





ÉTUDES DE LITTÉRATURE BOUDDHIQUE

PAR M. ED. HUBER

Professeur p. i. de chinois à l'École française d'Extrême-Orient

LES SOURCES DU *DIVYĀVADĀNA* (Suite)

Je crois avoir déjà montré que trois des contes dont la version sanskrite nous a été conservée par le *Divyāvadāna* avaient été empruntés de toutes pièces au *Sūtralaṅkāra* d'Açvaghoṣa (1). Mais ce dernier ouvrage est loin d'être la principale source à laquelle ait puisé le compilateur anonyme du recueil retrouvé au Népal. Déjà les savants éditeurs anglais du texte avaient remarqué qu'un grand nombre de ces légendes étaient pleines de références à des points particuliers de la discipline et en avaient conclu qu'elles devaient faire partie du *Vinaya-piṭaka*. Force leur avait été de supposer que ces « fragments isolés, seuls survivants de ce qui a dû former jadis une littérature considérable » appartenaient à une école bouddhique différente de celle qui s'est servie du pāli dans sa liturgie (2). Le canon chinois, qui nous a conservé la « Corbeille de la discipline » de plusieurs écoles, offrait un moyen de vérifier cette hypothèse : il m'a semblé utile d'en profiter. Le résultat de mes recherches est qu'au moins dix-huit des légendes du *Divyāvadāna*, sur un total de trente-huit, sont autant de fragments ayant fait jadis partie du *Vinaya-piṭaka* des Sarvāstivādin.

(1) *B. E. F. E.-O.*, IV, p. 709 et sqq.

(2) *Div.*, éd. COWELL et NEIL : p. VIII de l'introduction. — D'après un témoignage tibétain (cité par M. BARTH, *Bulletin des Religions de l'Inde*, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XLI, p. 171), des quatre divisions auxquelles on ramène parfois les écoles bouddhiques, une seule, les Sarvāstivādin, se serait servie du sanskrit dans sa liturgie. Les autres auraient fait usage : les Mahāsāṅghika, d'un sanskrit corrompu ; les Sthavira ou Theravādin, de la *paiçācī* ; les Mahāsammatīya, de l'*apabhramça*. Puisque ces fragments d'un *Vinaya-piṭaka*, conservés dans le *Divyāvadāna*, sont rédigés en sanskrit, ils devraient donc *a priori* appartenir au *Vinaya-piṭaka* des Sarvāstivādin. C'est en effet à cette solution que j'arrive.



En voici la liste :

I. Koṭikarṇa. — Tiré du 根本說一切有部毘柰耶皮革事 *Ken pen chouo yi ts'ie yeou pou p'i nai ye p'i ko che* : Règles du Vinaya des Mūlasarvāstivādin concernant l'emploi du cuir. *Tripiṭaka* de Tōkyō, 寒 IV, p. 104 v°.

II. Pūrṇa. — Tiré du 根本說一切有部毘柰耶藥事 *Ken pen chouo yi ts'ie yeou pou p'i nai ye yao che* : Règles du Vinaya des Mūlasarvāstivādin concernant les médicaments; 寒 IV, p. 6 v°.

III. Maitreya. — Tiré du même ouvrage que le précédent ; *ibid.*, p. 19 v°.

IV. Brāhmaṇadārikā. — *Ibid.*, p. 30 v°.

V. Stutibrāmaṇa. — *Ibid.*, p. 31 v°.

VI. Indrabrāhmaṇa. — *Ibid.*, p. 32 v°.

VII. Nagarāvalambikā. — *Ibid.*, p. 45 v°.

. . . .

XIII. Svāgata. — Tiré du 根本說一切有部毘柰耶 *Ken pen chouo yi ts'ie yeou pou p'i nai ye* : Vinaya des Mūlasarvāstivādin ; 張 IX, p. 78 r°.

. . . .

XIX. Jyotiṣka. — Tiré du 根本說一切有部毘柰耶雜事 *Ken pen chouo yi ts'ie yeou pou p'i nai ye tsa che* : Sujets variés concernant le Vinaya des Mūlasarvāstivādin ; 寒 I, p. 4 r°.

. . . .

XXI. Sahasodgata. — Tiré du même ouvrage que la légende de Svāgata ; *ibid.*, p. 39 r°.

. . . .

XXIII. Saṅgharakṣita I.
XXIV. Nāgakumāra.
XXV. Saṅgharakṣita II (1).

— Ces trois *avadāna* n'en forment en réalité qu'un seul. Aussi se suivent-ils sans interruption, les deux Saṅgharakṣita à la suite et le Nāgakumāra à la fin, dans la traduction de l'original d'où ils sont tirés : 根本說一切有部毘柰耶出家事 *Ken pen chouo yi ts'ie yeou pou p'i nai ye tch'ou kia che* : Règles du Vinaya des Mūlasarvāstivādin concernant l'admission dans l'ordre ; 寒 IV, p. 93 r°.

. . . .

(1) Dans le *Div.*, cet avadāna n'a pas de titre ; il contient l'histoire d'une naissance antérieure de Saṅgharakṣita.

XXX. Sudhanakumāra I.	Tiré du même ouvrage que la légende de Pūrṇa ; 麥 IV, p. 50.
XXXI. Sudhanakumāra II.	*Ibid.*, p. 43 v°.
. . . .	. . . .
XXXV. Cūḍāpakṣa.	Tiré du même ouvrage que la légende de Svāgata ; *ibid.*, p. 25 v°.
XXXVI. Rudrāyaṇa. XXXVII. Mākandika.	Ces deux *avadāna* n'en font en réalité qu'un seul : le compilateur du *Div.* les a disjoints et intervertis en laissant subsister entre eux une lacune qui correspond à six pages de texte chinois. Ils sont tirés du même ouvrage que le précédent ; *ibid.*, p. 92 r° et 103 r°.

Le compilateur a donc extrait, sans le dire, de cet énorme recueil, qui comprend en chinois jusqu'à vingt volumes, près de la moitié de son ouvrage. En un mot il s'est conduit à l'égard du *Vinaya-piṭaka* des Sarvāstivādin, à peu près de la même manière que l'auteur du *Mahāvastu* — ainsi que nous nous réservons de le démontrer un jour — s'est comporté à l'égard du *Vinaya-piṭaka* des Mahāsāṅghika : encore n'a-t-il pas eu, comme ce dernier, le bon esprit de nommer sa source. En revanche, soit paresse de copiste, soit respect du texte consacré, il a recueilli ces contes sans y rien changer ; il n'a même pas jugé à propos de supprimer les passages qui n'ont plus de raison d'être, une fois détachés du cadre de l'original ; tant d'indolence et une telle absence de souci littéraire ont du moins pour nous l'avantage de mettre hors de doute ses pieux emprunts. La correspondance de la traduction chinoise avec le texte sanskrit du *Divyāvadāna* serait par ailleurs parfaite si elle n'était, en quelques endroits, interrompue par l'un des deux faits suivants. En premier lieu un certain nombre de divergences légères s'expliquent aisément par la connaissance plutôt superficielle qu'avait du sanskrit le traducteur chinois, lequel n'est autre que le célèbre pèlerin Yi-tsing. En second lieu, on connaît l'emploi courant dans les *avadāna* d'une série de clichés invariables consacrés à décrire un même incident souvent répété (sourire du Bouddha, richesse d'un marchand, pouvoir d'un roi, dangers d'un voyage en mer, etc.) et qui parfois remplissent la moitié d'une page : dans ce cas le traducteur chinois, perdant patience, remplace le plus souvent le cliché par l'expression : 廣如前說, c'est-à dire : « à développer comme ci-dessus » ; plus rarement le texte sanskrit se sert de l'expression correspondante : *pūrvavad yāvat*. A ces menues différences se borne tout l'écart des deux rédactions. La seule liberté qu'ait prise parfois le compilateur du *Divyāvadāna*, celle d'intervertir l'ordre de deux contes, ne servira, comme nous verrons, qu'à mieux dénoncer son plagiat.

On devine aisément de quelle utilité pourrait être l'existence d'une version chinoise, aussi exactement correspondante, pour une édition critique ou une traduction en langue européenne du texte sanskrit que nous a par hasard

conservé un seul manuscrit du Népâl. Si sujettes à caution que soient les connaissances philologiques du bon Yi-tsing, à tout instant il nous aide à restituer la leçon originale, et je n'ai pu résister à la tentation d'en donner ci-dessous quelques exemples. Ce n'est pas tout : ainsi replacés dans leur contexte, la plupart de ces contes, souvent inattendus ou baroques, reprennent leur intention moralisante ; et le sens technique qu'y attachaient jadis les Bouddhistes, pour être parfois un peu tiré par les cheveux, n'en redevient pas moins clair. A retrouver ainsi leur vraie signification, on ne voit pas qu'ils perdent rien de leur saveur, bien au contraire : en tout cas leur valeur documentaire s'accroît singulièrement à nos yeux dès que nous savons d'où les prendre et que nous reconnaissons en eux d'authentiques débris du canon bouddhique sanskrit. Par delà ces premières considérations, la comparaison possible et déjà commencée des divers *Vinaya-piṭaka* conservés en chinois nous ouvre des perspectives plus vastes et que je n'ai pu laisser entièrement inexplorées. Mais à chaque jour suffit sa peine, et je me bornerai pour aujourd'hui à apporter les preuves de ce que je viens d'avancer.

Rudrāyaṇa et Mākandika

Dans ce but j'ai fait choix des six contes empruntés à la section du *Vinaya* des Sarvāstivādin qui correspond au *Sutta-vibhaṅga* pâli, à savoir les nos :

XIII Svāgata
XXI Sahasodgata
XXXV Cūḍāpakṣa
XXXVI Mākandika
XXXVII Rudrāyaṇa

Parmi ce groupe de légendes, je me servirai d'abord de l'exemple particulièrement caractéristique que me fournissent celles de Mākandika et de Rudrāyaṇa (nos XXXVI et XXXVII). L'analyse succincte, mais fidèle, que je donne ci-dessous, prouvera, j'en ai l'assurance, que ces deux *avadāna* faisaient originairement partie du *Prâyaçcittika LXXXII* du *Vinaya-piṭaka* des Sarvāstivādin, lequel correspond au *Pācittiya LXXXIII* du *Suttavibhaṅga* pâli ; qu'ils y figuraient parmi un certain nombre d'autres histoires ayant pour but plus ou moins prochain d'illustrer la règle qui interdit dans certains cas aux religieux bouddhistes l'accès des palais royaux ; et enfin qu'ils en ont été arbitrairement extraits tels quels et ensuite intervertis par le compilateur avec une visible maladresse. Cette démonstration sera la justification même de notre thèse. Nous avons essayé de la rendre plus sensible par un artifice typographique : les parties du *Vinaya-piṭaka* reproduites dans le *Divyāvadāna*, à qui nous devons ainsi de les avoir conservées sous leur forme originale, sont imprimées en italiques dans le résumé que nous en donnons.

Nous mettons tout d'abord sous les yeux du lecteur, pour la commodité des références, la traduction du *Pācittiya* pāli :

Suttavibhaṅga, Pācittiya LXXXIII (1). — En ce temps-là le bienheureux Buddha demeurait à Sāvatthī, dans le Jetavana, l'*ārāma* d'Anāthapiṇḍika. Et le roi Pasenadi de Kosala ordonna à son jardinier : « Va nettoyer le parc, car je vais y descendre » — « Oui, ô roi », répondit le jardinier au roi Pasenadi de Kosala ; et comme il était en train de nettoyer le parc, il aperçut le Bienheureux, assis au pied d'un arbre. L'ayant aperçu, il alla trouver le roi Pasenadi de Kosala et lui dit : « Le parc est nettoyé, ô roi, et le Bienheureux y est assis » — « Bien, je vais tenir compagnie au Bienheureux ». Et le roi Pasenadi de Kosala descendit au parc et alla trouver le Bienheureux. En ce moment un certain *upāsaka* tenait compagnie au Bienheureux, assis près de lui. Et le roi Pasenadi de Kosala aperçut cet *upāsaka* qui tenait compagnie au Bienheureux, assis près de lui. L'ayant aperçu, il eut peur et s'arrêta. Puis il se dit : « Cet homme, pour tenir compagnie au Bienheureux, ne doit pas être un méchant ». Il s'approcha donc du Bienheureux, le salua et s'assit près de lui. Par respect pour le Bienheureux, cet *upāsaka* ne salua pas le roi Pasenadi de Kosala, ne se leva pas. Et le roi Pasenadi de Kosala fut mécontent : « Pourquoi, à mon approche, cet homme ne me salue-t-il pas, ne se lève-t-il pas ? » Le Bienheureux sut que le roi Pasenadi de Kosala était mécontent et lui dit : « Cet *upāsaka*, ô Mahārāja, a de grandes connaissances religieuses, il est versé dans la doctrine, sans attachement aux objets des désirs ». Et le roi Pasenadi de Kosala se dit : « Certes, ce ne doit pas être un homme commun pour que le Bienheureux lui-même l'exalte ». Il s'adressa donc en ces termes à l'*upāsaka* : « Dis-moi si tu as besoin de quelque chose » — « Merci, ô roi ». Sur cela le Bienheureux instruisit, incita, anima et réjouit le roi Pasenadi de Kosala par un discours religieux. Et le roi Pasenadi de Kosala, ayant été instruit, incité, etc., se leva de son siège, salua le Bienheureux, tourna autour de lui en lui présentant sa droite et s'en alla.

En ce temps le roi Pasenadi de Kosala se trouvait sur la terrasse de son palais et il aperçut cet *upāsaka* qui marchait dans la rue, un parasol dans la main (2). L'ayant aperçu, il l'interpella ainsi : « Ô *upāsaka*, tu as de grandes

---

(1) OLDENBERG, *The Vinaya-Piṭakam in pāli*, IV, p. 157 sqq.

(2) *Addasa kho rājā Pasenadi Kosalo taṃ upāsakaṃ rathiyāya* chattapāṇiṃ *gacchantaṃ*. L'upāsaka, pénétré de la supériorité de l'Église sur l'État, refuse de se lever devant Pasenadi et, ce qui est aussi grave, ne ferme pas son ombrelle en passant devant le palais royal. Il est étrange que Buddhaghosa n'ait pas compris ce trait et en ait fait un nom propre quand il s'est, mal à propos, servi de la même histoire pour commenter les vers 51-52 du *Dhammapada* : il débute ainsi : « *Yathā 'pi ruciraṃ pupphan* » *ti imaṃ dhammadesanaṃ satthā Sāvatthiyaṃ viharanto Chattapāṇiṃ upāsakaṃ ārabbha kathesi. Sāvatthiyaṃ hi* Chattapāṇi *nāma upāsako tipiṭakadharo anāgāmī.* » La même histoire est répétée dans l'introduction du *Jātaka* nº 92 ; le héros est également Chattapāṇi. Cependant la fin du conte est chaque fois différente, adaptée à la stance que le commentateur avait besoin d'illustrer. Il est arrivé plus d'une fois au célèbre *sāsanapajjotaka* de tirer ainsi deux ou trois moutures du même sac.

connaissances religieuses, tu es versé dans la doctrine : viens prêcher la Loi à mon harem ! » — « Ce que je sais, ô roi, je le sais grâce aux religieux ; que les religieux prêchent la Loi au harem du roi ».

Le roi Pasenadi de Kosala, se disant : « L'*upāsaka* a parlé juste », se rendit auprès du Bienheureux. S'étant rendu auprès de lui, il le salua et s'assit près de lui. S'étant assis près de lui, il parla ainsi au Bienheureux : « Que le Bienheureux désigne un moine pour venir prêcher la Loi à mon harem ! » Sur quoi le Bienheureux instruisit, incita, etc., et le roi Pasenadi de Kosala, instruit, incité, etc., s'en alla. Alors le Bienheureux parla ainsi au vénérable Ānanda : « Va donc, ô Ānanda, prêcher la Loi au harem du roi ». Le vénérable Ānanda répondit au Bienheureux : « Oui, Seigneur ! », et il se rendit de temps en temps au harem du roi pour y prêcher la Loi.

Une fois le vénérable Ānanda, s'étant habillé de bonne heure au matin, ayant pris son bol à aumônes et sa robe, se rendit dans la demeure du roi Pasenadi de Kosala. En ce moment le roi Pasenadi de Kosala était couché avec la reine Mallikā. Et la reine Mallikā vit de loin le vénérable Ānanda arriver. L'ayant vu, elle se leva en hâte, laissant tomber (1) sa robe jaune et fine. A l'instant le vénérable Ānanda retourna au monastère et raconta aux moines ce qui était arrivé. Et les moines qui ont peu de désirs murmurèrent, s'indignèrent, s'irritèrent : « Comment le vénérable Ānanda peut-il entrer dans le palais du roi sans s'être fait annoncer avant ? » Et les moines en informèrent le Bienheureux. Et le Bienheureux convoqua à cette occasion et pour cette affaire la communauté des moines et interrogea ainsi le véritable Ānanda : « Est-il vrai, Ānanda, que tu entres dans le palais du roi sans t'être fait annoncer avant ? » — « C'est vrai, Bienheureux. » Alors le bienheureux Buddha le blâma : « Comment peux-tu, ô fou, entrer dans le palais du roi sans t'être fait annoncer avant? Cela ne servira pas, ô fou, pour convertir ceux qui ne sont pas convertis et pour augmenter le nombre des convertis, mais cela servira, ô fou, à repousser ceux qui ne sont pas convertis et à aliéner beaucoup de convertis. » L'ayant blâmé et ayant prononcé un discours religieux, il s'adressa ainsi aux moines.

« Ô moines, il y a dix inconvénients à entrer dans le palais du roi. Quels sont ces dix ? Ô moines : Le roi est assis avec sa reine et le moine entre et à sa vue la reine sourit ou à la vue de la reine le moine sourit ; alors le roi pense : « Sûrement, ils ont fait (quelque chose ensemble) ou ils vont le faire ». Voilà le premier inconvénient, qu'il y a, ô moines, à entrer dans le palais du roi. Ensuite, ô moines, le roi, quand il est encombré de besogne, encombré d'affaires, s'approche d'une de ses femmes, l'oublie ensuite et celle-ci devient enceinte ; le roi pense : « En dehors du religieux personne n'entre ici : c'est l'œuvre du religieux. » Voilà le second, etc. Ensuite, ô moines, dans le palais

(1) *pabhassittha* (√ *bhraṃs*).

du roi un joyau est perdu ; le roi pense : « En dehors du religieux, etc. » Voilà le troisième, etc. Ensuite, ô moines, dans le palais du roi un secret bien gardé transpire en dehors ; le roi pense, etc. Voilà le quatrième, etc. Ensuite, ô moines, si dans le palais du roi le fils s'oppose (1) à son père ou le père s'oppose à son fils, (le père ou le fils) penseront, etc. Voilà le cinquième, etc. Ensuite, ô moines, le roi élève un homme inférieur à une haute dignité ; ceux que cela mécontente pensent : « Il y a intimité entre le roi et le religieux ; c'est l'œuvre du religieux. » Voilà le sixième, etc. Ensuite, ô moines, le roi dégrade quelqu'un qui occupe une haute dignité ; ceux que cela mécontente, etc. Voilà le septième, etc. Ensuite, ô moines, le roi met son armée en campagne à un moment inopportun ; ceux que cela mécontente, etc. Voilà le huitième, etc. Ensuite, ô moines, le roi met son armée en campagne à un moment opportun, mais à mi-chemin il lui ordonne la retraite. Ceux que cela mécontente, etc. Voilà le neuvième, etc. Ensuite, ô moines, le palais royal est plein d'éléphants, de chevaux, de chars ; il y a là des formes, des sons, des odeurs, des goûts, des touchers qui tentent les désirs et qui ne conviennent pas à un religieux. Voilà le dixième, etc. Voilà ô moines, les dix inconvénients qu'il y a à entrer dans le palais du roi. »

Et le Bienheureux blâma le vénérable Ānanda de différentes façons, parla contre la non-frugalité, le mauvais naturel, l'absence de modération, l'insatiabilité, le désir de société et l'indolence, exalta de différentes façons la frugalité, le bon naturel, les modérés, ceux qui se contentent, ceux qui ont arraché (les passions), ceux qui ont secoué (les passions), les sereins, les respectueux, les énergiques ; et, ayant prononcé devant les moines un discours religieux en accord et conformité avec ces sujets, il s'adressa ainsi aux moines : « Or donc, ô moines, c'est pour dix raisons que je vais proclamer à l'usage des moines une règle de discipline, pour consolider la communauté, pour le bien être de la communauté, pour retenir les mécontents, pour la tranquillité des bons moines, pour écarter du péché ceux qui ont vu la vérité, pour empêcher les péchés futurs, pour convertir ceux qui ne sont pas convertis, pour augmenter le nombre des convertis, pour faire durer longtemps la bonne loi, pour maintenir la discipline. Or donc, ô moines, voici comment vous réciterez cette règle de discipline :

« Si un moine franchit le seuil d'un roi *khattiya* et qui a reçu l'onction, quand le roi n'est pas sorti et quand la reine ne s'est pas retirée, sans s'être fait annoncer avant, il y a *pācittiya* (2). »

(Suit l'ancien commentaire du *Pātimokkha*).

---

(1) *pattheti*. Je ne connais, à vrai dire, aucun exemple où ce verbe signifie autre chose que « demander ». Mais l'accord unanime des versions chinoises du *Vinaya-piṭaka* des autres écoles, qui traduisent comme je viens de le faire, m'a décidé à donner à *pattheti* le sens, non de *prārthayati*, mais de *prārthayate*.

(2) *Yo pana bhikkhu rañño khattiyassa muddhāvasittassa anikkhantarājake aniggataratanake pubbe appaṭisaṃvidito indakhīlaṃ atikkāmeyya, pācittiyaṃ*.

Voici maintenant l'analyse de la rédaction chinoise :

Vinaya des Sarvāstivādin, Prāyaçcittika LXXXII [1]. — Le Buddha demeurait à Çrāvastī. Il prescrit aux moines de se chercher une demeure dans la solitude. Quelques moines se retirent sur le mont Meru dont description est donnée.

Nanda et Upananda. — Les deux *nāgarāja* Nanda et Upananda demeurent au pied du mont dans l'océan. Leur force et leur puissance sont si grandes que même Garuḍa ne peut rien contre eux. Pleins d'orgueil et de vanité, chacun d'eux entoure de son corps immense sept fois le mont Meru et, trois fois par jour, ils exhalent un air empoisonné qui tue tous les animaux à 250 *yojana* à la ronde, après quoi ils s'endorment. Les moines du mont Meru deviennent malades et jaunes de teint. Au prochain *upoṣadha* ils retournent à Çrāvastī et questionnés par les autres moines sur la cause de leur malaise, ils leur racontent l'affaire. Ils ne sont pas assez puissants pour dompter les *nāga* : seul le Buddha ou un des grands *çrāvaka* le peut. Le Buddha envoie Mahāmaudgalyāyana, qui se rend auprès des *nāga* endormis, leur marche sur le corps, sur la crête, entre dans leur ventre en y déchaînant le tonnerre et des éclairs : les *nāga* ne se réveillent pas. Maudgalyāyana se change en un *nāga* prodigieux et enserre dans sept tours les corps de Nanda et Upananda qui se réveillent et s'enfuient, devenus tout petits, dans leur palais. Le disciple du Buddha reprend sa forme humaine et convertit les *nāga*. Ils le prient de porter leurs hommages à son maître et de solliciter pour eux une faveur du Buddha : qu'à l'avenir les moines et les nonnes, quand, à la fin de leur repas, ils prononcent la *dakṣiṇāgāthā*, mentionnent les noms des deux *nāga* avec le vœu qu'ils soient bientôt délivrés de leur corps d'animal. Maudgalyāyana retourne à Çrāvastī et en informe le Buddha qui prescrit : « Qu'à partir de maintenant tous mes disciples, les moines, les nonnes et les autres, quand à la fin du repas ils prononcent la *dakṣiṇāgāthā*, mentionnent les noms des deux *nāgarāja* Nanda et Upananda avec le vœu qu'ils puissent quitter les mauvaises voies et renaître dans une des bonnes voies ».

Après leur conversion les deux *nāga* se rendent chaque jour d'*upoṣadha*, quatre fois par mois, à Çrāvastī pour écouter la Loi aux pieds du Buddha ; ils assument chacun l'extérieur d'un maître de maison et une armée de *nāga* sous forme de guerriers les escorte. En ce temps le roi Prasenajit arrive auprès du Buddha. Par respect pour le Buddha et la Loi les deux maîtres de maison ne se lèvent pas à son approche. Le roi Prasenajit s'assied, rempli de colère, auprès du Buddha et le prie de lui prêcher la Loi. Refus du Buddha qui prononce une stance pour blâmer la colère et la haine. Le roi Prasenajit se retire et, attribuant

---

(1) 根本說一切有部毗柰耶 *Ken pen chouo yi ts'ie yeou pou p'i-nai-ye*, Tripiṭaka de Tôkyô, 張 IX, pp. 86 v° — 109 v°.

le refus du Buddha à l'influence des deux maîtres de maison, ordonne en sortant à ses serviteurs de les tuer dès qu'ils auraient pris congé du Buddha. L'escorte des *nāga* entend cet ordre et fait tomber une pluie d'épées, de disques et de lances sur la ville. Sur l'ordre du Buddha, Maudgalyāyana intervient : la pluie d'armes avant qu'elle n'ait touché la terre est transformée en une pluie de fleurs, qui remplit la ville et le palais. Les flatteurs persuadent le roi Prasenajit que le miracle est dû à ses mérites ; de même les femmes du palais, le prince royal, les ministres, les brahmanes, les *senāpati*, les sujets s'en attribuent le mérite tour à tour. Le roi Prasenajit se rend dans le Jetavana pour s'en informer auprès du Buddha qui lui apprend ce que Maudgalyāyana a fait et qui étaient les deux maîtres de maison. Au prochain jour d'*upoṣadha* le roi revient, demande pardon aux deux *nāga* et invite le Buddha et la Communauté à venir au palais prendre leur repas tous les sept jours. En ce temps même pendant la nuit, le feu prend dans le palais et l'éléphant de Prasenajit périt dans l'incendie. Edit du roi (1) : ceux qui à l'avenir allumeront la nuit une lampe, seront frappés d'une amende de 60 pièces de monnaie ; ceux qui ne pourront pas la payer, seront jetés en prison.

Le Buddha, prié par les moines, leur raconte l'existence antérieure des deux *nāga* : Jadis régnait à Bénarès le roi Kṛkin ; il avait comme ministres les deux frères Nanda et Upananda qui, pour la raison d'état, étaient obligés de commettre mainte injustice. Un de leurs parents, qui avait suivi l'enseignement du Buddha Kāçyapa et était devenu *arhat*, leur en fit craindre les conséquences futures. Sur son conseil ils bâtirent pour les moines des quatre points cardinaux un *vihāra* rempli de toutes les choses nécessaires. Après leur mort ils naquirent comme *nāga*, à cause des injustices commises ; mais leur bonne œuvre leur valut de n'avoir rien à craindre du terrible ennemi de leur race.

LŪHASUDATTA (2). — En ce même temps vivait à Çrāvastī un maître de maison immensément riche et qui devait à ses libéralités son nom de Sudatta. Il invite le Buddha dans sa maison. Après le repas le Buddha prêche les Quatre Vérités à Sudatta et à sa femme ; les deux époux deviennent *çrotāpanna*. La nuit du même jour la femme du marchand conçoit un fils. Neuf mois après Sudatta invite de nouveau le Buddha, et lui et sa femme obtiennent le fruit des *sakṛdāgāmin*. Le même jour leur naît un fils. Les parents,

---

(1) On verra par la suite que cet incident est le seul lien qui réunisse l'histoire des Nāgas à l'*avadāna* suivant, celui de Lūhasudatta. Le lien est mince, mais il existe.

(2) Ce personnage revient aux pp. 159 et 160 du *Div.* ; grâce à ces passages on peut rétablir son nom que le chinois traduit par 善與 « Bien-donné » et 麤惡善與 « Grossier-bien-donné ». Le mot *lūha* revient plusieurs fois dans le *Div.* et le *Mahāvastu* et s'applique à des vêtements ou à de la nourriture grossière, à des paroles rudes, à des hommes exténués par la maladie. Comme M. SENART (*Mahāvastu*, II, 509) l'a expliqué, c'est une forme prākrite de *rūkṣa*, pāli *lūkha*. Cf. la note de Morris dans *Journal of the Pāli Text Society*, 1891, p. 1. Cf. aussi l'hindoustani *rūhai*, « rudesse ».

estimant que les miracles qui avaient accompagné l'incarnation et la naissance de l'enfant, étaient l'effet d'une puissance surnaturelle (*ṛddhi*), lui donnent le nom de Ṛddhila ([1]). Description de l'éducation de Ṛddhila. Devenu grand, il se promène un jour le long du palais du roi Prasenajit. Une des femmes du harem, ravie de sa beauté, lui jette du haut de la terrasse une guirlande de fleurs. Des espions rapportent l'affaire au roi et accusent le fils de Sudatta de corrompre les épouses royales. Le roi Prasenajit fait mettre Ṛddhila à mort ([2]).

N'ayant plus personne à qui léguer sa fortune, Sudatta la distribue aux pauvres, aux brahmanes et aux *çramaṇa*. Il ne garde qu'un *karṣapaṇa* qui, mis dans le commerce, lui en rapportera chaque jour trois autres; il les emploie l'un pour faire des offrandes au Buddha, l'autre pour en faire à la Communauté, le troisième pour nourrir sa famille. Vivant désormais dans la pauvreté et n'ayant plus rien à donner aux mendiants qui assiègent sa porte, on l'appelle Sudatta le Gueux, Lūhasudatta. Un jour il se rend auprès du Buddha et se plaint qu'il n'ait plus le moyen de faire de grandes aumônes. Longue instruction du Buddha : plus qu'une grande aumône vaut un don infime donné dans une intention pure à un personnage digne; plus que cette aumône vaut la compassion pour les êtres vivants; plus encore que cette compassion vaut la connaissance de la non-éternité de toute chose ([3]). Pénétré du discours du Buddha, Lūhasudatta retourne chez lui et lit la doctrine toute la nuit, à la lumière d'une lampe. Les veilleurs de nuit, conformément à l'édit royal précédemment cité, entrent chez lui et, comme il ne peut pas payer l'amende, l'emmènent en prison. La prison de Çrāvastī a trois étages, un pour chaque catégorie de la société. Lūhasudatta, qui appartient à la bonne société, est enfermé dans l'étage supérieur. La nuit les dieux des quatre points cardinaux avec Indra et Brahma viennent lui tenir compagnie. Le roi Prasenajit, le matin venu, se fait amener le criminel endurci dans la chambre duquel il a vu de loin, pendant la nuit, six lumières brillantes. Étonné par les explications de Lūhasudatta, il lui accorde la liberté et un vœu. Selon le vœu de Lūhasudatta, le roi Prasenajit annule l'édit, pour permettre à tous d'étudier pendant la nuit la Loi du Buddha.

En dehors du roi Prasenajit et de Lūhasudatta vivaient encore à Çrāvastī le jeune frère du roi, le prince Kāla ([4]) et les deux marchands Supramāṇa et

---

([1]) En chinois 神通 qui traduit communément *ṛddhi*. Comme d'autre part le *Div.* (p. 160) mentionne en compagnie du *gṛhapati* Lūhasudatta l'*upāsikā* Ṛddhilamātā, il y a peu de doute sur le nom de leur fils.

([2]) L'épisode de la mort de Ṛddhila est reproduit dans les textes tel quel chaque fois que le narrateur a besoin de faire commettre à un roi le meurtre d'un innocent. Cf. *Div.*, p. 155.

([3]) La monotone gradation du discours interminable du Buddha a fait hésiter le pieux pinceau de Yi-tsing. Il dit en note : 梵本具有恐煩故略 : « le texte sanskrit énumère intégralement ; craignant d'ennuyer, j'ai abrégé. »

([4]) 哥羅 *Ko-lo*. Il revient dans le *Div.*, pp. 155 sqq. Les noms des deux marchands sont 善合 « Bien-s'accorder » et 戒勝 « Vertu-supérieure ». Je demande la permission de tenter une restitution pour ne pas donner à leurs noms une allure trop barbare : mais je tiens à avertir qu'elle est purement hypothétique.

Çilottama. En ce temps les voleurs de Kosala forment le dessein de se procurer d'un seul coup de quoi vivre joyeusement pendant une année. Ils exigeront de Supramāṇa la restitution d'un dépôt imaginaire d'une *koṭi* et forceront Çilottama à leur servir de témoin. Il sera facile de s'en emparer. Çilottama est très prude et s'est établi une *varcaskuṭi* loin dans la forêt, en dehors de la ville. Là les voleurs le guettent et avec des menaces de mort, veulent le forcer à faire un faux témoignage. Mais le marchand préfère mourir. Les voleurs sont étonnés et se laissent convertir par lui.

En ce même temps le prince Kāla s'était engagé à observer les huit préceptes et s'était retiré dans la solitude. Les filles de Māra le tentent, mais il les repousse victorieusement.

Lūhasudatta s'est de nouveau rendu dans le Jetavana pour écouter les paroles du Maître. Le roi Prasenajit y arrive après lui, etc. (1). En sortant le roi enjoint à ses suivants d'intimer à Lūhasudatta l'ordre de quitter le royaume dès qu'il sortira du Jetavana. Les *deva* entendent cet ordre et, au même moment, Prasenajit est assailli par un essaim cruel d'abeilles. Il retourne auprès du Buddha, apprend la cause de son malheur et est délivré de ses persécuteurs en demandant pardon à Lūhasudatta. Prasenajit demande au Buddha si ce n'est pas là une chose rare que de voir un roi demander pardon à un homme du peuple ; une question analogue est posée par Lūhasudatta qui, malgré sa pauvreté, pratique l'aumône, puis par le prince Kāla et le marchand Çilottama qui surviennent et qui ont, l'un, repoussé malgré sa jeunesse, les tentations des filles de Māra, l'autre, au prix de sa vie, refusé de mentir. Le Buddha est de leur avis et résume dans une stance « les quatre choses rares. »

Le prince Kāla et les deux marchands continuent à s'entretenir avec le Buddha sur des questions religieuses. Le roi Prasenajit n'y entend rien et s'en retourne tout affligé. La reine Mallikā le questionne sur la cause de son chagrin ; le roi se plaint que l'exercice de la royauté ne lui laisse pas le temps d'étudier la doctrine pendant le jour. Il propose à ses deux reines, Mallikā et Vāsabhakkhattiyā (2), de se faire instruire chacune par un moine pendant le jour et de lui répéter la leçon pendant la nuit. Mallikā choisit Udāyin tandis que Çāriputra instruira l'autre reine. Les deux disciples obtiennent de leur maître la permission de se rendre journellement dans le harem du roi.

---

(1) Ici le chinois a : 廣如上說 qui correspond aux formules *iti vistareṇa* ou *pūrvavat* (pāli *peyyalam*) employées si fréquemment dans le *Div*. En d'autres termes il faut ici répéter textuellement, en substituant le nom du marchand à celui des deux *nāga*, toute la scène entre le roi Prasenajit et Nanda-Upananda qui ne voulaient pas se lever devant lui.

(2) 行雨 « Causant-pluie ». Je suis obligé d'employer le nom pâli, n'ayant pas, pour le moment, le nom sanskrit sous la main. L'histoire de Vasabhakkhattiyā est racontée dans l'introduction du *Jātaka* 465.

Un jour le roi Prasenajit part en guerre contre un royaume voisin. L'armée se met en marche dans la seconde moitié de la nuit. Le tumulte réveille les deux disciples. Çāriputra sait par intuition à quoi s'en tenir, mais Udāyin croit que le matin est arrivé et se rend au harem. On l'annonce à la reine Mallikā ; celle-ci se lève, revêt par mégarde une robe légère et transparente, et va au devant du moine. S'apercevant qu'Udāyin la regarde, muet et immobile, elle est couverte de honte, va s'habiller complètement et revient. Le moine et la reine ont le temps de réciter trois fois le *sūtra* qu'ils étudient avant que l'aurore n'apparaisse. On en jase dans le palais : « Comment le moine ose-t-il entrer à l'improviste et tant que les « joyaux » ne sont pas encore cachés ? » Au retour Udāyin rencontre à la porte Çāriputra et lui fait des reproches de s'être levé si tard. Çāriputra se contente de lui conseiller de se rendre auprès du Buddha qui aura certainement quelque chose à lui dire. Le Buddha, renseigné par les moines, énumère les dix inconvénients : 1) La reine sourit à l'entrée du moine ; 2) N'importe quelle femme du roi devient enceinte ; 3) un bijou se perd ; 4) un secret est divulgué ; 5) le roi désigne un autre que son fils aîné à la succession du trône ; 6) le prince royal désobéit à son père ; 7) le roi renvoie son favori ; 8) le roi élève quelqu'un en dignité ; 9) le roi épuise son armée dans des campagnes nombreuses ; 10) avant de partir en guerre le roi promet que chacun gardera sa part de butin, mais au retour il confisque tout. — Le Buddha énumère les dix raisons pour lesquelles il proclame un nouveau *çikṣāpada* et dit : « Si désormais un moine franchit avant l'aurore, et avant que soient cachés les joyaux et ce qui est considéré comme joyau, le seuil d'un roi *kṣatriya* qui a reçu *l'abhiṣeka*, il sera coupable d'un péché *pāpāntikā* » [1].

Rudrāyaṇa [2]. — *Le Buddha est à Rājagṛha. En ce temps existaient dans l'Inde les deux grandes villes de Pāṭaliputra et de Roruka. Quand Pāṭaliputra monte, Roruka tombe en décadence* [3]. *A Roruka vit le roi Rudrāyaṇa ; ses deux ministres s'appellent Hiru et Bhiru, la reine Candraprabhā, le prince royal Çikhaṇḍin. Un jour des marchands venus de Rājagṛha vantent devant Rudrāyaṇa le roi Bimbisāra de Magadha. Rudrāyaṇa conçoit de l'amitié pour Bimbisāra qu'il n'a jamais vu et lui envoie une cassette remplie de joyaux avec une lettre où il lui offre son amitié. Bimbisāra répond par l'envoi d'une cassette remplie d'étoffes. Rudrāyaṇa envoie à Bimbisāra une armure en pierres précieuses qui possède cinq qualités extraordinaires. Bimbisāra appelle les experts en pierres*

---

[1] V. *Div.*, p. 543 ; *pāpāntika* est donc le terme technique qui remplace chez les Sarvāstivādin le *pācittiya* pāli.

[2] Cf. *Div.*, p. 544 sqq.

[3] Dans un chapitre précédent le *Vinaya* avait raconté la fondation de Pāṭaliputra et avait prédit sa destinée glorieuse. Par la phrase ci-dessus le narrateur fait prévoir dès le commencement de la légende la destruction de Roruka.

précieuses pour estimer les joyaux ; chacun d'eux n'a pas de prix et est ipso facto *évalué à une* koṭi. *Bimbisāra n'a pas de quoi répondre à un cadeau aussi extraordinaire et va consulter le Buddha. Le Buddha lui conseille d'envoyer le portrait du Tathāgata. Les peintres sont incapables de le représenter, ne pouvant détacher leurs yeux de sa personne. Le Buddha projette son ombre sur une toile, les peintres prennent sa silhouette et ajoutent les couleurs. Au-dessous de l'image ils écrivent les formules essentielles de la doctrine. Lettre du roi Bimbisāra à Rudrāyaṇa lui enjoignant de se porter au devant de l'image avec toute son armée et de lui faire une réception triomphale. Colère de Rudrāyaṇa qui veut partir en guerre contre Rājagṛha. Ses ministres l'apaisent et il se conforme à l'ordre. A l'arrivée de l'image, des marchands du Madhyadeça sont présents et expliquent au roi ce qu'elle représente et ce que signifient les sentences qui l'accompagnent. Rudrāyaṇa obtient le fruit des* çrotāpanna. *Il écrit à Bimbisāra de prier le Buddha de lui envoyer un moine. Le Buddha envoie Kātyāyana qui se rend avec cinq cents moines à Roruka : réception triomphale ; conversions. Il donne l'ordination aux maîtres de maison Tiṣya et Puṣya qui atteignent chacun l'état d'*arhat. *A leur mort on leur bâtit deux* stūpa. *Les femmes du harem de Rudrāyaṇa désirent aussi entendre la Loi : mais Kātyāyana apprend au roi que le Buddha a défendu aux moines d'entrer dans le harem. Sur son conseil il demande au Buddha, par l'intermédiaire de Bimbisāra, de lui envoyer une nonne. Arrivée triomphale à Roruka de la nonne Çailā et de ses cinq cents compagnes.*

Un jour Rudrāyaṇa joue sur la vīṇā *et la reine Candraprabhā danse devant lui. Tout à coup le roi aperçoit sur le corps de la reine des signes qui lui apprennent qu'elle doit mourir dans sept jours. Rudrāyaṇa laisse tomber la* vīṇā. *Sur la question de la reine qui craint d'avoir mal dansé, il lui apprend son sort. Elle profite des jours qui lui restent pour se faire ordonner par Çailā et promet au roi de revenir le visiter après sa mort, dès qu'elle sera née dans le ciel des* deva, *et de lui indiquer la bonne voie.*

La déesse Candraprabhā se rappelle sa naissance antérieure et se rend à Rājagṛha auprès du Buddha qui lui fait atteindre le fruit des çrotāpanna. *De là elle se rend à Roruka et réveille son ancien époux, endormi sur la terrasse de son palais. Elle lui dit que pour être de nouveau réuni à elle il doit entrer dans la vie religieuse ; à sa mort il renaîtra parmi les* deva *comme elle. Le matin Rudrāyaṇa cède le trône à Çikhaṇḍin, lui recommande de suivre les conseils des deux ministres Hiru et Bhiru, et s'en va à Rājagṛha où il est ordonné moine par le Buddha. Le lendemain Rudrāyaṇa fait sa tournée d'aumônes et rencontre le roi Bimbisāra. Dialogue entre le roi et le moine* [1]

[1] Ce dialogue copie fidèlement le modèle de celui qui eut lieu à la première rencontre de Bimbisāra et du Bodhisattva qui venait de quitter Kapilavastu.

*Après le départ de son père le roi Çikhaṇḍin règne avec injustice. Ses ministres lui font des remontrances ; il s'en fatigue, les remplace par deux scélérats et leur défend l'accès du palais. Le moine Rudrāyaṇa apprend par des marchands les doléances de ses anciens sujets et promet de revenir bientôt à Roruka pour ramener son fils dans la bonne voie. Les marchands rapportent cette nouvelle à Roruka et les deux nouveaux ministres l'apprennent. Craignant de perdre leur place, ils persuadent à Çikhaṇḍin que son père veut lui ravir le trône et le décident à le faire mettre à mort. En route pour Roruka, Rudrāyaṇa rencontre les bourreaux envoyés par son fils. Il leur demande un court délai, se plonge dans la méditation et atteint l'état d'*arhat. *Les bourreaux le mettent à mort. Au même moment, à Rājagṛha, le Buddha sourit ; description de son sourire. Ānanda, apprenant par le Buddha la mort de l'*arhat *Rudrāyaṇa, pleure.*

Le roi Çikhaṇḍin apprend la mort et les dernières paroles de son père : parricide et meurtrier d'un arhat, *il tombera dans l'enfer. Le roi, plein de douleur et de remords, bannit de sa vue les deux ministres et rétablit Hiru et Bhiru.*

Cependant la reine-mère (qui était une autre que Candraprabhā) s'avise d'un stratagème pour délivrer son fils de la mélancolie qu'un double crime fait peser sur lui. Elle s'associe avec les deux anciens ministres qui désirent rentrer en place. Elle raconte au roi Çikhaṇḍin que Rudrāyaṇa n'était pas son père, qu'il est le fruit d'un adultère : cela supprime le parricide. Reste le meurtre d'un arhat. *Depuis longtemps les deux mauvais ministres avaient creusé un trou sous les* stūpa *de Tiṣya et de Puṣya et y avaient niché deux jeunes chats ; ils les avaient dressés à sortir à l'appel du nom des deux* arhat, *à recevoir un morceau de viande et à rentrer dans leur trou après avoir fait la* pradakṣiṇā *du* stūpa. *Les deux anciens ministres se présentent devant Çikhaṇḍin et nient qu'il y ait des* arhat *dans le monde ; plus encore, pour avoir surpris la bonne foi publique les deux charlatans Tiṣya et Puṣya ont été punis en renaissant dans des corps de chats. Le spectacle devant le* stūpa *convainc le roi complètement. Lui et tout son peuple cessent d'honorer les moines et les nonnes qui quittent Roruka. Seuls Kātyāyana et Çailā restent.*

Un jour Kātyāyana rencontre le roi à la tête de son armée et, pensant que sa vue ne lui serait pas agréable, il fait un détour pour l'éviter. Les deux mauvais ministres persuadent à Çikhaṇḍin que le moine le méprise. Furieux le roi ordonne à ses soldats de jeter chacun une poignée de poussière sur Kātyāyana qui est entièrement enseveli, mais se sauve en créant à l'intérieur du monceau une hutte de feuillage. A Hiru et Bhiru, qui le délivrent, il prédit que dans sept jours la ville de Roruka sera ensevelie sous une pluie de poussière ; les six jours précédents, une pluie de joyaux tombera. Ils en avertissent le roi qui ne veut pas se sauver,

trompé par les phénomènes précédant la catastrophe qui détruit Roruka. Personne n'échappe, car, au moment où la catastrophe se déclare, des êtres surnaturels barrent les portes de la ville.

Avant le septième jour, Hiru et Bhiru s'enfuient en emmenant un navire plein de joyaux qui étaient tombés sur la ville. Ils vont au loin fonder chacun une ville, dont l'une s'appellera Hiruka et l'autre Bhiruka ou Bhirukaccha (Bharukaccha, Βαρυγάζα).

Hiru avait un fils, Çyāmāka, qu'il avait confié à Kātyāyana, pour qu'il l'ordonnât moine plus tard, s'il montrait des dispositions pour la vie religieuse : sinon, il resterait auprès de lui comme serviteur. Bhiru avait confié sa fille, Çyāmāvatī (1)*, à la nonne Çailā, pour qu'elle l'ordonnât plus tard ou bien pour qu'elle la confiât à son tour à l'ancien ami de Bhiru, le maître de maison Ghoṣila, à Kauçāmbī. C'est à ce dernier parti que s'arrête Çailā.*

Kātyāyana part le dernier, à travers l'air, au moment où la pluie de poussière commence à tomber. Çyāmāka s'accroche à un pan de son vêtement et par derrière suit la devatā *gardienne de la ville de Roruka. Ainsi ils arrivent au village de Khara et s'arrêtent dans l'aire à battre le blé* (2) *du village. A cause de la présence de la devatā, le blé du grenier s'augmente d'une façon miraculeuse. Le gardien du grenier s'en aperçoit et emploie une ruse pour retenir éternellement dans le village l'ancienne* devatā *de Roruka. Il prétexte une affaire pressante et prie la* devatā, *qui le lui promet, de garder les clefs jusqu'à son retour. Après avoir obtenu l'engagement des villageois de nommer son fils Chef de village après sa mort, il se suicide. Prise dans le piège, la* devatā *consent à rester, à condition qu'on assigne une demeure à chacun, à elle et à Kātyāyana. A la fin de la saison des pluies Kātyāyana part et laisse à la devatā qui l'en prie, son gobelet* (3) *en souvenir. Elle bâtit sur le gobelet un* stūpa *et*

---

(1) Le roman de Çyāmāvatī, que le *Div.* va raconter plus loin, fait l'objet du *Sāmāvatīvatthu* et du *Maranaparidīpakavatthu* du commentaire du *Dhammapada* de Buddhaghosa (v. 21-25).

(2) Toute cette page 577 du *Div.* est rendue inintelligible par une faute du texte. Il y a : *te'nupūrveṇa kharaṃ nāma karvaṭakam anuprāptaḥ | tena tatra Khalābhidhāne 'vasthitaḥ | āyuṣmān Mahākātyāyanaḥ Çyāmākaṃ dārakam Kalābhidhāne sthāpayitvā piṇḍapatraṃ* (il faut lire naturellement *piṇḍāya*) *praviṣṭaḥ | devatānubhāvāt tasmin Khalābhidhane dhānyaṃ vardhitum ārabdham.* Sur toute la page nous rencontrons ce *Khalābhidhana* que les éditeurs considèrent comme un nom propre. Mais Yi-tsing le traduit toujours par « aire à battre le blé ». Il faut donc lire *khaladhāna* et supprimer Khalābhidhāna dans la liste des noms propres de l'édition du *Div.*

(3) Le *Div.* (p. 579, l. 6) écrit : « *Tena tasyāṃ kāçikā dattā | tayātra prakṣipya stūpaḥ pratiṣṭhāpito mahaç ca prasthāpitaḥ kāçīmaha kāçīmaha iti saṃjñā saṃvṛttā* ». *Kāçikā* est corrompu ; il ne peut pas s'agir non plus de *kāçika*, « vêtement fin de Bénarès », puisque c'est juste le contraire de *kāṣāya* et qu'un moine ne peut pas en posséder. Yi-tsing traduit « gobelet en cuivre » : il faut donc lire *kāṃçī*.

institue une fête annuelle qui s'appellera le Kāṃçimaha. *Encore actuellement le* stūpa *est honoré.*

Kātyāyana et Çyāmāka continuent leur course à travers les airs. A un certain endroit des bergers qui voient dans l'air Çyāmāka accroché à la robe de Kātyāyana, s'écrient : « Il pend, il pend (lambate) *» ; c'est pourquoi ce pays s'appelle désormais Lamba.*

Ils arrivent dans un autre endroit; Kātyāyana laisse Çyāmāka endormi sous un arbre et va mendier. En ce royaume le roi est mort sans héritier et les habitants sont à la recherche d'un homme digne de lui succéder. Ils aperçoivent que l'ombre de l'arbre, sous lequel dort Çyāmāka, ne bouge pas et concluent que c'est un être supérieur. Avec la permission de Kātyāyana, Çyāmāka accepte le trône qu'on lui offre. Ce pays s'appellera désormais Çyāmāka.

Kātyāyana continue seul sa route à travers les airs et arrive à Vokkaṇa où habite sa mère. Elle le reconnaît, est convertie par lui et devient çrotāpanna. *En partant il lui laisse en souvenir son bâton : elle lui bâtit un* stūpa *qui existe encore sous le nom de* Yaṣṭistūpa.

Kātyāyana descend vers le Sud et arrive à l'Indus. La divinité du septentrion (uttarāpathanivāsinī devatā), *dont il va quitter le pays, lui demande de lui laisser un souvenir. Kātyāyana se rappelle qu'en dehors des limites du Madhyadeça seulement l'emploi de souliers* (pula) *a été permis aux moines par le Buddha. Il laisse à la divinité ses souliers ; elle bâtit sur eux un monument qui existe encore sous le nom de* Pulastūpa. *Enfin il arrive à Çrāvastī, où était alors le Buddha. Les moines demandent au Buddha de leur raconter l'existence antérieure de Rudrāyaṇa.*

Jadis, quand il n'y avait pas de Buddha dans le monde, vivait un Pratyekabuddha. Il s'était retiré un jour à l'endroit où vont boire les gazelles, là où un chasseur avait tendu ses lacets. A cause de la présence du saint homme, aucun animal ne vint ce jour-là. Le chasseur, au moment de relever ses lacets, sut qui lui avait gâté sa chasse, et perça le Pratyekabuddha d'une flèche empoisonnée. Se rendant compte de la grandeur de son crime, il brûla le saint avec tous les honneurs qui lui sont dûs et lui bâtit un stūpa. *A cause de ce meurtre le roi Rudrāyaṇa, qui était alors ce chasseur, périt de mort violente, même après être devenu* arhat.

Pourquoi Kātyāyana a-t-il été couvert sous un monceau de poussière à Roruka et pourquoi tous les habitants ont-ils péri à la seule exception de Hiru et de Bhiru? — Jadis vivait un maître de maison qui avait un fils et une fille. Toutes les amies de la fille étaient déjà mariées ; elle seule attendait, mais en vain, qu'on vînt demander sa main. Un jour qu'un Pratyekabuddha passait sous sa maison, elle laissa tomber des balayures sur sa tête, sans se repentir après. Le même jour on la demanda en mariage. Son frère la questionna pour savoir ce qui lui a valu cet honneur. Elle lui raconta l'histoire du Pratyekabuddha. Le frère sourit.

Parmi les jeunes filles de l'endroit, qui sont bientôt mises au courant, la coutume s'établit de couvrir de poussière les saints, les ascètes et même les parents, dans le but d'obtenir un mari. Seuls deux hommes dans le pays s'opposèrent à cette coutume : ce furent Hiru et Bhiru. La jeune fille était le roi Çikhaṇḍin, les hommes de cette région devinrent les habitants de Roruka, et Kātyāyana qui était le frère de la jeune fille, en punition de son sourire, fut couvert à Roruka d'un monceau de cendres.

Ghoṣila (1). — En ce temps il y avait à Kauçāmbī un maître de maison, appelé Sudhana ; il était riche d'une *koṭi*. Il habitait près du palais du roi. Chaque matin le marchand appelait d'une haute et belle voix ses employés au travail. Le roi qui l'entendait et qui était expert dans l'art de tirer des pronostics du son de la voix, déclara que cet homme devait avoir une fortune d'une *koṭi*. Il fait venir le marchand, l'interroge et trouve qu'il avait bien deviné. Depuis ce jour on change le nom du marchand et on l'appelle Ghoṣila. Comme c'est un homme incapable d'un mensonge, le roi de Kauçāmbī le nomme ministre. Ses collègues essayent de calomnier son honnêteté ; ils échouent.

Ghoṣila, qui a reconnu le néant des biens de ce monde, établit une halle de charité dans la ville. Les gardiens ont l'ordre de le prévenir chaque fois qu'une personne étrange viendrait recevoir des aumônes.

En ce temps cinq cents ascètes voyageaient dans le Dekhan et se dirigeaient vers Kauçāmbī. Ils traversent un endroit aride et sont près de mourir de soif. Ils s'adressent à un arbre et lui demandent à boire. Aussitôt une main chargée de bracelets étincelants de pierreries sort du tronc de l'arbre et leur verse à boire. « Qui es-tu, *devatā* ? » — « Jadis, j'étais un pauvre tailleur habitant non loin de la maison d'Anāthapiṇḍika à Çrāvastī. Aux malheureux qui ignoraient sa demeure, j'indiquais le chemin ; de plus, j'observais les huit préceptes et je suis né dans le ciel des dieux. » Les ascètes décident de se rendre à Çrāvastī chez Anāthapiṇḍika. En route ils arrivent à Kauçāmbī et reçoivent l'hospitalité dans la salle d'aumônes de Ghoṣila. Prévenu, Ghoṣila arrive et apprend le but de leur voyage. Ils restent chez lui pendant la saison des pluies ; après quoi Ghoṣila se joint à eux et tous arrivent chez Anāthapiṇḍika qui les mène auprès du Buddha. Les cinq cents ascètes deviennent des *arhat* et Ghoṣila obtient le fruit des *çrotāpanna*.

Ghoṣila invite le Buddha à venir à Kauçāmbī où il lui bâtira un *vihāra*. Le Buddha ordonne à son disciple Mahācunda de l'accompagner et de surveiller la construction du *vihāra* qui s'appellera désormais le Ghositārāma. A l'arrivée

(1) Buddhaghosa a raconté à deux reprises et tout au long l'histoire des deux naissances de Ghoṣila (en pāli Ghosaka), une fois dans la *Dhammapadaṭṭhakathā* et une autre fois dans la *Manorathapūranī*. E. Hardy a édité et traduit d'après des mss. cambodgiens, la seconde moitié des deux versions dans le *J. R. A. S.*, 1898, p. 741 : *The story of the merchant Ghosaka in its twofold Pâli form, with reference to other Indian parallels.*

du Buddha, Ghoṣila lui en fait la donation en versant l'eau d'une cruche d'or. A la fin du repas et sur la demande de Cunda, le Buddha développe dans un long discours les sept bonnes œuvres matérielles et les sept bonnes œuvres immatérielles [1].

Les moines prient le Buddha de leur raconter l'existence antérieure de Ghoṣila : Jadis il y avait à Bénarès une famine de douze années. Un riche maître de maison avait chargé son trésorier de distribuer journellement de la nourriture à mille Pratyekabuddhas. Le trésorier envoyait chaque jour un de ses employés pour leur annoncer que le repas était prêt. Cet employé était toujours accompagné de son chien. Un jour l'employé oublia d'appeler les saints hommes au repas ; mais le chien, voyant que le soleil s'approchait du zénith, se rendit tout seul auprès d'eux et leur fit connaître par son aboiement opportun que l'heure du repas était arrivée. En raison de cette bonne action il est né dans toutes les existences avec une belle voix. Le maître de maison, c'était le Buddha ; le trésorier, Anāthapiṇḍika, et l'employé du trésorier, le roi Udayana.

HATTHĀḶAVAKA [2]. — En ce temps le Buddha vivait à Rājagṛha, dans le Veṇuvana. Jadis un homme d'une force extraordinaire, venu du Dekhan, était entré dans le service du roi de Magadha, qui l'avait nommé général. Une bande de cinq cents brigands avait choisi comme repaire le désert (*āṭavī*) qui s'étend entre le Magadha et le Koçala, et pillait les caravanes. L'homme du Dekhan est envoyé contre eux ; avec une seule flèche il transperce les cent premiers qui continuent d'avancer. Il leur dit : « Vous êtes morts », et, en effet, quand ils ôtent leurs armures pour voir s'ils sont blessés, ils tombent inanimés [3]. Les autres se rendent. Le général du roi de Magadha bâtit sur l'endroit où il a remporté sa victoire une nouvelle ville qui s'appelle Āṭavī. Par reconnaissance pour le fondateur de leur ville, les citoyens d'Āṭavī lui accordent le droit de jambage sur les filles qui vont se marier. Une jeune fille qui allait célébrer ses noces, décide de mettre fin à cette pratique odieuse.

---

[1] Le discours sur l'*aupadhikam* et le *niraupadhikam puṇyakriyāvastu* que le compilateur du *Div.* a supprimé avec le reste du conte de Ghoṣila, est cité par l'auteur de l'*Abhidharmakoçavyākhyā* (MINAYEFF, *Recherches sur le Bouddhisme*, trad. de Pompignan, pp. 184-185). Cependant Yaçomitra n'a pas eu le courage d'aller jusqu'au bout de l'interminable énumération et, après en avoir donné deux pages, il s'arrête avec ces mots : *bahugranthabhayān na sarvaṃ likhitam*.

[2] 曠野手, « désert-main ». J'ignore le nom sanskrit et j'emploie la forme pâlie qui m'est fournie par une source birmane, la *Jinaṭṭhapakāsanī* (éd. de Rangoon, 1900, p. 550). Pour l'histoire de Hatthāḷavaka la compilation birmane cite comme sources les *aṭṭhakathā* du *Buddhavaṃsa*, de l'*Apadāna* et de l'*Aṅguttaranikāya* que je ne possède pas. Pour une représentation de la légende dans l'art gréco-bouddhique, v. FOUCHER, *l'Art gréco-bouddhique du Gandhāra*, p. 509.

[3] C'est là un trait bien connu dans les contes indiens et qui se retrouve par exemple dans le *Viḍūḍabhavatthu*-du commentaire du *Dhammapada*, où il est mis au compte du général Bandhula.

Elle excite l'amour propre des hommes d'Āṭavī : en plein jour et en pleine ville, elle se dépouille de ses vêtements et urine devant le peuple. Aux reproches indignés qu'on lui adresse, elle répond qu'elle n'a pas à se gêner devant des femmes, qu'il n'y a pas un seul mâle dans Āṭavī pour sauver l'honneur des vierges de la ville. Le peuple se soulève et égorge le seigneur au moment où il prend son bain. Avant d'expirer il fait le vœu de renaître comme *yakṣa* pour pouvoir se venger de ses anciens sujets. C'est ce qui arrive, et des calamités innombrables s'abattent sur la ville. Les habitants font un pacte avec l'ogre qui promet de rester tranquille si chaque jour on lui fournit un homme à dévorer.

Un riche marchand d'Āṭavī a un fils unique. Le sort avait désigné l'enfant comme devant être offert en victime. Déjà les parents éplorés ont apporté leur enfant à l'ogre quand le Bouddha intervient, convertit le Yakṣa et rend l'enfant aux parents (1).

Parce que l'enfant avait passé de la main de l'ogre dans celle de Vajrapāṇi (2), de celle-ci dans la main du Buddha, de celle-ci dans la main de ses parents, on l'appela Hatthāḷavaka. Les habitants de la ville d'Āṭavī, qui n'avaient plus de prince depuis qu'ils avaient tué leur ancien seigneur, nomment Hatthāḷavaka leur roi.

C'est juste en ce temps qu'arrive à Kauçāmbī la nonne Çailā qui a fui la destruction de Roruka et qui amène à Ghoṣila Çyāmāvatī, la fille de Bhiru, ainsi que l'en avait priée l'ancien ministre du roi Rudrāyaṇa. Elle devient d'une beauté sans égale. Les rājas Prasenajit de Koçala, Bimbisāra de Magadha, Udayana de Kauçāmbī et les Licchavis de Vaiçālī envoient de riches présents à Ghoṣila et lui demandent la main de Çyāmāvatī. Embarrassé, Ghoṣila décide de laisser Çyāmāvatī choisir elle-même dans un *svayaṃvāra*. Tous les rājas et les nobles de l'Inde affluent à Kauçāmbī. Le jour du *svayaṃvāra*, Çyāmāvatī, vêtue de robes fines et parée de perles et de pierreries, montée sur un éléphant royal, jette sa guirlande au roi d'Āṭavī, Hatthāḷavaka.

Ghoṣila envoie sa fille adoptive en brillant appareil à Āṭavī. En route le soir la surprend et, à son arrivée, les portes d'Āṭavī sont déjà fermées. Elle et sa suite campent pour la nuit en dehors des portes de la ville.

Et le Buddha sut que le temps de la conversion du roi Hatthāḷavaka était venu : « S'il s'unit à Çyāmāvatī, pour longtemps encore le filet des passions le retiendra, pour longtemps encore il tournera dans le cercle des existences ». Le Buddha se rend de Rājagṛha à Āṭavī où il arrive après le coucher du soleil.

---

(1) Le récit de la conversion du *Yakṣa* est le même que celui de l'*Āḷavikasutta* du *Suttanipāta*.

(2) Les sources pālies ne mentionnent naturellement pas Vajrapāṇi. La compilation birmane dont j'ai parlé plus haut dit (p. 547) : « Parce qu'il avait passé de la main du roi (qui, dans la version méridionale, est son père) dans celle du Bhilu, de la main du Bhilu dans celle du Buddha, de celle du Buddha de nouveau dans la main du roi, on l'appelle Hatthāḷavaka ». Le bas-relief du *stūpa* de Sikri, dans lequel M. Foucher a reconnu la représentation de cette scène, n'a pas omis d'y faire figurer Vajrapāṇi.

Il passe la nuit à la belle étoile. Hatthāḷavaka sait par intuition la venue du Maître et quitte son palais dès l'aurore pour aller le trouver. A la porte de la ville il remontre Çyāmāvatī avec tout son train. Il lui dit de se rendre au palais et de l'y attendre jusqu'à son retour.

Hatthāḷavaka arrive auprès du Buddha (1) et lui demande si, à ciel découvert, son sommeil a été paisible. Le Buddha lui répond que parmi ceux qui dans ce monde dorment paisiblement, partout et toujours, il est le premier, et il prononce deux stances où il exalte « le sommeil paisible » de ceux qui ont renoncé aux passions. Hatthāḷavaka atteint le fruit des *anāgamin*.

Revenu au palais, Hatthāḷavaka informe Çyāmāvatī qu'il ne peut plus l'épouser et qu'elle est libre de s'en retourner. Çyāmāvatī reste, se vouant désormais au service du Buddha et de ses disciples. Le roi bâtit en dehors de la ville un monastère pour le Buddha et la Communauté. Peu après il meurt et renaît parmi les *deva*. La nuit le dieu Hatthāḷavaka vient visiter le Buddha et énumère dans une stance les raisons pour lesquelles il a obtenu une naissance divine.

Les moines désirent savoir pourquoi, juste après avoir rencontré Çyāmāvatī, Hatthāḷavaka a obtenu le fruit des *anāgamin*. — Jadis vivaient deux jeunes nobles, des frères, qui s'étaient retirés dans la solitude. L'aîné avait obtenu les cinq puissances surnaturelles, le cadet étudiait encore auprès de son maître. La fille de son maître voulut le forcer à l'épouser ; il s'enfuit, mais elle le rejoignit et, un glaive à la main, répéta sa demande. En danger de mort l'étudiant invoqua le nom de son aîné, le *ṛṣi*, qui arriva à son secours à travers les airs, l'emporta et lui fit atteindre la connaissance des cinq puissances surnaturelles. L'aîné était le Buddha, le cadet Hatthāḷavaka, la jeune fille Çyāmāvatī.

Comment se fait-il que, après sa naissance, Hatthāḷavaka ait failli être dévoré par un ogre et que, juste à temps, le Buddha soit arrivé pour le sauver ? — Jadis vivait un roi qui aimait la nourriture délicate. Un homme qui désirait gagner ses bonnes grâces lui offrit une poule qui prit le chemin de la cuisine. Aussitôt l'homme qui avait offert l'oiseau fut pris de remords et arriva à temps pour le racheter au cuisinier. Il fit le vœu que, si jamais il devait tomber dans un danger

---

(1) Ici le texte a : « Comme il est dit dans l'*Aṅguttaranikāya* ». Or la légende de Hatthāḷavaka ne se trouve dans aucun des *Nikāya* pālis, mais bien dans l'*Aṅguttāranikāya* septentrional qui nous est conservé par une traduction chinoise du IVe siècle. (Le passage se trouve *Tripiṭaka* de Tôkyô, 辰 1, p. 85 r°, *sūtra* de 手阿羅婆 *Main-A-lo-p'o*). Les fragments des *Nikāya* que nous ont fournis les fouilles du Turkestan chinois ont été reconnus comme faisant partie des *Nikāya* dont nous avons la traduction chinoise et auxquels renvoie ci-dessus le *Vinaya* des Sarvāstivādin : nous pouvons en conclure qu'ils rentraient dans la collection de l'Ecriture reconnue orthodoxe par cette école. L'identité de la langue des fragments publiés par M. Pischel et de celle des fragments du *Vinaya* des Sarvāstivādin conservés dans le *Div.* vient à l'appui de cette hypothèse.

en punition du crime qu'il avait failli accomplir, un être supérieur intervint pour le sauver. Identification.

Après la mort du roi Hatthāḷavaka, Çyāmāvatī retourne dans la maison du ministre Ghoṣila à Kauçāmbī. Le roi Udayana, apprenant qu'elle est revenue vierge, demande de nouveau sa main et l'obtient. Elle habite dans un palais splendide, entourée de mille suivantes. Chaque jour le roi lui donne pour ses dépenses mille pièces d'or.

Parmi les suivantes de la reine il s'en trouve une qui est bossue et qui, pour cette raison, est appelé Kubjottarā. Chaque jour la reine l'envoie acheter pour mille *karṣapaṇa* de parfums. Kubjottarā s'entend avec le marchand de parfums et ne dépense que la moitié de son argent. L'autre moitié est accumulée jusqu'à ce que la somme soit suffisante pour en offrir un repas au Buddha et à la Communauté Ils invitent le Buddha et les moines et à la fin du repas, après avoir écouté le discours du maître, ils obtiennent le fruit des *çrotāpanna*. La prochaine fois que la reine l'envoie acheter des parfums, Kubjottarā emploie la somme entière et rapporte deux fois plus de parfums que d'ordinaire. Questionnée par la reine, elle avoue sa fraude pieuse et est louée par sa maîtresse. La reine, qui est devenue trop délicate pour pouvoir sortir du palais, envoie chaque jour Kubjottarā écouter prêcher la Buddha et lui rapporter les paroles du Maître. La première fois, la reine veut écouter la leçon du haut de son trône royal. Mais Kubjottarā la fait descendre, occupe elle-même sa place et sa maîtresse l'écoute, assise sur un siège bas. Aussitôt la reine Çyāmāvatī obtient le fruit des *anāgamin*.

MĀKANDIKA (1). — *A Kalmāṣadamya vit le brahmane Mākandika; sa femme s'appelle Sākali; sa fille, belle entre toutes, Anupamā. Elle ne sera mariée qu'à un homme de caste et de beauté égale. Un jour son père aperçoit le Buddha et il songe que c'est l'homme qu'il faut à sa fille. Il retourne chercher sa femme et tous deux contemplent de loin le Buddha. Dialogue en vers entre le brahmane et sa femme qui affirme que l'homme choisi par son mari pour beau-fils n'épousera jamais Anupamā. Mākandika n'en croit rien, s'avance et offre sa fille au Buddha. Dialogue en vers entre le brahmane et le Buddha qui refuse* (2).

(1) *Div.*, p. 515 sqq.

(2) Le dialogue entre le brahmane et le Buddha, très corrompu dans le texte sanskrit, est un *rifacimento* du *Māgandiyasutta* qui se trouve dans une des plus anciennes parties du canon pâli, le *Suttanipāta* (p. 157) ; il suffit, pour s'en convaincre, de mettre en regard le début des deux rédactions :

Disvāna Taṇhaṃ Aratiṃ Ragañ ca nāhosi chando api methunasmiṃ kim ev' idaṃ muttakarīsapuṇṇaṃ pādāpi naṃ samphusituṃ na icche.	Dṛṣṭā mayā Mārasutā hi vipra tṛṣṇā na me nāpi tathā ratiç ca chando na me kāmaguṇeṣu kaçcit tasmād imāṃ mūtrapurīṣapūrṇām spraṣṭuṃ hi padbhyām api notsaheyam

Anupamā est irritée du refus du Buddha et conçoit de la haine pour lui. Un vieux moine avait assisté à la scène. Il prie le Buddha d'accepter Anupamā et de la lui donner. Sur le refus du Buddha il jette les insignes monastiques au pied de son Maître et s'en va demander la fille du brahmane. Honteusement éconduit par Mākandika, il meurt d'un accès de colère et tombe dans l'enfer.

Les moines désirent savoir pourquoi Mākandika a offert sa fille au Buddha. — Jadis vivait un forgeron habile ; il savait forger des aiguilles si fines qu'elles nageaient sur l'eau. Il avait une fille qu'il ne voulait marier qu'à un homme aussi habile que lui-même. Un jeune brahmane (māṇava), *habile dans tous les arts, décida d'humilier l'orgueil du forgeron. Il forgea une aiguille fine et creuse qui contenait sept autres aiguilles et le tout nageait sur l'eau. Il se présenta devant la maison du forgeron et cria : « Des aiguilles ! des aiguilles ! » La fille sortit de la maison et l'accabla de sarcasmes. Mais, quand elle l'eût conduit devant son père, celui-ci fût si étonné de son art qu'il lui offrit sa fille. Et le jeune homme de répondre : « Je ne suis pas venu pour épouser ta fille, mais pour abattre ton orgueil. » Identification.*

Pourquoi le vieux moine a-t-il rencontré Anupamā et est mort à cause d'elle ? — Jadis régnait le roi Siṃhakeçarin dans la ville de Siṃhakalpā. Là il y avait un marchand du nom de Siṃhaka ; il lui naquit un fils qu'il appela Siṃhala. Devenu grand, Siṃhala forme une caravane de

---

[Le dernier pied de la stance sanskrite est ainsi édité par COWELL et NEIL : *prasṭuṃ hi gattām api notsaheyam* ; au lieu de *gattām* un ms. lit *yakām* et un autre *yabhām*. La traduction de Yi-tsing (« même avec mes pieds je ne la toucherais pas ») et le vers parallèle pāli garantissent la leçon que je propose. Une partie de la correction n'a pas échappé à M. SPEYER (*Critical remarks on the text of the Divyāvadāna, W. Z. K. M.*, 1902, p. 359) qui a proposé de lire : *sprasṭuṃ hi dattām*].

Le petit poème dialogué du *Suttanipāta* ignore le début et la fin de l'histoire de Māgandiya. Mais, pour ce cas encore, les commentaires de Buddhaghosa fournissent le lien entre le canon pāli et le canon sanskrit. Il nous raconte le *Māgandivatthu* dans la *Dhammapadaṭṭhakathā* (vers 21 — 23). Au dialogue métrique du brahmane avec sa femme le pāli de Buddhaghosa répond par un seul vers. Ici encore il serait difficile d'admettre deux rédactions indépendantes :

Rattassa hi ukkuṭikaṃ padaṃ bhave	Raktasya puṃsaḥ padaṃ utkaṭaṃ syān
duṭṭhassa hoti sahasānupīḷitaṃ	nipīḍitaṃ dveṣavataḥ padaṃ ca
muḷhassa hoti avakaḍḍhitaṃ padaṃ	padaṃ hi mūḍhasya visṛṣṭadehaṃ
vivattacchaddass' idam īdisaṃ padaṃ.	suvītarāgasya padaṃ tv īhedṛçaṃ

Pour ce qui concerne enfin les représentations figurées de cette scène, M. Foucher nous fait remarquer que le fragment de bas-relief dans lequel il a proposé dubitativement de voir « la présentation de la fiancée » (*Art gréco-bouddhique du Gandhāra*, fig. 168) pourrait aussi bien se rapporter à l'épisode du brahmane Mākandika offrant vainement sa fille au Buddha.

cinq cents marchands pour aller aux îles recueillir des joyaux. Lui et ses compagnons arrivent au bord de la mer (1).

Le pilote avertit les marchands des périls de l'océan. Ils se munissent de planches et de sacs en cuir pour pouvoir échapper à un naufrage éventuel. Un *makara* éventre le bateau ; les marchands qui n'étaient pas encore destinés à mourir sont portés par les vagues au *Tāmradvīpa*, à la ville des *rākṣasī*. Sur la plus haute tour de la ville sont plantés deux étendards magiques : l'un, en se mouvant, annonce aux *rākṣasī* le bonheur, l'autre le malheur. Ce jour-là le premier s'est mis en mouvement et les sirènes en ont conclu que des naufragés de l'Inde vont aborder au rivage. Là elles les accueillent ; chaque marchand en épouse une et ils vivent dans la joie et les splendeurs. A chacun naît un fils et une fille.

Cependant les sirènes ont défendu à leurs maris l'accès du chemin qui mène au Sud de la ville. Pris de soupçon, Siṃhala s'y rend une nuit pendant le sommeil des femmes et il arrive à une ville entourée de hautes murailles de fer sans aucune porte. De l'intérieur sort le son de voix plaintives : « Oh l'Inde ! Oh nos parents ! » Siṃhala grimpe sur un arbre *çirīṣa* et parle avec les prisonniers. Eux aussi sont des naufragés de l'Inde ; ils sont enfermés depuis le jour où la caravane de Siṃhala a abordé dans l'île ; de temps en temps leurs anciennes épouses viennent dévorer l'un d'entre eux et le même sort attend Siṃhala et ces compagnons le jour où de nouveaux naufragés seront jetés sur l'île. Le 15 de chaque mois, le jour *d'upoṣadha*, les *deva* viennent se tenir au-dessus de la cité douloureuse et plaignent le sort des malheureux que les murailles de fer empêchent de se rendre au Nord de la ville ; car ce jour, au Nord de la ville, Bālāha, le cheval divin, attend, s'offrant à transporter qui veut à l'autre rive de l'Océan, dans l'Inde.

Siṃhala met ses compagnons au courant et le quinzième jour de la lune tous se rendent au Nord de la ville où ils trouvent Bālāha qui leur promet de les sauver, si, au dernier moment, ils ne se laissent pas ensorceler par les sirènes ; car dans ce cas il ne pourrait pas les porter. Le cheval s'élève dans les airs et le drapeau du malheur, planté sur la ville, tremble. Les sirènes, plus belles que jamais, accourent au rivage et adjurent les partants de rester, au moins de ne pas partir sans leurs enfants. Tous, excepté Siṃhala, conçoivent des regrets.

Ils tombent du cheval et sont dévorés par les rākṣasī. *Siṃhala arrive sain et sauf dans l'Inde. Les* rākṣasī, *qui ont chacune dévoré leur ancien époux, menacent l'ancienne épouse de Siṃhala de mort si elle ne réussit pas à ramener le chef de la caravane. Elle vole à travers les airs auprès de Siṃhala qui la repousse, l'épée à la main. La* rākṣasī *crée un jeune*

(1) Ici la rédaction du *Div.* abrège par ces mots : *vistareṇa rākṣasīsūtraṃ sarvaṃ vādyam.* La traduction de Yi-tsing donne le texte en entier.

garçon qui a les traits de Siṃhala; successivement elle va pleurer devant la maison du chef des marchands et celle des parents de Siṃhala, disant qu'elle est la fille du roi de Tāmradvīpa et qu'elle et son enfant ont été jetés dans la misère par l'infidèle Siṃhala. Sommé de s'expliquer, Siṃhala raconte son aventure et on le croit. La rākṣasī *se jette enfin aux pieds du roi Siṃhakeçarin en demandant sa protection. Le roi fait appeler Siṃhala; il n'ajoute pas foi à son récit et se laisse ensorceler par la* rākṣasī *qu'il nomme reine, malgré les avertissements de Siṃhala. Une nuit elle plonge le palais dans un sommeil de plomb et va à Tāmradvīpa inviter ses sœurs à venir dévorer les habitants du palais; ce qui fut fait.*

Le matin, à l'heure habituelle, les portes du palais ne s'ouvrent pas. Sur les murs du palais des oiseaux carnassiers se battent pour des débris de cadavres. Siṃhala arrive, appose une échelle au mur, entre et met avec son épée les rākṣasī *en fuite. Comme Siṃhakeçarin ne laisse pas d'héritier Siṃhala est élevé sur le trône de Siṃhakalpā.*

Devenu roi, Siṃhala convoque ses quatre corps d'armée et les embarque pour Tāmradvīpa. A l'approche de la flotte ennemie le drapeau du malheur (1) *commence à trembler. Les* rākṣasī *accourent au bord de la mer et livrent bataille. Elles sont vaincues; les survivantes obtiennent la vie sauve en échange la promesse que désormais elles resteront tranquilles. Leur île s'appelle désormais l'île de Siṃhala, Ceylan.*

Siṃhala était le Buddha; le roi Simhakeçarin était le vieux moine mort à cause d'Anupamā; la rākṣasī était Anupamā.

Mākandika arrive avec Anupamā à Kauçāmbī; le roi Udayana l'aperçoit, la prend pour femme et la met au même rang que Çyāmāvatī. Mākandika devient ministre à côté de Ghoṣila, de Puṣpadanta et de Yogāndharāyaṇa (2). *Jalousie d'Anupamā contre Çyāmāvatī. Le roi Udayana part en guerre et laisse le gouvernement au ministre Mākandika. De concert avec sa fille, la reine Anupamā, il élabore un plan pour faire périr Çyāmāvatī. Celle-ci étudie toute la nuit la Loi du Buddha et elle a besoin d'encre et d'écorces de bouleau pour copier les* sūtra. *Mākandika, à sa prière, lui renouvelle sa provision d'écorces de*

---

(1) Les mss. du *Div.* portent : *āpanasthānīyo dhvajah* que les éditeurs ont changé en *āpaṇasthānīyo* ; d'après ce qui précède il est clair qu'il faut lire *āpadāsthānīyo*. Comme le compilateur du *Div.* avait supprimé la première partie du *Rākṣasīsutra* dans laquelle il est question des deux étendards magiques, les copistes ultérieurs ne pouvaient plus comprendre ce passage et l'ont altéré.

(2) Puṣpadanta et Yogāndharāyaṇa sont introduits ici pour la première fois dans le *Div.* et sans que nous apprenions rien sur leurs antécédents. Mais dans une section antérieure du *Vinaya* des Sarvāstivādin (表 I, 79-II 21) leur histoire et celle du roi Udayana est racontée tout au long. Il est curieux d'y retrouver le conte qui, si l'on en peut juger d'après la rédaction de Somadeva, formait le cadre de la *Bṛhatkathā*.

bouleau et y cache des charbons ardents. La nuit le feu éclate et Çyāmāvatī avec toutes ses suivantes trouve la mort dans l'incendie (1). *Seule Kubjottarā échappe* (2). *Pendant l'incendie Mākandika, l'épée à la main empêche les habitants de Kauçāmbī de porter secours aux femmes du harem.*

Personne n'ose avertir le roi absent : Udayana a à son service deux hommes dont l'un est chargé de lui apprendre les nouvelles heureuses, l'autre les nouvelles tristes. Ce dernier est envoyé au roi. Il arrive au camp d'Udayana avec toute une armée, se donne pour un roi étranger et sollicite l'aide d'Udayana contre Mṛtyu, *la mort, qui lui a enlevé son fils. Udayana rit et apprend au prétendu roi qu'il n'y a rien à faire contre la mort. Après cette préparation l'*apriyākhyāyin *se fait reconnaître ; mais, n'osant pas encore dire la vérité, il présente à Udayana un tableau où toute la catastrophe est peinte. A la vue du tableau Udayana s'écrie : « Çyāmāvatī est morte ! » — « Votre Majesté l'a dit elle-même. »*

Revenu à Kauçāmbī le roi apprend la traîtrise de Mākandika et d'Anupamā ; il donne l'ordre de les exécuter. Mais Yogāndharāyaṇa cache Anupamā dans une chambre souterraine. Après sept jours, le chagrin du roi est passé et il demande Anupamā qui est restée vivante dans sa cachette bien qu'elle n'ait pas eu de nourriture pendant tout ce temps. Udayana est heureux que Yogāndharāyaṇa l'ait sauvée et il va poser des questions au Buddha.

Pourquoi Çyāmāvatī, après avoir atteint le fruit des anāgamin, *est-elle morte dans les flammes avec toutes ses suivantes à l'exception du Kubjottarā ? — Jadis le roi Brahmadatta de Bénarès était descendu dans son parc, accompagné de sa reine et des suivantes de celle-ci. Après s'être baignée dans l'étang, la reine eut froid. Elle ordonna à une de ses suivantes de brûler, pour la chauffer, une hutte de feuillage qui se trouvait dans le*

---

(1) Cf. la *gāthā* qui conclut le *Sāmāvatīvatthu* de Buddhaghosa à la stance qui termine le même récit dans le *Div.* :

mohasambandhano loko bhabbarūpo'va dissati
upadhibandhano bālo tamasā parivārito
sassato viya khāyati passato natthi kiñcanam.
mohasamvardhano loko bhavyarūpa iva dṛçyate
upadhibandhanā bālās tamasā parivāritāḥ
asat sad iti paçyanti paçyatāṃ nāsti kiṃcanam

(2) Kubjottarā est introduite ici pour la première fois dans le *Div.* par les mots : *K. sasambhramena nispalāyitā.* Je n'ai pas besoin d'insister sur cette nouvelle preuve du caractère fragmentaire de cette compilation. — Le mot *sasambhramena* est certainement corrompu. Yi-tsing traduit : « Kubjottarā s'enfuit par une conduite d'eau ». *Cf. Mahāvastu*, II, 167 : *Yadā te corā taṃ sārthavāhaṃ hataviprahataṃ kṛtvā grahaṇam ādāya gatā, tadā so Vajraseno açvavāṇijo* udakabhramena *Vārāṇasīṃ nagaraṃ praviçitvā çūngāgāre çayito.*

parc et qui était habitée par un Pratyekabuddha. La suivante refusa d'exécuter l'ordre ; la reine brûla la hutte elle-même. La reine fut Çyāmāvatī, la suivante Kubjottarā.

Les moines veulent savoir pourquoi Kubjottarā est née bossue, pourquoi elle est entrée dans la Voie, pourquoi elle est née servante. — Jadis vivait à Bénarès le marchand Saṃdhāna. Kubjottarā était alors sa fille. Son père donnait journellement l'aumône à cinq cents religieux. Un jour la fille du marchand imita la démarche d'un vieux religieux courbé par l'âge : d'où sa difformité. Un autre jour, voyant qu'un des saints hommes, qui était très vieux et qui tremblait, ne pouvait pas tenir son bol à aumônes, elle lui donna son bracelet pour appuyer son bol : de là sa vertu éminente. Enfin, Kubjottarā est née servante parce que, quand elle était la fille de Saṃdhāna, enorgueillie par la fortune de son père, elle intitulait tout le monde « dāsa *».*

Pourquoi Anupamā, enfermée dans la chambre souterraine sans nourriture, n'est-elle pas morte? — Jadis vivaient deux jeunes filles amies, une brahmane et une kṣatriyā ; *la brahmane se trouvait dans la maison de la* kṣatriyā *et elle vit son amie refuser l'aumône à un religieux qui passait. Elle la blâma et finit par décider son amie à faire l'aumône ; sur le conseil de son amie, la* kṣatriyā *prononça le vœu de ne jamais avoir à souffrir de la faim dans ses existences futures.*

Une des esclaves du ministre Ghoṣila était constamment chargée d'apporter au Buddha et à la communauté les offrandes de son maître. Elle tomba malade et, en mourant, elle prononça le vœu de renaître dans le sein de l'épouse de Ghoṣila. Ainsi il en advint et, devenue grande et belle, le roi Udayana la choisit comme épouse et en fit la reine. Elle s'appelait Çrīmatī.

Çrīmatī a le désir de recevoir chez elle des moines et elle prie le roi Udayana de les inviter. Udayana invite le Buddha et ses disciples. Le Buddha envoie Çāriputra. Pendant que Çāriputra prêche la reine, le soleil descend à l'horizon. La reine n'a pas encore vu la vérité. Aussi, malgré la défense du Buddha, Çāriputra reste au harem et continue à instruire la reine jusqu'à ce qu'elle ait atteint le fruit des çrotāpanna. *Revenu auprès du Buddha, Çāriputra est loué par son Maître d'avoir agi ainsi. Et le Buddha prescrit aux moines le* çikṣāpada *sous cette nouvelle forme : « Si désormais un moine franchit avant l'aurore et avant que soient cachés les joyaux et ce qui est considéré comme joyau, le seuil d'un roi* kṣatriya *qui a reçu l'onction,* s'il n'a pas un raison plausible, *il sera coupable d'un péché* pāpantikā ».

(Suit l'ancien commentaire du *Pratimokṣa*).

A première vue le court *Pācitt.* LXXXIII du *Suttavibhaṅga* pâli que nous avons traduit plus haut (p. 5) ne semble avoir aucune ressemblance avec le long chapitre correspondant du *Vinaya* des Sarvāstivādin que nous venons d'analyser.

Cependant à y regarder de plus près, les deux sont en grande partie identiques. L'histoire de l'*upāsaka* anonyme qui ne voulait pas se lever devant le roi Pasenadi a fourni aux rédacteurs du *Vinaya* sanskrit un canevas sur lequel ils ont brodé un long roman. Ils ont trouvé un nom, Lūhasudatta, pour le héros de l'incident et comme ils possédaient dans leur arsénal de contes pieux un *avadāna* tout pareil, celui des deux nāgas, ils ne perdirent pas l'occasion d'insérer ce hors d'œuvre en tête de l'histoire de Lūhasudatta. Nous verrons d'autres exemples pareils dans l'analyse des *avadānas* suivants.

Le second énoncé du *çikṣāpada*, celui qui permet aux moines, *en de certaines circonstances*, de rester dans le harem du roi après le coucher du soleil, ne se trouve pas dans la rédaction pâlie. C'est pour l'expliquer que le *Vinaya* des Sarvāstivādin raconte le roman de Çyāmāvatī et groupe autour de lui l'histoire détaillée de toutes les personnes qui y jouent un rôle : Rudrāyaṇa, Hatthaḷāvaka et Mākandika.

SAHASODGATA

Cet *avadāna* (*Div.*, XXI, p. 298-314) est un des trois qui illustraient dans le *Vinaya* des Sarvāstivādin (張 IX, p. 39 r°) la 31e règle dont la transgression entraîne pour le moine un péché *prāyaçcittika*. Elle correspond au *pācittiya* XXXIII du *Suttavibhaṅga* pâli (OLDENBERG, *The Vinaya Piṭakaṃ in pâli*, vol. IV, p. 75) et vise le *paraṃparabhojana*, c'est-à-dire le fait de se montrer gourmand dans l'acceptation des invitations ou dans le choix de la nourriture.

Ici encore il est intéressant à plus d'un titre de comparer les deux *Vinaya*. La rédaction pâlie, pour expliquer comment le Buddha fut amené à proclamer ce nouveau précepte, raconte en quelques lignes le fait suivant : Un pauvre ouvrier (*daliddo kammakaro*) dont le nom n'est pas donné, emploie ses gages péniblement gagnés à préparer un repas auquel il invite le Buddha et la Communauté ; quelques moines, qui craignent de mal dîner chez leur hôte, font une tournée d'aumônes dans des maisons riches avant de se rendre au repas auquel ils apportent un appétit sensiblement diminué. L'amphytrion en conçoit un vif chagrin, car il est à craindre que le mérite de son œuvre pie n'en demeure moindre ; le Buddha réprimande les moines gourmands et énonce la règle : *paramparabhojane pācittiyam*.

Nous allons voir comment, de ces données sobres, le *Vinaya* des Sarvāstivādin a tiré tout un roman. Il connaît le nom du héros de l'aventure, qu'il appelle Sahasodgata, et nous donne, outre sa biographie, des informations précises sur sa naissance antérieure.

« Le Buddha était à Rājagṛha. En ce temps Maudgalyāyana visita l'un après l'autre le monde des enfers, des *preta*, des animaux, des hommes et des dieux. Revenu de ses pérégrinations, il opère de nombreuses conversions par la description de ce qu'il a vu. Pour perpétuer l'enseignement de son disciple, le

Buddha ordonne de représenter la « Roue des existences (¹) » dans le vestibule d'entrée (*dvārakoṣṭhaka*) du monastère. Description du *bhavacakra*. Un moine se tiendra en permanence à côté pour servir de cicerone.

Un marchand de Rājagṛha est parti pour les îles et a péri dans son voyage. Sa veuve et son enfant sont restés sans ressources. Un jour le jeune fils de la veuve arrive au Veṇuvana; le moine lui explique la Roue des Existences. Le jeune homme s'informe de ce qu'il faut faire pour renaître dans le monde des dieux. Il n'a pas de courage de se faire moine ni même d'observer les cinq préceptes que doit suivre un membre laïque de la communauté. Cependant il lui reste un dernier moyen que lui indique son cicerone; pour cinq cents *karṣapaṇa* il pourra offrir au Buddha et aux moines un repas dont le mérite lui procurera l'objet de ses désirs.

Ne possédant rien, le jeune homme se rend au marché des ouvriers (*bhṛtakavīṭhi*) et réussit, non sans peine, à se faire engager par un riche bourgeois. Après avoir réuni l'argent nécessaire, il invite le Buddha.

Les Six (²) n'ont pas confiance dans le repas qui les attend et, avant de s'y rendre, ils vont se remplir le ventre dans des maisons riches. Le manque d'appétit des Six afflige grandement le jeune homme pauvre. Le Buddha le console et lui affirme que son mérite n'en sera en rien diminué.

En ce même jour une caravane de marchands arrive à Rājagṛha. Comme il est jour de fête, ils ne trouvent pas à acheter de la nourriture, même à prix d'or. Ils s'adressent finalement au fils de la veuve et lui achètent les restes du repas du Buddha. Le chef des marchands découvre qu'il est le fils d'un de ses amis qui a péri sur mer et il le récompense d'un monceau de joyaux. En ce même temps il est élu chef de la corporation des marchands de Rājagṛha et son ancien patron chez lequel il s'était engagé comme ouvrier, lui donne sa fille. Etant devenu riche tout d'un coup, on l'appellera désormais Sahasodgata. Il invite de nouveau le Buddha et devient *çrotāpanna*.

Répondant à une question des moines, le Buddha leur raconte l'histoire d'une naissance antérieure de Sahasodgata : Jadis il avait été le fils d'un marchand qui entretenait de ses aumônes un Pratyekabuddha. Un jour que son père était absent, le jeune garçon fit remarquer au saint homme qu'il ferait mieux de vivre du travail de ses mains que de mendier chez les autres. Il paya cette parole frivole pendant cinq cents existences, mais les excuses que son père lui avait fait faire aussitôt au Pratyekabuddha lui valurent le bonheur de rencontrer le Buddha Gautama et d'être converti par lui. »

(¹) Un fragment d'un *bhavacakra* est conservé sur une des fresques d'Ajaṇṭa. Cf. WADDELL, *The Buddhist Wheel of Life* (*J. R. A. S.*, 1894, p. 367) et la note de Miss FOLEY (*ibid.* p. 388) qui a reconnu dans la fresque l'illustration de cette page du *Div*.

(²) Les « Six » (*ṣaḍvargīyāḥ*) sont, comme on sait, les infatigables pécheurs sur le compte desquels sont mises presque toutes les infractions que condamne le *Vinaya*. Ils ont comme corollaire parmi les nonnes la joyeuse troupe des douze, les *dvādaçavargīyāḥ*.

Ici il faut noter une différence de plus avec le canon pâli dans lequel le Buddha prononce aussitôt le *çikṣāpada* qui défend le *paramparabhojana*. Le canon des Sarvāstivādin attend pour faire intervenir le Buddha qu'une histoire pareille à celle de Sahasodgata soit arrivée ; après avoir raconté la première il ajoute : « Ceci n'est que l'entrée en matière ; mais ce n'est pas encore à cette occasion que le Buddha prononça le *çikṣāpada*. » Heureusement pour notre démonstration, le compilateur du *Div.* n'a pas eu l'esprit ni le soin de supprimer cette dernière phrase à la fin de *l'avadāna* ; je la cite avec ses lacunes et ses fautes : « *Iyaṃ tāvad utpattir na tāvad Buddho Bhagavañ çrāvakāṇāṃ vinaye çikṣāpadam.* » Le morceau de cadre qui reste ainsi attaché à ce fragment narratif en dénonce clairement l'origine.

Svāgata

L'avadāna de Svāgata (*Div.*, XIII, p. 167-193) illustrait dans le *Vinaya* des Sarvāstivādin (張 IX, p. 78 v°) la 79e des règles dont la transgression entraîne un pêché *prāyaççittika*. Elle défend l'usage des boissons fermentées et correspond au *pācittiya* LI du *Vinaya* pâli (*Sutta-vibhanga*, IV, p. 108-110), dont le héros est également Sāgata.

Le texte pâli [1] raconte comment un jour le moine Sāgata, pris de boisson, manqua de respect au Buddha et scandalisa ses confrères et les laïques. Et pour bien montrer que Sāgata n'était pourtant pas un homme faible, il nous fait le récit de la victoire, qu'il avait remportée sur le dangereux *nāga* du Gué des manguiers quelques jours avant que ne lui arrivât cette déplorable aventure. Nous allons voir comment le *Vinaya* des Sarvāstivādin a brodé sur ces thèmes :

« A Çiçumāragiri vivait un riche marchand, Bodha. Deux enfants lui naissent, une fille qui sera mariée plus tard au fils d'Anāthapiṇḍada, et un fils. Dès le jour de la conception de ce dernier, le malheur s'abat sur la maison de son père. Malgré l'avis des devins qui augurent mal de l'enfant à venir, Bodha décide de ne pas l'abandonner quand il sera né et, à l'annonce de sa naissance, il s'écrie : « Qu'il soit le Bienvenu (*svāgata*) ». Ce jour même sa maison est consumée par un incendie. Peu à peu sa fortune diminue. Finalement lui et sa femme meurent. L'orphelin Svāgata est trompé et abandonné par les commis de ses comptoirs et par ses serviteurs. Une vieille esclave, la dernière, s'enfuit pendant qu'il est absent à l'école. Ceux de ses parents auxquels il s'adresse, le repoussent parce qu'il leur apporte la malchance. La troupe de mendiants à laquelle il finit par se joindre fait des affaires désastreuses à partir de ce jour et le chasse de son sein. Après plusieurs autres aventures pénibles causées par sa mauvaise étoile, nous le retrouvons à Çrāvastī où vit sa sœur, la belle-fille

(1) Il est répété presque textuellement dans le commentaire du *Sūrāpānajātaka* (n° 81).

d'Anāthapiṇḍada. Même sa sœur se lasse de lutter contre le fâcheux destin de son frère.

En ce temps on faisait de grands préparatifs dans la maison d'Anāthapiṇḍada pour recevoir le Buddha. Svāgata, dont on a depuis longtemps changé le nom en Durāgata, « La Guigne », vient mendier avec d'autres devant la porte ; mais sa mauvaise chance veut que le plus charitable des hommes ait ordonné ce jour-là de fermer sa porte aux malheureux. Le Buddha aperçoit Svāgata, misérable et torturé par la faim. Il ordonne à Ānanda de lui réserver dans son pot à aumônes quelques restes du repas. Pour la première fois dans sa carrière, Ānanda oublie l'ordre que son maître lui a donné. Le Buddha l'a prévu d'avance. Entrée de Svāgata dans l'ordre, où il trouve enfin la paix.

Les moines regardent encore avec suspicion leur nouveau confrère, craignant l'influence du mauvais sort qui s'était si longtemps acharné contre lui. Le Buddha va lui donner une occasion de s'illustrer et de s'imposer au respect des autres moines. Prié par les habitants de Çiçumāragiri de les délivrer du *nāga* qui hante le Gué des Manguiers (1), le Buddha en remet le soin à Svāgata : « Mais prends garde, Svāgata ! Dangereux est le *nāga* du Gué des Manguiers ! Ne perds pas dans la lutte l'empire sur tes sens ! » Le *nāga* dompté vient auprès du Buddha et prend son refuge en lui.

Un charmeur de serpents (2), ancien ami du père de Svāgata, s'était expatrié jadis de Çiçumāragiri à Çrāvastī, par peur du *nāga* du Gué des Manguiers. Le roi Prasenajit lui avait donné la direction de ses étables d'éléphants. A la nouvelle de la victoire de Svāgata, il l'invite à un repas. « Bois, Vénérable ! La boisson te facilitera la digestion. » — « Très-bien ! » Svāgata boit d'une liqueur dont son hôte se sert habituellement pour enivrer les éléphants. Ivresse de Svāgata. Le Buddha convoque le chapitre des moines et prononce le *çikṣāpada* qui défend l'usage des boissons fortes. A la demande des moines, le Buddha leur raconte l'histoire de la naissance antérieure de Svāgata ; elle est aussi peu compliquée que celle rapportée à la fin de l'*avadāna* de Sahasodgata. »

Dans l'énoncé du *çikṣāpada* qui défend l'usage des boissons fortes le compilateur du *Div.* a fait une légère coupure au texte du *Vinaya* des Sarvāstivādin. Au lieu de rapporter le *çikṣāpada* en entier avec l'ancien commentaire du *Pratimokṣa*, dont nous avons vu un exemple si caractéristique à la page 543 (voir plus haut, p. 25) du *Div.* il n'en a conservé que la dernière phrase qui en est le résumé : « Donc, ô moines, si vous me considérez comme votre maître, ne

---

(1) Le pāli a *Ambatittha;* les mss. du *Div.* écrivent tantôt *Asvatirtha* tantôt *Açva*°. C'est certainement une erreur de scribe pour *Amra*° ou *Āmra*° ; telle était aussi la leçon du manuscrit que consultait Yi-ts'ing qui transcrit par *an-po*.

(2) Il n'y a pas de raison de considérer *ahituṇḍaka* comme un nom propre, ainsi que le font les éditeurs du *Div.*

buvez pas et ne donnez pas à boire des boissons enivrantes, ne serait-ce même qu'une goutte qui prend à un brin d'herbe »; ou, pour citer la phrase du *Div.* (p. 191, l. 2): *Mâṃ bho bhikṣavaḥ çāstāram uddiçya bhavadbhir madyam apeyam adeyam antataḥ kuçāgreṇāpi.* » La correction, pleinement confirmée par la traduction de Yi-ts'ing, de *uddiçyadbhir madyam* en *uddiçya bhavadbhir madyam* est de M. Speyer (loc. cit., p. 120). Pour l'expression *antataḥ kuçāgreṇāpi* comparez le *antamaso kusaggena pi* du passage correspondant du *Vinaya* pâli (*l. c.*, p. 110).

Cūḍapakṣa

Cet *avadāna* qui dans le *Div.* (p. 483-515) a reçu, par une vieille erreur de scribe, le titre de Cūḍapakṣa et qui s'intitule en réalité Cūḍapantha ou Cūḍapanthaka, figurait dans le Vinaya des Sarvāstivādin en seconde ligne parmi trois autres destinés à illustrer la XXI[e] règle *prāyaçcittika* qui défend aux moines de prêcher les nonnes sans avoir été formellement délégués à cet effet par un chapitre de leurs confrères. L'*avadāna* de Cūḍapanthaka est raconté pour justifier une exception que le Buddha admettait à cette règle. Mais cette fois-ci le compilateur du *Div.*, contrairement à ce qu'il a fait pour les quatre *avadāna* déjà examinés, a pris le soin de supprimer le renvoi à l'énoncé précédent du *çikṣāpada*, qui en effet n'avait plus de raison d'être dans sa compilation de contes pieux.

Le *prāyaçcittika* XXI du canon des Sarvāstivādin correspond au *pācittiya* du même numéro dans le canon pâli (Oldenberg, *loc. cit.*, p. 49). Mais selon le *Suttavibhaṅga* pâli ce n'est pas dans le commentaire historique de ce *pācittiya* que Cūḷapanthaka joue un rôle, mais dans celui de la règle suivante, n° XXII, qui défend aux moines de prêcher aux nonnes après le coucher du soleil.

Pour cet *avadāna* encore, il faut s'adresser à la littérature des *Aṭṭhakathā* pour en trouver le parallèle dans le canon pâli. Buddhaghosa l'a raconté à deux reprises, une fois en commentant le vers 25 du *Dhammapada* et une autre fois dans le commentaire du *Cullakaseṭṭhijātaka;* l'histoire de la naissance passée de Cūḷapanthaka est cependant différente dans les deux *aṭṭhakathā*; celle du Jātaka est identique au conte de Mūṣikahairaṇyika (*vid. infra*).

« Un brahmane de Çrāvastī avait eu de sa femme plusieurs enfants qui tous étaient morts le jour même de leur naissance. Son épouse accouche de nouveau; sur le conseil d'une vieille femme le nouveau-né est porté à un carrefour pour que les religieux et les ascètes passants le bénissent. Tour à tour des religieux hérétiques, des moines bouddhiques et le Buddha lui-même passent et souhaitent longue vie à l'enfant. Il survit et on l'appelle Mahāpanthaka, en souvenir du grand chemin (*mahāpatha*) sur lequel on l'a porté à sa naissance. Il grandit, fait ses études et devient le maitre de cinq cents brahmanes.

Un autre enfant naît au brahmane, son père et les mêmes événements accompagnent sa naissance. On l'appelle Panthaka. Il est incapable d'apprendre l'écriture ou la récitation du Véda. Le père meurt en recommandant à Mahāpanthaka de s'occuper de son frère cadet.

En ce temps Çāriputra et Maudgalyāyana, accompagnés de cinq cents moines, s'approchent de Çrāvastī. Les habitants de la ville se rendent en foule à leur rencontre. En dehors de la ville Mahāpanthaka donne son enseignement sous un arbre à ses cinq cents élèves. L'un deux apprend à son maître la venue des deux célèbres disciples du Buddha. Un jours que ses élèves avaient congé Mahāpan thaka s'adresse à un moine et lui demande de l'instruire dans l'enseignement du Buddha. Il se fait ordonner et devient *arhat*. Panthaka, qui sur ces entrefaites était tombé dans la pauvreté entre également dans l'ordre et se fait ordonner par son frère aîné. Il reçoit de lui comme pensum une stance morale à apprendre par cœur ; il s'y applique pendant trois mois avec un résultat négatif.

Il est une coutume de tous les Buddhas de rassembler deux fois par an leurs disciples : la première fois la pleine lune du mois d'*āṣāḍha*, au commencement de la retraite d'été et la seconde à la fin du *varṣa*, le quinze du mois de *kārttika*. A la première réunion chacun demande à son guide spirituel un sujet de méditation ; à la seconde des questions sont posées sur les sujets donnés précédemment, puis chacun énumère les progrès qu'il a faits et demande un nouveau sujet de méditation. Panthaka a pour guide spirituel son propre frère aîné. La troupe des Six qui veulent s'amuser à ses dépens, le persuadent, à la fin du *varṣa*, de s'adresser à Mahāpanthaka pour lui demander un nouveau sujet. Mahāpanthaka se contente de le prendre au collet et de le mettre à la porte du monastère. Au moment où, assis à la porte, il verse des larmes amères, le Buddha le rencontre. Il donna à Panthaka deux phrases à répéter : « Je secoue la poussière, j'enlève les taches » (*rajo harāmi, malam harāmi*) ; mais Panthaka n'y réussit pas. Le Buddha le charge de nettoyer toute la journée les sandales des moines, tandis que ceux-ci lui enseignent les deux phrases ; enfin Panthaka les retient. Et la nuit, réfléchissant sur ce qu'il vient de faire il se rend soudainement compte des deux sens du mot *rajas* ; son esprit est illuminé et il prononce trois stances [1] dans lesquelles il résume ce qu'il vient d'apprendre. A l'instant même il devient *arhat*.

---

[1] *Rajo 'tra rāgo na hi reṇur eṣa rajo rāgasyādhivacanam na reṇoḥ*
etad rajaḥ prativinudanti paṇḍitā na ye pramattāḥ Sugatasya çāsane.
Rajo 'tra dveṣo, etc. ; *Rajo 'tra moho*, etc.

Cf. les vers pālis parallèles dans Buddhaghosa :

Rāgo rajo na ca pana reṇu vuccati
rāgass'etaṃ adhivacanaṃ rajo ti
etaṃ rajaṃ vippajahitvā bhikkhave
viharanti te vigatarajassa sāsane
Doso, etc. ; *Moho*, etc.

Les hérétiques se moquent de la doctrine du Buddha dans laquelle un homme d'une stupidité aussi notoire que Panthaka a pu arriver à la perfection. Le Buddha, désirant donner à Panthaka une occasion de faire éclater sa supériorité, lui ordonne aussitôt d'aller prêcher aux nonnes, bien que ce ne soit pas son tour et bien qu'il n'ait pas été désigné par la Communauté. Quand elles apprennent que Panthaka est chargé du sermon, un vent de révolte souffle sur la Communauté des nonnes; la clique des Douze décide que les plus savantes d'entre elles le réduiront au silence, et, pour que sa défaite soit publique, elles invitent toute la ville à la conférence. Panthaka monte en chaire, donne des preuves de sa puissance surnaturelle d'*arhat*, explique le sens de la stance que jadis pendant trois mois il n'a pu apprendre, confond les nonnes frondeuses et opère des conversions par milliers. Tout le monde est d'accord qu'on n'avait plus entendu de pareil sermon depuis celui du Parc aux Gazelles à Bénarès. Et le Buddha, pour rendre légale la démarche qu'il a fait faire à Panthaka change le *çikṣāpada* précédemment énoncé en y introduisant la clause: « à moins que ce ne soit un moine d'une vertu supérieure ».

Les douze brus. — Ce n'est pas la première fois que la troupe des douze religieuses a préparé une embûche à Panthaka, et qu'elle a tourné à l'avantage de celui-ci. Jadis vivait un vieux brahmane qui avait douze fils dont chacun était marié. Le brahmane, devenu veuf et aveugle, demeurait chez ses brus. Les douze jeunes femmes trompaient leurs maris pendant l'absence de ceux-ci, comptant bien que leur beau-père aveugle ne saurait les trahir. Mais le vieux brahmane avait l'oreille fine et les morigénait. Cela méritait une punition: les jeunes femmes, au lieu de nourrir le vieux avec du riz blanc et délicat et du lait caillé, lui donnent désormais du riz grossier et du vinaigre. Le vieux se plaint auprès de ses fils. Questionnées, les jeunes femmes expliquent qu'à cause de la mauvaise étoile de l'aveugle le riz blanc et le lait qui lui sont destinés se changent d'eux-mêmes en riz grossier et en vinaigre. Les maris exigent de voir par leurs propres yeux; les femmes se font faire par le potier des cruches qui ont un seul goulot, mais dont le ventre est divisé en deux compartiments. Au prochain repas, les maris confiants sont pleinement convaincus et ils plaignent le noir destin de leur père. Mais le vieux découvre la supercherie [1] et les brus reçoivent une dure correction. Elles décident d'empoisonner leur beau-père. Elles s'adressent à un charmeur de serpents et lui demandent un serpent mort. Le venin des serpents en colère se retire dans la tête et dans la queue de l'animal. Le charmeur de serpents, se doutant que les jeunes femmes ont un mauvais dessein, excite un de ses animaux à la colère, lui coupe la tête et la queue, et le vend à ses clientes. Elles en font un bouillon pour leur beau-père, mais au lieu

(1) Le vers prononcé à cette occasion par le brahmane est massacré dans le texte du *Div.* (p. 497, ligne 7).

d'en mourir, il recouvre sa vue. Le brahmane aveugle était Panthaka et les douze brus étaient la troupe des douze religieuses.

MŪṢIKĀHAIRAṆYIKA. — Ce n'est pas la première fois que Panthaka a tiré un grand avantage d'un conseil insignifiant du Buddha: Jadis un marchand avait un fils unique. Le père alla faire le commerce aux îles où il périt; avant son départ il avait déposé toute sa fortune chez un marchand de ses amis. Après quelques années l'enfant demande à sa mère de lui faire apprendre le commerce; elle l'adresse à l'ancien ami de son père. Le jeune garçon y va et est témoin des reproches que le marchand adresse à un débiteur négligent: « Si vous saviez vous arranger, il vous suffirait, pour vous enrichir, d'avoir comme capital cette souris morte que la servante balaie hors de la maison » L'enfant a entendu, s'empare de la souris, la vend au maître d'un chat affamé; il continue, avec ce capital, à acheter et à revendre, jusqu'à ce qu'il se trouve à la tête d'une maison d'orfèvrerie qui porte ombrage à ses collègues. Ils l'appellent désormais Mūṣikāhairaṇyika et décident de se débarrasser de lui. Ils lui persuadent facilement qu'il doit à son honneur d'aller sur mer comme son père. Malgré les supplications de sa mère, Mūṣikāhairaṇyika prépare une caravane et invite les marchands à l'accompagner; cinq cents répondent à son appel. Mais, arrivés au bord de l'océan, ils prennent peur. Pour les décider à monter à bord, M° dit au pilote de faire aux passagers l'éloge de l'océan et des voyages en mer. Ils s'embarquent, mais on trouve qu'ils sont trop nombreux et que le vaisseau ne pourra pas les porter tous. M°, pour décider les peureux qui sont en majorité, à renoncer au voyage, leur fait énumérer les dangers de la mer ([1]). Le bateau s'allège et part. M° revient avec des richesses immenses et fait sept fois le même voyage. Il rend à l'ancien ami de son père une souris en or et épouse sa fille. Identification.

LE MARCHAND DE PORCS. — Pour quelle faute Panthaka est-il né avec une intelligence aussi imparfaite? — Jadis il avait été un des disciples les plus brillants du Buddha Kāçyapa. Mais il était si avare de sa science, qu'il ne consentait à en rien communiquer à personne, pas même une stance. Il naquit la fois suivante dans la famille d'un égorgeur de porcs, qui habitait un village au bord d'un fleuve. Sur l'autre bord du fleuve on célèbre une fête dans un village. Le futur Panthaka s'y rend avec sa marchandise; et, pour qu'elle ne se gâte pas par la chaleur, il embarque les animaux vivants. Le bateau chavire et tous

---

([1]) *Div.*, p. 502; cf. les ingénieuses corrections, confirmées par la traduction de Yi-tsing, que M. SPEYER (*loc. cit.*, p. 558) a faites dans cette page. Peut-être le passage où le pilote énumère parmi les dangers de l'océan les pirates aux pavillons noirs a besoin d'une correction de plus. Il y a: *caurā apy atrāgacchanti nīlaiḥ çītair* (corr. de M. Speyer pour *sītair*) *vanacāriṇo*. Comme *vanacāriṇo* ne s'applique pas bien aux écumeurs de mer, il faut probablement lire *dhanahāriṇo*; cf. le passage parallèle, *Div.* p. 229, l. 25: *asmin mahāsamudre...... caurā apy āgacchanti nīlavāsaso dhanahāriṇaḥ*.

sont entraînés par le courant. Le marchand est sauvé par des Pratyekabuddhas qui habitent en aval du fleuve. Il termine son existence à leur service. Identification.

Le médecin Jīvaka aussi a été scandalisé par l'entrée dans l'ordre du stupide Panthaka. La prochaine fois qu'il invite le Buddha et la communauté, il charge Ānanda de prier Panthaka de ne pas se déranger. Arrivé chez Jīvaka, le Buddha fait réserver le siège de Panthaka et refuse de se laisser servir avant que la communauté ne soit au complet. Prié d'aller chercher Panthaka au monastère, Jīvaka se contente d'y envoyer un serviteur. A son arrivée le moine se multiplie miraculeusement et 1250 Panthaka répondent à l'appel du messager. Enfin le vrai Panthaka vient prendre sa place chez Jīvaka, mais le médecin continue à le traiter avec dédain. A la fin du repas le Buddha ne souffre pas qu'Ānanda enlève son bol à aumônes, ainsi que le veut son privilège. Panthaka sait par intuition que le Buddha veut lui donner une occasion de faire éclater son pouvoir surnaturel. De son siège éloigné il étend miraculeusement son bras et saisit le bol du maître. Jīvaka est enfin convaincu de la supériorité de Panthaka et il se jette à ses pieds pour implorer son pardon.

Le cheval merveilleux. — Ce n'est pas la première fois que méconnaissant les qualités de Panthaka, Jīvaka l'a traité avec dédain : Jadis un marchand de chevaux du Nord vint avec une troupe de bêtes dans l'Inde centrale. Dans sa troupe il y avait une jument qui mit bas un *açvājāneya* (cheval de roi *cakravartin*) ; à partir de ce jour les autres chevaux ne hennissaient plus et se tenaient l'oreille basse. Le marchand, persuadé que la jument avait apporté le malheur à tout le troupeau, lui donna de la nourriture grossière et la chargea lourdement ; quant au jeune cheval, il s'en débarrassa en le donnant à un potier dans le village duquel la saison des pluies l'avait contraint à s'arrêter.

En ce temps Brahmadatta, le roi de Bénarès avait un *açvājāneya* qui lui avait procuré partout la victoire. A la mort de ce cheval, les rois voisins le somment de leur payer tribut; sinon, ils l'emmèneront captif dès qu'il s'aventurera dans son jardin hors des murs. Brahmadatta refuse de payer le tribut et s'enferme dans la ville. Apprenant qu'un marchand de chevaux est arrivé du Nord, il envoie ses ministres pour voir si son troupeau ne renferme pas un cheval de *cakravartin*. Ils finissent par apprendre qu'en cours de route il a laissé un de ses chevaux chez un potier. Sur le conseil du cheval lui-même, le potier le vend aux ministres pour un lakh d'or. Le cheval est amené à Bénarès, dans l'étable(1) du roi : là, il refuse de manger. Dialogue en vers entre l'écuyer et le cheval royal : celui-ci a bien accepté d'être traité par le potier ignorant comme un cheval

(1) *Div.*, p. 512, l. 10 : *Te tam ādāya Vārāṇasīm agatāḥ | sa taiç ca* Mathurāyāṃ *pratiṣṭhāpitaḥ | tasya paramayogyāçanaṃ dīyate*. Il n'y a pas de nécessité de conduire le cheval à Mathurā pour lui faire manger son foin. Aussi Yi-tsing le mène-t-il directement à l'étable, *mandurāyām*.

ordinaire, mais il estime que le roi, qui connaît sa valeur, lui doit des égards exceptionnels [1]. Des honneurs royaux sont rendus au cheval qui consent à manger et qui porte le roi en dehors de la ville, dans le jardin. Les ennemis arrivent et barrent au roi le chemin de retour. Le cheval sauve son maître en le portant par dessus les lotus d'un étang jusqu'à la ville. Les ennemis se retirent et le roi fait célébrer une fête en l'honneur de son coursier. Le marchand de chevaux y assiste, apprend ce qui s'est passé et tombe aux pieds de la bête pour lui demander pardon de ne l'avoir pas traité avec les égards dus. C'était lui Jīvaka et Panthaka était le cheval merveilleux.

* * *

Après tous les exemples que nous venons de donner, il paraît bien que, dans l'ensemble comme dans le détail, l'origine de ces contes du *Divyāvadāna* ne saurait être douteuse. Le compilateur népalais les a découpés tels quels, dans un but à la fois édifiant et récréatif, parmi le fatras, à son gré trop volumineux et indigeste, du Vinaya des Sarvāstivādin. La longue patience de Yi-tsing, qui n'a pas reculé devant la traduction de cet énorme masse, nous a permis de découvrir les points de coupure et parfois même les restes de soudure qui trahissent l'original. Elle nous atteste en même temps l'existence au huitième siècle dans l'Inde de cette partie du Canon des Sarvāstivādin au complet. C'est là une remarque que l'on n'aura déjà pas manqué de faire.

Une autre observation ne s'impose pas moins. La disproportion entre la sèche brièveté du texte pâli et la redondante prolixité de la recension sanskrite peut choquer dès l'abord un lecteur non prévenu et lui rendre cette dernière suspecte. En réalité les rédacteurs du Canon sanskrit n'ont rien inventé, en ce sens qu'ils étaient aussi fidèles à la traduction que ceux du Canon des Therāvādin. Seulement, tandis que ces derniers ont habituellement laissé ou rejeté dans les commentaires les contes pieux qui servaient couramment d'illustration aux préceptes de la règle, ces *avadāna* ont au contraire complètement envahi le texte même chez les Sarvāstivādin. Bien que nous n'ayons pas encore reçu de Ceylan le commentaire de Buddhaghosa sur le Vinaya, nous avons déjà montré qu'il n'est presqu'aucun de ces contes qu'on ne puisse retrouver dans les *aṭṭhakathā* pâlies. Depuis longtemps M. Windisch, avec sa pénétration coutumière, a senti que Buddhaghosa

---

[1] Il exige que le fils et la fille aînés du roi se tiennent de chaque côté avec un parasol et un chasse-mouches, que la reine lui présente à manger dans un bassin d'or et que le premier ministre *sauvarṇena lakṣaṇena laḍḍīç chorayati*. Les mss. offrent *laḍḍīç* ou *luddīc chārayati*. Les éditeurs supposent à *lakṣaṇa* le sens inusité de « cuillère » et écrivent *laḍḍī = laḍḍu*, « gâteau sucré ». La symétrie de l'action et la traduction de Yi-tsing me font craindre que le cheval n'ait eu en réalité une autre exigence et qu'il ne faille lire : *sauvarṇena lekhanena laṇḍaṃ cārayati*, « qu'il enlève avec une râclette d'or mes excréments ».

devait être familier avec la littérature du Nord (*Māra und Buddha*, p. 300). Une étude s'impose sur les rapports des travaux du grand docteur pâli avec les canons des autres Écoles : elle demanderait une enquête très étendue, mais non pas impossible.

VI

KANIṢKA ET *SĀTAVĀHANA*

Dans sa chronique du Kaçmīr (*Rājataraṅgiṇī*, I, 294-299) Kalhaṇa mentionne une expédition du chef des Huns Blancs, Mihirakula, à l'île de Ceylan [1]. Il avait aperçu, nous raconte l'historien, sur la robe de la reine, à la place des seins, la figure de deux pieds ; apprenant que la robe était faite d'étoffe singhalaise et que les tissus de Ceylan portent tous la marque des pieds du roi du pays, Mihirakula entra en campagne et vengea cet affront par la conquête de l'île.

Environ cent années avant l'époque où écrivait Kalhaṇa, Albirouni entendit raconter par ses pandits à la cour de Mahmoud de Ghazna une légende analogue. Cependant ce n'est pas Mihirakula qui en est le héros, mais un autre monarque indo-scythe, Kaniṣka, et le roi vaincu est un râjah de Kanoj dont le nom n'est pas donné. Voici en résumé ce que dit l'écrivain arabe (*Indica*, II, pp. 11 sqq.) : « Le râjah de Kanoj avait offert à Kaniṣka une splendide pièce d'étoffe. Chargé d'en faire une robe, le tailleur du roi ne l'osa ; car, de quelle manière qu'il s'y prît, la trace d'un pied humain apparaissait entre les deux épaules de la robe qu'il devait tailler. Kaniṣka mit son armée en marche pour punir l'insulteur. A cette nouvelle le vizir du râjah de Kanoj résolut de se sacrifier pour son roi. Il se présenta, les lèvres et le nez coupés [2], devant Kaniṣka et déclara qu'il avait à se venger de son maître. Il s'offrit de conduire l'armée par un chemin rapide à l'endroit où se cachait le râjah. Et le vizir mena l'armée dans un désert sans bornes ; quand il la crut irrémédiablement perdue, il avoua son stratagème. Mais Kaniṣka enfonça sa lance dans le sable, d'où jaillit une source limpide. Il pardonna au vizir : « Quant à ton maître », ajouta-t-il, « il a déjà reçu son dû ». De retour à Kanoj, le vizir apprit en effet que, le jour même où Kaniṣka avait enfoncé sa lance dans le désert, les mains et les pieds du râjah s'étaient détachés d'eux-mêmes de son corps.

---

(1) Un écrivain arabe du Xe siècle, Hamza d'Ispahan, parle d'une invasion de l'île de Ceylan par Khosrou Nouchirvân, contemporain de Mihirakula (Reinaud, *Mémoire historique sur l'Inde*, p. 125).

(2) Cet épisode du Zopyre de Kanoj est également connu de Kalhaṇa ; mais il le raconte à propos de l'expédition de Lalitāditya dans l'Océan de Sable (*Rāj.*, IV, 277-307).

Des siècles avant ALBIROUNI, le même conte a dû étonner, à son passage dans l'Inde, quelque pélerin ou ambassadeur chinois. Il est relaté dans le *Yeou yang tsa tsou* (1) en ces termes :

乾陁國昔有王神勇多謀。號伽當（一曰伽色伽當）。討襲諸國所向悉降。至五天竺國得上細緤二條。自留一一與妃。妃因衣其緤謁王。緤當妃乳上有鬱金香手印跡。王見驚恐謂妃曰。爾忽著此手跡之服何也。妃言。向王所賜之緤。王怒問藏臣。藏臣曰緤本有是非臣之咎。王追商者問之。商言。南天竺國娑陁婆恨王有宿願。每年所賦細緤並重疊積之。手染鬱金柘於緤上。千萬重手印悉透。丈夫衣之手印當背。婦人衣之手印當乳。王令左右披之皆如商者言。王因叩劍曰。吾若不以劍裁娑陁婆恨王手足無以寢食。乃遣使就南天竺索娑陁婆恨王手足。使至其國娑陁婆恨王與群臣紿報曰。我國雖有王名娑陁婆恨元無王也。但以金爲王設於殿上。凡統領教習在臣下耳。王遂起象馬兵南討其國。其國隱其王於地窟中。鑄金人來迎。王知其僞。且自恃福力因斷金人手足。娑陁婆恨王於窟中手足亦自落也。

« Jadis régnait au Gandhāra un roi valeureux et avisé; il s'appelait Kaniṣka (2). Il tourna ses armes contre toutes les nations ; aucune ne lui résista. Une fois, pendant sa campagne dans l'Inde, on lui présenta deux tissus d'une finesse extraordinaire. Il en garda un et donna l'autre à la reine. La reine s'en vêtit et se présenta devant le roi. Or dans le tissu, juste sur le sein de la reine, apparaissait l'empreinte au safran d'une main. A cet aspect le roi s'émut et demanda à la reine : « Que signifie cette robe dont vous êtes vêtue et qui porte la marque d'une main ? » La reine lui dit : « C'est le tissu même que le roi vient de me donner. » Furieux, le roi demanda des explications à son trésorier qui lui répondit : « Cette pièce d'étoffe a toujours porté cette marque ; votre esclave n'y est pour rien. » Et le roi fit comparaître le marchand qui l'avait vendue ; celui-ci dit : « Dans le Dekhan règne le roi Sātavāhana (So-t'o-p'o-hen) ; et voici quel est le pouvoir que lui confère un vœu accordé jadis : chaque année il entasse les uns sur les autres les tissus fins que lui apporte l'impôt ; il imprime sa main trempée dans du safran sur les étoffes et l'empreinte pénètre à travers

(1) 酉陽雜俎, composé vers la fin du VIIIe siècle par Touan Tch'eng-che 段成式 (chap. XV, p. 5 de la réimpression de cet ouvrage dans le 津逮秘書 *Ts'in tai pi chou*). — Il se peut que Touan ait emprunté cette légende au récit de l'ambassade de Wang Hiuan-ts'eu qu'il semble avoir utilisé ; cf. sa note (chap. VII, p. 7) sur le savant indien que Wang ramena en compagnie du roi de Magadha à la capitale de Chine.

(2) La forme 伽當 Kia-*tang* et la variante 伽色伽當 Kia-che-kia-*tang* ne sont que des erreurs de copiste pour 伽尼色伽 Kia-ni-che-kia.

toutes les pièces entassées par milliers et par dizaines de mille ; si un homme se vêt d'un de ces tissus, la marque de la main apparaît sur son dos, et sur le sein si c'est une femme ». Le roi ordonna à des personnes de sa suite de s'en vêtir, et il en fut comme avait dit le marchand. Frappant sur son épée, le roi s'écria : « Je ne dormirai et je ne mangerai avant que je n'aie coupé avec mon épée les mains et les pieds du roi Sātavāhana. » Et il dépêcha un messager dans le Dekhan pour exiger les mains et les pieds du roi. A l'arrivée du messager, le roi Sātavāhana et ses ministres lui dirent par feinte : « Nous avons bien un roi qui s'appelle Sātavāhana, mais ce n'est pas un roi réel. Ce n'est que la statue en or d'un roi qui occupe le trône ; cependant le pouvoir et l'autorité suprême sont dans nos mains à nous, les ministres. » Sur cela Kaniṣka fit descendre sa cavalerie et ses éléphants dans le Midi, contre le royaume de Sātavāhana. Les habitants cachèrent leur roi dans une caverne souterraine et fondirent un homme en or, qui alla à la rencontre de l'envahisseur. Mais Kaniṣka pénétra la fraude et, confiant dans la force de ses mérites antérieurs, il coupa les bras et les jambes de l'homme en or : au même moment tombèrent d'eux-mêmes les bras et les jambes du roi Sātavāhana caché dans la caverne. »

Il paraît bien que ce conte ne prouve autre chose que l'existence dans l'Inde, au septième ou au huitième siècle, de légendes qui faisaient de Sātavāhana et de Kaniṣka deux souverains rivaux et contemporains. Tout au plus pourrait-on rapprocher de ce fait le passage de l'inscription de Nāsik où Gautamīputra Çātakarṇi d'Andhra se vante d'avoir « restauré la gloire des Sātavāhana par l'extinction des Çaka, des Yavana et des Pahlava et par l'extermination des Kṣaharāta ». Mais il ne m'appartient pas de discuter ce point après tant de doctes personnages qui se sont dernièrement occupés de la date de Kaniṣka.

VII

TERMES PERSANS DANS L'ASTROLOGIE BOUDDHIQUE CHINOISE.

De nos jours on se sert dans les almanachs de la ville d'Emoui, province du Fou-kien, du mot 密 *mi*, c. *met* (¹) pour désigner le premier jour de la semaine, le dimanche. On a supposé depuis longtemps que c'était là une transcription du mot persan *mithra-mihr*. L'existence et la survivance de ce terme n'a *a priori* rien de surprenant dans une province qui jadis fut le but favori des flottes marchandes venues du lointain empire des Khalifes et dans les villes de

(¹) J'ajouterai à la transcription pékinoise celle du dialecte de Canton (c.) quand il s'agira de faire ressortir les consonnes finales perdues dans celui de Pékin. A dire le vrai, les vieilles transcriptions chinoises ne se restituent qu'*a posteriori*, quand on sait d'avance ou par ailleurs ce qu'elles veulent représenter.

laquelle se coudoyaient au Moyen âge les sectateurs de Zoroastre avec les Musulmans et les Chrétiens de toutes les nations de l'Asie.

Or le *Tripiṭaka* chinois nous a conservé des ouvrages astrologiques et astronomiques de l'époque des T'ang qui non seulement confirment cette hypothèse, mais qui montrent encore que les noms iraniens des autres astres et des jours de la semaine placés sous leur influence étaient courants en Chine à cette époque. Les nombreuses colonies persanes et turques établies en deçà de la Grande Muraille ont même dû rendre ces termes assez familiers aux Chinois pour que les traducteurs d'ouvrages indiens n'aient pas hésité à s'en servir quand il s'agissait de traiter de cette institution étrangère pour les Chinois, la semaine de sept jours.

Je veux parler d'abord de trois ouvrages qui ne figurent pas dans le canon bouddhique fixé sous la dynastie des Ming d'après lequel M. Nanjio a établi son *Catalogue*, mais qui sont entrés dans le *Tripiṭaka* japonais imprimé à Tôkyô en 1880. Ce sont :

a) 七曜攘災決 *Ts'i yao jang tsai kiue*, « Détermination, d'après les sept planètes, des calamités à éviter » (Trip. de Tôkyô, 餘 IV, pp. 42-62). Cet ouvrage est attribué au religieux 金倶吒 Kin-kiu-ta, originaire de l'Ouest de l'Inde et venu en Chine sous la dynastie des T'ang.

b) 梵天火羅九曜 *Fan t'ien houo-lo kieou yao* « Les *horā* de Brahma et les 9 planètes (c.-à-d. les sept avec Rāhu et Ketu) » (*loc. cit.* pp. 72-76).

c) 七曜星辰別行法 *Ts'i yao sing tch'en pie hing fa* « Les différentes influences des sept planètes et des mansions lunaires » (*loc. cit.*, pp. 63-69).

Ces deux derniers ouvrages sont attribués au moine bouddhique 一行 Yi-hing qui, d'après les gloses accompagnant ses opuscules, mourut en 727 de notre ère, après avoir rempli les fonctions d'astrologue auprès de l'empereur Hiuan-tsong des T'ang (713-756), à la cour duquel il fit prévaloir les méthodes indiennes d'astrologie.

Le colophon du plus ancien exemplaire japonais de cet ouvrage est daté de la cinquième année de la période 文治 Bun-ji (1189).

Voici comment l'ouvrage de Kin-kiu-ta appelle (*loc. cit.*, pp. 44 r°, 59 v°, 60 v°) les sept planètes en parlant de l'horoscope des personnes nées sous leur influence :

1.) 蜜日, le jour de *Mihr*, *mi*, c. *met*, le Soleil ; dimanche ; une note ajoute : 日曜胡曰蜜 « dans la langue des barbares Hou [1], le soleil se dit *mi* ». Aucune note n'accompagne les noms étrangers suivants, mais leur identification n'offre pas de difficulté.

2.) 莫日, le jour de *Mâh*, *mo*, c. *mok*, la Lune ; lundi.

---

(1) Le mot « Hou » qui désigne en général les barbares du Nord, représente ici selon toute vraisemblance les Turcs ; nous verrons plus bas un autre exemple d'une série de termes persans désignés comme mots « hou ». La glose chinoise n'a pas entièrement tort, car, comme de nos

3.) 雲漢日, le jour de *Bahram*, *yun-han*, c. *wan-han*, Mars; mardi. La transcription chinoise du mot persan peut surprendre un peu au premier abord; les deux caractères 雲漢 ont dû être adopté de préférence, parce qu'ils traduisaient déjà un autre terme d'astronomie, la Voie lactée.

4.) 咥日, le jour de *Tîr*, *tie*, c. *tit*, Mercure; mercredi.

5.) 温沒斯日, le jour d'*Ormouzd*, *wen-meou-sseu*, c. *wun-mut szĕ*, Jupiter; jeudi.

6.) 那頡日, le jour de *Nâhid*, *na-kie*, c. *na-k'it*, Vénus; vendredi. On sait que *Nâhid* ou *Anâhid* (*Anahata* dans l'inscription d'Artaxerxès Mnémon sur son palais de Suse) a été identifiée par les Grecs avec Artémis. Clément d'Alexandrie est le seul à voir Aphrodite-Vénus dans l'Ἀναῖτις persane.

7) 雞緩日, le jour de *Kevan*, *ki-houan*, c. *kai-wun*, Saturne; samedi. Dans ses deux ouvrages cités, Yi-hing se sert des mêmes noms; cependant il transcrit le nom de la planète *Tîr* par le caractère 滴 *ti*, c. *tik*.

Enfin un passage analogue se trouve dans un quatrième ouvrage, le 文殊師利菩薩及諸仙所說吉凶時日善惡宿曜經 *Wen-chou-che-li p'ou-sa ki tchou sien souo chouo ki hiong che je chan ngo siu yao king*, *Sūtra prononcé par le* bodhisattva *Mañjuçrī et les Sages sur les époques et les jours fastes et néfastes, sur les planètes et les* nakṣatra *heureux et malheureux* (Nanjio, *Catalogue*, N° 1355; Trip. de Tôkyô, 閏 XIV, pp. 50-65); il fut traduit en chinois en l'an 759 par Amoghavajra, originaire du Nord de l'Inde. Amoghavajra est bien connu comme introducteur en Chine des doctrines tantriques. Il confia la rédaction définitive et l'annotation de cet ouvrage à son disciple Yang King-fong 楊景風 qui acheva son travail la seconde année de la période 廣德 *kouang-tö*, en l'an 764. Le passage que nous allons citer est une note que Yang King-fong a ajouté au chapitre qui traite de l'influence qu'exercent les sept planètes sur la destinée des hommes (*loc. cit.*, p. 62 v°):

夫七曜者所爲日月五星下直人間。一日一易七日周而復始。其所用各各於事有宜者不宜者。請細詳用之。忽不記得但當問胡及波斯幷五天竺人總知。尼乾子末摩尼以蜜日持齋。亦事此日爲大日。此等事持不忘。故今列諸國人呼七曜如後。
日曜太陽胡名蜜。波斯名曜森勿。天竺名阿儞底耶。

jours les Turcs osmanlis, les Ouigours du temps des T'ang ont dû se servir de bien des termes persans pour tout ce qui se rapporte au calendrier et à l'astronomie. Les annales des T'ang nous ont cependant conservé l'appellation turque du premier mois de l'an en usage chez les Kirgiz: *bach ai* (茂師哀 *meou-che ngai*); Klaproth l'a mal restitué en un hypothétique *mous-ai*, « mois de glace ». V. Chavannes, *Le cycle turc des douze animaux* (*T'oung-pao*, 1906, p. 68).

月曜太陰胡名莫。波斯名叟禍森勿。天 名蘇摩。
火曜熒惑胡名雲漢。波斯名勢森勿。天竺名盎哦囉迦。
水曜辰星胡名咥。波斯名掣森勿。天竺名部陀。
木曜歲星胡名鶻勿斯。波斯名本森勿。天竺名勿哩訶娑跛底。
金曜太白胡名那歇。波斯名數森勿。天竺名戌羯羅。
土曜鎮星胡名枳浣。波斯名翕森勿。天竺名賒乃以室折囉。

« Les sept Luminaires, c'est-à-dire le soleil, la lune et les cinq planètes exercent leur influence sur le monde des hommes. Chaque jour une planète différente domine et après sept jours le cycle recommence. On en tient compte à cause de l'influence heureuse ou malheureuse qu'elles exercent sur les affaires humaines. Je vous engage à y faire bien attention; et s'il vous arrive d'oublier (quelle est la planète du jour), vous n'aurez qu'à vous adresser à un Turc (*hou*), à un Persan ou à un Indien, qui sont tous au courant. De plus il y a les hérétiques *Mo-mo-ni* qui observent le jeûne le jour de *mihr* (dimanche) et qui considèrent ce jour comme un jour important. Comme tout cela vous aidera à trouver (la planète du jour), je vais vous donner ci-dessous les noms des sept Luminaires dans les différentes langues :

Le soleil : en turc *Mihr ;* en persan *yek-chambah* (*yao sen-wou*, c. *yao cham-mat*) *;* en indien *Āditya*.

La lune : en turc *Māh ;* en persan *? — chambah* (*lieou-houo sen-wou*) *;* en indien *Soma*.

Mars : en turc *Bahram ;* en persan *sih-chambah* (*che sen-wou*) *;* en indien *Aṅgāraka*.

Mercure : en turc *Tīr ;* en persan *čehār-chambah* (*tche sen-wou*) *;* en indien *Budha*.

Jupiter : en turc *Ormouzd* [1] ; en persan *penj-chambah* (*pen sen-wou*) *;* en indien *Bṛhaspati*.

Vénus : en turc *Nāhid ;* en persan *chech-chambah* (*chou sen-wou*) ; en indien *Çukra*.

Saturne : en turc *Kevan ;* en persan *haft-chambah* (*ho sen-wou ;* c. *hap cham-mat*) *;* en indien *Çanaiçcara*. »

---

(1) Les transcriptions des soi-disants noms turcs (*hou*) des sept planètes ne diffèrent de celles examinées plus haut que pour les trois derniers. Yang King-fong les rend ainsi : Ormouzd, 鶻勿斯 *hou-wou-sseu*, *c. wat-met-szĕ ;* Nāhid, 那歇 *na-hie*, *c. na-hit* ; Kevan, 枳浣 *tche-houan ;* le caractère 枳 qui dans tous les dialectes chinois est à initiale palatale, a gardé en coréen et en japonais une prononciation subsidiaire *ki*. Il l'a dû avoir également en Chine au temps des T'ang, car dans les transcriptions datant de cette époque il rend souvent les syllabes *ki* et *ke*.

Les mots que Yang King-fong croyait être les désignations persanes des sept planètes, sont en réalité les noms persans des sept jours de la semaine qu'elles dominent respectivement. Ils sont composés, encore de nos jours — et les Turcs ne se servent pas d'autres — de deux termes dont le second est *chambah*, issu d'un plus ancien **chambat*, la forme persane du mot sémitique *sabbat* [1], samedi ; c'est ce que Yang transcrit par 森 勿 *sen-wou*, cantonnais *cham-mat*. Le mot *chambah* est précédé des nombres ordinaux persans, ce qui fait : *yek-chambah*, dimanche ; *dou-chambah*, lundi ; *sih-chambah*, mardi ; *čehar*-ou *čar-chambah*, mercredi ; *penj-chambah*, jeudi ; pour vendredi on emploie en Perse, depuis que l'Islam y a passé, le mot arabe *joum'ah* et pour samedi on dit *chambah* tout court ; mais les Persans auxquels avait affaire Yang en l'an 764 continuaient la numération et disaient *chech*(6)-*chambah*, vendredi, *haft*(7)-*chambah*, samedi.

Qui étaient ces Persans ou ces Turcs ? Ce n'étaient certainement pas des Musulmans, puisqu'il n'y a pas d'exemple dans la langue ou la littérature d'une nation musulmane que le vendredi ait été désigné autrement que par le terme arabe *jum'ah*. Ce n'étaient pas des Zoroastriens non plus, car leur calendrier ignorait la semaine de sept jours. Il me semble que la question est résolue par cette autre phrase de Yang King-fong dans laquelle il indique aux Chinois le jour de *mihr*, le dimanche, le jour du jeûne des hérétiques *Mo-mo-ni*, comme un moyen commode, comme un repère qui les aidera à se rappeler quelle est la planète qui domine un jour donné. On a proposé de voir les Manichéens dans les *Mo-ni* ou *Mo-mo-ni* persans et turcs, si souvent mentionnés par les textes historiques de l'époque des T'ang ; je crois que notre texte apporte un argument décisif en faveur de cette thèse. En effet, les *Mo-mo-ni* qui jeûnaient le dimanche ne pouvaient être, eux aussi, ni des Musulmans ni des Zoroastriens ; car l'Avesta défend en termes formels le jeûne et les Musulmans ne jeûnent pas un certain jour, mais un certain mois. Il ne peut pas s'agir non plus de Chrétiens, même nestoriens, car les Pères de l'Église ont signalé comme une insigne hérésie le fait de passer dans la tristesse du jeûne le dimanche, le jour de la résurrection du Christ. Et à qui ont-ils reproché cette hérésie ? Aux Manichéens mêmes, à qui rien ne servait de se justifier en alléguant qu'ils jeûnaient le jour de *mihr* parce qu'ils attendaient la fin du monde un dimanche.

---

(1) Pour la nasalisation de la forme persane, comp. le vieux français *sambbadi* (*sabbati dies*), le vieil allemand *sambez-tac*, le magyar *szombat*, etc.

LA STÈLE DE TA-PROHM

PAR M. GEORGE CŒDÈS

Elève de l'Ecole des Hautes-Etudes

La stèle découverte par la mission Aymonier en 1882 dans une des salles du sanctuaire de Tà-prohm [1] est un gros pilier parallélipipédique mesurant 2 mètres de hauteur. Les quatre faces d'égale dimension (0 m 60 de largeur sont couvertes d'une inscription sanskrite qui compte 72 lignes sur les trois premières faces et 74 sur la quatrième. Ce total de 290 lignes se répartit en 145 stances dont 20 *çakkarī vasantatilakā* (I-IV, VI, IX-X, XIII, XVII, XX-XXIV, XXVI, XXVIII, CXLI-CXLIV), 20 *triṣṭubh* (*upajāti* : V, VIII, XI-XII, XIV-XVI, XXV, XXVII, XXIX-XXXI, XXXIII-XXXVI ; *indravajrā* : VII, XIX, XXXII, XXXVII), 1 *atidhṛti çardūlavikrīḍita* (XVIII), 103 *çloka anuṣṭubh* (XXXVIII-CXL), et 1 *aryā* (CXLV). A part quelques érosions vers le milieu de la première face et au début de la deuxième, l'état de conservation est bon.

Bergaigne avait eu connaissance de ce document, une première fois par un mauvais calque des trois dernières faces dont il n'avait pas pu tirer grand chose (*J. A.* 1882 [2], 168-170), puis par les estampages qui ont été utilisés ici (Bibl. Nationale, n° 138). Mais il paraît n'avoir eu le temps d'en faire qu'un examen assez superficiel et les données généalogiques qu'il en a tirées pour sa *Chronologie de l'ancien royaume khmèr* (*J. A.* 1884 [1], 54-55 et 70) ont besoin d'être complétées ou rectifiées.

* * *

L'inscription émane du roi bouddhiste Jayavarman VII et date de 1108 *çaka* [2] (1186 A. D.), soit de quatre ans après son sacre [3]. Elle a pour objet, après l'invocation (stances I-V) et la généalogie du roi (VI-XVIII) suivie de sa *praçasti* [4] (XIX-XXVIII), de consacrer une série de fondations pieuses accom-

---

(1) AYMONIER, *Cambodge*, III, 50.

(2) La date, étant donnée toute nue, n'est sujette à aucune vérification.

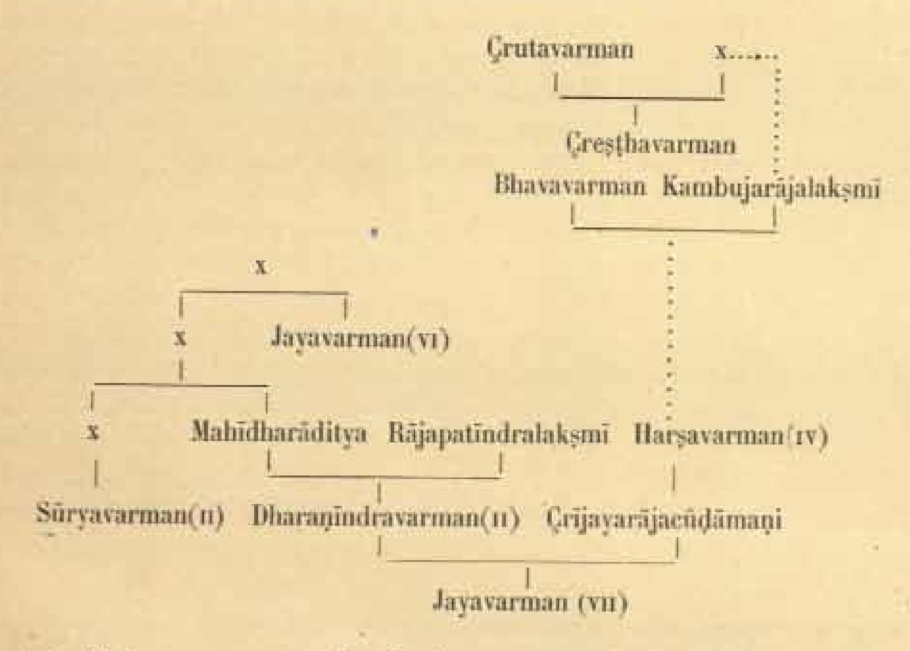
(3) M. BARTH (*B.E.F.E.-O.*, III, 462) a rétabli la vraie lecture de la date d'avènement de Jayavarman VII qui est 1104 ç. et non 1084 ç. comme on l'avait cru jusque-là.

(4) Ces deux premières parties de l'inscription se répètent en termes identiques, sur les deux stèles trouvées aux angles nord-ouest et sud-ouest de l'enceinte d'Aṅkor-thom (Bibl. Nat., n° 56 et 57) et qui ne sont qu'une longue *praçasti* de Jayavarman VII.

pagnées d'une sorte de règlement administratif dont le prince héritier Sūryakumāra doit, d'après la clausule finale (CXL-CXLV), assurer l'exécution.

L'invocation dont le style atteste que l'auteur était familier avec les doctrines du Grand Véhicule, rend hommage aux trois hypostases du Buddha, au Dharma et au Saṅgha, au Bodhisattva Avalokiteçvara (sous le nom de Lokeçvara qui est à peu près le seul que l'épigraphie khmère lui connaisse), et enfin à une divinité que, à défaut de nom, l'épithète de « mère des Buddhas » suffit à faire reconnaître pour la Prajñāpāramitā.

La généalogie peut se résumer dans le tableau suivant :



Après Çrutavarman et son fils Çreṣṭhavarman « né à Jayādityapura, roi de Çreṣṭhapura » régna une certaine Kambujarājalakṣmī dont le nom ne s'est pas encore rencontré. Elle était « issue de la famille maternelle de Çreṣṭhavarman » : mais quel lien de parenté l'unissait au roi Bhavavarman dont le nom suit immédiatement ? Etait-elle son épouse et faut-il admettre un jeu de mots bien inattendu sur le substantif *bhartar* qui commence la stance IX ? A part ce détail, la généalogie est fort claire : Bhavavarman, roi de Bhavapura, est l'auteur de la lignée maternelle de Jayavarman VII, dont le roi [1] Harṣavarman IV et Çrījayarājacūḍāmaṇi sont les ancêtres immédiats.

---

[1] BERGAIGNE (*J. A.* 1884 [I], p. 70) dit en parlant de ce roi : « .... Harṣavarman, sur lequel la généalogie ne nous donne pas de renseignements. Avait-il été roi ? Nous n'en pouvons rien dire. » Cependant la stance X dit très explicitement qu'il descendait de Bhavavarman *(tadvaṃçajaḥ)* et lui donne le titre de roi *(nṛpati)*. Il y a là de la part de Bergaigne une

La lignée paternelle, qui — détail à noter — ne vient qu'en second, débute avec Jayavarman VI ([1]), grand oncle maternel de Sūryavarman II et oncle maternel de Mahīdharāditya lequel ne paraît pas avoir régné. Celui-ci eut de son mariage avec la reine Rājapatīndralakṣmī, dont l'origine est inconnue, un fils Dharaṇīndravarman, représenté comme un fervent adepte du bouddhisme. C'est ce dernier qui épousa la princesse Jayarājacūḍāmaṇi : ils eurent pour fils Jayavarman VII, le roi régnant.

La *praçasti* qui fait l'objet des stances suivantes ressemble à tous les morceaux du même genre ; un seul fait positif est à noter : Jayavarman mena contre le Čampā une campagne victorieuse, fit le roi prisonnier et, dans sa clémence, lui rendit la liberté (st. XXVIII). Les inscriptions chames ([2]) et les historiens chinois ([3]) nous avaient déjà à maintes reprises entretenus de cette expédition ; mais, chose curieuse, on ne l'avait pas encore vue servir de thème aux panégyristes du Cambodge : la présente inscription comble une lacune dans la littérature officielle.

Si Jayavarman relâcha le roi du Čampā, il garda par contre à son service un certain nombre de Čams — prisonniers sans doute — qui figurent (st. LXVII) parmi les desservants du temple à côté des Pukāṃ ou gens du pays de Pagan ([4]). Le témoignage des Chinois, qui nous avaient déjà parlé des conquêtes de Jayavarman du côté de la Birmanie, se trouve, du fait de cette simple mention, indirectement confirmé.

L'inscription rappelle ensuite les faveurs dont le roi a, lors de son sacre, comblé son *guru* et la famille de celui-ci : palanquins avec parasols à manche d'or, insignes d'une haute dignité ([5]), titres honorifiques, biens fonciers et

---

erreur dont la cause est sans doute la suivante : Il aura vu da[illegible] [illegible]ṣavarman et Cūḍāmaṇi des stances X-XII deux personnages différents de ceux qui sont [illegible]nés à la stance XVIII. Mais ce dernier passage — qui ne donne en effet aucun détail s[illegible]varman — ne peut s'entendre que comme le point où se raccordent les deux généalogies paternelles et maternelles que l'inscription prend soin de distinguer. Le *eṣā . . . çrīharṣavarmātmajā* est évidemment le rappel d'un personnage déjà cité. Le Harṣavarman de la stance X n'est donc en aucune façon (ainsi qu'une rapide étude l'avait sans doute fait croire à Bergaigne) un des rois de ce nom que nous connaissons déjà, mais un roi nouveau auquel revient le numéro IV et qui régna vraisemblablement après Sūryavarman II.

([1]) De ce roi l'inscription nous dit seulement que « sacré à Yaçodharapura (Aṅkor-thom) il établit sa résidence à Mahīdharapura. » Il se peut qu'il ait fondé une dynastie nouvelle : les inscriptions de Sūryavarman II commencent en général leur *vaṃça* par Jayavarman VI.

([2]) Aymonier, *Première étude sur les inscriptions tchames*, *J. A.* 1891 (1), 48.

([3]) Pelliot, *Mémoires sur les coutumes du Cambodge*, *B. E. F. E.-O.*, II, 150.

([4]) Ce terme, bien connu par les inscriptions chames (Aymonier, *loc. cit.*, 49, 50, 51, 53 — Finot, *Pāṇḍuraṅga*, *B. E. F. E.-O.*, III, 654) ne s'était pas encore rencontré au Cambodge.

([5]) Cf. la relation de Tcheou Ta-kouan sous la rubrique : fonctionnaires (Pelliot, *Mémoires sur les coutumes du Cambodge*, *B. E. F. E.-O.*, II, 147-148.

richesses de toute sorte (st. XXIX-XXXV) et nous apprend qu'en 1108 *çaka* il érigea un certain nombre de statues (¹), parmi lesquelles celle de sa mère et celle de son *guru* (XXXV-XXXVI). Suit une sorte de registre des fournitures nécessaires au temple pour les différentes cérémonies qui s'y accomplissent, le tout classé assez méthodiquement sous une série de rubriques : ce sont d'abord les denrées qui doivent servir à l'oblation quotidienne (XXXVIII-XLIV), le riz à l'usage des gens qui logent chez le professeur et le lecteur (XLV), puis une énumération des fournitures nécessaires à la célébration de *l'uposatha* (²) (XLVI-L). Après la totalisation du riz consommé chaque année (LI-LII), l'inscription indique les denrées alimentaires et autres à prélever sur les fermiers (LIII-LVIII) et sur les commerçants (LVIII-LXI), et énumère les donations du roi et des propriétaires fonciers (LXII-LXXXIII) : ce dernier passage est un des plus instructifs en ce sens qu'il donne une vue d'ensemble du personnel employé au service du temple et des richesses qui composaient son trésor (³); il se termine par l'énumération suivante : *39 tours à pinacle* (*valabhiprāsādāḥ*), *566 habitations en pierre, 288 en brique, 76 brasses de largeur et 1150 de longueur pour l'étang long et le bassin* (*vāpitaṭākayoḥ*), *2702 brasses de mur d'enceinte en limonite* (*çarkaraughopala*). Cela ne peut être qu'une description sommaire du temple de Tà-Prohm ou, plus exactement, des constructions nouvelles qu'y fit élever Jayavarman de concert avec les propriétaires (*grāmavant*), auxquels il est associé (st. LXII). Les constructions de Tà-Prohm paraissent bien ne pas dater toutes de la même époque (AYMONIER, *Cambodge*, III, 31) ; d'après le témoignage de la stèle, il faudrait donc faire dater du XIIᵉ siècle les tours, le premier mur d'enceinte en limonite (⁴), et un certain nombre d'autres constructions qu'on regrette de ne pas voir mieux définies (⁵). L'inscription ne parle pas du

---

(¹) Dans la salle du temple de Tà-Prohm, où a été trouvée la stèle, trois statues, un homme (celui que les indigènes nomment précisément Tà-Prohm, l'ancêtre Brahma) entre deux femmes, sont encore debout (AYMONIER, *Cambodge* III, 30). Ce sont peut-être celles dont Jayavarman commémore la fondation.

(²) Le terme même d'*uposatha* ne figure pas ; mais il n'est pas douteux que les termes : *aṣṭamyāñ ca caturdaçyāṃ pañcadaçyāñ ca pakṣayoḥ* ne désignent cette fête. Il faut noter à ce propos que la traduction de ce passage est embarrassante ; doit-on comprendre : 14ᵉ *et* 15ᵉ jour, ou bien : 14ᵉ *ou* 15ᵉ jour ? La seconde interprétation est la plus probable ; mais l'existence possible d'un triple *uposatha* par quinzaine, précisément aux 8ᵉ, 14ᵉ et 15ᵉ jours, est attestée par le *Mahāvagga* (II, 4, 2).

(³) Le *atra* de la stance LXIII ne permet guère de douter qu'il s'agisse du temple.

(⁴) Ce mur d'enceinte a, d'après AYMONIER (*Cambodge*, III, 24), 1 kilomètre E.-O. et 700 m N.-S. soit 3.400 m de longueur totale, ce qui peut faire à la rigueur 2.702 brasses ; nous ne connaissons pas la valeur exacte du *vyāma* et les mesures de M. Aymonier sont un minimum.

(⁵) Aux murs d'enceinte intérieurs est adossée une série de petites cellules en brique (DELAPORTE, *Voyage au Cambodge*, p. 193 ; AYMONIER, *Cambodge*, III, 24) qui doivent correspondre à ces *iṣṭakāveçmāni* de la st. LXXVIII. Le *vāpi*, « ein länglicher Teich (P. W.) » désigne vraisemblablement un fossé ; le *taṭāka*, un bassin d'ablution.

sanctuaire principal et des murs d'enceinte intérieurs ; c'est donc qu'ils existaient déjà avant le règne de Jayavarman VII.

Les lignes suivantes (LXXXIII-LXXXIX) donnent des prescriptions intéressantes relatives à la fête du printemps qui dure une semaine environ, du 8 *Caitra* à la pleine lune (c'est à peu près l'époque de la fête actuelle de la *saṅkrānti*). Vient ensuite la liste des fournitures à prendre (à cet effet ?) dans le trésor royal (LXXXIX-CII), suivie de celles qu'il faut prendre annuellement pour les besoins du temple dans ce même trésor (CIII-CXVI).

Sans transition, la stance CXVII nous apprend qu'il y a 102 hôpitaux répartis entre les diverses provinces du Cambodge : elle ne nous dit pas s'ils ont tous été fondés par Jayavarman VII, mais c'est peu probable. Le grand mouvement d'assistance aux malades qui marque l'année 1108 *çaka*, et que nous ont fait connaître l'inscription de Say-fong et ses doublets, n'a pas dû seulement consister en des fondations d'hôpitaux, mais aussi dans l'entretien d'institutions de ce genre existant déjà. La liste qui suit (CXVIII-CXL) est une sorte de budget des dépenses en nature nécessitées par ces hôpitaux, car il est impossible que les énormes quantités de chaque denrée qui y figurent s'appliquent à un seul hôpital. Il ne paraît pas d'ailleurs y en avoir eu à Tā-Prohm [1], et ces fondations charitables ne sont rappelées sans doute que pour donner un tableau d'ensemble des œuvres pieuses du roi, œuvres dont le mérite doit retomber sur sa mère (CXLI) et lui faire obtenir l'état de Buddha.

Toute cette partie de l'inscription, dont le caractère bouddhique n'exclut pas certaines expressions [2] trahissant un tréfonds brahmanique, présente, on le voit, un tableau assez intéressant de la vie d'un temple cambodgien, et nous fait connaître un certain nombre de *realia* dont l'archéologie et l'histoire religieuse pourront tirer profit : sous ce rapport, l'épigraphie khmère [3], suivant

---

(1) Le *tatra* de la st. CXVII désigne évidemment l'ensemble des hôpitaux.

(2) Par exemple : *sattra* (XLV), *yāga* (LXXXIV), *dvija* (LXXXIX), *devayajña* (XCVI), etc.

(3) Du moins les inscriptions sanskrites ; car la plupart des inscriptions khmères sont au contraire d'ordre pour ainsi dire administratif et mériteraient une étude faite de ce point de vue spécial. Mais leur examen se heurte à des difficultés d'interprétation qu'une connaissance parfaite de la langue actuelle ne suffit pas toujours à résoudre, et que l'absence d'inscriptions bilingues et surtout l'ignorance où l'on est du sujet traité aggravent encore. Mais sur ce dernier point il est permis d'espérer que des inscriptions comme celle de Tā-Prohm, à laquelle nous comparons tout de suite les morceaux du même genre déjà connus (*I. S. C. C.*, XLIV-LIV, 36-47 ; LV, 65-89 ; LVI, C_1, 1 et D, 15 ; LXV, 89-192 ; *B. E. F. E.-O.* III, 18-33, 460 sqq.), en nous faisant connaître en termes aisément compréhensibles certains traits de l'organisation ecclésiastique du Cambodge, contribueront dans une certaine mesure à l'interprétation des inscriptions en langue vulgaire. On peut dès maintenant en citer un exemple :

M. Aymonier, en étudiant les registres de Bàkô et de Lolei (*J. A.*, 1883 [1], 471), avait noté une répartition des serviteurs du temple en *extérieurs* et *intérieurs* ; c'était vague. Mais les expressions sanskrites *sthitidāḥ*, se logeant à leurs frais (dans les villages) et *sthitidāyinaḥ*,

... cela fidèlement les traditions de l'épigraphie indienne, ne nous a pas souvent ...tés (¹).

TEXTE

Face A

I

(1) Sambhāravistaravibhāvitadharmmakāya-
sambhoganirmitivapur bhagavān vibhaktaḥ
(2) Yo gocaro jinajinātmajadehabhājāṃ
vuddhāya bhūtaçaraṇāya namo stu tasmai

II

(3) vande niruttaram anuttaravodhimārggaṃ
bhūtārthadarçananirāvaraṇaikadṛṣṭim
(4) dharmman trilokaviditāmaravandyavandyam
antarvasatṣaddariṣaṇddavikhaṇddakhaddgam

III

(5) samyagvimuktiparipanthitayā vimukta-
saṅgo pi santatagṛhītaparārthasaṅgaḥ
(6) saṅgīyamānajinaçāsanaçāsitānyān
saṅgho bhisaṃhitahitaprabhavo

IV

(7) trailokyakāṅkṣitaphalaprasavaikayonir
agrāṅgulivitapabhūṣitavāhuçākhaḥ (²)
(8) hemopavītalatikāparivītakāyo
lokeçvaro jayati jaṅgamapārijātaḥ

...yant droit au logement (dans les bâtiments attenant au temple), expressions relevées par ... Finot sur la stèle de Say-fong (*B. E. F. E. O.*, III, 18-35) et qui correspondent ...videmment à la division mentionnée dans les textes khmèrs, nous font connaître d'une façon ...récise un trait d'organisation que ces textes khmèrs auraient à peine pu faire soupçonner.

(¹) Pour les particularités graphiques et orthographiques, il suffira de renvoyer à ce qu'a ...t M. Barth des autres édits de Jayavarman VII (*B. E. F. E.-O.*, III, 461). A signaler ...mploi, dans le sens de *bras*, d'un mot *bhuj* (st. XXI et XXXV) que les lexiques ne connaissent ...s comme mot isolé (à la fin d'un composé *bhuj* = correctement *bhuja*.)

(²) Corr. : « *viṭapa* ».

V

(9) munīndradharmmāgrasarīṃ guṇāḍhyān
dhīmadbhir adhyātmadṛçānirīkṣyām
(10) nirastaniççeṣavikalpajālāṃ
bhaktyā jinānāṃ jananīṃ namadhvam

VI

(11) āsīd akhaṇḍdamanudaṇḍdadharāvanīndra-
vandyo varaç çrutavatāṃ çrutavarmmasūnuḥ
(12) çrīçreṣṭhavarmanṛpatiç çucibhir yaçobhiç
çreṣṭho vadātavasudhādharavaṃçayoniḥ

VII

(13) çrīkamvuvaṃçāmvarabhāskaro yo
jāto jayādityapurodayādrau
(14) prāvodhayat prāṇahṛdamvujāni
tejonidhiç çreṣṭhapurādhirājaḥ

VIII

(15) jātā tadīye navagītakīrtti-
candrollasanmātṛkulāmvurāçau
(16) rarāja lakṣmīr iva yā satīnām
agresarī kamvujarājalakṣmīḥ

IX

(17) bharttā bhuvo bhavapure bhavavarmmadevo
vibhrājamānarucirañjitamaṇḍdalo yaḥ
(18) pūrṇaḥ kalābhir avanīndrakulaprasūteḥ
karttāmṛtāṃçur iva tāpoharaḥ prajānām

X

(19) sarvvānavadyavinayadyutivikramo yas
tadvaṃçajo janitaviçvajanīnavṛttiḥ
(20) çrīharṣavarmmanṛpatir hatavairiharṣo
janyeṣu diṅmukhavikīrṇayaçovitānaḥ

XI

(21) mahībhujā çrījayarājacūddā-
maṇir mahiṣyām udapādi tena
(22) tasyāṃ yaçaçcandramarīcigaurā
gaurīva gaurīguruṇāgradevyām

XII

(23) vāgīçvarīvātiçayair girāṃ yā
dhātrīva dhṛtyā kamaleva kāntyā
(24) arundhatīvānavagītavṛttyā
tyāgādinā mūrttimatīva maittrī

XIII

(25) çrīmadyaçodharapure dhigatādhirājyo
rājā jitārivisaro jayavarmmadevaḥ
(26) āvāridheḥ pratidiçan nicakhāna kīrtti-
stambhān mahīdharapurābhijanāspado yaḥ

XIV

(27) tadbhāgineyo vinayorjitaç çrī-
mahīdharāditya iti pratītaḥ
(28) çrīsūryyavarmmāvanipālamātṛ-
jaghanyajo yo vijitārivarggaḥ

XV

(29) çlāghyāvadātānvayadīpakena
virājitā rājapatīndralakṣmīḥ
(30) vikhyātacāritravareṇa rāja-
patīçvaragrāmakṛtasthitir yā

XVI

(31) tayos tanūjo mahitadvijendro
dvijendravego dvijarājakāntaḥ
(32) dikcakravālotkaṭakīrttigandho
yo dhīçvaraç çrīdharaṇīndravarmmā

XVII

(33) çākyenduçāsanasudhājanitātmatṛptir
bhikṣudvijārthijanasātkṛtabhūtisāraḥ
(34) sāraṅ jighṛkṣur açubhāyatanād asārāt
kāyād ajasrajinapādakṛtānatir yaḥ

XVIII

(35) eṣā çrījayavarmmadevanṛpatin dedīpyamānaujasan
tasmād vīram ajījanat kṣitibhujaç çrīharṣavarmmātmajā
(36) vrahmarṣer iva devarājam aditir devī sudharmmāçritaṃ
goptuṃ gāṃ çatakoṭihetivihatārātipravīraṃ raṇe

XIX

(37) ṣāṇmāturasya vividhan nu vapuḥ prahṛṣṭair
ekaṃ kṛtaṃ vidhir avekṣya vidhitsur arttham
(38) gāḍhopagūhanamudā haraçārṅgyanaṅgād
aiçvaryyaçauryyavapurekanidhiṃ vyadhād yam

XX

(39) yaṃ prāpya kāntam anavadyaguṇaikarāgī
māçaṃsitan nu dharaṇīndrabhujaṅgajātam
(40) prācyān nikāmagaṇikā rucim apy apāsya
dhātrī ratiṃ vidadhatī suṣuve çubhāni

XXI

(41) āsphālitabhramitavairikarīndraçaila-
rājo bhujor ativalena raṇāmvudhau yaḥ
(42) lakṣmīsitadviradarājaturaṅgaratna-
prāpto harer jaladhīmanthanam anvakārṣit

XXII

(43) çaṅke samastaguṇasaṃmatir aṃçumāli-
vaṃçodbhavo vanipatīndravarāṅgaratnam
(44) gacchaty ayam mama kṛte samitīty atīva-
harṣā yam ājikamalā dṛḍham ālaliṅge

XXIII

(45) yasyāvdhipāragirikananagītakīrttiṃ
çrutvottarottaragatir yudhi vidrutāriḥ
(46) dhāma smarann iva vidamvitavān sisṛkṣūn
dākṣīn anantagamanān avanīṃ pramātum

XXIV

(47) manye yadīyayaçasāṃ sadṛço yadi syād
ratnākaraç ca bhuvanatritayañ ca viṣṇuḥ
(48) nāhartum ūrdhvam avanīm açakat samudrāt
koṭikramair api na laṅghayituṅ ca lokān

XXV

(49) anekadhānekajagatsubhinno
py ātmaikatā tu sphutaṃ asya satyā
(50) sukhāni duḥkhāni yad ātmabhājām
ātmany adhāt suhṛdaye yadīye

XXVI

(51) saṃprāpya yanmakham akhaṇḍdam atīvatṛptir
akhaṇḍdalo nujanamejayaçāpatāpam
(52) utsṛjya hṛṣṭahṛdayas tridivasya bhūmes
tene vibhūtibhir abhūmibhavābhir aikyam

XXVII

(53) anaṅgakānto dbhutaçastraçikṣas
saṃmohanenaiva cakāra nidrām
(54) durvāravairīndrakule raṇe yo
vinidratān tatpramadāsamuhe

XXVIII

(55) campāgatasya yudhi yasya gṛhītamukta-
tadbhūdharasya caritāmṛtam anyabhūpaiḥ
(56) çrutvā natair hṛtam ivāñjalibhir varāṅge
siktaṃ mahohutavahoditatāpaçāntyai

XXIX

(57) suvarṇadaṇḍdavyajanātapatra-
māyūraketudhvajapadmacīraiḥ
(58) rājyābhiṣeke çivikāṃ nṛpārhāṃ
haimīṃ gurau prādita dakṣiṇāṃ yaḥ

XXX

(59) dideça yaç çrījayamaṅgalārtha-
devābhidhānaṃ priyam āspadañ ca
(60) grāmaṃ gurau rājapatīndrapūrvaṃ
kule ca tasyāvanibhṛtkulākhyām

XXXI

(61) bhaktyā ca yo mātari ratnamañca-
çayyālasad rājagṛhaikabhāgam
(62) hiraṇyayaṣṭidhvajacāmarādi-
ramyāñ ca haimīṃ çivikām ayacchat

XXXII

(63) bhūbhāgam ekañ ca vibhūtibhārair
āḍhyīkṛtaṃ prādita pūrvaje yaḥ
(64) ratnasphurantīṃ çivikāñ ca hema-
daṇḍdadhvajādyair abhito vikīrṇām

XXXIII

(65) tasyāgrajasyāgravadhūṣu devī-
svāminyabhikhyām api yo vyatārīt
(66) tadīyamukhyānucareṣu senā-
pateç ca rājānucareṣv ivākhyām

XXXIV

(67) vibhajya [1] bhojyādy api yaç caturdhā
diçan gurau mātari pūrvaje pi
(68) bhaktyāvaçiṣṭaṃ vubhuje hiraṇya-
kirīṭaratnādiṣu kaiva vāṇi

---

[1] Le *bhu* paraît gravé en surcharge sur un *ta* fautivement tracé auparavant.

XXXV

(69) utpāditā tena bhujā gṛhīta-
dhātryām purī rājavibhāranāmnī
(70) ratnollasatsvarṇavibhūṣitāṅgī
munīndramātur bharaṇe niyuktā

XXXVI

(71) prātiṣṭhapac (1) chrījayarājacūḍā-
maṇim maṇidyotitapuṇyadehām
(72) tasyāñ jananyā jinamātṛmūrttim
mūrttim samūrttidyuçaçāṅkarūpaiḥ

Face B

XXXVII

(1) so tiṣṭhipac chrījayamaṅgalār[tha]-
devam tathā çrījayakīrttidevam
(2) mūrttim guror dakṣiṇavāma —. yaṣ
ṣaṣṭim çate dvau parivāradevān

XXXVIII

(3) tasyās saparivārāyāḥ pūjāñçāni dine dine
(4) droṇau pākyākṣatāḥ prasthau trayassaptatikhārikāḥ

XXXIX

(5) tilā ekādaça prasthā droṇau dvau kuduvāv api
(6) dvau droṇau kuduvau mudgāḥ kaṅku prasthāç caturdaça

XL

(7) ghṛtam ghaṭī trikuduvam dadhikṣīramadhūni tu
(8) adhikāny ekaças tasmāt saptaprasthair guddaḥ punaḥ

———

(1) ...été oublié par le graveur.

XLI

(9) ghaṭī prasthau dvikuduvau tailaṃ prasthatrayaṃs tathā
(10) kuduvau dvau taruphalasnehas tu kuduvatrayam

XLII

(11) pūjopakaraṇādīni phalaçākamukhāni tu
(12) noktāny atra prasiddhatvād vijñeyāni yathocitam

XLIII

(13) devavastrādivastrāṇāṃ yugalāni çatāni ṣaṭ
(14) catvāriṃçac ca yugalāny adhyarddhayugale api

XLIV

(15) devatāpādavinyāsamaçakārthaprasāritāḥ
(16) cīnāṃçukamayāḥ pañcacatvāriṃçat paṭā api

XLV

(17) sattrāṇy adhyāpakādhyetṛvāsināṃ prativāsaram
(18) khāryyaç caturddaça droṇaḥ pañca prasthāç ca tandulāḥ (1)

XLVI

(19) aṣṭādaçotsave py atra saṅkrānte prativatsaram
(20) aṣṭamyāñ ca caturdaçyāṃ pañcadaçyāñ ca pakṣayoḥ

XLVII

(21) viçiṣṭās tandulāh pākyāḥ khāryyaḥ pañcadaçādhikam
(22) sahasraṃ ṣaṣṭir aṣṭau ca droṇena saha piṇḍditāḥ

XLVIII

(23) catvāriṃçat tilāḥ khāryyaḥ khārībhyaṃ mudgakās tataḥ
(24) tridroṇaiç cādhikāḥ pañcaviṃçatir ghaṭikā ghṛtam

---

(1) *Taṇḍula* est partout écrit avec les dentales.

XLIX

(25) ekatriṃçad dadhikṣīre pratyekaṃ ghaṭikā madhu
(26) ekonaviṃçatis tena guddas tulyo tha tailakam

L

(27) kuduvau ghaṭikāḥ pañcadaçāthāṣṭa çatāni ca
(28) dvyaçītir devavastrādiyugalāni sahasrakam

LI

(29) ayute dve sahasrāṇi khāryyo ṣṭau pākyatandulāḥ
(30) catvāriṃçat tathā droṇaḥ piṇdditāḥ prativatsaram

LII

(31) niyutañ cāyutaṃ dve ca sahasre vrīhiyaç çatam
(32) tadarthā ekaṣaṣṭiç ca sañcayāya caturguṇaiḥ

LIII

(33) grāhyāç catussahasrāṇi grāmādibhyaç ca tandulāḥ
(34) kharikā navatis tisro droṇo dvau kuduvāv api

LIV

(35) khāryyaç çataṃ trayoçītir droṇau prasthāç ca ṣaṭ tilāḥ
(36) mudgā droṇau daça prasthā dvau ca khāryyaç çate daça

LV

(37) catuççatāni ghaṭikā nava prasthā gh[r]taṃ dadhī
(38) sapta prasthās tathā sapta ghaṭyaḥ pañca çatāni ca

LVI

(39) prastho çītiṣ ṣaṭ ca ghaṭyaḥ payaḥ pañca çatāni ca
(40) madhu pañca çatāny aṣṭātriṃçac ca prasthapañcakam

LVII

(41) catuççatāni ghaṭikā guddo çītyuttarāṇi ca
(42) atha trayodaça prasthās tailan tatparimāṇakam

LVIII

(43) pañca prasthāḥ pañca ghaṭyas snehas taruphalasya ca
(44) tantuvāyagṛhād grāmād apaṇādeç ca vāsasām

LIX

(45) yugalānāṃ sahasrāṇi catvāriṃçac ca pañcakam
(46) grahītavyāni navatis tathārddhaṃ yugalasya ca

LX

(47) madhūcchiṣṭasya bhārās tu gaṇitā daça sapta ca
(48) aṣṭādaça tulāḥ pañca kaṭṭyo nava paṇās tathā

LXI

(49) sisānām ekapañcāçad bhārā daça tulā api
(50) tisraç ca kaṭṭikaikāçvo dve dāsyau dvau ca dantinau

LXII

(51) rājñā dattās svayan dattā grāmavadbhiç ca bhaktitaḥ
(52) sahasratritayaṃ grāmāç catvāriṃçat tathā çatam

LXIII

(53) catuççatāḥ pumaṃso ṣṭādaça cātrādhikāriṇaḥ
(54) dvisahasrās saptaçatāç catvāriṃçac ca kāriṇaḥ

LXIV

(55) sahasre dve çate ca dvātriṃçac ca paricārikāḥ
(56) yoṣitās tāsu narttakyaṣ ṣaṭchatā daça pañca ca

LXV

(57) ayutaṃ dvisahasrāṣ ṣaṭchatāḥ piṇḍdīkṛtāḥ punaḥ
(58) catvāriṃçac ca sarvve te sārddhaṃ tatsthitidāyabhiḥ (1)

---

(1) Corr. : ° dāyībhiḥ. Le graveur a omis le signe de l'ī.

LXVI

(59) ṣaṭsahasrās ṣaddayutāṣ ṣaṭchatāḥ pañcaviṃçatiḥ
(60) strīpuṃsā gaṇitās tatra devapūjāni dāyinaḥ

LXVII

(61) ete saptāyutāḥ piṇḍdīkṛtā navasahasrakāḥ
(62) triṃçatā ([1]) pañcaṣaṣṭiç ca pukāṃcāmpādibhis saha

LXVIII

(63) prāsādādikaraṅkādikṛtasvarṇāni viṃçatiḥ
(64) aṣṭau bhārāç catasraç ca tulāḥ pādau ca kaṭṭikāḥ

LXIX

(65) pañca viṃçati bhārāç ca rūpyāṇāṃ daça pañca ca
(66) tulā dve kaṭṭike dvau ca pādau paṇacatuṣṭayam

LXX

(67) pañcatriṃçac ca vajrāṇi mauktikavyajanadvayam
(68) viṃçatiṣ ṣaṭchatā muktās tathāyutacatuṣṭayam

LXXI

(69) çatāni pañca catvāri sahasrāṇi ca saṅkhyayā
(70) catvāriṃçac ca vaidūryyaraktāçmādimabhāçmanām ([2])

LXXII

(71) tāmrasya tu çataṃ bhārā viṃçatiç ca trayodaça
(72) trayodaça tulāç caikā kaṭṭī pañca paṇā api

([1]) Corr. : *triçatā* en supprimant l'*anusvāra*.
([2]) Corr. : *vaiḍūryya*°.

FIG. 1. — LA STÈLE DE TA-PROHM (FACE C).
Spécimen des caractères carrés de Jayavarman VII.

FACE C

LXXIII

(1) kaṃsasya tu sahasre dve bhārās trīṇi çatāni ca
(2) navatriṃçac ca gaṇitās tulās saptadaçāpi ca

LXXIV

(3) suvarṇapaṭalaṃ sārddhaṃ caturviṃçatibhārakam
(4) lohasyaikā tulā bhārāṣ ṣaṭchatā daça pañca ca

LXXV

(5) kaḍhḍhyo (1) daça tulās sapta bhārāḥ pañcadaça trapu
(6) sīsañ catuççatā bhārāh saptatriṃçat tulārddhakam

LXXVI

(7) saptaṣaṣṭiḥ punaç cīnapaṭā nava çatāni ca
(8) tathā dvādaça kauçeyaçayyā pañca çatāni ca

LXXVII

(9) çatāni pañcātapatrapramukhā viṃçatis trayaḥ
(10) navatriṃçac ca valabhiprāsādāḥ piṇḍditāḥ punaḥ

LXXVIII

(11) çatāni pañca ṣaṭṣaṣṭiḥ khaṇḍdāny upalaveçmanām
(12) iṣṭakāveçmanāṃ khaṇḍdāny aṣṭāçītiç çatadvayam

LXXIX

(13) ṣaṭsaptatis tu vistāre vyāmā vāpitaṭākayoḥ
(14) çataṃ sahasraṃ pañcaçad āyāmena tu piṇḍditāḥ

(1) *Sic. Lire kaṭṭyo ?*

LXXX

(15) çarkkaraughopalakṛtaprākārāṇāṃ samantataḥ
(16) vyāmās sahasre dve sapta çatāni dvau ca saṃkhyayā

LXXXI

(17) catuççatāni ca navatriṃçaç cātra vipaççitaḥ
(18) pratyahaṃ bhojitā rājamandire dharmmadhāriṇaḥ

LXXXII

(19) çatāni nava cādhyetṛvāsinas saptatis tathā
(20) catuççatās sahasran te sarvve nava ca piṇḍditāḥ

LXXXIII

(21) caitrāṣṭamyās samārabhya yāvat tatpūrṇamītithiḥ
(22) suvasantotsavavidhir vaṃçārāmajināgame

LXXXIV

(23) varṣe varṣe kṛtas tasyā bhagavatyā yathāgamam
(24) pūrṇaṃ sarvopakaraṇais tatra yāgadvayaṃ kṛtam

LXXXV

(25) bhagavān bhagavatyāsau caturddhaçyāṃ (¹) pradakṣiṇam
(26) triḥ kuryyāt paurṇamāsyañ ca vīraçaktyādibhis suraiḥ

LXXXVI

(27) sāndran dhvajātapatrādyair amvaraṃ paritas tadā
(28) tādyamānākhilātodyamandradhvanimanoharam (²)

LXXXVII

(29) narttakyo narttakāç cātra nṛtyeyuḥ parito diçaḥ
(30) dānaçīlādikuçalaṃ kuryus sarve ca māṇavāḥ

(¹) Corr.: °ddaçyāṃ.
(²) Corr.: tāḍya°.

LXXXVIII

(31) pūjitāç ca triguravas sahasran devatās tadā
(32) ṣaṭ chatāni punar yātra devā navadaçāpi ca

LXXXIX

(33) bhikṣudvijādyā vidvaṃsas sahasran tatra bhojitāḥ
(34) gobhikṣā ekanavatir navāçītyaṅgulīyakāḥ

XC

(35) piṇḍditās te paṇās sapta tulitās tapanīyakam
(36) çataṃ sahasraṃ saptāpi devavastrādivāsasām

XCI

(37) tisro vṛhatikā ekaḥ kamvalo navaviṃçatiḥ
(38) kṣudravāsāṃsi sārddhāni çāṭikāç cāpi viṃçatiḥ

XCII

(39) dāntopadhānam ekañ ca dāntaṃ vicaṭanan tathā
(40) aṣṭāçītisamudgās tu sagandhā ekadarppaṇam

XCIII

(41) sahasrañ caṣakāç çvetatrapu ṣaddviṃçatis tulāḥ
(42) çrīvāsakṛṣṇe tu same tule ṣoddaça kaṭṭikāḥ

XCIV

(43) niyutaṃ pañcaṣaṣṭiç ca sahasrāṇi çatāni ca
(44) sapta sikthapradipānāñ catvāriṃçac catuṣṭayam

XCV

(45) sahasran dve çate bhārā dvātriṃçac ca tule ca tat
(46) sikthañ cumvalatāmvūlamālyādini yathocitam

XCVI

(47) ṣaṭchatā devayajñādipākyās triṃçac ca taṇḍulāḥ
(48) khāryyas trayodaça prasthā vrīhiprasthās tu ṣoddaça

XCVII

(49) sārddhās trikhāryyas sārddhaikādaça prasthās tilā api
(50) mudgās trikhārikā droṇaḥ prasthasārddho py atho ghṛtam

XCVIII

(51) ghaṭyau ca pañca prasthāç ca sārddhā dve ghaṭike dadhi
(52) prasthāç caikādaça tataç catuḥprasthādhikam payaḥ

XCIX

(53) sapta ghaṭyo madhu guḍdo ghaṭyau prasthā daçāpi ca
(54) pādas trimāṣāḥ karpūras tathā vimvacatuṣṭayam

C

(55) ekādaça taruṣkasya pañcā (¹) aṣṭau paṇāḥ punaḥ
(56) nakhaṃ pādaç ca māṣaç ca caturvimvan tu hiṅgulam

CI

(57) candanasya dvikaṭṭyau ca tripaṇāç ca tripādakāḥ
(58) kas tūrikāḥ paṇo māṣau ṣadd vimvāny atha tailakam

CII

(59) prastho dvau kuḍuvau pādau daça kaṭṭyas tu nagaram
(60) gobhikṣādy akhilañ caitad grāhyaṃ koṣān mahībhṛtaḥ

CIII

(61) rājakoçād grahītavyāḥ kalpanāḥ prativatsaram
(62) droṇau dvau saptatiḥ khāryyas taṇḍulānāñ catuççatāḥ

CIV

(63) tilāṣ ṣaddviṃçatiḥ khāryyo droṇaḥ prasthacatuṣṭayam
(64) mudgā droṇo daça prasthās saptatriṃçac ca khārikāḥ

(¹) Corr. : *paṇā*. Les caractères *ñca* et *ṇa* sont assez peu différents.

CV

(65) ghṛtaṃ ṣaḍdviṃçatir ghaṭyo nava prasthās tato dadhi
(66) catuṣprasthaikaghaṭikānyūnaṃ dadhnā samaṃ payaḥ

CVI

(67) prasthās saptaikaṣaṣṭiç ca madhu ghaṭyo tha ṣoḍdaça
(68) āḍhakonā guḍdas tailaṃ daça prasthā ghaṭītrayam

CVII

(69) dve sahasre punas trīṇi çatāni yugalāni tu
(70) tathā saptottarāçītir devavastrādivāsasām

CVIII

(71) çayyā vitānāni caturviṃçatir viṃçatiḥ punaḥ
(72) upadhānāni ṣaṭtriṃçan maçakāvaraṇāni ca

Face D

CIX

(1) tṛṇajā viṃçatiç cīnaçayyāç cīnāṃçukāni tu
(2) viṃçatiḥ pañca sikthan tu bhāro daça tulā api

CX

(3) pañca prasthās trayo droṇā maricānāṃ dvikhārike
(4) candanasya tulaikā dvādaça kaṭṭyas tripādakāḥ

CXI

(5) çrīvāsasya tulās triṃçat kaṭṭyas sārddhaṃ trayodaça
(6) kṛṣnā dvādaça kaṭṭyas tu tulāḥ pañcadaçāpi ca

CXII

(7) karppūrasya punar dve ca kaṭṭike ṣaṭ paṇā api
(8) taruṣkaṃ dvādaçapaṇaṃ kaṭṭy ekā ca nakhaṃ punaḥ

CXIII

(9) pañcāç ([1]) ca daça kaṭṭyau tu hiṅgulaṃ paṇapañcakam
(10) svarṇāṅgulīyagobhikṣām atra cūrṇasamudgakāḥ

CXIV

(11) triṃçat paṇā atha triṃçatpaṇāni rajatāny api
(12) kadābhādīni tāmrāṇi tulās sapta dvikaṭṭike

CXV

(13) trapūṇi dvitule cīnasamudgaçatapañcakam
(14) khāryyo dvātriṃçatir droṇatrayañ ca lavaṇasya tu

CXVI

(15) kṛṣṇatrapu punas triṃçat tulā ekas turaṅgamaḥ
(16) hiraṇyabhūṣaṇā dhenuḥ kapilā vatsasaṃyutā

CXVII

(17) ārogyaçālā viṣaye viṣaye dve çatan tathā
(18) tatra sapta çatāny aṣṭānavatiç cārppitās surāḥ

CXVIII

(19) devatāvāsirogyarthaṃ pratyavdaṃ vrīhikhārikāḥ
(20) ayutan niyutaṃ sapta sahasrāṇi çatadvayam

CXIX

(21) grāmā aṣṭa çatāny aṣṭātriṃçat strīpuruṣāḥ punaḥ
(22) catvāriṃçat sahasraṃ ṣaṭchatā aṣṭāyutā api

CXX

(23) rājakoṣṭhād idaṃ grāhyaṃ raigobhikṣāṅgulīyakāḥ
(24) paṇāṣ ṣoḍdaça pādau dvau trimāṣāç cānuvatsaram

([1]) Corr. : *paṇāç*

CXXI

(25) devārhādīni vāsāṃsi ṣaṭ chatāni sahasrakam
(26) caturdaça paṇāḥ kaṭṭyaṣ ṣaṭ tulaikā ca candanam

CXXII

(27) çrīvāsānāṃ tulās sapta kaṭṭyo ṣṭau ca catuṣpaṇāḥ
(28) kṛṣṇāyāṣ ṣaṭ tulā ekādaça kaṭṭyaḥ paṇā daça

CXXIII

(29) ṣaṭ tulās tripaṇās sikthaṃ madhuno ghaṭikā punaḥ
(30) ekādaçottaraçataṃ prasthā dvādaça sārddhakāḥ

CXXIV

(31) ghaṭikā dvādaça guddāḥ prasthair dvādaçabhis saha
(32) daça ghaṭṭyo [1] nava prasthā ghṛtāni kuduvadvayam

CXXV

(33) khārikā viṃçatir dve ca droṇaç caikas tilā api
(34) trayodaça tulā dve ca kaṭṭike pippalī tathā

CXXVI

(35) yavānīpippalīreṇupunnāgā gaṇitā ime
(36) ekaikaças sapta paṇās trayodaça ca kaṭṭikāḥ

CXXVII

(37) catuççatañ jātīphalaṃ trisahasraṃ dvayan tathā
(38) kṣārajīrṇe same kaṭṭyaṣ ṣaṭ paṇāç ca caturdaça

CXXVIII

(39) tisraḥ kaṭṭyo dvikarppūrau paṇaḥ pādau trimāṣakāḥ
(40) çarkkarāṇāṃ tule kaṭṭyas trayodaça paṇāṣṭakam

---

(1) Lire *ghaṭyo*.

CXXIX

(41) saptatis tu daṅdaṅsākhyās sahasre ṣaṭ chatāni ca
(42) çatapuṣpaṃ tulā kaṭṭyaṣ ṣadd dvādaça paṇā api.

CXXX

(43) dhānyasya dvādaça tulās tathā ṣoddaça kaṭṭikāḥ
(44) caturdaça paṇāç cātha karkkolamarice same

CXXXI

(45) kaṭṭyas trayodaça tathā paṇās saptailikā api
(46) ekādaça tulāḥ kaṭṭyas tisras saptapaṇādhikāḥ

CXXXII

(47) ekādaça tulā kaṭṭyaṣ ṣoddaçāpi pracivalam
(48) sarṣapāṇi punar droṇaḥ prasther (1) dvādaçabhis saha

CXXXIII

(49) sahasram ayute pathyātvacau tu triçate same
(50) ṣaṣṭiç ca dārvīkhaṇddāni tv aṣṭāṣaṣṭis sahasrakam

CXXXIV

(51) kandaṅharlāyjansyaṅdevadārucchavyaṃ tule samam
(52) devamittran tulā kaṭṭyas trayodaça paṇāç ca ṣaṭ

CXXXV

(53) bhaiṣajyāmlāni ghaṭy ekā catvāriṃçac ca saṅkhyayā
(54) sārddhāç caikādaça prasthāç carmmāṅddāny aṣṭa khārikāḥ

CXXXVI

(55) kalkāni daçamūlānāṃ lasunānāñ ca saṅkhyayā
(56) ayutāni ca catvāri sahasrāṇy aṣṭa caikaçaḥ

---

(1) Corr. : *prasthair*. Le graveur a omis un des deux traits qui marquent la diphtongue *ai*.

CXXXVII

(57) arçaççamanabhaiṣajyasamudgānāṃ sahasrakam
(58) çatāni nava ṣaṣṭiç ca hiṅgūnān nava kaṭṭikāḥ

CXXXVIII

(59) sapta rambhāditailānāṃ prasthā ghaṭyas trayodaça
(60) çataṃ dvādaça ghaṭyaç ca prasthāç cāṣṭau nidigdhikāḥ

CXXXIX

(61) çunthyas sapta paṇāh kaṭṭyas trayodaça tulātrayam
(62) koṣṭhāni tripaṇāḥ pādau dvau caikādaça kaṭṭikāḥ

CXL

(63) palandūnāṃ punaḥ khāryyas sapta droṇadvayan tathā
(64) lasunānāṃ punaḥ khāryyas tisro droṇadvayādhikāḥ

CXLI

(65) kurvann imāni sukṛtāny atimātṛmātṛ-
bhaktyā vyadhāt praṇidhim evam asau kṣitīndraḥ
(66) ebhiç çubhair mama kṛtair bhavināṃ bhavāvdher
uttāraṇāya bhajatāṃ jananī jinatvam

CXLII

(67) dharmmasthitiṃ parakṛtāṃ vikṛtān durātma-
bhagnāñ ca so vanipatis sthitirakṣaṇārthi (¹)
(68) dṛṣṭvāvavandhya ca dṛḍhaṃ punar evam āha
rakṣiṣyatas sthitim anāgatakamvujendrān

CXLIII

(69) mātur nirargham upakāram avekṣya bhaktyā
jahyur nijāyur api mātṛkṛte kṛtajñāḥ
(70) tad bhūdharā viditavān api matpratiṣṭhā-
rakṣotsukān svayamatṛptatayārthaye vaḥ

(¹) Lire °rthī.

CXLIV

(71) tāṃ stheyasīm api vidhātum upaplavebhyo
rakṣyā bhavadbhir iha devabhujiṣyakasthe
(72) kāṣṭhopalaprabhṛti kiñ ca na devakāryya-
syāñçañ([1])ca hārakavikārakarādhamebhyaḥ

CXLV

(73) çrisūryyakumārākhyaç çrījayavarmmāvanībhujo jātaḥ
(74) rājakumāro graṇyān devyām akarot praçastam idam

TRADUCTION

I. Au Bienheureux dont les provisions ([2]) dans tout leur développement manifestent le Corps de la Loi, le Corps de Béatitude et le Corps sensible et qui [de la sorte] est divisé, à celui qui est le domaine de ceux qui participent au corps des Jina et des fils de Jina, au Buddha en qui les êtres trouvent leur refuge, hommage soit rendu !

II. J'honore le suprême chemin qui mène à l'illumination supérieure, l'unique doctrine qui soit sans obstacle pour atteindre la compréhension de la réalité, la Loi que dans les trois mondes les Immortels doivent honorer, l'épée qui détruit le bosquet des six ennemis intérieurs ([3]).

III. Elle qui, bien qu'étant détachée de tout désir parce que c'est un obstacle à la délivrance totale, a cependant constamment attaché son désir à la recherche du bien d'autrui, qui enseigne aux autres les préceptes du Jina récités en chœur et cherche à produire le bien, que la Communauté vous protège !

IV. Celui d'où les fruits désirés des trois mondes tirent leur unique origine, dont les doigts comme des rameaux ornent les bras semblables à des branches, dont le cordon brahmanique d'or, ainsi qu'une liane, entoure le corps, Lokeçvara est victorieux, vivante incarnation de l'arbre du Paradis (*ou* : arbre du Paradis des Jaṅgamas) ([4]).

([1]) Il faut peut-être lire ° *aṅgañ*, ce qui revient à peu près au même pour le sens.

([2]) Les provisions de bonnes œuvres (*puṇyasambhāra*) et de connaissances (*jñānasambhāra*).

([3]) Les six ennemis intérieurs sont : le désir (*kāma*), la colère (*krodha*), la cupidité (*lobha*), l'égarement (*moha*), l'orgueil (*mada*), l'envie (*mātsarya*).

([4]) On peut en effet songer à un curieux jeu de mots sur *jaṅgama*, qui, comme substantif, désigne une secte des Vīraçaivas (cf. *Madras Journal of Lit. and Science*, vol. XI, 145-177) dont M. Fleet, d'après les données épigraphiques, fixe la fondation aux environs de 1161 A. D.

V. Celle qui marche en tête de la Loi du roi des Munis, riche en vertus, celle que les sages ne peuvent concevoir en une méditation tournée vers leur personnalité [1], et qui détruit le filet de tous les doutes, cette mère des Jina, honorez-la respectueusement.

VI. Il fut un roi que les maîtres de la terre, porteurs de l'infrangible sceptre de Manu, doivent vénérer, excellent parmi les sages, fils de Çrutavarman : Çrīçreṣṭhavarman, le meilleur par sa gloire éclatante, origine d'une brillante famille de rois.

VII. Soleil de ce ciel qu'est la famille de Çrīkambu, né dans cette montagne du levant qu'est Jayādityapura, il éveilla les cœurs des êtres vivants comme des lotus, ce trésor de splendeur, roi suprême de Çreṣṭhapura.

VIII. Née dans la famille maternelle de ce roi ainsi que dans un Océan où brillait comme la lune sa gloire louée sans relâche, Kambujarājalakṣmī, la première des femmes de bien, régna (ou brilla) comme Lakṣmī.

IX. L'époux de la terre à Bhavapura, Bhavavarmadeva dont l'éclat étincelant illumina l'univers, versé dans les arts (*ou* : plein de tous ses *kalā*), apaisant comme la lune les brûlures des créatures, fut l'auteur d'une lignée de rois.

X. Celui dont tous louent la conduite, la beauté et la valeur et qui, né dans la famille de ce roi, régna d'une façon favorable à tous les hommes, le roi Harṣavarman, qui détruisait la joie des ennemis, étendit au-dessus des points cardinaux le baldaquin de sa gloire.

XI. Ce maître de la terre eut de la grande reine [une fille], Crījayarājacūḍāmaṇi, que cette lune qu'est sa gloire éclairait de rayons blanchâtres, tout de même que le *guru* de Gaurī (l'Himālaya) eut de Devī [une fille], Gaurī.

(*Inscr. at Ablur. Ep. Ind.*, V, 242), soit 25 ans avant l'époque où fut composée l'inscription de Tā-Prohm ; ce laps de temps est suffisamment long pour que l'événement ait eu le temps d'être connu au Cambodge, mais c'est encore en quelque sorte un fait d'actualité. Or la stance pourrait s'appliquer presque intégralement à Çiva, et précisément une des inscriptions d'Ablur précitées (*Ep. Ind.*, V, 245), qui intéresse cette secte des Jaṅgamas, adore Çambhu sous la forme du *kalpadruma* en des termes très voisins de ceux qui se rencontrent ici. La hardiesse d'une stance jouant sur la personnalité même d'un dieu surprendrait à bon droit s'il s'agissait d'autres personnages que d'Avalokiteçvara et de Çiva dont les cultes paraissent s'être mutuellement pénétrés (cf. FOUCHER, *Première étude sur l'iconographie bouddhique*, 1900, p. 127 sqq. ; *Seconde étude*, 1905, p. 59). Une pareille assimilation s'explique d'autant mieux au Cambodge que le bouddhisme s'est développé sur un terrain où le çivaïsme avait déjà jeté de profondes racines.

[1] C'est-à-dire que, pour comprendre la Prajñāpāramitā, le sage doit, non pas chercher à la concevoir en lui, dans son propre esprit, mais s'efforcer de la voir en elle-même (*adhiprajñā*).

XII. [Cette princesse] était comparable à Vāgīçvarī par l'abondance de ses paroles, à Dhātrī par sa fermeté, à Kamalā par sa beauté, à Arundhatī par l'excellence de sa conduite, et sa générosité ainsi que ses autres vertus en faisaient en quelque sorte l'incarnation de Maittrī.

XIII. Ayant obtenu la royauté suprême dans la ville sainte de Yaçodharapura, le roi Jayavarmadeva, vainqueur de la masse de ses ennemis, planta dans toutes les directions jusqu'à la mer des piliers de gloire (1), et fixa la résidence de sa race à Mahīdharapura (2).

XIV. Le fils de sa sœur, puissant par sa conduite, nommé Çrīmahīdharāditya, était le frère puîné de la mère du roi Çrīsūryavarman, vainqueur des troupes ennemis.

XV. Eclairée *(ou :* distinguée [d'entre les autres femmes]) par celui qui est comme la lampe de cette famille pure et digne de louange, et qui est le plus éminent parmi ceux dont on vante la bonne conduite, Rājapatīndralakṣmī établit sa résidence à Rājapatīçvaragrāma.

XVI. Leur fils, honorant les brahmanes, impétueux comme le roi des oiseaux (Garuḍa), beau comme la lune (3), parfumant de sa gloire extraordinaire le cercle des points cardinaux, fut le seigneur suprême Çrīdharaṇīndravarman.

XVII. Trouvant sa satisfaction dans ce nectar qu'est la religion de cette lune qu'est le Çākya, mettant le meilleur de son pouvoir à la disposition des ***bhikṣu***, brahmanes et de tous ses sujets qui l'imploraient, désirant extraire la moëlle de ce corps sans moëlle, séjour impur, il honorait sans cesse les pieds du Jina.

XVIII. De même que du Brahmarṣi la déesse Aditi eut [pour fils] le roi des Dieux (Indra), de ce roi (Dharaṇīndravarman) la fille de Çrīharṣavarman eut un fils au pouvoir étincelant, le roi Çrījayavarman, qui, se fondant sur la loi, tua dans un combat le chef ennemi avec cent millions de flèches *(ou :* avec la flèche [d'Indra] ***Çatakoṭi)*** pour protéger la terre *(ou :* la vache).

XIX. Ayant considéré que le corps si complexe du Dieu aux six mères (Kārttikeya) a pourtant été fait un [par ses parents] dans leurs transports (4), le créateur, désireux d'accomplir œuvre utile (5),

(1) *Kīrtistambha* désignerait-il quelque chose de concret, une manière de pylône destiné à commémorer une victoire ? (Cf. *jayastambha).*

(2) *Ou :* « était né à Mahīdharapura » *(abhijana* permet cette double interprétation) ; mais le lieu de naissance des rois est une circonstance dont on ne se soucie guère ; leur résidence est au contraire toujours scrupuleusement mentionnée.

(3) Jeux de mots sur *dvija.*

(4) Cette traduction de *prahṛṣṭaiḥ*, qui ne se rapporte à rien, est un pis-aller.

(5) *Ou :* « d'exécuter son dessein » ?

dans la joie d'un profond mystère, au moyen [des corps] de Hara, Çārṅgi, Anaṅga, fit de ce roi l'unique réceptacle de la puissance [de Çiva], de l'héroïsme [de Viṣṇu] et de la beauté [de Kāma].

XX. Quand, uniquement éprise de ses qualités peu communes, elle eut obtenu pour amant ce prince célébré par Lakṣmī (ou par sa mère), né du propre corps du maître des rois de la terre (1), Dhātrī, comme une ardente courtisane, abandonna jusqu'à ses anciennes amours, et, tout en lui donnant la volupté, enfanta d'honnêtes choses.

XXI. [Puisque] par l'extrême puissance de ses deux bras, il avait dans cet Océan qu'est la bataille fait tourner [c'est-à-dire] vaincu ce roi des montagnes qu'est le roi des éléphants ennemis, et obtenu Lakṣmī, l'éléphant blanc, le cheval royal, le joyau, [on peut dire qu'] il fit comme Hari le barattement de l'océan (2).

XXII. « Je crois que ce roi en qui sont réunies toutes les qualités, ce rejeton de la race solaire, qui est le joyau de la tête des rois, me remplace dans la bataille », c'est dans cette pensée qu'avec une joie extrême la Lakṣmī des combats l'embrassa étroitement.

XXIII. Entendant chanter sa gloire sur les rives de l'Océan, sur les montagnes, dans les forêts, l'ennemi fuyant dans la bataille d'une marche de plus en plus rapide, et comme se souvenant de sa puissance, rivalisait avec les descendants de Dakṣa, désireux de procréer, qui marchaient sans s'arrêter pour mesurer la terre (3) (*ou* : pour la créer ?).

XXIV. Sans doute, si l'Océan et les trois mondes avaient été aussi grands que sa gloire, Viṣṇu n'aurait pas pu conquérir la terre qui s'élève au-dessus de l'Océan, ni franchir les mondes, même en dix-mille pas.

XXV. Bien que l'*ātman* fût lié de diverses façons aux divers êtres, il en a réalisé cependant l'unité d'une façon manifeste, puisqu'il a pris dans son *ātman* compâtissant les joies et les douleurs de ceux qui possèdent un *ātman*.

XXVI. Ayant reçu de ce roi un sacrifice complet, Ākhaṇḍala, extrêmement joyeux, qui avait lancé le feu de sa malédiction à la suite de Janamejaya, effectua, le cœur plein d'allégresse, l'unité du ciel et de la terre par la puissance supraterrestre [de ce roi].

---

(1) On peut aussi couper ainsi ce composé : *dharaṇīndra-bhujaṅgajātam*, « né [comme] un serpent [destructeur] des rois de la terre ». Il y a en tout cas un jeu de mots sur *dharaṇīndra*, puisque le père du roi était Dharaṇīndravarman.

(2) L'éléphant d'Indra Airāvata, le cheval Uccaiḥçravas, le joyau Kaustubha.

(3) Ceci semble faire allusion à une légende précise dont la source n'a pu être retrouvée. On sait toutefois que Dakṣa par l'intermédiaire de ses filles, qu'il donna à Kāçyapa, est une sorte de patriarche (cf. *Manu*, IX, 128).

XXVII. Beau comme Anaṅga, habile à manier l'épée magique, par l'affolement (*ou*: la flèche *sammohana*) il endormit dans la bataille les parents du roi des ennemis difficiles à vaincre, mais priva de sommeil la foule de leurs femmes.

XXVIII. Etant allé au Campā, il avait dans le combat pris, puis relâché le roi de ce pays; les rois ennemis ayant entendu parler de l'ambroisie de sa conduite prirent en quelque sorte [cette ambroisie] dans leurs mains jointes et la répandirent sur leur tête pour apaiser la brûlure produite par le feu de sa gloire.

XXIX. Lors de son sacre, il donna comme *dakṣiṇā* à son *guru* un palanquin royal en or (1) avec des rubans (2), des étendards, des bannières en plumes de paon, des parasols et des éventails au manche d'or.

XXX. Il accorda à son *guru* le titre de Çrījayamaṅgalārthadeva et [lui assigna] un *grāma*, séjour charmant dont le nom commence par Rājapatīndra; [il donna] à la famille de ce [*guru*] le titre de famille royale.

XXXI. Par dévotion envers la mère [de son *guru*] il lui concéda une partie du palais royal où brillaient des lits au dais [enrichi] de joyaux; et un palanquin d'or que chasse-mouches et bannières au manche d'or rendaient charmant.

XXXII. Il donna au frère aîné [de son *guru*] un domaine enrichi d'une foule de richesses et un palanquin d'or enrichi de pierreries, rempli de toutes parts de bannières aux manches d'or et autres ornements.

XXXIII. Aux femmes principales de ce frère aîné il accorda le titre de *Devīsvaminī*, et à leurs descendants le titre de *Senāpati* (3), comme si c'eussent été des descendants de rois.

XXXIV. [Puisque] ce roi, même quand il s'agissait de la nourriture, etc., faisait quatre parts, et distribuait [trois de ces parts] à son *guru*, à la mère et au frère aîné de celui-ci avec piété et jouissait du reste, à quoi bon parler de l'or, des diadèmes, et des joyaux, etc., [qu'il leur donna].

XXXV. Sur la terre conquise par son bras, il a fondé la ville de Rājavihāra, dont les membres sont ornés d'or et resplendissants de pierreries, et l'a affectée à la subsistance de la mère du roi des Munis.

---

(1) C'est-à-dire sans doute : « à brancards d'or » (cf. la relation de Tcheou Ta-kouan, *B. E. F. E.-O.*, II, 147).

(2) Sur le sens de *cīra*, cf. Foucher, (*Seconde*) *Etude sur l'icon. buddh.*, 1905, p. 42.

(3) Ainsi donc les descendants de la famille royale recevaient d'office le titre de *Senāpati*; ce détail intéressant touchant le protocole de la cour nous explique la fréquence de cet appellatif dans les inscriptions, où il ne s'applique pas toujours forcément à des généraux en fonction.

XXXVI. Il a érigé Çrījayarājacūḍāmaṇi dont le corps est brillant de gemmes, et en celle-ci l'image qu'il érigeait était celle de sa mère qui est l'image de la mère du Jina, en Formes — Ciel — Lune — Forme (1).

XXXVII. Il a érigé Çrījayamaṅgalārthadeva, et aussi Çrījayakīrtideva, l'image de son *guru* (2) . . . à droite et à gauche un entourage de 260 divinités.

XXXVIII. Voici les parts quotidiennes d'oblations pour cette [image] avec son entourage (3) :
Riz non décortiqué à cuire : 2 *droṇa*, 2 *prastha*, 73 *khārikā* ;

XXXIX. Sésames : 11 *prastha*, 2 *droṇa*, 2 *kuduva* ;
Haricots : 2 *droṇa*, 2 *kuduva* ;
Millet : 14 *prastha* ;

XL. Beurre fondu : 1 *ghaṭī*, 3 *kuduva* ;
Lait caillé, lait, miel : de chaque denrée 7 *prastha* en plus ;

XLI. Mélasse : 1 *ghaṭī*, 2 *prastha*, 2 *kuduva* ;
Huile de sésame : 3 *prastha*, 2 *kuduva* ;
Huile de *taruphala* (?) : 3 *kuduva* ;

XLII. Les accessoires de l'oblation, tels que fruits, légumes, etc., ne sont pas spécifiés ici : comme ce sont choses bien connues, on s'en rapportera à l'usage ;

XLIII. 640 paires et 2 demi-paires de vêtements pour les Dieux et autres vêtements (4) ;

XLIV. 45 voiles en étoffe de Chine étendus à cause des moustiques sur les socles des divinités.

---

(1) Les 8 formes de Çiva, le ciel (= 0), la lune (= 1), la Forme (= 1), donc 1108.

(2) Bergaigne (*J. A.* 1882 [2], 219) avait lu sur son premier calque Çrījayakīrtidevī. L'estampage, bien qu'assez fruste, ne porte pas trace d'ī au-dessus du *va*. — Ce nom nous est déjà connu : il figure sous la forme — évidemment incorrecte — de Çrījayakīrta sur une inscription de Bantāy Čhmār (Bibl. Nat., nº 5. — Cf. Aymonier, *Cambodge*, II, 344) que la forme carrée des caractères date du règne de Jayavarman VII. Ce personnage, que l'inscription en question semble d'ailleurs considérer comme ayant été divinisé, y est qualifié de *paṇḍita* et de *vraḥ guru*. On est donc tenté de l'identifier avec le Çrījayakīrti de cette stance xxxvii de Tā-Prohm, puisque cette divinité est « l'image du *guru* (*mūrttiṃ guror*) ». Mais Çrījayamaṅgalārthadeva est aussi un nom du *guru* du roi (cf. stance xxx) et il est possible que le *tathā* qui réunit les deux noms doive s'entendre : « appelé aussi ».

(3) Pour les mesures employées, et l'identification des denrées, cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 18-33, 460-466. L'énumération, se suivant sans interponction et passant sans transition d'un sujet à un autre, il est souvent difficile de voir à quelle denrée telle mesure s'applique.

(4) Il n'est pas probable que le : « quotidiennement » (*dine dine*, st. xxxviii) qui commande l'énumération précédente s'applique encore à ce passage ; ou bien ces *devavastra* cachent autre chose que des vêtements.

XLV. Les *sattra* (1) des gens qui demeurent chez le professeur et chez le lecteur :

Paddy : 14 *khārī*, 1 *droṇa*, 5 *prastha* quotidiennement.

XLVI. Chaque année, lorsque l'*Aṣṭādaçotsava* (2) a lieu ici, ainsi que pour le huitième et le quatorzième, quinzième jour des deux quinzaines,

XLVII. Sont prescrits :

Paddy à cuire : 1.015 *khārī* et 68 au total (?) avec 1 *droṇa ;*

XLVIII. Sésames : 40 *khārī :*

Haricots : 2 *khārī*, 3 *droṇa* en plus ;

Beurre fondu : 25 *ghaṭika ;*

XLIX. Lait caillé, lait : de chaque 31 *ghaṭika :*

Miel : 19 [*ghaṭika* ?] *;*

Mélasse : la même quantité ;

L. Huile de sésame : 2 *kuduva*, 15 *ghaṭika ;*

1882 paires de vêtements pour les Dieux et autres vêtements.

LI. Le total (3) du paddy à cuire pour chaque année est de 28.040 *khārī*, 1 *droṇa ;*

LII. Le riz *(vrīhi)* destiné à cela est de 4 fois plus (4) : 112.161 [*khārī*].

LIII. Il faut prélever sur les *grāma*, etc. :

Paddy : 4.093 *khārikā*, 1 *droṇa*, 2 *kuduva ;*

LIV. Sésames : 183 *khārī*, 2 *droṇa*, 6 *prastha ;*

Haricots : 2 *droṇa*, 10 *prastha*, 210 *khārī ;*

LV. Beurre fondu : 400 *ghaṭika*, 9 *prastha ;*

Lait caillé : 7 *prastha*, 507 *ghaṭī ;*

LVI. Lait : 1 *prastha*, 586 *ghaṭī ;*

Miel : 538 [*ghaṭī*], 5 *prastha ;*

LVII. Mélasse : 480 *ghaṭika ;*

Huile de sésame : 13 *prastha ;*

LVIII. Huile de *taruphala :* 5 *prastha*, 5 *ghaṭī ;*

De la boutique du tisserand, du *grāma*, du marché, etc.,

LIX. Il faudra prendre :

40.095 paires de vêtements et une demi-paire ;

LX. Relief de miel : 17 *bhāra*, 18 *tulā*, 5 *kaṭṭi*, 9 *paṇa ;*

---

(1) *Sattra*, outre le sens ordinaire de sacrifice (brahmanique), signifie encore : distribution d'aumônes, qui paraît préférable ici. (*Cf. I. S. C. C.*, p. 47, n. 2).

(2) Les 18 fêtes ? Cf. *pañcotsava* (*I. S. C. C.*, LV, D, 6).

(3) Il est difficile de voir à quoi répond ce total. C'est apparemment le total des quantités de riz énumérées st. XXXVIII, XLV, XLVII. Mais le flottement entre les diverses valeurs attribuées à ces mesures de capacité (la *khārī* vaut tantôt 4, tantôt 16 *droṇa*), et l'ignorance de la valeur de la *khārikā* (st. XXXVIII) rendent la vérification impossible.

(4) Ceci veut sans doute dire qu'il faut par exemple 4 *khārī* de *vrīhi* pour faire 1 *khārī* de *taṇḍula*.

LXI. Plombs : 51 *bhāra*, 13 *tulā*, 1 *kaṭṭikā* ;
1 cheval, 2 esclaves femelles, 2 éléphants ;

LXII. Donations pieuses du roi en personne, et des propriétaires de *grāma* : 3.140 *grāma*:

LXIII. Il y a ici 400 hommes, 18 officiants principaux, 2.740 officiants ;

LXIV. 2.232 assistants, parmi lesquels 615 femmes [qui sont] danseuses ;

LXV. Au total 12.640 personnes, y compris ceux qui ont droit au logement;

LXVI. 66.625 hommes et femmes font là le service des Dieux ;

LXVII. Au total 79.365 avec les Birmans, les Čams, etc.

LXVIII. Or travaillé en *prāsāda*, coupes, etc. : 28 *bhāra*, 4 *tulā*, 2 *pāda*, 5 *kaṭṭikā* ;

LXIX. Argents : 20 *bhāra*, 15 *tulā*, 2 *kaṭṭikā*, 2 *pāda*, 4 *paṇa* ;

LXX. 35 diamants, 2 éventails [ornés] de perles, 40.620 perles ;

LXXI. 4.540 pierres précieuses, béryls, pierres de couleur, etc.;

LXXII. Cuivre : 120 *bhāra* et 13 (?), 13 *tulā*, 1 *kaṭṭi*, 5 *paṇa* ;

LXXIII. Laiton (¹) : 2.339 *bhāra*, 17 *tulā* ;

LXXIV. 1 chaudron d'or [d'une capacité] de 24 *bhāra* (²) ;
Vaisselle de cuivre : 1 *tulā*, 615 *bhāra* ;

LXXV. Etain : 10 *kaṭṭi*, 7 *tulā*, 15 *bhāra* ;
Plomb : 437 *bhāra*, 1/2 *tulā* ;

LXXVI. 967 voiles de Chine, 512 lits de soie ;

LXXVII. 523 ombrelles, etc.,
39 tours à pinacle,

LXXVIII. 566 groupes d'habitations en pierre,
288 groupes d'habitations en brique ;

LXXIX. 76 brasses de largeur et 1.150 brasses de longueur au total pour l'étang long et le bassin ;

LXXX. 2.702 brasses de mur d'enceinte en limonite (³).

LXXXI. 439 saints religieux sont nourris chaque jour là, dans le palais royal;

LXXXII. 970 personnes habitent chez le lecteur; au total : 1.409.

LXXXIII. A partir du huitième jour de *caitra* jusqu'à la pleine lune de ce mois, selon la tradition du Jina qui fait la joie des familles, la fête du printemps

LXXXIV. Est célébrée chaque année, suivant la tradition de Bhagavatī ; on célèbre alors deux sacrifices avec tous les accessoires.

(¹) *Kaṃsa* a aussi le sens de gobelet.

(²) On ne sait si *sārddham* à la valeur de « 1/2 » ou simplement le sens adverbial de : « avec cela ».

(³) *Çarkaraughopala*, mot-à-mot « pierre de gravier », ne peut s'appliquer qu'à la limonite ou pierre de Bien-hoa, qui sert précisément à la construction des murs d'enceinte.

LXXXV. Que, le quatorzième jour, Bhagavat fasse trois fois le *pradakṣiṇa* avec Bhagavatī, et, le jour de la pleine lune, avec les Dieux Vīra, Çakti et les autres ;

LXXXVI. Que le cortège qui les entoure soit plein de bannières, parasols, etc.; que les instruments de musique frappés rendent des sons bruyants qui charment l'esprit ;

LXXXVII. Que tout autour dansent ici les danseurs et les danseuses, que les jeunes garçons pratiquent la perfection [1] de la charité, de la bonne conduite, etc. ;

LXXXVIII. Qu'on fasse des offrandes aux trois *Guru*, aux mille divinités, aux 619 divinités qui sont ici ;

LXXXIX. Qu'on entretienne mille gens instruits : *bhikṣu*, brahmanes, etc. 91 *gobhikṣā* (?), 89 anneaux ;

XC. Or purifié : 7 *paṇa* comme poids total ;
1.107 vêtements pour les Dieux et autres vêtements ;

XCI. 3 manteaux, 2 vêtements de laine, 29 1/2 petits vêtements, 20 bandeaux ;

XCII. 1 tabouret d'ivoire, 1 *vicaṭana (?)* d'ivoire, 88 coffrets avec des parfums, 1 miroir ;

XCIII. 1.000 gobelets ;
Etain blanc : 26 *tulā* ;
Oléorésine de pin et moutarde noire, ensemble : 2 *tulā*, 16 *kaṭṭika* ;

XCIV. 165.744 flambeaux de cire ;

XCV. Cire : 1.200 *bhāra*, 32 *tulā* ;
Cumbala, bétel, guirlandes, etc., selon l'usage.

XCVI. Paddy à cuire pour le sacrifice aux Dieux : 630 *khārī*, 13 *prastha* ;
Riz : 16 *prastha* ;

XCVII. Sésames : 3 *khārī* 1/2, 11 *prastha* 1/2 ;
Haricots : 3 *khārikā*, 1 *droṇa*, 1 *prastha* 1/2 ;

XCVIII. Beurre fondu : 2 *ghaṭī*, 5 *prastha* 1/2 ;
Lait caillé : 2 *ghaṭikā*, 11 *prastha* ;
Lait : 4 *prastha* en plus ;

XCIX. Miel : 7 *ghaṭī* ;
Mélasse : 2 *ghaṭī*, 10 *prastha* ;
Camphre : 1 *pāda*, 3 *māṣa*, 4 *bimba* ;

C. *Taruska* (?) : 11 *paṇa* ;
Unguis odoratus : 8 *paṇa*, 1 *pāda*, 1 *māṣa* ;
Sangdragon : 4 *bimba* ;

---

[1] La charité (*dāna*) et la bonne conduite (*çīla*) sont les deux premières des six perfections (*pāramitā*) ; les quatre autres sont celles de la patience (*kṣānti*), de l'héroïsme (*vīrya*), de la méditation (*dhyāna*), et de la science (*prajñā*).

CI. Santal : 2 *kaṭṭi*, 3 *paṇa*, 3 *pādaka* ;
Musc : 1 *paṇa*, 2 *māṣa*, 6 *bimba* ;
CII. Huile de sésame : 1 *prastha*, 2 *kuduva* ;
Gingembre sec : 2 *pāda*, 10 *kaṭṭi* ;
Tout cela, depuis les *gobhikṣā*, doit être pris dans les magasins du roi.
CIII. Fixation de ce que l'on devra prendre chaque année dans les magasins royaux :
Paddy : 2 *droṇa*, 470 *khārī* ;
CIV. Sésames : 26 *khārī*, 1 *droṇa*, 4 *prastha* ;
Haricots : 1 *droṇa*, 10 *prastha*, 37 *khārikā* ;
CV. Beurre fondu : 26 *ghaṭī*, 9 *prastha* ;
Lait caillé : 4 *prastha* et 1 *ghaṭikā* en moins ;
Lait : autant que de lait caillé ;
CVI. Miel : 7 *prastha*, 61 *ghaṭī* ;
Mélasse : 16 [*ghaṭī* ?] moins 1 *āḍhaka* ;
Huile de sésame : 10 *prastha*, 3 *ghaṭī* ;
CVII. 2.387 paires de vêtements pour les Dieux et autres vêtements ;
CVIII. 24 lits et baldaquins ;
20 coussins ;
36 moustiquaires ;
CIX. 20 lits de Chine en gazon, 25 étoffes de Chine ;
Cire : 1 *bhāra*, 10 *tulā* ;
CX. Origan : 5 *prastha*, 3 *droṇa*, 2 *khārikā* ;
Santal : 1 *tulā*, 12 *kaṭṭi*, 3 *pādaka* ;
CXI. Oléorésine de pin : 30 *tulā*, 13 *kaṭṭi* ;
Moutarde noire : 12 *kaṭṭi*, 15 *tulā* ;
CXII. Camphre : 2 *kaṭṭikā*, 6 *paṇa* ;
Taruṣka (?) : 12 *paṇa*, 1 *kaṭṭi* ;
CXIII. Unguis odoratus : 10 *paṇa* ;
Sangdragon : 2 *kaṭṭi*, 5 *paṇa* ;
1 anneau d'or, 1 *gobhikṣā* (?) [1].
Boîtes de poudre : 30 *paṇa* ;
CXIV. Argents : 30 *paṇa* ;
Cuivres : *kadābha* (?), etc. : 7 *tulā*, 2 *kaṭṭikā* ;
CXV. Etains : 2 *tulā* ;
500 coffrets de Chine ;
Sel : 32 *khārī*, 3 *droṇa* ;
CXVI. Etain noir : 30 *tulā* ;
1 cheval, 1 vache *kapilā* ornée d'or avec son veau [2].

---

[1] On ne sait à quoi correspond le composé : *svarṇāṅgulīyagobhikṣā*. Il faut peut-être rétablir un *anusvāra* à la fin du premier terme.

[2] Cf. *I. S. C. C.*, LV, C_4, 11, où la vache *kapilā* a droit à un service d'hommage.

CXVII. Il y a 102 hôpitaux [répartis] entre les diverses provinces ;
798 divinités y ont été amenées ;
CXVIII. Pour les malades qui habitent dans la divinité [1], [il faut] annuellement 117.200 *khārikā* de riz.
CXIX. 838 *grāma* et 81.640 hommes et femmes [sont consacrés au service de ces hôpitaux ?]
CXX. Voici ce qu'il faut prendre annuellement [2] dans les magasins royaux :
Richesses, *gobhikṣā*, anneaux : 16 *paṇa*, 2 *pāda*, 3 *māṣa* ;
CXXI. 1.600 vêtements pour les Dieux et autres vêtements ;
Santal : 14 *paṇa*, 6 *kaṭṭī*, 1 *tulā* ;
CXXII. Oléorésine de pin : 7 *tulā*, 8 *kaṭṭī*, 4 *paṇa* ;
Moutarde noire : 6 *tulā*, 11 *kaṭṭī*, 10 *paṇa* ;
CXXIII. Cire : 6 *tulā*, 3 *paṇa* ;
Miel : 111 *ghaṭikā*, 12 *prastha* 1/2 ;
CXXIV. Mélasse : 12 *ghaṭikā*, 12 *prastha* ;
Beurres fondus ; 10 *ghaṭī*, 9 *prastha*, 2 *kuduva* ;
CXXV. Sésames : 22*khārikā*, 1 *droṇa* ;
Poivre long : 13 *tulā*, 2 *kaṭṭika* ;
CXXVI. Ptychotis ajowan, poivre long, poivre orangé, calophylle, de chaque : 7 *paṇa*, 13 *kaṭṭika* ;
CXXVII. 3.402 muscades ;
Kṣāra (?) et cumin, ensemble : 5 *kaṭṭī*, 14 *paṇa* ;
CXXVIII. Deux sortes de camphre : 3 *kaṭṭī*, 1 *paṇa*, 2 *pāda*, 3 *māṣa* ;
Sucres : 2 *tulā*, 13 *kaṭṭī*, 8 *paṇa* ;
CXXIX. 2.670 *daṅdaṅsa* (?) ;
Anethum sowa : 1 *tulā*, 6 *kaṭṭī*, 12 *paṇa* ;
CXXX. Coriandre : 12 *tulā*, 16 *kaṭṭika*, 14 *paṇa* ;
CXXXI. Lavanga scandens et poivre noir, ensemble : 13 *kaṭṭī*, 7 *paṇa* ;
Cardamome : 11 *tulā*, 3 *kaṭṭī*, 7 *paṇa* ;
CXXXII. Vétiver : 11 *tulā*, 16 *kaṭṭī* ;
Moutardes : 1 *droṇa*, 12 *prastha* ;
CXXXIII. Myrobolam chébulic et cannelle, ensemble : 21.360 ?
1.068 pièces de *dārvī* [3] ;
CXXXIV. *Kandaṅharlāyjansyaṅdevadārucchavyaṃ* : ensemble : 2 *tulā* ;
Arjuna : 1 *tulā*, 13 *kaṭṭī*, 6 *paṇa* ;
CXXXV. Nigelle et oseille ; 1 *ghaṭī*, 40 (?), 11 *prastha* 1/2 ;
Carmāṇḍa : 8 *khārikā* ;

---

(1) La divinité sous l'invocation de qui l'hôpital est placé.

(2) Le P. W. donne sous le mot *anuvatsara* le sens de : 4e année du cycle de 5 ans ; mais il n'a jamais été question de ce cycle au Cambodge et, jusqu'à plus ample informé, il vaut mieux prendre *anuvatsaram* comme synonyme de *prativatsaram*.

(3) *Dārvī*, épine-vinette ou curcuma (cf. *B. E. F. E.-O.* III, 466).

CXXXVI. Pommades des dix racines et d'aux (?) : 48.000 de chaque (1) ;

CXXXVII. 1.960 coffrets de remèdes pour calmer les hémorroïdes ;
Assa fœtida : 9 *kaṭṭika* ;

CXXXVIII. Huile de bananier et autres huiles : 7 *prastha*, 13 *ghaṭi* ;
Solanum Jacquini : 112 *ghaṭī*, 8 *prastha* ;

CXXXIX. Gingembre sec : 7 *paṇa*, 13 *kaṭṭi*, 3 *tulā* ;
Koṣṭha (?) : 3 *paṇa*, 2 *pāda*, 11 *kaṭṭika* ;

CXL. Oignons : 7 *khārī*, 2 *droṇa* ;
Aux : 3 *khārī*, 2 *droṇa* ;

CXLI. Faisant ces bonnes œuvres, ce roi, par une extrême dévotion envers sa mère a fait ce vœu : « Que par les bonnes actions que j'ai accomplies, ma mère une fois délivrée de l'Océan des existences, jouisse de l'état de Jina. »

CXLII. Ce roi, attaché au maintien de l'ordre établi, s'étant aperçu que la pratique de la Loi était altérée, délaissée, violée par les impies, après l'avoir solidement raffermie, a dit aux rois futurs du Cambodge, désireux de protéger cette fondation :

CXLIII. « Ayant pieusement considéré les bienfaits inappréciables de leur mère, les [fils] reconnaissants doivent sacrifier jusqu'à leur propre vie dans l'intérêt de leurs mères ; ainsi, ô rois, moi qui le sais bien, parce que je ne suis pas moi-même satisfait (2), je vous supplie, vous qui êtes soucieux de protéger ma fondation.

CXLIV. « Pour la rendre encore plus ferme, ô vénérables, gardez la contre le mal......(3), et [gardez] la plus petite parcelle du matériel sacré, bois, pierre, etc., contre les voleurs, sacrilèges et misérables.

CXLV. Çrīsūryakumāra, fils du roi Çrījayavarman, prince héritier, en faveur de la Grande Déesse, a exécuté cette ordonnance.

---

(1) La construction de ce passage est difficile.

(2) C'est-à-dire : « Je ne suis pas satisfait de ce que j'ai fait pour ma mère, puisque je ne lui ai pas sacrifié ma vie ».

(3) Inintelligible. En corrigeant *kāsthe* en *kās te* et en supposant l'existence d'un mot *bhujiṣyaka*, dérivé de *bhujiṣya*, serviteur, on obtient un sens, mais la correction est grosse et rien ne prouve qu'il n'existe pas un mot * *kāstha*. La stance tout entière avec ce *aṃçam* qui ne dépend de rien, et cette coupe *kārya-sya* est bien mal venue.

NOTE ADDITIONNELLE SUR L'INSCRIPTION DE TA-PROHM

XXXVIII. *Pākyākṣatāḥ*. *Akṣatāḥ*, d'après le *Dhanvantarinighaṇṭu* (6,78), est synonyme de *tīkṣṇaçūka* ou *yava*, l'orge (Hordeum hexastichum); mais ce terme s'applique également au riz non décortiqué (*akhaṇḍataṇḍula*). Par suite, *pākyākṣatāḥ* peut être traduit soit « orge à cuire », soit « paddy à cuire ».

droṇa. Pour ce poids, comme pour les suivants, l'équivalence est calculée d'après la *Māgadhaparibhāṣā*, c.-à.-d. l'échelle de Caraka et des auteurs bouddhistes, dans laquelle chaque unité vaut le double de la même unité de la *Kāliṅgaparibhāṣā*, ou échelle de Suçruta. Il convient de rappeler que, lorsqu'il s'agit de liquides, la valeur du poids doit être multipliée par 2; en remplaçant par « litre » et « centimètre cube », respectivement, les termes « kilogramme » et « gramme », l'on obtiendra la correspondance en volume, c.-à.-d. la contenance des mesures de capacité de même nom. 1 *droṇa* = 4 *āḍhaka* = 32 sères (*çarāva*) = 23 kg, 884 grammes.

1 *prastha* = 16 *pala* = 2 sères = 1 kg, 422.

1 *khārika*, ou *khārī* = 4 *droṇa* = 128 sères = 95 kg, 539. Le mot *khārī* désigne aussi un poids de 16 *droṇa*, ou 382 kg, 159.

XXXIX. *tilāḥ*, semences de sésame (Sesamum Indicum, Sésamées).

1 *kuduva* = 1 *kuḍava* = 4 pala = $^1/_2$ sère = 373 kg, 201.

mudga, vulgo « grain vert », embérique, variété de haricot (Phaseolus Mungo, Légumineuses).

kaṅku = *kaṅgu*, panic, ou millet (Panicum Italicum, Graminées).

XL. *ghaṭī*, *ghaṭikā*; mesure difficilement identifiable avec *ghaṭa* = *kumbha* = *kalaça* = *droṇa* (23 kg, 884), car l'interprétation de certains passages de l'inscription en deviendrait absurde; d'autre part, *ghaṭikā* = *pala* (93 gr. 300), valeur qui ne semble pas convenir davantage ici.

gudda = *guḍa*, mélasse, suc de cannes réduit par l'ébullition à la consistance d'un sirop très épais.

XLI. *taruphalasneha*, inconnu; mais *phalasneha* = *akṣoṭa*, noyer et noix de Belgaum (Aleurites Moluccana, Euphorbiacées) — et, plus récemment, noyer commun (Juglans regia, Juglandées), le terme *akharoṭa* ayant été appliqué à l'aleurite. S'il ne s'agissait très

probablement ici d'un produit comestible, l'on pourrait suggérer la lecture *dāruphalasneha*, huile de déodar (Cedrus Deodara, Conifères), produit employé pour le traitement des affections cutanées.

XLIX. *kṣīra*, lait frais.

LII. *vrīhi* désigne le riz sur pied ou fraîchement récolté, incomplètement desséché; *taṇḍula* au contraire est le riz sec, blanchi, vanné, prêt à la cuisson.

LX. *madhūcchiṣṭa* = *siktha* ou *sikthaka* (XCIV, XCV), cire.

1 *bhāra* = 20 *tulā* = 186 kg, 600.

1 *tulā* = 100 *pala* = 9 kg, 330.

kaṭṭi, *kaṭṭikā* sont inconnues en tant que mesures de poids; mais 1 *kaṭi* = 1 *kāñcī* = 1 *guñjā* = 0 gr., 145.

1 *paṇa*, ou *pāṇa* = 5 *guñjā* = 0 gr., 728.

LXI. *sīsa*, lingot de plomb? ou monnaie de plomb?

LXIX. *pāda*, *pādaka*: pas de poids connu sous ce nom; *pāda*, généralement, = *caturthāṃça* = 1/4.

Cependant, *padaka* = *niṣkamitasvarṇa*; 1 *niṣka* vaut tantôt 5 gr., 831, tantôt 23 gr., 325, tantôt enfin 93 gr. 300, mais ordinairement = 4 *māṣa* = 5 gr., 831 (1 *çāṇa*).

LXXI. *vaidūrya* = *vaiḍūrya*, œil-de-chat: « 4.540 œils-de-chat, gemmes rouges et pierres d'autres nuances ».

LXXII. *tāmra*, cuivre rouge.

LXXIII. *kaṃsa*, airain, bronze.

LXXV. *kaḍhḍhī* = *khaḍī-khaṭī*? craie, chaux (carbonate de chaux).

LXXXIX. *gobhikṣā* semble correspondre, d'après l'*Aṣṭāṅganighaṇṭu* de Candranandana (*Tanjur*, Mdo, 122, § 200), à *gavedhuka*, la larmille (Coix lachryma, ou Coix barbata), ou larme de Job.

XCV. *cumbala*, inconnu; mais *cumbalā* = *muṇḍī* (Sphœranthus hirtus, Composées), plante odoriférante.

XCIX. 1 *māṣa* = 10 *guñjā* = 1 gr., 457.

vimva, inconnu comme mesure de poids; la correction proposée antérieurement, *nimba* (*B.E.F.E.-O.*, III, p. 466, st. XXXII, c) ne saurait être maintenue. Il faut peut être rétablir ici *vilvacatuṣṭaya* (1 *vilva* = 1 *pala* = 93 gr. 300).

C. *taruṣka* = *turuṣka*, styrax liquide (Liquidamber orientale, Balsamifluées), parfum souvent confondu avec l'oliban.

nakha = *nakhī*, onyx odoriférant (Unguis odoratus), opercules de coquilles de Purpura et de Murex.

hiṅgula, cinabre, sulfure rouge de mercure.

CI. *candana*, bois de santal rouge (Pterocarpus santalinus, Légumineuses). « Uktau candanaçabdasya gṛhyate raktacandanam. » [Niçcalakara, *Ratnaprabhā*, 1,17].

CVI. 1 *āḍhaka* = 4 *prastha* = 5 kg, 971.

CX. *marica*, poivre noir (Piper nigrum, Pipéracées).

CXIV. *kadābha*, peut-être = *kadamba*, l'un des synonymes de *mākṣika*, pyrite de cuivre.

CXVI. *kṛṣṇatrapu*, inconnu en tant que métal ; sans doute un mélange de plomb et d'étain, ou un sulfure d'étain ou de plomb, ces deux métaux étant parfois confondus.

kapilā, vache de couleur brune, ou fauve.

CXXVII. *kṣāra*, alcali, cendres alcalines (les 3 principaux alcalins sont : 1) *svarjikākṣāra*, carbonate de potasse, — 2) *yavakṣāra*, carbonate de soude, — 3) *ṭaṅkaṇakṣāra*, borate de soude.

CXXVIII. *dvikarppūrau* = 1, *pakvakarpūra*, camphre commun (Cinnamomum Camphora, Laurinées), — 2) *apakvakarpūra* ou *bhīmasena*, bornéol, camphre de Bornéo (Dryobalanops Camphora, Diptérocarpées).

çarkkarā, sucre blanc, sucre raffiné.

CXXIX. *daṅdaṅsa* (cf. *B.E.F.E.-O.*, *loc. cit.*, p. 32, st. xxxiii), animal aquatique, d'après le texte de l'inscription de Say-fong ; il existe un poisson du nom de *ḍaṇḍamatsya*, bengali *dāṃḍikā māch*, d'ailleurs indéterminé jusqu'ici.

çatapuṣpa, semences d'aneth, fenouil bâtard (Peucedanum Sowa Ombellifères).

CXXX. L'identification de *karkkola* avec *kakkola* ou *kakola*, Lavanga scandens (*loc. cit.*, p. 466, st. xxxiv) ne s'applique pas ici ; vu le contexte, il s'agit beaucoup plus probablement de *kaṅkola*, cubèbe, poivre cubèbe (Piper cubeba, Pipéracées).

CXXXI. *elikā* = *elīkā* = *sūkṣmailā*, petite cardamome (Elettaria Cardamomum, Zingibéracées).

CXXXII. *sarṣapa*, semences ou graines de moutarde blanche (Brassica alba, Crucifères).

CXXXIII. *dārvīkhaṇḍa*, pièce (d'écorce) d'épine-vinette (Berberis Asiatica, Berbéridées).

CXXXIV. *devadāru*, déodar (Cedrus Deodara, Conifères).

chavya = *cavya*, poivre chaba (Piper Chaba, Pipéracées).

devamitra, cf. *B.E.F.E.-O.*, *loc. cit.*, p. 466, st. xxxvi, N° 36.

CXXXV. *amla* = *amlavetasa*, oseille commune (Rumex vesicarius, Polygonées).

carmmāṇḍa, se confond sans doute avec *carmakaṇṭa* = *parpaṭaka* (Oldenlandia biflora, Rubiacées).

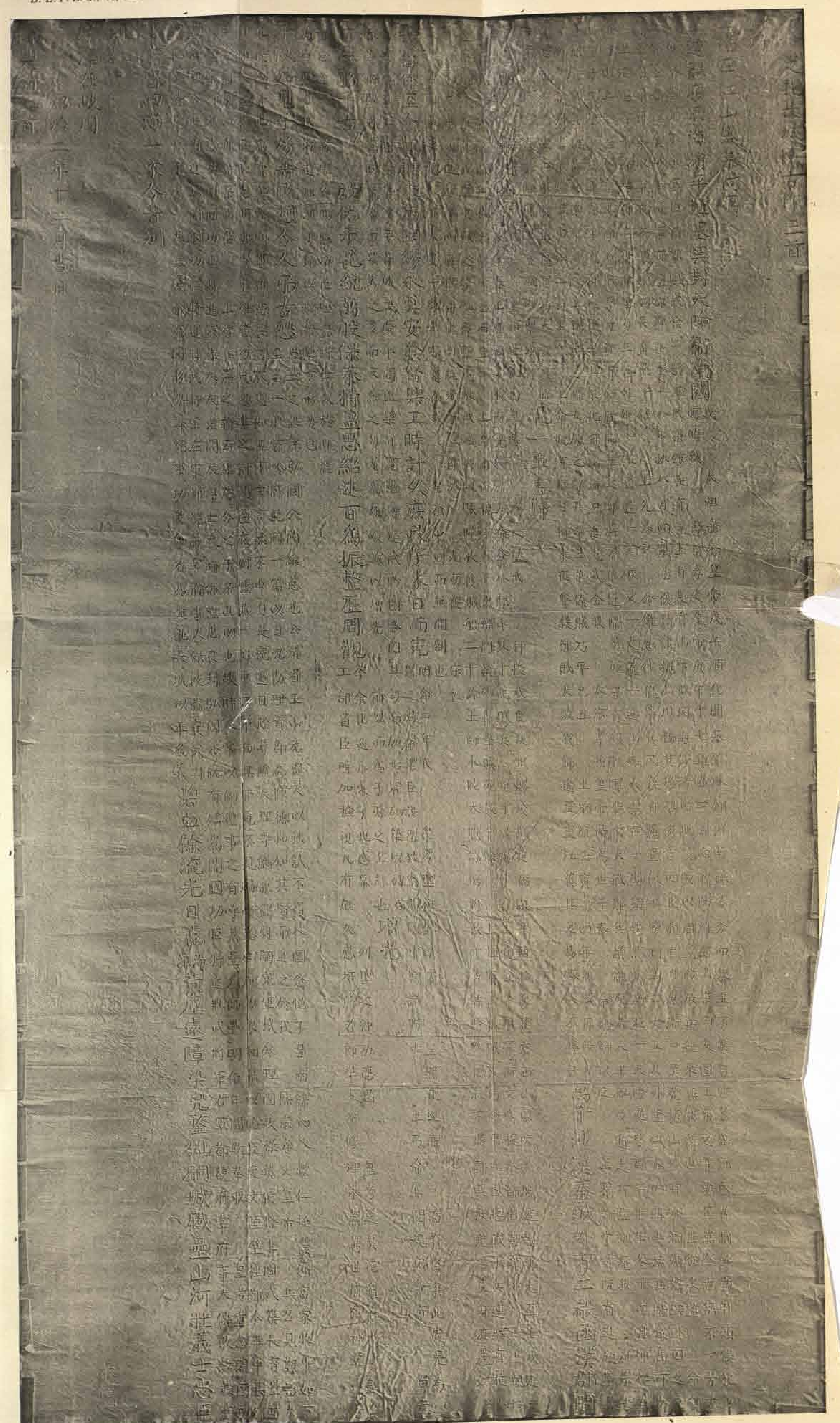
CXXXVI. *daçamūlānāṃ kalka*, pâte des dix racines, ou mieux, pâte des dix plantes (1) *Çālaparṇī*, Desmodium Gangeticum, Légumineuses, — 2) *Pṛçniparṇī*, Uraria lagopodioides, Légumineuses, — 3) *Bṛhatī*, Solanum Indicum, Solanées, — 4) *Kaṇṭākārika*, Solanum

xanthocarpum, Solanées, — 5) *Gokṣura*, Tribulus terrestris, Zygophyllées, — 6) *Vilva*, Ægle Marmelos, Hespéridées, — 7) *Çyoṇāka*, Calosanthes Indica, Bignoniacées, — 8) *Gambhārī* = *Kāçmarī*, Gmelina arborea, Verbénacées, — 9) *Paṭalā*, Stereospermum suaveolens, Bignoniacées, — 10) *Gaṇikārikā* = *Agnimantha*, Premna serratifolia, Verbénacées), formule préconisée dans le traitement des affections fébriles en général.

CXXXIII. *nidigdhikā* = *kaṇṭakārī*, morelle à fruits jaunes, morelle de Jacquin (Solanum xanthocarpum, Solanées).

CXXXIX. *koṣṭha* = *kuṣṭha*, racine de costus (Saussurea Lappa, Composées).

Dr P. Cordier.



INSCRIPTION DU LONG-PONT, PRÈS ĐỒNG-HỚI (ANNAM).

㝎 北 長 城

LE MUR DE ĐỒNG-HỚI

ÉTUDE SUR L'ÉTABLISSEMENT DES NGUYỄN EN COCHINCHINE

PAR M. L. CADIÈRE

De la Société des Missions étrangères de Paris, Correspondant de l'Ecole française d'Extrême-Orient

---

BIBLIOGRAPHIE

— Stèle impériale dressée par les ordres de Thiệu-Trị 紹治 en 1842, à l'endroit dit « Bac du Long-Pont », Đò Cầu-dài, à un kilomètre environ au S. de la citadelle actuelle de Đồng-hới 洞海, chef-lieu du Quảng-bình 廣平, et sur la route mandarine. Le texte de cette stèle forme, dans sa partie historique, comme la trame de cette étude ; mais il a été complété, corrigé au besoin, à l'aide des données fournies par les autres documents.

— Stèle impériale de la pagode dite Trảo-trảo 爪爪廟, sur le territoire du village de Ái-tử 愛子, à quelques kilomètres au N. et en aval de la citadelle de Quảng-trị 廣治. Cette stèle n'a rapport qu'à un chapitre (IIe de la première partie) de cette étude.

— *Khâm định việt sử thông giám cang mục* 欽定越史通鑑綱目 (no 94 de la *Première étude sur les sources annamites de l'histoire d'Annam*, par MM. PELLIOT et CADIÈRE, *B. E. F. E.-O.*, t. IV [1904], p. 617 sqq.). Cet ouvrage sera désigné dans le texte par les mots : *Annales générales*, ou *Annales* ; et dans les notes par les mots *Cang-mục*, suivis de l'indication du volume ou *quyển* 卷 en chiffres romains et du folio en chiffres arabes, (avec la lettre *a* pour le recto, *b* pour le verso), parfois aussi de la colonne ou ligne. Ces indications seront données également pour les ouvrages suivants.

— *Đại nam thật lục tiền biên*, 大南寔錄前編 (no 13 de la *Première étude sur les sources*). Il sera désigné dans le texte par les mots : *Annales des Nguyễn*, et dans les notes par les mots *Thật-lục*.

— *Đại nam liệt truyện tiền biên* 大南列傳前編 (no 33 de la *Première étude sur les sources*).

— *Đại nam chính biên liệt truyện sơ tập* 大南正編列傳初集 (no 34 de la *Première étude sur les sources*). — Ces deux ouvrages seront désignés dans le texte par les mots : *Biographies* ou *Mémoires*, et dans les notes par les mots *Liệt-truyện*, suivis de la lettre *A* pour la partie *tiền biên* et *B* pour la partie *chính biên*.

— *Đại việt sử kí toàn thư* 大越史記全書 (nos 38 et 39 de la *Première étude sur les sources*). L'ouvrage sera désigné dans le texte par l'expression « Version tonkinoise », et dans les notes par les mots *Toàn-thơ*.

— *Việt nam khai quốc chí truyện* 越南開國誌傳 (no 136 de la *Première étude sur les sources*). Cet ouvrage ne sera cité que dans les notes. Je l'ai connu trop tard pour

en tirer parti dans le texte de l'étude, et j'ai été obligé de négliger certaines données intéressantes fournies par ce document.

— *Relazione de felici successi della Santa Fede.... nel regno di Tunchino.....* di Alessandro de Rhodes... In Roma, per Giuseppe Luna. L'anno del Giubileo 1650.

— *Tunchinensis historiæ libri duo....* Authore P. Alexandro de Rhodes... Lugduni, sumptib. Joan. Bapt. Devenet, in vio Mercatorio, sub signo Crucis Aureæ, MDCLII (Traduction du précédent, avec quelques différences cependant).

— *Voyages et Missions du P. A. de Rhodes......* Nouvelle édition, conforme à la première de 1653, annotée par le P. H. Gourdin. ... Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, Imprimeurs des Facultés Catholiques de Lille, 1884.

— *Mission de la Cochinchine et du Tonkin [Voyages et travaux des Missionnaires de la Compagnie de Jésus].* Paris, Charles Douniol, 1858.

— *L'Annam et le Cambodge. Voyages et notices historiques,* par C. E. Bouillevaux, Missionnaire. Paris, Victor Palmé, 1874.

— *La Cochinchine religieuse,* par L. E. Louvet, Missionnaire apostolique. Paris, E. Leroux, 1885. 2 vol.

— *Notes historiques sur la nation annamite,* par le P. Le Grand de la Liraye, sans date ni nom d'éditeur.

— *Histoire des relations de la Chine avec l'Annam-Việtnam,* par G. Devéria. Paris, E. Leroux, 1880.

— *Sử kí đại nam việt quốc triều....* Saigon, Imprimerie de la Mission, 1885.

— *Histoire ancienne et moderne de l'Annam,* par l'abbé Adr. Launay, Missionnaire apostolique. Paris, Challamel aîné, 1884.

Les données fournies par les documents ont été éclairées par l'étude exacte des lieux. Sous ce rapport je me permets de renvoyer à mes *Lieux historiques du Quảng-bình* (*B. E. F. E.-O.*, III, 1903, p. 164 sqq.).

PREMIÈRE PARTIE — PÉRIODE DE FONDATION

I. — Nguyễn Hoàng est nommé gouverneur du Thuận-hoá [1]

« Le prince de notre famille Thái-Tổ Gia-Dũ Hoàng-Đế 太祖嘉裕皇帝 [2], l'année *mậu ngọ* 戊午, dans le Thuận-hóa 順化 jeta les fondements de son empire ».

---

[1] Cf. *Cang-mục*, XXVIII, 11 a sqq. ; *Liệt-truyện* A, III, 1 b sqq. : *Thật-lục*, 1, 5 b sqq. ; *Việt nam khai quốc*, 1 ; *Toàn-thơ*, XVI, 16 b.

[2] Sur ce prince, appelé par les historiens occidentaux Tiên Vương 仙王, et de son nom propre Nguyễn Hoàng [le *Việt nam khai quốc* donne Nguyễn Phúc Hoàng 阮福潢], voir *Tableaux chronologiques des dynasties annamites*, dans *B. E. F. E.-O.*, t. V (1905), p. 133. Le titre donné ici est son titre rituel et son titre posthume.

Les premières lignes de l'inscription du Long-Pont, qui sera comme la trame de cette étude, nous reportent à l'année 1558 (1). La dynastie des Lê 黎 qui, moins de cent ans auparavant, avait porté ses armes victorieuses jusqu'au Bình-định 平定, et enlevé au Čampā toute la partie nord de son territoire, venait de traverser une crise redoutable. Un des mandarins les plus puissants de la cour, Mạc Đăng Dung 莫登庸, s'était emparé du trône, et, après avoir régné quelques années (1527-1529), avait transmis le pouvoir à ses descendants (2). Un rejeton de la famille Lê, soutenu par un habile général du nom de Nguyễn Kim 阮淦 (3), avait pu cependant se faire proclamer roi (1533) (4), et depuis lors deux partis se partageaient les provinces de l'Annam : celui des Mạc 莫 au Nord, celui des Lê 黎 au centre et au Sud. Ces deux partis se livraient continuellement de sanglants combats. Les Mạc étaient soutenus plus ou moins ouvertement par la Chine ; les Lê avaient pour eux l'attachement de la plus grande partie de la population.

Nguyễn Kim, le restaurateur des Lê, désigné dans les *Annales* et dans les ouvrages relatifs aux Nguyễn 阮, par son titre rituel et son titre posthume de Triệu-Tổ Tịnh Hoàng-Đế 肇祖靖皇帝, était mort en 1545 (5), empoisonné par un traître au service des Mạc, laissant deux fils et une fille. Celle-ci, l'aînée de la famille, appelée Ngọc Bảu 玉寶, avait épousé Trịnh Kiểm 鄭檢, général plein de valeur, que Nguyễn Kim s'était associé pendant ses campagnes contre les Mạc, et qui s'était élevé, par sa bravoure et ses talents, aux plus hautes dignités du royaume (6). Le chef de la famille, Uông 汪, reçut le titre de *quận-công* de Lãng 郎郡公 (7) et fut élevé dans la suite aux fonctions de *tả-tướng*

---

(1) 1re année de la période *chinh-trị* 正治 de Lê Anh-Tôn 黎英宗 qui régnait dans le Thanh-hoá 清化 et dans les provinces du Sud de l'Annam ; 5e année de la période *quang-bảu* 光寶 de Mạc Phúc Nguyên 莫福源, qui régnait dans les provinces du Delta tonkinois et du Nord, et était fixé encore à Hà-nội, « la capitale de l'Est ». — En Chine, on était à la 37e année de la période *kia-tsing* 嘉靖 de l'Empereur Che-tsong 世宗 de la dynastie Ming 明.

(2) *Cang-mục*, XXVII, 15, 21.

(3) Sur ce mandarin, père de Nguyễn Hoàng, voir *Tableaux chronologiques*, *B. E. F. E.-O.*, V, p. 132.

(4) *Cang-mục*, XXVII, 25 a.

(5) *Ibid.*, ib., 40.

(6) Le *Cang-mục*, XXVII, 30 b, donne aux Trịnh une basse origine : « Trịnh Kiểm était un homme originaire de Vĩnh-phúc 永福, village de Sóc-sơn 槊山. Dans sa jeunesse, pauvre et souffrant de la faim, il chercha un refuge dans la demeure de notre aïeul Triệu-Tổ Tịnh Hoàng-Đế 肇祖靖皇帝. Celui-ci lui accorda sa confiance et son amitié ; peu de temps après, il pria le roi de lui accorder le titre de *hầu* (marquis) de Dực-nghĩa 翼義侯, et lui donna sa fille aînée Ngọc Bảu en mariage ; il lui permit en outre de s'occuper des affaires du royaume. Trịnh Kiểm s'acquit de grands mérites par les nombreuses victoires qu'il remporta. »

(7) Le *Cang-mục*, XXII, 14 sqq., donne les renseignements suivants au sujet de ces titres de *quận-công*, *quốc-công*, etc. « Les *quốc-công* 國公 prennent l'appellation (號) d'une préfecture (府), et les *quận-công* celle d'une sous-préfecture (縣), mais ne se servent que

佐相 (1). Le second des fils, Nguyễn Hoàng 阮潢, désigné par les documents relatifs aux Nguyễn sous ses titres impériaux posthumes de Thái-Tổ Gia-Dũ Hoàng-Đế 太祖嘉裕皇帝, fut mis à la tête d'un certain nombre de régiments, avec le titre de *hầu* de Hạ-khê 夏溪侯. Par sa valeur et ses victoires sur les rebelles il mérita le titre de *quận-công* de Đoan 端郡公 que lui accorda le roi (2).

Cependant tout l'ascendant que Nguyễn Kim avait acquis sur le souverain et l'autorité dont il jouissait dans le royaume étaient passés entre les mains de Trịnh Kiểm 鄭檢. Ce dernier était cependant gêné par les fils de son bienfaiteur; il voyait en eux des compétiteurs. Uông ne tarda pas à ressentir les effets de sa haine et périt (3). Quant à Nguyễn Hoàng, plus prudent que son aîné, il évita avec soin tout ce qui aurait pu blesser son beau-frère, et sut échapper à son ressentiment. Les *Annales* ne donnent pas beaucoup de renseignements sur cette partie de la vie du prince (4); mais les *Biographies* sont plus explicites (5) :

---

d'un caractère. Par exemple la préfecture de Tuyên-quang 宣光 formera le titre de *quốc-công* de Tuyên 宣國公 ; la sous-préfecture de Sùng-an 崇安 formera le titre de *quận-công* de Sùng 崇郡公. Les *hầu* 侯 et les *bá* 伯 prennent l'appellation d'un village en se servant des deux caractères. Exemples : le village de Nam-xương formera le titre de *hầu* de Nam-xương 南昌侯 ; le village de Diên-hà formera le titre de *bá* de Diên-hà 延河伯. » Ces règles de chancellerie furent en usage sous la dynastie des Lê et paraissent avoir été conservées par les premiers Nguyễn. Cependant on verra plus loin que des expressions composées d'un nom propre suivi des mots *quốc-công* ou *quận-công*, doivent se traduire non par le *quốc-công* ou le *quận-công* de « tel endroit », mais par le *quốc-công* ou le *quận-công* « un tel ». On peut traduire *quốc công* par « archiduc », *quận-công* par « duc », *hầu* par « marquis », *bá* par « comte », etc.

(1) *Cang-mục*, XXVIII, 11 a, col. 7. *Liệt-truyện* A, II, 1 sqq. — Cette dignité de *tả-tướng* 左相, « Ministre de gauche », apparait sous Trần Thái-Tôn 陳太宗, en 丙申, 1256. *Cang-mục*, VI, 14. cf. *Lịch triều hiến chương loại chí* 歷朝憲章類誌, livre III (nº 98 de la *Première étude sur les sources*). Le titre était *tả tướng quốc bình chương sự* 左相國平章事 ; les documents disent la plupart du temps *tả tướng quốc*, ou *tả-tướng*. Avec le *hữu* [右] *tướng quốc bình chương sự*, il assistait le Président (宰相) des premiers mandarins, ou Conseil suprême, de la cour. Les Lê conservèrent ces titres et ces fonctions. Cf. *Lịch-triều*, livre III ; *Cang-mục*, XV, 4 b.

(2) Le *Việt nam khai quốc* lui donne aussi, au chapitre des Généalogies et *passim*, le titre de *hữu-tướng* 右相. Mais les autres documents ne mentionnent pas ce titre qui ne fut donné que plus tard. Le *Thật-lục*, I, 5 dit même que la charge de *hữu-tướng* était exercé à cette époque par Trịnh Kiểm en personne. Cf. ci-dessous p. 110 n. 3 et p. 112 n. 1.

(3) *Cang-mục*, XXVIII, 11 b ; *Thật-lục*, I, 5 b ; *Liệt-truyện* A, II, 1 b. Cet ouvrage dit qu'on ignore l'année de sa mort. Aucun document n'indique de quelle mort il mourut, bien que tous s'accordent à en faire un effet de la haine de Trịnh Kiểm.

(4) *Thật-lục*, I, 5 b ; *Cang-mục*, XXVIII, 11 b.

(5) *Liệt-truyện* A, III, 1 b, 2.

« Trịnh Kiềm haïssait le *quận-công* de Đoan et cherchait à lui nuire. Ư Kỉ 於巳 (1) s'en aperçut; il conseilla à Thái-Tổ 太祖 de simuler des troubles d'esprit: que dans ses actions, dans sa manière d'être, il ne fit rien comme les autres; il pourrait ainsi échapper aux pièges de Kiềm. Nguyễn Hưng-Long, 阮興隆, conseiller de Kiềm, le pressait de se défaire de son rival. On fit part secrètement à Thái-Tổ de ces projets. Saisi d'une grande frayeur, Thái-Tổ en conféra avec Ư Kỉ qui lui dit : « Kiềm nourrit un dessein dangereux. Il est prudent de s'éloigner pour échapper à un malheur. Le Thuận-hóa est un refuge assuré où il convient de se mettre à l'abri. Priez votre sœur aînée Ngọc Bảu de demander à son époux de vous donner cette province à gouverner. Dans la suite nous penserons à nous tirer d'affaire ». Thái-Tổ se rangea à cet avis. Il fit appeler l'épouse de Kiềm, et celle-ci, profitant d'un moment où elle était seule avec son époux, le pria en faveur de Thái-Tổ ».

Le Thuận-hóa, conquis définitivement sur le Čampā depuis bientôt un siècle (2), conservait encore des velléités d'indépendance. De plus, les Mạc, pour faire diversion et attaquer les troupes royales de deux côtés à la fois, par le Sud et par le Nord, avaient envoyé quelques-unes de leurs bandes dans cette province et dans le Quảng-nam 廣南. Kiềm, que cet état de chose inquiétait (3), accéda volontiers à la demande se son épouse. En envoyant Nguyễn Hoàng guerroyer dans les provinces du Sud, il opposait aux Mạc un puissant adversaire, et peut-être espérait-il aussi que son compétiteur trouverait la mort dans ces parages lointains et périlleux. Il présenta donc une requête dans ce sens au roi Lê Anh-Tôn 黎英宋, qui venait précisément de monter sur le trône grâce à l'appui de Trịnh Kiềm.

Dès cette époque les rois légitimes ne savaient plus vouloir que ce que voulaient leurs premiers ministres : Nguyễn Hoàng fut nommé gouverneur de Thuận-hóa (4). Il avait alors trente-quatre ans, d'après la manière de compter

---

(1) Ư Kỉ, frère aîné de l'épouse de Nguyễn Kim, par conséquent oncle maternel de Nguyễn Hoàng. C'est à lui que Nguyễn Hoàng, âgé de deux ans à peine, fut confié lorsque Nguyễn Kim alla dans l'Ai-lao 哀牢, chercher des secours pour rétablir la dynastie des Lê. Il parvint à la cour des Lê aux dignités de *thái-phó* 太傅 et de *quốc-công* de Oai 威國公. *Liệt-truyện* A, III, 1-2.

(2) C'est en 丙午, 1306, sous Trần Anh-Tôn 陳英宗, que les deux *châu* de Ô 烏 et de Li 里, qui formèrent plus tard les *châu* de Thuận 順 et de Hóa 化, furent cédés aux Annamites par le roi du Čampā, Chế Mân 制旻. (*Cang-mục*, VIII, 45 b). Mais les Čams firent dans la suite de fréquentes incursions dans le pays, et on peut dire qu'il était retombé entre leurs mains. Ce n'est que sous Lê Thánh-Tôn 黎聖宗, en 辛卯, 1471 (*Cang-mục*, XXII, 1 sqq.), que la région passa définitivement sous l'autorité des Annamites.

(3) Pour l'analyse de cette situation, voir surtout *Thật-lục*, I, 6 a, col. 1 et 5.

(4) Le *Thật-lục*, I, 6 b, désigne cette charge par l'expression *trấn-tiết* 鎮節 ; le *Liệt-truyện*, III, 2 b, emploie la même expression; le *Cang-mục*, XXVIII, 12 a, donne *tiết-trấn* 節鎮 ; le *Toàn-thơ*, XVI, 16 b, donne *trấn-thủ* 鎮守. C'est l'expression consacrée, que nous verrons souvent dans la suite, pour désigner les gouverneurs de provinces. — Le

des Annamites (1), D'après tous les documents, des pouvoirs illimités lui étaient accordés, mais il devait agir de concert avec le gouverneur du Quảng-nam, Bùi Tá Hán 裴佐漢, et lui prêter aide et assistance.

La présence d'un gouverneur du Quảng-nam gêna plus tard Nguyễn Hoàng dans ses projets d'indépendance. Au commencement de 1570, deux mois après que Trịnh Kiểm eut résigné une partie du pouvoir entre les mains de ses deux fils, Trịnh Cối 鄭檜 et Trịnh Tùng 鄭松, un mois avant la mort de Trịnh Kiểm, le gouverneur du Quảng-nam, nommé alors Nguyễn Bá Quinh 阮伯駉 (2), fut rappelé, et Nguyễn Hoàng réunit les deux provinces sous son autorité (3).

Tous les documents s'accordent à placer à la 10e lune (vers novembre ou décembre) de l'année 1558, la nomination de Nguyễn Hoàng au poste de gouverneur du Thuận-hóa. Le prince gagna sans doute immédiatement sa province (4). Il partit avec une nombreuse suite : la gloire de son père, ses propres victoires, ses qualités morales lui avaient attiré l'amour et l'estime de ses compatriotes. Tous les villages de la sous-préfecture de Tống-sơn 宗山, son lieu d'origine, dans le Thanh-hóa, fournirent leur contingent. Un grand nombre de mandarins et de soldats des deux provinces du Thanh-hóa et du Nghệ-an le suivirent avec

---

Việt nam khai quốc, I, *sub anno*, dit que Nguyễn Hoàng fut nommé en même temps *thái-uý* 太尉 et *quốc-công* de Đoan 端國公. C'est une inexactitude. D'après *Thật-lục*, I, 13 a et 15 a, le prince fut nommé *thái-phó* 太傅 en 癸酉, 1573, et seulement en 癸巳, 1593, *trung-quân đô-đốc phủ* 中軍都督府, *tả đô đốc chưởng phủ sự* 左都督掌府事, *thái-uý* 太尉, et *quốc-công* de Đoan. Le *Toàn-thơ*, XVII, 43, donne les mêmes renseignements. Cf. également *Cang-mục*, XXX, 4 b.

(1) *Thật-lục*, I, 6 b. Il était né, d'après *Thật-lục*, I, 1 a, en 乙酉, 1525, à la 8e lune, le jour 丙寅 ; à la 12e lune, d'après le *Việt nam khai quốc*, chapitre des Généalogies.

(2) *Cang-mục*, XXVIII, 22 b ; *Thật-lục*, I, 7 b, 8 a ; *Toàn-thơ*, XVI, 26 b. Bùi Tá Hán était mort en 戊辰, 1568, à la 5e lune (*Thật-lục*, ib., ibid.). Il avait le titre de *tổng-trấn* 總鎮 ou *thủ-tướng* 守將, ce qui désigne un gouverneur. Son successeur, Nguyễn Bá Quinh, qui fut nommé immédiatement après, n'avait que le titre de *tổng-binh* 總兵, ce qui ne désigne à proprement parler que le chef du bureau militaire d'une province (cf. plus loin, p. 93, note 1, les explications sur les trois bureaux d'une province). Mais le fait que Nguyễn Hoàng fut nommé gouverneur du Quảng-nam immédiatement après le rappel de Nguyễn Bá Quinh, laisse supposer que ce dernier exerçait l'autorité suprême dans cette province. Il fut nommé par après au Nghệ-an comme gouverneur.

(3) C'est à tort que le *Việt nam khai quốc* dit que le prince fut nommé en même temps gouverneur des deux provinces. Cet ouvrage donne beaucoup de renseignements inédits et intéressants, mais il renferme également beaucoup d'inexactitudes provenant de ce qu'il résume les évènements sans faire ressortir les divers plans chronologiques.

(4) Le P. Launay, *op. laud.*, p. 136, donne la date de 1562 comme date de l'arrivée de Nguyễn Hoàng dans ses états. Nous voyons dans *Cang-mục*, XXVIII, 32 b, qu'en 壬申, 1572, Nguyễn Hoàng « était dans sa province depuis dix années » (le *Thật-lục*, I, 12 b, dit « depuis plus de dix ans ») ; XXX, 4 b, qu'en 癸巳, 1593, « il y était depuis plus de 20 années ». Mais ces expressions vagues ne doivent pas être prises à la lettre. Les documents semblent ne pouvoir s'entendre que d'un départ immédiat. La crainte que les sentiments de Trịnh Kiểm inspiraient à Nguyễn Hoàng dut par ailleurs hâter son départ.

empressement, déterminés à vivre avec lui et à rester attachés à sa fortune (1) : ce fut un véritable exode. Beaucoup de villages de la Haute-Cochinchine furent fondés à cette époque (2).

---

(1) D'après *Thật-lục*, I, 6 b, col. 5, tous les mandarins supérieurs et subalternes qui formaient les « trois bureaux » (三 司) de la province, le suivirent. Comme on retrouvera dans la suite de cette étude les titres de ces divers mandarins, il est bon de donner ici quelques explications sur l'organisation administrative d'une province sous les Lê. Lê Thái-Tổ 黎太祖 avait institué en 戊申, 1428, dans les provinces ou *đạo* 道 de son royaume, des *hành-khiển* 行遣, chargés de tenir les registres des troupes et de la population et de juger les procès (*Cang-mục*, XV, 6). D'après *Cang-mục*, XVI, 14 a, ils étaient assistés d'un *tham-tri* 参知 et d'un *đồng-tri* 同知. Ces *hành-khiển* virent leur titre changé sous Lê Thánh-Tôn 黎聖宗, année 庚辰, 1460, en celui de *tuyên-chính-sứ* 宣政使 (*Ibid.*, XX, 7 b, 8 a); puis, année 丙戌, 1466, en celui de *thừa-chính-sứ* 承政使 (*Ibid.*, ibid.; cf. XX, 38). Ce mandarin était assisté d'un *thừa-chính phó-sứ* 承政副使, et présidait le bureau *thừa-chính sứ-tư* 承政使司, qui comprenait des *tham-tri*, des *đồng-tri* et des *chủ-bộ* 主簿. Cette organisation fut établie au Quảng-nam, nouvellement acquis, et complétée en 辛卯, 1471. (*Cang-mục*, XXII, 10 a). Il y avait trois bureaux (三 司) : 1° le *đô tổng-binh sứ-tư* 都總兵使司, ou bureau militaire, composé d'un *tổng-binh-sứ* 總兵使, directeur général des affaires militaires, d'un *tổng-binh đồng-tri* 總兵同知 et d'un *tổng-binh thiêm-sự* 總兵僉事. (En 1466, d'après *Cang-mục*, XX, 7 b, le *Đô-tư* 都司 ne comprenait qu'un *tổng-binh* 總兵 et un *phó tổng-binh* 副總兵). 2° un *tán-trị thừa-chính sứ-tư* 贊治承政使司, ou bureau administratif, composé d'un *thừa-chính-sứ* 承政使, administrateur en chef, et de deux assesseurs ou conseillers, le *tham-chính* 參政 et le *tham-nghị* 參議. 3° un *thanh hình hiến-sát sứ-tư* 清刑憲察使司, ou bureau de la justice et des enquêtes, comprenant un *hiến-sát-sứ* 憲察使, directeur des enquêtes, et un *hiến-sát phó-sứ* 憲察副使. Les trois bureaux sont souvent désignés par abréviation *đô-tư* 都司, *thừa-tư* 承司, *hiến-tư* 憲司. Le premier s'occupait de tout ce qui regardait les troupes ; le second s'occupait des rôles des hommes susceptibles d'être appelés sous les drapeaux et des rôles de la population, sans doute par conséquent des impôts ; le troisième faisait les enquêtes et instruisait les causes criminelles ou dirimait les procès. — Il ne faut pas confondre cette organisation des *tam tư* 三 司 en vigueur sous les Lê avec les *tam-tư* qu'institua Sãi Vương, successeur de Nguyễn Hoàng, dans le royaume naissant de Cochinchine, en 1614. *Thật-lục* II, 2 b.

(2) Cf. *Thật-lục* I, 6 a ; *Cang-mục*, XXVIII, 12 a. Je ne pense pas, malgré les dires de ces ouvrages, que les personnes venues à la suite de Nguyễn-Hoàng aient été très nombreuses, au point de constituer une petite armée. Le *Việt nam khai quốc*, I, *sub anno*, fixe à 1000 le chiffre des soldats qui accompagnèrent le prince. C'est beaucoup, si on regarde ce chiffre comme représentant les compatriotes de Nguyễn Hoàng qui l'accompagnèrent. La plus grande partie des gens du Tống-sơn fixés dans la Haute-Cochinchine (Thừa-thiên, Quảng-trị et Quảng-bình) durent venir dans la suite, lorsque le crédit de Nguyễn Hoàng eut augmenté et que son autorité se fut accrue. Ces gens du Tống-sơn constituent une classe de citoyens privilégiés : ils forment en entier certains villages des trois provinces de la Haute-Cochinchine, surtout les anciennes colonies militaires rendues à la vie civile (Voir mes *Lieux historiques du Quảng-bình*). Ceux qui n'avaient pas de village avaient le droit de se faire agréger d'office au village qui leur plaisait. Ils étaient pour ainsi dire les citoyens du royaume entier. Enfin ils étaient exempts d'impôts et de corvées. Cet état de choses a cessé, mais le titre d' « homme du Tống-sơn » est encore un titre d'honneur.

Peut-être Trịnh Kiểm s'aperçut-il alors, mais trop tard, que la mesure qu'il avait prise était impolitique. L'inscription du Long-Pont, d'accord en cela avec tous les documents, fait remarquer avec raison que de cette année date la fortune des Nguyễn : « L'année *mậu ngọ* 戊午 (1558), notre ancêtre Thái-Tổ Gia-Dũ Hoàng-Đế, dans le Thuận-hóa, jeta les fondements de son empire ».

Une prophétie populaire lui prédisait une postérité sans fin : « Derrière une chaîne de montagnes transversale il se retirera pendant dix mille générations » (1). Nguyễn Hoàng franchit cette chaîne de montagnes transversale, appelée encore de nos jours Hoành-sơn 横山, ou Đèo-ngang en annamite vulgaire. C'est le puissant contrefort que la chaîne annamitique envoie jusqu'à la mer, au Nord de la province actuelle du Quảng-bình, et qui aurait dû, ce semble, servir de frontière naturelle à la Cochinchine et au Tonkin. C'est à vingt-huit kilomètres de cette chaîne, au fleuve Linh-giang, 靈江, vulgairement Sông-gianh, que commenceront les terres des Nguyễn, lorsqu'ils seront parvenus à secouer définitivement le joug des Seigneurs du Tonkin.

La province du Thuận-hóa comprenait le territoire qui a formé plus tard les trois provinces du Quảng-bình 廣平, du Quảng-trị 廣治, du Thừa-thiên 承天, et une partie du Quảng-nam 廣南. Après avoir fait successivement partie, à travers les âges, des provinces ou royaumes de Việt-thường 越裳, Tượng-quận 象郡, Nhựt-nam 日南, Lâm-ấp 林邑 et Chiêm-thành 占城 (ces deux derniers noms désignent le Čampā), elle fut enlevée à plusieurs reprises à ce dernier royaume par les rois d'Annam, qui ne parvinrent à y établir solidement leur domination que sous le règne de Lê Thánh-Tôn 黎聖宗 (1460-1497). Lorsque Nguyễn Hoàng y arriva, elle était divisée en deux préfectures 府 : au Nord, la préfecture de Tân-bình 新平, correspondant aux provinces actuelles du Quảng-bình et du Quảng-trị (partie Nord) ; au Sud la préfecture de Triệu-phong 肇豐, correspondant aux provinces du Quảng-trị (partie Sud), du Thừa-thiên, et du Quảng-nam (partie Nord) (2).

---

(1) Citée dans le *Đại nam quốc sử diễn âm ca.*

(2) Les divisions administratives du Thuận-hóa avaient été établies par Lê Thánh-Tôn 黎聖宗 en 1469 (*Cang-mục* XXI, 16, 17 a, 23, 24, 33 b, 34 a). Le Triệu-phong 肇豐 comprenait six sous-préfectures (縣), à savoir Đơn-điền, 丹田 qui forme actuellement les sous-préfectures de Quảng-điền 廣田 et Phong-điền 豐田, dans le Thừa-thiên; Kim-trà 金茶, qui forme actuellement les sous-préfectures de Hương-trà 香茶 et Hương-thủy 香水; Tư vinh 思榮, qui forme les sous-préfectures de Phú-vang 富榮 et Phú-lộc 富祿, dans la même province ; Hải-lăng 海陵, qui a conservé le même nom, dans le Quảng-trị ; Võ-xương 武昌, plus tard Đăng-xương 登昌, aujourd'hui préfecture de Triệu-phong, 肇豐, dans la même province ; Điện-bàn 奠盤, partie nord du Quảng-nam actuel; et en outre deux *châu* 州, à savoir : Thuận-bình 順平 et Sa-bôi 沙盃, sans doute situés dans la région montagneuse. Le Tân-bình 新平 comprenait deux sous-préfectures, à savoir : Lệ-thủy 麗水, qui a conservé le même nom, dans le Quảng-bình ; Khang-lộc 康祿, divisé plus tard en deux sous-préfectures, Phong-lộc 豐祿 et Phong-đăng 豐登, et qui forme aujourd'hui la préfecture du Quảng ninh 廣寧, dans la même province ; et deux *châu:* le Minh-linh

Le Thuận-hóa paraîtra plus tard, aux yeux du poète patriote, comme un lieu favorisé par le Ciel et réunissant tous les dons de la nature : « Le *châu* de Hóa 化 est une terre fermée comme une citadelle ; les montagnes et la mer l'entourent de tous côtés ; le Ciel lui même, avec un soin jaloux, conserve ses murailles d'or et ses fossés remplis d'une eau bouillonnante » (1). Mais il fallait conquérir cette terre. La tâche était rude : l'inscription du Long-Pont compare Nguyễn Hoàng au colon qui s'enfonce dans l'obscurité des bois et défriche un terrain rempli de ronces.

A son arrivée à « la colline sablonneuse de Ái-tử 愛子 », dans le Quảng-trị actuel, les gens de l'endroit lui offrirent en présent sept grands jarres pleines d'eau. Thái-Tổ en fut tout étonné ; mais son oncle Ư Kí, qui l'avait accompagné, lui dit : « La volonté du ciel est manifeste. A votre arrivée dans votre royaume, la population vous offre de l'eau en hommage : c'est un présage de votre royauté. » Ce jeu de mots, basé sur le double sens du mot annamite *nước* qui signifie « eau » et « royaume », satisfit le prince, qui accepta le présent comme un signe de bon augure (2). Il fixa sa résidence sur le territoire de Ái-tử, village situé un peu en aval et au Nord de la citadelle actuelle de Quảng-trị, sur la limite des deux préfectures de son gouvernement (3). Le *trấn-phủ* 鎮撫 du Thuận-hóa, nommé Tống Phúc Trị 宋福治, lui offrit sur le champ les registres de la province, et devint un de ses plus zélés coopérateurs (4).

II. — Luttes avec les partisans des Mạc (5)

Tout d'abord les Mạc ne semblent pas avoir inquiété le nouveau gouverneur du Thuận-hóa. Leur domination dans ces provinces éloignées n'était pas très

---

明靈, qui forme aujourd'hui les sous-préfectures de Do-linh 由靈 et de Minh-linh 明靈, dans le Quảng-trị nord ; et le Bố-chính 布政, qui forme actuellement la sous-préfecture de Bố-trạch 布澤, et la préfecture de Quảng-trạch 廣澤, dans le Quảng-bình nord. Ce *châu* du Bố-chính ne tardera pas à être démembré, comme on le verra dans la suite, pour former le Bố-chính méridional, soumis aux Nguyễn, et le Bố-chính septentrional, soumis aux Trịnh. Voir sur une partie de ces districts la *Géographie historique du Quảng-bình*, dans *B. E. F. E.-O.*, II (1902), p. 55 sqq.

(1) Tiré du poème annamite cité plus haut.

(2) *Liệt-truyện* A, III, 3 a.

(3) La région de Ái-tử 愛子 garde dans son cadastre le souvenir de la résidence de Nguyễn Hoàng et de ses déplacements successifs. Il serait trop long de donner ici les détails topographiques et historiques. L'éminence sablonneuse que mentionnent tous les documents, est située sur le bord du fleuve, à côté du marché actuel du village, et porte le nom de Cồn-kho, « l'éminence du grenier ». Le *Việt nam khai quốc* ajoute en plus que le prince, venu par mer, pénétra par le port de An-việt 安越, le Cửa-việt des cartes. Le P. Launay, *op. laud.*, p. 137, note, place ce port à Tourane : c'est une erreur.

(4) Voir *Liệt-truyện*, III, 5 a, la biographie de ce Tống Phúc Trị. La charge de *trấn-phủ* est identique à celle de *trấn-thủ* 鎮守, gouverneur de province.

(5) Cf. *Cang-mục*, XXVIII, 29 b sqq., 31 a sqq. ; *Thật-lục*, I, 9, 10, 11 ; *Liệt-truyện* A, III, 17 sqq. ; *Việt nam khai quốc*, I, *sub anno*.

bien établie. Les quelques bandes qu'ils y avaient envoyées ou s'étaient déjà retirées, ou laissèrent Nguyễn Hoàng s'établir tranquillement à Ái-tử [1]. Ce n'est qu'en *tân-vị* 辛未 (1571) qu'ils entrèrent en lutte avec lui. Les années précédentes, les troupes des Mạc avaient envahi le Thanh-hóa et le Nghệ-an. Elles furent repoussées par les troupes royales, mais ces événements eurent leur contrecoup dans le Thuận-hóa.

Trịnh Tùng 鄭松, second fils de Trịnh Kiểm, et son successeur dans la direction générale des affaires [2], avait chargé un Annamite nommé Mĩ Lương 美良, originaire de la sous-préfecture de Khang-lộc 康祿, aujourd'hui préfecture de Quảng-ninh 廣寧, dans le Quảng-bình, de lever l'impôt dans le Nord de la province du Thuận-hóa, peut-être même d'entrer en lutte avec Nguyễn Hoàng [3]. Mĩ Lương avait reçu de Trịnh 鄭 le titre de *tham-đốc* 參督; deux

(1) Cf. *Thật-lục*, I, 7 a, 8 b. Par deux fois, en 庚申, 1560, et en 庚午, 1570, les invasions des Mạc dans le Thanh-hóa et le Nghệ-an donnèrent des inquiétudes à Nguyễn Hoàng. Il prit des dispositions pour repousser l'ennemi dans le cas où il se présenterait. En 1560, il établit des postes de soldats le long des côtes. Pour expliquer les rapports de Nguyễn Hoàng avec les Mạc, il faut tenir compte de ce fait (cf. *Liệt-truyện* A, III, 8 b sqq.; I, 4 b) qu'un certain Mạc Cảnh Huống 莫景貺, frère cadet de ce Mạc Kính Điển 莫敬典, dont les troupes avaient envahi le Thanh-hoa en 己巳, 1569 (cf. *Cang-mục*, XXVIII, 26, 27, 28), avait suivi Nguyễn Hoàng dans le Thuận-hóa avec toute sa famille. Or ce Mạc Kính Điển était frère de Mạc Phúc Hải 莫福海, le troisième des souverains de la dynastie Mạc (1540-1546). Ce Mạc Cảnh Huống occupa des charges importantes dans l'armée cochinchinoise, et avait épousé la sœur cadette de la mère de Sãi Vương, c'est-à-dire de l'épouse de Nguyễn Hoàng. Par son entremise, Sãi Vương, fils et successeur de Nguyễn Hoàng, épousa la fille aînée de Mạc Kính Điển. Ces alliances entre la famille des Nguyễn et celle des Mạc durent entretenir des relations de courtoisie entre les deux familles. De fait, on voit que Nguyễn Hoàng n'eut à lutter que contre des partisans des Mạc, c'est-à-dire contre ces chefs de bandes (des pirates, dirait-on aujourd'hui), prêts à se rallier, dans les moments de troubles, au drapeau du plus fort.

(2) Trịnh Kiểm, quelques mois avant sa mort, vers la fin de 1569, avait remis le pouvoir à son fils aîné Trịnh Cối, mais celui-ci, attaqué et vaincu, après la mort de Trịnh Kiểm, par Trịnh Tùng, son frère cadet, fut obligé de s'enfuir chez les Mạc en 1570. *Cang-mục*, XXVIII, 22 a, 24, 25.

(3) Mĩ Lương était originaire (d'après le *Cang-mục*, XXVIII, 30 b) du village de Phổ-hành 普衡. Le *Việt nam khai quốc* écrit plus correctement Hành-phổ 衡普. Le rôle de ce personnage est assez difficile à analyser. Voici ce qui me paraît le plus plausible. Ce Mĩ Lương, apprenant l'arrivée des Mạc dans le Nghệ-an, entra en campagne et voulut s'emparer de la sous-préfecture de Võ-xương pour le compte des Mạc. (*Cf. Thật-lục*, I, 9 b, col. 2; *Toàn-thư*, XVI, 34 b). Lorsque les Mạc eurent été repoussés, Mĩ Lương et ses frères s'empressèrent de faire leur soumission aux Trịnh et leur offrirent du riz en gage de soumission (*Cang-mục*, XXVIII, 29 b; *Liệt-truyện* A, III, 17 a). Les Trịnh leur auraient alors conféré des titres mandarinaux (*Liệt-truyện* A, III, 17 a; *Việt nam khai quốc*, I). Ces faits paraissent certains, tant ils sont vraisemblables. Enfin les Trịnh auraient chargé Mĩ Lương d'attaquer Nguyễn Hoàng pour leur compte. (*Liệt-truyện*, III, 17 a, col. 8; *Thật-lục*, I, 9 a, col. 7. Cet ouvrage reproduisant la leçon du *Việt nam khai quốc*, commet une erreur en mettant ce fait sur le compte de Trịnh Kiểm, car ce Maire du Palais était mort depuis quelques mois.

de ses frères avaient le titre de *thự-vệ* 署衛 : c'était Văn Lan 文蘭 et Nghĩa Sơn 義山. En 1571, ils crurent le moment propice pour attaquer Nguyễn Hoàng et résolurent de s'emparer de la sous-préfecture de Võ-xương 武昌, préfecture actuelle de Triệu-phong 肇豐, dans le Quảng-trị.

Văn Lan et Nghĩa Sơn conduisirent leurs troupes dans la sous-préfecture de Minh-linh 明靈, partie Nord de la province actuelle de Quảng-trị. Quant à Mĩ Lương, il devait suivre la route des montagnes, et, traversant la région du Bãi-trời et de Cam-lộ, se rendre à l'endroit appelé Ngọa-kiều 瓦橋, « le Pont-en-tuiles », à environ 4 kilomètres au Sud de la citadelle de Quảng-trị [1], sur l'arroyo qui relie le Quảng-trị au Thừa-thiên. A un jour déterminé les deux corps de troupes devaient attaquer simultanément, par le Nord et par le Sud, Nguyễn Hoàng, dont les troupes campaient à Ái-tử.

Le plan d'attaque était bien combiné ; mais Nguyễn Hoàng fut averti secrètement du projet des ennemis. Il divisa aussitôt ses troupes en deux corps. Le premier, sous les ordres d'un de ses lieutenants, Trương Trà 張茶 [2],

---

Il aurait pu cependant donner ces ordres avant sa démission et sa mort]. Ce dernier point, l'ingérence des Trịnh dans l'attaque de Mĩ Lương, me paraît être une interprétation tendancieuse des historiens de la famille Nguyễn. Je préfère voir dans ce Mĩ Lương un de ces chefs de bandes, un pirate, qui, en temps de trouble, prenait son bien où il le trouvait, et, battu par un parti, se mettait à l'abri chez un autre.

(1) Dans le territoire du village de Ngô-xá 吳舍, sur l'arroyo qui mène de Quảng-trị à Huế, il existe encore, en face du petit village de Phú-xuân 富春, un marché, aujourd'hui déplacé en amont, appelé vulgairement Chợ Cầu-ngói, « le marché du Pont-en-tuiles ». Il n'existe plus de traces du pont, mais le nom cadastral indique la place du lieu. On aurait trouvé, paraît-il, en cultivant la terre en cet endroit, d'antiques monnaies. Ç'aurait été un ancien marché *mọi*, « sauvage », c'est-à-dire čam. Il existe d'ailleurs, sur le territoire de ce même village de Ngô-xá, les restes d'un ancien sanctuaire čam. Le village de Phú-xuân est une colonie du village du même nom, dans le Thừa-thiên, où les Nguyễn, en 1687 (*Thật-lục*, VI, 4 b, 5), transportèrent leur résidence, et qui reçut, comme compensation pour le territoire enlevé, diverses parcelles de terrain dans le Thừa-thiên et dans le Quảng-trị. La légende veut même que le « Pont-en-tuiles » qui a donné son nom à la région, ait été construit par le chef de la colonie de Phú-xuân, homme riche et influent, pour pouvoir aller plus facilement au marché. Mais c'est une légende formée après coup sans doute, puisque le nom existait déjà, du moins tout porte à le croire, au temps de Nguyễn Hoàng.

(2) D'après *Liệt-truyện*, III, 17 a, cet officier avait le titre de Trà *quận-công* 茶郡公 : il faut traduire ici, je crois, « le duc Trà », et non « le duc de Trà », malgré les règles de chancellerie énoncées plus haut pour ces titres. Nous verrons bientôt un autre partisan des Mạc, dont le nom était Lập Bạo 立暴, d'après *Thật-lục*, I, 10 a (cf. *Cang-mục*, XXVIII, 25 a, col. 1, 25 b, col. 5), appelé aussi Lập *quận-công* 立郡公 par certains documents, entre autres par le *Việt nam khai quốc* et par le *Cang-mục*, XXVIII, 25 a, col. 1. Il ressort de ces exemples que les documents ne se conforment pas toujours, dans l'usage, aux règles de chancellerie énoncées plus haut. Mais, comme il est la plupart du temps impossible de savoir quand ils les suivent et quand ils ne les suivent pas, je m'y conformerai toujours, et considérerai le nom qui précède les titres de *quận-công* et de *quốc-công* comme désignant le district qui a donné son nom au titre, à moins d'indications très précises.

originaire du Tống-sơn 宋山, comme Nguyễn Hoàng, devait marcher à la rencontre des troupes de Nghĩa Sơn 義山, qui arrivait par la route mandarine actuelle. Nguyễn Hoàng en personne prit le commandement du second et se porta sur Ngọa-kiều. Les ennemis ne l'attendaient pas : il tomba sur eux à l'improviste et les tailla en pièces. Leur camp fut livré aux flammes. Mĩ Lương prit la fuite ; mais les soldats lancés à sa poursuite s'emparèrent de lui et le décapitèrent.

Pendant ce temps Trương Trà avait rejoint la seconde troupe ennemie au village de Phúc-thị 福市, sur la route mandarine, à une trentaine de kilomètres au Nord de Quảng-trị. Dès le commencement de la lutte, il fut atteint d'un coup de flèche et mis hors de combat. Les Cochinchinois déconcertés allaient prendre la fuite, lorsque la femme de leur chef, de la famille Trần 陳氏 (1), revêtant à la hâte des habits d'homme, se mit à la tête des troupes, les excitant au combat, et tua de sa main Nghĩa Sơn. Cette action d'éclat décida de la victoire. Văn Lan, frère de Nghĩa Sơn, s'enfuit vers le Nord avec ses partisans, et se réfugia chez les Trịnh 鄭 (2).

C'est ainsi que finit cette expédition : elle est toute à l'honneur de Nguyễn Hoàng. Mais si ce prince était brave, à l'occasion il ne reculait pas devant les moyens déloyaux, lorsque les besoins de sa cause l'exigeaient.

L'année *canh-ngọ* 庚午 (1570) avait été particulièrement mouvementée dans les provinces tonkinoises. Les deux fils de Trịnh Kiểm, Trịnh Cối 鄭檜 et Trịnh Tùng 鄭松, s'étaient d'abord disputé le pouvoir. Les Mạc, voyant ces luttes intestines, avaient cru le moment venu de faire un grand effort. Leurs partisans envahirent le Thanh-hoá et le Nghệ-an, sous les ordres de Mạc Kính Điển 莫敬典, mais furent battus et repoussés. Ils avaient été appelés dans ces provinces (3) par un chef de bande, originaire du Bố-chính et nommé Lập Bạo 立暴, qui avait le titre de *quận-công*. Cet obscur comparse ne reparait plus dans le récit des évènements de 1570 ; mais les documents relatifs aux Nguyễn nous le représentent, en *nhâm-thân* 壬申 (1572), comme entrant en lutte avec Nguyễn Hoàng. Voyant les Mạc repoussés au Nord, il avait dû, après avoir guerroyé de

---

(1) Elle était originaire du village de Điêm-trường 壛場, dans la préfecture de Phú-vang 富榮 (Thừa-thiên). Après le victoire, Nguyễn Hoàng lui accorda le titre de *quận-phu-nhơn* 郡夫人 (*Cang-mục*, XXVIII, 30 b, 31 a).

(2) *Cang-mục*, XXVIII, 29 b, 30 ; *Thật-lục*, I, 9 ; *Toàn-thơ*, XVI, 34 b ; *Liệt-truyện* A, I[II], 17 ; *Việt nam khai quốc*, I. Le *Cang-mục* et le *Thật-lục* disent que cette attaque des Mạc détermina quelques troubles dans le Quảng-nam, qui venait d'être confié également à Nguyễn Hoàng. Le prince y envoya un de ses officiers, nommé Mai Đình Dũng 枚廷勇, pour y rétablir l'ordre. Bien que Nguyễn Hoàng ait repoussé les ennemis, il est cependant probable que dès cette époque l'administration de la partie Nord du Quảng-bình lui échappa, car nous verrons Sãi Vương, fils de Nguyễn Hoàng, s'emparer du Bố-chính méridional 南布政 (Bố-trạch 布澤 actuel) seulement en 1630, et le Bố-chính septentrional 北布政 (Quảng-trạch 廣澤 actuel) rester toujours sous l'autorité des Trịnh.

(3) *Cang-mục*, XXVIII, 25 a ; *Toàn-thơ*, XVI, 28 b.

concert avec eux, regagner sa patrie, puis avait tourné ses armes contre le gouverneur de Thuận-hoá, qu'il espérait pouvoir vaincre facilement [1].

Les ennemis s'avancèrent à la fois par terre et par mer. Leur flotte, forte de 60 jonques, pénétra par le fleuve Việt 越, le Cửa-việt des cartes, tandis que les troupes de terre, qui comprenaient mille hommes [2], parties de Khang-lộc 康祿, dans le Quảng-bình central, suivaient la route de Hồ-xá 胡舍, c'est-à-dire la route mandarine actuelle [3]. Le pays fut entièrement ravagé, et les ennemis s'avancèrent jusqu'à la pagode de Thanh-tương 清湘祠, sur le territoire du village de Lãng-uyển 閬苑, où ils campèrent [4]. Ils n'étaient qu'à quelques kilomètres en aval de Nguyễn Hoàng, établi au village de Ai-tử.

---

[1] Une difficulté se présente à propos du *Việt nam khai quốc*, I, qui s'écarte des autres documents pour l'ordre chronologique. La lutte avec Mĩ Lương est placée en 辛未, 1571, par le *Toàn-thơ*, XVI, 34 b; le *Cang-mục*, XXVIII, 29 b; le *Thật-lục* I, 9 a; quant à la lutte avec Lập Bạo, elle est placée en 壬申, 1572, par le *Cang-mục*, XXVIII, 31 a; le *Thật-lục*, I, 10 a; et l'inscription impériale de Ai-tử, village près duquel se passa l'événement. Le *Việt nam khai quốc* suit une marche contraire. Pendant la période *quang-báu* 光寶 (1554-1561, ou commencement de 1562), de Mạc Phúc Nguyên 莫福源, ce prince aurait envoyé le *quận-công* Lập 立郡公 [ou simplement Lập Quận 立郡] pour gouverner les deux provinces du Thuận-hoá et du Quảng-nam. Cet officier se serait établi dans la sous-préfecture de Khang-lộc 康祿, sa patrie, d'après les autres documents. Ces deux données paraissent vraisemblables, avec erreur de date peut-être. Ayant appris l'arrivée de Nguyễn Hoàng, Lập Bạo l'aurait attaqué quelques temps après son arrivée, mais aurait été battu et tué, comme d'après les autres documents. En 己巳, 1569, Trịnh Tùng [remarquer qu'en 1569 Trịnh Tùng n'avait pas encore l'autorité au Tonkin: Trịnh Kiểm vivait encore, et il céda le pouvoir vers les derniers mois de l'année à son fils aîné, Trịnh Cối], ayant appris la ruse dont s'était servi Nguyễn Hoàng pour se défaire de Lập Bạo, en aurait conçu des sentiments de colère et de jalousie. C'est alors qu'il aurait chargé Mĩ Lương et ses frères de lever l'impôt à son compte, d'abord dans leur pays natal, puis dans le Thuận-hoá tout entier, enfin de lever des troupes pour attaquer Nguyễn Hoàng, leur promettant de les récompenser s'ils réussissaient. En résumé, d'après cet ouvrage, la lutte contre Mĩ Lương aurait eu lieu en 1569, et la lutte contre Lập Bạo aurait précédé de quelques années. Il peut y avoir dans cette version quelque chose de vrai, mais je crois qu'il y a beaucoup d'erreurs, et j'ai adopté la version des autres documents dont toutes les données cadrent entre elles d'une manière assez vraisemblable.

[2] D'après le *Việt nam khai quốc*, I.

[3] Le village de Hồ-xá, qui donne son nom à un canton, est situé à côté de Chợ-huyện, à une quarantaine de kilomètres au Nord de la citadelle de Quảng-trị, sur la route mandarine. Il est difficile d'après le *Cang-mục*, XXVIII, 31 a, qui paraît avoir été inintelligemment abrégé en plusieurs endroits, de se faire une idée exacte de la marche de l'ennemi. Mais le *Thật-lục*, I, 10, et le *Việt nam khai quốc* sont plus explicites.

[4] Il m'a été tout d'abord très difficile d'identifier ce village. Les notes explicatives du *Cang-mục*, XXVIII, 32 b, le placent dans la sous-préfecture de Minh-linh. Il n'existe pas dans cette sous-préfecture, telle qu'elle est limitée actuellement. Mais en revanche il existe dans la préfecture de Triệu-phong 肇豐, à peu près au confluent du fleuve de Cam-lộ et du fleuve de Quảng-trị, un village nommé vulgairement Lãng-lãng, « le village Lãng », et administrativement Lãng-phúc 閬福, sur le territoire duquel est une pagode appelée Miễu Thanh-tương. C'est évidemment le lieu cité par les documents.

Le prince, cependant, avait rassemblé ses troupes. Mais ses partisans, assez forts pour repousser les bandes de Mĩ Lương, n'étaient pas de taille à se mesurer avec un corps de troupes nombreux, qui venait de batailler au Tonkin pendant de longs mois (1). Nguyễn Hoàng le comprit ; aussi résolut-il d'attirer Lập Bạo dans un guet-apens.

Pendant la nuit, dit la légende pieusement relatée par les documents relatifs aux Nguyễn (2), il lui sembla entendre un bruit insolite au milieu du fleuve (3). Il en fut frappé et fit cette prière : « Si l'Esprit du fleuve a un pouvoir surnaturel, qu'il m'aide à triompher des rebelles ! » Cette nuit-là même Nguyễn Hoàng eut un songe. Une jeune fille vêtue d'un habit vert se tenait devant lui ; elle lui dit : « Si vous voulez chasser les ennemis, il faut avec les ruses de la beauté les attirer à la colline de sable. Votre servante vous aidera de toutes ses forces ». Nguyễn Hoàng devina ce que voulait dire l'apparition : il députa vers Lập Bạo une jeune fille d'une beauté ravissante, nommée Ngọc Lâm 玉 琳, de la famille Ngô 吳 氏, originaire du village de Thế-lai 世 賴, dans la sous-préfecture du Hương-trà 香 茶 (Thừa-thiên) (4). Elle portait de nombreux présents, de l'or et de la soie : « Venez, lui faisait dire Nguyễn Hoàng ; tel jour, nous ferons le serment du sang et nous ferons alliance ». Lập Bạo, séduit par la beauté de la

---

(1) Le *Việt nam khai quốc* dit même qu'à cette époque Nguyễn Hoàng n'avait pas de troupes de terre et ne disposait que de 20 jonques de guerre. D'après *Cang-mục*. XX, 34 a, en 1467, Lê Thánh-Tôn 黎 聖 宗 érigea dans le Thuận-hóa un corps d'armée qui comprenait 4 *vệ* 衛 ou régiments, comprenant en tout 21 *sở* 所, ou bataillons, sections. Chaque *sở* comprenait vingt *đội* 隊, ou compagnies, escouades, de 20 hommes chacune, soit, pour les troupes du Thuận-hóa, un effectif de 8.400 hommes, dont Nguyễn Hoàng aurait dû pouvoir disposer, sans compter les troupes du Quảng-nam, si les règlements de Lê Thánh-Tôn avaient pu être observés dans cette époque de troubles Cf. *Cang-mục*, XX, 31 a.

(2) Outre *Cang-mục*, XXVIII, 31-32 ; *Thật-lục*, I, 10-11 ; *Việt nam khai quốc*, I, nous avons une stèle impériale élevée par Thiệu-Trị 紹 治 en 1842, à l'endroit où se passa l'événement, c'est-à-dire près de la pagode de Trảo-trảo. Cette inscription se rapproche dans sa rédaction du *Thật-lục* et du *Việt nam khai quốc*, sans s'écarter beaucoup de *Cang-mục*. Elle raconte l'événement, y lit-on, d'après les Annales intitulées *Bảu lục tiền biên* 寶 編 前 緣, lesquelles doivent être le *Thật-lục* lui-même. Le *Việt nam khai quốc* donne plusieurs détails inédits sur la manière dont Ngô Thị 吳 氏 remplit sa mission. Il semble broder dans le récit des événements.

(3) Le *Cang-mục*, XXVIII, 31 b, désigne ce bruit par les caractères 瓜 瓜, qui doivent se lire régulièrement *quả quả*. C'est une faute de gravure. Le *Thật-lục*, I, 10, 11 et l'inscription de Ai-tử portent 爪 爪 *trảo-trảo*. La pagode que l'on voit encore en cet endroit porte le nom de Miếu Trảo-trảo, que l'on prononce aussi Trẩu-trẩu et par corruption patoise Triều-triều. C'est ou une onomatopée servant à rendre le bruit entendu sous les eaux, ou plutôt un ancien nom de lieu dont Nguyễn Hoàng ou ses successeurs auront profité pour donner un fondement à l'histoire du songe et de l'apparition.

(4) D'après *Thật-lục*, I, 11 a, une version lui donnerait le nom de Thị Trà 氏 茶 [*Thị*, appellatif des femmes en langue vulgaire : la femme Trà]. Voilà donc ce nom de Trà pris ici comme le nom de cette jeune fille, ailleurs comme le nom de son lieu d'origine. Le *Cang-mục*, XXVIII, 32 b, écrit par erreur du graveur *Vương* 王 au lieu de *Ngọc* 玉.

jeune fille, crut à la bonne foi de son adversaire. Il savait l'inimitié qui existait entre Trịnh Tùng et Nguyễn Hoàng ; il pensa sans doute que ce dernier ferait volontiers cause commune avec les partisans des Mac pour combattre les Trịnh, ou plutôt pour piller le pays en commun. Il accueillit avec joie la proposition de Nguyễn Hoàng, et se mit en route pour l'endroit convenu.

De son côté, Nguyễn Hoàng, prévenu secrètement par Ngô Thị Lâm 吳氏琳, fit préparer, au lieu où il avait entendu le bruit des eaux, un tertre pour le sacrifice et le serment du sang. Mais, en même temps, il fit creuser un fossé où ses troupes se dissimulèrent. On vit bientôt apparaître la petite barque qui amenait Lập Bạo et la jeune fille ; quelques autres barques les accompagnaient. Lập Bạo avait encore quelques doutes sur les intentions de son adversaire. Il regardait de loin sur la rive du fleuve, pour voir si Nguyễn Hoàng ne lui aurait pas tendu quelque embûche ; mais il n'aperçut que Nguyễn Hoàng qui lui faisait signe, et quelques dizaines d'individus (1). Cette vue le rassura. Il descendit tranquillement de sa barque et s'avança vers l'endroit préparé pour le serment. Lorsqu'il y fut arrivé, les soldats cachés dans le fossé sortirent de leur retraite et se jetèrent sur lui. Lập Bạo et ses gens, saisis de terreur, se précipitèrent vers les barques ; mais elles s'étaient déjà éloignées de la rive. Lập Bạo, pour les atteindre, se jeta à l'eau et les soldats de Nguyễn Hoàng le percèrent de traits.

Nguyễn Hoàng ne perdit pas de temps : il conduisit aussitôt ses troupes au camp de la pagode Thanh-tương 清湘祠, où étaient cantonnés les ennemis, et le détruisit complètement. Ceux d'entre eux qui échappèrent au massacre se réfugièrent dans leurs jonques ; mais un coup de vent qui se leva subitement brisa leurs embarcations (2). Ceux qui se sauvèrent du naufrage firent leur

---

(1) A cet endroit, la vue de Lập Bạo ne devait pas s'étendre bien loin. La rive du fleuve est bordée par une petite dune de sable qui descend en pente raide vers le fleuve. C'est sans doute derrière cette dune, formant comme un bourrelet le long du fleuve, que les soldats de Nguyễn Hoàng durent se cacher. Il faut ajouter que le petit bosquet, qui existe actuellement autour de la pagode de Trảo-trảo, devait exister jadis, sans doute plus étendu.

(2) On était à la 10e lune, c'est-à-dire à la période des gros vents du Nord, des pluies et des inondations. Il est impossible aux barques, lorsque le vent du Nord souffle, de sortir du fleuve Cửa-việt. C'est au confluent du fleuve de Cam-lộ et du fleuve de Quảng-trị qu'étaient, on l'a vu, la pagode Thanh-tương et le camp des ennemis. Il existe encore en cet endroit un misérable pagodon en paillottes. Voici la légende que se transmettent, sur cette pagode, les pêcheurs illettrés de la région : Jadis on s'empara d'un grand chef rebelle, on l'enferma dans une cage en cuivre (*đồng*) et on le jeta au milieu du fleuve. Mais la cage et le prisonnier surnagèrent. Au bout de quelques jours, le grand chef dit aux soldats qui le gardaient : « Que voulez-vous que je fasse ? Que je meure ou que je vive ? » Les soldats répondirent que, postés là par ordre du roi, ils n'avaient pas d'avis à donner. Alors le grand chef fuma quelques cigarettes et disparut sous l'eau. La cage existait encore, il n'y a pas longtemps, ajoute la tradition, et les barques des pêcheurs s'y heurtaient parfois. On voit aisément sous cette légende le fond de vérité historique, déformé peu à peu et embelli par un motif de folk-lore

soumission à Nguyễn Hoàng : il les envoya coloniser la région mamelonnée qui s'étend au Nord-Ouest du Quảng-trị actuel et est appelée vulgairement le Bãi-trời. Ils y fondèrent 36 villages tout autour du piton appelé Cồn-tiên, « le Piton des Immortels (1) ».

Le vainqueur récompensa généreusement la jeune fille qu'il avait envoyée comme messagère à Lập Bạo et la maria à un des mandarins de sa cour. Il éleva une pagode au Génie du fleuve qui l'avait averti pendant son sommeil, et lui accorda les titres de : « Princesse Trão-trão qui fait sentir son influence dans les eaux, dont les bienfaits sont immenses, qui aide et qui protège (2) ».

---

annamite que l'on retrouve dans la légende si répandue, au Quảng-bình et au Hà-tịnh, du général ennemi, qui, décapité dans le combat, ramassa sa tête, revint à cheval dans son village et demanda aux habitants : « Puis-je vivre, maintenant que je suis décapité, ou me faut-il mourir ? » D'après le *Việt nam khai quốc*, il existait avant cet évènement une pagode à cet endroit. Après sa victoire, Nguyễn Hoàng, irrité contre l'Esprit que l'on y vénérait, aurait dit : « Quatre fois par an nous t'offrons des sacrifices pour que tu protèges le royaume et le rendes prospère. Pourquoi avoir laissé pénétrer les ennemis au cœur du royaume ? Il est donc inutile que l'on te rende un culte. » Il ordonna à ses troupes de mer de détruire et de brûler la pagode. Cependant on la reconstruisit l'année suivante. On peut voir dans la pagode actuelle, soit une marque de vénération envers le génie anciennement vénéré en cet endroit, soit un monument élevé par le vainqueur aux mânes des ennemis qui périrent en cet endroit, dans le combat ou pendant la tempête. Peut-être même pourrait-on, en interprétant la légende, compléter l'histoire, et dire que parmi les ennemis faits prisonniers, les uns, les chefs, furent mis à mort ou noyés, tandis qu'on envoya les autres coloniser le Bãi-trời. Ajoutons que le bac qui se trouve non loin de là porte le nom de Đò Tương-tương, « le bac Tương-tương ». Nous avons ici un ancien nom de lieu, que le nom de la pagode rappelle, et qui a été rendu, dans ce nom de Thanh-tương, par une forme sino-annamite homophone.

(1) Le Cồn-tiên, en sino-annamite Tiên-khư 仙墟, d'après les documents, paraît être un petit volcan éteint. Il domine toute la région du Bãi-trời. Les descendants des partisans de Lập Bạo élevèrent un temple à la mémoire de Nguyễn Hoàng, au village d'An-định-nha 安定衙. Ce temple existait en 1695 (*Thật-lục*, VII, 10-11). Il s'appelle aujourd'hui Temple de Long-phúc 隆福寺.

(2) Il existait avant l'évènement, d'après le *Việt nam khai quốc*, une pagode à l'endroit où périt Lập Bạo. On y voit actuellement une petite pagode en maçonnerie, située sur la dune de sable, au bord du fleuve, à environ un quart d'heure de marche en amont du marché de Ai-tử. Tout à côté se trouve un petit village dont les habitants sont des gens du Tống-sơn, compatriotes de Nguyễn Hoàng, venus soit avec lui, soit plus tard. Thiệu-Trị, comme on l'a déjà dit, fit élever en cet endroit, en l'année 1842, une stèle commémorative du fait. La 5e année de Minh-Mạng 明命, 1824, un décret royal ajouta quatre caractères aux titres que Nguyễn Hoàng avait donnés au génie : « Qui réside dans le lit du fleuve, ami de la concorde, parfait, sans défaut ». La tablette en bois laqué et doré que l'on voit dans la pagode constate cet anoblissement. La stèle ajoute que les mandarins de la région vont faire à cet endroit des prières pour la pluie, et que le génie les exauce toujours. — Le récit suivant, recueilli dans la région, montre comment les souvenirs historiques se déforment en se transmettant parmi le peuple. Il y avait jadis dans la région un brigand fameux, terreur du voisinage. On ne pouvait s'emparer de sa personne. Habile plongeur, lorsqu'on était sur le point de se saisir de lui, il prenait dans ses mains deux mottes de terre et se jetait au fond du fleuve. Il n'en sortait que lorsque ses ennemis étaient partis. Le roi imagina un expédient pour le prendre.

III. — Administration de Nguyễn Hoàng

A partir de ce moment Nguyễn Hoàng ne paraît plus avoir été inquiété par les partisans des Mạc. Libre du côté du dehors, maître absolu chez lui, il s'appliqua à gagner le cœur de ses sujets et à faire de ses provinces un état riche et prospère.

Ce n'était pas chose facile. Depuis que les deux provinces du Thuận-hóa et du Quảng-nam avaient passé sous le sceptre des rois Lê, elles avaient offert un lieu de retraite à un grand nombre de vagabonds venus des provinces du Nord, cherchant fortune dans un pays neuf: criminels en fuite ou condamnés à l'exil (1); anciens partisans des Mạc; mandarins et soldats mécontents des Trịnh, et cherchant un refuge près du puissant Gouverneur du Sud (2); restes incomplètement soumis de la population čame (3), c'étaient autant d'éléments disparates qu'il fallait unifier et civiliser, attacher à leur chef et à leur terre.

Le tableau que nous tracent les *Annales générales* et les *Annales des Nguyễn*, de la manière dont Nguyễn Hoàng s'acquitta de cette mission délicate,

---

Sur la dune sablonneuse vivait une vertueuse et charmante jeune fille, qui avait fait vœu de vivre dans la continence et la retraite. Le roi la décida à s'offrir au fameux brigand, qui accepta volontiers la proposition ; mais, nouveau Samson, il fut victime de sa passion. Pendant qu'il était chez la jeune fille, les soldats du roi survinrent à l'improviste ; il saisit, suivant son habitude, deux poignées de terre, et sauta dans le fleuve. Mais il n'avait pris que du sable qui fondit entre ses mains, de sorte qu'il fut obligé de revenir à la surface de l'eau, où il fut pris et tué. La jeune fille reçut, pour ce service signalé, les honneurs des autels, et c'est elle que l'on vénère dans la pagode. Le *Việt nam khai quốc*, qui ajoute force détails, mentionne expressément les privautés de Lập Bạo avec Ngô Thị Lâm pendant le voyage de celle-ci.

(1) En 1075, Lí Nhơn-Tôn 李仁宗 publia un édit pour inviter le peuple à coloniser le Minh-linh 明靈 (Nord du Quảng-trị actuel), et le Địa-lí 地里 (Quảng-bình central et sud). *Cang-mục*, III, 34 b. — En 1467, un édit de Lê Thánh-Tôn appela dans le Bố-chính (Quảng-bình nord), tous les individus non inscrits, pour défricher les rizières incultes du pays (*Cang-mục*, XX, 25 a). — Ailleurs (*Cang-mục* XV, 10 b.) on nous dit que vers 1428 les grands criminels étaient exilés dans le Bố-chính et le Tân-bình 新平 (Quảng-bình central), qui avaient les dénominations de « *châu* 州 éloigné » et de « *châu* extérieur ».

(2) On trouve dans le *Liệt truyện, passim*, et on verra dans la suite de cette étude, un certain nombre de mandarins qui, mécontents des Trịnh, vinrent servir Nguyễn Hoàng ou ses successeurs. Quant aux hommes du peuple, l'infiltration dut être continuelle : les Annamites vont généralement du Nord au Sud, aujourd'hui encore.

(3) Il ne faudrait cependant pas donner trop d'importance à cet élément čam. Sans doute les Čams ont laissé de nombreux vestiges dans le Quảng-trị et le Thừa-thiên, et la région paraît avoir eu une population čame relativement dense ; mais le sang čam paraît ne s'être mêlé au sang annamite qu'en très petite quantité. D'Hervey de Saint-Denis (*L'Annam et la Cochinchine au point de vue historique*, Paris, 1886) fait de Nguyễn Hoàng le libérateur du Chiêm-thành 占城 (Čampā) ! La vérité est qu'il se tailla un royaume purement annamite dans des provinces conquises sur le Čampā, mais déjà peuplées presque complètement d'Annamites. A l'arrivée de Nguyễn Hoàng, il devait cependant rester encore quelques-uns des anciens habitants du pays, au moins dans le Sud de la province du Quảng-nam.

est digne de remarque. S'il est exact, les qualités de Nguyễn Hoàng comme administrateur ne le cèdent en rien à ses talents militaires : « Il imposait peu de corvées, et les redevances qu'il exigeait étaient fort légères [1] ». — « Sévère et digne dans le commandement des troupes, il savait, dans le gouvernement du peuple, allier la justice à la clémence. Sous son influence, les habitants des deux provinces mettaient un frein à leurs passions et pratiquaient les vertus qui font les hommes. Les commerçants et les artisans gagnaient leur vie, heureux et tranquilles; il n'y avait pas deux prix sur les marchés; les vols étaient inconnus; de tous les royaumes voisins, les étrangers se donnaient rendez-vous dans le pays comme les rayons d'une roue se dirigent et s'enchassent dans le moyeu; la population devenait de jour en jour plus nombreuse et plus prospère [2] ». — « Tous, Annamites et indigènes [3], lui étaient sincèrement soumis, et exécutaient ses ordres avec empressement [4] ». — « On lui donna le surnom de Seigneur semblable aux Immortels [5]. »

Cette description idyllique de l'administration de Nguyễn Hoàng ne doit pas nous faire illusion. Il devait y avoir des abus, et bien des choses étaient à créer ou à régler [6]. Il ne se dégage pas moins de l'ensemble des faits que le fondateur de la dynastie des Nguyễn fut aimé de son peuple, et qu'il sut, par ses qualités morales, s'attacher un certain nombre de mandarins et d'officiers tonkinois qui l'aidèrent puissamment, lui et ses successeurs, à organiser le royaume naissant.

Nous ne voyons pas qu'il ait eu à réprimer des soulèvements de la population. En 1571, on nous signale au Quảng-nam quelques troubles causés par l'irruption des Mạc dans le Thanh-hóa et le Nghệ-an, et par l'attaque de Mĩ Lương. Mais l'ordre fut promptement rétabli, grâce à l'énergie de l'un de ses officiers, Mai Đình Dũng 枚廷勇 [7].

---

(1) *Cang-mục*, XXVIII, 12 a ; *Thật-lục*, I, 6 b.

(2) *Cang-mục*, XXVIII, 52 b ; *Thật-lục*, I, 12 b.

(3) Cette expression désigne soit les Čams qui restaient dans le pays, soit les tribus sauvages des montagnes.

(4) *Cang-mục*, XXX, 4 b.

(5) *Cang-mục*, XXVIII, 12 a ; *Thật-lục*, I, 6 b. — *Tiên chủ* 仙主 : c'est l'origine du nom de Tiên Vương 仙王, que les historiens occidentaux donnent à Nguyễn Hoàng. Ce titre de *vương* 王 paraît avoir été donné à Nguyễn Hoàng dès les débuts du royaume de Cochinchine, au moins comme titre posthume (Cf. *Thật-lục*, I, 24 b). En annamite vulgaire les seigneurs du Sud, comme d'ailleurs ceux du Nord, étaient appelés *chúa* 主 (en sino annamite *chủ*). C'est le titre que leur donnent les anciens missionnaires.

(6) C'est Sãi Vương, successeur de Nguyễn Hoàng, qui doit être considéré comme l'organisateur du royaume : administration, impôts, études, il s'occupa de tout, et réglementa tout.

(7) *Thật-lục*, I, 10 a ; *Cang-mục*, XXVIII, 30 b ; *Toàn-thơ*, XVI, 34 b. Ce Mai Đình Dũng est appelé par le *Toàn-thơ*, Dũng *quận-công* 勇郡公, ce qu'il ne faut donc pas traduire « le duc de Dũng », mais « le duc Dũng ».

Cette période de paix et de tranquillité, qui dure près de 60 ans, de 1572 à 1627, est peut-être unique dans l'histoire des trois provinces de la Haute-Cochinchine. Dans les siècles qui précèdent, on voit les longues luttes des Annamites contre les Čams, des Mạc contre les Lê ; plus tard auront lieu les luttes des Seigneurs du Nord contre les Seigneurs du Sud, luttes dont le Quảng-bình fut le théâtre sanglant pendant près d'un demi-siècle. Et lorsque les Trịnh, toujours vaincus, se décidèrent à reconnaître tacitement l'indépendance de leurs adversaires, nous verrons ceux-ci porter leurs armes vers le Sud, tantôt contre les restes du royaume čam, tantôt contre le Cambodge, jusqu'à ce que la révolte des Tây-sơn 西 山 vienne mettre à feu et à sang l'Annam tout entier.

Il fallait au nouvel état ces quelques années de repos pour se constituer et mettre en réserve la provision d'hommes et d'argent qu'il aurait à dépenser plus tard. C'est bien la période de fondation, comme l'appelle l'inscription du Long-Pont. Nguyễn Hoàng eut à défricher un terrain inculte ; mais il sut admirablement profiter des circonstances et tirer parti des éléments qu'il avait sous la main. Les ennemis du dedans et du dehors furent vaincus par sa ruse ou sa bravoure ; les éléments mêlés dont étaient peuplés ses états furent soumis par son administration douce et juste.

IV. — Rapports de Nguyễn Hoàng avec les Trịnh.

Pour comprendre parfaitement la manière dont Nguyễn Hoàng se comporta dans les évènements qui vont suivre, pour expliquer sa conduite, la justifier et l'excuser au besoin, il convient de se faire une idée exacte de l'état de la cour tonkinoise vers la fin du XVI[e] siècle, et des influences qui y dominaient.

La dynastie rétablie par Nguyễn Kim devint bientôt un jouet entre les mains des Trịnh. Ces nouveaux Maires du Palais, comme on les a appelés, faisaient et défaisaient les rois à leur gré, et ceux-ci, soit par apathie, soit par impuissance, ne tentaient rien pour sortir de leur triste état ; ou, s'ils essayaient de secouer leurs chaines, leur destitution ou leur mort apprenait au peuple que les Lê n'étaient plus ses maîtres en réalité. En même temps que l'autorité du roi légitime diminuait, celle des Trịnh augmentait. Ils avaient accaparé successivement les grandes charges du royaume.

Trịnh Tùng 鄭 松, qui tâchait de supplanter son frère aîné Trịnh Cối 鄭 檜, fut nommé à la 9[e] lune de l'an *canh-ngọ* 庚 午 (1570) *tả-tướng* 左 相, « ministre de gauche » (1). A la 2[e] lune de l'an *tân-vị* 辛 未, 1571, lors que les Mạc eurent été repoussés, et que Trịnh Cối se fut retiré chez eux, Trịnh Tùng reçut les titres de *thái-úy* 太 尉, et *quốc-công* de Trường 長 國 公 (2). Sous Lê Thế-Tôn 黎 世 宗 (1573-1599) les documents le désignent par son titre de *tiết-chế*

(1) *Toàn-thư*, XVI, 32 a.
(2) *Toàn-thư*, XVI, 33 b ; *Cang-mục*, XXVIII, 29 a.

節制 « général en chef », qu'il reçut pendant la campagne définitive qui rejeta les Mạc dans le Nord du Tonkin. Enfin, en *kỉ-hợi* 己亥, 1599, à la 4e lune, sa créature Lê Thế-Tôn, quelques mois avant sa mort, lui octroie les titres de *đô-nguyên-soái* 都元帥 « généralissime », *tổng-quốc-chính* 總國政 « administrateur général du royaume », *thượng-phụ* 尙父 « grand Maître », *vương* de Bình-an 平安王 (1).

« L'empereur lui accorda les insignes de sa nouvelle dignité, le *ngọc-toản* 玉瓚, (2), le *tiết* et le *mao* 節旄 (3), et le *hoàng-việt* 黃鉞 (4). Il l'autorisa à ouvrir une cour de *vương* et à nommer les mandarins qui devaient être sous ses ordres. Toute l'autorité passa aux mains du nouveau *vương* : les ressources du royaume, l'impôt, le commandement des armées, l'administration du peuple, tout se régla désormais dans son palais. »

Les quelques lignes qui suivent nous montrent le misérable état d'inaction et de servitude auquel se trouva réduit le roi légitime : « On laissa au roi seulement mille villages dont les revenus devaient subvenir à son entretien ; cinq mille individus formèrent le corps des troupes préposé à la garde de sa personne, avec sept éléphants et vingt barques royales. Il n'avait qu'à donner ses audiences, tranquillement, sans souci (6). »

---

(1) *Toàn-thư*, XVII, 72 b ; *Cang-mục*, XXX, 27 b. Cet ouvrage fait ressortir dans sa rédaction que Lê Thế-Tôn 黎世宗 agissait au gré de Trịnh Tùng : « Trịnh Tùng se créa lui-même.... 松自立爲..... Le roi, ne pouvant faire autrement.... 帝不得已許之. » Il y a là une part de vérité. Mais c'est tout de même un exemple de ces remarques tendancieuses dont fourmillent les ouvrages des Nguyễn lorsqu'il s'agit des Trịnh. Il ne faudrait pas conclure de *Thật-lục*, I, 12 b, que la dignité de *vương* fut conféré à Trịnh Tùng en 癸酉, 1573: le document signale cet événement en cet endroit par anticipation.

(2) Vase ou grande cuillère ayant pour manche une tablette de jade (*khuê* 圭 ou *chương* 璋) et servant pour les libations. — *Khuê* 圭, tablette de jade qui était une marque de dignité ou de créance, et que l'empereur, les grands dignitaires et les envoyés tenaient entre les mains à l'audience et dans les cérémonies. — *Chương* 璋, tablette de jade qui était la moitié de la tablette *khuê* divisée dans le sens de la longueur, et servait comme marque de dignité ou signe de mission (COUVREUR, *Dictionnaire chinois-français*).

(3) *Tiết* 節, tablette ou baton donné par l'empereur ou un prince en signe de mandat à un officier ou à un mandarin. — *Mao* 旄, queue de bœuf servant de drapeau ou de guidon (COUVREUR, *ibid.*).

(4) *Hoàng-việt* 黃鉞, hache d'arme dorée, impériale, emblème de commandement militaire (COUVREUR, *ibid.*).

(5) *Cang-mục*, XXX, 27 b.

(6) *Cang-mục*, XXX, 27 b. 28 a. Le passage correspondant du *Toàn-thư*, XVII, 72 b, ne parle pas de la liste civile du roi Lê. Inutile de dire que ce document, d'origine tonkinoise, est tout à fait favorable aux Trịnh ; il entonne même à ce propos un hymne de louange en l'honneur de Trịnh Tùng 鄭松. Comparez ce que dit le P. de RHODES, *Voyages et Missions*, p. 76. « Cet Etat (le Tonkin) est une vraie monarchie, et néanmoins il y a deux rois, mais l'un, qu'on appelle Bua (*Vua*) n'en a que le nom ; l'autre, qu'on appelle Choua (*Chúa*), a tout le pouvoir et la disposition absolue de toutes les provinces, à le réserve du degré de docteur, que le Bua donne au temps préfixe, et une certaine apparence d'hommage qu'on lui

Cette description est-elle l'expression exacte de la vérité, ou faut-il soupçonner les historiens des Nguyễn d'avoir noirci à dessein le tableau de la déchéance des Lê pour faire ressortir la conduite scandaleuse des Trịnh ? On ne saurait le dire. Quoi qu'il en soit, d'autres documents confirment le jugement des annalistes impériaux : les rois Lê n'étaient plus sur leur trône que pour présider les audiences solennelles. Quand on compare les misérables honneurs réservés au souverain légitime avec la magnificence du cortège dont se faisait suivre son ministre, et que nous dépeint le P. de Rhodes (1), on ne peut s'empêcher de plaindre le malheureux roi, et on partage l'indignation de Tự-Đức 嗣德, le royal annotateur des *Annales*, contre ceux qui réduisirent les représentants de la dynastie Lê à une si triste condition (2).

A partir de ce moment la dignité de *vương* fut héréditaire dans la maison des Trịnh. En 1594, Lê Thế-Tôn 黎世宗 avait déjà conféré ce titre à Trịnh Kiểm, mais ce n'était qu'un titre posthume. Désormais les Trịnh se transmettront pour ainsi dire la dignité avec le pouvoir ; il y aura des héritiers présomptifs à la dignité de *vương* (3), et parfois même deux hommes de la même famille porteront ce titre en même temps.

Pendant que les Trịnh accaparaient ainsi les charges et l'autorité dans le royaume, quels étaient les rapports de Nguyễn Hoàng avec la puissante famille ?

Lorsque Trịnh Kiểm envoya son beau-frère dans le Thuận-hóa, il méditait déjà, au dire des historiens des Nguyễn, et on peut les en croire, de se défaire de lui. Mais nous ne voyons pas clairement qu'il l'ait combattu à main armée et ouvertement (4). Les *Annales* racontent qu'en *kỉ-tị* 己巳 (1569) Nguyễn Hoàng, étant venu rendre hommage à Lê Anh-Tôn 黎英宗, se rendit au palais de

---

rend en une cérémonie qui se pratique au renouveau de chaque année ; hors de cela, il ne paraît point, et il demeure enfermé dans un vieux palais, où il passe sa vie dans l'oisiveté, pendant que le Choua gouverne toutes les affaires de la guerre et de la paix ». Sur la cérémonie de l'hommage, cf. *Histor. Tunchin*, lib. I, p. 8, 9, 10, et sur les pouvoirs du *chúa*, ibid., p. 11, 12, 13.

(1) *Tunchin. Histor.*, II, cap. V, p. 18 et *passim*.

(2) Cette indignation éclate en de nombreuses pages du *Cang-mục*, d'une manière parfois puérile. Voir entre autres, XXX, 28 a. Les annotateurs disent qu'à partir du moment où Trịnh Tùng tua Lê Anh-Tôn, en 1573, ils ne le désignent plus que par son nom propre et son nom de famille, omettant la mention de ses titres, pour témoigner que son crime l'avait rendu indigne de les porter. Mais à partir du moment où il se fait proclamer *vương*, on supprimera même son nom de famille, et on l'appellera familièrement, et par mépris, Tùng 松 tout court, ce qui a lieu effet.

(3) En 1625, Trịnh Tùng nomme son fils Trịnh Tráng 鄭梉 héritier présomptif du *vương* 王世子, tout comme l'héritier présomptif des Lê portait le nom de Hoàng-thế-tử 皇世子. *Cang-mục*, XXXI, 19 a. *Toàn-thơ*, XVIII 20. Voir *Tableaux chronologiques des dynasties annamites* (*B. E. F. E.-O.*, V, 1905, p. 124 et sqq).

(4) Malgré la version du *Việt nam khai quốc* que j'ai citée plus haut, et qui place la lutte contre Lập Bạo et Mĩ Lương, qu'il dit être des émissaires de Trịnh Kiểm, avant la mort de celui-ci.

Trịnh Kiểm, après avoir salué le roi, et que là ils s'entretinrent de leur amitié passée et des bonnes relations qui avaient existé entre eux, et qu'ils se donnèrent mutuellement les plus grandes marques d'estime et d'affection [1].

On était à la 9e lune. A la 1re lune de l'année suivante (1570), Trịnh Kiểm, qui avait déjà remis une partie de son autorité à son fils aîné Trịnh Cối, adressa une supplique à Lê Anh-Tôn pour qu'il permît à Nguyễn Hoàng de retourner dans le Thuận-hóa. Le gouverneur emportait avec lui sa nomination au poste de gouverneur du Quảng-nam, ou tout au moins cette nomination arriva presque immédiatement après l'arrivée de Nguyễn Hoàng à Ái-tử, le lieu de sa résidence [2]. Le *tổng-binh* 總兵 du Quảng-nam, Nguyễn Bá Quình 阮伯瓊 fut rappelé, et Nguyễn Hoàng réunit sous sa juridiction les deux provinces du Sud [3].

En *qui-dậu* 癸酉 (1573) Trịnh Tùng qui venait de mettre de côté son frère aîné Trịnh Cối et de tuer Lê Anh-Tôn, plaça sur le trône Lê Thế-Tôn 黎世宗. Le nouveau roi, sur le conseil sans doute de son protecteur, et pour faire accepter par le corps des mandarins le fait accompli, distribua largement à ceux-ci des récompenses et des dignités. Un envoyé spécial partit pour le Thuận-hóa et porta à Nguyễn Hoàng le titre de *thái-phó* 太傅 [4]. Ce n'était

(1) *Cang-mục*, XVIII, 22 a ; *Thật-lục*, I, 8 a ; *Toàn-thơ*, XVI, 25 b. Le *Cang-mục* a copié le *Toàn-thơ* ; le *Thật-lục* ne mentionne pas la visite à Trịnh Kiểm.

(2) Le *Toàn-thơ* semble dire que Trịnh Kiểm demanda en même temps à Lê Anh-Tôn qu'on permît à Nguyễn Hoàng de retourner dans le Sud, et qu'on lui confiât l'administration du Quảng-nam (*Toàn-thơ*, XVI, 26 b.) Mais le *Thật-lục*, I, 8 a, dit expressément que le *tổng-binh* du Quảng-nam fut rappelé et que cette province fut confiée à Nguyễn Hoàng après que celui-ci fut de retour dans ses états et après qu'il eut même transféré sa résidence de Ái-tử à Trà-bát 茶鉢, c'est-à-dire à un ou deux kilomètres en aval. Le *Toàn-thơ*, ibid., ne précise pas la date du rappel du *tổng-binh* du Quảng-nam. Le *Cang-mục*, XXVIII, 22 b, énumère tous ces évènements à la suite, en les plaçant à la 1re lune.

(3) Voici quelles étaient les divisions administratives du Quảng-nam en l'année 辛卯, 1471, année ou Lê Thánh-Tôn 黎聖宗 organisa cette province (*Cang-mục*, XXII, 7 b, 9 a b. Comparez *Thật-lục*, I, 21). Elle comprenait trois préfectures 府 et neuf sous-préfectures 縣, à savoir : la préfecture de Thăng-hoa 升花, avec trois sous-préfectures : Lê-giang 黎江, Hà-đông 河東 et Hi-giang 熙江 ; la préfecture de Tư-nghĩa 思義, avec trois sous-préfectures : Bình-sơn 平山, Mộ-hoa 慕花 et Nghĩa-giang 義江 ; la préfecture de Hoài-nhơn 懷仁, avec trois sous-préfectures également : Bồng-sơn 蓬山, Phù-li 符離 et Tuy-viễn 綏遠. Il serait fastidieux de relater ici les divers remaniements que les Nguyễn firent subir à cette province au point de vue administratif ; qu'il suffise de rappeler que Nguyễn Hoàng en fit un *dinh* 營 (province, corps d'armée), en 1602, et reporta la frontière Nord au Col des Nuages, au Nord de Tourane, enlevant ainsi au Thuận-hóa son ancienne sous-préfecture de Điện-bàn 奠磐. Cette ancienne province du Quảng-nam forme aujourd'hui les provinces du Quảng-nam 廣南, Quảng-ngãi 廣義, Phú-yên 富安 et Bình-định 平定.

(4) *Toàn-thơ*, XVII, 3 b ; *Cang-mục*, XXIX, 4 a ; *Thật-lục*, I, 13 a. D'après *Cang-mục* XXII, 15 b, 16 a b, à la cour des Lê 黎 il y avait parmi les premiers hauts dignitaires, un *thái-sư* 太師, « grand Maître », un *thái-úy* 太尉, « grand Officier », un *thái-phó* 太傅, « grand Précepteur », et un *thái-bảo* 太保, « grand Tuteur », tous mandarins de

qu'une ruse de Trịnh Tùng. Le fils de Trịnh Kiểm paraît avoir eu, dès le début, envers Nguyễn Hoàng, des dispositions moins favorables encore que celles de son père. Nous avons vu que, d'après les ouvrages relatifs aux Nguyễn, il aurait excité secrètement Mĩ Lương, et peut-être Lập Bạo, à entrer en lutte avec Nguyen Hoàng. En *bính-tuất* 丙戌 (1586) il fait envoyer dans le Thuận-hóa un *hiến-sát-sứ* 憲察使, du nom de Nguyễn Tạo 阮造, pour inspecter les rizières et les terres sèches cultivées et en percevoir l'impôt. A supposer que Nguyễn Hoàng fût infidèle à payer le tribut annuel, il faut voir tout de même dans cette mesure une marque du mécontentement de Trịnh Tùng (¹). Les rapports entre Trịnh Tùng et Nguyễn Hoàng devaient être tendus. La rupture définitive eut lieu en 1600.

En *qui-tị* 癸巳 (1593), à la 5e lune, Nguyễn Hoàng était venu à Hà-nội féliciter Lê Thế-Tôn de ce qu'il avait repris l'ancienne capitale des Lê, la « capitale de l'Est » 東都, et avait pu chasser définitivement les Mạc dans les montagnes du Nord du Tonkin (²). Il fut comblé d'honneurs et de louanges par le roi, qui fit appel à sa bravoure pour aller combattre à plusieurs reprises des mandarins qui avaient levé l'étendard de la révolte, ou des partisans des Mạc (³). Mais personne ne parlait de le laisser retourner dans ses provinces du Sud. Cette situation dura près de huit années. Nguyễn Hoàng put voir tout à son aise l'autorité dont jouissait Trịnh Tùng; il put se rendre compte combien la famille des Nguyễn passait au second plan et était éclipsée par la famille rivale : en *giáp-ngọ* 甲午

la première classe du premier degré des mandarins civils. A ces charges répondaient, dans la première classe du second degré, un *thiếu-sư* 少師, un *thiếu-úy* 少尉, un *thiếu-phó* 少傅, et un *thiếu-bảo* 少保. Il y avait, en outre, dans la seconde classe du premier degré, un *thái-tử thái-sư* 太子太師, « grand maître de l'héritier présomptif » ; un *thái-tử thái-úy* 太子太尉, un *thái-tử thái-phó* 太子太傅, un *thái-tử thái-bảo* 太子太保, auxquels correspondaient, dans la seconde classe du second degré, un *Thái-tử thiếu-sư* 太子少師, « Vice grand maître de l'héritier présomptif » ; un *thái-tử thiếu-úy* 太子少尉, un *thái-tử thiếu-phó* 太子少傅, et un *thái-tử thiếu-bảo* 太子少保. On retrouvera ces titres dans la suite de cette étude.

(¹) Le *Thật-lục*, I, 14, est seul à mentionner ce fait. On a vu plus haut quelles étaient les attributions du *hiến-sát-sứ* 憲察使, « président du bureau de la Justice et des Enquêtes ». Le *Thật-lục* fait remarquer à ce propos qu'à cette époque dans le Thuận-hóa et le Quảng-nam, il n'y avait pas de rôle d'impôt strictement établi. Chaque année, la moisson finie, les collecteurs d'impôt allaient se rendre compte de la quantité de champs cultivés et exigeaient l'impôt en conséquence. On peut se faire une idée de l'arbitraire qui devait présider à cette opération. Ce n'est qu'en 1669, sous Hiền Vương, que le « bureau de l'Agriculture », *nông-lại-ty* 農吏司, fut établi, que l'on cadastra les rizières et les terres sèches et que l'on établit un rôle d'impôt foncier. Voir *Thật-lục*, V, 5 a b, 6 a.

(²) *Cang-mục*, XXX, 4 ; *Thật-lục*, I, 15 ; *Toàn-thơ*, XVII, 45.

(³) *Thật-lục*, I, 15, 16, 18 ; *Cang-mục*, XXX, 4, 5, 6, 22, 25 ; *Toàn-thơ*, XVII, 43, 44, 46, etc. Deux des fils de Nguyễn Hoàng périrent dans ces luttes : c'étaient Hán 漢, son second fils, qui périt dans le Sơn-nam 山南 en 1593 (*Thật-lục*, I, 16 a ; *Liệt-truyện* A, II, 4 b ;) et Diễn 演, le quatrième, qui mourut dans le Hải-dương 海陽, en 1595. (*Thật-lục*, I, 18 b ; *Liệt-truyện* A, II, 5 b).

(1594), Trịnh Kiểm avait reçu divers titres avec le titre posthume de *thái-vương* 太王, et ce fut Nguyễn Hoàng lui-même qui fut député par le roi pour notifier officiellement cet anoblissement ([1]). Le restaurateur des Lê et l'auteur de la fortune des Trịnh, Nguyễn Kim, le père de Nguyễn Hoàng, avait aussi reçu un anoblissement posthume à ce même moment, mais il ne portait que le titre de *công* 公 ([2]) En 1599, comme nous l'avons vu, Trịnh Tùng recevait à son tour le titre de *vương* de Bình-an 平安王, tandis que Nguyễn Hoàng n'avait que le titre de *quốc-công* de Đoan 端國公 reçu en 1593 ([3]). Outre les sentiments de jalousie que cette élévation des Trịnh devait tout naturellement lui faire concevoir, il soupçonnait Trịnh Tùng, peut-être non sans raison, de vouloir le retenir définitivement à la cour de Hà-nội ([4]).

Sur ces entrefaites une révolte éclata dans les provinces du Delta, peut-être fomentée sous main par Nguyễn Hoàng lui-même ([5]). Le prince profita de l'occasion pour recouvrer son indépendance menacée. On était à la 5e lune de l'an *canh-tí* 庚子 (1600) ([6]).

Nguyễn Hoàng rassembla toutes les troupes placées sous ses ordres ([7]), sous prétexte d'aller combattre les rebelles, et, comme ceux-ci se trouvaient juste à

([1]) D'après *Toàn-thơ*, XVII, 46, qui donne seul ce dernier détail; cf. *Cang-mục*, XXX, 7 b. Le *Toàn-thơ* écrit *Thái-vương* 太王 au lieu de *Đại-vương* 大王 que porte le *Cang-mục*. Je ne sais où est l'erreur du graveur, sans doute dans le *Cang-mục*, car le *Lịch triều hiến chương loại chí*, n° 98 de la *Liste des sources de l'histoire d'Annam*, au livre VI « des grands hommes », porte aussi *Thái-vương* 太王. Le titre de *Thái-vương* (ou *Đại-vương*) lui avait déjà été conféré à sa mort (*Cang-mục*, XXVIII, 22 b; *Toàn-thơ*, XVI, 26 b). Il avait reçu alors les titres posthumes de *Minh-Khang Thái-Vương* 明康太王, et de *Trung-Huân* 忠勳. En 1594 l'anoblissement consista en une simple adjonction de caractères à ses titres posthumes : *Minh-Khang Nhơn-Trí Võ-Trinh Hùng-Lược Thái-Vương* 明康仁智武貞雄畧太王.

([2]) *Cang-mục*, XXX, 7 b ; *Toàn-thơ*, XVII, 47 a. Ses titres étaient : *Chiêu-Huân Phụ-Triết Tịnh Công* 昭勳輔哲靖公.

([3]) *Cang-mục*, XXX, 4 ; *Thật-lục*, I, 15 ; *Toàn-thơ*, XVII, 45 b. Voici quels étaient ses titres reçus en 1593 d'après ce dernier document : *trung quân đô-đốc phủ* 中軍都督府; *tả đô-đốc chưởng phủ-sự* 左都督掌府事, *thái-úy* 太尉, *quốc-công* de Đoan 端國公. Les *đô* 都 étaient les bureaux militaires généraux ; les *đô-đốc* 都督 les présidents ou assesseurs de ces bureaux. D'après le *Thật-lục*, I, 18 b, à l'avènement de Lê Kinh-Tôn 黎敬宗, en 1599, il aurait aussi reçu le titre de *hữu-tướng* 右相 ; le *Cang-mục* ne mentionne pas ce fait ; mais le *Toàn-thơ* le mentionne incidemment, XVIII, 1. Voir aussi plus haut, p. 90 n. 2.

([4]) *Cang-mục*, XXXI, 3 a ; *Thật-lục*, I, 19 a.

([5]) Comme on le verra plus loin, c'est la version tonkinoise qui porte contre lui cette accusation.

([6]) *Toàn-thơ*, XVIII, 1, 2, *Cang-mục*, XXXI, 2 b, 3 a, *Thật-lục*, I, 19.

([7]) Les grands mandarins avaient à cette époque des troupes attachées à leur personne et qu'ils levaient à leurs frais. On verra plus loin quelques renseignements à ce sujet. D'après *Toàn-thơ*, XVII, 45 b, et *Cang-mục*, XXX, 4 b, outre ses troupes particulières (所部, 本營), il aurait été à la tête, comme gouverneur des deux provinces, de 300 barques de guerre, tant grandes que petites. Mais sans doute tout n'était pas à Hà-nội avec lui en ce moment.

l'embouchure de Đại-an 大安, le Cửa-đại des cartes, dans la province de Ninh-bình, c'est-à-dire sur le chemin du Thuận-hoá quand on prend la route de mer, il fit voile directement vers les provinces du Sud, décidé à conquérir par les armes la permission qu'on lui refusait. Cependant, pour ne pas paraître entrer en révolte contre son souverain légitime, il laissa dans le pays, pour servir d'otages au besoin, et comme gage de sa fidélité aux Lê, son cinquième fils Hải 海, et Hắc 潶, fils de son second fils Hán 漢, qui avait trouvé la mort quelques années auparavant dans les luttes contre les Mạc (1). C'était tout de même une injure sanglante jetée à la face de Trịnh Tùng. C'était en même temps la ruine des projets du Maire du Palais, une menace pour le présent et surtout pour l'avenir. Tout d'abord le ministre tonkinois aurait envoyé quelques troupes à la poursuite du fugitif. Les vaisseaux, disent les *Biographies* (2), étaient arrivés à Thần-phù 神符; le peuple suivait en grand nombre. Ư Kỉ 於巳, l'oncle maternel du prince, apprit que les troupes des Trịnh les serraient de près. Il donna l'ordre aux rameurs de ramer vivement ; mais les liens des rames se rompirent. Heureusement qu'une femme de la sous-préfecture de An-mô 安謨, nommée Phạm Thị Công 范氏工, offrit à Nguyễn Hoàng une corbeille de soie non tissée, dont on fit des liens pour les rames.

C'est ainsi que le gouverneur du Thuận-hoá aurait échappé à la poursuite des soldats de Trịnh Tùng. Celui-ci, ne pouvant se venger, dissimula son ressentiment. D'ailleurs les circonstances étaient critiques : plusieurs grands mandarins avaient levé l'étendard de la révolte. Trịnh Tùng prit le parti de s'enfuir avec le roi dans le Thanh-hóa. Arrivés à la sous-préfecture de An-sơn 安山, ils rencontrèrent Hải 海 et les autres otages que Nguyễn Hoàng avait laissés derrière lui. Ils rassurèrent le roi et son ministre, leur assurant que Nguyễn Hoàng n'avait aucune mauvaise intention. Le roi les accueillit avec bonté et leur donna leurs anciens grades dans l'armée. Quant à Trịnh Tùng, il aurait envoyé un messager à Nguyễn Hoàng pour le prier de veiller à la sécurité des deux provinces du Sud, pendant que lui-même soumettrait les rebelles du côté du Nord (3).

Nous venons de voir la version cochinchinoise, celle que donnent tous les documents rédigés sous l'inspiration des Nguyễn (4). Il ne sera pas sans intérêt de donner la version tonkinoise (5).

---

(1) *Liệt-truyện* A, II, 6 a, 4 b, 5 a ; *Thật-lục*, I, 19 a.

(2) *Liệt-truyện*, A, III, 3.

(3) Cette révolte fut promptement réprimée, surtout à cause des combats que se livrèrent les rebelles, divisés entre eux. *Cang-mục*, III, 3 a, 5 b, 6 a.

(4) *Cang-mục ; Thật-lục ; Liệt-truyện*, aux endroits cités, note 87. Le *Việt-nam khai quốc* seul s'écarte un peu de la note générale.

(5) *Toàn-thư*, XVIII, 1, 2, 3.

A la 5e lune de l'an 1600, quelques grands mandarins se soulevèrent : c'étaient Phan Nghiện 潘彥, *quận-công* de Kế 薊郡公, Ngô Đình Nga 吳廷峨, *quận-công* de Tráng 壯郡公, Bùi Văn Khuê 裴文奎, *quận-công* de Mĩ 美郡公, et d'autres. Ils avaient pris les armes, poussés secrètement par Nguyễn Hoàng. Au grand conseil, tenu sous la présidence de Trịnh Tùng, Nguyễn Hoàng demanda de se mettre à la tête de ses troupes pour réprimer la rebellion. On le lui accorda facilement. Il brûla alors son palais et le camp où résidaient ses troupes, et partit pour le Thuận-hóa. Ces divers évènements mirent le trouble dans le royaume. Trịnh Tùng se retira avec le roi dans une province plus tranquille, le Thanh-hóa. Un mois après, à la 6e lune, la rebellion ayant été apaisée, Trịnh Tùng envoya dans le Thuận-hóa Lê Nghĩa Trạch 黎義澤, *tử* de Gia-lộc 嘉祿子, qui remplissait les fonctions de *thiêm-đô-ngự-sử* 僉都御史. Ce messager était porteur d'une longue lettre, qui est citée textuellement ; elle est fort intéressante pour nous montrer l'état d'esprit de Trịnh Tùng :

« Les grands fonctionnaires, y disait-il, partagent les joies et les tristesses du royaume. Si l'on considère ce qui regarde le royaume, je dois dire que vous êtes un fonctionnaire à qui une longue suite d'aïeux ont transmis des mérites ; si je considère les affaires de notre famille, je dois reconnaître que vous m'êtes on ne peut plus cher.

« Lorsque les rebelles Mạc usurpèrent le pouvoir, la fortune de l'empire faillit sombrer. Notre aïeul Nguyễn Kim montra sa fidélité en se mettant à la tête du mouvement de résistance. Il aida l'empereur Tráng-Tôn 莊宗 en des circonstances difficiles. Chacun fut rétabli à sa place. Notre aïeul mourut. Notre père Trịnh Kiểm remplit les hautes fonctions qu'on lui avait confiées dans le royaume. Vous considérant lié à lui comme ses propres entrailles, il vous confia les deux provinces du Thuận 順 et du Quảng 廣. Depuis que vous avez reçu ce mandat, vous avez gouverné et pacifié la population de ces contrées, et avez certes acquis par là des mérites. Notre père mourut. Nous, votre neveu, primes en main la direction des armées et le gouvernement du royaume. Nous vous laissâmes vos anciennes fonctions. Plusieurs fois nous vous écrivîmes pour vous dire de presser et de surveiller la perception de l'impôt et d'apporter le tribut, afin de subvenir aux besoins de l'Etat. Mais vous répondiez en vous excusant à cause des difficultés de la route de mer. Lorsque cette capitale de Hà-nội eut été reprise sur les rebelles, et que l'empire eut été pacifié, alors seulement, vous sentant tranquille, vous êtes venu. L'empereur vous accorda la direction de la préfecture de Hà-trung 河中 (dans le Thanh-hoá) et de sept sous-préfectures dans la partie supérieure du Sơn-nam 山南. On vous accorda aussi le titre de *hữu-tướng* 右相 (1). On voulait que vous et le *tả-tướng* 左相, Hoàng Đình Ái 黃廷愛, *quốc-công* de Vinh 榮國公, vous donnassiez votre appui du

(1) Le *Toàn-thư* concorde ainsi avec le *Thật-lục*, I, 18 b, pour la nomination de Nguyễn Hoàng à cette fonction. Voir p. 90 n. 2 et p. 110 n. 3.

côté gauche et vous prêtassiez votre aide du côté droit, afin de seconder l'empereur dans l'accomplissement de ses devoirs et de pacifier la population du royaume du Sud.

« Récemment des ministres rebelles, Phan Nghiện, Bùi Văn Khuê, Ngô Đình Nga, ont conçu le dessein de se soulever contre leur roi. Ils sont entrés en campagne, ils ont violé la concorde (1). A ce moment nous délibérâmes avec vous au sujet de la guerre pour poursuivre les rebelles et les soumettre. Mais inopinément, sans attendre l'ordre impérial, suivant uniquement votre propre volonté, vous êtes retourné dans les provinces du Sud, jetant ainsi le trouble dans la population : on ne savait si tel était votre dessein, ou si vous aviez prêté l'oreille aux conseils des rebelles.

« Mais voici que Bùi Văn Khuê et Phan Nghiện ont tourné leurs armes l'un contre l'autre et ont péri tous les deux. On a donc vu, la raison céleste l'ayant clairement montré, que le châtiment vient avant qu'on ait tourné sur ses talons. Les choses étant ainsi, si vraiment vous êtes un homme supérieur, revenez à vous, réparez les fautes passées, pensez aux mérites de notre aïeul Nguyễn Kim. Il convient que vous envoyiez un messager, porteur d'une lettre, qui viendra à la résidence impériale pour saluer l'empereur et le prévenir. Vous surveillerez la perception de l'impôt afin d'offrir de quoi subvenir aux besoins du royaume (2). Votre mérite effacera ainsi votre faute. L'empereur a de par lui-même le droit de commander et d'édicter des lois. Alors vos mérites passés vous seront de nouveau acquis en totalité, et les grandes actions, le renom de vos ancêtres ne périront jamais. Mais s'il n'en était pas ainsi, confiant en notre fidélité, nous combattrions celui qui se révolte. L'empereur aurait le droit de prendre les armes. Qu'adviendrait-il alors de votre renom de fidélité ? Dans l'accomplissement de vos obligations militaires, faites-vous un devoir de mettre en pratique avec soin ce que disent les Livres sacrés et les Annales ; réfléchissez-y attentivement ; ne l'omettez pas, vous vous en repentiriez par après. »

Lorsque Nghĩa Trạch 義澤 fut arrivé dans les environs de la résidence de Nguyễn Hoàng, il mit l'édit impérial dans un tube en bambou et le cacha dans des buissons, en dehors de la maison ; puis il envoya un individu prévenir Nguyễn Hoàng de son arrivée. Nguyễn Hoàng conçut le dessein de s'emparer par

---

(1) Il faut remarquer que Trịnh Tùng 鄭松 n'ose pas dire expressément que Nguyễn Hoàng ait excité cette rebellion sous main. On va voir plus loin que Trịnh Tùng ne parle que de simples soupçons, de probabilités. Cette manière de s'exprimer peut montrer que l'accusation portée plus haut expressément contre Nguyễn Hoàng n'est pas tout à fait prouvée.

(2) Le *Thật-lục*, 1, 19 b, col. 4, 5, 6, paraît s'être seulement souvenu de cette phrase de la lettre adressée à Nguyễn Hoàng. « L'empereur Lê Kính-Tôn 黎敬宗 envoya le *đô-ngự-sử* 都御史 Lê Nghĩa Trạch 黎義澤 porter à Nguyễn Hoàng un édit pour l'exhorter au calme et lui faire savoir qu'on continuait à lui confier l'administration des deux provinces ; que chaque année il eût à percevoir l'impôt et à payer le tribut. Trịnh Tùng lui adressa aussi une lettre où il l'exhortait à donner tous ses soins à la question du tribut. »

la force de l'édit impérial. Il ordonna à quelques-uns de ses partisans d'aller pendant la nuit à l'endroit où Nghĩa Trạch habitait, et de s'emparer de tous ses bagages. Lorsqu'ils furent de retour, leur coup de main accompli, on fouilla les caisses du messager, mais on ne trouva pas l'édit. Furieux, Nguyễn Hoàng leur ordonna d'aller mettre le feu à l'auberge où Nghĩa Trạch était descendu. Il croyait que l'édit périrait dans l'incendie. Le jour venu, il se mit à la tête de ses serviteurs et fit apprêter ses éléphants, ses chevaux, toute son escorte ; puis il alla à la rencontre de Nghĩa Trạch, comme s'il voulait recevoir solennellement le messager de l'empereur. Il aperçut Nghĩa Trạch qui s'avançait, portant le message impérial sur ses deux mains. Nguyễn Hoàng, déconcerté, se retournant vers ses suivants, leur aurait dit : « Le Ciel nous a donné un Souverain et, à la cour, il y a des hommes vraiment dignes de ce nom ! » Depuis ce moment Nguyễn Hoàng n'aurait plus osé manifester aucune mauvaise disposition (1).

Il est difficile, d'après ces données contradictoires, de se faire une idée juste de la conduite de Nguyễn Hoàng en cette circonstance. D'après les documents relatifs aux Nguyễn, le gouverneur du Thuận-hoá aurait tout simplement usé d'une ruse fort légitime pour recouvrer son indépendance menacée. D'après la version tonkinoise, il aurait excité sous main la révolte qui eut lieu en ce moment, et qui lui fournit l'occasion de quitter la cour. Mais on a remarqué que Trịnh Tùng, dans sa lettre, n'énonce que de simples soupçons, soit par politique, soit plutôt par manque de preuves. En tout cas, Trịnh Tùng, s'il ressentit vivement l'injure, semble avoir accepté le fait accompli ; et Nguyễn Hoàng, de son côté, semble avoir fait tout son possible pour mettre du baume sur la blessure : cinq mois après le départ de Nguyễn Hoàng, à la 10e lune de l'année 1600, Trịnh Tráng, fils aîné de Trịnh Tùng, épousait Ngọc Tú 玉秀, fille de Nguyễn Hoàng (2).

Nguyễn Hoàng avait quitté la cour tonkinoise pour ne plus y revenir. Le fossé qui séparait les deux royaumes se creusa de jour en jour plus profond. « Le Sud et le Nord étaient divisés », dit l'inscription du Long-Pont.

Avant d'aborder l'étude des guerres que se livrèrent les Seigneurs du Sud et les Seigneurs du Nord, il est bon de dire quelques mots du tribut que Nguyễn

---

(1) *Thật-lục*, I, 19 b : « Nguyễn Hoàng 阮潢 traita magnifiquement l'envoyé. Il fit partir aussitôt un message pour rendre compte de tout à l'empereur et le remercier ; il envoya aussi une lettre à Trịnh Tùng lui proposant un mariage entre les deux familles. »

(2) *Thật-lục*, I, 20 a ; *Liệt-truyện* A, II, 37 b. Le P. Bouillevaux, *L'Annam et Cambodge*, p. 327, s'est fait l'écho de l'accusation portée par la version tonkinoise contre Nguyễn Hoàng. A bien examiner les choses, je crois que l'accusation est fausse. Mais il pourrait fort bien se faire que Nguyễn Hoàng, après avoir d'abord feint de demander à aller combattre les rebelles avec l'unique intention de retourner dans le Thuận-hoá, se soit ensuite ménagé des intelligences parmi ces mêmes rebelles qui occupaient l'embouchure de Đại-an, par où il devait passer, afin d'avoir le passage libre ; à tout le moins, il aurait essayé de leur faire croire, en brûlant ses casernements, que lui aussi se révoltait. Puis, son but atteint, son indépendance recouvrée, il donna sa fille en mariage au fils de Trịnh Tùng pour faire oublier son départ.

Hoàng devait chaque année payer au souverain légitime « pour subvenir aux besoins de l'Etat », comme s'expriment les documents. Le P. de Rhodes(1), d'accord en cela avec les sources d'origine annamite, nous dit que le refus de payer l'impôt fut le prétexte que choisirent les Trịnh pour commencer la lutte. Voyons donc quel était ce tribut, et de quelle façon Nguyễn Hoàng s'acquitta de ses obligations.

Lorsque Nguyễn Hoàng fut nommé Gouverneur du Thuận-hóa en 1558, il reçut l'ordre de percevoir l'impôt et de payer un tribut annuel au souverain (2); mais on ne dit pas en quoi consistait cette redevance. En 1573, à l'avènement de Lê Thế-Tôn, il reçut l'ordre de veiller à ce que, dans l'étendue de son gouvernement, c'est-à-dire dans les deux provinces du Thuận-hóa et du Quảng-nam, les greniers royaux fussent remplis (3). Il devait en outre prendre sur l'excédent des revenus les sommes nécessaires pour envoyer chaque année quatre cents livres d'argent et cinq cents pièces de soie (4). Mais ici encore, nous ne pouvons savoir si ce tribut était identique à celui des années précédentes.

Nguyễn Hoàng fut-il fidèle à payer ce tribut annuel? Nous avons vu qu'en 1586 un *hiến-sát-sứ* du nom de Nguyễn Tạo, fut envoyé près de Nguyễn Hoàng pour faire le recensement des rizières et des terres sèches cultivées, et en percevoir l'impôt (5). Par ailleurs Trịnh Tùng, dans la lettre qu'il adressa à Nguyễn Hoàng après son départ de Hà-nội, se plaint que le Gouverneur du Thuận-hóa ait plusieurs fois prétexté de la difficulté des transports par voie de mer, pour s'exempter du tribut (6). Les ouvrages relatifs aux Nguyễn, comme pour répondre à cette accusation, disent, sous l'année 1589, que les récoltes furent abondantes pendant plusieurs années successives, que la population était dans l'aisance; comme, du côté des Lê, les troupes étaient constamment en campagne et que le service des approvisionnements se faisait difficilement, Nguyễn Hoàng, voulant contribuer pour sa part aux charges de la patrie et venir en aide aux troupes, fit transporter du riz provenant de l'impôt, de telle sorte que les troupes ne manquèrent plus de rien (7).

En 1593, lorsque Nguyễn Hoàng vint à la cour du Tonkin pour la seconde fois, il se présenta, apportant les registres des troupes, de la population et des

(1) *Tunchinensis Histor.*, II, cap. V, pag. 20, 21.

(2) *Cang-mục*, XXVIII, 12 a; *Thật-lục*, I, 6 b: *Toàn-thơ*, XVI, 16 b.

(3) Les documents ne mentionnent pas expressément l'endroit où étaient situés les greniers. Mais il devait en exister dès cette époque, pour emmagasiner les grains dont parle le texte. Quoi qu'il en soit, d'après *Thật-lục*, I, 20 a; X, 4, 5 a, le grenier de Thuận-hoá, sans doute dans les environs de Huế, peut-être aux environs de Quảng-trị, fut établi par Nguyễn Hoàng en 1601; il existait sous les premiers Nguyễn sept greniers dans le Thuận-hoá, et douze greniers dans les pays au Sud du Col des Nuages.

(4) *Cang-mục*, XXIX, 4 a; *Thật-lục*, I, 13 a; *Toàn-thơ*, XVII, 3 b.

(5) *Thật-lục*, I, 14.

(6) *Toàn-thơ*, XVIII, 1 a.

(7) *Thật-lục*, I, 14 b.

greniers des deux provinces qu'il administrait, avec le détail de toutes les richesses du pays[1].

Tels sont les renseignements que nous donnent les documents sur la question du tribut que devait payer le gouverneur du Thuận-hóa, en ce qui concerne la période 1558-1600[2]. En définitive, Nguyễn Hoàng ne paraît pas avoir été très fidèle à payer le tribut annuel.

Les *Annales des Nguyễn* nous disent que ce n'est qu'en *canh-thân* 庚申 (1620), après la première expédition des Trịnh contre les Nguyễn que Sãi Vương, fils et successeur de Nguyễn Hoàng, aurait cessé de payer le tribut annuel[3]. Mais il est fort probable que dès 1600, après son départ de Hà-nội, Nguyễn Hoàng dût sinon s'exempter totalement de cette obligation, du moins s'en acquitter avec moins de ponctualité encore que par le passé[4]. L'expédition de 1620 n'aurait été qu'un prétexte pour légitimer un état de chose existant depuis de longues années.

---

(1) *Cang-mục*, XXX, 4 b ; *Toàn-thơ*, XVII, 43.

(2) Comparez P. de RHODES, *Tunchin. Histor.* lib. II, p. 20-21. « Is (Nguyễn Hoàng) enim, cum a Tunchini rege cognato suo missus esset gubernator illarum provinciarum, excussit ipse jugum ac tyrannicè dominationem omnem invasit. Plurima dehinc sequuta bella ; demum sancita inter utrumque pax est cum onere tributi annui, à Cocincinæ rege persolvendi. Religiose id pluribus annis servatum est, donec, pertæsus servitutis atque impatiens jugi, tertius ab illo primo invasore rex (Sãi Vương) cogitavit de negando vectigali debito..... » Sãi Vương est donné ici comme le troisième successeur de Nguyễn Hoàng ; c'est une erreur manifeste, car il est le fils et le successeur immédiat de ce prince. L'erreur du P. de Rhodes est un lapsus qui s'explique très facilement. Le missionnaire fit son second et dernier séjour en Cochinchine sous le petit-fils de Nguyễn Hoàng, Công Thượng Vương, vers 1644-45, et, quand il composa et imprima ses ouvrages, il pouvait croire que ce souverain régnait encore (il est mort en 1648). A plusieurs reprises dans ses ouvrages, il parle de ce troisième roi de Cochinchine: *Tunchin. hist.*, lib. I, p. 7 « Ciua ong (Nguyễn Hoàng).... fuit avus illius Regis, quem ego ante annos quatuor (vers 1645, date où il quitta définitivement la Cochinchine) terris illis imperantem vidi. » — *Voyages et Missions*, p. 58 : « Celui qui secoua le joug le premier (Nguyễn Hoàng) est l'aïeul de celui qui règne à présent » (Le Père croyait que Công Thượng Vương régnait encore en 1653, date de l'impression du livre). Cette idée, cette manière de s'exprimer, ont dû influencer le missionnaire dans le passage qui nous occupe, et il aura été entraîné à faire de Sãi Vương le troisième roi de Cochinchine, alors qu'il n'était que le second.

(3) *Thật-lục*, II, 5 b.

(4) Cf. *Cang-mục*, XXXI, 10 b, 11 a ; *Toàn-thơ*, XVIII, 7 b, 8 a. Il y est dit qu'en 庚戌 (1610) un mandarin du nom de Lê Bất Tứ 黎弼四, assesseur du Ministère des finances, présenta une requête à Trịnh Tùng, le priant de soumettre à son autorité les provinces qui étaient encore au pouvoir de Mạc, à savoir le Thái-nguyên 太原 et le Lạng-sơn 諒山, et les deux provinces du Thuận-hóa et du Quảng-nam, gouvernées par Nguyễn Hoàng. Dans l'entourage des Trịnh, on considérait donc le gouverneur du Sud comme rebelle à l'égal des Mạc. L'impôt, dans ces conditions, devait être fort irrégulièrement payé. Pour compléter les renseignements sur l'action des Lê dans le Thuận-hóa pendant le règne de Nguyễn Hoàng, il faut ajouter que d'après le *Thật-lục*, II, 15 b, sous le règne de Lê Thế-Tôn (1573-1599), Mai Cầu 枚求 fut envoyé dans cette province comme *tổng-binh* 總兵, et sous Lê Kinh-Tôn 黎敬宗 (1599-1619), Võ Chân 武真 y exerça les fonctions de *hiến-sát* 憲察, au nom du souverain de Hà-nội.

DEUXIÈME PARTIE. — LUTTES AVEC LES TRỊNH

I. — Expédition de 1620 (1).

En 1620, année *canh-thân* 庚申, les hostilités commencèrent ouvertement entre les Trịnh 鄭 et les Nguyễn 阮.

Nguyễn Hoàng était mort en 1613, laissant le pouvoir à son sixième fils, Nguyễn Phúc Nguyên 阮福源, que les documents relatifs aux Nguyễn appellent de ses titres posthumes Hi-Tôn Hiếu-Văn Hoàng-Đế 熙宗孝文皇帝, et que les historiens occidentaux désignent par le nom de Tế Vương ou Sãi Vương 仕王 (2). Il y eut des mécontents: du nombre étaient Hạp 洽 et Trạch 澤, l'un septième et l'autre huitième fils de Nguyễn Hoàng qui, élevés d'abord au grade de *chưởng-cơ* 掌奇 (3), avaient reçu dans la suite le titre de *quận-công* (4). En 1620, 7e année de règne de leur frère aîné, ils résolurent de se soulever et entrèrent en relation avec les Trịnh. A cette époque Trịnh Tùng 鄭松 n'était pas encore mort (5); mais les documents sont unanimes à nous dire que ce fut Trịnh Tráng, son fils, qui s'occupa de l'affaire (6). Il s'engagea à amener des troupes; Hạp et Trạch lui prêteraient main forte au moment voulu et, si le succès couronnait leur entreprise, le pays serait partagé entre les deux frères

---

(1) *Liệt-truyện* A, II, 3; VI, 29 sqq. *Thật-lục*, II, 4 b, 5 a b. *Việt nam khai quốc*, II, *sub. anno*. Le *Cang-mục* et le *Toàn-thơ* sont muets sur cette expédition.

(2) *Thật-lục*, I, 23-25; II, 1; *Cang-mục*, XXX, 12 a.

(3) Sans traiter la question avec tous les développements qu'elle mériterait, il est nécessaire de donner ici, une fois pour toutes, quelques détails sur les charges militaires de l'armée des Nguyễn. En allant de bas en haut, l'armée était divisée en *thuyền* 船, ou « section », dont je ne saurais dire quels titres avaient les gradés; en *đội* 隊, ou « compagnie », dont les gradés étaient le *đội-trưởng*; 隊長 et le *cai-đội* 該隊, ce dernier supérieur au premier; plusieurs *đội* formaient un *cơ* 奇, ou « régiment », dont les chefs étaient le *cai-cơ* 該奇 et le *chưởng-cơ* 掌奇, celui-ci supérieur au premier. Il y avait enfin des *dinh* 營, que je traduirai par « camp », mais dont l'organisation était analogue à celle des *cơ*, et qui étaient commandés par un *chưởng-dinh* 掌營. Ce dernier grade paraît avoir été supérieur, au moins moralement, au grade de *chưởng-cơ*. Il ne faut pas confondre le *dinh* entendu dans ce sens, c'est-à-dire désignant simplement un corps de troupes, avec le *dinh* 營 désignant une division du royaume, tout à la fois administrative et militaire, et ayant à sa tête un *trấn-thủ* 鎮守, ou gouverneur. Ces renseignements sont tirés du *Thật-lục* et du *Liệt-truyện*, *passim*.

(4) Le *Việt nam khai quốc* donne ces deux individus comme frères cadets de Sãi Vương, mais il les appelle Văn Nham 文岩 et Thạch Xuyên 石川, ou même, par abréviation Văn et Thạch. Ce document raconte les rapports de ces deux personnages avec les Trịnh avec force détails, mais de peu d'importance.

(5) Trịnh Tùng ne mourut qu'en 1623. *Toàn-thơ*, XVIII, 20; *Cang-mục*, XXX, 19 a.

(6) Le *Việt nam khai quốc* dit que ce fut le *quận-công* de Thanh 清都公. C'est évidemment Trịnh Tráng, qui reçut en 1623 le titre de *quốc-công* de Thanh 清國公. En 1598 il reçut le titre de *quốc-công* de Bình 平郡公. Je n'ai pu trouver le passage où l'on mentionne la collation de ce titre de *quận-công* de Thanh.

qui l'administreraient au nom des Trịnh. Le pacte étant conclu de part et d'autre, Trịnh Tráng envoya le *đô-đốc* 都督 Nguyễn Khải 阮啟 s'établir au fleuve Nhựt-lệ 日麗, à l'endroit où est actuellement Đồng-hới, avec cinq mille hommes [1]. Mais Hạp et Trạch n'avaient pas encore osé mettre leur dessein à exécution.

Cependant Sãi Vương rassembla ses conseillers pour délibérer sur les moyens de repousser les Tonkinois. Hạp et Trạch redoutaient leur neveu Tuyên 宣, quatrième fils du prince Hà 河, lequel était le fils aîné de Nguyễn Hoàng. Ils tentèrent de le faire éloigner de Ai-tử, où Sãi Vương avait sa résidence et le gros de ses troupes : « Nul n'est plus prudent, ni plus brave que Tuyên, dirent-ils ; si vous le mettez à la tête des troupes, certainement il repoussera les ennemis. » Tuyên, les entendant faire cette proposition, se douta qu'ils méditaient quelque projet : « Si je m'éloigne de la capitale, dit-il à Sãi Vương, il est à craindre qu'il n'y ait des troubles à l'intérieur. » Sãi Vương ordonna alors au prince Vệ 衛, second fils du prince Hà, par conséquent frère aîné de Tuyên, qui avait le titre de *chưởng-dinh* 掌營, de se mettre à la tête des troupes et de marcher contre Nguyễn Khải.

Hạp et Trạch, voyant que leur projet ne réussissait pas, se mirent ouvertement en révolte, et, à la tête de leurs partisans, occupèrent le grenier de Ai-tử [2] et y élevèrent des retranchements. Sãi Vương leur envoya un messager pour les exhorter à rentrer dans le devoir, mais ses instances furent vaines : les deux rebelles refusaient de se soumettre. Sãi Vương envoya alors pour les combattre le prince Tuyên qui avait le titre de *tiên-phong* 先鋒, « commandant de l'avant-garde ». Lui-même, avec le gros des troupes, le suivait. Hạp et Trạch furent battus et prirent la fuite. Tuyên se jeta à leur poursuite, s'empara de leur personne, et les ramena à Sãi Vương, qui, les apercevant, leur dit en pleurant : « Eh quoi ! vous aviez le titre de *quận-công*, vous étiez riches et honorés autant qu'on peut l'être ; de quoi vous plaigniez-vous pour que vous vous soyiez ainsi révoltés ? » Hạp et Trạch, baissant la tête, se reconnurent

---

(1) D'après le *Việt nam khai quốc* il y avait, avec Nguyễn Khải 阮啓, qui avait le titre de *quận-công* de Đáng 登郡公, deux autres officiers attachés à sa maison, le *hầu* de Tường-khê 祥溪侯 et le *hầu* de Tuấn-lộc 俊祿侯.

(2) Le *Việt nam khai quốc* dit que c'est à l'endroit appelé vulgairement Cồn-cờ, « l'éminence du drapeau ». Il y a, sur le territoire de Ai-tử, deux endroits appelés encore dans le cadastre Cồn-kho, « l'éminence de grenier » : l'un est situé sur la rive même du fleuve de Quảng-trị, au marché de Ai-tử, dit Chợ-hôm, « le marché du soir » ; l'autre est à l'Ouest sur la rive gauche du torrent de Ai-tử, dit Nguồn-ái, sur les mamelons qui dominent le village. C'est du premier endroit qu'il s'agit, car on l'appelle aussi Cồn-cờ et les documents donnent ce détail que les revoltés dressèrent des retranchements sur « la colline sablonneuse » 沙埠. Or au second endroit il n'y a pas de sable. Il faut savoir qu'à cette époque la résidence des Nguyễn n'était plus sur le territoire même de Ai-tử, mais un peu en aval, sur le territoire de Trà-bát 茶鉢, où elle avait été transférée en 1570. *Thật-lục*, 1, 8 a.

coupables. Sãi Vương voulait leur pardonner ; mais les grands mandarins lui représentèrent que la loi ne le permettait pas (1). Ils furent jetés en prison. La honte qu'ils en ressentirent fut telle qu'ils dépérirent bientôt et moururent.

Quant aux troupes tonkinoises, voyant que l'entreprise était manquée, elles n'osèrent pas engager le combat et s'en retournèrent sans avoir rien fait (2).

C'est la première attaque des Trịnh que les documents nous fassent connaître. C'est le prélude des grandes expéditions qui vont se succéder à intervalles rapprochés pendant un demi-siècle.

II. — Expédition de 1627 (3). Forces comparées des deux royaumes

Trịnh Tùng était mort en 1623. Trịnh Tráng lui succéda. A la mort de Trịnh Tùng, Sãi Vương avait fait tirer trois salves de coups de canon. Il déclara à ses officiers qu'il avait grandement envie d'entrer en campagne et de profiter de la circonstance pour rétablir les Lê dans leur ancienne puissance ; mais il avait considéré qu'il serait peu noble et peu chevaleresque d'attaquer son ennemi pendant qu'il était dans la douleur et dans l'embarras, étant donné surtout que Trịnh Tráng lui était uni par les liens du sang (4). Il préférait donc envoyer à son cousin des présents de condoléance ; les ambassadeurs profiteraient de la circonstance pour se faire une idée de l'état du pays ; dans la suite, on combinerait tout à loisir les plans d'attaque.

Les Annales des Nguyễn aiment à faire ressortir la magnanimité des Seigneurs de Huế dans des circonstances semblables. Nous verrons le même fait se reproduire à la mort de Trịnh Tráng, pendant la campagne du Nghệ-an. Il paraît plus conforme à la réalité de croire que Sãi Vương n'était pas suffisamment préparé et ne pensait pas sérieusement à entamer la lutte avec son adversaire.

Trịnh Tráng fut plus hardi. En *giáp-tí* 甲子, 1624, il envoie le *thượng-thơ* 尙書 du Ministère des Travaux publics 工部, Nguyễn Duy Thì 阮維時, et

(1) Je donne la version harmonisée et mise au point. Le *Việt nam khai quốc* dit au contraire que Sãi Vương, furieux, voulait les mettre à mort (殺) mais que la plupart des mandarins intercédèrent pour eux avec de grandes instances. C'est là, il semble bien, la version originale et vraie, que les documents postérieurs auront corrigée en faveur de Sãi Vương, lui prêtant des sentiments plus dignes de lui. La maladie qu'ils contractèrent en prison pourrait bien ne pas avoir été naturelle.

(2) C'est à partir de cette année, ajoute le *Thật-lục*, II, 5 b, et le *Việt nam khai quốc*, que Sãi Vương se crut dispensé de payer le tribut à la cour des Lê. J'ai traité la question plus haut.

(3) *Cang-mục*, XXXI, 22 b, sqq ; *Thật-lục*, II, 7 sqq ; *Liệt truyện*. A. III, 27 b ; II, 3. *Toàn-thơ*, XVIII, 25 b. sqq.

(4) Trịnh Tráng, fils de Trịnh Tùng, petit fils de Trịnh Kiểm était par sa grand' mère Ngọc Bảu 玉寶, sœur de Nguyễn Hoàng, petit cousin au second degré de Sãi Vương. Il avait épousé en outre la propre sœur de Sãi Vương, Ngọc Tú 玉秀.

l'eunuque 內監 Phan Văn Trị 潘文治, pour réclamer l'impôt des deux provinces. Sãi Vương répondit que depuis plusieurs années les récoltes étaient mauvaises, que la population était dans la gêne, et qu'il n'avait pas pu, pour ces motifs, s'acquitter de ses obligations ; que plus tard, lorsque les récoltes seraient bonnes, il y pourvoirait : rien ne pressait. Les deux envoyés s'en retournèrent donc sans avoir rien obtenu.

Trịnh Tráng jugea qu'il était bon de faire une démonstration militaire. A la 8e lune de l'an *bính-dần* 丙寅, 1626, il envoya le *thái-bảo* 太保 Nguyễn Khải 阮啓, que nous avons déjà vu en 1620, et le *thiếu-bảo* 少保 Nguyễn Danh Thế 阮名世, s'établir à Hà-trung 河中, dans le Sud du Hà-tịnh 河青 actuel, avec cinq mille hommes, comme s'il avait l'intention d'attaquer le Seigneur du Sud (1). Comptant sur l'effet de cette menace, Trịnh Tráng s'empressa d'envoyer, à la 10e lune de cette même année, un nouveau messager : c'était Nguyễn Hữu Bổn 阮有本, *cấp-sự-trung* 給事中 au Bureau de la guerre 兵科 (2). Il devait réclamer l'impôt des années qui avaient précédé l'année *giáp-tí* 甲子,

---

(1) *Thật-lục*, II, 9 b. Le *Cang-mục*, XXXI, 23 a, résume ici encore les faits d'une manière inintelligente.

(2) D'après *Thật-lục*. Le *Cang-mục* le place au Bureau des Travaux publics 工科. D'après *Cang-mục*, XIX, 30 b, 31, 32 a ; XX, 6, il y avait à la cour des Lê six ministères, appelés *bộ* 部 ou *viện* 院. C'était le ministère de l'Intérieur 吏部, le ministère des Finances 戶部, le ministère des Rites 禮部, le ministère de la Guerre 兵部, le ministère de la Justice 刑部, et le ministère des Travaux publics 工部. Chaque ministère était présidé par un *thượng-thơ* 尚書, ou Président, Ministre, et comprenait des *thị-lang*, assesseurs, de gauche et de droite 左右侍郎, aidés de *lang-trung* 郎中, de *viên-ngoại-lang* 員外郎 et de *tư-vụ* 司務, sortes de conseillers, de chanceliers, de secrétaires, sans compter les *chủ-sự* 主事, ou scribes. Il y avait en outre six bureaux 科, à savoir le bureau de l'Intérieur 吏科 (anciennement 中書科), le bureau des Finances 戶科 (anciennement 海科, bureau maritime), le bureau des Rites 禮科 (anciennement 東科, sans doute à cause de l'emplacement du local), le bureau de la Guerre 兵科 (anciennement 南科), le bureau de la Justice 刑科 (anciennement 西科), le bureau des Travaux publics 工科 (anciennement 北科). A la tête de chaque bureau était un *đô-cấp-sự-trung* 都給事中, ou chef de bureau, assisté de *cấp-sự-trung* 給事中, ou assesseurs. C'est en 1465 et en 1466, que Lê Thánh-Tôn 黎聖宗 organisa ces divers services administratifs. L'organisation fut maintenue à peu près telle quelle sous toute la dynastie, au moins pour ce qui regarde la partie soumise aux Trịnh. Je citerai toujours les titres de dignités en sino-annamite, sans donner la traduction qui n'est que de l'à peu près. — On rencontre encore dans les documents les titres des fonctions suivantes : Lê Thánh-Tôn, en 1466, en même temps qu'il créa les six ministres, créa les six cours 六寺 (*Cang-muc*, XXII, 6). C'étaient : la Cour des causes capitales, *Đại-lí-tự* 大理寺 (l'équivalent de ces termes administratifs est donnée d'après *Mélanges sur l'administration* par le P. Pierre HOÀNG, Changhai, 1902) ; la Cour suprême des sacrifices impériaux, *Thái-thường-tự* 太常寺 ; la Cour des banquets impériaux, *Quang-lộc-tự* 光祿寺 ; la Cour des Haras impériaux *Thái-bộc-tự* 太僕寺 ; et la Cour du Cérémonial d'Etat, *Hồng-lô-tự* 鴻臚寺. Chacune de ces cours avait un *tự-khanh* 寺卿, ou Président, assisté d'un *thiếu-khanh* 少卿 et d'un *tự-thừa* 寺丞.

1624 [1]. Sãi Vương était invité en même temps à se rendre à la capitale de l'Est, Hà nội, pour y rendre hommage à l'empereur. L'ordre était censé venir de Lê Thần-Tôn 黎神宗 [2] ; mais Sãi Vương répondit en riant : « C'est la famille des Trịnh qui en a décidé ainsi. Notre empereur est plein de bienveillance : comment pourrait-il oublier ou haïr les descendants des serviteurs qui ont acquis tant de mérites au service de ses ancêtres ? » Il traita magnifiquement le messager et le renvoya [3].

Quelles furent les paroles de Sãi Vương ? Il serait difficile de le savoir. Mais dans la réponse qu'on lui prête, il faut voir le souci qu'ont toujours eu les Nguyễn et leurs historiens d'écarter l'accusation de félonie qu'on pourrait porter contre eux. Les premiers Nguyễn, Nguyễn Hoàng, lorsqu'il quitta la cour de Hà-nội en 1600, Sãi Vương et ses successeurs, lorsqu'ils prirent les armes contre les armées tonkinoises, n'eurent jamais l'intention de se soustraire à la domination des Lê. Ils restèrent toujours des serviteurs fidèles et loyaux. Leurs actes s'expliquent par la haine des Trịnh. Les Trịnh avaient pris dans le royaume une autorité à laquelle ils n'avaient pas droit : les premiers Nguyễn ne voulurent pas reconnaitre cette autorité. Les Trịnh tenaient le souverain légitime, le représentant des Lê, comme en tutelle : les premiers Nguyễn voulurent restaurer la dynastie et lui donner son ancienne puissance. Telle est la thèse que soutiennent les ouvrages relatifs aux Nguyễn. Cette thèse est spécieuse ; elle contient un

---

(1) *Cang-mục*, XXXI, 22 b: 甲子以前... Le *Thật-lục*, II, 9 b, porte 甲子年以後... « des années qui suivirent l'année 1624. » Le *Việt nam khai quốc* appuie cette version : 自甲子..... Mais la version du *Cang-mục* qui semble être la suite d'une correction, est plus plausible, puisqu'on a vu plus haut que Sãi Vương avait cessé de payer l'impôt dès 1620.

(2) Il avait succédé à son père Lê Kinh-Tôn 黎敬宗 en 1619. (*Cang-mục*, XXXI, 17 b).

(3) Voici un fait rapporté par le P. de Rhodes, *Tunchin. histor.* lib. II, p. 21 : « .... legatum solito more destinavit (Sãi Vương) ad Tunchini regem, duasque cistas tribuit egregie ornatas, et pretiosissimis plenas donis, quæ partim acceperat a Lusitanis, partim ex Cinis, aut etiam Japonibus coemerat. Mandat autem legato ut novum Tunchini regem primum salutet, unamque illi e cistis offerat, et alteram eodem tempore cæteris regni proceribus, rege ipso præsente ac inspectante. Id cum legatus accurate peregisset, odoratus rex id quod erat, et vehementius iratus, itane ? vero inquit tuus me ludit herus, et in partem imperii subditos meos vocat, quos æqualibus mecum donis afficit. Age inquam, et ad illum propere advola, suas sibi cistas habeat, et munera omnia : ego ipse tributum ex provinciis illis meis cito repetam, bellum sedulo paret, et certas tantæ temeritatis expectet pœnas. His dictis legatum cum allatis muneribus remittit, et ad bellum de quo diximus, cogitationem omnem ac curam adjicit. » Ce passage soulève plusieurs questions. La guerre dont il s'agit, c'est l'expédition de 1627. Le roi dont parle le P. de Rhodes, c'est le seigneur Trịnh, (le contexte le prouve, p. 20), et non le roi Lê. C'est un nouveau roi, donc Trịnh Tráng, qui prit en main le pouvoir en 1623. Reste à savoir s'il faut placer le fait après l'ambassade de Nguyễn Duy Thì, en 1624, ou après celle de Nguyễn Hữu Bồn, en 1627. Il paraît plus probable que ce fait se rapporte aux compliments de condoléances que Sãi Vương envoya à Trịnh Tráng, et dont on a parlé plus haut. C'est ce fait qui aurait alors déterminé la première ambassade de Nguyễn Duy Thì.

fond de vérité, mais il s'en faut de beaucoup qu'elle soit juste en tous points. Sans doute, le joug que les Nguyễn paraissent avoir voulu secouer, n'est pas le joug des Lê, mais bien celui des Trịnh. Les monuments, datant de cette époque, qui subsistent encore dans le pays, stèles, cloches de pagodes, bassins d'airain, sont datés conformément aux titres de période des souverains Lê [1]. Les paroles que l'on prête à Sãi Vương représentent donc sous un point de vue les dispositions, l'état d'esprit des premiers Nguyễn, dès l'origine, et l'on peut dire que la nation annamite était divisée en deux fractions qui reconnaissaient toutes les deux l'autorité de l'empereur légitime. Mais il faut bien avouer que, pour ce qui regarde la Cochinchine, cette soumission était purement nominale, et les Lê eux-mêmes ne pouvaient s'en contenter. Une partie de la thèse des Nguyễn consiste à représenter l'empereur comme agissant en tout, mais principalement dans ses rapports avec les Seigneurs du Sud, sous la pression des Trịnh, et à contre-cœur. On prête aux Lê des sentiments qu'ils étaient loin d'avoir. En réalité les Lê prirent fait et cause pour les Trịnh, et il leur aurait été difficile, il faut l'avouer, d'agir autrement. Pour eux, les Trịnh étaient des sujets fidèles ; les Nguyễn, au contraire, n'étaient que des rebelles. Ceux-ci eurent beau inscrire les titres de période des Lê sur leurs actes, l'empereur réclamait autre chose. Pour nous résumer, lorsque les Nguyễn déclarent qu'ils luttaient contre l'influence des Trịnh, ils disent vrai. Lorsqu'il se targuent d'avoir voulu restaurer la dynastie des Lê, ils s'expriment mal, ou s'attribuent des sentiments qu'ils n'avaient pas. Ce qu'ils auraient voulu, c'est chasser les Trịnh et prendre leur place ; n'ayant pas pu le faire, ils ont travaillé à se tailler, dans le royaume annamite, un fief indépendant. Si l'influence des Nguyễn avait prédominé à la cour tonkinoise, au lieu de celle des Trịnh, la situation des Lê aurait été la même.

---

(1) Il serait temps de relever et de publier ces documents. J'en signale ici quelques-uns : Dans le Quảng-bình, village de Thuận-trạch 順宅, pagode de *Hoằng-phúc* 弘福寺, panneaux en bois laqués et dorés, faits sous Minh Vương 明王 (des Nguyễn, 1691-1725) entre autres un panneau carré, daté du 6 octobre de l'an 1716 (12e année de *vĩnh-thạnh* 永盛, de Lê Dũ-Tôn 黎裕宗, année *bính-thân* 丙申, 8e lune, 21e jour). — Dans le Quảng-trị, village de Tân-trại 新寨, une stèle funéraire datée de la 2e année *cảnh-thịnh* 景盛 de Quang-Toản 光纘 des Tây-sơn 西山, année *giáp-dần* 甲寅, 1794. — Village de Hà-trung 河中, une stèle datée du 2e jour de la 11e lune de l'an *qui-hợi*, 4e année *chính-hòa* 正和 de Lê Hi-Tôn 黎熙宗, 19 décembre 1683. — Village de Lương-điền 良田, stèle funéraire datée du 24e jour de la 7e lune de l'an *đinh-mẹo* 丁卯, 8e de la période *cảnh-hưng* 景興, de Lê Hiển-Tôn 黎顯宗, 29 août 1747. — A Huế, à la pagode dite Thiên-mộ, ou Tour de Confucius, une cloche datée de la 4e lune de l'année *canh-dần* 庚寅, 6e de la période *vĩnh-thịnh* 永盛 de Lê Dũ-Tôn, mai 1710 ; et une stèle datée de l'année *ất-vị* 乙未, 11e de la même période, 1715. — Dans le palais du roi, dans la cour qui précède le palais Cần-chánh 乾正, une grande cuve d'airain, datée, si je ne me trompe de la 5e année *thạnh-đức* 盛德, de Lê Thần-Tôn 黎神宗 1655. Je ne doute pas qu'une étude plus attentive du pays, de la région de Huế surtout, ne fasse découvrir d'autres monuments datés de l'époque des premiers Nguyễn.

Trịnh Tráng, furieux de la réponse de Sãi Vương, voulut prendre les armes et marcher tout de suite contre son ennemi. Mais craignant, disent les documents, que le motif ne fut pas suffisant pour une déclaration de guerre, il envoya, à la 1re lune de l'an *đinh-mẹo* 丁卯, 1627, un nouveau messager nommé Lê Đại Nhậm 黎大任 (1), porteur d'une lettre où Trịnh Tráng enjoignait à Sãi Vương d'envoyer son fils à la cour de Hà-nội pour servir Lê Thần-Tôn, et comme gage de ses bonnes dispositions, ajoute un document (2). Il devait fournir en outre trente grandes jonques, pour transporter les présents offerts aux Ming 明 (3).

Cette évocation du nom des Ming ne dut pas faire grande impression sur Sãi Vương ; il ne devait pas ignorer qu'à cette époque un empereur de la dynastie mandchoue régnait depuis plus de dix ans dans le nord de la Chine (4), et que l'autorité des Ming déclinait de jour en jour. Il répondit en riant : « Le tribut que l'on offre aux Ming se compose d'or pur et de bois d'aigle (5). Il n'y a pas autre chose. La famille des Trịnh demande plus qu'il ne faut. Je me permets de ne pas lui obéir encore. D'ailleurs je suis en train d'organiser mes troupes et de mettre mes frontières en état de défense. Dans quelques années j'irai visiter l'empereur. Il ne sera pas trop tard ».

Cette réponse ne manque pas de grandeur. Le P. de Rhodes nous expose les raisons qui permettaient à Sãi Vương de tenir un pareil langage : « Lorsque le

---

(1) Je donne le nom du *Thật-lục*, II, 10 b. Le *Việt nam khai quốc* porte le même nom, bien que le manuscrit en ma possession porte par erreur de copiste Sĩ 士 pour Nhậm 任. Quant au *Cang-mục*, XXXI, 23 a, il écrit Lê Đại Dụng 黎大用. Il place cette ambassade avant la démonstration militaire de Nguyễn Khải, et ne mentionne d'ailleurs que deux ambassades, celle de Nguyễn Hữu Bồn et celle-ci. Enfin il ne donne aucune date précise, et a résumé les événements sans critique.

(2) *Việt nam khai quốc*, II, sub anno *đinh-mẹo* 丁卯.

(3) Le *Thật-lục*, II, 10 b, mentionne en outre que Trịnh Tráng demandait, au nom de son épouse Ngọc Tú 玉秀, sœur de Sãi Vương, les fils de Hạp et de Trạch qui s'étaient révoltés, on l'a vu, en 1620. Sãi Vương n'accéda pas à cette demande qui aurait pu être grosse de conséquences pour l'avenir. Le *Toàn-thơ*, XVIII, 23 b, 24, 25 a, donne *in-extenso* une lettre, envoyée à Sãi Vương par Trịnh Tráng au printemps de cette année 1627. Ce doit être celle que porta Lê Đại Nhậm : on y dit que l'Empereur sommait Sãi Vương de venir lui rendre hommage et d'amener ses troupes, ses éléphants, sa cavalerie, sa flotte.

(4) La période *T'ien-ming* 天命 du premier empereur de la dynastie des Ts'ing 清, T'ai-Tsou Kao Hoang-ti 大祖高皇帝, commence en 1616. En 1627 l'empereur Hi-Ts'ong 熹宗 de la dynastie des Ming 明 régnait encore dans le centre et le Sud de la Chine avec le titre de période *T'ien-k'i* 天啓.

(5) *Ki-nam* 琦南, « lignum odoriferum pretiosum, calamba vel aquilæ dictum » (TABERD, *Diction. an.-latin.*). Le Dictionnaire du P. GENIBREL écrit 琪, et explique : « bois d'aloès veiné de noir ». DEVÉRIA, *Relations de la Chine*, etc., p. 87, 199, ne donne pas ce nom parmi les objets faisant partie du tribut annamite ni parmi les produits de l'Annam, mais il mentionne le *trầm-hương* 沈香, qui est aussi le bois d'aigle, ou une espèce. C'est cette dernière expression qui est usitée ordinairement. Voir l'étude du P. FILLASTRE, *Le bois d'aigle et le bois d'aloès*, dans la *Revue indochinoise*, III (1905) nos 4 et 5.

roi Giua Ban Vuan (Chúa Bình Vương, c'est-à-dire Trịnh Tùng) fut mort, dit-il, le Roi de Cochinchine Giua Sai (Sãi Vương), que le commerce entretenu avec les Portugais avait rendu plus fort, et dont les troupes avaient acquis une plus grande habitude dans le maniement des armes, ne voulut pas reconnaître le nouveau Roi du Tonkin, son cousin, et encore moins lui payer tribut [1] ».

Sãi Vương demandait encore quelques années pour se préparer à la guerre. Trịnh Tráng ne lui en laissa pas le temps. Il se mit en campagne aussitôt [2].

Nguyễn Khải et Nguyễn Danh Thế s'étaient avancés jusqu'à Hà-trung, sur la limite Sud du Hà-tịnh, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Trịnh Tráng prit la direction du gros de l'armée et emmena le roi avec lui, sous prétexte de visiter les provinces du royaume. Cette dernière assertion semble être en désaccord avec ce que dit le P. de Rhodes, qui rencontra l'expédition : il ne vit en effet que Trịnh Tráng, et il est à supposer que, si Lê Thần Tôn avait suivi les troupes, les Portugais qui accompagnaient le missionnaire n'auraient pas manqué de lui présenter leurs hommages ; tout au moins, le P. de Rhodes aurait-il mentionné sa présence. On peut supposer que le roi ne suivit pas l'expédition tout le temps; au moment où le P. de Rhodes rencontra l'armée, le roi qui avait quitté Hà-nội, la capitale de l'Est, avec Trịnh Tráng, s'était déjà rendu à la capitale de l'Ouest, dans le Thanh-hóa. C'est là, en effet, que, d'après le témoignage du missionnaire, Trịnh Tráng devait laisser une grande partie de ses trésors et les femmes qui accompagnaient l'armée : ils devaient y être plus en sûreté, dans l'hypothèse fort probable d'un soulèvement des partisans des Mạc [3].

L'arrivée du vaisseau portugais qui amena le P. de Rhodes combla de joie Trịnh Tráng. A cette époque tous les Etats de l'Extrême-Orient, et même les divers partis qui se disputaient le trône dans l'Empire du Milieu, recherchaient

---

(1) P. de Rhodes, *Relazione dé felici*..., p. 140. Le missionnaire parle en cet endroit du complot que Trịnh Tráng et les frères de Sãi Vương avaient ourdi pour renverser celui-ci, et des intelligences que le roi de Cochinchine avait de son côté dans la cour de Hà-nội. La plupart des phrases de ce passage paraissent reproduire mot par mot certains passages du *Cang-mục* et du *Thật-lục*. Le *Tunchin. histor.* au passage correspondant, p. 20-21, est moins explicite.

(2) Les hostilités commencèrent, d'après le *Cang-mục*, XXXI, 22 b, à la 2e lune ; à la 3e lune (vers mars, avril ou mai) d'après le *Thật-lục*. II, 11 a. Le P. de Rhodes dit, ou semble supposer qu'elles commencèrent dès 1626. Il partit en effet de Cochinchine pour Macao en juillet 1626 (*Voyages et missions*, p. 74) : or il dit : « On crut qu'il y eût du péril de passer de la Cochinchine droit au Tonkin, parce que ces deux royaumes étaient en guerre, et le roi du Tonkin fut entré en grand ombrage s'il eût su que je venais des terres de son ennemi ». Ailleurs, *Tunch. histor*. II, p. 7, à propos d'une lettre envoyée par le P. Baldinotti, missionnaire au Tonkin, vers cette époque : .... cum autem intelligeret quantæ inter utrumque regem inimicitiæ intercederent.... » Le Père de Rhodes doit faire allusion à l'envoi de Nguyễn Khải avec 5.000 hommes à Hà-trung, à la 8e lune (vers août) de l'an 1626. L'expédition de 1627 dut être précédée de part et d'autre de préparatifs belliqueux. C'est à cela que fait allusion le P. de Rhodes.

(3) *Tunchin. histor*, II, p. 19.

avec empressément l'appui des puissances occidentales (1). Trịnh Tráng n'ignorait pas que les Portugais avaient fourni des secours à la dynastie chinoise des Ming. Il connaissait en outre l'étroite amitié qui unissait cette nation à son ennemi, et les services qu'un métis portugais, Jean de la Croix, lui avait rendus en lui fondant des canons (2). Il espérait, par une réception amicale, et en leur accordant toutes les faveurs qu'ils demandaient, les uns pour leur commerce, le P. de Rhodes pour l'évangélisation du royaume, pouvoir détourner à son profit les avantages dont avait joui jusque-là son adversaire.

La rencontre eut lieu vers le milieu du mois d'avril. Le P. de Rhodes fut frappé des forces imposantes dont disposait Trịnh Tráng. Il nous en a laissé une description enthousiaste, qui peut être taxée d'exagération, mais qui n'est pas cependant sans importance. Les données fournies par le P. de Rhodes, contrôlant les renseignements que nous donnent les documents annamites, nous permettent de nous faire une idée assez juste des conditions dans lesquelles eurent lieu les longues luttes auxquelles nous allons assister. Elles méritent qu'on les examine à loisir :

« Nous vîmes d'abord, précédant le roi, deux cents jonques construites avec art, dorées et peintes de couleurs voyantes. Elles portaient plusieurs régiments de troupes. Le bon ordre dans lequel elles s'avançaient inspirait la terreur, en même temps que le spectacle varié qu'elles offraient charmait la vue. Puis venaient vingt-quatre grandes barques qui portaient la garde royale. Elles se distinguaient

(1) Cf. *Tunchin. histor.*, II, cap. V. p. 17-18. — En 1626, vers le milieu de février, un vaisseau portugais avait amené au Tonkin un jésuite italien, le P. Baldinotti. On peut voir dans *Tunchin. histor.* II, p. 4-5, la joie que ressentit Trịnh Tráng de cet évènement, et les témoignages d'amitié qu'il donna aux Portugais pour obtenir leur appui. Plus tard, le 7 mars 1631, *Tunchin. histor.* II, p. 153, arrivée d'un autre vaisseau, accueil enthousiaste comme précédemment ; mais peu à peu les sentiments de Trịnh Tráng se refroidissent : « Eorum (Tuchinensium) studia etiam augebat regis erga nostros eximia humanitas, quod eorum interventu speraret copias auxiliares a Lusitanis, quales audierat missas esse Cinis adversus Tartaros... Verum ubi postea perspexit dimoveri non posse Lusitanos ab antiqua Cocincinensium amicitia, cœpit etiam ipse statim ab illa priori erga nostros benevolentia paulatim deficere... » Cf. *Mission du Tonkin*, p. 13. — Nous voyons encore une preuve de cet empressement à rechercher l'appui des Occidentaux, dans les démarches faites par le roi du Laos, à deux reprises différentes, pour avoir dans son royaume des jésuites portugais. *Tunchin. histor.* lib. II, cap 42.

(2) Ce Jean de la Croix vint s'établir en Cochinchine dès les premières années du XVIIe siècle, avant l'arrivée des missionnaires jésuites (1614). Il créa une fonderie de canons aux environs de Huế, à l'endroit appelé encore de nos jours Thợ-đúc, « les fondeurs ». Avant son arrivée, les Cochinchinois ne paraissent pas avoir été pourvus suffisamment d'armes à feu : En 1571. Trương Trà 張茶, en 1572 Lập Bạo 立暴, sont tués à coups de flèches. Vers 1596 (peut-être 1585), les soldats de Nguyễn Hoàng blessèrent de deux coups de flèches le dominicain Diego Advarte (LOUVET, *La Cochinchine Religieuse*, t. I, p. 232.) Parmi les pièces de canon que l'on détruisit à Huế après le guet-apens de 1885, un certain nombre portaient le nom de ce Jean de la Croix.

des autres par une plus grande profusion de dorures, par leurs voiles en toile fine, et par leurs cordages en soie de couleur pourpre. Au milieu d'elles s'avançait la barque royale.

« Comme nous suivimes l'armée pendant quelque temps, je pus me rendre compte exactement des forces tonkinoises. Les jonques qui suivaient le roi étaient bien plus nombreuses que celles de l'avant-garde. Quant aux petites barques de toutes dimensions, elles étaient innombrables. Cinq cents grandes jonques transportaient les vivres, tant des troupes de mer que des troupes de terre [1]. »

Ailleurs le P. de Rhodes porte à plus de six cents le nombre des jonques de guerre dont pouvait disposer Trịnh Tráng [2]. S'il faut l'en croire, c'étaient des jonques dépassant en grandeur les vaisseaux européens de l'époque [3]. Chacune d'elles était armée d'au moins trois canons, un à l'avant et deux à l'arrière [4]. Les rameurs étaient au nombre de vingt-cinq de chaque côté. D'autres soldats, mêlés aux rameurs, combattaient. En un mot, l'armement de ces jonques et leur rapidité les rendaient redoutables même aux vaisseaux d'Occident [5].

L'armée de terre suivait une autre voie : elle ne comptait pas moins de 120 000 hommes ; l'effectif total des troupes de mer et des troupes de terre était de 200.000 hommes. Trịnh Tráng avait convoqué tous les hommes disponibles, comptant ainsi écraser son adversaire du premier coup [6].

En temps ordinaire, l'armée régulière se composait de 50.000 combattants levés dans les provinces du Sud restées fidèles aux Lê pendant la révolte des

---

(1) *Tunchin. histor.*, II, p. 18-19.

(2) *Tunchin. histor.*, I, p. 16.

(3) *Voyages et Missions du P. de Rhodes* : p. 77-78 : « Depuis que je suis de retour, plusieurs ont cru que je faisais un conte à plaisir quand je leur disais, ou quand ils ont lu dans mes livres que le roi du Tonkin entretenait toujours cinq cents galères ; ou bien ils ont cru que je faisais passer pour galère une petite barque, parce que tous les potentats d'Europe, qui ont dix fois plus de biens que n'en a le roi du Tonkin, n'en sauraient entretenir quatre cents bien garnies de toutes choses. Il est libre à chacun de croire ce qu'il lui plaira ; mais je dirai bien, pourtant, que par la grâce de Dieu, je n'aime point l'exagération, et que je hais le mensonge jusqu'à l'horreur ; néanmoins je ne me repens pas d'avoir dit ce que j'ai vu, et fort bien compté en une seule fois quatre cents galères en l'armée du roi du Tonkin, toutes fort bien équipées, un peu moins larges, mais plus longues que celles que j'ai vues, il n'y a pas longtemps en venant de Rome, au port de Gênes et en celui de Marseille ». Il faut rendre cette justice au P. de Rhodes que les documents annamites confirment ce qu'il nous apprend sur le Tonkin et la Cochinchine, presque en toutes choses.

(4) Les canonniers étaient très habiles, paraît-il. Le P. de Rhodes raconte l'anecdote suivante : Un noble Portugais, habile tireur, fut provoqué par les Annamites à une joute d'adresse. L'Annamite tira le premier et fit mouche ; le Portugais, craignant de perdre sa réputation, tira à blanc, puis s'écria : Voyez, mon boulet a passé par le trou de mon adversaire. *Tunchin. histor.*, I, p. 13.

(5) Voir *Tunchin. histor.*, I, p. 12-13.

(6) *Tunchin. histor.*, I, p. 19 ; II, p. 19.

Mạc (1). Les provinces du Delta ne fournissaient de troupes que pendant les grandes expéditions ; mais en revanche l'impôt qu'elles payaient était environ quatre fois plus fort que dans les autres provinces.

Le P. Tissanier, Jésuite, missionnaire au Tonkin, dans une relation écrite en 1663, donne le même chiffre de 50.000 hommes pour la garde habituelle du roi. Il ajoute que les troupes campées sur les frontières de la Cochinchine comptaient en outre 60.000 hommes. « Le roi emploie dans ses armées, dit-il encore, cinq cents éléphants (2); il tient équipées cinq cents belles galères dont la plupart sont peintes et très bien dorées (3) ».

Comme on le voit, les témoignages concordent. Si l'on réfléchit à l'état de l'Annam, Cochinchine et Tonkin, à cette époque, ces chiffres ne paraîtront pas exagérés. Pendant le XVIe et le XVIIe siècles, le pays fut en proie à des guerres continuelles. Les grands mandarins ne pensaient qu'à la guerre, et une grande partie de la population se livrait au métier des armes. L'organisation du royaume elle-même, telle que nous la présentent le P. de Rhodes et les documents originaux, se prêtait à cet état de choses. Le Maire du Palais distribuait à chaque grand mandarin un certain nombre de villages qui formaient comme un fief révocable à volonté, et dont le propriétaire percevait les revenus, à charge pour lui d'entretenir un nombre déterminé de soldats. Les officiers de rang subalterne avaient droit aux mêmes faveurs. La solde des troupes était ainsi assurée. Ces avantages, avec en plus l'espoir du pillage et de récompenses extraordinaires, attiraient sous les drapeaux de nombreuses recrues. Par ailleurs, les fiefs étant distribués en raison du mérite et des services rendus, les chefs avaient tout

---

(1) *Tunchin. histor.*, I, p. 8. *Voyages et Missions*, p. 76. Le P. de Rhodes parle de sept provinces soumises aux Trịnh, trois qui étaient restées fidèles aux Lê, et quatre qui avaient été reprises sur les Mạc.

(2) Ces éléphants constituaient un élément de combat qui n'était pas à dédaigner. Plusieurs fois les Cochinchinois durent la victoire à leurs éléphants. Les noms cadastraux des divers camps cochinchinois et tonkinois du Quảng-bình rappellent que chacun d'eux était pourvu d'un corps d'éléphants. Voir mes *Lieux historiques du Quảng-bình*, *B. E. F. E.-O.*, 1903, p. 164 sqq. Chaque animal portait une pièce d'artillerie, et, outre le cornac, six ou sept soldats logés dans une petite tour. On les tirait à grands frais du Laos. Voir *Tunchinensis histor.*, I, p. 35, 22.

(3) Le *Cang-mục*, XX, 22, 23, donne de curieux renseignements sur l'armée annamite sous Lê Thánh-Tôn 黎聖宗, vers 1467. Les troupes intérieures 内軍 comprenaient 66 *ty* 司 et 51 *vệ* 衛 ou régiments ; les troupes extérieures 外軍 comprenaient 26 *vệ*. Chaque *ty* comprenait 100 hommes, donc, de ce chef, 6.600 hommes ; chaque *vệ* comprenait 5 ou 6 *sở* 所, ou sections, formées de 20 *đội* 隊, ou escouades, qui comprenaient chacune 20 hommes On ne peut faire un dénombrement exact des troupes, car on a perdu pour certains *vệ* le nombre des *sở* qu'ils renfermaient ; mais on peut évaluer à environ 171.000 hommes l'ensemble des troupes extérieures et des troupes intérieures. Les évènements qui avaient eu lieu depuis Lê Thánh-Tôn, surtout la révolte des Mạc au Nord, la scission des deux provinces du Thuận-hóa et du Quảng-nam, avaient dû modifier profondément cette organisation. Pour ce qui regarde le P. Tissanier, cf. *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, p. 103.

intérêt à entretenir leurs troupes sur un bon pied : ils savaient que leur zèle serait récompensé [1].

Enfin, un dernier fait à remarquer, c'est que les populations annamites, qui paraissent à première vue fort tranquilles, sont en réalité très turbulentes : l'histoire le prouve. Etant donné d'une part ces dispositions naturelles, et de l'autre le pouvoir absolu du roi sur le peuple et l'organisation du royaume, on conçoit qu'il fut aisé aux Trịnh, et aux Nguyễn, quoique en proportion moindre pour ces derniers, de lever une armée considérable, soit de troupes régulières, soit de troupes supplémentaires, quitte à perdre sous le rapport de la qualité ce que l'on gagnait sous le rapport du nombre. Aussi, lorsque les documents nous donneront des chiffres qui, à première vue, paraissent exagérés, il ne faudra pas être prompt à les taxer d'inexactitude. Les diverses sources d'information dont nous pouvons disposer s'accordent suffisamment, et nous permettent de dire que les Tonkinois, dans leurs expéditions contre la Cochinchine, s'avançaient avec des forces imposantes.

Les renseignements épars dans le livre du P. de Rhodes nous permettent aussi de nous faire une idée approximative — moins précise, il faut le dire — des forces dont disposait le roi de Cochinchine. Il avait environ deux cents jonques de guerre ; mais il ne pouvait les mobiliser toutes contre le Tonkin, car il en entretenait une partie dans le Quảng-nam et sur la frontière du Čampā, avec lequel il était presque continuellement en guerre [2]. La Cochinchine, avec ses fleuves aux barres difficiles, séparés les uns des autres par de hautes montagnes, et formant des bassins de peu d'étendue et sans communication les uns avec les autres, ne se prêtait pas au développement des forces maritimes comme le Tonkin, aux immenses cours d'eau, réunis entre eux par de nombreux canaux. Aussi les rois de Huế paraissent-ils avoir un peu laissé de côté ce moyen de défense, pour donner tous leurs soins au développement de leur armée de terre, au bon armement de leurs soldats, et à la construction de travaux d'art pour la défense de leurs frontières.

Cependant, en 1627, Sãi Vương paraît avoir été pris à l'improviste. Le P. de Rhodes dit bien que ses ressources s'étaient considérablement accrues, grâce aux relations constantes qu'il avait avec les Portugais, et que ses troupes s'étaient aguerries ; mais lui-même, dans sa réponse à Trịnh Tráng demandait deux ou trois années de répit pour compléter l'armement de ses soldats et

---

(1) *Tunchin. histor.*, I, p. 20, 21 ; cf. *Cang-mục*, XVIII, 32, et surtout XXIII, 20-25, où l'on détaille quel était le traitement des divers mandarins sous Lê Thánh-Tôn. Ce traitement consistait en rizières transmissibles 世業田, en terres sèches transmissibles 世業土, en rizières 田, en terres d'alluvions 桑洲, en argent provenant de viviers 潭實錢 (ou viviers et allocations), en rizières du culte 祭田, en apanages 實封.

(2) *Tunchin. histor.*, I, p. 16. Le *Thật lục* donne à divers endroits des renseignements intéressants, mais peu précis, sur les troupes cochinchinoises : IV, 4 b, 5 a (en 1653, l'armée comprenait environ 23.000 hommes) ; VII, 18 b, 19 a ; VIII, 5, etc...

pourvoir à la défense de ses frontières. Les documents (1) nous parlent d'un mur qui, en 1627, séparait, sur la rive gauche du Nhựt-lệ 日麗 ou fleuve de Đồng-hới, les armées tonkinoises et cochinchinoises ; mais ce n'était sans doute qu'un travail provisoire et de peu d'importance : les grands travaux dont on parlera plus loin ne furent entrepris qu'après la campagne de 1627.

Sãi Vương, à la nouvelle que Trịnh Tráng s'avançait avec une nombreuse armée, avait rassemblé ses troupes. Il nomma *tiết-chế* 節制 le prince Vệ 衛, que nous avons déjà vu pendant l'affaire de 1620. Les troupes de terre furent placées sous les ordres de Nguyễn Hữu Dật 阮有鎰, qui reçut le titre de *giám-chiến* 監戰 (2). Le propre fils de Sãi Vương, nommé Trung 忠 (3), fut investi du commandement des troupes de mer, avec ordre de prêter main forte aux troupes de terre lorsque l'occasion s'en présenterait.

Lorsque l'armée tonkinoise arriva, elle établit son camp sur la rive gauche de Nhựt-lệ, au Nord du fleuve, disent les documents. Les Cochinchinois s'établirent sur la même rive. Tout d'abord la cavalerie tonkinoise, sous les ordres de Lê Khuê 黎珪, commandant de l'avant-garde 先鋒, essaya de mettre le désordre dans les troupes de Sãi Vương. Mais celles-ci ripostèrent à coups de canon, et les Tonkinois, pour se mettre à l'abri, gagnèrent un autre emplacement, non loin du fleuve et de la mer, probablement sur les hautes dunes qui s'élèvent à l'embouchure du fleuve ; ce que voyant, la nuit arrivée, les troupes de mer cochinchinoises, profitant de la marée haute, s'avancèrent à bonne portée du

---

(1) *Cang-mục*, XXXI, 25 b ; *Thật-lục*, II, 11 a ; *Liệt-truyện*, II, 3 a.

(2) Ce Nguyễn Hữu Dật fut l'âme de toutes les expéditions cochinchinoises, soit qu'il défendît le territoire de son souverain, soit qu'il envahît celui des ennemis. Il était originaire du Thanh-hóa, et du même village que les Nguyễn. Il avait, au moment où nous sommes, le titre de *văn-chức* 文職 (titre qui fut changé en 1744 en celui de *hàn-lâm* 翰林. *Thật-lục*, X, 11 a). D'après la manière dont s'expriment le *Thật-lục*, II, 11 a, le *Cang-mục*, XXXI, 25 b, le *Liệt-truyện*, III, 27 b, cette expression *giám-chiến* paraîtrait avoir désigné ici non une dignité, mais une fonction à remplir, un ordre à exécuter. Cependant le *Việt-nam khai quốc*, l'inscription du Long-Pont, le *Thật-lục* lui-même, à d'autres endroits, considèrent cette expression de *giám-chiến* 監戰, et l'expression analogue de *đốc-chiến* 督戰, comme un titre de dignité. Il paraît probable que ce qui avait été simplement une fonction à remplir momentanément fut changé plus tard, en 庚辰, 1640 (le *Thật lục*, III, 6 a, et le *Liệt-truyện*, III, 28 b, le disent expressément), en un titre de dignité perpétuel : Inspecteur, surveillant des combats.

(3) Le *Thật-lục*, II, 11 a, en fait le 4e fils de Sãi Vương 皇四子 ; le *Cang-mục*, XXXI, 25 b, en fait un prince royal, fils de roi 皇子. Le *Việt nam khai quốc*, II, en fait un *công-tử* 公子 (c'est le nom donné aux fils du roi de Cochinchine, dès avant Võ Vương, 1738-1765, d'après *Thật-lục, tiền-biên*, X, 11 a. Le fils aîné, ou héritier présomptif s'appelait *thái-công-tử* 太公子). Enfin le *Liệt-truyện*, II, 3 a, en fait simplement un *tôn-thất* 尊室, membre de la famille royale. Mais il est en contradiction avec lui-même : car, bien qu'au livre II, 9, il ne mentionne pas le quatrième fils de Sãi Vương, il donne cependant au livre VI, 30 b, 33 a sqq., la biographie de Trung 忠, qui était en réalité le quatrième fils de Sãi Vương. Le *Việt nam khai quốc* lui donne le titre de *hầu* de Trung-tín 忠信侯.

camp de Nguyễn Khải et, à coups de canon, mirent le désordre dans les troupes ennemies. Sur ces entrefaites, Trịnh Tráng arriva avec des troupes de renfort. Les Tonkinois reprirent courage. Ils enlevèrent même une partie des approvisionnements des Cochinchinois. Ceux-ci reculèrent un instant, puis ils lancèrent leur corps d'éléphants. Les Tonkinois, saisis de panique, se dispersèrent et prirent la fuite, laissant un grand nombre des leurs sur le champ de bataille. Trịnh Tráng ne semble pas cependant avoir voulu abandonner la partie. Il avait reformé ses troupes un peu plus loin, prêt à recommencer la lutte. Nguyễn Hữu Dật et un autre mandarin cochinchinois, du nom de Trương Phúc Gia 張福枷, eurent recours à la ruse. Ils écrivirent une lettre anonyme, qu'ils eurent soin de faire parvenir à Trịnh Tráng et dans laquelle on parlait de bruits de révolte dans le Nord : Trịnh Gia 鄭嘉 et Trịnh Nhạc 鄭岳, parents du Maire du Palais, se préparaient, paraît-il, à prendre les armes. Le stratagème réussit pleinement. La lettre fit concevoir des soupçons à Trịnh Tráng. Considérant en outre que ses troupes avaient été plusieurs fois repoussées et qu'il avait perdu beaucoup de monde dans ces engagements, il prit le parti de ramener son armée en arrière (1).

La campagne avait duré quatre mois. Parti vers les premiers jours de mars, Trịnh Tráng rentrait à la capitale de l'Est aux premiers jours de juillet. La flotte brillante qu'il avait équipée, et qui faisait l'admiration du P. de Rhodes, ne lui fut pas d'un grand secours. Le missionnaire nous apprend en effet que les Cochinchinois avaient tendu, au travers du fleuve Nhựt-lệ, de grosses cordes garnies de clous aigus et de buissons épineux. Les jonques tonkinoises, arrivant à force de rames, toutes voiles déployées, donnèrent sur ces engins et coulèrent bas en grand nombre. Matelots et soldats se jetèrent à la nage. Ceux qui purent échapper à la mort s'étaient réunis et se disposaient à attaquer leurs adversaires, lorsque Trịnh Tráng donna le signal de la retraite.

Cet épisode n'est pas mentionné dans les documents annamites, mais les *Biographies* nous apprennent qu'en 1631, après avoir construit le mur de Đồng-hới, Đào Duy Từ 陶維慈 fit jeter en travers de l'embouchure du Nhựt-lệ et du fleuve de Minh-linh 明靈, le Cửa-tùng des cartes, une chaîne de fer (4).

---

(1) Cf. *Tunchin. histor.*, II, p. 32 : « Cum autem videret difficiliores quam speraverat aditus in hostile regnum, ac suorum etiam insidias metueret, cogitare cœpit de reditu, copias partim fractas, partim fatigatas reduxit in patriam. » On dirait que les documents traduisent le P. de Rhodes.

(2) Le P. de Rhodes arriva au Tonkin le 19 mars, fête de Saint-Joseph ; Trịnh Tráng était déjà parti de Hà-nội. Il arriva à Hà-nội, après l'expédition, le 2 juillet, fête de la Visitation (*Tunchin. historiæ*, II, p. 11, 42).

(3) *Tunchin. histor.*, II, p. 32, 33.

(4) *Liệt-truyện*, A, III, 14 b, 15 a. Pour l'identification du Minh-linh-giang 明靈江 avec le Cửa-tùng des cartes, au Sud du Cap Lay, voir le *Ô châu cận-lục*, I, au mot 明靈海門.

Il rendait définitif un système de défense qui n'avait été que provisoire en 1627, et dont on avait pu apprécier les résultats (1).

Lorsque Trịnh Tráng arriva au Tonkin, les Mạc tentèrent juste à propos un coup de main dans le Delta. Trịnh Tráng marcha contre eux et les mit en fuite sans peine. Ce fut l'affaire de quelques jours, car le 23 juin, veille de la fête de Saint Jean-Baptiste, le P. de Rhodes nous apprend qu'il était au Thanh-hoá, et que le 2 juillet il rentrait à Hà-nội. Grâce à ce facile succès, il put se faire recevoir en triomphateur dans sa capitale (2).

III. — Défense des frontières (3)

Cette première attaque sérieuse des Tonkinois fit voir à Sãi Vương ce qu'il avait à redouter dans la suite et quels étaient les points sur lesquels il devait porter son attention.

« A l'entrée du royaume de Cochinchine, et tout près du Tonkin, il y a, dit le P. de Rhodes, un port que les habitants de la région appellent *Cua Sai* et où les vaisseaux tonkinois doivent nécessairement entrer avant d'aborder dans le territoire ennemi (4). » L'embouchure du fleuve de Đồng-hới et la région environnante étaient donc le point stratégique que les uns essayeraient désormais d'enlever et que les autres devaient défendre. Il n'y avait pas à craindre en effet que les Tonkinois conduisissent leurs flottes jusqu'au fleuve de Quảng-trị ou à

---

(1) Le P. de Rhodes raconte une autre ruse dont s'étaient servis les Cochinchinois pour effrayer leurs ennemis. Ils avaient disposé sur les hauteurs environnantes, probablement sur les hautes dunes de sable qui s'étendent sur la rive droite du fleuve, de grands mannequins vêtus à l'européenne, avec des bâtons en guise de fusils, pour faire croire aux Tonkinois que des soldats portugais combattaient avec eux (*Tunchin. histor.*, II, p. 32).

(2) *Tunchin. histor.*, II, p. 36, 39, 42

(3) Inscription du Long-Pont ; *Thật-lục*, II, 8, 12, 15-17, 20 ; *Liệt-truyện* A, III, 10-15 ; *Việt nam khai quốc*, II, *sub fine*.

(4) *Tunchin. histor.*, II, p. 32-33. — Le Cua Sãi est l'embouchure du fleuve de Đồng-hới. Ce nom de Sãi, que l'on a appliqué d'abord à la grande muraille de Đồng-hới, puis au port, vient d'une erreur de lecture. Le vrai nom est *Lũy thầy*, « le mur du maître » ; on lit en effet dans l'inscription du Long-Pont : 故辰人,常以師禮事之,有呼其壘爲師壘. Cette appellation de « Mur du Maître » 師壘, en annamite vulgaire *Lũy-thầy*, a été donné au mur en l'honneur de Đào Duy Từ, le constructeur du mur, que nous allons voir ci-après. Mais le mot annamite vulgaire *thầy*, « maitre », se rend par caractère 柴, qui se prononce *sài*, en sino-annamite, et signifie « bois de chauffage, bûche ». Par erreur de lecture, on a donc dit *lũy-sài*, au lieu de *lũy-thầy*. (Remarquer en outre que l'expression *lũy-sài* renferme aussi une faute contre la syntaxe chinoise). — Par extension le port, ou embouchure du fleuve voisin, a été appelé *cửa-thầy*, et par erreur de lecture *cửa-sài*. Il faut signaler cependant une autre hypothèse : le nom de *sài* serait un vieux nom populaire, que l'on aurait rendu en écriture par 柴, lequel caractère, se prononçant en annamite vulgaire *thầy*, aurait amené tout naturellement une explication populaire consistant à appliquer le mot *thầy*, « maitre », à Đào Duy Từ 陶維慈.

celui de Huế: outre qu'on n'aurait pu transporter qu'un petit nombre de troupes, ç'aurait été folie que d'attaquer les ennemis au centre même de leur royaume et de leur puissance; et les troupes de terre, arrêtées à la frontière par les forces cochinchinoises, n'auraient pas pu combiner leurs mouvements avec les troupes de mer. C'est à cette époque que Sãi Vương fit construire les deux murs de Trường-dục 長育, et de Đồng-hới. Voici ce que dit à ce sujet l'inscription du Long-Pont:

« L'année *canh-ngọ* 庚午, 1630, dix-septième année de notre empereur Hi-Tôn Hiếu-Văn Hoàng-đế 熙宗孝文皇帝 (Sãi Vương), au printemps, à la deuxième lune, un mandarin *nội-tán* 內賛 (1), nommé Đào Duy Từ 陶維慈, s'adressa au roi en ces termes: Celui qui veut remplir avec soin les devoirs d'un souverain, doit mener à bonne fin dix mille choses. Les anciens ont dit: qui ne veut pas se donner de la peine une fois, ne peut espérer se reposer longtemps; qui ne veut pas faire quelques sacrifices passagers, ne jouira pas d'une longue paix. Permettez à votre serviteur de vous présenter un projet: Envoyez les soldats et les hommes corvéables des deux provinces (2) construire un mur à Trường-dục, depuis la montagne de Trường-dục jusqu'à l'ilot de sable de la mer desséchée (3), profitant du terrain pour faire un ouvrage imprenable. Nous mettrons ainsi nos frontières en état de défense, et, si les ennemis viennent nous attaquer, ils ne pourront rien faire.

« L'empereur suivit cet avis et ordonna aussitôt de construire le mur de Trường-dục (4).

« L'année *tân-vị* 辛未, 1631, dix-huitième année du règne (de Sãi Vương), pendant l'automne, à la huitième lune, Đào Duy Từ demanda de nouveau à l'empereur d'aller inspecter les montagnes et les fleuves, pour en examiner attentivement la disposition (5). A son retour il s'adressa à l'empereur en ces

---

(1) Je n'ai pu trouver l'explication de ce titre dans les documents. Ce devait être une catégorie de mandarins de la cour même, attachés immédiatement à la personne du roi et l'aidant directement de leurs conseils.

(2) L'inscription et le *Thật-lục* portent le mot 鎮, mais le *Liệt-truyện* a le mot 處, qui était le terme consacré à l'époque pour désigner les provinces. Toute la population corvéable de la Cochinchine, tant du Thuận-hóa que du Quảng-nam, fut donc employée à la construction du mur de Trường-dục 長育, et peut-être à la construction du mur de Đồng-hới.

(3) Il faut peut-être prendre l'expression *hạc-hải* 涸海 comme un nom propre Je l'ai rencontrée ayant nettement ce sens, dans le *Quảng-bình-chí*, au mot 石磐海兒 et dans le *Ô châu cận lục*, livre I, au mot 淺海. En tout cas ces deux mots désignent la lagune qui s'étend dans la par tie Sud du Quảng-bình, le long de la dune de sable, lagune aujourd'hui considérablement diminuée, et finissant par des marécages à peu près à l'extrémité Est du mur de Trường dục 長育.

(4) Comparez *Thật-lục*, II, 15 b, 16 a. *Liệt-truyện*, A, III, 15 a b. La rédaction de ces deux ouvrages, ici comme plus bas, s'écarte très peu de la rédaction de la stèle, et celle-ci se rapproche tantôt de l'un, tantôt de l'autre de ces documents.

(5) D'après le *Thật-lục*, II, 20 a, Duy Từ 維慈 aurait obéi à un ordre de Sãi Vương, et Nguyễn Hữu Dật lui aurait été associé dans cette mission.

termes : Votre serviteur a examiné le terrain depuis l'embouchure du fleuve Nhựt-lệ, jusqu'au mont Đầu-mâu 兜鍪 (1) ; du côté Nord il y a une rivière courant sur un terrain boueux et profondément détrempé : il faut en profiter pour faire un fossé et un mur, élevant du côté Sud un nouveau mur, afin de repousser les armées du Nord. Il sera dix fois plus redoutable que le mur de Trường-dục. L'empereur acquiesça à cette demande et chargea Duy Từ de convoquer les troupes et les hommes de corvées pour construire le mur du Nhựt-lệ suivant la disposition des montagnes et le cours du fleuve (2). Il atteignait une hauteur de un *trượng* 丈 et cinq *xích* 尺 (environ six mètres) ; du côté extérieur on planta des madriers en bois de fer ; du côté intérieur on apporta de la terre, de façon à faire cinq degrés où les éléphants et les chevaux pouvaient circuler. La longueur totale du mur était de plus de trois mille *trượng*, soit plus de trente *li* 里. Chaque trois ou cinq *trượng* (douze ou vingt mètres), on construisit des pavillons contenant des canons de gros calibre ; tous les *trượng* (quatre mètres), on plaça un pierrier. Il y avait des monceaux de poudre et de balles. C'était un endroit inexpugnable placé entre le Sud et le Nord (4) ».

---

(1) Dans l'usage vulgaire on prononce *Đầu-mầu*, tandis que les caractères sont prononcés *đâu-mâu* en sino-annamite, ce qui prouve que nous avons ici un vieux nom populaire que l'on a essayé de rendre en sino-annamite par des caractères homophones.

(2) Nguyễn Hữu Dật 阮有鎰 collabora à cette œuvre d'après le *Thật-lục*, II, 20 b, et *Liệt-truyện*, III, 14 b.

(3) Les mesures ne concordent guère. Le *trượng* vaut 10 *xích* 尺 et celui-ci correspond sans doute au *thước* annamite. Le *xích* chinois a valu, d'après le *Dictionnaire* du P. Couvreur, de 20 à 35 centimètres et plus. Mais si l'on admet comme plus probable que le *xích* correspond au *thước* annamite, celui-ci ayant aussi varié, mais se rapprochant de 40 centimètres, on doit donner quatre mètres au *trượng*, soit 12 kilomètres pour les trois mille *trượng*. Par ailleurs, le *li* 里, supposé qu'il corresponde au *dặm*, ou lieue, annamite, vaut, d'après le *Dictionnaire* Génibrel, 888 mètres. Trente *li* font donc près de 27 kilomètres. — La *Géographie* manuscrite de Minh-mạng que j'ai en ma possession donne une longueur de 5.000 *trượng*, soit 20 kilomètres. Une mensuration exacte donnerait, je crois, une douzaine de kilomètres.

(4) 爲南北一天險處. Il faut corriger je pense, d'après *Thật-lục* et *Liệt-truyện* 爲南北一大[阨塞]處. Ce mur de Đồng-hới fut donc construit en 1631. M. Dumoutier, dans son *Etude sur un portulan annamite*, p. 25, par une fausse identification de Sãi Vương (titre posthume Hiếu Văn 孝文) avec l'empereur chinois Văn Đế 文帝, des Hán 漢, place la construction de ce mur au IIe siècle avant l'ère chrétienne. — Le P. Launay, *Histoire de l'Annam*, p. 164, place la construction d'une partie de ce mur vers 1661. Il a raison, à condition de ne pas prendre la partie pour le tout. — Le P. de la Bissachère, *Etat actuel du Tunkin, de la Cochinchine*, etc., tome II, page 151, dit que ce mur fut bâti pendant une des suspensions d'armes qui entrecoupèrent la longue lutte entre les Trịnh et les Nguyễn. Il ajoute que la muraille « fut construite sur le modèle de celle de Chine, mais moins bien. » Il est tout à fait dans le vrai. La muraille de Đồng-hới rendit plus de services que la muraille de Chine, mais on ne peut comparer l'une à l'autre sous le rapport de la beauté du travail. — Comparez *Thật-lục*, II, 20 ab ; *Liệt-truyện*, III, 14 a b, pour la construction du mur de Đồng-hới.

Avant d'examiner l'œuvre en détail, il convient de faire connaître l'artisan. L'inscription donne quelques renseignements, mais les *Annales* des Nguyễn et les *Biographies* sont plus explicites et nous font connaître des événements importants qui ont précédé ou accompagné la construction de ces deux murs (1):

« Đào Duy Từ était originaire du Thanh-hóa 清化, sous-préfecture de Ngọc-sơn 玉山, village de Hoa-trai 花齋. Aux examens d'automne, il ne put entrer dans l'enceinte des lettrés. Tout triste et plein de colère, il partit seul pour le Sud. Il se rendit dans la préfecture de Hoài-nhơn 懷仁 (aujourd'hui Qui-nhơn 歸仁) (2) et entra au service d'un riche habitant de Tùng-châu 叢洲, pour garder les buffles, comme Bách Lí Hề 百里奚 (3). Il répétait souvent un poème sur Ngọa Long Cang 臥龍崗, auquel il se comparait (4). »

Le nom de Đào Duy Từ fut rayé de la liste des candidats parce que, disent les *Biographies*, son père, Đào Tá Hán 陶佐漢, exerçait la profession de comédien. Le cas de Đào Duy Từ nous montre sur le vif comment se recrutaient les partisans des Nguyễn. C'étaient, bien souvent, des mécontents, des individus ayant subi quelque injustice, qui allaient chercher fortune dans le Sud, ou essayer de venger, en se mettant au service des Nguyễn, l'outrage qu'ils avaient reçu dans le Nord. Les ouvrages relatifs aux Nguyễn nous montrent la politique suivie par les provinces du Sud pour attirer et s'attacher ces nouveaux auxiliaires:

« Duy Từ, ayant appris que l'empereur (5) aimait le peuple et favorisait les étudiants, que les meilleurs et les plus distingués s'attachaient à lui, résolut d'aller dans le Sud. »

L'inscription continue: « Le mandarin Trần Đức Hoà 陳德和, qui remplissait les fonctions de *khám-lý* 勘理 et avait le titre de *quận-công* de Cống 貢郡公, eut connaissance de son mérite et en parla à Sãi Vương, qui le fit appeler, s'entretint avec lui et en fut satisfait. »

---

(1) D'après *Thật-lục*, II, 8 a b, 14 a sqq.; *Liệt-truyện*, III, 10 b à 15 b.

(2) D'après *Thật-lục*, II, 8 b, il aurait séjourné d'abord un peu plus d'un mois dans la sous-préfecture de Võ-xương 武昌 (Quảng-trị central), où était la résidence des Nguyễn 阮.

(3) Sur ce Bách Lí Hề 百里奚, qui vivait au VIIe siècle avant notre ère, et qui, sorti de la condition la plus infime, devint ministre des Tần 秦, voir GILES, *Chinese biographical dictionary*, no 1659, p. 631.

(4) Ngọa Long Cang 臥龍崗 était le surnom de Gia Cát Lượng, 諸葛亮, célèbre ministre et général de Lưu-Bị 劉備. Quand celui-ci le prit à son service, il le trouva dans une hutte de roseaux, menant une vie solitaire. Voir GILES, *ibid.* no 459. D'après *Liệt-truyện*, III, 11, ce poème était composé en langue annamite vulgaire.

(5) D'après *Thật-lục*, II, 8 b, ce mot (上) désigne Sãi Vương, car cet ouvrage place la venue de Duy Từ 維慈 dans le Sud, en l'année 乙丑, 1625. Mais le *Liệt-truyện*, III, 10 b, dit, par erreur sans doute, Thái-Tổ 太祖, c'est-à-dire Nguyễn Hoàng, qui était mort à cette époque depuis longtemps. Les documents relatifs aux Nguyễn emploient, pour désigner les prédécesseurs de Gia-Long, les termes réservés aux empereurs d'après les règles de la chancellerie orientale, bien que régulièrement ils n'y aient pas droit. Ce sont des titres posthumes.

Le mérite de Đào Duy Từ se révéla, d'après les *Biographies*, dans une grande fête où son maître avait institué une sorte de joute littéraire en honneur chez les Annamites. La première entrevue avec Sãi Vương, telle que nous la dépeint le même ouvrage, ne manque pas d'intérêt :

« L'an *dinh-meo* 丁 卯, 1627, nos troupes furent victorieuses des armées des Trịnh au Nhựt-lệ. Đức Hoá, apprenant la nouvelle de cette victoire, vint féliciter l'empereur. Pendant qu'ils s'entretenaient ensemble, il sortit de la manche de son habit le poème sur Ngọa Long Cang, et le présenta au roi, en lui disant qu'un de ses serviteurs, un maître d'école, du nom de Đào Duy Từ, l'avait composé. L'empereur l'examina et le trouva merveilleux. Il fit appeler l'auteur en toute hâte. Après quelques jours Duy Từ se présenta à l'audience. L'empereur, portant un habit blanc et des souliers de couleur sombre, sortit de la porte latérale et attendit le visiteur. Duy Từ, l'apercevant, s'arrêta, n'osant avancer. L'empereur devina sa pensée. Il prit des vêtements et un bonnet convenables, puis fit indroduire Duy Từ. Celui-ci, s'avançant, se hâta de saluer l'empereur (1) ».

Sãi Vương se prit d'une vive affection pour Đào Duy Từ. Il le consultait sur toutes les affaires de l'Etat, et Duy Từ se montra digne de la faveur du prince. Il remplit à la cour les fonctions de *nha-úy* 衙 尉, et de *nội-tán* 內 贊 (2), et reçut le titre de *hầu* de Lộc-khê 祿 溪 侯. Un événement important vint mettre en évidence ses qualités.

En 1629, Trịnh Tráng envoya à Sãi Vương un de ses mandarins nommé Nguyễn Khắc Minh 阮 克 明, *thượng-thơ* du Ministère de l'Intérieur 吏 部 尚 書, pour lui porter un brevet impérial annonçant à Sãi Vương son élévation à

---

(1) *Thật-lục*, II, 12 a ; *Liệt-truyện* III, 11 b.

(2) L'inscription dit qu'il remplissait aussi la charge de *tự-khanh* dans la Cour suprême des causes capitales 大 理 寺 卿. Mais on peut douter que les Nguyễn aient eu dès cette époque une organisation mandarinale si compliquée. — Au lieu de *nha-úy* 衙 尉, que portent le *Thật-lục*, II, 12 b, et le *Liệt-truyện*, III, 12 a, l'inscription porte *vệ-úy* 衛 尉. C'est une erreur, je crois. Le *nha-úy* 衙 尉 était un mandarin important dans l'administration des Nguyễn. C'était le président du bureau *lịnh-sử-tư* 令 史 司, institué par Sãi Vương en 1614. Ce bureau s'occupait des sacrifices et des rites ; il distribuait les vivres aux troupes de la résidence royale. Il y avait un bureau de *lịnh-sử-tư* à la résidence royale, et un dans quelques provinces de la Cochinchine, mais non dans toutes (*Thật-lục*, II, 2 b). Il y avait en outre un *nội-lịnh-sử-tư* 內 令 史 司, qui s'occupait de tous les impôts (稅, principalement impôts fonciers), un *tả-lịnh-sử-tư* 左 令 史 司 et un *hữu-lịnh-sử-tư* 右 令 史 司, qui s'occupaient de recueillir dans les deux provinces soumises aux Nguyễn l'impôt dit *sai dư tiền* 差 餘 錢 ou impôt personnel proportionnel (*Thật-lục*, II, 2 b ; cf. sur cet impôt, *Thật-lục*, II, 22 b, 23 a). En outre, en 1617 on confia au bureau *nội-lịnh-sử-tư*, la gérance des *đồ-gia* 圖 家, ou trésors royaux (*Thật-lục*, II, 3 b). On voit l'importance des *nha-úy*, ou présidents de ces divers bureaux. — Quant au titre *nội-tán* 內 贊, je n'ai pu en trouver l'explication. L'inscription semble le considérer comme un titre indépendant, car elle dit dans un autre passage 內 贊 陶 維 慈. Le *Thật-lục* fait de même, cf. II, 25 b. Mais on pourrait le réunir peut-être à *nha-úy* et faire de *nha-úy nội-tán* 衙 尉 內 贊, le chef ou président du *nội-lịnh-sử-tư*. C'est là d'ailleurs une pure supposition.

la dignité de *thái-phó* 太 傅, et de *quốc-công* 國 公. Lê Thần-Tôn lui donnait en même temps les pouvoirs suffisants pour gouverner le Thuận-hoá et le Quảng-nam, soit en ce qui concernait la direction des troupes, soit en ce qui regardait les diverses autres affaires de l'Etat. Mais on lui enjoignait en même temps de se rendre à la capitale de l'Est, Hà-nội, pour lutter contre les Mạc qui occupaient encore le pays de Cao-bằng [1].

Sãi Vương était perplexe. Il considérait cette lettre comme un outrage : ne gouvernait-il pas ses deux provinces depuis près de vingt ans sans autorisation de l'empereur, et n'avait-il même pas repoussé une fois les troupes impériales? D'autre part, bien qu'il eût été vainqueur dans une première campagne, il n'osait se promettre de nouveaux succès : ses troupes n'étaient pas suffisamment aguerries ; surtout ses frontières n'étaient pas fortifiées. Il réunit ses conseillers et Duy Từ lui suggéra de recevoir provisoirement le brevet, de peur d'éveiller les soupçons des Trịnh. Quand on aurait fortifié les frontières, et qu'on serait prêt pour la lutte, on tâcherait de le renvoyer. Sãi Vương suivit ce conseil. Il traita l'envoyé avec bienveillance, et le congédia, gardant le brevet, mais n'envoyant aucun présent [2].

C'est alors, pendant l'automne de l'année 1630, que Đào Duy Từ fit construire le mur de Trường-dục. D'après les *Biographies* et les *Annales* des Nguyễn, le travail fut achevé en un mois et quelques jours à peine.

Le mur construit, Duy Từ, se sentant plus fort, proposa à Sãi Vương le stratagème suivant pour renvoyer le brevet. Il fit fondre un plateau en cuivre à double fond, dans lequel il cacha le brevet impérial. Le plateau devait contenir des présents pour la cour de Hà-nội, de l'or, de la soie, des objets précieux. Văn Khuông 文 匡, qui était employé dans le bureau de *tướng-thần-lại*

---

(1) *Thật-lục*, II, 13 b ; *Liệt-truyện*, III, 12 a. Le *Toàn-thơ*, à l'année correspondante, XVIII, 16 et sqq. ne mentionne pas cet événement. Le *Thật-lục*, *ibid.*, indique quelle était l'intention de Trịnh Tráng 鄭 梉 en agissant ainsi : « En hiver à la 10e lune, (15 novembre-14 décembre 1629), Trịnh Tráng conçut de nouveau le projet de tenter un grand effort pour envahir le Sud. Un de ses mandarins, Nguyễn Danh Thế 阮 名 世, lui dit : Maintenant, dans la région du Sud, le souverain et ses officiers sont unis entre eux, l'état est riche, l'armée puissante. Chez nous au contraire la famine et la disette règnent depuis plusieurs années. Les choses nécessaires aux troupes ne sont pas prêtes. Il est préférable d'envoyer à Sãi Vương un messager pour lui conférer le titre de *quốc-công*, et lui confier le commandement des deux provinces ; on lui ordonnera selon l'usage d'amener ses troupes pour combattre le Cao-bằng 高 平 ; s'il obéit à l'ordre impérial et qu'il arrive, il sera très facile de s'emparer de sa personne. Mais s'il ne se conforme pas à l'ordre, nous aurons un prétexte pour entrer en campagne ». — Je ne saurais dire quelle fut l'appellation de *quốc-công* qui fut donnée à Sãi Vương. Le *Việt nam khai quốc chí truyện*, au chapitre des généalogies, livre I, donne le titre de *quốc-công* de Nhơn 仁 國 公 ; mais le *Toàn-thơ*, XVIII, 23 b, lui donne le titre de *quận-công* de Thụy 瑞 郡 公, ce qui aurait dû amener régulièrement un titre de *quốc-công* de Thụy 瑞 國 公.

(2) Pour ces faits voir *Thật-lục*, II, 13 b, 14 a b ; *Liệt-truyện*, III, 12 a b.

將臣吏(1), à la cour des Nguyễn, fut chargé de porter le tout à la capitale de l'Est. Trịnh Tráng accepta les présents, interrogea longuement Văn Khuông sur l'état des pays du Sud (2), et ne s'aperçut que le plateau avait un double fond qu'après le départ du messager. Il trouva donc le brevet impérial que Sãi Vương renvoyait, avec une lettre portant seulement quelques caractères (3), que personne, dans l'entourage de Trịnh Tráng, ne pouvait comprendre. Mais le *thiếu-ủy* 少尉 Phụng Khắc Khoan 馮克寬 expliqua l'énigme: les caractères,

---

(1) Ce titre précédant un nom d'homme paraît singulier. D'après *Thật-lục*, II, 2 b, 3 a, Sãi Vương établit en 1614 les Trois bureaux 三司, dont l'un était le *tướng-thần-lại-tư* 將臣吏司. Ce bureau était chargé de recueillir l'argent et le riz et de distribuer les vivres aux troupes des divers corps d'armées. Il y avait un de ces bureaux à la résidence royale, et un dans quelques-uns des districts du royaume. Mais le Président du bureau portait le nom de *cai-bộ*. Cette expression de *tướng-thần-lại* placée ainsi devant un nom propre désigne donc ou que ce personnage était le Président de ce bureau *tướng-thần-lại*, ou un mandarin affecté à ce bureau. Plus tard le personnel de ce bureau forma le Ministère des finances 戶部 (*Thật-lục*, X, 11 a).

(2) *Thật-lục*, II, 16 b, 17 a b, raconte longuement l'entrevue de Trịnh Tráng avec Văn Khuông 文匡. « Trịnh Tráng lui demanda: Jadis on a intimé l'ordre d'apporter le tribut et les présents destinés à la Cour des Minh 明. Pourquoi donc le Seigneur du Sud n'a-t-il pas paru depuis longtemps pour livrer ce tribut? — Văn Khuông répondit: Les éléphants et les jonques n'entrant pas dans le tribut ordinaire des Minh, on craignait que ceux qui transmettaient cet ordre ne manquassent de vérité; c'est pourquoi on n'a pas osé se conformer à l'ordre impérial. — Pourquoi n'a-t-il pas envoyé son fils aîné en otage? — Les rapports d'amitié entre le Sud et le Nord sont ceux qui existent entre les membres d'une même famille. La sincérité et la confiance sont réciproques: qu'est-il besoin d'otages? — L'empereur a appelé le Seigneur du Sud pour combattre le Cao-bằng 高平; pourquoi n'est-il pas venu? — Le Cao-bằng est un pays de rebelles réduits à la dernière extrémité. A la capitale vous avez des troupes capables de les réduire plus qu'il n'en faut. Notre Seigneur a reçu le gouvernement des deux provinces du Thuận 順 et du Quảng 廣. Au Sud il repousse le Čampā; si au Nord il doit réprimer les rebelles Mạc 莫, à y bien réfléchir, il est à craindre qu'il ne puisse maintenir la paix dans ses provinces et les défendre. C'est pour ces raisons qu'il n'ose pas s'éloigner. — Mais il a élevé le rempart de Trường-dục 長育. Ne voudrait-il pas résister aux ordres impériaux? — Il a reçu l'ordre de garder le territoire: les travaux entrepris pour mettre les frontières en état de défense ne sauraient être trop solides. Pourquoi dire qu'on veut résister aux ordres impériaux? — Pour les officiers du territoire du Sud, qu'en est-il? — Ceux qui, comme Đào Duy Từ, Nguyễn Hữu Dật, ont à la fois les talents militaires et les qualités d'un administrateur, ne sont pas seulement au nombre de quelques dizaines. — Les gens disent que le Seigneur du Sud est un homme éminent, brave et supérieur à tous: pourquoi donc ne se propose-t-il pas de châtier les rebelles et de s'acquérir du mérite? — Notre Seigneur n'aime pas le vin et les plaisirs; il ne met pas son bonheur dans la musique et les chants; mais il cherche constamment à faire du bien et à protéger son peuple. Sévère, mais fidèle à sa parole, il aime les étrangers: à l'Orient Mã Cao 瑪𤥑 (Macao) et Lất-già 勒伽 (?), à l'Occident Vạn-tượng 萬象 et Ai-lao 哀牢 (le Laos), il n'est aucun pays qui ne le craigne et le respecte.... »

(3) Voici quels étaient ces caractères: 矛而無腋。覓非見跡。愛落心腸。力來相敕。

décomposés, formaient une phrase signifiant que Sãi Vương ne consentait pas à recevoir le brevet impérial ([1]).

Trịnh Tráng, furieux d'avoir été joué dans une de ces joutes d'esprit où excellent les lettrés extrême-orientaux, et voyant son adversaire lui échapper encore, voulait partir en campagne sur le champ. Mais il en fut empêché par une révolte des Mạc dans les provinces du Cao-bằng et du Hải-dương.

Ce ne fut pas la seule provocation de Sãi Vương. Sur les conseils toujours de Đào Duy Từ, dans le courant de la même année 1630, il s'empara du *châu* du Bố-chính méridional 南 布 政 州 (Bố-trạch actuel), comme on le verra plus loin, et l'année suivante, 1631, il fit élever le grand mur de Đồng-hới ([2]).

Tels sont les renseignements que nous donnent les documents sur l'auteur du mur et sur le mur lui-même. Etudions maintenant au point de vue stratégique, et la carte sous les yeux, l'œuvre de Đào Duy Từ ([3]).

Le mandarin de Sãi Vương se mit à la tâche à deux reprises différentes. Les documents nous le montrent allant voir les lieux une première fois en 1630, et concevant le projet de construire une muraille depuis les contreforts de la chaîne annamitique qui viennent expirer sur le territoire du village de Trường-dục, jusqu'aux marécages qui s'étendent au pied de la grande dune, à l'Ouest. L'année suivante, 1631, nouveau voyage, nouvel examen plus attentif de la configuration du pays, nouvelle demande de construire un mur à environ vingt kilomètres au Nord du premier. Un simple coup d'œil jeté sur la carte montre que l'œuvre de Đào Duy Từ, bien qu'exécutée à deux reprises, et peut-être sans une idée d'ensemble bien arrêtée, forme cependant un système de défense dont les deux parties principales, complétées plus tard par d'autres travaux secondaires, s'adaptaient parfaitement à la disposition des lieux.

Le mur de Trường-dục, dont on voit encore les vestiges assez bien conservés, adossé aux premiers mamelons de la chaîne de collines qui court au pied du grand pic calcaire dit Chùa-non, « le temple bouddhique du pic », court d'abord le long de la rive droite de la branche du Nhựt-lệ appelée vulgairement Rào-đá, « le fleuve des pierres », et la suit jusqu'à l'endroit où elle atteint le fleuve Nhựt-lệ proprement dit. Il remonte alors ce fleuve sur la rive gauche, jusqu'à hauteur du village de Quảng-xá, ayant traversé successivement le territoire des villages de Trường-dục, Xuân-dục, Cổ-hiền, où il fait un coude brusque vers l'Est, et Bình-thôn. Il défend l'endroit où un ennemi, remontant le fleuve Nhựt-lệ, aurait

---

([1]) Voici l'explication donnée par ce mandarin : Le caractère *mâu* 矛 sans son aisselle ; le caractère *mịch* 覔 sans les traits du caractère *kiến* 見 ; le caractère *ái* 愛 ayant laissé tomber le caractère *tâm* 心 ; les deux caractères *lực* 力 et *lai* 来 placés vis-à-vis... Cela donne la phrase 予 不 受 勅 « Je ne reçois pas le brevet ».

([2]) Đào Duy Từ mourut en 1634 à la 10e lune, âgé de 63 années (*Thật-lục*, II, 25 b).

([3]) J'ai étudié ces murs dans les *Lieux historiques du Quảng bình*. Mais il est indispensable de donner ici une idée générale du système de défense construit par Đào Duy Từ. Pour les détails, je renvoie à l'étude précitée.

pu aborder : à l'Ouest, c'est la montagne impraticable à une armée ; à l'Est s'étend une vaste plaine marécageuse (1), puis la grande dune. Entre ces deux dernières, une étroite bande de terre ferme, qui donne passage à la route mandarine actuelle, était défendue par des travaux de défense que l'on mentionnera plus loin.

Ce mur avait une longueur totale de dix kilomètres environ, et, à certains endroits, il mesure encore trois mètres d'élévation sur six mètres de largeur à la base. Il comprenait un « camp » proprement dit (*dinh* 營), où résidaient les autorités et la plus grande partie des troupes, et un grenier pour l'approvisionnement des soldats. Ce vaste travail fut achevé en moins de deux mois, disent les documents.

Passons au mur du Nhựt-lệ, ou de Đồng-hới. A l'endroit où il est construit, la chaîne annamitique envoie un puissant contrefort, le Đầu-mâu 兜鍪, qui donne naissance à son tour à deux petites chaînes mamelonnées, dont la première atteint le fleuve Nhựt-lệ à hauteur du village de Văn-la 文羅, appelé Cẩm-la 錦羅 dans les documents, et vulgairement Cồn-hàu (2), et la seconde va expirer sur le bord de la mer, à une quinzaine de kilomètres plus au Nord, au village de Phú-hội, vulgairement Kẻ-địa. Ces deux chaînes, comme les pinces d'un crabe, enserrent une vaste plaine, semi circulaire, presque entièrement recouverte d'eau pendant l'hiver, et impraticable à une armée. La citadelle actuelle de Đồng-hới est située à peu près au milieu du diamètre réunissant les deux extrémités de cette demi-circonférence. L'endroit le plus propice à la construction d'un travail de défense, était la ligne qui, partant de Đồng-hới, et inclinant d'abord vers le Sud, puis se dirigeant vers l'Ouest, atteint la montagne, en coupant presque par le milieu la plaine de Đồng-hới. L'inscription fait ressortir les avantages de la position : du côté Nord coule un fleuve désigné sur les cartes sous le nom de fleuve de Lệ-kỳ, assez large, et bordé de rives marécageuses. A l'endroit où il se jette dans le Nhựt-lệ, il s'étend brusquement, par l'adjonction d'un arroyo qui draine les eaux de la plaine de Đồng-hới. Un ennemi venant du Nord, ne pouvait suivre que deux voies : à l'Est, la route de la mer, c'est-à-dire la route mandarine actuelle ; à l'Ouest, la route des montagnes. La plaine de Đồng-hới rendait impossible l'accès par le milieu. C'est à

(1) Cette plaine devrait être jadis entièrement recouverte par les eaux, et la lagune actuelle, dite de Vạn-xuân, vulgairement Phá, aux bords vaguement circonscrits, devait s'étendre beaucoup plus loin vers le Sud, et, au Nord, jusqu'en face du village de Mĩ-hương. Même l'arroyo qui, à partir de ce village, court parallèlement à la route mandarine jusqu'en face du village de Văn-la, était beaucoup plus étendu, et formait comme un prolongement de cette agune. Ce n'est que tout récemment, 1886-87, que Hoàng Kế Viêm a mis en culture une partie de ces marécages. Des travaux d'irrigation bien compris permettraient de gagner sur l'eau salée une grande étendue de bonnes rizières.

(2) La chrétienté qui existe dans ce village porte encore le vieux nom donné dans les documents. C'est Cẩm-giang Hội 錦江會, « la chrétienté du fleuve diapré. »

ces deux extrémités du mur que les Cochinchinois concentrèrent leurs travaux de défense, à mesure que le besoin s'en faisait sentir ([1]).

Suivons la marche de l'ennemi, pour nous rendre compte des obstacles qui lui sont opposés par les Cochinchinois. Supposons que les Tonkinois aient enlevé tous les postes établis au Nord de la muraille de Đồng-hới. Ils s'avancent par terre et par mer : les expéditions ont toujours lieu, en effet, à la fin de l'hiver, ou au commencement du printemps, alors que la saison des gros vents et des grandes pluies est terminée, et que la mousson du Nord-Est, bien établie, favorise la navigation du Nord au Sud. Parfois ils suivent et la route de la montagne et la route de la mer ; mais, en général, leurs efforts se concentrent à l'embouchure du Nhựt-lệ, où ils peuvent combiner l'attaque par terre et par mer. Ils se heurtent au mur de Đào Duy Từ, complété par d'autres ouvrages secondaires que l'on mentionnera à l'occasion, et se trouvent en même temps en face de la flotte cochinchinoise mouillée dans le Nhựt-lệ. La passe du fleuve et son lit lui-même, sont tendus de grosses cordes ou de chaînes garnies de clous ([2]).

Mais les Tonkinois triomphent partout. Leur flotte remonte le Nhựt-lệ, tandis que leurs troupes de terre, traversant le mur de Đồng-hới, suivent la route mandarine, jusqu'à l'endroit où elle traverse le Nhựt-lệ. Là, ils trouvent devant eux un vaste camp retranché, Dinh-mười, chef-lieu administratif et militaire à la fois du Quảng-bình central, situé sur le territoire du village actuel de Võ-xá. Il s'étend sur une longueur de plusieurs kilomètres, et était protégé, tant du côté Nord que du côté Sud, par des fortins détachés ([3]). Ce camp tomba aux mains des Tonkinois en 1648. Mais ils ne sont pas pour cela maîtres du pays : il restait, à l'Ouest, le grand mur de Trường-dục, contre lequel se brisèrent toujours leurs efforts.

On le voit, le système de défense de Đào Duy Từ était bien combiné. Les forces tonkinoises, malgré quelques succès partiels, vinrent toujours s'y heurter inutilement et, si les rois de Cochinchine purent se maintenir indépendants, c'est à Đào Duy Từ qu'ils le doivent en grande partie ([4]).

([1]) Voir pour le détail les *Lieux historiques du Quảng-bình*.

([2]) On tendit de ces chaînes en 1631, (*Thật-lục*, II, 20 b) ; — en 1627, d'après le P. de Rhodes, cité plus haut.

([3]) En voir le détail dans les *Lieux historiques du Quảng-bình*.

([4]) Il ne sera pas inutile de donner ici une étude d'ensemble sur les divers noms que porte ce mur de Đồng-hới dans les documents, sur ses dimensions, sur ses diverses parties : En 辛未, 1631, Đào Duy Từ construisit un mur qui est appelé « mur du Nhựt-lệ », dans l'inscription du Long-Pont et dans le *Thật-lục*, II, 20 a. Le *Liệt-truyện*, A, III, 14 b, dit « un long mur » 長壘, ce qui pourrait bien être un nom propre, car nous retrouvons cette expression en deux autres endroits de l'inscription, dans la notice qu'elle consacre à Đào Duy Từ, et d'autres documents portent ce nom. — Ce mur allait, d'après l'inscription du Long-Pont, de l'embouchure du Nhựt-lệ 日麗海口, jusqu'au mont Đâu-mâu 兜鍪山. Le *Thật-lục*,

IV. — Expédition de 1634 (1)

On a déjà signalé qu'en 1630 Đào Duy Từ conseilla à Sãi Vương de s'emparer du Bố-chính méridional. Voici comment les documents racontent le fait (2) :

L'expédition eut lieu en hiver. Nguyễn Đình Hùng 阮廷雄, petit-fils de ce Nguyễn Ư Kỉ, que nous avons vu si dévoué à Nguyễn-Hoàng, reçut l'ordre d'attaquer le *tri-châu* du Bố-chính méridional, nommé Nguyễn Tịch 阮籍, qui résidait sans doute à Dinh-ngói, là même où fut placé le chef-lieu administratif de la région sous les Nguyễn. Nguyễn Tịch périt dans le combat, de la propre

---

II, 2 a b, donne les mêmes indications. Le *Quảng-bình chí* porte « depuis le mont Đầu-mầu, jusqu'à Động-hải 洞海 », c'est-à-dire Đồng-hới actuel, à un kilomètre environ en amont de l'embouchure du fleuve. Quant au *Liệt-truyện*, III, 14 b, il dit « depuis l'embouchure du Nhựt-lệ, jusqu'aux monts Động-hồi et Đầu-mầu 至洞洄兜鍪山 (ou jusqu'au mont Đầu-mầu du Động-hồi ?). Le *Quảng-bình chí*, dans ses notices sur les montagnes de la province, ne parle pas du mont Động-hồi, mais cite un mont Ông-hồi 翁洄山, sur le sommet duquel passe le mur Định bắc trường thành 定北長城 (nom donné au mur de Đồng-hới par Thiệu-Trị en 1842). Par ailleurs, dans les notices sur les cours d'eau, il cite un torrent de Động-hồi 洞洄溪, qui sort du mont Ông-hồi. Il ressort qu'il y avait à l'extrémité Ouest du mur, près du mont Đầu-mầu, un mont Ông-hồi, ou Động-hồi, par où passait le grand mur. Le *Portulan annamite* de M. Dumoutier, planche XV, n° 323, porte à cet endroit un mur Ông-hồi 翁洄壘. D'après les textes, il est donc de toute probabilité que ce mur construit en 1631, s'étendait, comme aujourd'hui, du pied de la chaîne annamitique, à l'embouchure du Nhựt-lệ, c'est-à-dire jusqu'à la mer. — Dans l'expédition de 1634, on nous parle d'un « Mur principal » 正壘, que Nguyễn Hữu Dật fit protéger par une longue muraille en terre (*Thật-lục*, II, 25 a ; *Liệt-truyện*, III, 27 b). Or on nous dit que les Tonkinois s'étaient avancés jusqu'à l'embouchure du Nhựt-lệ. Ce Chính-lũy 正壘 ne peut être que le mur ou une partie du mur élevé en 1631. Nous verrons ce nom de Chính-lũy en 1672 (*Thật-lục*, V, 9 a). Tout porte à croire que cette expression désignait la partie centrale du mur de Đồng-hới. — Pendant l'expédition de 1662 (*Thật-lục*, IV, 33 b), on dit que Nguyễn Hữu Dật fit élever un mur rejoignant, ou faisant suite à, ou protégeant (接) le mur de Động-hồi. Cette expression désigne, à mon avis, la partie du mur de 1631, située à l'Ouest, où nous avons vu le mont Động-hồi ou Ông-hồi. En 1672 nous verrons le même nom. — Enfin, en 1662, Hữu Tấn et Hữu Dật demandent à construire le mur de Trấn-ninh 鎮寧, pour protéger la route de la mer (*Thật-lục*, IV, 36 a ; *Liệt-truyện*, III, 38 b, 39 a). Nous verrons encore ce mur en 1672. Nous devons voir ici un ouvrage supplémentaire, complétant, du côté Est, le grand mur de 1631, et qui devait entourer le village actuel de Trấn-ninh, du côté Nord. — Enfin l'extrémité Est du mur, sur la dune de sable, était défendue, peut-être, par le fortin de Sa-chuy 沙嘴堡, que nous verrons en 1672. — En cette même année 1672 nous verrons aussi un mur de Đầu-mầu, qui doit être à l'extrême Ouest du mur de 1631. — Cette étude d'ensemble corrige quelques-unes des assertions données dans les *Lieux historiques du Quảng-bình*.

(1) Cette expédition eut lieu en l'année *qui-dậu* 癸酉, 1633, mais à la douzième lune, laquelle va du 31 décembre 1633 au 28 janvier 1634 : par conséquent tous les évènements se passent en 1634. Voir *Thật-lục*, II, 24 a b, 25 a b ; *Liệt-truyện*, A III, 27 b, 28 a ; VI 30 b, 31 a b ; *Cang-mục*, XXXI, 28 a b ; *Toàn-thơ*, XVIII, 33 b. Le volume du *Việt nam khai quốc* où devraient être relatés ces évènements manque à mon exemplaire manuscrit.

(2) *Thật-lục*, II, 18 b ; *Liệt-truyện*, III, 4 b, 14 a.

main de Nguyễn Đình Hùng, et tout le pays tomba au pouvoir des Cochinchinois. La population fut enrôlée sous les drapeaux et forma vingt-quatre *đội* 隊, compagnies, ou *thuyền* 船, sections (1). L'ancienne dénomination administrative du pays fut changée et on établit le *dinh* du Bố-chính 布政營 (2). Le premier *trấn-thủ* 鎮守 ou gouverneur du nouveau *dinh*, fut Trương Phúc Phấn 張福奮.

---

(1) Un certain nombre de ces *đội* 隊 ou *thuyền* 船, après leur licenciement, ont formé quelques villages dans le Quảng-bình (Voir les *Lieux historiques du Quảng-bình*). Il ne sera pas sans intérêt de mettre ici sous les yeux du lecteur la liste des *cơ* 奇, ou régiments, des *đội* 隊, ou compagnies, et des *thuyền* 船, ou sections, qui occupaient le *dinh* du Bố-chính en 1701, sous Minh-Vương (d'après *Thật-lục*, VII, 18 b, 19 a). C'était la *đội* de Tuần-bộ 巡步; la *đội* de Tả-hùng 左雄; la *đội* de Tiền-thắng 前勝, avec les trois *thuyền* de Đột-tam 突三, de Tiền-trụ 先柱, de Duệ-súng 銳銃; la *đội* de Tả-thắng 左勝 avec les trois *thuyền* de Hữu-súng 右銃, de Kiên-trụ 堅柱, de Hậu-kiên đao 後堅刀; la *đội* de Hữu-thắng 右勝, avec les trois *thuyền* de Tân-nhứt 新一, de Trụ-súng 柱銃, de Hữu-cai 右該 (cette dernière forme encore un village du même nom, à quelques kilomètres au Nord de Đồng-hới); la *đội* de Hậu-thắng 後勝, avec les trois *thuyền* de Tả-dao 左刀, de Tiền-trụ 前柱, de Hữu-kiên 右堅; la *đội* de Thủy-sai 水差, avec les deux *thuyền* de Lí-ninh 里寧 (c'est le village actuel de Lí-hòa 里和), et de An-náu 安臭 (c'est le village actuel de Li-nhơn 里仁, vulgairement Kẻ-nẩu); le *cơ* du milieu 中奇, avec la *thuyền* de Kiên-nhứt 堅一; les troupes de la garde du fleuve, partie de gauche 左巡河, avec les cinq *thuyền* de Tiền-kiên 前堅, de Tả-kiên 左堅, de Hữu-kiên 右堅, de Hậu-kiên 後堅, et de Toàn-kiên 全堅; les mêmes troupes, partie de droite 右巡河, avec les cinq *thuyền* de Tiền-thắng 前勝, de Tả-thắng 左勝, de Hữu-thắng 右勝, de Hậu-thắng 後勝, et de Toàn-thắng 全勝: en tout trente-neuf *sở* 所, ou postes (?). Il y avait en outre, pour la garde des portes des murs du Bố-chính, et des points stratégiques, quatorze postes, *sở* 所, qui composaient le *cơ* du centre 中奇, avec les douze *thuyền* de Tiền-kiên 前堅, de Tả-nhì 左二, de Tả-trụ 左柱, de Hữu-trụ 右柱, de Hữu-dao 右刀, de Hậu-hùng 後雄, de Chí-nhứt 志一, de Bố-nhứt 布一, de Bố-nhì 布二, de Đông-sơn 東山, de An-mô 安謨 et de Kỳ-hoa 奇花. Il y avait aussi une *đội* de cavalerie du *cơ* du milieu 中奇馬隊; enfin, pour les auberges et les marchés, la *đội* de Tả-thắng 左勝, avec la *thuyền* de Hữu-súng 右銃. On peut voir dans les *Lieux historiques du Quảng-bình* que le cadastre des anciens *dinh* de la province et des anciennes colonies militaires garde fidèlement le nom de la plupart de ces noms de compagnies ou de sections. Comparez ce que j'ai dit plus haut (p. 117 n. 5), sur l'organisation de l'armée cochinchinoise. Il reste plusieurs points importants que je n'ai pu élucider encore.

(2) Ce mot de *dinh* 營 désignait, dans les débuts de la dynastie des Nguyễn, la résidence royale. Ce ne fut qu'en 1626, que la résidence royale prit le nom de *phủ* 府 (*Thật-lục*, II, 9 a); mais le nom de *dinh* fut conservé dans l'usage vulgaire. Ce mot *dinh* désigna vite une division administrative du nouveau royaume, avec un *trấn-thủ* comme chef suprême. Sous Võ-Vương (1738-1765), au moment de l'apogée de la puissance des premiers Nguyễn, il y avait 12 *dinh* ou provinces (*Thật-lục*, X, 11 b, 12 a). Mais à l'époque il en existait beaucoup moins, trois ou quatre au plus: c'étaient le Chính-dinh, ou résidence royale, qui comprenait le Thừa-thiên, et encore le Quảng-trị (le *dinh* dit Cựu-dinh 舊營, c'est-à-dire le *dinh* de l'ancienne résidence royale, qui comprenait le Quảng-trị central et Sud, ne paraît avoir été établi qu'en 乙亥, 1635 [*Thật-lục*, III, 4 a]; le premier *trấn-thủ* en fut Tống Hữu Đại 宋有大, voir *Liệt-truyện*, IV, 19 b sqq.) — le *dinh* du Quảng-nam 廣南, créé en 1602 par Nguyễn Hoàng 阮潢 *Thật-lục*, I, 21; le premier *trấn-thủ* en fut Sãi Vương qui

En l'année *qui-dậu* 癸酉, 1633, mais en réalité aux premiers jours de l'année 1634, les Tonkinois recommencèrent la lutte. L'inscription du Long-Pont résume les évènements :

« A la douzième lune (31 décembre 1633 — 28 janvier 1634)[1], Trịnh Tráng réunit les troupes de terre et les troupes de mer et les amena ver le Sud pour attaquer la Cochinchine. L'empereur ordonna à Nguyễn Hữu Dật 阮有鎰, qui avait les titres de *đốc-chiến* 督戰 et de *chưởng-cơ* 掌奇, de se mettre à la tête des troupes et de s'opposer à la marche des ennemis. Les troupes des Trịnh n'osèrent pas approcher : elles étaient campées à une certaine distance du mur et se tenaient énergiquement sur la défensive. Hữu Dật donna le signal du combat : les troupes s'élancèrent et combattirent vaillamment. L'armée des Trịnh s'enfuit en désordre ; il en périt plus de la moitié. Trịnh Tráng s'enfuit précipitamment, et Hữu Dật s'en revint en triomphe. »

Les documents s'accordent avec l'inscription et la complètent. Le propre fils de Sãi Vương, Anh 渶 avait ourdi un complot contre son père et fait cause commune avec les Trịnh.

Anh était le troisième fils de Sãi Vương [2]. En 1631, année *tân-vị*, 辛未, le *trấn-thủ* du Quảng-nam, nommé Kì 淇, fils aîné de Sãi Vương [3], vint à mourir. Anh, qui avait le titre de *chưởng-cơ*, fut nommé à sa place, avec un de ses frères, Tứ 泗, huitième fils de Sãi Vương, qui remplissait les fonctions de *tham-tướng* 参將 ou *phó tướng* 副將 [4]. Mais Sãi Vương, connaissant le caractère orgueilleux et dissolu de son fils, s'en défiait. Il lui adjoignit comme *kí-lục* 記錄 de la province [5], un *văn-chức* 文職 nommé Phạm 範, très lié

---

n'était encore qu'Héritier présomptif — le *dinh* de Trấn-biên 鎮邊, établi en 1629 (*Thật-lục*, I, 14) aux dépens du Campā, et qui devint plus tard le *dinh* du Phú-yên 富安. Le *dinh* du Quảng-bình 廣平, qui englobait à cette époque la partie centrale et Sud de la province actuelle, devait exister dès cette époque. Les documents n'indiquent pas à quelle date fut établi ce *dinh*, mais le *Thật-lục*, II, dit qu'en 壬申, 1632, le prince Tuấn 俊, petit-fils de Nguyễn Hoàng 阮潢 par son quatrième fils Diễn 演 (comparez *Liệt-truyện*, II, 5 b, 6 a), fut nommé *trấn-thủ* du Quảng-bình. D'un autre côté (*Liệt-truyện*, IV, 14 b) on nous dit que Trương Phúc Gia 張福嘉, exerça ces fonctions, et, semble-t-il d'après la contexte, avant l'expédition de 1627, peut-être même du vivant de Nguyễn Hoàng lui-même.

[1] C'est la date que donnent l'inscription et le *Thật-lục*, II, 25 a. Le *Cang-mục*, XXXI, 28 a, donne la 11e lune, par erreur du graveur sans doute.

[2] Voir sa biographie, *Liệt-truyện*, VI, 30 b, sqq

[3] Voir sa biographie, *Liệt-truyện*, II, 8 b, 9 a b.

[4] *Thật-lục*, II, 19 a b. Nous voyons par les documents qu'au *trấn-thủ* des *dinh* était souvent adjoint un *tham-tướng* 參將.

[5] Le *kí-lục* 記錄 était un des hauts fonctionnaires de chaque *dinh* du royaume cochinchinois. Avec le *đô-tri* 都知, il présidait le *xá-sai-tư* 舍差司, chargé de juger les procès et de porter les sentences (*Thật-lục*, II, 2 b). — En 1744, ce bureau de *xá-sai-tư*, fut scindé en deux : le *kí-lục* et son personnel forma le ministère de l'Intérieur 吏部, et le *đô-tri* 都知 forma le ministère de la Justice 刑部 (*Thật-lục*, X, 11 a). Quant au titre de *văn-chức* 文職, nous avons déjà vu qu'il fut changé plus tard en celui de *hàn-lâm* 翰林.

d'amitié avec le second prince du sang, qui fut plus tard Công Thượng Vương. Phạm rapportait au prince tout ce que faisait Anh. Celui-ci convoitait l'autorité suprême. Pour en venir à ses fins, et pour s'assurer des partisans au besoin, il avait enrôlé secrètement quelques centaines d'individus qui lui étaient tout dévoués : c'étaient ses affidés. Mais il sentait bien que seul il ne pouvait rien ; le nombre de ses partisans ne serait jamais égal au nombre des soldats de son père. Il pensa donc à entrer en relation avec les ennemis de sa famille, à savoir les Trịnh. Du fond du Quảng-nam, il n'était pas facile de correspondre avec les Seigneurs du Tonkin ou avec leurs partisans : Anh essaya de se faire nommer *trấn-thủ* du Quảng-bình. Dans ce but il envoya un de ses affidés au *văn-chức* de cette province, nommé Lí Minh 理明, pour le gagner à sa cause. Lí Minh se laissa corrompre. Il fit signer à tous les mécontents de la province une pétition par laquelle ils demandaient à Sãi Vương le changement du *trấn-thủ* actuel, Tuấn 俊, petit-fils de Nguyễn Hoàng par Diện 演, dont il était le fils aîné ([1]). Ils l'accusaient de nombreuses exactions, et ils demandaient au prince de vouloir bien leur envoyer Anh comme gouverneur. Sãi Vương ajouta foi à ces plaintes et accorda ce qu'on lui demandait. Mais il arriva que lorsque la nomination parvint au Quảng-nam, Anh, parti à la chasse depuis plus d'une semaine, n'était pas encore de retour. Sãi Vương, irrité, annula le décret et nomma Nguyễn Cửu Kiều 阮久喬 ([2]) *trấn-thủ* du Quảng-bình.

Anh, apprenant ce contretemps fâcheux, ne perdit pas courage : il demanda à Lí Minh ce qu'il fallait faire. Celui-ci répondit que le nouveau *trấn-thủ* était un homme timide : si les troupes tonkinoises faisaient irruption dans sa province, il ne manquerait pas de prendre la fuite. Alors on agirait, et on réussirait sans peine. Anh, suivant ces conseils, écrivit aux Trịnh pour s'entendre avec eux : dès que leurs troupes seraient arrivées, elles tireraient du canon, et, à ce signal, ses propres partisans se soulèveraient ([3]).

([1]) Il avait été nommé vers la fin de 1632 (*Thật-lục*, II, 23 b) ; voir sa biographie *Liệt-truyện*, II, 5 b, 6 a.

([2]) Voir sa biographie, *Liệt-truyện*, IV, 1 b, sqq. Il était originaire du Thanh-hóa, et de la même sous-préfecture que les Nguyễn. Il fut chargé par Ngọc Tú 玉秀, épouse de Trịnh Tráng 鄭梉 et sœur de Sãi Vương de porter une lettre à celui-ci. Sãi Vương lui conféra des grades dans son armée et lui donna en mariage la troisième de ses filles Ngọc Đỉnh 玉鼎 (dont voir la biographie *Liệt-truyện*, II, 38 a) ; on lui permit de porter le caractère intercalaire qu'avaient pris les Nguyễn au début de règne de Sãi Vương : c'est pourquoi dans certains endroits il est appelé Nguyễn Phúc Kiều 阮福喬. Mais sous Minh-Mạng 明命, le caractère intercalaire Phúc 福, fut changé en Cửu 久.

([3]) Ces divers événements sont placés à l'année 癸酉, 1633, mais ils durèrent sans doute plusieurs mois. En tout cas le *Thật-lục*, II, 24 a, nous apprend que dès la 3e lune de cette année là (8 avril-7 mai), Trịnh Tráng 鄭梉 avait envoyé son fils Trịnh Tạc 鄭柞 s'établir avec les troupes de mer au port de Kì-la 奇羅, dans le Sud du Hà-tịnh actuel, et Trịnh Đề 鄭棣, avec les troupes de terre, dans le Bố-chính septentrional 北布政.

Trịnh Tráng crut à ces paroles et s'empressa de conduire ses troupes au port du Nhựt-lệ.

Outre Nguyễn Hữu Dật, Sãi Vương avait mis à la tête de ses troupes Nguyễn Văn Thắng 阮雲勝 [1]) avec le titre de *đại-tướng* 大將. Hữu Dật fit preuve dès le début de ses talents stratégiques. Le mur de Đồng-hới avait une grande valeur pour arrêter un ennemi venant directement du Nord par terre. Mais si l'ennemi, venant par mer, avait débarqué non à l'embouchure même du Nhựt-lệ, mais quelques kilomètres plus au Sud, sur la grande plage sablonneuse qui sépare le port de Đồng-hới du port dit Cửa-tùng sur les cartes, c'en était fait de l'armée cochinchinoise : le grand mur était tourné et les Cochinchinois, pris entre deux feux, n'avaient plus qu'à se rendre ou à prendre la fuite. Nguyễn Hữu Dật vit le danger. Aussi fit-il construire, sur cette grande dune, un long mur « le mur de la grande dune » 長沙壘, destiné à protéger le mur de Đào Huy Từ en empêchant l'ennemi de le tourner ([2]). De son coté, Nguyễn Cửu Kiều, le *trấn-thủ* du Quảng-bình, fit planter une haie de pieux à l'embouchure du Nhựt-lệ, pour empêcher la flotte ennemie d'y pénétrer ([3]).

Les Tonkinois s'étaient avancés jusqu'au pied du mur de Đồng-hới, et les deux armées s'observaient. Trịnh Tráng fit tirer le canon pour donner le signal convenu avec Anh ; mais, du côté des Cochinchinois, personne ne bougea. Trịnh Tráng conçut des soupçons. Il s'empressa de faire reculer ses troupes à une certaine distance du mur, et attendit encore. Plus d'une semaine se passa ainsi. Les troupes, fatiguées d'attendre, s'énervèrent. Les Cochinchinois profitèrent du moment pour s'élancer sur leurs ennemis et les mirent facilement en fuite.

Trịnh Tráng se retira avec le reste de ses troupes ; mais il laissa Nguyễn Khắc Liệt 阮克烈 ([4]) pour défendre le Bố-chính septentrional 北布政 contre toute attaque offensive des Cochinchinois.

V. — Expédition de 1643

Deux ans après, en 1635, le 19 novembre, Sãi Vương mourait ([5]), et était remplacé par son fils Công Thượng Vương, désigné, dans les documents relatifs

---

([1]) Le *Cang-mục*, XXXI, 28 b, donne ce caractère intercalaire. Le *Thật-lục*, II, 25 a, donne Nguyễn Mĩ Thắng 阮美勝. Le *Liệt-truyện* ne donne pas la biographie de ce mandarin.

([2]) Le *Portulan annamite* étudié par M. Dumoutier, porte, sur cette dune (planche XV, nº 385), ce grand mur. Cette dune s'appelle Đại trường-sa 大長沙, d'après *Cang-mục*, III, 9 b (cf. les *Lieux historiques du Quảng-bình*). Dans une note du ch. IX de la 2ᵉ partie je traiterai avec plus de détail la question du nom de cette dune.

([3]) Ces détails sont donnés *Liệt-truyện*, III, 27 b ; IV, 2 b ; *Thật-lục*, II, 25 a.

([4]) C'est l'orthographe du *Thật-lục* et du *Liệt-truyện*. Le *Cang-mục*, XXXI, 28 b, écrit Loát 捋.

([5]) *Thật-lục*, II, 27 a b.

aux Nguyễn, par son titre rituel et son titre posthume de Thần-Tôn Hiếu-Chiêu Hoàng-đế 神宗孝昭皇帝 (1).

---

(1) Les documents hollandais (*Dagh Register*, année 1636, p. 79-80) nous donnent quelques renseignements intéressants sur les évènements qui signalèrent l'avènement au trône de Công Thượng Vương. Le 21 avril 1636, les bateaux hollandais le « Grol » et le « Warmont » arrivèrent du Japon à Batavia, après avoir abordé à Tourane, apportant le journal et un rapport de Abraham Duijcker, chef du comptoir de Quinam (Cochinchine), et le rapport verbal du capitaine major Adrien Anthonissen. On y disait que le 6 mars les deux bateaux étaient arrivés dans la baie de Thoron (Tourane). Abraham Duijcker s'était rendu en toute hâte à Phaijpho (Faifoo), où, le lendemain, il fut reçu très amicalement, comme il l'avait été d'ailleurs à Tourane. On lui dit que le roi l'attendait depuis longtemps. Le vieux roi Sãi Vương était mort il y avait quatre mois (mort le 19 novembre 1635, d'après *Thật-lục*, II, 26-28). Après sa mort tout le pays fut livré à la guerre civile, pour décider lequel de ses fils devait monter sur le trône, bien que le roi défunt eût, par un testament écrit, désigné son fils ainé, qu'il avait eu de sa femme légitime, et écarté ses autres cinq fils nés de concubines, et qu'il eût chargé plusieurs nobles d'exécuter ses dernières volontés.

Le prince des régions du Sud (c'était, d'après les documents annamites, Anh 英 que nous avons vu lors de l'expédition de 1634 *trấn-thủ* du *dinh* du Quảng-nam), dès qu'il eut appris la mort de son père, fit barrer la rivière de Thoron avec de forts pieux pour que le nouveau roi ne pût y pénétrer avec ses galions. Il se porta également avec ses soldats à l'embouchure de la rivière, et quand son frère, Công Thượng Vương, le manda à la cour, il refusa net, disant qu'il attendrait Sa Majesté comme soldat et chef de la province du Sud, et qu'il était résolu à mourir sur le champ de bataille plutôt que de se soumettre à son frère. Cette réponse communiquée à Sa Majesté lui parut étrange ; aussi, en toute hâte, il bloqua la baie de Thoron devant l'embouchure de la rivière, ainsi que la rivière de Quinam (rivière qui passe au chef-lieu du Quảng-nam actuel), au Sud de Champelo (île de Pulo-cham), avec 36 ou 40 de ses galions. De plus, il s'avança en personne avec huit ou dix mille hommes, se rendant à Thoron par voie de terre. Le prince son frère, secondé par quelques Japonais, avait fait poster son artillerie le long de la rive. Dès l'arrivée du roi, le prince fut attaqué sans délai, et il fut si bien battu que, au dire des Japonais et des Chinois, environ mille de ses partisans furent tués, avec peu de pertes pour l'armée du roi. Le prince, voyant sa puissance brisée, et ne pouvant pas résister plus longtemps, essaya de s'enfuir au Cambodge sur un de ses vaisseaux. Mais il fut pris dans la rivière de Quinam et transmis sous bonne garde à son frère le roi, qui le fit conduire immédiatement à Huế. Pour que de pareils malheurs ne pussent plus se produire, et pour fortifier complètement son pouvoir, Công Thượng Vương fit arrêter provisoirement ses quatre autres frères, nés de concubines. Après cela, il alla visiter la province du Sud. Il commença par faire saisir le mandarin chargé de la garde du rivage du temps de son père Sãi Vương, l'accusant d'avoir agi en traitre et en concussionnaire. Il fit enchainer tous ses partisans dont les principaux furent décapités, pendant qu'on confisquait les biens des autres, sans qu'on inquiétât cependant leurs femmes et leurs enfants, auxquels on servit même une honnête pension. Tous ceux qui n'avaient pas été décapités furent conduits à Senna (Huế), pour y attendre le retour de Sa Majesté. On saisit également tous les pirates, les voleurs, les incendiaires qui s'étaient enrôlés sous les drapeaux du prince rebelle, au nombre de plus de cinq cents. On les décapita en présence des étrangers, pour montrer que leurs méfaits n'avaient pas été ordonnés par le vieux roi défunt, mais que le mandarin chargé de la surveillance de la côte et les autres mandarins en étaient la cause. Enfin, il renouvela les charges, les donnant aux personnes auxquelles il avait confiance, en faisant bien entendre que si, par la suite, il entendait la moindre plainte contre eux, il les punirait sans merci de la

Le nouveau roi de Cochinchine n'attendit pas que son ennemi vînt l'attaquer, et se décida à envahir le territoire tonkinois. Le P. de Rhodes nous parle en effet d'une attaque des Cochinchinois dirigée contre le Bố-chính septentrional vers 1640 (1). La femme et les enfants du gouverneur (2) de ce district furent enlevés et emmenés en captivité. Le gouverneur lui-même s'enfuit en toute hâte vers le Nord. Arrivé à la capitale, il fut jeté en prison par Trịnh Tráng, son propre beau-père, et on l'y laissa mourir de faim.

Les documents originaux confirment, en le précisant, le témoignage du P. de Rhodes (3) : « L'an *canh-thìn* 庚辰, 1640, disent les *Annales* des Nguyễn, à la 8e lune (16 septembre-14 octobre), nos troupes s'emparèrent du *châu* du Bố-chính septentrional. Trịnh Tráng des Lê mit à mort son officier Nguyễn Khắc Liệt.

« Auparavant Khắc Liệt s'était mis en relation avec nous et Sãi Vương l'avait encouragé (4). Mais dès que Công Thượng Vương fut monté sur le trône, Khắc Liệt conçut des craintes et des soupçons, et causa de nouveau des troubles dans le *châu* du Bố-chính méridional. Les mandarins des frontières firent leur rapport. L'empereur entra dans une grande colère. Il réunit ses mandarins pour délibérer, et Nguyễn Hữu Dật s'adressa au prince en ces termes : Khắc Liệt a changé de sentiments ; c'est un petit caractère. Trịnh Tráng a confiance en lui

---

peine de mort. [La traduction de ce document est due à M. Ed. Huber, professeur à l'Ecole Française d'Extrême-Orient]. Ce rapport traduit mot à mot, dirait-on, *Thật-lục, tiền-biên*, III, 2, 3, et *Liệt-truyện*, A, VI, 32, 33. Mais les annalistes des Nguyễn font ressortir, comme de juste, que Công Thượng Vương voulait tout d'abord user de clémence envers son frère, et qu'il ne se décida à le mettre à mort que sur les remontrances de ses mandarins.

(1) *Tunchin. histor.*, II, p. 171-172. Le missionnaire ne précise pas la date, mais le fait eut lieu peu de temps après la mort du P. Joseph Maur, jésuite italien, qui mourut en 1640 (*Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, p. 390), et, quelques pages plus haut, p. 167, le P. des Rhodes donne le relevé des œuvres de la mission en 1639. Donc il s'agit, d'après le contexte, d'un fait arrivé en 1640, ce qui concorde avec les données que fournissent les documents.

(2) Le Bố-chính septentrional n'était qu'un *châu*, dépendant de la province du Nghệ-an ; il n'avait pas par conséquent de gouverneur proprement dit. Celui-ci résidait au Nghệ-an.

(3) *Liệt-truyện*, A, III, 28 a b ; *Thật-lục*, III, 5 a b, 6 a b.

(4) Ce passage fait allusion à *Thật-lục*, II, 26 a b. « En *giáp-tuất* 甲戌 1634, l'officier des Trịnh, Nguyễn Khắc Liệt, envoya secrètement un de ses plus fidèles amis afin d'entrer en relation avec les Cochinchinois, promettant d'abandonner le parti des Trịnh pour se soumettre aux Nguyễn. Sãi Vương agréa ces ouvertures, et invita Khắc Liệt à une conférence. Khắc Liệt vint en personne faire ses promesses, et, aussitôt après son retour, il fit élever le fortin de Phật-Cương 佛岡 (sans aucun doute les fortifications du Đèo Bụt, « le col du génie ou du Buddha », n° 253 de la planche XIII du *Portulan annamite* de M. Dumoutier, qui barrent, au nord du Quảng-bình, la route de l'Ouest) et, partageant ses troupes, fit garder le mont Hoành-sơn (qui commande la route de l'Est, au Nord du Quảng-bình). Trịnh Tráng ayant appris cela craignit, en le pressant, de le mettre en révolte ouverte, et lui pardonna. Khắc Liệt croyant être arrivé au but qu'il se proposait, devint de jour en jour plus insolent. Sãi Vương, à partir de ce moment, n'eut plus confiance en lui. »

et s'en sert extérieurement ; mais au fond du cœur et en réalité il s'en défie et le déteste. Votre serviteur demande la permission d'employer ce stratagème : envoyons une lettre aux Trịnh dans laquelle nous leur dirons que Khắc Liệt a convenu de faire semblant de vivre en mauvaise intelligence avec nous ; lorsque nos troupes fondraient sur lui, il feindrait de prendre la fuite ; il conseillerait à Tráng de venir et il le tuerait. Nous exciterons ainsi la colère de Tráng. Puis nous ordonnerons à nos troupes de passer le fleuve Linh-giang (le Sông-gianh), et nous inviterons Khắc Liệt à une entrevue, pour renouveler ses anciennes promesses. Profitant de ce qu'il ne sera pas préparé, nous tomberons sur lui : s'il nous échappe, certainement Trịnh le mettra à mort.

« Công Thượng Vương mit ce plan à exécution. Trịnh Tráng, ayant reçu la lettre des Cochinchinois, entra de fait dans une grande colère. Il ordonna aussitôt au *thái-úy* 太尉 Trịnh Kiều 鄭橋 (1) d'entrer dans le Bố-chính septentrional avec cinq mille hommes de troupes, et de se saisir de Khắc Liệt. Lorsqu'il arriva, Khắc Liệt avait déjà été attaqué et mis en déroute par nos officiers, Nguyễn Phúc Kiều et Trương Phúc Phấn. Trịnh Kiều jugea que Khắc Liệt avait simulé la défaite : il se saisit de sa personne et l'envoya à Trịnh Tráng qui le fit mettre à mort. Nos troupes s'emparèrent aussitôt du territoire du Bố-chính septentrional (2) ».

Ce succès semble avoir éveillé l'ambition de Công Thượng Vương : « Voyant que le royaume était riche et prospère, disent les *Annales* des Nguyễn (3), il conçut le projet d'attaquer le Tonkin. Il passait fréquemment en revue les troupes de terre, les exerçant aux manœuvres militaires. Un jour il alla en barque au port de Nộn 渜 (4) et vit que les troupes de mer n'étaient pas dans un état

---

(1) D'après *Toàn-thơ*, XVIII, 35 b, 36 a, ce mandarin mourut à la 9e lune de l'an 壬午, 1642. Ce document ne mentionne pas les évènements dont il est ici question.

(2) C'est à ce moment que Nguyễn Hữu Dật aurait été élevé au grade de *giám-chiến* (*Thật-lục*, III, 6 a). Comme je l'ai fait remarquer plus haut, ce mandarin avait porté ce titre dès 1627. Công Thượng Vương aurait envoyé une lettre à Hà-nội pour faire connaître les plaintes que les Cochinchinois avaient à présenter contre Khắc Liệt. Trịnh Tráng aurait répondu en rappelant les sentiments d'amitié qui avaient uni jadis les deux familles ; il demandait qu'on lui rendît le Bố-chính septentrional, ce que Công Thượng Vương se serait empressé de faire (*Thật-lục*, III, 6 ab). Mais je crois qu'il faut mettre en doute cette dernière assertion. En effet, nous verrons qu'en 1643 les Cochinchinois occupaient encore le village de Mĩ-hòa 美和 sur la rive gauche du Sông-gianh.

(3) *Thật-lục*, III, 7 b.

(4) C'est l'embouchure du fleuve de Huế, d'après le *Ô châu cận lục*, II, au mot 堧海門, aujourd'hui passe de Thuận-an. Le caractère se prononce *noãn*, d'après l'*Index* de Phan Đức Hóa. Mais le *Portulan* de M. DUMOUTIER porte, n° 504 de la planche XVII, le caractère 腰, qui est sans doute une erreur pour 腝, lequel caractère se prononce, d'après le même *Index*, *nộn*. Le caractère 渜 doit donc se prononcer ici aussi *nộn*. Ce qui le prouve, c'est qu'il existe un peu en aval de la citadelle actuelle de Huế un village appelé Tiên-nộn, « le nouveau Nộn », dont le nom doit faire allusion à cet ancien nom donné par les documents. Il faut bien se rappeler que tous ces caractères jouent ici un rôle purement phonétique. Comme en beaucoup d'autres cas, ils rendent approximativement un vieux nom populaire de lieu. (Comparez l'orthographe du *Ô châu cận lục*, qui écrit 堧, proprement *nhuyên*).

satisfaisant. Il ordonna aussitôt aux trois sous-préfectures de Hương-trà 香茶, de Quảng-điền 廣田 et de Phú-vinh 富榮, d'établir un champ d'exercices pour les troupes de mer au village de Hoảng-phúc 弘福, aujourd'hui Hồng-phúc 洪福, dans le Phú-vinh. On éleva une butte en terre haute de plus de trente pieds (12 mètres) et longue de plus de cent cinquante pieds (60 mètres). Pendant sept mois les troupes s'exercèrent à ramer et à tirer le canon. Ceux qui faisaient preuve d'habileté recevaient en récompense de l'or et de la soie. A ce moment, dans les troupes de mer, il n'y avait aucun soldat qui ne fût exercé et habile ».

Ceci se passait en *nhâm-ngọ* 壬午, 1642. C'est dans ces dispositions belliqueuses, et surtout dans le fait que les Cochinchinois occupaient, au moins en partie, le Bo-chinh septentrional qu'il faut voir les causes de l'expédition de 1643.

Trịnh Tráng commença les hostilités (1) : dès la 2e lune de l'an *qúi-vị* 癸未 (20 mars-17 avril 1643), il envoya un corps d'avant-garde, commandé par le *thái-bảo* 太保 Trịnh Tạc 鄭柞, son propre fils, et Trịnh Lệ 鄭棣. Le *thị-lang* 侍郎 Nguyễn Quang Minh 阮光明, le *tự-khanh* 寺卿 Phạm Công Trứ 范公著, un des grands historiens de l'Annam, et Nguyễn Danh Thọ 阮名壽 les aidaient dans le commandement des troupes. Arrivés au Bố chính septentrional, ils se trouvèrent en face des troupes cochinchinoises qui occupaient encore Trung-hòa 中和, aujourd'hui Mĩ-hòa 美和, à l'embouchure du Sông-gianh, sur la rive gauche (2) Le chef de poste, Bùi Công Thắng 裴公勝 se défendit

---

(1) *Thật-lục*, III, 5 b, 6 a b ; *Cang-mục*, XXXI, 31 a b ; *Liệt-truyện*, IV, 3 a ; *Toàn-thơ*, XVIII, 36 a b.

(2) Nous avons ici deux versions en présence : la version tonkinoise, donnée par le *Toàn-thơ*, et la version cochinchinoise, donnée par les autres ouvrages. Je suis la version tonkinoise, prenant dans l'autre version ce qui concorde, rejetant ce qui ne concorde pas. Voici les raisons de cette manière de faire. Prenons d'abord ce qui est commun aux deux versions : Un corps d'avant-garde s'avance. Il attaque les Cochinchinois. Le chef, désigné comme *thủ-tướng* 守將 par le *Thật-lục* et autres, comme *tì-tướng* 裨將 par le *Toàn-thơ* (toutes expressions désignant un grade peu élevé), nommé Bùi Công Thắng 裴公勝 par les ouvrages des Nguyễn et *hầu* de Thắng-lương 勝良侯 par la version tonkinoise, est pris et décapité (version tonkinoise), périt dans le combat (version cochinchinoise), puis les Tonkinois s'avancent jusqu'au Nhựt-lệ. Un mois plus tard Trịnh Tráng s'avance avec de nouvelles troupes ; puis voyant son armée décimée par la maladie il regagne le Nord. Le désaccord entre les deux versions existe en ceci, que la version tonkinoise place la première rencontre à Trung-hòa 中和, alors que la version cochinchinoise n'indique pas le lieu ; par contre, lorsque Trịnh Tráng est arrivé, elle mentionne une attaque de Trung-hòa, où les Tonkinois furent repoussés, et le général tonkinois qui commandait des troupes lors de cet assaut aurait été ce Trịnh Đào 鄭檮 que nous verrons à l'expédition suivante, mais que le *Toàn-thơ* ni même le *Cang-mục* ne mentionnent ici. La version cochinchinoise me paraît être évidemment dans le faux ; car, étant donné que (d'après *Cang-mục*, XXXI, 32 a) l'ancien Trung-hòa est le Mĩ-hòa actuel, à l'embouchure du Sông-gianh, lequel village s'appelait en effet autrefois Trung-hòa, il n'est pas possible que le corps d'armée d'avant-garde se soit avancé jusqu'au Nhựt-lệ sans avoir enlevé ce fort de Trung-hòa, laissant ainsi les ennemis derrière lui ; et par ailleurs

vaillamment ; mais attaqué par des forces supérieures, il fut pris et mis à mort, ou périt dans le combat. Les Tonkinois profitèrent de cette victoire pour s'avancer jusqu'à l'embouchure du Nhựt-lệ.

A la 3e lune (18 avril-17 mai 1643), Trịnh Tráng s'avança avec de nouvelles troupes (1). Le roi Lê Thần-Tôn était avec lui. Ils établirent leur quartier général à An-bài 安 排, village situé à quatre kilomètres environ en amont de l'embouchure du Sông-giang, et sur la rive gauche, et restèrent là pour masser leurs troupes et attendre une occasion favorable pour engager la lutte. Mais les grandes chaleurs survinrent bientôt : le climat du Sud éprouva ces hommes du Tonkin ; une épidémie se déclara dans le camp Trịnh Tráng avait chassé les Cochinchinois du Bố-chinh septentrional. C'était peut-être le seul but qu'il se fût proposé. Voyant ses troupes décimées, il donna le signal de la retraite.

Quelques mois après, à la 10e lune (11 novembre-10 décembre 1643), Lê Thần-Tôn abdiquait en faveur de son fils aîné Lê Chân-Tôn 黎 眞 宗 (2).

En 1644, vers la fin de l'année, le P. de Rhodes visita le « Quanbin », partie centrale du Quảng-bình actuel (3). Il nous parle du gouverneur établi à Dinh-mười, « la ville principale de cette province ». C'était, d'après les documents, Nguyễn Cửu Kiều. « Il me parlait si pertinemment de nos mystères que j'eus raison de croire qu'il avait été autrefois chrétien, ce que pourtant il ne voulut jamais avouer. » Le Père nous montre aussi « cette muraille si forte qui divise les deux royaumes ; les Tonkinois ont souvent fait leurs efforts pour s'en rendre les maîtres, mais ç'a été toujours inutilement. » Les chrétiens du Bố-chinh septentrional, que le Missionnaire avait baptisés seize ans auparavant, lui envoyèrent une lettre, puis une députation, pour le prier de venir leur administrer les sacrements. « Mais on me remontra que je ne pouvais passer dans le Tonkin sans traverser la grosse muraille qui sépare les deux royaumes ; que ceux qui la gardent pour le roi de la Cochinchine ne manqueraient pas de lui faire le rapport de ma sortie de son royaume pour aller en celui de son ennemi ; que cela le mettrait en défiance contre moi et en colère contre les chrétiens, dont les issues pourraient

---

il n'est pas possible que, lorsque Trịnh Tráng survint avec de nouvelles troupes, il n'ait pas non plus pu enlever ce fortin, étant donné qu'il campait à quatre kilomètres à peine en amont, à An-bài 安 排 ; et en outre on ne verrait pas trop où aurait eu lieu le premier combat que les deux versions reconnaissent avoir eu lieu avec des détails identiques. La version tonkinoise au contraire, telle que je l'expose dans le texte, présente la marche des Tonkinois d'une façon toute naturelle. Les historiens des Nguyễn ont voulu sans doute se réserver un petit succès dans cette campagne, et ont pour cela omis de nom de l'endroit du premier engagement, reporté l'attaque de Trung-hòa après l'arrivée de Trịnh Tráng, enfin fait de cette attaque un quasi succès.

(1) Le *Cang-mục* seul, XXXI, 31 b dit que Trịnh Tráng amena alors le corps d'armée principal 大 兵.

(2) *Toàn-thơ*, XVIII, 36 b, 37 a ; *Cang-mục*, XXXI, 32 a ; *Thật-lục*, III, 8 b.

(3) *Voyages et missions*, pp. 158, 159, 160, 161, 162.

bien être funestes à tous les deux. Ces raisons me semblèrent si bonnes que je préférai la paix des chrétiens de la Cochinchine aux désirs de ceux du Tonkin. »

Ces détails nous font voir avec quel soin les frontières étaient gardées, et en même temps l'ombrageuse susceptibilité des Nguyễn. D'autres rapports de missionnaires nous montrent que les Trịnh étaient dans les mêmes dispositions (1).

C'est vers cette époque que Trịnh Tráng désespérant de vaincre son ennemi par ses seules forces, pensa à demander des secours à une nation occidentale. Tout d'abord, on l'a vu, il avait fait des avances réitérées aux Portugais. Mais s'apercevant qu'il n'aboutissait à rien et qu'il ne pouvait détacher ce peuple de leur fidèle allié, le roi de Cochinchine, il résolut de s'adresser à leurs ennemis, les Hollandais (2), auxquels il avait permis depuis quelques années d'ouvrir un comptoir dans son royaume et dont il avait le chef en particulière estime.

Il n'est pas sans intérêt de faire ici l'histoire des relations qui venaient de s'établir entre les Hollandais et les Tonkinois (3).

C'est vers le mois de février 1636 que les Hollandais de Batavia pensèrent à entrer en relations commerciales avec le Tonkin. L'empereur du Japon venait de porter un édit défendant à ses sujets de commercer avec ce pays. Les Hollandais crurent le moment favorable pour prendre la place que leur abandonnaient leurs concurrents (4). Le chef du comptoir de Hirado, au Japon, prit des

---

(1) Notons une autre version des événements de 1643, ou plutôt un épisode de cette campagne, raconté par Tavernier, commerçant français qui fit plusieurs voyages au Tonkin vers cette époque : « Voici le nombre de ce que mon frère vit en l'an 1643, lorsque le Roy (du Tonkin) voulait faire la guerre contre celui de la Cochinchine pour quelques vaisseaux que son peuple avait pris aux Tunquinois ; mais cela fut appaisé par les ambassadeurs qui furent envoyés par le Roy de la Cochinchine au Roy du Tunquin et qui lui firent satisfaction. L'armée du Roy du Tunquin, qui devait marcher, était composée de huit mille chevaux, de nonante et quatre mille fantassins, de sept cent vingt et deux éléphants, cent trente pour la guerre et les autres pour le bagage de la maison du Roy.... et trois cent dix tant galères que barques fort longues et étroites qui vont à rames et à voiles » (cité dans : *Nos premières années au Tonkin*, par Paulin VIAL, p. 35, 36). Ces détails nous renseignent sur les forces mobilisées par Trịnh Tráng en 1643.

(2) *Tunchin. Histor.*, 1, p. 14. Le P. de Rhodes, parlant des vaisseaux que les Hollandais envoyèrent aux Tonkinois, dit que c'était dans la période de luttes avec la Cochinchine, et il précise ainsi l'époque : « Jam ter irrito conatu adversarium Tunchinensis aggressus erat. » Ces trois attaques paraissent être l'expédition de 1627, celle de 1634, et celle de 1643.

(3) Notre guide principal sera le *Dagh Register* de la Société commerciale de Batavia. J'exprime ma reconnaissance à M. Ed. Huber, professeur à l'Ecole française d'Extrême-Orient, qui a bien voulu me traduire les passages ayant rapport à ces événements. Malheureusement certaines années du *Dagh Register* n'ont pas été encore publiées, notamment les années 1638, 1639, 1646. On ne peut donc pas suivre les événements d'une façon continue. Les autres ouvrages, les relations du P. de Rhodes, le *Thật-lục*, permettent de combler les lacunes du *Dagh-Register*, mais d'une façon imparfaite.

(4) *Dagh Register*, année 1636, p. 22.

informations sur les conditions économiques du Tonkin, et les transmit à Batavia (1). L'année suivante, au mois d'avril 1537, Karl Hartsinck (ou Carel Hartsingh) arrivait à Catsiou (Kẻ-chợ, Hà-nội), sur le « Grol », envoyé en ambassade par la Société de Batavia. Il fut reçu avec faveur par Lê Thần-Tôn et par Trịnh Tráng, qui se hâta de lui demander si les Hollandais seraient disposés à l'aider dans la lutte qu'il soutenait contre les Cochinchinois. Karl Hartsinck répondit qu'il n'avait pas les pouvoirs suffisants pour traiter une question de cette importance, et que cela dépendait du Gouvernement de Batavia (2).

Les Hollandais ne paraissent pas, tout d'abord, avoir voulu aider effectivement les Tonkinois. Un rapport du même Carel Hartsinck daté de 1641, nous fait assister à une nouvelle phrase de ces négociations (3).

Le bateau hollandais le « Meerman », parti de Formose le 24 janvier 1641, arriva le 2 février en vue des côtes d'Annam, au large de l'île des Perles. Le lendemain les Hollandais envoyèrent deux des leurs sur une embarcation indigène pour notifier leur arrivée au roi du Tonkin. Le 10 février l'embarcation revint, accompagnée de quatre jonques envoyées par le roi. Le 17 les Hollandais, qui avaient remonté le fleuve sur des barques indigènes, arrivèrent à Catsiou (Hà-nội) et furent admis, le jour même, en présence du roi, à qui ils offrirent la missive et les présents que lui envoyait Caron, chef du comptoir

---

(1) *Dagh Register*, année 1636, p. 69-74.

(2) Sur le voyage de Karl Hartsinck, voir DIXON, *Voyage of the dutch ship « Grol »* dans *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, XI, p. 212. — A la même époque les Hollandais étaient sollicités par le roi de Cochinchine qui envoyait une lettre au gouverneur de Batavia par l'intermédiaire de Abraham Duijcker, chef du comptoir de Sinua (Huê). Voici la traduction de cette lettre, telle que la mentionne le *Dagh register*, année 1637, p. 158-159: « Cette lettre est du roi de Quinam (Quảng-nam), adressée au roi de Jackatra (Batavia). Je me suis laissé dire que quand on veut faire le commerce avec les pays lointains, cette affaire doit être traitée par les rois des pays respectifs. De plus, quand des marchands viennent dans un pays pour y faire le commerce, les sujets de ce pays n'ont qu'à se réjouir. J'ai appris que le roi de Jackatra, seul parmi ceux qui viennent faire le commerce dans mon pays, apporte du profit à mes sujets. J'en suis fort réjoui J'ai appris en outre qu'il désire louer un terrain dans mon royaume pour que ses sujets y habitent. Je suis porté à lui en louer un, mais j'ai peur qu'alors les autres marchands étrangers ne viennent plus commercer dans mon pays, ce qui me mettrait en mauvaise posture, car on dira que personne ne veut plus venir dans mon pays. Que le roi prenne tout cela en considération, et qu'il ne pense pas que j'aie peur. Au contraire, j'ai beaucoup à cœur que tout le monde vienne trafiquer dans mes ports. Si le roi ne m'en veut pas, qu'il envoie des gens faire le commerce dans mon pays, ce qui me sera très agréable, autant que le commerce que je fais avec les autres nations. Ci-joint un demi-catty de calambac (bois d'aigle, ou d'aloès), que je vous envoie. — 3e année de mon règne, 25e jour du mois de la nouvelle année chinoise 1637. » (C'est-à-dire de la 1re lune, par conséquent 17 février. L'auteur de la lettre, Công Thượng Vương, était monté sur le trône en 1635 : en 1637 on était donc à la 3e année de son règne). Cette lettre est curieuse en ce qu'elle nous montre que les rois de Cochinchine, qui dataient leurs monuments du titre de période des rois Lê, dataient parfois leurs lettres, et cela presque dès l'origine, de leurs années de règne.

(3) Cf. *Dagh Register*, année 1640-41, p. 249-255.

de Hirado, au Japon. Une chrétienne japonaise, du nom d'Ursule [1], leur servait d'interprète. Le roi se plaignit de ce que les Hollandais ne lui avaient pas apporté l'argent en barre qu'il leur avait demandé de faire venir du Japon. Carel Hartsinck ne put pas voir tous les grands mandarins, parce que les fêtes du jour de l'an annamite duraient encore [2]. Il ne semble pas avoir fait au roi des promesses fermes, car il recommandait dans son rapport au Conseil de Batavia, de ne faire au roi du Tonkin aucune promesse par écrit ; que tout se traitât verbalement ; surtout, que l'on agît avec une grande prudence, pour ne pas compromettre, en prenant ouvertement le parti des Tonkinois, les intérêts de leur représentant à Sennoa [3], le Japonais Risemondono.

L'ambassadeur hollandais emporta avec lui à Batavia deux lettres, l'une du roi, l'autre du fils du roi [4].

Cette dernière, la première en date, était conçue en ces termes : « Annam Cock (安南國), fils du roi. Cette lettre est écrite aux Etats de Hollande dans le but de rechercher une amitié et un appui fraternels, car j'ai une confiance ferme, et j'espère que vous l'avez de même, que notre amitié durera éternellement. Au contraire, si la bouche dit quelque chose tandis que le cœur pense faire autrement, l'amour est vendu et l'amitié souillée. C'est à cause de cela que jadis je n'ai pas craint d'envoyer au-delà du grand et périlleux Océan mes ambassadeurs sur vos navires auprès de vous, pour qu'ils visitassent vos Etats, et vous portassent quelques petits cadeaux qui, d'après ce que j'ai appris, vous ont fait plaisir [5]. De tout cela j'ai eu grande satisfaction. Le chef de comptoir Couckebacker, votre ambassadeur, s'est, en retour, présenté ici, m'a apporté des présents considérables, et a négocié avec moi. C'est une personne d'une intelligence consommée et d'une grande éloquence, de telle sorte qu'il a gagné mon cœur.

« Auparavant, je vous avais demandé votre aide contre mon ennemi, et j'ai reçu votre promesse, ce qui m'a fait grand plaisir ; et bien que, actuellement,

---

(1) On écrit tantôt Rusula, tantôt Urusan, tantôt Usula. C'est cette dernière forme qui est encore employée de nos jours par les Annamites pour traduire le nom de Ursule. Sa nationalité est indiquée par Dixon, *Voyage of the dutch ship « Grol »* dans *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, xi, p. 204.

(2) Le premier jour de la première lune tombait cette année là le 10 février.

(3) Senua, Sinoa, Singoa, Thuận-hóa 順化, Huế.

(4) Le roi est désigné par le titre « Annam Cock ». C'est, en abrégé, le titre protocolaire de *An-nam quốc vương* 安南國王, qui avait été donné aux souverains d'Annam par la dynastie chinoise des Song 宋, sous Lí Anh-Tôn 李英宗, en 1164 (Cf. *Cang-mục*, v, 12). Ce titre désigne donc Lê Thần-Tôn 黎神宗 qui régnait alors. — Quant au fils du roi, qui est qualifié de « Annam Cock, fils du roi », ce doit être Lê Chân-Tôn 黎眞宗, qui remplaça son père en 1643, et qui devait alors avoir déjà le titre d'Héritier présomptif. — Il pourrait se faire que ce titre de « fils du roi » désigne Trịnh Tráng. Mais je ne le pense pas. On verra plus loin Trịnh Tráng désigné par ses titres protocolaires réguliers.

(5) On n'a pu trouver trace de cette ambassade annamite à Batavia, dans les volumes du *Dagh Register* parus jusqu'à présent.

cette promesse n'ait pas encore été réalisée, je vous en suis reconnaissant, à cause de notre amour fraternel, comme si elle avait été suivie d'effet. Le Cochinchinois vient de se lever contre moi, et j'espère le lui faire payer chèrement. Je l'avais sous mon autorité, et maintenant il se rebelle ; c'est ce que je ne saurais oublier.

« J'envoie avec cette lettre quelques petits cadeaux. Je demande au roi de Batavia que notre amitié soit continuée. Je lui demande aussi son assistance, dans le cas où je serais en guerre contre un de mes voisins ; et si, par son aide, je bats et je vaincs mes ennemis, j'élèverai mon bienfaiteur jusqu'au Ciel, et notre amitié ne sera point rompue en mille années.

« Ici je finis, parce que les sentiments de mon cœur ne peuvent être exprimés complètement par ma plume. Veuillez accepter mon bon cœur au lieu d'écriture.

« Si dans votre pays il y a quelques marchandises utiles, veuillez les acheter pour mon compte. Je vous en rembourserai le prix ici avec remerciements...... (1).

« Daté de la période Jonghe [陽 和, *dương-hòa*], 7e année, 1re lune, 13e jour, soit le 22 février 1641 ».

La lettre du roi du Tonkin était plus courte :

« Annam Cock 安 南 國 (sous-entendu *vương* 王), Grand Roi, qui règne sur tout l'empire du Tonkin, témoigne sa reconnaissance aux Régents des Etats de Hollande en leur envoyant un petit cadeau, à savoir un mousquet damasquiné, et trois cents pièces de soie fine écrue. Si dans vos Etats il se trouve des marchandises bonnes, j'en serais preneur, et si vous pouvez, pour leur achat, m'avancer quelque argent, je vous le rendrai ici avec remerciements. Je désirerais vingt piculs de bonne laque rouge, dix piculs de laque noire, dix piculs de laque carmin, une bonne quantité d'ambre clair, blanc et rouge ; de plus, toutes sortes de bons damas et des satins multicolores, avec de beaux dessins.

« Fait en la période Jonge [*dương-hòa* 陽 和], 7e année, 1er mois, 18e jour, soit le 27 février 1641 ».

En même temps des instances étaient faites auprès du Lieutenant-gouverneur établi à Formose, Paulus Traudenius. Un bateau hollandais, parti de Batavia le

---

(1) Sont énumérées ici les marchandises que demande le fils du roi du Tonkin, à savoir : 100 barres d'or ; 10 piculs de laque rouge ; 5 piculs de laque verte ; 5 piculs de laque bleu de ciel ; 10 piculs de laque noire ; 30 piculs de satin avec de grandes fleurs et des couleurs diverses ; 20 piculs de robes avec de grandes fleurs ; 50 piculs d'étoffes avec de grandes fleurs ; 100 piculs de mouchoirs en bourre de soie fine et blanche (*cangangs*, correspond peut-être à 黃 絹, *hoàng quyến*, espèce de soie jaune, (cf. *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, XI, p. 186) ; mais je crois plutôt que ce mot correspond à l'annamite *khăn càng*, sino-annamite *khoáng cân* 絖 巾, « mouchoirs en bourre de soie », très en usage encore aujourd'hui dans l'Annam central et du Nord), et 5.000 cattys de soufre (un catty vaut 16 taëls ou *lượng* annamite, lequel vaut environ 40 grammes). On remarquera cette dernière marchandise, destinée sans doute à faire de la poudre.

15 mai 1641, arriva en vue de côtes du Tonkin le 10 juin, et le 19 juin à Hà-nội. Trịnh Tráng leur remit une lettre pour Paulus Traudenius [1] :

« Anam Daijgousij Tongh Kocksingh Souvousengh Vouingh [2].

« Désirant manifester mes intentions sincères et entrer en amitié avec les Hollandais, j'écris cette lettre à Votre Noblesse en vous saluant cordialement. Ayant appris que le gouverneur Paulo Traudenius est un homme à l'âme généreuse et fort avisé en toutes choses, je me suis pris d'amour pour lui, et je lui envoie mille taëls de soie blanche et mille taëls de soie jaune. Ces présents ne sont d'aucune ou de très peu de valeur, mais ils serviront à vous montrer mon amitié, qui durera, j'espère, mille années. Je désire donc que vos navires viennent chaque année pour acheter et pour vendre suivant leur bon plaisir, car je suis lié d'amitié avec le Gouverneur général, lequel m'a promis dans sa lettre de m'assister contre mes ennemis, et j'ai confiance que la promesse sera exécutée. J'ai préparé quelques cadeaux, et j'attends l'arrivée d'un de vos bateaux allant à Batavia pour les y faire parvenir, par l'entremise de mon ambassadeur, jusqu'à votre Gouverneur général.

« Puisque le capitaine Hentonga (sans doute transcription de Hartsinck) est souvent venu dans mon pays, je vous prie de me l'envoyer l'année prochaine pour qu'il puisse conduire mes gens à Batavia, car je lui trouve un cœur droit, et je le considère comme ma main droite. C'est pourquoi j'insiste encore une fois amicalement, et je vous en serais reconnaissant, pour que vous m'envoyiez bientôt ledit capitaine avec un de vos bateaux, et je le chargerai de conduire mes gens et mes présents à Batavia devant votre Gouverneur général.

« Si mon désir et le contenu de cette lettre agréent à Votre Noblesse, moi et mes descendants, nous cultiverons votre amitié pendant bien des milliers d'années. Agréez ma demande, et je vous en serai reconnaissant, et mon amitié pour vous sera comme l'Océan qui ne peut pas se dessécher, et comme une montagne immuable.

« Fait en la période Tongla (陽 和, *dương-hoà*), 6e lune, 17e jour, soit le 24 juillet 1641 [3] ».

---

(1) *Dagh Register*, année 1641-42, p. 63, 64.

(2) Cf. *Toàn-thư*, XVIII, 26 a. Ce titre correspond au titre protocolaire régulier de Trịnh Tráng : *An-nam đại-nguyên-soái* (ou *súy*) *thống-quốc-chính-sư văn-thanh-vương* 安南大元帥統國政師文淸王 qui lui fut donné en 1629 (*Toàn-thư*, *ibid.*; *Cang-mục*, XXXI, 24 b). Il faut remarquer une faute d'impression qui arrive souvent dans le *Dagh Register*, *u* pour *n* dans *gou* et dans *vou*. Ces transcriptions ont été faites par des lettrés chinois qui écrivent la prononciation chinoise, sans doute celle du Fokien, transcriptions qui ont été parfois plus ou moins dénaturées par les copistes.

(3) La transcription *Tongla* est une faute du copiste, pour *Jonge*, ou *Jongha*, que nous avons vu plus haut. L'année de la période n'est pas indiquée, mais il s'agit indubitablement de l'année 1641.

Des secours avaient donc étaient promis par les Hollandais. Mais ceux-ci ne se pressèrent pas de tenir leurs engagements.

En effet, le 26 avril 1643, deux bateaux hollandais arrivaient au Tonkin [1]. C'étaient le « Kievit » et le « Nachtegaels ». Trịnh Tráng était, en ce moment, déjà parti pour son expédition contre la Cochinchine. Dès qu'il apprit l'arrivée des deux bateaux, il envoya en toute hâte une lettre au chef du comptoir du Tonkin, Bronckhorst, le priant de lui envoyer le « Kievit », et le « Nachtegaels », ainsi qu'un troisième vaisseau, le « Wœckende Boode », qui se trouvait en ce moment dans les eaux du Tonkin. Il demandait en outre qu'on lui envoyât le sous-chef marchand Isack Davits qui se mettrait à la tête des galions royaux dans la rivière du Pousijn, c'est-à-dire le Sông-gianh, rivière du Bố-chính 布政 [2].

Bronckhorst était tout disposé à accorder au roi du Tonkin ce qu'il demandait, d'autant plus que le fait d'avoir laissé passer la mousson ne permettait plus à ces trois vaisseaux de regagner Batavia [3]. En outre, avant que les Tonkinois entrassent en campagne, Bronckhorst avait à plusieurs reprises demandé au roi qu'il lui payât ses dettes et celles des grands mandarins de la cour, s'élevant au chiffre de florins 4.725,10 [4]; mais il n'avait rien pu obtenir. En accordant au roi ce qu'il demandait, le chef du comptoir espérait pouvoir plus facilement rentrer dans ses débours. Bien plus, le roi du Tonkin avait manifesté son mécontentement envers les Hollandais et avait fait jeter en prison cinq commerçants de leur nationalité, sous prétexte qu'ils fournissaient des armes au roi du Coubang (Cao-bằng 高平), le plus grand ennemi des Tonkinois [5]. Si on refusait de l'aider, il était fort probable que son animosité augmenterait.

Malgré toutes ces considérations, on ne voit pas que les trois bateaux hollandais aient pris part à l'expédition de 1643.

En effet, le 14 août 1643 [6], le roi retourna au Tonkin avec cent galères dorées [7]. Il y fut reçu en grande pompe, sans doute parce qu'il avait pu

---

(1) *Dagh Register*, année 1643-44, p. 141.

(2) On écrit ailleurs Possin.

(3) En effet, au mois d'avril, la mousson du S.-E. est déjà établie, et les vents ne permettent pas, au moins habituellement, de gagner le Sud, sur les côtes d'Annam.

(4) Le florin valait environ 5 francs de notre monnaie.

(5) Renseignement tiré d'un extrait du *Dagh Register* du Tonkin, conservé dans les Archives d'État de Hollande, et qu'il serait très utile de compulser et de publier, pour en tirer des renseignements intéressants sur les événements politiques de cette époque (*Dagh Register*, année 1643-44, p. 150, note).

(6) *Dagh Register*, année 1643-44, p. 139.

(7) On dit qu'il avait été accompagné dans son expédition par son second fils Dickontaij et par le Commandant Ongakeem. Dickontaij est la transcription de *đức* (particule honorifique en annamite vulgaire), *ông* (monsieur, en annamite vulgaire, ou peut-être *công* 公 « duc »), *tây* 西, et désigne Trịnh Tạc 鄭柞, dont le titre était alors *quận-công* de Tây 西郡公 (*Cang-mục*, XXXII, 2 a; *Toàn-thơ*, XVIII, 37 a). Quant à Ongakeem, je ne vois pas le titre que ce mot peut transcrire.

reprendre le Bố-chính septentrional aux Cochinchinois. Il avait cependant laissé à Pousijn (Bố-chính), un corps de 10.000 hommes parce qu'il avait l'intention de recommencer la lutte lorsque la mousson du Nord serait revenue.

Le roi du Tonkin était fort mécontent des Hollandais. Dans une lettre datée du 6e jour de la 7e lune de la 9e année de la période Daijro Duengwaa (1), c'est-à-dire du 19 août 1643, Lê Thần-Tôn (2), qui allait se démettre dans quelques mois, se plaignait amèrement au Gouverneur de Batavia (3). Il racontait son expédition au Bố-chính et disait qu'il avait dû se retirer parce que les bateaux hollandais n'étaient pas arrivés comme on l'avait promis. Par suite de cette pusillanimité, les Hollandais sont devenus la risée des Cochinchinois, et d'autre part la population de Hà-nội est si excitée contre eux que ceux qui sont dans cette ville n'osent plus sortir de leur demeure. Les Tonkinois les rendent responsables de leur échec.

Les Hollandais s'étaient trop avancés; ils ne purent se dérober plus longtemps. En 1644, trois vaisseaux hollandais, sans doute le « Kievit », le « Nachtegaels » et le « Wœckende Boode » que nous avons vus plus haut, allèrent croiser sur les côtes de Cochinchine. Les documents hollandais ne nous permettent pas de suivre la trace de ces vaisseaux (4), mais le P. de Rhodes nous raconte (5) la triste fin de cette expédition. Attaqués par les Cochinchinois près d'un port qu'il ne nomme pas, deux vaisseaux furent pris et coulés. Le troisième arriva jusqu'au Tonkin, mais Trịnh Tráng dédaigna ce faible secours.

On devine le retentissement que cet évènement dut avoir dans le jeune royaume de Cochinchine. Les *Annales* des Nguyễn nous en ont conservé le souvenir, et voici comment elles racontent le fait, en précisant la date de la défaite des Hollandais (6) :

---

(1) *Daijro*, sans doute 大黎, Đại Lê; *Duengwaa*, Dương-hòa 陽和.

(2) Désigné par son titre de *Annam Cockbuengh*, *An-nam-quốc-vương* 安南國王.

(3) *Dagh Register*, année 1644-45, p. 118.

(4) En revanche, ils nous font connaître un détail inédit, c'est que le 18 mai 1644, le général en chef Ongsouma Ongadangh (Ongsouma : sans doute *ông*, « monsieur » en annamite vulgaire et *tư-mã* 司馬, titre de dignité; *Ongadangh ?*) avait quitté la cour de Hà-nội avec 31 galères du roi, beaucoup d'éléphants et de chevaux, et 15.000 hommes de troupes qui allaient rejoindre les 30.000 (plus haut on a dit 10.000), que Trịnh Tráng avait laissés l'année précédente sur les frontières du Qui-nam, ou de la Cochinchine (*Dagh Register*, année 1644-45, p. 111 sqq). Cette expédition dut concorder avec l'envoi des vaisseaux portugais sur les côtes de Cochinchine, envoi qui eut lieu précisément, comme on va le voir ci-dessous, au mois de mai. Cette expédition n'eut pas de suite, les vaisseaux hollandais ayant été brûlés ou mis en fuite. C'est pour cela sans doute que les documents annamites ne mentionnent pas l'envoi de cette armée. On voit donc que les divers documents concordent parfaitement entre eux, bien que chacun d'eux ne raconte les évènements que d'une manière fragmentaire.

(5) *Tunchin. Histor.*, lib. 1, pag. 14-15. — Comp. *Voyages et Missions*, p. 59.

(6) *Thật-lục*, III, 8 b, 9 a b.

« En *giáp-thân* 甲申, 1644, vers la 4e lune (6 mai-4 juin) (1), l'Héritier présomptif, *hầu* de Dũng-lễ 勇禮侯, attaqua et défit des pirates hollandais 烏蘭 au port de Nộn (le Thuận-an des cartes).

« A cette époque des vaisseaux de pirates hollandais stationnèrent sur les côtes, pillant les étrangers qui venaient faire du commerce. Les soldats chargés de la police maritime firent leur rapport à Công Thượng Vương qui délibéra sur les moyens de les combattre et de les chasser. L'Héritier présomptif, le futur Hiền Vương, envoya secrètement un message au Prince Trung 忠, troisième fils de Sãi Vương, qui avait le grade de *chưỡng-cơ* 掌奇, convenant avec lui de se mettre à la tête des troupes de mer pour chasser les ennemis. Mais Trung, qui n'avait pas reçu d'ordre, n'avait pas encore osé prendre de décision, que l'Héritier présomptif était déjà parti avec les jonques de guerre placées sous ses ordres. Trung fut obligé, malgré lui, de se mettre à la tête des troupes et des jonques pour le suivre. Comme il arrivait à l'embouchure du fleuve, l'Héritier présomptif était déjà sorti en pleine mer. Trung lui fit des signaux pour le rappeler, mais l'Héritier présomptif n'y fit pas attention. Trung pressa alors ses jonques pour rattraper l'Héritier présomptif. Toutes les galères, tant celles d'avant que celles d'arrière, filaient avec rapidité. Les ennemis, les apercevant, furent saisis d'une grande terreur et s'enfuirent vers l'Est. Un grand vaisseau restait en arrière. L'Héritier présomptif ordonna de l'entourer et de faire feu sur lui. Le Capitaine du vaisseau ennemi, pressé de partout et à bout de moyens, mit lui-même le feu à son navire et périt. »

Cependant Công Thượng Vương, à la nouvelle du départ de son fils, s'était avancé lui aussi avec des troupes. Il réprimanda Trung et l'Héritier présomptif; mais, pensant à la victoire que son père Sãi Vương avait remportée en 1585, à l'embouchure du fleuve de Quảng-trị, sur des vaisseaux occidentaux, il déclara qu'en voyant son propre fils se montrer aussi vaillant que Sãi Vương, il n'avait plus aucun motif d'inquiétude (2).

---

(1) A ce moment le P. de Rhodes venait de retourner en Cochinchine après un court séjour de cinq mois à Macao (comp. *Voyages et Missions*, p. 150) : « Je pensais que les Portugais partiraient à leur ordinaire sur le mois de décembre, mais ils ne furent prêts que sur la fin de janvier de l'année 1644 ». Il alla à Huê, où il passa la fête des Rameaux. Il vit le roi, et le roi vint lui rendre sa visite dans sa barque. Mais ce n'est sans doute qu'à son retour de son voyage au Quang-binh, c'est-à-dire vers juillet, qu'il dut avoir connaissance du fait rapporté ici. Il logeait dans la maison d'une tante du roi, chrétienne, sans doute l'épouse de Uông, frère aîné de Nguyễn Hoàng, car le fils de cette princesse, madame Marie, était oncle de Công Thượng Vương (comparez *Voyages et Missions*, p. 153 et 165). En effet les fils de cette dame pouvaient aspirer au trône (*Voyages*, p. 153) ; l'un était oncle du roi, donc ils n'étaient pas fils de Sãi Vương. Mais Nguyễn Hoàng n'avait eu qu'une sœur, d'après *Liệt-truyện*, II, 37 a, mariée à Trịnh Kiểm. Une tante de Công Thượng Vương ne peut être donc que l'épouse de Uông, dont les fils et petits-fils vécurent à la cour des Nguyễn (*Liệt-truyện*, II, 1 a, 2 a b). Quoiqu'il en soit de ce point de détail (l'âge qu'aurait dû avoir cette tante du roi, près de cent ans, n'est pas en faveur de cette identification), le P. de Rhodes, logé au palais, était bien placé pour entendre raconter le fait en question qui venait d'avoir lieu.

(2) Le fait auquel on fait allusion ici est raconté dans *Thật-lục*, I, 13 b, 14 a ; II, 1 a.

VI. — Expédition de 1648 (1)

« L'année *mậu-tí* 戊子, 1648, treizième année de notre empereur Thần-Tôn Hiếu-Chiêu Hoàng-đế (Công Thượng Vương), au printemps, à la première lune (25 janvier-22 février), Trịnh Đào 鄭檮 amena ses troupes une seconde fois, et, pénétrant par l'embouchure du Nhựt-lệ, s'avança jusqu'à Võ-xá où il établit son camp. Thái-Tôn Hiếu-Triết Hoàng-đế, qui était alors Héritier présomptif, obéissant à l'ordre de l'empereur, son père, se mit à la tête des troupes pour le repousser. Il donna en secret au *chưởng-cơ* Nguyễn Hữu Tấn 阮有進 l'ordre de prendre une centaine d'éléphants de guerre. Hữu Tấn, à la faveur de la nuit, fondit droit sur le camp des ennemis, et, au moment où ils ne s'y attendaient pas, leur livra bataille. L'Héritier présomptif alla combattre en personne ; suivant de près Nguyễn Hữu Tấn, il infligea aux ennemis une sanglante défaite. On fit plus de trente mille prisonniers. Cette victoire ramena la paix. »

C'est ainsi que l'inscription du Long-Pont résume les évènements de 1648. Công Thượng Vương eut la joie, avant de mourir, de triompher une fois encore de son adversaire. L'attaque, du côté des Trịnh, paraît avoir été sérieuse, et par les préparatifs qu'ils firent, et par les troupes qu'ils mobilisèrent, enfin par les succès qu'ils remportèrent au début de l'expédition. Mais la défense fut proportionnée aux efforts de l'ennemi (2).

---

(1) *Thật-lục*, III, 11 b à 16 a ; *Liệt-truyện*, A, III, 20 ab, 28 b, 29 ab ; *Cang-mục*, XXXII, 4 b à 6 b. — Le *Toàn-thơ*, qui a mentionné déjà fort brièvement l'expédition de 1643, passe absolument sous silence celle de 1648. XVIII, 40 b. — Comparez *Liệt-truyện*, IV, 15 b, 16 a, 3 a.

(2) Il existe entre les documents plusieurs différences. D'abord pour la date, l'inscription donne la première lune (25 janvier-22 février), tandis que le *Cang-mục* donne la 2e lune (23 février-23 mars). Le *Thật-lục* semble concilier les deux données en plaçant à la 1re lune la nomination du généralissime tonkinois et l'ordre d'ouvrir les hostilités, et à la 2e lune l'arrivée au Nhựt-lệ. Une difficulté plus grande existe pour le nom du généralissime tonkinois. L'inscription, le *Thật-lục*, le *Liệt-truyện* le nomment Trịnh Đào 鄭檮. Le *Cang-mục*, au contraire, l'appelle Lê Văn Hiểu 黎文曉, et plus tard soit le *Cang-mục*, soit le *Toàn-thơ* attribue à Lê Văn Hiểu les faits que les autres documents continuent à attribuer à Trịnh Đào. Il ressort nettement qu'il s'agit du même individu, appartenant originairement à la famille Trịnh, et que les Lê auraient anobli en lui conférant leur nom patronymique, ou vice-versa. La vérité de cette supposition ressortira clairement plus tard, en 1655, quand il s'agira de la mort de ce général. Les anoblissements sont fréquents soit à la cour du Tonkin, soit à la cour de Huế. De plus l'inscription et le *Thật-lục* comptent plus de 30.000 prisonniers, tandis que le *Cang-mục* n'en porte que 3.000, et le *Thật-lục* parle simplement d'un très grand nombre de prisonniers. Enfin, pour comprendre la phrase de l'inscription : « Trịnh Đào amena ses troupes une seconde fois »…. il faut se rappeler que, d'après les ouvrages relatifs aux Nguyễn, ce Trịnh Đào aurait donné l'assaut au fort de Trung-hòa, pendant l'expédition de 1643.

Au Tonkin, l'année 1647 avait été remplie par les préparatifs de la guerre. Lê Chân-Tôn avait ordonné aux mandarins, vers la sixième lune (2-31 juillet) (1), de lever des troupes : ils devaient inscrire dans les rôles les hommes valides, et compléter les effectifs. Quant aux individus faibles ou âgés, ils devaient les écarter. A la septième lune (1-29 août), nouvel édit : des mandarins inspecteurs allèrent dans toutes les provinces et passèrent en revue la population mâle pour compléter les cadres. En même temps défense était faite de déclarer de faux titres ou de fausses dignités pour échapper aux charges militaires.

Trịnh Tráng se préparait manifestement à envahir la Cochinchine. Outre le désir qu'il avait de soumettre les rois de Huế, il semble avoir été décidé, cette fois encore, à entrer en lutte avec Công Thượng Vương, par des intrigues nouées dans le palais des Nguyễn. Công Thượng Vương s'était épris d'une jeune femme, la Tống-thị 宋氏, « de la famille Tống », concubine de son frère aîné, le prince Kì 淇 (2). Trung, quatrième fils de Sãi Vương, voyant le pouvoir qu'avait pris cette intrigante, voulut l'écarter. Mais la Tống-thị sut le séduire et le décider plus tard à ourdir un complot. Le père de la Tống-thị, nommé Phúc Thông 福通, était entré en relation avec Trịnh Tráng, et lui avait promis, en cas de guerre, de subvenir, de sa fortune personnelle, aux besoins des troupes. C'est alors que Trịnh Tráng aurait conçu le projet d'envahir la Cochinchine (3). Mais il ne prit pas part à l'expédition. C'est Lê Văn Hiểu 黎文曉, appelé dans d'autres documents Trịnh Đào, qui avait le grade de *đô-đốc* 都督 (4), et le titre de *quận-công* de Tấn 進都公, qui fut chargé du commandement suprême.

---

(1) La date exacte de ces premières opérations est donnée par le *Toàn-thơ*, XVIII, 40 b. Comp. *Cang-mục*, XXXII, 4 b.

(2) Le P. de Rhodes qui connaissait si bien la cour des Nguyễn, a mentionné cette intrigante dans ses *Voyages et Missions*, page 164. « [Les prêtres des idoles] jurèrent dès lors de perdre [Ignace, un des catéchistes du Père], et, pour en venir à bout, ils s'adressèrent à une dame que le roi tenait comme sa femme, encore qu'auparavant elle eût été à son frère, ce que les lois du royaume défendent ; mais l'impureté ne reconnaît point de lois. »

(3) Le *Liệt-truyện*, VI, 25 ab, charge beaucoup la mémoire de Trung 忠 qui est classé au chapitre des rebelles. — Mais le *Thật-lục* semble vouloir rejeter toute la faute sur le père de la Tống-thị 宋氏, (III, 11 b, 12 a), et ne parle pas de Trung en cette circonstance. Ce n'est que plus tard, en *giáp-ngọ*, 1654 (d'après *Thật-lục*, IV, 6 ab) que Hiền Vương fit jeter Trung en prison, où il mourut ; la Tống-thị 宋氏 fut aussi condamnée à mort.

(4) Pour l'intelligence des nombreux titres militaires que l'on rencontrera dans la suite, il est bon de donner ici quelques renseignements sur l'organisation militaire de l'Annam sous les Lê. En 1428 Lê Thái-Tổ 黎太祖 divisa le pays, sous le rapport militaire, en cinq *đạo* 道, ou corps d'armée comprenant chacun plusieurs provinces. Chaque corps d'armée était divisé en *vệ* 衛 ou régiments. A la tête de chaque *vệ* était un *tổng-quản* 總管 ou colonel, assisté d'un *đô-tổng-quản* 都總管 et d'un *đồng-tổng quản* 同總管. Il y avait, comme officiers subalternes, des *đội-trưởng*, ou chefs de compagnie, en premier et en second, 正副隊長, et des *ngũ-trưởng*, chefs d'escouade, en premier et en second 正副伍長.

Les Tonkinois arrivèrent directement à l'embouchure du Nhựt-lệ. Hoành Lễ 宏禮, le chef de poste 守將, voulut s'opposer à la marche de l'ennemi, mais fut battu, et alla en toute hâte demander des renforts à Nguyễn Phúc Kiều, *trấn-thủ* du Quảng-bình, qui ordonna à son lieutenant, le *tham-tướng* (1)

(*Cang-mục*, XV, 5 ab ; XX, 2 a). — En 1466, Lê Thánh-Tôn 黎聖宗 remania cette organisation. Les corps d'armée, toujours au nombre de cinq, furent appelés *phủ* 府, et comprenaient plusieurs provinces. Chaque *phủ* comprenait six *vệ*, ou régiments, et chaque *vệ* cinq ou six *sở* 所, ou sections, lesquelles comprenaient chacune 400 hommes. Il y avait le *phủ* du Centre, de l'Est, du Sud, de l'Ouest, du Nord 中。東。南。西。北軍府. A la tête d'un *phủ* était un *đô-đốc*, commandant de corps d'armée, un de gauche et un de droite 左右都督, assistés d'un *đô-đốc-đồng-tri* 都督同知, et d'un *đô-đốc-thiêm-sự* 都督僉事, sortes de généraux de division et de brigade. A la tête d'un *vệ* était un *tổng-tri* 總知, ou colonel, assisté d'un *đồng-tổng-tri* 同總知 et d'un *thiêm-tổng-tri* 僉總知. A la tête d'un *sở* était un *quản-lãnh*, en premier et en second 正副管領, sorte de commandant ; et un *võ-úy*, sorte de lieutenant, en premier et en second, 正副武尉. Enfin à la tête d'un *ngũ* il y avait un *tổng-cơ* 總旗, chef d'escouade. Il y avait en outre un corps de troupes spécial, pour la garde du roi, *thân-tùy-cuộc* 親隨局, commandé par un *đô-tri* 都知 ou colonel, par un *giám*, inspecteur, en premier et en second 正副監 (*Cang-mục*, XX, 2 ab, 5 b, 6 a). — En 1467 on remania la distribution des troupes, mais les grades ne paraissent pas avoir été changés (*Cang-mục*, XX, 30 a, à 36 a). Nous verrons ces divers titres militaires cités très souvent du côté des Tonkinois. Il faut ajouter ici ce qui a été dit plus haut (p. 95 n. 1) de l'organisation des bureaux militaires, *đô-tư* 都司, et des mandarins qui y étaient préposés, dans chaque province. Ces bureaux paraissent avoir eu des attributions purement administratives, mais concernant les affaires militaires.

(1) Originairement toute la partie Sud du Quảng-bình actuel, à partir du Nhựt-lệ environ, ne formait qu'un *dinh* 營, ou province (voir pour la date de la création de ce dinh p. 142, n. 2). Le chef-lieu était à Võ-xá 武舍, le Dinh-mười actuel (voir les *Lieux historiques du Quảng-bình* et cf. *Cang-mục*, XXXII, 6 b). Mais en 1645 (*Thật-lục*, III, 10 a), nous voyons apparaître un titre de dignité nouveau, celui de lieutenant du *dinh* des troupes maritimes du Quảng-bình 廣平水營參將. Nguyễn Triều Văn 阮朝文 en est le premier titulaire mentionné. Le lieu de résidence était à Dinh-trạm (*Thật-lục*, *ibid*). Si je comprends bien l'organisation de cette province, ce *tham-tướng* devait avoir le commandement des jonques et des barques de la province, et assurer le service des dépêches et des transports (le nom vulgaire de Dinh-trạm « le camp de la poste » le prouve), mais devait dépendre du *trấn-thủ* du Quảng-bình (ce que semble prouver le titre de *tham-tướng* 參將, lieutenant). Mais ce titre paraît avoir correspondu également à une division administrative, portant le même nom de *dinh*, qui a dû bientôt prendre l'importance d'un *dinh* ordinaire. Nous voyons en effet qu'en 1648 Nguyễn Hữu Tấn fut placé à Dinh-mười, qui prit le nom de Lưu-đồn 留屯, et ce nom de Lưu-đồn apparaît désormais, supplantant l'ancien nom de Quảng-bình, qui ne s'applique plus qu'à l'extrême Sud du Quảng-bình actuel, avec Dinh-trạm comme chef-lieu. Nous trouvons en effet mention en 1665 (*Thật-lục*, V, 2 a) d'un *dinh* de Lưu-đồn, et d'un *dinh* du Quảng-bình ; en 1710 (*ibid.*, VIII, 8 b), mention des deux mêmes *dinh* ; en 1744 (*ibid.*, X, 11 b), mention des deux mêmes *dinh* en spécifiant que le chef-lieu de l'un était à Dinh-mười, et le chef-lieu du Quảng-bình à An-trạch 安宅, vulgairement Dinh-trạm. Il y a dans les documents, sur ce sujet, une grande imprécision de termes : nous y reviendrons ci-dessous (ch. IX). Ces données complètent et rectifient ce que j'avais dit dans les *Lieux historiques du Quảng-bình*, et dans la *Géographie historique du Quảng-bình*.

Nguyễn Triều Vân 阮朝文, de se mettre à la tête des jonques du combat et de se porter au secours du point menacé. Nguyễn Triều Vân, homme timide et pusillanime, quitta bien son poste, Dinh-trạm, au sud du Quảng-bình actuel, pour obéir à son chef ; mais il s'arrêta à mi-chemin, à « la mer desséchée » 涸海, c'est-à-dire à la lagune qui se trouve un peu au Sud de Dinh-mười actuel, à l'Est du grand mur de Trường-dục.

Les troupes des Trịnh purent donc s'avancer sans être arrêtées jusqu'aux environs du chef-lieu du *dinh* du Quảng-bình, le Dinh-mười actuel. Mais elles restèrent sur la rive gauche du Nhựt-lệ, dans les parages du présent village de Văn-la 文羅. On nous dit en effet que les *cai-đội* 該隊 Trương Triều Lương 張朝良, et Trương Triều Nghi 張朝毅 marchèrent à la rencontre de l'ennemi avec quelques centaines d'hommes de la garnison du *dinh*, et furent tués ; puis le *kí-lục* Thạnh Hội 盛會 alla combattre à son tour, mais fut battu et repassa le fleuve pour s'en retourner (1). Les Tonkinois ayant ainsi triomphé des quelques troupes que les Cochinchinois leur opposaient, passèrent le Nhựt-lệ et s'avancèrent jusqu'à Võ-xá, le chef-lieu du Quảng-bình, où ils s'établirent. Il ressort en outre du détail des opérations ultérieures, qu'une partie de leurs troupes, remontant toujours la rive gauche du fleuve, s'avança jusqu'à An-đại 安代, aujourd'hui Long-đại 龍代, en face du mur de Trường-dục. Quant au généralissime, Trịnh Đào, ou Lê Văn Hiểu, il paraît être resté dans le Bố-chính méridional, sans doute dans les environs de Dinh-ngói actuel (2).

Le mur du Đồng-hới et le camp de Dinh-mười étaient donc tombés au pouvoir des Tonkinois. Trương Phúc Phấn, le *trấn-thủ* du Bố-chính méridional qui avait dû se retirer devant les envahisseurs, ne se laissa pas décourager par les progrès de l'ennemi : il sut tirer parti des moyens de défense qui lui restaient, en utilisant la seconde ligne de défense construite par Đào Duy Từ en 1630. Il se retrancha derrière le mur de Trường-dục et s'y défendit vaillamment. Son fils Hùng 雄 se couvrit de gloire avec lui. Les troupes tonkinoises s'étaient avancées jusqu'au pied du mur. Le mur n'était qu'un amoncellement de sable sans consistance. Les projectiles ennemis ne tardèrent pas à y faire une brèche. Les troupes cochinchinoises, saisies de frayeur, avaient pour la plupart pris la fuite : sur dix parties, il n'en restait que deux ou trois. Mais Phấn, seul à la tête des soldats spécialement attachés à sa personne, faisant frapper du tambour et agitant un drapeau, soutint une lutte acharnée avec les ennemis qui, tout en combattant, agrandissaient la brèche. Courageusement assis devant le mur, lui et son fils, les parasols ouverts, ils excitaient leurs gens qui, avec des barques en bambou, pleines de sable, réparaient la brèche. Les traits de l'ennemi pleuvaient

(1) Ces détails sont donnés par le *Thật-lục*, III, 12 a b. Si Thạnh Hội 盛會, après avoir combattu, repassa le fleuve pour retourner à Dinh-mười, c'est que les Tonkinois étaient encore sur la rive gauche, Dinh-mười étant sur la rive droite.

(2) Cela ressort de *Thật-lục*, III, 14 b ; *Liệt-truyện*, III, 29 b.

autour d'eux; à leurs côtés des centaines de soldats tombaient blessés ou mourants; mais Phấn continuait à rester assis, nullement ému. Les ennemis croyaient qu'il était doué d'une vertu surnaturelle, et n'osaient approcher de lui. Le mur fut réparé et ne tomba pas aux mains des Tonkinois. Les gens donnèrent à Phấn le surnom de Cố-tri 固持, « l'obstiné défenseur ». Cette résistance courageuse permit aux renforts d'arriver, et sauva la Cochinchine d'une invasion où aurait pu sombrer l'indépendance des Nguyễn (1).

Công Tượng Vương, effrayé des progrès de l'ennemi, s'était hâté d'envoyer une armée de secours, à la tête de laquelle il plaça son fils, l'Héritier présomptif, qui fut plus tard Hiền vương, mais qui n'avait alors que le titre de *hầu* de Dũng-lễ. Les troupes de terre étaient sous les ordres du prince Lộc 宗室祿 (2), qui avait le grade de *chưởng-dinh* 掌營, de Tống Hữu Đại 宋有大, *trấn-thủ* du Cựu-dinh 舊營鎮守 (3), et du *giám-chiến* 監戰 Nguyễn Hữu Dật. Le *tham-tướng* Nguyễn Triều Văn, que nous avons déjà vu, avait la direction des troupes de mer.

Le premier engagement fut défavorable aux Tonkinois. L'avant-garde cochinchinoise, arrivée à An-đại, en face du mur de Trường-dục, sur la rive gauche du Nhựt-lệ, prit contact avec les ennemis et les battit. Les *Annales* des Nguyễn (4) nous ont conservé quelques détails sur cette bataille. Lorsque les Cochinchinois arrivèrent à ce village, il s'éleva un vent contraire très violent. Le prince Lộc voulait rester sur la défensive; mais Hựu Dật vit dans l'état du ciel un présage d'heureux augure: au midi un gros nuage pourpre, semblable à un dais, brillait d'un grand éclat; au nord, au contraire, des nuages blancs étaient éparpillés comme des flocons de neige. Lộc n'était pas encore convaincu. Hựu Dật lui fit remarquer que les troupes tonkinoises avaient suivi le pied des montagnes, sans connaître le pays. Rien n'était plus facile que de les surprendre dans les endroits périlleux. Lộc se laissa convaincre et les prévisions de Hựu Dật se réalisèrent.

Sur ces entrefaites, l'Héritier présomptif arriva au Quảng-bình et s'avança jusqu'à proximité du camp des Tonkinois (5). Il rassembla ses officiers pour

---

(1) *Liệt-truyện*, IV, 15 b, 16 a.

(2) Sans doute le septième fils de Sãi Vương, voir *Liệt-truyện*, II, 9 b.

(3) Le Cựu-dinh 舊營 désigne l'ancien *dinh* où était la résidence des Nguyễn, avant qu'ils ne fussent établis dans le Thừa-thiên. C'est Công Thượng Vương qui quitta le Quảng-trị en 1635 (*Thật-lục*, III, 4 a). Le chef-lieu était à Ai-tử (*Thật-lục*, X, 11 b), mais plus exactement à Trà-bát 茶林, un peu en aval de Ai-tử, sur un plateau sablonneux appelé encore Cồn-dinh. On y voit l'emplacement d'un ancien fortin en briques. C'est à cause de cet emplacement que la région tout entière a pris le nom de Dinh-cát, « le *dinh* du sable » que lui donnent les missionnaires dans leurs relations, et qui est encore usitée de nos jours. Les limites du *dinh* en tant que district semblent avoir été au Nord l'embouchure dite Cửa-việt et le fleuve de Cam-lộ, et au Sud la frontière actuelle du Quảng-trị.

(4) *Thật-lục*, III, 15 a b.

(5) Le *Thật-lục*, III, 15 b, dit qu'il arriva au *dinh* du Quảng-bình; il faut entendre ici cette expression dans le sens de district. Peut-être s'établit-il au lieu dit encore de nos jours

délibérer. Nguyễn Phúc Kiều était d'avis de se retrancher derrière le mur de Trường-dục et de se tenir sur la défensive. Mais ce projet fut combattu par le *ki-lục* Thạnh Hội : « Les Tonkinois avaient envahi le sol de la patrie; ils n'étaient pas suffisamment préparés; il convenait de les attaquer vigoureusement; le succès était assuré ». L'Héritier présomptif se rangea à ce dernier avis : « Les troupes des Trịnh sont nombreuses, il est vrai, dit-il, mais ceux qui peuvent combattre sont en petit nombre. Dans leur marche, ils ne gardent aucun ordre, et dans leur campement ils ne tiennent aucun compte du terrain. Si, à la faveur de la nuit, nous lancions sur eux nos éléphants, ils seraient frappés de panique et s'enfuiraient en désordre. Le gros de l'armée suivrait et achèverait leur défaite. Nous en aurions raison en un seul coup. »

Ce qui fut dit fut fait : le prince combina habilement le plan d'attaque. Triều Phương 朝芳, qui venait de remplacer Nguyễn Triều Văn, jugé incapable, reçut l'ordre de descendre, avec les troupes de mer, le fleuve Nhựt-lệ et de se porter à hauteur de Cẩm-la 錦羅, à l'endroit où la route mandarine traverse le fleuve, en arrière de Dinh-mười. Comme on peut le voir en jetant les yeux sur la carte, par cette manœuvre habile, l'ennemi était tourné, et la retraite lui était coupée [1]. La défaite était inévitable; elle fut complète.

Au commencement de la cinquième veille, vers les trois heures du matin, le *chưởng-cơ* Nguyễn Hữu Tấn, à la tête d'une centaine d'éléphants, fondit sur le camp tonkinois. Les troupes de ligne, sous les ordres de l'Héritier présomptif, le suivaient de près. Les ennemis, pris à l'improviste, et attaqués avec ardeur, se débandèrent et prirent la fuite. Ils comptaient sans doute ou descendre le fleuve sur leurs jonques, ou suivre la route mandarine jusqu'à Đồng-hới, où ils auraient pu reformer leurs rangs et rejoindre le reste des troupes restées auprès du généralissime. Mais les soldats de la marine cochinchinoise, suivant l'ordre reçu, avaient descendu le Nhựt-lệ pendant la nuit, et s'étaient postés à l'endroit où la route mandarine traverse le fleuve. Ils assaillirent les Tonkinois qui arrivaient pêle-mêle, et en tuèrent un grand nombre; beaucoup d'autres périrent dans les flots. Les *Annales* des Nguyễn disent que, de toutes les victoires remportées alternativement par les deux partis pendant ces longues guerres, il n'y en eut pas de plus décisive. Le souvenir de ce désastre s'est perpétué jusqu'à nos jours et un proverbe, qui a cours dans le pays, dit :

Dinh-mới, « le nouveau *dinh* », à deux ou trois kilomètres au Sud de Dinh-mười où étaient les Tonkinois, et c'est de ce moment que daterait ce nom vulgaire. Voir, sur ce lieu, les *Lieux historiques du Quảng-bình*.

(1) Cette manœuvre fut rendue possible par la victoire que l'avant-garde avait remportée à An-đại 安代 quelques jours auparavant. Si les Tonkinois avaient encore occupé ce poste, ou ils se seraient opposés à la marche des troupes de Triều Phương 朝芳, ou ils auraient donné l'alarme. Le *Thật-lục*, III, 14 a, dit que ces troupes se postèrent à gauche du fleuve, ce qu'il faut entendre, je crois, sur la rive gauche, de manière à permettre tout d'abord aux Tonkinois, campés sur la rive droite, d'essayer de passer le fleuve.

« En premier lieu, le mur du maître (c'est-à-dire le mur de Đồng-hới) ; en second lieu, les marais de Võ-xá. » On veut exprimer par ces mots que ces deux endroits furent entre tous fatals aux Tonkinois.

Plus de dix officiers supérieurs des Trịnh périrent dans la lutte. Trois furent faits prisonniers : c'étaient Gia 嘉, Lí 李 et Mĩ 美. Quant aux simples soldats qui se rendirent, on en compta trois mille, ou trente mille d'après d'autres documents (1). Trịnh Đào, qui était resté dans le Bố-chính méridional, prit la fuite, abandonnant ses troupes et son camp. L'armée cochinchinoise poursuivit les fuyards jusqu'au Sông-gianh.

Trịnh Tráng, craignant avec raison que les Cochinchinois victorieux ne voulussent pousser plus loin leurs succès et envahir ses propres états, se hâta de mettre les frontières en état de défense. Il envoya Phạm Tất Toàn 范必全, officier appartenant au corps d'armée de gauche 左軍屬將, s'établir comme *thủ-tướng* du *châu* du Bố-chính septentrional à Tam-hiệu 三校, dans les environs du marché actuel de Ba-don (2). En cas d'aggression, il devait supporter le premier choc de l'ennemi, et garder la route de l'Ouest. S'il était vaincu, deux corps d'armée devaient arrêter l'ennemi. L'un, le corps d'armée de droite 右軍, fort de 1.000 hommes, — de 5.000, d'après d'autres documents (3), — était posté au mont Hoành-sơn 橫山, sur la frontière Nord du Quảng-bình, et gardait la route de l'Est, ou route mandarine actuelle. Il était sous les ordres de Lê Hữu Đức 黎有德, qui avait le titre de *quận-công* de Đông 東, et d'un *đốc-đồng* 督同 nommé Võ Lương 武良, *cấp-sự-trung* du Bureau des Rites 禮科給事中. Le second corps d'armée, dit de gauche 左軍, était fort de 10.000 hommes, et était posté à Hà-trung 河中, dans le Sud du Hà-tĩnh actuel, commandant ainsi à leur jonction les deux routes qui mènent vers la Cochinchine. Il était placé sous les ordres de Lê Văn Hiểu, autrement dit Trịnh Đào, et d'un *đốc-đồng*, nommé Trần Ngọc Hậu 陳玉厚, qui avait le titre de *tự-khanh* dans la cour du Cérémonial civil 鴻臚寺卿 (4).

Du côté des Cochinchinois, Nguyễn Hữu Tấn fut laissé à Võ-xá avec 3.000 hommes. A partir de ce moment, les troupes stationnées à cet endroit et, peu

---

(1) D'après le *Thật-lục*, III, 15 a b, 16, sur les trois officiers faits prisonniers, deux demandèrent la vie sauve ; un seul, Mĩ 美, conservant sa dignité, obtint de se précipiter dans le fleuve. Công Thượng Vương fit religieusement enterrer son cadavre, pour reconnaître sa fidélité. Quant aux autres prisonniers, leur nombre embarrassa les Cochinchinois. Une partie fut renvoyée au Tonkin ; le reste fut envoyé dans les montagnes du Quảng-nam, préfectures de Điện-bàn et de Thăng-bình, où ils fondèrent des villages, et colonisèrent le pays avec des secours qu'on leur donna.

(2) Sur ces lieux, voir les *Lieux historiques du Quảng-bình*. Les documents emploient souvent le caractère 跤 pour 校. Le nom actuel de Ba-đồn en est la traduction en langue vulgaire.

(3) Le *Cang-mục*, XXXII, 6 a, donne 1.000 ; le *Thật-lục*, IV, 2 ab, donne 5.000.

(4) Ces évènements, bien que racontés à la suite par le *Cang-mục*, n'eurent lieu, d'après le *Thật-lục*, IV, 2 a, qu'à la 5e lune (21 juin-19 juillet).

à peu, le chef-lieu de la résidence et la division administrative elle-même prirent le nom de Lưu-đồn 留屯. Ce nom remplaça l'ancien nom de Quảng-bình, qui fut spécialisé au sud de la province, et désigna le *dinh* qui avait Dinh-trạm comme chef-lieu [1].

Des deux côtés on semblait se préparer à la lutte : un évènement imprévu vint arrêter les hostilités. Ce fut la mort de Công Thượng Vương. Ce prince s'était avancé, dès la 2e lune (23 février-23 mars), au début des opérations, jusqu'au village de Trung-chỉ 中址, à une dizaine de kilomètres au Nord de la citadelle actuelle de Quảng-trị, et avait appelé le lieu de sa résidence Toàn-thắng phủ 全勝府, « la Résidence de la victoire complète » [2]. Mais, le 25 février [3], le prince tomba malade. Le mal fit de rapides progrès dès le 18 mars [4]. Le vainqueur de Võ-xá était venu annoncer sa victoire à son père. Công Thượng Vương reprit le chemin de Huế ; arrivé au lieu dit Tam-giang 三江, il mourut dans sa barque, le 19 mars 1648 [5].

Hiền Vương, fils et successeur de Công Thượng Vương, ne dirigea ses armes contre le Tonkin que sept ans plus tard, en 1655.

VII. — Campagne du Nghệ-an (1655-1661) [6]

On a pu remarquer, par ce que nous avons raconté jusqu'ici, que Hiền Vương avait les qualités qui font les conquérants : la bravoure poussée jusqu'à la témérité, et, en même temps, une grande connaissance des lois de la stratégie.

---

(1) Je résume ici la note 1 de la p. 161 et deux autres notes afférant au ch. IX, ci-dessous.

(2) Une vieille femme serait venue offrir au prince de longs haricots rouges. Công Thượng Vương lui aurait demandé si ses troupes allaient être victorieuses, et sur sa réponse pleinement affirmative (十全必勝) il aurait ainsi dénommé le lieu de sa résidence. Une autre légende, rapportée également *Thật-lục*, III, 13 a, dit qu'au village de Lập-thạch 立石, dans les environs de Trung-chỉ, il y aurait eu une femme, la Thị Thắng 氏勝, qui renseignait les Cochinchinois sur l'état des troupes tonkinoises, ce qui permit aux premiers d'attaquer leurs ennemis et de les vaincre. Cette femme aurait donné son nom au camp où était établi Công Thượng Vương.

(3) Jour 戊辰, 5e jour de la lune (*Thật-lục*, III, 13 a).

(4) Jour 庚寅, 25e jour de la lune, l'année 1648 étant bissextile (*Thật-lục* III, 16 a).

(5) Jour 辛卯, 26e jour de la lune (*Thật-lục*, III, 16 a). Il existe en aval de Huế, au confluent du fleuve de Huế et du fleuve dit de Ba-trục, un endroit dit Ngã-ba, « les trois voies ». C'est en cet endroit peut-être que mourut Công Thượng Vương. Le texte porte 至三江海兒. Cette expression de *hãi nhi* paraît désigner, dans les documents, une lagune, une petite mer. Les dictionnaires chinois que j'ai en ma possession ne donnent pas ce sens. Mais il semble ressortir, outre le passage cité ici, de *Liệt-truyện chính biên*, XXX, 51 a 越沙岸入河中海兒, où il est question de la lagune Est de Huế ; de *Quảng-bình chí* au mot 石磐海澤, qui désigne la lagune du Quảng-bình Sud. — Toutefois d'après les renseignements donnés implicitement au ch. IX, ci-dessous, où l'on compte deux relais de poste entre Bao-vinh 褒榮 (aux portes de Huế) et Tam-giang, il faudrait peut-être reporter ce lieu plus en aval, vers la lagune Ouest de Huế.

(6) *Cang-mục*, XXXII, de l'année 乙未, 1655, à l'année 庚子, 1660 ; *Toàn-thư*, XVIII, aux mêmes années ; *Thật-lục*, IV ; *Liệt-truyện*, III, biographies de Nguyễn

Dès son avénement au trône, il semble avoir conçu de grands projets. Pendant l'expédition de 1648, Nguyễn Triều Vân, le *tham-tướng* du *dinh* des troupes de mer du Quảng-bình, avait été remplacé par Triều Phương, à cause de sa négligence et de sa pusillanimité. A la 8e lune (17 septembre-15 octobre) de cette même année 1648, Triều Vân fut définitivement cassé, et Hiền Vương nomma à sa place le Prince Tráng 尊室壯 (1) qui s'empressa de réparer les armes et le matériel de guerre, d'instruire les troupes, enfin de mettre les frontières en état de défense. En 1653, à la 3e lune (29 mars-26 avril), Hiền Vương passa solennellement ses troupes en revue, au village de An-cựu 安舊, près de Huế : les soldats dont les armes étaient bien entretenues furent récompensés, et on punit ceux qui faisaient preuve de négligence (2). Cette année-là même,

---

Hữu Tấn, Nguyễn Hữu Dật, etc. ; *Việt nam khai quốc*, IV, V, VI. — Quant à l'inscription du Long-Pont, après avoir mentionné l'avènement de Hiền-Vương en 己丑, 1649 (pour cette leçon embarrassante et probablement fautive, voir *B. E. F. E.-O.*, année 1905, *Tableaux chronologiques des dynasties annamites*, p. 136), elle nous transporte à l'expédition de 1662. Cet intervalle de quatorze années ne fut, à partir du moins de 1655, qu'une longue suite de combats. Les Cochinchinois, lassés des attaques des Tonkinois, passent le Sông-gianh, s'emparent du Nord du Quảng-bình, du Hà-tịnh, et pénètrent jusqu'au Nghệ-an actuel ; mais ils sont bientôt ramenés dans leurs frontières. Ces événements se sont déroulés loin du mur qui fait l'objet de cette étude ; mais ils marquent l'apogée de la puissance des Nguyễn au XVIIe siècle. Il est donc nécessaire d'en joindre le récit à l'histoire du mur de Đồng-hới, afin de mettre sous les yeux du lecteur un tableau complet des rapports des Trịnh et des Nguyễn pendant cette période.

(1) *Thật-lục*, IV, 2 b; *Liệt-truyện*, II, 1 b, 2 a. Le Prince Tráng 壯 était fils du prince Diêu 洮, lequel était petit fils de Uông 汪, frère aîné de Nguyễn Hoàng. Nous le reverrons dans l'expédition du Nghệ-an; il fut nommé en 1666 gouverneur du Cựu-dinh (Quảng-trị).

(2) Une note du *Thật-lục*, IV, 4 b, 5 a, donne des détails intéressants sur les effectifs des troupes qui furent passées en revue en cette circonstance. Voici cette note : « Le *cơ* 奇 de Trung-hầu 中侯, dix *thuyền* 艚, 300 hommes ; les Nội-bộ 內步, soixante *đội* 隊 ou *thuyền*, plus de 3.280 hommes ; les deux *cơ* de Tả-trung et Hữu-trung 左右中, à quatorze *thuyền* et plus de 700 hommes par *cơ* ; les Nội-thủy 內水, cinquante-huit *thuyền*, et 6.410 hommes ; le *cơ* de Tả-trung-kiên 左中堅, douze *thuyền*, 600 hommes ; le *cơ* de Hữu-trung-kiên 右中堅, dix *thuyền*, 500 hommes ; les deux *cơ* de Tả-trung-bộ, Hữu-trung-bộ, chacun dix *thuyền*, 450 hommes ; le *cơ* de Tiền-trung-bộ, 前中步, douze *đội*, chacune cinq *thuyền*, en tout 2.700 hommes; les quatre *cơ* de Tả-dực, Hữu-dực, Tiền-dực, Hậu-dực 左右前後翼, à cinq *thuyền* par *cơ*, en tout plus de 1.100 hommes ; les quatre *đội* de Tiền-thủy, Hậu-thủy, Tả-thủy, Hữu-thủy 前後左右水, à cinq *thuyền* et 2.000 hommes par *đội* ; les huit *cơ* de Tả-nội-bộ, Hữu-nội-bộ, Tiền-nội-bộ, Hậu nội-bộ 左右前後內步, de Tả-súng, Hữu-súng, Tiền-súng, Hậu-súng 左右前後銃, à six *thuyền* par *cơ*, en tout plus de 2.100 hommes ; le *dinh* 營 de Tả-bộ 左步, dix *thuyền*, en tout plus de 450 hommes ; les quatre *đội* de Tiền-binh, Hậu-binh, Tả-binh, Hữu-binh 前後左右兵, à quatre *thuyền* et plus de 200 hommes par *đội* ; le *cơ* de Tả-thủy 左水, cinq *thuyền*, et plus de 200 hommes ». Ces renseignements complètent ce que l'on a déjà dit plus haut, p. 117 n. 3 et p. 142 n. 1, sur l'organisation de l'armée cochinchinoise. Le *cơ* 奇, ou régiment, tantôt était divisé en *thuyền* ou sections directement, et tantôt était divisé en *đội* 隊, ou compagnies, lesquelles étaient divisées en *thuyền*. Le *cơ* renfermait un nombre de *thuyền* non fixe, tantôt 5, tantôt 6, 10, 12, ou même 60, comme le *cơ* de Tiền-trung-bộ 前中步.

vers la 6e lune (25 juin-22 août 1653) [1], après une expédition contre le Campā 占城 qui fit passer sous la domination des Annamites le *dinh* de Thái-khang 泰康, le Khánh-hòa actuel 慶和 [2], on construisit à l'embouchure du Nhựt-lệ, sur la rive gauche ou sur la rive droite [3], le fortin de Sa-chuy 沙錐堡, appelé aussi mur de Chủy-phong 錐鋒壘.

Tous ces faits témoignent de la volonté bien arrêtée qu'avait Hiền Vương d'entrer en lutte avec les Trịnh [4]. Ce fut seulement en *ất-vị* 乙未, 1655, que les hostilités éclatèrent.

Voici comment les *Annales générales* résument le début des opérations [5]: « L'année *ất-vị*, 1655, au printemps, à la 2e lune (8 mars-6 avril), Lê Văn Hiểu [6], officier des Trịnh, avait ordonné à son officier Phạm Tất Toàn de conduire ses troupes en deçà du Sông-gianh, et de piller le Bố-chính méridional. Nguyễn Hữu Dật, dans une tournée d'inspection aux frontières, vint jusqu'au *dinh* du Bố-chính et fit connaître l'état des choses à Thái-Tôn Hiếu-Triết Hoàng-đế (Hiền Vương), qui ordonna à Nguyễn Hữu Tấn, à Nguyễn Hữu Dật et à d'autres, de se mettre à la tête des troupes. Ils passèrent le Sông-gianh, tombèrent à l'improviste sur l'ennemi et le défirent complètement. Tất Toàn fit sa soumission en livrant le *châu* du Bố-chính septentrional qu'il commandait. On conduisit directement les troupes au mont Hoành-sơn. Les troupes de Hữu Đức, que l'on rencontra, furent attaquées et mises en fuite. Profitant de ces succès, on s'avança et on attaqua le *dinh* de Hà-trung. Văn Hiểu, à la tête de ses soldats, combattit de toutes ses forces, mais ne put résister

---

Le nombre de soldats compris dans un *cơ* n'était pas fixé non plus, tantôt 260 ou 300, tantôt 400, 500 ou 600. Le *cơ* de Tiền-trung-bộ paraît avoir été exceptionnel avec ses 2.700 hommes. — La *đội* ou compagnie, semble avoir constitué parfois une partie d'un *cơ*, et tantôt avoir formé une unité indépendante. Elle se divisait en *thuyền*, ou sections, au nombre de 4 ou de 5, et comprenait en tout ici 200, là 225, ailleurs 500 hommes. — La *thuyền* ou section, partie constitutive d'un *cơ* ou d'une *đội*, comprenait 30, 40, 45, 50, 55, ailleurs 100 et même 110 soldats. — Enfin le *dinh*, ou légion, divisé en *thuyền*, comme le *cơ*, et comptant un nombre d'hommes à peu près égal, paraît avoir été cependant moralement supérieur au *cơ*. — Les troupes passées en revue comprenaient environ 22.740 hommes.

[1] *Thật-lục*, IV, 5 b. Il y eut deux sixièmes lunes, d'après le *De calendario sinico* du P. Hoang. Le *Thật-lục* ne les mentionne pas.

[2] *Thật-lục*, IV, 5 a b.

[3] Voir plus loin, dans une note du ch. IX, la discussion de cette question.

[4] Le *Thật-lục*, IV, 4 a, et le *Liệt-truyện*, IV, 3 a b, racontent un fait qui prouve que Hiền Vương savait sacrifier ses plaisirs au grand but qu'il s'était proposé. En 1652, une chanteuse du Nghệ-an, la Thị Thừa 氏承, que l'on avait introduite dans le palais, plut beaucoup à Hiền Vương ; mais le prince, parcourant les Annales du royaume, et voyant le mal qu'une femme de cette espèce avait causé sous les Ngô 吳, fit mettre à mort la chanteuse par l'entremise de Nguyễn Phúc Kiều 阮福橋.

[5] *Cang-mục*, XXXII, 9 a b, 10 a b.

[6] Il ne faut pas oublier que ce même officier est nommé dans d'autres documents Trịnh Đào.

Il prit la fuite et se retira à An-trường 安場 avec Hữu Đức et les autres. Hữu Tấn s'avança jusqu'à Thạch-hà 石河. Le *tham-đốc* 參督 des Trịnh, Đặng Minh Tắc 鄧明則, se présenta au chef des troupes et fit sa soumission. Văn Hiều, Hữu Đức et les autres revinrent et s'établirent à Đại-nại 大柰, divisant leurs troupes pour s'opposer à la marche des Cochinchinois et défendre le pays » (1).

Les ouvrages relatifs aux Nguyễn nous donnent des renseignements plus précis (2).

C'est à la 2e lune (8 mars-6 avril 1655) que Phạm Tất Toàn avait fait une incursion dans le Bố-chinh méridional. Cette nouvelle avait jeté Hiền Vương dans une grande colère. A la 3e lune (7 avril-5 mai), il ordonna à Hữu Dật (3) de se rendre à la frontière en tournée d'inspection. Le mandarin s'avança jusqu'au *dinh* du Bố-chinh où Phù Dương 扶陽 était *trấn-thủ* depuis l'année précédente, 1654 (4), et se rendit compte de l'état des choses. A son

(1) Le mont Hoành-sơn, vulgairement Đèo-ngang, cap Bung-quioua des cartes, forme la limite du Quảng-bình et du Hà-tịnh ; Hà-trung est le lieu même de la résidence du préfet actuel, au Sud du Hà-tịnh ; la sous-préfecture de Thạch-hà semble avoir eu son chef-lieu dans les environs de la citadelle actuelle du Hà-tịnh, et Đại-nại est dans les environs mêmes ; le village de An-trường 安場 est le village où est bâtie actuellement la citadelle du Nghệ-an. Pour tous ces lieux, et pour les souvenirs historiques que l'on y voit, consulter les *Lieux historiques du Quảng-bình*.

(2) *Thật-lục*, IV, 6 b à 10 b ; *Liệt-truyện*, III, 20 b, 21 a-b, 22 a ; 30 a b, 31 b ; IV, 19 b, 20 a. Comparez *Toàn-thơ*, XVIII, 44 b, 45 a b.

(3) Hữu Dật, depuis 1648, avait passé par diverses vicissitudes. En 1648, à l'avènement de Hiền Vương, il fut promu *cai-cơ* 該奇 et envoyé au Bố-chinh pour remplir les fonctions de *kí-lục* du *dinh* 布政營記錄. En 1650, certains de ses agissements, dans les relations qu'il entretenait avec les partisans des Trịnh, ne parurent pas très réguliers au prince Tráng, *tham-tướng* du *dinh* des troupes de mer du Quảng-bình, que des divergences de vue séparaient de Hữu Dật. Celui-ci, dénoncé comme traître, fut jeté en prison par Hiền Vương, puis rentra en grâce et fut nommé *văn-chức* 文職 au *dinh* de la résidence royale 正營 (*Thật-lục*,, IV, 2 a, 3 b).

(4) *Thật-lục*, IV, 6 a. C'est lui qui avait fait un rapport à Hiền Vương, à propos des agissements de Phạm Tất Toàn (*ibid.* 6 a). — Pendant l'expédition du Nghệ-an, Nguyễn Hữu Tấn et Nguyễn Hữu Dật furent les deux bras de Hiền Vương. On raconte (*Thật-lục*, IV, 7 a; *Liệt-truyện*, III, 20 b, 21 a), que Hiền Vương, lorsqu'il se préparait à attaquer le Tonkin, se préoccupait de choisir des aides prudents et habiles. Il eut un songe dans lequel un génie lui apparut et lui présenta une pièce de poésie conçue en ces termes : Conciliez-vous d'abord le cœur des hommes par l'esprit de concorde, et l'enseignement de vos vertus sera éclatant : les branches seront brisées, les feuilles tomberont, mais le tronc de l'arbre sera difficilement agité. Hiền Vương pensa que ces paroles concordaient avec le titre qu'avaient Nguyễn Hữu Tấn, *hầu* de Thuận-nghĩa 順義侯 (Marquis de la concorde et de la fidélité) et Nguyễn Hữu Dật, *hầu* de Chiêu-võ 昭武侯 (Mot-à-mot : Marquis éclatant et guerrier). C'est pour cela qu'il eut surtout recours à leurs lumières et qu'il leur confia les plus hautes charges. Le *Toàn-thơ* les désigne, *passim*, par leurs titres de *hầu* de Thuận-nghĩa et de Chiêu-võ.

retour, Hiền Vương le fit appeler. Aux questions du prince, Hữu Dật répondit : « Votre serviteur a conçu un projet qui permettra de prendre Trịnh Đào avec autant de facilité que l'on tourne la paume de la main... Voici de nombreuses années que l'on est en guerre, et nos troupes n'ont pas encore essayé de passer sur la rive septentrionale du Sông-gianh ([1]). Votre serviteur demande que l'on divise les troupes en trois corps d'armée. Le corps d'armée supérieur attaquera tout d'abord Tất Toản. Le corps d'armée du milieu se portera en avant à sa suite, pour que le bruit se répande que les deux troupes se prêteront main forte au besoin. Trịnh Đào, apprenant cela à Hà-trung où il réside, pensera que nos troupes n'ont qu'un but, combattre Tất Toản. Sans aucun doute, il accourra au secours de celui-ci, laissant sa citadelle sans défense. Profitant de cette circonstance, les troupes du corps d'armée inférieur se porteront sur le mont Hoành-sơn, fondront à l'improviste sur Lê Hữu Đức, puis s'empareront du *dinh* de Hà-trung qui sera dégarni de ses troupes. D'un seul coup nous remporterons une victoire complète ».

Hiền Vương loua beaucoup ce plan, et compara Hữu Dật à Tử Phòng 子房 et à Bá Ôn 伯温 ([2]), célèbres généraux ou ministres d'état de la Chine.

Hữu Dật demanda en outre que l'on plaçât à tous les ports du Quảng-bình des postes de signaux à feux, afin d'assurer la communication rapide des nouvelles dans la région frontière ([3]) ; que l'on fit réparer le grenier du mur de Trường-dục et que l'on y fît transporter et emmagasiner du riz ; enfin qu'ordre fût donné aux officiers des deux *dinh* du Quảng-bình et du Bố-chính de préparer tout ce qui était nécessaire aux troupes, et d'attendre l'ordre du départ.

Hiền Vương suivit tous ces conseils. Nguyễn Hữu Tấn fut nommé *tiết-chế* 節制, ou généralissime, et Nguyễn Hữu Dật exerça les fonctions de *đốc-chiến* comme par le passé. Le jour *canh-ngọ* 庚午, 21 mai 1655 — les *Annales* des Nguyễn nous ont gardé avec un soin pieux la date exacte de ce fait

---

([1]) Hữu-Dật faisait sans doute allusion aux années qui s'étaient écoulées depuis l'avènement de Hiền Vương ; car en 1640 les Cochinchinois s'étaient emparés, comme on l'a vu, du Bố-chính septentrional, et avaient occupé la rive Nord du Sông-gianh jusqu'en 1643.

([2]) Tử-Phòng 子房, titre de Trương-Lương 張良, mort en 187 avant J.-C., aida de ses conseils Lưu-Bang 劉邦, premier empereur de la dynastie de Hán (nº 88 du *Chinese biograph. diction.* de GILES). — Ce même dictionnaire donne trois personnages dont le titre (字) était Bá-Ôn 伯温. On fait ici allusion soit à Châu Bá Kỳ 周伯琦, mort vers 1370 ministre de la guerre vers 1357 (nº 421) ; soit à Lưu-Ki 劉基 (nº 1282), qui vécut de 1311 à 1375 et lutta pour la dynastie des Minh 明 à ses débuts.

([3]) Je n'ai pas retrouvé dans le Quảng-bình de ces postes à feu. Mais quelques auberges sur la route mandarine, dans le Sud du Hà-tịnh, portent encore de nos jours le nom de Hỏa-hiệu, « le poste de signaux à feux » et dans la même région le *Portulan annamite* de M. DUMOUTIER, signale plusieurs autres postes de ce genre. Voir *Les Lieux historiques du Quảng-bình*.

mémorable [1], — Hữu Tấn et Hữu Dật passèrent le Sông-gianh à la tête de tous les *dinh* [2] des troupes de terre et de mer.

Tout d'abord le *trấn-thủ* du Cựu-dinh, Tống Hữu Đại, reçut l'ordre de se diriger sur le marché de Lụ-dăng 屢登 [3]. Il attaqua le *tham-đốc* des Trịnh, Đặng Minh Tác, le mit en fuite, et s'empara de son *dinh*. Phủ Dương se portait sur Phủ-lưu 芙蓿, et enlevait en passant le *dinh* de Tam-hiệu [4]. Tất Toản, le mandarin préposé à la garde du Bố-chính septentrional, prit la fuite, et se retira dans la région de Lụng-bông 槞芃 [5].

Cependant Trịnh Đào, autrement dit Lê Văn Hiểu, ayant appris à Hà trung la prise du fort de Tam-hiệu, aurait réuni toutes ses troupes et se serait porté au secours des officiers du Bố-chính, en suivant la route des montagnes qui contourne à l'Ouest le massif du Hoành-sơn. Les troupes cochinchinoises se replièrent, sous les ordres de Tống Hữu Đại, sur la rive septentrionale du Sông-gianh, où elles établirent des campements provisoires.

C'est dans l'espace d'une journée que les Cochinchinois avaient opéré ce coup de main. Ils durent passer le fleuve de grand matin, non au bac actuel de la route mandarine, mais au bac de Cao-lao 高牢, à une dizaine de kilomètres en amont, où aboutissait une route qui, remontant d'abord le Sông-gianh, puis contournant la plaine qui s'étend au nord du Quảng-bình, desservait les forts de Lụ-dăng et de Tam-hiệu. Les Tonkinois paraissent avoir été pris à l'improviste, et n'avoir disposé que de forces insignifiantes. Quant à la retraite des Cochinchinois, elle était toute naturelle : après leur heureux coup de main, ils se rapprochaient du fleuve, leur base d'opération, où le reste des troupes était

---

(1) *Thật-lục*, IV, 8 a. Cette expression 庚午 doit désigner le jour, mais non le jour de la 3e lune, bien que cette lune ait été mentionné plus haut, folio 7 a, parce qu'elle n'eut pas de jour *canh-ngọ* ; elle désigne donc le jour *canh-ngọ* de la 4e lune, soit le 21 mai 1655, 16e jour de la lune, bien que le *Thật-lục* ne mentionne pas cette 4e lune, passant de la 3e à la 5e, folios 7 a, et 10 b. Cette hypothèse est confirmée par *Toản-thơ*, XVIII, 44 b, 45 a, qui place tous les évènements dont il va être question à la 4e lune.

(2) Ce mot, employé aussi dans les documents relatifs au Tonkin, doit signifier ici « camp, corps d'armée ».

(3) Le village de Lụ-dăng est situé sur la rive gauche de la branche septentrionale du Sông-gianh, à 12 kilomètres environ en amont de l'embouchure du fleuve, non loin du marché actuel de Ba-đồn.

(4) En plusieurs endroits les documents orthographient 三號, ce qui est une erreur. Le nom actuel de Ba-đồn, « les trois postes », qui s'applique à un marché de la région, est la traduction en langue vulgaire de l'expression Tam-hiệu. Ces forts de Tam-hiệu n'existaient pas sur le territoire du village de Phù-lưu, mais sur le village de Trung-ái et de Tô-xá. Voir sur cette région et les souvenirs militaires que l'on y voit encore les *Lieux historiques du Quảng-bình*.

(5) Je n'ai pu identifier cette région, mais il faut sans doute la situer soit dans les hautes vallées du Sông-gianh (il y a dans la vallée du Nguồn-sơn, une région appelée vulgairement Bùng, où existe un village qui porte administrativement le nom de Bồng-lai), soit dans l'arrière massif du mont Hoành-sơn.

sans doute massé, attendant de marcher vers le Nord. La marche en avant de Trịnh Đào paraît être fort problématique : les ouvrages des Nguyễn ne la mentionnent sans doute [1] que pour montrer comment les prévisions de Nguyễn Hữu Dật se vérifièrent à la lettre. Les Cochinchinois avaient en effet agi avec rapidité : le soir du 21 mai, les deux forts du Bố-chính étaient pris. Or, il y a une journée de marche entre Tam-hiệu et Hà-trung. En supposant même, comme c'est probable, que l'on ait fait usage des postes à feu, installés le long de la route, Trịnh Đào ne dut connaître l'événement que dans la nuit ou le lendemain. Si vraiment il se mit en marche par la route de l'Ouest, l'arrivée des Cochinchinois par la route de l'Est dut le forcer à revenir à Hà-trung où nous le verrons bientôt lutter vaillamment.

Hữu Tấn avait en effet constitué le corps d'armée inférieur : Xuân-sơn 春山 avait été placé à la tête de l'avant-garde. Sous ses ordres étaient Nguyễn Cửu Kiều, le *cai-cơ* 該奇 Cao Bá Phúc 高伯福, Tống-Oai 宋威 et Nguyễn Nghĩa 阮義, avec quatre compagnies [2]. Hữu Tấn conduisait en personne les troupes de Tráng-thiệp 壯揵 [3], qui formaient le corps d'armée du centre. Le *cai-cơ* Triều Nghĩa et Phù Tài 扶才 avaient le commandement des ailes de gauche et de droite. Hữu Dật devait suivre avec les troupes du régiment de Tiền-súng 前銃 [4]. Il était convenu que, le lendemain, tous arriveraient en même temps au *dinh* de Hà-trung. Le corps d'armée supérieur, sous les ordres de Phù Dương, placé à l'avant garde et de Tống Hữu Đại, devait se lancer à la poursuite de Tất Toản.

Le jour *tân-vị* 辛未, 22 mai 1655, Xuân-sơn et les autres officiers du corps d'armée inférieur, occupèrent le port de Rôn 潾 [5] et livrèrent combat à un

---

[1] *Thật-lục*, IV, 8 b ; *Liệt-truyện*, IV, 20 a.

[2] Une *đội* variait, comme on l'a vu, de 200 à 500 hommes.

[3] Cette expression désigne sans aucun doute les troupes campées aux environs de Dinh-mười et à Dinh-mười même. Ce lieu porte encore aujourd'hui le nom administratif de Tráng-thiệp, et, on l'a vu, Hữu Tấn avait été laissé en 1648, au camp de Dinh-mười, avec le corps d'occupation 留屯道, et avait le commandement des troupes de Tráng-thiệp. Une pierre brute gravée, située sur le mur de Đồng-hới, près du pont voisin de la chrétienté de Sào-bùn, porte que des soldats de Tráng-thiệp avaient la garde du mur. Voici quelles étaient en 1701 (*Thật-lục*, VII, 18 b, 19 a), les troupes du *dinh* du Quảng-bình qui avaient la garde du mur, celles qui marchèrent sans doute en 1655. « La *đội* de Tả-thiệp 左接, avec les deux *thuyền* de Tân-chí 新志 et de Đại-an 大安 ; le *cơ* de Tả-kiên 左堅 avec les trois *thuyền* de Phú-nhi 富二, de Hậu-súng 後銃 et de An-nhứt 安一 ; le *cơ* de Hữu-kiên 右堅 avec les quatre *thuyền* de Tả-hùng 左雄, Hữu-hùng 右雄, Hậu-dao-nhứt 後刀一, et Hậu-dao-nhị 後刀二 ; le *cơ* de Tả-bộ 左步, avec les cinq *thuyền* de Tả-nhứt 左一, Quảng-nhứt 廣一, Súng-nhị 銃二, An-nhị 安二, et Tiền-kiên-súng 前堅銃 ; le *cơ* de Hữu-bộ, avec les cinq *thuyền* de Chí-nhứt 志一, de Chí-nhị, de Tráng-súng 壯銃, de Kiên-súng 堅銃 et de Duệ-súng 鋭銃 ; le *cơ* du milieu 中奇, avec les sections de Các-dao 各刀 et de Các-súng 各銃 (?)

[4] On a vu que lors de la revue de 1655 ce *cơ* avait six *thuyền* et environ 270 hommes (*Thật-lục*, IV, 4 b, 5 a).

[5] Le Roon des cartes, à 18 kilomètres environ au nord du Sông-gianh, à dix kilomètres au sud du mont Hoành-sơn.

officier dépendant de Hữu Đức, nommé Bậc Trung 䎬 忠, puis se portèrent directement au mont Hoành-sơn où ils rencontrèrent Hữu Đức qu'ils attaquèrent et mirent en fuite. Hữu Đức s'enfuit à Lạc-xuyên 樂 川, à environ quinze kilomètres au Nord de Hà-trung, mais après avoir pris part sans doute à la bataille livrée près de cette dernière citadelle (1). Les Cochinchinois s'emparèrent d'un grand nombre d'éléphants, de chevaux et d'armes de toutes sortes, ce qui ne doit pas surprendre, puisqu'il y avait, on l'a vu, soit mille, soit cinq mille hommes campés au mont Hoành-sơn. Profitant de leur victoire, ils s'avancèrent jusqu'au *dinh* de Hà-trung, situé à une trentaine de kilomètres au Nord. D'après les *Biographies* (2), Trịnh Đào se serait opposé en personne à la marche des envahisseurs, luttant de toutes ses forces. Mais il semble, d'après les *Annales* des Nguyễn, que deux lieutenants de Trịnh Đào, Trần Bái 秦 沛 et Kỉ Thiệu 紀 紹, auraient dirigé la défense (3). Il y eut sans doute plusieurs engagements, car les Cochinchinois, ne se sentant pas en force, se retirèrent jusqu'au torrent de Bàn-thạch 磐 石. A ce moment Hữu Tấn arriva avec le gros de l'armée. Le combat reprit : Trần Bái périt dans l'action, Kỉ Thiệu prit la fuite. Le *dinh* de Hà-trung tomba aux mains des Cochinchinois (4).

Trịnh Đào, délogé de Hà-trung, s'enfonça dans les montagnes, comptant sans doute dépister l'ennemi, et gagner le Nord par la vallée du Ngàn-sâu qui coule à l'Ouest de la province du Hà-tịnh, et va se jeter dans le fleuve de Vinh en amont de la citadelle actuelle du même nom. Mais Hữu Dật avait prévu ce mouvement (5). Si Đào est vaincu, s'était-il dit, sans aucun doute il prendra pour s'enfuir la route des montagnes. Il avait donc conduit ses troupes particulières au mont Bạch-thạch 白 石 岡, et les y avait placées en embuscade. Arrivé à cet endroit, Đào se retourna vers les personnes de sa suite, et leur dit : « S'il y a une embuscade en cet endroit, il n'y a aucun chemin par lequel nous puissions nous échapper ! » Il n'avait pas fini de parler que les troupes cochinchinoises fondirent

---

(1) Le *Toàn-thơ* en effet, XVIII, 45 a, mentionne Hữu Đức 有 德 parmi les officiers qui prirent part à la bataille de Hà-trung ; c'est fort vraisemblable. Il ne s'enfuit à Lạc-xuyên qu'après la prise de Hà-trung par les Cochinchinois.

(2) *Liệt-truyện*, III, 21 b.

(3) *Thật-lục*, IV, 9 a.

(4) D'après *Toàn-thơ*, XVIII, 45 a, le combat aurait eu lieu à l'Ouest, c'est-à-dire sur la rive gauche du fleuve de Ki-hoa 奇 花, par conséquent à l'endroit où sont les restes de l'ancien *dinh*, vaste enceinte en terre. Lê Hữu Đức ainsi que Văn Hiểu 文 曉 (Trịnh Đào) y auraient pris part, ce qui est tout naturel.

(5) Hữu Dật s'est déjà montré et se montrera encore souvent comme un homme aux prévisions infaillibles, parfois comme une sorte d'astrologue. Je mentionne tous ces détails, tels qu'ils sont donnés par les documents ; mais peut-être ne faudrait-il pas trop y ajouter foi. La légende paraît s'être emparée de la personne de cet officier, et on dut lui prêter des prévisions qui n'étaient pas dans son esprit.

sur lui. Hữu Dật blessa de sa propre main Trịnh Đào au bras gauche (1). Mais le général tonkinois put s'enfuir et se réfugia à An-trương 安塲, abandonnant ses éléphants, ses chevaux et ses armes. Hữu Đức s'y rendit aussi.

Pendant ce temps le corps d'armée supérieur, sous les ordres de Phù Dương 扶陽, n'était pas resté inactif. Il s'était lancé à la poursuite de Phạm Tất Toàn et l'avait atteint dans la région de Lụng-bông. Tất Toàn avait fait sa soumission, offrant aux vainqueurs le *châu* du Bố-chính septentrional qu'il commandait (2).

Hữu Dật, dont l'ardeur et la témérité se montrent déjà, voulait profiter de ces succès et se lancer à la poursuite de l'ennemi. Mais Hữu Tấn, plus prudent, s'y opposa et fit retourner toutes ses troupes à Hà-trung, ce qui prouve, comme quelques documents en font foi (3), qu'une partie d'entre elles se serait avancée plus au Nord, sur le territoire de la sous-préfecture de Thạch-hà. En même temps il envoyait un messager à Hiền Vương pour lui faire connaître les succès que ses troupes avaient remportés. Hien Vương loua le mérite de ses généraux. Il envoya un mandarin, du bureau *tướng-than-lại* 將臣吏, porter des récompenses aux officiers qui s'étaient distingués. Mais en même temps il envoyait des instructions secrètes à Hữu Dật, lui recommandant de modérer l'ardeur de ses troupes et d'attendre le moment favorable : il ne devait pas se porter en avant ; en tout ce qui concernait les affaires militaires, il convenait qu'il prît conseil de Hữu Tấn et ne fit rien de sa propre autorité. Ces recommandations étaient dures pour le bouillant officier. Il faut voir là le commencement de ces dissentiments tantôt latents, tantôt éclatant au grand jour, qui ne cessèrent de diviser les deux chefs de l'armée cochinchinoise : ce fut une des causes de l'insuccès de l'expédition.

Cependant Hữu Tấn et Hữu Dật firent suspendre dans le pays des affiches invitant la population à faire sa soumission. Ils voulaient ainsi gagner le cœur des habitants. Le *tham-đốc* des Trịnh, Đặng Minh Tắc, vint trouver le général en chef, demandant à faire sa soumission. Triệu Tô 朝蘇, Tú Long 秀龍, Toàn Võ 鑽武 et Ninh Lộc 寧祿 passèrent aussi du côté des Cochinchinois. Les soumissionnaires étaient de jour en jour plus nombreux, tant dans le Ki-anh 奇英

---

(1) La blessure au bras gauche est la version de *Thật-lục*, IV, 9 b, et de *Liệt-truyện*, III, 21 b. Le *Cang-mục*, XXXII, 10 b, et le *Toàn-thơ*, XVIII, 45 b, disent que Lê Văn Hiếu (ou Trịnh Đào) mourut d'une blessure au pied reçue pendant le combat de Hà-trung 河中. Je ne sais s'il faut voir là deux blessures, ou deux versions.

(2) D'après *Toàn-thơ*, XVIII, 45 b, un homme du Bố-chính nommé Nguyễn Tất Thú 阮必趣 n'aurait pas suivi Tất Toàn 必全 dans sa trahison. Les Trịnh lui donnèrent de l'avancement à la 6e lune de la même année 1655.

(3) *Cang-mục*, XXXII, 10 a ; *Toàn-thơ*, XVIII, 45 a. Le *Thật-lục* ne mentionne pas cette marche en avant, mais la laisse deviner. Le chef-lieu du Thạch-hà était dans les environs de la citadelle actuelle du Hà-tịnh. Le *Liệt-truyện*, IV, 3 b, ajoute que les troupes de mer de Nguyễn Phúc Kiều se seraient avancées jusqu'au fleuve Đàm-giang 潭江 (fleuve qui passe à Hà-tịnh) et se seraient établies sur la rive méridionale. Les autres documents ne mentionnent pas ce fait. Peut-être est-ce une allusion à un événement postérieur.

que dans le Thạch-hà 石河, c'est-à-dire dans tout le Sud du Hà-tịnh actuel. Nguyễn Hữu Tấn assigna à chacun le *dinh* ou corps de troupes auquel il appartiendrait, dressa la liste de tous les soumissionnaires, officiers, soldats et hommes du peuple, et la communiqua à Hiền Vương (1).

Ici se place un de ces actes de duplicité qui répugnent à notre loyauté occidentale, mais qui, dans les guerres d'Extrême-Orient, jouent un grand rôle, et décident souvent du succès. Hữu Đức et Văn Hiều (Trịnh Đào) s'étaient hâtés de revenir dans la sous-préfecture de Thạch-hà, et s'étaient établis au village de Đại-nại 大奈, près de la citadelle actuelle du Hà-tịnh (2). Vers le mois de juin ou le mois de juillet (3), Hữu Dật écrivit une lettre à Trịnh Đào, l'engageant à faire sa soumission. Le général tonkinois refusa noblement. Hữu Dật envoya alors secrètement un certain Nguyễn Văn Phương 阮文芳 et son frère cadet, Nguyễn Văn Tường 阮文祥, soudoyer des espions qui devaient faire croire que Trịnh Đào, ayant été vaincu, voulait passer du côté des Cochinchinois. On devait recommander à Sùng 崇, *đô-đốc* des Trịnh, d'en avertir Trịnh Tráng. Celui-ci ajouta foi à ces rapports. Il ordonna de se saisir de Đào et de le ramener au Tonkin. Mais le général tonkinois mourut en route de la blessure qu'il avait reçue au combat de Hà-trung. On lui enleva ses brevets et son sceau, pour le punir de s'être laissé vaincre (4).

Hữu Đức avait été rappelé en même temps que son collègue. Il fut rétrogradé, ainsi d'ailleurs que tous les officiers tonkinois qui avaient pris part à ces affaires (5).

Hiền Vương, apprenant tous ces évènements, en ressentit une grande joie. Il donna en récompense à Hữu Tấn trente onces d'or et cent onces d'argent. Hữu Dật fut gratifié de trente onces d'or, de quatre-vingt onces d'argent, d'un habit

---

(1) *Thật-lục*, IV, 10 a; *Liệt-truyện*, III, 22 a.

(2) Au dire du *Toàn-thơ*, XVIII, 45 a, le retour des généraux tonkinois aurait eu lieu le lendemain même du combat de Hà-trung. Mais, vu la distance qui sépare Hà-trung de An-trường (Vinh actuel) et An-trường de la citadelle de Hà-tịnh, il faut entendre, je crois, cette expression dans un sens large.

(3) Le *Cang-mục*, XXXII, 10 b, place l'évènement à la 6e lune (4 juillet-1er août 1655); mais le *Thật-lục*, IV, 10 a, le *Toàn-thơ* XVIII, 45 a (comparez *Liệt-truyện*, III, 22 a), le placent à la 5e lune (4 juin-3 juillet), avec plus de vérité. Le *Toàn-thơ* concilie les deux dates en plaçant le rappel et la mort de Văn Hiền à la 5e lune, et le décret qui le punissait à la 6e lune. Ce document ne parle pas, bien entendu, de la manoeuvre de Hữu Dật.

(4) Le P. LAUNAY, *Histoire de l'Annam*, p. 161, 162, dit que Lê Văn Hiều se serait suicidé en avalant du poison.

(5) *Cang-mục*, XXXII, 10 b, 11 a; *Toàn-thơ*, XVIII, 45 b. Hữu Đức 有德 fut rétrogradé au grade de *đô-đốc-thiêm-sự* 都督僉事; Trần Ngọc Hậu 陳玉厚 au grade de *thượng-bảu* (cour des sceaux) *tự-khanh* 尙寶寺卿 (il était auparavant *đốc-đồng* 督同); Võ Lương 武良 fut rétrogradé *cấp-sự-trung* du Bureau des Travaux publics 工科給事中; Lê Hiến 黎憲 et Trịnh Bính 鄭丙 furent cassés et on leur enleva leurs fiefs; Lê Văn Hi 黎文䐡 et Võ Bá Phúc 武百福 furent inscrits comme soldats exceptionnels 另兵 (?); Lê Văn Dương 黎文暘 fut versé dans les troupes.

de soie brochée, et d'une épée précieuse. Les autres officiers furent récompensés selon leur mérite ([1]).

De son côté Trịnh Tráng pensa à remplacer les officiers malheureux qu'il venait de rétrograder ou de casser. On était toujours à la 6e lune (4 juillet-1er août 1655). Trịnh Trương, qui avait le titre de *thái-bảo* et de *quận-công* de Khê, fut nommé *thống-lãnh* 統領, généralissime. Le *bồi-tùng* 陪從, Nguyễn Văn Trạc 阮文濯, *thị-lang* de gauche au Ministère de l'Intérieur 吏部左侍郎, et *bá* de Diễn-thọ 演壽伯, fut nommé *đốc-thị* 督視 ([2]). Le *phó-đốc-thị* 副督視 était Nguyễn Tỉnh 阮枡, qui avait les titres de *đô-cấp-sự-trung* 都給事中 au bureau de l'Intérieur 吏科 et *nam* de Nghĩa-giang 義江男 ([3]). Ils avaient avec eux dix-huit autres officiers. Toutes les troupes étaient placées sous leurs ordres. Ils devaient se rendre directement dans le Nghệ an, sur le territoire au Sud du fleuve Lam-giang 藍江 ([4]), et attaquer les Cochinchinois ([5]).

Trịnh Trượng dut se mettre en marche aussitôt pour occuper son poste ; mais il n'arriva sur le théâtre des opérations qu'au commencement de la 8e lune (31 août-29 septembre 1655). Il s'établit à Lạc-xuyên 樂川, à une quinzaine de kilomètres au Nord de Hà-trung. Võ Văn Thiêm 武文添 s'établit avec cinquante jonques de guerre à l'embouchure même du fleuve de Kì-la 奇羅, qui passe à Hà-trung.

L'arrivée des troupes tonkinoises effraya les généraux cochinchinois. Hữu Tấn s'empressa de demander conseil à Hữu Dật ([6]). Cet officier, si souvent hardi et téméraire, savait aussi donner, lorsqu'il le fallait, des conseils de prudence: « Les ennemis sont nombreux, répondit-il à Hữu Tấn, et nos troupes sont en petit nombre ; il nous est difficile de nous mesurer avec eux. Retirons-nous donc momentanément au Sông-gianh, comme pour leur faire croire que nous ne sommes pas en état de lutter. Mais faisons cacher secrètement des troupes de

---

([1]) *Thật-lục*, IV, 10 b ; *Liệt-truyện*, III, 22 a b.

([2]) Ce titre, comme celui de généralissime, paraît avoir désigné une fonction temporaire ; on peut le traduire par inspecteur ; et le *phó-đốc-thị* 副督視 désignerait un vice-inspecteur.

([3]) Il est bon de rappeler que l'on traduit ordinairement de la manière suivante les titres nobiliaires annamites : *Công* (*Quốc-công* 國公, et *Quận-công* 郡公), Duc (de première ou de seconde classe ; de royaume ou de province) ; *Hầu* 侯, Marquis ; *Bá* 伯, Comte ; *Tử* 子, Vicomte ; *Nam* 男, Baron. Je ne traduis pas ces titres, préférant, ici comme dans toute l'étude, garder les expressions originales. Une traduction ne donnerait toujours que de l'à peu près, et parfois il n'est pas possible de traduire.

([4]) 南河地方, *Toàn-thơ*, XVIII, 45 b. Ce document porte ordinairement les expressions de Nam-hà 南河, Bắc-hà 北河. Les autres ouvrages portent plus justement Hà-nam 河南, Hà-bắc 河北, le pays au Sud, le pays au Nord du fleuve. Le fleuve dont il s'agit, c'est le Lam-giang 藍江, ou Ngàn-cả, le fleuve qui passe à Vinh, dans le Nghệ-an.

([5]) *Cang-mục*, XXXII, 11 a ; *Thật-lục*, IV, 10 b ; *Liệt-truyện*, III, 22 b ; *Toàn-thơ*, XVIII, 45 b.

([6]) *Thật-lục*, IV, 10 b, 11 a ; *Liệt-truyện*, III, 22 b, 23 a.

terre à Lụng-bông, pendant que les troupes de mer se posteront au port de Rôn, attendant l'ennemi. Trịnh Trượng et les siens, nous voyant reculer, se diront certainement que nous avons peur, et que nous ne nous croyons pas en état de lutter. Alors nous les attaquerons, et nous nous emparerons d'eux. Quant à Văn Thiêm, il n'aura pas pris part à la lutte, et se sera réduit lui-même à l'impuissance ».

Hữu Tấn suivit ces conseils : il ordonna à Trương Phúc Hùng 張福雄, *hầu* de Hùng-oai 雄威侯, fils du fameux Trương Phúc Phấn, de se mettre à la tête des troupes qui devaient se cacher à Lụng-bông, et au prince Tráng 壯 de se poster au port de Rôn. Quant à lui, il conduisit l'armée dans sa retraite vers le Sông-gianh.

Les Tonkinois ne tombèrent pas dans le piège que leur tendaient leurs ennemis [1]. Trịnh Trượng, arrivé au *dinh* de Hà-trung, se défiant des intentions des Cochinchinois, n'osa pas pousser plus loin. Il appela le *đốc-thị* Văn Trạc 文濯 pour lui demander conseil. Văn Trạc lui dit : « Hữu Tấn et Hữu Dật sont des généraux prudents et valeureux. Depuis qu'ils ont passé le Sông-gianh, profitant de leurs victoires, ils ont combattu au loin. Leur courage s'est enflammé, et leurs forces ont été décuplées. Voici que maintenant, sans motif apparent, ils font reculer leurs troupes. Certainement, c'est pour nous dresser un piège. Le parti le meilleur est de s'établir à Lạc-xuyên ; nos troupes de terre et nos troupes de mer se prêteront main forte suivant les circonstances et les vicissitudes de la lutte. Telles sont les lois de la stratégie ». Trịnh Trượng se conforma à ces conseils. Il fit retirer ses troupes à Lạc-xuyên inférieur 樂川下 et fit établir le campement. Il laissa cependant un corps de cinq cents éclaireurs pour garder le *dinh* de Hà-trung.

Hữu Tấn et Hữu Dật, voyant leur manœuvre déjouée, s'adressèrent à Hiền Vương : « Jadis, lui disaient-ils, les troupes de Tào 曹, fortes d'un million d'hommes, furent vaincues par les Ngô de l'est 東吳 [2]. Hách Chiêu 郝昭, avec trois mille hommes, put résister à Gia Cat 諸葛 [3]. Ce n'est donc pas le petit nombre ou le grand nombre de troupes qu'il faut considérer. Voici que Trịnh Trượng s'est avancé vers le Sud avec ses troupes, il y a plus d'un mois, et il n'a pas encore osé livrer un seul combat ; mais il abandonne le territoire de Ki-hoa 奇花 (actuellement Ki-anh, au sud du Hà-tinh) et recule pour occuper Lạc-xuyên. Son armée est nombreuse, il est vrai, mais ses soldats n'ont pas l'intention de se battre. Vos serviteurs demandent l'autorisation

---

(1) *Thật-lục*, IV, 11 b ; *Cang-mục*, XXXII, 11 ab ; *Liệt-truyện*, III, 23 a.

(2) 曹 fait allusion sans doute à Tào Thao 曹操 (n° 2013 du *Chinese biograph. diction.* de GILES), père du premier empereur de la dynastie des Ngụy 魏, dont les armées comprenaient, dit-on, un million d'hommes. Il vécut de 155 à 220. La famille des Ngụy régna de 220 à 264. La dynastie des Ngô 吳 dura de 229 à 277. (EITEL, *Canton. diction.*).

(3) N° 459 du *Biograph. diction.* de GILES. Célèbre général qui vécut de 181 à 234.

de faire avancer les troupes et de livrer bataille à l'ennemi. Le corps d'armée principal suivra pour prêter main forte au besoin. Quant aux troupes de mer, nous les disposerons au Sông-gianh, pour qu'on sache que nous serons secourus ».

Hiền Vương accorda l'autorisation demandée.

Tous ces évènements avaient eu lieu dans le courant de la 8e lune (31 août-29 septembre 1655). C'est dans cette même lune qu'eut lieu le mouvement en avant des Cochinchinois (1).

Hữu Tấn et Hữu Dật donnèrent l'ordre à tous les officiers de diviser les troupes et d'avancer de concert, en occupant toutes les routes. L'avant-garde du corps d'armée principal sous les ordres de Trương Phúc Hùng, de Phù Dương, de Thuần Đức 純 德, et de Khuê Thắng 奎 勝, attaqua les éclaireurs des Trịnh, établis à Hà-trung, et les défit. Se portant ensuite directement sur Lạc-xuyên inférieur, les Cochinchinois enlevèrent le camp de Trịnh Trượng. Pendant ce temps le corps d'armée supérieur, avec Tong Hữu Đại, Xuân Sơn, Phù Tài et Cống Giác 貢 覺, ayant appris que Lạc-xuyên inférieur était pris, s'avança aussitôt vers Lạc-xuyên supérieur 樂 川 上 et attaqua les officiers des Trịnh, Tài 才 et Địch 迪, qu'ils vainquirent. Une grande quantité d'éléphants, de chevaux et d'armes tombèrent aux mains des vainqueurs.

De son côté Hữu Dật, avec les troupes de mer, pénétra dans le port de Kì-la, et attaqua Võ Văn Thiêm qui se retira au port de Đơn-giai 丹 涯, où il s'établit. C'est le Cửa-hội des cartes, l'embouchure du fleuve de Vinh (2). Văn Thiêm laissait ainsi derrière lui l'embouchure du fleuve qui passe à Hà-tịnh, appelé dans les documents Nam-giái 南 界, et vulgairement Cửa-sót (3). Les officiers des Trịnh, Nguyễn Hữu Sắc 阮 有 勅 et Lê Sĩ Hậu 黎 仕 厚, prirent aussi la fuite, ce dernier cependant résistant à l'ennemi tout en se retirant (4).

Trịnh Trượng et tous les officiers tonkinois se retirèrent à An-trường, au chef-lieu actuel du Nghệ-an, et s'y retranchèrent. Ordre fut donné aux troupes d'établir des postes sur la rive septentrionale du fleuve, depuis Nghĩa-liệt 義 烈 jusqu'à l'embouchure, ou port de Đơn-giai. Les Cochinchinois s'avancèrent jusqu'au village de Bân-xá 彬 舍, dans la sous-préfecture de Thiên-lộc 天 祿 ; mais craignant de s'éloigner par trop de leur base d'opérations, dans un pays nouvellement conquis, ils reculèrent sur l'ordre de Hữu Tấn, et s'établirent à Lạc-xuyên, pendant qu'un messager allait porter à Hiền Vương la nouvelle de ces évènements.

---

(1) *Cang-mục*, XXXII, 11 b, 12 a ; *Thật-lục*, IV, 12 a b ; *Liệt-truyện*, III, 23 b, 24 a ; *Toàn-thơ*, XVIII, 46 a b.

(2) Comparez *Cang-mục*, XII, 20 a, où l'on dit que ce port s'appelle aussi Đơn-thai 丹 台. Les documents lui donnent aussi le nom de Hội-thống 會 統, du nom d'un village voisin.

(3) Comparez *Cang-mục*, I, 12 a.

(4) D'après *Toàn-thơ*, XVIII, 46 b.

Les sept sous-préfectures du Nghệ-an situées au Sud du fleuve Lam-giang, firent leur soumission aux vainqueurs, ce qui détermina des troubles dans la région située au Nord du fleuve (1).

Les circonstances étaient critiques : Trịnh Tráng, effrayé, plaça son fils Trịnh Tạc, qui avait le titre de *tây-định vương* 西 定 王, à la tête des troupes, lui enjoignant d'aller en personne combattre les ennemis. L'ordre qu'il recevait émanait de Lê Thần-Tôn lui-même, que Trịnh Tráng avait spécialement sollicité à cette occasion. La nomination eut lieu soit vers la fin de la 8e lune (31 août-29 septembre 1655) (2), soit au commencement de la neuvième (30 septembre-28 octobre) (3). Trịnh Tác, dans le courant de la 9e lune, arriva avec le gros des troupes dans le Nghệ-an et s'établit à An-trường. Les officiers qui s'étaient laissé vaincre à Lạc-xuyên furent punis (4).

---

(1) Il ne faut pas oublier que la province du Nghệ-an 乂 安 d'alors s'étendait jusqu'au Sông-gianh, et comprenait par conséquent tout le Hà-tịnh actuel et le Nord du Qảng-bình. Ces sept sous-préfectures au Sud du fleuve de Vinh étaient : Kì-hoa 奇 花, Thạch-hà 石 河, Thiên-lộc 天 祿, Nghi-xuân 宜 春, La-sơn 羅 山, Hương-sơn 香 山, Thanh-chương 清 漳, c'est-à-dire le Hà-tịnh actuel et une partie du Nghệ-an (*Cang-mục*, XXXII, 12 b).

(2) C'est la date donnée par *Toàn-thơ*, XVIII, 46 b.

(3) Date donnée par *Thật-lục*, IV, 12 a, et *Cang-mục*, XXXII, 12 a. A part cette légère discordance il y a une difficulté assez sérieuse pour les évènements qui vont suivre. On peut distinguer trois faits principaux : nomination de Trịnh Tạc ; son rappel ; nomination de son successeur. Voici comment les documents racontent ces faits : d'après le *Cang-mục*, à la 9e lune, nomination de Trịnh Tạc et de nombreux officiers ; il vient dans le Kì-hoa, puis est rappelé, on ne dit pas à quelle date ; les généraux placés sous ses ordres, prennent à son départ la direction des affaires, et ce n'est qu'à la 2e lune de l'année suivante (25 février-25 mars 1656) qu'un nouveau généralissime est nommé. C'est Trịnh Toản 鄭 樶. Il est qualifié des titres de *thái-bảo* 太 保, *quận-công* de Ninh 寧 郡 公 et est le dernier des fils, 季 子, de Trịnh Tráng (*Cang-mục*, XXXII, 15 a b, 15 a). D'après le *Thật-lục* : à la 9e lune, ordre est donné à Trịnh Tạc de conduire les troupes au Nghệ-an (on ne dit pas qu'il ait eu le titre de *thống-lãnh*). A la 10e lune (29 octobre-27 novembre 1655), nomination, comme *thống-lãnh*, de Trịnh Ninh, que l'on dit être le dernier fils 季 子 de Tráng, et avoir le titre de *quận-công*. A la 11e lune (28 novembre-27 décembre 1655), rappel de Trịnh Tạc. Enfin, à la 2e lune de l'année suivante (25 février-25 mars 1626) Trịnh Ninh est de nouveau envoyé comme généralissime, et *trấn-thủ* du Nghệ-an. (*Thật-lục*, IV, 12 b, 15 a, 15 a). Pour le *Toàn-thơ* : Trịnh Tạc est chargé de se mettre à la tête des troupes à la 8e lune de 1655 ; il va au Nghệ-an ; à la 10e lune, nomination comme *thống-lãnh* 統 領 de Công Di 公 檥, qualifié du titre de *quận-công* de Ninh (livre XVIII, 47 a) ; lequel Công Di ne reparaît plus, mais dès la page suivante, folio 47 b, semble remplacé par Trịnh Toản ; lequel à la 1re lune de l'année suivante (26 janvier-24 février 1656) est nommé *thống-lãnh* et *trấn-phủ* du Nghệ-an. Comme on peut le voir, le *Cang-mục* a, ici aussi, résumé d'une manière inintelligente. Quant au Công Di du *Toàn-thơ*, le caractère *Công* 公 doit désigner un fils du *vương* Trịnh Tráng comme l'usage s'introduisit plus tard à la cour de Huế, et le caractère *Di* 檥 a dû être pris par erreur pour le caractère *Toản* 樶. Je suivrai la version du *Toàn-thơ* ainsi modifiée.

(4) La Đức Đại 羅 德 代 (?) et Nguyễn Hưng Nhượng 阮 興 讓 furent décapités ; Tạ Thế Bảo 謝 世 保 fut condamné à la strangulation ; Lê Hữu Lễ 黎 有 禮 et un membre de la famille Trịnh furent cassés ; Trịnh Trượng 鄭 杖 (le *Toàn-thơ* porte par erreur sans

Mais Trịnh Tạc, dans les desseins de Trịnh Tráng, ne devait pas rester dans le Sud. Aussi à la 10e lune (29 octobre-27 novembre 1655), un généralissime est nommé. C'est Trịnh Toàn 鄭全, dernier fils de Trịnh Tráng, qui avait les titres de *đô-đốc* de gauche et *quận-công* de Ninh. Ce général jouera un grand rôle pendant la courte période où il dirigera les forces tonkinoises. Son jeune âge, sa valeur, sa bonté pour les troupes, ses succès, sa fin malheureuse, tout contribua à graver son nom dans la mémoire du peuple. Aujourd'hui encore, dans le Nghệ-an, dans le Hà-tịnh, même dans le Quảng-bình, on montre les travaux qu'il aurait fait exécuter, et les gens se répètent que les Génies lui obéissaient (1).

En même temps furent nommés les officiers supérieurs qui devaient diriger les opérations. Lê Đình Dự 黎廷譽 qui avait les titres de *bồi-tùng* 陪從, *thiêm-đô ngự-sự* 僉都御事 (2) et *nam* de Phụng-thi 鳳池, fut nommé *đốc-thị*; Trịnh Thế Tề 鄭世濟, qui exerçait la charge de *giám-sát ngự-sự*, fut nommé *phó-đốc-thị*. Le *đô-đốc-đồng-tri* 都督同知 Đào Quang Nhiêu 陶光饒, *quận-công* de Đương 當郡公, fut nommé *đốc-suất* 督率. Un autre *đốc-thị* était Phan Hưng Tạo 潘興造, qui avait les titres de *bồi-tùng* 陪從 (3), *đô-cấp-sự-trung* du Bureau des Finances 戶科, et *bá* de Thọ-lĩnh 壽嶺; un second *phó-đốc-thị* était Nguyễn Tá Tương 阮佐相, qui

---

doute Trịnh Trụ 鄭柱, comparez *Cang-mục*) fut rétrogradé *đô-đốc-đồng-tri* 都督同知; Đỗ Công Khôi 杜公魁 et Trần Hữu Tài 陳有財 eurent les doigts coupés. A propos du combat sur mer Võ Văn Thiêm 武文添 fut fait *đô-đốc* de gauche 左都督; Trương Đắc Thọ 張得壽 fut conservé dans ses fonctions et créé *quận-công* de Trình 程郡公; mais Nguyễn Hữu Sắc 阮有勅 perdit ses dignités. (*Toàn-thư*, XVIII, 46 b, 47 a; *Cang-mục*, XXXII, 15 a).

(1) J'ai signalé, dans les *Lieux historiques du Quảng-bình*, les murs qui portent encore son nom. Sur la foi de plusieurs lettrés, j'ai lu son nom *Toàn*, ou *Tuyền* (cette dernière forme serait plus conforme à l'étymologie). L'*Index* de Phan Đức Hoá donne la prononciation *triền*, je ne vois pas trop pourquoi. Couvreur donne *siuên*, et Eitel *sün*, ce qui fait attendre *tuyền* en sino-annamite. Par ailleurs les phonétiques 亘, 睿, 宣, qui ont dans leurs composés le son *siuên*, d'après Couvreur, ont, dans les mêmes composés, le son *tuyên*, d'après Phan Đức Hoá. Même le phonétique 疋 ou 旋, à qui Phan Đức Hoá donne le son *triền*, dans 旋, 淀, 縻, a le son *tuyên*, d'après le même auteur, dans 綻 et dans 鏇. Je suppose que le son *triền* que Phan Đức Hoá donne à quelques caractères à phonétique 疋, vient d'une erreur d'impression. Dans le Haut-Annam, la forme sonore *toàn* domine.

(2) Les renseignements sur la « Cour des Censeurs » 御事臺, sont épars dans *Cang-mục*, VI, 14 b, 15 a; XV, 19 b; XXII, 32 a b, 35 a. Le *Lịch-triều hiến-chương loại-chí*, les résume au livre XIII, 11 b, de mon manuscrit : il y avait le *thị-ngự-sự* 侍御事, le *ngự-sự trung-thừa* 御事中丞, le *ngự-sự phó-trung-thừa* 御事副中丞, le *giám-sát ngự-sự* 監察御事, et les *chủ-bộ* 主簿; auxquels on ajouta (ou que l'on remplaça par) les *đô-ngự-sự* 都御事, les *phó-đô-ngự-sự* 副都御事, les *thiêm-đô-ngự-sự* 僉都御事, et les *ngự-sự đại-phu* 御事大夫. Ces titres peuvent se traduire par Président, Vice-président, Assesseur, Commis du Tribunal de la Censure.

(3) Je n'ai pas pu trouver d'explication authentique de ce titre. Ce devait être une sorte de conseiller d'Etat.

exerçait les fonctions de *giám-sát-ngự-sử*. Enfin on signale un second *đốc-suất*, en la personne de Lê Hữu Đức, *đô-đốc-thiêm-sử*, et *quận-công* de Đông 東, et un troisième *đốc-thị*, en la personne de Phan Kiêm Toàn 潘兼全, *bồi-tùng-cấp-sự-trung* 給事中 du Bureau des Travaux publics 工科, et *nam* de Thọ-quế 壽桂男 (1).

Les troupes de mer étaient placées sous le commandement de Võ Văn Thiêm, *tả-đô-đốc* et *quận-công* de Lụng 龍, qui reçut le titre de *đốc-suất*, et de Dương Hồ 陽湖, *thị-lang* de droite au Ministère de l'Intérieur, *nam* de Thọ-lâm 壽林男, qui fut nommé *đốc-thị*.

L'armée tonkinoise, qui était établie à An-truong depuis la 9e lune (30 septembre-28 octobre 1655), se mit en mouvement à la 10e lune (29 octobre-27 novembre 1655) (2) et s'avança jusque dans la sous-préfecture de Kì-hoa. Mais elle ne put prendre contact avec l'ennemi : Hữu Tấn, en effet, apprenant l'arrivée de l'armée tonkinoise, avait fait retirer ses troupes de Lạc-xuyên, et les avait fait établir au *dinh* de Hà-trung.

Les craintes des Cochinchinois, si craintes il y eut, étaient vaines. Les Tonkinois se retirèrent en effet immédiatement, à la 11e lune (28 novembre-27 décembre 1655), et revinrent à An-trường. Trịnh Tạc fut sans doute effrayé de la situation. L'ennemi, bien que reculant, était en forces ; ses victoires successives l'avaient enhardi, en même temps qu'elles jetaient le découragement parmi les troupes tonkinoises ; partout dans la région au Sud du Lam-giang, il avait des partisans et était attendu comme un libérateur. Trịnh Tạc désespéra-t-il de pouvoir accomplir sa mission ; ou bien son père, déjà vieux et sentant sa fin prochaine, accablé par les soucis du gouvernement, comme disent les documents, le rappela-t-il pour l'aider ? On ne saurait le dire avec certitude ; toujours est-il que Trịnh Tạc retourna à Hanoi. Il laissa Võ Văn Thiêm comme *trấn-thủ* du Nghệ-an (3). Dương Hồ était toujours *đốc-thị*, ainsi que Phan Hưng Tạo. Đào Quang Nhiêu exerçait les fonctions de *đồn-thủ* 屯守. Tous ces officiers, avec les troupes et les officiers subalternes qui lui étaient attachés, devaient s'établir à Chơn-phước 眞福 et à An-trường. Cependant Võ Văn Thiêm semble avoir

---

(1) Je cite ces nominations d'après *Toàn-thơ*, XVIII, 47 a b, qui les place à cette époque. On remarquera une double série pour toutes les charges. On peut voir là la marque de l'effort que firent les Tonkinois en cette circonstance. Ou bien faut-il supposer que le document a réuni au même endroit des nominations faites à deux moments différents ? Toujours est-il que le *Cang-mục*, XXXII, 13 a, ne cite que la première série. Il place d'ailleurs ces nominations à la 9e lune. Mais cet ouvrage est ordinairement peu précis pour les dates.

(2) Pour la chronologie je suis *Toàn-thơ*, XVIII, 47 a b, et *Thật-lục*, IV, 12 b, 13 a. Le *Cang-mục* est très défectueux et imprécis.

(3) Je suis la version du *Toàn-thơ*. Le *Cang-mục* dit au contraire que ce fut Đào Quang Nhiêu, qui fut *trấn-thủ*. Quant à Võ Văn Thiêm, il fut posté au fleuve Khu-độc 驅犢. Le *Thật-lục* (composé avant le *Cang-mục*) concilie les deux opinions en disant que Võ Văn Thiêm fut à la fois nommé *trấn-thủ*, et s'établit à Khu-độc.

occupé dans la suite le fleuve de Khu-độc 驅犢, un peu en amont de Vinh, et sur la rive droite du Lam-giang (1). Le *đề-đốc* Thân Văn Quang 申文絖, *quận-công* de Ninh, ainsi que le *tham-đốc* Mẫn Văn Liên 閔文漣, *quận-công* de Lại 賴, s'établirent au village de Tiếp-võ 接武, dans la sous-préfecture de Thiên-lộc, et sur le bord de l'arroyo qui mène de Vinh à Hà-tịnh. Ils avaient avec eux le *cai-đội* Nguyễn Như Quế 阮如珪, ainsi que Lê Văn Tấn, Lê Văn Hi 黎文熺 et d'autres. Lại Thế Thi 賴世時 (ou 辰), *quận-công* de Lạng 朗, et Tường Trung 祥忠 s'établirent à Minh-lương, village du Thiên-lộc, tandis que Bình-lạng 平朗 fut occupé par Hằng 恒 et par Hán 漢 (2).

C'est dans ces conditions que s'achevait l'année 1655. Elle avait été désastreuse pour les Tonkinois et l'avenir apparaissait sous de sombres couleurs. Les premiers jours de l'année 1655 virent en effet de nouveaux succès des Cochinchinois.

A la 12e lune de l'an *ất-vị* (28 décembre 1655-25 janvier 1656), Tường Trung que nous avons vu établi à Minh-lương, et quelques autres officiers des Trịnh, réunirent les milices des villages et s'avancèrent sur le territoire de la sous-préfecture de Kì-hoa, exhortant les habitants qui avaient fait leur soumission aux Cochinchinois à revenir dans le parti des Trịnh. Nguyễn Hữu Tấn réunit ses officiers au marché du village de Vân-cát 雲葛, dans la sous-préfecture de Thạch-hà. Il plaça Lưu Diên 留延 et Thiêm Vinh 添榮 à la tête de l'avant-garde, l'un comme commandant, l'autre comme lieutenant, 正副先鋒. Trương Phúc Hùng fut nommé *vệ-trận* 衛陣. Ils marchèrent sur la sous-préfecture de Thạch-hà dont ils se rendirent maîtres, mettant l'ennemi en fuite. Hùng, à cause de son ardeur dans la lutte et de sa hardiesse, était très redouté des Tonkinois, qui l'avaient surnommé « Hùng de Fer 雄鐵 » (3).

---

(1) On n'a pas pu me localiser ce fleuve, ou plutôt cet arroyo. Le *Cang-mục*, XXXII, 13 b, dit qu'il est dans la sous-préfecture de Nghi-xuân, village de Tam-đăng. Je ne serais pas étonné que ce fût la tête de l'arroyo qui met en communication Vinh et Hà-tịnh, ou un des bras du fleuve en amont de Vinh.

(2) Tous ces villages s'échelonnent le long de l'arroyo qui met en communication le bassin de Vinh avec le bassin de Hà-tịnh et en même temps le long de la route mandarine. Pour la lecture Hằng et Hán, je suis le *Thật-lục* qui dit (IV, 13 a) que ce sont là deux noms d'hommes. Quant au *Cang-mục*, XXXII, 13 b, 14 a, il porte Hằng 恒 Khê 溪 et avoue ne pas pouvoir donner d'explication. Le *Toàn-thơ* ne mentionne pas ces personnages. — Il est remarquable qu'on ne parle pas du tout de Trịnh Toàn 鄭梌, qui venait cependant d'être nommé généralissime un mois auparavant. La manière dont les documents sont rédigés laisse soupçonner qu'il dut y avoir un grand désarroi à la cour de Hà-nội et parmi les troupes en campagne, durant ces quelques mois. — Le *Thật-lục, ibid.*, montre bien l'état où en étaient réduit les Tonkinois, en disant que tous ces officiers prirent les milices des villages 鄉兵, pour garder le pays. Le *Toàn-thơ*, XVIII, 48 a, dit qu'à la 12e lune, Trịnh Toàn, qu'il n'a pas mentionné lors de la répartition des postes, fut nommé *thiếu-bảo* 少保, et reçut la permission d'ouvrir un *dinh* qui s'appela Tả-dực nội-quân 左翊内軍.

(3) *Thật-lục*, IV, 13 b ; *Liệt-truyện*, IV, 16 b.

Cependant Nguyễn Hữu Dật, qui faisait preuve d'une habileté et d'une ardeur de jour en jour plus grandes, conçut le projet de se ménager des intelligences dans la région au delà du Lam-giang, c'est-à-dire dans le Tonkin tout entier, pour diviser les forces des Trịnh. Il envoya quelques émissaires, Văn Tường 文祥, Hoàng Sinh 黄生, et d'autres, pour gagner des partisans à la cause des Nguyễn. Quelques mécontents entrèrent dans ces vues, et firent des promesses : Mạc Kính Hoàn 莫敬完 dans le Cao-bằng, le *quận-công* Danh Phấn 名奮 dans le Hải-dương, Phạm Hữu Lễ 范有禮 dans le Sơn-tây firent répondre que si les troupes de Hiền Vương passaient le Lam-giang, ils étaient prêts à entrer en campagne pour les aider. Dans le Hải-dương on refuserait l'impôt, pour couper les vivres aux troupes ; dans le Cao-bằng on s'engageait à attaquer Đoàn-thành 團城, c'est-à-dire la citadelle actuelle de Lạng-sơn 諒山 ; dans le Sơn-tây, on était prêt à s'emparer de la citadelle de la province. Văn Tường et les autres messagers revinrent et firent connaître à Hữu Dật le résultat de leurs négociations. Hữu Dật s'empressa d'en faire part à Hữu Tấn : « Voilà, lui disait-il, dans quelles dispositions est la population ; prenons au plus vite une décision, afin d'en finir, et de nous acquérir un mérite éclatant ».

Nguyễn Hữu Tấn se laissa gagner par les instances de son collègue. A la 1re lune de l'année *bính-thân* 丙申 (26 janvier-24 février 1656), les troupes cochinchinoises se portèrent en avant [1]. Elles s'emparèrent tout d'abord de Tiếp-vỗ 接武, où étaient retranchés, comme on l'a vu, Thân Văn Quang et Mận Văn Liện. Les Tonkinois s'enfuirent, poursuivis par les Cochinchinois qui s'avancèrent jusqu'au fleuve de Tam-chế 三制, en amont de Vinh. Là ils rencontrèrent un fort détachement tonkinois et subirent un échec. Les *Annales* des Nguyễn voilent la chose, et disent simplement que les Cochinchinois se retirèrent peu à peu. Mais la version tonkinoise est plus explicite, et c'est tout naturel. Võ Công Quán s'avança dans la mêlée, luttant de toutes ses forces avec ses troupes, et mit l'ennemi en fuite. Lê Sĩ Hậu vint à la rescousse. Les troupes sabraient les éléphants et tiraient sur eux. Võ Van Thiêm envoya Phạm Công Thắng qui monta sur la berge du fleuve avec ses troupes, et tira sur l'ennemi. Il s'empara de quelques défenses d'éléphants. C'était un succès : les héros de l'affaire furent récompensés sur le champ. Lê Sĩ Hậu fut promu *đề-đốc*, et Võ Công Quán *tham-đốc* et *hầu* de Trình-phú 程富.

Mais ce n'était qu'un succès relatif : à la 2e lune (25 février-25 mars 1656), Nguyễn Hữu Dật s'avança jusqu'au mont Hồng-lĩnh 鴻嶺, massif montagneux qui court à peu près du Nord au Sud, formant la limite entre les sous-préfectures de Nghi-xuân 宜春 et de Thiên-lộc. Il rencontra un corps d'éclaireurs tonkinois qu'il mit en fuite ; mais la nuit le força à s'arrêter. Au point du jour, il réunit ses troupes et se porta au lieu dit Mẫn-tường 敏翔. Là, il rencontra Võ Văn

(1) *Toàn-thư*, XVIII, 48 a ; *Cang-mục*, XXXII, 14 ab ; *Thật-lục*, IV, 14 a ; *Liệt-truyện*, III, 24 a.

Thiêm qui fit monter à terre ses troupes de mer ; Diên Lược 延 略, commandant de l'avant-garde cochinchinoise, l'attaqua vivement et le força à se retirer à Đăng-đề 籐 底, village du Nghi-xuân, qu'il occupa. Hữu Dật cependant attaqua Tường Trung et le tua. Văn Thiêm effrayé prit la fuite et se retira à An-trường.

Pendant ce temps Hữu Tấn attaquait l'ennemi d'un autre côté. A la tête du corps d'armée principal, il s'emparait de Minh-lương ; et Tống Hữu Đại, de son côté, avec le corps d'armée supérieur, se portait sur Bình-lạng. Đào Quang Nhiêu fit ranger ses troupes et se défendit vaillamment. Mais les Tonkinois furent vaincus, grâce à la valeur d'un officier cochinchinois, du nom de Đăng Dinh 登 徵. Tous prirent la fuite, et Quang Nhiêu, abandonnant le poste dont il avait la défense, se réfugia à An-trường.

Hữu Tấn et Hữu Dật, réunissant toutes leurs troupes, s'établirent à Vân-cát dans le Thạch-hà. Ils envoyèrent un exprès à Hiền Vương pour lui annoncer leurs succès, et le prince leur fit parvenir de l'or et de la soie pour récompenser les officiers qui s'étaient distingués.

On a vu que Trịnh Toàn avait été nommé *thống-lãnh* à la 10e lune de l'an 1655. A la 11e lune, quelques documents (1) nous le montrent conduisant les troupes dans le Ki-hoa avec les autres généraux, puis les ramenant à An-trường. Mais, lors du rappel de Trịnh Tạc, on semble ne pas tenir compte de lui dans la répartition des postes. Cependant, à la 12e lune, il avait été nommé *hiếu-bảo*, et avait reçu l'autorisation de former le *dinh* des Troupes de la garde, aile gauche 左 翊 丙 軍 (2). Au moment où nous en sommes venus, 2e lune (25 février-25 mars) de l'an 1656, tous les documents nous le représentent comme chargé de nouveau par Trịnh Tráng, son père, du commandement général des troupes, et du gouvernement du Nghệ-an. Les *Annales générales* nous font même (3) un tableau dramatique des circonstances où eut lieu cette nomination. Quang Nhiêu avait envoyé une requête à l'empereur, s'avouant coupable, et demandant des renforts. Trịnh Tráng aurait réuni ses mandarins et leur aurait demandé qui ils croyaient capables de défendre les frontières du royaume. Tous désignèrent Trịnh Toàn, général prudent et brave, autant qu'il était aimé des troupes. Trịnh Tráng suivit cet avis et nomma Trịnh Toàn *thống-lãnh* et *trấn-thủ* du Nghệ-an. Văn Thiêm, qui avait été récemment nommé *trấn-thủ*, lors du rappel de Trịnh Tạc, et Quang Nhiêu devaient lui obéir. En plus Ngô Sĩ Vinh, 吳 仕 榮 *đô-cấp-sự-trung* du Bureau de l'Intérieur, et Võ Vinh Tấn 武 榮 進, *cấp-sự-trung* du Bureau de la guerre 兵 科, furent nommés *đốc-thị*.

A la 3e lune (25 mars-23 avril 1656), Hữu Tấn et Hữu Dật reçurent une lettre de Phạm Hữu Lễ du Sơn-tây. Cet individu s'engageait à servir les Cochinchinois : il sèmerait la discorde parmi les partisans des Trịnh, se ménagerait

(1) *Toàn-thơ*, XVIII, 47 b ; *Thật-lục*, IV, 12 b, 13 a.
(2) *Toàn-thơ*, XVIII, 48 a.
(3) *Cang-mục*, XXXII, 14 b, 15 a.

des intelligences dans la région, et enrôlerait des partisans. En même temps un certain Văn Dũ 文 諭, du Hải-dương, survint, disant que dans le Sơn-tây et dans le Sơn-nam 山 南, on était disposé à entrer en campagne : on n'attendait que le moment où les troupes de Hiền vương auraient franchi le Lam-giang.

A la 5e lune (24 mai-21 juin 1656) les hostilités recommencèrent : Trịnh Toàn avait pris le commandement des troupes et était arrivé dans le Thạch-hà. Sur son ordre, Đào Quang Nhiêu et Dương Hồ s'étaient établis aux villages de Đại-nại 大 柰 et de Hương-bộc 香 濮, dans les environs de la citadelle actuelle de Hà-tịnh, avec les troupes de terre. Le *quận-công* Thung 椿 [1], Lê Sĩ Hậu, et Bùi Sĩ Lương 裴 士 良, à la tête des troupes de mer, prirent position au port de Nam-giái, le Cửa-sót des cartes : avec eux étaient Nguyễn Hữu Sắc 阮 有 勅 et Thái Bá Trật 蔡 伯 秩. Le *đốc-suất* Võ Văn Thiêm s'établit à Đơn-giai 丹 涯, à l'embouchure du fleuve de Vinh.

A la nouvelle de l'approche des ennemis, Hữu Tấn avait réuni ses officiers à Na-khố 𦨭 庫, aujourd'hui Na-kinh 𦨭 涇, dans le Cẩm-xuyên 錦 川. Il avait placé Dương Tri et Nguyễn Phúc Kiều à la tête des troupes de mer ; Hoàng Vinh et Văn Thuần étaient avec eux, ainsi que le prince Tráng, que nous voyons, dans un document, porter le titre de *tham-tướng* des troupes de mer. Tống Phúc Khang 宋 福 康 et Phù Dương prirent le commandement des troupes de terre. Ils devaient marcher sur l'ennemi chacun de leur côté [2].

Tout d'abord Dương Tri arriva au port de Nam-giái et attaqua le *quận-công* Thung. Trịnh Toàn envoya en toute hâte un de ses officiers nommé Li 李, du titre de *quận-công*, pour porter secours aux troupes en danger. Mais Hữu Dật accourut de son côté avec de l'infanterie. Il fit des signaux et Dương Tri, qui était en pleine mer avec ses vaisseaux, aperçut les troupes cochinchinoises qui arrivaient. Il s'avança en toute hâte et l'ennemi fut pris entre deux feux. Li s'enfuit et Thung tomba entre les mains des Cochinchinois, qui s'emparèrent aussi de trente jonques de guerre. Cependant le *phò-mã* 駙 馬 [3] Trình 程 revint à la charge avec ses jonques : mais il fut obligé de se retirer devant le feu violent des Cochinchinois. Lê Sĩ Hậu, Bùi Sĩ Lương, Nguyễn Hữu Sắc, Thai Bá Trật, tous les officiers tonkinois prirent la fuite avec leurs jonques. Hữu Dật résolut alors d'attaquer Trịnh Toàn qui occupait Điềm-độ 恬 渡 [4]. Il essaya de l'envelopper, mais fut forcé, sans doute après un échec, de revenir à Nam-giái,

---

(1) Il faut sans doute lire, d'après *Thật-lục*, IV, 15 b, le *quận-công* Thung, et non le *quận-công* de Thung, comme le *Cang-mục* le laisserait supposer.

(2) *Cang-mục*, XXXII, 16 a ; *Thật-lục*, IV, 15 b ; *Liệt-truyện*, III, 24 a ; *Toàn-thơ*, XVIII, 48 b.

(3) Époux d'une princesse de sang royal.

(4) Le *Cang-mục* écrit Hoạt-độ 活 渡, et dit que c'est un embarcadère dont on ignore l'emplacement.

où il se retrancha avec Dương Tri. Il en repartit bientôt, à la nouvelle que Trịnh Toàn s'était porté vers le village de Đại-nại 大奈, et il se serait avancé jusqu'au fleuve Lam-giang. Ce qui rendrait vraisemblable ce coup d'audace, c'est que Nguyễn Phúc Kiều et le prince Tráng, à la tête des troupes de mer, s'étaient avancés jusqu'au port de Đơn-giai, c'est-à-dire à l'embouchure même du Lam-giang, et en avaient chassé Võ Van Thiêm qui y était posté.

Pendant ce temps, plus au Sud, les troupes cochinchinoises de terre essuyaient une défaite. Le corps d'armée supérieur, sous les ordres de Phúc Khang, de Phù Dương et de leurs collègues, était arrivé à Hương-bộc 香僕 (1) et avait enveloppé Đào Quang Nhiêu qui y était campé. Trịnh Toàn se porta aussitôt au secours de son collègue. « Il disposa ses troupes pour l'attaque, dit la version tonkinoise. Les forces ennemies paraissaient redoutables. Toàn, saisissant son fanion, le confia au *đọc-thị* Dương Hồ. Celui-ci sentit s'enflammer ses sentiments de fidélité et de dévouement : monté sur son éléphant, il s'élança à la tête de ses troupes, les excitant au combat, pendant que Trịnh Toàn, à la tête de la cavalerie, attaquait l'ennemi avec impétuosité. A ce moment Đào Quang Nhiêu et ses collègues ouvrirent toutes grandes les portes des fortifications et sortirent pour prendre part à la lutte. Les ennemis vaincus prirent la fuite. »

Un second engagement paraît avoir eu lieu au village de Đại-nại où les Tonkinois étaient aussi retranchés. Les Cochinchinois perdirent un grand nombre d'hommes et laissèrent entre les mains des vainqueurs des éléphants, des chevaux et des armes. Une des victimes fut Nguyễn Phúc Kiều, qui, blessé grièvement dans le combat, ne tarda pas à succomber aux suites de sa blessure (2), âgé de 58 années.

Les Cochinchinois se retirèrent en toute hâte à Hà-trung, poursuivis par les Tonkinois, qui, cependant, ne dépassèrent pas le village de Tam-lộng 三弄, dans la sous-préfecture de Cẩm-xuyên. Hữu Tấn conçut alors le projet hardi de couper la retraite aux ennemis. Il envoya les troupes de mer occuper les divers gués par où ils pouvaient passer en cas de défaite : Phù-thạch 浮石 dans la sous-préfecture de La-sơn, Triều-khẩu 潮口 dans la sous-préfecture de Hưng-nguyên

---

(1) Les documents écrivent tantôt 僕, tantôt 濮.

(2) Il y a divergence entre les documents. D'après le *Cang-mục*, l'officier qui prit part aux combats que nous avons racontés, et en particulier au combat de Đơn-giai, serait un nommé Nguyễn Văn Kiều, qui avait le titre de *phó-tướng* 副將. D'après le *Thật-lục*, c'était Nguyễn Phúc Kiều, également *phó-tướng* des troupes de mer 水軍副將. Ce document place ici la mort de ce personnage. Mais il faut remarquer l'étrangeté du titre de *phó-tướng*, alors que l'on nous avait dit auparavant que Phúc Kiều était *trấn-thủ* du Quảng-bình. Enfin le *Liệt-truyện*, IV, 3 b, attribue bien ces évènements au Phúc Kiều que nous avons vu jusqu'ici, mais il dit qu'il reçut sa blessure quelques jours après, au combat de Nam-ngạn 南岸, où il aurait tué deux officiers tonkinois que le *Thật-lục* dit avoir été tués par un certain Đô Tín 都信. Puis il serait revenu au Quảng-bình où il serait mort de sa blessure. Ce document répond à la difficulté provenant du titre de *phó-tướng* des troupes de mer que lui donnent les autres documents : c'était une fonction qu'il remplissait sans qu'il eût perdu ses autres charges.

興元, Việt-an 越安 dans la sous-préfecture de La-sơn (1). Hoằng Tín 弘信 devait se cacher au fleuve de Minh-lương, dans le Thiên-lộc, avec des jonques de guerre, et Hữu Dật, avec des troupes de terre, devait établir une embuscade au village de Nam-ngạn 南岸, dans le La-sơn. Comme on le voit en examinant la carte, les Cochinchinois occupaient tous les points par où une armée, venant de la région du Hà-tịnh, doit passer pour se rendre au Nghệ-an. Seule la route de la mer n'est pas mentionnée, sans doute parce que les troupes de mer cochinchinoises, que nous avons vues s'avancer jusqu'à l'embouchure du Lam-giang, l'occupaient déjà.

Il paraissait téméraire de couper la retraite à une armée qui venait de remporter une victoire importante. Trịnh Toàn, à la nouvelle que Hữu Dật occupait Nam-ngạn, se serait écrié : « Ces pauvres troupes abandonnées se sont avancées au loin comme des poissons dans un filet ; elles sont pour moi et pour mes officiers comme un plat de poissons hachés, nous n'en ferons qu'une bouchée ». Il ordonna à deux de ses officiers, les *quận-công* Tào Nham 漕岩 et Diễn Thọ 演壽 de se porter vivement sur Nam-ngạn et d'attaquer les Cochinchinois. Mais ils tombèrent dans l'embuscade que ceux-ci leur avaient tendue, et les deux officiers tonkinois périrent de la main de Đô Tín 都信 (2). Quant à Trịnh Toàn, il passait à Bình-hồ, aujourd'hui An-hồ, dans le La-sơn, lorsqu'il fut assailli par les troupes de Hoằng Tín, qui lui tuèrent beaucoup de monde. Il put cependant regagner An-trường.

La victoire de Đại-nại n'avait donc eu aucun résultat appréciable et les Tonkinois étaient toujours réduits à se maintenir au Nord du Lam-giang. La version tonkinoise n'en relate pas moins avec un grand luxe de détails les récompenses dont furent gratifiés les officiers qui s'étaient distingués et les punitions infligées à ceux qui avaient fait preuve de négligence ou de faiblesse (3).

---

(1) Au lieu de Triều-khẩu 潮口, le *Thật-lục* et le *Liệt-truyện* portent Tam-kì 三岐. Việt-an 越安 est sur le Ngàn-sâu, Triều-khẩu sur le Nguồn-cả, ainsi que Phù-thạch 浮石. Les troupes cochinchinoises durent donc passer soit par le Cửa-sót, soit par l'embouchure du fleuve de Vinh. Les points qu'ils occupaient étaient dans le bassin de ce fleuve. Cette manœuvre fut rendue facile par le fait que les Cochinchinois, on l'a vu, étaient maîtres de la mer, et s'étaient avancés jusqu'à l'embouchure du fleuve de Vinh.

(2) Ce fait d'armes est attribué par *Liệt-truyện*, IV, 4 a, à Nguyễn Phúc Kiều, qui, d'après le *Thật-lục*, serait déjà mort, ou mourant, au moment où nous sommes arrivés.

(3) *Toàn-thư*, XVIII, 49 a b : « A la 5e lune supplémentaire (22 juin-21 juillet 1656)... Trịnh Toàn fut nommé *khâm-sai* 欽差, délégué impérial, *tiết-chế* 節制 de toutes les troupes de terre et de mer avec pleins pouvoirs pour administrer le Nghệ-an, *phó-đô-tướng* 副都將, *thái-úy* 太尉, *quốc-công* de Ninh 寧國公, avec pouvoir d'établir le *phủ* de Dương-oai 楊威府. Le *đốc-thị* 督視 Dương-hồ 楊湖 fut nommé *thị-lang* de gauche au Ministère des Travaux publics 工部左侍郎, et *bá* de Thọ-lâm 壽林伯. Ngô Sĩ Vinh fut fait *tự-khanh* de la Cour des Banquets impériaux 光祿寺卿, et *hầu* de Lí-hải 里海侯. Phan Hưng Tạo 潘興造 fut nommé *tự-khanh* de la Cour des Haras impériaux 太僕寺卿, et *hầu* de Thọ-lĩnh 壽嶺侯. Võ Vinh Tấn 武榮進 fut promu

A cette époque Hiền Vương se rendit sur le théâtre des opérations (1). On était à la 6e lune (22 juillet-19 août 1696). Hiền Vương, ayant appris les succès continus de l'armée cochinchinoise, avait conçu le dessein d'aller à Phú-lộ 扶路, dans le Bố-chính septentrional : son intention était de joindre ses efforts à ceux de ses généraux ; mais ayant reçu la nouvelle que ses troupes étaient revenues à Hà-trung, il crut prudent de s'arrêter à An-trạch 安宅, aujourd'hui Thuận-trạch 順宅, vulgairement Đình-trạm, dans le Sud du Quảng-bình.

Hữu Dật se rendit auprès du prince pour lui présenter ses hommages. Hiền Vương s'informa de l'état des affaires. Hữu Dật s'expliqua avec sa franchise ordinaire, sans rien dissimuler, et fit une critique violente de la manière dont les opérations étaient dirigées : « On ne pouvait se flatter d'avoir réussi. Peut-être même ne pourrait-on pas garder les sept sous-préfectures en deçà du fleuve ; en tout cas l'occupation du pays nécessiterait de grandes dépenses. Il fallait se tenir sur la défensive, et construire un grand mur sur la rive droite du Lam-giang. Surtout, plus de favoritisme. Des incapables sont placés à la tête des troupes ; on pille le pays, trahissant ainsi les espérances de la population. Que l'on imite les exemples donnés par les anciens. Que les officiers soient choisis, parmi les gens capables, sans tenir compte de la parenté, ou du camp (en cela Hữu Dật

---

đô-cấp-sự-trung du Bureau des Finances 戶科都給事中, et *tử* de Lệ-hải 麗海子. On promut Đào Quang Nhiêu 陶光饒 à la dignité de *thiếu-bảo* 少保 ; Lê Thì Hiến 黎時憲, au grade de *đô-đốc-đồng-tri* 都督同知 ; Hoàng Nghĩa Chẩn 黃義袗, Mân Văn Liên 閔文漣, au grade de *đô-đốc-thiệm-sự* 都督僉事 ; Đặng Thế Công 鄧世公, Hoàng Nghĩa Giao 黃義膠, Đinh Văn Tả 丁文左, Lê Văn Tấn 黎文進, Đào Thế Tiên 陶世僊, Lê Văn Long 黎文隆, Mai Văn Hiếu 枚文孝, au grade de *đề-đốc* 提督, avec le titre de *quận-công* 郡公 ; Nguyễn Thọ Đàm 阮壽譚, Cảnh Kiên 景堅, Trịnh Bản 鄭榕, au grade de *đề-đốc* 提督 ; Ngô Văn Sĩ 吳文仕, Lê Đăng Nhâm 黎登任, Lê Công Triều 黎公朝, au grade de *tham-đốc* 參督. Nguyễn Hữu Tả 阮有佐 reçut le titre de *quận-công* 郡公. Dương Quỳnh 楊瓊, Nguyễn Thế Tễ 阮世濟, Nguyễn Tấn Kiên 阮進堅, furent promus *thự-vệ-sự* 署衛事. — Par contre Võ Văn Thiêm 武文添 fut rétrogradé *đô-đốc* de droite 右都督, et Nguyễn Văn Yến 阮文宴 *tham-đốc* 參督, et on leur enleva la moitié de leurs troupes et de leurs hommes de corvée. Nguyễn Hữu Sắc 阮有勅 fut privé de ses titres et dignités. Lê Sĩ Hậu 黎仕厚, Trương Đắc Thọ 張得壽, Nguyễn Đức Dương 阮德楊, Đỗ Lễ 杜禮 obtinrent grâce, à cause de la bonne volonté qu'ils avaient montrée. — On accorda aussi des titres posthumes aux officiers morts dans le combat : Doãn Năng 尹能 reçut le grade de *đô-đốc-đồng-tri* 都督同知 et le titre de *quận-công* de Tào 漕郡公 ; on lui éleva un temple funéraire qui fut doté de rizières et de corvéables pour l'entretien du culte. Bùi Sĩ Lương 裴仕良 fut promu *tham-đốc* 參督, et *quận-công* de Thọ 壽郡公. Thái Bá Đảo 蔡伯禱 reçut le grade de *thự-vệ-sự* 署衛事, et le titre de *quận-công* de Diễn 演郡公 ; Nguyễn Văn Tú 阮文繡 le grade de *đề-đốc* et le titre de *quận-công* de Thông 通郡公. A tous furent accordées des rizières et des hommes de corvée pour l'entretien du culte mortuaire. — Ce passage est intéressant en ce qu'il nous montre la manière dont les Trịnh 鄭 stimulaient le zèle de leurs officiers. Du côté des Nguyễn 阮 nous ne voyons pas que l'on ait employé cette méthode dans de telles proportions.

(1) *Thật-lục*, IV, 17, 18, 19 ; *Cang-mục*, XXXII, 26 a b ; *Liệt-truyện*, III, 31 a b.

paraît avoir parlé pour les Tonkinois qui avaient embrassé le parti des Nguyễn). Quant aux incapables, parents ou amis, qu'on leur donne une pension pour les aider à finir leurs jours ».

Hiền Vương sembla goûter la justesse de ces conseils. Il donna à Hữu Dật de l'or, de l'argent et une épée précieuse, lui ordonnant de rejoindre l'armée.

A son retour au Nghệ-an, Hữu Dật envoya Văn Tướng, Hoàng Sinh et Thế Lương porter une nouvelle lettre à Phạm Hữu Lễ, du Sơn-tây, pour l'encourager à embrasser le parti des Nguyễn et à les aider effectivement. Hữu Lễ, sitôt la lettre reçue, ordonna à son fils Phụng 鳳 de parcourir les pays, et d'enrôler secrètement des partisans décidés à aider la cause des Nguyễn.

Le reste de l'année 1656 se passa sans incident notable sur le théâtre des opérations. Une trêve semblait avoir été conclue, effectivement, sinon en paroles. Les raisons de cette inaction doivent être cherchées d'une part dans les défaites des Tonkinois, de l'autre dans les difficultés que devaient éprouver les vainqueurs, soit pour se ravitailler en hommes et en vivres, soit pour se maintenir dans le pays et pour gagner le cœur des habitants ; elles se trouvent aussi dans les événements qui se déroulaient à la cour du Tonkin. On prévoyait la fin prochaine de Trịnh Tráng L'histoire prouve qu'à la mort de chaque *vương*, des compétitions ardentes jetaient la discorde dans la famille des Trịnh. C'est, à n'en pas douter, à cause de cette mort attendue, que Trịnh Tạc, envoyé dans le Nghệ-an, fut rappelé précipitamment à Hà-nội. Trịnh Tạc était l'Héritier présomptif à la charge de *vương* ; or, bien que la jalousie de Trịnh Tạc n'atteignit réellement Trịnh Toàn, son frère cadet, que vers le milieu de l'année suivante 1657, le futur *vương* ne paraît pas moins avoir redouté dès ce moment en la personne de Trịnh Toàn un compétiteur probable, et s'être prémuni contre lui (1). Dès la 5e lune supplémentaire (22 juin-22 juillet 1656), son fils et futur Héritier présomptif, Trịnh Căn 鄭根, fut anobli, et reçut les titres de *thái-bảo* 太保, *quận-công* de Phú 富郡公, *phó-đô-tướng* 副都將. Il ouvrit en même temps le *dinh* de Tá-quốc 佐國, et reçut le sceau de son *dinh*. Un mois plus tard, à la 6e lune (22 juillet-19 août 1656), un ordre impérial l'envoyait au Nghệ-an avec le titre de *thống-lãnh*, pour aider Trịnh Toàn, dit le document tonkinois, mais en réalité, comme il ressortira de la suite des événements, pour le surveiller et lui enlever une partie de son autorité. C'est le 18e jour de la lune, c'est-à-dire le 8 août 1656, que Trịnh Căn arriva au chef-lieu du Nghệ-an. Il s'empressa de nommer deux *đốc-thị*, Phan Hữu Tạo 潘有造, *tự-khanh* de la Cour des Haras impériaux 太僕寺卿, et Trần Van Tuyển 陳文選, *cấp-sự-trung* au Bureau des Rites, et *nam* de Dũng-xuyên 勇川. A la 9e lune (18 octobre-15 novembre 1656), nouvelles nominations faites par décret impérial dans l'année tonkinoise : Trịnh Lệ qui avait reçu à la 6e lune de l'année précédente, les titres de *thái-bảo*,

---

(1) Pour les détails suivants, voir surtout *Toàn-thư*, XVIII, 49 b, 50 a b.

et *quận-công* de Thọ, fut nommé *thống-lãnh* ; Lương Nghị 梁詣, *cấp-sự-trung* au Bureau de la Justice, était nommé *đốc-thị*, ainsi que Phùng Viết Tu 馮日脩, *cấp-sự-trung* au Bureau des Finances. Enfin Trịnh Đống 鄭棟, fils cadet de Trịnh Tạc, nommé à la 6e lune de l'année précédente *thiếu-phó* et *quận-công* de Võ, fut nommé *đốc-suất*. Tous devaient aller, avec les troupes attachées à leur personne, dans le Nghệ-an, pour renforcer l'armée tonkinoise.

Trịnh Toàn conservait bien le commandement suprême, avec le titre de *tiết-chế*, que lui donne un document ; mais les deux fils de Trịnh Tạc, Trịnh Căn et Trịnh Đống, investis de pouvoirs importants, étaient là pour surveiller leur oncle.

De fait, la discorde ne tarda pas à se mettre dans le camp tonkinois. Trịnh Toàn avait-il des visées ambitieuses, et convoitait-il la succession de son père, Trịnh Tráng, comme semble le dire la version tonkinoise ; ou fut-il poussé à bout par les tracasseries jalouses de son frère Trịnh Tạc ? Peut-être les deux hypothèses sont vraies à la fois. A la 11e lune (17 décembre 1656-13 janvier 1657), toutes les troupes tonkinoises s'ébranlèrent et se portèrent au Sud du Lam-giang. Trịnh Toàn s'établit à Quảng-khuyến 廣勸, dans le Thiên-lộc ; Trịnh Căn se fixa à Bạt-trạc 拔擢, dans la même sous-préfecture. Des deux côtés on fit creuser des fossés et élever des retranchements.

Toàn n'était pas tranquille en lui-même, disent les *Annales*. Confiant dans ses mérites et dans sa valeur, ajoute la version tonkinoise, ses sentiments changèrent. Par des largesses habilement distribuées aux troupes placées sous ses ordres, il s'efforçait de les attacher à sa personne. Il paraît avoir joui par ailleurs d'une grande popularité que lui avait attirée sans doute en grande partie la victoire de Đại-nại, remportée après de longs revers, et dans un moment de désarroi général. Toujours est-il qu'il prit le parti de revenir avec toutes ses troupes à An-trường. Trịnh Căn, inquiet, recula lui aussi, et se fixa à Phù-long 扶隆, dans la sous-préfecture de Hưng-nguyên. Il fit construire des ouvrages de défense, et surveilla les faits et gestes de son oncle.

C'est au milieu de ces conjonctures que s'ouvrait l'année 1657 : les Tonkinois vaincus étaient sur le point de se battre entre eux. Hiền Vương, qui, nous l'avons vu, s'était avancé jusqu'à Dinh-trạm, dans le Sud du Quảng-bình, se porta jusqu'au chef-lieu du *dinh* du Quảng-bình, c'est-à-dire à Dinh-mười actuel (1). On était à la 1re lune de l'an *đinh-dậu* 丁酉 (13 février-14 mars 1657). C'est là qu'il reçut la visite de Phụng, fils de ce Phạm Hữu Lễ du Sơn-tây que les Nguyễn avaient gagné à leur cause. Phụng était venu avec les émissaires des Cochinchinois, Văn Trường et Hoàng Sinh, au camp de Hà-trung. Hữu Tấn et Hữu Dật l'envoyèrent auprès de leur souverain qui le reçut avec de grandes marques de faveur et le renvoya chez lui. Sur la demande de Hữu Dật, les indi-

(1) *Thật-lục*, IV, 18 b.

vidus qui avaient négocié cette affaire furent récompensés : Thế Lương fut nommé *đội-trưởng*, et Văn Tưởng *cai-hợp* 該合 (1).

L'événement attendu arriva enfin. Le 16e jour de la 4e lune (28 mai 1657) (2), Trịnh Tráng mourut. Trịnh Tạc s'empressa d'agir contre son frère Trịnh Toàn. Il décida de le faire passer en jugement sous prétexte qu'il ne se hâtait pas de prendre le deuil pour la mort de leur père, et le rappela. Quelques officiers de Trịnh Toàn, entre autres Trịnh Bàn 鄭槃 et Trương Đắc Danh 張得名, craignant d'être impliqués dans l'affaire, passèrent dans le camp cochinchinois et firent leur soumission à Hữu Tấn. Trịnh Toàn fut effrayé de la tournure que prenaient les événements. Soit qu'il n'eût aucunement l'intention de se révolter, ce qui paraît plus probable, soit qu'il manquât d'énergie au dernier moment, ou que la défection de ses officiers qui passèrent au service de Trịnh Căn, au dire de la version tonkinoise, l'eût privé de ses moyens d'action, il s'empressa de livrer à son neveu les troupes attachées à sa personne, ses éléphants, ses chevaux et ses armes, implorant sa miséricorde. Cette noble conduite n'eut pas la récompense qu'elle méritait: Trịnh Căn lui aurait fait ressortir la gravité de la situation où il s'était mis et l'aurait engagé à se rendre à Hà-nội pour y attendre la sentence impériale. Convaincu du crime de rebellion, il fut jeté en prison et il y mourut. C'est à cause de l'étroite parenté qui l'unissait à Trịnh Toàn, ajoute la version tonkinoise, que Trịnh Tạc ne porta pas contre lui une sentence capitale (3).

Le rappel et la condamnation de Trịnh Toàn furent, au dire des *Annales* des Nguyễn, une grosse faute politique, qui fit passer du côté des Cochinchinois un grand nombre de ses partisans. Tout naturellement la version tonkinoise est d'un avis différent : Trịnh Toàn était, au dedans du royaume, un danger aussi redoutable que l'étaient les Nguyễn au dehors. Mais Trịnh Căn veillait : par sa prudence consommée, par la sûreté de son jugement, il gagna tous les cœurs et coupa le mal dans sa racine. Grâce à lui, la population ne fut pas troublée, la maison impériale resta dans le calme et la paix, inébranlable comme le roc. N'oublions pas que l'ouvrage historique qui contient ce dithyrambe en l'honneur de Trịnh Căn, fut achevé en 1665, puis augmenté d'un supplément et livré à l'impression en 1697 (4), c'est-à-dire lorsque Trịnh Căn, d'abord comme Héritier présomptif, puis comme *vương*, était tout puissant à la cour du Tonkin : les circonstances expliquent l'éloquence et l'enthousiasme des annalistes.

---

(1) Les *cai-hợp* 該合 étaient des employés secondaires dans les trois Bureaux chargés de l'administration du royaume sous les premiers Nguyễn. Il y en avait sept dans chaque endroit où un de ces Bureaux était établi (*Thật-lục*, II, 2 b).

(2) D'après le P. Tissanier, missionnaire jésuite qui arriva au Tonkin cette année-là même, la mort de Trịnh Tráng aurait eu lieu le 27 mai. Voir *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, p. 150.

(3) *Toàn-thơ*, XVIII, 51 a b ; *Cang-mục*, XXXII, 18 b ; *Thật-lục*, IV, 19 b.

(4) Sur l'histoire du *Toàn-thơ*, voir *Première étude sur les sources de l'histoire d'Annam* pour MM. Pelliot et Cadière, dans *B. E. F. E.-O.*, vol. IV, 1904, p. 631-634.

Trịnh Tạc se hâta (5e lune, 10 juin-10 juillet 1657) de mettre Trịnh Căn à la place de Trịnh Toản comme gouverneur du Nghệ-an. En même temps Lê Thì Hiến 黎時憲, qui avait dénoncé à Trịnh Căn les agissements de son oncle, fut promu *đô-đốc* de droite ; mais le *đốc-thị* Ngô Sĩ Vinh fut cassé pour n'avoir pas imité cet exemple. C'est à cette même lune que Hoàng Nghĩa Giao fut promu *đô-đốc-đồng-tri* et Phan Kiêm Toan fut nommé *đốc-thị* (1).

Les Cochinchinois continuaient à se tenir sur la défensive. A cette même 5e lune, Hiền Vương s'avança jusqu'au village de Vân-cát, dans le Thạch-hà. Tous ses officiers le pressaient de profiter des embarras où se débattaient les Trịnh, par suite de la mort de Trịnh Tráng, pour attaquer l'ennemi. Mais Hiền Vương, par un sentiment qui l'honore, si vraiment il l'éprouva comme le racontent les annalistes, ne voulut pas troubler le deuil de son adversaire. Il envoya même un messager, Võ Đình Phương 武廷芳, porter ses condoléances à la cour de Hà-nội. Puis il revint vers le Sud, laissant à ses officiers le soin de garder la région au Sud du Lam-giang. On construisit à cette époque, au dire des *Annales* des Nguyễn, un mur qui allait du pied de la montagne à l'embouchure du fleuve (2).

A la 6e lune (11 juillet-9 août 1657), Trịnh Căn recommença les opérations (3). L'armée tonkinoise fut divisée en trois colonnes : la colonne principale fut placée sous les ordres de Lê Thì Hiến ; Hoàng Nghĩa Giao et Đặng Thế Công 鄧世功 (4) avaient le commandement, le premier de la colonne de gauche, le second de la colonne de droite. Toutes les troupes passèrent le fleuve de Thanh-chương 清漳, c'est-à-dire le Ngàn-cả, ou fleuve de Vinh, dans sa partie supérieure, et rencontrèrent les troupes cochinchinoises sur le territoire du village de Nam-hoa 南華, aujourd'hui Nam-kim 南金, dans le Thanh-chương. Les deux partis s'attribuent les honneurs de la journée. La vérité est que les uns comme les autres furent tour à tour vaincus et vainqueurs, mais que les Tonkinois restèrent maîtres du champ de bataille, sans que, toutefois, ce succès ait eu des résultats appréciables.

Tout d'abord Thì Hiến et Nghĩa Giao attaquèrent les Cochinchinois et s'emparèrent de leurs retranchements. Mais, emportés par leur ardeur, les Tonkinois se seraient débandés dans la poursuite, et auraient été vivement ramenés, par un retour offensif de l'ennemi, vers la rive du fleuve. Telle est la version tonkinoise, en ce qui concerne la première phase du combat. La version cochinchinoise présente les faits sous un autre aspect, tout en étant d'accord avec la

---

(1) *Toàn-thơ*, XVIII, 51 b, 52 a.

(2) *Thật-lục*, IV, 19 a ; *Liệt-truyện*, V, 27 a. Il pourrait se faire que dans 自山頭至海口, *Sơn-đầu* désigne un village.

(3) *Toàn-thơ*, XVIII, 52 a b ; *Cang-mục*, XXXII, 19 b ; 20 a. *Thật-lục*, IV, 19 b, 20 a ; *Liệt-truyện*, III, 32 a.

(4) Le *Cang-mục* porte Trịnh 鄭 Thế Công.

première version pour le fond des choses. Un individu de Phúc-châu 福洲, aujourd'hui Lộc-châu 祿洲, dans le Nghi-xuân, nommé Phan Lân 攀鱗, qui était venu faire sa soumission aux Nguyễn, aurait averti Hữu Dật que l'ennemi se proposait d'attaquer Tống Hữu Đại, le 24e jour de la lune (3 août 1657). Hữu Đại fut prévenu d'avoir à se tenir sur ses gardes. Attaqué par les Tonkinois, il aurait simulé une déroute, et aurait pris la fuite avec ses troupes. Les Tonkinois, emportés par leur ardeur, seraient tombés dans une embuscade que leur aurait dressée Phù Dương au mont Tây-thổ 西土山. Les troupes de Hữu Đại se seraient alors jointes à celles de Phù Dương, et auraient repoussé les Tonkinois jusqu'au fleuve. Les documents sont donc d'accord pour le fond : les Tonkinois, d'abord vainqueurs, sont repoussés à leur tour.

Certains documents, les *Annales* des Nguyễn et les *Biographies*, s'en tiennent là. Ils disent que la nouvelle de ce succès fut communiquée à Hiền Vương qui envoya aux officiers victorieux de l'or et de la soie, et nomma Phan Lân au grade de *cai-đội*. Malheureusement pour les Cochinchinois, les choses n'en restèrent pas là. Trịnh Căn, voyant ses troupes en danger, fit porter à leur secours le corps de la garde. Les Cochinchinois commencèrent à reculer, défendant le terrain pas à pas. Alors Đặng Thế Công survint avec la colonne de droite, et attaqua l'ennemi par le flanc. En même temps Mai Văn Hiếu 枚文孝 et Lê Sĩ Hậu envoyèrent leurs troupes de mer sur la terre ferme et joignirent leurs efforts à ceux de leurs collègues. La retraite des Cochinchinois se changea en déroute. Cependant les Tonkinois revinrent à An-trường.

Hiền Vương, qui n'avait appris que la première partie des évènements, avait récompensé ses officiers. Trịnh Tạc fit de même, à plus juste titre, et, à la 7e lune (10 août-7 septembre 1657), il donna de l'avancement ou distribua des titres à tous ceux qui s'étaient illustrés dans le combat de Nam-hoa (1).

Les ouvrages relatifs aux Nguyễn nous signalent un succès remporté par les Cochinchinois vers la fin de 1657 (2).

A la 9e lune (7 octobre-5 novembre 1657), Trịnh Căn envoya Thắng Nham 滕巖 occuper le mur de Đồng-hôn 同昏壘. La région était basse et humide. On craignit que, l'automne venu, les Cochinchinois ne profitassent

---

(1) *Toàn-thư*, XVIII, 52 b. Đặng Thế Công 鄧世功 fut nommé *đô-đốc* de droite 右都督 ; Mai Văn Hiếu 枚文孝 fut nommé *đô-đốc-đồng-tri* 都督同知 ; Nguyễn Thọ 阮授, Cao Tài 高才, et Lê Sĩ Hậu 黎仕厚 furent promus *đô-đốc-thiệm-sự* 都督僉事. Ngô Văn Sĩ 吳文仕, Nguyễn Tấn Kiên 阮進堅, Nguyễn Đức Dương 阮德楊, furent promus *tham-đốc*. Lê Công Triều 黎公朝 reçut le titre de *quận-công* de Bác 拔郡公 ; Đàm Cảnh Đề 脾景徥, celui de *quận-công* de Tấn 進郡公 ; Nguyễn Như Khuê 阮如珪, fut nommé *quận-công* de Bá 覇郡公, et Trịnh Bính 鄭丙, qui avait été cassé après le combat de Hà-trung 河中, fut rétabli dans son titre de *quận-công* de Phố 浦郡公. Lê Phái 黎派 fut nommé *đề-đốc*, et Bùi Sĩ Trinh 裴仕禎 *thự-vệ-sự* 署衛事.

(2) *Thật-lục*, IV, 20 b, 21 a ; *Liệt-truyện*, III, 32 b, 33 a.

de l'inondation pour attaquer le poste, et l'on pensa abandonner Đồng-hôn pour se transporter à Thổ-sơn inférieur 土山下 (1). Les espions avertirent Hữu Dật de ce projet. Hữu Dật en référa à Hữu Tấn : « Mes observations m'ont permis de prévoir, lui dit-il, que le 24e jour de la lune, jour *qui-hợi* 癸亥 (30 octobre 1657) (2), les étoiles Chẩn 軫星 (3) seront en conjonction avec le soleil. Il y aura certainement un vent violent et une grande pluie. De plus, le fluide noir 黑氣 pénétrera la constellation de la Grande Ourse 北斗 et un nuage blanc voilera le signe du Tonnerre. Dans la région du Nord-Ouest, il y aura certainement une grande inondation. Il convient de profiter de la circonstance pour fondre à l'improviste sur le fortin de Thắng Nham. Certainement on s'en emparera. »

Le jour étant venu, il y eut en effet une grande pluie et un vent violent qui firent déborder l'eau des fleuves. Hữu Dật se mit à la tête d'un corps de troupes cochinchinoises et se porta directement à Đồng-hôn dont il s'empara. Thắng Nham gagna les hauteurs de Thổ-sơn et s'enfuit. Les Cochinchinois s'emparèrent d'une grande quantité d'armes. Comme Hữu Tấn félicitait Hữu Dật de sa perspicacité, celui-ci répondit modestement : « En haut il y a le pouvoir surnaturel de notre souverain qui m'a soutenu ; en bas j'ai eu l'appui des officiers. Comment Hữu Dật seul aurait-il pu faire cela ? »

L'année 1657 s'acheva sans incident.

Dans les premiers jours de l'année *mậu-tuất* 戊戌 (1re lune : 2 février-3 mars 1658), Trịnh Tạc envoya de nouveaux officiers à l'armée. C'étaient Nguyễn Tín qui fut nommé *tham-thị* 參視 du *dinh* de Tá-quốc, c'est-à-dire du corps de troupes commandé directement par Trịnh Căn et Trịnh Đăng Đệ 鄭登第, qui fut nommé *tham-thị* en second. Avec eux vinrent Trần Văn Tuyển 陳文選 et Phan Kiêm Toàn 潘兼全 (4).

Cette longue guerre épuisait les deux partis. A la 5e lune (1-30 juin 1658) Lê Thần-Tôn publia un édit pour inviter les gens à apporter du riz : ils recevraient en retour des titres et des dignités en proportion de l'importance de leurs offrandes (5). C'était sans aucun doute pour subvenir aux frais de la guerre. Quelque temps auparavant, à la 2e lune (4 mars-2 avril 1658), Hiền Vương avait essayé, lui aussi, de tirer profit de ses nouvelles provinces. Jusque-là les approvisionnements des troupes étaient venus en grande partie

(1) On ne donne aucun renseignement géographique sur Đồng-hôn 同昏 ni sur Thổ-sơn 土山.

(2) Le texte porte le 25e jour. Ce doit être une erreur de l'annaliste ou une faute du graveur. D'après le *De Calendario sinico* du P. Hoàng, le 1er jour de la 9e lune de l'an 1657 est le jour *canh-tí* 庚子, ce qui fait que le jour *qui-hợi* 癸亥 est le 24e et non le 25e jour.

(3) Le *Dictionnaire* Couvreur donne : *chẩn-túc* 軫宿, constellation qui comprend les étoiles ε, δ, γ, β du Corbeau. Elle amène le vent.

(4) *Toàn-thơ*, XVIII, 53 ab.

(5) *Toàn-thơ*, XVIII, 53 b ; *Cang-mục*, XXXII, 20 b.

des provinces cochinchinoises. Mais la route était longue et difficile, le transport pénible et onéreux. Hiền Vương décida d'établir au Nghệ-an un Bureau de recensement (1). La population fut divisée en trois catégories : les hommes valides ou soldats, les conscrits et les hommes du peuple. Chacun devait payer l'impôt personnel (2) et les revenus étaient distribués aux

---

(1) Les recensements furent établis en 1632 par Sãi Vương, sur la proposition de Đào Duy Từ 陶維慈. On suivit, avec quelques modifications, la méthode adoptée en 1465 par Lê Thánh-Tôn 黎聖宗, laquelle méthode devait être encore en vigueur dans le Tonkin, et par conséquent dans les provinces qui formèrent le royaume de Cochinchine, même avant Sãi Vương. Voici les dispositions prises : tous les six ans il y avait un grand recensement 大選, et tous les trois ans un petit recensement 小選, c'est-à-dire sans doute que l'intervalle entre deux grands recensements devait être coupé par un petit recensement. L'année du recensement, à la 1re lune, on envoyait des mandarins ordonner aux cantons et aux villages de procéder à la confection des rôles. La population était divisée en deux catégories : les citoyens 正戶, et les étrangers 客戶. Chaque catégorie était répartie en huit classes, à savoir : les hommes valides, versés dans l'armée 壯 ; les conscrits 軍, maintenus dans leurs foyers, mais susceptibles d'être appelés sous les drapeaux pour compléter les cadres (pour la justification de la traduction des mots 壯 et 軍, voir *Cang-mục*, XIX, 30 a b) ; les hommes du peuple 民, les vieillards 老, les malades 疾, les domestiques 孱, les indigents 窮, et les fugitifs 逃. Chacune de ces classes, à part les deux ou trois dernières, payait un impôt personnel proportionnel en argent 差餘錢, variant suivant les catégories et suivant les provinces (Thuận-hóa et Quảng-nam). Les opérations du recensement proprement dit avaient lieu à la 6e lune, moment bien choisi, à la fin de la récolte principale de la région. Il y avait dans le royaume dix Bureaux de recensement 選場, à savoir : un pour les trois sous-préfectures de Hương-trà 香茶, Quảng-điền 廣田 et Phú-vang 富榮 (Thừa-thiên actuel) ; un pour les trois sous-préfectures de Võ-xương 武昌, Hải-lang 海陵 et Min-linh 明靈 (Quảng-trị actuel) ; un pour le Khang-lộc 康祿, un pour le Lệ-thủy 麗水, un pour le Bố-chính méridional 南布政 (Quảng-bình sud et central) ; enfin un dans chacune des préfectures de Thăng-hoa 升花, Điện-bàn 奠磐, Quảng-ngãi 廣義, Hoài-nhơn 懷仁 et Phú-yên 富安. Les opérations duraient un mois, après quoi on faisait connaître la quotité de l'impôt à payer, déterminée suivant les catégories. Si l'effectif des troupes était insuffisant, on enrôlait des individus pris dans la classe des conscrits 軍. En outre, à chaque grand recensement, on réunissait les étudiants de chaque sous-préfecture dans les grands centres administratifs, ou *dinh*, et on leur faisait subir un examen qui durait un jour (*Thật-lục*, II, 22 b, 23 ab). — Les dispositions prises par Lê Thánh-Tôn 黎聖宗 étaient un peu différentes. Il y avait bien deux catégories, mais chacune d'elles était divisée seulement en six classes, la classe des malades et celle des fugitifs étant omises. On entrait dans les diverses classes à 18 années (système annamite, 17 ans révolus). La répartition de la population mâle dans les diverses classes se faisait d'après la règle suivante : dans une famille comprenant trois hommes, un était inscrit comme soldat 壯, un comme conscrit 軍, un comme homme du peuple ou corvéable 民. Dans une famille de quatre individus mâles, on prenait un soldat, un conscrit et deux corvéables ; dans une famille de cinq individus ou de six individus et au-dessus, on prenait deux soldats, un conscrit, et tous les autres étaient inscrits comme corvéables. Les vieillards, les impotents, les domestiques, les indigents étaient inscrits à part. Les fugitifs et les vagabonds étaient rayés des rôles (*Cang-mục*, XIX, 29, 30).

(2) On peut se faire une idée de la quotité de l'impôt personnel exigé dans les nouvelles provinces par ce qui se faisait dans le royaume même de Cochinchine. L'impôt personnel, appelé 差餘錢, *sai dư tiền*, ou impôt en argent proportionnel, avait été fixé en 1632

troupes. Cette mesure causa du mécontentement parmi la population. Les gens se disaient entre eux : « Au début, lorsque l'armée du *vương* est arrivée, nous

---

par Saï Vương, comme il suit : dans la province du Thuận-hóa et pour la catégorie des citoyens proprement dits 正 戶, les hommes valides ou soldats 壯 payaient deux ligatures 緡 ; les conscrits 軍 payaient une ligature et cinq décimes 陌 ; les hommes du peuple 民, huit décimes ; les vieillards 老, une ligature ; les malades ou impotents 疾, cinq décimes ; les domestiques 雇, même somme ; les indigents 窮, trois décimes ; les fugitifs 逃, deux décimes. Quant à la catégorie des étrangers 客 戶, les hommes valides payaient une ligature ; les conscrits sept décimes ; les hommes du peuple et les vieillards, cinq décimes ; les domestiques, les indigents, les impotents et les fugitifs étaient exempts. — Dans la province du Quảng-nam, pour les citoyens proprement dits, les hommes valides payaient deux ligatures ; les conscrits, une ligature et sept décimes ; les hommes du peuple, huit décimes ; les vieillards, neuf décimes ; les domestiques (divisés en trois catégories, sans doute à cause des conditions particulières de cette province, où les gens de cette catégorie devaient être en plus grand nombre, le pays étant en train d'être colonisé), les uns une ligature et cinq décimes, les autres une ligature, d'autres enfin sept décimes ; les impotents, six décimes ; les indigents, trois décimes ; les fugitifs, deux décimes. Pour les étrangers, ils payaient : les hommes valides une ligature et deux décimes ; les conscrits une ligature ; les hommes du peuple et les vieillards, six décimes ; les malades, quatre décimes ; les indigents et les fugitifs étaient exempts. Il y avait en outre trois autres sortes d'impôts en argent, à savoir l'impôt des prémices *thường tân tiền* 嘗 新 錢, l'impôt des anniversaires *tiết li u tiền* 節 料 錢, et l'impôt pour remplacer le transport des grains 賙 米 代 納 錢. Tous les individus de la catégorie des étrangers échappaient à ces impôts, ainsi que les classes des indigents et des fugitifs, dans la catégorie des citoyens proprement dits. — Je n'ai pu trouver de renseignements sur les individus désignés par « étrangers 客 戶 ». Sans doute il s'agit des Chinois, Japonais, etc., qui commerçaient et étaient établis en Cochinchine dès cette époque (*Thật-lục*, I', 22 b, 25 a) ou bien de la catégorie appelée aujourd'hui *ngụ-cư* 寓 居, les gens ayant un quasi-domicile.

Pour faire ressortir la fidélité des renseignements que nous fournit le P. de Rhodes et la connaissance exacte qu'il avait de tout ce qui touche l'ancien royaume d'Annam, on me permettra de citer une page de son ouvrage *Tunchin histor.*, I, p. 19-20 : « Exceptis paucissimis quos regni leges eximunt, omnes plane viri, ab anno ætatis 19 (les documents portent 18 années, système annamite), ad sexagesimum, annuum Regi tributum pendunt... Et quidem, tributa hæc omnia, capitatim sic imponuntur, ut nihil, nisi personas spectent, tantumdem enim a pauperibus exigunt quantum a ditioribus, adeo ut qui nihil habeant præter manuum laborem, ad ea etiam paranda vectigalia, uxorum, et familiæ totius opera juvari debeant. Deinde, præter certa hæc et stata munera, persolvuntur etiam alia quædam e terræ frugibus, modica omnino, et arbitraria ; quæ tamen nemo prorsus ausit omittere. Offeruntur porro singulis annis ter aut quater, ineunte quidem anno semel ; deinde in natali Principis, postea in anniversario Regis defuncti, ac demum quando novæ colliguntur e terra fruges. Verum ea dona non singuli homines offerunt, sed in commune pagi omnes, ideoque deliguntur præfecti e primariis, qui hæc a singulis exigant, et totius postea pagi nomine deferant ad principem ». Nous avons, l'impôt personnel, identique pour tous dans la même classe ; l'impôt des prémices, et l'impôt des anniversaires. Cette précision dans les détails doit nous faire regretter d'autant plus que la liste de tous les villages du royaume, que le missionnaire avait dressée, lui ait été enlevée, ainsi que tous ses autres papiers, lorsque, à son retour en Europe, le bateau qui le ramenait fut capturé par les Hollandais de Batavia. Ayant rencontré en 1902, au Congrès des Orientalistes de Hanoi, le regretté Dr Brandes, de Batavia, je lui demandai s'il n'aurait pas retrouvé ces précieux papiers dans les archives de la Société de Batavia, que l'on publie actuellement. Il me répondit qu'un missionnaire jésuite de ses amis lui avait déjà fait la même demande, qu'l avait cherché, mais que ses recherches étaient restées infructueuses.

espérions de jour en jour un administration pleine de bonté. Pourquoi l'impôt personnel est-il devenu plus lourd que les années précédentes ? » Nguyễn Hữu Dật eut connaissance de ces murmures. Il envoya des individus dans les divers villages et hameaux de la région, pour avertir les gens que, les troupes tenant encore la campagne, on ne pouvait les renvoyer pour le moment ; on exigeait momentanément un impôt pour subvenir à leurs besoins, mais on n'avait nullement l'intention d'augmenter les charges de la population. Les esprits commencèrent à se calmer, prétendent les annalistes (1).

A ce moment divers officiers des Trịnh vinrent faire leur soumission aux Nguyên, avec les troupes attachées à leur personne. C'était le *đô-đốc* Lân 麟, le *thự-vệ* 署衛 Chiêu Đức 昭德, les *cai-đội* Toản Võ 攢武, Tiềm Vân 潛雲, Bậc Lân 弼隣, et Triều Cang 朝岡. Hiền Vương les reçut avec bonté et leur adressa des paroles d'encouragement, ce qui aurait déterminé d'autres partisans des Trịnh, d'au-delà du Lam-giang, à embrasser le parti des Nguyên.

Disons aussi, pour en finir avec les dispositions administratives prises par Hiền Vương vers cette époque, qu'à la 8e lune (29 août-26 septembre 1658), il ordonna de choisir les lettrés les plus habiles du Bố-chính septentrional et des sept sous-préfectures en deçà du Lam-giang pour leur distribuer des charges et des dignités. On les chargea de faire la police du pays et de juger le procès. Cette mesure de sage politique attacha aux Nguyễn, au moins pour quelque temps, la classe des lettrés (2).

Un autre édit ordonnait de percevoir l'impôt des rizières cultivées dans les sept sous-préfectures du Nghệ-an, afin de subvenir aux besoins des troupes (3),

---

(1) *Thật-lục*, IV, 21 ab ; *Liệt-truyện*, III, 25 a.

(2) *Thật-lục*, IV, 22 a ; *Liệt-truyện*, III, 25 a.

(3) *Thật-lục*, IV, 22 b ; *Liệt-truyện*, III, 25 a. Il ne paraît pas qu'il y ait eu encore à ce moment dans le royaume de Cochinchine des règles fixes pour la perception de l'impôt foncier. Le *Thật-lục*, I, 14 a, nous dit que, dans les débuts, les collecteurs allaient, la moisson finie, estimer la surface de rizières cultivées, et on percevait une redevance suivant la quantité. Ce n'est qu'en 1669 que Hiền Vương traça des règles fixes. Les rizières à deux moissons 耕田, furent divisées en trois catégories : celles de première catégorie 一等田, payaient par arpent 畝 une redevance de 40 *thăng* 升, ou écuelles, de riz non décortiqué, et 8 *hợp* 合, ou poignées, de riz décortiqué ; les rizières de seconde catégorie 二等田, payaient par arpent 30 *thăng* de riz non décortiqué, et 6 *hợp* de riz décortiqué ; enfin celles de troisième catégorie 三等田 payaient 20 *thăng* de riz non décortiqué et 4 *hợp* de riz décortiqué. Pour chaque *thăng* de riz non décortiqué, on ajoutait une redevance de trois sapèques 文, sans doute pour les frais de décortiquage. — Pour les rizières à une moisson, ou d'automne 秋田 (moisson du 10e mois, et pour les terres non inondées 秸土 (c'était peut-être une même catégorie de terrains), on n'établit pas de catégories. On percevait indistinctement par arpent trois décimes 陌, et un décime 陷 seulement pour les parcelles n'atteignant pas un arpent. Quant aux *quan đồn điền* 官屯田, sortes de fiefs militaires ou apanages (comparez *Cang-mục*, XXIII, 25, 36 b, 37 a), aux *quan điền trang* 官田庄, colonies militaires, aux rizières nouvellement défrichées 新開荒田, et aux terrains d'alluvion 花洲 (?), ils furent distribués en fiefs temporaires 寓祿. C'était le Bureau de l'Agriculture 農吏司, qui était chargé de percevoir l'impôt (*Thật-lục*, V, 5, 6). On peut se faire une idée, par ces renseignements, de ce que fut l'impôt foncier établi au Nghệ-an.

La population apporta l'impôt au jour fixé. Depuis ce jour, ajoutent les annalistes, les troupes eurent plus de vivres qu'il n'était nécessaire.

Hiền Vương créait ainsi lui-même les causes qui devaient rendre sa conquête passagère. Dans les débuts, les populations semblent avoir accueilli les Cochinchinois comme des libérateurs. Le peuple aime toujours, en Annam surtout, ceux dont il espère un allègement de ses charges. Mais les mesures que Hiền Vương fut obligé de prendre refroidirent cet enthousiasme. Les Trịnh ne durent pas manquer de tirer parti de ce mécontentement. Nous verrons, dans la suite du récit, que beaucoup de soumissionnaires retournèrent à leur ancien parti. Les mesures prises par Hiền Vương furent en grande partie cause de ces défections.

Revenons maintenant au détail des opérations.

A la 6e lune (1-29 juillet 1658) un individu de la tribu de Trọng-hợp 仲合冊, dans la sous-préfecture de Quỳnh-lưu 瓊瑠, nommé Lang Công Cẩn 郎公僅, conduisit un corps de troupes cochinchinoises par la route des montagnes jusqu'à Dương-hợp 陽洽, village de la sous-préfecture de Đông-thành. La population fut soulevée. Trịnh Căn envoya Lê Văn Hi 黎文禧, Lưu Thế Canh 劉世賡, et d'autres pour combattre les envahisseurs. Les Cochinchinois, battus, furent obligés de revenir vers le Sud. Mais Công Cẩn continua la lutte. Il se retrancha dans un fortin et Trịnh Căn fut obligé d'envoyer contre lui de nouvelles troupes, commandées par Phạm Thành 范晟, Đàm Cảnh Giai 譚景楷 et d'autres. On se saisit de sa personne et on l'amena à Hà-nội enfermé dans une cage (1).

Le mois suivant, 7e lune (30 juillet-28 août 1658) (2), les Cochinchinois, qui occupaient la rive méridionale du Lam-giang, passèrent le fleuve, et attaquèrent Nguyễn Hữu Tá 阮有佐, campé au village de Mĩ-dũ 美裕, dans le Hưng-nguyên. L'officier tonkinois, jugeant qu'il n'avait pas des forces suffisantes pour repousser l'ennemi, prit la fuite. Lê Thì Hiến s'empressa d'envoyer des troupes. Les Cochinchinois furent obligés de repasser le fleuve et beaucoup se noyèrent, d'après la version tonkinoise. Nguyễn Hữu Tá fut cassé sur le champ, pour sa lâche désertion. A la 8e lune (29 août-26 septembre 1658), les Cochinchinois revinrent à la charge. Ils passèrent de nouveau le fleuve, et s'établirent à Bạch-đàng 白塘, dans le Nam-đàng 南塘. Đào Quang Nhiêu marcha contre eux, mais ne paraît pas leur avoir livré bataille. Un officier tonkinois, Hoàng Nghĩa Chẩn 黃義畛, qui revenait de l'expédition du Đông-thành, fut condamné au

---

(1) *Toàn-thơ*, XVIII, 53 b, 54 a ; *Thật-lục*, IV, 22 a. A la 8e lune (29 août-26 septembre 1658), Trịnh Tạc 鄭柞 récompensa les officiers qui s'étaient signalés dans cette affaire : Lê Văn Hi 黎文禧 reçut le titre de *quận-công* de Hải 海郡公 ; Lưu Thế Canh 劉世賡 et Lê Khắc ...? 黎克...? furent nommés *tham-đốc*, ainsi que Đàm Cảnh Giai 譚景楷. Phạm Thành 范晟 fut nommé *đề-đốc* (*Toàn-thơ*, XVIII, 54 a).

(2) *Toàn-thơ*, XVIII, 54 a ; *Thật-lục*, IV, 22 a ; *Cang-mục*, XXXII, 21 a. Il faut expliquer dans ce document 先是 par la 7e lune.

supplice de la strangulation parce qu'il n'avait pas prêté main forte à Quang Nhiêu. Ce fait permet de supposer que les Tonkinois n'osèrent pas attaquer les Cochinchinois, au moins qu'ils ne purent les rejeter au delà du fleuve (1).

C'est vers cette époque que Nguyễn Hữu Dật renouvela l'exploit qu'il avait accompli l'année précédente (2). Phạm Phụng, le fils de ce Phạm Hữu Lễ, de la province de Sơn-tây, qui entretenait des relations avec les Cochinchinois, arriva au camp de Hữu Tấn, et lui annonça qu'après la défaite infligée l'année précédente par Hữu Dật à Thắng Nham, commandant du fort de Đồng-hôn, Trịnh Căn avait confié la garde du fort à Vân Khả 雲可, homme cupide et cruel. Il convenait de l'attaquer. Hữu Tấn renvoya Phụng à Hữu Dật. Celui-ci fut tout heureux de la proposition. Justement l'état du ciel annonçait, à n'en pas douter, une période de pluies et d'inondation (3). Le jour prédit étant venu, Hữu Dật attaqua Vân Khả et le mit en fuite. Mais, comme l'année précédente, les Cochinchinois n'osèrent pas se maintenir dans un poste si avancé, et Trịnh Căn se hâta d'envoyer le *quận-công* Miễn 冕, pour réoccuper le fort, aussitôt après le départ des Cochinchinois.

La période des triomphes est passée pour les Nguyễn. Les premiers jours de l'année 1659 inaugurent la période des revers.

A la 12e lune (24 décembre 1658 — 22 janvier 1659), Trịnh Căn jugea le moment venu de prendre l'offensive. Sur ses ordres, le *đốc-suất* 督率 Đào Quang Nhiêu, avec Lê Thì Hiến 黎時憲, Đặng Thế Công 鄧世功, et le *tham-thị* en second 副參視 Trịnh Đăng Đệ 鄭登第, passèrent le fleuve, et, pénétrant dans le Hương-sơn 香山, attaquèrent une troupe de Cochinchinois à Tuần-lễ 循禮. La victoire fut complète, et Trịnh Tạc, deux mois après, récompensa les officiers qui s'étaient signalés (4).

---

(1) *Toàn-thơ*, XVIII, 54 a ; *Thật-lục*, IV, 22 a.

(2) *Thật-lục*, IV, 23 a b ; *Liệt-truyện*, III, 33 a b.

(3) Il se trouve que les calculs de Hữu Dật, ou plutôt de l'annaliste, sont faux, comme ceux de l'année précédente. Les documents portent : 十一日戊辰六龍日也. Le onzième jour, jour *mậu-thìn*, sera un jour de six dragons. Si ma traduction est juste et que *mậu-thìn* désigne le jour, le comput n'est pas juste. En effet, nous sommes, d'après le contexte, à la 9e lune (peut-être à la 10e, peut-être à la 11e, car parfois il ne faut pas tenir compte de la dernière date lunaire indiquée, mais pas à la 12e, indiquée par après). Or, d'après le *De Calendario sinico* du P. Hoàng, le premier jour de la 9e lune de l'an 1658 fut le jour *ất-vị* 乙未, 27 septembre; par conséquent, le 11e jour fut le jour *ất-tị* 乙巳, et le dixième le jour *giáp-thìn* 甲辰. Le jour *mậu-thìn* ne fut pas compris, cette année-là, dans la 9e lune, mais fut le 5e jour de la 10e lune, et ne fut pas compris dans la 11e lune. Une erreur d'impression ou de copiste est très vraisemblable, soit pour le quantième, soit pour l'appellation cyclique du jour.

(4) *Toàn-thơ*, XVIII, 54 b, 55 b ; *Cang-mục*, XXXII, 21 a b. Đào Quang Nhiêu fut élevé à la dignité de *phó-tướng* 副將, *thiếu-úy* 少尉, avec autorisation d'établir le *dinh* de Tả-khuông-quân 左匡軍. Trịnh Đăng Đệ fut nommé *tự-khanh* de la Cour du Cérémonial d'Etat 鴻臚寺卿, et *tử* de Lễ-phái 禮派子. Lê Thì Hiến fut nommé *thái-bảo* ; Đinh

Cette défaite n'empêcha pas quelques Tonkinois de passer dans le parti des Cochinchinois. Les *Annales* des Nguyễn énumère leurs noms avec un certain orgueil; mais ce n'étaient que vulgaires astronomes ou plutôt des sorciers : Châu Hữu Tài 朱有才, décoré du titre de *tư-thiên-giám* 司天監, le *chiêm-hầu* 占候 Còn Lương 袞良, le *hộ-binh* 護兵 Tộ Long 祚隆. Ils disaient qu'au Nord du Lam-giang les populations soupiraient après la venue des troupes de Hiền Vương. Mais ils semblent avoir plus aidé les Cochinchinois en paroles qu'en actes (1). Hữu Tấn et Hữu Dật tinrent compte cependant des renseignements qui leur furent donnés par cette voie. Ils en référèrent à Hiền Vương, lui demandant l'autorisation de mettre les troupes en marche. Hiền Vương leur répondit qu'il leur avait confié le soin de l'expédition. S'il leur paraissait expédient de faire avancer l'armée, lui aussi se mettrait en marche pour leur prêter main forte. Ordre fut alors donné aux officiers de se préparer pour le départ. Tộ Long fut renvoyé dans le Nord pour réunir des partisans et les tenir prêts pour le jour où l'armée s'ébranlerait.

On ne dit pas pour quelle raison ces préparatifs n'eurent pas de suite. Le découragement avait pénétré dans le camp cochinchinois, et y avait amené la discorde (2).

A la 11e lune (14 décembre 1659 — 12 janvier 1660), Tộ Long revint au camp des Cochinchinois. Il manifesta son étonnement de ce que l'on ne se portait pas en avant : « Dans les opérations militaires il faut faire grand as de la rapidité dans les mouvements : or les officiers cochinchinois hésitaient et délibéraient au lieu d'agir ». Hữu Dật chez qui s'était rendu Tộ Long le reçut bien, puis le renvoya. Cette démarche fit passer à l'état aigu les dissentiments qui existaient depuis longtemps entre les deux généraux cochinchinois. Hữu Dật était allé raconter à

Văn Tả 丁文左, Đàm Cảnh Kiên 譚景堅, Đào Thế Tiên 陶世僊, Lê Văn Đăng 黎文登 furent promus *đô-đốc-đồng-tri*. Tous les autres officiers eurent de l'avancement. Il n'y eut que Đặng Thế Công, qui, parce qu'il était resté en arrière et n'avait pas pris part à la lutte, fut rétrogradé au grade de *đô-đốc-thiêm-sự*. — Cette promotion eut lieu, d'après le *Toàn-thơ*, à la 1re lune supplémentaire. Il faut remarquer que d'après le système en usage actuellement, et peut-être en usage dès l'année 1659, pour les années embolismiques, la première lune ne se double jamais, non plus que la 11e ni la 12e. Les tableaux du P. Hoàng, *in opere citato*, indiquent pour cette année 1659 une lune intercalaire, mais c'est la troisième. La date de la première lune intercalaire, que donne le *Toàn-thơ*, équivaut donc à la 2e lune des tableaux du P. Hoàng, soit du 21 février au 22 mars.

(1) *Thật-lục*, IV, 23 b, 24 a. On peut voir, folio 24 ab, les curieuses théories basées sur l'astrologie et la géomancie que Châu Hữu Tài 朱有才 présenta à Hiền Vương. Mais la conclusion n'était pas désintéressée : on ferait bien de distribuer quelques charges aux lettrés soumissionnaires. Hiền Vương comprit le désir secret du donneur de conseils : il loua sa science des lettres et lui octroya un titre 參政監護軍, ce qui doit désigner une sorte de Conseiller pour les troupes, ou plutôt d'Astrologue, comme 護兵, le Protecteur de l'armée, 占候, celui qui observe [le temps], 司天監, attaché au Bureau d'astronomie. Les tableaux du P. Hoàng, *Mélanges sur l'administration*, ne mentionnent pas ces titres.

(2) *Thật-lục*, IV, 23, 24, 25, 26 ; *Liệt-truyện*, III, 33, 34.

Hữu Tấn ce que lui avait dit Tộ Long. Hữu Tấn fut très mécontent de ce que son collègue eût renvoyé le Tonkinois sans le lui amener. Il ne dit rien, mais quelques-uns de ses officiers, qui jalousaient Hữu Dật, le prince Tráng 壯, Tống Hữu Đại 宋有大, Phù Dương 扶陽, profitèrent de l'occasion pour porter contre Hữu Dật les plus graves accusations : « Suivant les lois de l'art militaire, c'était au *nguyên-soái* 元帥 à donner les ordres. Comment se faisait-il que le *đốc-chiến* 督戰 eut pris sur lui de renvoyer Tộ Long. Déjà on savait que le *đốc-chiến* avait des relations avec l'ennemi ; qu'y avait-il là-dessous, on ne le pouvait dire au juste. En tout cas il n'était pas prudent d'ajouter foi aux renseignements donnés par Tộ Long. Mieux valait rester sur la défensive et attendre le moment propice. »

Les officiers cochinchinois faisaient allusion à un fait qui s'était passé à la 8e lune (16 septembre — 16 octobre). Trịnh Tạc aurait essayé de corrompre Hữu Dật. Il lui aurait envoyé une lettre avec des perles précieuses et cinq lingots d'or. Hữu Dật fut blessé au vif par cette proposition. Il fit semblant d'entrer dans les vues de Trịnh Tạc, et lui fit dire de conduire ses troupes en personne et de venir à sa rencontre ; ils pourraient se voir dans la région supérieure de la vallée. Mais aussitôt il avertissait Hiền Vương, protestant de sa fidélité et de son dévouement. Hiền Vương lui répondit d'avoir à se tranquilliser : sa loyauté était connue. Il pouvait garder sans crainte les présents des Trịnh.

Lorsque Hữu Dật entendit ses collègues rappeler cette histoire, en la travestissant, soit parce qu'ils la connaissaient mal, soit par jalousie, il changea de couleur, disent les documents, puis se justifia en racontant comment les choses s'étaient passées en réalité, et se plaignit hautement de ce qu'on osait le soupçonner : « Les officiers et votre serviteur, dit-il, suivant l'ordre que nous en avons reçu, nous conduisons les troupes, n'ayant qu'un désir, qui est de payer à l'Etat la dette que nous lui devons. Naguère les Trịnh m'ont envoyé une lettre pour me tenter secrètement. J'ai aussitôt fait connaître la chose au Prince. Ma vraie intention était d'accueillir cette proposition pour rendre la pareille à nos ennemis et accomplir une action d'éclat. Il n'y a pas de raisons pour que vous me soupçonniez ainsi ».

Hữu Tấn sut faire taire son ressentiment et se posa en conciliateur. Il recommanda la paix et l'union : « Il n'y avait aucune raison pour accuser le *đốc-chiến*. Mais, par ailleurs, l'avis qu'avaient émis les officiers d'attendre le moment favorable n'était pas sans justesse. Il convenait que Hữu Dật s'y conformât. »

A partir de ce moment Hữu Dật devint triste et sombre, et il finit par tomber malade.

Les Trịnh paraissent avoir agi cette année-là avec vigueur contre les traitres. A la 6e lune (19 juillet-17 août 1659) un officier tonkinois du nom de Nguyễn Đức Dương 阮德揚, qui commandait un poste sur la rive gauche du Lam-giang, fut décapité pour s'être abouché et avoir commercé avec les

Cochinchinois (1). A la 9e lune (16 octobre — 14 novembre), Trịnh Tạc eut connaissance que Phạm Hữu Lễ 范有禮 du Sơn-tây le trahissait. Il le fit arrêter, instruisit son procès et le condamna à mort. Hữu Tấn et Hữu Dật ne purent se consoler de cette mort. Ils élevèrent un tertre et offrirent un sacrifice aux mânes de Hữu Lễ. Les Trịnh envoyèrent aussi des émissaires sur la rive droite du Lam-giang, pour réclamer l'impôt des années écoulées, disaient-ils, mais en réalité pour semer la division et jeter des soupçons dans l'esprit de la population (2).

Cette propagande ne réussit que trop bien. Phạm Tất Toàn 范必全, qui avait fait sa soumission aux Nguyễn dès le début de la campagne et qui avait toujours combattu à l'avant-garde, se laissa gagner par les avances des Trịnh. Trịnh Tạc lui avait envoyé trois lingots d'or. Tất Toàn complota pour regagner l'armée tonkinoise. Les soldats placés sous ses ordres saisirent la correspondance et avertirent qui de droit. Hữu Tấn instruisit l'affaire et ne tarda pas à avoir une connaissance complète des faits. On se saisit de Phạm Tất Toàn et de vingt de ses complices. Hiền Vương prévenu, les fit décapiter (3).

En définitive on n'avait rien fait, tant du côté des Cochinchinois que du côté des Trịnh, pendant tout le courant de 1659. De même, en 1660, les hostilités, ne commencèrent que très tard. Les Cochinchinois n'osaient engager le combat, conscients de leur infériorité ; les Tonkinois laissaient agir le temps, qui travaillait pour eux. Les ouvrages des Nguyễn nous résument la situation dans des termes exempts de toute réticence (4). Les troupes cochinchinoises, combattant loin de leurs foyers depuis de longues années, pensaient au retour. Les soumissionnaires du Nghệ-an, prêtant l'oreille aux émissaires des Trịnh, désertaient en grand nombre. Hữu Dật persistait à vouloir faire avancer les troupes. Mais un grand nombre de ses collègues étaient d'un avis contraire. Hữu Tấn, de son côté, jalousait le *đốc-chiến* à cause des nombreuses faveurs que lui avait accordées Hiền Vương. Un jour même Phù Dương 扶陽, que nous avons déjà vu accuser Hữu Đật, revint à la charge : « Hữu Dật n'était qu'un simple écolier, arrivé aux honneurs grâce à ses belles paroles, qui osait se comparer à Quản 管, le célèbre ministre de l'Etat de Tề 齊, et à Lạc 樂 (5), ce qui le rendait odieux à ses collègues. On entendait dire que les envoyés des Trịnh allaient et venaient en secret chez lui, on ne savait dans quel dessein. » Encore une fois Hữu Tấn blâma les excès de paroles de son subordonné : « Un mandarin devait

(1) *Toàn-thơ*, XVIII, 55 a.
(2) *Thật-lục*, IV, 25 b.
(3) *Thật-lục*, IV, 27 a.
(4) *Thật-lục*, IV, 28 b ; *Liệt-truyện*, III, 35 ab.
(5) Quản Trọng 管仲, mort en 645 avant J.-C., no 1006 du *Biogr. diction.* de GILES. — Lạc Toàn 樂全, surnom d'un lettré du XIe siècle, célèbre par sa mémoire, no 50 du même *Dictionnaire* ; ou Lạc Thiên 樂天, nom littéraire d'un lettré et poète fécond, 772-846, no 1654 du même *Dictionnaire*.

être loyal envers son souverain, affable envers ses camarades. Il ne convenait pas de suspecter les intentions des autres ni de les haïr ; c'était trahir sa mission. »

On ne peut que louer les conseils que donnait le généralissime cochinchinois. Malheureusement sa conduite les démentit bientôt.

A la 8e lune (5 septembre — 4 octobre 1660) Hữu Tấn se mit à la tête du gros de l'armée, passa le fleuve dans les environs de Tam-chế 三 制, et attaqua l'officier tonkinois Lan 蘭 à Do-nha 由 芽 (1). Mais les soumissionnaires n'avaient nullement l'intention de se battre ; beaucoup désertèrent. Ce que voyant, Hữu Tấn se replia sur la rive méridionale du fleuve. Lan, de son côté, se retrancha derrière le mur de Đồng-hôn 同 昏, où Miễn 冕 avait, on l'a vu, remplacé Vân Khả 雲 可.

Il se trouvait que Hữu Tấn, lorsqu'il avait passé le fleuve, n'avait pas prévenu de ses projets Hữu Dật. Celui-ci, entendant le bruit de la fusillade, dépêcha un exprès à cheval, pour s'enquérir de ce qui se passait. Hữu Tấn, qui était revenu, profita de l'occasion pour donner l'ordre à Hữu Dật d'aller attaquer le mur de Đồng-hôn. Hữu Dật part sur le champ, attaque Lan et met ses troupes en fuite. Il allait être enveloppé dans un mouvement tournant opéré par Miễn, qui avait conduit ses troupes par derrière les montagnes avoisinantes, lorsqu'il fut délivré par le gros de l'armée accouru sous les ordres de Hữu Tấn. Miễn n'osa pas engager le combat et se retira à An-trường.

Hữu Tấn fit alors passer le fleuve à toute l'armée et établit des postes pour garder le pays. Hữu Dật posta ses troupes depuis Đồng-hôn dans le Hưng-nguyên 興 元, jusqu'à Lạng-khê 朗 溪, dans le Nghi-xuân 宜 春. On construisit un pont flottant pour la facilité des communications entre les deux rives.

Trịnh Căn, apprenant les dispositions prises par les Cochinchinois, aurait eu un moment de découragement, et aurait voulu abandonner le Nghệ-an et se retirer dans le Thanh-hóa. Mais ses officiers l'en auraient dissuadé, et il renonça à son projet.

Hữu Tấn et Hữu Dật, de leur côté, annoncèrent leur victoire à Hiền Vương. Ils demandaient des renforts pour achever la conquête. Hiền Vương se rappela les conseils que lui avait donnés, quelques mois auparavant, l'astronome Châu Hữu Tài 朱 有 才, mais en en renversant la conclusion : « C'est un grand art que l'art de la guerre, répondit-il. Il faut considérer l'époque, l'avantage des lieux, l'état des esprits. Or, voici que l'automne va faire place à l'hiver : c'est la saison du vent, de la pluie, du froid, de l'humidité. Nous n'avons aucune chance de ce chef. Nos troupes campent au Nord du fleuve. Par devant, ni murs ni

(1) Pour les opérations de la 8e lune, voir *Toàn-thơ*, XVIII, 57 a ; *Thật-lục*, IV, 28 ab ; *Cang-mục*, XXXII, 25 b ; *Liệt-truyện*, III, 35 b, 36 a. Le *Cang-mục* place le village de Do-nha 由 芽 dans le Nghi-xuân 宜 春. Mais c'est probablement une erreur. Ce village doit être dans le Hưng-nguyên. Il est sur la rive gauche du fleuve.

fossés ; par derrière un grand fleuve leur barre la route. Ici encore, aucune chance. Nos troupes sont en campagne depuis cinq ans. Les hommes ne pensent qu'au retour ; si nous leur donnons l'ordre d'avancer et que nous combattions avec précipitation, ils ne sont pas assez nombreux pour remporter la victoire ; on ne manquera pas de trouver la chose extraordinaire. Donc, de ce côté non plus, nous n'avons aucune chance. Le parti le plus sûr est de retourner aux anciens retranchements pour calmer les esprits, et d'attendre le printemps prochain pour reprendre les opérations » Hữu Tấn ordonna alors de démolir le pont flottant, et, retournant sur la rive méridionale du Lam-giang, il fit camper ses troupes dans les anciens postes

Trịnh Căn voulait venger l'échec que ses troupes avaient essuyé à Do-nha et à Đồng-hôn (1). Il fit construire à son tour un pont flottant sur le Lam-giang, et ordonner au *đô-đốc* 都督 Diệu 耀 de se porter sur le camp de Khu-độc 驅犢, où Hữu Dật était cantonné et d'attaquer Hoành-lũy 橫壘 et Thạch-hạp 石峽 (2). Le *tham-đốc* 參督 Hằng 恒 devait, à la tête des jonques de combat, remonter l'arroyo de Lạng-khê 朗溪, et attaquer les Cochinchinois sur leurs derrières. Hữu Dật eut connaissance de ces projets. Il ordonna à l'un de ses lieutenants, Trương Văn Vân 張文雲, de poster une embuscade au milieu des bois de Thạch-hạp. Tô Triều 蘇朝 et Tú Minh 秀明 devaient se tenir avec leurs troupes sur les hauteurs qui dominent l'arroyo transversal de Lạng-khê, et attendre l'ennemi. Diệu 耀 s'avança pendant la nuit jusqu'à Hoành-lũy. Les troupes postées en embuscade s'élancèrent du milieu des bois et mirent en fuite les Tonkinois qui laissèrent un grand nombre de leurs sur le champ de bataille. En même temps les troupes de Tô Triều attaquaient la flotille de Hằng, mettaient en fuite ceux qui la montaient et s'emparaient des jonques. Cependant, au point du jour, Diệu put rassembler le reste de ses troupes. Il se porta sur les retranchements de Ngưu-pha 牛披, où le général cochinchinois Trương Phúc Hùng 張福雄 était établi, et s'en empara, grâce à la défection des soumissionnaires (3).

---

(1) *Cang-mục*, XXXII, 24 ab (cet ouvrage place les événements suivants à la 8e lune, 5 septembre-3 octobre) ; *Thật-lục*, IV, 39 ab (ce document les place à la 9e lune, 4 octobre-2 novembre 1660). — Les derniers mois de l'année 1660 ne furent qu'une succession ininterrompue de combats Certains sont mentionnés par les documents cochinchinois, dont la version tonkinoise ne parle pas, et *vice-versa*. Ils sont placés à une date ou à une autre par les divers documents. Je mentionnerai les raisons de l'arrangement que j'ai adopté, lorsqu'il y aura lieu.

(2) Je fais de *Hoành-lũy* 橫壘 un nom propre, mais il faut le prendre sans doute comme désignant ce « mur transversal », *lũy-ngang*, que nous voyons dans les anciens *dinh* ou murs du Quảng-bình, et qui servait de seconde ligne de défense.

(3) Ce dernier détail découle de *Thật-lục*, IV, 31 a, colonne 2. Le *Toàn-thơ* mentionne XVIII, 58 a, une défaite de Hùng 雄, à la 9e lune ; j'identifie les deux combats ; le *Liệt-truyện*, en effet, IV, 16 b, à la biographie de Hùng ne mentionne qu'une seule défaite. Mais les officiers tonkinois qui, d'après le *Toàn-thơ*, s'emparèrent des « retranchements du rebelle Hùng », étaient Thì Hiền et Văn Tuyển : on ne parle pas de Diệu 耀. Il reste donc des doutes au sujet de cet épisode : peut-être y eut-il deux engagements.

Les troupes cochinchinoises et les troupes tonkinoises occupaient les rives du fleuve et s'observaient mutuellement. Hữu Tấn et Hữu Dật semblent avoir passé le fleuve une fois encore (1). L'ennemi fut attaqué à Mĩ-dủ 美裕, village du Hưng-nguyên. Trịnh Kiêm 鄭攘 fut vaincu et prit la fuite; mais Trịnh Lương 鄭樑 ramena les troupes au combat. Un officier tonkinois, Trịnh Đàng 鄭塘, frère de Trịnh Kiêm et fils de Trịnh Tráng, périt dans le combat. Le *thống-suất* 統率 Trịnh Đống 鄭棟, fils de Trịnh Tạc, fit alors avancer Hoàng Nghĩa Giao 黃義膠. Les Cochinchinois furent obligés de repasser le fleuve. Un grand nombre se noyèrent pendant cette opération. En somme c'était une nouvelle défaite. Le gros de l'armée cochinchinoise se retira à Hoa-viên 花園, aujourd'hui Xuân-viên 春園, dans le Nghi-xuân.

Vers cette époque (2) des renforts arrivèrent à Trịnh Căn. C'étaient Mân Van Liên 閔文蓮, Trịnh Liễu 鄭柳, Trịnh Thế Khanh 鄭世卿 et d'autres officiers, qui vinrent avec les troupes attachées à leurs personnes. Trịnh Căn, de son côté, inaugurait une nouvelle tactique qui devait lui assurer le succès : par des attaques simulées, exécutées rapidement, et sans s'engager à fond, il trompait l'ennemi qui ne savait à quel endroit il devait porter ses efforts. Il réunit cependant ses officiers, au dire des documents cochinchinois, et tint un grand conseil de guerre (3). Trần Công Bá 陳公栢 proposa de faire converger les efforts de toutes les troupes autour du Mont Lẫn-sơn 吝山, un des massifs qui bordent la rive droite du Lam-giang. Trịnh Căn qui montait souvent sur le Mont Dũng-quyết 勇決, montagne qui domine la citadelle actuelle de Vinh, avait été frappé également de l'importance stratégique du Mont Lẫn-sơn. Le plan des opérations fut arrêté. Trần Công Bá demanda et obtint la faveur d'être nommé commandant de l'avant-garde. L'armée serait divisée en deux colonnes (4). L'une, sous les ordres de Hoàng Nghĩa Giao devait s'avancer par Âm-công 陰功, village du Hưng-nguyên, passer le fleuve, et attaquer les Cochinchinois en amont. L'autre, commandée par Lê Hiến 黎憲, devait passer le fleuve à l'embouchure même, au village de Hội-thong 會統, puis s'avancer vers le village de Tả-úc, 左澳, dans le Nghi-xuân, et attaquer l'ennemi en aval. Tous devaient

---

(1) A la 8e lune, d'après le *Toàn-thơ*, XVIII, 57 a ; à la 9e lune, d'après le *Cang-mục*, XXXII, 24 b, 25 a. C'est avec beaucoup d'hésitation que je maintiens ici cet engagement de Mĩ-dũ 美裕. Il se pourrait que le récit que fait le *Toàn-thơ*, ne soit qu'une autre version, avec des noms différents, du combat de Do-nha que nous avons vu plus haut. Les annalistes du *Cang-mục*, ayant à leur disposition la version cochinchinoise et la version tonkinoise, n'auront pas su reconnaître un même évènement sous deux versions différentes, et l'auront dédoublé. Je signale la difficulté sans oser la résoudre. Mais cette seconde hypothèse me paraît très probable.

(2) 8e lune (5 septembre-3 octobre 1660), d'après *Toàn-thơ*, XVIII, 57 a.

(3) *Thật-lục*, IV, 30 a ; *Toàn-thơ*, XVIII, 58 b, 59 a b ; *Cang-mục*, XXXII, 24 b, 25 a.

(4) *Toàn-thơ*, XVIII, 57 b, 58 a b ; *Thật-lục*, IV, 30 a b ; *Cang-mục*, XXXII, 25 a b ; *Liệt-truyện*, III, 36 b.

partir au milieu de la nuit. Trịnh Căn, qui prenait en main la direction générale des troupes, se porterait au sommet du Mont Dũng-quyết pour surveiller les opérations.

La première colonne passa le fleuve. Nghĩa Giao et Phan Kiểm Toản ordonnèrent à un détachement, commandé par Nguyễn Đức Trung 阮德忠 et Đàm Cảnh Giai 譚景楷, d'attaquer le *hầu* de Chiêu-võ, c'est-à-dire Huu Dật, au lieu dit Hải-cang 海扛. Puis ils se portèrent vers le mont An-lạc 安樂, dans la sous-préfecture de Nghi-xuân. Le commandant de l'avant-garde, Trần Công Bá, s'avança jusqu'au Mont Lãn-sơn, mais il rencontra des troupes que Huu-Dật y avait fait cacher, et il périt dans le combat ainsi que Đinh Đức Nhuần 丁德潤, Nguyễn Đức Nhuận 阮德潤 et Nguyễn Huỳnh Trấn 阮璜陣. Võ Bá Phúc 武百福, Lê Văn Hi 黎文僖, Lưu Thế Canh 劉世賡 et d'autres officiers se replièrent, puis prirent la fuite ; mais les Cochinchinois parvinrent à les cerner. A ce moment Trịnh Căn envoya à leur secours Trần Tấn Triều 陳進朝, Ngô Đình Thung 吳廷椿, et d'autres officiers, avec les troupes placées sous leurs ordres. Il ordonna en plus aux troupes de mer de s'approcher de la rive du fleuve et de tirer sur les Cochinchinois. Le combat dura de l'heure *tị* 巳, à l'heure *thân* 申, c'est-à-dire de 9 ou 10 heures du matin à 3 ou 4 heures du soir. Les Cochinchinois, inférieurs en nombre et épuisés par une longue lutte, furent obligés de se retirer.

Pendant ce temps la seconde colonne remportait aussi une victoire éclatante. Les troupes qui la composaient avaient passé le fleuve à l'embouchure, au Cua-hội des cartes, et étaient arrivés à Tả-úc, où eut lieu un premier engagement favorable aux Cochinchinois : Man Văn Liên 閔文蓮 fut tué dans le combat. Les troupes de Mai Văn Hiếu 枚文孝, de Trịnh Liệu 鄭柳, de Phạm Thành 范晟, de Dương Quỳnh 楊瓊 et de Trịnh Thế Khanh 鄭世卿, se retirèrent en défendant le terrain. Mais Lê Thì Hiến 黎時憲 et Trần Văn Tuyển 陳文選, qui paraissent s'être séparés de leurs collègues dès le début, se portèrent en toute hâte sur Hoa-viên 花園 [1]. Les Cochinchinois, saisis de panique, prirent la fuite, laissant entre les mains des vainqueurs un riche butin, et s'établirent au chef-lieu même du Nghi-xuân, résolus à défendre cette place.

On était à la 10e lune (3 novembre-1er décembre 1660) [2]. Hữu Tấn, effrayé de la situation, réunit ses officiers pour délibérer sur le parti à prendre. La question capitale était la question des soumissionnaires qui désertaient en

---

[1] D'après le *Toàn-thơ*, XVIII, 58 a, ces deux généraux auraient attaqué auparavant et détruit « les retranchements du rebelle Hùng 進破逆雄壘. » Je ne pense pas qu'il faille prendre *nghịch-hùng* comme un nom de lieu ; la phrase suivante semble clairement indiquer qu'il s'agit d'un nom d'homme. J'ai parlé plus haut (p. 204 n 3) des doutes que j'ai au sujet de cet évènement.

[2] *Thật-lục*, IV, 31 a b ; *Cang-mục*, XXXII, 26 b, 27 a (place le fait à la 11e lune) ; *Liệt-truyện*, III, 36 b, 37 a ; IV, 31 a b ; V, 27 b.

masse. Tống Hữu Đại 宋有大 était d'avis que l'on en mît à mort quelques uns, pour servir d'exemple aux autres. Le Prince Tráng 壯 appuya cette opinion ; mais Hữu Dật la combattit avec force : « C'est par les faveurs, disait-il, que l'on s'attache le cœur des hommes ; c'est par une conduite loyale qu'on les touche. » Le *tham-mưu* 參謀 Võ Đình Phương 武延芳 exprima le désir de la plupart des officiers : « Quand on entre en campagne, il faut agir avec rapidité. C'est la condition du succès, car alors les troupes ne sont pas découragées et remportent la victoire. Mais voici que nos soldats, éloignés de leurs foyers, ne reçoivent leurs approvisionnements qu'avec de grands retards, et ne cessent cependant pas de combattre. Ils pensent au chemin du retour. Les dispositions des soumissionnaires changent à notre égard. La situation des ennemis s'est améliorée. Le meilleur parti à prendre est de ramener nos troupes en arrière. Plus tard on pensera à reprendre les opérations. » Hữu Tấn voyant que ces sentiments étaient partagés, prit secrètement la résolution de faire retirer les troupes. Mais les paroles de Hữu Dật, qui continuait à vouloir aller de l'avant, l'avaient irrité.

Pendant que les Cochinchinois s'épuisaient en disputes inutiles, les Tonkinois recevaient de nouveaux renforts (1). Trịnh Kiến 鄭梘, Trần Lương (?) 陳頁... (?), Lê Tôn 黎尊, Trịnh Phác 鄭樸, Trịnh Oai 鄭威, Phạm Phúc Thiêm 范福添, Trịnh Huyên 鄭楦, Cao Diên 高蜒, reçurent l'ordre d'aller au Nghệ-an et de se mettre sous les ordres de Trịnh Căn, commandant du *dinh* de Tả-quốc 佐國. On envoyait en même temps Lê Sĩ Triệt 黎仕澈 comme *tham-thị* 參視 et Trịnh Thế Tế 鄭世濟 comme *tham-thị* en second de ce même *dinh* de Tả-quốc. Hồ Sĩ Dương 湖士楊, un des célèbres historiens annamites du XVIIe siècle, était nommé *đốc-thị* 督視 du *dinh* de Trung-khuông-quân 中匡軍, que commandait Trịnh Đống 鄭棟 et Thân Toàn 申琸, *đốc-thị* du *dinh* de Tả-nội-quân 左內軍 que commandait Trịnh Kiên.

A la 11e lune (2-31 décembre 1660) Trịnh Căn recommença l'attaque (2). C'est le 17e jour de la lune, 18 décembre, que les troupes s'ébranlèrent. Thì Hiến 時憲 et Sĩ Triệt 仕澈 suivant le bord de la mer, traversèrent le village de Cang-gián 剛澗, dans le Nghi-xuân. Nghĩa Giao 義膠 et Nguyễn Năng Thiệu 阮能紹 s'avancèrent dans l'intérieur des terres à travers les villages de Lung-trâu 瀧鄒 et Mân-trường 慢長, dans le Thiên-lục 天祿. Tous les *đốc-suất* 督率, tous les

(1) *Toàn-thơ*, XVIII, 59 b.

(2) *Toàn-thơ*, XVIII, 60 a b, 61 a ; *Thật-lục*, IV, 31 b, 32 a b ; *Cang-mục*, XXXII, 26 b, 27 a ; *Liệt-truyện*, III, 37 a b. La rédaction enthousiaste du *Toàn-thơ* est l'écho fidèle de la joie éprouvée par la cour tonkinoise au lendemain du jour où les envahisseurs furent repoussés dans leurs frontières. Hồ Sĩ Dương 湖士楊 qui révisa et compléta le *Toàn-thơ* vers 1676, était, on l'a vu, parmi les généraux de l'armée tonkinoise. Cf. *Première étude sur les sources annamites de l'histoire d'Annam*, B. E. F. E.-O., IV, 1904, p. 632-633.

thống-suất 統 率 de l'armée devaient tenir prêtes pour le combat les troupes attachées à leurs personnes. On devait attaquer l'ennemi avec la plus grande rapidité dans les mouvements, et de tous les côtés à la fois.

Le 18e jour de la lune, 19 décembre, Thị Hiến et Sĩ Triệt mirent les ennemis en fuite sur le territoire du village de An-diềm 安 恬, dans le Thiên-loc. Les Cochinchinois avaient donc déjà évacué le Nghi-xuân. Le lendemain, 20 décembre, Thị Hiến, Sĩ Triệt, Nghĩa Giao, Năng Thiệu, réunissant leurs troupes, attaquèrent encore les Cochinchinois au village de Phù-lưu supérieur 芙 荷 上, et les taillèrent en pièces. Ce fut une déroute complète. Les sept sous-préfectures au Sud du Lam-giang furent définitivement perdues pour les Nguyễn.

Les documents cochinchinois essayent de jeter un voile sur ce désastre en racontant un fait qui n'est qu'une déloyauté de la part de Hữu Tấn [1]. Le généralissime était campé dans le Nghi-xuân, et Hữu Dật occupait Khu-doc 驅 樻 [2]. Lorsque Hữu Tấn eut résolu de ramener l'armée en arrière, il donna ostensiblement l'ordre aux troupes de terre et aux troupes de mer d'avancer par diverses routes. Il fit savoir que les troupes de Hữu Dật suivraient comme corps de réserve. Le 28e jour de la lune, 29 décembre, pendant la nuit, on devait être rendu à An-trương. Agissant avec le plus grand ensemble, on fondrait sur le camp de l'armée tonkinoise. On prendrait d'abord les sous-préfectures au Nord du fleuve, puis on verrait à pousser plus avant et à poursuivre la conquête ; mais en même temps qu'il donnait ces ordres publics, il avertissait secrètement les officiers de prendre les troupes attachées à leur personne et de revenir au Bồ-chinh méridional 南 布 政, et il recommandait de ne rien faire savoir à Nguyễn Hữu Dật qui, persistant dans son optimisme, voulait toujours continuer la lutte.

Tous les officiers, à la faveur de la nuit, firent reculer secrètement leurs troupes, Hữu Dật ayant revêtu ses armes, passa la nuit assis, attendant l'heure du départ. Mais il n'entendait aucun mouvement. Il prit des informations, et lorsqu'il connut la vérité, les troupes des Trịnh étaient sur le point d'arriver au camp de Khu-doc. Hữu Dật se hâta de faire partir ses troupes. Il ne devait rester qu'une trentaine d'hommes d'élite, pris parmi les soldats attachés à sa personne. Ils montèrent sur une estrade et firent semblant de jouer la comédie. Le tambour, battu à coups redoublés, faisait un bruit de tonnerre. Les Tonkinois conçurent des soupçons et n'osèrent pas poursuivre leur marche. Hữu Dật put ainsi ramener ses troupes au Mont Hoành-son 横 山 sans être inquiété. Là il rejoignit les troupes de Hữu Tấn [3].

---

[1] *Cang-mục*, XXXII, 27 a b, 28 a ; *Thật-lục*, IV, 31 b, 32 a b ; *Liệt-truyện*, III, 27 b.
[2] D'après *Cang-mục*, XXXII, 26 b.
[3] Le récit des annalistes des Nguyễn doit avoir un fondement réel. Mais ce qu'on ne saurait trop faire ressortir, c'est l'indignité de la conduite de Hữu Tấn. La retraite des Cochinchinois, outre la honte de la défaite, fut souillée par cet acte de déloyauté de la part du généralissime.

Le soir même du triomphe, 20 décembre, Trịnh Căn envoya un exprès à Hà-nội. La nouvelle de cette victoire y causa une grande joie : Trịnh Tạc alla lui-même en informer le vieux Lê Thần-Tôn 黎神宗 et tous les mandarins vinrent féliciter le souverain (1).

Cependant Trịnh Căn se lança à la poursuite des fuyards le 21e jour de la lune, 22 décembre. D'après la version tonkinoise il se serait avancé jusqu'au Nhựt-lệ, et c'est là seulement qu'il aurait déposé les armes et fait retourner l'armée. La version cochinchinoise n'indique pas exactement l'endroit où Trịnh Căn se serait arrêté (2). Mais on peut conclure que c'est dans les environs du Mont Hoành-sơn. Les Tonkinois auraient rejoint à cet endroit les restes de l'armée cochinchinoise. Un combat fort meurtrier eut lieu, après lequel Trịnh Căn se serait retiré à vingt *li* en arrière, et aurait campé à Kì-hoa 奇華, au Sud du Hà-tịnh.

Hữu Dật, l'homme des expédients, aurait usé de ruse pour arrêter la poursuite des ennemis (3). Comme il marchait en arrière-garde, il aurait ordonné à ses hommes de se tenir dans les bois qui bordent la route, et là de suspendre des drapeaux aux arbres, de traîner des branchages et de soulever des nuages de poussière, afin de donner des soupçons aux ennemis. En effet, Nguyễn Đễ 阮悌, officier tonkinois qui poursuivait les fuyards, crut qu'on avait préparé une embuscade et n'osa pas avancer plus loin. Les Cochinchinois purent regagner le Bố-chính méridional, et c'est de là que l'on envoya un messager à Hiền Vương pour lui annoncer le désastre que ses troupes venaient d'essuyer.

Les récentes conquêtes des Cochinchinois étaient perdues pour toujours. Il était même à craindre que les Tonkinois, enhardis par le succès, n'envahissent les provinces de la Cochinchine. Hiền Vương se hâta de poster le reste de ses troupes aux points stratégiques : Hữu Tấn se retrancha derrière le mur de Đồng-hới. Quant à Hữu Dật, toujours aux avant-postes, il s'établit à Đồng-cao 東高, sur la rive droite de la rivière de Lý-hoà 里和, pour surveiller le passage de Đá-nhảy, et empêcher l'ennemi d'envahir le Bố-chính méridional. Quelques jours après, à la 1re lune de l'an *tân-sửu* 辛丑 (30 janvier-28 février 1661), il fut créé *chưởng cơ* 掌奇 et *trấn-thủ* 鎮守 du *dinh* du Bố-chính (4).

Nous avons laissé Trịnh Căn au *dinh* de Kì-hoa. A la 12e lune (1-29 janvier 1661), quatre délégués impériaux arrivaient au quartier général : c'étaient Nguyễn Quốc Khôi 阮國櫆, Nguyễn Công Bích 阮公壁, Phạm Duy Chất 范維質 et Nguyễn Tôn Lễ 阮宗禮 (5). Ils étaient porteurs d'un diplôme

(1) *Toàn-thơ*, XVIII, 60 b, 61 a.
(2) *Thật-lục*, IV, 32 a b ; *Cang-mục*, XXXII, 27 b, 28 a.
(3) *Thật-lục*, IV, 32 ; *Liệt-truyện*, III, 38 a.
(4) *Thật-lục*, IV, 22 b ; *Liệt-truyện*, III, 38 a.
(5) Je cite les noms d'après *Toàn-thơ*, XVIII, 61 a. Le *Cang-mục*, XXXII, 28 a, ne parle que du Président du ministère des Rites, Phạm Công Trứ 范公著 : c'est l'auteur même du *Toàn-thơ*. Il est peu admissible que cet auteur n'ait pas mentionné son nom, si vraiment il avait été chargé de cette ambassade.

impérial, conçu en termes fort élogieux pour Trịnh Căn. Le généralissime tonkinois était nommé *khâm-sai* 欽差, Délégué impérial, chef suprême de tous les corps de troupes de terre et de mer de toutes les provinces de l'Empire, avec autorité universelle pour l'administration de l'Etat. Il recevait en même temps les titres de *thái-úy* 太尉, *quốc-công* de Nghi 宜國公, avec un sceau en argent, et l'autorisation d'ouvrir le *phủ* de Lí-quốc 理國府.

A la 2e lune de l'année *tân-sửu* 辛丑 (1-29 mars 1661), Trịnh Căn songea à regagner la cour de Hà-nội. Il laissa Đào Quang Nhiêu 陶光饒 comme *trấn-thủ* 鎮守 du Nghệ-an, et chargé en même temps de l'administration du Bố-chinh septentrional. Lê Sĩ Triệt 黎仕澈, Hồ Sĩ Dương 湖士楊 et Trịnh Thì Tế 鄭時濟 remplissaient les fonctions de *đốc-thị* et devaient occuper Hà-trung, dans le Kì-hoa (1).

Le retour du jeune vainqueur fut un triomphe. Le 18e jour de la 3e lune, 16 avril 1661, il arriva à la préfecture de Đại-khánh 大慶, dans le Thanh-hoa, au moment où avaient lieu les examens. Il envoya en avant ses officiers Lê Thì Hiến 黎時憲, Hoàng Nghĩa Giao 黃義膠, et le *tham-đốc* Phan Kiêm Toàn 潘兼全. Il s'avança ensuite, escorté de tous les étudiants, et arriva à Hà-nội le 28e jour de la lune, 26 avril. Il alla d'abord saluer Lê Thần-Tôn dans son palais, puis son père le *vương* Trịnh Tạc. Tous les deux le félicitèrent à l'envi et des fatigues qu'il avaient courageusement supportées, et de ses succès : les envahisseurs étaient repoussés, les provinces perdues étaient recouvrées ; Trịnh Tạc ne sentait plus peser sur ses épaules les lourdes responsabilités de sa charge.

A la 4e lune (29 avril — 27 mai 1661), les officiers qui avaient pris part à la campagne, « qui avaient soumis les rebelles et recouvré le territoire national », furent récompensés selon leurs mérites (2).

---

(1) *Toàn-thơ*, XVIII, 62 a b ; *Cang-mục*, XXXII, 28 b. Le *Toàn-thơ* porte Trịnh Thì Tế ; le *Cang-mục*, Trịnh Tế. Ce doit être le même personnage que nous avons vu appeler plus haut Trịnh Thế Tế. Le nom de Lê Sĩ Triệt est écrit 澈 par le *Toàn-thơ* et 徹 par le *Cang-mục*.

(2) *Toàn-thơ*, XVIII, 62 a b, 63 a b ; *Cang-mục*, XXXII, 28 a b. Lê Thì Hiến fut nommé *phó-tướng* et *thiếu-úy* ; il reçut l'autorisation d'ouvrir le *dinh* de Tả-trung-quân 左中軍, et le sceau du *dinh*. Hoàng Nghĩa Giao 黃義膠 fut promu *phó-tướng* 副將 et *đô-đốc* de gauche 左都督. Trần Văn Tuyền 陳文選 fut nommé *đô-ngự-sử* dans la Cour des Censeurs 御史臺都御史 et *quận-công* de Xuyên 川郡公. Năng Thiệu 能紹 fut nommé *phó-ngự-sử* dans la Cour des Censeurs 御史臺副御史, et *quận-công* de Dương 陽郡公. Kiêm Toàn 兼全 fut nommé *thị-lang* de droite au Ministère de l'Intérieur 吏部右侍郎, et *quận-công* de Thụy 瑞郡公, à cause des conseils pleins de prudence qu'il avait donnés, et des plans qu'il avait combinés. Lê Sĩ Triệt fut nommé *thị-lang* de gauche au Ministère des Finances, et *hầu* de Quế-hải 桂海侯. D'autres officiers, tels que Lê Văn Long, Lê Văn Tấn, Lưu Thế Canh, Trần Công Vệ, vingt-six en tout, furent promus à un grade supérieur, ou reçurent des gratifications, des fiefs et des serfs. De plus, Trịnh Đống fut nommé *thái-phó* 太傅, et Trịnh Kiên *thiếu-phó* 沙傅

VIII. — Expédition de 1661-1662. (1).

C'est ainsi que s'était terminée la campagne du Nghệ-an. Après les premiers triomphes des Nguyễn, qui paraissent dus et à la soudaineté d'une attaque qui prit leurs adversaires par surprise, et au mécontentement des populations du Nghệ-an, placées loin du pouvoir central, écrasées d'impôts et ayant grandement à souffrir des expéditions que les Trịnh avaient dirigées les années précédentes contre la Cochinchine, les Tonkinois se reprennent. La discorde se met entre les généraux cochinchinois ; les populations du Nghệ-an se désaffectionnent peu à peu de leurs nouveaux maîtres ; les Trịnh envoient dans le Sud des forces importantes, et parviennent à rejeter les envahisseurs dans leur pays. Ces six années de luttes en dehors de leurs frontières avaient considérablement affaibli les Cochinchinois.

Si Trịnh Căn, arrivé au Bố-chính septentrional, s'était arrêté et avait rebroussé chemin, c'est qu'il voulait revenir à Hà-nội pour jouir de son triomphe ; c'est aussi qu'il ne voulait pas trop demander à ses soldats, habitués à la défaite pendant de longues années. Mais il ne renonçait pas à la lutte. Vers la fin de l'année 1661 les hostilités recommencèrent (2).

L'armée tonkinoise était placée sous les ordres de Trịnh Căn qui avait le titre de *thống-lãnh* 統領. Đào Quang Nhiêu 陶光饒 remplissait les fonctions de *thống-suất* 統率 ; Lê Hiến 黎憲 et Hoàng Nghĩa Giao 黃義膠 celles de *đốc-suất* 督率. Il y avait en outre trois *đốc-thị* 督視 : c'étaient Lê Sĩ Triệt 黎仕澈, Trịnh Thì Tế 鄭時濟 et Thân Tuấn 申濬. Lê Thần-Tôn 黎神宗 en personne accompagnait les troupes. Cette mesure était très politique : Trịnh Tạc proclamait ainsi ostensiblement que celui que l'on considérait unanimement comme le souverain légitime, reprenait possession des provinces dont l'avaient dépossédé des rebelles. Il attachait par là à sa cause tous ceux qui, dans le Hà-tịnh et le Bố-chính, avaient embrassé précédemment le parti des Nguyễn. L'empereur s'établit à Phù-lộ 扶路, actuellement Phù-ninh 扶寧, sur la rive gauche du Sông-gianh, là même où, quelque temps auparavant, Hiền Vương s'était arrêté.

---

(1) *Toàn-thư*, XVIII, 63 b, 64 a ; *Thật-lục*, IV, 33 b, 34 a b, 35 a b ; *Cang-mục*, XXXII, 37 a b, 38 a b, 39 a ; *Liệt-truyện*, III, 38 a b.

(2) Il y a désaccord entre les documents pour la date du commencement des hostilités. Le *Toàn-thư* et le *Cang-mục* les placent à la 10e lune supplémentaire. Il y eut bien, en 辛丑, 1661, une lune supplémentaire, mais, d'après le *De Calendario sinico* du P. Hoàng, ce fut la 7e, non la 10e. Cette 10e lune supplémentaire des documents correspond donc à la 10e lune des tableaux du P. Hoàng (22 novembre-20 décembre). — Le *Thật-lục* place les hostilités à la 12e lune (20 janvier-17 février 1662). Mais il place à la 8e lune (23 septembre-22 octobre 1661), l'établissement de Hữu Dật à Phước-lộc ; or le recul du général cochinchinois dut être amené par l'approche de l'armée tonkinoise. — L'inscription du Long-Pont raconte tous les faits, en les résumant, sous l'année 壬寅, 1662.

Quant aux troupes, les documents nous disent qu'elles furent divisées en trois corps d'armée. La flotte s'avança directement jusqu'à l'embouchure du Nhựt lệ et s'y établit. Les troupes de terre passèrent le Sông-gianh et pénétrèrent dans le Bố-chính méridional. Hữu Dật, *trấn-thủ* du district depuis quelques mois, et établi, comme on l'a vu, à Đông-cao 東高, sur le fleuve de Lý-hoà 里和, s'était retiré, à la 8e lune (23 septembre—22 octobre 1661) (1) et s'était établi, sur les ordres exprès de Hiền Vương, à Phước-lộc 福祿, village situé sur la route mandarine, à quelques kilomètres au Sud de son ancien poste, et non loin du camp actuel de Dinh-ngói, sinon à ce camp même. Les Tonkinois s'avancèrent jusqu'au village de Phước-tự 福寺, séparé du village de Phước-lộc par la rivière dite Ráo-dinh, ou Rivière du camp. Le général cochinchinois avait fait élever à la hâte un mur en terre, qui allait du village d'An-náu 安臬, sur le bord de la mer, jusqu'à la montagne de Châu-thị 朱市 (2). Ce travail était destiné à protéger ses troupes et en même temps à couvrir le mur de Động-hồi, c'est-à-dire l'extrémité ouest de la grande muraille de Đồng-hới. Des canons y furent placés. Les deux armées étaient en présence, séparées par les fortifications qu'avaient élevées les Cochinchinois

Un *tham-mưu* 參謀 de l'armée tonkinoise, nommée Hoan Trung 懽忠, s'avança avec quelques soldats jusqu'à la porte des retranchements cochinchinois. On portait à sa suite une table et des parasols. L'envoyé tonkinois, interpellant Vân Trạch 雲澤, officier cochinchinois préposé, avec Trương Văn Vân 張文雲, à la garde du rempart, lui cria à haute voix qu'il était porteur d'un message du Fils du Ciel, l'Empereur de la dynastie des Lê 黎. Vân Trạch lui répondit : « L'an dernier, nous nous repliions vers le Mont Hoành-sơn 橫山. Toi et les tiens, vous nous poursuiviez. Aviez-vous alors un message du Fils du Ciel? Attaquez-nous, si vous voulez, mais comment pourriez-vous nous tromper par cette ruse ? » Ce disant, il tira sur Hoan Trung et le tua. L'escorte de Hoan Trung se débanda, abandonnant la table et les parasols. Ce fut le signal d'une attaque générale. Quang Nhiều envoya Thì Hiến attaquer les retranchements cochinchinois. La nuit mit fin au combat, sans que les Tonkinois eussent pu déloger leurs adversaires. Cet engagement paraît avoir eu lieu sur la rive droite du Ráo-dinh.

---

(1) D'après *Thật-lục*, IV, 33 b, qui est seul à préciser.

(2) J'ai discuté dans les *Lieux historiques du Quảng-bình* (*B. E. F. E.-O.*, IV, p. 177-178) les difficultés que présentent les textes, et surtout l'identification évidemment fausse du *Cang-mục*, qui place Châu-thị 朱市 au village du même nom qui se trouve dans le Nord du Quảng-trị. Je donne le détail, dans la même étude, des vestiges de travaux militaires que l'on voit encore en ce lieu. Mais je dois signaler en plus un autre mur en terre, situé à environ mi-chemin entre Dinh-ngói et Hữu cung (ancienne colonie militaire), qui va également de la route mandarine jusqu'à la route des montagnes, et qui porte le nom de Lũy Ông Ninh, « Rempart de monsieur Ninh » (par allusion au fameux Trịnh Toàn que nous avons vu dans l'expédition du Nghệ-an). Ce nom semble faire de ce mur une œuvre exécutée par les Tonkinois, mais à une date que je ne puis déterminer, peut-être en 1672.

Hữu Dật s'empressa de faire un rapport à Hiền Vương. Mais le prince, jugeant que ses troupes n'avaient pas pour les couvrir des retranchements suffisants, enjoignit à Hữu Dật de se retirer derrière le grand mur de Đồng-hới. Les revers firent de Hữu Dật un autre homme. Autant nous l'avons vu jusqu'ici brave et hardi jusqu'à la témérité, autant il sut se montrer prudent et circonspect lorsque les circonstances l'exigèrent. Voyant qu'il ne pouvait se mesurer avec l'ennemi, il résolut de temporiser. Ordre fut donné à la population du Bố-chinh méridional de se retirer derrière le grand mur. Les troupes eurent défense expresse d'engager une lutte décisive avec l'ennemi, malgré ses provocations journalières.

Les Tonkinois s'étaient avancés, en effet, et campaient au village de Trấn-ninh, à l'Est du grand mur, occupant la route de la mer, et à Chính-thỉ 正始, actuellement Trung-ngãi 忠義, presque à l'extrémité Ouest du mur de Đồng-hới, occupant par conséquent la route des montagnes. Hữu Dật aurait même fait retirer ses troupes, vers la première lune de l'année *nhâm-thân* 壬申, (18 février-19 mars 1662), à Võ-xá 武舍, c'est-à-dire au chef-lieu du *dinh* du Quảng-bình 廣平 ou de Lưu-đồn 留屯 (1). L'ennemi ne demandait qu'à se battre. Le séjour dans un pays désert et dévasté ne pouvait qu'être désastreux pour une nombreuse armée. En effet, au bout d'un mois, les vivres manquèrent. Hữu Dật savait que, dans ces circonstances, le moindre échec suffit à mettre la panique dans des troupes déjà en partie démoralisées. Il ordonna à Trương Văn Vân de faire une sortie pendant la nuit par l'arroyo de Động-hồi 洞洄 (2), c'est-à-dire par le fleuve dit de Lệ-kì, qui permettait de tourner l'ennemi et de le prendre sur ses derrières. Les Cochinchinois revêtirent des habits tonkinois et attaquèrent à l'improviste le camp de Quang Nhiêu, lui tuant plus d'une centaine d'hommes. De leur côté, les autres chefs cochinchinois, à l'intérieur des retranchements (3), faisaient tirer en l'air, frapper du tambour, et pousser des

---

(1) Le *Thật-lục*, IV, 34 b, est seul à mentionner ce détail.

(2) Ce nom est orthographié de diverses façons. Le *Cang-mục*, XXXII, 39 a, porte Động-giản, ajoutant en note que ce nom désigne un village du Quảng-ninh actuel (ancien Phong-lộc). Les autres documents portent Động-hồi 洞洄, et disent de même que c'est le nom d'un village. Je ne connais pas de village qui porte actuellement ce nom. Deux hypothèses sont permises. Ou bien ces deux orthographes sont une faute, et il faudrait lire Đồng-hải 洞海, c'est-à-dire Đồng-hới. Dans ce cas l'arroyo dont il s'agit serait le ruisseau qui draine les eaux de la plaine de Đồng-hới, et se jette dans le fleuve de Lệ-kì à son confluent avec le Nhựt-lệ. Les Cochinchinois, en le remontant, auraient pu arriver sur les derrières du corps de troupes tonkinois campé à Trấn-ninh, le Phú-ninh actuel. — Mais je crois plus probable qu'il faut lire vraiment Động-hồi. Ce nom désigne, comme on l'a vu, une montagne et un torrent, puis un mur, situés à l'Ouest du grand mur de Đồng-hới. Le torrent de Động-hồi serait alors le fleuve même de Lệ-kì, au moins dans sa partie supérieure. Ce cours d'eau encercle le village de Trung-ngãi, où étaient campées une partie des troupes tonkinoises, et les Cochinchinois, en le remontant, pouvaient aussi bien attaquer les ennemis à l'improviste.

(3) 於城中. Ces retranchements, désignés par le mot *thành*, sont peut-être le mur de Đồng-hới lui-même, mais plus probablement les travaux du *dinh* de Võ-xá où était retranché Hữu Dật, ou les fortins qui entourent le camp du côté Nord.

clameurs, pour simuler une attaque générale. Quang Nhiêu se laissa prendre à ce stratagème. Lui qui avait, quelques jours auparavant, envoyé aux Cochinchinois une lettre provocante, prit lâchement la fuite, abandonnant ses positions. Le jour venu, Hữu Dật fit avancer toutes ses troupes, tant celles de terre que celles de mer. Trịnh Căn, qui paraît avoir campé à un endroit différent, peut-être au village de Trấn-ninh, prit aussi la fuite, poursuivi par les Cochinchinois qui s'avancèrent jusqu'au Sông-gianh, et s'emparèrent d'un grand butin.

Lê Thần-Tôn retourna à Hà-nội, où il mourut quelques mois après, à la 9e lune (12 octobre-10 novembre 1662).

A la même époque Hữu Tấn et Hữu Dật demandèrent à Hiền Vương de compléter les travaux de défense de l'embouchure du Nhựt-lệ. Sur la rive gauche, on construisit le mur de Trấn-ninh, pour mettre ce village à l'abri d'un nouveau coup de main des Tonkinois, et pour arrêter une armée suivant la route de la mer, c'est-à-dire la route mandarine actuelle (1). Sur la rive droite, faisant face au nouveau mur, on construisit le mur de Sa-phụ 沙埠, un peu en amont de l'embouchure du fleuve, à l'endroit, dit une note, appelé vulgairement Đồng-cát 同葛, « la colline de sable », où est le hameau actuel de Sào-cát (2). En quelques mois les deux murs furent achevés.

IX. — Expédition de 1672 (3).

Après avoir raconté, en les résumant, les évènements de 1661-1662, l'auteur de l'inscription du Long-Pont entonne un chant de triomphe, et ajoute qu'à partir de cette époque les troupes des Trịnh n'osèrent plus regarder les Cochinchinois en face, ce qui laisserait supposer qu'il n'y eut plus d'attaques de leur part. Cette assertion est contredite par tous les documents qui placent en 1672 une nouvelle invasion. Les *Annales générales* sont fort sobres de détails sur cette expédition, mais les autres documents nous permettent d'assister à toutes les phases de la lutte.

C'est à la 6e lune de l'an *nhâm-tí* 壬子 (25 juin-23 juillet 1672), que commença l'expédition (4). Les forces tonkinoises comprenaient cent mille hommes,

(1) Il faut voir, je crois, des restes de ce mur dans une chaussée qui enserre le village au Nord-Ouest.

(2) Voir pour le détail des lieux et des vestiges qui existent encore *Les Lieux historiques du Quảng-bình*, p. 185. — *Thật-lục*, IV, 36 a.

(3) *Toàn-thơ*, XIX, 31 b, 32, 33, 34; *Thật-lục*, V, 8 à 17; *Cang-mục*, XXXIII, 34, 35; *Liệt-truyện*, II, 11 et suivants; III, 39 a et suivants; V, 22 b; IV, 17 a; *Việt nam khai quốc chí truyện*, VII.

(4) D'après *Thật-lục*, V, 6 b, en *canh-tuất* 庚戌, vers la 4e lune (19 mai-16 juin 1670), des envoyés de Trịnh Tạc 鄭柞, Lê Đắc Toàn 黎得全 et Trần Xuân Bảng 陳春榜, étaient arrivés à l'embouchure du Nhựt-lệ, porteurs d'une lettre dans laquelle on réclamait l'impôt du Seigneur de la Cochinchine. Le *trấn-thủ* du Bố-chính 布政, Triều Tín 朝信, en informa Hiền Vương qui renvoya poliment les messagers, prétextant toujours que ces ordres n'émanaient pas de l'empereur, mais bien des Trịnh. Trịnh Tạc voulait partir en campagne, mais son entourage l'en dissuada.

mais on répandait le bruit qu'elles atteignaient le chiffre de cent quatre-vingt mille hommes. Trịnh Căn, *quốc-công* de Nghi 宜國公, fut nommé *nguyên-soái* 元帥 des troupes de mer, et paraît avoir eu, au moins dans les débuts, la direction générale des opérations (1). Lê Thì Hiến 黎時憲 remplissait les fonctions de *thống-suất* 統率 des troupes de terre. L'empereur Lê Gia-Tôn 黎嘉宗 prit part en personne à l'expédition (2), ainsi que Trịnh Tạc lui-même (3).

Le *trấn-thủ* 鎮守 du Bố-chinh méridional, Nguyễn Triều Tín 阮朝信, dépêcha un exprès à Hiền Vương pour lui annoncer les évènements. Le Prince rassembla ses principaux mandarins : « Trịnh Tạc, leur dit-il, ne prend pas garde aux défaites qu'il a essuyées les années précédentes. Voici qu'il entre de nouveau en campagne, tentant une dernière fois la fortune. Dans l'art de la guerre, ceux qui jouent leur dernière chance marchent à leur perte. Si nous examinons maintenant ceux que nous lui opposerons, il convient tout d'abord de se préoccuper du généralissime ». Les mandarins n'eurent qu'une voix pour désigner le prince Hiệp 協, quatrième fils de Hiền Vương. Hiệp était son nom d'enfance ; il s'appelait aussi Thuần 淳. Il avait le grade de *chưởng-cơ* 掌奇, et le titre de *hầu* de Hiệp-đức 協德侯 (4). Bien que le prince n'eût que vingt années, le choix plut à Hiền Vương : Hiệp fut nommé *nguyên-soái*. On lui adjoignit plusieurs grands mandarins : le *vệ-úy* 衛尉 Mai Phúc Lãnh 枚福嶺, qui s'appelait aussi Nhuần 潤, et le *kí-lục* 記祿 Võ Phi Thừa 武丕承, devaient l'aider de leurs conseils, et exercer les fonctions de *tham-mưu* 參謀. Le *chưởng-cơ* 掌奇 Trương Phúc Cang 張福崗, second fils de ce Trương Phúc Phấn 張福奮 qui s'était signalé pendant l'expédition de 1648, et Nguyễn Đức Báu 阮德寶, furent placés à la tête de l'avant-garde, l'un comme commandant de gauche 左先鋒, l'autre comme commandant de droite 右先鋒. En outre les membres du Bureau *tướng-thần-lại* 將臣吏, qui étaient chargés en temps ordinaire de recueillir l'impôt en espèces et en nature pour subvenir aux besoins des troupes, reçurent l'ordre de veiller à ce que des provisions de riz suffisantes fussent transportées dans les trois greniers de Lai-cách 來格, dans le Nord du Quảng-trị actuel, de An-trạch 安宅 et de Trường-dục 長育, dans le Sud du Quảng-bình (5). Cinq régiments 奇 d'éléphants, comprenant cent cinquante

---

(1) Comp. *Toàn-thư*, XIX, 31 b ; *Thật-lục*, V, 8 a ; *Cang-mục*, XXXIII, 34 ab.

(2) *Liệt-truyện*, III, 39 a, ajoute que l'empereur commandait les troupes d'arrière-garde et de renfort. Il était monté sur le trône le 13 décembre 1671.

(3) *Toàn-thư*, XIX, 31 b. Cela ressort aussi du récit des opérations d'après les autres documents.

(4) *Liệt-truyện*, II, 11 a b ; *Thật-lục*, V, 8 a. Après sa mort, arrivée en 乙卯, 1675, il reçut le titre posthume de *quận-công* de Hiệp, ou *quận-công* Hiệp (*Liệt-truyện*, II, 14 b.)

(5) *Thật-lục*, V, 8 a b. J'ai montré, dans *Les Lieux historiques du Quảng-bình*, le rôle important que jouèrent le *dinh* appelé Dinh-trạm, c'est-à-dire An-trạch, et la région de Lai-cách 來格, aujourd'hui encore appelée Kho, le « grenier », dans les guerres entre le

têtes, furent envoyés à Phù-tôn 扶尊, le Phù-chánh 扶正 actuel, sur la route mandarine, dans le Sud du Quảng-bình. Trương Phúc Cang 張福崗, un des commandants de l'avant-garde, s'établit aussi à ce village dès ce moment (¹).

A la septième lune (24 juillet—22 août 1672), le *nguyên-soái* Hiệp se mit en marche avec le gros de l'armée et arriva dans le Quảng-bình (²). Tous les officiers étaient rassemblés non loin du théâtre des opérations. Hiệp assigna à chacun le poste qu'il devait occuper. Hưu Dật, qui avait reçu le titre de *chưởng-dinh* 掌營, et avait remplacé, à la 6e lune (24 juin-22 juillet) de l'an 1664, son collègue Hữu Tấn dans le poste de gouverneur 節制 du corps

---

Tonkin et la Cochinchine. Le *Thật-lục, ibid.*, donne des détails intéressants sur la manière dont se firent, au moins à ce moment, les transports pour le ravitaillement des troupes du Quảng-bình. Il y avait le transport par eau, dont le point terminus était Lai-cách, ou un point de la région environnante, et le transport par voie de terre. Pour effectuer ce dernier, on avait formé la « première compagnie des chars » 車一隊 et la « seconde compagnie des chars » 車一隊. Chaque compagnie comprenait cinquante hommes, et quatre *đội-trưởng* ou chefs de compagnie. On leur donna trente-sept chars, propriété de l'Etat, et soixante-quatorze buffles, chaque char étant traîné par deux buffles. Un homme dirigeait sept chars, et chaque char transportait douze cents écuelles 鉢 de riz décortiqué. Ces dispositions assuraient la facilité et la rapidité des transports. — Il faut rappeler ici ce que nous apprend *Thật-lục*, v, 4 b. En 1668, 戊申, Hiền Vương, reprenant un projet qui avait toujours intéressé les rois d'Annam, depuis la fin du xive siècle (cf. *Géographie historique du Quảng-bình. B. E. F. E.-O.*, II, p. 63-64), avait donné l'ordre de recreuser le canal qui devait mettre en communication le Quảng-trị et le Quảng-bình. Les troupes et la population des trois sous-préfectures voisines, sous la direction personnelle du roi, exécutèrent ce travail, de sorte que les barques pouvaient passer d'une province dans l'autre. Mais au bout de quelques mois le sable combla de nouveau le canal, et ordre fut donné aux riverains de le curer chaque année, selon les besoins. Ce canal, creusé quatre ans auparavant, existait-il encore et rendit-il des services en 1672 ? Il est permis d'en douter.

(¹) D'après *Liệt-truyện*, IV, 17 a.

(²) Il est difficile de déterminer l'endroit où Hiệp s'établit au début des opérations. Le *Cang-mục*, XXXIII, 34 b, porte simplement qu'il arriva au Quảng-bình. Le *Thật-lục*, v, 8 b, dit qu'il arriva au *phủ* 府 (qui désigne ici indubitablement une résidence royale ou mandarinale, non une préfecture) de Tân-thắng 新勝, dans le Quảng-bình. Le *Liệt-truyện*, II, 11 b, dit qu'il arriva au *phủ* de Toàn-thắng 仝 (mis sans doute pour 全) 勝. Nous verrons plus tard que Hiền Vương vint aussi au *phủ* de Toàn-thắng 全 (non 仝) 勝 (*Thật-lục*, v, 11 a), mais on ne dit pas où était ce lieu. Nous avons vu déjà (*Thật-lục*, III, 13 a) que l'endroit où séjourna Công Thượng Vương dans le Quảng-trị, en 1648, reçut le nom de *phủ* de Toàn-thắng (village de Trung-chỉ 中址 dans le Quảng-trị). Il paraît donc certain que Hiệp s'avança jusqu'au Quảng-bình. Par ailleurs le nom de Toàn-thắng 全勝 « victoire complète », étant un nom d'heureux augure, donné pour des raisons superstitieuses (cf. *Thật-lục*, III, 13 a), il a pu être donné à plusieurs endroits où séjournèrent soit les souverains, soit les généralissimes cochinchinois, dont l'un au Quảng-trị, le second au Quảng-bình. Mais rien ne permet de situer cet emplacement. Quant à l'expression même de Quảng-bình, comme je l'ai dit plus haut, elle a une signification indécise, désignant tantôt le Quảng-bình cental et le Quảng-bình Sud, tantôt spécialement le Quảng-bình Sud.

d'armée de Lưu-đồn 留屯道, dans le Quảng-bình central ([1]), fut chargé de la défense du mur de Sa-phụ 沙埠, qu'il avait fait construire en 1662, sur la rive droite et un peu en amont de l'embouchure du Nhựt-lệ 日麗. La garde du *chính-lũy* 正壘, ou mur principal, qui formait sans doute la partie centrale du mur de Đồng-hới, en amont du confluent du fleuve de Lệ-kì avec le Nhựt-lệ, fut confiée à Nguyễn Mĩ Đức 阮美德, *trấn-thủ* 鎮守 du *dinh* du Quảng-bình ([2]). Le *chưởng-cơ* 掌奇 Trương Phúc Cang, que nous avons vu nommé commandant de l'avant-garde, eut à défendre le mur de Trấn-ninh 鎮寧, destiné à recevoir les premières attaques de l'ennemi, et Triều Tín 朝信, *trấn-thủ* 鎮守 du *dinh* du Bố-chính ([3]), le mur de Động-hồi, vers l'extrémité Ouest de ce mur. Toujours du côté Ouest, le mur de Đầu-mâu 兜鍪 fut confié à la garde de Thuần Đức 純德, *trấn-thủ* du Cựu-dinh 舊營鎮守 ([4]). Le *cai-cơ* 該奇 Thuận Trung 順忠 fut placé au pont de Mũi-nại 每耐橋, à l'endroit appelé encore de nos jours Kẻ-nại « les sauniers », ou Mũi-nại « la pointe des salines », immédiatement en amont du confluent du fleuve Nhựt-lệ avec le fleuve de Lệ-kì, et l'arroyo dit de Sáo-bùn. Il y avait là, on le verra plus tard, un fortin, dont on peut retrouver les traces dans le mur que les Annamites appellent encore Lũy-ngang « le mur transversal », et qui, allant du grand

---

([1]) *Thật-lục*, v, 1 b. Hữu Tấn, malade, fut nommé *trấn-thủ* du Cữu-dinh, c'est-à-dire du Quảng-trị. Il mourut à la 7e lune de l'an *bính-ngọ* (1-29 août 1666), âgé de 65 ans (*Thật-lục*, v, 3 a.)

([2]) Je serais porté à croire que ce Nguyễn Mĩ Đức 阮美德 gouvernait la partie Sud du Quảng-bình actuel, et avait sa résidence à Dinh-trạm. On a vu plus haut en effet (p. 161 n. 1) que cette expression de Quảng-bình désigna spécialement, au moins dans le courant du XVIIIe siècle, le Sud du Quảng-bình. Mais, d'un autre côté, le commandant ou gouverneur de cette circonscription portait dans les premier temps le titre de *tham-tướng* du *dinh* des troupes de mer du Quảng-bình, et je n'ai pu trouver dans le *Thật-lục* à quel moment il a porté, ni si vraiment il a jamais porté le titre de *trấn-thủ* ou gouverneur proprement dit. Par ailleurs, lorsque les documents parlent (*Thật-lục*, v, 1 b ; *Liệt-truyện*, III, 39 a) de la nomination de Hữu Dật, que j'ai mentionnée ci-dessus, ils portent 陞有嵫爲掌營節制留屯道. Cette manière de s'exprimer est extraordinaire pour désigner la nomination au poste de *trấn-thủ*. Il pourrait donc se faire que Hữu Dật, bien que résidant à Dinh-mười (Quảng-bình central), ne remplit qu'une fonction d'ordre purement militaire, et qu'il y eût en outre, au même endroit, Nguyễn Mĩ Đức, exerçant les fonctions de *trấn-thủ* (voir plus loin p. 232 n. 3.)

([3]) Nous avons déjà vu ce mandarin remplissant cette charge à la 6e lune, au début de l'expédition. A la 6e lune de l'an *giáp-thìn* 甲辰, 1664, Trương Phúc Hùng 張福雄 avait été nommé *trấn-thủ* du Bố-chính (*Thật-lục*, v, 1 b). Mais d'après *Liệt-truyện*, IV, 17 a, il fut déplacé quelque temps après, et nommé au Quảng-bình. C'est alors que Triều Tín dut le remplacer. En tout cas il était déjà *trấn-thủ* en *canh-tuất* 庚戌, 1670 (*Thật-lục*, v, 6 b).

([4]) Le *Thật-lục* n'indique pas à quel moment eut lieu cette nomination. En 丙午, 1666, le prince Tráng 壯 avait été nommé *trấn-thủ* du Cữu-dinh (Quảng-trị). La nomination de Thuần-đức 純德 devait donc être récente (*Thật-lục*, v, 3 b ; *Liệt-truyện*, II, 2 a).

mur de Đồng-hới au fleuve, servait de seconde ligne de défense [1]. Enfin le *tham-tướng* 参將 Tài Lễ 才禮 [2], à la tête des jonques de guerre, fit enfoncer une haie de gros troncs d'arbres à l'embouchure du Nhựt-lệ pour en barrer l'entrée. Les troupes de terre et les troupes de mer formaient comme un réseau continu, se prêtant un mutuel appui. Tous les officiers approuvaient et acceptaient avec enthousiasme les ordres du généralissime. Il se disaient entre eux : « Les dispositions prises par le *nguyên-soái* indiquent un coup d'œil sûr et une décision rapide ; il a les qualités d'un vrai chef. » Cette confiance que le prince Hiệp sut inspirer à ses collaborateurs, malgré son jeune âge, était un gage du succès.

Il ressort d'un passage des *Biographies* [3] que, dans le courant de l'année 1672, un mandarin du nom de Trần Đình Ân 陳廷恩 avait fait transporter un stock de canons et de fusils au mur de Trường-dục 長育, lequel avait reçu alors le nom de Mur de Hồi-văn 迴文, « le mur qui s'enroule à la façon du caractère Hồi » Ces armes, si elles restèrent au mur de Trường-dục, ne servirent pas pendant l'expédition de 1672 ; mais elles auraient constitué un sérieux appui, dans le cas où les ouvrages de la rive gauche du Nhựt-lệ seraient tombés entre les mains de l'ennemi.

Ce n'est qu'à la 8e lune (21 septembre — 20 octobre 1672) [4], que les troupes de Trịnh Căn arrivèrent au Bố-chính septentrional. Le *giám-sát* 監察 Nguyễn Lũng 阮竉 fut laissé dans ce district avec le titre de *đốc-thị* 督視, pour enrôler les milices régionales. Trịnh Căn franchit le Sông-gianh et s'établit aux villages de Thanh-hà 清河, sur la rive droite et presque à l'embouchure du fleuve, le Quảng-khê des cartes, et de Đông-cao 東高, sur le fleuve de Lý-hoà. C'est de là qu'il adressa aux populations des deux provinces du Thuận-hóa 順化 et du Quảng-nam 廣南, c'est-à-dire aux sujets de Hiền Vương, une longue proclamation que nous a conservée la version tonkinoise [5].

---

(1) Quant au pont de Mũi-nại, il pouvait être jeté soit sur le large fleuve de Lệ-kì — car il y eut là, à une certaine époque, un pont, ainsi que le rappelle le nom du bac, *đò cầu dài*, « le bac du Long-Pont », — soit, plus probablement, sur l'arroyo dit de Sào-bùn, où existe encore un pont dit *cầu ngắn*, « le pont court ». A propos du fortin du Mũi-nại voir *Les Lieux historiques du Quảng-bình*, p. 184.

(2) Ce mandarin avait été nommé *tham-tướng*, sans doute du Cựu-dinh, la douzième lune de l'an *bính-ngọ* 丙午 (26 décembre 1666 — 25 janvier 1667) d'après *Thật-lục*, v, 3 b. Si on compare les attributions qu'on lui donne avec le titre que portait le *tham-tướng* du Quảng-bình 廣平營水師参將, on pourrait conclure que le *tham-tướng*, ou « lieutenant » d'un *dinh*, s'occupait de ce qui concernait les troupes de mer.

(3) *Liệt-truyện*, v, 22 a.

(4) Le *Thật-lục*, v, 9 a, et le *Toàn-thơ*, xix, 31 b portent « à la 8e lune supplémentaire ». Le *Liệt-truyện*, ii, 11 b, porte « à la 8e lune ». D'après le *De Calendario sinico* du P. Hoàng, il y eut en 1672 une lune intercalaire, mais ce fut la 7e (25 août–20 septembre). L'erreur de comput des ouvrages annamites n'influe en rien sur la date correspondante du calendrier grégorien. Il faut prendre la 8e lune des tableaux du P. Hoàng.

(5) *Toàn-thơ*, xix, 31 b, 32, 33.

Cette proclamation est intéressante en ce qu'elle nous montre les sentiments des Trịnh, les intentions avec lesquelles ils entraient en campagne, les griefs qu'ils reprochaient aux Nguyễn, en un mot comment ils comprenaient la situation respective des deux états, et cela pendant la dernière expédition qu'ils entreprirent contre leurs ennemis, à la veille du dernier effort qu'ils firent pour les forcer à reconnaître leurs droits et ceux de la famille impériale. La politique de Trịnh Căn était habile. Les raisons qu'il donnait, la manière dont il s'exprimait étaient propres à faire impression sur l'esprit de la population : il faisait tout d'abord ressortir les droits du représentant des Lê 黎, de l'empereur légitime, sur les provinces du Sud. Ce n'était pas la famille des Nguyễn qui avait conquis et organisé le pays qu'ils occupaient. Nguyễn Hoàng 阮潢 n'était qu'un ministre de l'empereur, qui avait violé ses engagements les plus sacrés, un traître à l'honneur. On racontait alors sommairement le rôle de Nguyễn Hoàng pendant les dernières guerres avec les Mạc 莫, son arrivée à la cour, les honneurs qu'on lui accorda, puis son départ de la cour en 1600, et la manière dont il se comporta envers le messager impérial (le tout d'après la version tonkinoise que j'ai relatée en son temps) : « Hien Vương, son successeur, a marché sur ses traces. On lui a envoyé, ces dernières années [1], une lettre pour lui notifier les grandes lois qui régissent les rapports du souverain et des sujets. On lui montrait les deux alternatives extrêmes, le malheur ou la prospérité. Il n'a pas voulu ouvrir les yeux. Il creuse des fossés profonds, il élève de hautes murailles. C'est pourquoi il lève de lourds impôts, il impose des taxes écrasantes, il opprime le peuple. Il vous force à prendre en main la lance et le javelot, à négliger l'étude des livres, l'étude des rites. Comment y aurait-il de l'ordre et de la régularité dans l'administration des choses publiques ? Comment y aurait-il parmi vous des savants et des hommes illustres ? »

Après l'exposé de ces motifs, Trịnh Căn ajoutait qu'il était de son devoir de lutter pour punir le coupable, pour mettre un terme aux malheurs de la population. Il s'avançait avec pleins pouvoirs sur l'ordre de son père Trịnh Tạc, lequel n'agissait que dans l'intérêt de Lê Gia-Tôn, qui prenait part, lui aussi, à l'expédition. Il ne cesserait la lutte qu'après avoir remporté un triomphe complet. Enfin il concluait en exhortant la population à rentrer dans le chemin du devoir et à se présenter à lui pour se soumettre au souverain légitime : « On pardonnera aux notables, et on récompensera ceux qui auront du mérite. On diminuera les corvées et on allégera les charges du petit peuple. Quant aux individus originaires du Tonkin qui ont cherché un refuge dans les provinces du Sud, on leur pardonnera leurs crimes, on inscrira leur nom pour leur confier des charges. Mais s'ils s'attachaient obstinément à leur erreur,

---

(1) *Toàn-thơ*, XIX, 32 b, porte « 上年, l'année dernière », ce qui placerait le fait en 1671, à moins d'admettre que la proclamation fut rédigée non en 1672, mais en 1671. Le *Thật-lục*, V, 6 b, place le fait en 庚戌, 1670. Voir ci-dessus, p. 214 n. 4.

l'incendie dévorera le Mont Côn 崑崙, les pierres et le jade seront réduits en cendre [1]. Comment pourraient-ils se dérober au châtiment ? »

Cette proclamation, si en réalité elle put être connue de la population, ne paraît pas avoir eu un grand résultat. Un demi siècle de guerres avait trop exalté le patriotisme des Cochinchinois, creusé un fossé trop profond entre les deux royaumes. Les hostilités commencèrent.

A la 9e lune (21 octobre — 18 novembre 1672), les troupes des Trịnh se trouvèrent en contact avec le détachement de Triều Tín 朝信, qui, on l'a vu, gardait le mur de Đồng-hới 洞洄壘. La première rencontre fut défavorable aux Cochinchinois [2]. Triều Tín, renouvelant la tactique employée par Hữu Dật en 1662, avait donné l'ordre aux habitants du Bố-chính méridional de se retirer au-dedans du mur de Đồng-hới, pour qu'il s'y défendissent avec vigueur. Les troupes ennemis se déployèrent alors, à l'Ouest depuis le village de Chính-thỉ 正始, aujourd'hui Trung-ngaĩ 忠義, jusqu'à la montagne [3] ; à l'Est depuis le village de Phú-xá 富舍, sur les hauteurs qui dominent la plaine de Đồng-hới, jusqu'à Trấn-ninh 鎮寧, aux portes mêmes de la citadelle de Đồng-hới. Au centre s'étendait donc une trouée, laissée dégarnie à cause de la grande plaine de rizières qui s'y trouve, et qui était inondée et impraticable en cette saison. Mais en arrière de cette plaine, couronnant toutes les hauteurs, et pour réunir les deux corps d'armée, l'ennemi construisit un grand mur qui s'allongeait du pied de la montagne jusqu'au rivage de la mer. On voit encore, quand on suit la route mandarine, à deux kilomètres environ au Nord de Phú-xá, les restes d'un mur en terre qui, à travers un plateau mamelonné, gagne les abords de la montagne. Ce mur porte le nom de « Mur de Monsieur Ninh », *Lũy ông Ninh*. L'appellation est fausse, puisque Trịnh Toàn 鄭榞, *quốc-công* de Ninh 寧, le héros tonkinois de la campagne du Nghệ-an, ne put jamais s'avancer si loin ; mais elle indique cependant un ouvrage d'origine tonkinoise. Il faut y reconnaître sans doute le mur que Trịnh Căn fit élever en 1672.

En outre, Trịnh Căn fit placer mille jonques de guerre, tant à l'embouchure du Sông-gianh qu'à l'embouchure du Nhựt-lệ. La flotte était en communication avec les troupes de terre et agissait de concert avec elles.

Le *nguyên-soái* 元帥 Hiệp 協, voyant les dispositions que prenait l'ennemi, et se rendant compte de la gravité de la situation, ordonna au *tham-tướng* 參將

---

(1) C'est-à-dire « les bons et les mauvais seront enveloppés dans un même châtiment ». Cf. *Allusions littéraires*, première série, premier fascicule, par le P. Corentin PETILLON, p. 254.

(2) *Thật-lục*, V, 9 b.

(3) Le *Thật-lục*, *ibid.*, et le *Liệt-truyện*, II, 11 b, portent 至山頭. Je ne crois pas que cette expression désigne un village que je n'ai pu identifier. C'est sans doute du pied de la montagne qu'il s'agit.

Tài Lễ 才禮 de construire, avec l'aide des troupes de mer, des plates-formes sur le mur de Trấn-ninh 鎮寧 et d'y placer des canons. Le *tham-mưu* 參謀 Đồng Giang 桐江, de son côté, enrôla les gens qui habitaient sur la lisière des montagnes, pour garder les gués et s'opposer à la marche des ennemis (1).

Cependant Hiền Vương, ayant appris avec quelles forces considérables s'avançait l'ennemi, réunit les grands dignitaires du royaume et leur fit part de ses craintes : « L'armée tonkinoise était nombreuse. Les Cochinchinois ne paraissaient pas de taille à se mesurer avec leurs ennemis. Il les priait de délibérer sur ce qu'il convenait de faire, livrer combat ou se tenir sur la défensive ». Le *cai-cơ* 該奇 Tống Đức Minh 宋德明 opina pour ce dernier parti : « Les Tonkinois étaient loin de leurs centres d'approvisionnement. Les vivres n'arriveraient qu'avec lenteur. Le succès dépendait, pour eux, de la rapidité des opérations. Il convenait de les faire vieillir sur place. Que l'on creusât des fossés profonds, que l'on élevât de hauts retranchements. Les Tonkinois perdraient beaucoup de monde en les attaquant. Découragés, ils se retireraient, et c'est alors qu'on tomberait sur eux ». Hiền Vương hésitait à prendre ce parti, qu'il jugeait difficile et périlleux. Trần Đình Ân 陳廷恩 donna un autre avis : « Il était persuadé que l'armée tonkinoise, que l'on disait forte de cent quatre-vingt mille hommes, n'atteignait pas le chiffre de cent mille hommes. Les troupes sont par la suite ce qu'on a dit auparavant qu'elles étaient. Il fallait dire bien haut que l'armée cochinchinoise, déjà forte de cent soixante mille hommes, allait recevoir cent mille hommes de nouvelles recrues, que le Prince allait lui-même marcher contre l'ennemi. Les espions ne manqueraient pas de rapporter ces bruits aux Trịnh ».

Hiền Vương goûta fort ce projet, et le mit à exécution : il ordonna aussitôt à des mandarins d'aller dans les deux provinces pour enrôler des troupes. Les récalcitrants seraient punis suivant la loi martiale.

Le jour *ất-vị* 乙未 (23e jour de la 9e lune, 12 novembre 1672), Hiền Vương se mit en marche. Les troupes de terre et les troupes de mer s'avançaient simultanément. Il avait cependant, pour protéger ses derrières, laissé au port de Tư-dung 思容 (2), passe de la lagune Est de Huế, la compagnie de Hữu-bình 右柄隊 du troisième régiment des troupes de mer 三水奇 (3).

(1) *Thật-lục*, v, 9 b, 10 a.

(2) D'après *Cang-mục, chính-biên*, III, 8 b, cette passe porta sous les Lí 李 (1009-1225), le nom de Ô-long 烏龍 ; sous les Trần 陳 (1225-1413), le nom de Tư-dung 思容 ; sous les Mạc 莫 (1527 — probablement 1558 pour ce qui concerne ce nom), le nom de Tư-khách 思客 ; sous les Lê 黎 (XVIIe et XVIIIe siècles), le nom de Tư-dung 思容. Aujourd'hui elle porte le nom de Tư-hiền.

(3) Le texte (*Thật-lục*, v, 11 a) porte 遣三水奇右柄隊守思容海口. La compagnie de Hữu-bình 右柄隊 est mentionnée en 1708 (*Thật-lục*, VIII, 5 a b) dans le dénombrement des troupes de mer. Elle comprenait trois *thuyền* 船, à savoir, Thắng-nhì 勝二, Thắng-nhứt 勝一, et Thắng-tam 勝三. Mais on ne voit pas la dénomination que

La compagnie de Hậu-thủy 後水隊 (1) devait garder le port de Nộn 澳, passe actuelle de Thuận-an. Le régiment de Hậu-thủy 後水奇 (2) gardait le port de Minh-linh 明靈, c'est-à-dire le Cửa-tùng des cartes. En outre, les milices régionales des cinq sous-préfectures 縣 qui forment aujourd'hui la partie sud du Quảng-bình, le Quảng-trị et le Thừa-thiên, furent levées pour établir des postes le long de la Longue-dune 長沙, depuis Đồng-hới jusqu'à la passe Sud de la lagune Est de Huế (3). Ces mesures calmèrent les inquiétudes de la population.

---

nous avons ici de Tam thủy cơ 三水奇. Il y avait quatre régiments qui portaient respectivement les noms de *tả, tiền, hữu, hậu thủy cơ* 左, 前, 右, 後水奇. Le « troisième régiment de la marine » était sans doute un de ces régiments, dont le nom fut modifié postérieurement. Le texte pourrait aussi se traduire, je pense : « il ordonna au troisième régiment de la marine, et à la compagnie de Hữu-bình de garder le port de Tư-dung. » Cette traduction est appuyée par ce fait que, dans le dénombrement de 1708, les régiments et les compagnies sont indépendants les uns des autres.

(1) Dans le dénombrement de 1708, on cite les compagnies de *tả, tiền, hữu thủy* 左前右水隊, mais pas de compagnie de *hậu thủy* 後水. En revanche nous avons le *dinh* de Hậu-thủy 後水營, qui comprenait les quatre *thuyền* de Phù-nam 扶南, de Quảng-nhì 廣二, de Nghĩa-nhì 義二, et de Hiền-nhì 賢二. Mais je doute que ce soit l'unité dont il s'agit ici.

(2) Dans le recensement de 1708, le *cơ* de Hậu-thủy 後水奇 comprenait les quatre *thuyền* 船 de An-tam 安三, de An-nhứt 安一, de An-nhì 安二, et de Phú-lương 富良.

(3) J'ai déjà mentionné (p. 145 n. 2) cette grande Longue-dune 大長沙. Pour savoir en quels lieux Hiền Vương fit établir ses postes de surveillance, il est nécessaire de traiter ici la question de la Longue-dune. D'après le *Cang-mục, chính-biên*, III, 9 b, 10 a, qui cite le *Phủ biên tạp lục* de Lê Quí Đôn 黎貴惇 (nº 74 de la *Liste des Sources annamites de l'histoire d'Annam, B. E. F. E.-O.*, IV) il y avait deux Longues-dunes : « La grande Longue-dune » 大長沙, qui allait de l'embouchure du fleuve Nhựt-lệ (Đồng-hới actuel), jusqu'au port de Minh-linh 明靈海門 (le Cửa-tùng des cartes, un peu au Sud du cap Lay, d'après le *O châu cận lục*, nº 108 de ladite *Liste des Sources*) ; et la « petite Longue-dune » 小長沙, qui allait du port de Việt 越海門 (le Cửa-việt des cartes) au port de Tư-dung 思容 (passe Sud de la lagune Est de Huế, voir p. 221 n. 2). Par contre, la Géographie de Minh-Mạng (nº 115 de la *Liste des Sources*) dit que la dune qui s'étend du port de Việt 越門 jusqu'au port de Tư-khách (c'est le nom du Tư-dung, voir p. 221 n. 2 ci-dessus), porte le nom de « grande Longue-dune » 大長沙, tandis que le rivage au Nord du Việt porte le nom de « petite Longue-dune » 小長沙. Un passage du *O châu cận lục*, au livre I, permet de concilier les deux versions. Il est dit, au mot « Port de Minh-linh 明靈海口 », que la dune depuis l'embouchure du Nhựt-lệ jusqu'au port du Minh-linh, s'appelle « la grande Longue-dune » ; et au mot « Port de Nộn 堧 (proprement *nhuyễn*, mais erreur sans doute pour 澳, voir p. 148 n. 4) 海門 », que la dune qui s'étend du port de Việt jusqu'à la passe de Tư-khách 思客 (l'auteur du *O châu cận lục*, vivant sous les Mạc, en 1547, emploie le nom que la passe avait à cette époque, c'est-à-dire Tư-dung 思容), s'appelait jadis « la grande Longue-dune », tout comme la dune du Nord ; mais par après, dans la période *khai-đại* 開大 des Hồ 胡 (1403-1407), l'isthme de sable s'éboula (et une nouvelle passe se forma, sans doute celle de Thuận-an). Les troupes de la capitale furent réquisitionnées pour boucher l'ouverture ; mais les pluies et les inondations qui eurent lieu pendant huit ou

La barque royale, arrivée à Kim-đôi 金堆, village et grand marché situé vers le milieu de l'arroyo qui relie le fleuve de Huế à la lagune Ouest du Thừa-thiên, profita d'un fort vent du Sud (1) qui la porta rapidement au chef-lieu du Cựu-dinh 舊營, non loin de Quảng-trị. Le roi s'établit à la résidence de Toàn-thắng 全勝 (2).

Il s'empressa d'établir des relais de poste, tant pour le service par eau que pour le service par voie de terre. Le service fluvial partait de Bao-vinh 褒榮, aux portes mêmes de la citadelle actuelle de Huế, et aboutissait à Hồ-xá 胡舍, à une quarantaine de kilomètres au Nord de Quảng-trị ; là les dépêches prenaient la voie de terre (3). La voie postale de terre ne commençait pas à Huế,

---

neuf mois, entravèrent le travail, et, dans la période *cảnh-thống* 景統 des Lê 黎 (1498-1504), la passe s'agrandit considérablement, et la dune (sans doute parce qu'elle avait été coupée en deux) commença à être appelée « la petite Longue-dune » 小長沙. (La copie manuscrite de l'ouvrage que j'ai porte, à propos de l'éboulement : 治腴决. J'ai corrigé 治 en 始 : la langue de terre commença à s'ébouler). — Le passage du *Thật-lục*, v, 11 a, est général dans son expression 列屯千長沙海岸, « placer des postes de long du rivage de la Longue-dune. » Par ailleurs, on réquisitionna pour cela les milices des cinq sous-préfectures qui constituaient alors le Thừa-thiên, le Quảng-trị et le Quảng-bình actuels. Pour ces motifs, on doit admettre que ces postes furent établis le long du rivage qui s'étend depuis Đồng-hới jusqu'à la passe de Tư-dung ou Tư-hiền,

(1) Il ne s'agit pas ici du vent appelé par les Annamites *gió-nam*, « vent du Sud », par les Français « vent du Laos », qui est absolument contraire si on va de Huế à Quảng-trị, mais du vent dit *gió-nồm*, soufflant de l'Est-Sud-Est, qui commence précisément à être favorable à partir de Kim-đôi, où l'arroyo fait un coude.

(2) Le *Thật-lục*, IX, 11 a, dit que ce lieu était primitivement un poste de soldats, *trại* 寨. Je ne pense pas qu'il s'agisse du Toàn-thắng 全勝 où s'était établi le généralissime Hiệp, lequel paraît être dans le Quảng-bình. Il s'agit ici de l'endroit où Công Thượng Vương s'était établi en 1648, c'est-à-dire du village de Trung-chỉ 中址, à quelques kilomètres au Nord de Quảng-trị. Ce qui le prouve c'est que le premier des relais de poste, dont on va parler ci-dessous, était établi à Vinh-quang 榮光, village situé justement non loin de Trung-chỉ où devait être la tête de ligne, à cause de la présence du roi.

(3) Le trajet était divisé en seize sections, comprenant dix-sept relais 次. C'étaient en partant de Huế : Bao-vinh 褒榮 ; Vân-quật 雲窟 ; Cang-nhàn 堈澗 ; Tam-gian 三江 ; Vân-trình 雲程 ; Tháp-quán 塔館 (sans doute village de Cồ-tháp, sur la lagune Ouest de Huế) ; Phương-lang 芳榔 ; Ngọa-kiều 瓦橋, où Nguyễn-Hoàng avait triomphé des partisans des Mạc ; An-la 安邏, Đồng-giám 銅鑑, sur le fleuve de Quảng-trị ; Hội-môn 會門 ; sans doute pour Cửa-hội « l'embouchure de l'arroyo » qui met en communication le fleuve de Quảng-trị avec le fleuve de Cửa-tùng ; les auberges de Nhĩ-hà 珥河 ; An-mĩ 安美 ; Câu-phụ 鉤阜, à l'embouchure Nord de l'arroyo dont j'ai parlé ; Độ-thị 渡市, vulgairement Chợ-đò, le « Marché du bac ; Châu-thị 州市, aujourd'hui Chợ-huyện ; enfin Hồ-xá 胡舍. L'endroit où, de nos jours, s'arrêtent les barques, à la saison sèche, à peu près en face de la résidence actuelle du sous-préfet, s'appelle Bến-ngự, « l'embarcadère royal ». C'est là que les rois de Huế prenaient la route de terre lorsqu'ils allaient vers le Nord. Hiền Vương fit donner, pour le service postal, quatre barques, à six rameurs par barque. Les relais étant fort rapprochés, à deux ou trois heures au plus les uns des autres, le service devait être assuré avec rapidité.

comme la précédente, mais à la résidence temporaire de Hiền Vương, c'est-à-dire à Trung-chỉ 中址, dans le Quảng trị, et aboutissait au mur de Sa-phụ 沙埠, à l'embouchure du Nhựt-lệ, sur le théâtre même des opérations. La route était divisée en dix-sept sections, formant dix-huit relais, distants entre eux d'une heure environ de marche, parfois moins. Quatre chevaux étaient affectés à ce service [1].

Cependant, à la 10e lune (19 novembre-18 décembre 1672), le *tham-đốc* du corps d'armée supérieur des troupes tonkinoises, nommé Văn Lộc 文祿, à la tête de ses troupes, passant par les routes de la montagne, dépassa le Mont Mật-cật 密詰 [2], et se posta en face du mur de Đồng-hới. Le commandant du mur, Triều Tín 朝信, l'aperçut du haut des remparts, et dit : « Ces troupes se sont avancées pour nous épier ; il serait bon de dresser une embuscade pour les prendre ». Le *cai-cơ* 該奇 Trương Văn Vân 張文雲 s'offrit pour tenter le coup de main. Triều Tín accepta sa proposition, malgré les avertissements de Hoằng Phương 弘芳 : « Cette embuscade est une mauvaise entreprise, disait cet officier. Il est nécessaire d'étouffer tout bruit, de dissimuler toute trace dans les profondeurs des fourrés. Or, le Mont Mật-cật s'élève solitaire au milieu d'un terrain plat. Ce n'est pas un endroit propice pour dresser une embuscade. De plus, Vân est plein de courage, mais il ne sait pas combiner un plan. Certainement c'est une erreur grosse de conséquences que l'on commet. Je demande que l'on envoie en secret un détachement à la suite de Vân pour le secourir au besoin ».

Cette nuit-là, Vân fit camper ses soldats au sommet du Mont Mật-cật. Mais Văn Lộc 文祿 amena ses troupes, l'enveloppa et l'attaqua avec vigueur après avoir mis le feu à la forêt. Vân se défendit bravement, mais fut obligé de prendre la fuite. Il n'aurait pas échappé à la mort si Hoằng Phương n'était accouru à son

---

(1) *Thật-lục*, v, 11 a b. Les relais de la voie de terre étaient, en allant du Sud au Nord : Vinh-quang 榮光 ; Cầu-thị 橋市, vulgairement Chợ-cầu, « le Marché du Pont » (la route mandarine semble avoir passé à cette époque un peu à l'Est de la route actuelle) ; Kinh-thị 涇市, vulgairement Chợ-kênh ; Châu thị 州市, ou Chợ-huyện, où nous avons déjà vu un relai de la voie fluviale ; Hồ-xá 胡舍, où la voie fluviale avait son point terminus ; Hà-kì 河岐, vulgairement Hạ-cò ; Phật-quán 佛館, vulgairement Quán-bụt, « les Auberges du Buddha » ; Liên-quán 蓮館, vulgairement Quán-sen, « les Auberges [de l'étang] des nénuphars » ; Cát-quán 葛館, vulgairement Quán cát, « les Auberges du sable » ; Ba-nguyệt 渡月, village du Quảng-bình, qu'il ne faut pas confondre avec le village de même nom du Quảng-trị Nord ; Dâm-hương 滛鄉 ; Trà-quán 茶館, vulgairement Chợ-chè, « le Marché du thé » ; Thị-quán 市館; Bối-phụ 貝阜, vulgairement Cồn-hói ou Quán-hói ; Tráng-kiện 壯健, sans doute Đình-mười actuel ; Miếu-một 廟蔑, où la voie atteignait le Nhựt-lệ ; Cừ-hà 渠河, deux villages appelés administrativement Cừ-thôn 渠村 et Hà-thôn 河村, vulgairement Làng-hà, Lang-cừa, où le généralissime Hiệp 協 viendra fixer sa résidence ; enfin le mur de Sa-phụ 沙埠, point terminus.

(2) Les données me manquent complètement pour localiser cette montagne, dont le *Quảng-bình chí* ne parle pas. Mais elle était à l'Ouest du mur de Đồng-hới

secours avec un détachement. Les Tonkinois se retirèrent en se défendant. Triều Tín voulait punir sévèrement Vân suivant les lois militaires ; mais Hiền Vương, en considération des services que cet officier avait rendus pendant l'expédition du Nghệ-an, l'abaissa seulement au grade de *cai-đội* 該隊, et l'obligea à retourner chez lui, lui accordant une pension annuelle de cent ligatures jusqu'à la fin de ses jours (1).

Vers ce temps un messager des Trịnh s'approcha du pied du mur de Trấn-ninh 鎮寧, demandant à parlementer. Le *nguyên-soái* 元帥 donna l'ordre au *cai-hợp* 該合 (2), Tú Minh 秀明 de se rendre à cette invitation. Lorsque les deux parlementaires se furent réunis, l'envoyé des Trịnh expliqua à Tú Minh que l'armée tonkinoise venait à cause de la lettre que Trịnh Tạc avait envoyée les années précédentes à Hiền Vương, et que celui-ci n'avait pas voulu recevoir. Tú Minh répliqua que tout ce que soutenaient les Trịnh était de purs mensonges : « Nguyễn Hoàng 阮潢 avait soutenu et défendu la famille impériale, c'était un fait connu de tout le monde. Mais maintenant c'étaient les Trịnh qui détenaient tout le pouvoir dans le royaume. Quant aux évènements de la période *chính-trị* 正治, c'est-à-dire la nomination de Nguyễn Hoàng comme gouverneur du Thuận-hoá, et aux évènements de la période *hoằng-định* 弘定, c'est-à-dire le départ de Nguyễn Hoàng de la cour de Hà-nội, ce sont des choses qu'on ne peut entendre sans indignation. Dernièrement, on a refusé de recevoir un messager, mais en ce faisant, ce n'est pas aux Lê que l'on a désobéi, c'est aux Trịnh ». Le messager tonkinois n'aurait su que répondre aux raisons de Tú Minh et se serait retiré. Quant à Tú Minh, le généralissime cochinchinois le combla d'éloges pour la manière dont il avait conduit la discussion, et lui donna vingt onces d'argent (3).

Ce fait, rapporté par les *Annales* des Nguyễn, doit être rapproché de ce que nous avons raconté plus haut au sujet de la proclamation adressée par Trịnh Căn à la population des deux provinces. Les paroles de l'envoyé des Trịnh ne sont pas explicites ; mais nous pouvons, par la réponse de Tú Minh, deviner tout ce qu'il dit. L'envoyé des Cochinchinois réfute justement tous les griefs exposés dans la proclamation. L'envoyé tonkinois, en demandant une entrevue, n'avait qu'un but, communiquer aux troupes cochinchinoises la proclamation du généralissime tonkinois. Cette démarche honore Trịnh Căn. Avant d'engager une action sérieuse, il voulut tenter un dernier effort pour ramener par la persuasion ceux qu'il considérait comme des rebelles trompés par les Nguyễn.

Lorsque Tú Minh fut de retour, Hữu Dật donna ce conseil : « L'envoyé des Trịnh va raconter comment les choses se sont passées. Sans aucun doute la

---

(1) *Thật-lục*, v, 11 b ; 12 a b.

(2) Les *cai-hợp* étaient des employés des trois bureaux entre lesquels étaient réparties les diverses affaires administratives. Il y avait sept *cai-hợp* par bureau (*Thật-lục*, II, 2 b).

(3) *Thật-lục*, v, 12 b, 13 a.

colère portera Trịnh Căn à mettre ses troupes en mouvement. Je demande qu'on avertisse de nouveau les officiers de se tenir prêts à l'attaque. » Le généralissime suivit ce conseil.

Les prévisions de Hữu-Dật se réalisèrent. A la onzième lune (19 décembre 1672 — 17 janvier 1673) Lê Thì Hiến 黎 時 憲 amena ses troupes devant le mur de Trấn-ninh. A cette nouvelle, le *nguyên-soái* Hiệp, jusque-là établi au *phủ* de Toàn-thắng 全 勝, se rapprocha du théâtre des opérations, et descendit aux villages de Cừ-thôn 渠 村 et Hà-thôn 河 村, situés sur la rive droite du Nhựt-lệ, un peu en amont de Đồng-hới. Là, du haut des dunes qui bordent le fleuve, il pouvait surveiller les mouvements des troupes, les progrès de l'attaque et de la défense ; il avait devant lui, du Sud-Ouest au Nord-Est, l'ensemble des travaux de défense qui constituent le grand mur actuel. Au centre, en face de lui, le mur principal flanqué en arrière du fortin de Mũi-nại 每 耐 堡 ; à gauche, au pied des montagnes, le mur de Động-hồi et le mur de Đầu-mâu 兜 鍪 ; à droite, sur la rive gauche du fleuve, le mur de Trấn-ninh où allaient se concentrer les efforts de l'ennemi, et, sur la rive droite, en aval du quartier général, le mur de Sa-phụ. Comme ce dernier mur n'était pas assez rapproché de l'embouchure de fleuve et ne la défendait pas suffisamment, Hiệp ordonna à des troupes de s'établir à l'embouchure même du Nhựt-lệ et au fortin de Sa-chuy 沙 觜 堡 (1).

Cependant Lê Hiến avait donné le signal de l'assaut. Ses troupes furent repoussées avec pertes. Trịnh Tạc, dont les documents des Nguyễn nous signalent pour la première fois la présence sur le théâtre des opérations, fit appeler tous les officiers et les réprimanda sévèrement. Thì Hiến donna une seconde fois l'assaut avec trois mille hommes (2). Les Tonkinois comblaient les fossés, aplanissaient les tranchées, tout en combattant. Les Cochinchinois, au haut du mur, disposaient à la hâte les canons et tiraient sur les ennemis qui montaient à l'assaut, serrés

---

(1) Ce fortin fut construit à la 6e lune de l'an 癸 巳 (25 juin — 22 août 1653) d'après *Thật-lục*, IV, 5 b. Il s'appelait aussi Chùy-phong 錐 鋒. Il dominait la passe du fleuve, comme on le verra plus loin par le détail des opérations. Mais sur quelle rive faut-il le placer ? Le *Portulan annamite* de M. DUMOUTIER, pl. XV, no 378, nous montre sur la rive droite un mur dans le nom duquel entre le caractère *chùy* 錐, comme dans le second nom indiqué ci-dessus, et ce fortin pourrait être placé à peu près en face de la chrétienté actuelle de Tam-toà, à l'endroit où est un mur appelé vulgairement Lũy-hợi. Mais d'un autre côté, le *Quảng-bình chí*, décrivant le camp retranché de Tam-toà, dit que le mur, après avoir fait un détour, arrive à Chùy-chuy 錐 觜, nom qui renferme les deux caractères des noms cités plus haut. En présence de ces données contradictoires, je ne puis me rendre compte au juste de la situation de ce fortin.

(2) *Thật-lục*, V, 13 b. Remarquer combien ce chiffre paraît dérisoire, si on le compare avec les chiffres formidables que l'on a donnés précédemment pour l'ensemble de l'armée tonkinoise, et avec l'acharnement que mirent les assaillants à enlever le mur. Le *Liệt-truyện*, II, 12 a, ne donne aucun chiffre. Peut-être faut-il comprendre le caractère 復, employé par le *Thật-lục*, comme indiquant un renfort de 3.000 hommes.

comme des fourmis. Les assaillants, pour se mettre à l'abri de la grêle de projectiles qui tombaient sur eux, creusaient des fossés et élevaient des retranchements. Tantôt ils lançaient en l'air des cerfs-volants enflammés qui allumaient l'incendie dans le camp des Cochinchinois, tantôt ils jetaient des grenades incendiaires. Dans l'espace d'un seul jour le mur faillit être démoli et pris à trois ou quatre reprises différentes. Le commandant Trương Phúc Cang 張福崗, désespérant de pouvoir repousser l'ennemi, voulait abandonner le poste et se retirer au mur de Mũi-nại, mettant ainsi entre les ennemis et lui le grand fleuve de Lệ-ki. Il en demanda l'autorisation au généralissime. Mais celui-ci refusa catégoriquement : « Il fallait tenir ferme. Il allait envoyer des secours. Si les troupes cochinchinoises lâchaient pied une seule fois, cette première défaite impressionnerait défavorablement toute l'armée et y jetterait le découragement, tandis que l'ardeur et le courage des ennemis en seraient accrus ».

Hiệp envoya donc un exprès à cheval au mur de Sa-phụ 沙埠壘, pour presser Hữu Dật de se porter au secours de Trấn-ninh. Mais Hữu Dật répondit : « Mon devoir est de garder Sa-phụ ; Trấn-ninh ne m'a pas été dévolu en partage ; je n'ose y aller. » Cette réponse ne cadre pas avec la carrière toute d'honneur et de bravoure du vieux général (¹). Mais il eut bien vite regret d'avoir refusé le poste d'honneur que son chef lui offrait. Il monta sur le rempart de Sa-phụ et put voir devant lui, de l'autre côté du fleuve, le mur de Trấn-ninh : la fumée et les flammes couvraient le ciel d'un voile épais, tandis que la canonnade grondait sourdement. Les ennemis faisaient tous leurs efforts pour enlever la position. S'il n'y allait pas, le *nguyên-soái* irait. Était-il convenable qu'il laissât son chef s'exposer ainsi ? Réunissant toutes ses troupes, il se mit en marche vers Trấn-ninh. Mais réfléchissant que le généralissime était sans doute déjà parti, n'ayant pas le temps, par ailleurs, de lui dépêcher un exprès, il fit faire une entaille sur le tronc d'un gros banian qui se trouvait sur le chemin par où devait passer le généralissime, et fit graver ces mots sur la surface blanche de l'entaille : « Hữu Dật est parti pour Trấn-ninh. Il prie le *nguyên-soái* de conduire ses troupes à Sa-phụ pour garder le mur à sa place ».

Hiệp de son côté, ayant appris le refus de Hữu Dật, s'était mis en marche avec ses troupes, pour aller au mur de Trấn-ninh; mais, ayant vu en route l'avis tracé par Hữu Dật, il descendit au mur de Sa-phụ.

(¹) Hữu Dật, mort en 1681, âgé de 78 années, avait donc en 1672, 69 années d'après le système annamite (*Liệt-truyện*, III, 40 a). L'âge avancé du général explique donc cette défaillance. Mais on voit percer dans la réponse de Hữu Dật un certain dépit de ce qu'il n'avait pas été choisi pour défendre le mur de Trấn-ninh. On se souvient que, dans tout le cours de sa carrière, spécialement pendant l'expédition du Nghệ-an, cet officier montra un caractère indépendant et très personnel.

Les Tonkinois avaient bien supposé que l'on ne manquerait pas de secourir les défenseurs de Trấn-ninh. Un de leurs officiers, le *tham-đốc* Thắng 勝, avait reçu l'ordre de pénétrer dans le Nhựt-lệ avec trente jonques de guerre, et de surveiller les embarcadères par où pouvaient passer les troupes cochinchinoises, pour leur barrer le passage. Mais le prince Hiệp avait pris des mesures en conséquence : il avait donné l'ordre au *cai-cơ* 該奇 Kiên Lễ 堅禮 de se porter au fortin de Sa-chuy, d'y disposer des canons à la faveur de la nuit, de les braquer vers l'eau, et d'attendre les ennemis qui ne manqueraient pas de pénétrer dans le fleuve. De son côté, le *tham-tướng* 參將 Tài Lễ 才禮 devait stationner avec ses jonques, à l'embouchure du Nhựt-lệ. La flottille de Thắng 勝, attaquée à la fois du côté du fleuve et du côté de la rive, fut dispersée dès qu'elle se présenta (1).

Lorsque Hữu Dật arriva au mur de Trấn-ninh, il faisait nuit noire. « A huit pouces, à un pied devant soi, on ne se distinguait pas. » Le général ordonna de faire des torches avec des herbes et des branchages, et d'éclairer le théâtre de la lutte. Les troupes tonkinoises reconnurent alors que les renforts étaient arrivés, et n'osèrent renouveler l'assaut (2).

Les ennemis avaient pratiqué dans le mur une brèche de plus de trente *trượng* 丈 (cent vingt mètres) de longueur. Hữu Dật ordonna aux troupes et aux gens du peuple de planter en terre des madriers et des planches pour faire une palissade solide, et de boucher les interstices avec des gabions. Les Cochinchinois travaillèrent toute la nuit. Au point du jour, les Tonkinois accoururent avec une nouvelle ardeur, et recommencèrent la lutte. Mais le mur, solidement réparé, résista à tous leurs efforts. Les attaques semblent avoir duré encore plusieurs jours (3). Du côté des Tonkinois, les cadavres s'amoncelaient, au dire de l'annaliste ; du côté des Cochinchinois, nombreux furent les morts et les blessés.

Hiền Vương n'avait pas pris part effectivement aux opérations. Mais, ayant appris la situation critique du mur de Trấn-ninh, il envoya un exprès s'informer de l'état des affaires. Hữu Dật, répondit à l'envoyé : « Jadis nos troupes se sont avancées fort avant dans le Nghệ-an, et, bien que nous fussions dans un pays étranger, les troupes des Trịnh n'osaient pas se mesurer avec nous. A plus forte raison aujourd'hui, protégés par des remparts élevés et des fossés profonds, où nous sommes les maîtres et où nous attendons l'étranger, nous ne devons rien craindre. » Il envoya au roi une lettre conçue en ces termes : « Votre serviteur sollicite la faveur de défendre le mur de toutes ses forces et de repousser l'ennemi, et de montrer ainsi sa reconnaissance envers l'Etat pour toutes les faveurs qu'il en a reçues. S'il manque à son devoir, il demande à être puni suivant les lois du code militaire. » Hiền Vương, ayant reçu la lettre, dit : « Depuis que Hữu

(1) *Thật-lục*, v, 14 b, 15 a ; *Liệt-truyện*, ii, 19 b.
(2) *Thật-lục*, v, 14 b ; *Liệt-truyện*, iii, 39 b.
(3) D'après *Thật-lục*, v, 15 a.

Đột a prêté serment sur le tertre et est entré dans la carrière des honneurs, il a combiné des plans et donné des conseils de prudence ; il n'a pas livré un combat où il ne fût vainqueur. Maintenant que j'ai entendu cette promesse, je n'ai plus aucune inquiétude » (1). Belles paroles, tout à l'honneur du vieux général, et qui couronnent dignement une vie de travaux et de mérites.

Tel est, d'après les documents des Nguyễn, le récit des opérations qui eurent lieu pendant la onzième lune (19 décembre 1672 — 17 janvier 1673). La version tonkinoise, qui ne mentionne pas ces assauts infructueux, n'a retenu qu'un succès des troupes tonkinoises, que les documents cochinchinois semblent avoir laissé de côté. A la onzième lune, le *thống-suất* Lê Thì Hiến 黎時憲, à la tête du corps d'armée principal, arriva au pied des remparts des rebelles. Il envoya les officiers de sa suite, Lương Đăng Quang 梁登光, *hầu* de Thiêm-chương 僉掌候, et Võ Tuấn Tài 武俊材, *hầu* de Trinh-tường 禎祥侯, attaquer les troupes ennemies au lieu dit Đa-lẫn 多吝 (2). Ils incendièrent et détruisirent le campement, coupèrent la tête et l'oreille gauche à un grand nombre d'ennemis, s'emparèrent de nombreux drapeaux, d'étendards et d'armes de toute sorte, que l'on envoya au quartier général pour les présenter à l'empereur et au *vương*. On récompensa les deux officiers de leur bravoure, en nommant Quang *tham-đốc* 参督 et Tài *đề-đốc* 提督 (3).

Cependant les opérations n'étaient pas terminées. Trịnh Tạc, il est vrai, s'éloigna du théâtre des hostilités : à la douzième lune (18 janvier — 16 février 1673), voyant que le mur de Trấn-ninh ne pouvait être pris, bien qu'on l'attaquât depuis plusieurs mois, et que, par ailleurs, la région était humide et le froid rigoureux — on était précisément dans la saison du crachin et de la bise glacée du Nord-Ouest, — il pria Lê Gia-Tôn 黎嘉宗 de se retirer à Phù-lộ 扶路, sur la rive gauche du Sông-gianh (4). Ce détail nous prouve que l'empereur, aussi bien que Trịnh Tạc, s'étaient avancés jusque dans le Bố-chính méridional.

D'après la version tonkinoise l'expédition se serait terminée là : les prisonniers que les Tonkinois avaient faits, hommes et femmes, jeunes filles et vieillards, auraient été renvoyés après qu'on leur eut distribué de l'argent et des vivres. Mais d'après les documents cochinchinois (5), les opérations auraient duré encore quelque temps, car Trịnh Tạc aurait laissé Lê Thì Hiến au camp de Chính-thỉ 正始, et ce général aurait de nouveau attaqué le mur de Trấn-ninh. Le prince Hiệp ordonna alors au *cai-cơ* 該奇 Thắng Lâm 勝林 de prendre

---

(1) *Thật-lục*, v, 15 a b ; *Liệt-truyện*, III, 40 a b.

(2) Je n'ai aucune donnée pour identifier ce lieu.

(3) *Toàn-thơ*, XIX, 33 b, 34 a. Je ne pense pas qu'il faille confondre cet engagement avec celui que les documents cochinchinois nous ont raconté plus haut, lequel se passa à la 9e lune, ni avec celui du mont Mật-cát 密脂山, lequel eut lieu à la 10e lune.

(4) *Thật-lục*, v, 16 ; cf. *Toàn-thơ*, XIX, 34 a.

(5) *Thật-lục*, v, 16 a b ; *Liệt-truyện*, II, 12 b, 13 a.

une soixantaine d'éléphants et d'aller sur la Longue-dune 長沙 au Sud de Đồng-hới, de sortir du mur de Sa-phụ 沙埠, puis d'y rentrer en faisant des circuits. Les soldats des compagnies de la marine devaient aussi prendre quatre jonques et s'avancer en pleine mer, jusqu'en face du port de Ròn 㳥 ou de Di-luân 瀰淪, sur la limite Nord du Quảng-bình actuel, en ayant soin de partir le matin et de revenir le soir. Ces manœuvres étaient prescrites dans le but de faire concevoir des soupçons aux troupes des Trịnh, c'est-à-dire pour leur faire croire sans doute qu'on recevait des renforts du Sud, et qu'on voulait leur couper la retraite du côté du Nord.

Lê Thì Hiến, que ses attaques infructueuses avaient découragé, apprit que Trịnh Căn avait reculé avec les troupes de mer, et qu'arrivé au Sông-gianh il était tombé gravement malade et avait regagné le Tonkin [1]. Il jugea bon d'abandonner la partie, lui aussi, et prit la fuite avec ses troupes au milieu de la nuit. Les Cochinchinois se mirent à sa poursuite, mais sans pouvoir l'atteindre. Lorsqu'ils arrivèrent en face du Mont Lệ-đệ 棣第山, nom qui désigne ordinairement un des îlots qui prolongent le cap Vung-chùa, le général tonkinois avait déjà passé le fleuve, sans doute le Sông-gianh [2]. Lê Gia-Tôn avait, lui aussi, regagné le Tonkin.

Le *nguyên-soái* cochinchinois se montra magnanime dans sa victoire, autant et plus que ne le fut Trịnh Tạc, d'après la version tonkinoise : tous les Tonkinois qu'on avait pris vivants reçurent, par son ordre, de l'argent, des vivres et des vêtements, puis on les relâcha, sans qu'on en tuât un seul. On éleva, à l'intérieur du mur de Trấn-ninh, un tertre où l'on offrit un sacrifice en l'honneur des mânes des officiers cochinchinois morts dans la lutte. A l'extérieur du mur on éleva un autre tertre et l'on y fit les mêmes cérémonies en l'honneur des ennemis qui avaient péri pendant l'expédition. Ce funèbre devoir accompli, le prince Hiệp ramena les troupes sur le territoire du village de Thạch-xá 石舍, un peu au Sud de Dinh-mười. C'est de là qu'il fit connaître à son père la victoire qu'il avait remportée. Hiền-Vương était revenu au *phủ* de Lương-phúc 良福府 [3], où le *nguyên-soái* vint le rejoindre, à la deuxième lune de l'an *quí-sửu* 癸丑 (18 mars — 16 avril 1673) [4].

---

(1) C'est la version du *Thật-lục*, v, 16 ab, que je donne. Le *Liệt-truyện*, II, 13 a, dit que c'est Trịnh Tạc qui, arrivé au Sông-gianh, tomba malade. Quoiqu'il en soit, Trịnh Căn joua un rôle fort effacé dans cette expédition, malgré son titre de généralissime.

(2) *Thật-lục*, v, 16 b ; *Liệt-truyện*, II, 13 a. Je ne pense pas que les Cochinchinois se soient avancés jusqu'au mont Hoành-sơn même. Ils durent s'arrêter au Sông-gianh, à l'endroit où ils avaient en face d'eux le mont Lệ-đệ 棣弟山, mais sans qu'ils soient allés jusqu'à cette montagne.

(3) Je n'ai pu localiser cette résidence du prince.

(4) *Thật-lục*, v, 16 b, 17 a ; *Liệt-truyện*, II, 13 b, 14 a. C'est une belle figure, un noble caractère que ce prince Hiệp. Il se présente à nous avec une auréole de vertu et de grandeur que l'on est peu habitué à voir dans les cours d'Extrême-Orient. A son arrivée à la cour,

Le *trấn-thủ* 鎮守 du Nghệ-an, Đào Quang Nhiêu 陶光饒 venait de mourir. Trịnh Tạc nomma à sa place Lê Thì Hiến. Cet officier avait en même temps sous sa juridiction le *châu* du Bố-chính septentrional. Lê Sĩ Triệt 黎仕澈 était nommé *đốc-thị* 督視, et Nguyễn Danh Thiệt 阮名寔 *phó-đốc-thị* 副督視. Ils devaient garder les points stratégiques et rassurer la population (1).

Ce fut la dernière expédition des Trịnh. De part et d'autre, le Sông-gianh fut regardé comme la frontière des deux états ; le Nord et le Sud furent désormais en paix.

Chose curieuse, des deux côtés on se trouva satisfait du résultat de la lutte, et on s'attribua les honneurs de la victoire. A la 7e lune de l'an *giáp-dần* 甲寅 (2-30 août 1674), Trịnh Tạc conféra à son fils Căn le titre de *định-nam-vương* 定南王, « prince du Midi pacifié » (2). Quant aux Cochinchinois, nous pouvons voir une expression de leur joie dans ce que dit l'annaliste, auteur de l'inscription du Long-Pont, quand il compare le mur de Đồng-hới à la grande muraille de Chine, construite par les Tần 秦 pour repousser les envahisseurs sortis du grand désert de Gobi. Hiền Vương comprit bien toute l'importance de sa victoire. A son retour à Kim-long 金龍, où il avait alors sa résidence, il s'empressa d'offrir un sacrifice d'action de grâces au Ciel et à la Terre ; il alla remercier ses ancêtres dans le temple funéraire, et accorda de nouveaux titres honorifiques aux génies de tout le royaume. Ses officiers furent récompensés généreusement. Les habitants du *châu* du Bố-chính et ceux de la partie du Khang-lộc 康祿 située au Nord de la grande muraille, furent exemptés d'impôts pendant trois années. Quant aux habitants de l'autre moitié du Khang-lộc et à

---

après son triomphe, dit le *Liệt-truyện*, II, 14 ab, le roi, plein de joie, lui donna en récompense cent onces d'or pur et mille onces d'argent, avec cinquante pièces de brocart. Mais le Prince refusa tout d'abord : « Cette victoire, dit-il, est l'effet de votre puissance et des efforts des officiers. Comment moi seul en aurais-je été capable ? » Hiền Vương répondit : « Votre mérite est grand ; vous êtes digne de recevoir une récompense éclatante ». Alors le prince accepta. Pendant la campagne, il reposa toujours dans sa tente avec deux soldats qui veillaient l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Un habitant du Quảng-bình, nommé Bật Nghĩa 弼義, avait chez lui une jeune fille fort belle qu'il vint offrir au Prince. Mais celui-ci refusa la proposition, tout en donnant au père une aumône de dix ligatures, à cause de sa pauvreté. Après son retour, il repoussa aussi toutes les jeunes filles qui venaient le visiter. Il se fit construire une petite cellule, et y vécut, faisant ses délices de la méditation de la loi bouddhique. L'année 乙卯, 1675, il fut atteint de la petite vérole, et mourut, âgé de 23 années. Son temple funéraire est à Vân-thê, près de Huế.

(1) *Toàn-thơ*, XIX, 34 ab ; *Thật-lục*, V, 16 b (d'après cet ouvrage Lê Thì Hiến 黎時憲 devait résider à Hà-trung 河中) ; *Cang-mục*, XXXIII, 35 a (d'après ce document Lê Sĩ Triệt était nommé *đốc-đồng* 督同, et c'est lui qui résidait à Hà-trung. Je préfère m'en tenir au *Toàn-thơ*).

(2) Ce titre a pour pendant le nom que Thiệu-Trị 紹治, deux siècles plus tard, donna au grand mur de Đồng-hới : Định bắc trường thành 定北長城, « Longue muraille du nord pacifié » : c'est le titre que j'ai placé en tête de cette étude.

ceux du Lệ-thủy 麗水, ils furent exemptés du tribut des prémices 嘗新稅, et du tribut des anniversaires 節料稅 (1).

Trịnh Tạc, pour sa part, dut se borner à conférer des anoblissements et des dignités posthumes aux officiers qui avaient péri dans la campagne du Sud (2). Le souvenir de l'occupation du Nghệ-an pouvait à la rigueur lui permettre de considérer son fils comme le vainqueur et le pacificateur du Midi ; mais, en réalité, ni ses prédécesseurs ni lui n'avaient réussi dans leur dessein de soumettre les gouverneurs du Thuận-hoá à leur autorité. Les Nguyễn étaient définitivement maîtres chez eux. Trịnh Tạc, en considérant le Sông-gianh comme limite de ses états, reconnaissait par le fait même, au moins tacitement, l'indépendance de Hiền Vương (3).

---

(1) *Thật-lục*, V, 17 a b.

(2) *Toàn-thơ*, XIX, 34 b.

(3) Ce n'est qu'en 1774 que nous verrons de nouveau les troupes tonkinoises envahir la Cochinchine, et cette fois, à cause de la révolte des Tây-sơn. Cet intervalle d'un siècle ne fut troublé par aucune guerre, sur la frontière Nord, mais les rois de Huế ne se désintéressaient pas pour cela du grand mur de Đồng-hới, et les *Annales des Nguyễn* enregistrent à plusieurs reprises des incidents de frontière qu'il n'est pas sans intérêt de connaître : à la 12e lune de l'an 庚辰 (29 décembre 1700 — 27 janvier 1701), deux mandarins, Tống Phúc Tài 宋福才, qui avait les titres de *nội-hữu* 內右 et *cai-cơ* 該奇, et le *văn-chức* 文職 Trần Đình Khánh 陳廷慶, furent chargés d'une mission dans le Quảng-bình et le Bố-chính. Sitôt après leur retour, et sur leur rapport, en 1701, Minh Vương leur adjoignit le prince Diệu 耀, qui exerçait les fonctions de *ngoại-tả* 外左, et avait le titre de *chưởng-dinh* 掌營, et le *thủ-hợp* 首合 Nguyễn Khoa Chiêm 阮科占. Ils devaient, de concert, prendre les conscrits ou les troupes pour réparer le mur principal 正壘 depuis le mont Đâu-mâu, jusqu'à l'embouchure du Nhựt-lệ (remarquez qu'ici l'expression Chính-lũy désigne la grande muraille en entier). Ils devaient en outre élever des plates-formes pour les canons aux murs de Trấn-ninh et de Sa-phụ, et disposer des postes de surveillance tant sur les fleuves que sur terre (*Thật-lục*, VII, 17 b, 18 a b, 19 a). — En 1702, à la 8e lune (22 septembre — 20 octobre), un homme du Bố-chính arrêta un espion des Trịnh et le livra. Le *thủ-tướng* du Bố-chính septentrional, qui était alors Trịnh Huyền 鄭楦, envoya une lettre au *dinh* du Bố-chính pour faire des remontrances à ce sujet. Minh Vương, averti par ses officiers, chargea le *cai-bộ* Trần Đình Khánh de répondre. L'incident fut clos (*Thật-lục*, VII, 21 a). — En 1710, à la 3e lune, ordre fut donné de réparer les murs, les ponts et les routes des deux *dinh* de Lưu-đồn et du Quảng-bình (remarquez qu'à cette époque la partie centrale et la partie Sud du Quảng-bình actuel formaient deux *dinh* distincts, le texte est très explicite) ; à la 4e lune (29 avril — 27 mai), Minh Vương alla voir les lieux où avaient eu lieu tant de combats (*Thật-lục*, VIII, 8 b, 9 a). — En 1713, à la 9e lune (19 octobre — 17 novembre), nouveau voyage de Minh Vương dans les trois *dinh* du Bố-chính, de Lưu-đồn et du Quảng-bình. Le roi inspecta tous les ouvrages militaires (*Thật-lục*, VIII, 17 a). — L'année 1711 avait été signalée par deux incidents de frontière : à la 5e lune (15 juin — 15 juillet), le *thống-suất* 統率 de Lưu-đồn-đạo 留屯道 (ce titre mandarinal confirme l'hypothèse émise plus haut, p. 217 n. 2, que, concurremment avec les autorités administratives d'un *dinh*, il devait y avoir à Dinh-mười une organisation militaire ayant ses mandarins particuliers, dont le nom de Lưu-đồn-đạo passa dans la suite au *dinh*, ou division administrative) avait envoyé un espion pour se rendre compte de l'état des esprits sur les frontières du Bố-chính septentrional. En passant au mur de Trấn-ninh, cet espion

X. — Causes du triomphe des Nguyễn

Il nous sera permis, sans entrer dans de longues considérations, de jeter un coup d'œil général sur les guerres que nous venons d'exposer, pour nous rendre compte des causes qui déterminèrent l'échec des Trịnh.

Dans ce duel d'un demi-siècle, les Tonkinois paraissent avoir eu pour eux le nombre. Ils mobilisaient des forces imposantes. Leur armée atteignit parfois, s'il faut en croire les annalistes et les témoins occulaires, le chiffre de deux cent mille hommes, et leur flotte dépassait de beaucoup la flotte cochinchinoise, tant pour le nombre des jonques qui la composait, que pour l'armement.

A en juger encore par ce que dit le P. de Rhodes et par l'état actuel des deux pays, les Tonkinois durent avoir, outre le nombre, l'or et l'argent, qui sont le nerf de la guerre. Le Delta tonkinois est un pays très riche, nourrissant une population très dense ; ses habitants payaient un fort impôt en vue de ces guerres incessantes (1). La Cochinchine, au contraire, qui, à l'époque, atteignait à peine le Khánh-hoà 慶和 actuel (2), et dont les provinces du Sud, les plus

---

fut arrêté par Tuấn Đức 俊德, *trấn-thủ* du Bố-chính, qui était à cette époque en désaccord avec Trịnh Nghị Lộc 鄭議祿, le *thống-suất* en question. Minh Vương fut obligé d'intervenir et ordonna de relâcher l'individu. C'est à cette époque que des horloges furent mises dans les postes du Bố-chính (*Thật-lục*, VIII, 10 b, 11 a b). A la 6e lune (16 juillet — 15 août), deux hommes du *cơ* 奇 de *tuần-hà* 巡河 du Bố-chính (d'après *Thật-lục*, VII, 19 a, le *dinh* du Bố-chính avait deux régiments 奇 de *tuần-hà*, surveillants des cours d'eau, le *tả-tuần-hà* et le *hữu-tuần-hà*, comprenant chacun cinq *thuyền* ou sections. Dans le cadastre du village de Chánh-hoà, ancien chef-lieu du Bố-chính, il y a une parcelle de terrain qui porte ce nom) furent arrêtés par les éclaireurs du Bố-chính septentrional Sur l'ordre de Minh Vương, le *trấn-thủ* adressa des remontrances au *thủ-tướng* tonkinois, Lê Thì Liêu 黎時寮, qui fit relâcher les prisonniers (*Thật-lục*, VIII, *ibid.*) — Enfin, en 1753, Trịnh Dinh, Seigneur du Tonkin demanda à Võ Vương le passage sur ses terres, afin d'aller combattre, par Cam-Lộ et Lào-bảo, un membre de la famille Lê, nommé Duy Mật 維密, qui, après l'abdication de Lê Ý-Tôn 黎懿宗, en 1740, s'était réfugié dans le Trấn-ninh, autrement dit Bồn-man 盆蠻. Mais Võ Vương refusa (*Thật-lục*, X, 20 b. Cf. *Cang-mục*, XXIII, 30 b ; XXXVIII, 31 b ; XXXIX, 26 b ; XLIII, 27 b, 28 a b). Võ Vương refusa aussi de secourir, en 1764, ce même Duy Mật qui lui avait dépêché des émissaires au *dinh* de Ai-lao 哀牢, Lào-bảo ou Cam-lộ actuel (*Thật-lục*, X, 32 b, 33 a).

(1) *Tunchin. histor.*, lib. 1, p. 18-19 : « numerabantur autem in solâ curiâ (ut certo audivi) horum opificum (les vendeurs d'arec et de bétel) millia plus quam quinquaginta : ut videas quanto major esse debeat numerus ementium. Ex hâc tantâ populorum frequentiâ duo potissimum commoda Rex percipit. Primum est quod ingentes nullo negotio conficiat exercitus ...Alterum prætereа e tam populosâ gente commodum Rex colligit incredibilem vim pecuniarum... Eo ordine (tributum pendunt), ut tribus illis provinciis quæ semper steterunt in fide, tantum singuli persolvant quantus apud nos valor esset aureorum duorum ; in provinciis vero illis quatuor quæ a Rege defecere quatruplo plura exigantur. »

(2) Le *dinh* de Thái-khang 泰康 (Khánh-hoà 慶和 actuel) fut établi en 1653 (*Thật-lục*, IV, 5 ab). Le Bình-thuận 平順 et le Gia-định 嘉定 furent érigés en *phủ* 府 en 1697 (*Thật-lục*, VII, 13 b, 14 a).

riches, étaient encore en voie de développement, suffit à peine à l'entretien de ses habitants et n'a qu'une population fort clairsemée.

Mais, à ces causes de succès, étaient mêlées bien des causes de faiblesse. Tout d'abord, il faut considérer le lieu où se passaient les opérations. Les Cochinchinois combattaient chez eux. Les hommes du Thừa-thiên et du Quảng-trị, ceux même du Quảng-nam, étaient rendus dans le Quảng-bình en quelques journées de marche. Bien plus, l'étude des noms de lieux indique que cette province formait, pour ce qui regarde la partie cochinchinoise, comme un vaste camp retranché renfermant une population essentiellement militaire. Les soldats étaient fixés au sol. Ils recevaient sans doute une solde, mais, lorsqu'ils se battaient, ils défendaient leur propre territoire, leurs rizières, leurs récoltes. Cet état de choses, d'une part augmentait singulièrement l'ardeur des troupes, et d'autre part simplifiait le système de ravitaillement : si, à l'occasion d'une expédition, la présence d'un plus grand nombre de troupes requérait des approvisionnements extraordinaires, des mesures avaient été prises pour pourvoir à ces besoins momentanés (¹).

Il n'en était pas de même du côté des Tonkinois. Leurs troupes étaient originaires pour la plupart des provinces du Delta. L'étude des noms de lieux, qui nous montre dans la partie cochinchinoise du Quảng-bình tant de souvenirs militaires, nous signale bien dans la partie tonkinoise, des murs, des forts, mais très peu de colonies militaires. Les troupes que les Trịnh y entretenaient, d'après des témoins contemporains, ne se sont pas implantées dans le pays. En tout cas chaque expédition y amenait de forts contingents, qu'il fallait nourrir dans un pays dépourvu de ressources. La rapidité des opérations était une condition indispensable du succès ; si elles traînaient en longueur, les Tonkinois étaient bien vite obligés de reprendre le chemin du Nord, soit à cause du manque de vivres, soit à cause du froid, de la chaleur ou de la maladie. Et même lorsque le succès couronnait leurs premiers efforts, les Cochinchinois ne tardaient pas à amener des troupes fraîches et repoussaient les envahisseurs. Cette causes d'infériorité, que les Tonkinois eurent toujours contre eux tant qu'ils attaquèrent les Cochinchinois sur leur propre territoire, tourna au contraire à leur avantage, lorsque leurs ennemis voulurent à leur tour sortir de leurs frontières et envahirent le Nghệ-an.

Il faut remarquer en outre que les Cochinchinois paraissent avoir été unis entre eux. Malgré quelques tentatives de rebellion que nous relatent les *Annales* des Nguyễn et les *Biographies*, on ne voit pas que les Tonkinois aient trouvé dans l'intérieur du nouveau royaume des gens disposés à faire cause commune avec eux ; si, parfois, quelques membres de la famille des Nguyễn ont essayé de se s'aboucher avec les Trịnh, leurs manœuvres n'aboutirent pas, ou leurs complots

---

(¹) Voir *Les Lieux historiques du Quảng-bình*, surtout en ce qui concerne la partie Sud de la province ; voir aussi ce qui a été dit à propos de l'expédition de 1672.

furent déjoués. La réputation et la sympathie que s'était acquises Nguyễn Hoàng, rejaillissaient sur ses successeurs. Tous obéissaient à celui qu'ils considéraient comme leur maitre légitime et épousaient sa cause. La flamme du patriotisme excitait leur ardeur : « Ceux que nous avons devant nous sont l'étranger, » disait fièrement Hữu Dật en 1672. Ils luttaient pour leur indépendance (1). Les Tonkinois, au contraire, bien que détestant cordialement les gens du Sud, combattaient surtout pour satisfaire l'ambition de leur souverain. Aucun motif d'ordre supérieur ne venait soutenir leurs efforts. De plus le *vương* du Tonkin n'était pas sûr de la fidélité de ses sujets. Au Nord, les Mạc, toujours remuants, occupaient encore une partie du territoire. Il suffisait d'une mesure maladroite pour jeter dans leur parti quelque mandarin influent. Lorsque les Trịnh venaient au Quảng-bình, ils n'étaient pas sûrs que d'autres ennemis ne les attaqueraient pas du côté du Nord. Dans la famille même des Trịnh, la paix et la concorde étaient loin de régner, et les Cochinchinois surent tirer parti, on l'a vu, de ces circonstances (2).

Quelques missionnaires (3) ajoutent que les Cochinchinois aimaient mieux le métier des armes que les Tonkinois. Quoiqu'il en soit de la vérité de cette observation, on doit remarquer que le grand nombre même des soldats amenés par les Trịnh tournait à leur désavantage. Les armées les plus nombreuses ne sont pas, souvent, les plus redoutables, et, parmi ces centaines de mille hommes ramassées dans l'espace de quelques mois, le nombre de non-valeurs devait être grand. Ajoutons que les Cochinchinois furent puissamment aidés par les Portugais, tandis que les Tonkinois, après s'être inutilement adressés à ces mêmes Portugais, puis aux Hollandais, paraissent avoir été réduits à leurs propres forces.

---

(1) Un jour, raconte le P. de Rhodes (*Tunch. histor.* lib. I, 74), le roi de Cochinchine se voyait attaqué par l'armée tonkinoise. Les circonstances étaient critiques, soit à cause du nombre des ennemis, soit à cause de la soudaineté de l'attaque. Les géomanciens prédisaient la défaite et recommandaient de surseoir au combat. Le roi en colère saisit alors leur boussole, et la broyant sous ses pieds : « Eh quoi ! s'écria-t-il, l'ennemi pourrait impunément envahir notre territoire pendant que nous nous croiserions les bras. Allons, mes amis, prenez vos armes, combattez hardiment, et l'heure fatale qui est prédite pour nous sera le partage de nos adversaires. » Les troupes électrisées s'élancent et remportent la victoire. Ce fait peint bien les dispositions où étaient tant le roi que les troupes de la Cochinchine.

(2) En 1658, au plus fort de l'expédition du Nghệ-an, Trịnh Tạc persécuta les chrétiens du Tonkin, car il craignait que leurs assemblées ne donnassent lieu à quelque soulèvement dans ses états (*Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, p. 150). Ce prince n'était pas tendre non plus pour les bonzes ; un jour il les fit tous rassembler à la capitale. Ils étaient venus nombreux, croyant recevoir des récompenses ; mais Trịnh Tạc choisit les plus vigoureux d'entre eux et les envoya combattre les Cochinchinois (*Ibid.*, p. 151). Trịnh Tráng s'était, par contre, montré très favorable soit aux chrétiens soit aux bonzes.

(3) Relation manuscrite de M. Vachet, des Missions Etrangères, qui administrait les provinces de la Haute-Cochinchine vers 1671.

Telles sont les diverses causes du succès des Cochinchinois. Lorsqu'ils furent délivrés des attaques des Trịnh, ils tournèrent toute leur activité du côté du Sud, et purent agrandir leur territoire au détriment du Čampā, qu'ils avaient déjà entamé, et du Cambodge. Ce n'est que cent ans plus tard que nous verrons encore une fois les troupes tonkinoises attaquer le mur de Đồng-hới, et, pénétrant plus avant qu'elles n'avaient jamais fait, s'emparer de toutes les provinces septentrionales, et forcer le successeur de Nguyễn Hoàng à chercher un refuge dans les provinces les plus reculées de son royaume.

TROISIÈME PARTIE. — PÉRIODE DES TÂY-SƠN 西山

I. — Expédition de 1774-1775 (¹)

Le roi de Cochinchine, Võ Vương, était mort en 1765. Il avait d'abord nommé comme Héritier présomptif son neuvième fils Hiệu 昊. Mais celui-ci mourut en 1760 (²), ne laissant que des enfants en bas âge. Par ailleurs, le fils aîné de Võ Vương, Chương 暲, étant mort aussi, la succession revenait à son second fils par l'épouse principale, le père du futur Gia-Long. Võ Vương était même disposé, au dire des *Annales* des Nguyễn (³), à lui laisser le pouvoir. Mais un parti puissant repoussa ce prétendant, âgé d'une trentaine d'années, et nomma à la mort de Võ Vương, et en alléguant faussement (toujours au dire des documents des Nguyễn) la volonté de ce prince, un fils qu'il avait eu d'une concubine préférée. Ce fut Huệ Vương, nommé, de ses titres posthumes, Duệ-Tôn Hiếu-Định Hoàng-Đế 睿宗孝定皇帝. Le nouveau roi n'avait que douze années à son avènement (⁴). Les mandarins qui l'avaient élu, ou fait élire, s'emparèrent du pouvoir. Le plus influent était Trương Phúc Loan 張福巒 (⁵), qui se fit nommer régent. Ce mandarin, par son orgueil, aussi bien que par ses exactions, se fit détester de tout le monde. C'est en grande partie à ce mécontentement général qu'il faut attribuer la révolte des Tây-sơn 西山, qui éclata en 1771 dans la moyenne Cochinchine, et prit bientôt des proportions inquiétantes. C'est

---

(¹) *Thật-lục*, XI, 20 b sqq. ; *Cang-mục*, XLIV, 10 sqq ; *Liệt-truyện*, VI, 36 ab.

(²) Voir sa biographie, *Liệt-truyện*, II, 26 a b.

(³) *Thật-lục*, X, 31 a b ; XI, 1-2 ; *Liệt-truyện*, VI, 34.

(⁴) *Thật-lục*, XI, 1 b.

(⁵) Le P. Launay, *Histoire de l'Annam*, p. 182, écrit « Man ». Mais aucun document ne donne le caractère 蠻, qui se prononce « Man » dans les dialectes chinois, aussi bien qu'en sino-annamite. Tous portent 巒, prononcé « Loan » ou « Louan », d'après le *Dictionnaire* du P. Couvreur ; « Lün », d'après le *Dictionary* de Eitel ; « Loan », d'après l'*Index* de Phan Đức Hoá.

dans ces conjonctures que le Seigneur du Tonkin, Trịnh Sum 鄭森, qui exerçait le pouvoir depuis 1767, sous l'autorité nominale du vieux Lê Hiển-Tôn 黎顯宗, attaqua la Cochinchine.

Les *Annales générales* (1) donnent, comme cause principale de cette expédition, l'ambition de Trịnh Sum. Les victoires qu'il avait remportées dans le Hưng-hoá en 1761 (2), et dans le Trấn-ninh en 1770 (3), lui avaient fait concevoir un projet plus grandiose, celui de reprendre contre les Nguyễn la lutte que ses prédécesseurs avaient abandonnée depuis plus d'un siècle, et de soumettre à sa domination les deux provinces du Thuận-hoá et du Quảng-nam, que l'on considérait toujours, à la cour de Hà-nội, comme partie intégrante de l'empire. Mais la révolte des Tây-sơn n'aurait pas suffi pour déterminer Trịnh Sum à entreprendre cette guerre, si une circonstance, mentionnée (sous réserve, il est vrai, mais avec toutes les apparences de la certitude) par les *Annales* des Nguyễn (4), ne l'y avait encouragé. Le Prince Văn 文, fils du prince Dục 昱, une victime de Trương Phúc Loan (5), était allé à la cour du Tonkin et y avait fait connaître l'état des esprits en Cochinchine, la révolte qui troublait les provinces du Sud, le mécontentement général qui régnait tant à la cour que parmi le peuple.

Par ailleurs, Bùi Thế Đạt 裴世達, *trấn-thủ* 鎮守 du Nghệ-an, dans un rapport adressé à Trịnh Sum, lui faisait ressortir toutes les chances de succès d'une expédition entreprise en pareille occurrence. Les conseils de Hoàng Ngũ Phúc 黃五福 et de Nguyễn Nghiễm 阮儼, deux vieux généraux tonkinois, décidèrent définitivement le Seigneur du Tonkin (6).

Il pria Hoàng Ngũ Phúc, retiré des affaires depuis quelque temps, d'accepter les fonctions de *thống-tướng* 統將 (7). Bùi Thế Đạt 裴世達 lui servirait de lieutenant 副將. Phan Lê Phiên 潘黎藩 et Uông Sĩ Điển 汪士典 furent nommés *tham-biện*; Đoàn Nguyễn Thục 段阮俶 devint *đốc-thị* du Nghệ-an. Sous leurs ordres étaient placés Hoàng Phùng Cơ 黃馮基, Hoàng Đình Thể 黃廷體, Nguyễn Lệ 阮儷 et Hoàng Đình Bảo 黃廷寶. L'armée, composée des troupes des trente-trois *dinh*, des troupes de mer du Thanh-hoá et du Nghệ-an, des provinces de l'Est et du Sud, comprenait en tout trente mille hommes. Mais comme dans le Thuận-hoá, la famine régnait depuis quelque

---

(1) *Cang-mục*, XLIV, 10 b.

(2) *Cang-mục*, XLII, 10 a.

(3) *Cang-mục*, XLIII, 27 b.

(4) *Thật-lục*, XI, 20 b.

(5) Voir *Liệt-truyện*, VI, 35 a; II, 17 a b. Dục 昱 était le fils aîné du prince Tứ 泗 ou Đản 旦, huitième fils de Minh Vương.

(6) *Cang-mục*, XLIV, 10 b.

(7) D'après *Thật-lục*, XI, 21 a. Le *Cang-mục*, *ibid.*, porte Đại-tướng 大將. Pour l'énumération des officiers, je combine les deux sources, un peu différentes.

temps, par suite de la perte des récoltes, et qu'il eût été très difficile de nourrir une si grande armée avec les seules ressources du pays [1], Trịnh Sum fit établir trois dépôts : l'un fut placé à Mĩ-lộc 美祿, sous-préfecture du Sơn-nam 山南, sous la surveillance de Nguyễn Đình Diễn 阮廷演. On devait y acheter tout le riz qu'on pourrait trouver dans le Sơn-nam 山南, le Bắc-ninh 北寧, le Hải-dương 海陽 et le Sơn-tây 山西, et l'expédier dans le Nghệ-an, par voie de mer. Le second dépôt fut établi dans le Nghệ-an, à Hà-trung 河中, dans le Sud du Hà-tịnh actuel, et confié à Đoàn Nguyễn Thục, qui devait acheter aux personnes riches du pays du paddy et du riz et faire passer ce qu'il se serait procuré et ce qu'il aurait reçu du Sơn-nam dans le Quảng bình, soit par voie de terre, soit par voie de mer, suivant l'opportunité. Dans cette dernière province enfin, on établirait un troisième dépôt à Động-hải 洞海 [2]. Ngô Đao 吳瑤 en aurait la surveillance et serait chargé de distribuer les rations aux troupes.

Dès que Ngũ Phúc fut parti, Trịnh Sum lui envoya par écrit des instructions. Il lui laissait la plus grande liberté d'action. Mais il lui recommandait, dès qu'il serait arrivé au Nghệ-an, d'envoyer une lettre au mandarin cochinchinois préposé à la garde des frontières, pour lui annoncer que l'unique motif de son expédition était la répression des rebelles. Si les Tây-sơn avaient déjà été battus, il devait écrire une seconde lettre pour faire savoir qu'il allait se retirer. On endormirait ainsi la défiance des mandarins de la frontière, qui sans cela pourraient créer des difficultés [3]. Ngũ Phúc se conforma à ces ordres [4].

---

(1) Comparez *Thật-lục*, XI, 22 a ; à la 10e lune de l'an 1774, un *hạp* 合 de riz décortiqué (équivalant à la poignée et comprenant dix *thược* 勺 ou cuillerées) se vendait une ligature ; or, il y a à peine une trentaine d'années, la ligature équivalait à un franc de monnaie française et, à cette époque, sa valeur était encore plus forte, comme il ressort des divers règlements somptuaires épars dans les documents. Le document ajoute que les gens mouraient de faim sur les routes, et que, dans certaines familles, des gens se dévorèrent entre eux (cf. *Cang-mục*, XLV, 9 a). Un témoin oculaire, le P. Labartette, qui visita les provinces de la Haute-Cochinchine en 1776, écrivait : « La guerre et la famine ont fait ici tant de ravages qu'on estime qu'il a déjà péri la moitié des habitants du royaume. Nous voyons ici tout ce qu'on lit de plus terrible dans les histoires. Tantôt ce sont des familles qui meurent en un instant par l'effet du poison qu'elles prennent pour éviter de mourir de faim. . . . On voit souvent de la chair humaine exposée dans les marchés ».

(2) Ces deux caractères sont employés de nos jours pour transcrire le nom de Đồng-hới, chef-lieu du Quảng-bình ; mais les annotations des annalistes (*Cang-mục*, XLIV, 2 a) nous renvoient, pour la localisation du lieu, à un autre passage (XLV, 10 a) où il est dit que le fort de Động-hải 洞海屯 se trouve dans la sous-préfecture de Lệ-thủy. Or Đồng-hới n'a jamais été compris, que je sache, dans cette sous-préfecture. A moins donc que la localisation des annalistes ne soit fausse, je pencherais à retrouver les restes de ce grenier dans l'intérieur la vieille citadelle en terre, d'origine probablement čame, que l'on voit encore au village de Uẩn-áo, un peu en aval de Đình-trạm, dans le Sud du Quảng-bình actuel (cf. les *Lieux historiques du Quảng-bình*). Les approvisionnements apportés dans ce dépôt furent presque complètement perdus par suite de l'humidité et de la mauvaise installation.

(3) *Cang-mục*, XLIV, 11 a b.

(4) *Thật-lục*, XI, 21 a b.

Arrivé à Hà-trung, il expédia une lettre qui fut transmise à Huệ Vương. Celui-ci ordonna de répondre au général tonkinois, mais il nomma en temps Tống Hữu Trường 宋有長 *thống-suất* 統率 du corps d'armée de Lưu-đồn 留屯道 et le Prince Thiệp 捷 *trấn thủ* 鎮守 du Bố-chính, avec mission de s'opposer à la marche des Tonkinois.

C'est à la 5e lune de l'an *giáp-ngọ* 甲午 (9 juin — 8 juillet 1774) que l'expédition avait commencé. Les événements que nous avons racontés s'étaient déroulés pendant les mois de juillet, août et septembre (1). A la 9e lune (5 octobre-3 novembre), Hoàng Ngũ Phúc, poursuivant sa marche en avant, arriva dans le *châu* du Bố-chính septendrional. Le *tri-phủ* 知府 Trần Giai 陳佳, un transfuge cochinchinois, que les Tây-sơn mirent à mort dans la suite, servit d'indicateur aux ennemis. Grâce à lui Ngũ Phúc, tout en donnant l'ordre à Nguyễn Ngô Diêu 阮吳瑤 de dresser le campement à Đại-dan 大丹, près du marché actuel de Ba-đồn, fit passer le Sông-gianh pendant la nuit à une partie de ses troupes et les fit établir à Cao-lao 高牢, sur la rive droite du fleuve (2).

Huệ Vương, qui était parti à la 7e lune (7 août — 5 septembre 1774) pour aller combattre les Tây-sơn, mais s'était arrêté au port de Tư-dung 思容, passe de la lagune Est de Huế, averti de ce qui se passait sur la frontière Nord de ses états, revint en toute hâte à Huế, escorté du Prince Nghiêm 儼. Il ordonna au *cai-đội* 該隊 Quí Lộc 貴祿 et au *câu-kê* 勾稽 Kiêm Long 兼隆 (3) de se rendre au camp des Tonkinois et d'offrir aux troupes un festin pour gagner du temps (4). Ngũ Phúc, de son côté, s'aboucha avec les deux envoyés et Kiêm Long répondit à ses propositions par un proverbe populaire : « Une route où l'on ne s'engage pas ne mène pas au but ; une cloche que l'on ne frappe pas ne rend aucun son. » Le général tonkinois comprit et donna l'ordre aux troupes de se porter en avant. Pendant que le Prince Thiệp, *trấn-thủ* du Bố-chính et le *kí-lục* 記錄 Bảo Quang 葆光 se retiraient au mur de Động-hới, un officier tonkinois,

---

(1) D'après *Thật-lục*, XI, 21 a b. Ce document place même tous les événements avant la 7e lune (7 août — 5 septembre).

(2) D'après *Cang-mục*, XLIV, 18 a et *Thật-lục*, XI, 21 b, 22 a. On voit encore sur le territoire des trois Cao-lao 高牢 et de Đăng-đề 鄧提 divers ouvrages militaires que j'ai décrits dans les *Lieux historiques du Quảng-bình*. Il est probable que plusieurs de ces travaux furent exécutés par les Tonkinois à cette époque. Trần Giai 陳佳 fut nommé par Ngũ Phúc 五福 commandant de l'arrière-garde.

(3) Les *câu-kê* 勾稽 étaient les mandarins immédiatement placés sous les ordres des Présidents des Bureaux administratifs du royaume. Il y avait trois *câu-kê* par bureau (*Thật-lục*, II, 2 b). On voit un souvenir de cette dignité dans le titre de *ông-câu* que porte encore le second des notables des communautés chrétiennes de Cochinchine.

(4) Cette mesure est mise par le *Thật-lục* à l'actif de Huệ Vương lui-même. D'après le *Cang-mục* c'est le prince Thiệp 捷 qui en prit l'initiative. Mais vraiment la conduite des Cochinchinois manqua de dignité. On verra d'ailleurs, par les événements qui suivent, le désarroi qui régnait dans l'entourage de Huệ Vương. Autant les expéditions du siècle précédent sont glorieuses pour les Nguyễn, autant celle de 1774 est triste et déshonorante.

Hoàng Đình Thể 黃廷體, arrivait au pied de la muraille de Trấn-ninh. Des *cai-đội* de la cavalerie, Hoàng Văn Bật 黃文弼, Lê Thập Thi 黎十試 et d'autres lui ouvrirent les portes et passèrent aux ennemis, ainsi d'ailleurs que d'autres chefs des postes environnants, Luận Chính 論政 et Thành Tín 誠信, qualifiés du titre de *thủ-tướng* 守將. Les Tonkinois entrèrent tambours battants et en poussant des cris dans cette muraille de Trấn-ninh, inexpugnable comme le Ciel, disait-on, et contre laquelle leurs aïeux s'étaient heurtés inutilement. Ils se hâtèrent de raser un ouvrage qui leur avait été si funeste jadis (1), et occupèrent tout le Quảng-bình, s'avançant jusqu'à Hồ-xá 胡舍, sur la limite Nord du Quảng-trị actuel. Le *trấn-thủ* du Quảng-bình, Liêm Chính 廉政, le prince Thiệp, le *thống-suất* du corps d'armée de Lưu-đồn, Tống Hữu Trường 宋有長, prirent la fuite (2).

Ces évènements se passaient à la onzième lune (3 décembre 1774 — 1er janvier 1775). Sur ces entrefaites, Trịnh Sum, voyant que Ngũ Phúc s'était ainsi porté en avant, et craignant quelque complication fâcheuse, résolut de marcher à son secours avec une seconde armée. Il laissa Nguyễn Đình Thạch 阮廷石, Nguyễn Hoàn 阮俒, Nguyễn Đình Huấn 阮廷訓, et Lê Quí Đôn 黎貴惇, pour garder les provinces du Delta pendant son absence. L'armée fut divisée en quatre corps d'armée : Phạm Húy Đình 范輝錠 commandait le corps d'avant-garde ; Trương Khuông 阮誆 commandait celui d'arrière-garde ; Nguyễn Nghiệm 阮儼 et Lê Đình Châu 黎廷珠 furent placés à la tête du corps d'armée de gauche et du corps d'armée de droite. Quant à Trịnh Sum, il garda la direction générale des opérations, avec le commandement du corps principal. Il était arrivé à Hà-trung 河中 à la onzième lune, à peu près en même temps que Ngũ Phúc arrivait à Hồ-xá (3).

---

(1) *Thật-lục*, XI, 22 a b ; *Cang-mục*, XLIV, 16 a b.

(2) *Thật-lục*, XI, 22 a. Ce Tống Hữu Trường 宋有長 est désigné sous le titre de *đồn-tướng* 屯將 par le *Cang-mục*, XLIV, 18 b. Ce titre, s'il n'est pas un exemple de l'imprécision avec laquelle les titres mandarinaux sont souvent cités dans les documents annamites, pourrait donner une indication sur les fonctions du *thống-suất* 統率, qui aurait été effectivement, comme je l'ai dit plus haut, le chef purement militaire de la région. Le *Thật-lục, ibid.*, s'exprime d'une manière inexacte, lorsqu'il dit que les Tonkinois, en s'avançant, occupèrent le *dinh* du Quảng-bình, puisque Ngũ Phúc arriva à Lưu-đồn-đạo. Ces deux expressions, qui avaient certainement à cette époque (cf. *Thật-lục*, X, 11 b, 12 a) un sens différent, sont employées ici pour désigner une même région : à moins qu'on ne veuille dire que les troupes occupèrent d'abord le Quảng-bình (Quảng-bình Sud actuel), et que Ngũ Phúc vint par après s'établir à Lưu-đồn (Quảng-bình central). Mais cela n'est pas probable, car la fuite du *thống-suất* n'est mentionnée qu'après l'arrivée de Ngũ Phúc. Or il n'est pas à supposer que cet officier soit resté à son poste alors que les Tonkinois occupaient déjà une région plus au Sud. Il y a donc là une de ces imprécisions dans les termes géographiques qui ne sont pas rares, surtout pour le Quảng-bình.

(3) *Cang-mục*, XLIV, 18 b ; *Thật-lục*, XI, 23 a.

Là, le général tonkinois adressa aux Cochinchinois une proclamation dans laquelle il disait qu'il était venu en premier lieu pour chasser Trương Phúc Loan, en second lieu pour écraser la rebellion des Tây-sơn. Il n'avait pas d'autre intention. Les Cochinchinois crurent détourner l'orage qui les menaçait, en livrant celui qui avait déchainé tant de maux sur leur royaume. Le Prince Huynh 晪 et Nguyễn Cửu Pháp 阮久法 se saisirent de Trương Phúc Loan et l'amenèrent au camp de Ngũ Phúc ([1]). Celui-ci conçut une grande joie de cette capture, mais il ne poursuivit pas moins sa marche jusqu'à la sous-préfecture de Đăng-xương 登昌, dans le Quảng-trị central. Seulement, pour ménager les susceptibilités des Cochinchinois, il s'avançait sans battre les tambours, les drapeaux pliés ([2]).

Dans le Đăng-xương, Ngũ Phúc reçut la visite d'un lettré qui lui offrit une pièce de poésie et lui dit que les troupes des Cochinchinois n'étaient pas habituées à combattre sur terre. Seules, les troupes de mer avaient quelque valeur. Les troupes des Trịnh, après le long voyage qu'elles avaient fait, ne pouvaient songer à se mesurer avec elles avec quelque chance de succès. Ngũ Phúc trouva le conseil excellent et en fit part aux troupes. Il nomma l'auteur *câu-kê* 勾稽. Dans une nouvelle lettre adressée à la Cour de Huế, il demandait à joindre ses troupes à celles du souverain pour écraser les rebelles Tây-sơn. Mais Huệ Vương ne se laissa pas prendre à ces offres soi-disant désintéressées. Il essaya d'arrêter les Tonkinois. Le Prince Thiệp, nommé généralissime, et Đặng 鄧, *cai-đội* des troupes de la garde, marchèrent contre l'ennemi. En même temps on avait recours aux expédients : le *cai-đội* Tuyên Chinh 宣政 et le *tham-mưu* Thành Đức 參謀誠德 devaient faire semblant de faire leur soumission aux Trịnh et essayer par après de corrompre les troupes de Ngũ Phúc, pendant que le *cai-đội* Phẩm Bình 品評 irait dans le Quảng-bình et le Bố-chính réveiller le patriotisme des notables de villages, les engager à lever des troupes, à établir des postes, à inquiéter l'armée ennemie sur ses derrières. Malheureusement Phẩm Bình fut pris par les Tonkinois. D'un autre côté le prince Thiệp fut battu par Nguyễn Tấn Khoan 阮進寬 et Hoàng Phùng Cơ 黄馮基, officiers de Ngũ Phúc, et Đặng prit la fuite sans avoir combattu. Les Tonkinois purent ainsi s'avancer

---

(1) Ce fut une réaction contre le parti du Régent. Un de ses partisans les plus dévoués, le Ministre des Finances, Thái Sinh 蔡生, fut jeté en prison (*Thật-lục*, XI, 25 b).

(2) Il existe, à quelques kilomètres au Nord de Hồ-xá 胡舍, un groupe d'auberges dont le *Thật-lục*, V, 11 a, rend le nom par les caractères 河岐 Hà-kì, mais qui porte vulgairement le nom de Hạ-cờ, que les habitants expliquent par « abaisser les drapeaux ». La légende veut qu'un grand mandarin ou un roi, on ne sait pas au juste, y ait fait jadis la cérémonie d' « abaisser les drapeaux » — cérémonie que, bien entendu, l'on ne peut pas expliquer. On pourrait voir dans ce nom une traduction de l'expression 偃旗, qu'emploient les documents, et un souvenir de l'ordre que donna Ngũ Phúc, précisément au village de Hồ-xá (ce qui peut s'entendre des environs, lorsqu'il s'agit d'une grande armée), après qu'on lui eût livré le Régent de Cochinchine.

jusqu'au fleuve Bái-đáp 拜 荅, le fleuve de Ba-trục des cartes, à une vingtaine de kilomètres au Nord de Huế ( ).

Huệ Vương envoya de nouvelles troupes contre l'ennemi. Le Prince Chất 侄, sixième fils de Võ Vương, commandait les troupes de terre, et le prince Dinh 營, les troupes de mer; en outre, Nguyễn Đăng Trường 阮 登 長 conduisait vingt jonques de mer. Mais le sort trahit encore les Cochinchinois. Huệ Vương se hâta de rappeler le Prince Chất et mit à la tête des quelques troupes qui lui restaient le *chưởng-dinh* Nguyễn Văn Chính 阮 文 政, qui exerçait les fonctions de *nội-tả* 內 左 (²). Les annalistes des Nguyễn constatent, non sans émotion ni amertume, qu'en cet instant suprême où se jouaient les destinées de la capitale et de la dynastie, Nguyễn Văn Chính, par suite des circonstances critiques où l'on se trouvait, fut le seul à marcher à l'ennemi; encore ce chef ne fut pas à la hauteur de sa tâche. Il ne sut pas prendre une décision, ni combiner un plan de défense; adonné à la boisson, parlant haut, il ne prit aucune mesure pour se garder, et courut à un désastre. Il s'empressa de mettre en jugement Đặng, qui, on l'a vu plus haut, avait fui sans combattre, et le fit mettre à mort pour l'exemple. Mais il se laissa tourner. Deux officiers tonkinois, Hoàng Đình Thể 黃 廷 體 et Hoàng Nghĩa Phác 黃 義 樸 passèrent le fleuve de Ba-trục sur le territoire de Cổ-bia 古 碑, aux gués de Trầm 沉 et Ma 磨, après avoir défait et tué les chefs de poste cochinchinois Tường Quang 祥 光 et Doãn Đức 允 德, et enveloppèrent Văn Chính. Attaqué des deux côtés à la fois, le général cochinchinois trouva la mort sur le champ de bataille. Ses troupes se dispersèrent, et le jour *đinh-vị* 丁 未, 28ᵉ jour de la 12ᵉ lune, 29 janvier 1775, les troupes des Trịnh furent aux portes de la capitale des Nguyễn.

Huệ Vương donna l'ordre à Tống Phúc Đạm 宋 福 淡, *tham-mưu* 參 謀 du *dinh* royal, de réunir les quelques hommes qui restaient, et d'arrêter les ennemis à la porte du Nord, au moins quelques moments. Pendant ce temps, Nguyễn Cốc 阮 谷, Võ Di Nguy 武 彝 巍 et Trương Phúc Đĩnh 張 福 頲, qui avaient le grade de *đội-trưởng* dans les compagnies de Tả-thủy 左 水, de Trung-thủy 中 水 et de Tiền-thủy 前 水, préparaient en toute hâte des barques pour la fuite du roi. Le Prince Dương 暘, fils de l'Héritier présomptif Hiệu 昊, partit d'abord par la route de terre et traversa le col des Nuages, entre Huế et Tourane. Le jour *mậu-thân* 戊 申, 30 janvier 1775, la barque royale sortit de la lagune Est de Huế par la passe de Tư-dung 思 容 et gagna le Sud. Les Tonkinois étaient maîtres du Thuận-hoá (³).

(¹) *Thật-lục*, XI, 24 ab. Le *Cang-mục*, XLIV, 19 ab, résume les évènements.

(²) On a déjà rencontré ce titre. En 1638, Công Thượng Vương institua les quatre charges de *nội-tả*, *nội-hữu*, *ngoại-tả*, *ngoại-hữu*, dont les titulaires devaient être comme les quatre colonnes du royaume (*Thật-lục*, III, 4 b).

(³) *Thật-lục*, XI, 25 ab, 26 a; *Cang-mục*, XLIV, 19 ab, 22 ab, 23 a. Ce dernier ouvrage raconte une partie de ces faits sous la 2ᵉ lune de 1775, mais il ne faut pas en conclure qu'ils eurent lieu à cette époque. Comme toujours, le *Cang-mục* manque de précision pour la date exacte.

Il est inutile de suivre plus longtemps cette expédition des Tonkinois, qui s'avancèrent au Sud, occupant tout le territoire de l'ancienne province du Quảng-nam. Après la fuite de Huệ Vương, ils n'eurent plus de rapports qu'avec les Tây-sơn. A la 6 lune de l'an 1786 (26 juin — 24 juillet), Nguyễn văn Huệ 阮文惠, l'un des trois frères chefs de la révolte, après avoir chassé les Tonkinois du Quảng-ngãi et du Quảng-nam, s'empara de Huế. Le désastre fut immense : le chroniqueur dit que, sur les vingt ou trente mille hommes que comprenait le corps d'occupation, quelques centaines à peine regagnèrent leur patrie. Les forts de Dinh-cát 葛營, dans le Quảng-trị, et de Động-hải, dans le Quảng-bình, furent abandonnés, et tout le pays tomba au pouvoir des Tây-sơn (1).

II. — Triomphe définitif des Nguyễn en 1802 (2)

« L'année *tân-dậu* 辛酉, 1801, notre impérial aïeul Thế-Tổ Cao Hoàng-Đế 世祖高皇帝 (3), à qui le Ciel a départi la sagesse et la bravoure, que les Esprits ont fait majestueux et puissant, et qui, par la force de ses armes, a soumis les rebelles et mis fin aux troubles qui désolaient le royaume, recouvra l'ancienne capitale. »

Cette ancienne capitale des Nguyễn, dont parle l'inscription du Long-Pont, c'est Huế. Nguyễn Quang Toản 阮光纘, dernier souverain de la dynastie éphémère des Tây-sơn, fils de Nguyễn Văn Huệ 阮文惠, résidait dans la ville et la défendait en personne. Les *Biographies* nous donnent quelques détails sur les circonstances qui accompagnèrent cet événement capital.

Nguyễn Ánh, 阮映, qui devait prendre l'année suivante le titre de période de Gia-Long 嘉隆 (4), voyant qu'il ne pouvait pas délivrer la citadelle de Qui-nhơn, autour de laquelle se concentraient les opérations depuis plusieurs années et que les Tây-sơn assiégeaient étroitement, se dirigea vers le Nord avec toute sa flotte. Le premier jour de la cinquième lune, jour *bính-tí* 丙子 (11 juin 1801), il arriva au port de Tư-dung 思容 aujourd'hui Tư-hiền 思賢, passe

---

(1) *Cang-mục*, XLVI, 14-16. Ce fort de Động-hải est le même endroit où nous avons vu que les Tonkinois établirent un dépôt de grains, c'est-à-dire sans doute la citadelle du village de Uẩn-aó, et non Đồng-hới actuel.

(2) *Liệt-truyện, chinh-biên*, VIII, 8 sqq ; XXII, 6 b sqq ; XXIV, 4 a ; XXX, 51 a sqq. Dans toutes les références suivantes, on renverra à la partie *chinh-biên* du *Liệt-truyện*. Cf. en outre *Thật-lục chinh-biên đệ-nhứt ki* (Annales de Gia-Long), XIV-XV.

(3) Titres rituel et posthume de Gia-Long 嘉隆. La stèle du Long-Pont fut érigée sous Thiệu-Trị 紹, petit-fils de Gia-Long ; c'est ce qui explique l'expression de 皇祖 qui précède les titres posthumes.

(4) Après la mort de Huệ Vương, arrivée en 1777, Nguyễn Ánh avait été reconnu comme le chef de la famille des Nguyễn. En 1780, il avait pris le titre de *vương* 王, et l'on était par conséquent à la 21e année de ce règne sans titre de période. On était par ailleurs à la 9e année de la période *cảnh-thạnh* 景盛 de Nguyễn Quang Toản 阮光纘 des Tây-sơn.

de la lagune Est de Huế. Le chef des Tây-sơn, le *phó-mã* 駙馬 (1) Nguyễn Văn Trị 阮文治 était établi sur les hauteurs du Mont Qui-sơn. C'est le pic isolé qui domine au Nord la passe de Tư-hiền (2). Les ennemis avaient élevé des retranchements et planté des troncs d'arbres au milieu de la passe ; les Cochinchinois ne purent enlever ces travaux de défense malgré un combat acharné et fort meurtrier qui dura de sept heures du matin à six ou sept heures du soir. Lê Văn Duyệt 黎文悅 et Lê Chất 黎質, deux des meilleurs officiers de Nguyễn Ánh, s'avancèrent alors, pendant la nuit, avec quelques dizaines de jonques de guerre, atterrirent sur un point de la côte au Nord de la passe de Tư-hiền et, conduisant leurs troupes le long de la lagune du village de Hà-trung 河中, sur la dune, attaquèrent l'ennemi sur ses derrières (3). Nguyễn Văn Trị n'avait pris aucune précaution de ce côté ; en apercevant ces troupes qui s'avançaient, il crut même à l'arrivée de renforts : aussi les Cochinchinois entrèrent-ils sans difficulté dans les retranchements des Tây-sơn. Ils démolirent le barrage que les Tây-sơn avaient construit au milieu de la passe, et Văn Trị, attaqué des deux côtés à la fois, prit la fuite ; mais il fut rattrapé et fait prisonnier par le gros de l'armée au village de Trừng-hà 澄河 où Nguyễn Ánh arriva lui-même le jour *đinh-sửu* 丁丑, 12 juin 1801. Le *đô-đốc* 都督 Phan Văn Sách 潘文策 tomba aussi aux mains des Cochinchinois, et plus de cinq cents hommes des troupes des rebelles se soumirent aux vainqueurs.

Une partie de l'armée cochinchinoise s'avança en toute hâte, sous les ordres de Nguyễn Văn Trương 阮文張, vers la passe de Thuận-an 順安 (4) et pénétra dans le fleuve, après avoir détruit les trois barrages (5) que les Tây-sơn y avaient établis. Quang Toản paraît avoir voulu faire un suprême effort.

---

(1) Ce titre s'applique à l'époux d'une princesse royale. Il est probable qu'il avait sous les Tây-sơn la même signification.

(2) Ce nom de Qui-sơn 龜山, ainsi que le nom vulgaire de Hòn-rùa, lui vient de sa vague ressemblance avec une tortue. Le *Liệt-truyện*, XXIV, 4 b, XXII, 6 b, l'appelle Hạn Môn-sơn 捍門山. On voit, au sommet du pic principal, un peu plus haut que la tour čame qui s'élève sur cette montagne, des restes de remparts en briques. Peut-être sont-ce les restes du fortin des Tây-sơn. Cette montagne porte aussi le nom de Linh-thái 靈蔡.

(3) *Liệt-truyện*, XXIV, 4 b. Au livre XXX, 51 a, on a 越沙岸入河中海兒襲其後 « le village de Hà-trung est situé dans le Sud du Thừa-thiên ». Pour l'expression 海兒, cf. p. 166 n. 5. La rédaction doit s'entendre, peut-être, dans ce sens que l'on transporta les jonques par-dessus la dune. Cf. XXII, 6 b.

(4) 順安海口, d'après *Liệt-truyện*, VIII, 8 a ; XXII, 6 b ; 澳海江口 (erreur sans doute pour 澳江海口), XXX, 51 a ; sur ce nom de Nộn 澳, cf. p. 148 n. 4.

(5) *Liệt-truyện*, VIII, 8 a, 斬賊草龍三條. Les dictionnaires chinois ou annamites ne donnent pas cette expression de *thảo-long* 草龍. Mais les habitants du Thừa-thiên connaissent tous sous ce nom les barrages en gros troncs d'arbres, reliés par des chaînes et fortifiés par des amas de pierres, que Tự-Đức fit construire pour empêcher que les Français ne pénétrassent dans le fleuve de Huế, à l'endroit même, sans doute, où les Tây-sơn avaient établi les leurs. On voyait encore, il n'y a pas longtemps, quelques-uns des pieux plantés par Tự-Đức.

Il réunit les troupes dont il pourrait disposer pour livrer bataille aux Cochinchinois. Mais ses partisans, apprenant la défaite de Tư-dung, se débandèrent, et Nguyễn Ánh s'empara de Huế sans coup férir. On était au jour *mậu-dần* 戊寅, troisième jour de la lune, 13 juin 1801. Quang Toản avait pris la fuite, après avoir ramassé à la hâte ce qu'il avait de plus précieux. Mais il perdit ses sceaux et les brevets d'investiture que lui avaient donnés les Thanh 清 (1). Les Cochinchinois purent saisir treize sceaux et trente-trois brevets. A peine s'était-il éloigné de Huế de quelques lieues, que toute sa suite s'était dispersée. Il ne restait avec lui que son frère le *thái-tể* 太宰 (2) Quang Thiệu 光紹, le *nguyên-soái* 元帥 Quang Khanh 光卿, le *đại-tư-mã* (3) 大司馬 Tứ 賜 et le *đô-đốc* 都督 Trù 儔. Ils se dirigèrent à cheval, courant jour et nuit, vers le mur de Đồng-hới 洞海 (4) et franchirent le Sông-gianh le jour *đoan-ngọ* 端午, cinquième jour de la 5e lune, 15 juin 1801. Sur les ordres de Nguyễn Ánh, Phạm Văn Nhơn 范文仁 se posta à l'embouchure du fleuve de Huế, et Phan Văn Triệu 潘文趙 garda la vallée du Tả-trạch 左澤; quant à Lê Chất, à la tête des troupes de terre, et à Nguyễn Văn Trương à la tête des troupes de mer, ils se jetèrent à la poursuite de Quang Toản et s'avancèrent jusqu'au Bố-chính méridional 南布政, mais sans pouvoir rejoindre le roi fugitif. Les Cochinchinois firent cependant prisonniers deux mille Tonkinois environ, parmi lesquels un officier du nom de Đệ Tịnh 弟靖 ainsi que trois frères de Quang Toản, à savoir Quang Cang 光綱, Quang Tự 光緒 et Quang Điện 光奠, ainsi que plus de trente princesses ou femmes de mandarins rebelles. Au retour Lê Chất offrit à Nguyễn Ánh deux sceaux que les Tây-sơn avaient perdus dans leur fuite. Le général cochinchinois fut cependant accusé de lenteurs dans les opérations par quelques envieux : si Quang Toản s'était échappé, c'était de sa faute. Nguyễn Ánh sut dédaigner ces accusations.

Arrivé au Nghệ an, Quang Toản y séjourna quelques jours, sans faire connaître ce qui s'était passé dans le Thuận-hoá 順化; puis grâce aux chevaux

---

(1) C'est le 1er décembre 1789 que Nguyễn Văn Huệ avait reçu de Càn Long 乾隆 le brevet d'investiture et le sceau d'argent doré surmonté d'un chameau. Le roi Tây-sơn avait pris pour cette occasion le nom de Nguyễn Quang Bình 阮光平. En 1795, la même cérémonie eut lieu en faveur de Nguyễn Quang Toản (Cf. Devéria, *Relations de la Chine avec l'Annam — Việt-nam*, pp. 34-38, 44. Cet auteur appelle Quang Toản 光纘 Nguyễn Quang Táng, bien qu'écrivant le même caractère 纘, et plus loin Nguyễn Quang Báng, sans doute par faute d'impression ; puis il l'identifie à tort avec son frère Quang Thùy 光垂 [nom que portent les documents, par exemple *Liệt-truyện*, XXX, 51 b], le Hoang Thùy du P. Bouillevaux).

(2) Appellation du Ministre de l'intérieur 吏部尚書, d'après les *Mélanges sur l'administration* du P. Hoàng, p. 170, no 116.

(3) Appellation du Ministre de la guerre 兵部尚書, d'après le P. Hoàng, *ibid.*, p. 171, no 127.

(4) Cette expression désigne ici, non le fortin de Động-hải dont on a parlé à propos de l'expédition de 1774 et situé au village de Uẩn-áo, mais le grand mur de Đồng-hới.

de la poste, il arriva au Thanh-hoá, et envoya un exprès à son frère cadet Quang Thủy 光垂, lui ordonnant d'envoyer des troupes à sa rencontre.

Pendant ce temps Nguyễn Ánh avait envoyé des secours aux assiégés de Qui-nhơn mais trop tard. La citadelle était tombée de nouveau aux mains des Tây-sơn.

L'inscription du Long-Pont, après avoir mentionné la prise de Huế, passe de suite aux évènements de 1802 où le mur de Đồng-hới a joué un rôle important. Mais les quelques mois qui séparent les deux époques furent remplis, du côté des Tây-sơn comme du côté des Nguyễn, par de grands préparatifs.

Voyons d'abord ce que fit Nguyễn Ánh, pour s'opposer au retour offensif qu'il prévoyait de la part de ses ennemis. Il nomma Nguyễn Văn Trương commandant du fort de Đồng-hới 洞海堡 (1); ce mandarin devait, avec Phạm Như Đăng 范如登, *tham-tri* du Ministère de l'Intérieur, s'occuper de l'administration du Quảng-bình (2), en ce qui concernait les troupes, la population et les impôts (3).

Hoàng Văn Điềm 黃文點 fut placé à la tête de la flotte et se posta à l'embouchure du Sông-gianh ; Nguyễn Khả Bằng 阮可憑 occupa le marché de Ròn 潾, et Lê Văn Hợp 黎文合 s'établit au Mont Hoành-sơn.

Le Gouverneur du Nghệ-an pour les Tây-sơn, Nguyễn Văn Thận 阮文慎 avait envoyé une lettre aux tribus du Trấn-ninh pour les engager à entrer en lutte avec Nguyễn Ánh. Cette lettre tomba entre les mains des Cochinchinois. Nguyễn Ánh envoya en toute hâte des troupes, sous les ordres de Lưu Phúc Tường 劉福祥, par la route de Cam-lộ et Lào-bảo, dans le Quảng-trị. Il fit prier en même temps les Laotiens et les tribus *mọi* de garder les défilés. Les projets des ennemis furent ainsi déjoués, et on profita de l'occasion pour organiser quelques corps de troupes dans la chaîne annamitique.

Les Tây-sơn occupaient Hà-trung, dans le Sud de Hà-tịnh. Par les ordres du *đổng-lý* 董理 Nguyễn Văn Thận, ils avaient attaqué les forts du Mont Hoành-sơn et du marché de Ròn et s'étaient même avancés jusqu'à Đồng-hới.

---

(1) Cette expression de 洞海堡 est nouvelle dans les documents. On a vu plus haut, au sujet de l'expédition de 1774, que le *Cang-mục*, XLV, 10 a, parle d'un fort de Động-hải 洞海屯 (cf. *Cang-mục*, XLVI, 16 a b), qui ne peut être localisé que dans le village de Uẩn-áo, dans le Quảng-bình Sud. Mais ici, malgré ce mot de fort ou fortin 堡, je pense qu'il s'agit du Đồng-hới actuel et des ouvrages de défense qui s'y trouvaient, sans cependant pouvoir donner les raisons de cette opinion (*Liệt-truyện*, VIII, 8 a).

(2) Ici nous avons également une expression dont le sens est imprécis. Je pense qu'il s'agit de toute la partie du Quảng-bình actuel comprise au Sud du Sông-gianh. Dans les circonstances où l'on se trouvait, il était difficile de s'en tenir strictement aux anciennes divisions administratives.

(3) Il reçut le sceau de Maréchal 大將軍. Il avait les titres de *khâm-sai* 欽差, Délégué impérial, 掌中軍平西大將軍, Grand maréchal du corps d'armée du centre pour réprimer la rebellion des Tây-son, et *quận-công* 郡公 (*Liệt-truyện*, VIII, 8 b).

Mais la discorde régnait dans leurs rangs. Nguyễn Văn Trương jugea le moment opportun pour les attaquer, et demanda la permission de réparer et d'armer les jonques de la flotte pour se porter en avant. Nguyễn Ánh approuva le projet Il envoya un mandarin porter à Văn Trương une épée d'or et une lettre fort élogieuse pour l'officier, où il lui prescrivait de faire le recensement des troupes et des chevaux pour marcher sur le Nghệ-an et le Thanh-hoá, et faire sa jonction avec le corps d'armée supérieur. Le *đề-đốc* Nguyễn Kế Nhuận 阮繼潤, qui avait le titre de *phó-điều-bát* 副調撥, fut chargé par Văn Trương de conduire cette expédition. Ce mandarin se mit à la tête des troupes de la garde, comprenant plus de sept mille hommes, et entra en campagne, les troupes de terre et les troupes de mer s'avançant de front. Selon les instructions précises qu'il avait reçues de Văn Trương, il ne devait pas engager la lutte avec trop de précipitation, mais attendre le moment le plus favorable et choisir l'endroit où les troupes de terre et la flotte pourraient se prêter un mutuel appui. Malheureusement, lorsque les Cochinchinois furent arrivés à Rôn, les Tây-sơn prirent la fuite, et Kế Nhuận se lança inconsidérément à leur poursuite. Il tomba dans une embuscade que les ennemis lui dressèrent au Mont Thần-đầu 神投山, à un relai de poste après le bac de Rôn, dans le Sud du Hà-tịnh (1). Plus de la moitié des Cochinchinois périrent dans ce combat. Parmi les morts étaient le Prince Hoản 尊室晃, commandant du régiment de Nhuệ-phong 銳鋒, et Ngô Văn Sự 吳文事, vice-commandant du régiment de Quang-oai 光威. Les autres prirent la fuite. Trương, apprenant l'échec de l'expédition, se hâta d'amener au Sông-gianh des troupes de mer pour garder les routes. Quant à Nhuận 潤, il paya de sa tête l'échec que son imprévoyance avait causé : Nguyễn Ánh le fit mettre à mort pour avoir désobéi aux instructions de ses chefs.

Un officier, du nom de Hoàng Văn Điểm 黃文點 fut chargé de garder le fort de Thanh-hà 清河堡, sur la rive droite et à l'embouchure du Sông-gianh, et Nguyễn Văn Trương, ramenant ses troupes à Đồng-hới, fit refaire le grand mur pour s'opposer à une attaque des ennemis (2). On était à la 6e lune (11 juillet — 18 août) de l'année 1801. Un mois après, à la 7e lune (9 août — 7 septembre 1801) Nguyễn Văn Thận s'avança de nouveau jusqu'aux forts du Mont

---

(1) C'est sans doute au col dit Đèo-con, « le petit col », qu'eut lieu ce guet-apens. On y voit encore une enceinte circulaire en pierres et terre. C'est sur la limite des villages de Ngưu-sơn 牛山 et Thần-đầu 神投. Ce dernier village est appelé ordinairement Sần-đầu, par corruption phonétique.

(2) Ce mur avait été détruit par les Tonkinois en 1774, on l'a vu plus haut. Mais il est probable que les Tây-sơn le firent refaire. Je n'ai pas le document qui contient ce détail (il s'agit d'une relation d'un missionnaire contemporain) ; mais dans *Liệt-truyện*, XXX, 51 b, on dit que, après la prise de Huế par Nguyễn Anh, Quang Toản s'enfuit vers le mur de Đồng-hới. Ce passage, qui paraît devoir être pris à la lettre, prouve qu'il y avait dès cette époque un mur à Đồng-hới, lequel ne pouvait être que l'œuvre des Tây-sơn.

Hoành-sơn et du marché de Rôn, avec trois mille hommes. Le général cochinchinois Nguyễn Văn Trương envoya aussitôt Nguyễn Văn Đạo 阮文道 se poster à l'embouchure du Sông-gianh avec vingt jonques de guerre, pour appuyer les troupes qui stationnaient à Thanh-hà. Les Tây-sơn, voyant cela, se replièrent. Nguyễn Văn Thận demanda à plusieurs reprises à Quang Toản de lui envoyer des renforts ; mais celui-ci ne jugea pas le moment venu pour engager la lutte. Nguyễn Văn Thận se retira alors jusqu'au *dinh* de Vĩnh 永營, le chef-lieu actuel du Nghệ-an.

Vers le même temps Nguyễn Ánh alla inspecter le Quảng-bình. Parti de Huế le jour *bính-thân* 丙申, 30 août 1801, il arriva à Hồ-xá 胡舍 dans le Nord du Quảng-trị, le 1er septembre, passa le bac de Cừ-hà 渠河, un peu en amont de Đồng-hới et arriva à ce poste le jour *kỉ-hợi* 己亥, 2 septembre. Il inspecta le mur de Trấn-ninh, répartit les troupes, fit disposer les canons aux endroits convenables, et tint conseil avec les grands mandarins, puis s'en retourna à Huế.

Le général cochinchinois adressa à la 9e lune (8 octobre — 5 novembre 1801), une nouvelle supplique à Nguyễn Ánh, pour lui demander de marcher vers le Nord : « Au delà du Sông-gianh la population était en pleine révolte : on attendait l'arrivée des Cochinchinois ; par ailleurs, dans tout le Nghệ-an, on comptait à peine trois mille partisans des Tây-sơn. Cette expédition, outre qu'elle ferait passer de nouveaux territoires sous la domination des Nguyễn, attirerait aux vainqueurs de nouveaux partisans ; surtout, elle permettrait peut-être de pacifier le Bình-định, car les chefs Tây-sơn de Qui-nhơn, Diệu 耀 et Dũng 勇, ne pouvant plus compter sur les troupes du Nghệ-an, finiraient par se décourager et par faire leur soumission ». Mais Nguyễn Ánh ne jugea pas que le projet fut encore praticable.

Comme le mur de Trấn-ninh avait été fortement endommagé par les pluies et les inondations, Nguyễn Văn Trương ordonna aux corvéables des trois sous-préfectures du Quảng-bình (1) de le réparer. Mais les gens étaient tous occupés aux travaux des champs, la moisson battant son plein. Nguyễn Ánh jugea que le moment n'était pas opportun pour mécontenter la population en lui causant un grave dommage : aussi renvoya-t-il les corvéables et fit-il faire le travail par les troupes (2). Toujours sur les conseils de Nguyễn Văn Trương, il envoya à l'embouchure du Sông-gianh, Tống Phúc Lương 宋福樑, à la tête d'une flotte, et Đặng Trần Thường 鄧陳常, à la tête d'un corps de troupes de terre.

(1) C'étaient le Khang-lộc 康祿, le Lệ-thủy 麗水 et le Minh-linh 明靈. Comme le texte (*Liệt-truyện*, VIII, 10 ab) ne spécifie pas, on peut croire que les gens du Bố-chính méridional avaient été chargés de ce travail, au lieu de ceux du Minh-linh.

(2) 軍. Ce terme désigne ordinairement, dans les documents relatifs aux événements antérieurs, les conscrits, susceptibles d'être enrôlés sous les drapeaux. Mais ici il paraît désigner les troupes elles-mêmes.

Ils devaient agir de concert, sous la haute direction de Văn Trương. Đặng Trần Thường put seul rejoindre son poste et s'établit au fort de Thanh-hà 清河堡 avec les troupes de terre La flotte de Tống Phúc Lương fut d'abord arrêtée par les vents contraires. Ce n'est qu'à la 11e lune (6 décembre 1801 — 3 janvier 1802) qu'il put gagner son poste en passant par l'embouchure du fleuve de Tùng-luật 從律, un peu au Sud du cap Lay. On organisa aussi, grâce à l'initiative de Văn Trương et de Phạm Như Đăng 范如登, une compagnie dite de Hoá-haĩ 和海, composée des pilotes du village de Li-hoà 里和, dans le Bố-trạch actuel ([1]). Enfin, ordre fut donné à toutes les troupes du Quảng-đức, du Quảng-trị, du Quảng-bình, du Quảng-nam et du Quảng-ngãi, de se tenir prêtes. Les mandarins préposés aux différents ports, et ceux chargés de la surveillance des vallées de Cam-lộ, dans le Quảng-trị, de An-đại 安代, de Cẩm-lý 錦里 et de An-nâu 安㝹, dans le Quảng-bình, durent faire des patrouilles jour et nuit, sans se relâcher. Chacun reçut des effets d'hiver à la 11e lune (6 décembre 1801 — 3 janvier 1802) Un officier, du nom de Phạm Văn Nhơn 范文仁 occupa le poste de Đinh-trạm, dans le Sud du Quảng-bình, avec une forte garnison, pour garder la route des montagnes ([2]). Dès la 7e lune (9 août — 7 septembre 1801), des ordres avaient été donnés pour que la sous-préfecture de Minh-linh 明靈 approvisionnât le grenier de An-trạch 安宅, dans le Sud du Quảng-bình ; les sous-préfectures du Khang-lộc 康祿 et du Lệ-thủy 麗水 devaient approvisionner le grenier de Đồng-hới, et les deux Bố-chính 布政, le grenier de Thanh-hà, à l'embouchure du Sông-gianh. A la 10e lune, (6 novembre — 5 décembre), on transporta dans le grenier de Thượng-lập 上立, sur la frontière Nord du Quảng-trị, vingt mille mesures de riz venu du Quảng-trị, et destiné aux troupes de Đồng-hới. Des troupes postées à Hồ-xá 胡舍 et à Thượng-lập, dans le Nord du Quảng-trị, et sur la frontière du Quảng-bình, sous les ordres de Đào Văn Lương 陶文良, ainsi que des gens échelonnés le long de la chaine des montagnes, au débouché des vallées principales, devaient assurer les communications, et rendre compte de tout ce qu'ils apprendraient. Enfin les troupes du Quảng-bình furent renforcées à plusieurs reprises.

Tels étaient les préparatifs faits par Nguyễn Ánh. Pendant ce temps Quang Toản était arrivé à la capitale de l'Est, dans la dernière semaine de la cinquième lune, c'est-à-dire dans les premiers jours de juillet 1801. De sinistres présages avaient signalé son arrivée. Il plut pendant plusieurs semaines sans discontinuer, et la cour du palais de Quang Thùy 光垂, où était logé Quang Toản, était recouverte d'une nappe d'eau de plus de quarante centimètres d'épaisseur.

---

(1) On a vu p. 142 n. 1, qu'il existait en 1701, une compagnie dite de Li-ninh 里寧, au village actuel de Li-hòa 里和, et une compagnie de An-nâu 安㝹, au village de Li-nhơn 里仁. C'est avec ces anciennes compagnies que fut reconstituée la compagnie de Hòa-hải 和海.

(2) *Liệt-truyện*, VIII, 9-11.

Les eaux baissèrent subitement, et la terre s'affaissa, formant une excavation de plusieurs pieds de profondeur. Dans le Nghệ-an, un palais de trois étages s'écroula aussi sans cause apparente. Quang Toản s'empressa, en cette même cinquième lune, de changer son titre de période de Cảnh-Thạnh 景盛 en celui de Bảu-Hưng 寶興. Il fit une proclamation dans laquelle il s'accusait publiquement de ses fautes, et encourageait la population et les troupes des provinces. Il nomma Ngô Nhậm 吳壬 Ministre de la Guerre, Nguyễn Huy Lịch 阮輝瀝, Ministre de l'Intérieur, et Phan Huy Ích 潘輝益, Ministre des Rites. Les autres mandarins eurent de l'avancement. En même temps, pour se concilier les faveurs célestes, il faisait élever, en dehors de la porte de Gia-thị 椰市, un tertre rond, et creuser, à l'étang de l'Ouest, un bassin carré, pour y sacrifier au ciel et à la terre, lors du solstice d'hiver et du solstice d'été. Les élèves du lycée impérial furent interrogés par Quang Toản en personne, et les plus capables reçurent une gratification. Enfin des ambassadeurs, ayant à leur tête Nguyễn Đăng Sở 阮登陞, allèrent en Chine pour porter le tribut annuel, et demander des secours. Mais l'envoyé de Nguyễn Ánh, Trịnh Hoài Đức 鄭懷德, avait déjà remis entre les mains des autorités du Quảng-đông 廣東 le brevet d'investiture et le sceau que Quang Toản avait perdus dans sa fuite. L'empereur Gia-Khánh 嘉慶, qui régnait alors à Pékin (1796-1820), avait d'autres griefs contre les Tây-sơn : quelques années auparavant, ils avaient, pour remettre à flot leurs finances obérées, soudoyé des pirates, et fait des incursions sur les côtes du Phước-kiến 福建, du Quảng-đông 廣東, du Giang-tô 江蘇 et du Tích-giang 浙江. Aux représentations de la cour de Pékin, ils avaient répondu que ces faits s'étaient passés à leur insu. Gia-Khánh renvoya l'ambassadeur des Tây-sơn, déclarant que cette dynastie était déchue, et envoya une armée sur les frontières du Tonkin pour surveiller la marche des événements (1).

Quang Toản, réduit ainsi à ses propres forces, résolut d'agir quand même : à la 8e lune (8 septembre — 7 octobre 1801), il chargea son frère Quang Thùy 光垂 de faire le recensement des troupes et des chevaux, et l'envoya dans le Nghệ-an. A la 11e lune (6 décembre 1801 — 3 janvier 1802), il entra lui-même en campagne. Il laissait Quang Thiệu 光紹 et Quang Khanh 光卿 pour garder Hà-nội et le Delta. Son armée se composait de trente mille hommes, enrôlés dans les quatre provinces du Delta, dans le Thanh-hoá et le Nghệ-an (2). Bùi Thị Xuân 裴氏春, épouse de Quang Diệu 光耀, amena de son côté cinq mille hommes qu'elle avait sous son commandement, et se joignit à lui (3).

---

(1) Voir Devéria, *Relations de la Chine avec l'Annam*, p. 48-49 ; *Liệt-truyện*, xxx, 52 b, 53 a.

(2) *Liệt-truyện*, xxx, 53 a. L'inscription du Long-Pont, toujours prête à exagérer, compte plusieurs centaines de mille hommes.

(3) Il existe dans le Quảng-bình, sur cette femme, que l'on nomme du titre qu'avait son mari *Bà-thiếu-phó* (少傅) un poème dont quelques rares lettrés possèdent des copies. Mais je n'ai jamais pu m'en procurer un exemplaire. Pour les opérations qui suivent, voir *Liệt-truyện*, viii, 11 b, 12 ab ; xxx, 53 ab, 54 ab.

Dès que l'armée des Tây-sơn fut arrivée à Hà-trung, dans le Sud du Hà-tịnh, elle rencontra un détachement cochinchinois, fort à peine de cinq cents hommes, et commandé par Đặng Trần Thường en personne, qui s'était avancé jusqu'au Mont Hoành-sơn pour faire une reconnaissance. Un engagement eut lieu, qui dura de l'heure *dần* 寅 jusqu'à l'heure *vị* 未, c'est-à-dire de quatre heures du matin à deux heures du soir environ, et pendant lequel un grand nombre de Cochinchinois furent tués. Deux régiments, comprenant plus de deux cents hommes, passèrent à l'ennemi. Mais Thường combattit désespérément avec les troupes qui lui restaient, et se retira, emmenant une dizaine du prisonniers, au fort de Thanh-hà, à l'embouchure du Sông-gianh. Les ennemis n'osèrent pas le poursuivre. Gia-Long fit cependant retirer les troupes à Đồng-hới, à l'exception de sept ou huit cents hommes qui gardaient la rive de Sông-gianh.

Quang Toản ordonna à Đinh Công Tuyết 丁公雪, qui avait le titre de *tư-lệ* 司隷, et au *tổng-quản* 總管 Siêu 超, d'occuper Pháp-kệ 法偈 et Tam-đồn 三屯, deux villages du Bố-chính septentrional où étaient établis des forts, et qui commandaient les routes du Quảng-bình Nord. Le général cochinchinois Đặng Trần Thường recula jusqu'à Dinh-ngói 瓦營, le chef-lieu du Bố-chính méridional. Le dernier jour de la 12e lune, 2 février 1802, l'armée des Tây-sơn passa le Sông-gianh. Đặng Trần Thường abandonna Dinh-ngói et se retira à Đồng-hới. En même temps la flotte ennemie, composée d'une centaine de jonques de pirates Tề-Nguy 齊桅, sous les ordres du *thiếu-uý* 少尉 Đặng Văn Đằng 鄧文滕 et du *đô-đốc* 都督 Lực 力, se disposait en ligne de combat en face de l'embouchure du fleuve. Les troupes cochinchinoises qui occupaient le village de Thanh-hà 清河, s'étaient repliées prudemment sur Đồng-hới et la flotte cochinchinoise, sous les ordres de Tống Phúc Lương, put se réfugier dans le fleuve Nhựt-lệ. Nguyễn Ánh, averti de la marche des ennemis était venu en personne prendre le commandement des troupes. Il avait laissé le Prince Thăng 睿宝昇 à la garde de Huế et avait fait poster une partie de sa flotte, sous les ordres de Nguyễn Công Nga 阮公俄 et de Nguyễn Hữu Chính 阮有政 à l'embouchure du fleuve de Huế 澳海口.

Parti de Huế le jour *ất-vị* 乙未, 22e jour de la lune, 27 décembre 1801, il arriva à Đồng-hới le jour *nhâm-dần* 壬寅, 29e jour de la lune, 3 janvier 1802. Le Maréchal du centre 中軍, Nguyễn Văn Trương 阮文張, fut placé à la tête des troupes de mer, tandis que Phạm Văn Nhơn 范文仁 et Đặng Trần Thường 鄧陳常 étaient placés à la tête des troupes de terre Pendant ce temps des ordres étaient donnés pour que vingt mille mesures de grains fussent de nouveau transportées de la province du Quảng-đức au grenier de Thượng-lập 上立, dans le Nord du Quảng-trị.

L'ennemi attaqua de trois côtés à la fois : à Trấn-ninh 鎮寧, où le *tiết-chế* 節制 Quang Thùy 光垂 et le *tổng-quản* 總管 Siêu 超 dirigeaient les opérations ; au mur de Đầu-mâu 兜鍪, où combattaient Tuyết 雪 et Nguyễn Văn Kiên 阮文堅 ; enfin sur mer, car la flotte s'était avancée à hauteur de l'embouchure du Nhựt-lệ 日麗.

C'est le premier jour de la première lune de l'an *nhâm-tuất* 壬戌, 3 février 1802, que l'assaut fut donné à Trấn-ninh. Nguyễn Ánh fit ouvrir les portes du mur et quelques centaines de gardes du corps, s'élançant avec impétuosité, repoussèrent l'ennemi qui, enveloppé par le reste de l'armée, laissa sur le terrain plusieurs milliers de cadavres.

En même temps, la flotte cochinchinoise, sous les ordres de Nguyễn Văn Trương, était sortie du fleuve, et, profitant d'un fort vent Nord-Est (1), attaqua la flotte ennemie et la dispersa. Plus de vingt jonques tombèrent aux mains des vainqueurs.

A l'extrémité Ouest du grand mur, on combattait aussi avec acharnement. Les Tây-sơn escaladaient le mur Đầu-mầu, nombreux comme des fourmis. Les Cochinchinois se défendaient à coups de canon et faisaient rouler des pierres sur les assaillants. Les cadavres s'amoncelaient. Quang Toản, découragé, voulait faire replier ses troupes. Mais Bùi Thị Xuân 裴氏春 le réconforta et le supplia de ne pas reculer. Quang Toản agita de nouveau les drapeaux, encourageant les troupes et les excitant au combat. Thị Xuân, montée sur un éléphant, courait de ci de là, combattant avec ardeur. La lutte durait depuis le matin, et, vers les cinq heures du soir (2), les ennemis ne s'étaient pas encore décidés à reculer. Mais, à ce moment, Quang Toản apprit la défaite des troupes de mer. Désespéré, il abandonna la lutte et prit la fuite. Le jour suivant, 4 février 1802, il arriva à Đồng-cao 東臯 (3), puis traversa le Sông-gianh en toute hâte, et gagna le Nghệ-an. Ses gens ne purent le suivre qu'en petit nombre. Les Cochinchinois s'étaient mis à sa poursuite, mais ne purent l'atteindre. Lorsqu'ils arrivèrent au Sông-gianh, Toản avait déjà passé le fleuve. Ils purent s'emparer cependant de cinquante jonques qui transportaient des vivres et des munitions pour les troupes ennemies, et firent prisonniers un certain nombre d'officiers. Quant aux hommes de troupes qui firent leur soumission aux vainqueurs, on ne pouvait les compter, au rapport de l'annaliste qui a rédigé l'inscription du Long-Pont.

Les *Annales* de Gia-Long en donnent le dénombrement. On fit d'abord plus de sept cents prisonniers. Puis Hoàng Văn Điềm 黃文點, s'étant avancé jusqu'à la « Grotte des Immortels » 僊谷 (sans doute les grottes de Minh-cầm, dans le Bình-chính, le Bố-trạch actuel), trois mille partisans des Tây-sơn firent leur soumission aux vainqueurs, qui s'emparèrent en outre de sept cents canons et de cinq cents chevaux. Parmi les captifs étaient le ministre 尚書 Nguyễn

---

(1) L'annaliste désigne ici, par ce vent du Nord-Est, le vent que les Annamites appellent vulgairement *gió-đông* « vent de l'Est », mais qui souffle tantôt du Nord-Est, tantôt, si c'est le *gió-đông-ngoài*, en plein Nord. Ce vent est très fréquent en février-mars sur les côtes du Quảng-bình.

(2) 晡, de 3 heures à 5 heures du soir.

(3) S'écrit aussi 東高. C'est le premier relai de poste après Đồng-hới.

Thế Trực 阮世直, le *dô-dốc* 都督 Trần Văn Mô 陣文謨, le *tham-dốc* 參督 Bùi Văn Ngoạn 裴文玩 et le *thiếu-tê* 少宰 Nguyên 元.

Quang Thùy 光垂, de son côté, avait pris la fuite. Mais, arrivé au Sông-gianh, il trouva les troupes cochinchinoises, qui, parties de l'extrémité Ouest du mur, et ayant poursuivi inutilement Quang Toản, occupaient la rive du fleuve. Il ne put passer. Pour ne pas tomber entre les mains des Cochinchinois, il se dirigea vers l'Ouest, remonta la vallée du Nguồn-sơn (1), puis la vallée du Nguồn-nậy, affluents du Sông-gianh, et gagna le Nghệ-an par la route des montagnes. Il mit plus de dix journées à faire ce trajet. Là il rejoignit son frère Quang Toản, et tous les deux regagnèrent Hà-nội.

Quant aux Cochinchinois, ils s'emparèrent de toute la vallée du Sông-gianh. Nguyễn Ánh, qui s'était avancé jusqu'au fortin de Thanh-hà, à l'embouchure du Sông-gianh, retourna à Huế, où il arriva le jour *ất-dậu* 乙酉, 13e jour de la lune, 15 février 1802 ; mais il laissa Nguyễn Văn Trương pour garder Đồng-hới. Tống Phúc Lương et Đăng Trần Thưởng occupaient l'embouchure du Sông-gianh, tandis que Hoàng Văn Điềm stationnait au port de Rôn.

La bataille de Nhựt-lệ mit fin à la puissance des Tây-sơn. Nguyễn Ánh ne tarda pas à repartir de Huế pour conquérir le Tonkin. Il repassa le mur de Đồng-hới, atteignit les plaines du Nghệ-an où les généraux de Hiền Vương s'étaient illustrés un siècle et demi auparavant, dépassa An-trường 安塲 que les armées cochinchinoises n'avaient jamais pu atteindre, et, le 23e jour de la 6e lune, 22 juillet 1802 (2), pénétra dans Hà-nội. Quang Toản lui fut livré dans une cage. Maître absolu de toutes les provinces de langue annamite, du Tonkin comme de la Cochinchine, Nguyễn Ánh se proclama empereur du Việt-nam 越南, c'est-à-dire de l'ancien Việt-thường 越裳, qui formait l'apanage des Nguyễn depuis 1558, et de l'An-nam 安南, domaine des Trịnh. Il prenait le titre de période de Gia-Long 嘉隆, et, l'année suivante, l'Empereur de Chine le reconnaissait comme roi légitime, lui accordant des lettres d'investiture et un sceau d'argent doré, surmonté d'un chameau (3). Les Nguyễn, vainqueurs une première fois en 1672, année où fut consacrée leur indépendance, triomphaient définitivement de leurs ennemis héréditaires (4).

---

(1) J'ai relaté dans *Croyances et dictons populaires de la vallée du Nguồn-sơn* (*B. E. F. E.-O.*, I, p. 206) une légende populaire qui se rattache à la fuite de Quang Thùy.

(2) *Liệt-truyện*, XXX, 55 ab.

(3) Devéria, *Relations*, etc., p. 49-50.

(4) L'inscription du Long-Pont nous donne quelques détails sur l'histoire du mur de Đồng-hới pendant le XIXe siècle. Il suffira de les mentionner en note. Le Tonkin était soumis, mais ne laissait pas de donner des inquiétudes aux rois de Huế. La preuve en est dans le soin que les successeurs de Gia-Long prirent de réparer le mur et d'en augmenter la valeur stratégique. En 1821, Minh-Mạng 明命 passa à Đồng-hới. Son esprit se reporta vers les nombreux officiers et soldats qui avaient trouvé la mort dans les environs. Il fit élever un tertre et ordonna d'offrir un sacrifice aux mânes de ceux qui avaient

péri pour l'indépendance de leur patrie. En 1824 (5e année de la période), il fit élever la citadelle actuelle de Đồng-hới, jetée en écharpe sur l'ancien mur, vers son extrémité Nord-Est, et bâtie sur le modèle de celles que le colonel Ollivier avait élevées dans le Sud de la Cochinchine. En même temps fut élevée la porte monumentale, dite Porte du Quảng-bình 廣平關, à cent cinquante mètres environ de la citadelle, et, à l'extrémité Ouest du mur, la porte dite de Võ-thắng 武勝關, de dimensions égales. Ces deux portes donnent passage la première à la route mandarine, la seconde à la route des montagnes. L'ancien mur lui-même fut réparé, et l'insistance que met l'inscription à faire ressortir que Minh-Mạng fit tous ces travaux en briques et en pierres, permettrait de conclure que la partie du mur qui est en pierres, depuis l'embouchure du Nhựt-lệ jusqu'au fleuve de Lệ-ki, daterait de cette époque. Minh-Mạng se souvint aussi des trois héros qui avaient joué un si grand rôle dans les guerres contre les Trịnh. Sous son règne Đào Duy Từ, le constructeur du mur de Đồng-hới, Nguyễn Hữu Tấn et Nguyễn Hữu Dật, qui le complétèrent et le défendirent, furent anoblis et reçurent, entre autres titres, ceux de Fondateurs de l'Empire 開國公臣, et de *quốc-công* 國公.

En 1842 (2e année de la période), Thiệu-Trị passa aussi à Đồng-hới. Il donna l'ordre au Ministre des Travaux publics et aux mandarins provinciaux de réparer le mur partout où le besoin s'en ferait sentir. Le Ministre des Rites devait s'occuper des sacrifices rituels offerts aux guerriers morts pour la patrie, comme par le passé. Enfin, à l'embouchure du Nhựt-lệ, et dans toute l'étendue de la province, on devait exercer les troupes de la marine, pour les familiariser avec la configuration du pays. De plus, le nom du mur de Đồng-hới fut changé, ou plutôt un nom définitif lui fut donné, celui de Định-bắc-trường-thành 定北長城, « Longue muraille du Nord pacifié ».

Malgré les craintes que prouvent ces mesures, le mur de Đồng-hới ne fut plus d'aucune utilité. En 1885, les murs en pierre du camp retranché virent s'avancer un détachement de soldats français qui entrèrent au son du clairon dans la citadelle de Đồng-hới sans qu'aucun défenseur osât paraître. Ce fut le dernier fait d'armes. Le rôle de la grande muraille et de la nouvelle citadelle elle-même semble bien fini. Les pierres et les briques s'en vont une à une pour servir à la construction d'édifices plus appropriés aux besoins du moment, et bientôt, peut-être, il ne restera plus de vestige d'un ouvrage qui eut une si grande importance dans l'histoire de deux royaumes.

CARTE DE L'ANCIENNE PROVINCE

DU NGHỆ-AN

DU NAM BỐ CHÍNH DINH

ET DU QUẢNG-BÌNH-DINH

au $\frac{1}{500000}$

THÉATRE DES GUERRES

ENTRE LES TRỊNH ET LES NGUYỄN

(XVIe-XVIIIe Siecles)

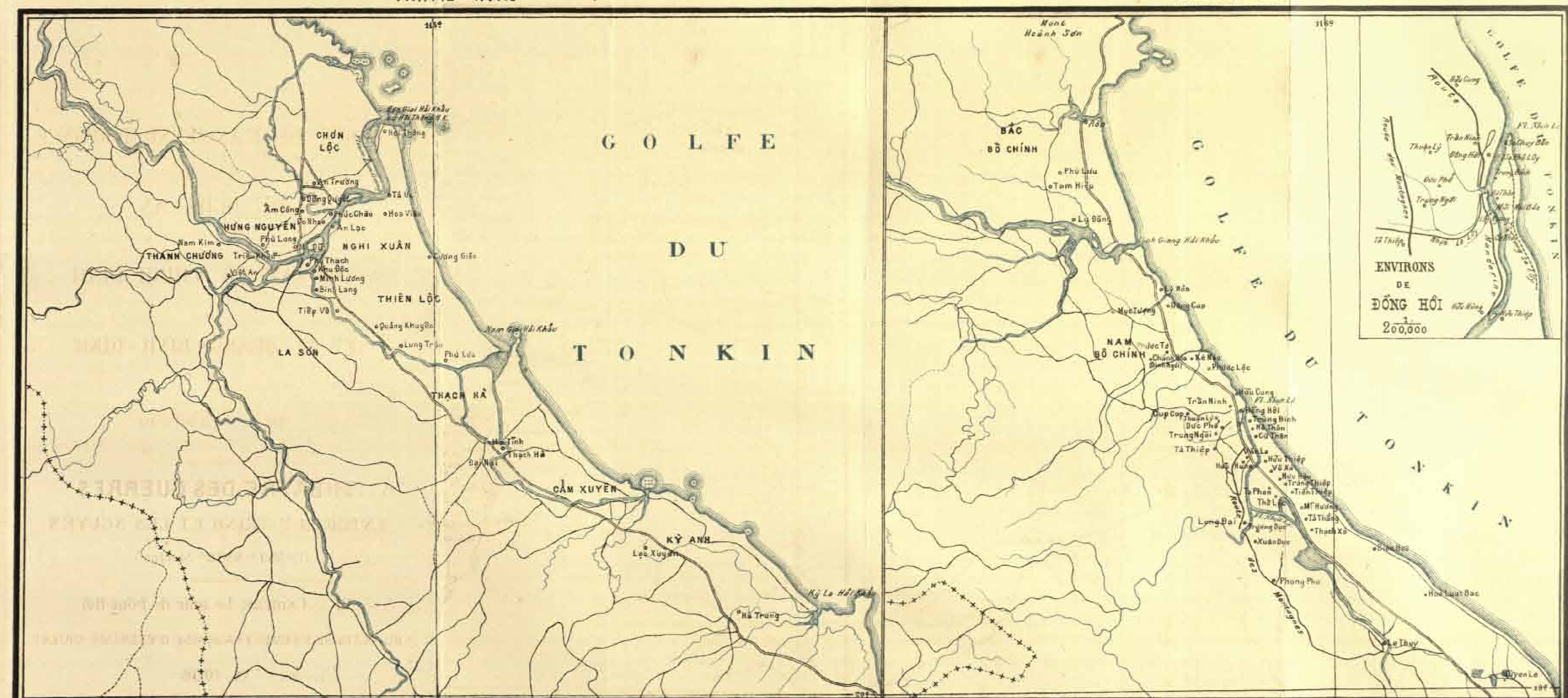
Cf. L. CADIÈRE, Le mur de Đồng-Hới

BULLETIN DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

VI, 1906

PARTIE NORD

PARTIE SUD



NOTES SUR L'ASIE CENTRALE

Par M. Paul PELLIOT,

Professeur de chinois à l'École française d'Extrême-Orient.

I. LES « TROIS GROTTES » ET LES RUINES DE TEGURMAN AU NORD DE KACHGAR.

Malgré son antique notoriété et sa grande importance historique, l'oasis de Kachgar n'a jusqu'ici livré aux archéologues aucun document important. Le dernier inventaire des ruines qui avoisinent Kachgar, celui du Dr Stein, ne connaît que les deux *stûpa* situés au Nord et au Sud de la ville, et le groupe des ruines de Khân-uï (1). Aussi, en raison même du peu de monuments de l'époque

(1) Stein, *Preliminary report on a journey of archæological and topographical exploration in Chinese Turkestan*. Londres, 1901, in-4°, pp. 16-19. Cf. *Sand-buried cities of Khotan*, pp. 123 et suivantes.

J'aurai à parler en plus grand détail des ruines de Khân-uï. Pour ce qui est des deux stûpa les plus proches de Kachgar, l'un, celui du Nord, connu sous le nom de Tim ou Qourghân Tim, du nom du faubourg de Qourghân où il se trouve, a été étudié en assez grand détail par Stein. Le stûpa du Sud est appelé Qyzyl Debe, « le Mont Rouge », à cause de la couleur de ses briques, dont certaines semblent avoir subi une mauvaise cuisson. Dans la construction de ce stûpa, comme dans celle de tous les anciens stûpa de la région, on rencontre en assez grande abondance des ossements et des morceaux de charbon de bois. Il me paraît surtout intéressant d'appeler l'attention sur un petit monticule tout proche du stûpa, sorte de calotte très basse, d'un diamètre de 54 mètres et d'une hauteur maxima au-dessus du sol d'environ 3 m 50. Ce monticule est absolument dénudé, bien que bordé de deux côtés par les champs de sorgho. De petites bosses marquent des tombes ; mais, orientées dans tous les sens, ces tombes ne répondent pas aux exigences des rites funéraires musulmans. Deux ou trois ouvertures, en divers points du tumulus, laissaient apercevoir, derrière une sorte de voûte en brique, des trous en partie bouchés par le sable. Un examen plus attentif a montré que tout le tumulus est en réalité supporté par une même voûte de larges briques ; mais, par les ouvertures dont j'a parlé, le sable a envahi la cavité centrale jusqu'à près de 0 m 80 de la voûte. Le but de cette ancienne construction nous échappe. Aujourd'hui les Musulmans y enterrent les fœtus et les enfants morts en bas âge, comme l'ont montré les ossements que nous avons trouvés. C'est ce qui explique que les corps, n'étant pas ceux de croyants, mais de jeunes êtres morts autant dire avant d'avoir vécu, ne soient pas enterrés les pieds tournés vers le *qeblé*.

préislamique qui ont subsisté dans la région, me paraît-il intéressant d'appeler l'attention sur deux sites dont le Dr Stein n'a pas parlé, les « Trois grottes » et les ruines de Tegurman.

1. Les « Trois grottes ». — Sur la grand'route de Kachgar au Semiretché par la passe de Naryn, à quelque quinze kilomètres au Nord de la ville, dans une falaise de loess verticale qui domine la route du côté de l'Ouest, sont percées trois « fenêtres » donnant accès à trois grottes peu profondes [1]. Les Chinois appellent cet endroit 三山洞 San-chan-tong, les « Trois grottes » ; le nom indigène est Utch-meravân ou Outchmah-ravân [2].

Le premier Européen, et le seul à ma connaissance, qui ait parlé des « Trois grottes », est M. Petrovski, dont la description a paru en 1903 dans les *Mémoires* de la section orientale de la Société impériale russe d'archéologie, sous le titre de *Un monument bouddhique près de Kachgar* [3]. Une photographie des trois « fenêtres », prise de la route, et un plan des trois grottes sont joints à l'article. Il n'y a pas d'accès normal aux grottes, et la description de M. Petrovski est basée sur les renseignements fournis

---

(1) Entre la route et la falaise s'étend en pente un éboulis d'une hauteur d'environ 10 mètres. Le bord inférieur des fenêtres est à 10 m 80 du haut de cet éboulis. La hauteur de la falaise au-dessus des fenêtres est un peu moindre.

(2) La première forme est bien celle que j'ai cru entendre, et le nombre même des grottes, comme l'appellation chinoise de « Trois grottes », amènent à voir dans la première partie du nom le mot *utch*, « trois ». C'est l'explication qui m'a été donnée par les Turcs que j'ai interrogés ; mais elle ne rend pas compte de *meravân*. Dans les notes dont il sera question plus loin, M. Petrovski (pp. 295, 299) orthographie Outchmah-ravân, et dit que, bien qu'il ait été tenté de voir *utch*, « trois », au début du nom, il se range à l'explication indigène qui interprète le nom entier par « entrée difficile, qui s'effrite ». En fait *outchmah* paraît signifier un endroit difficile, escarpé (cf. les exemples tirés des *Mémoires de Bâber* dans le *Dictionnaire* de Pavet de Courteille, p. 49), et comme le nom d'Utch-meravân ou Outchmah-ravân est appliqué par l'usage local non seulement aux « Trois grottes », mais aussi à la portion de route très accidentée qui s'étend plus au Sud, il est possible que l'explication de Petrovski soit étymologiquement juste. Mais en ce cas l'étymologie populaire a modifié le nom pour y retrouver *utch*, « trois », et je crois préférable d'adopter la prononciation qui est usuelle de nos jours. Dans la géographie moderne du Turkestan chinois, je n'ai pas encore rencontré de nom où entre *outchmah*. Sven Hedin (*Die geogr.-wissensch. Ergebnisse meiner Reise in Zentral-Asien, 1894-1897*, dans *Petermann's Mitteilungen*, Ergänzungsheft 131, p. 6) nomme un « Utschme-arik » au Sud de Yarkend ; mais comme il interprète ce nom (p. 370) par le « canal des mûriers », il est clair que la vraie prononciation est *udjma-aryq*, et c'est par une confusion des points diacritiques du *tch* et du *dj* que dans le dictionnaire de Pavet de Courteille (p. 49) les deux mots *outchmah*, « endroit escarpé », et *udjma*, « mûre », sont réunis en un seul.

(3) *Bouddiïskiï pamiatnik bliz Kachgara*, dans *Zapiski Vost. Ald. Imp. Russk. Arkh. Ob.*, t. VII, pp. 298-301. M. Petrovski avait auparavant parlé des « Trois grottes » dans une note : *Otviet konsoula v Kachgarie, N.F. Petrovskago, na zaiavlenie. C.F. Oldenbourga, ibid.*, pp. 294-298.

par le chef de son escorte de Cosaques, qui descendit du haut de la falaise par une échelle de cordes. C'est par la même voie que se laissa glisser M. Bartus, lorsque l'expédition allemande du Prof. Grünwedel visita la place en 1905. Tout récemment, le Dr Stein, au cours de sa nouvelle mission, est venu jusqu'au pied de la falaise sans pénétrer dans les grottes mêmes. Enfin, ces jours derniers, le Dr Vaillant, M. Nouette et moi, nous sommes fait hisser aux trois « fenêtres » au moyen de notre palan.

La grotte centrale et la grotte de droite sont entièrement couvertes d'un stucage blanc. Ce stucage recouvre même en partie les parois des trous inégaux qui permettent de se glisser d'une grotte dans l'autre ; il en résulte que ces communications existaient déjà lorsque l'enduit de stuc a été appliqué. La grotte de gauche est au contraire toute nue, les parois étant entièrement martelées de coups de pic réguliers. Les débris amoncelés dans cette troisième grotte semblent indiquer que tout l'ancien enduit fut d'abord abattu, puis qu'on entailla les parois de petits coups destinés à faire tenir un nouveau crépi ; mais le travail fut ensuite abandonné, peut-être faute d'argent.

Le fond de la grotte centrale est occupé par un Buddha assis sur un socle. La statue elle-même a été aménagée grossièrement dans la paroi de sable dur, puis modelée en glaise mêlée d'un peu de paille et enfin terminée au moyen d'un enduit peint dont il ne reste plus que des fragments rouges et verts. La tête a complètement disparu, mais on voit encore la double auréole à flammes brunes qui avait été peinte derrière elle. Sur les parois latérales de cette grotte, et également dans la chambre postérieure, étaient figurés deux disciples, dont on reconnaît la facture chinoise, encore qu'on ait fait sauter, en même temps que les têtes et les mains, une partie de leurs corps. Dans la chambre antérieure de cette grotte centrale, deux enfoncements dans les parois latérales semblent marquer l'emplacement d'anciennes images ou d'anciens reliefs ; mais le stucage blanc intact indique que, dès la réfection des grottes, ces niches peu profondes étaient telles qu'elles sont maintenant.

La grotte de droite ne contient plus de statue ; seul un trou carré creusé en avant de la paroi postérieure semble indiquer l'emplacement d'un socle. Des assistants étaient peints sur les parois latérales des deux chambres de cette grotte, mais leurs images ont été détruites à coups de pic. Les parois de la chambre antérieure et la voûte sont décorées de fleurs et de Buddhas de moindres dimensions, auxquels on a uniformément fait sauter la tête. Le style est le style ordinaire des peintures bouddhiques modernes en Chine.

Comme il a été dit plus haut, la grotte de gauche est absolument nue. Nous en aurons donc fini avec la description des grottes, si nous ajoutons que les murs de celles qui sont encore enduites de stuc sont couverts de *grafitti*, où des Chinois, des Mongols, des Turcs ont relaté leur visite. Les grottes sont absolument vides ; tout ce qu'elles contenaient, cinq flèches et deux tablettes de bois commémorant la réfection du sanctuaire en 1815, a été emporté par le chef de l'escorte de M. Petrovski. Le passage d'aussi nombreux dévots ne laissait d'ailleurs aucun

espoir de rien trouver encore qui pût tenter un collectionneur. Ce qu'il y a de plus surprenant dans cette abondance de signatures, c'est que tant de gens aient fait une descente qui, si l'on n'a pas les moyens dont nous disposions, ne laisse pas d'être périlleuse, et ne peut s'effectuer qu'au bout d'une corde.

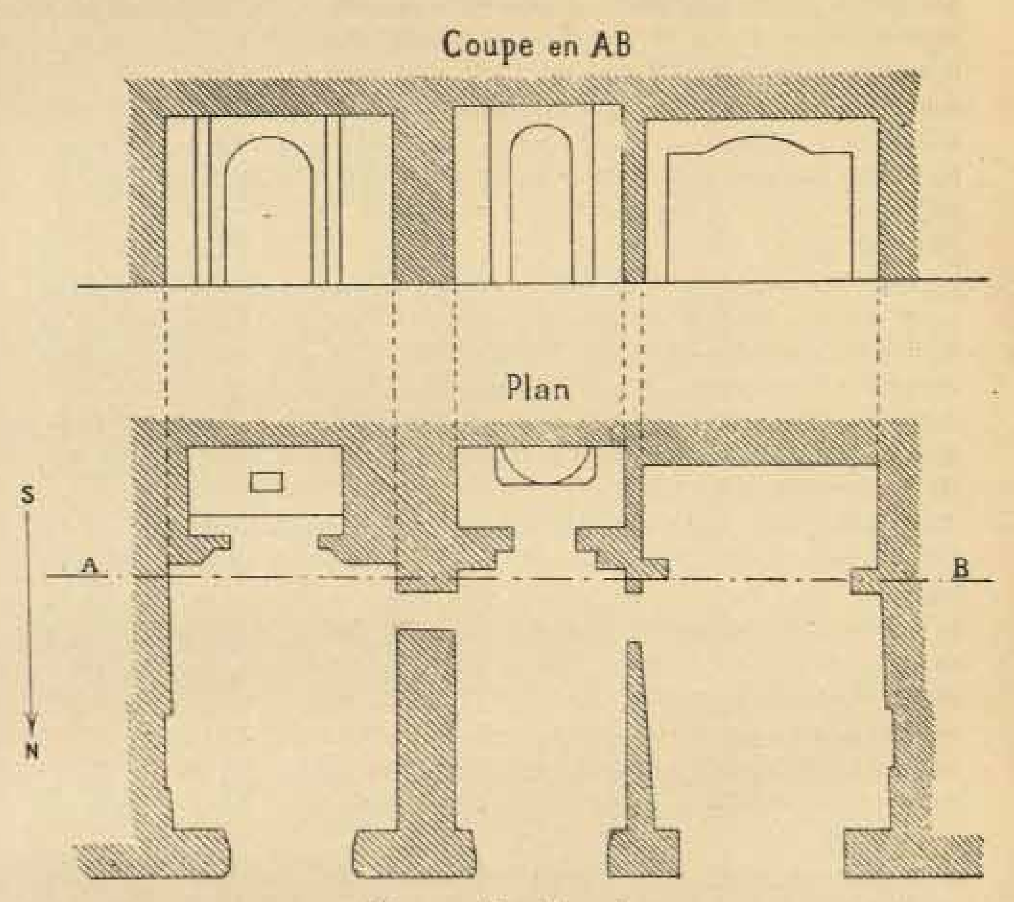


Fig. 2. — Utch-Meravân.
Plan des « Trois Grottes »; Echelle 1 = 120.

Il s'en faut d'ailleurs que tous les visiteurs des « Trois grottes » aient été animés de la même foi. A côté des Chinois et des Mandchoux, presque tous soldats, qui sont venus demander à l' « ancêtre Buddha » de bénir leur voyage en ces terres lointaines, des Musulmans ont cru faire œuvre pie, eux aussi, en ruinant des images idolâtres. C'est au temps de leur toute puissance, sans doute à l'époque où Ya'qoub Beg couvrait son empire d'innombrables *mazârs* et d'encore plus de forteresses, qu'il faut attribuer la mutilation des statues et des peintures des « Trois grottes ». Mais, archéologiquement parlant, on ne peut dire que la perte soit grande : sans aucun doute, l'aménagement actuel des

grottes est assez récent, et nous n'aurions rien gagné à les trouver telles qu'elles devaient encore être il y a cinquante ans. La réfection de 1815, dont il est question dans les planchettes envoyées à Saint-Pétersbourg par M. Petrovski, n'a été, il est vrai, que partielle, et ne saurait donner la date à laquelle l'enduit des grottes a été appliqué, puisque cet enduit porte des inscriptions plus anciennes que les planchettes. Mais aucune des inscriptions que j'ai relevées ne remonte au delà de 1788, et il me paraît probable que la décoration actuelle, dans son ensemble, n'a été exécutée qu'après la conquête du Sin-kiang par K'ien-long vers le milieu du XVIIIe siècle. Par contre, je tiens pour certain que les Chinois du XVIIIe siècle n'ont pas creusé les grottes. Ils ont simplement remis en état un sanctuaire bouddhique fondé il y a plus de dix siècles, en des temps où l'islam n'avait pas encore triomphé des idolâtres qui osent sculpter dans la montagne l'image des faux dieux.

Une légende locale se rattache aux « Trois grottes » Au temps où un souverain infidèle régnait sur Kachgar, une fille lui naquit, et les devins prédirent qu'elle mourrait de la morsure d'un serpent. Le prince, inquiet, fit creuser en pleine paroi de la montagne les « Trois grottes » et y logea sa fille. La princesse y grandit, mais un beau jour, à l'insu de son père, on lui fit passer une corbeille de fruits dont le contenu avait été mal inspecté. Un serpent était caché parmi les fruits et la princesse, mordue par lui, mourut comme les devins l'avaient annoncé. Cette histoire n'est pas sans de nombreux parallèles au Turkestan. Elle m'a été signalée une première fois par le missionnaire suédois Hökberg de Kachgar, et le *beg* musulman qui nous a fait visiter Khân-uï, Imim Beg, m'a spontanément rapporté la même tradition, ajoutant que la princesse était la fille du souverain infidèle qui régnait à Khân-uï (mot-à-mot la « Demeure du Khân ») et dont la ville fut détruite par Satoq Boghra Khân. C'est sans doute par un écho de la même légende que les ruines de Tegurman, voisines des « Trois grottes », sont considérées comme la ville d'une princesse « chinoise » [1], et il semble que les compilateurs de la carte russe dite « de dix verstes » aient recueilli quelque information de ce genre : car les ruines de Tegurman, qu'ils mettent faussement au Nord d'Utch-meravân alors qu'elles sont au Sud, sont qualifiées par eux de *Khaniya*, que je ne puis m'expliquer que comme une forme apparentée à *khân*, « souverain ».

Toutefois il y a dans la tradition locale un point qui s'applique mal aux « Trois grottes ». D'après les Musulmans, l'habitation de la princesse se composait de neuf chambres ; aussi croient-ils que derrière chacune des trois fenêtres, il y a trois chambres. De plus la difficulté d'accès de cet ancien sanctuaire lui vaut d'être considéré comme beaucoup mieux orné et meublé

---

[1] M. Petrovski avait déjà recueilli (*loc. laud.*, p. 295) la tradition selon laquelle une princesse « chinoise » aurait vécu à Utch-meravân, mais sans qu'on lui ait donné aucun détail à ce sujet.

qu'il ne l'est en réalité. Dès la publication de l'article de M. Petrovski, on pouvait savoir qu'il n'y avait que trois « grottes » correspondant aux trois « fenêtres », et que dans ces trois grottes il ne restait depuis longtemps aucun objet précieux. Sans que je puisse encore m'expliquer comment la confusion s'est produite dans la légende de la princesse païenne, ma récente excursion de Khân-uï à Khân-aryq par Aqqâch m'a mis sur la trace d'une solution. Tout à l'extrémité sud-est de la plaine de Khân-uï, j'ai trouvé un groupe de ruines jusqu'ici inconnues, assez semblables au Hasa Tam et au Saqâl Tam de Khân-uï, et qui portent le nom de Toqouz Hodjrah, les « Neuf cellules » (1). Un enfant, qui fouillait dans les ruines, m'a dit que ce nom était un souvenir de la princesse fille de Nokhta Rachid, qui fut enterrée là. Nokhta Rachid et Djokhta Rachid sont traditionnellement les deux chefs païens dont Satoq Boghra Khân triompha quand il convertit Kachgar à la loi de l'islam; l'allitération des deux noms suffit à laisser supposer que la légende n'en a pas dû bien respecter la forme originale. Les ruines de la région sont volontiers attribuées à ces personnages, et c'est à Nokhta Rachid qu'on n'a pas manqué de rattacher l'ancienne enceinte, Eski Chahr, qu'on laisse à gauche de la route en allant du Kachgar musulman au Yangi-chahr chinois (2). L'antiquité des ruines de Toqouz Hodjrah n'est pas douteuse; je veux dire par là que, si elles ne sont sans doute pas préislamiques — et il en est de même du Hasa Tam et du Saqâl Tam (3) —, elles ont dû être abandonnées au plus tard au XIIe siècle, lorsque l'*aryq* qui irriguait la plaine de Khân-uï fut desséché. Les ruines de Toqouz Hodjrah sont celles où les indigènes ont fait le plus de fouilles, et, quoique je n'aie pas vu de trouvailles importantes, la persévérance même des recherches indique qu'elles n'ont pas été vaines. Il me paraît donc probable que c'est de ce site des « Neuf cellules », moins passager que celui des « Trois grottes », que la tradition des « neuf chambres » de la princesse païenne et des richesses qui y sont enfouies s'est transportée à Utch-meravân sur la route de Naryn (4).

---

(1) *Hodjrah* est un mot arabe, mais qui est assez usuellement employé au Turkestan chinois; en particulier, les « box » des *saraï* sont appelés *hodjrah*.

(2) Ces ruines n'ont pas été, je crois, relevées jusqu'à présent. M. Petrovski n'en parle pas dans ses recherches sur l'ancienne position de Kachgar (*op. laud. supra*); Sven Hedin (*Petermann's Mitteilungen*, Ergänzungsheft 131, p. 259) est le seul à ma connaissance qui les ait mentionnées. Elles datent évidemment de l'époque musulmane, mais paraissent suffisamment anciennes pour que l'historien de Kachgar n'ait pas le droit de les négliger. Le Dr Vaillant en a relevé le plan.

(3) C'est ce que j'aurai l'occasion de montrer quand je parlerai des ruines de Khân-uï.

(4) Quand ces notes étaient déjà rédigées, j'ai eu l'occasion de demander à un vieux conteur populaire, à un *maddâ* comme on les appelle ici, s'il connaissait la légende d'Utch-meravân. Et la version qu'il m'en a donnée m'a paru assez intéressante pour être reproduite telle que je l'ai entendue. En appendice, on en trouvera une transcription conforme à la prononciation locale. J'ai trop souvent regretté moi-même la pénurie des textes en kachgarien vulgaire pour ne pas saisir toutes les occasions d'en publier quelques nouveaux spécimens. Je laisse la

Le plan ci-joint (fig. 2) donne des grottes une représentation plus exacte que le schéma publié par M. Petrovski. La largeur maxima des trois grottes est de 10m80; leur profondeur maxima de 5m85. Elles font strictement face au Nord. Sur la carte russe de dix verstes, non seulement cette orientation est mal indiquée, mais les grottes sont placées beaucoup trop avant dans la montagne, au lieu que la paroi de loess durci où elles sont creusées se dresse à pic le long de la route. C'est par une dernière erreur que cette route, qui ne traverse la rivière qu'à l'endroit appelé sur la carte Koch-tegermen (Qoch-tegurman, les « Deux moulins »), est reportée ici sur la rive gauche, et presque dans la montagne.

II. Les ruines de Tegurman. — La carte russe de « dix verstes » [1], la plus détaillée que j'aie à ma disposition, porte au Nord des « Trois grottes », au-delà de « Koch-tegermen », les « Ruines de la ville d'Outchma-ravan

---

parole au conteur : « Pour ce qui est d'Utch-meravân, voici. Un (insecte) *dö*, avait-on dit, piquera la fille de Haroun Boghra Khân ; voilà (ce que Haroun Boghra Khân) considéra. L'ayant considéré, il fit venir du pays de Chine des tailleurs de pierre et leur ordonna de tailler une maison en pleine montagne. Les tailleurs de pierre creusèrent 41 cellules à l'intérieur de la demeure aux trois fenêtres d'Utch-meravân, et on y plaça la fille du Khân. La fille du Khân voulut manger du raisin. Les gens de Haroun Boghra Khân s'étant placés sur une ligne qui allait d'Utch-meravân jusqu'à Khânçala, se passèrent le raisin de main en main. Pendant que la fille de Haroun Boghra Khân, assise à l'intérieur de la demeure dite d'Utch-meravân, se trouvait en compagnie avec ses jeunes servantes, on lui tendit une corbeille de raisin. La fille du Khân, l'ayant acceptée, dit : « Jeunes filles, mangez du raisin ». Elle-même, ayant pris un grain de raisin, se le mit dans la bouche. Mais au milieu de ce raisin un *dö* était entré, qui piqua la langue de la fille du Khân. Alors la fille du Khân mourut. En suite de quoi, Utch-meravân étant devenu un endroit maudit, personne n'y alla plus. Il y avait des degrés qui avaient été placés là au temps de Haroun Boghra Khân et qui servaient aux gens pour monter et descendre. Au temps de Taïpounan, les gens d'Oustoun Artouch s'emparèrent des degrés et y mirent le feu. Depuis que les degrés ont été pris, les pas des hommes ne sont plus allés (à Utch-meravân). » Ce qu'il y a de particulier dans cette version, c'est qu'elle ne rattache plus la légende d'Utch-meravân à des temps d'ancien paganisme, mais à l'époque même de la conversion de Kachgar à l'islâm. Haroun Boghra Khân, qui fut en réalité le deuxième successeur de Satoq Boghra Khân et qui mourut à la fin du xe siècle, est considéré dans la légende locale comme l'oncle encore infidèle qui, refusant de se convertir à la voix de son neveu Satoq, fut englouti par le sol (cf. Grenard, *La légende de Satoq Boghra Khân et l'histoire*, *passim*). L'insecte *dö* n'est pas un scorpion ; d'après la description qu'on m'en a faite, il ressemble plutôt à un cloporte ; c'est une bête aujourd'hui inoffensive, mais le conteur me fait observer qu'il n'en était pas de même dans ce temps-là. Khânçala est un des *kent* ou hameaux de Bech-karem. Taïpounan est le nom d'un ancien souverain kachgarien, au moins dans la légende ; je manque de livres pour préciser davantage. Oustoun Artouch est au Nord d'Utch-meravân sur la route de Kachgar à Naryn ; une vieille querelle sépare les gens d'Oustoun Artouch, qualifiés de *qarâtâghlyq*, « gens des montagnes noires », et les Kachgariens, qui sont *âqtâghlyq*, « gens des montagnes blanches » ; aussi le conteur kachgarien met-il le vol de l'escalier sur le compte des gens d'Artouch.

[1] C'est-à-dire de dix verstes au pouce, soit une carte au 420.000e. La feuille de Kachgar existe seule pour le Turkestan chinois. Au-delà, il faut utiliser la carte de « quarante verstes » (au pouce), soit au 1.680.000e. On m'a parlé d'une carte de « deux verstes » (au pouce) qui

(Khaniya) ». Koch-tegermen, ou plutôt Qoch tegurman (1), les « Deux moulins », est un nom qui ne m'a pas été confirmé sur place; on disait seulement Tegurman, « le Moulin ». Ce nom est appliqué plus spécialement à la petite halte située sur la rive gauche de la rivière de Tchâqmâq, à l'endroit où la route traverse cette rivière et où il y a eu en effet un moulin (2). Mais l'usage local emploie ce nom de Tegurman pour désigner toute la région qui s'étend au Sud depuis ce moulin jusqu'au territoire de Tuturga (3). A l'endroit porté sur la carte russe, au Nord des « Trois grottes », je n'ai trouvé aucune ruine, et le petit chef indigène qui m'accompagnait n'en connaissait non plus aucune dans le voisinage (4). Par contre, à l'endroit où la carte en question met le « tombeau

---

serait depuis assez longtemps en préparation à Tachkend, mais je ne sais si elle doit comprendre la Kachgarie. La plus récente des cartes russes que j'aie pu me procurer, celle de dix verstes, remonte déjà à 10 ans. Travail qui fut sans doute très méritoire, puisqu'on ne circulait pas alors aussi librement en Chine que maintenant, elle est aujourd'hui insuffisante. Maints renseignements ont été mal donnés ou mal compris, et il est assez caractéristique que j'aie à signaler tant d'inexactitudes entre Kachgar et Oustoun Artouch, c'est-à-dire précisément sur l'une des deux grandes routes qui font communiquer Kachgar avec l'Empire russe.

(1) Il va sans dire qu'ici, comme toujours, je ne prétends pas imposer une transcription pour une langue où l'orthographe n'est pas fixée. Cependant je crois bon de rétablir pour chaque mot la prononciation telle que je l'ai entendue, et ma transcription *Tegurman* est conforme à celle de Shaw. La distinction de *q* et de *k*, dont même des philologues comme Grenard n'ont pas tenu compte dans leurs ouvrages, me paraît si constante qu'on doit toujours la conserver. Il faut non moins distinguer entre *g* et *gh*, et, *a priori*, je ne suis pas tenté de croire à une prononciation *Tigharman* comme celle qui est donnée dans Stein (*Sand-buried cities of Khotan*, p. 61), pour *Tegurman*.

(2) Cette rivière, presque à sec à la fin de l'été, porte le nom de Touyoun ou Toyoun dans son cours supérieur, mais je n'ai pas entendu appliquer ce nom au cours inférieur à partir d'Oustoun Artouch. La carte jointe à l'ouvrage de Sven Hedin mentionné plus haut donne à la rivière, dans le voisinage de Bech-karem, le nom d'« Utsch-mirwan » ; c'est une transcription défectueuse d'Utch-meravân.

(3) Je n'ai pu déterminer exactement l'étendue du territoire de Tuturga. Le nom est appliqué à des portions de hameaux au Nord du faubourg de Qourghân, à la lisière nord de l'oasis de Kachgar proprement dite. Cette oasis, sur la route d'Oustoun Artouch, se termine au poste de douane chinois appelé Zong-qaraoul, qui est porté sensiblement trop au Nord et déjà dans le désert sur la carte de 10 verstes. Il faut le placer là où la carte de 10 verstes et celle de Sven Hedin mettent Bâgh-aryq. Tout de suite à l'Ouest du Zong-qaraoul se trouve le mazâr de Qoupallâ Khwâdjam, personnage célèbre dans la légende kachgarienne à côté de son frère Qoupadîn Khwâdjam. A l'Est du Zong-qaraoul et au milieu de terres qui ne sont cultivées que dans de rares années de grandes pluies, se trouve le mazâr de l'ancien souverain kachgarien Qarâkhân. Ce mazâr dépend du territoire de Tuturga, qui paraît s'étendre vers l'Est jusque près de la route de Kachgar à Bech-karem. J'ignore la signification de Tuturga. On a des plans satisfaisants des oasis de Yarkand, Marâbachi, Khotan, etc., mais je n'ai pas souvenir d'en avoir vu un convenable de l'oasis de Kachgar.

(4) M. Petrovski (*loc. laud.*, p. 295) dit que sur l'un des contreforts des montagnes qui longent la rive gauche de la rivière de Tchâqmâq entre Utch-meravân et Oustoun Artouch, on semble reconnaître les traces d'une muraille. L'examen auquel je me suis livré ne m'a rien révélé de pareil, mais il y a dans le pays pas mal de levées assez peu accentuées pour que celle-là ait pu m'échapper.

d'Hazret Soultân », c'est-à-dire de Satoq Boghra Khân [1], il y a un groupe de ruines assez considérable, qu'on regarde comme l'ancienne ville d'une princesse chinoise et qui, d'après le territoire sur lequel elles se trouvent, sont appelées les ruines de Tegurman. Situées sur la rive sud de la rivière, à environ deux kilomètres à l'Est des « Trois grottes », ces ruines s'aperçoivent de loin quand on suit la route de Kachgar à Naryn, et il est surprenant que M. Petrovski ne les ait pas remarquées en allant à Utch-meravân. Bien que personne ne nous les ait signalées à Kachgar et que nous soyions en quelque sorte tombés sur elles par hasard lors de notre visite aux « Trois grottes », les ruines de Tegurman, comme nous l'avons appris depuis, ont déjà été visitées par l'expédition allemande en 1905 et, il y a quelques mois, par le Dr Stein.

Le plan ci-joint (fig. 3), dressé par le Dr Vaillant, rend compte de l'importance et de la disposition des ruines de Tegurman. Le monument le plus oriental est un stûpa, moins important que le Qourghân Tim ou le Qyzyl Debe de Kachgar, ou encore que le Topa Tim de Khân-uï, mais aussi mieux conservé : il se rapproche plutôt de ces stûpa de moindre importance, dont un type excellent, en état de conservation presque parfait, est fourni par le Mori Tim au Nord de Khân-uï.

La hauteur actuelle du stûpa est de 10 mètres au-dessus de l'éboulis, et l'éboulis s'élève sensiblement à 2 mètres au-dessus du sol avoisinant. Autant que l'état actuel du monument m'a permis de juger de sa forme primitive, il se composait d'abord d'un socle quadrangulaire, dont certains angles sont encore visibles, et qui semble être limité par une première couche de clayonnage encore existante à 3 m 40 au-dessus de l'éboulis. Chacun des côtés de ce premier rectangle avait approximativement 8 mètres de développement. Au-dessus de ce premier rectangle s'élevait un second rectangle plus petit, ou peut-être une sorte de tronc de pyramide dont les arêtes coïncidaient avec celles du premier rectangle, et qui allait aboutir à un second clayonnage,

---

(1) Il y a eu là une confusion assez peu explicable des cartographes russes. Hazret Soultân, au Turkestan chinois, désigne toujours Satoq Boghra Khân. Or, d'après les *Tazkereth*, Satoq Boghra Khân fut enterré à Artych ou Artouch (cf. Grenard, *La légende de Satoq Boghra Khân et l'histoire*, p. 10 du tirage à part). Il y a deux villages d'Artych ou Artouch au Nord de Kachgar. L'un à l'Ouest, sur la route de Naryn, est appelé Astoun Artouch ou Oustoun Artouch, c'est-à-dire Artouch supérieur; on dit aussi Kitchik Artouch, le petit Artouch, et c'est le nom employé par les Chinois : Siao (小) Artouch. Oustoun Artouch comprend sept *kent* ou hameaux, dont les noms m'ont été donnés comme suit : Qarâq, Eki-sâq, Yoltcha, Tâqot, Outcha, Besaq, Dikhâlle. L'autre Artouch, à l'Est, est plus spécialement Altyn Artych ou Astyn Artych, Artych inférieur. On dit aussi Tchong Artych, et en chinois Ta (大) Artych, le grand Artych. C'est à Altyn Artych que se trouve le tombeau traditionnel de Satoq Boghra Khân ; les pèlerins y vont en grand nombre. Rappelons qu'*altyn* et *astyn* étant indifféremment employés au Turkestan chinois, les controverses qui se sont produites à propos de la forme Altyn-tâgh pour Astyn-tâgh sont vaines : *âltyn* n'a pas été écrit par confusion avec *âltoun*, « or », mais simplement parce que c'est un doublet usuel de *âstyn*.

situé aujourd'hui à 5 m 45 au-dessus de l'éboulis. Au-dessus de cette seconde assise, le stûpa était cylindrique. Un premier fût cylindrique va du deuxième clayonnage à un troisième, aujourd'hui à 7 m 35 au-dessus de l'éboulis. Sur ce troisième clayonnage s'élevait un deuxième fût cylindrique d'un diamètre un peu moindre. Le diamètre de ce deuxième fût cylindrique est à peu près celui du sommet actuel du stûpa, soit 5 m 50 ; mais à environ 1 mètre au-dessous du sommet, une avancée d'un quatrième clayonnage, qui se voit encore du côté S. S. O., porte à croire qu'une corniche faisait saillie à cet endroit tout autour du monument.

Du côté E. N. E., le stûpa a été fendu dans presque toute sa hauteur, et on a ainsi accès à une sorte de cheminée verticale, carrée, de 1 m 30 de côté, qui descend de 3 mètres à partir du sommet. Cette cheminée, qui date incontestablement de la construction du monument, est bien au centre du stûpa ; une cheminée ou chambre analogue se retrouve au Mori Tim de Khân-uï et lui a probablement valu son nom (le stûpa de la Cheminée). Le stûpa est construit en briques crues, posées à plat, dont les dimensions varient en largeur et en profondeur entre 0 m 32 et 0 m 43, mais avec une hauteur à peu près uniforme de 0 m 09.

Au N. O. du stûpa, se trouve un double mur (A) d'une hauteur d'environ 2 m 80, sur une épaisseur de 1 m 30. Ce mur est sensiblement dans la direction du stûpa ; mais un examen plus attentif montre que non seulement il n'en subsiste plus aucune trace au-delà du pointillé porté sur le plan, mais aussi que, prolongé hypothétiquement, ce mur n'aboutirait pas au stûpa lui-même, mais passerait légèrement au Nord-Est. Tout le long et à l'intérieur de ce double mur se trouvent, à une hauteur de 1 m 70 du sol et de 1 m 90 en 1 m 90 environ, des trous qui vont s'amincissant dans la paroi du mur et qui semblent avoir été percés pour y enfoncer des poutres. Bien que les trous des deux côtés ne se fassent pas régulièrement vis-à-vis, on serait amené par là à supposer que ce double mur était étayé, et peut-être couvert, à une hauteur de 1 m 70 au-dessus du sol. Un autre mur en B paraît se raccorder au système du mur **A**, mais il est moins haut (2 m 10) ; sa largeur est la même (1 m 30). Ces murs sont construits en briques beaucoup moins bonnes que celles du stûpa ; leurs dimensions en largeur et en profondeur sont assez difficilement mesurables, à cause des fentes qui les brisent presque toutes verticalement ; la largeur moyenne paraît être de 0 m 25 à 0 m 30 ; quant à la hauteur, elle peut être reconnue plus exactement, et est à peu près de 0 m 16.

Les murs A et B paraissent protéger le grand quadrilatère E. Quand on arrive du Sud-Est, on voit d'abord deux grands pylones en briques (C et D) hauts d'environ 7 mètres ; la plus grande largeur, prise au pylone D, est de 4 m 10. Ces pylones sont construits avec des briques semblables à celles du stûpa. Sur les faces N. E. et S. O. du quadrilatère, on remarque un appareil spécial, constitué par des assises successives de briques hautes de 0 m 09, posées à plat, mais entre chaque assise desquelles il y a une couche de hautes briques mal façonnées d'une hauteur



Fig. 5. — Plan des ruines de Tegurman.
Levé le 28 septembre 1906 ; Echelle 0 m 01 = 30 m.

d'environ 0 m 22. Il semble que, particulièrement vers le point F, le mur, qui atteint alors 2 m 40, ait été renforcé. Ni dans les pylones, ni dans les murs du quadrilatère on ne voit de traces de bois, soit sous forme de clayonnages, soit sous forme de poutres. L'intérieur du quadrilatère est rempli par des amoncellements de sable et de galets qui, au point *c*, s'élèvent jusqu'à 10 mètres de haut ; on n'y remarque à première vue aucune trace visible de construction. Ce quadrilatère repose ainsi en partie sur un pli de terrain, formé principalement de galets, et qui se poursuit dans la direction du Nord-Ouest jusqu'au moment où il est interrompu à pic, coupé par la rivière. Sur ce pli de terrain, on remarque des traces de constructions entièrement ruinées, en G des assises qui paraissent appartenir à une sorte de tour en partie creuse, enfin en H un fortin construit en briques de dimensions très irrégulières. Près des deux tiers du mur N. N. O. de ce fortin ont été emportés par le torrent, et on voit encore un énorme morceau de la falaise, qui est descendu d'un bloc à environ 5 mètres au-dessous de son niveau primitif, et qui, au-dessus de la couche de loess ancien [1] et du banc de galets haut d'environ 1 m 50, porte une partie du mur effondré. Sur tout ce pli de terrain de E en G, l'érosion a travaillé et l'eau s'est frayée de nouveaux chemins à travers les fondations.

Une ligne de sable légèrement surélevée marque en I l'emplacement d'une ancienne enceinte quadrangulaire, au niveau de la plaine environnante. En J, il y a aussi des traces assez nettes d'anciennes constructions en terre.

Je n'ai pas connaissance de trouvailles que des visiteurs précédents aient faites aux ruines de Tegurman. En dehors de la grande coupure verticale du stûpa, qui est certainement assez ancienne, on voit au bas du stûpa, sur les côtés de la construction G et au pied du mur du grand quadrilatère au point I, des trous de reconnaissance qui ne paraissent pas avoir rien mis à jour. Toute l'aire des ruines est jonchée de débris de poterie grossière, non vernissée. Lors de notre première visite aux ruines de Tegurman, nous avons mis à découvert, en grattant le sol raviné du quadrilatère E entre *a* et *c*, un de ces grands vaisseaux en terre cuite grossière qui paraissent s'être employés de tout temps au Turkestan et qui portent aujourd'hui le nom de *khoum*. Le *khoum* en question mesurait à son plus grand diamètre 0 m 72 ; la partie supérieure manquait ; la hauteur entre le plus grand diamètre et le fond était de 0 m 55. En partie rempli de sable, le *khoum* contenait encore des morceaux de charbon de bois. La présence de ces *khoum* n'est pas d'ailleurs caractéristique d'une époque, puisqu'on en a trouvé, d'après M. Petrovski, dans les couches de loess avoisinant le mazâr d'Appâq Khwâdja, et celles-là ont toutes chances selon moi de ne pas être

---

[1] Ce loess n'est pas une alluvion récente ; ses stratifications ne laissent aucun doute qu'il s'était déposé, tel qu'il est aujourd'hui, bien avant les temps historiques. Mais le torrent, descendant des T'ien-chan sur la plaine de Kachgar, s'est creusé à travers ce loess un lit de plus en plus profond. La hauteur de la falaise à l'endroit de l'éboulement est de 24 mètres

préislamiques ; mais j'ai trouvé aussi des *khoum* entiers dans l'enceinte proche du Topa Tim à Khân-uï, et cette enceinte qui fut sans doute le vihâra du Topa Tim doit remonter aux temps bouddhiques. On ne peut donc rien conclure de la présence de *khoum* dans une ancienne construction.

Par contre, il nous parut plus caractéristique de ramasser sur les mêmes pentes, à l'intérieur du grand quadrilatère E, deux morceaux de plâtre armés intérieurement de torchis et de baguettes de bois, et qui semblaient être des fragments de statues ; les Musulmans n'ont jamais mis d'images dans leurs édifices, et d'ailleurs nos expériences subséquentes à Khân-uï ont confirmé le caractère bouddhique de ces débris.

Enfin, tout à fait par hasard, en fouillant parmi les débris de poterie, je ramassai un morceau de planchette qui se trouva porter sur l'une des faces des caractères en brahmî. Quoique l'écriture soit assez effacée, ce fragment avait l'avantage de fixer l'origine bouddhique du quadrilatère E et d'être en même temps le premier spécimen d'écriture hindoue trouvé jusqu'ici dans la région de Kachgar.

Cette trouvaille fortuite nous fit concevoir l'espérance que des fouilles pourraient être fructueuses. Quelques jours plus tard, je suis retourné à Tegurman avec dix hommes, et nous avons fouillé dans la partie ravinée *a*, à l'angle *b* du quadrilatère et enfin au sommet *c*, où les lignes du sable semblaient indiquer une ancienne construction. Notre attente a été déçue, et les fouilles n'ont rien livré que des fragments de poterie identiques à ceux qui abondent sur toute l'aire des ruines et un ou deux morceaux de brique cuite. Ce n'est pas à dire qu'on ne trouvera rien à Tegurman, mais, à moins d'un hasard heureux, il y faudra des travaux assez longs et assez coûteux, et dont les chances de succès m'ont paru trop précaires pour me laisser aller à les courir. Pendant les fouilles, on a aussi ramassé, en un point qui ne m'a pas été spécifié, une petite clochette conique en cuivre.

Si pauvres que soient nos informations, il me semble cependant qu'on peut avec quelque vraisemblance distinguer deux époques dans les ruines de Tegurman. Pour moi, le stûpa et le quadrilatère E sont les constructions les plus anciennes, le quadrilatère étant vraisemblablement, comme au Topa Tim de Khân-uï, le vihâra du stûpa. Par contre, à la fin de l'époque bouddhique ou tout au début peut-être de l'époque musulmane, l'importance stratégique de ce mamelon sur la route de Kachgar à Oustoun Artouch y fit établir un fortin, pour lequel on utilisa en partie, en la protégeant par les murs A, B, l'ancienne enceinte du vihâra, en même temps que des ouvrages nouveaux étaient élevés en H. C'est ce qui expliquerait l'appareil différent des murs A, B, d'une part, et, d'autre part, du stûpa et du grand quadrilatère. Le mur du grand quadrilatère fut peut-être d'ailleurs renforcé à ce moment, surtout vers le point F. Enfin le fortin nouveau en H fut construit tant avec d'anciens qu'avec de nouveaux matériaux. Le double mur A fut peut-être un passage couvert destiné à relier l'enceinte principale au stûpa utilisé comme tour de garde.

Quelle que soit la part d'hypothèse de ces conclusions, elles me paraissent cadrer avec ce que nous savons dès maintenant des ruines de Tegurman. Jamais à mon avis il n'y eut là une ville musulmane. Et à ce point de vue, ayant dit le peu que nous avions trouvé, il me paraît utile d'indiquer aussi ce que nous n'avons pas rencontré : nous n'avons trouvé aux ruines de Tegurman ni une monnaie ni un morceau de verre : c'est un point sur lequel j'aurai à revenir en étudiant l'âge des monuments de Khân-uï.

Kachgar, 10 octobre 1906.

APPENDICE.

La légende de la princesse chinoise.

Utch meravân dikân Haroun Boghra Khânneng qyzini dö tchaqâdou(r) [1] dap [2] kördi. Körub Tchin vilaïetidin tâchtchilarni elip [3] tchyqyp tâghdin uï benâ qylghyl dap bouïrady. Tâchtchilar utch meravânni utch echiklik uï itchini qyrq bir hodjrah qylyp khânneng qyzini elip tchyqyp qoïdy. Khânneng qyzi uzum yedikan [4]. Haroun Boghra Khânneng âdamlari Utch meravân din târtyp Khânçalaghatchalyq [5] qatar touroup uzumni qoldän [6] qolgha sounoup berdi. Haroun Boghra Khânneng qyzi Utch meravân diki uïneng itchida

---

(1) On remarquera ici *tchaqâdou(r)*, mais plus bas *tchâkhty* ; les prononciations théoriques seraient *tchâqâdour* et *tchâqdy*, de *tchâqmâq*. Mais l'accent au présent étant sur l'*â* final du thème de l'indicatif, l'*â* de la racine s'abrège dans la prononciation usuelle en *a*, et chez des demi-lettrés qui écrivent phonétiquement leur langue, cet affaiblissement fait supprimer l'*etif* de la racine dans l'écriture. L'*r* final de la 3e personne de l'indicatif présent tombe dans la prononciation usuelle, et la désinence du présent, réduite à *dou*, se prononce assez souvent *dy*, se confondant ainsi avec la désinence du parfait (mais le thème reste différent). Dans *tchâkhty*, le passage de *q* à *kh* devant une explosive (et surtout devant une dentale) est très fréquent : l'exemple le plus constant peut-être est l'arabe *waqt*, « temps », que j'ai toujours entendu prononcer et souvent vu écrire *wakht*.

(2) *Dap*, prononciation vulgaire, mais usuelle, pour *deb*, « ayant dit ». On remarquera que tous les gérondifs sont ici transcrits avec un *p* final, bien qu'écrits originalement avec *b* ; c'est la prononciation courante.

(3) *Elip*, prononciation vulgaire pour *âlip*. L'affaiblissement de l'*â* en *e* est amené par l'*i* du gérondif ; mais, dans la forme contracte très usuelle *âp*, qu'on rencontrera plus bas et qui est aussi pour *âlib*, l'*i* ayant disparu, l'*â* de la racine se prononce avec sa valeur primitive.

(4) *Yedikan* est une prononciation usuelle pour *yedour-ikan*, amenée par la chute de l'*r* de la 3e personne du singulier.

(5) La postposition *ghatchalyq*, « jusqu'à », n'est qu'une autre forme, moins fréquente et peut-être un peu emphatique, de *ghatcha*.

(6) *Dăn* n'est qu'une autre forme de la postposition de l'ablatif, *din*.

oltouroub kenizeklari bilan madjlis qourghan (1) wakhtida bir söbat uzumni sounoup berdi. Khânneng qyzi khoch bouloup qyzlar uzum yanglar dedy. Özi bir dâna uzumni elip âghzigha sâldy. Oul uzumneng itchiga dō tcherivâlghân (2) edi. Khânneng qyzineng tilini tchâkhty. Choul zamon Khânneng qyzi öldi. Àndin bere Utch meravânni gounâkâr qylyp k(i)chi tchyqqân imâs. Haroun Boghra Khânneng wakhtida târtyp qoïâghlyq (3) cho(r)t(a)si (4) bâr edi. Khalâïeklar tchyqyp tuchur edi. Taïpounanneng wakhtida Oustoun Artouchlouq cho(r)tas(i)ni âp berip qalâp ketkan. Cho(r)tani âlghânneng bouïnida (5) âdamneng qadami yetkan imas.

---

(1) Le verbe *qourmâq*, qui manque aux dictionnaires que j'ai sous la main, s'emploie, je crois, à Kachgar avec deux sens : 1° au sens de « verser » ; ce n'est alors peut-être qu'une autre forme de *quïmâq*, quoique le passage de *ou* à *u* soit anormal ; 2° au sens de « être assis », surtout comme ici pour « être assis en réunion », *madjlis qourmâq* (le vrai mot pour « s'asseoir » et « être assis » est *oultourmâq*).

(2) La forme *tcherivâlghan* n'existe que dans la langue vulgaire. Son initiale fournit un exemple intéressant de ce passage de *k* et *q* à *tch* qui était noté dans les dialectes turcs dès l'époque d'Abou'l Ghâzi. La première partie *tcheriv* est pour *kerib*, usuellement prononcé *kerip*. Quant à la seconde partie, je ne suis pas du tout convaincu qu'il y faille réellement voir une forme de *âlmâq*, « prendre », et j'inclinerais plutôt à une dérivation de *bolmâq*, « être », dont on connait certains emplois contractes avec chute du *b* initial : *khapolmâq* est usuel à Kachgar pour *khafa-bolmâq*, « être malheureux ».

(3) *Qoïâghlyq* est un substantif verbal de *qoïmâq*, auquel s'est joint le suffixe *lyq*.

(4) *Cho(r)ta* est le mot qui est orthographié *châtou* et *châli* par Pavet de Courteille, *châtou*, *châli* et *choti* par Shaw. Il est presque sûr que le mot n'a jamais eu de prononciation avec un *r* réel devant le *t*, mais les indigènes de Kachgar, qui laissent tomber ces *r* là où ils existaient réellement, les ajoutent volontiers là même où ils n'ont que faire, quand ils parlent lentement ou se piquent d'une élocution distinguée ; ce sont autant de faux purismes, mais qui ne laissent pas de se traduire souvent dans l'écriture.

(5) *Bouïnida*, au sens de « depuis, après que », est une prononciation vulgaire pour *bouyânida*, « de ce côté, dans cette direction » ; l'affaiblissement de l'*â*, puis sa disparition, sont naturellement amenés par l'*i* subséquent ; on a de même *yinip*, « étant revenu », de *yânmâq*.

ETUDE SUR LES COUTUMES ET LA LANGUE DES LA-TI

Par M. le Chef de Bataillon BONIFACY

De l'Infanterie coloniale

Correspondant de l'Ecole française d'Extrême-Orient

Dans une note de notre *Etude sur les langues parlées par les populations de la Haute Rivière Claire* (1), nous disions que la lacune concernant les La-ti avait été comblée, et que nous publierions ultérieurement les résultats de l'étude que nous avions faite de ce groupe ethnique. Cette publication nous paraît d'autant plus opportune, qu'elle pourra compléter et rectifier la courte notice que M. le Ct LUNET DE LAJONQUIÈRE consacre aux La-ti dans son *Ethnographie du Tonkin septentrional* (2).

ÉTUDE ETHNOGRAPHIQUE

Les La-ti habitent la partie du canton de Tụ-long 聚隆 qui a été laissée à l'Annam par la commission de délimitation de 1896 (3), et qui a reçu le nom de canton de Tụ-nhân 聚仁. Leurs familles sont au nombre de 38 dans le hameau de Bân-phung, de 30 dans le hameau de Bân-diu, commune de Hữu-yên 右安 et de 8 dans le hameau de Bân-pâng, commune de Tụ-hoà 聚和. Cela représente donc un total de 76 familles, ce qui équivaut à environ 450 individus.

Le nombre des La-ti a été considérablement réduit par la piraterie ; la qualité d'annamite, qu'ils ont toujours revendiquée, les désignait en effet à la colère des Mèo, et autres tribus des hauts plateaux, enrôlées sous le Pavillon blanc.

---

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, V, 1905, p. 306, n. 1.

(2) P. 358-359.

(3) Il est regrettable que la Commission ait abandonné à la Chine la partie la plus importante de ce canton, celle qui contenait le chef-lieu, lui donnant ainsi la majeure influence dans une région que les rois d'Annam lui disputèrent âprement et dont ils étaient les possesseurs indiscutés depuis trois cents ans. Les Chinois employent, pour désigner ce canton, les caractères phonétiques 都龍 représentant le son annamite des caractères 聚隆, vrai nom du canton.

Quelques La-ti, dont le chef de canton de Tụ-long, habitent la partie cédée à la Chine; mais, par suite de leur isolement et de la pression chinoise, ils ont perdu leur nationalité.

Les caractères ethniques des La ti seraient fort intéressants à noter en détail ; sans les décrire tous, nous croyons devoir donner ici les plus saillants.

Société. — Les La-ti se groupent par villages assez denses, au lieu d'avoir leurs maisons disséminées comme les Mèo. Leurs hameaux sont sur les pentes, la configuration topographique du pays ne comportant pas de vallées ; ils cultivent la rizière inondée par étages. Les villages ont tout à fait l'aspect de ceux des Thổ ; les maisons sont sur pilotis. Ils élèvent de préférence des buffles et de la volaille.

Dans l'organisation générale, leurs chefs de villages sont des Ping-tâu 兵頭, « chefs des soldats » ; mais, dans leur langue, ils les appellent Kha-pổ, « les pères, les chefs ». Ces chefs jugent les petits différends et sont les représentants de leur groupe vis-à-vis des autorités thổ. La propriété est individuelle. Il y a des riches et, à côté, des pauvres qui peuvent être engagés comme serviteurs.

Groupe familial. — Il se compose du mari, d'une ou plusieurs femmes, des fils ou filles mariés ou non (car on trouve quelquefois des gendres dans la maison; ils prennent le nom de famille ou clan du beau-père), enfin des petits enfants.

Les femmes sont achetées par l'entremise d'un tiers ; mais les parents ne forcent pas le choix des enfants.

Les biens familiaux sont partagés également entre les fils, après la mort du père.

Le lévirat est autorisé entre frères cadets et femme de l'aîné mort ; mais une femme ne peut toucher ni les ascendants, ni les frères aînés de son mari. Il est difficile de ne pas voir dans ces règles une survivance de polyandrie, et une réaction contre le mariage parental.

Après la mort du père, le groupe familial se dissout : chaque fils ou gendre dans la maison devient chef d'une nouvelle famille.

Il y a exogamie par rapport au clan. Ces clans sont les suivants : Loñ 隆 [1], Vañ 王, Li 李, Tañ 鄧, Lu 陸, Hoàñ 黃. Les La-ti peuvent prendre femme en dehors de leur tribu, sauf chez les Yao.

Les relations illicites entre les sexes sont punies d'amende.

Religion. — C'est l'animisme primitif ; les âmes des ancêtres sont déifiées et on leur offre des mets et du vin dans des cornes de buffle. Cette fête se renouvelle trois fois par an, au premier ou au dixième jour des premier, septième

---

[1] Nous employons pour les mots de la langue *la-ti*, l'orthographe adoptée dans notre étude antérieure sur les langues des populations voisines.

et dixième mois. Les âmes négligées et les esprits de la terre, des montagnes, des fleuves, etc., peuvent devenir des esprits malfaisants nommés *A-du*. On les apaise par des offrandes de mets et, s'ils ont causé une maladie, on fait venir le *pú-tao* chinois ou nõng pour les exerciser.

Outre cette religion, dont le père de famille est le seul prêtre, on trouve une religion commune, celle de Kouan-yin 觀 音, dont le chef de village est le pontife. Contrairement à ce qui se passe pour les mânes et les esprits, on offre de l'encens à cette divinité.

On se sert en outre, comme magicien ou comme prêtre, des *pú-tao* ou *pu-put* [1] chinois ou nõng.

Les temples sont de simples constructions en bambou. On y place des légendes en caractères, fabriquées par les Chinois. Le seul instrument de culte est le brûle-parfum. L'autel familial, orné d'inscriptions dont on ignore le sens, ne reçoit pas de brûle-parfum ; on y place les cornes de buffle qui servent aux libations.

On offre des sacrifices aux ancêtres et à la divinité (Kouan-yin). La victime est d'abord présentée vivante ; on offre sa chair après l'immolation. Tous les trois ans au moins, on offre un buffle à Kouan-yin. Les mânes, les esprits et la divinité se contentent de ce qu'on pourrait appeler l'essence spirituelle ou l'âme des offrandes, dont la partie visible est consommée par les fidèles.

Avant les sacrifices, on doit s'abstenir, pendant cinq jours, de tout aliment autre que le riz, et du commerce charnel avec les femmes.

Les La-ti n'ont pas pu, ou n'ont pas voulu nous donner les mythes de la création, etc. Nous sommes en revanche mieux renseignés sur leur conception de la survie. Les hommes, selon eux, ont plusieurs âmes. Les unes séjournent auprès du cadavre, les autres se réincarnent dans le corps d'un enfant, les autres enfin vont au séjour des ancêtres. Celles-ci reviennent auprès de leurs descendants lors des cérémonies familiales de commémoration.

La viande du chien et celle du cheval sont *tabou*. La première donnerait mal aux yeux ; on s'abstient de la seconde par tradition. Toutes les autres viandes sont permises. La légende que donne M. le Ct Lunet de Lajonquière sur l'abstinence de viande de porc concerne les musulmans. Il n'y a pas d'autre trace d'un totémisme primitif que ces deux interdictions élémentaires. Mais si l'on considérait cette abstinence de la viande de chien et de cheval comme un indice de totémisme, il faudrait en conclure que tous, ou presque tous les Tonkinois, quel que soit leur groupe ethnique, appartiennent simultanément aux clans du chien et du cheval. Dans les sociétés dont la base est le groupe totémique, il faut, semble-t-il, que les totems soient différenciés, pour permettre au système de produire ses effets sociaux.

Les La-ti croient que les Méo rouges, devenus vieux, se changent en tigres.

---

(1) Le *pú-tao* est prêtre taoiste ; le *pú-put*, prêtre bouddhiste (*Put* est la prononciation thô de 佛, chinois *Fo*). Le premier est plus estimé que le second.

Rites de la naissance, du mariage, de la mort. — Ils ressemblent à ceux des groupes environnants. Notons les plus saillants.

Lorsqu'une femme est enceinte, on appelle la sorcière qui, par l'inspection des pattes d'un coq sacrifié, s'assure que les âmes de la mère et de l'enfant sont solidement fixées. Sinon, elle appelle ces âmes, puis consulte le même oracle et recommence en cas de besoin. La sorcière agit de même pendant l'accouchement.

La femme accouche debout ou accroupie. Le mari, la mère de la femme ou sa belle-mère reçoivent l'enfant dans le pan de leur habit. Cette coutume est tout-à-fait spéciale aux La-ti, les autres groupes laissant généralement tomber l'enfant sur le sol, et ne les saisissant que lorsqu'il pousse son premier cri.

Le nom est donné le 3e jour. Les relevailles ont lieu après un mois.

Les La-ti, comme les indigènes des autres groupes, croient qu'il existe un lien entre l'enfant et son placenta. Ce placenta, mis dans un bambou, est caché dans un endroit solitaire de la forêt.

Il n'y a pas d'initiation à l'époque de la puberté.

Les cérémonies du mariage ont lieu à peu près comme chez les Annamites, mais la jeune femme n'est pas du tout soumise à son mari ; elle retarde à son gré la conclusion naturelle du mariage, se retire chez ses parents, vient de temps en temps voir son mari, et ne demeure définitivement avec lui que lorsqu'elle est enceinte.

Tous les parents donnent un peu d'argent pour le mettre dans la bouche du mort. La veillée mortuaire n'est pas faite par un prêtre, mais par des vieillards dont les conseils dirigeront les âmes vers le séjour des ancêtres. Le 13e jour, on donne un banquet dont on offre les prémices au mort. Le corps est enterré après le 15e jour. On profite d'un jour de beau temps.

Le tumulus est conique. On n'y porte aucune offrande.

Treize jours après l'inhumation, il y a un nouveau festin : on tue un buffle. Les mânes du défunt viennent sur l'autel des ancêtres et assistent à la réunion.

Enfin, un an après, nouvelle cérémonie analogue ; mais la victime est un simple porc.

Serment judiciaire et ordalies. — Les La-ti prêtent serment sur le coq, comme les Annamites. L'épreuve judiciaire se fait au moyen de l'huile bouillante, dans laquelle on trempe la main. Le coupable seul se brûle. Un *pú-tao*, chinois ou nõng, assiste à l'épreuve.

Étude linguistique

Vocabulaire. — La liste de mots que nous donnons ci-dessous nous a été dictée par trois La-ti, dont l'un était chef de son village ; ces trois hommes étaient âgés respectivement de 27,37 et 29 ans. L'interrogatoire avait lieu en langue thô, par l'intermédiaire d'un interprète ; mais nous avons une connaissance suffisante de cette langue pour être à même de suivre et de contrôler une conversation.

Il est bon de faire remarquer qu'il a été fort difficile de saisir la différence entre les particules *a*, *ka* ou *kha ;* peut-être est-ce un même mot prononcé d'une façon différente. Il est d'ailleurs très difficile de faire insister les indigènes sur une prononciation ; ils semblent vouloir, pour plaire à celui qui les interroge, articuler comme lui.

On remarquera que le la-ti ressemble beaucoup moins à l'annamite qu'on n'a semblé le croire. Quelques mots du vocabulaire la-ti lui sont communs avec le thái (1), le lòlò ; un seul (*ñô*, cheval) l'est avec annamite. Ce dernier mot, en langue láò, ressemble d'ailleurs beaucoup plus à l'annamite, et n'en diffère que par l'accent (láò : *ñứa ;* annamite : *ngựa*).

Ciel	mbô	*Rizière de plaine*	nu
Soleil	na ma	*Buffle*	kuả
Lune	mĕóá	*Bœuf*	mni
Etoile	ĕóá	*Chèvre*	mió [2]
Pluie	a ña	*Chat*	mgô [3]
Vent	kué	*Chien*	mu
Tonnerre	mbó vé	*Cochon*	mé
Terre	mti	*Cerf*	kuê
Montagne	lé hó	*Rat*	á lia [4]
Eau	i	*Singe*	á khô [3]
Sable	ñă [3] (2)	*Tigre*	á ti
Pierre	lá [3] ĕu [2]	*Cheval*	ñó
Or	kha	*Corne de buffle*	kui kuả
Argent	sô	*Griffe de chat*	a liĕp mgô [3]
Fer	khê	*Eléphant*	msó
Cuivre	khi	*Mâle*	pô
Feu	pié	*Femelle*	miá
Forêt	ni hóñ	*Oiseau*	á kŭ [3]
Arbre	mia tê	*Coq*	pò ka
Fleur	miò	*Poule*	miá ká
Fruit	mi	*Corbeau*	khò
Feuille	li lu [2]	*Bec*	msi á kŭ
Banane	mi hin	*Poisson*	á li
Tabac	sê lu ka	*Tortue*	pê pu
Maïs	mi tié [2]	*Serpent*	kuñ
Oignon	li ñé	*Grenouille*	á khé [3]
Rizière de montagne	ou	*Fourmi*	mku mé
		Miel	tom ma kô

(1) Nous rappelons que nous ne faisons que nous conformer à l'orthographe usuelle. En Chine, au Tonkin, on prononce *tai*.

(2) Le ◡ indique la voyelle brève.

Homme (homo)	á khu	*Ivre*	á sũ [3]
Homme (vir)	ni pó [3]	*Sel*	á ñu
Femme	ni miá [4]	*Poivre*	hu tiêu
Enfant	lé é	*Huile*	mnớ
Garçon	ni só á	*Graisse*	mnớ mé
Fille	ni ču á	*Viande*	hó [4]
Mari	pu só	*Habit*	pu vé
Femme	mé ču	*Pantalon*	pu hé [4]
Père	pu [4]	*Jupe*	hé [4]
Mère	miá	*Turban*	khá
Frère aîné	čá li pò	*Coton*	phá
Frère cadet	yu	*Chanvre*	»
Sœur aînée	čá li miá [4]	*Coudre*	pé
Sœur cadette	mé [4]	*Tisser*	só [3]
Grand-père	tờ lé	*Village*	li miá
Grand'mère	i lé	*Maison*	khó [3]
Corps	kó [4]	*Porte*	hu
Tête	ná khá	*Table*	phá [2]
Cheveux	á sá	*Lampe*	pién ná
Œil	mču [3]	*Papier*	čò
Nez	ñá	*Pinceau*	but [3] (1)
Oreille	lu	*Ecrire*	ti la fui
Bouche	msi	*Cire*	ti fui
Dent	fui	*Arc*	an (2) hé
Barbe	ma khè	*Arbalète*	mha né
Cou	khi [4]	*Couteau*	pu á [3]
Epaule	ta [3] pà [2]	*Hache*	khu la
Bras	nam hi	*Charrue*	lhé
Doigt	čém	*Jour*	ñua
Mamelle	ču [4]	*Nuit*	ñua só
Sang	pió [3]	*Mois*	la mču [2]
Larme	i mču [3]	*Année*	la pi
Lueur	i mlé	*Aller*	vu
Lait	i ču [4]	*Venir*	ti
Urine	i lhé	*Monter à cheval*	a fu ñó
Manger	khó	*Dormir*	ñui
Boire	khó i	*Voir*	tó [3]
Boire du vin	khó khu [4]	*Entendre*	yó

(1) Mot d'importation annamite.

(2) Cette particule reçoit un *n* par euphonie : elle devient ainsi semblable à la particule numérale des choses en *thái*.

Parler	vui pió	*Blanc*	čư i
Rire	a su [3]	*Noir*	ñă
Pleurer	čuṅ	*Jaune*	an hi [3]
Bailler	khó [2] khi	*Vert*	la lu [4]
Médecin	pu ñé lu	*Rouge*	la ču [4]
Aveugle	mču [3] khó [3]	*Bleu*	la mui
Mourir	phi		

1	čăm	*20*	fu pé
2	fu [3]	*21*	fu pé ča [4]
3	si	*30*	sié pé
4	pu	*100*	la khé
5	ṅ	*101*	la khé la tuṅ [4]
6	nở	*102*	la khé fu tuṅ [4]
7	ti [3]	*110*	la khé čăm pé [4]
8	bé	*200*	fu khé
9	lu [3]	*1.000*	la tiở [4]
10	pa [2]	*1.001*	la tiở la tuṅ [4]
11	pa ča [4]	*10.000*	la tuṅ [3]
12	pa fu		

On voit, par ce vocabulaire, que le *la-ti* ne possède par d'explosive finale, que sa forme est monosyllabique et variotone, que son système de numération décimale est complet et ne fait pas d'emprunt au chinois ou aux autres langues, ce qui suppose dans cette tribu un assez haut degré de culture avant qu'elle ne fût en contact avec des conquérants. On peut encore noter la fréquence de la labiale nasale *m* combinée avec une autre consonne et l'existence de quatre tons seulement. Tout compte fait, ce vocabulaire ne permet pas, semble-t-il, de rattacher le *la-ti* à aucun autre idome de la région et nous sommes forcés de le considérer, au moins provisoirement, comme une langue particulière.

Syntaxe. — La syntaxe est à construction directe, et appartient au premier des groupes que nous avons distingués dans notre précédente étude. Voici quelques phrases typiques :

Le turban du père, *a kha pu* [4] (m. à m. le turban père).

Jolie femme, *mé ču a* (m. à m. femme jolie).

Je vends ma maison à ton père, *ku va khó kui ti pu ni* (m. à m. moi (sujet) vendre maison moi (régime) venir (= à) père toi).

Ce pronom *ku*, *kui*, semble apparenté à *khu* homme. Il faut remarquer que, seuls parmi les groupes que nous avons visités, les La-ti se nomment eux-mêmes « les hommes », *á-khu*, suivant en cela le procédé des sauvages tout-à-fait primitifs. Ils nomment les Thổ « Pó-khé », et les Nõng « A-yé » ; les noms

des autres groupes ethniques de la région sont empruntés, mais ils réservent aux Annamites le nom de « A-ti », qui signifie « tigre », et ressemble aussi au nom qu'eux-mêmes reçoivent des autres groupes. Ils donnent d'ailleurs ce nom aux Annamites avec l'idée bien arrêtée qu'ils leur sont étroitement apparentés. De fait, au milieu des Nồng chinoisés, des Thổ qui se chinoisent chaque jour, ils semblent seuls représenter le vieil esprit annamite.

NOTES SUR LES CHAMS [1]

PAR M. E.-M. DURAND

De la Société des Missions étrangères de Paris,
Correspondant de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

V. — LA DÉESSE DES ÉTUDIANTS.

A Phanrang, sur la rive gauche du Krauṅ-bĭuḥ (le fleuve de la citadelle), au Sud-Est du village de Palei Tanran, se dresse, sous un ébénier centenaire (*kayău hadaṅ*), la magnifique stèle connue sous le nom de Pô Nagar de Mông-dức.

Dédiée sans doute à Çiva, ou mieux à son incarnation posthume dans la personne d'un roi déifié sous le titre de Vikrāntarudra, elle a pour objet la donation d'un domaine dont les revenus seront consacrés à son culte, et pour date 776 *Çaka*.

L'œuvre pie a pour auteur le roi Çrī-Vikrāntavarma-Deva qui s'exalte lui-même avec complaisance sous le ciseau d'un lapicide bien stylé : « Orné de paillettes d'or qui pendent enfilées avec des aigues-marines et des perles brillantes comme la lune entièrement pleine...., ayant le corps tout entier paré de diadèmes, de ceintures, de colliers, de pendants d'oreille faits de rangées de rubis... et d'or, d'où partent des éclairs brillants semblables à des lianes ; dont les pieds, pareils à des lotus, sont chéris par des troupes innombrables d'étrangers, de brahmanes, de purohitas, de personnages ayant droit aux premiers sièges, de kshatriyas et d'autres rois [2]... ».

L'inscription commence par la mention de la « Vénérable Gaṅgā », mais, par malheur, les injures du temps, en dégradant la stèle à cet endroit précis, ne nous permettent guère que des hypothèses à son sujet. Essayons cependant de l'identifier avec les souvenirs locaux que l'archéologie de Phanrang nous a laissés.

---

[1] Cf. *B. E. F. E.-O.*, V (1905), p. 368-386.

[2] A. BERGAIGNE, *Inscriptions sanscrites de Campā* (in *Notices et Extraits*........, XXVII, 2e fasc.), p. 256.

La stèle de Mông-đức a été présentée par les Chams à M. Aymonier, son premier inventeur, sous le nom de Pō Nagar de Tanran, nom cham de l'annamite Mông-đức. Or, à deux cents mètres de la stèle et sur la rive droite du Krauñbiuḥ, s'élève une pagode chame, mais de style plutôt annamite, nommée par ces derniers *Miễu-bà*, « le Temple de la Dame », nom que les Chams complètent de la manière suivante : *Pō Nagar hamū Raṃ*, ou encore *Pō Nagar hamū Tanran*, « Notre Dame des champs de Raṃ ou de Tanran ». La raison de cette double appellation s'explique par le fait que la pagode en question est située sur le territoire du village, aujourd'hui disparu, de Palei Hamū Raṃ, mais qu'elle n'est que la restauration d'un très ancien édicule cham qui, dans le premier tiers du XIX[e] siècle, se voyait encore sur la rive gauche du fleuve, dans le terrain communal de Palei Tanran.

En explorant les champs, de cultures variées, qui enserrent de leurs haies vives la stèle de Pō Nagar, j'ai pu, en effet, retrouver, à 50 mètres à peine, l'emplacement cherché. Il est formé d'un rectangle de 25 mètres sur 30, dont les trois assises, étagées en gradins, se devinent encore dans le relief du sol, encombré de débris de briques chames. L'édicule, de proportions nécessairement réduites, identique sans doute aux *bamauṅ* de Pō Nit de Phanri et de Pō Nraup de Karaṅ, abritait la déesse connue alors sous l'appellation unique de « Notre Dame des champs de Tanran ». Son voisinage immédiat avec la stèle qui porte le nom de la « Vénérable Gaṅgā » pourrait donc permettre d'identifier les deux personnages, d'autant plus que l'inscription ne fait aucune mention du terme « Pō Nagar ».

Quoi qu'il en soit de ce rapprochement, la révolte de Khôi qui, vers 1831-1835, anéantit, par le feu surtout, tant de monuments chams dans la vallée de Phanrang, ne respecta pas davantage le pagodon de Mông-đức. Notre Dame des champs de Palei Tanran dut donc émigrer sur le territoire non profané de Palei Hamū Raṃ, où ses anciens fidèles relevèrent ses autels sous la forme révolutionnaire d'une architecture purement annamite.

*
* *

Pénétrons à notre tour dans l'enceinte sacrée, sous l'ombre épaisse des manguiers magnifiques, et faisons la connaissance des lieux et de leurs hôtes divinisés.

Trois bâtiments à la file contrarient, en cet unique détail, la forme commune des pagodes annamites de la région.

A l'intérieur de l'édicule principal deux statues sont assises, les mains sur les genoux. La première, de 0 m 62 de hauteur, est appuyée à un dossier de trône (*çaban*) de 0 m 84 sur 0 m 36. Elle est couronnée d'une mitre (*čanak buk*). C'est Pō Darā ou Pō Dahrā et, de son nom vulgaire, *Muk juk*, « la Noire ». On peut dès lors, suivant mon hypothèse, l'identifier avec son homonyme, Kālī, surnom

brahmanique de Durgā, épouse de Çiva et déesse de la sagesse. On verra plus loin que cette seconde qualité lui est également reconnue par nos Chams modernes.

La deuxième statue représente Pō Toḥ, fille de Pō Nagar : assise sur un simple trône sans dossier (*čanarvar*), elle porte collier, bracelets et couronne conique (*bañvū buk*).

A gauche et à droite de ces statues, des galets parfaitement ovoïdes, plantés en terre, représentent les servantes des deux princesses. Devant, des brûle-parfums (*badhuk*) et, dans un coin, deux rouleaux (*baluv*) en pierre finement polie accompagnent deux petites tables de granit (*batāu rasuñ*), qui servent à malaxer la pâte dont on recouvre, à certaines fêtes, le visage des divinités. Faisant face aux statues et gardant le couloir de la porte d'entrée, deux bœufs en pierre (*lamauv kapil*) sont accroupis.

Enfin, dans un retrait obscur, un galet ovoïde un peu plus grand représente Pō Bĭā Dakan, la Reine Dakan », la sixième fille de Pō Nagar.

Arrêtons-nous un instant, avec la légende, sur l'inégalité de traitement dont est encore victime cette dernière infortunée. La pitié craintive des Chams lui offre cependant toujours des sacrifices particuliers « mais ce n'est qu'exceptionnellement, disent-ils, que la vieille déesse lui permet d'y goûter ». L'existence terrestre de Pō Dakan fut en effet plus mouvementée qu'il n'eût convenu à une fille bien née du royaume de Čampā. Ne prenant conseil que de son cœur, elle se mésallia irrémissiblement et fut chassée à la suite de son amant, le « Čei *kuaḥ* Barok », homme de rien, bien que titré après sa mort. Cette mort elle-même fut un châtiment exemplaire du Ciel : Barok fut dévoré par un tigre et la pierre fruste d'un simple *hayap* en commémore le souvenir sous un modeste *bamauñ* du village de Palei Haluḥ, non loin de Giang-mau, sur la route de Pajai (Phanthiết) à Djiriñ.

Revenons à Pō Nagar de Tanran. L'édicule du milieu est complètement vide : c'est la salle des fêtes et des festins

La troisième pagode, simple bâtiment à claire-voie, contient la statue de Pō Anaiḥ, « la petite déesse », septième fille de Pō Nagar, assise, les mains sur les genoux, sur un *çaban* à dossier, mais sans sculptures. Cette statue, qui paraît plus récente, est assez réussie : taille très fine, pas de collier, deux bracelets à chaque bras, haute mitre et sarong à fleurs. Devant elle est placé un brasero en étain très sommairement décoré.

* * *

Pō Darā, « la dame noire », qui semble bien tenir le sceptre dans ce modeste panthéon, est invoquée par les étudiants chams comme la déesse de la sapience, de la littérature et des pinceaux fleuris, puisque nos jeunes Chams abandonnent de plus en plus l'usage du stylet burinant sur des feuilles d'olles pour le pinceau et le papier chinois.

La pagode de Pō Darā est devenue par le fait le Temple des lettrés du moderne Čampā. Aussi les *guru* et les *ačar* y envoient-ils leurs élèves en peine d'examens, porteurs de suppliques poétiques dont je citerai plus loin un exemple. Ce sont de véritables élégies dont les stances se déroulent, comme un impromptu, souvent sans aucun lien bien apparent, mais dont les dernières strophes rappellent toujours l'allégorie ou la demande exposées dans les premières.

Jadis, j'ai souvent assisté, en témoin rêveur, à ces longues soirées, chez les Chams ou chez les Moïs de même origine, couchés en silence autour des feux d'un campement dans la forêt. Un jeune homme et une jeune fille se détachaient du groupe et, se faisant face, en pleine lumière, chantaient d'une voix alternée pendant des heures entières. Chaque strophe commençait par un « ah » de tête, prolongé en point d'orgue, pour descendre en se traînant jusqu'aux notes les plus profondes et se relever graduellement jusqu'à l'octave. Cette mélopée est demeurée pour moi d'un charme indéfinissable, impossible à analyser ; j'en ai gardé comme la sensation de quelque chose d'infiniment doux et triste, mais aussi de parfaitement adapté à la mélancolie native des Chams, à leur défiance innée de l'inconnu, à leur âme inquiète et rêveuse qui ne vit plus que dans un passé à jamais regretté, à jamais aussi disparu.

*
* *

Dans les cérémonies rituelles, ces mêmes chants perdent beaucoup de leur caractère et ne deviennent souvent que des récitatifs assez monotones, rythmés au son du tambour malais et aux accords criards de la clarinette chame. Ils sont également accompagnés de danse sacrée, de libations et d'offrandes dont une vieille *pajāu* est la prêtresse obligée. En voici la description sommaire.

Si le rite est purement familial, on dispose sur une estrade surbaissée et recouverte de nattes, deux rangées d'oreillers carrés (*batal*), voilés du mouchoir rouge qui a recueilli l'âme du défunt à son dernier soupir, et accompagnés des principales pièces de son vêtement spécialement réservées, à la crémation, pour cet usage. Son âme errante vient inévitablement s'y blottir pour participer aux festins posthumes donnés en son honneur. Bols à eau et tasses à vin (*batā* et *čavan*), vase à chaux et crachoir (*padal* et *kačuơč*), et divers ustensiles, très souvent en argent et quelquefois en or, consacrés à son culte, accompagnent également chaque « siège de l'âme ».

Rien de changé dans les cérémonies plus ou moins solennelles qui sont célébrées dans l'enceinte des tours ou des pagodes (*kalan* ou *bamaun*), sinon que l'oreiller emblématique fait place à la statue du mort divinisé sous le titre et les traits des dieux du brahmanisme.

Chaque oreiller voilé représente un défunt et chaque rangée les divise en divinités mâles et femelles, qui ont alternativement le pas les unes sur les autres, suivant les époques de l'année, marquées par les deux grandes fêtes de

katě à la 7ᵉ lune, en l'honneur du Ciel, le « Père », et de *čabur* à la 9ᵉ lune, en l'honneur de la Terre, la « Mère ».

Cette cérémonie prend le nom de *daā pō yaṅ*, « invitation du Dieu », et les chants qui l'accompagnent s'appellent *adauḥ daā pō yaṅ*. Le *daā* ne se faisant régulièrement qu'en l'honneur d'un seul défunt, à ses anniversaires, c'est en son propre nom que l'on invite les autres divinités à prendre part au festin. Mais chaque appel nominatif nécessite une cérémonie spéciale. L'ensemble peut donc durer des heures entières, ce qui n'intéresse, du reste, que le zèle des officiants, chargés de l'exécution imperturbable du rituel. Ils sont, en somme, assez peu nombreux : une *pajău* qui cumule souvent le rôle de prêtresse domestique avec les fonctions de sorcière, de guérisseuse et d'accoucheuse ; deux musiciens-chanteurs (*kadhar* et *mᴏduᴏn*), qui s'accompagnent des doigts ou de la paume sur un large tambour plat à une face (*baranᴏṅ*), ou bien se servent d'un long tambour malais à deux faces (*ganaṅ*), frappé aussi des doigts et de la main, mais dont le son est encore ponctué par les coups d'une baguette légèrement cintrée, tantôt sur la peau tendue et tantôt sur la caisse sonore ; puis des joueurs de clarinette (*çaranai*), de conque sacrée (*çaṅ*) et de violon à deux cordes (*kuñi kurā*) sur écaille de tortue.

En outre le pieux solliciteur et sa femme qui, suivant que le premier ou le second service revient aux divinités mâles ou femelles, se tiennent alternativement aux côtés de la *pajău*, récitent avec elle les invocations rituelles, les yeux fixes et les deux mains réunies au sommet du front (*pasaṃpur*) dans le beau geste de l'*añjali*.

Enfin deux servants, homme et femme, interviennent à tour de rôle, selon le rite.

Le premier service se compose de « desserts » : riz grillé, bananes, noix de coco, quelques œufs durs, des cristaux de sel, du vin et du bétel. Le second, qui constitue le repas proprement dit, comprend des plats de chèvre, de poule, d'aubergine, du vin, des cigarettes et du bétel. Sur chacun de ces plats et autour du brasero qui en recevra les prémices sur ses charbons parfumés de bois d'aigle, on fixe de petites bougies allumées : la cérémonie finie, elles feront partie du casuel de la *pajău*.

La danse sacrée (*tamiā*) n'a qu'une vague analogie avec ce que ce mot représente de grâce ou d'envolée pour nous : ce n'est qu'un va-et-vient, de quelques pas à peine, de face et à reculons, que la prêtresse esquisse en se soulevant graduellement chaque fois sur la pointe des pieds, le visage toujours tourné vers les divinités. De la main droite, où flotte une écharpe rouge, elle agite lentement un éventail déployé et de la gauche elle tient soit un plateau (*salau*) où se trouvent quelques tasses pleines de vin d'*alak*, soit un simple *čavan* également d'alcool de riz, qu'elle fait passer à la fumée du brasero, puis évoluer en cercles ou en spirales, sans en répandre une seule goutte.

A chaque invocation nouvelle, la *pajău* réédite la même offrande de vin et, après chaque danse, absorbe en tout ou en partie un *čavan* d'alak. En ajoutant

à cela l'entraînement du rythme de plus en plus accéléré et des coups de tambour de plus en plus précipités, on comprendra que la danse finit par prendre une allure spéciale qui, pour nos pauvres Chams, tout comme pour les fervents antiques de la sibylle sur son trépied, est l'invariable réponse des Dieux : Deus ! ecce Deus !

Et tout se termine par un festin, auquel a déjà préludé la prêtresse, aux nom et place des défunts.

* * *

Les chants du *mơduơn* qui, sans les caractériser absolument, accompagnent toujours ces cérémonies, sont extrêmement variés. Je ne citerai ici, comme se rapportant plus directement au sujet de cet article, que les stances consacrées à Pō Darā ou Dahrā, la déesse de la sagesse et la madone des étudiants.

Texte

Nī akauk klauṅ anơk dunyā pathāu bhō dahrā mơḥ mơṅ biṅuū (1) | kahlauṃ hak pō takrư mơḥ mơṅ biṅuū çeḥ sīaṃ mơ laṅ | kunơ̄ pō biḍaṅ blauḥ paṅ panuơč sīaṃ mơ laṅ doṃ ānơ̄khan | pō dơḥ dī ṅauk çaban klauṅ pā hilar buḥ āriyā | lisei haup mơnuk klauṅ bā sauṅ āriyā klauṅ rai limaḥ | kadhar muk pajuv dua gaḥ pōk kuai limaḥ kā klauṅ bičan | dikal klauṅ çraṃ akhar mơṅ buk mơṅ bar pok buơn kā pō | dikal mơṅ buk prauṅ lō pok buơn kā pō blauḥ mai libaṅ | mơṅ panuơč buơn mơrai biyar paṅ klauṅ akhan hai nōripā | pajơṅ klauṅ sibar duiççā sā tīan mīak suvā oḥ boḥ hapak | khō than rabaḥ klauṇ bīak dauk gaṃ gabak grơp saṅ uraṅ | hajơṅ klauṅ biduṅ čaḍaṅ hakik ruaḥ oḥ saṅ lei khơn padauṅ | sā bauḥ akauk bauṅ klauṅ ev padauṅ dī dan harei | aơy maik sauṅ čơk muk kei luai vơk sā drei klauṅ dauk ribaḥ | vā maik sauṅ čơk mơṅ blaḥ nau ākaraḥ oḥ hū likāu | duiççak dī gait oḥ thāu paṅ klauṅ pathāu hai vơy nābī | ribaḥ khō mơṅ tuei yāu nī grơp gaun nơ̄bī pō oḥ anit | aṅan riv dī drei ev sit klak mơṅ a çit čơk rauṅ ribaḥ | tāl čok nī oḥ bituaḥ nau ākaraḥ klauṅ dauk mơṅ juā | gāṃ dauk sauṅ čei gilā lijaṅ debatā pō ev pāsuơr | sibar lač lihik phuơl tāpơḥ tāpuơn oḥ hū kaḍauṅ | luai pā ribaḥ than klauṅ mơyaḥ thāu gilauṅ tuei sā takai | aơy maik anơk vār glai sibar thur hatai oḥ ev subik | talaṅ vā sauṅ çơk klauṅ khik čaik pīơḥ ramīơk yāu klak dī glai | oḥ hū sei hadai lauv bīai yavā grưṃ mai baṅ īā mơtā | aṅan grưṃ ka kauk lan sā klauṅ īā mơtā dī din harei | jhak vak tơl kīơṅ kamei dauk sā palei jaik pō amơ̄ | lijaṅ oḥ ligaik mơ krư ḍơṃ bīai oḥ hū rūv jơṅ paklauḥ | sit çrơḥ sā phun sā bauḥ

---

(1) Nous écrivons *u* et *ı* quand ces voyelles font partie d'une diphtongue, faute du signe diacritique spécial employé par MM. Aymonier et Cabaton dans leur *Dictionnaire Cam*.

rabaḥ yāu kadauḥ thơk ḍauṅ dī *iā* | sā *tian* pāk limơ oḥ čauṅ d*u*a yāu nau adh*u*ā p*i*ơḥ pā mơyok | b*u*aḥ kar atuv sauṅ prauk mơkal d*u*a danauk čơk blauḥ tasik | çanơṅ rauṅ hatai brai phik biḍaṅ lō liṅik vak klauṅ kā rei | mơtuei mơṅ oḥ bauḥ pak lei gi*b*ak ṅơ̄ dī sei gơč aơy liṅik | likāu pō mơlaṅ dī pik th*u*ơn dī panik mơṅ klauṅ mơt*u*ei | oḥ bik k*i*ơṅ pā gơp pō lơy khō thauṅ mơtuei oḥ bik payāu | čơk maik oḥ bōḥ likāu tičauv khō sauṅ rāv baṅ *iā* mơtā | çơk lơy tičauv mơ d*u*ā baṅ *iā* mơtā daum thun mơṅ nī aơy pō nơbi alī khō klauṅ yāu nī d*u*iç y*u*ā hagait aṅurk blauḥ dauk ka*ñ*aik d*u*içça dī gait čơk oḥ akhan | pathāu blauḥ klauṅ akhaṅ kā dom āpakar klaum kho ri*b*aḥ likāu dhar dī pō al*u*aḥ anit brei hadaḥ sauṅ brei ayuk |||

Traduction

« Me voici devant vous, moi, pauvre mortel, vous priant, ô Pō Dahrā, déesse au cône d'or sur vos cheveux en bouton,

« Qu'il vous plaise, ô très belle, ô très bonne déesse, couronnée d'or sur vos cheveux en cône,

« D'agréer la prière, d'écouter l'oraison, ô très belle et très bonne, d'un fils du monde inférieur,

« Qui, d'un cœur confiant, ose déposer cette supplique aux pieds du trône où vous êtes assise,

« Cette supplique qu'il accompagne de l'offrande d'un plateau de riz et du sacrifice d'une poule,

« Qu'en son nom deux officiants, une *pajāu* et un *kadhar*, vous offriront en lisant la présente supplique,

« Qui vous dira que, moi, qui jusqu'ici étudie sans succès et qui écris sans art, j'ai recours à vous, par cette offrande [1],

« Je viens à vous, le cœur en peine, mais assuré, après mon oblation, de m'en revenir consolé ;

« Tout ce que je vous ai voué, nul ne l'ignore, et tous sont témoins que j'accomplis ma promesse.

« Hélas ! infortuné dès mon enfance, je fus le fruit unique du ventre de ma mère et point ne connais mes proches ;

« Hélas ! malheureux que je suis, je ressemble à un étranger égaré et sans protecteur dans la maison d'autrui.

---

(1) Ce verset a, dans le texte, une forme optative qui peut prêter à confusion. Je le traduis d'après le sens général de la prière.

« C'est pourquoi je suis malade et je souffre, sans toit et sans personne qui vienne à mon secours.

« Seul et privé de tout, j'implore la pitié commune chaque jour qui revient.

« Ô mère ! ô aïeule ! ô ancêtres ! vous m'avez abandonné tout seul avec mon infortune.

« Ô mes parents ! ô mes proches ! vous êtes partis par le chemin des ombres, sans plus penser à moi.

« Malheureux ! puni, mais de quel crime ? pour que je puisse au moins me plaindre près du Nabi (!).

« Misère ! car orphelin à ce point extrême je n'ai rien qui me fasse espérer sa faveur.

« La fièvre brûle mes veines et j'appelle en vain, de mes cris enfantins, ma mère nourricière.

« Mais, hélas ! elle aussi s'en est allée par le chemin des ombres et je suis resté seul,

« Seul, chez mon père qui a dû déplaire, lui aussi à la divinité invoquée (mais en vain) dans le ciel.

« Car, à son tour, il a perdu tout le fruit de ses mérites antérieurs, dont rien n'est resté attaché à lui-même,

« Puisqu'il est mort, lui aussi, abandonnant à mon infortune le soin de suivre là-bas la trace de ses pas.

« Hélas ! son fils sans piété filiale a oublié sa cachette mortuaire dans la forêt ; à qui donc recourir désormais ?

« Dans la forêt profonde où il avait enfoui, avec mystère, les derniers restes de ses ancêtres.

« Hélas ! il n'est personne qui daigne m'adresser, quand gronde ainsi l'orage, une parole qui séchera mes larmes.

« Infortuné, même dans le mariage, car ma femme — et pourtant j'étais du village même de son père —

« Ma femme est querelleuse, très mal élevée et désobéissante ; malheureux à l'extrême, j'ai dû la répudier.

« Semblable à l'unique fruit d'un arbre unique, je suis encore comme une hotte qui va à la dérive.

. . . .

« Mes entrailles se déchirent, mon cœur se fend en deux, quand je pense que le ciel a fixé ainsi ma destinée.

« Orphelin, je ne sais où me poser ni de qui rien attendre, ô ciel, oh !

« Vous qui êtes clémente, fermez les yeux sur les fautes (?) d'un orphelin trop indocile,

« D'un orphelin qui ne veut plus se fixer nulle part, ô ciel, oh ! ni s'unir à personne ici-bas,

« Car sa mère et son aïeule n'ont plus d'égards à sa prière, la prière d'un petit-fils qui boit ses larmes,

« Ô mon aïeule, oh ! d'un petit-fils qui, dans la solitude, boit ses larmes depuis tant d'années.

« O nabi Ali (!), pourquoi suis-je donc si malheureux, pourquoi ? dites-le moi.

« Pourquoi, quand je me lève sur la pointe des pieds pour regarder de plus près le ciel, mon aïeule ne me répond-elle pas ?

« Voici donc que je lui ai exposé ici toutes les infortunes qui firent de moi un malheureux.

« Je lui demande donc, par les mérites d'Allah (!), de m'accorder ici-bas la renommée et une longue vie. »

Malgré l'imperfection d'une traduction souvent hésitante, cette rapsodie naïve peut nous donner une idée assez exacte de la poésie populaire des Chams modernes : à ce titre elle méritait d'être conservée. On remarquera que, bien que le sujet soit d'inspiration purement brahmanique ou, pour mieux dire, d'origine exclusivement chame, les Musulmans ont, ici comme toujours, tenté de s'y introduire, assez gauchement du reste, dans la personne sacrée d'Allah, du Nabi son prophète et d'Ali le bien-aimé, ancêtre religieux des Chiites.

∴

Il ne sera peut-être pas non plus sans intérêt, au moins documentaire, de compléter cet article par la publication d'un rituel de *daā pô yaṅ*, « invitation aux dieux ».

Dans les festins sacrés qui clôturent les fêtes solennelles communes à tout un village ou à toute une région, on invite, en général, tous les personnages divins qui ont, à un titre quelconque, illustré le pays. La liste en est parfois très longue et, si les principaux noms se retrouvent dans toutes ces litanies, certains autres varient de vallée à vallée.

Comme rituel purement familial, je ne connais encore que celui de la famille princière de Palei Čanar, héritière du « Trésor des Rois » de Phanri. C'est une simple liste qui donne le nom vulgaire du personnage, le rythme spécial par lequel l'orchestre doit répondre à l'appel de son nom, et enfin son titre posthume. Ce titre d'apothéose est souvent d'une traduction particulièrement ingrate, car il mêle, peut-être à dessein, des formes dérivées du sanskrit avec des homophones qui ont, en cham moderne, une signification quelconque.

C'est, en un mot du sanskrit d'assimilation ou du cham sanskritisé. Voici ce document tel quel avec sa traduction accompagnée d'une glose rendue indispensable par l'extrême concision du texte.

Texte

Atuv lakei klău atuv | pō čaḥyā po păr mơtā pō tā amat || pō klauṅ mơnai | ragaṃ gurat | çūlātan yā inrā čaḥyā băçupā || pō klauṅ ghul | ragaṃ čơṅ prauṅ | çūlātan yā inrā anap rijā haluv balaṅ || pō trai | ragaṃ butuṅ | çūlātan yā inrā čaḥyā inrā anap rijā tūçan bayaik || pō čơṅ kei brei | ragaṃ ravan | çūlātan yā inrā čaḥyā nơ bī anap lī çrī īā bulan || pō čơṅ mơ tuv | ragaṃ butuṅ | çūlātan yā inrā anap rijā kulat čaḥyā kulav || patrī mơnuơr | patrī bañçū | patrī ratnơ bulan || ragaṃ kajơṅ | patrī ratnơ̄ pāranīơṅ banuū || ragaṃ ratnơ̄ | putrī čaḥyā khar mơḥ buṅuū tataḥ ratnơ̄ mơç mơlikaṃ || ragaṃ çan çaṅ | putrī ramai čaḥyā buṅuū || ragaṃ kajaṅ | putrī ratnā mơç mơḥlikaṃ |||.

Glose

« Nos mânes, du côté masculin, sont les trois rois indépendants qui suivent :

Pō Čaḥyā (Jaya) ;

Pō Par Mơta ;

Pō Ta-amat (honoré à Yaṅ-in, Phanri).

Puis viennent les rois feudataires de l'Annam :

Pō Klauṅ Mơnai (1622-1627 A. D. ; sa tombe est à Thuận-lương, Phanri) ; l'orchestre entonne le rythme du *gurat* ; son titre posthume est : Sūlātan yā inrā čaḥyā bāsupā, « Sultan Jaya Indra, splendeur de la fleur *puspa* ».

Pō Klauṅ Ghul ou Gahul (gendre du précédent, sa tombe est à To-li, id.) ; rythme de la grande cymbale ; son titre posthume est : Sūlātan yā inrā anap rajā haluv balaṅ, « Sultan Jaya Indra, assistant (?), de famille royale, général d'avant-garde ».

Pō Trai (son monument fut commencé mais non achevé à Xóm-chan, id.) ; rythme du *bataṅ* ; son titre posthume est : Sūlātan yā inrā čaḥyā inrā anap rajā tuçan bayaik, « Sultan Jaya Indra, lumière d'Indra, assistant, de famille royale, général d'armée (?) »

Pō Čơṅ Kei Brei (1786-1793 ; fils du précédent, sa tombe est à Palei Çakhel, id.) ; rythme du *ravan* ; son titre posthume est : Sūlātan yā inrā čaḥyā nơbi anap lī çrī īā bulan, « Sultan Jaya Indra, lumière du Nabi, assistant de Çrī, splendeur de la lune ».

Pō Čơn (1799, gendre du précédent, passa au Cambodge, 1822) ; rythme du *batuṅ* ; son titre posthume est : Sūlātan yā inrā anap rajā kulat čaḥyā kulav, « Sultan raja Indra, assistant, de famille royale, splendeur de la fleur *kulav* ».

Du côté féminin :

Princesse Mœnuœr.
Princesse Bañçū.
Princesse Ratna Bulan.

Rythme du *kayañ* pour :

Princesse Ratna Pāraniœñ Bāñuū.

Rythme du *ratanœ* pour :

Princesse Eclat du cristal, de l'or...... et de la fleur *tatah*, joyau de chrysocale.

Rythme de la conque sacrée pour :

Princesse Ramai, splendeur de fleur éclose.

Rythme de *kajañ* pour :

Princesse Pierre-précieuse, lumière de *libt*, splendeur de la fleur *tatah*, joyau de chrysocale. »

NOUVELLES NOTES

SUR LE

SANCTUAIRE DE PÔ-NAGAR À NHATRANG

Par M. H. PARMENTIER,

Architecte diplômé par le Gouverment.
Chef du Service archéologique à l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Les travaux de consolidation du sanctuaire cham de Pô-Nagar à Nhatrang [1] ont amené quelques découvertes et permis quelques constatations nouvelles qui donnent la solution, restée jusqu'ici inconnue, de divers problèmes archéologiques.

En plus d'un vase de bronze inscrit [2] et d'un petit bol en argent [3], tous deux cachés au pied du mur O. de l'enceinte, nous avons à signaler trois dépôts plus intéressants encore, parce qu'ils semblent indiquer des rites spéciaux dans la construction des temples. Deux de ces dépôts proviennent des fondations des tours O. et N.-O., le troisième du sommet de la tour S. Les deux premiers étaient attendus, le troisième est une surprise.

---

(1) Voir une première étude d'ensemble sur ce sanctuaire dans *B. E. F. E.-O.*, II (1902) p. 17.

(2) Extrait du journal des fouilles : « 27 mars 1906. On trouve le long du mur O. de l'enceinte, à l'intérieur et vers le milieu, à 0 m 50 au-dessous du niveau général du sol, un vase en trois pièces, deux encore unies ensemble par une attache. Une inscription, que je crois chame, contourne la base. Par ailleurs le vase est en cuivre et sans intérêt artistique. » L'inscription a été signalée à la Société Asiatique, dans sa séance du 11 mai 1906, par M. Finot (*J. A.*, mai-juin 1906, p. 517). Elle a depuis été lue sur le vase lui-même par le P. Durand, qui a donné de la date une lecture différente, acceptée par M. Finot. Il faut donc lire : *Pō yāṅ pu rāja bhagavanta oṅ Çakrānta urāṅ Mandāvijaya vuḥ pak yāṅ pu nagara çakarāja 1187*. « Sa Majesté le roi auguste, sieur Çakrānta, homme de Mandāvijaya, a donné [ce vase] à la déesse Pu Nagara, en 1187 *çaka* = 1265 A. D.) ». En cette année 1187, Siṃhavarman II succéda à Jaya Indravarman IV. Le donateur du vase n'est ni l'un ni l'autre, puisqu'il ne porte pas de nom de sacre : c'était donc, selon toute apparence, un simple aventurier qui prenait le titre de roi et à qui la médiocrité de ses ressources ne permettait que de très modestes présents.

(3) « 31 mars : Trouvé le long du mur O. de l'enceinte, à l'intérieur, dans l'axe de la nouvelle tour O., une jolie petite coupe d'argent, en forme de fleur à cinq pétales avec, au fond, une fleur à double corolle et huit pétales : la pièce est très finement repoussée et ciselée. » Elle est du type que les Chams actuels appellent *čavan alak*, « tasse à vin ».

Une tradition constante chez les Annamites affirme que la base de chaque tour chame recouvre un trésor ; les travaux considérables que firent les envahisseurs pour déplacer des piédestaux pesant plusieurs tonnes et fouiller dessous, rendaient cette tradition probable : de tels efforts n'eussent pas été répétés longtemps s'ils n'avaient été d'ordinaire récompensés. Mais ces nombreuses fouilles annamites, par le fait même qu'elles confirmaient la tradition, en rendaient la vérification impossible. Le respect dû à des cultes existants [1] ou la crainte de compromettre la stabilité des derniers sanctuaires complets [2] arrêtait d'autre part les recherches dans les rares édifices respectés. La présence dans le groupe de temples de Nhatrang d'une tour ruinée jusqu'au sol et qui paraissait vierge de toute fouille nous a enfin permis de contrôler la tradition : elle s'est trouvée vraie.

Le 28 février 1906, par un temps légèrement pluvieux qui rendait le travail délicat de contrôle moins difficile en supprimant la poussière, nous avons procédé au déplacement du *liṅga* et à la fouille des parties inférieures de la tour Ouest. Ce travail nous a demandé cinq heures de surveillance continue ; aucun détail intéressant ne nous a, croyons-nous, échappé. Au fond existait bien un dépôt d'objets d'or et d'argent. Commençons par énumérer de quelles pièces se composait ce petit « trésor » dont la valeur artistique est nulle et la valeur intrinsèque des plus médiocres :

1° Un grand morceau de lame d'or, triangle droit isocèle aux deux angles aigus abattus, de 0 m 16 de large et 0 m 10 de haut ; deux petits triangles (0 m 03 × 0 m 025) achèvent le demi-carré. Sur les lignes de raccord se voient des agrafes ; elles sont alternativement d'or et d'argent sur l'hypothénuse de la pièce principale ;

2° Un triangle égal, en argent, brisé en nombreux fragments ;

3° Quatre rectangles d'or portant, grossièrement gravé, un éléphant passant (0 m 025 × 0 m 02) ;

4° Une tortue gravée sur un rectangle de même métal (0 m 015 × 0 m 015) ;

5° Un triangle long, découpé dans une lame d'or, à base divisée en trois pointes (0 m 05 × 0 m 025) ;

6° Une tortue découpée et redessinée au trait en repoussé (0 m 05 × 0 m 03) ;

7° Une fleur à sept pétales redessinée de même (0 m 05 de diamètre) ;

8° Deux petites bandes de 0 m 05 × 0 m 013 et 260 morceaux d'or, mesurant de 1 millimètre à 2 centimètres carrés. Quelques-uns sont des attaches de la pièce principale ; mais la plupart sont des rognures tombées en découpant les diverses figures dans une lame d'or, ou encore des petits carrés pris dans ces rognures.

---

(1) C'est le cas pour Pō Nagar, Pō Kloṅ Garai, Pō Romé, *bamaun* du Binh-thuận, etc.

(2) Citons les tours A et B_4 à Mĩ-sơn, les templions de l'enceinte I à Đồng-dương, Đồng-an, etc.

La lame d'or n'avait guère plus d'un tiers de millimètre d'épaisseur : aussi le poids total des morceaux d'or atteint il seulement 47 grammes ; celui des morceaux d'argent est de 32 gr.

Voici comment le dépôt était installé. Cette tour, comme toutes celles dont nous avons pu étudier les fondations, montrait une cuve centrale, enfermée entre les soubassements énormes des quatre murs. Cette cuve était remblayée ici avec du gravier, des cailloux, quelques fragments de briques. Un béton résistant, composé de terre à briques, recouvrait ce remplissage ; deux ou trois rangs de briques à plat formaient le sol de la salle. Enfin deux ou trois autres rangs, assez irrégulièrement posés, représentaient le socle de la cuve du *liṅga* : réparation hâtive qui dut remplacer sans doute un piédestal aujourd'hui disparu. La cuve était peu profonde (0 m 85) ; le fond était constitué par un lit de trois fortes briques (0 m 42 × 0 m 21 × 0 m 9). Elles posaient directement sur le bon sol, très exactement arrasé. Sur ce plan de briques un enduit de terre argileuse était étendu avec soin et formait une sorte de fond étanche. C'est sur cette dernière surface que le dépôt était placé, dans une petite cuve faite de quatre de ces grosses briques. Elles se touchaient seulement par deux angles et l'espace carré ainsi enfermé était rempli de sable blanc. C'est dans ce sable fin que nous avons trouvé les pièces énumérées plus haut, les premières étant à la surface.

Sous les quatre briques, dans la partie d'enduit qui les portait, et sous les briques du centre, à la surface du bon sol, mais surtout vers le milieu, nous avons trouvé encore une soixantaine de petits carrés d'or. Ils ne peuvent s'y être glissés et y furent jetés avec intention, peut-être par un subterfuge bien oriental, pour permettre de dire que la tour était bâtie d'or ou sur un sol d'or.

A quelle époque faut-il faire remonter ce dépôt? Evidemment à la construction même de la tour : mais de quand date cet édifice? Des diverses fondations pieuses mentionnées dans les inscriptions de Pō-Nagar de Nhatrang nous devons tout d'abord écarter du champ de nos hypothèses celle de Satyavarman, à cause de la position du petit temple en question, placé en arrière et comme en seconde ligne. Nous ne pouvons davantage songer à celle du *Senāpati* d'Harivarman, parce que le peu qui s'est conservé du décor de cette tour O. montre clairement une forme d'art toute différente de celle du grand temple, lequel est incontestablement l'œuvre de ce *Senāpati*. Nous ne pouvons donc hésiter qu'entre la fondation de Vikrāntavarman II en l'honneur de Çrī Mahādeva et celle d'une princesse plus moderne, dédiée à Bhagavatī Mātṛliṅgeçvarī. Cette dernière attribution doit encore être repoussée. La seule donnée caractéristique à relever dans l'inscription qui la suggère est l'indication de la position du temple, « au S.-O. de la grande déesse ». Mais cette indication peut aussi bien s'appliquer à l'édifice S.-O. qu'à la tour O. D'autre part la présence dans celle-ci d'un *liṅga*, fût-il plus récent qu'elle, paraît rendre difficile son attribution à Bhagavatī Mātṛliṅgeçvarī. Au contraire la grossièreté de construction et la pauvreté de décor, dans l'édifice S.-O., correspondent bien à l'état de décadence que peut faire supposer l'époque de cette inscription (1178) ; nous savons par les

monuments B_1, B_2 et G de Mĩ-sơn jusqu'où l'art cham était déjà tombé un siècle avant [1]. Enfin une autre constatation confirme la basse époque de l'édifice S.-O. : ses fondations grossières sont à un niveau supérieur au sol général du groupe, et ce fait ne peut guère s'expliquer que par l'exhaussement des terres qu'amène toujours le temps. En procédant ainsi par élimination, il reste donc comme probable que notre tour O. soit le sanctuaire de Çrī Mahādeva, la fondation de Vikrāntavarman II. La présence du *liṅga* rend cette hypothèse plausible. Le fait d'un décor identique à l'art de A_{10}, F_1, et C_7 de Mĩ-sơn, que nous avons pu dater avec une certaine précision de la fin du VIe au IXe siècle inclus, la confirme encore. Le roi Vikrāntavarman II, comme il copiait l'écriture de son prédécesseur Prakāçadharma Vikrāntavarman, copiait aussi son architecture. Le sanctuaire serait donc d'une date voisine de celles que nous connaissons de ce roi (751 ç. et 776 ç.).

*
* *

Instruit par cette première expérience, nous avons tenté une fouille semblable dans la tour N.-O. les 22 et 23 novembre, quand nos travaux de consolidation eurent rendu cette opération sans danger. Elle devait en outre nous permettre de reconnaître l'état des fondations et, en cas de besoin, d'y placer un nouveau chaînage — travail qui, d'ailleurs, a été jugé utile.

Voici comment le dépôt était rangé et ce qu'il contenait : entre quatre briques analogues à celles décrites plus haut (0 m 34 × 0 m 19 × 0 m 11), et disposées de même, une couche de sable blanc était recouverte d'un carré mi-partie d'or et d'argent, divisé suivant la diagonale N.-E. — S.-O. La lame d'or occupait l'angle S.-E. et était intacte ; la lame d'argent de l'autre angle s'était affaissée et en partie brisée. D'ailleurs l'alliage en est, comme toujours, cassant, et son poids exagéré y révèle une forte proportion de plomb. Sous ce couvercle, quatre lames d'or (0 m 095 × 0 m 06) étaient fichées verticalement autour du centre suivant les deux axes. La moitié supérieure portait dessiné au trait, en repoussé et en creux, un éléphant passant, d'un art des plus médiocres. En dessous et au centre, un lézard ou un crocodile s'allongeait dans le sens de la diagonale qui divise le carré. Il est composé de divers fragments unis par des attaches (0 m 095). Dans la même direction, vers l'angle N.-E., était une lame de métal qui peut figurer une sorte d'épingle à ficher dans les cheveux : la tête est divisée en sept dents (0 m 04 × 0 m 06) ; une tortue (0 m 05 × 0 m 06) faisait pendant au S. Enfin une fleur d'or, à huit pétales, de 0 m 06 de diamètre, occupait le centre sous le lézard.

---

(1) Cf. mon article sur les *Monuments du cirque de Mĩ-sơn* (*B. E. F. E.-O.*, 1904, p. 805).

On voit que ce dépôt est presque identique au précédent, à la réserve du petit triangle à trois divisions et de l'épingle (?) à sept dents d'une part, de la tortue gravée sur une lame et du lézard de l'autre.

Sous chacune des quatre briques était déposé un carré d'or de 4 centimètres environ de côté. De nombreux morceaux d'or ont été trouvés au-dessus comme au-dessous de ce dépôt, et dans le sol même de terre argileuse rouge qui fait le fond. En plus nous avons extrait des sables deux mètres environ de fil d'or, une petite perle de jade trouée, qui peut y être enfilée, et de nombreux liens de cuivre qui semblent avoir constitué une sorte de panier métallique, peut-être un *baganraè* (¹). Le poids total de l'or dans ces diverses pièces s'élève à 130 gr.

Notons en outre que, dans le dépôt même, le sable s'était aggloméré parfois en concrétions longues qui correspondent peut-être à la décomposition de brindilles de bois, de bois d'aigle par exemple. Il n'y a rien à signaler au sujet de la cuve même et de son remblai, sauf l'absence du lit inférieur de briques et la présence à mi-hauteur, dans les angles, de quatre petits pots de terre, vernis mais grossiers. L'un, complet, était vide : l'autre, brisé, a contenu de la chaux. Nous avons trouvé à Chánh-lộ, enfermés dans une jarre, cinq vases analogues : ce dépôt paraissait se rapporter à un rite funéraire. Existe-t-il un rapport entre ces deux dépôts ?

Mieux encore que le précédent, ce dépôt a pu être exactement fouillé, et toutes les terres extraites furent passées au crible.

Il est intéressant de rapprocher ces deux dépôts de ceux de Java, en particulier de celui qui se trouvait dans un coffre de pierre sous les fondations du sanctuaire de Çiva et de celui que contenait un vase de terre dans le temple de Viṣṇu à Prambanan. Nous retrouvons dans le premier, parmi divers objets qui manquent ici, un serpent, une tortue et des fleurs découpées dans une feuille d'or ; dans le second, une fleur de lotus de même métal, une tortue et un *vajra* en argent travaillé en relief (²).

*
* *

Arrivons au dépôt supérieur de la tour S. Cet édifice est en cours de consolidation : le sommet ne s'en est conservé que par miracle. L'extrados lisse et l'intrados à encorbellement, tous deux construits avec soin, étaient unis par un grossier béton de brique pilée sans adhérence aucune. Cette combinaison économique, qui ne présentait aucun danger tant qu'aucune fissure ne s'était

---

(¹) Cf. A. Cabaton, *Nouvelles Recherches sur les Chams* (Publ. de l'Ecole française d'Extrême-Orient, II), p. 55 et fig. 9.

(²) Cf. Ijzerman, *Beschrijving der oudhedennabij de grens der Residentie's Soerakarta en Djogdjakarta*, in-4°, 1891, pp. 61 et 64, et *Atlas*, pl. XXII, fig. 95-104 ; pl. XXIV, fig. 112-116.

produite dans l'extrados, devint une cause rapide de ruine au premier accident. Ce béton a fourni un excellent terrain au développement des arbustes qui ont rongé toute cette partie. Véritables arbres aujourd'hui, ils ont séparé les deux surfaces extérieures et intérieures, entraînant la ruine totale de l'extrados. Au sommet, le voisinage des deux parements a permis la conservation d'un tiers environ du tore octogonal, cantonné de têtes de bœuf, qui couronnait la pyramide curviligne. Sur les dernières assises de l'intrados et sur ce tore chancelant et disloqué, la pierre terminale se dressait encore, penchée et prête à choir vers la lagune.

En cherchant un procédé qui permît de consolider sans danger cette masse ruineuse, nous avons aperçu, sur le septième rang de briques en partant du haut, le bord d'un disque de cuivre et une lame d'or. Nous avons dû, en conséquence, nous décider à démonter cette partie, brique à brique, pour la remonter ensuite toute pareille : désormais un excellent mortier en lie les éléments et une armature de fer soutient cette pointe aiguë, sans qu'une restauration — qui eût été d'ailleurs peu douteuse — lui enlève son caractère de ruine.

Le dépôt consistait en :

1° Un disque de cuivre (?) de 0 m 15 ;

2° Un autre, de cuivre, de même diamètre ;

3° Un autre qui paraît en fer, de 0 m 155, portant dessus et dessous les disques d'or et d'argent notés plus loin ;

4° Un disque de 0 m 095, à queue cassée, d'un métal blanc très peu oxydé et très lourd, légèrement convexe sur la face brillante, concave sur l'autre face où il présente des traces de cristaux d'un sel bleu ;

5° Une feuille d'argent en disque, lisse, de 0 m 075 ;

6° Trois feuilles d'argent en disques, de même dimension, découpées en fleurs à huit pétales avec les divisions et le cœur grossièrement gravés, exactement analogues à ce que serait, aplati, le *čavan alak*, trouvé sur le chantier le 31 mars et signalé au début de cet article ;

7° Deux disques d'or, en feuilles de 0 m 063 de diamètre, fixés par la rouille à une des faces du disque de fer n° 3 ;

8° Un autre disque d'or, en feuilles de 0 m 055 de diamètre, portant une grossière gravure en spirale, qui s'était fixé sur l'autre face du disque n° 3, à côté d'une des fleurs d'argent n° 6 ;

9° Une feuille d'or découpée en forme de *vajra* (0 m 095 de longueur) ;

10° Une autre feuille de forme analogue (0 m 085) ;

11° Une lame d'or découpée en ligne ondulée avec indication grossière d'écailles ;

12° Un crocodile (?) grossièrement gravé d'écailles sur une feuille d'or de 0 m 125 ;

13° Un éléphant barrissant découpé dans une feuille d'or ;

14° Divers fragments de feuilles d'or.

Tous ces objets, au nombre total de 17, paraissent avoir été empilés, les disques de cuivre enfermant le disque de fer et les autres objets. Les fragments d'or libre représentent un poids de 7 grammes, ceux d'argent libre pèsent environ 11 grammes.

L'existence de ce dépôt n'est pas un fait unique. Nous avons trouvé, au cours des fouilles de Mĩ-sơn, en différents points autour du sanctuaire C_1, et à différents moments, du 1er au 12 mai, les restes d'un dépôt analogue éparpillés par sa chute, à savoir : un disque de fer recouvert d'une feuille d'or, un disque de bronze et des morceaux de feuille d'or, l'un en forme d'écusson ou de violon, l'autre de flèche, un troisième de poisson plus reconnaissable à ses écailles qu'au dessin même. Ce dépôt paraît avoir terminé la tour B, dont les décombres avaient noyé le pied du sanctuaire C. Nous verrons plus loin que ces deux dépôts peuvent être contemporains.

Le dépôt de la tour S. de Pō-Nagar à Nhatrang couvrait le haut d'une étroite cheminée qui prolongeait la voûte jusqu'au sommet ; cette cheminée communiquait horizontalement avec l'extérieur par un conduit de cuivre de plus de 0 m 25 de longueur et de 0 m 015 de diamètre ; son orifice se trouvait dans le bulbe terminal du côté N. La disposition de cet évent est curieuse. Elle explique la présence de cette cheminée qui termine la plupart des tours chames. Son rôle devient ainsi très clair : partout elle devait donner, par une sortie latérale de ce genre, le tirage nécessaire à la combustion des lampes lorsque la porte du sanctuaire fermée ne permettait plus le renouvellement de l'air. Pareille disposition se retrouve à la tour N.-O. et sans doute à l'édicule S. A la tour N.-O., quatre canaux horizontaux de six centimètres de côté sont ménagés dans la voûte supérieure et mettent en communication avec l'extérieur, sur les deux axes, une cheminée qui termine la voûte. Cette curieuse disposition n'a pu être reconnue qu'après l'installation des échafaudages et la démolition de l'auvent intérieur qui masquait la voûte en totalité.

Ce ne sont pas les seules données nouvelles qu'ont fournies les travaux jusqu'à ce jour. Ils nous ont permis en outre de reconnaitre que la pierre terminale de la tour S. est un *liṅga*, nettement indiqué par la présence du filet et des courbes voisines. Le piédestal du même sanctuaire, actuellement chargé de son faux liṅga [1], en portait autrefois un vrai qui faisait corps avec sa cuve. Ce piédestal reposait sur un socle de briques qu'un canal vertical traverse. Ce canal correspond aux évidements des pièces du piédestal et pénètre dans le sol : il fera l'objet d'une recherche spéciale quand les travaux le permettront. Le piédestal n'a pas été déplacé et, s'il existe un dépôt, il est encore au fond ; car de nombreux fragments d'or étaient répandus sur le sol au-dessous du socle de briques.

Enfin l'examen plus facile des diverses parties de cette tour nous a conduit à une hypothèse nouvelle qui paraît présenter plus de garanties que la première.

---

[1] Cf. *B. E. F. E.-O.*, II (1902), p. 40.

Nous avions proposé de voir dans la tour S. l'édifice même construit par Satyavarman (1). Nos études postérieures nous ont fait reconnaître à cette attribution diverses difficultés. Reprenons les données du problème. D'une part les formes du corps inférieur de la tour S. semblent lui assigner une date ancienne. Le piédroit N., en particulier, est semblable à ceux des édifices primitifs de Mĭ-sơn (2), et, là même, cette forme paraît avoir été complètement abandonnée depuis. En outre le rejet de la grande tour hors de l'axe du plateau semble indiquer l'antériorité de la tour S. D'autre part la construction de l'édifice est défectueuse, alors que, partout ailleurs, ce sont les plus anciens monuments qui sont les mieux exécutés. La brique y est petite et mauvaise : la brique ancienne est d'un gros échantillon et excellente. Puis la voûte à extrados lisse semble une simplification relativement récente. Les tours de Hưng-thanh et de Bằng-an, ainsi couvertes, ne paraissent pas très anciennes, et c'est cette disposition qu'affectent les tours construites en pays *moi*, lesquelles sont datées de basse époque.

Un détail particulier, que les travaux en cours d'exécution ont permis de reconnaître, éclaire la question d'un nouveau jour. Nous avions admis que Jaya Indravarman III avait gravé son inscription sur le linteau de la tour de Satyavarman. Or ce linteau lui-même est un réemploi, et le profil qu'il porte n'a pas un caractère de grande ancienneté. Il ne s'agit donc plus ici du remplacement d'un piédroit, mais bien de la reconstruction de toute cette porte, et par suite du fronton supérieur. Un tel travail aurait laissé des traces fort nettes de raccord. Il n'y en a nulle apparence.

L'hypothèse la plus plausible à laquelle ces diverses considérations nous ont amené est celle-ci : l'édifice que Satyavarman construisit était, comme les tours primitives A_1, B_1, B_2, de Mĭ-sơn, un édifice en bois. Le *Senāpati* d'Harivarman éleva la grande tour à côté de ce sanctuaire vénéré. Celui-ci, comme les tours B_1 et B_2, se serait écroulé au cours du XIe siècle *çaka* et le roi Jaya Indravarman III l'aurait reconstruit en briques, à la mode de son temps. De l'édifice primitif il aurait gardé un des piédroits de « l'entrée splendide » (3) et aurait fait copier par les mauvais ouvriers dont il disposait l'autre piédroit, brisé sans doute dans la ruine du sanctuaire élevée par Satyavarman. Ainsi s'expliquerait l'absence de la rigole d'écoulement que semble indiquer l'inscription (4) de Vikrāntavarman II et le rappel dans l'inscription d'Indravarman II du vénérable *Satyamukhaliṅga* dont le souvenir à cette date, après l'oubli où il était tombé, avait quelque chose de surprenant.

---

(1) Cf. *ibid*, pp. 28 et 45.

(2) Il est notamment identique à ceux de B_6. Cf. *B. E. F. E.-O.*, IV (1904) p. 55, fig. 11.

(3) Cf (dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, XXVII, Paris, 1893) BERGAIGNE, *Les inscriptions de Campā*, XXVI, § 2.

(4) *Ibid.*, XXVI D.

Avec le dépôt supérieur de la tour S. finissent nos découvertes les plus récentes. Il n'est pas impossible que nous en ayons encore d'autres à enregistrer. Les travaux, en effet, sont loin d'être achevés. Seule la tour N.-O. est à cette heure complètement remise en état. La tour S., où les travaux sont plus dangereux, n'a guère que son sommet de réparé. La grande tour n'a été encore l'objet d'aucune reprise, non plus que l'édicule S. et la grande salle.

C'est qu'en effet nous avons essayé notre système de consolidation sur la tour qui courait le moins de dangers. Nous croyons pouvoir à cette heure répondre de cette méthode. Voici comment nous avons procédé : la tour, entièrement échafaudée, a été visitée dans toutes ses parties et soigneusement débarrassée des moindres plantes. En certains endroits des arbustes de plusieurs mètres de hauteur, atteignant jusqu'à 0 m 25 de diamètre à la base, avaient glissé leurs racines dans les moindres fissures, produisant d'énormes lézardes. Quelques-unes de ces dernières se poursuivent jusqu'aux dernières assises de fondation. A vingt ou vingt-cinq centimètres en dessous de l'ancien parement, toutes les briques sont broyées par les racines et réduites en une espèce de terre sans consistance ; plus bas les briques sont disjointes et décollées ; l'écheveau des racines se disperse alors dans tous les sens. Dans les fissures, les racines principales ont broyé de même les faces intérieures de la lézarde, qui tombent ensuite au moindre choc.

Nous avons complètement extrait toute la terre en décomposition dans la première partie ; puis, la souche une fois détachée de toutes ses racines, nous avons suivi celles-ci parfois jusqu'à trente centimètres, déplaçant au fur et à mesure les briques décollées jusqu'à ce que nous atteignions la maçonnerie intacte. Toutes les briques ont été alors reposées à leur place et, faute de connaître le procédé de jonction cham, unies par un excellent mortier de ciment. La partie supérieure terreuse a été remplacée par une maçonnerie faite avec les briques chames qui proviennent des décombres et arrêtée à quelques centimètres au-dessous du parement ancien. La maçonnerie y est terminée sans parement, accusant ainsi nettement la reprise et laissant à la partie réparée son caractère de ruine. Les fissures ont été grattées avec de longues tringles et lavées à fond, aussi bien que cela a été possible ; la plus importante, qui laissait voir le jour à travers, a pu être complètement débarrassée de toutes les matières devenues terreuses. Les lézardes ont été ensuite remaçonnées en entier, soit en y coulant du ciment, soit avec un béton de ciment et de briques, soit avec des briques du chantier, mais placées en retrait d'un centimètre sur les parements, afin que la reprise restât reconnaissable.

Nous avons dû reprendre également toute la façade N. entièrement séparée du reste dans l'angle N.-O. ; elle était dans un état si précaire que le tiers de l'étage et tout le pignon se sont écroulés depuis fort longtemps. Toute cette partie a été consolidée par un ou deux chaînages extérieurs, inévitables ici, mais dissimulés dans les moulures des deux corniches. Toute la partie que nous avons dû rétablir pour consolider le reste de l'édifice a été remontée en briques chames au mortier

de ciment et, de même, sans parement, avec alternance irrégulière de briques en saillie ou en creux.

Quant à la consolidation générale, nous l'avons obtenue par un système ingénieux dont nous devons l'idée à M. Genêt, chef du service des bâtiments civils à Saigon. Quatre cours de chaînage suivent les parois de la salle, dans la voûte, au ras du sol et dans la cuve de fondations; solidement ancrés dans les murs, ils empêcheront tout mouvement nouveau des lézardes, dont nous avons d'autre part fait disparaître les causes d'origine et de développement. Ce résultat capital a été ainsi obtenu sans avoir recours à ces chaînages extérieurs qui produisent un effet si pénible. A cette heure la tour redevenue aussi solide qu'au temps de sa construction, a conservé cependant — végétation disparue à part — l'aspect même qu'elle avait avant les travaux. Ajoutons que des crampons de fer formant échelle, incrustés dans les maçonneries nouvelles, permettront la surveillance et le nettoyage de l'édifice jusqu'au sommet sans l'établissement long et coûteux de nouveaux échafaudages.

LES ANGLAIS A MACAO

EN 1802 ET EN 1808.

Par M. C. B. MAYBON,

Directeur de l'Ecole Pavie.

Tous les auteurs qui se sont occupés des relations de la Chine et des pays d'Occident ont relaté les tentatives des Anglais pour s'emparer de Macao, mais il n'en est point parmi eux qui fasse grand état de documents d'origine chinoise. Il y aurait cependant quelque intérêt, semble-t-il, à rapprocher les documents des deux sources, européenne et indigène, et à les éclairer les uns par les autres.

C'est dans ce but que nous apportons quelques traductions de pièces chinoises: les unes sont connues déjà, mais par fragments; les autres — le plus grand nombre — sont encore ignorées ou, plus exactement, n'ont pas encore été traduites.

Elles sont tirées du 東華錄 *Tong houa lou* et du 國朝柔遠記 *Kouo tch'ao jeou yuan ki.*

Le premier ouvrage a fait l'objet d'une importante note de M. Pelliot [1]. C'est une compilation qui, bien que composée de documents d'archives, n'est pas cependant une publication officielle; elle donne par ordre chronologique les principaux édits des empereurs de la dynastie régnante et les accompagne des mémoriaux qui les motivent.

Le *Jeou yuan ki* est une compilation du même genre, mais l'auteur, ainsi que le titre choisi l'indique, ne s'attache qu'à publier les documents concernant les rapports de la dynastie avec les étrangers; c'est donc une sorte d'histoire diplomatique des Ts'ing. 王之春 Wang Tche-tch'ouen [2] en a rassemblé les documents avec un souci d'ordre et de clarté que ne montrent pas les compilateurs divers du *Tong houa lou*; c'est ainsi que chaque article, nettement séparé du précédent et du suivant, est daté et porte un titre. La part de l'auteur semble aussi dépasser le rôle du compilateur ordinaire; il a le désir de faire de

---

[1] *B. E. F. E.-O.*, III (1903), pp. 686-687, note.

[2] Wang Tche-tch'ouen vit encore, à 煙台 Yen-tai, lieu d'exil dans la province mandchourienne de Hei-long-kiang. Il était gouverneur du Kouang-si au moment où Sou Kong-pao jouissait de toute son influence; il a été disgracié en même temps que le maréchal et pour les mêmes causes. Cf. *B. E. F. E.-O.*, III (1903), p. 528

chaque article un tout complet : on peut en effet constater que plusieurs édits et mémoriaux, publiés séparément dans le *Tong houa lou*, sont ici réunis sous un même titre et soudés habilement ensemble (¹).

Rappelons brièvement les faits auxquels se rapportent nos traductions.

Pendant les grandes luttes européennes du commencement du XIXe siècle, l'Angleterre ne se désintéressait pas de l'Extrême-Orient. Bien au contraire, elle tentait de profiter de la situation où se trouvait sa rivale, la France, obligée de concentrer ses ressources et de dépenser son activité en Europe, pour s'assurer des avantages que nul n'oserait lui contester. En 1802, les circonstances lui paraissent favorables à la réalisation d'un projet qui lui tenait à cœur, ainsi qu'en témoignent des tentatives antérieures à Hia-men, à Ning-po et à Formose : il s'agit pour elle de s'assurer, en toute propriété, d'un point de la côte chinoise. Protectrice depuis 1661 de l'empire colonial portugais, elle jette son dévolu sur Macao.

Au commencement de l'année 1802, le marquis Wellesley envoie un transport avec des soldats à Macao et le principal subrécargue de l'*East India Company* à Canton écrit au gouverneur de Macao pour lui offrir le secours des troupes anglaises contre une attaque possible des Français. Le sénat de Macao proteste, non seulement auprès du Gouverneur et capitaine général de l'Inde portugaise (²), mais aussi auprès du Vice-roi des deux Kouang, 吉慶 Ki K'ing.

C'est le lieu de signaler l'opposition de la thèse européenne et de la thèse chinoise concernant le statut de Macao. Pour l'Europe, c'était une possession portugaise ; pour la Chine, c'était une cité vassale, et la Chine était fondée à le croire, puisqu'elle recevait régulièrement des Portugais un tribut annuel de 500 taëls ; administrativement, la ville de Macao (澳門 Ngao-men) dépendait du territoire de l'île de 香山 Hiang-chan sur laquelle elle est bâtie. Les Anglais croyaient n'avoir affaire qu'aux Portugais, race dont le prestige avait bien décliné, ainsi que le constatait, dix ans plus tôt, l'ambassadeur Macartney. En réalité, derrière les Portugais, ils trouvaient l'Empire chinois, suzerain de Macao, et plus jaloux que jamais, depuis l'avènement des Ts'ing, de défendre ses droits contre les tentatives d'empiètement des Barbares.

Lorsque le transport anglais apparut avec ses convoyeurs en vue de Macao, les mandarins lui ordonnèrent de quitter les eaux chinoises ; le chef de l'expédition n'obéit pas. Quelques mois plus tard, des ordres très sévères furent

---

(¹) Le *Jeou yuan ki* a été publié le 5e mois de la 17e année Kouang-siu (1891) à la librairie Kouang-ya 廣雅. C'est une belle édition en 20 k. d'impression très soignée. Plusieurs préfaces ouvrent l'ouvrage ; la première est de 彭玉麟 P'eng Yu-ling, qui joua un rôle important dans la répression de la révolte des Taipings et qui mourut amiral du Kouang-tong : c'est lui qui a revisé l'ouvrage. — Le *Jeou yuan ki* ne figure pas au Catalogue du fonds chinois de la Bibliothèque nationale de M. COURANT.

(²) H. CORDIER dans LAVISSE ET RAMBAUD, *Hist. générale du IVe s. à nos jours*, t. X, p. 972. — *Historic Macao*, by C. A. MONTALTO DE JESUS (Hongkong, Kelly and Walsh, 1902), pp. 176, 177.

transmis de Péking, mettant les Anglais en demeure de partir au plus vite, et, sur ces entrefaites, arriva la nouvelle de la signature du traité d'Amiens (27 mars 1802). Les Anglais étaient censés n'être venus que pour protéger Macao contre les entreprises de la France. La conclusion de la paix leur enlevait ce prétexte, et ils mirent à la voile sans croire « perdre la face ». Mais les Chinois, fort ignorants des relations des puissances européennes et des usages qui les réglaient, virent naturellement dans ce départ l'effet des menaces de l'Empereur, et il prit, à leurs yeux, tous les caractères d'une véritable retraite.

Voici la traduction d'un document chinois, extrait du *Jeou yuan ki* (k. VI, p. 10 sqq.), qui se rapporte à cette première affaire :

戌壬. 7e année Kia-k'ing (1802).

Printemps, 3e mois. — Les Anglais ont le projet de s'emparer de Macao.

A cette époque, des navires de guerre anglais, au nombre de six, ont mouillé à Ki-keng (1), où ils ont passé plusieurs mois ; ils avaient l'intention de s'emparer de Macao. Les Portugais résidant dans la ville ont adressé une requête au vice-roi des deux Kouang, Ki K'ing.

« Les Anglais, disaient-ils, ont jeté l'ancre à Ling-ting, tout près de Macao. Leur désir est de débarquer et de s'installer dans les maisons européennes. Il est à craindre qu'ils n'excitent des troubles ; nous vous supplions de nous protéger. »

Le vice-roi avisa les marchands hanistes (2) de faire connaître aux Anglais qu'il leur ordonnait de retourner vers leur pays au plus tard dans le courant du 6e mois.

---

(1) Pour les noms géographiques cités dans cette pièce et les suivantes, on peut consulter le 澳門紀略 *Ngao men ki lio*. L'exemplaire de la Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient est en deux k. brochés séparément ; c'est une réédition qui a paru dans la 5e année Kouang-siu. Le premier k. contient plusieurs cartes intéressantes : une vue de face de Macao, 正面澳門圖, et une vue de côté, 側面, qui montrent parfaitement la disposition des divers bâtiments de la ville et des forteresses et batteries formant sa défense du côté de la terre et du côté de la mer ; on y peut trouver aussi les divers points stratégiques que les Anglais occupèrent en 1808. D'autres cartes représentent les *ya-men* des mandarins, le local de la douane chinoise, etc. On peut en outre consulter le 廣東通志 *Kouang tong t'ong tche* (k. III). La page 43 offre une très belle carte de Macao, beaucoup plus soignée et plus complète que celles du *Ngao men ki lio*. Le point appelé 雞頸 Ki-keng dans la pièce ci-dessus y est désigné sous le nom de 雞頭 Ki-t'eou. A la page suivante se trouve une carte de 虎門, *Bocca Tigris*. L'ouvrage de LJUNGSTEDT, en même temps qu'une belle lithographie représentant une vue de la « Praya Grande », contient deux plans de la ville et du port de Macao montrant à une échelle assez grande la forme exacte de la presqu'île de Ngao-men et sa position par rapport à la sous-préfecture de Hiang-chan. Voir aussi le plan de la *Relation* de VAN BRAAM (t. II, p. 18) et le *Geographical Dictionary of China* by PLAYFAIR.

(2) Je traduis par « marchands hanistes » l'expression 洋商 *yang chang* qui, au lieu de signifier « marchands européens », comme on serait tenté de le croire, veut dire : « marchands faisant le commerce avec les Européens ». Le contexte indique très suffisamment cette signification en plusieurs endroits ; une phrase du *Tong houa lou* la confirme : 該夷商等央懇洋商轉求常顯, « les marchands européens prièrent les marchands hanistes d'intercéder auprès de Tchang Hien » (*T. h. l.*, Kia-k'ing, k. XXVI, p. 16).

Là-dessus, les Anglais envoyèrent spécialement leur chef pour refuser d'obéir aux ordres du vice-roi. Voici les explications qu'il donna : « La France désire s'emparer de Macao, et, si j'ai amené des soldats, c'est afin de protéger la ville. » Il dit d'autres paroles mensongères.

Il ne faut pas ajouter foi à ces dires, car l'intention des Anglais n'était que de dissimuler leur projet de prendre la ville.

Les Portugais firent savoir ces événements à des Européens résidant à Péking, So-tö-tchao [1] et d'autres, et les prièrent d'en avertir le surintendant des Européens [2], le ministre Sou Leng-ngo.

---

[1] Ce nom 索德超, qui s'applique évidemment à un membre de la mission de Péking, n'a pu être exactement identifié. Il ne semble pas désigner un jésuite, leur société étant supprimée depuis 1773 ; il est vrai que certains jésuites étaient restés dans la ville, bien que la mission fût passée aux mains des lazaristes ; c'étaient, d'après M. Cordier (*loc. citat.*, VIII, 958) les RR. PP. J. B. de Almeida, Aloys de Poirot, Thaddée Brzorowski (qui n'a pu être élu général de la Compagnie en 1805, comme le dit M. Cordier, puisque la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum* qui restaure l'ordre ne date que du 7 août 1814) et peut-être le P. J. J. de Grammont. La transcription *So-tö-tchao* ne paraît s'adapter à aucun de ces quatre noms, encore qu'il ne soit pas possible de rien affirmer. D'autre part, voici ce que raconte Sir Andrew Ljungstedt (*An Historical sketch of the Portuguese Settlements in China*, Boston, J. Munroe, 1836) du moyen employé par le Sénat de Macao pour communiquer directement avec Péking : « Apprehending from the laxity and dilatory conduct of the Chinese, that the provincial mandarins were debauched and corrupt, the Senate communicated in a letter to Dm Pr. Alexander de Gouveza, bishop of Peking, their fears. He and father Joseph Bernardo Almeida respectfully informed « the governor of Europeans » that the Portuguese settled at Macao were in a great peril... that they (our countrymen) have requested us to present to the Emperor their actual situation. » (pp. 182-183). Cette citation prouve que ce fut à Alexander de Gouveza, évêque de Péking, que s'adressa le procureur du Sénat : *So-tö-tchao* serait donc Gouveza ! Un lazariste portugais, nommé coadjuteur de l'évêque de Péking et sacré en 1805 à Macao, porte le nom de Sousa Joachim qui a plus de rapport avec le nom du texte chinois. Mais cet évêque, n'ayant pu obtenir son passeport pour Péking, demeura à Macao jusqu'à sa mort en 1818 (Montalto, *loc. cit.*, p. 177), et administra son diocèse par les soins de son vicaire général, M. Ribeiro (Mgr Favier, *Péking, Histoire et Description*, Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, p. 196). Il ne semble donc pas qu'il puisse s'agir de l'évêque Souza. Ces noms de missionnaires sont généralement très difficiles à identifier, et voici pourquoi : quand un nouveau missionnaire arrivait en Chine, la procure de son ordre à Macao lui attribuait un nom chinois ; il le fallait de toute nécessité pour dresser le passeport sans lequel un étranger ne pouvait entrer en Chine. Or, la procure était parfois dans l'impossibilité de tenir compte, pour le choix de ce 姓 *sing*, de la consonance du nom européen. Supposons que le nouveau venu s'appelât Laurent, par exemple ; on aurait dû lui attribuer le 姓 *sing* de 羅 Lo, si l'on avait tenu avant toutes choses à la similitude de son ; mais parfois, il se trouvait déjà dans la province à laquelle était affecté ce missionnaire plusieurs religieux du 姓 *sing* de 羅 Lo ; on préférait alors, pour éviter des confusions possibles et que le *ming tseu* différent n'aurait pu suffisamment empêcher, donner le *sing* 鄂 *Ngo*, par exemple, ou tout autre, encore plus éloigné du son du nom européen. On comprend dès lors qu'on ne puisse reconnaître, à moins d'indications spéciales, le nom des missionnaires qui n'ont joué qu'un rôle effacé. On me dit que certains ordres ont fait dresser des listes portant le nom européen et le nom chinois de leurs membres venus en Chine, mais je n'ai pu vérifier le fait.

[2] On a vu que Ljungstedt l'appelle « the Governor of Europeans ». Dans le *Jeou yuan ki*, il est ainsi désigné : 管理西洋人大臣 (k. VI, p. 11) ou 人管西洋堂務大臣.

L'Empereur, ayant été mis au courant de cette communication, ordonna à Ki K'ing de faire en sorte que les Anglais missent à la voile ; aussitôt après leur départ, il devra faire un rapport à la Cour.

Notons que, d'après ce récit, l'arrivée des Anglais doit être placée dans la première partie de la 7e année Kia-k'ing (1802). Le traité d'Amiens fut signé le 27 mars 1802, quelque temps après l'arrivée des Anglais à Macao. Ils durent en recevoir notification au plus tôt à la fin de l'année 1802 (1) ; et en effet, d'après le texte chinois, les navires restèrent à l'ancre pendant plusieurs mois, et le vice-roi, qui sans doute n'avait pas fait de rapport à la Cour, eut le temps de recevoir des instructions de Péking à la suite des démarches de So-tö-tchao auprès de l'Empereur.

Cependant, M. Cordier dit (2): « Le 20 décembre 1802, le gouverneur et capitaine général de Macao, José Manuel Pinto, prévenait le Vicomte de Anadia, ministre d'outre-mer, qu'il avait reçu du premier subrécargue de la Compagnie anglaise de Canton, autorisé par le gouverneur du Bengale, une lettre afin qu'il fût permis à une garnison anglaise de débarquer à Macao. » Si le texte chinois du *Jeou yuan ki* porte une date exacte, et il n'y a pas de raison de ne pas le croire, on peut penser que le gouverneur de Macao a bien tardé à prévenir son ministre. Il est vrai qu'en fidèle vassal de l'empereur, il avait averti en premier lieu et sans tarder le vice-roi des deux Kouang. Bien plus, et il importe d'insister sur ce point, le Sénat, se méfiant du vice-roi, avait directement référé à Péking des événements qui se passaient à Macao. Le fait, déjà signalé dans la pièce précédemment traduite, est confirmé par une pièce de 1805, où nous relevons le passage suivant (*Jeou yuan ki*, k. VI, p. 12) :

La 7e année Kia-k'ing, le procureur du Sénat de Macao (3) a adressé une lettre à un Européen résidant à Péking nommé So-tö-tchao, disant que l'Angleterre avait envoyé six grands navires de guerre à Macao et qu'ils étaient sur le point de débarquer

---

LJUNGSTEDT dit encore : « C'était ordinairement un *ko-lao* (閣老, ministre) qui devait s'occuper des missionnaires à Péking. » Ceci est confirmé par le *Jeou yuan ki*, qui fait connaître qu'au moment des événements que nous étudions, c'était le vice-président du ministère des travaux publics (工部侍郎) qui remplissait ces fonctions (*J. y. k.*, k. X, p. 10). Elles furent supprimées en 1804, époque à laquelle il fut décidé que désormais les tribunaux ordinaires connaîtraient des affaires concernant les missionnaires qui, ainsi, étaient traités à tous égards comme des sujets de l'Empire.

(1) Ce fut une frégate espagnole qui vint de Manille apporter au gouverneur de Macao la nouvelle de la paix. Les Anglais en attendirent la confirmation de Bombay et partirent après l'avoir reçue. (*Historic Macao*, by C. A. MONTALTO DE JESUS, pp. 176-177).

(2) *Loc. cit.*, t. X, p. 971.

(3) Le texte chinois dit: 有住澳之夷目委黎多. Ce « chef étranger résidant à Macao, nommé Wei-li-to », n'est autre que le Procureur du Sénat, d'après une note du tome VI des *Lettres édifiantes et curieuses* (p. 579): « Goei-li-to est un nom commun que les Chinois donnent à tous les procureurs du Sénat de Macao, quoiqu'ils changent tous les ans. » Nous ignorons l'origine de cette dénomination.

des troupes ; il craignait que ce fait ne trahît l'intention de s'emparer de la ville et priait son correspondant de prévenir le surintendant des Européens à Péking, le ministre Sou Leng-ngo, afin qu'il fît à ce sujet un rapport à la Cour.

Cette plainte, directement adressée à l'Empereur par-dessus la tête des autorités provinciales, souleva le corps des mandarins tout entier à Canton et dans la capitale de l'Empire. L'Empereur ayant ordonné une enquête, le vice-roi des deux Kouang, Ki K'ing, répondit par un rapport dont voici un extrait :

Les Anglais se servent de navires de guerre pour protéger leur commerce, et ces navires retournent en Angleterre en même temps que les vaisseaux marchands qu'ils ont convoyés. Au moment où les Anglais ont jeté l'ancre, en dehors du port de Macao, ils n'ont pas causé de désordres ; mais les Portugais ont été effrayés parce que les Anglais ont montré, de tout temps, qu'ils savaient user de moyens énergiques.

Ce rapport est cité en partie dans une pièce qui porte la date du printemps 1805 (*Jeou yuan ki*, k. VI, pp. 12, 13). Le texte intégral de ce rapport n'est publié à sa date ni dans le *Tong houa lou*, ni dans le *Jeou yuan ki*. En revanche, le *Tong houa lou* donne un document [1] qu'il faut citer, ne serait-ce qu'à cause de ses différences avec le précédent :

Le premier assesseur de l'un des quatre ministres du conseil privé [2] et le vice-roi des deux Kouang, Ki K'ing, ont adressé le rapport suivant :

« Les Portugais résidant à Macao ont envoyé une requête disant : « Des navires « anglais ont mouillé à Ling-ting, à proximité de Macao, et désirent débarquer pour « louer des maisons européennes ; il est à craindre qu'ils ne provoquent des désordres ; « nous vous prions de nous protéger contre eux. »

Il importe de faire une proclamation pour ordonner aux Anglais de retourner en leur pays et pour leur interdire de descendre à terre.

Les Portugais, dont l'attitude, en ces circonstances, a été des plus pacifiques, ont obtenu l'édit suivant :

« Les coupables seront punis ; il faut agir sans faiblesse et se conformer à mes instructions, sans souffrir de délai ni provoquer de troubles. »

Il est inutile d'insister sur les différences et même les contradictions (au sujet de l'attitude des Portugais) que présentent ces deux pièces. Il est assez apparent que le vice-roi ne veut pas charger les Anglais; la plainte des Portugais paraît même singulièrement atténuée dans le document extrait du *Tong houa lou*.

En réalité, avec tous les mandarins, ce que Ki King veut éviter à tout prix, c'est que les missionnaires se mêlent des affaires publiques. En outre les autorités provinciales du Kouang-tong et le hoppo avaient des raisons personnelles de désirer

---

(1) Kia-k'ing, k. XIII, du 1er au 6e mois de la 7e année de Kia-k'ing, p. 11.

(2) 協大學士 ; les quatre ministres du conseil privé (內閣) étaient des han-lin qui étaient nommés 大學士 ; le second assesseur était appelé 揆.

que le commerce avec les étrangers ne fût pas interrompu, car ils en retiraient d'énormes bénéfices.

Mais, en dépit de Ki K'ing et des mandarins de la capitale, la plainte du procureur du Sénat n'eut pas le seul résultat de faire publier l'édit ci-dessus. D'après M. Montalto de Jesus, une convention fut conclue à Péking, d'après laquelle « la ville de Macao, étant placée sous la protection de l'Empereur, ne devrait recevoir aucun secours de l'étranger, et, si elle avait actuellement besoin d'être secourue, elle le serait par la Chine ». L'auteur de *Historic Macao* s'appuie surtout sur des documents portugais que je n'ai pu consulter (1); mais dans les textes chinois signalés, je n'ai rien trouvé concernant cette convention.

Il semble donc que la question est définitivement résolue: Macao n'étant point colonie portugaise, mais territoire chinois, les alliés européens du royaume du Portugal n'ont pas à s'occuper de cette ville. Malgré le semblant d'autorité exercé sur Macao par le gouverneur de Goa, il était bien clairement établi, dès 1802, que, suivant les paroles de Ljungstedt, qui fut témoin des événements, « les Portugais n'avaient jamais acquis le droit de souveraineté sur Macao » (2).

Cependant les Anglais ne se tiennent pas pour battus. Malgré l'attitude énergique de la Cour, et peut-être encouragés par les complaisances secrètes des mandarins locaux, ils reviendront à la charge. Le 3e mois de la 10e année Kia-k'ing (printemps 1805) une lettre de Georges III à l'Empereur arrive à Canton. Cette lettre a été publiée en partie par M. Cordier dans le *T'oung Pao* (3); la voici d'après le *Jeou yuan ki*:

---

(1) Voici les autorités citées par MONTALTO (p. 197): Judice BIKER, *Calleçao de Tratados e concertos de Pazes*, vol. XI; — ANDRADE, *Memoria dos Feitos Macaenses*; — SORIANO, *Historia da guerra civil*, *1a Epocha*, vol. II, ch. VI; *2a Epocha*, vol. I, ch. VII; — SOARES, *Quadros navaes*, vol. II, ch. 33; — Martin de CARVALHO, *A Nossa Alliada!*, ch. VIII-XIII; — *Mémoire sur la souveraineté territoriale du Portugal à Macao*, pp. 75-84.

(2) LJUNGSTEDT, *loc. cit.*, préface, p. V.

(3) Année 1905, pp. 216, 217. M. CORDIER avait publié cette lettre *in-extenso* dans les *Annales intern. d'Histoire*, Congrès de la Haye, no 6, pp. 571-6. Je regrette de ne pouvoir consulter ces *Annales*, car le texte traduit du *Jeou yuan ki* (k. VI, p. 12) offre des différences assez notables avec le texte du *T'oung Pao*, et j'aurais désiré savoir quelle était la source de M. CORDIER. Peut-être a-t-il connu l'original anglais; sinon, il faudrait conclure qu'il cite une traduction mal faite se trouvant aux archives du Ministère des Affaires étrangères. En effet, Renouard de Sainte-Croix porta en 1808 au Ministre des Affaires étrangères, comte de Champagny, des Notes et un Mémorial sur la Cochinchine, dont l'auteur était Dayot, l'un des officiers français qui avaient combattu pour Gia-long; et, dans la lettre par laquelle M. de Champagny rend compte à l'Empereur de la visite de Sainte-Croix, on peut lire la phrase suivante: « Il m'a remis.... quelques lettres secrètes de missionnaires renfermant des pièces assez curieuses *comme une lettre de roi d'Angleterre à l'Empereur de la Chine au sujet de la guerre contre la France.* » (*T'oung Pao*, 1905, p. 225).

丑 乙. 13[e] année Kia-k'ing (1805) (1). Eté, 3[e] mois. — Les Anglais viennent apporter le tribut.

Le roi d'Angleterre a envoyé le chef To-lin-wen (2) avec des navires marchands à Canton pour offrir les produits de son pays et présenter cette requête :

« Georges, roi d'Angleterre, d'Irlande et autres lieux, avait déjà fait connaître les faits suivants à l'illustre Empereur défunt, fils du Ciel, dont la bonté et la puissance s'étendaient sur tout l'Univers ; il a maintenant l'honneur de les exposer au puissant Empereur Kia-k'ing, bon, miséricordieux et terrible, qui a établi sur terre une paix profonde.

« Mes sujets vont en Chine faire du commerce et recevoir les bienfaits de l'Empereur, car les Chinois ne peuvent pas venir eux-mêmes se mettre en relations d'affaires avec mes sujets dans mon pays. J'ai déjà ordonné à mes représentants dans mes colonies d'entretenir avec les Chinois des relations amicales. Quand il se trouve dans mes colonies des sujets de Votre Majesté, j'estime qu'il est de toute importance de les traiter avec amitié. D'autre part, si jamais il se présente dans l'Empire quelques difficultés, je serai prêt à employer mes forces, et je le ferai avec joie, pour le bien de Votre Majesté.

« Autrefois j'étais en paix avec la France ; mais, même en temps de paix, ce pays, plein d'audace, s'est conduit contrairement à la justice. J'ai dû de nouveau lui déclarer la guerre, bien que j'eusse préféré vivre dans la paix et sans difficultés d'aucune sorte. Mais il n'est pas possible de mesurer l'insolence de la France, et je n'ai pu supporter plus longtemps ses outrages. D'autre part, elle a concentré dans ses ports des forces importantes ; elle révèle ainsi ses mauvais desseins, qui ne tendent à rien moins qu'à faire une descente dans mon royaume. Il m'est donc impossible, même sans le moindre désir de provocation, de ne pas préparer mes forces afin de me défendre.

« Mais, bien que je sois en guerre avec la France, mes sujets désirent, ainsi qu'autrefois, aller commercer avec les sujets de Votre Majesté. La France, il est vrai, a réuni de très grandes forces dans ses ports, mais j'ai moi-même bloqué ses escadres et elles ne pourront sortir ; d'autre part, je fais escorter mes navires marchands par des vaisseaux de guerre ; je n'ai donc point à craindre que leur navigation soit entravée.

« Par bonheur, règne en Chine un souverain tel que Votre Majesté, et, à supposer que la France envoie des hommes dans votre Empire pour répandre de mauvais bruits contre l'Angleterre et pour rompre notre bonne entente, j'ose espérer que Votre Majesté, en souverain plein de sagesse, ne se laissera pas circonvenir. La France, non seulement nourrit le dessein de s'emparer de mon royaume, mais elle désire encore ravir mes colonies. Et, comme sa force ne peut contrebalancer la mienne, elle forme des projets perfides ; pleine de confiance dans ses ressources, elle les emploiera pour réaliser ses plans. Mais, de mon côté et sans rien craindre, je combine aussi des plans afin de la prévenir.

---

(1) Et non pas 1804, comme imprime M. Cordier.

(2) Ce nom 多林文 n'a pu être identifié ; il désigne, sans nul doute, un officier de terre ou de mer de l'armée du Bengale. Je n'ai pas trouvé de nom qui puisse coïncider avec cette ranscription dans le *Diction. of Indian Biography*, by C. E. Buckland (London, Swan Sonnenschein, 1906), et je n'ai pas eu d'autres ouvrages à consulter à ce sujet.

« Examinons maintenant la situation de ce pays : il est en révolution et a fait périr il y a treize ans, son roi, qui était un homme plein de bonté ; n'est-ce point là un acte abominable ?

« En ce moment, il y a en France un homme qui s'est rendu le maître du pays. Il entretient dans son cœur des pensées impies et n'a d'autre but que de tromper tous les hommes. Par ses manœuvres, il a détruit chez les Français tous les liens sociaux (les cinq relations) et toute crainte salutaire. Je ne pense pas qu'il puisse induire en erreur Votre Majesté, qui a déjà sûrement, dans son intelligence, pénétré toutes ces iniquités.

« Je prie respectueusement l'Empereur de vouloir bien permettre que mon pays lui offre des produits de son industrie, et je le supplie de les accepter. »

Le vice-roi des deux Kouang était alors 倭什布 Wo Che-pou ; c'est par ses soins que la lettre du roi Georges fut traduite et présentée à l'Empereur (*Jeou yuan ki*).

Cette lettre révèle sans grands détours à l'Empereur l'hostilité de l'Angleterre contre la France. Il peut paraître intéressant de savoir comment elle fut appréciée par les Chinois.

« Nous ne connaissons la réponse de l'Empereur, dit M. Cordier (¹), que par l'extrait de la traduction qui en est donnée par Montgomery Martin » (²). Je regrette de ne point posséder l'ouvrage de Montgomery Martin ; les quelques lignes citées sous son autorité pourraient servir de réponse à toute autre lettre que celle du roi Georges III, et elles ne ressemblent que de fort loin au texte de *Jeou yuan ki* ; on y retrouve, il est vrai, l'ordinaire phrase sur la bienveillance et l'impartialité avec lesquelles l'Empereur considère les nations étrangères, mais cette phrase est passée à l'état de cliché dans les lettres impériales. Au lieu de ces formules vagues et imprécises, nous trouvons dans le *Jeou yuan ki* une discussion très serrée « à la chinoise » de la lettre de Georges III :

Examinons ce que contient la requête du roi d'Angleterre. Elle nous apprend qu'il est en guerre avec la France et que la France a dû envoyer dans l'Empire des messagers chargés de rompre les bonnes relations de la Chine et de l'Angleterre. [*Le texte chinois rappelle ici, au sujet de l'état de guerre régnant entre l'Angleterre et la France, les événements de Macao en 1802, la plainte adressée par le Procureur du Sénat à Péking, le résultat de l'enquête de Ki K'ing, etc. Ce passage a été traduit ci-dessus.*]

Quant aux bruits qu'on aurait fait courir pour détruire l'entente de l'Angleterre et de la Chine, cela se rapporte à des affaires déjà vieilles. Le fait est que, cette année encore, quatre navires de guerre anglais sont arrivés à Canton, escortant des navires de commerce, et, comme auparavant, sont rentrés en Angleterre sans que les vaisseaux

---

(¹) *T'oung Pao*, année 1905, p. 217.

(²) *China political, commercial, and social*. London, 1847, vol. II, pp. 18, 19 (d'après le *T'oung Pao*).

de commerce aient subi le moindre dommage. Les marchandises anglaises sont très fines, l'Angleterre est la première nation pour le commerce et ses négociants sont très respectueux. Les autorités provinciales, après avoir soigneusement étudié cette affaire, craignaient que la guerre européenne n'eût des conséquences fâcheuses pour le commerce ; c'est ce qui explique qu'elles fassent particulièrement allusion à cette éventualité dans leur rapport à la cour. 潘致祥 P'ang Tche-siang et les autres marchands hanistes [1] furent secrètement consultés à ce sujet. Voici leur avis :

« L'Angleterre et la France, qui sont situées très loin au Nord-Est de la Chine, au-delà des mers, font un très long voyage pour venir commercer à Canton ; il n'y a pas à concevoir d'inquiétudes sur la conduite des Français et des Anglais en Chine : ils ne causeront certainement pas de troubles » [2].

Il est permis de se fier à ces paroles, et l'Empereur peut être rassuré sur ce point.

Après avoir reçu des instructions de la cour, les autorités provinciales ont adressé un nouveau rapport :

« Les navires marchands européens ne sont pas tous accompagnés de navires de guerre ; seuls les vaisseaux anglais sont ainsi escortés. Mais les convoyeurs anglais jettent l'ancre en dehors de *Bocca Tigris* et, les échanges terminés, rentrent en Angleterre avec les navires de commerce sans perdre de temps. D'autre part nous envoyons des troupes pour maintenir l'ordre. Enfin, il est permis aux navires de commerce d'avoir des canons, des armes et tout ce qui leur est nécessaire pour se protéger eux-mêmes.

« La lettre du roi d'Angleterre dit encore que ce roi serait heureux de prêter main-forte à la Chine en cas de besoin. Le bruit court en effet que la mer n'est pas tranquille (qu'il s'y trouve des pirates). Peut-être les Anglais veulent-ils, comme les Portugais, armer des navires de guerre pour leur donner la chasse. C'est là un acte contraire aux règlements et une proclamation a été faite pour l'interdire aux Anglais.

« Mais il est à supposer que, dans ces circonstances, leur désir de s'unir aux Portugais pour détruire les pirates déguise en réalité l'intention de se soustraire aux taxes qui frappent les navires à l'entrée et à la sortie. Ils ont entendu dire que les Portugais jouissent d'un traitement de faveur [3] et voudraient bien, eux aussi, profiter de mesures analogues. Enfin, ils craignent que les Portugais n'aient tout le mérite des services rendus à la Chine, et qu'ils ne soient eux-mêmes traités avec indifférence.

---

(1) Voir dans le *T'oung Pao* (année 1909, pp. 281 sqq.), sur les marchands hanistes, un article de M. CORDIER, d'une grande richesse de documentation. Dans la liste qu'il cite des marchands qui ont signé, la 30e année K'ien-long (1765), le billet d'obligation relatif à l'exécution en France des gravures représentant les conquêtes de l'Empereur K'ien-long, je relève en tête le nom de 潘. Il se trouve aussi un haniste du même 姓 *sing* dans la liste de Renouard de Sainte-Croix (p. 306) et dans la liste communiquée à M. Imbault-Huard par le descendant des Howqua (p. 310).

(2) On retrouve ici ce souci des mandarins du Kouang-tong de laisser croire à l'Empereur que tout va le mieux du monde ; c'est que leurs intérêts propres sont en jeu, ainsi d'ailleurs que les intérêts des marchands hanistes habilement mis en scène.

(3) A plusieurs reprises, en effet, les autorités chinoises avaient fait appel aux Portugais contre les pirates qui infestaient les côtes et les avaient, en compensation de leurs services, déchargés de certaines taxes. En 1719, Macao arme deux « embarcaçoẽs de vigia » à la condition d'être, à l'avenir, libéré de l'impôt foncier et de la taxe du mesurage des navires.

« Les navires européens sont tous très grands ; ils portent beaucoup de canons et les pirates n'osent pas les attaquer pour les piller. D'autre part il y a un navire de guerre portugais qui croise sans cesse et il ne peut arriver d'accident faute de surveillance. L'Empereur peut être tranquille à ce sujet. »

Ce mémoire étant arrivé à la Cour, l'Empereur a ordonné que le tribut envoyé par le roi d'Angleterre fût présenté selon la règle. En outre, il a promulgué l'édit suivant :

« Le nouveau vice-roi de Canton 那彥成 Na Yen-tch'eng, préparera des troupes et devra prendre des mesures pour détruire les pirates dans les régions voisines de Macao, afin de ne point prêter à rire aux étrangers. En outre, défense d'aborder est faite aux navires de guerre convoyant les vaisseaux de commerce. D'une manière générale, il convient d'appliquer, sans les outrepasser, les règles fixées par l'usage. »

C'était encore un échec pour les Anglais (1), le troisième depuis l'ambassade de Macartney ; ils en eurent un autre à enregistrer en 1808.

Ainsi qu'il a été dit, depuis 1802, les Anglais ne pouvaient arguer de leur ignorance de la situation de Macao vis-à-vis de la Chine. Et pourtant, en même temps qu'elles faisaient occuper Goa en vue d'une attaque possible des Français, « les autorités anglaises des Indes *résolurent de recommencer l'erreur de 1802* en envoyant une autre expédition à Macao » (2).

En juillet 1808 (3), lord Minto, gouverneur général des Indes, offre au vice-roi de Goa de mettre une garnison anglaise à Macao. Le vice-roi, sans

En 1792, le sous-préfet de Hiang-chan réclame leur secours et leur accorde certains avantages dont on peut lire le détail dans LJUNGSTEDT (*Op. citat.*, pp. 110,111). On trouvera dans le même ouvrage le récit de la destruction des pirates et les diverses circonstances de cette affaire. Voir aussi J. J. ANDRADE, *Memoria sobre a destruiçaõ dos Piratos da China*, Lisbon, 1824 (cité par LJUNGSTEDT). Enfin à propos des privilèges consentis aux Portugais, M. CORDIER (*Relations de la Chine avec les puissances occidentales*, t. I, p. 142) cite un passage intéressant d'une lettre du chevalier de Robien au Ministre de la Marine. Il le reproduit dans LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale*, t. V, p. 907.

(1) Il faut noter que les Français avaient joué, vingt ans plus tôt, le rôle que les Anglais jouèrent en 1805 ; ils avaient essayé d'indisposer, sans plus de succès d'ailleurs, l'Empereur de Chine contre leurs ennemis. M. CORDIER raconte (dans LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale*, t. VIII, pp. 248, 249) que le chevalier d'Entrecasteaux et le vicomte de la Croix de Castries, neveu du ministre de la marine, avec la *Subtile* et la *Résolution*, avaient jeté l'ancre devant Macao, le 7 février 1787, après soixante jours de navigation depuis Batavia. « Le but réel de la mission d'Entrecasteaux et la seule partie secrète de sa mission étaient de faire connaître à la Chine les futurs desseins des Anglais contre le Grand Empire. » Une lettre de Larcher au Directoire (*T'oung Pao*, 1905, pp. 207 sqq.) indique à la date du 2 septembre 1797, les moyens qu'il croit bons pour « faire déchoir l'orgueilleuse Angleterre de cet état de splendeur où le commerce l'a fait monter ». Une autre lettre de Renouard de Sainte-Croix à Napoléon, le 21 décembre 1811, contient un projet d'ambassade en Chine « pour renverser le système de commerce que les Anglais font en ce pays » (*T'oung Pao*, 1901, pp. 139-145). M. CORDIER nous fournit là des documents tirés de nos archives et qui prouvent que les Français n'étaient pas, sur les choix des moyens, plus scrupuleux que les Anglais.

(2) D. C. BOULGER, *The History of China*, London, W. Tacher and Co, 1898 ; vol. II, p. 21.

(3) Le récit des événements de 1808, d'après les sources d'origine européenne est fait à l'aide des ouvrages cités de LJUNGSTEDT, de MONTALTO, de CORDIER et de BOULGER ; en outre ont été consultés : Wells WILLIAMS, *Middle Kingdom* ; EITEL, *Europe in China*, Hongkong Kelly and Walsh, 1895, p. 15, etc.

oser refuser ouvertement, fait prévoir les pires conséquences de l'intervention proposée. Lord Minto passe outre, et, le 11 septembre 1808, l'escadre anglaise apparait en vue de Macao. Cette escadre était composée, d'après Montalto, d'un vaisseau de ligne, d'une frégate et d'un sloop ; Wells Williams parle d'une « force navale considérable » et les Chinois, nous le verrons, ne sont pas très précis dans leur manière de dénombrer les vaisseaux anglais. Le contre-amiral Drury, commandant de l'escadre, fait transmettre par le subrécague principal Roberts une lettre au gouverneur de Macao, Bernardo Aleixo de Lemos Faria, lui faisant connaître les désastres du Portugal et son intention d'occuper Macao pour le défendre contre la France en vertu de l'ancien traité qui liait le Portugal et l'Angleterre. Lemos Faria refuse le secours et ne permet pas aux navires anglais d'entrer dans le port. Cependant il remercie l'amiral de sa sollicitude. Drury répond qu'il attendra, avant de débarquer les troupes, que le gouverneur ait reçu des ordres de Goa et lui demande une entrevue. Lemos Faria et Drury se rencontrent à plusieurs reprises sans trouver les bases d'un accord, et le gouverneur de Macao en est réduit à annoncer que, les forces anglaises étant supérieures à la garnison portugaise, il ne lui reste plus, suivant la convention de 1802, qu'à faire appel aux Chinois. En réponse, les autorités chinoises recommandent la plus extrême vigilance et ordonnent au procureur du Sénat de les aviser sans retard si les troupes anglaises débarquent. Leurs proclamations sont transmises au principal subrécargue par Lemos Faria. Roberts se contente de répondre que le contre-amiral, s'il le juge nécessaire, entrera en relations directes avec le vice-roi des deux Kouang.

Et aussitôt le débarquement des troupes commence : des marins anglais et des cipayes remplacent la faible garnison portugaise dans les forts, les bastions et les batteries, s'établissent dans l'ancien séminaire et campent sur les quais. Ces soldats causent des troubles, des rixes de toute sorte ; les habitants chinois fuient ; des cipayes sont tués. L'hostilité des Chinois résidant à Macao vient ainsi se joindre à l'irritation des autorités chinoises. Le commerce était déjà suspendu à Canton ; le vice-roi menace d'empêcher le ravitaillement de la ville : Drury déclare que « dans ses instructions il n'y a rien qui lui interdise d'entrer en guerre avec la Chine » (1).

Mais il ne devait pas garder longtemps cette attitude provocante. Sur des ordres arrivés de Péking, une armée (de 80.000 hommes, dit Montalto) se réunit à Canton ; la navigation est interdite sur la rivière par une double ligne de jonques ; les forts qui se trouvent à l'entrée de la Bouche du Tigre sont approvisionnés. L'amiral hésite et, au lieu d'attaquer, demande au vice-roi une entrevue ; faute de l'obtenir, il s'ouvrira de force le chemin de Canton. Le vice-roi et le gouverneur font savoir aux subrécargues qu'ils refusent d'entrer en relations avec Drury tant qu'un seul soldat anglais sera dans Macao.

---

(1) D'après Boulger, *op. citat.*, p. 185.

L'amiral tente d'exécuter sa menace, mais il est repoussé [1]. Le 18 décembre (d'après Montalto), le sous-préfet de Hiang-chan notifie au procureur que si, à minuit, les troupes anglaises ne se sont pas encore retirées, l'armée chinoise, obéissant aux ordres de l'Empereur, entrera dans Macao. Drury, à la grande joie des Portugais, s'incline devant cet ultimatum et l'embarquement de ses troupes est terminé dès le lendemain.

Les autorités chinoises exigent alors que l'escadre se retire ; à cette seule condition, elles permettront la reprise des opérations commerciales à Canton. Afin de ne pas porter plus longtemps obstacle au commerce, disent les auteurs anglais, Drury se soumet encore et fait voile pour les Indes.

Le 1er janvier 1809, l'interdiction de se livrer au commerce fut levée. Les Chinois, pour célébrer le souvenir de leur victoire, construisirent une pagode à Canton.

Voyons maintenant les documents de source chinoise.

Une première pièce, après avoir rappelé une tentative de Drury en Annam, fait le récit des dispositions qu'il prit ensuite à Macao. Elle est datée de la 13e année Kia-k'ing (1805), automne, 9e mois (*Jeou yuan ki*, k. VI, pp. 19 sqq.).

Il y avait à Canton un subrécargue nommé 喇咇 La-pi (Roberts) qui était entré en rapports avec l'amiral du Bengale ; il fut décidé que l'amiral irait croiser sur les côtes d'Annam avec dix vaisseaux. Cette force navale fut détruite en partie par les Annamites ; l'amiral eut honte de retourner aux Indes (après cet échec), et, avec ce qu'il lui restait de navires, cingla sur Canton où il arriva heureusement.

Cette expédition de l'amiral Drury contre l'Annam avait été précédée d'une tentative pacifique auprès de Gia-long. Des documents des Archives de la Marine que cite M. Cordier [2], font connaître que J. W. Roberts, premier subrécargue de l'*East India Company* à Canton, s'était rendu en Cochinchine avec deux navires chargés de marchandises et de présents en l'année 1804 :

Il commença par mettre dans ses intérêts les principaux mandarins, auxquels il n'eut pas de peine à persuader combien le commerce avec les Anglais leur fournirait d'occasions et de moyens de s'enrichir. Ces mandarins à leur tour persuadèrent à leur Roi d'accepter les présents qui lui étaient destinés et d'accorder l'audience sollicitée par l'agent anglais qui déjà se croyait assuré du succès de sa mission.

Les Anglais n'ignoraient pas l'estime particulière et la faveur dont jouissaient les Français auprès de Gia-long ; aussi ne négligea-t-on rien pour en prévenir les effets. Par exemple, on avait compris dans les présents destinés à ce prince, des tableaux

---

[1] Wells WILLIAMS, seul parmi les auteurs européens consultés, signale cet échec (*Middle Kingdom*, p. 456. *History of China*, p. 106).

[2] *T'oung Pao*, année 1905, pp. 218, 219. Lettre de M. Janssaud au comte Molé, Ministre de la Marine et des Colonies.

qui retraçaient les époques les plus funestes de notre révolution et rappelaient surtout les malheurs de l'infortuné Louis XVI, au sort duquel Gia-long avait souvent donné des regrets.

On ne chercha point du reste à s'assurer des missionnaires français, dont on crut n'avoir rien à craindre, et qui, en effet, à cette époque, étaient devenus, pour ainsi dire, étrangers à leur patrie.

Mais deux autres Français, marins au service du Roi de Cochinchine, se trouvaient à la Cour vers ce même temps. Gia-long les consulta sur la puissance anglaise en Europe et dans l'Inde ainsi que sur l'objet de la mission du Sr. Roberts, qui ne demandait rien moins que la cession d'un port et le privilège exclusif du commerce de Cochinchine. Ces messieurs exposèrent au Roi que c'était à peu près de la même manière que les Anglais avaient commencé à s'établir dans d'autres pays, dont, par la suite, ils s'étaient rendus les maîtres et étaient devenus les oppresseurs de ces mêmes Princes qui les avaient accueillis avec bienveillance.

Sur ce rapport, le roi Gia-long (quoique d'humeur intéressée jusqu'à l'avarice) renvoya sans hésiter tous les présents qu'il avait déjà reçus et fit dire au Sr. Roberts que les Anglais qui désormais viendraient commercer dans ses États y jouiraient sans distinction des mêmes privilèges que tout autre peuple.

Cette réponse fut un congé à l'agent anglais, qui repartit aussitot pour Canton.

M. Cordier raconte [1] que plusieurs navires de la flotte de l'amiral Drury remontèrent, en 1808, le Fleuve Rouge jusqu'à Hanoi, mais ils furent bloqués par les jonques annamites et incendiés. Ce qu'il restait de la flotte à l'embouchure du fleuve fit voile vers le Nord.

Le *Jeou yuan ki* poursuit :

Des navires anglais, les grands pouvaient contenir sept cents hommes ; les moyens, deux cents ; et les petits, cent. Ils portaient des fusils, des canons, des armes blanches et des munitions. L'amiral raconta que c'étaient des navires qui, suivant l'ancienne coutume, convoyaient des vaisseaux marchands ; il mouilla en dehors de 十字門 Che-tse-men ; en disant que les navires de commerce (qu'il était censé convoyer) n'étaient pas encore arrivés.

Après avoir ainsi affirmé mensongèrement qu'il était venu pour protéger les marchandises, l'amiral 度路利 Tou-lou-li (Drury) proclama « que la France avait voulu s'emparer du roi de Portugal pour l'envoyer en Amérique ; que l'Angleterre était alliée avec le Portugal ; qu'il était à craindre que des Français ne vinssent à Macao pour fomenter des troubles et qu'il venait protéger la ville ».

En réalité, Drury n'ayant pu s'emparer de l'Annam, méditait, en guise de compensation, de prendre Macao. Les Portugais n'osèrent pas discuter les affirmations de l'amiral anglais ; et celui-ci, craignant que les Chinois ne s'opposassent à ses desseins, se gardait bien de les dévoiler.

Le vice-roi 吳熊光 Wou Hiong-kouang intima l'ordre aux marchands hanistes d'avertir les subrécargues que les navires de guerre anglais devraient, du matin au soir, mettre à la voile. Drury n'obéit point et aborda à Macao, où il se fixa. Le procureur du Sénat accepta cette situation et dit hypocritement : « J'ai reçu des instructions du gouverneur de Goa [2] me permettant d'arranger cette affaire. »

---

[1] Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. x., p. 997.

[2] 國主, dit le texte. C'est évidemment du gouverneur de Goa ou du souverain du Portugal — alors au Brésil — qu'il s'agit ici ; mais plus probablement du premier.

Le 2e jour du 8e mois, les Anglais débarquèrent 200 hommes à 三巴寺 San-pa-che [1], 100 hommes à 龍嵩廟 Long-song-miao, 200 à 東望洋 Tong-wang-yang, 100 à Si-wang-yang 西望洋; ceux qui étaient à San-pa-che (les soldats portugais, sans doute) furent dirigés sur 西洋市樓 Si-yang-che-leou.

Wou Hiong-kouang et le Hoppo [2], nommé 常顯 Tchang-Hien ordonnèrent aux marchands hanistes d'exhorter énergiquement les subrécargues à se rendre à Macao en qualité de délégués. Mais ils refusèrent très fermement. C'est alors que le Vice-Roi interdit le débarquement des marchandises et suspendit le commerce ; il défendit en outre complètement aux compradores (買辦) de traiter aucun achat, et de se livrer à leurs opérations. L'aile gauche des troupes résidant à Macao dut passer à 碣石 Kie-che, et, en outre, deux escadrilles de jonques de guerre, l'une de 50, l'autre de 36 unités, furent disposées entre Hou-men et Canton, fermant la route et assurant la protection de la capitale.

Les Anglais continuèrent d'avancer avec huit navires, chacun portant de six à sept cents hommes, qui furent débarqués à Ki-keng, et l'aile gauche campa à 九洲洋 Kieou-tcheou-yang et à 虎頭門 Hou-t'eou-men dans la sous-préfecture de 東莞 Tong-kouan ; ces points sont à mi-chemin du bras de rivière qui mène à Canton : l'importance de cette voie d'accès est grande, et les Anglais y construisirent des fortifications.

Le premier jour du mois suivant, trois navires de guerre s'élancèrent et pénétrèrent dans Bocca Tigris ; ils jetèrent l'ancre à 黃埔 Hoang-pou (Whampoa).

Tel est le rapport adressé par Wou Hiong-kouang ; il a reçu l'édit suivant [3] :

« L'Angleterre prête son aide au Portugal contre les Français qui avaient formé le projet d'usurper ce royaume. Par suite de l'alliance qui unit le Portugal et l'Angleterre, il est à craindre que les Portugais habitant Macao ne soient, de la part de la France, l'objet de vexations et que le commerce n'en souffre ; il est à craindre aussi que la France n'envoie une escadre à Macao. Telles sont les raisons que font valoir les Anglais. Mais, quand ils disent qu'ils veulent protéger le commerce, il ne faut pas les croire ; leurs paroles sont sans fondement.

---

(1) Monastère près de la porte 三巴門 percée dans la muraille construite sur l'étroite langue de terre qui relie Macao à Hiang-chan. C'est par cette porte que la ville pouvait être ravitaillée.

(2) 監督, dit simplement le texte, pour 海關監督, ou surintendant des douanes. Le nom de Hoppo ou Houpou viendrait, dit M. Cordier (*T'oung Pao*, 1902, p. 281 et en d'autres lieux) de 戶部 Hou-pou, Ministère des finances, dont le fonctionnaire en question était un délégué. « C'était, dit M. C., prendre le Pirée pour un homme. » H. Giles (*Glossary of references*, p. 125) donne encore comme probable l'étymologie : 河泊 « originally *god of the rivers*, but subsequently applied to the Canton river-police magistrate. » Parker (*John Chinaman*, p. 562) admet la même étymologie : « the best derivation is 河泊所 or *river anchorage office* ; but I am not aware that the correct origin of the word has ever been proved ».

(3) Cet édit se trouve aussi dans le *Tong houa lou*, k. xxvi, Kia-k'ing, k. xxvi, p. 5 ; il y est seulement précédé de ces quelques mots : « Wou Hiong-kouang a adressé un rapport disant que les Anglais sont entrés sans autorisation à Macao ».

« Le fait est qu'il est arrivé, en plusieurs fois [1], neuf navires abondamment pourvus d'armes et de munitions qui ont poussé l'audace au point de mouiller à Ki-keng, dans la sous-préfecture de Hiang-chan. D'autre part, 300 hommes ont été ouvertement débarqués et cantonnés dans la ville même de Macao, à San-pa-che et à Long-song-miao ; ils se sont partagé la garde des batteries de l'Est et de l'Ouest. Sans contredit, de pareils actes révèlent une témérité et une effronterie qu'il faut énergiquement réprouver.

« En présence de ces faits, les envoyés du vice-roi ont donné l'ordre de suspendre toutes les opérations commerciales, et les Anglais ont été vivement exhortés à retirer immédiatement leurs troupes de Macao, car l'interdiction pesant sur le commerce ne pourrait être levée qu'à cette condition. Wou Hiong-Kouang les a ensuite avertis que, s'ils tardaient à obéir, il ferait obstacle au retour des navires à Macao et s'opposerait au ravitaillement.

« C'est ainsi, du moins, que le vice-roi dit avoir traité l'affaire, mais quelle est cette sévère proclamation qu'il a faite aux Anglais, quel est le détail des mesures qu'il a prises ? Voilà ce que son rapport ne dit pas. En réalité il a montré beaucoup de mollesse.

« Les frontières maritimes sont des parties importantes du territoire, c'est pourquoi les étrangers osent les regarder avec convoitise et tentent de nous leurrer par leurs belles paroles. Que signifie donc, en de telles circonstances, de publier une proclamation sans énergie, (ainsi que l'a fait Wou Hiong-kouang) ? Que les navires fussent ou non déjà sortis de Macao, il fallait choisir des délégués civils ou militaires bien au courant de la question, qui seraient d'abord allés à Macao, qui y auraient complété l'enquête et auraient pris ensuite des mesures de rigueur très énergiques sans tolérer la moindre infraction.

« Que la France et le Portugal soient en état de guerre, voilà une question qui est d'un mince intérêt pour la Chine. Ces dernières années, la Birmanie et le Siam en étaient venus aux mains et chacun de ces pays implorait notre aide. L'Empereur les traita avec une égale bienveillance et la plus parfaite impartialité. Mais, pour ces pays tributaires, il ne se pose pas de questions de frontières.

« Réfléchissez d'autre part que la Chine n'a jamais envoyé de navires en Europe (et que les vaisseaux européens viennent en Chine). Le fait d'avoir débarqué des troupes en territoire chinois, le fait d'une si brutale irruption à Macao, voilà qui dénote une effronterie sans bornes. Quand les Anglais prétendent que leur intention est de prévenir une attaque de la France contre Macao, ils ne savent donc pas que les Portugais sont installés en territoire chinois ? Comment la France aurait-elle l'audace de venir les attaquer ? Invoquer un tel prétexte, c'est insulter à plaisir l'Empire chinois.

« Et, à supposer que la France ait vraiment formé de tels desseins, il faut se rappeler que tous les peuples sont soumis aux lois chinoises et se garder de la moindre indulgence. Il importe, dans ce cas, de lever des troupes considérables, d'attaquer les étrangers et de les exterminer. Ainsi comprendront-ils que les mers de Chine leur sont interdites.

---

[1] Ce fait est d'accord avec le récit de MONTALTO (*loc. citat.*, p. 187) : « The supercargoes then informed Lemos Faria that another British detachment had arrived ».

« En outre, pour quelle raison les Anglais enverraient-ils des troupes ? S'ils prétextent qu'il y a des pirates et qu'ils veulent prêter-main forte à la Chine, ce sont là des paroles qu'ils ne doivent pas dire. Les pirates sont déjà battus et se sont dispersés de tous côtés : des jonques de guerre leur donnent la chasse et, avant longtemps, ils seront complètement détruits. Quel besoin avons-nous donc du secours de l'Angleterre ? La vérité est que les Anglais, voyant les Portugais faire du commerce à Macao, désirent profiter de la faiblesse de la ville pour s'en rendre maîtres, contrairement aux lois de l'Empire.

« Les ministres de l'Angleterre, pleins de déférence pour la dynastie, envoient ordinairement des ambassadeurs porter le tribut, et leurs paroles sont respectueuses. Mais, dans les circonstances actuelles, ils n'ont pas craint de nous offenser ; en vérité, ils ont outrepassé les bornes des choses permises. Il importe grandement de les punir.

« Mais, en premier lieu, il convient de les prévenir par une proclamation très claire et sans dureté, que si, dans leur effroi, ils rappellent leurs soldats et mettent à la voile sans tarder, alors ils pourront recevoir le pardon de leur faute et obtenir la permission de commercer avec nous, mais que, s'ils tardent à partir, s'ils ne se conforment pas aux règlements, non seulement (comme l'a dit Wou Hiong-kouang) le commerce à Canton sera interdit, la route de Macao leur sera coupée et le ravitaillement rendu impossible, mais encore je lèverai une grande armée pour les cerner et les capturer, et alors leurs regrets ne serviront plus de rien.

« Encore que, dans cette proclamation, la phrase relative à l'expulsion des étrangers soit très sévère, cependant elle est très juste, et les Anglais n'oseront pas s'opposer à l'exécution de mes ordres. Wou Hiong-kouang et les autres mandarins auraient dû choisir des officiers et des sous-officiers énergiques qui auraient secrètement, par eau, conduit les troupes ; et, de cette manière, à la moindre faute commise par les Anglais, il aurait suffi de donner aux soldats l'ordre de les exterminer. Il faut bannir toute crainte, toute hésitation et tout repos, afin d'effacer cette atteinte à la majesté du nom chinois et de purger la mer (de ces étrangers).

« Cette affaire a d'étroits rapports avec les affaires de frontières. Wou Hiong-kouang n'a pas su s'en rendre compte, il a seulement craint de perdre quelques cent mille taëls de taxes. Il a ruminé des stratagèmes, il a préparé des expédients divers pour s'opposer aux désirs des étrangers et n'est arrivé à rien de bon. Wou Hiong-kouang et 孫玉庭 Souen Yu-t'ing ont fait preuve de faiblesse et ont été au-dessous de leur tâche [1]. Enfin ils ont envoyé leur rapport par un seul courrier à cheval ; c'est beaucoup trop lent. Nous ordonnons que par courriers de cinq cents *li* (qui font cinq cents *li* par jour) il soit adressé à Wou Hiong-kouang des instructions sur la manière de traiter cette affaire. »

On voit que l'Empereur n'était pas satisfait de ses mandarins du Kouang-tong ; peut-être n'avait-il pas tort : il est indiscutable, en tous cas, que vice-roi,

---

(1) Dans le *Tong houa lou*, il se trouve ici une phrase que l'auteur du *Jeou yuan ki* n'a pas jugé utile de reproduire ; la voici : « Wou Hiong-kouang avait tenu la place de secrétaire du Conseil d'Etat (章京 *tchang king*) et avait été ensuite grand ministre de ce Conseil. A plus forte raison ne devait-il pas agir de façon aussi sotte. »

gouverneur, hoppo et autres fonctionnaires désiraient, avant toutes choses, éviter que l'Empereur lui-même interdît le commerce avec les Européens, et, qu'à tous égards, l'amitié des Anglais leur était plus précieuse que celle des Portugais de Macao.

Voyons cependant quelle réponse fit l'Empereur à la lettre de l'amiral Drury, lettre dont tous les auteurs européens parlent, mais qu'aucun d'eux, à ma connaissance, ne cite ; le texte chinois permettrait, dans une certaine mesure, d'en rétablir le texte original, car chaque point en est exposé et discuté à part ([1]).

La lettre originale présentée par les Anglais a été traduite et envoyée à Péking. Je l'ai examinée en détail : la teneur en est très peu respectueuse. C'est ainsi qu'elle contient cette phrase : « Notre roi a envoyé des forces navales dans les mers de Chine en cas que les Français n'arrivent à Macao et pour s'opposer à toute tentative de leur part sur cette ville » ; et ainsi de suite.

Il n'est pas permis de s'exprimer de la sorte. Le roi d'Angleterre sait parfaitement qu'il n'a pas à s'arroger le droit de faire la police des mers de Chine, et, à plus forte raison n'a-t-il pas à se prévaloir de la présence des Français à Macao, tant que ceux-ci n'y sont pas encore.

L'armée chinoise est solide, les approvisionnements sont suffisants. Si, par hasard, une tribu d'un des pays dépendant de la Chine s'avisait de se révolter, il ne serait pas difficile de punir son crime d'un châtiment exemplaire.

Si des nations barbares comme l'Angleterre et la France entrent en lutte et viennent nous demander secours, nous les considérerons avec une égale bienveillance et une parfaite impartialité. Quel besoin le roi d'Angleterre a-t-il de prendre à l'avance des mesures de protection ?

La requête des Anglais dit encore : « La France est en guerre avec tous les pays ; notre roi envoie des troupes pour la combattre et pour protéger le commerce de la Chine, du Portugal et de l'Angleterre à la fois » ; et ainsi de suite.

Ces paroles n'ont pas l'ombre de bon sens. Que l'on réfléchisse en effet que la dynastie céleste a soumis et assujetti Chinois et étrangers ; les pays civilisés et les pays barbares, tous ont fait leur soumission. Que penser alors d'une petite peuplade barbare comme l'Angleterre qui prétend discuter avec nous d'égal à égal ?

La requête dit encore : « Dans les mers de Chine, il y a des pirates en grand nombre ; ce sont des pillages continuels ; notre roi, de son propre mouvement, envoie des troupes tout équipées pour prêter main-forte à la Chine, pour capturer les pirates et les exterminer » ; et ainsi de suite.

Ces paroles trahissent du mépris pour la Chine. En ce moment, des navires armés en guerre croisent le long des côtes à l'entrée de chaque port ; ils empêchent les pirates de se ravitailler et les ont mis dans une telle situation qu'ils manquent de tout. En quoi l'intervention des Anglais nous serait-elle utile ? Leurs paroles sont d'une extrême sottise.

([1]) Je traduis le *Jeou yuan ki* (suite du document précédent) ; le *Tong houa lou* reproduit le même texte avec quelques variantes, dans un article à part (Kia-k'ing, k. XXVI, r° et v°).

Après cet examen, plutôt sévère, de la lettre de l'amiral Drury, l'Empereur critique de nouveau la conduite de ses fonctionnaires :

Lorsque le vice-roi et les autres mandarins reçurent la lettre des Anglais, ils devaient, sans retard, les obliger à déguerpir ; ils se sont simplement bornés à interdire le commerce, à les menacer de leur couper la route du retour et d'empêcher le ravitaillement. En outre, depuis le rapport qu'ils m'ont envoyé, je n'ai rien reçu d'eux, et j'ignore si les Anglais sont partis de Macao ou s'ils y sont encore.

Wou Hiong-kouang est vraiment d'une stupidité et d'une négligence qui dépassent la mesure ; il ne s'est nullement préoccupé d'être fidèle à mes intentions. . . . Débarquer des troupes, importer des marchandises en fraude, occuper des citadelles, ce sont là, d'après lui, choses négligeables. Je ne sache pas, quant à moi, qu'il y en ait de plus importantes. . . .

L'Empereur ordonne ensuite que le vice-roi, dès qu'il aura reçu la présente communication, lui adresse un nouveau rapport par des courriers parcourant cinq cents *li* par jour. Mais en attendant d'avoir reçu ce rapport, Kia-k'ing envoie dans le Kouang-tong deux enquêteurs qui devront se rendre compte de la situation et chercher à déterminer exactement quelle conduite Wou Hiong-kouang et les autres mandarins avaient tenue.

Voyons d'abord ce que le vice-roi trouva à dire pour s'excuser ; nous donnerons ensuite les résultats de l'enquête ordonnée.

Wou Hiong-kouang a adressé un rapport en réponse à l'édit impérial [1]. . . Au sujet de ce qui a été dit que l'interdiction pesant sur le commerce avait été levée après le départ des navires de guerre, il allègue que les marchands européens supplièrent les marchands hanistes d'intercéder auprès de Tchang Hien (le hoppo) et qu'il a été averti de ce fait par Tchang Hien lui-même.

Wou Hiong-kouang a alors envoyé un délégué à Houang-pou (Whampoa), avec mission d'examiner la situation. Mais les marchands européens, au nombre de plus de cent, exprimaient leurs craintes avec anxiété et allaient jusqu'à verser des larmes. C'est dans ces circonstances que Tchang Hien fut chargé d'examiner si l'on devait ou non permettre de reprendre les opérations commerciales, etc.

Ces excuses laissent bien percer la crainte du vice-roi de voir, tant que durerait la suspension du commerce, tarir la source de ses principaux revenus. L'Empereur répond [2] :

Wou Hiong-kouang s'était engagé à permettre la reprise des opérations commerciales dès que les navires de guerre anglais seraient partis. Si l'on considère que cette reprise du commerce, encore que n'ayant été autorisée qu'après le départ des

---

(1) *Tong houa lou* Kia-k'ing, k. XXVII, p. 16 v°.
(2) *Id.*, ibid.

navires de guerre, avait été cependant promise avant que les navires ne fussent partis, il était à redouter que les navires ne feignissent de s'éloigner pour revenir aussitôt.

La conduite du vice-roi révèle donc une imprudence coupable ; nous verrons que l'Empereur, mieux informé, la jugea très sévèrement. Mais auparavant voici quelques faits nouveaux et l'édit par lequel l'Empereur charge 永保 Yong Pao de se rendre à Canton pour faire une enquête [1].

1808. Hiver, 10e mois. — Le délégué Yong Pao se rend à Canton pour faire une enquête (sur le débarquement des troupes anglaises).

. . Le 23e jour du 9e mois, Drury, avec plus de dix officiers, avait placé des soldats et des marins dans une trentaine de sampans au moins et, sans coup férir, était entré dans la ville (Canton) ; il avait alors pénétré dans les factoreries. Trois jours après, il avait encore armé plus de dix sampans afin de s'opposer à l'interdiction du commerce et il s'était emparé des marchandises accumulées dans les factoreries.

Le général 黃飛鵬 Houang Fei-p'eng, stationné à Kie-che et chargé de la garde de la rivière, envoya une volée de coups de canon : un soldat fut tué, trois furent blessés. Les autres commencèrent à craindre pour leur vie et battirent en retraite. Il fut alors facile aux Chinois d'entrer dans les factoreries, et de nouveau l'ordre fut donné de surseoir aux opérations commerciales.

Les subrécargues adressèrent aux autorités la prière suivante : « Qu'on nous restitue les ballots de cotonnade de l'année ; en outre, que le thé, déjà chargé sur les navires, puisse sortir du port, ou bien qu'il soit rapporté dans les factoreries, et que, dans ce cas, le prix et l'intérêt de ce prix nous soient versés à titre de compensation. » Le hop po ne voulut pas admettre cette manière de voir. . .

Le *Jeou yuan ki* donne, à la suite de ce récit, un édit qui se trouve aussi, mais isolé, dans le *Tong houa lou* [2] :

Les Anglais sont arrivés à Macao le 7e mois, et n'en sont partis qu'après plusieurs mois de séjour. Les intentions des Européens sont impénétrables. Certainement ils avaient une raison pour venir ; comment donc leur départ n'aurait-il pas eu de cause ? D'autre part, voici ce que raconte Wou Hiong-koang, dans l'un de ses rapports :

« Les Anglais ayant pris connaissance d'une proclamation très sévère, où il était question de la force des soldats chinois et de la terreur qu'ils inspirent, n'osèrent pas se mesurer avec nous. »

Quelle était cette proclamation ? Quels sont ces édits ? Wou Hiong-kouang ne le dit pas. Bien plus, il ne nous a pas présenté la requête des étrangers [3]. . . Si réellement

---

[1] *Jeou yuan ki*, k. VI, p. 22 v° sqq. Il s'y trouve quelques inutilités, plusieurs redites de faits ou de jugements déjà connus par les pièces précédentes. Je les supprime quand je peux le faire sans nuire au développement. Toutes les coupures sont, comme à l'ordinaire, indiquées par des points de suspension.

[2] Kia-k'ing, k. XXVI, p. 9 r°.

[3] Nous savons que le rapport contenant cette requête avait été confié à un courrier peu rapide ; d'où le retard dont se plaint Kia-k'ing.

ils ont adressé une supplique et qu'alors Wou Hiong-kouang ait levé l'interdiction qui pesait sur le commerce, à coup sûr cette mesure d'indulgence sera regardée comme une preuve de faiblesse...

Yong Pao va se rendre en toute hâte à Canton; aussitôt qu'il aura rejoint 韓豐 Han-fong, il étudiera en détail l'affaire des navires anglais; il devra se rendre compte de la raison pour laquelle ils sont entrés à Macao sans autorisation, examiner les proclamations de Wou Hiong-kouang, les mesures qu'il a prises sur terre et sur mer, ses préparatifs secrets; il devra faire une enquête sur ce que dit Wou Hiong-kouang, à savoir qu'il a envoyé d'urgence un délégué, et sur la teneur de cette fameuse proclamation si sévère (dont les Anglais ont été effrayés)... A-t-il, ou non, donné la permission de reprendre les opérations commerciales? Dans les mémoires qu'il nous a fait tenir, il dit qu' « à plusieurs reprises il a adressé des proclamations très sévères aux Anglais, leur montrant que, puisqu'ils avaient agi avec tant de témérité dans le but de prendre Macao, il me pouvait, comme auparavant, consentir à les laisser librement se livrer au commerce. Dans le cas où ils regretteraient leurs fautes, se soumettraient et redoubleraient de respect, on pourrait, à la suite de nouvelles instances, et dans deux ou trois ans, leur concéder l'autorisation qu'ils sollicitent; il leur serait alors permis d'aborder en dehors de Macao... Mais si, au contraire, ils font de nouveau venir des navires de guerre, alors et pour toujours, le commerce leur sera interdit et le châtiment suivra de près le crime. »

S'il se trouve que Yong Pao arrive à Canton après que Wou Hiong-kouang aura permis de recommencer les échanges, alors il devra examiner clairement quelles ont été les conditions de cette autorisation, si le vice-roi l'a donnée après avoir reçu une requête suppliante des Anglais, ou bien s'il a attendu que les navires de guerre eussent quitté le port. Il devra en outre étudier soigneusement tous les rapports de Wou Hiong-kouang, afin de se rendre compte s'il ne s'y trouve rien de secret.

Le rapport de Yong Pao, sans doute très secret, ne se trouve ni dans le *Tong houa lou*, ni dans le *Jeoeu yuan ki*. Mais une suite d'édits, punissant Wou Hiong-kouang et plusieurs autres fonctionnaires, permet de penser que tous les soupçons de l'Empereur se trouvèrent justifiés par l'enquête.

L'un de ces édits (1), après avoir rappelé les fautes du vice-roi, ordonne:

... En premier lieu, il sera ramené à la deuxième classe des mandarins civils et la plume de paon lui sera retirée; ensuite il sera déféré au tribunal compétent, qui fera de son cas une instruction consciencieuse et sévère.

Un autre édit (2) annonce que le tribunal compétent a jugé que le vice-roi devait être destitué et ordonne de faire une enquête sur les actes du gouverneur et du maréchal tartare.

(1) *Tong houa lou*, Kia-k'ing, k. XXVI, p. 6.
(2) Id., ibid., p. 8 r°.

Wou Hiong-kouang, parce que des navires anglais sont entrés à Macao et qu'il n'est pas allé lui-même étudier sur place les moyens de les chasser, a déjà été destitué par sentence du tribunal compétent. Il pensait que le maréchal tartare 陽春 Yang-tch'ouen qui, avant de remplir ses fonctions actuelles, avait été vice-roi, pourrait s'occuper de traiter cette affaire de frontière et ferait ensuite lui-même un mémoire.

Bien plus, dans un de ses rapports, il disait que ce maréchal tartare avait envoyé les troupes dans le camp de la ville tartare et qu'il se préparait à les faire changer de cantonnement. Pourquoi Yang-tch'ouen n'a-t-il pas dit un mot dans son propre rapport de ce mouvement de troupes ?

孫玉庭 Souen Yu-t'ing, gouverneur, étant donné que le vice-roi agissait avec négligence et mollesse, n'a pas cru pouvoir porter une accusation contre son supérieur, bien qu'il y eût lieu de le faire. Aussi a-t-il écrit un mémoire plein de paroles vides pour respecter la hiérarchie.

Yang-tch'ouen et Souen Yu-t'ing ont donc une part de responsabilité dans la faute commise, et nous ordonnons qu'ils soient tous deux déférés au tribunal compétent qui délibèrera sur leur cas.

Un troisième édit pourvoit au remplacement des fonctionnaires coupables :

Wou Hiong-kouang étant destitué, Yong Pao le remplacera dans sa charge de vice-roi des deux Kouang ; Han Fong prendra le poste de gouverneur du Kouang-tong ; Tcheng Jou-ling, juge provincial du Kouang-tong, permutera avec Tchou Si-tsiao, juge provincial du Chan-tong....

Mais ce ne furent pas les seules sanctions que l'Empereur jugea utile de prononcer. L'année qui suivit la deuxième tentativedes Anglais, c'est-à-dire en 1809, un édit parut qui condamna Wou Hiong-kouang à l'exil dans l'Ili. Bien que cette pièce contienne des idées que nous avons vu exposer, nous croyons devoir la reproduire presque tout entière, parce qu'elle présente l'ensemble de l'affaire sous un jour nouveau, avec le recul du temps écoulé déjà, et qu'elle joint quelques détails à ce que nous savons [1].

Les commissaires de frontières de toutes les provinces, qui ont la charge de veiller sur le territoire, doivent, chaque fois qu'il se présente des affaires ayant trait aux relations avec les étrangers, aller en personne les examiner et les régler. Leur devoir est d'assurer la paix, et, s'ils y réussissent, il est permis de dire qu'ils ont rempli leur charge sans déshonneur.

Autrefois, pendant que Wou Hiong-kouang était vice-roi des deux Kouang, des transports anglais, ayant des troupes à bord, atterrirent à Macao et mirent une garnison dans les citadelles de la ville. Or, bien que les Portugais aient construit des défenses à Macao, où ils se sont établis, ils ne s'y trouvent pas moins cependant en territoire chinois.

---

(1) *T. h. l.*, Kia-k'ing, k. XXVII. pp. ; *J. g. k.*, k. VII, p. 1, 2 (avec la date : 14e année Kia-k'ing, été, 4e mois).

La faute qui a valu à Wou Hiong-kouang d'être destitué est tout à fait inexcusable, selon le témoignage de 百齡 Po Ling (1), qui, après enquête, nous adressa un rapport :

« L'année dernière, le 20e ou le 21e jour du 7e mois, des navires anglais vinrent en face de Ki-keng ; le 2e jour du 8e mois, ils débarquèrent des troupes à Macao et s'emparèrent des citadelles portugaises. Les mandarins civils et militaires écrivirent à Wou Hiong-kouang pour l'avertir ; il se contenta d'ordonner les mesures ordinairement employées en pareil cas et fit savoir aux Anglais que, si le 16e jour ils n'étaient pas partis, il suspendrait les opérations commerciales. Puis il chargea le lieutenant-colonel (遊擊) 祁世和 Ki Che-ho, et le sous-préfet de Hiang-chan, 彭昭麟 P'eng Tchao-ling (2) de convoquer les troupes pour chasser les Anglais. Enfin il avertit ces derniers d'avoir à se tenir tranquilles. Ce n'était pas assez, certes, pour leur inspirer de la crainte.

« A ce moment, la population chinoise de Macao, qui s'était dispersée de tous côtés (lors de l'arrivée des Anglais), était rassemblée à Hiang-chan, et les habitants européens de la ville (Portugais et Anglais) adressèrent une requête aux autorités chinoises parce qu'ils manquaient de vivres. Wou Hiong-kouang ne jugea point utile de se déplacer pour aller en personne se rendre compte de la situation et tenter d'y porter remède. Les Anglais, voyant qu'il ne leur était pas permis de se procurer des provisions, s'élancèrent avec tous leurs vaisseaux, forcèrent la passe de *Bocca Tigris*, et jetèrent l'ancre à Houang-pou (3).

« Wou Hiong-kouang qui, le 4e jour du 9e mois, avait adressé son (premier) rapport à l'Empereur, commence alors à envoyer des troupes et à prendre des mesures préventives. Il ordonne que Houang Fei-p'eng, avec la brigade stationnée à Kie-che, monte en barque et se dirige sur Canton ; il y parvint assez tard dans la soirée et ordonna le débarquement aussitôt.

« Le 23e jour, Drury fait préparer des sampans et des embarcations légères et les dirige aussi sur la ville. Mais il s'arrête devant les factoreries et adresse une requête au vice-roi pour lui demander une entrevue et le prier d'envoyer pour lui un rapport à l'Empereur.

« Wou Hiong-kouang refuse l'entrevue ; il intime à l'amiral l'ordre de retourner à Houang-pou et d'y attendre la volonté de l'Empereur. En même temps, il l'empêche de recevoir des vivres.

« Les Anglais, pleins de trouble, vont alors vers les factoreries dans l'intention d'y prendre les vivres qui leur sont nécessaires. Mais les soldats chinois poussent des cris pour les empêcher de violer le sol de l'Empire, et le général Houang Fei-p'eng

---

(1) Yong Pao, que nous avons vu nommer vice-roi des deux Kouang, mourut peu après sa désignation ; dès le commencement de la 14e année Kia-k'ing, le *Tong houa lou* (Kia-k'ing, k. XXVII, p. 2) nous apprend qu'il lui fut décerné des honneurs posthumes. Po Ling lui succéda.

(2) C'est le « fonctionnaire Pong » dont parle M. CORDIER (LAVISSE et RAMBAUD, t. X, p. 972), mais, comme nous l'avons vu, c'est le général Houang Fei-p'eng qui a repoussé les Anglais ; il est encore question ci-dessous de ce général Houang.

(3) On sait que Houang-pou (Whampoa), distant de vingt-cinq lieues environ de Bocca Tigris, était à trois lieues seulement des factoreries européennes.

ordonne à ses canonniers de faire feu : un soldat anglais est tué, trois sont blessés et les autres battent en retraite (1)....

« Après avoir ensuite reçu, par un édit, des ordres très sévères, les Anglais mirent à la voile et s'enfuirent au loin. C'est qu'ils savaient bien, dans leur esprit craintif, à quel point le Fils du Ciel est terrible et qu'il n'y a point de moyen de résister à sa volonté. »

On voit que ce récit est plus complet et mieux enchaîné que ceux qui furent faits à l'époque même des événements ; on y suit parfaitement les diverses péripéties de l'affaire, et il semble permis de dire que le vice-roi déployait plus d'énergie que l'amiral. Ce n'était pourtant pas assez, au gré de l'Empereur, et voici l'exposé complet des reproches qui lui sont adressés :

Si Wou Hiong-kouang, avant que les Anglais eussent débarqué, était allé en personne réprimer sévèrement leur audace, il aurait su agir énergiquement, ainsi que les circonstances l'exigeaient. S'il avait rassemblé toute l'armée chinoise pour la bataille, ce déploiement de forces eût rempli les Anglais de terreur et ils se fussent enfuis dès l'origine (sans oser débarquer à Macao). Voilà ce qu'il aurait fallu faire pour leur montrer la majesté de la dynastie céleste.

Mais au contraire, le vice-roi, au lieu d'envisager l'affaire dans toute son importance, n'a su que perdre du temps pendant plus d'un mois (2) et trop tardivement nous a fait un rapport. Parce qu'il n'est pas allé lui-même à Macao se rendre compte de la situation, les Anglais lui ont écrit pour lui demander une entrevue. Alors, il s'est contenté d'envoyer un délégué qui devait transmettre ses ordres et il n'a pris aucune mesure pour forcer les Anglais à partir. Voilà ce que prouve son rapport ; sans contredit, il a perdu trop de temps. Traiter les affaires de cette manière est l'indice d'un esprit hésitant..... Enfin, il ne fait pas allusion, dans son rapport, aux coups de canon tirés par Houang Fei-p'eng sur les Anglais ; et c'est encore là une preuve de stupidité et d'indécision : il n'a pas su s'il devait ou non en parler (3).

Depuis l'époque où il était secrétaire du Conseil d'Etat, il avait, plusieurs fois, reçu de l'Empereur défunt, mon père, la faveur de promotions anticipées ; il était ainsi devenu grand ministre dans ce même Conseil. Plus tard il fut choisi pour occuper la charge de vice-roi des trois provinces. N'est-il pas impardonnable, après une carrière administrative déjà longue, de faire preuve d'une telle incapacité ? Ou bien c'est le fait d'un fonctionnaire ingrat, qui ne sait plus reconnaître les bienfaits qu'il a reçus.

Wou Hiong-kouang a déjà été destitué ; j'ai ordonné que son cas fût soumis à l'examen du Conseil d'Etat et du Ministère de la Justice (刑部) ; leur jugement rendu, il m'ont adressé un rapport.

---

(1) Je passe quelques lignes de redites.

(2) Du 10e jour du 7e mois au 4e jour du 9e mois, d'après ce qui précède.

(3) La raison de ce fait ne se trouve-t-elle point plutôt dans le désir du vice-roi de cacher que les événements avaient, un moment, pris fort mauvaise tournure ? Il importe de rappeler que son intérêt était d'atténuer autant que possible la gravité de l'affaire. On voit cependant que cette façon d'agir ne lui a guère réussi.

Wou Hiong-Kouang, dans sa manière de mener cette affaire, s'est montré d'une extrême faiblesse et a été au-dessous de sa tâche ; il ne saurait être excusé. J'ordonne que, selon la sentence rendue contre lui, il soit exilé dans l'Ili pour expier son crime.

Telle fut la conclusion dernière — que les historiens européens semblent n'avoir pas soupçonnée — de la seconde tentative faite par les Anglais pour se rendre maitres de Macao. Le moment, sans aucun doute, n'était pas bien choisi pour réaliser leur projet de s'emparer d'un point de la côte chinoise ; ils avaient seulement envisagé ce que la situation européenne leur paraissait offrir de favorable à leur entreprise et ils avaient considéré les « circonstances chinoises », sinon comme négligeables, du moins comme faciles à rendre propices. S'ils réussirent plus tard, — et quel fut leur succès ! — à créer le lieu de relâche et l'emporium qu'ils rêvaient, s'ils purent, en face d'un Ngao-men déchu, dresser leur superbe Hong-kong, c'est bien moins à leur meilleure préparation qu'ils le durent qu'à l'affaiblissement de leur adversaire de 1802 et de 1808.

Cette étude peut ainsi établir, par des détails nouveaux, que la Chine de K'ien-long et des premières années de Kia-k'ing, à côté d'une arrogance bien connue, savait aussi montrer une énergie d'attitude, une volonté de résistance contre la pénétration étrangère, un parti-pris d'opposition et des moyens de lutte, capables de faire reculer une grande puissance européenne.

NOTES ETHNOGRAPHIQUES SUR LES KÔS

Par M. DAUFFÈS,

Inspecteur de la Garde indigène.

Parmi les nombreuses peuplades montagnardes que l'on rencontre dans le tout petit royaume de Muong-sing, les Kôs constituent un groupe intéressant à plus d'un titre : doux, timides, travailleurs, respectueux de l'autorité du *Tiao-fa* dont ils habitent les terres, ils représentent un élément important de la population. Corvéables à merci, c'est par eux que sont faits les travaux d'intérêt public de la principauté. C'est par eux également que les notables font le plus souvent exécuter leurs aménagements intérieurs, installer et cultiver leurs défrichements.

Un bien vague souvenir de leur ancienne patrie s'est perpétué jusqu'à eux, transmis de plus en plus effacé de génération en génération. Originaires du pays de *Hima-lasa* (1), disent-ils, la faim, la misère les obligèrent, il y a très

---

(1) *Himalaya*. — Il est à remarquer que les caractères de la langue parlée par les Kôs confirment leurs origines tibétaines et himalayennes. Notre collaborateur, le Dr P. CORDIER, a relevé dans le vocabulaire que nous avons reçu de M. DAUFFÈS les analogies suivantes :

	Kô	TIBETAIN
Eau	ư chu	chu
Coq	ga lô	bya-pho (pron. : kia-p'o)
Poule	ga mă	bya-mo (kia-mo)
Poisson (chair de)	ña sa	ña-ça
Serpent	a lô	klu (lu)
Grand'mère	a fi	a-phyi
Mère	a mă	a-ma
Oreille	na pa	rna-ba (na-ba)
Bouche	kha mèh	kha
Dent	sơ	so
Viande (fraiche)	sa dji	ça-rjen (ça-jen)
Porte	gu khé	sgo-khañ (go-khañ)
Feu (dans torche)	mi du	me
Feu (dans bois à brûler)	mi ča	

longtemps, « au moins cinquante fois la vie d'un homme de soixante ans », à chercher des contrées plus fertiles et moins troublées. Leur âme, pensent-ils encore, rejoint à leur mort les bienheureuses terres ancestrales. En réalité, quoique leur arrivée sur le Mékhong soit de date plutôt récente, aucune tradition précise ne leur est restée des chemins suivis par leur race durant ses migrations successives. D'après les Lüs, ils sembleraient cependant avoir quitté les hauts plateaux yunnanais pour s'arrêter une première fois au Nord de Lai-châu et de Diên-biên-phu et, de là, gagner peu à peu les territoires qu'ils occupent actuellement. Dispersées dans les Etats Shans birmans ou chinois, leurs tribus se sont de préférence groupées dans le Muong-sing et l'ancien royaume de Xieng-kheng.

Appelés *Kha Kô* ou plus simplement, *Kô* par les gens de langue thâi, *A Kha jen* par les Chinois, ils se désignent eux-mêmes sous le nom de *A Kha*. Ils établissent leurs villages — agglomérations restreintes de petites et misérables cases — dans la montagne, généralement entre 600 et 1.200 mètres d'altitude. La saison des pluies venue, il est rare de les voir descendre dans les plaines ; les terres basses, assurent-ils, leur sont mortelles à cette époque.

Mince, bien pris, le Kô est d'une taille au-dessus de la moyenne indochinoise. La figure ovale, le teint relativement clair, le nez très peu épaté, les yeux bruns ou noirs aux paupières peu bridées, lui donnent, lorsqu'il est jeune et ne fume pas l'opium, une physionomie vive et intelligente. La femme, robuste, souvent jolie dans sa prime jeunesse, est rapidement déformée par les grossesses et les pénibles travaux auxquels elle s'astreint. Hommes et femmes sont à l'ordinaire d'une saleté repoussante.

Vêtement. — Les hommes ont la courte veste et le pantalon en forte toile gros bleu que revêtent habituellement les montagnards. Les jeunes gens ajoutent à ce costume un turban en cotonnade rouge. Une étoile brodée en soie bleue de la grandeur d'une pièce de dix centimes, entourée de quelques ornements très simples, orne généralement le milieu de la poitrine.

Moi	ńa	ńa
Manger	tza	za-[ba]
Ne...pas	ma	ma
Pleurer	ńü ó	ńu-[ba]
Être malade	na	na-[ba]
Maître	za bó	mdsaḥ-bo (dsa-bo)
Jumeaux	tṣo fè	zuń
Mourir	si	ḥchi-[ba] (çi-[ba])
Noir	(yó) nä	nag
2	ñi	gñis (ñi)
3	sun	gsum (sum)
5	ńa	lńa (ńa)
9	ghü ó	dgu (gu)

Le vêtement des femmes est plus compliqué. Il comporte une ou plusieurs tuniques, sur lesquelles sont passés différents gilets sans manches portant en bordure quantité de petites pièces d'étoffe rectangulaires aux multiples couleurs. Un soupçon de jupon laissant les reins et le ventre à nu, couvre tout juste l'aine et la cuisse. De courtes jambières ornées de morceaux carrés de toile rouge, bleue ou blanche, protègent les jambes. La coiffure se compose de larges anneaux en feuilles de bambou rigides, auxquels sont fixés en guise d'ornements des perles, des graines blanches, des plaquettes brillantes de clinquant, des boutons de porcelaine, etc. Les mêmes objets se retrouvent, relevés de monnaies européennes et de sapèques chinoises, enfilés en des cordons qui, descendant de la coiffure, viennent s'étaler sur la poitrine. En arrière flottent au gré des mouvements une ou plusieurs houppes de coton. Les cheveux lisses et très noirs sont ramenés en deux bandeaux plats de chaque côté du front, recouvrant les tempes et partie des oreilles. Cette coiffure étrange est constituée tantôt de deux formes indépendantes l'une de l'autre, la première enserrant la crâne, la seconde suspendue sur la nuque ; tantôt d'un assemblage qui, recouvert d'un mouchoir, affecte l'aspect d'une mitre. Bien souvent encore, un chapeau grossier, sorte d'assiette creuse renversée, en bambou tressé, surmonte le tout.

Alimentation, Commerce, Agriculture. — Les Kôs ignorent le travail des rizières que leurs pères auraient jadis pratiqué. Ils emploient les mêmes procédés sommaires de culture que tous les montagnards de l'Indochine. Dans leurs défrichements ou *rai* se rencontrent : le riz, le maïs, le millet, le coton, le pavot, le manioc, diverses cucurbitacées, etc.

La base de leur alimentation est le riz relevé de piment.

Tant soit peu ivrognes, les Kôs fabriquent et boivent avec plaisir l'alcool de riz ou de maïs. Grands fumeurs d'opium, le tabac leur est également cher. La pipe en bois au fourneau réduit, plus étroit à la base qu'à l'ouverture, ornementée d'anneaux ou de dessins en filigrane d'argent, complète ordinairement leur costume. Ils se servent également de la pipe chinoise en cuivre au mince tuyau droit surmonté d'un très petit fourneau.

Les Kôs ne chiquent pas le bétel dont leurs voisins de la plaine sont si friands.

Les bœufs, les buffles, les cochons, les chèvres, les poules sont en assez grand nombre dans leurs villages. Les chevaux sont plus rares.

Tous les ans circulent pendant la saison sèche des caravanes provenant des villes commerçantes des régions de Mong-tseu et de Yun-nan-fou. Du sel, du fer, de l'opium, du tabac, cent objets de pacotille leur sont apportés en échange du coton qu'ils ont récolté. Ils se défont de même des produits de leur chasse : cornes molles, fiels d'ours, écailles de pangolin, peaux, cire, etc.

Les Lûs leur procurent à leur tour du sel, des sabres, des fusils à pierre, des marchandises de troc d'origine européenne qu'ils vont prendre à Xieng-tung dans les Etats Shans anglais.

Mariage. — Les jeunes gens se sont connus enfants. Ils se sont amusés ensemble et se sont aimés. Dès qu'ils ont atteint l'un et l'autre leur quinzième

année, le jeune homme prie ses parents de lui donner celle qu'il a choisie et qui l'a accepté. Un vieillard et une femme âgée honorablement connus (*yéh-mó, mó-čô*) sont dépêchés en ambassadeurs auprès des parents de la jeune fille auxquels ils apportent en présent de l'alcool, un peu de riz et un œuf. L'alcool est bu durant les pourparlers ainsi que celui que les hôtes des entremetteurs leur offrent en retour. Trois fois la même cérémonie se reproduit à deux ou trois jours d'intervalle entre chaque visite. Lors de la quatrième demande un cochon est tué et envoyé chez le fiancé, sauf les deux épaules que les parents de la jeune fille conservent pour leur usage personnel. Les entremetteurs reçoivent alors un poulet en guise de remerciement.

Un second cochon est immolé par la famille du jeune homme qui convie au festin les amis communs et la parenté des deux maisons. Un mets particulier a été préparé avec l'épaule et le foie. La fiancée est amenée dans la maison de son futur époux ; leur union est prononcée quand chacun d'eux a goûté de ce mets.

La dot (*yéh-dañ, za-mi yéh-dañ*), d'une valeur moyenne de quatre à cinq piastres, est payée trois jours après au père et à la mère de la jeune femme.

Les nouveaux mariés habitent quelque temps la case de leurs parents. Ils s'établissent ensuite chez eux.

Pendant la cérémonie de la remise de la fiancée à son futur époux, les parents de la jeune fille demeurent internés dans leur habitation.

Naissance. — La femme accouche sur un lit de camp placé dans une petite maison indépendante de celle qu'occupe la famille. Du feu est constamment allumé à ses côtés. Le douzième jour seulement il lui est permis de se lever et de vaquer aux soins du ménage.

Dès sa naissance, le petit reçoit un nom favorable qu'indique, à la prière des parents, un vieillard connu et estimé de tous.

Un poulet est offert aux mânes des ancêtres avec du riz, de l'alcool et des œufs. On attache les poignets de la mère et de l'enfant à l'aide d'un fil de coton, en félicitant la première et en souhaitant mille prospérités au second. La joie du père est grande, quel que soit le sexe de l'enfant. Il reçoit ses amis qui le congratulent à qui mieux et leur sert un repas abondamment arrosé.

Pendant les douze jours qui suivent l'accouchement, la mère ne consomme que de l'eau chaude, du riz et du sel que l'on a pris le soin de faire sécher. L'abdomen est fortement comprimé avec des linges étroitement serrés autour du corps.

Tout nouveau-né venu au monde mal conformé est impitoyablement étouffé avec de la cendre prise au foyer installé près du lit de camp et dont on lui emplit la bouche. Sa naissance est en effet considérée comme l'annonce d'un malheur dont il faut se garer en supprimant le nouveau-né et en sacrifiant en neuf endroits différents des environs du village neuf cochons et neuf chiens.

Décès. — Dès qu'une personne meurt, le sorcier appelé par la famille vient prier. Il supplie les génies de laisser l'âme du défunt rejoindre en paix la terre des ancêtres, le pays des légendes, le *Hima-laṣa*. De l'argent et quelques grains de riz sont mis dans la bouche du mort afin de lui permettre une route facile. Son corps, enveloppé d'étoffe blanche, est ensuite déposé sur un lit de camp ayant à ses côtés un plateau contenant un morceau de poulet et du riz (*tu si ó pi tza*).

Un cochon est tué pour les gens du village invités au festin des funérailles. Le repas terminé, un gros arbre est coupé dans la forêt voisine. Le tronc est divisé en deux dans le sens de la longueur. Des deux parties préalablement creusées, l'une reçoit le cadavre, l'autre sert de couvercle; les joints sont soigneusement lutés avec un enduit à base de chaux. Le cercueil ainsi fermé est laissé trois jours durant dans la maison. Le sorcier continue ses invocations aux esprits. Le quatrième jour, un buffle est sacrifié afin de donner au disparu un compagnon pendant le voyage qu'il doit accomplir. Les côtes et la poitrine en sont remises au sorcier, tandis que les habitants ne partagent le reste. Le diner achevé, la bière est emportée jusqu'au cimetière du village et enfouie dans un trou profond. Puis tout le monde regagne les maisons après avoir installé sur la tombe les objets personnels du défunt, du riz, un œuf et de l'alcool.

Après sept jours, la famille immole un cochon et sept poulets; le sorcier se livre à de nouvelles incantations pour empêcher cette fois l'âme du mort d'entraîner à sa suite les âmes des parents encore vivants.

Lors du décès d'un enfant, il est procédé à semblable cérémonie; le buffle cependant n'est pas sacrifié.

En cas d'accident mortel, les rites ne sont plus les mêmes. Pour un noyé, par exemple, le cadavre d'un chien est simplement exposé sur la tombe, dont l'emplacement est déterminé de la manière suivante: avec les deux mains réunies on puise de l'eau au lieu même de l'accident, puis, marchant rapidement, on s'écarte de la rive; l'endroit où tombe la dernière goutte est le point choisi (*čia ṣi si*).

Lors d'un suicide, — cas fort rare —, si l'on a le temps avant la mort complète de placer dans la bouche du suicidé le riz et l'argent nécessaires, il est procédé à l'enterrement dans les formes ordinaires. Dans le cas contraire, on se contente d'enfouir le corps sans autre cérémonie que le sacrifice d'un chien et le dépôt de son cadavre sur la tombe.

Héritage. — Les filles n'héritent pas. Le chef de famille mort, ses biens restent indivis entre sa femme et ses enfants. A la disparition de la veuve, le partage est opéré au bénéfice des garçons seulement. L'aîné étant considéré comme ayant aidé à élever ses frères ou sœurs est quelque peu avantagé.

Droit. — Le voleur n'est condamné qu'au seul remboursement du montant du vol. Si l'accusé nie, le sorcier intervient. Prenant un morceau de bois par l'une de ses extrémités, il en fait tenir l'autre par l'incriminé et se livre ensuite

à une série d'incantations. Le morceau de bois doit s'allonger au fur et à mesure des paroles qu'il prononce si l'homme accusé est coupable.

Le prix du sang est payé en cas de meurtre ou d'assassinat. Il varie suivant les circonstances.

Calendrier. — L'année kò est l'année lunaire. Chaque mois porte un nom spécial :

1er mois	*Khò shũ.*	7e mois	*Gò la.*
2e —	*Bớ tzu.*	8e —	*Ṣi yêh.*
3e —	*Tsò gò.*	9e —	*Nâñ yêh.*
4e —	*Tse la.*	10e —	*Thưñ la.*
5e —	*Gâñ la.*	11e —	*U la,* ou *Dio la.*
6e —	*Tsò la.*	12e —	*Khu ở.*

Le premier jour de la lune se nomme *ba la* ou *pa la thi si.*

Religion. — Les Kôs n'ont aucune écriture, peu ou pas de souvenirs, nulle légende.

Il est impossible d'obtenir d'eux quelque éclaircissement sur leurs idées au sujet de l'origine de l'homme en général. Ils savent cependant que leur premier père s'appelait Su mi ó et que leur première mère portait le nom de A ma. Tous deux eurent trois enfants : Tha phò mâñ, Tha phó dzôñ et Tha phò ṣa. Tha phò mâñ aurait laissé à son tour six descendants : Tha phò dzôñ, Dzuñ la ghò, Ở ma dañ, Ma dañ tha, Tha dò ṣò, Ṣu ma dzo, lesquels donnèrent naissance aux nombreuses tribus Kò.

Les Kôs professent un vague culte des ancêtres. Autour d'eux flottent invisibles les âmes de ceux qui les précédèrent. Restées ce qu'elles furent durant leur vie terrestre, avec leurs défauts et leurs qualités propres, elles fréquentent les maisons et prennent part aux joies comme aux tristesses de la famille. A côté d'elles existent également des génies bons ou mauvais, sous l'influence desquels l'homme naît, se développe et meurt. Afin de se les rendre favorables il est utile de leur offrir des sacrifices.

Il est à remarquer qu'un même radical *a pũ* contribue à former les mots traduisant « ancêtres » *(a pũ a da)*, « sacrifices » *(a pũ lò)*, « autel » *(a pũ dzu ghũ)*.

Fêtes. — En dehors des cérémonies propitiatoires qui précèdent ou suivent tout événement heureux ou malheureux, il existe, à des époques régulièrement fixées dans l'année par les devins de la tribu, des fêtes rituelles. Ces fêtes sont les suivantes :

Au cours du 1er mois, la fête *A pũ lò khò ṣũ,* et après trois jours, pendant lesquels personne n'ose franchir les limites des cases, la fête *A pũ lò u mi.*

Ces deux fêtes se célèbrent une fois la récolte des *rai* terminée. Le village tue un cochon, dont la chair est répartie entre les habitants. Les offrandes rituelles sont faites par chaque chef de famille. L'officiant dépose un plateau

garni sur l'autel des ancêtres; s'agenouillant ensuite en portant les mains réunies à plat à hauteur du menton, il se prosterne une fois et se retourne afin d'attendre que les esprits sollicités aient pris leur part du festin. Puis, faisant de nouveau face à l'autel, il procède à une nouvelle génuflexion et retire le plateau dont le contenu est alors savouré par toute la maisonnée.

Au commencement du 3e mois a lieu la fête aux esprits protecteurs, *A pũ lò lò khăň*. Des portiques sont élevés aux chemins d'accès du village. Un cochon est immolé. Le sorcier (*a ba*) officie au pied de l'un des poteaux du portique de l'entrée. Chaque famille tue un poulet, dont la chair mêlée à la viande du porc déjà sacrifié constitue, avec un peu d'alcool, de riz et de thé, le plateau offert aux génies. Des objets en lamelles de bambou entrelacées sont placés aux portes de sortie pour écarter les mauvais esprits.

Entre le 6e et le 7e mois prend place la fête *A pũ lò yêh ku tza*. Les réjouissances durent quatre jours. Chaque maison procède elle-même aux cérémonies habituelles. Une escarpolette est dressée dans le village. Au pied des supports sont enfouis des œufs, un peu de riz et du gingembre.

Le 8e ou le 9e mois, suivant les indications du sorcier, fête qui dure trois journées : *A pũ lò ghò la la, A pũ dzũ en lò, A pũ lò gha či či*. La cérémonie exige le sacrifice d'un cochon et se passe dans la maison du chef de village.

Le 9e mois, a lieu la fête *A pũ lò kha yêh yêh*. Cette fête offerte aux esprits malfaisants pour les apaiser se célèbre aux approches de la maturité du riz en un jour faste choisi par le sorcier.

Le 11e ou le 12e mois, vient l'*A pũ lò khu fa*. Tout le monde, enfants, vieillards, hommes, femmes, s'amuse avec une sorte de toupie ou de sabot appelé *čăň*.

En bien d'autres circonstances les mêmes cérémonies se reproduisent. Ainsi, lors de la reconstruction d'une habitation, au moment de la démolition de l'ancienne case, l'autel est transporté sous un abri (*ya čuň*) que l'on a eu le soin d'édifier par avance. La maison terminée, il est à nouveau remis à la place habituelle. Un plateau contenant un œuf, un bol de riz, un morceau de gingembre et des tasses d'alcool, est offert au premier changement (*pa lò dza*). Un sacrifice d'un poulet, d'un cochon et une offrande de riz et d'alcool suivent l'installation définitive (*pa lò čò*).

A l'époque des semailles, un abri est dressé au milieu du *rai*, et sur l'autel rudimentaire qu'il renferme on place un œuf, du riz et de l'alcool (*ya kha dò yở*).

Un peu avant la récolte, on prélève dans le *rai* une poignée de riz, qui, grillé et pilé, est offert aux génies avec un poulet.

Se rendre les esprits malfaisants favorables et remercier les génies protecteurs sont les seules raisons de ces différentes cérémonies. « Nous agissons ainsi parce que nous avons vu nos pères faire de même », disent les Kôs.

Danses. — Pendant leurs fêtes, les Kôs se livrent à des danses d'un caractère bien particulier. C'est tantôt une ronde où les hommes seuls, sautant et frappant du pied en cadence, vont une fois dans un sens, une fois dans l'autre, aux accents aigus d'une espèce de flûte que tient l'un des figurants. Tantôt c'est une sorte de quadrille dans lequel les jeunes filles font face aux jeunes gens ; successivement ou simultanément, suivant l'ordre des mesures, chaque groupe s'avance au devant de l'autre et, quand il arrive à le toucher, plie vivement les jarrets en projetant en une brusque saccade le ventre en avant, puis se retire pour recommencer peu après. Un chant grave rythme la cadence des mouvements.

ÉTUDES DE LITTÉRATURE BOUDDHIQUE

PAR M. ED. HUBER,

Professeur de chinois à l'Ecole française d'Extrême-Orient

VIII

LA DESTRUCTION DE ROÜRUKA

Dans son itinéraire de retour de l'Inde à la Chine, Hiuan-tsang raconte qu'à 330 *li* environ à l'Est de Khotan, il arriva à la ville de P'i-mo 媲摩 (Bhimā). Là se trouvait une statue du Buddha en bois de santal, qui opérait des miracles et au sujet de laquelle les gens du pays racontaient une légende que Hiuan tsang donne tout au long. Nous la reproduisons ici d'après la version de Stanislas Julien (¹), que nous avons dû, comme on le verra par la suite, amender en divers endroits (²):

« Jadis, lorsque le Buddha vivait dans le monde, cette statue fut faite par Wou-to-yen-na 鄔陀衍那 (Udayana), roi de Kiao-chang-mi 憍賞彌 (Kauçāmbī). Lorsque le Buddha eut quitté le monde, elle s'élança dans les airs et arriva au nord de ce royaume (³), au milieu de la ville de Ho-lao-lo-kia 曷勞落迦. Dans l'origine, les habitants de cette ville étaient riches et heureux ; ils étaient profondément attachés à l'hérésie, et n'avaient ni estime ni respect (pour la loi du Buddha). On raconte que, depuis son arrivée, elle montra sa puissance divine, sans que personne lui rendît hommage ; mais, quelque temps après, un Lo-han (un Arhat) salua avec respect cette statue. Les habitants du royaume en furent alarmés. Etonnés de son extérieur et de son costume, ils s'empressèrent d'en informer le roi, qui ordonna, par un décret, de couvrir de sable ce personnage extraordinaire. En ce moment, l'Arhat, étant couvert de sable, resta privé de

(¹) *Mémoires sur les contrées occidentales*, t. II, p. 243-244. Pour le texte de Hiuan-tsang, cf. *Tripiṭaka* de Tôkyō, boîte 致, k. VII, p. 65 v°.

(²) Nous regrettons de ne pas avoir eu à notre disposition la traduction plus récente de WATTERS (cf. *B.E.F.E.-O.*, V, 1905, pp. 423-457).

(³) 此國. C'est-à-dire le royaume auquel appartient P'i-mo.

toute nourriture. Il y eut alors un homme qui fut indigné de ce traitement inhumain. Jadis il était constamment pénétré de respect pour cette statue, et lui rendait ses hommages. Quand il eut vu l'Arhat, il lui donna secrètement de la nourriture. L'Arhat, étant sur le point de partir, lui parla en ces termes : « Dans « sept jours, il tombera une pluie de sable qui remplira cette ville, et il n'y « restera pas un seul être vivant. Songez-y bien et prenez de bonne heure des « mesures pour sortir. C'est uniquement pour m'avoir couvert de terre qu'ils vont « éprouver ce genre de mort. »

« En achevant ces mots, il partit et disparut en un clin d'œil. Cet homme entra dans la ville, et avertit tous ses parents et ses amis ; mais, à cette nouvelle, il n'y en eut aucun qui ne l'accueillît avec des rires et des moqueries. Le second jour, il s'éleva tout à coup un vent impétueux qui balaya toutes les immondices (1), puis il tomba une pluie de joyaux divers (2) qui remplit tous les chemins. Les habitants raillèrent (3) de nouveau celui qui les avait avertis. Cet homme, qui savait, au fond de son âme, ce qui devait nécessairement arriver, creusa en secret un chemin souterrain qui débouchait en dehors de la ville, et y cacha (des objets précieux) (4). Dans la nuit du septième jour, après l'heure de minuit, il tomba une pluie de sable et de terre qui remplit l'intérieur de la ville. Cet homme sortit du chemin souterrain, et, se dirigeant à l'Est, il se rendit dans ce royaume et s'arrêta dans la ville de P'i-mo (5) (Bhimā). Dès qu'il fut arrivé, la statue y vint en même temps. Il lui rendit ses hommages dans ce même endroit, et n'osa pas la transporter plus loin. »

Dans sa relation, Song Yun avait déjà parlé de la même statue merveilleuse, qu'il avait vue dans un temple à 15 *li* au Sud de Han-mo (捍麼 ou 捍麽) (6). Han-mo est manifestement le P'i-mo de Hiuan-tsang ; et d'autre part M. Stein a confirmé l'identification, déjà proposée par Yule (7), de P'i-mo avec le Pein de Marco Polo, et cru retrouver cette localité dans la moderne Uzun-tati (8). Mais jusqu'ici aucune recherche, à notre connaissance, n'a encore été faite au sujet de la ville dont Hiuan-tsang nous raconte la catastrophe, Ho-lao-lo-kia.

---

(1) 吹去穢壤 ; m. à m. « qui balaya les immondices et les fragments de terre ». JULIEN : « qui chassa devant lui les terres remplies d'ordures ».

(2) JULIEN propose de remplacer 雜寶, « joyaux divers », par 沙土, « sable », et traduit : « il tomba une pluie de sable et de terre ». C'est une correction fâcheuse, comme le prouve le texte du *Divyāvadāna* cité plus loin.

(3) 詈. JULIEN traduit « injurièrent ». Il s'agit des railleries des gens de la ville, qui voient tomber des objets précieux au lieu de la pluie de sable annoncée.

(4) 穴之. JULIEN a traduit : « s'y cacha » ; c'est sa correction malheureuse qui lui a fait commettre ce contre-sens.

(5) JULIEN écrit Pi-mo. Les deux orthographes sont possibles.

(6) Cf. CHAVANNES, *Voyage de Song Yun*, in *B.E.F.E.-O.*, III (1903), p. 392.

(7) *Marco Polo*, t. I, pp. 191 sqq.

(8) *Preliminary report*, pp. 58 sqq. : *Hsüang-tsang's Notice of P'i-mo and Marco Polo's Pein*, in *T'oung Pao*, 1906, pp. 469-480.

Or la ville et l'histoire de sa ruine nous sont parfaitement connues par un passage du *Divyāvadāna* dont j'ai donné une analyse détaillée dans une précédente étude (¹) : il est impossible en effet de ne pas reconnaître dans la Roruka du texte sanskrit la Ho-lao-lo-kia du pélerin chinois.

Et d'abord, l'identité des deux noms n'est pas douteuse. Ainsi que l'avait déjà remarqué St. Julien (²), dans les transcriptions des livres bouddhiques, ou du moins dans le système de Hiuan-tsang, la syllabe *ho* 曷 devant *ra* ne se prononce pas. C'est ainsi que *Ho-lo-che-pou-lo* représente *Rajapura* Julien avait restitué ainsi un hypothétique *Râulôka*. Il n'était pas, on le voit, si loin de la vérité, d'autant plus que le *Divyāvadāna* écrit le nom tantôt Rauruka et tantôt Roruka (³).

La ressemblance des deux légendes est non moins frappante. Je me bornerai à relever ici leurs principaux traits communs :

1° A Roruka comme à Ho-lao-lo-kia, le bouddhisme, jusqu'alors inconnu, fait sa première apparition sous les espèces d'une image merveilleuse du Buddha venue de l'Inde proprement dite. Les différences sont toutes de détail : dans le *Divyāvadāna*, c'est une peinture envoyée au roi de Roruka par Bimbisāra, roi du Magadha ; dans Hiuan-tsang, c'est une statue faite par Udayana, roi de Kauçāmbī, et venue à Ho-lao-lo-kia par des moyens miraculeux.

2° Cette image fut adorée d'abord par le moine indien Kātyāyana (*Divyāvadāna*), ou par un Arhat anonyme (Hiuan-tsang). Dans les deux textes, c'est ce premier adorateur du Buddha qui, par ordre du roi, est couvert de terre.

3° Dans le récit du pélerin chinois, le personnage ainsi maltraité est délivré par un homme — également anonyme —, qui auparavant rendait déjà hommage à l'image sainte. Dans le *Divyāvadāna*, il est délivré par deux personnages, Hiru et Bhiru, qui étaient aussi des hommes justes, anciens ministres du roi converti Rudrāyaṇa. Dans les deux textes, le saint personnage fait à celui ou à ceux qui le délivrent la prédiction que la ville sera détruite au bout de sept jours par une pluie de sable.

4° L'histoire de la destruction de la ville est racontée en termes presque identiques. Dans les deux textes, les avertissements de ceux qui ont entendu la prédiction restent vains et ne leur valent, de la part des habitants de la ville, que des railleries. D'abord un grand vent fait place nette dans les rues de

---

(¹) *Etudes de littérature bouddhique. V. Les sources du Divyāvadāna (Suite)*. In *B.E.F.E.-O.*, VI (1906), pp. 12-17.

(²) *Loc. cit.*, p. 245, note.

(³) L'identification certaine de Ho-lao-lo-kia avec Roruka ou Rauruka présente du reste, au point de vue philologique, cet intérêt, qu'elle fixe la valeur, ou du moins l'une des valeurs, de *lo-kia* 落迦 dans les transcriptions : or c'était précisément un point sur lequel on était encore dans l'incertitude, ainsi que le constatait récemment M. PELLIOT, in *B.E.F.E.-O.*, V (1905). p. 456.

la ville (¹). Les jours suivants tombe une pluie d'objets précieux. Ici le *Divyāvadāna* entre dans plus de détails que l'auteur chinois, et nous apprend que le second jour, il tomba des fleurs : le troisième jour, des vêtements précieux ; le quatrième jour, de l'or *hiraṇya* ; le cinquième jour, de l'or *suvarṇa* ; et le sixième jour, des joyaux (²). Enfin, d'après les deux ouvrages, il tombe, le septième jour, une pluie de sable qui ensevelit la ville ; celui ou ceux qui avaient secouru le saint personnage et recueilli sa prédiction se sont creusé un passage souterrain débouchant hors de la ville, s'en sont servi pour accumuler les objets précieux tombés du ciel, et s'enfuient le jour de la destruction par ce passage. Il y a cette seule différence — et peut-être faudrait-il la retenir pour une localisation éventuelle — que, dans le *Divyāvadāna*, le passage souterrain aboutit à un fleuve, où un bateau attend les fugitifs.

5° Après la destruction de la ville, la statue du Buddha s'enfuit et va miraculeusement s'installer à P'i-mo (Hiuan-tsang). Dans le *Divyāvadāna*, ce n'est pas l'image bouddhique apportée de l'Inde, mais la devatā gardienne de Roruka qui s'enfuit à travers les airs et va se fixer au village de Khāra. Cette variante n'empêche pas de reconnaître ici encore la ressemblance des deux récits.

Nous avons donc bien affaire à une légende unique, mieux vaudrait dire peut-être : à une même tradition, car il est fort possible qu'elle soit l'écho amplifié d'un événement historique. Mais d'où venait cette tradition ? Était-elle d'origine indienne, et avait-elle été transportée au Turkestan, comme tant d'autres légendes de l'Inde que les peuples convertis au bouddhisme ont ensuite localisées dans leur propre pays ? Nous croyons, au contraire, et nous allons nous efforcer de démontrer, que nous nous trouvons ici en présence d'une tradition locale.

Remarquons d'abord que Hiuan-tsang parle de Roruka comme d'une localité du Turkestan plus ou moins voisine de P'i-mo. Dans le récit de l'histoire de la statue miraculeuse qu'il a recueilli sur place, on a vu que Roruka se trouvait au Nord du royaume auquel appartenait P'i-mo, et, un peu plus loin, qu'elle était située à l'Ouest de P'i-mo. A vrai dire, les deux indications ne s'accordent pas très exactement, du moins en apparence ; mais qu'il s'agisse bien d'un lieu réel, c'est dont on ne saurait douter. Il y a plus : dans le passage qui suit celui dont nous avons donné la traduction, Hiuan-tsang parle de Roruka, comme si son emplacement était encore connue au moment où il traversa P'i-mo. Voici ce passage, dont Julien a donné une interprétation extrêmement fautive :

(¹) « Il s'éleva tout à coup un vent impétueux qui balaya toutes les immondices. » (Hiuan-tsang). « Un grand vent s'étant élevé balaya les pierres, le sable et les fragments de brique. » (*Divyāvadāna*, p. 576).

(²) *Ibid.*, ibid.

« Il (Hiuan-tsang) apprit que les prédictions[1] annoncent que, quand la loi de Çakya sera éteinte, la statue entrera dans le palais des Nāgas. Aujourd'hui la ville de Ho-lao-lo-kia n'est plus qu'un vaste monceau de terre. Un grand nombre de rois de différents royaumes et de personnages puissants des pays étrangers eurent le désir d'y pratiquer des fouilles, pour s'emparer des objets précieux qu'elle pouvait renfermer ; mais, quand ils furent arrivés à côté de cette ville, il s'éleva tout à coup un vent furieux, des nuages sombres obscurcirent le ciel, et ils ne purent retrouver leur route. »

Nous avons dans un autre texte un écho de cette légende de la Pompéi du Turkestan : c'est dans le *Sūryagarbha*, un des *sūtra* du *Mahāsaṃnipāta*, qui, ainsi que l'a montré M. S. Lévi, « décèle bien son inspiration locale par le relief qu'il donne à Khotan » [2]. Dans un passage de ce *sūtra*, relatif au royaume de Khotan, certains traits, — les saints personnages couverts de terre par mépris, les calamités qui en retour s'abattent sur le pays et le rendent stérile —, rappellent singulièrement l'histoire de la destruction de Roruka. Voici ce passage, d'après la traduction de M. Lévi [3] :

« Au temps du Buddha Kāçyapa ce royaume de Khotan s'appelait Kia-lo-cha-mo 迦羅沙摩. La terre du pays avait alors en abondance des retraites paisibles et une joyeuse fécondité, toutes sortes de fleurs et de fruits utiles aux créatures. En ce royaume il y avait par centaines de milliers des saints possédant les cinq connaissances surnaturelles, champs de bonheur de ce monde ; établis là, ils fixaient leur pensée dans la méditation, se plaisaient à l'*anuttara-samyak-sambodhi*. Comme cette terre était en paix et en joie, les gens du pays se laissèrent aller au dérèglement, ils s'attachèrent aux cinq désirs ; ils dénigrèrent les saints personnages pour leur faire une mauvaise réputation ; *avec de la poussière ils souillaient ces hommes saints*. Et alors ceux qui avaient subi ce traitement s'en allèrent çà et là en divers pays. Alors ces créatures, voyant les hommes saints partis, se réjouirent en leur cœur. Et par suite de cette action, dans ce pays les dieux de l'eau et les dieux du feu s'irritèrent tous. Ce qu'il y avait d'eaux, de fleurs, de lacs, de sources, de puits, tout se dessécha. Et alors comme il n'y avait ni eau ni feu, les créatures affamées, altérées, périrent toutes. Et la terre du pays devint naturellement stérile. »

Enfin il n'est pas nécessaire de solliciter le texte même du *Divyāvadāna* pour s'apercevoir qu'il place Roruka au-delà de l'Inde propre, dans le Turkestan.

---

(1) 先記 *vyākaraṇa*. JULIEN n'a pas compris le sens de cette expression ; il traduit : « Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les *anciens mémoires historiques* », et fait de tout le reste du passage une citation de ces « anciens mémoires ».

(2) S. LÉVI. *Notes chinoises sur l'Inde. V. Quelques documents sur le Bouddhisme indien dans l'Asie centrale* (*Première Partie*). In *B. E. F. E.-O.*, V (1905) p. 256.

(3) *Ibid.*, p. 257.

Pour s'en rendre compte, il suffit de suivre le voyage de retour du moine Kātyāyana après la destruction de Roruka. Il passe successivement par le village de Khāra, à Lamba, à Çyāmāka, puis à Vokkaṇa, et enfin, « descendant vers le Sud », arrive à l'Indus. C'est là seulement qu'il quitte les domaines de la divinité du septentrion (*uttarāpathanivāsinīdevatā*), et c'est l'occasion pour ce texte, qui appartenait originellement au Vinaya des Sarvāstivādins, de rappeler cette règle de la discipline bouddhique que l'emploi des chaussures n'est permis aux moines qu'en dehors des limites du Madhyadeça, de l'Inde proprement dite. De ces différentes localités, deux sont identifiées aujourd'hui ; Lamba [1], qui est le Λαμβᾶγαι ou Λαμπᾶκαι de Ptolémée, c'est-à-dire Lamghân ; et Vokkaṇa, qui est le moderne Wakhân. L'une et l'autre localités se trouvent au Sud des Pamirs, c'est-à-dire entre le Turkestan et l'Inde.

Du reste, un fragment de la ***Mahāmāyūrī vidyārājnī***, retrouvé à Kashgar par le consul russe Ivanovski et publié par M. S. d'Oldenburg [2], donne une longue énumération de pays et de leurs divinités protectrices, dans laquelle figurent Rauruka, Lampāka et Vokkāṇa.

Dans la formule même par laquelle le ***Divyāvadāna*** commence le récit de la destruction de Roruka : « Quand Pāṭaliputra monte, Roruka tombe en décadence », ne faut-il pas trouver l'expression de cette rivalité historique qui fit passer tour à tour la prépondérance des royaumes fondés sur les bords du Gange aux royaumes de l'Asie centrale ?

Si l'on se souvient d'autre part du succès particulier de l'école des Sarvāstivādins au Turkestan, on sera amené à se demander, en présence de légendes dont le caractère local est aussi manifeste, si le Vinaya des Sarvāstivādins, dont le ***Divyāvadāna*** n'est guère qu'une chrestomathie, n'a pas été considérablement augmenté et modifié au Turkestan même.

---

(1) Le *Divyāvadāna* écrit Lamba ou Lambaka. Yi-ts'ing dit dans une note de sa traduction de ce passage même : « Encore aujourd'hui ce royaume existe dans l'Inde du Nord. » (*Tripiṭaka* de Tōkyō, boîte 張, k. IX, p. 98 v°). Pour lui, l'Inde du Nord allait jusqu'aux Pamirs.

(2) Dans les ***Zapiski*** de la Société Orientale russe, t. XI (1897-1898), p. 252-255.

NOTES ET MÉLANGES

NOTE SUR LES PRÉTENDUS MƯỜNG DE LA PROVINCE DE VĨNH-YÊN

Ces prétendus Mường sont cantonnés dans le huyện de Tam-dương, qui est peuplé en grande partie d'Annamites et qui compte aussi des Mán. Ils disent être venus de la frontière. Leur langue est une sorte de cantonnais, ainsi qu'il paraît ressortir de l'examen du vocabulaire suivant [1], recueilli de la bouche de l'un d'eux. Ils n'ont rien de commun avec les Mường proprement dits.

NUMÉRATION

1	一	ět	8	八	bát
2	兩	lưởng	9	九	kiú
3	三	sam	10	十	sip
4	四	sị	20	二十	ñi sip
5	五	ngú	100	一百	ét bak
6	六	luk	1,000	一千	ět çen
7	七	çết			

VOCABULAIRE

Ciel	天	then	*Argent*	銀	ñiêng, ñiên
Terre	地	thi	*Cuivre*	銅	thồng
Mer	海	hói	*Plomb*	鉛	zôn
Fleuve	河	hô	*Zinc*	錫 [2]	çék, çiếk
Nuage	雲	vún	*Corps*	身	sin
Pluie	落水	lạk súi	*Tête*	骨	thói hok
Eau	水	súi	*Visage*	面	mén
Montagne	嶺	lièng, lêng	*Œil*	眼	ngẳn
Feu	火	võ, phố, fố	*Oreille*	耳	ñi
Cendre	地灰	thi foi	*Main*	手	çiú
Flamme	火...?	fố mị	*Pied*	脚	kướk
Chaux	石灰	săk moi (foi)	*Narines*	鼻	phit kống
Or	金	kim	*Père*	爸	ba

(1) Pour le système de transcription adopté ici, se référer à notre article : *Note sur le Mường de la province de Sơn-tây*, *B. E. F. E.-O.*, v (1905), p. 328, n. 1.

(2) C'est plutôt l'étain.

Mère	...	mé	*Bœuf*	黃牛	wòng ngoi
Mari	老公	lão kông	*Buffle*	水牛	sỉi ngoi
Femme	婦娘	hù ñang	*Porc*	豕	čừ
Robe	衫	sam	*Poule*	鷄	kai
Pantalon	...	bụ	*Parler*	講	káng
Ceinture	... 帶身	bụ thói sin	*Entendre*	聽	thiệng
Chapeau	...	čón	*Interroger*	問	mun
Couteau	刀	tao	*Rire*	... 笑	hảo siệu
Hache	斧	bú	*Pleurer*	呌	kệu, kiêu
Cognée	斧斧...	bú thỏi	*Se fâcher*	怒	nụ
Marmite	鍪	mố	*Se rejouir*	快	vui
Tasse	...	čông	*Blanc*	白	phak
Papier	紙	či	*Noir*	烏	u
Pinceau	筆	bit	*Bleu*	青	çêng
Riz	飯	phan	*Jaune*	黃	vông
Vin	酒	čiû	*Rouge*	紅	hông
Viande	肉	ñuk	*Grand*	大, 太	thai
Arbre	樹	sư	*Petit*	細	çại
Herbe	草	çáo	*Large*	闊	vót
Ecorce	皮	phi	*Etroit*	狹	khẹp
Feuille	業	zẹp	*Long*	長	çong
Patate	芋	hu	*Court*	短	tón
Chien	...	kói	*Nombreux*	多	tô
Chat	貓	mẽo	*Peu nombreux*	少	çiú
Cheval	馬	mạ			

A. CHÉON

NOTES SUR LA TOUR CHAME DU NAM-LIEU (DARLAC SEPTENTRIONAL)

La Srépok, dont le bassin supérieur arrose le plateau moi du Darlac, reçoit, bien après son entrée dans les immenses forêts-clairières désertes, un très gros affluent de rive droite que les Laotiens appellent Nam-liêu et les Djaraïs, Ya-liao. Descendu du plateau du Kontum, il entre à son tour, en sa vallée moyenne, dans la région des forêts-clairières marécageuses. C'est en ces solitudes, sur sa rive gauche, que le Ya-liao voit se dresser les restes d'une belle tour chame, encore assez bien conservée.

Le premier Européen qui la visita fut le malheureux Odend'hal, en 1904, quelques semaines avant son assassinat chez les *Sadet ;* avec mon ami, M. Schein, chargé de mission médicale, nous fûmes les seconds à nous y rendre, en juillet 1906.

Les indigènes manifestent une grande répugnance à y conduire le voyageur. Entourant le monument d'un respect craintif et superstitieux, ils évitent avec soin de trop s'en approcher. Habitée, disent-ils, par un grand génie, *Yañ-proñ*, elle est funeste aux indiscrets. Le sort d'Odend'hal n'a fait que fortifier cette croyance, et l'on ne cessa de nous prédire que notre voyage aurait une fatale issue.

De Ban Mé-thuót, résidence de la province du Darlac, il n'y a que deux routes conduisant au monument. La plus courte est celle qui se dirige sur Ban-don, centre laotien sur la Srépok

et dernière agglomération du plateau, située déjà en forêt-clairière. Cachée au milieu des bananiers et des manguiers, cette humble bourgade fut le premier emplacement du commissariat du Darlac (1899-1900). De Ban-don l'on continue ensuite vers le Nord au milieu de la forêt-clairière, inondée en saison des pluies, aride et désséchée en hiver, à peine coupée de quelques sentes étroites qui sont des pistes de bœufs sauvages, de cerfs ou d'éléphants.

Aux approches de Ban Huei-sup la forêt se sème de vastes marécages peu profonds, marquant probablement l'emplacement d'anciennes rizières.

Ban Huei-sup est une bien pauvre réunion de quelques huttes djaraï et laotiennes au milieu de cultures et de bananiers ; on compte cinq ou six maisons à peine au bord du Ya-sôp (Huei-sup des Laotiens), profonde et rapide rivière, affluent du Ya-liao et qu'il faut traverser en radeaux à la saison des pluies. Sur la rive droite s'étend la forêt de plus en plus clairsemée, se présentant plutôt sous la forme d'un immense marais légèrement boisé au milieu duquel abondent cerfs, chevreuils et sangliers.



Fig. 4. — La tour de Yan Pron.
D'après un dessin d'Odend'hal.

La tour chame est au milieu de cette région, à une huitaine de kilomètres au Nord de Ban Huei-sup ; la mince bande d'épaisse forêt qui borde le Ya-liao et au milieu de laquelle elle s'élève, la soustrait aux regards ; aucune route n'y conduit, et, sans guide, il nous aurait été impossible de la retrouver.

Le monument, situé par 200 mètres d'altitude et orienté vers l'Est, est un carré de cinq mètres de côté, présentant sur sa face orientale une sorte de vestibule d'accès de trois mètres d'avancée. Un arbre a poussé sur la cime de la tour et ses racines descendent le long de la paroi comme d'énormes serpents gris.

Dans l'intérieur, le sanctuaire forme une chambre carrée de trois mètres de côté. Le sol est recouvert d'un épais tapis de guano et nous en faisons fuir des centaines de chauves-souris affolées. La seule statue qui s'y trouve est un *liṅga* portant sculptée une tête mitrée et reposant sur sa cuvette à ablutions, le tout en parfait état de conservation. L'entrée du monument est en partie ruinée ; néanmoins, les inscriptions des deux montants de granit sont à peu près intactes. Deux ou trois morceaux de sculptures en briques, dont une tête de Nandin, gisent sur le sol. En arrière de la tour, se dresse le cône qui devait surmonter le faîte et que le temps a jeté bas. En avant de l'entrée, trois petits *tumuli* marquent l'emplacement de quelques édifices secondaires dont il ne reste plus que des amoncellements de briques effritées. Quelques fouilles suffiraient probablement à mettre au jour d'intéressantes trouvailles.

Odend'hal a bien fait exécuter quelques travaux sommaires de débroussaillement, mais il n'a pas eu le temps de faire une étude sérieuse de la ruine. Quant aux inscriptions, on a pu

sauver les estampages qu'en avait pris le malheureux voyageur : elles nous apprennent, dit M. Finot [1], que le temple fut érigé par le roi Jaya Siṃhavarman III à la fin du XIIIe siècle.

C'est à Ban Huei sup que s'embranche la seconde route par laquelle on peut arriver de Ban Mé-thuot ; de ce village la sente serpente dans l'Est pour atteindre le gros village djaraï de Plei Tali en arrière des collines du Tien-k'bang. Nous ne sommes plus qu'à deux jours des Sadet ; la forêt-clairière a cédé la place à l'épaisse brousse du Darlac central.

Interrogé sur la tour chame du Ya-liao, le chef me déclare qu'elle est habitée par un grand génie. Il connait le nom de « Cham » et sait que des guerriers de ce nom ont élevé cette tour « il y a excessivement longtemps », alors qu'ils voulaient faire la guerre aux Sadet ; une petite ville murée se groupait, me dit-il, autour du sanctuaire ; mais les Chams, battus, finirent par abandonner le pays. Où allèrent-ils ? D'où venaient-ils ? Le chef n'a là-dessus aucune idée ; ses pères ne le lui ont pas dit. Tout ce qu'il peut ajouter, c'est que les Djaraïs étaient les premiers occupants de la terre ; ils vécurent longtemps en bons termes avec les Chams ; les disputes naquirent ensuite pour des questions de rizières.

Plei Tali est par 380 mètres d'altitude ; pour gagner Ban Mé-thuot, il faut filer à l'Est, puis au Sud, remonter sur les croupes ondulées du Darlac central, d'où se découvre l'immense plaine boisée de la Srépok ; pas une plaque claire n'indique la présence de cultures et la vallée plate s'enfonce vers le Mékhong, bornée à l'horizon par la seule ligne bleue du ciel.

De Plei Tali par Plei Tung, Ban-dung, Ban Mé-wal, l'on atteint à nouveau Ban Mé-thuot dans la région la plus peuplée et la plus cultivée du Darlac.

Henri MAITRE,

des Services civils de l'Indochine.

NOUVELLES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES EN ANNAM

Les restes de deux nouveaux sanctuaires chams viennent d'être découverts chez les Mois par le R. P. Jeannin. Nous extrayons des renseignements très précis et très intéressants qu'il nous fait parvenir les faits principaux qui suivent.

Les ruines de ces deux édifices se trouvent chez les Golar, groupe d'une vingtaine de villages de langue bahnar au S. de Kontum. Cette agglomération occupe une large plaine marécageuse de 10 kilomètres de longueur, dite de Rơ-dơ, et située à près de 800 mètres d'altitude. Une petite rivière, le Mơ-tơng, sépare ces deux monuments, que les sauvages réunissent sous le nom de Sañ Bñ̃ã, « maison de la reine ».

Les deux emplacements sont situés sur un même axe E.-O., coupé par la rivière. Le sanctuaire O., éloigné du temple E. de 200 mètres, le domine ; car il est placé sur un petit mamelon de 20 mètres de hauteur. Il y a lieu de croire que nous sommes en présence d'un groupe unique, divisé postérieurement par la rivière.

La section E. sur la rive droite du Mơ-tơng comportait une tour ; ce n'est plus aujourd'hui qu'un amas de briques, haut de plus de 6 mètres, et envahi par la végétation. L'encadrement de la porte, tourné vers l'E., est seul resté debout, mais se trouve presque entièrement enterré. Un long bambou, passé dans les interstices des décombres, rencontre un objet qui rend un son métallique. Des deux enceintes concentriques, de 40 et de 20 mètres de côté, qui fermaient cette tour, la seconde seulement était construite en briques.

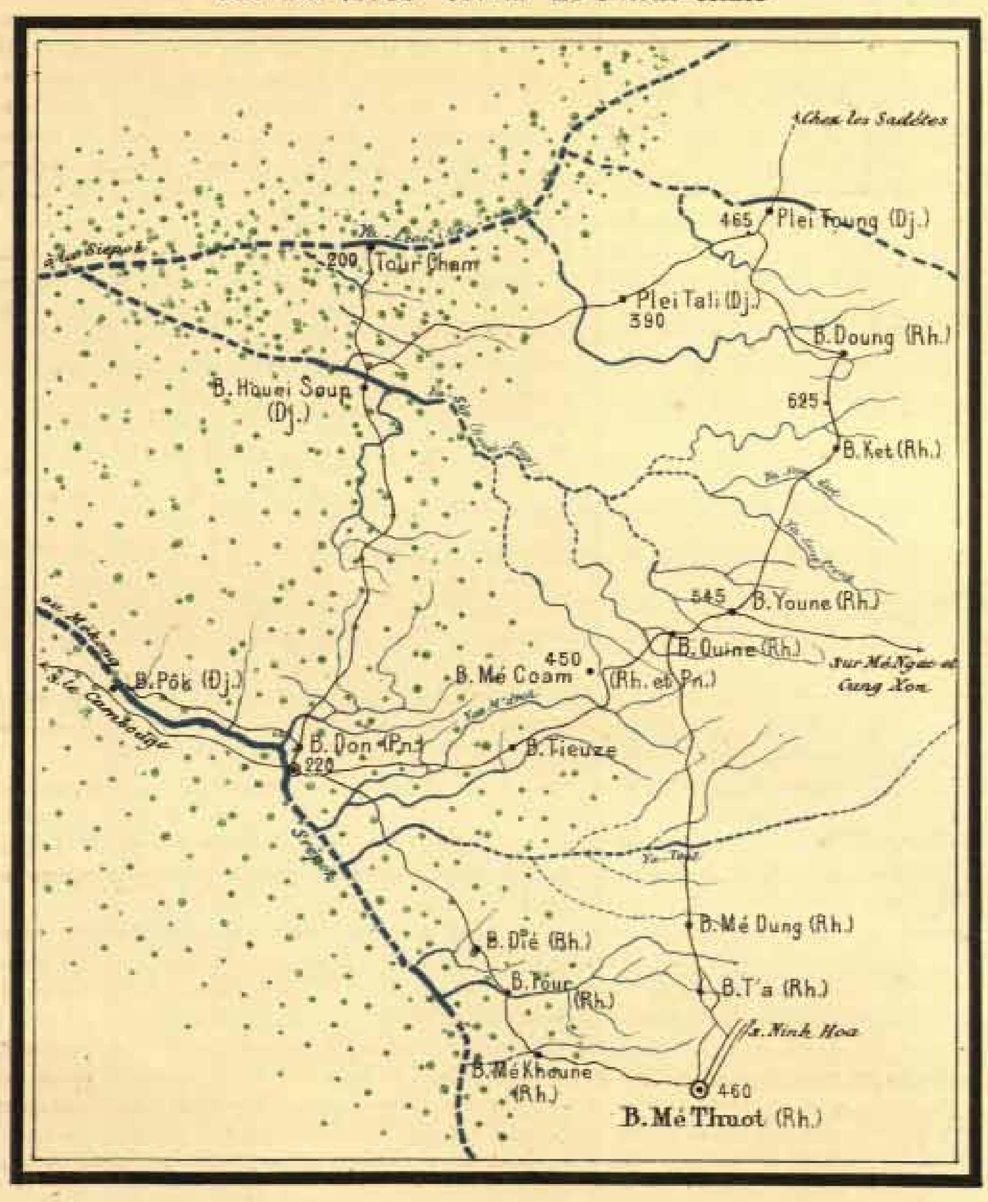
---

[1] *B. E. F. E.-O.*, IV, 1904, p. 534.

Itinéraire de Ban Mé Thuot à la Tour Cham

Levé en Juillet 1906 par M. H. Maitre

des Services Civils de l'Indo-Chine



Légende

Forêt clairière déserte

(Rh.) .... Rhadé

(Dj.) .... Djarai

(Pn.) .... Pnongs

Echelle 1:500.000

5 4 3 2 1 0 5 10 15 20 25 50 Kil^m

La section O., sur la rive gauche du Mơ-tơng, comporte un sanctuaire et une muraille de briques qui l'enveloppe ; tous deux sont à l'état de ruines. L'enceinte s'ouvrait à l'E. par une porte de pierre. En arrière de la tour se trouvent deux piédestaux de statues qui paraissent avoir supporté une cuve à ablutions indépendante.

Le R. P. Jeannin n'y signale l'existence d'aucune inscription ; mais il a trouvé dans l'angle S.-O. de l'enceinte de la section O. une intéressante statue de déesse.

*
* *

En plus de cette découverte, nous avons à en signaler une autre qui n'est pas moins intéressante et qui est due aux habiles recherches de notre dévoué correspondant, le R. P. Durand.

Au village de Đại-hữu, huyện de Phù-cát, il a trouvé l'emplacement d'un groupe qui comportait une tour et un petit édifice ruinés avec enceinte, chaussée d'accès, et étang. Dans un pagodon, au bas de la colline, se voit une statue de roi, inscrite de simples invocations. Divers fragments intéressants ont été transportés à la mission de Đại an, à savoir : deux petites statues assises, tympans de fausse niche, deux têtes finement sculptées, un bas-relief représentant une figure endormie, diverses pièces décoratives et un fragment d'inscription.

En outre une intéressante statue qui provient des rizières de Lê-sơn a été transportée par les soins du R. P. Durand à la résidence de Qui-nhơn.

Enfin la démolition d'un ancien magasin à riz à Qui-nhơn a permis d'extraire quelques blocs chams employés par les Annamites comme fondations ; ils paraissent provenir des tours de Hưng-thạnh. Les plus intéressants, portant des frises de danseuses et d'animaux, ont été inventoriés par nous et doivent à cette heure être déposés à la Résidence.

H. PARMENTIER

BIBLIOGRAPHIE

Indochine

Capitaine Julien. — *Cours de langue annamite.* — Hanoi, F.-H. Schneider, 1906. 1 vol. in-8°.

Depuis quelque temps déjà, il ne se passe pas d'année sans qu'on édite quelque ouvrage nouveau sur la langue annamite. Les anciens ouvrages s'épuisent, et on les réédite. C'est un excellent signe. Nous commençons à comprendre que nous ne pourrons vraiment avoir une influence sur la population annamite que lorsque nous connaîtrons sa langue, et pourrons par là-même entrer en relation directe avec les gens qui nous entourent.

Le *Cours* du capitaine Julien est, dans l'intention de l'auteur, destiné aux débutants. « Ce petit ouvrage a l'avantage d'être précis et de citer, à l'appui de la règle énoncée, des exemples choisis avec le plus grand soin. Ces exemples tiennent lieu d'un vrai Manuel de conversation... Notre ouvrage épargne l'acquisition parfois fort onéreuse d'une bibliothèque complète, et a le particulier avantage de donner, en un seul livre, tous les éléments indispensables aux débutants. »

L'auteur s'est efforcé de réaliser son idéal. Mais je suis obligé de remarquer que les règles qu'il donne sont bien incomplètes. Il avoue lui-même que les règles de la syntaxe annamite sont nombreuses, « d'autant plus nombreuses que la place occupée dans la phrase par les mots annamites a une importance capitale, car elle fait ressortir la fonction grammaticale de ce mot. » L'ouvrage, dans sa partie didactique, aurait gagné à être complété et rédigé d'une manière plus serrée, plus concise, plus méthodique.

L'auteur a pris ses exemples surtout dans le langage populaire. — « Le langage populaire, écrit-il, a des expressions d'une force et d'un pittoresque qu'on ne soupçonne pas. » En cela je l'approuve pleinement. C'est dans le langage du peuple, vivant et imagé, qu'il faut chercher des modèles, si l'on veut apprendre l'annamite tel qu'on le parle ; mais cette étude ne dispensera pas d'étudier les œuvres littéraires, dont le vocabulaire est si riche, et qui abondent aussi en images délicates.

Aux exemples du langage ordinaire, sont joints, en grand nombre, des proverbes et des chansonnettes. Par là l'ouvrage du capitaine Julien présente un grand intérêt pour le folkloriste. Mais nul n'ignore que, dans toutes les langues, les proverbes et les chansonnettes sont la partie de la littérature la plus difficile à saisir. Les proverbes annamites surtout sont d'une concision désespérante. On peut donc se demander si ce recueil de proverbes et de chansonnettes n'enlève pas au *Cours* du capitaine J. ce caractère d'ouvrage élémentaire que son auteur a voulu lui donner.

L'auteur a voulu « mettre fin, en la faisant connaître, à l'incroyable licence du langage commun, à cette perpétuelle litanie d'injures qui nous est servie (— pas à tous, grâce à Dieu ! —) dans la rue, au marché, chez nous-mêmes. » C'est un but d'ordre moral. Nous sortons donc de la grammaire. Pour m'en tenir à mon sujet, je remarquerai qu'il ne faut pas confondre la langue du peuple, pittoresque et imagée, colorée et vivante, avec le langage de la lie de la population, soldats, cuisiniers, filles publiques. On peut très bien savoir l'annamite, sans en étudier les expressions ordurières. Mais supposons qu'un auteur veuille les relever, pour le motif indiqué plus haut. Pourquoi alors les traduire d'une façon « approximative » ? Pourquoi « remplacer la crudité de plusieurs termes annamites par des mots d'une consonnance approchante ? » Une telle méthode est peu faite pour faire connaître ce que l'auteur veut divulguer. En

tout cas, de pareilles expressions deviennent des rébus, de vrais casse-tête chinois ; elles sont peu faites pour servir d'exemples dans un livre destiné à des débutants.

L. Cadière

Etienne Aymonier et Antoine Cabaton. — *Dictionnaire čam-français.* — (Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient, tome VII). Paris, Leroux, 1907, in-8°, 787 pp.

Ce nouveau dictionnaire est imprimé sur deux colonnes. Pour chaque mot, il donne l'écriture chame, dont les caractères ont été spécialement fondus par l'Imprimerie Nationale, la transcription d'après la méthode de l'Ecole française, légèrement modifiée pour quelques signes diacritiques exceptionnellement nécessaires, les points de contact avec les idiomes indochinois et surtout avec les langues malayo-polynésiennes, enfin la traduction française appuyée de quelques exemples de constructions grammaticales. Chaque fois que la filiation des mots paraissait incontestable et sans jamais verser dans l'arbitraire des rapprochements douteux, les auteurs ont relevé l'influence de l'hindouisme et de l'islamisme sur la langue sacrée en particulier ; les termes sanskrits et arabes sont rarement classiques, souvent défigurés et ont été introduits, ces derniers surtout, sous une forme adaptée du malais.

L'Introduction s'ouvre par une courte classification de la langue chame. Son vocabulaire, « dont le fonds est malayo-polynésien, est largement mêlé de mots apparentés à la plupart des tribus du Sud de la presqu'île. » Les prédications brahmanique et musulmane lui ont également apporté une assez grande contribution de termes sanskrits et arabes. D'autre part, à une époque plus récente, les rapports constants des Chams, soit avec les Khmèrs du Cambodge, soit avec les Annamites du Binh-thuân, et même, pour une plus faible mesure, leurs relations avec les Chinois, ont enrichi leur langue de mots dérivés plus ou moins de celles de ces peuples. Les emprunts faits au cambodgien sont, sans doute par suite d'une plus grande affinité, presque intégralement notés ; par contre, les emprunts faits à l'annamite sont encore trop insuffisamment relevés. Il serait, du reste, assez difficile, dans l'état actuel de la question, de savoir au juste, pour chaque cas particulier, de quel côté se trouve le créancier. Quand on aura pu dépouiller l'annamite, plus accessible que le cham, de tous les apports étrangers, le moment sera alors venu de savoir ce que ces deux langues se doivent mutuellement par suite du contact séculaire des deux peuples qui les parlaient.

Contrairement à l'opinion de Himly et du P. Schmidt qui en font un dialecte appartenant au groupe mōn-khmèr, les auteurs, à la suite du D[r] Kern, rattachent plus directement le cham à la famille malayo-polynésienne : mais aujourd'hui que les derniers travaux du P. Schmidt ont établi que le mōn-khmèr appartient lui-même à la famille malayo-polynésienne, les deux opinions ne sont plus si contradictoires. Il n'en reste pas moins vrai que le cham est beaucoup plus près des langues proprement malaises, par exemple du kawi, que le mōn-khmèr.

L'écriture chame est un alphabet originaire du Sud de l'Inde, comme du reste les alphabets du Cambodge et de l'Insulinde. Mais je crois qu'on pourrait faire ici une remarque : tandis que l'écriture actuelle du Cambodge est restée sensiblement identique à la forme des inscriptions khmères, l'écriture des Chams a évolué dans le sens d'une forme cursive dont les linéaments, les courbes surtout, souvent à peine esquissés, prêtent parfois à confusion pour certaines graphies. Cependant, avec un peu d'attention, de pratique surtout, on arrive assez facilement à retrouver dans les formes modernisées la « racine » — si j'ose ainsi m'exprimer — des notations les plus anciennes. Je ne connais pas de meilleur terme de comparaison que les tableaux de Holle et ses 142 alphabets des anciennes et des nouvelles écritures indiennes (1).

(1) *Tabel van oud en nieuw indische alphabetten.* Batavia, 1882.

Il n'en est pas moins vrai que les formes modernes deviennent de plus en plus méconnaissables. Aussi est-ce avec un véritable regret que je n'ai pu découvrir et signaler aux auteurs qu'après l'impression de leur dictionnaire, un ancien manuscrit royal qui constitue actuellement le meilleur spécimen d'écriture cursive, et la relie, d'une façon très suffisante, aux caractères anciens des lapicides du Cambodge et du Champa. Ainsi les lettres *pa* et *sa* ne prêtent plus à confusion, les lettres *ga*, *la* et — plus rarement — *ta* se différencient entre elles, le *la* moderne en particulier, reprenant très sensiblement ses trois courbes classiques, le *dha*, le *tha* et même le *ba* ne risquent plus d'être regardés comme interchangeables ; toutes les lettres en un mot, ont un aspect plus personnel et des formes plus accentuées, qui rendent la lecture infiniment moins hésitante.

Ce sont là du reste des réformes qui viendront nécessairement avec le temps, lorsque l'étude plus approfondie des Chams, de leur langue, de leurs manuscrits et de leurs monuments aura permis un travail vraiment définitif.

Le nouveau dictionnaire cham n'est pas encore, dans ma pensée, une édition « ne varietur » ; il ne l'est pas davantage, je m'empresse de l'ajouter, dans la pensée des auteurs. Mais dans ce champ, assez circonscrit bien qu'à peine exploré, des études chames, il était de toute nécessité de forger le plus tôt possible un instrument de travail, qui est absolument indispensable aux premiers ouvriers qui en défricheront les recoins ignorés. C'est fait et bien fait. Grâce à la méthode rationnelle qui a présidé à sa composition, il sera facile de combler les lacunes de ce Dictionnaire et d'amasser, sans tâtonnements pénibles, les éléments d'une seconde édition que la collaboration autorisée de MM. Aymonier et Cabaton saura rendre définitive.

E. M. Durand

Commandant E. Lunet de Lajonquière. — *Ethnographie du Tonkin septentrional* (d'après les études des Administrateurs civils et militaires des provinces septentrionales). — Paris, Leroux, 1906. 1 vol. in-8°

Le commandant de Lajonquière a publié en 1904 un ouvrage sur l'*Ethnographie des territoires militaires*, qui a été ici même l'objet d'un compte-rendu détaillé (1). Dans ce nouvel ouvrage, il a repris et étendu aux provinces civiles limitrophes l'enquête commencée. La distinction purement administrative du Haut Tonkin en territoires militaires et provinces civiles ne correspond en effet à aucune distinction ethnique : et nous aurons l'occasion de dire que l'ensemble même du Haut Tonkin ne forme pas, à ce point de vue, une unité complète.

C'est la première fois qu'une publication aussi considérable est consacrée à l'ethnographie du Tonkin. L'étude de pareilles questions est toujours délicate, mais elle devenait ici particulièrement difficile, étant donné l'absence de documents indigènes d'une valeur réelle et surtout la grande variété des groupements disséminés sur toute l'étendue des provinces septentrionales de la colonie. On ne peut donc que féliciter l'auteur de s'être attaqué bravement à un problème aussi complexe. Il est vrai que le commandant de L. était bien préparé à une telle tâche par ses travaux d'archéologie et sa connaissance parfaite du pays. Aussi en est-il résulté un livre documenté, que liront avec profit les fonctionnaires et les officiers appelés à servir dans le Haut Tonkin, et qui intéressera aussi les ethnographes.

Sous la dénomination de « *Considérations générales* », un chapitre tout entier est consacré à l'exposition du milieu géographique, dans lequel évoluent les éléments ethniques étudiés, et dont la connaissance est indispensable pour bien comprendre son action ainsi que l'infiltration continuelle des populations du Sud-Ouest chinois à travers les frontières sino-annamites et la cause de leurs migrations.

---

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, v (1905), p. 199-207.

Ce sont tout d'abord des indications rapides sur les bassins, de l'ensemble desquelles il paraît résulter que celui du Fleuve Rouge d'une part, ceux du Si-kiang du Thái-bình et des bassins côtiers d'autre part, constituent deux régions distinctes, non seulement au point de vue de leurs caractéristiques physiques générales, mais encore au point de vue de la répartition de leurs centres de population. Suivent quelques notions historiques, quelques généralités sur les événements politiques, dont la chronologie, bien résumée, nous explique l'existence : 1° d'une région homogène où les tribus thái sont réparties en 2 groupes, l'un chinoisé, l'autre annamitisé ; 2° d'une autre région frontière proprement dite, qui a été envahie par des immigrants de races diverses, lesquelles ont dépossédé les Thái et continuent à se former en groupes à tendances chinoisées nettement accentuées. Ainsi est reconstituée la suite des événements qui amenèrent les groupements ethniques de la haute région tonkinoise à leur état actuel. Ces derniers sont répartis en cinq grands groupes, à savoir : les Thái, les Mường ou Mon, les Mán, les Mèo et les Lolo. Cette classification assez naturelle résulte de leur superposition dans cet ordre aux différentes altitudes. Chacun de ces groupes est examiné séparément et est l'objet d'une monographie très détaillée, dans laquelle sont copieusement indiqués les caractères sociologiques, surtout ceux ayant trait à la vie matérielle, sans qu'aient été négligées pour cela les principales indications sur la vie « psychique, familiale et sociale ». De plus, à cause de la hiérarchie de prestige et d'influence exercés sur les groupements précédents par les Chinois et par les Annamites, ces derniers sont étudiés en premier lieu et séparément. A chaque groupe sont rattachées leurs nombreuses variétés, dont quelques-unes sont décrites avec beaucoup de soin. Tel est le cas des Hak-ka pour les Chinois, des Thổ pour les Thái, des Mán-cóc pour les Mán, et des Lolo proprement dits pour le groupement du même nom. Enfin une notice très courte nous renseigne sur les Pa-teng, petit groupe vivant avec les Mán sur les hauteurs séparant le Fleuve Rouge de la Rivière Claire ; sur les Keu-lao, petit groupe de quelques familles habitant dans le secteur de Đồng-van ; et sur les Lao-ti [1] : on désigne sous ce nom des indigènes, groupés au nombre d'une vingtaine, dans un hameau du secteur de Hoang-su-phì.

Bien que l'auteur nous avertisse que cet ouvrage n'est « que le résumé des travaux fournis par les Chefs des circonscriptions civiles et militaires, auxquelles il a joint ses notes et ses observations personnelles », il est aisé de se rendre compte que ces dernières n'en constituent pas moins une partie importante. En dehors des considérations générales déjà citées, nous mentionnerons les données sur l'origine et sur les migrations des Hak-ka, des Mán ou Yao, des Mèo, des Lolo, et plus spécialement sur celles du grand groupe thái, qui est le mieux traité. Pour les Mường, il est dit que « par leurs caractères physiques comme par leur vocabulaire, ils paraissent très proches parents des Annamites ». Les représentants de ce groupe nous ont semblé au contraire ressembler beaucoup aux Thái noirs de la Rivière Noire et aux Thái-mra du Yun-nan [2]. Les données anthropométriques sont presque identiques. Le Mường est plutôt brachycéphale comme ces derniers et non dolichocéphale comme l'Annamite ; il est surtout plus trapu, mieux musclé et plus vigoureux que celui-ci. Il est vrai cependant que leur langage n'a aucun rapport avec la langue thái, tandis qu'il contient de nombreux mots annamites légèrement altérés par une prononciation différente. Mais cette seule considération n'est point suffisante pour conclure à une parenté d'origine entre les Mường et les Annamites. Aussi, jusqu'à plus ample informé, croyons-nous plus exact de rattacher ces indigènes au grand groupe thái.

---

[1] La-ti, d'après le commandant Bonifacy, qui a consacré une étude à cette peuplade dans le présent numéro, p. 271-278.

[2] La vérité paraît être que le mot thái *mường*, « tribu », appliqué presque indistinctement par les Annamites aux diverses races de la Haute Région, désigne en fait des groupements fort hétérogènes et d'origines fort diverses.

En terminant, qu'il nous soit permis de regretter avec l'auteur lui-même l'omission à peu près absolue de tout ce qui a trait à l'anthropologie ainsi que l'insuffisance de la description ethnologique et de l'enquête linguistique. Ces lacunes ne laissent pas que d'être grosses de conséquences, puisque sans elles il est pour ainsi dire impossible de répartir avec certitude les divers groupements ethniques et de leur assigner leur véritable place. Les renseignements sur les mœurs, coutumes, etc., n'ajoutent que peu de choses à ceux que l'on trouvait déjà dans l'*Ethnographie des territoires militaires* du même auteur. Nous ajouterons que la bibliographie et les conclusions laissent également à désirer ; elles auraient pu être plus complètes et mieux précisées. Ces remarques faites, nous disons avec plaisir qu'il faut louer le commandant de LAJONQUIÈRE d'avoir su grouper d'une façon judicieuse les multiples tribus de la haute région, de nous avoir intéressés à leur provenance, à leurs migrations, et d'avoir dressé avec beaucoup de clarté la carte ethnographique du Tonkin. Il nous reste à souhaiter que cette étude soit continuée méthodiquement et généralisée à toute l'Indochine et même aux contrées limitrophes qui rentrent dans le système ethnographique du Nord de l'Indochine, c'est-à-dire la Birmanie, les Etats Shans birmans et chinois, et les provinces méridionales de la Chine ; comme nous l'avons montré dans notre notice ethnographique sur les principales races du Yun-nan et du Nord de l'Indochine, la plupart des familles indochinoises, venues de régions plus ou moins éloignées, ont la majorité de leurs représentants dans les pays voisins. Pareil travail s'impose donc, car les publications consacrées jusqu'ici aux questions d'ethnographie indochinoise ou bien sont incomplètes et partielles comme celle-ci, ou bien trahissent trop d'inexpérience. Il faudrait que ce travail fût confié à un ethnographe tout à fait qualifié, qui ne négligerait aucun des moyens d'investigation, entre autres les mensurations anthropométriques et les données linguistiques, pour nous donner enfin, si possible, la solution des problèmes ethnographiques de l'Indochine.

Dr GAIDE

P. SILVE, lieutenant d'Infanterie coloniale. — *Etude de la langue tai. Grammaire thô*. — Hanoi, F.-H. Schneider, 1906 ; in-8°, IV-115-III pp.

On sait que les Thổ de la haute région du Tonkin parlent un dialecte thái. Nous n'avions jusqu'ici aucune étude sérieuse sur ce dialecte, en dehors de l'ouvrage du capitaine — aujourd'hui colonel — DIGUET (1). Encore ce travail, dont le principal mérite est de contenir une étude de l'écriture thái (2), mais qui est gâté par son indéfendable système de transcription (3), avait-il pour objet le dialecte parlé par les Thái de la Rivière Noire, qui diffère assez sensiblement de celui des Thổ du Haut Tonkin. La grammaire du lieutenant SILVE comble ainsi une regrettable lacune, et nous en annonçons avec d'autant plus de plaisir l'apparition qu'elle se recommande par de sérieuses qualités.

Le lieutenant S. n'a pas prétendu faire œuvre de linguiste. Eliminant toute question de comparaison entre le dialecte thổ et les autres dialectes thái, et a fortiori entre la langue thái et les langues apparentées, il s'est borné à nous présenter, dans les cadres qui nous sont le plus familiers, les principaux faits grammaticaux du dialecte thổ : « Pour la commodité pédagogique, dit-il (p. 24), nous appliquerons au thổ les catégories grammaticales auxquelles

---

(1) *Etude de la langue tai*.., par Edouard DIGUET, capitaine d'Infanterie de Marine. Hanoi, F.-H. Schneider, 1895 ; in-4°, II-192-IV pp.

(2) Les Thái de la Rivière Noire connaissent en effet une écriture alphabétique, tandis que les Thổ du Haut Tonkin ne se servent plus que des caractères chinois.

(3) Ce système, que l'auteur a également appliqué dans sa *Méthode d'enseignement mutuel franco-annamite* (Hanoi, Schneider, 1894), consiste à écrire chaque mot « comme un mot français qui se prononcerait de la même manière ».

nous sommes habitués, bien que cette division ne corresponde pas à la réalité. Nous n'entendons pas dire, par exemple, que les Thôs aient des genres, des articles, etc., au sens grammatical du mot ; mais nous voudrons seulement montrer de quelle manière ils expriment les idées que dans notre langue expriment les genres, les articles, etc. » Peut-être M. S. n'a-t-il pas su toujours éviter les dangers que présente cette méthode, et, par exemple, dans le chapitre *Du genre dans les noms* (p. 26-28), n'a-t-il pas bien distingué l'idée de « genre » de celle de « sexe ». Il faut dire aussi, — et c'est le reproche le plus grave que nous ayons à adresser à M. S. —, que si des notions relatives à la construction de la phrase sont disséminées çà et là, et si, en les rassemblant, on peut arriver à se faire une idée assez claire de la syntaxe thô, nulle part cette question n'a été traitée d'ensemble et pour elle-même : c'est là une partie que M. S. devra ajouter à son manuel, au cas où une nouvelle édition en deviendrait nécessaire, dût-il le faire au détriment du médiocre historique de l'expansion de la race thái qui sert d'introduction à l'ouvrage. En somme, cette grammaire, fort claire, bien divisée, assez complète, riche d'exemples et d'exercices, rendra bien les services que l'auteur en attend et sera d'une incontestable utilité pédagogique. Nous féliciterons particulièrement l'auteur d'avoir compris qu'à cette langue, qui n'a pas encore de système consacré de romanisation, il importait dès l'abord de donner une transcription rationnelle et cohérente. M. S. a pris comme base de la sienne le *quốc-ngữ*, c'est-à-dire le système généralement employé en Indochine pour la transcription de l'annamite : mais il en a soigneusement éliminé les anomalies, en s'inspirant des propositions du Congrès de Hanoi de 1902. Grâce à cette méthode, son ouvrage fournira aux linguistes des matériaux immédiatement utilisables.

M. S. nous promet un *Lexique français-thô*. Souhaitons qu'il ne nous en fasse pas trop longtemps attendre l'apparition.

Cl. E. Maitre

Commandant E. Lunet de Lajonquière. — *Le Siam et les Siamois*. — Paris, A. Colin, 1906 ; in-8°, 358 pp.

Le livre du Ct de L. n'est que la relation d'un voyage circulaire dans la vallée de la Ménam, de Bangkok à Bangkok ; mais elle est bourrée d'observations et de renseignements qui ne peuvent manquer d'intéresser le lecteur et écrite avec un naturel et une sincérité qui le charment. Ayant, au moins au début, pour compagnon de route, l'un des hommes les mieux avertis des choses de l'Indochine, M. Finot, rompu lui-même aux longues pérégrinations dans ce pays et à l'inventaire de ses richesses archéologiques, initié enfin à la langue siamoise, notre collaborateur a su tirer parti de tous ses avantages : l'abondance et la sûreté de sa documentation mettent immédiatement son petit livre hors de toute comparaison avec les effusions descriptives et hasardeuses des simples touristes. A ses impressions de chaque jour servent de pierre de touche, comme il est le premier à s'en rendre parfaitement compte, ses conversations, ses lectures, les souvenirs de son séjour antérieur au Siam, de ses voyages au Cambodge et au Laos, voire même à Java. Sur cette trame solide viennent se broder les incidents de sa route, toujours choisis parmi les traits caractéristiques de la vie de la contrée et toujours contés avec verve et bonne humeur. Quelques petites erreurs ne se relèvent que dans les chapitres consacrés au crochet que nos voyageurs firent en Birmanie, de Raheng à Moulmein et Rangoon : évidemment le terrain anglo indien est moins familier au Ct de L. que le versant oriental de la péninsule, et cela se sent aussitôt dans les détails, en dépit de son extrême souci de l'exactitude [1]. Mais au Siam, il est comme chez lui et sur le fond verdoyant du paysage, il

[1] Par exemple p. 208-9, lisez *dâk-bungalow* (*dāk-banglā*), « maison de poste » ; *chaukidâr*, « gardien » ; la valeur de la roupie fixée, en note, *ibid.*, par confusion avec la piastre, à 2 fr. 80 et p. 275 à 1 fr. 40, tourne en réalité autour de 1 fr. 60, etc.

nous peint d'une touche sûre tout le bariolage d'humanité qui peuple la riche vallée, depuis l'humble couli ou batelier jusqu'aux plus hauts fonctionnaires siamois, en passant par les marchands chinois et sans oublier les bonzes.

A. F.

Sir Frank SWETTENHAM. — *British Malaya.* — Londres, John Lane, 1907. 1 vol. in-8, XIII-345 p., ill.

L'Angleterre possède aujourd'hui dans le détroit de Malacca ou dans la péninsule malaise les deux îles de Pinang et de Singapore et les trois territoires continentaux de Wellesley, Dindings et Malacca. A ces établissements communément appelés ***Etablissements du Détroit*** (***Straits Settlements***) et placés sous l'autorité unique d'un Gouverneur, il convient d'ajouter les quatre Etats de Pérak, Selangor, Negri Sambilan et Pahang, groupés sous l'hégémonie britannique en une ***Fédération des Etats Malais***, sans parler enfin des Etats de Johore et de Trengganu, plus ou moins protégés de l'Angleterre. Ce sont les progrès de cette influence anglaise dans la presqu'île de Malacca, que Sir Frank SWETTENHAM a voulu marquer dans son dernier livre sur la ***Malaisie britannique***.

Nul ne semblait mieux qualifié que lui pour mener à bien ce travail. Sir Frank SWETTENHAM a passé plus de 30 ans dans la péninsule malaise, où il a même occupé les postes les plus élevés; il a été en effet Résident Général de la Fédération des Etats Malais et Gouverneur des Etablissements du Détroit. De plus, il unit à une érudition très vaste et bien informée un esprit critique généralement très sûr et s'exprime dans une langue d'une élégante sobriété.

A première vue, le plan de son ouvrage séduit par sa simplicité et sa clarté. Après un rapide tableau de l'aspect général des établissements anglais du Détroit (Ch. I), il retrace à grands traits les débuts de l'histoire de Malacca, de Pinang et de Singapore (Ch. II, III et IV), jusqu'au jour où, en 1825, ces trois établissements isolés formèrent ensemble une Présidence rattachée à l'Inde. Les chapitres V et VI nous conduisent de 1825 à 1875, époque à laquelle l'anarchie persistante des Etats Malais voisins des possessions anglaises obligea le Gouvernement britannique à intervenir dans le règlement de leurs affaires intérieures.

Le chapitre suivant (Ch. VII) est consacré tout entier à une étude ethnographique des Malais; il semble qu'en introduisant dans son développement cette sorte de coupure, l'auteur ait tenu à marquer aussi nettement que possible la différence des deux périodes (avant et après 1874). A partir de 1874 en effet, le Gouverneur, Sir Andrew CLARKE (Ch. VIII), installe des résidents dans les Etats de Pérak et de Selangor. Toutefois ces fonctionnaires anglais sont assez mal vus par les indigènes : l'un d'eux, celui de Pérak, est assassiné (Ch. IX) et, malgré le succès d'une expédition de représailles, les Anglai sont obligés de modifier leur politique. Cette évolution du système des résidences, dont Sir Frank SWETTENHAM nous montre (Ch. X et XI) avec d'autant plus de soin les différents étapes qu'il y joua lui-même un rôle très actif, conduit les résidents à s'occuper très attentivement de la prospérité économique des Etats qu'ils aident à administrer et les amène à jeter les bases d'une ***Fédération*** placée sous la dépendance directe d'un Résident Général et la haute autorité du Gouverneur des Etablissements du Détroit (Ch. XII). Puis, afin de rendre plus sensibles encore les progrès de l'évolution qui fit passer les Etats Malais de l'anarchie et de la misère à l'ordre et à la prospérité, l'auteur établit (Ch. XIII) une comparaison des Etats Malais fédérés avec ceux qui ne font point partie de la Fédération; et il termine son ouvrage (Ch. XIV) par des considérations générales sur l'influence heureuse que le développement de cette fédération a eue sur la situation générale des possessions anglaises de la péninsule.

Cependant, à l'examiner d'un peu plus près, ce plan, en apparence si bien ordonné, n'est peut-être pas inattaquable. Le chapitre VII sur les Malais ne paraît pas très bien placé au milieu

du livre. Il eût été mieux à sa place tout au début, dans une sorte d'étude géographique d'ensemble sur le pays; étude qui manque d'ailleurs, car on ne saurait vraiment considérer comme suffisantes pour donner une idée de la péninsule malaise, les dix pages consacrées dans le premier chapitre à la description de Pinang, Malacca et Singapore. Pourquoi aussi, dans le chapitre II, après avoir suivi l'histoire de Malacca jusqu'en 1824, revenir de deux siècles en arrière, et reprendre cette même histoire de Malacca d'après un auteur espagnol (Godinho de Eredia qui écrivait en 1613? Sir Frank SWETTENHAM nous laisse entendre (p. 19) que c'est parce que le manuscrit de Godinho de Eredia n'a été connu qu'en 1861; de la même façon qu'il nous invite à penser que, s'il a attendu pour nous parler des Malais d'être arrivé dans son récit à l'année 1874, c'est parce qu'à sa connaissance, aucun ouvrage n'avait été publié avant cette date sur les populations de la péninsule (p. 133). Il faut noter d'ailleurs que cette affirmation n'est pas très exacte, car bien avant 1874, le *Journal of the Indian Archipelago and Eastern Asia* avait publié un grand nombre d'articles de LOGAN sur ce sujet, sans parler des travaux analogues de John CRAWFURD, HORSFIELD, LEYDEN, James LOW, etc.

Toutefois, il y aurait quelque injustice à insister davantage sur une ou deux taches légères d'un ouvrage qui se recommande à tant de titres à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la politique coloniale. Il faut lire en particulier les pages (57 à 59, 85 sqq.) que Sir Frank SWETTENHAM consacre aux conséquences funestes qu'eut pour le prestige de l'Angleterre la politique stupide et lâche de la Compagnie des Indes orientales à l'égard du Roi de Kedah ou du Sultan Tunku Ali; les chapitres VIII et IX, où il marque les débuts de l'intervention anglaise dans les affaires des Etats Malais de l'Ouest; et surtout la dernière partie de son livre (p. 216 sqq.), où, retraçant les voies qui ont été suivies depuis 30 ans par la politique anglaise, il indique que le seul moyen d'assurer la prospérité du pays, c'est de continuer, comme on le fait depuis plusieurs années déjà, à se préoccuper par dessus tout des intérêts particuliers aux populations malaises (« n'oublions pas, dit-il, que les Malais sont les gens du pays, « *the people of the country* ») et à faire un appel constant à leur collaboration, à leur coopération effective.

Entre autres indications intéressantes, on trouvera dans ces derniers chapitres des renseignements précieux sur les progrès très rapides des Etats Malais depuis qu'ils sont placés en quelque sorte sous le protectorat anglais. En moins de 15 ans, leur population a plus que doublé : elle a passé de 424.000 en 1892 à 860.000 en 1905. Quant aux progrès économiques, les voici résumés dans un tableau qui se passe de commentaires :

ANNÉES	BUDGET		COMMERCE	
	Recettes	Dépenses	Importations	Exportations
1875	409.394	436.872	»	»
1880	881.910	794.944	2.231.048	1.906.952
1885	2.208.709	2.261.954	8.667.425	9.691.786
1890	4.840.065	5.237.275	13.443.809	17.602.095
1895	8.481.007	7.582.555	22.653.271	31.622.805
1900	15.609.807	12.728.930	38.402.581	60.361.045
1905	23.964.695	20.750.395	50.575.455	80.057.654

Cette prospérité est due en grande partie aux Chinois qui ont fourni le plus souvent les bras et les capitaux. Elle a eu pour résultat indéniable d'accroître davantage encore la prospérité

des Établissements anglais du Détroit et en particulier de Singapore, qui, à peine peuplée de 150 habitants en 1819, en compte aujourd'hui 250,000 et se place, par le tonnage de son commerce maritime, au 8e rang parmi les grands ports du monde.

H. Russier

William Skeat and Otto Blagden. — *Pagan Races of the Malay Peninsula*. — Londres, Macmillan and Co, 1906 ; 2 vol. in-8, 724 et 835 p.

L'ouvrage considérable de MM. Skeat et Blagden est suivant leur propre définition, une très vaste compilation de tout ce qui a été écrit sur les populations païennes de la péninsule malaise. Mais il faut s'empresser de reconnaître que c'est mieux encore qu'une très bonne compilation ; car c'est surtout sur place que les auteurs ont étudié leur sujet, et ils ont apporté une compétence et un esprit critique remarquables dans l'utilisation des sources qu'ils ont consultées.

Ce qu'il faut louer tout d'abord dans cet ouvrage, c'est la bibliographie, complète et solide, qui est placée au début du tome I (p. xxv-xl), bien que le classement adopté, l'ordre alphabétique, ne soit certainement pas le meilleur. Puis vient (p. 1 à 16) une bonne introduction, où les auteurs ont résumé les principaux caractères géographiques généraux de la péninsule, soulignant en particulier l'influence de la « péninsularité » et du climat sur la faune et la flore, de la flore sur la faune ou même de l'une et de l'autre sur les populations indigènes. Il y a là d'excellentes indications anthropo-géographiques.

L'ouvrage est divisé en 4 parties : *Races, Coutumes, Religions, Langages.*

Les races étudiées sont les « races païennes » (par opposition avec les populations musulmanes) de la péninsule malaise. Les auteurs avaient songé tout d'abord au titre de « races sauvages » puis il leur a paru, avec raison, que le qualificatif de « païennes » permettait une distinction plus nette, et c'est pourquoi ils l'ont adopté. Ils se sont attachés surtout à déterminer aussi exactement que possible les 3 races païennes différentes qui se partagent la péninsule malaise :

1° Les *Semang* ou *Negritos*, de taille plutôt petite (1 m 49 pour les hommes, 1 m 40 pour les femmes), caractérisés par leur cheveux crépus, leurs yeux ronds et brillants, et qui sont, en même temps que la race la plus noire, la plus développée et la plus nettement nomade de toutes celles qui habitent la presqu'île ;

2° Les *Sakai*, légèrement plus grands que les Semang, d'apparence ordinairement émaciée, aux cheveux onduleux, et rappelant, malgré leurs yeux aux paupières étroites et demi-clos, certains traits de leurs ancêtres dravidiens ;

3° Les *Jakun*, population malaise aborigène, assez difficile d'ailleurs à distinguer des deux races précédentes, avec lesquelles elle s'est souvent mêlée, mais caractérisée cependant par la couleur plus claire de la peau, les cheveux frisés et une taille plus élevée, quoique très petite encore (1 m 54).

MM. Skeat et Blagden nous donnent sur chacune de ces trois races des renseignements très complets, dont la variété apparaît à la simple énumération des chapitres : nourriture, vêtements, habitation, chasse et pêche, moyens d'échange, armes, cultures, arts et métiers, arts décoratifs, organisation sociale, rapports avec les autres races, coutumes et croyances relatives à la naissance, à l'âge mûr, au mariage, aux funérailles, musiques et fêtes, religion naturelle et superstitions populaires, situation actuelle et avenir des dialectes locaux, leurs relations avec les autres langues. En outre, un grand nombre d'appendices, d'index, de vocabulaires, de notes, de dessins et surtout de photographies bien choisies (plus de 200) viennent très heureusement compléter cette « encyclopédie » ethnographique de la péninsule malaise et en font un instrument de travail de premier ordre.

Il faut noter en terminant que M. SKEAT craint la disparition trop rapide de ces races intéressantes. Quand elles vivaient sous la menace constante de persécutions de la part des populations malaises, converties à l'islam, elles conservaient du moins, réfugiées dans la montagne, l'individualité de leur race. Mais depuis que ces différents peuples sont devenus protégés anglais, ils n'ont que trop de tendance à se laisser absorber par les autres populations au milieu desquelles ils vivent, et à perdre, avec leur langage et leurs coutumes, leur honnêteté et leur sincérité. Et M. SKEAT conclut ainsi : « Peut-être est-il trop tard aujourd'hui pour enrayer définitivement cette évolution et n'existe-t-il plus que des palliatifs. Encore faut-il recourir à ces palliatifs : encourager en particulier par tous les moyens l'étude attentive de la langue et des mœurs indigènes par les officiers anglais, développer l'initiative de nos protégés en favorisant leurs propres procédés agricoles ou industriels. De cette façon, on pourra arriver à sauver la classe la plus intéressante de la population : celle des paysans accoutumés aux difficultés et aux luttes de la jungle et de la mer. » Paroles dont d'autres peuples colonisateurs peuvent faire leur profit.

H. RUSSIER

Inde

S. LÉVI. — *Le Népal, étude historique d'un royaume hindou*, vol. II. — (Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'Études, t. XVIII). Paris, E. Leroux, 1905 ; in-8°, 410 p., avec 25 illustrations.

Le second volume du Népal de M. S. LÉVI tient toutes les promesses du premier [1]. Il se compose de trois parties. La première est consacrée au culte. Nous passons tour à tour en revue les diverses sortes de monuments religieux depuis les vieux *stūpa* jusqu'aux temples hindous modernes, sans oublier les « pagodes » qui font l'originalité de l'architecture du pays. En même temps que les monastères bouddhiques, l'auteur nous en présente les singuliers habitants ; combien ils ont dégénéré de leurs prototypes, le seul fait qu'ils grouillent en famille dans leurs *vihāra* sordides le fait assez mesurer. Puis défilent devant nous les fêtes, sacrifices ou processions, avec leurs incidents gracieux ou grotesques, sanglants ou orgiaques. Partout nous retrouvons le même mélange d'informations précises et d'observations pittoresques que nous avons déjà signalé.

La seconde partie, de beaucoup la plus considérable (p. 61-305), traite de l'histoire du Népal, depuis les origines jusqu'à nos jours. Tous les genres de documents y sont mis à contribution : mentions littéraires, vieilles chroniques royales, inscriptions, monnaies, colophons des manuscrits, relations des voyageurs et annales des peuples voisins, tous les textes sont passés au crible de la critique et rigoureusement confrontés. Les quelques faits solides qui résistent à ce sévère examen sont acquis à l'histoire. Comme toujours, le charme de la forme dissimule pour les profanes l'énorme somme de travail que suppose le fond. La période moderne, avant, pendant et après la conquête gourkha, n'est d'ailleurs pas moins intéressante que l'ancienne. Cette dramatique série de coups d'Etat et de massacres nous est contée avec une verve entraînante. On goûtera toutefois la réserve diplomatique des dernières lignes.

---

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, v (1905), p. 107.

Le chapitre suivant et dernier, rempli par le récit des deux mois que l'auteur a passés au Népal, nous l'explique. Il convient de ne toucher que discrètement aux petits travers d'hôtes dont on n'a eu qu'à se louer. Si le passe-temps favori des mahārājas est de s'assassiner ou de s'exiler entre eux, cela n'ôte rien à leurs qualités d'hommes du monde. Le premier ministre actuel n'était, lors du passage de M. S. L., que général en chef ; son prédécesseur est à présent en villégiature forcée à Bénarès. La presse de l'Inde a fait plus de bruit que de raison autour d'une conspiration qu'il aurait ourdie pour assassiner son frère et remplaçant, quand celui-ci dut se rendre au fameux *darbar* de Delhi. Ce sont là jeux de princes. L'important, pour ce qui nous occupe, est que tous deux aient fait à l'indianiste français le meilleur accueil. Il faut lire dans son carnet de séjour comment ses talents de poète en sanskrit lui ouvrirent peu à peu toutes les portes ; aucune ne se referma. C'est à ces dons personnels de sympathie qu'il doit le succès de sa mission, attesté par les deux volumes déjà parus, et que confirmera bientôt le troisième par l'exposé détaillé de sa moisson d'inscriptions et de manuscrits. Nous comprenons à le lire qu'il ait pu si vite la faire si abondante. Le pandit HARAPRASAD ÇASTRI, qui visita l'année suivante la vallée, trouva le souvenir de notre compatriote encore vibrant dans la mémoire des Népalais : « Son nom, nous écrivait-il, leur fondait littéralement dans la bouche. »

A. F.

Archæological Survey of India. Annual Report, 1903-04. — Calcutta, 1906. In-4°, X-324 p., 72 pl.

Le second volume de la nouvelle série de Rapports édités par M. J. H. MARSHALL ne sera pas moins bien accueilli que le premier. Il n'a pas dépendu de l'éditeur que le contenu n'en fût pas plus sensationnel : la tenue de l'ensemble reste excellente. Le travail de « conservation » se poursuit de façon fort judicieuse, presqu'entièrement limité qu'il est aux monuments musulmans modernes. Quant aux découvertes, il faut compter avec le hasard des circonstances qui donnent grasse ou maigre moisson. L'intérêt se concentre pour cette année 1903-4 sur les trouvailles faites à Basārh, sur l'emplacement de l'ancienne Vaiçalī, par M. le Dr T. BLOCH. Il ne s'agit encore que de quelques tranchées, précédant un déblaiement systématique qu'on nous promet de saison en saison : et déjà ce petit effort préliminaire a été récompensé par la mise au jour d'environ 720 sceaux d'argile des IV-Ve siècles, portant plus de 1.100 empreintes laissées par des cachets de personnages royaux, de fonctionnaires, de fondations religieuses, de corporations ou de simples particuliers. Le déchiffrement de toutes leurs devises, qu'est-ce, sinon de l'épigraphie ? Et, M. M. est forcé d'en convenir lui-même, c'en est encore que l'article suivant de M. T. BLOCH sur *Les grottes et les inscriptions de la colline de Rāmgarh.* L'excellente étude de M. J. PH. VOGEL sur des *Sculptures bouddhiques provenant de Bénarès* a également une tournure non moins épigraphique qu'iconographique. Cependant l'éditeur a tenu à distinguer sous une rubrique spéciale une partie « *Epigraphy* », à laquelle MM. PISCHELL, HULTZSCH et LÜDERS ont collaboré. M. J. PH. VOGEL y publie, outre une charte sur cuivre du Chamba, une très utile revue des *Sculptures inscrites du Gandhāra*, qui fait d'autant plus regretter que ses fouilles de Chārsadda aient dû être interrompues. La note gaie est fournie dans ce grave recueil par les bonshommes birmans solennellement reproduits et décrits par M. TAW SEIN KO (1).

A. F.

---

(1) Nous recommandons notamment pour l'amusement des enfants et même des grandes personnes la série de soldats, d'armes à feu et de bateaux de guerre figurés sur la planche LIV, à titre de « contribution à l'histoire militaire et navale d'une période encore indemne de la vapeur, de l'électricité et des canons Krupp ».

A. Guérinot. — *Essai de bibliographie Jaina.* — (Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'Études, t. XXII). Paris, Leroux, 1906 ; in-8°, XXXVII-568 pages, 9 planches hors texte.

L'objet principal de cet *Essai*, nous dit M. G., est de servir d'introduction à un catalogue des auteurs et ouvrages jainas. Il comprend 852 numéros, et M. G. peut à juste titre se flatter d'avoir évité que les lacunes, s'il en reste, soient nombreuses ou importantes : ont été laissés de côté, de propos délibéré, les articles s'adressant trop uniquement au grand public les comptes-rendus critiques sans portée générale et une forte partie des publications indigènes, dont on retrouvera sans doute un grand nombre dans le catalogue futur. M. G. se félicite d'avoir établi sa bibliographie « d'après un plan méthodique, le seul applicable, si je ne m'abuse, dans un travail de ce genre » : s'il se trouvait un critique malintentionné pour penser que l'auteur s'abuse, il serait désarmé à la vue, et à l'user, d'un sextuple index établi sur un plan excellent, qui rend la recherche extrêmement aisée : peu importe dès lors, par exemple, qu'un article relatif à une question grammaticale se trouve par hasard égaré sous la rubrique *Poétique et Métrique* (n° 186), ou que la rubrique *Histoire* comprenne un livre cité à propos d'une légende et d'une statue (n° 747). Le principal est que l'ouvrage soit mentionné, et avec lui son intérêt au point de vue jaina, et qu'on le retrouve facilement (1). Tel qu'il est, cet « Essai », ainsi que l'auteur l'appelle modestement, fait heureusement augurer du « Catalogue » annoncé. — Pourquoi y avoir ajouté une introduction, point mauvaise en soi, mais trop peu originale pour s'adresser au même public que le livre ? Si M. G., en même temps qu'il travaillait utilement pour les savants avertis, tenait à éclairer les débutants, il lui était facile de renvoyer par exemple à tel article de la *Grande Encyclopédie*, dont il semble s'être si bien souvenu en écrivant son introduction.

J. Bloch

Dr L. Gouzien. — *Manuel français-anglais-tamoul à l'usage du médecin.* — Paris, Imprimerie Nationale, 1904 ; in-8°, XII-231 p.

M. G. présente son « Manuel » comme le troisième volume d'une série de guides polyglottes à l'usage du médecin ; mais ne nous y trompons pas : une moitié à peine du livre est d'intérêt spécial. Et le reste forme une introduction au tamoul *parlé*. Je ne dis pas au tamoul *vulgaire* : M. G., plus audacieux que beaucoup d'autres, n'a cependant pas poussé jusque-là, et l'on pourrait même penser parfois que sa préoccupation d'éviter le « patois » l'a mené bien près de la langue « noble ». Mais le principe de M. G. est bon ; une introduction donne les sons correspondants aux différentes lettres de l'alphabet tamoul (c'est tout ce qu'il y a de « grammatical » dans le livre), et tous les mots, toutes les phrases sont donnés sous deux formes : en alphabet tamoul et en transcription phonétique. On pourrait aussi chicaner cette transcription, qui est un peu trop une translittération : mais outre que l'introduction obvie précisément en partie à cet inconvénient, il faut plutôt insister sur le progrès qu'elle marque sur les transcriptions qu'on trouve d'ordinaire, en particulier dans les livres d'origine anglaise. En somme, le *Manuel* de M. G. pourrait bien être le meilleur du genre : ses qualités intrinsèques sont encore rehaussées par la correction de l'impression, la clarté et la magnificence des caractères tamouls, qui remplissent les indigènes eux-mêmes d'admiration et de respect pour notre Imprimerie Nationale.

J. B.

---

(1) Le *Nānnūl* (n° 177) étant un auteur étudié dans toutes les écoles, se réimprime chaque jour : on peut donc, à tout hasard, remplacer en toute sûreté 1900 par 1905 — limite chronologique de la « Bibliographie Jaina ».

The Private Diary of Ananda Ranga Pillai, dubash to Jean François Dupleix, a record of matters political, historical, social and personal from 1736 to 1761. Traduit du tamoul par Sir J. Fred. PRICE et K. RANGACHARI ; vol. I. — Madras, Government Press, 1904 ; in-8°, XLII-445 pages.

Anandaranga et son journal nous sont déjà connus par les extraits qu'en a publiés et traduits M. VINSON (1) ; l'agent consulaire anglais résidant à Pondichéry en 1892, ayant eu connaissance d'une copie qui en était conservée dans cette ville, crut et fit croire à Madras que le journal valait les honneurs d'une traduction intégrale et d'une publication officielle. Le premier volume, seul paru jusqu'ici, couvre, avec quelques lacunes, la période s'étendant du 6 septembre 1736 au 22 avril 1746. C'est dire que les événements politiques qui sont de nature à nous passionner le plus sont réservés pour les volumes futurs. Dans celui-ci, on trouve de tout : le calendrier, fêtes et éclipses ; les arrivées et les départs de bateaux, avec mention de ce qu'ils portent, gens, marchandises, lettres et nouvelles ; les événements de la vie privée de notre auteur ; les événements de la politique aussi : l'autorisation obtenue par les Français du nawab d'Arcot de battre monnaie ; l'achat et l'occupation de Karikal ; le siège de Trichinopoly, sa prise et sa restitution par les Mahrattes au nawab ; les ambassades reçues ou envoyées, les présents distribués et les coups de canon tirés en ces occasions ; à l'intérieur, les mouvements de fonctionnaires, leurs voyages et leurs discours ; des mesures administratives, comme celles portant sur la vente du tabac et des alcools, ou l'autorisation accordée aux castes de la main gauche de passer par les mêmes rues que celles de la main droite (p. 177) ; les procès — les plus importants étant naturellement ceux où Anandaranga se trouve intéressé directement — ; de simples anecdotes aussi et des cancans, mais moins fréquents et moins intéressants qu'auraient pu espérer les curieux de l'histoire des mœurs : peu nous importe, il faut l'avouer, que le 29 mars 1741 un lascar ait tué sa femme (p. 168), ou qu'un autre jour un soldat ait tiré une bordée (p. 178) ; noter cependant (p. 102) cette « doctrine astrologique fondamentale », vérifiée par les faits, que la bonne ou mauvaise fortune qu'un enfant tient des circonstances astrologiques de sa naissance s'attache au père durant sa minorité ; ou (p. 106 sq.) l'histoire d'une maison chrétienne hantée, et exorcisée par des sorciers musulmans, à la confusion des prêtres catholiques ; celle (p. 284 sq.) de la barrière établie à l'église entre les parias d'une part, les Européens, métis et Indiens castés de l'autre, barrière enlevée d'abord, puis restaurée à la suite des troubles suscités par cette affaire ; intéressante aussi la méthode de capture des esclaves expliquée p. 227, et le procès des marchands de chair humaine qui suit. — Le volume se lit sans déplaisir et parfois avec profit : il nous fait souhaiter vivement qu'on ne s'arrête pas en si bon chemin et que le volume suivant paraisse bientôt.

J. B.

Srîman Mahâbhâratam. A new edition mainly based on the South Indian texts, with footnotes and readings. Edited by T. R. KRISHNACHARYA and T. R VYASACHARYA. — Kumbakonam ; printed at the « Nirnayasagar » press, Bombay; parts 1-7, in-8°, 1906.

« Tout en reconnaissant, disent d'eux-mêmes les éditeurs dans un de leurs propectus, qu'il leur est impossible de décider de l'authenticité et des mérites respectifs des textes du *Mahā bhārata* de l'Inde du Nord et du Sud, ils pensent que, pour une comparaison équitable et

(1) Publ. de l'Ec. des Langues Orientales vivantes, IIIe série, vol. v, 1889, pp. 335-382. — *Les Français dans l'Inde*, 1894. — *Manuel de la langue tamoule*, 1903, pp. 171-175.

scientifique, il est nécessaire qu'il y ait une édition méridionale tout comme il y en a une septentrionale, surtout qu'il existe de vastes différences de lecture entre les deux textes et que de nombreux passages du *Mahābhārata* du Sud ne se retrouvent pas dans celui du Nord. » Au moment où la question du *Mahābhārata* attire, comme on sait, l'attention des savants, une nouvelle édition fondée principalement sur les textes du Sud ne peut être que la bienvenue, et destinée, si elle tient les promesses de ses éditeurs, à un succès plus grand encore que le *Rāmāyaṇa* qui a précédé [1].

L'ouvrage paraît par fascicules mensuels de 80 pages contenant chacun une moyenne de 15 à 30 çlokas. Les éditeurs pensent en finir avec 32 fascicules.

On nous annonce une « critical notice and preface » [2] pour laquelle les matériaux s'amassent au fur et à mesure de la publication. Pour le moment, les « footnotes and readings » qu'annonce le titre sont bien pauvres, et la grande masse en vient de l'édition de Bombay. Force nous est à nous-mêmes de faire provisoirement l'introduction critique. J'ai pu heureusement obtenir directement de l'un des éditeurs une liste des textes sur lesquels ils ont travaillé [3]. Il en résulte dès l'abord que nous n'avons pas « l'édition de l'Inde du Sud » promise, mais une nouvelle édition, par ailleurs excellente, fondée en partie, en grande partie si l'on veut, « mainly », comme dit honnêtement le titre, sur des manuscrits qui sont bien de l'Inde du Sud. Cette édition n'est pas une édition critique, et j'ai peur que l'introduction promise ne soit trop courte à notre gré : elle peut en tout cas servir à une édition critique, puisque nous sommes renseignés sur son origine.

---

(1) *Çrīmad Vālmīki Rāmāyaṇa*, according to the Southern readings, with footnotes; edited by T. R. KRISHNACHARYA, Kumbakonam, 2 vol. in-8°, 1905.

(2) En anglais : ceci nous promet plus d'une faute d'impression. Cf., entre autres, sur la couverture, *Audiparva* répété de fascicule en fascicule.

(3) La voici telle quelle, sauf les noms des propriétaires qui les ont prêtés :

	ORIGINE	ÉCRITURE	MATIÈRE	DATE
1 (*gh*)	Kumbakonam	devanāgarī	papier	*Çaka* 1741.
2 (*ch*)	id.	telugu	palmier	Incomplet.
3 (*j*)	—	id.	—	Imprimé sans doute à Madras, date inconnue, doit être antérieur à *c*.
4 (*k*)	Kumbakonam	grantha	palmier	Texte important, pas de date.
5 (*kh*)	id.	devanāgarī	papier	*Çaka* 1650. Certains parvas sont accompagnés du *vyākhyāna* de Ratnagarbha.
6 (*g*)	id.	id.	id.	Ms. offert à Mukunda Vyâsa Vajvan par Pratāp Singh, mahārāja de Tanjore en l'an *yuva*, soit environ 1817 (lire 1815 ?)
7 (*ñ*)	Bhuvanagiri (Sth. Arcot)	id	id.	Année *jaya*, environ 1831 (lire 1832 ou 1833).
8 (*c*)	—	telugu	—	Imprimé à Madras, année *prajotpatti* (1871 ?. Cf. *Cat. India Office Library*, II, 1, p. 125).
9 (*jh*)	—	devanāgarī	—	Imprimé à Bombay, chez Ganapati Kṛṣṇaji, *çaka* 1799.

Le fascicule de décembre (nº 7) nous mène jusqu'au 87ᵉ (= 64ᵉ B) *Ādhyāya* du *Sabhāparva*. Le nombre des variantes dans les deux premiers livres est considérable [1], et on ne peut s'attendre à en trouver partout autant dans ceux qui vont suivre. Pourtant il paraît que dans le *Vanaparva*, le *Çānti*°, l'*Anuçāsana*°, l'*Açvamedha*°, elles seront très nombreuses aussi : les deux derniers livres dans le texte de Kumbakonam doivent comprendre, l'un cinquante, l'autre vingt chapitres inconnus de l'édition de Bombay.

Pour nous faire une idée des nouveautés qu'apporte cette édition, rien n'est plus utile qu'une comparaison sommaire avec les renseignements que nos savants nous ont déjà fournis sur les dernières recensions.

Pour l'*Ādiparva*, les chiffres donnés par Bühler (*On the Aindra school*.... p. 77) ne correspondent pas à ceux de notre texte. Ni la division qu'il signale, ni le nombre des chapitres ne sont les mêmes : notre édition en donne 260, sur lesquels le *Paulomaparva* occupe les chapitres 5 à 12, et l'*Āstika*° de 13 à 58. Si nous prenons les deux fragments qu'il cite à la page suivante, nous constatons pour le deuxième chapitre cité que notre texte s'accorde avec la recension *nāgarī*, sauf sur deux points par où il rejoint l'édition de Bombay (K [2] XIII = B XIII) v. 1 à 6 = recension nāgarī, sauf trois variantes : v. 5, 7 (la première moitié = éd. Bombay), 8, 9 = recension grantha, sauf deux variantes : trois groupes de huit syllabes nouveaux sur 9 vers.

Ou bien prenons le début même du livre, en comparant avec les textes cités par M. Winternitz dans *Indian Antiquary*, année 1898, p. 69 sqq. Le premier çloka K est le même que pour B ; puis deux vers nouveaux différents des vers initiaux de W ; puis les invocations comme dans B ; v. 5 = B 1 sauf *roma*°... *naimiçāranye* (= W) ; v. 6 = B 2 ; 7 *a* = W 3 *a* sauf *anuprāpya* ; 7 *b*. 8, 9 *a* nouveaux ; 9 *b* = B 3 *b* ; 10 = B, v. 11 à 17 = B 5 à 11, sauf *r* pour *l* dans *rauma*°, comme dans W. Et ainsi de suite, notre texte s'accordant avec B et n'empruntant à W que des variantes très courtes, et différant rarement des deux, soit K 29 (= B 22) :

Asacca saccaiva ca yad viçvam sadasataḥ param.

B K B W

Entre B 25 et 26, puis entre 28 et 29, notre édition nous fournit des vers nouveaux (32 à 34, 38 à 41) : le second groupe en est déjà connu par W, sauf quelques variantes, dont une seule importante [3]. Dans le passage qui suit, notre édition est plus généralement conforme au texte de l'édition de Bombay, mais nous y retrouvons çà et là des demi-vers nouveaux dont quelques-uns nous sont connus par W (W 50-51 = K 63-64).

---

10 (*th*)	Kulitalai (Trichinopoly)	id.	papier	*Lakṣabhavanavyākhyānam* de Nadīrājasvāmi.
11 (*ñ*)	—	id.	—	Imprimé à Calcutta par P. C. Roy.
12 (*t*)	Ramnad	telugu	palmier	Extrêmement ancien, copié par Datta Brāhmaṇānanda Rājā Yogi Kuppaya.
13 (*d*)	Nattur (Tanjore)	grantha	id.	Important. Pas d'autre renseignement.

[1] Les vers inconnus à l'édition de Bombay sont signalés par un artifice typographique.

[2] K = édition de Kumbakonam ; B = éd. de Bombay ; W = ms. Whish.

[3] K. 38. tapasā brāhmacaryeṇa vyasya vedam sanātanam | itihāsam imaṃ cakre puṇyam satyavatīsutaḥ ||

L'ordre suivi est celui de W jusque v. 73 = K 98; la réplique de Sauti (B, 74 sqq). comprend à la fois le texte B et le texte W, dans un ordre nouveau. K 99-125, = B-W 74 a, 84-92, 74 b-83, 93-109); ceci se répète assez constamment (cf. W 110 = K 125-128; W 115-116 = K 132-136; mais B 119 = K 140). Notre texte est donc un *textus amplior*, en gros une combinaison de B et W, qui, là où nous avons B et W, semble avoir une tendance à suivre plutôt le texte B [1], mais là où il se trouve seul avec W ne laisse pas d'en différer aussi dans le détail [2].

Ce caractère se confirme si l'on compare les quelques indications qui suivent aux renseignements fournis par M. WINTERNITZ dans un autre article (*W. Z. K. M.*, 1905, p. 70 sqq.). Les chapitres 8 et 51-52 se retrouvent ici sans modifications (K 8, 78), ce qui nous rappelle la tendance déjà vérifiée à suivre le texte de Bombay; voici pour celle à donner le texte le plus compréhensif: le chapitre 1 contient 32 çlokas, le chapitre 51 en contient 66; la lutte de Kṛṣṇa et Çiçupāla occupe les chapitres 68 à 72 inclus, soit 209 çlokas de plus que la vulgate de Bombay. Entre les chapitres 38 et 39 de l'édition de Bombay, s'intercalent nos chapitres 41 à 61 inclus. Au chapitre 18, les vers 2-5 B sont conservés; le chapitre 44 B se retrouve ici (chapitre 67 K); comme le manuscrit telugu, au chapitre 73 (= 46 B) notre texte préserve les vers que le ms. malayalam omet; enfin au chapitre 89, v. 13 sq., nous retrouvons, allongé d'un vers, le chap. 67 B que les manuscrits de M. W. écourtent au contraire.

Le *Mahābhārata* de Kumbakonam est donc appelé à rendre de grands services. Sans doute une édition fondée exclusivement sur des manuscrits méridionaux aurait bien mieux fait notre affaire; — car demander un apparat critique à des hindous qui n'ont d'objet que la gloire d'avoir fait une édition correcte et bon marché et de répandre ainsi un texte vénérable, serait certes une exigence trop forte. Mais en attendant l'édition critique européenne, qui n'est pas l'œuvre d'un jour, il faut nous réjouir de recevoir dès à présent, et ce, avec une régularité qui ne semble pas devoir se démentir — la chose dans l'Inde vaut d'être notée —, une publication qui se recommande non seulement par son contenu, mais par son prix, sa correction et sa commodité: les typographes et les paṇḍits du Nirnaya Sagar ne se sont pas cette fois-ci montrés inférieurs à leur réputation.

J. B.

Chine

ED. CHAVANNES. — *Les pays d'Occident d'après le Wei lio*. — (*T'oung Pao*, II, VI, décembre 1905, pp. 519-571).

L'histoire chinoise à l'époque des « Trois royaumes » (220-280 ap. J.-C.) est surtout connue par le 三國志 *San kouo tche*, ou « Histoire des trois royaumes », composé par 陳壽 Tch'en Cheou sous les Tsin (265-419). Cette œuvre assez sèche et souvent peu détaillée est enrichie d'un abondant et précieux commentaire, rédigé dès 429 par 裴松之 P'ei Song-tche. P'ei Song-tche puisait à des sources anciennes qu'il a eu le plus souvent grand soin de mentionner; c'est par lui que nous ont été transmis entre autres de nombreux fragments d'un ouvrage

---

(1) De même, par exemple, pour la fin du Pauṣyaparva donnée par M. WINTERNITZ, p. 129 (fragment E), notre texte s'accorde entièrement avec B.

(2) Cf. aussi *l. c.* p. 135, le texte W cité est, sauf de légères variantes, identique au § 88 de K.

aujourd'hui perdu, le 魏畧 *Wei lio*. L'attention a été attirée depuis longtemps sur celui de ces fragments qui est consacré aux « barbares de l'Ouest », parce que d'une part il donne d'intéressants renseignements sur les rapports de la Chine et de l'Empire romain, et aussi parce qu'il met en relations, dès l'an 2 avant notre ère, la Chine et les Indoscythes à propos du bouddhisme. Ce dernier passage, en dehors de son grand intérêt historique, offre des difficultés spéciales d'interprétation; il y a donc pas à s'étonner qu'il ait stimulé l'ingéniosité de nombreux exégètes. La portion sur l'Empire romain a été étudiée minutieusement par M. Hirth dans son livre *China and the Roman Orient*; il y aurait lieu de reprendre plusieurs solutions de détail, mais M. Ch. n'a pas encore cru le moment venu pour cette révision; il a fait porter son effort sur le court passage concernant la mission de l'an 2 avant J.-C., et surtout sur toute la partie du texte, la plus considérable, dont personne ne s'était occupé jusqu'à présent.

La première question à résoudre était d'établir nettement à quelle époque il faut placer la rédaction du *Wei lio*. On savait que l'auteur s'appelait 魚豢 Yu Houan, et divers indices appuyaient les témoignages tardifs qui le faisaient vivre sous les Wei (220-265), mais M. Ch. est le premier à fonder cette date sur un texte formel du VIIIe siècle. Ce texte se trouve dans le 史通 *Che t'ong* de 劉知幾 Lieou Tche-ki, publié en 710 (1). M. Ch. le croit unique et décisif. En réalité, c'est en effet le seul texte non tiré des histoires canoniques que les bibliographes chinois citent à propos de Yu Houan. Mais ce fait même de ne pas provenir des compilations officielles n'est pas, en matière d'histoire chinoise, pour donner plus d'autorité à un témoignage. Nous pouvons invoquer dès maintenant un texte plus ancien de cent ans et plus sûr; dans l'histoire dynastique des Souei (581-617), il est dit au chapitre de la littérature que Yu Houan occupait un poste de 郎中 *lang-tchong* sous les Wei (2).

P'ei Song-tche cite tantôt le *Wei lio*, et tantôt le 典畧 *Tien lio*. M. Ch., remarquant que le chapitre sur la littérature du *Kieou t'ang chou* mentionne un *Tien lio* en 50 chapitres, composé par Yu Houan, et que le chapitre correspondant du *Sin t'ang chou* cite le *Wei lio* de Yu Houan, en 50 chapitres (3), a vu dans cette double indication la preuve « péremptoire » que le *Wei lio* et le *Tien lio* ne sont qu'un seul et même ouvrage. La conclusion, pour vraisemblable qu'elle paraisse, n'est peut-être pas juste. Le chapitre sur la littérature de l'*Histoire des Souei* donne 89 chapitres au *Wei lio* du *lang-tchong* Yu Houan vivant sous les Wei. D'autre part, il est exact que le *Kieou t'ang chou* parle de 50 chapitres pour le *Tien lio* de Yu Houan, comme le *Sin t'ang chou* en connaît 50 pour son *Wei lio*, mais M. Ch. n'a pas remarqué qu'avant le *Tien lio*, le *Kieou t'ang chou* cite le *Wei lio* de Yu Houan, en 38 chapitres (4). Il semble donc qu'il faille se ranger à l'avis exprimé par 邢澍 Hing Tchou dans son 關右經籍考 *Kouan yeou king tsi k'ao* (5), et d'après lequel le *Tien lio* et le *Wei lio* auraient

---

(1) Dans ce texte, le second caractère est écrit 時 *che* dans le *T'oung Pao*, mais le contexte me paraît appeler 是 *che*, et c'est la leçon que je retrouve dans mes notes.

(2) *Souei chou*, éd. du 淮南書局 Houai-nan-chou-kin (1871), ch. 33, f° 4 v°.

(3) *Tien lio* et *Wei lio* sont classés parmi les 雜史 *tsa che*. M. Ch. traduit ce terme par « historiens de valeur mélangée »; je ne suis pas sûr que tel soit le sens. Wylie (*Notes on Chinese literature*, p. 25) rendait *tsa-che* par « miscellaneous », et peut-être avait-il raison: le terme *tsa*, « mélangé », peut s'appliquer ici à la nature des sujets traités, qui sont « divers », et non au plus ou moins de science ou de talent dont l'auteur aura fait preuve.

(4) *Kieou t'ang chou*, éd. du 浙江書局 Tchö-kiang-chou-kin (1872), ch. 46, f° 20 r°.

(5) Ch. 6, f° 4. L'ouvrage est en 11 ch.; l'exemplaire de l'Ecole française est en 4 *pen*. L'auteur, Hing Tchou, *hao* 雨民 Yu-min, était originaire de 階州 Kiai-tcheou. Je ne trouve pas dans mes notes de date de publication, mais comme il y a en tête du livre une préface d'un ami de l'auteur, et que cet ami n'est autre que 洪亮吉 Hong Leang-ki (cf. Giles, *Biographical Dictionary*, n° 893), il en résulte que Hing Tchou écrivait à la fin du XVIIIe ou tout au début du XIXe siècle.

constitué primitivement deux œuvres séparées qui furent ultérieurement fondues en une seule. Il serait assez extraordinaire en effet que P'ei Song-tche eût si souvent appelé une même œuvre de deux titres différents, dès l'instant où il la citait de première main. De même 劉峻 Lieou Siun, dans le commentaire qu'il écrivit sous les Leang (502-556) pour le 世說新語 *Che chouo sin yu* de 劉義慶 Lieou Yi-k'ing (1) paru sous les premiers Song (420-478), cite tantôt le *Wei lio* et tantôt le *Tien lio*. Or le *Souei chou* et les *Histoires des T'ang* nous garantissent que l'ouvrage ou les ouvrages de Yu Houan existaient encore à l'époque des Leang et que par conséquent Lieou Siun a pu y puiser directement (2). Postérieurement aux T'ang, le seul titre qui subsiste, avant la disparition complète de l'ouvrage, est celui du *Wei lio* en 50 chapitres, mentionné encore en 1225 dans le 史畧 *Che lio* de 高似孫 Kao Sseu-souen (3). Hing Tchou signale une autre œuvre de Yu Houan, le 中外官 *Tchong*

---

(1) Lieou Yi-k'ing était apparenté à la famille impériale des Song antérieurs, dont le nom de famille était Lieou, et lui-même avait le titre de prince de 臨川 Lin-tch'ouan. Son rang fut peut-être une des causes du succès de ses livres. Quoi qu'il en soit, le *Che chouo sin yu* est resté classique, et le commentaire de Lieou Siun n'est guère moins apprécié. J'aurai à parler plus loin d'une autre œuvre de Lieou Yi-k'ing, le 幽明錄 *Yeou ming lou*. Le *Che chouo sin yu* a été souvent complété et imité jusqu'à nos jours. Sur Lieou Siun, plus souvent désigné sous son *hao* de 孝標 Hiao-piao, cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 1511. Cf. aussi WYLIE, *Notes on Chinese literature*, p. 151. Les éditions principales du *Che chouo sin yu* sont : 1° Une édition des Song du nord retrouvée au Japon, mais qui n'a pas encore été réimprimée malgré l'intérêt qu'elle présente (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 316) ; 2° Une bonne édition publiée en 1535 par 袁褧 Yuan K'iong ; 3° Une édition de 王世貞 Wang Che-tcheng (sur lequel cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 2220) ; 4° Une édition de 1604 par M. 鄧 Teng ; 5° Une édition de M. 周 Tcheou, publiée en 1609 au 紛欣閣 Fen-hin-ko, et qui s'appuie sur celle de Yuan K'iong ; 6° Une édition en caractères mobiles publiée sous les Ming par 淩初濛 Ling Tch'ou-ying ; à l'encontre des éditions précédentes, qui sont toutes en 3 chapitres, celle-ci est divisée en 8 chapitres ; 7° Une réimpression moderne (1828) de l'édition de M. Tcheou ; 8° Une bonne édition incorporée au 惜陰軒叢書 *Si yin hien ts'ong chou*, et qui s'appuie sur l'édition de Yuan K'iong ; c'est cette édition que je citerai ; 9° Une édition de 張懋辰 Tchang Meou-tch'en, qui passe pour mauvaise. La principale des continuations du *Che chouo sin yu* est le 續世說 *Siu che chouo* de 孔平仲 K'ong P'ing-tchong des seconds Song, en 12 chapitres. Il est resté inconnu des bibliographes de K'ien-long ; dès la fin des Ming il était considéré comme perdu. Le célèbre lettré 阮元 Yuan Yuan en vit cependant un exemplaire, qu'il a décrit au ch. I de son 四庫未收書目提要 *Sseu k'ou wei cheou chou mou t'i yao* ; depuis lors il y a eu une édition du 粤雅堂 Yue-ya-t'ang de Canton, et le livre a été incorporé en outre au 守山閣叢書 *Cheou chan ko ts'ong chou*. Lieou Yi-k'ing, outre le *Che chouo sin yu* et le *Yeou ming lou*, avait écrit beaucoup d'autres ouvrages aujourd'hui perdus, entre autres un 後漢書 *Heou han chou* en 58 ch., que le *Sin t'ang chou* signale encore (ch. 58, f° 1 v° de l'éd. du Tchö-kiang-chou-kiu parue en 1875).

(2) Il y aurait une vérification utile à faire, et qui consisterait à rechercher si toutes les citations du *Wei lio* et du *Tien lio* qu'on rencontre dans le commentaire du *Che chouo sin yu* se trouvaient déjà dans le commentaire de P'ei Song-tche au *San kouo tche*. La forme dans laquelle Lieou Siun cite le texte sur l'ambassade de 2 av. J.-C. me fait d'ailleurs pencher à cette dernière solution.

(3) Sur Kao Sseu-souen, cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 962 (où 維 *wei* est une faute d'impression pour 緯 *wei*), et ma note dans *B. E. F. E.-O.*, II, 334, n° 1. Le *Che lio* a été retrouvé il y a peu d'années au Japon et édité dans le *Kou yi ts'ong chou*. Voir l'article que j'ai consacré à cette collection de textes dans *B. E. F. E.-O.*, II, 315 sqq. — Je n'invoque pas

wai kouan, dont le titre nous a été conservé dans le chapitre du 南齊書 *Nan ts'i chou* consacré à l'administration [1] : c'était sans doute une sorte de tableau des fonctionnaires métropolitains et provinciaux. Yu Houan est cette fois qualifié de 官儀 *kouan-yi*, mais il n'y a pas doute qu'il s'agisse du même individu. Ici encore il est dit que Yu Houan vivait sous les Wei. Comme le *Nan t'si chou* porte sur les années 479-501 et a été compilé dans la première moitié du VI[e] siècle, nous avons dans ce passage un nouveau témoignage, antérieur de 100 ans au *Souei chou* et de 200 ans au *Che t'ong*, qui nous permet de fixer au second tiers du III[e] siècle l'époque à laquelle le *Wei lio* a été rédigé. Les bibliographies chinoises consacrent parfois au *Wei lio* des notices que la pauvreté des bibliothèques parisiennes m'empêche de consulter. Je ne doute pas qu'il y ait encore des renseignements à recueillir dans l'excellent 隋經籍志考證 *Souei king tsi tche k'ao tcheng* de 章宗源 Tchang Tsong-yuan [2], et j'ai noté que le *Wei lio* de Yu Houan était l'objet d'un long paragraphe dans le 補三國藝文志 *Pou san kouo yi wen tche* de 侯康 Heou K'ang [3], mais ces ouvrages ne paraissent pas avoir pénétré en Europe.

La traduction de M. Ch., par sa précision et par le détail de son commentaire, enrichit considérablement nos connaissances sur la géographie ancienne du Turkestan chinois. M. Ch. a eu en outre l'heureuse idée de donner en appendice les passages du 水經注 *Chouei king tchou* de 酈道元 Li Tao-yuan († 527 A. D.) qui concernent la « route du Sud » et la région du Lob Nor [4]. Avant de dire sur quels points le progrès a été plus sensible, et quelles sont les réserves de détail qui me paraissent encore nécessaires, il n'est pas inutile d'attirer l'attention sur l'établissement même du texte du *San kouo tche*.

---

les ouvrages postérieurs qui donnent des citations de Yu Houan, parce qu'évidemment ils ne s'appuient pas sur les textes originaux : tel est le cas des extraits du *Wei lio* et du *Tien lio* reproduits au ch. 5 du 廣滑稽 *Kouang houa ki* de 陳禹謨 Tch'en Yu-mo, compilé sous les Ming. — D'après le 精華錄訓纂 *Tsing houa lou hiun tsouan* de 惠棟 Houei Tong, section 金氏精華錄箋註辯 *Kin che tsing houa lou tsien tchou pien*, on a parfois confondu à tort des passages provenant du *Tien lio* de Yu Houan, et d'autres tirés du *Tien lio* ou 三國典畧 *San kouo tien lio* de 邱悅 K'ieou Yue, qui, malgré son titre, ne porterait pas sur la même époque.

(1) *Nan ts'i chou*, éd. du 金陵書局 *Kin ling chou kiu* de 1874, ch. 16, 百官志 *Po-kouan-tche*. Le texte est : 今則有魏氏官儀魚豢中外官也.

(2) Tchang Tsong-yuan est mort à Péking en 1800. Une tradition incertaine lui attribue la première compilation du 玉函山房輯佚書 *Yu han chan fang tsi yi chou* (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 319, n. 5). Son *Examen du chapitre sur la littérature de l'Histoire des Souei* n'a pas paru de son vivant, et quand on voulut l'imprimer au Hou-pei en 1877, ne se trouva plus que la partie concernant les historiens. Tel quel, pour la portion qui subsiste, et qui est à nos yeux la principale, c'est un travail de premier ordre.

(3) Le *Pou san kouo yi wen tche* a été incorporé au 嶺南遺書 *Ling nan yi chou*, qui est, comme son titre le laisse entrevoir, une collection d'ouvrages composés par des Cantonais. Il se trouve également dans le 史學叢書 *Che hio ts'ong chou*, dont il y a deux éditions (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 747). Enfin l'œuvre de Heou K'ang a eu récemment une édition indépendante à Canton.

(4) On sait que le *Chouei king*, dont Li Tao-yuan fit le commentaire, ne remonte pas, comme d'anciennes suscriptions pourraient le faire croire, à la dynastie des Han, mais précisément à l'époque des Trois royaumes. M. Chavannes s'est servi d'une réimpression de l'édition du *Chouei king tchou* que 趙一清 Tchao Yi-ts'ing avait publiée en 1754. Je ne veux pas entreprendre de débrouiller ici la bibliographie assez compliquée du *Chouei king tchou* ; il importe cependant de préciser quelques points. Le texte a été longtemps négligé, et nous

M. CH. se sert toujours de l'édition des vingt-quatre historiens publiée par la librairie du T'ou-chou-tsi-tch'eng à Chang-hai à partir de 1888. Cette édition a l'avantage d'être imprimée clairement, en format commode, et de coûter relativement très bon marché. Elle reproduit naturellement l'édition impériale publiée au XVIIIe siècle par ordre de K'ien-long et qui fait aujourd'hui autorité en Chine. Seulement cette édition en caractères mobiles (1), généralement correcte pour le *Che ki* ou les *Histoires des Han*, qui sont à la fois les premières et les seules vraiment lues des histoires dynastiques, est assez négligée à partir du *San kouo tche*. M. CH. a eu en outre à sa disposition l'édition du *San kouo tche* dite du Pao-jen-t'ang (p. 550, n. 2; p. 555, n. 1), mais il ne paraît pas s'y être toujours reporté, car dans deux cas au moins il est peu probable que l'édition du Pao-jen-t'ang donne des leçons qui, dans l'édition de Chang-hai, sont manifestement des fautes d'impression : à la p. 522, « 自項氏 Tseu-hiang Ti » est fautif pour « 白項氐 Po-hiang-ti », et la leçon correcte se trouve par

---

est par suite parvenu en assez mauvais état. Les érudits de la dynastie actuelle en ont les premiers reconnu l'importance. En 1754, Tchao Yi-ts'ing publia son édition, où dans le commentaire même de Li Tao-yuan il distinguait deux parties, l'une essentielle en gros caractères, et une autre en petits caractères qui serait le commentaire du commentaire ; les deux parties auraient d'ailleurs pour auteur Li Tao-yuan lui-même. M. CH. paraît croire que cette division du commentaire en deux parties est due à Tchao Yi-ts'ing (p. 565) ; il n'en est rien, et Tchao Yi-ts'ing n'a fait ici qu'accepter, avec la majorité des lettrés modernes, les conclusions proposées quelques années auparavant par 全祖望 Ts'iuan Tsou-wang (sur lequel, cf. GILES, *Biogr. Dict.*, no 508). Cette division d'un texte en grands et petits caractères paraît s'appliquer à un certain nombre d'ouvrages antérieurs aux T'ang, et le plus soigneux des érudits de la dynastie actuelle, 顧廣圻 Kou Kouang-k'i, a cru qu'on devrait l'adopter pour le *Lo yang kia lan ki* (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, p. 441). Par contre, il n'est pas exact de dire avec M. CH. (p. 568) que Ts'iuan Tsou-wang publia « une édition du *Chouei king* [lire : *Chouei king tchou*] peu d'années avant Tchao Yi-ts'ing », car les travaux de Ts'iuan Tsou-wang sur le *Chouei king tchou* sont restés inédits jusqu'à ces dernières années, où l'édition préparée par lui a été publiée au Tchö-kiang. Tchao Yi-ts'ing s'est servi des meilleurs textes connus du *Chouei king tchou* pour établir son édition ; l'un d'eux, qui est presque le principal, lui a cependant échappé : c'est la reproduction manuscrite d'un exemplaire, également manuscrit, des Song, exécutée en 1506-1521 par M. 柳 Lieou. Enfin, à côté des recherches poursuivies à titre individuel sur le *Chouei king tchou* par les savants du XVIIIe siècle, et sur lesquelles on trouvera des renseignements bibliographiques sommaires dans le 書目答問 *Chou mou ta wen* de Tchang Tche-tong, il faut tenir le plus grand compte de l'édition impériale publiée avec des caractères mobiles en bois dans le troisième quart du XVIIIe siècle au Wou-ying-tien. Cette édition, dont le texte diffère souvent de celui de Tchao Yi-ts'ing, ne distingue pas deux parties dans le commentaire. Elle est essentiellement basée sur le *Yong lo ta tien*, auquel Ts'iuan Tsou-wang et Tchao Yi-ts'ing n'avaient pas eu accès ; c'est la seule, par exemple, qui donne la préface de Li Tao-yuan, disparue des éditions des Ming, mais que le *Yong lo ta tien* nous a conservée. On voit que l'étude si utile du *Chouei king tchou* suppose plusieurs éditions modernes. Aucune bibliothèque d'Europe ne les possède, et c'est déjà une heureuse chance que M. CH. ait pu utiliser les travaux de Tchao Yi-ts'ing.

(1) J'ai à diverses reprises, et d'autres avec moi, parlé de l'édition *lithographique* ou *photolithographique* des vingt-quatre historiens. C'est de l'édition utilisée ici par M. CH. qu'il s'agit ; elle a été publiée en 1888 et dans les années suivantes en petit format, et a été exécutée en réalité à l'aide de caractères mobiles métalliques. Il en est de même pour l'édition correspondante du *T'ou chou tsi tch'eng*.

exemple dans l'édition xylographique publiée au 江南書局 Kiang-nan-chou-kiu en 1887 (1). Il en est de même pour le 䰟卑 Wei-pi de la p. 526, où M. Ch. voit bien qu'il doit falloir 鮮卑 Sien-pi, mais qui est en effet correctement écrit Sien-pi dans l'édition du Kiang-nan-chou-kiu et assez probablement dans celle du Pao-jen-t'ang. L'édition de 1887 que je cite ici est d'ailleurs loin d'être elle-même satisfaisante. Dans la partie sur le Ta-ts'in que M. Ch. n'a pas traduite, elle offre une faute d'impression qui a trompé M. Hirth, et que j'ai déjà eu l'occasion de signaler (*B. E. F. E.-O.*, iv, p. 175, n. 3). Pour ce qui est du reste de cette section tirée du *Wei lio*, on trouvera dans l'édition en grand format de 1887 les leçons fautives 褸福 Lou-fou au lieu de 福褸 Fou-lou de M. Ch. (p. 521); 絕精 Tsiue-tsing au lieu de 精絕 Tsing-tsiue (p. 537); 東至且彌 *tong tche Tsiu-mi* au lieu de 至東且彌 *tche tong Tsiu-mi* (p. 556). Par contre cette même édition de 1887 donne en certains endroits des leçons ou des graphies qu'on ne peut rejeter *a priori* : c'est ainsi qu'elle écrit toujours 月氐 Yue-ti et non 月氏 Yue-tche (2), 領 *ling* au lieu de 嶺 *ling* (quoique je ne croie pas que les deux caractères s'emploient l'un pour l'autre); dans le nom de Yu-lai (p. 558), on trouve 于 *yu* au lieu de son équivalent 於 *yu* ; T'an-t'o (p. 526) est écrit avec 拓 *t'o* et non avec 拓 *to*. Le 皮亢 P'i-kang de la p. 558 n'est pas *a priori* meilleur que 皮宂 P'i-jong donné par l'édition de 1887. Dans le titre énigmatique que l'édition de la librairie du T'ou-chou-tsi-tch'eng donne sous la forme 白疏聞 *po-sou-wen*. (p. 550), l'édition de 1887 se rencontre avec d'autres sources qui ont 閑 *hien* au lieu de 聞 *wen*. Tous ces exemples montrent qu'on ne peut pas traduire avec sécurité sur une édition contemporaine unique des histoires dynastiques. L'édition princeps du palais mérite seule pleine créance pour le texte adopté sous K'ien-long, et encore la critique moderne ne doit-elle y voir que la version qui a été suivie par les érudits du XVIIIe siècle, mais non pas un texte suffisamment sûr pour que la comparaison avec les éditions des Song, des Yuan ou des Ming ne puisse plus être d'aucun profit (3).

Toutes ces éditions, de quelque époque qu'elles soient, ont d'ailleurs ceci de commun de ne pas modifier le texte, fût-il manifestement erroné. Abstraction faite des fautes de copie ou d'impression qu'elles présentent forcément en nombre plus ou moins grand, les différences

---

(1) Cette édition xylographique de 1887 ne reproduit d'ailleurs pas l'édition officielle du XVIIIe siècle, mais celle publiée sous les Ming par le 汲古閣 Ki-kou-ko. On sait que le Ki-kou-ko de la famille 毛 Mao est la meilleure maison d'édition qui ait existé sous les Ming. On a le catalogue des ouvrages qui y furent publiés (cf. Wylie, *Notes on Chinese literature*, p. 60). L'édition du Kiang-nan-chou-kiu parue en 1887 se trouve à la bibliothèque de l'Ecole des Langues orientales.

(2) Cette forme 月氐 Yue-ti n'est pas à négliger, si on se reporte aux remarques de M. Franke dans ses *Beiträge aus Chinesischen Quellen zur Kenntnis der Türkvölker und Skythen Zentralasiens* (Berlin, 1904), où son existence antérieurement au *Wei chou* est contestée ; encore y serait-elle une faute d'impression. On voit que c'est affaire d'édition. En réalité, je crois que les manuscrits anciens distinguaient rarement 大 *ta* et 太 *t'ai*, 氏 *che* et 氐 *ti*, 祇 *tche* et 祗 *k'i*; l'ancienne unité de ces formes dédoublées restait encore présente à l'esprit. Pour la forme 月支 Yue-tche, il faut noter qu'elle a aussi servi à écrire le nom d'une principauté coréenne (*San kouo tche*, ch. 30, fo 13).

(3) Nous n'avons autant dire pas d'anciens manuscrits chinois. Exception doit être faite cependant pour ceux qui ont été retrouvés au Japon dans ces dernières années. Parmi eux, il y a un manuscrit de l'époque des T'ang donnant la section 食貨志 *Che-houo-tche* du *Ts'ien han chou* de Pan Kou avec commentaire de Yen Che-kou, c'est-à-dire une portion de l'une des trois histoires canoniques dont on n'a jamais cessé de s'occuper et qui par suite nous ont été transmises avec le plus de soin. Or, dans ce seul chapitre, une centaine de caractères diffèrent du texte usuel. Cf. à ce sujet *B. E. F. E.-O.*, ii, 335.

entre les éditions auxquelles la science chinoise ou européenne peut recourir, proviennent toujours de leçons diverses fournies par des exemplaires antérieurs imprimés ou manuscrits, et entre lesquelles tous les éditeurs n'ont pas choisi de même façon. Cette prudence, ce respect du texte sont un des principaux mérites de l'érudition chinoise, et c'est en partie grâce à eux que les histoires dynastiques ont conservé une si grande autorité. Mais il résulte de là aussi que des commentaires sont nécessaires pour établir, soit par la comparaison des histoires dynastiques entre elles, soit en les rapprochant des autres œuvres de la littérature chinoise, que tel passage est certainement ou probablement erroné, et de quelle manière on doit le corriger. C'est principalement sous la dynastie actuelle, qui est la grande époque de l'exégèse chinoise, que ces recherches ont été entreprises. Par malheur, nos bibliothèques publiques, tant à Londres qu'à Paris, à Saint-Pétersbourg qu'à Berlin, sont d'une lamentable pauvreté en fait d'œuvres de l'érudition chinoise contemporaine. Si nous nous bornons au *San kouo tche*, le *Chou mou ta wen* de Tchang Tche-tong, qui n'indique que les ouvrages nécessaires à une bibliothèque de travailleur, ne mentionne pas moins de sept ouvrages consacrés à l'œuvre même de Tch'en Cheou et au commentaire de P'ei Song-tche ; de ces sept ouvrages un seul se trouve à Paris, et un autre en Angleterre. Le *Chou mou ta wen* remonte d'ailleurs à 1870, et la production ou l'impression ne se sont pas ralenties depuis lors : en 1904, l'Ecole française a acheté d'un seul coup huit œuvres sur le *San kouo tche*, qui venaient d'être éditées à Canton ; cinq d'entre elles ne figurent pas au *Chou mou ta wen*, et il en est encore d'autres dont j'ai rencontré la mention, mais que nous n'avons pu alors nous procurer. Si on ajoute les collections de notes critiques sur l'ensemble des histoires dynastiques, et aussi les commentaires qui, consacrés à certains chapitres d'une des histoires dynastiques, ne sont pas moins utiles pour élucider les sections correspondantes des autres (1), on verra de quelles sources d'information précieuses le manque des quelques milliers de francs indispensables pour constituer une bonne bibliothèque d'histoire chinoise prive les travailleurs d'Europe.

En dehors même de ces commentaires récents, il est urgent que nos bibliothèques soient assez riches pour qu'on y puisse retrouver les citations d'ouvrages anciens, quand ces ouvrages nous sont parvenus. Ici encore, j'emprunte mes exemples au travail de M. Ch. M. Ch. a eu à s'occuper pour les rapports anciens du bouddhisme et du taoïsme de passages dont il serait important de savoir s'ils se trouvent réellement dans les originaux, et sous quelle forme ils s'y trouvent. L'un d'entre eux est soi-disant tiré du 高士傳 *Kao che tchouan* de Houang-fou Mi (pp. 540, 542) (2) : ici la vérification, au moins partielle, est facile. En effet les éditions

(1) On verra, en lisant le travail de M. Ch., tout le parti qu'il a su tirer du « Commentaire sur le chapitre des pays d'occident de l'*Histoire des Han* », publié en 1829 par 徐松 Siu Song sous le titre de 漢書西域傳補註 *Han chou si yu tchouan pou tchou*. Il est vrai d'ailleurs que Siu Song, par la précision et la méthode qu'il apportait dans tous ses travaux, mérite une place à part parmi les érudits chinois du XIXe siècle.

(2) Sur le *Kao che tchouan*, cf. Wylie, *Notes on Chinese literature*, p. 28. Comme Houang-fou Mi est encore cité par d'autres sources à propos de ces rapports de Lao-tseu et du Buddha (cf. Chavannes, *loc. laud.*, p. 540), il est vraisemblable que c'est bien sur son *Kao che tchouan* que s'appuyaient les taoïstes, comme le dit Fa-lin. Cependant, au cas où le passage en question manquerait dans le *Kao che tchouan* de Houang-fou Mi, on pourrait aussi songer à une confusion avec l'un des autres *Kao che tchouan* qui furent composés vers la même époque : un surtout rivalisa presque de célébrité avec celui de Houang-fou Mi, c'est celui de 嵇康 Hi K'ang (sur Hi K'ang, l'un des sept sages de la « Forêt de bambous », 竹林七賢, cf. Giles, *Biogr. Dict.*, nº 295). Le *Kao che tchouan* de Hi K'ang n'existe plus dans son intégrité, mais de nombreux fragments en ont été réunis par 嚴可均 Yen K'o-kiun ; je ne sais pas si ce travail a été imprimé ; en 1870, Tchang Tche-tong l'indiquait encore comme inédit dans son *Chou mou ta wen*.

du *Kao che tchouan* données sous les Ming par 黃省曾 Houang Sing-ts'eng et par le compilateur du 古今逸史 *Kou kin yi che*, ou encore celle incorporée dans la première moitié du XIXe siècle au 指海 *Tche hai* sont assez rares ; mais les grandes bibliothèques possèdent toutes le 漢魏叢書 *Han wei ts'ong chou*, où le *Kao che tchouan* est également reproduit. Sans doute il est possible que toutes les éditions ne donnent pas un texte identique et qu'un passage manque dans l'une qui figure dans les autres ; encore faudrait-il vérifier d'abord si le passage en question se trouve dans l'édition qui nous est à tous accessible. Dans d'autres cas au contraire, c'est la pauvreté de nos bibliothèques qu'il faut incriminer. Un texte du VIIe siècle cite à l'appui de l'origine attribuée au 化胡經 *Houa hou king* un passage du 幽明錄 *Yeou ming lou*. Il serait intéressant de retrouver ce passage dans l'original, puisque le *Yeou ming lou* est l'œuvre de Lieou Yi-k'ing, l'auteur du *Che chouo sin yu* (cf. *supra*, p. 365, n. 1), et que Lieou Yi-k'ing vivait au Ve siècle. Nous aurions là le plus ancien témoignage daté se rapportant à un épisode important d'une lutte qui devait pendant près de dix siècles mettre aux prises bouddhistes et taoïstes. Or le *Yeou ming lou* subsiste, au moins par fragments : c'est aujourd'hui une œuvre en un chapitre, dont je ne connais d'ailleurs qu'une édition, celle du 琳琅秘室叢書 *Lin lang pi che ts'ong chou* : malheureusement le *Lin lang pi che ts'ong chou* manque à nos bibliothèques [1]. Un dernier exemple est encore plus typique. A deux reprises, M. CH. cite de seconde main le 後漢紀 *Heou han ki* de 袁宏 Yuan Hong (pp. 543, 555). Yuan Hong vivait au IVe siècle ; son *Heou han ki* en 30 chapitres est pour la seconde dynastie Han ce que le 前漢紀 *Ts'ien han ki* de 荀悅 Siun Yue, également en trente chapitres, représente pour la première. Ce ne sont pas des histoires officielles, mais elles conservent certains renseignements que les histoires officielles ont négligés, et donnent parfois des leçons meilleures pour des passages ou des noms altérés. Ces œuvres anciennes et précieuses nous sont parvenues en de nombreuses éditions. Sans compter une édition impériale des Ming, le *Ts'ien han ki* et le *Heou han ki* réunis ont été publiés par 黃姬水 Houang Ki-chouei en 1548, puis par 蔣國祥 Tsiang Kouo-siang sous K'ang-hi ; une nouvelle édition, très usuelle, a été donnée au 述古堂 Chou-kou-t'ang en 1876. Or, malgré le peu de difficultés qu'il y a à se procurer ces ouvrages importants, ni le *Ts'ien han ki* ni le *Heou han ki* n'existent à Paris.

Comme bien on pense, en insistant ici sur les mauvaises conditions où les sinologues sont placés pour poursuivre des recherches historiques, je ne prétends rien apprendre à M. CH. Les inconvénients que je signale, il les connaît comme moi. Peut-être cependant n'est-il pas inutile d'attirer l'attention de nos confrères de France et de l'étranger sur une situation si préjudiciable au progrès normal de nos études. La moitié de notre temps se passe à refaire par bribes ce que d'autres ont déjà fait excellemment, en des ouvrages souvent usuels, mais que nous n'avons pas.

Par contre, si les Chinois ont su, aussi bien et souvent mieux que nous, grouper les textes se rapportant à une question donnée et les discuter au point de vue de la correction et du sens, il leur manque les informations extérieures, géographiques ou historiques, qui permettent d'éclairer et de préciser par d'autres sources ce que l'ancienne histoire chinoise fait connaître.

---

[1] Je n'ai eu moi-même l'ouvrage sous les yeux que très peu de temps, et il y a de cela plusieurs années. Mon attention n'était pas attirée sur le *Yeou ming lou*, si bien qu'il m'est impossible de dire si ce chapitre unique est formé d'un texte suivi, qui serait alors une portion de l'ouvrage entier, ou s'il a été constitué avec des fragments cités dans des auteurs anciens et réunis par un éditeur moderne. Quoi qu'il en soit, il est certain que le *Yeou ming lou* était jadis une œuvre beaucoup plus considérable que celle qui nous a été transmise : le *Souei chou* (ch. 33, fo 13 vo) lui donne vingt chapitres, et le *Kieou t'ang chou* (éd. de 1872, ch. 46, fo. 31 ro) trente. Le *Yeou ming lou* a été utilisé pour la compilation du *Kao seng tchouan* actuel, comme on le voit par la préface de 慧皎 Houei-kiao.

C'est là que la science européenne reprend l'avantage, et c'est pourquoi aucun Chinois, même muni de tous les livres qui nous manquent, n'aurait pu faire le travail critique auquel M. CH. s'est livré dans son commentaire.

Au point de vue géographique, le principal résultat du mémoire de M. CH. est d'éclaircir le problème des routes par lesquelles en venant de Chine on se rendait en Occident. Le *Ts'ien han chou* en connaissait deux, celle du nord et celle du sud ; le *Wei lio* en décrit trois, dites du nord, du centre et du sud. Dans tous les cas, on sortait de la Chine proprement dite par le 玉門關 Yu-men-kouan, la passe de la « Porte de jade », qui se trouvait sous les Han au nord-ouest de Touen-houang. La route du sud, sans qu'on puisse la suivre encore dans le détail des étapes, allait sûrement droit à l'ouest de ce qui est actuellement la région de Chatcheou pour atteindre le Lob Nor ; ensuite elle s'infléchissait au sud-ouest pour gagner Khotan et enfin le Cachemire à travers les Pamirs et peut-être parfois le Karakoroum [1]. Comme le montre M. CH., il n'est pas douteux que la route du centre de Yu Houan soit l'ancienne route du nord de l'époque des Han ; la route du nord de Yu Houan est celle qui fut ouverte la dernière. Je crois aussi avec M. CH. que la route du nord de Yu Houan fut adoptée pour permettre de tourner par le nord cette région désertique qui s'étend entre Hami et Tourfan et que certains textes modernes qualifient de « Gobi venteux » (cf. CHAVANNES, *loc. laud.*, pp. 529-533). La route du centre de Yu Houan, ou ancienne route du nord au temps des Han, devait donc se diriger de Yu-men-kouan au nord-ouest, laissait Hami à l'est et à un moment donné obliquait encore plus à l'ouest vers Tourfan. Cette route du centre, M. CH. tente de la préciser par l'itinéraire suivi en 981 par l'ambassadeur chinois 王延德 Wang Yen-tö : celui-ci partit de Hami et gagna la région de Tourfan par la ville de 納職 Na-tche. Vient ensuite la phrase : 城在大患鬼魅磧之東南望玉門關甚近, que M. CH. (p. 530) traduit par : « Cette ville est la localité la plus proche par rapport à *Yu-men kouan* qui est au Sud-Est du désert des démons grandement malfaisants. » Cette traduction est paraphrasée p. 532, où M. CH. dit que, d'après ce texte de Wang Yen-tö [2], « *Na-tche* était la ville la plus voisine de *Yu-men-kouan* dont elle était séparée par un désert redoutable. » En réalité, je crois qu'une pareille interprétation n'est pas admissible. La phrase chinoise ne peut à mon sens signifier que ceci : « Cette ville se trouve au sud-est du désert des démons grandement malfaisants ; elle est très proche de Yu-men-kouan ». Le désert des démons ne serait donc pas entre Yu-men-kouan et Na-tche, mais au nord-ouest de Na-tche. Or c'est précisément la conclusion qui me paraît se dégager de la suite du récit de Wang Yen-tö : c'est en allant de Na-tche vers l'ouest qu'après trois jours de marche à travers le désert, Wang Yen-tö arrive à l'« issue de la vallée des démons » (CHAVANNES, *loc. laud.*, p. 530). La vallée des démons

---

[1] M. CH. (pp. 529, 535) ne parle que du Pamir. Au point de vue des textes, il a raison, car nous voyons régulièrement les voyageurs chinois, pour se rendre en Inde, commencer par gagner le Wakhan ou région du haut Amou-Daria. Ce n'est que de là qu'ils redescendent sur la vallée de Yassin et Gilgit. D'autres fois, ils font un détour encore plus accentué vers l'ouest et arrivent sur Gilgit par le Tchitral. Toutefois, il me paraît bien extraordinaire qu'on n'ait jamais emprunté une route plus orientale, soit par la passe de Min-téké, qui est déjà dans la portion la plus occidentale du Karakoroum, soit surtout par la passe de Mouztagh ou celle de Karakoroum proprement dite, qui étaient les voies directes entre la région de Khotan et le Cachemire. Peut-être est-ce l'une de ces dernières routes que Hiuan-tsang a en vue quand il parle d'une armée allant de Khotan au Cachemire à travers les « Montagnes neigeuses » (Hiuan-tsang, *Mémoires*, trad. JULIEN, II, 231) : le nom de « Montagnes neigeuses » n'est généralement pas appliqué au Pamir, mais à l'Himâlaya, et sans doute ici au Karakoroum.

[2] M. CH. attribue ici ce texte à Kao Kiu-houei : c'est un *lapsus*.

était donc bien à l'*ouest* de Na-tche [1]. Le souvenir de la vallée des démons s'est conservé et le nom a passé dans notre cartographie : c'est bien en accord avec ma traduction que le Teufelsthal est placé sur la carte de STIELER à laquelle M. CH. renvoie. Mais d'autre part, M. CH. me paraît avoir raison d'identifier à cette vallée des démons le 白 龍 堆 Po-long-touei, « Amas en forme de dragons blancs », de l'époque des Han et des Trois royaumes. Il en résulterait que le Po-long-touei proprement dit ne désignerait pas toute la région désertique à l'ouest de Yu-men-kouan, mais de façon plus précise le désert allant de Hami à l'est jusqu'à Tourfan à l'ouest, limité au sud par le Tchol-tagh et au nord par les T'ien-chan proprement dits. C'est d'ailleurs cette interprétation qui est seule conciliable avec le texte même du *Wei lio* (CHAVANNES, *loc. laud.*, pp. 529 et 534), puisque ce texte distingue à deux reprises le grand désert à l'ouest de Yu-men-kouan, appelé 三 隴 沙 San-long-cha, du Long-touei auquel on n'arrive que dans la seconde partie de l'itinéraire [2]. Quant à la phrase du *Ts'ien han chou* selon laquelle à l'ouest de Touen-houang il y a le Po-long-touei et le Lob Nor (CHAVANNES, p. 531), elle ne me paraît pas impliquer absolument que le Po-long-touei ne fût qu'un autre nom du désert San-long-cha qui s'étendait de Touen-houang au Lob Nor. On peut comprendre, peut-être, que le *Ts'ien han chou* a en vue les deux routes du nord et du sud qui partent de Touen-houang : l'une, celle du nord, traverse le Po-long-touei, tandis que celle du sud passe par le Lob Nor [3].

Sur deux autres points encore, le mémoire de M. CH. est une heureuse contribution à la géographie historique du Turkestan. On sait que M. SVEN HEDIN a trouvé sur les bords de ce qu'il croit l'ancien Lob Nor des ruines d'où il a extrait des documents chinois. L'examen de ces documents a fait croire à M. MACARTNEY et à SVEN HEDIN que ces ruines étaient celles de

---

(1) Une opinion similaire est déjà exprimée par G. E. GRUM-GRJIMAÏLO dans son ouvrage *Opisanie putechestviya v zapadnyĭ Kitaĭ* (St Pétersbourg, 1896, t. 1, p. 423, n. 1) à propos du 澤 田 寺 Tsö-t'ien-sseu cité par Wang Yen-tö, et dont le nom est orthographié par M. GRUM-GRJIMAÏLO, comme jadis par JULIEN, Yi-t'ien-sseu ; cette fausse leçon vient de Ma Touan-lin. Stanislas JULIEN (*Mélanges de géogr. asiat. et de philol. sinico-indienne*, p. 91) avait bien compris que c'était la ville de Na-tche qui était au sud-est du désert des démons, mais il crut ensuite que c'était ce désert qui était très proche de Yu-men-kouan ; ce n'est certainement pas là le sens.

(2) Le texte du *Wei lio* est tout à fait formel. Il n'y a donc pas, je pense, à tenir compte du passage du *Chouei king tchou* qui met le Po-loug-touei à l'est du Leou-lan de la région du Lob Nor (cf. CHAVANNES, *loc. laud.*, p. 569). L'erreur peut venir d'ailleurs d'une confusion, dans ce passage assez embrouillé, entre le Leou-lan du Lob Nor et celui qui se trouvait auparavant dans la région même du Po-long-touei, du côté de Na-tche ou plus vraisemblablement de Pidjan. Quoi qu'il en soit, le *Chouei king tchou* lui-même donne ailleurs (CHAVANNES, p. 571), pour le désert qui s'étend du Lob Nor à Cha-tcheou, le nom de 三 沙 San-cha, qui n'est évidemment qu'une variante de 三 隴 沙 San-long-cha.

(3) Un autre texte du *Ts'ien han chou*, également cité par M. CH. (p. 533), dit encore que la nouvelle route du nord, celle qui n'est définitivement classée que dans le *Wei lio*, eut pour but d'éviter les dangers du Po-long-touei, et ceci est conciliable avec l'interprétation de M. CH. comme avec la mienne ; mais ce texte ajoute qu'on abrégeait par là de moitié la longueur du chemin entre Tourfan et le Yu-men-kouan, et ceci est moins intelligible. Il est incontestable que la nouvelle route du nord, faisant un grand coude vers le nord entre Hami et Tourfan pour aller longer la base des T'ien-chan, était géographiquement plus longue que celle qui coupait à travers le désert; mais il se pourrait que la marche fût plus rapide au pied des montagnes qu'en plein désert, au point de compenser et au-delà l'allongement de la route ; c'est la seule explication que je voie au passage du *Ts'ien han chou*.

la ville de Leou-lan ou Chan-chan, célèbre dans l'histoire chinoise dès avant l'ère chrétienne. M. Ch. montre qu'il ne peut s'agir de Leou-lan proprement dit, ce nom ayant été porté par deux villes, dont l'une devait se trouver dans la région de Pidjan, tandis que l'autre était certainement au sud du Lob Nor. Par contre il y eut un peu au nord du Tarim, avant qu'il se jette dans le Lob Nor, une troisième ville de Leou-lan, qui n'était primitivement qu'une colonie militaire, et dont l'existence ne nous est révélée que par un passage du *Chouei king tchou*. La position ne paraît pas cependant bien s'accorder avec celle qu'indique Sven Hedin, et d'ailleurs il serait téméraire de se prononcer avant que les documents mêmes rapportés par l'explorateur suédois aient été portés à la connaissance du monde savant. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le Lob Nor a été aussi appelé mer de 牢蘭 Lao-lan, ce qui n'est évidemment qu'une autre forme de 樓蘭 Leou-lan. D'autre part il est difficile de ne pas mettre en rapport la « Ville neuve », 新城 Sin-tch'eng, située au sud et assez à proximité du Lob, avec le 納縛波 Na-fou-po que Hiuan-tsang nomme dans cette région, *na-fou* étant dans Hiuan-tsang la transcription ordinaire de *nava*, qui signifie « nouveau » en sanskrit. Enfin, à supposer à la transcription de Hiuan-tsang un original comme *Navapa, Lob ou Lop, qui apparaît dès le XIIIe siècle dans Marco Polo, en serait une dérivation parfaitement régulière. Y a-t-il parenté entre *lao* ou *leou*, **Navapa* et Lob ou Lop? Dans quelle mesure a-t-on interprété, déformé un nom indigène? **Navapa* serait-il une sanskritisation savante d'une forme voisine du nom moderne de Lop ou Lob (1), dont *lao* ou *leou* attesteraient peut-être l'antiquité? Ou au contraire Lop ou Lob serait-il issu au Moyen-âge du *Navapa de Hiuan-tsang? Autant de questions qu'on peut poser aujourd'hui, mais qu'il faut laisser à l'avenir le soin de résoudre.

Enfin, M. Ch. a rectifié, d'après les indications de M. Grenard, une identification traditionnelle qui faussait tous les anciens itinéraires à l'ouest de Koutcha. Partant de l'opinion chinoise courante qui faisait de 温肅 Wen-sou le moderne Aksou, nous étions obligés de placer beaucoup plus à l'est, du côté de Yaka-aryk, le pays de Kou-mo (Qoum). M. Grenard et M. Ch. établissent que c'est Kou-mo qui est en réalité Aksou, et que Wen-sou répond à Ouch-Tourfan ; cette correction importante paraît absolument justifiée par les faits (2).

---

(1) Je croirais volontiers à une sanskritisation du nom indigène pour les raisons suivantes. *Navapa n'est pas une forme sanskrite satisfaisante, puisque, pour « ville neuve », on attendrait Navapura. Seulement la sanskritisation régulière qui rétablissait *ava* sur un prâkrit *o* permettait de retrouver dans Lob ou une forme voisine de Lob un premier élément *nava* qui correspondait comme sens à l'appellation chinoise de Sin-tch'eng, « Ville neuve ». La désignation résulterait en dernière analyse, comme il arrive souvent, d'une sorte de jeu de mots.

(2) J'ajouterai ici quelques remarques sur le royaume de P'an-yue, dont il est question à la p. 551. Comme le fait observer M. Ch., le royaume de 盤越 P'an-yue ou 漢越 Han-yue est le même que le texte actuel du *Heou han chou* connaît sous le nom de 磐起 P'an-k'i. Mais il n'y a pas à douter que la forme P'an-k'i résulte d'une faute de copiste, et qui doit même être assez tardive, puisque le nom de 盤越 P'an-yue fut repris au VIIe siècle quand les T'ang réorganisèrent les pays d'Occident en utilisant de façon fantaisiste les noms fournis par les histoires antérieures (cf. Chavannes, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 68), et que d'autre part P'an-yue, avec la même orthographe, se retrouve dans le *Leang chou* (ch. 54, fo 7 ro de l'éd. de la librairie du T'ou-chou-tsi-tch'eng). — L'alternance de 盤 *p'an* et 漢 *han* dans le *Wei lio* est intéressante. Le mot 盤 *p'an* répond à une prononciation médiévale **ban*. Par contre 漢 *han* ne s'est historiquement pas prononcé autrement qu'avec la forte aspiration initiale sourde (c'est donc inexactement que certains auteurs archaïsants remplacent parfois 漢 *hàn* par 汗 *hàn*, qui lui est aujourd'hui homophone en *kouan-houa*,

M. Ch. ne s'est pas borné à élucider des problèmes géographiques. Comme je l'ai rappelé plus haut, le chapitre du *Wei lio* sur les pays d'occident comprend un passage particulièrement important et controversé sur les premiers rapports du bouddhisme hindou et de la Chine. Il

---

mais dont la prononciation médiévale était à initiale sonore, soit **γin*) ; en composition, la phonétique de 漢 *han* donne des prononciations à dentales initiales comme 難 *nan* ou 灘 *t'an*. Il n'y a rien à tirer ici de la loi suivant laquelle, dans certaines dialectes, l'explosive labiale initiale est passée à l'aspiration, et qui fait par exemple que les prononciations sino-japonaises de 兵 *ping* sont *hei* et *hyô* ; si jamais en effet il y a eu, ce qui semble très improbable, une prononciation de 漢 *han* avec labiale initiale, c'est antérieurement à l'époque qui nous occupe. Et cependant l'alternance de 盤 *p'an* et 漢 *han* dans les transcriptions est établie par d'autres exemples. Peut-être peut-on invoquer en premier lieu le nom de 朅盤陀 K'ie-p'an-t'o répondant à une forme originale qu'on a rétablie hypothétiquement en *Karband, et pour lequel on trouve dans le *Sin t'ang chou* une forme peut-être aphérétique 漢陀 Han-t'o ; seulement, il faut alors admettre que dans le 漢盤陀 Han-p'an-t'o du texte de Song Yun, *han* et *p'an* résultent d'une sorte de dittographie, et que 漢 *han* ne répond pas à la première syllabe de *Karband. C'est la conclusion que paraît adopter implicitement M. Ch. dans une note qu'il a fournie naguère à M. Foucher (cf. *B. E. F. E.-O.*, I, 367 ; III, 399), et je suis moi-même très porté à m'y rallier. Seulement j'ai quelques réserves à faire sur les restitutions *Karband ou *Garband que propose M. Ch. Dans toutes les formes du mot, le premier caractère est à sourde initiale : *Garband est donc écarté en principe. J'ajouterai que cette sourde initiale est toujours une sourde aspirée. Voici en effet les diverses formes de ce nom : 渴槃陀 K'o-p'an-t'o (*Pei che*) ; 渴羅槃陀 K'o-lo-p'an-t'o (*Siu kao seng tchouan*) ; 渴羅陀 K'o-lo-t'o, 喝盤陀 Ho-p'an-t'o, 漢陀 Han-t'o, 渴館檀 K'o-kouan-t'an (*Sin t'ang chou*) ; 漢盤陀 Han-p'an-t'o (Song Yun dans le *Lo yang kia lan ki*) ; 朅盤陀 K'ie-p'an-t'o (Hiuan-tsang). M. Ch. transcrit cette dernière forme Kie-p'an-t'o, suivant en cela le dictionnaire de M. Giles, mais les prononciations dialectales et les dictionnaires chinois ne laissent aucun doute que la prononciation classique de 朅 *k'ie* soit à initiale gutturale sourde aspirée. La finale **da* est assurée par toutes les transcriptions, car 陀 *t'o* et 檀 *t'an* sont à ancienne sonore initiale non aspirée, passée à la sourde aspirée depuis l'époque médiévale comme toutes les explosives initiales sonores des mots au *p'ing-cheng*. Pour les initiales, les gutturales aspirées chinoises répondent naturellement en principe à un original *kh*, et il n'y a autant dire pas d'exemple que *kh* soit rendu par la simple aspiration en chinois. Il me paraît donc très probable que, dans le Ho-p'an-t'o du *Siu t'ang chou*, le mot 喝 *ho* résulte d'une confusion graphique avec le 渴 *k'o* des autres formes. Han-t'o est aphérétique par l'absence du 渴 *k'o* initial. Le Han-p'an-t'o de Song Yun est difficilement justifiable, si on ne suppose pas qu'il réunit deux transcriptions où la même syllabe à explosive labiale initiale était rendue une fois par *han*, une fois par *p'an*. K'o-lo-t'o est issu de la transcription K'o-lo-p'an-t'o qu'on trouve dans le *Siu kao seng tchouan*, par chute du caractère 槃 *p'an* ou 盤 *p'an*. Dans K'o-kouan-t'an, le second caractère, 館 *kouan*, est vraisemblablement fautif pour 飯 *fan* ou un mot analogue. Toutes les formes ont pour élément initial un caractère à ancienne implosive dentale finale, susceptible de représenter soit une dentale, soit un *r* ; les formes les plus longues ayant pour second élément *lo*, qui répond à *la* ou *ra*, il n'est pas douteux que les implosives finales du premier caractère représentent ici un *r*, qui s'assimile avec l'initiale du caractère suivant dans les transcriptions développées. La première partie du nom doit donc être *khara*. Les caractères 盤 *p'an* et 槃 *p'an* sont en chinois médiéval **ban*, susceptible de rendre *ban* ou *bhan*, quelquefois *van*. Comme le dernier élément est sûrement *da*, nous sommes amenés par l'analogie du nom qui va nous occuper maintenant à restituer hypothétiquement *Kharabhanda ou * Kharabhāṇḍa.

était vraisemblable qu'avec son information minutieuse et sa stricte méthode, le traducteur apporterait à la discussion un concours fructueux; l'attente n'a pas été déçue. La phrase en question, si souvent reproduite, dit [1] qu'en l'an 2 avant J.-C., 博士弟子景盧受大月氏王使伊存口受浮屠經 [2]. Pour ne pas énumérer ici toutes les hypothèses qui ont été émises à propos de ce texte, rappelons qu'il faut sûrement lire 授 *cheou* et non 受 *cheou* le quatrième caractère avant la fin, et que pour le texte tel qu'on l'aurait alors, la seule traduction admissible au point de vue de la langue chinoise serait : « Le *po-che-ti-tseu* King-lou reçut les sûtras bouddhiques transmis oralement par Yi-ts'ouen, envoyé des grands Yue-tche. » Tout ce passage est à construire alors en une phrase, et la question de savoir si King-lou reçut (受) ou donna (授) un livre bouddhique ne se pose plus ; ce premier progrès était acquis en gros depuis quelques années (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, p. 98), mais comme les derniers

---

En dehors du cas un peu douteux de Han-t'o = K'ie-p'an-t'o, il y a en effet un exemple sûr de la transcription de *bhan* par 漢 *han* : c'est le 烏鐸迦漢茶 Wou-to-kia-han-tch'a de Hiuan-tsang, qui répond sûrement à l'Udabhāṇḍa de la *Rāja-taraṅgiṇī* par l'intermédiaire d'une forme subsidiaire *Udakabhāṇḍa (cf. *B. E. F. E.-O.*, I, 367). Il paraît vraisemblable que ces transcriptions alternatives en *han* et *p'an* tiennent à des prononciations dialectales des noms indigènes. Udabhāṇḍa a abouti de nos jours à Und (Ound), mais en passant par une forme Ouayhend que VIVIEN DE SAINT-MARTIN signalait déjà dans Alberouni (cf. Hiuan-tsang, *Mémoires*, trad. JULIEN, II, 311), et le général CUNNINGHAM au milieu du XIX[e] siècle écrivait encore Ohind. Dans ces formes, l'explosive labiale aspirée avait abouti à la simple aspiration. Pour peu que l'aspiration tendît déjà à prévaloir au temps de Hiuan-tsang, le pèlerin était d'autant mieux fondé à transcrire *bhan* par *han* que la langue chinoise médiévale n'avait d'aspirées que pour les sourdes; elle possédait *pan*, *p'an*, *ban*, mais non **b'an*. Ce sont peut-être les mêmes raisons qu'on doit invoquer pour les transcriptions de l'hypothétique *Kharabhāṇḍa. Seulement Udabhāṇḍa et *Kharabhāṇḍa sont des noms du nord-ouest de l'Inde et du Turkestan chinois. S'il faut tenir compte d'une évolution phonétique qui, dans ces régions, tend à faire passer l'explosive labiale aspirée à la simple aspiration, il devient plus difficile de chercher le P'an-yue ou Han-yue très loin de là, du côté de l'Annam ou de la Birmanie, où il n'est pas *a priori* certain qu'une telle évolution phonétique se soit également produite. On peut cependant répondre que le nom de P'an-yue ou Han-yue étant venu à la connaissance des Chinois par des populations du nord-ouest de l'Inde, il est tout naturel que les transcriptions se ressentent de cet intermédiaire. En ce cas, il faudrait pour P'an-yue ou Han-yue restituer un original à initiale en *bh*.

(1) Pour un exposé détaillé de la question, je renvoie naturellement au travail de M. CH., pp. 547 et ss. Cf. aussi FRANKE, *Beiträge . . . zur Kenntnis . . . Zentralasiens*, Berlin, 1904, p. 92.

(2) M. CH. (p. 547) écrit l'avant-dernier caractère de ce texte 圖 *t'ou* ; l'édition de 1887 donne 屠 *t'ou*. Comme le texte même de M. CH. a deux fois (pp. 540, 541) la leçon 屠 *t'ou*, il ne s'agit peut-être ici que d'une faute d'impression. La question n'est pas absolument indifférente. Les textes les plus anciens, comme le *Heou han chou* ou le *Wei lio*, devraient en effet, à ce qu'on prétend, avoir 屠 *t'ou* et non 圖 *t'ou*, s'ils n'ont pas été corrigés ultérieurement. Ce n'est, dit-on, qu'à l'instigation de 僧褘 Seng-wei que, remarquant que 屠 *t'ou* signifiait « mettre à mort », on lui substitua le caractère 圖 *t'ou*, pour lequel on ne manqua pas de trouver une explication sémantique aussi favorable qu'invraisemblable. Cf. 弘明集 *Hong ming tsi*, dans *Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 露, IV, f[os] 44 r[o], 45 v[o]. Pour le *Heou han chou*, on trouve d'ailleurs dans une même édition, à des chapitres différents, tantôt 屠 *t'ou* et tantôt 圖 *t'ou*.

travaux spéciaux sur la question sont ceux de M. S. Lévi, où cette interprétation n'était pas encore proposée, il était bon d'en affirmer dès le début la parfaite justesse au point de vue linguistique [1].

On en fût resté là, s'en tenant à une solution un peu suspecte, mais somme toute acceptable, si M. S. Lévi n'eût pas apporté à la question des éléments nouveaux, empruntés au *Tripiṭaka*. Les œuvres du bouddhisme et du taoïsme ont été pendant des siècles l'objet du mépris des érudits laïcs, et ce n'est que vers 1800 que quelques savants chinois ont eu l'idée de dépouiller les écritures canoniques des deux religions hétérodoxes. C'est à leur travail que la science chinoise officielle dut de voir rentrer dans son domaine les matériaux lexicographiques disséminés dans les anciens commentaires des sûtras; on remit aussi au jour d'anciens travaux sur Tchouang-tseu, sur Lao-tseu, et des textes parfois d'un grand intérêt historique, comme le voyage de K'ieou Tch'ang-tch'ouen en Asie Centrale. Toutefois, la recherche ne fut pas poussée très loin, et à ma connaissance aucun savant chinois n'a utilisé dans ses annotations aux historiens canoniques les textes apparentés à celui du *Wei lio* et que la philologie européenne vient enfin mettre en œuvre.

Ces textes, dont on retrouve l'écho dans quelques œuvres bouddhiques postérieures, sont fournis par deux passages du 辯正論 *Pien tcheng louen* composé entre 624 et 640 par le religieux 法琳 Fa-lin, et commenté, vers la même époque, à ce qu'il semble, par 陳子良 Tch'en Tseu-leang. L'un de ces passages est de Fa-lin lui-même et se trouve au ch. VI de l'ouvrage; l'autre a été écrit par Tch'en Tseu-leang à propos d'une phrase du ch. V. Tous deux sont apparentés, mais non pas identiques, et tous deux, bien que commençant également par la mention du « royaume de Lumbinī », par où débute le paragraphe correspondant du *Wei lio*, s'écartent de lui par le détail plus grand des faits cités et par des différences sensibles de rédaction. Tous deux cependant indiquent pour leur source, ou pour l'une de leurs sources, le *Wei lio* lui-même. Le passage sur la mission de l'an 2 av. J.-C. se retrouve entre

---

(1) La leçon du *Souei chou*, que M. Ch. donne en note pour être complet (p. 547), n'a évidemment aucune valeur en face des textes plus anciens dont elle dérive. Je ferai remarquer toutefois qu'au lieu de la traduction proposée par M. Ch., et où on donne à 使 *che* le sens de « faire que », qui détone un peu ici, il serait plus naturel de comprendre : « Le *po-che-ti-tseu* Ts'in-king reçut une mission à Yi-ts'ouen, et y communiqua oralement les livres bouddhiques. » Texte et traduction n'entrent d'ailleurs pas en ligne de compte pour la solution du problème véritable. — Pour ce qui est des textes qui, comme le texte actuel du *Wei lio*, font de Yi-ts'ouen un nom d'homme, nous verrons qu'ils sont fautifs, mais il n'est pas juste, je crois, de leur opposer que *ts'ouen* n'est pas un caractère usité dans les transcriptions. Les règles qui valent pour les ouvrages bouddhiques ne sont guère applicables à la littérature profane, et il se pourrait au contraire que l'erreur qui a donné naissance au nom propre Yi-ts'ouen se fût accréditée précisément parce que 伊 Yi est un nom de famille, classé au *Po kia sing* et que « Yi Ts'ouen » constituait ainsi au point de vue chinois, par la réunion d'un *sing* et d'un *ming*, un nom d'homme parfaitement acceptable. On sait comment de nos jours les Européens déforment leurs noms pour leur donner une allure chinoise. Pour des exemples anciens, je me permettrai de rappeler celui des anciens rois chams auxquels les Chinois attribuaient le nom de famille 范 Fan (que j'ai supposé représenter « brahmane », dans *B. E. F. E.-O.*, IV, 194, mais qui répond peut-être aussi à *varman*), et postérieurement celui de 楊 Yang (= cham *yāṅ*, « dieu »); de même, dans un nom de roi de Çrībhoja, connu des Chinois en 742, le nom de famille 劉 Lieou pourrait être une transcription de la première syllabe de Rudravarman (cf. sur ce roi de Çrībhoja, *B. E. F. E.-O.*, IV, 335). La forme purement chinoise de Yi-ts'ouen, qu'il faudrait alors transcrire Yi Ts'ouen, ne serait donc pas un obstacle bien sérieux à l'interprétation normale du texte du *Wei lio*.

autres dans le texte de Fa-lin et dans celui de Tch'en Tseu-leang, mais sous une forme assez différente de celle donnée dans le *Wei lio*. Tch'en Tseu-leang dit qu'à l'époque de Ngouai-ti des Han, 秦景至月氏國. 其王令太子口授浮圖經. « Ts'in King arriva dans le royaume des Yue-tche ; le roi de ce pays ordonna au prince héritier de communiquer oralement (à Ts'in King) les livres saints du bouddhisme. » Au point de vue linguistique, le texte ne prête à aucune amphibologie. La leçon donnée par Fa-lin est sensiblement la même. C'est en partant de ces textes que M. Ch. propose dans le texte du *Wei lio* cité par P'ei Song-tche une correction que pour ma part je considère comme tout à fait sûre : 伊存 *yi-ts'ouen* est une altération graphique de 令太子 *ling t'ai-tseu* ; pour 存 *ts'ouen* en particulier, si on tient compte du sens vertical de l'écriture chinoise, et aussi de ce fait que le point de 太 *t'ai* est une sorte de signe diacritique qui très souvent ne s'écrivait pas, on retrouvera dans le caractère unique du *Wei lio* tous les éléments des deux caractères de Fa-lin et de Tch'en Tseu-leang. Il ne fait plus doute pour moi que, dans le texte primitif, il était question d'une mission chez les Indoscythes confiée à un envoyé dont le nom était peut-être 景憲 King Hien [1], et au cours de laquelle le roi des Indoscythes aurait fait instruire King Hien dans le bouddhisme par le prince héritier. Par contre, je ne crois guère probable le texte même que M. Ch. restitue p. 548. La construction me paraît inadmissible, non pas tant par l'absence de 於 *yu*, qui peut s'employer ou se supprimer dans bien des cas selon la cadence de la phrase, mais à cause de

---

[1] Le texte du *Wei lio* cité dans le *San kouo tche* écrit 景盧 King Lou ; Fa-lin et Tch'en Tseu-leang ont 秦景 Ts'in King ; d'autres textes, pour lesquels je renvoie aux notes de M. Ch. (pp. 546-548) donnent 景憲 King Hien et 秦景憲 Ts'in King-hien. M. Ch. fait observer que Ts'in King n'est pas probable, parce que Ts'in King est le nom de l'un des envoyés de Ming-ti en 61 ap. J.-C., et qu'il semble que le second nom ait contaminé le premier. C'est en effet vraisemblable, mais encore faudrait-il qu'on recherchât sur quelles autorités on cite ordinairement les noms des envoyés de Ming-ti, et si Ts'in King n'y figure pas parce qu'on gardait le souvenir de son voyage, tout en oubliant que ce voyage s'était effectué 63 ans avant le rêve de Ming-ti. Il faut se rappeler que certains textes vont jusqu'à mettre Tchang K'ien lui-même, le grand voyageur du IIe siècle avant notre ère, parmi les envoyés de Ming-ti ; c'est le cas entre autres dans le 牟子 *Meou tseu* actuel, et des citations anciennes m'ont montré qu'il n'y avait pas là une altération récente du texte (cf. *Meou tseu*, éd. du 子書百種 *Tseu chou po tchong*, f° 10, et *Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 露, IV, f° 4 r°). La même mention de Tchang K'ien se trouve également dans la sorte de courte introduction qui ouvre aujourd'hui le *Sūtra des quarante-deux articles (Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 藏, V, f° 1 r°), et qui d'ailleurs n'est pas sans quelque parenté avec le paragraphe de *Meou tseu*. Le fait que le titre de *po-che-ti-tseu* reparaît dans ces textes n'est pas non plus pour inspirer grande confiance. On pourrait objecter que souvent c'est non pas Ts'in King, mais un de ses compagnons, qui reçoit ce titre. Mais on peut ne voir là qu'une altération de la tradition première, car, à ne pas invoquer si l'on veut des textes comme celui du *Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 調, VII, f° 91 v°, où on parle du *po-che* Ts'in King sous Ming-ti, il ne faut pas oublier que dans le 釋老志 *Che-lao-tche* du 魏書 *Wei chou*, c'est bien Ts'in King qui est qualifié de *po-che-ti-tseu* ; il en est de même dans la biographie de Kāçyapamataṅga au ch. 1 du *Kao seng tchouan*. Quoi qu'il en soit, une chose est sûre, c'est que, quelle que soit la forme primitive, il faut admettre entre 盧 *lou* et 憲 *hien* un intermédiaire 虚 *lu* ; c'est en effet cette dernière forme qu'on trouve dans la citation du texte du *Wei lio* insérée au VIe siècle par Lieou Siun dans son commentaire du *Che chouo sin yu* (éd. du *Si yin hien ts'ong chou*, ch. 上, partie 下, f° 16 r°). Je tiens pour fautive l'explication de M. Franke (*Beiträge*, p. 92), qui suppose que *hien* ne fait pas partie du nom, et est le qualificatif honorifique d'un fonctionnaire.

l'ordre même des mots. Le vrai terme chinois pour « recevoir une mission », c'est 使 *che* tout simplement, et je soupçonne le premier 受 *cheou* d'avoir été amené par le 授 *cheou* qui se trouvait vers la fin, lorsque, le texte s'étant altéré, on eut de très bonne heure l'explication qui a prévalu jusqu'à nos jours, avec 受....授 *cheou....cheou*, « recevoir (l'enseignement qu'on vous) transmet ». Mon impression est que le texte primitif devait être plutôt : 博士弟子景憲使大月氏.王令太子口授浮圖經.

Immédiatement après cette phrase si controversée, il en vient dans le *Wei lio* une autre fort obscure et qui pourrait prêter aussi à de longues discussions: 曰復立者其人也. Quel que soit le sens, il serait essentiel d'être avant tout fixé sur le texte lui-même. Le *T'ong tien* compilé par Tou Yeou à la fin du VIIIe siècle écrit 豆 *teou* au lieu de 立 *li*, et comme il a en outre 國 *kouo* devant 曰 *yue*, M. Ch. croit voir là des corrections personnelles de Tou Yeou, qui, faute de comprendre le texte original, l'aurait modifié pour lui faire dire : « Les royaumes qui disent *Fou-teou* (au lieu de *Feou-t'ou*) désignent par là ce même homme (c'est-à-dire le Buddha). » *Fou-li* serait au contraire le texte original, et M. Ch. croit en trouver la preuve dans un passage du 酉陽雜俎 *Yeou yang tsa tsou* composé à la fin du VIIIe siècle et qui donne la leçon même du *San kouo tche* (1). Le sens serait alors : « celui qu'on appelle le « réapparu », c'est cet homme » ; il y aurait là une allusion aux théories des taoïstes qui voyaient dans le Buddha une réincarnation de Lao-tseu. En réalité, le doute subsiste. Dans le texte de Tou Yeou, le 國 *kouo* initial est sans doute une dittographie fautive du 曰 *yue* qui suit, avec un intermédiaire probable 囯 *kouo*, variante de 國 *kouo*. Quant à 豆 *teou* pour 立 *li*, il se trouve déjà, bien avant Tou Yeou, dans le commentaire que Lieou

---

(1) Ce passage même du *Yeou yang tsa tsou* n'est pas d'une clarté, ni peut-être d'une correction parfaites. En tout cas, il serait bon de comparer l'édition assez médiocre dont M. Ch. s'est servi, celle du 稗海 *Pai hai*, avec celles beaucoup plus soignées du 津逮秘書 *Tsin tai pi chou* sous les Ming et du 學津討原 *Hio tsin t'ao yuan* sous la dynastie actuelle ; celle du *Tsin tai pi chou* se trouve à la Bibliothèque Nationale. D'un fragment de ce passage cité par le 潛確類書 *Ts'ien kiue lei chou* (ch. 61, fo 4), il me semble résulter qu'une correction au moins s'impose, celle de 官 *kouan* en 宮 *kong*. La traduction d'ailleurs de ce début de phrase reste douteuse, mais ensuite il faut certainement interpréter par : « La voie a été réalisée dans l'Inde ; il y a (là) un ancien sage qui est excellemment entré dans le *wou-wei*. » C'est là une phrase, qui avec quelques variantes, est répétée à satiété dans les œuvres de controverse entre bouddhistes et taoïstes. Dans le *Lao tseu si cheng king*, l'un des ouvrages condamnés en 1281, Lao-tseu disait : 聞道竺乾有古皇先生善入無爲. « J'ai entendu la doctrine dans l'Inde ; il y avait là un vieux sage impérial [*ce mot est sûrement une interpolation*] qui est excellement entré dans le *wou-wei* » (cf. *Pien wei lou*, ch. 2, fo 62 ro). Le *Pien wei lou* signale une correction moderne de 聞 *wen* en 開 *k'ai*, « ouvrir », ce qui ferait de Lao-tseu l'initiateur de la voie ; cette explication est évidemment celle qui est visée dans le *Ts'ien kiue lei chou*, quand il donne du texte la glose suivante : « Lao-tseu dit à Yin Hi : L'ancien sage, c'est moi-même ; je me métamorphose toujours dans l'Inde... » Seulement des textes plus anciens et infiniment plus variés font du *kou-sien-cheng*, de l'ancien sage, le Buddha. Le *wou-wei* non seulement est alors interprété par *nirvāṇa*, mais souvent remplacé par la transcription du mot hindou. De là dès l'époque des T'ang, une formule que l'on mettait parfois dans une bouche impériale : 吾師師師, je sers « le maître du maître de mon maître » ; mon maître, c'est Confucius, mais Confucius est allé demander conseil à Lao-tseu, et l'a donc pris pour maître ; puisqu'enfin Lao-tseu a été instruit par le Buddha, servir « le maître du maître de mon maître », c'est servir le Buddha. Pour des textes sur ces formules, je renvoie à *Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 露, IV, fo 6 ro ; 露, XI, fos 62 ro, 64 ro et vo, 95 ro, 103 vo, 104 ro.

Siun composa dans la première moitié du XI[e] siècle pour le *Che chouo sin yu*. Ce commentaire donnait certainement le texte du *Wei lio* tel que P'ei Song-tche l'avait copié, car les deux versions ne diffèrent que par de légères altérations graphiques [1] ; il n'y a pas de raison décisive pour rejeter la leçon qu'il fournit et à laquelle Tou Yeou vient deux siècles plus tard donner son appui.

Reste à poser, sinon à résoudre, un problème assez obscur et dont M. Ch. ne s'est pas beaucoup occupé. Nous avons vu que les textes de Fa-lin et de Tch'en Tseu-leang diffèrent entre eux, et diffèrent en outre du texte du *Wei lio* tel qu'il est cité par P'ei Song-tche, bien qu'ils citent le *Wei lio* comme l'une au moins de leurs sources ; comment expliquer cet écart entre les diverses rédactions ? Voici l'explication qu'en donne M. Ch. (p. 544) : « La raison en est qu'ils [*Fa-lin* et *Tch'en Tseu-leang*] citent, non un ouvrage unique, mais deux ouvrages, à savoir le *Wei lio* et le *Si yu tchouan* ; ils ne font donc pas des citations littérales ; ils combinent ensemble deux auteurs et, par suite, ils peuvent être en désaccord l'un avec l'autre puisque ce travail de combinaison est nécessairement assez arbitraire. Pour la même raison, on ne saurait dire que soit l'un soit l'autre des deux textes du *Pien tcheng louen* nous donne du *Wei lio* une image plus fidèle que celle que nous a conservée *P'ei Song-tche* dans le commentaire du *San kouo tche* ; il serait en effet bien hasardeux de dire que, toutes les fois qu'un de ces deux textes présente une phrase qui est absente du commentaire, il [*le commentaire*] fait une citation tronquée, car nous ne pouvons pas saisir si cette phrase précisément n'est pas extraite du *Si yu tchouan* ; il faut donc renoncer à l'espoir de pouvoir au moyen de ces deux textes rétablir dans son intégrité le passage du *Wei lio* cité par *P'ei Song-tche*. » Conformément à la théorie de M. Ch., le long texte de Fa-lin débute en effet par ces mots : 魏畧及西域傳云, « Le *Wei lio* et le *Si yu tchouan* disent... ». Nous avons une citation indépendante de ce *Si yu tchouan* ; elle est relative à l'hommage que Lao-tseu, à son arrivée au Ki-pin (Cachemire), rendit à la statue du Buddha. Enfin, selon plusieurs textes, c'est ce *Si yu tchouan* qu'en 290-306 A. D. le prêtre taoïste 王浮 Wang Feou altéra pour en faire le fameux 化胡經 *Houa hou king* [2]. Cependant les chances me paraissent en faveur d'une autre thèse. Malgré les différences de rédaction, c'est bien le même texte qu'on trouve dans les trois cas. Si Fa-lin sépare *Wei lio* et *Si yu tchouan* par 及 *ki*, « et », Tch'en Tseu-leang dit seulement : *Wei lio si yu tchouan yun*, ce qui, en l'absence de 並 *ping* ou de 皆 *kiai* devant le verbe, ne s'interprètera jamais que par : « Le *Si yu tchouan* du *Wei lio* dit... ». En tête du paragraphe où Fa-lin reproduit le texte du *Wei lio*, il y a une note qui

(1) Je ne crois pas inutile de reproduire ici cette version, qui n'a pas encore été signalée, et qui est jusqu'à présent la citation la plus ancienne tirée directement et nommément du *Wei lio* tel qu'il est cité par P'ei Song-tche. Le passage se trouve dans le *Che chouo sin yu*, éd. du *Si yin hien ts'ong chou*, ch. 上, part. 下, f° 16 r° : 魏畧西戎傳曰. 天竺城中有臨兒國. 浮屠經云.... 天竺又有神人曰沙律. 昔漢哀帝元壽元年博士弟子景廬受大月氐王使伊存口傳浮屠經. 曰復豆者其人也. Comme on voit, les particularités de ce texte sont la leçon 廬 *lu* et non 盧 *lou*, l'orthographe 氐 *ti* conforme à l'édition du Ki-kou-ko au lieu du 氏 *tche* que donne celle de la librairie du T'ou-chou-tsi-tch'eng, la leçon 傳 *tch'ouan* qui est décisive en faveur du synonyme 授 *cheou* et non 受 *cheou*, enfin 豆 *teou* comme dans le *T'ong tien*, au lieu de 立 *li* comme dans le *San kouo tche* actuel. J'aurai à revenir plus loin sur le titre même qui ouvre ici la citation : *Wei lio si jong tchouan yue*, « Le *Si jong tchouan* du *Wei lio* dit.... »

(2) Pour tous ces textes, voir le mémoire de M. Ch., pp. 559 ss.

commence par ces mots : 魏書外國傳皇甫謐高士傳並曰..., ce que M. Ch. corrige, vraisemblablement avec raison, en 魏畧西域傳皇甫謐高士傳並曰 (1). Mais M. Ch. traduit (p. 542) : « *Le Wei lio*, le *Si yu tchouan* et le *Kao che tchouan* de Houang-fou Mi disent tous... », et cette traduction ne me semble pas juste. La cadence même de la phrase exige que *Wei lio* dépende de *Si yu tchouan*, comme Houang-fou Mi dépend de *Kao che tchouan*, et, à mon sens, il faut comprendre : « Le *Si yu tchouan* du *Wei lio* et le *Kao che tchouan* de Houang-fou Mi disent tous... » Mais qu'est-ce alors que ce *Si yu tchouan* du *Wei lio* ? Ce n'est ni plus ni moins en principe que le texte qui nous a été conservé par P'ei Song-tche. Remarquons que tout ce chapitre de *Wei-lio* cité par P'ei Song-tche commence par ces mots : 魏略曰西戎傳曰, « Le *Wei lio*, dit : Le *Si jong tchouan* dit... » Ainsi ce chapitre du *Wei lio* débuterait par une citation ; mais où s'arrêterait cette citation ? L'ordonnance même du texte montre qu'il faudrait la pousser fort loin, et on ne voit aucun endroit où on devrait plutôt la clore avant l'introduction du paragraphe sur le bouddhisme. Mais précisément c'est à ce moment que d'autres textes invoquent, pour un passage manifestement apparenté au *Wei lio*, le *Si yu tchouan* du *Wei lio*. Or, qu'est-ce que le *Si yu tchouan* ? Graphiquement il ne fait pas doute que, quelle que soit la forme originale, 域 *yu* et 戎 *jong* dans les titres de *Si jong tchouan* et de *Si yu tchouan* sont altérés l'un de l'autre. Nous en arriverions déjà donc à cette conclusion qu'il n'y a aux trois textes qu'une seule source, le *Si yu tchouan* ou *Si jong tchouan*, et on pourrait à la rigueur admettre que si Fa-lin a séparé *Si yu tchouan* de *Wei lio*, c'est parce qu'il se serait servi de l'ouvrage intitulé *Si yu tchouan*, et aussi de la citation qui en était faite dans le *Wei lio*. Mais nous pouvons, je crois, aller plus loin. Cette forme « Le *Wei lio* dit : Le *Si jong tchouan* dit... », qui répète deux fois 曰 *yue*, sans utiliser au moins dans un cas un synonyme comme 云 *yun*, n'est pas sans exemple, mais surprend un peu. Précisément, dans le passage sur l'ambassade de l'an 2 av. J.-C., inséré au XIe siècle par Lieou Siun dans son commentaire du *Che chouo sin yu*, la citation débute seulement par *Wei lio si jong tchouan yue* : « Le *Si jong tchouan* du *Wei lio* dit... » Or, j'ai eu l'occasion de faire déjà remarquer que ce texte est le plus proche de celui donné par le *San kouo tche* actuel. A vrai dire, je le crois même volontiers puisé directement dans le commentaire de P'ei Song-tche, puisqu'il a déjà l'altération caractéristique de 令太子 *ling-t'ai-tseu* en 伊存 *yi-ts'ouen*. Par contre il n'offre pas encore 受 *cheou*, mais bien 傳 *tch'ouan*, synonyme de 授 *cheou*. Il me semble que le titre qu'il donne nous fournit un intermédiaire utile, où 域 *yu* s'est déjà altéré en 戎 *jong*, mais où le premier 曰 *yue* ne s'est pas encore intercalé entre les deux parties du titre. Comment cette dernière erreur a-t-elle pu se produire ? On en peut proposer une explication assez simple. P'ei Song-tche fait souvent de courtes citations du *Wei lio*, qui débutent naturellement par *Wei lio yue*. Ce n'est qu'ici que, pour combler une lacune du *San kouo tche*, il a cru devoir introduire, sous une forme assez vraisemblablement complète, le chapitre consacré par le *Wei lio* aux contrées d'occident, qui portait tout naturellement le titre de *Si yu tchouan*. Donnant ce chapitre en entier, P'ei Song-tche a fait suivre le titre du *Wei lio* de celui du chapitre qu'il reproduisait. Ultérieurement *yu* s'altéra en *jong*, puis les copistes habitués à voir toutes les citations du *Wei lio* commencer dans le commentaire de P'ei Song-tche par *Wei lio yue*, introduisirent à tort un second *yue* de suite après *Wei lio* et avant *Si jong*

---

(1) C'est la suite du texte qui me fait croire la correction juste, mais autrement on connaît au moins un *Wei chou* qui portait sur l'époque des Wei antérieurs du IIIe siècle ; c'est celui de 王沈 Wang Tch'en, en 48 chapitres (ou 44), que connaissent encore le *Souei chou* (ch. 33, f° 1 v°) et le *Kieou t'ang chou* (ch. 46, f° 20 r°). C'est sans doute au *Wei chou* de Wang Tch'en que P'ei Song-tche fait de longs emprunts, en particulier dans le chapitre même sur les pays étrangers (*San kouo tche*, ch. 30), à propos des Wou-wan, des Sien-pi, etc.

tchouan. Reste la question du *Si yu tchouan* que Wang Feou aurait altéré pour en faire le *Houa hou king*. La seule citation connue jusqu'à présent qui soit expressément tirée de ce *Si yu tchouan* (cf. CHAVANNES, p. 539) ne se retrouve pas dans les textes qui invoquent le *Si yu tchouan* du *Wei lio*. Mais, en dehors de P'ei Song-tche, nous ne connaissons le *Si yu tchouan* du *Wei lio* que par les courts fragments sur le bouddhisme reproduits dans les discussions de Fa-lin et de Tch'en Tseu-leang. Il se peut que P'ei Song-tche n'ait pas reproduit le *Si yu tchouan* intégralement. Il se pourrait aussi à la rigueur que le commentaire eût souffert des passions religieuses soulevées par cette question du voyage de Lao-tseu chez les Hou. Bref, il me paraît possible que Wang Feou ait utilisé un *Si yu tchouan* qui n'était pas celui du *Wei lio*, mais cela ne me paraît pas prouvé, et à vrai dire il me suffit que le *Si yu tchouan* du *Wei lio* nous soit parvenu avec une mention effective du voyage de Lao-tseu en pays bouddhique pour que Wang Feou ait pu « s'appuyer faussement » sur son témoignage et en tirer l'argument de son livre.

Cette question du *Houa hou king* méritera d'être reprise et traitée à fond ; je l'avais jadis seulement effleurée, et M. CH ne l'épuise pas (¹). Cependant, il y a dès à présent quelques faits qui se précisent.

D'abord, il faut adopter pour le nom de l'auteur du *Houa hou king* la forme 王 浮 Wang Feou et non 王 符 Wang Fou. Du moins tous les textes anciens donnent-ils Wang Feou, et le Wang Fou des sources plus tardives peut avoir été amené par le souvenir des Wang Fou plus connus dont j'ai rappelé le souvenir dans *B. E. F. E.-O.*, II, p. 325.

Parmi les auteurs qui écrivaient Wang Feou, j'avais rencontré dans le 集 說 詮 眞 *Tsi chouo ts'iuan tchen* du Père Paul HOANG la mention du 高 僧 傳 *Kao seng tchouan*, mais j'avais vainement cherché le passage dans le *Kao seng tchouan* de 慧 皎 Houei-kiao, qui est incorporé au *Tripiṭaka*. Un passage du *Pien tcheng louen*, cité par M. CH. (pp. 541-542), nous fait voir qu'il ne s'agit pas du *Kao seng tchouan* de Houei-kiao, mais d'un autre auquel le *Tripiṭaka* de Tôkyô donne pour auteur 斐 子 野 Fei Tseu-ye, et qui est aujourd'hui perdu. Ce petit fait ne laisse pas de jeter un peu de jour sur le mode de compilation du *Tsi chouo ts'iuan tchen*. Cet utile répertoire a été grandement loué par IMBAULT-HUART et par M. PARKER ; Mgr de HARLEZ en fit une sorte de démarquage dans son *Livre des esprits et des immortels*. Mais on voit par ailleurs que l'œuvre ne répond pas aux desiderata de la critique européenne, puisque le Père HOANG n'a à peu près sûrement pas connu le *Pien tcheng louen*, et cite ainsi dans le cas présent d'après quelque encyclopédie qui cite Fa-lin, qui cite lui-même Fei Tseu-ye, ou plutôt P'ei Tseu-ye (²).

(¹) Les principales sources pour le *Houa hou king* sont : 1° 辯 正 論 *Pien tcheng louen*, *Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 露, VIII, 44 ss. ; 2° 甄 正 論 *Tchen tcheng louen*, *ibid.*, 85 ss. ; 3° 集 古 今 佛 道 論 衡 *Tsi kou kin fo tao louen heng*, *ibid.*, VII, 14 ; 4° 集 沙 門 不 應 拜 俗 等 事 *Tsi cha men pou ying pai sou teng che*, *ibid.*, 95. Tous ces textes portent sur la première période des querelles sur le *Houa hou king*, jusqu'à l'époque des T'ang. Pour les discussions auxquelles l'ouvrage donna lieu sous la dynastie mongole, l'ouvrage fondamental est le 辨 僞 錄 *Pien wei lou* en 5 ch. (NANJIO, *Catal.*, n° 1607), que M. CHAVANNES a déjà utilisé dans ses *Inscriptions et pièces de chancellerie chinoises de l'époque mongole* (*T'oung Pao*, II, V, 375 ss.). J'avais réuni antérieurement un certain nombre de renseignements dans *Les Mo-ni et le Houa-hou-king*, *B. E. F. E.-O.*, II, 318-327. D'après un passage du *Pien wei lou* (ch. 2, f° 63 v°), il serait question dans le *Kieou t'ang chou* de la prohibition qui fut édictée sous les T'ang contre le *Houa hou king*.

(²) La leçon Fei Tseu-ye du *Tripiṭaka* de Tôkyô peut n'être qu'une faute d'impression. Elle paraît infirmée par les histoires dynastiques, qui citent le même ouvrage sous des titres différents, mais en orthographiant toujours le nom de l'auteur 裴 子 野 P'ei Tseu-ye. Le

En dehors de l'ouvrage de P'ei Tseu-ye, les autres sources sur Wang Feou antérieures au VIIe siècle sont jusqu'à présent les citations du 晉世雜錄 *Tsin che tsa lou* et du 幽明錄 *Yeou ming lou* rencontrées par M. Ch. (pp. 539, 541) dans le *Pien tcheng louen*. Le second seul de ces ouvrages m'est connu de nom ; j'ai déjà dit plus haut qu'il subsistait en partie. Les renseignements que nous recueillons ainsi ne sont pas sans intérêt. On nous apprend d'abord que Wang Feou était 祭酒 *tsi-tsieou* ; c'est là aujourd'hui le titre de fonctionnaires du Kouo-tseu-kien. Mais d'autre part, Wang Feou est qualifié aussi de 道士 *tao-che*, et ce terme ne peut désigner dans l'espèce qu'un prêtre taoïste. Il est donc intéressant de pouvoir invoquer ici un passage du *Fa yuan tchou lin* (VIIe siècle), d'après lequel, jusqu'au IVe siècle, le terme de *tao-che* fut fréquemment réservé aux moines bouddhistes, au lieu que l'appellation propre des prêtres taoïstes était *tsi-tsieou* (1). Je crois que le passage de P'ei Tseu-ye est le premier texte où on ait rencontré jusqu'à présent cet emploi spécial de *tsi-tsieou*.

Le grand adversaire de Wang Feou dans les années 290-306 ap. J.-C., fut un moine bouddhiste appelé 帛遠 Po Yuan, dont le nom de religion était 法祖 Fa-tsou. Il est bon de rappeler que ce personnage est loin d'être un inconnu pour nous. Sur seize œuvres qu'il avait traduites, onze étaient déjà perdues au VIIIe siècle, mais les cinq autres subsistent dans le *Tripiṭaka* actuel (2).

La tradition rapportée par le *Yeou ming lou* montre Fa-tsou dans les enfers, expliquant à Yama le *Çurāṅgamasūtra* (3), cependant que Wang Feou était couvert de chaines. J'avais rapporté antérieurement cette tradition d'après le *Fo tsou t'ong ki*, et le texte que j'ai utilisé donnait cette indication supplémentaire que Wang Feou était raillé par Yama, et que sa délivrance ne lui devait être accordée que le jour où son sūtra apocryphe, le *Houa hou king*, aurait disparu du monde. Je ne sais à quelle époque remonte ce trait de la légende, mais il n'est pas sans parallèles dans la croyance populaire chinoise, et je n'en veux pour preuve que

---

Souei chou (ch. 33, f° 13 r°) cite le 衆僧傳 *Tchong seng tchouan* de P'ei Tseu-ye, en 20 ch., et le *Kieou t'ang chou* (ch. 46, f° 50 v°) comme le *Sin t'ang chou* (ch. 59, f° 7 r°), qui connaissent l'œuvre de P'ei Tseu-ye sous le titre de 名僧錄 *Ming seng lou*, lui attribuent tous deux 15 chapitres.

(1) Ce passage se trouve dans le *Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 雨, VIII, f° 47 v°. Toute cette page est importante pour la littérature taoïste en général. Cf. aussi von Zach, *Lexicographische Beiträge*, I, p. 34.

(2) Cf. Nanjio, *Catalogue*, App. II, n° 28. M. Nanjio l'appelle 白法祖 Po Fa-tsou, et lui attribue pour nom de famille original 萬 Wan. C'est une erreur. Son nom de famille était 帛 Po, dont Wan est né par altération graphique, et 白 n'est qu'une variante de la forme originale. Il y a d'autres cas de l'alternance de 白 *po* et 帛 *po*, par exemple dans le nom de la cotonnade fine, ordinairement orthographié 白疊 *po-tie*, mais que le *Heou han chou* écrit 帛疊 *po-tie* ; cf. *B. E. F. E.-O.*, IV, 271, n. 7. Il y a d'ailleurs un grand nombre de moines, originaires souvent d'Asie Centrale, auxquels les textes donnent un nom de famille écrit tantôt 白 Po, tantôt 帛 Po.

(3) J'avais écrit (*B. E. F. E.-O.*, II, 325) *Çūraṃgamasamādhisūtra* ; peut-être est-il plus sage de ne pas préciser à ce point, car le *Çūraṃgamasamādhisūtra* ne nous est pas parvenu dans une traduction antérieure à celle de Kumārajīva, ce qui met un siècle après Po Fa-tsou. Il se peut d'ailleurs qu'une traduction de ce texte figure parmi les œuvres perdues de Po Fa-tsou ; la vérification serait facile dans le *Che kiao k'ai yuan lou*. En tout cas, ce ne peut être que par inadvertance que M. Ch. (p. 541) a rétabli le titre en *Laṅkāvatārasūtra*.

ce passage du *Théâtre chinois* de BAZIN (p. XXVIII) : « Ceux qui composent des pièces obscènes seront sévèrement punis dans le séjour des expiations..... et leur supplice durera autant que leurs pièces resteront sur la terre. »

Nous connaissons par les œuvres insérées au *Tripiṭaka* les querelles auxquelles l'authenticité du voyage de Lao-tseu chez les Hou donna lieu sous la dynastie T'ang. Nous savons également qu'à cette époque les principales scènes des conversions opérées par lui en occident étaient fréquemment représentées sur les murs des temples taoïques et même des bonzeries [1]. Ce dernier renseignement est un indice d'un assez étrange syncrétisme, consacré d'ailleurs par cette œuvre que composa au VI[e] siècle un moine bouddhiste et qui traitait de la conversion des Hou par le « moine bouddhiste Lao-tseu » (釋老子) [2].

Le *Houa hou king* ne fut jamais, à ce qu'il semble, mentionné dans les chapitres bibliographiques des histoires dynastiques. Par contre, on y voit figurer d'autres ouvrages qui doivent bien être de même inspiration, comme le 老君出塞記 *Lao kiun tch'ou sseu ki*, en 1 ch. [3], ou ce 西昇記 *Si cheng ki*, qui sont tous les deux nommément désignés

---

(1) M. CH. (p. 540) traduit d'après le *Pien tcheng louen* un texte de Tch'en Tseu-leang qui nous montre que la scène de Lao-tseu convertissant les gens du Ki-pin (Cachemire) était dès l'époque des Souei représentée dans certains temples taoïques. Ce texte débute par : 隋僕射楊素從駕至竹林宮·經過樓觀見老廟, ce que M. CH. a traduit par : « A l'époque des Souei (589-618), le *p'ou-ye* Yang Sou, se rendant à la suite de l'empereur dans le palais Tchou-lin, passa par le monastère taoïste à étages et y vit un temple de Lao-tseu.... » Yang Sou est bien connu ; il mourut en 606 (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 2408). Le Tchou-lin-kong peut être un palais, mais c'est plutôt un temple, vu le nom de « forêt de bambous », *tchou-lin*, qui est fréquent dans le bouddhisme comme dans le taoïsme. Il s'agit d'ailleurs plus probablement d'un temple taoïque, car, même si le nom de Tchou-lin ne fait pas allusion à la célèbre réunion taoïque des « sept sages de la forêt de bambous », le nom de *kong* se rencontre plus souvent appliqué à un grand monastère taoïque qu'à un temple bouddhique. En tout cas, au lieu de « monastère à étages », il faut entendre plus spécialement le Leou-kouan. Le *Pien wei lou*, qui donne à peu près le même récit (ch. 2, f° 61 v°), nous avertit en effet dans une note que « le Leou-kouan est l'ancienne demeure de 尹喜 Yin Hi. Elle est au sud de la barrière. Aujourd'hui des taoïstes l'occupent. Elle subsiste encore. » Il résulte de là, comme je le ferai remarquer plus loin, que l'un des livres taoïques condamnés en 1281, le 樓觀先生內傳 *Leou kouan sien cheng nei tchouan*, devait être une biographie de Yin Hi. Les scènes de conversions représentées étaient généralement au nombre de 81. M. CH. a indiqué (*B. E. F. E.-O.*, IV, 66, et *T'oung Pao*, V, 376) que ce nombre avait été choisi parce qu'il représente le carré de 9. Il faut aussi rappeler que la valeur mystique du carré de 9 était accrue pour les taoïstes par ce fait qu'on avait divisé depuis longtemps le *Tao tö king* en 81 paragraphes. Il est assez curieux que dans le livre de M. DVORÁK, *Chinas Religionen*, II, *Lao-tsï und seine Lehre*, p. 16, où la question de la division du *Tao tö king* en 81 sections est exposée avec quelque détail, il ne soit pas tenu compte du rôle mystique de 9 × 9.

(2) Cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 326. Le titre complet est 釋老子化胡傳 *Che lao tseu houa hou tchouan*. On sait que *che*, transcription de *çākya*, se préfixe au nom des moines bouddhistes, disciples de Çākyamuni. Le sens propre de *che* est « expliquer », mais je ne crois pas qu'il soit possible dans ce titre de songer pour *che* à un rôle sémantique. Une réfutation du *Houa hou king* débuterait par 駁 *po* ou un mot analogue, non par *che*.

(3) Cf. *Song che*, ch. 205, f° 7 v° de l'édition de la librairie du T'ou-chou-tsi-tch'eng.

parmi les livres taoïques proscrits en 1281 (1). Pour suivre l'histoire de *Houa hou king*,

---

(1) Sur cette proscription, cf. *Pien wei lou*, ch. 11, et CHAVANNES, *Inscriptions et pièces de chancellerie....*, dans *T'oung Pao*, II, v, 386; *Pien wei lou*, *Tripiṭaka*, éd. de Tōkyō, 露, XI, f° 65 r°. Cette liste des ouvrages proscrits en 1281 offre un grand intérêt. En dehors du *Lao kiun tch'ou sseu ki* et du *Si cheng ki*, elle nomme encore, parmi les ouvrages qui nous sont connus par ailleurs : 1° Le 三破論 *San p'o louen*, qui fut écrit sous les Ts'i (479-501) par 張融 Tchang Jong ; les pièces de la controverse qui s'éleva lors de son apparition ont été conservées aux ch. 6 et 8 du 弘明集 *Hong ming tsi* de Seng-yeou, paru vers 520 ; 2° Le 十異九迷論 *Che yi kieou mi louen*, par 傅奕 Fou Yi et 李玄卿 Li Hiuan-k'ing ; Fou Yi (554-639) est un homme d'Etat célèbre (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 589) ; peut-être eut-il quelque penchant pour le taoïsme, quoiqu'il ne semble guère d'après ce qu'on sait jusqu'à présent de sa vie ; il doit plutôt figurer ici comme l'ennemi déclaré du bouddhisme ; on sait qu'un ouvrage spécial incorporé au *Tripiṭaka* (NANJIO, n° 1500) est consacré à repousser ses attaques ; peut-être l'ouvrage condamné en 1281 était-il, s'il faut en croire ce que suggère son titre, un pamphet dirigé contre ce 釋道十異 *Che tao che yi*, les « Dix merveilles du bouddhisme et du taoïsme », que, suivant un passage du *Pien wei lou* (*loc. laud.*, ch. 11, f° 64 v°), 李思慎 Li Sseu-chen aurait publié sous les T'ang, et qui se trouverait, à ce qu'il semble, dans un 清涼華嚴大教 *Ts'ing leang houa yen ta kiao* qui m'est inconnu; 3° Le 謗道釋經 *P'ang tao che king* de 林靈素 Lin Ling-sou, dirigé contre le *Tripiṭaka ;* sur Lin Ling-sou, cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 309, n. 8 ; la « Biographie de Lin Ling-sou », que je n'avais pas retrouvée alors, doit être celle qui figure au 說郛 *Chouo feou*, et c'est un document contemporain de Lin Ling-sou, puisque l'auteur, 耿延禧 Keng Yen-hi, a publié en 1134 une édition du *Tchan kouo ts'ö* (cf. CHAVANNES, *Mém. histor.*, V, 4) ; 4° Le 道先生三清經 *Tao sien cheng san ts'ing king*, très probablement l'ouvrage qu'à l'époque des Tsin (265-419) 鮑靜 Pao Tsing publia sous le titre de 三皇經 *San houang king* et dont le titre fut ensuite changé en 三清經 *San ts'ing king* (cf. *Pien wei lou*, ch. 1, f° 58 v°); 5° Le 上清經 *Chang ts'ing king*, qui remonterait au IIIe siècle, ayant été publié sous les 吳 Wou par 葛孝先 Ko Hiao-sien ; il n'y aurait guère de plus anciens, parmi les textes du néo-taoïsme, et encore est-ce douteux, que les œuvres attribuées, faussement sans doute, à Tchang Tao-ling, et le 洞玄經 *Tong hiuan king* qui porte le nom de 王褒 Wang Pao (sur ce personnage énigmatique, cf. *Pien wei lou*, ch. 1, f° 58 v° ; ch. 2, f° 64 r°) ; 6° Le 靈寶二十四生經 *Ling pao eul che sseu cheng king*, probablement le même que le 靈寶經 *Ling pao king* attribué à 張道陵 Tchang Tao-ling (cf. *Pien wei lou*, ch. 1, f°s 57 v°, 58 v° ; ch. 2, f° 62 r°) ; sur l'historicité douteuse de ce personnage célèbre, cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 104 ; le *Pien wei lou* (ch. 2, f° 62 v°) cite encore sous son nom un passage du 黃書 *Houang chou*, qui est parfaitement ordurier ; 7° Le 樓觀先生內傳 *Leou kouan sien cheng nei tchouan*, sans doute une biographie légendaire du fameux « gardien de la Barrière » 尹喜 Yin Hi, à qui Lao-tseu aurait laissé le *Tao tö king* ; c'est en effet sous le nom de Leou-kouan qu'on connaissait encore à l'époque mongole l'ancienne demeure qu'aurait habitée Yin Hi (cf. *Pien wei lou*, ch. 2, f° 61 v°). — Le *Si cheng ki*, en 1 ch., est mentionné dans le *Song che*, ch. 205, f° 8 r°, mais il existait bien antérieurement. Le *Kieou t'ang chou* (ch. 47, f° 2 v° de l'éd. du T'ou-chou-tsi-tch'eng) nomme déjà le 老子西昇經 *Lao tseu si cheng king*, en 1 ch., et le *Sin t'ang chou* (ch. 59, f° 3 r° de la même édition) indique deux commentaires de ce texte : 1° Le commentaire du *Lao tseu si cheng king*, en 2 ch., par 韋處玄 Wei Tch'ou-hiuan ; 2° Le 老子西昇經義 *Lao tseu si cheng king yi*, en 1 ch., par 戴詵 Tai Chen. Le premier de ces commentaires est encore porté au *Song che* (ch. 205, f° 6 r°), qui nous apprend en outre que Wei Tch'ou-hiuan était un prêtre taoïste originaire de 華陽 Houa-yang. Nous savons que dans la première partie du *Si cheng king* se trouvait la

il faut ensuite sauter jusqu'à l'époque mongole (1). Dans cet intervalle de cinq siècles, je n'ai jusqu'à présent à faire entrer que deux renseignements. D'informations de seconde main, il me semble résulter que, dans le 路史 *Lou che* de 羅泌 Lo Pi (2), composé sous les Song, il est fait, à propos de la naissance du Buddha, une citation du *Lao tseu houa hou king*, et une autre d'un 孔子中備經 *K'ong tseu tchong pei king*, qui doit être aussi quelque

---

phrase si souvent reprise : « Mon maître a parcouru l'Inde en la convertissant ; il est excellemment entré dans le *nirvāna* ». Comme cette phrase était mise dans la bouche de Lao-tseu, les bouddhistes en tiraient que Lao-tseu avait eu pour maître le Buddha, et ne pouvait donc avoir été lui-même le Buddha (cf. *Pien wei lou*, ch. 2, f° 63 r° ; 折疑論 *Tchö yi louen*, *Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 露, XI, ch. 4, f° 105 v°). — Malgré les édits des empereurs Mangou et Koubilaï, il n'est pas sûr que le *Si cheng king* soit perdu. L'auteur du *Tchö yi louen* (*loc. laud.*) dit en effet qu'il est allé au 華清宮 *Houa-ts'ing-kong*, monastère taoïque situé sur le mont 鬪寶 Teou-pao dans la sous-préfecture de 臨潼 Ling-t'ong au Chàn-si ; il a vu là un prêtre taoïque, le 鴻濛道人 Hong-mong-tao-jen, qui lui a ouvert les armoires du *Canon taoïste*, et dans la collection figurait le *Si cheng king*. Je n'ai pu déterminer à quelle époque vivait 子成 Tseu-tch'eng, l'auteur du *Tchö yi louen* ; l'auteur de la préface de son livre m'est inconnu, et la date n'en est donnée qu'en caractères cycliques. Un commentaire joint à l'ouvrage a pour auteur un moine des « contrées occidentales » appelé 師子 Che-tseu (Simha). D'après M. NANJIO (*Catalogue*, n° 1634), Tseu-tch'eng et Che-tseu vivaient sous les Ming. Quoi qu'il en soit, il est certain que Tseu-tch'eng n'a pu voir le *Si cheng king* que très postérieurement aux édits de Koubilaï ; il résulte donc de là que le *Si cheng king* a encore chance de se retrouver dans les collections taoïques.

(1) Lors des débats sur le *Houa hou king*, les taoïstes auraient pu se réclamer auprès de Koubilaï-khan de l'appui de son grand-père Gengis-khan. On sait l'estime que le conquérant témoigna au taoïste K'ieou Tch'ou-ki (K'ieou Tch'ang-tch'ouen) qu'il manda auprès de lui en Asie Centrale. Lorsque en 1224 K'ieou Tch'ou-ki se mit en route pour revenir en Chine, Gengis-khan lui écrivit une lettre dont le texte, assez vraisemblablement authentique, nous a été conservé en appendice du récit même du voyage de K'ieou Tch'ou-ki. Or, dans cette lettre on lit : 老氏西行或化胡而成道, « Maître Lao alla dans l'ouest, où il convertit les Hou et réalisa la voie. » Je cite d'après l'édition en petit format du 長春眞人西游記 *Tch'ang tch'ouen tchen jen si yeou ki* publiée lithographiquement en 1894 au 復古齋 Fou-kou-tchai de Chang-hai en même temps que le 蒙古遊牧記 *Mong kou yeou mou ki*, et qui reproduit l'édition de 1847 ; le passage se trouve au ch. 下, f° 21 v°. Le voyage de K'ieou Tch'ou-ki a été traduit par PALLADIUS au tome IV des *Trudy členov rossiĭskoĭ dukhovnoĭ missiĭ v Pekine*, St Pétersbourg, 1866, in-8° ; la traduction de la lettre se trouve aux pp. 374-375. — Il faut ajouter d'ailleurs que les bouddhistes contestaient l'authenticité des édits rendus par Gengis-khan en faveur de K'ieou Tch'ou-ki et de son compagon Li Tche-tch'ang (ce dernier, qui survécut beaucoup à son maître, est le rédacteur du *Si yeou ki*). Mais malgré les affirmations du *Pien wei lou* (ch. 3, f° 67 r°), il semble bien que les bouddhistes n'auraient pas supporté de la part des taoïstes des vexations qui paraissent avoir été réelles, si ceux-ci n'avaient pu se réclamer très authentiquement de la faveur du souverain. — Si Siang-mai, l'auteur du *Pien wei lou*, est si bien informé de cette affaire du *Houa hou king*, c'est qu'il en fut un des principaux acteurs ; il se nomme lui-même à deux reprises parmi les bonzes qui prirent part aux controverses ; il se trouvait en particulier à Karakoroum en 1256 (*Pien wei lou*, ch. 3, f° 69 v° ; ch. 4, f° 73 v°). — Siang-mai renvoie pour la condamnation du *Houa hou king* à un 破化胡狀 *P'o houa hou tchouang* de 悟了然 Wou-leao-jan, qui nous est jusqu'ici inconnu (*Pien wei lou*, ch. 3, f° 63 v°).

(2) Cf. WYLIE, *Notes...*, p. 24.

ouvrage apocryphe. D'autre part, sur l'histoire du canon taoïste sous les Song et l'insistance que mit 王欽若 Wang K'in-jo à ce qu'on y laissât figurer le *Lao tseu houa hou king*, on trouvera des renseignements dans le 通鑑長編紀事本末 *T'ong kien tch'ang pien ki che pen mo* (1).

Mais, pour bien connaître la légende qui fit voyager Lao-tseu chez les Hou, il ne suffit pas de suivre les destinées du livre de Wang Feou depuis le début du IVe siècle, il s'agit aussi de voir de quelles traditions antérieures Wang Feou avait fait état. Une information qui se répète chez divers auteurs bouddhiques veut que Wang Feou ait composé le *Houa hou king* en « transformant » ou en « s'appuyant faussement sur » le *Si yu tchouan*. J'ai montré plus haut qu'à la rigueur ce *Si yu tchouan* pouvait bien n'être que le chapitre sur les pays d'occident du *Wei lio*, où il est dit effectivement, comme M. CH. (pp. 544, 550) n'a pas manqué de le souligner, qu'« on pense que Lao-tseu sortit des passes en allant vers l'Ouest, traversa les contrées d'occident et arriva dans le T'ien-tchou (Inde) où il enseigna les Hou ». Le *Wei lio* est du IIIe siècle, et mentionne, à propos des rapports de Lao-tseu et du bouddhisme, les Bonnets Jaunes, dont la révolte a éclaté en 184 A. D. Aussi avais-je proposé naguère, et M. CH. veut bien le rappeler, de faire remonter aux Bonnets Jaunes « sinon l'origine, au moins la diffusion

---

(1) Sur Wang K'in-jo, cf. GILES, *Biogr. Dict.* n° 2160. Cet homme d'état, également célèbre comme érudit, a laissé son nom attaché à la compilation d'une encyclopédie considérable, le 册府元龜 *Ts'ö fou yuan kouei*. C'était aussi un taoïste fervent. Le *Song che* (ch. 205, f° 7 v°) cite de lui une œuvre taoïque en 1 ch., intitulée 七元圖 *Ts'i yuan t'ou*. Un des catalogues du *Canon taoïste*, en 7 ch., intitulé 三洞四輔部經目錄 *San tong sseu fou pou king mou lou* avait été compilé sous sa direction (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 322). — Je cite le *T'ong kien tch'ang pien ki che pen mo* d'après une note ancienne, mais je n'ai pas actuellement l'ouvrage à ma disposition, et la fiche le concernant s'est égarée. Autant qu'il m'en souvient, il s'agit d'une édition récente d'un important ouvrage en 150 chap., aussi appelé 皇宋通鑑長編紀事本末 *Houang song t'ong kien tch'ang pien ki che pen mo*, et qui avait été composé sous les Song par 楊仲良 Yang Tchong-leang. Il était ignoré depuis des siècles, et aucun exemplaire n'était même venu à la connaissance des bibliographes de K'ien-long, mais une copie manuscrite fut examinée par Yuan Yuan, et décrite par lui au ch. 1 de son *Sseu k'ou wei cheou chou mou t'i yao*. C'est très probablement dans cet ouvrage que se trouve le passage que j'avais relevé jadis, et qui, dans l'édition récente qui se trouve à la bibliothèque de l'Ecole française, est au ch. 16, f° 8. Si, comme je le crois, l'ouvrage est bien celui de Yang Tchong-leang, il y aurait peut-être une autre source à consulter. En effet, Yang Tchong-leang n'avait fait que recomposer sur un plan différent l'œuvre, également en 150 ch., publiée un peu antérieurement par 李燾 Li Tao sous le titre de 續資治通鑑長編 *Siu tseu tche t'ong kien tch'ang pien*, et qui donnait l'histoire des neuf souverains des Song du Nord. Or à l'œuvre de Li Tao telle qu'elle nous est parvenue, il manque seulement les règnes des deux derniers souverains des Song septentrionaux, qui n'entrent pas ici en ligne de compte. Le texte des sept premiers règnes a été rétabli d'après le *Yong lo ta tien*, et divisé arbitrairement en 520 ch. Au XVIIIe siècle encore, l'ouvrage ne circulait que manuscrit, mais, dans la première moitié du XIXe siècle, le bibliophile 張金吾 Tchang Kim-wou en donna une édition en caractères mobiles ; une autre, qui se trouve à l'Ecole française d'Extrême-Orient, a été publiée en 1881. On y a joint en 1883 un 續資治通鑑長編拾補 *Siu tseu tche t'ong kien tch'ang pien che pou* en 60 ch., où on a tenté de rétablir les parties perdues de l'œuvre primitive. Il y aurait lieu de rechercher si les passages concernant le taoïsme et qui sont cités par Yang Tchong-leang, ne se retrouvent pas, avec des détails nouveaux peut-être, dans l'ouvrage considérable de Li Tao. Malheureusement on ne peut faire cette vérification à Paris, ni sans doute en Europe, où il semble que les livres de Yang Tchong-leang et de Li Tao ne soient pas parvenus.

de la légende qui associe Lao-tseu aux débuts du bouddhisme ». En fait, c'est simple prudence, et peut-être hasard heureux, si je ne suis pas allé jusqu'à supposer que les Bonnets Jaunes avaient créé l'histoire de toutes pièces, car on ne connaissait alors aucun texte antérieur au *Wei lio* où elle se trouvât mentionnée. Cependant une considération pouvait faire réfléchir. Lorsque le *Houa hou king* fut, pour la seconde ou la troisième fois, dénoncé au trône par les bouddhistes en 696, une commission refusa de condamner l'ouvrage incriminé pour cette raison que « le voyage de Lao-tseu chez les Hou était mentionné dans des livres datant des Han et des Souei » (1). Voilà du moins la traduction que j'ai donnée, mais on pouvait aussi comprendre que ce voyage était mentionné dans l'*Histoire des Han* et dans l'*Histoire des Souei*. On connaît depuis longtemps en effet le passage de l'*Histoire des Souei* qui envoie Lao-tseu dans le pays de Khotan pour convertir les Hou (2) ; rien de tel n'avait été signalé par contre dans les *Histoires des Han*.

Cependant la commission de 696 disait vrai, et le texte existe ; il est de toute importance. Au milieu du IIe siècle de notre ère, l'empereur Houan des Han était entre les mains des eunuques du palais qui commettaient en son nom toutes sortes d'abus. Plusieurs héritiers présomptifs moururent, coup sur coup ; les gens experts remarquèrent au ciel d'étranges perturbations. Alors un astrologue, 襄楷 Siang Kiai, originaire du Chan-tong, se décida à prendre la parole. En 166 A. D., il vint de son pays natal à la capitale, se rendit à la porte du palais, et présenta à l'empereur un mémorial de blâme dont le texte nous a été conservé intégralement dans le *Heou han chou* (3). Ce curieux document méritera d'être étudié un jour en détail, car il est caractéristique de la façon dont les Chinois entendent les rapports de l'homme et de l'univers (4). Pour le moment, je me contenterai de traduire la portion du mémoire où il est question du Buddha et de Lao-tseu. Siang Kiai s'exprime comme suit (5) :

---

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 326.

(2) Cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 325.

(3) La biographie de Siang Kiai, si on adopte pour le *Heou han chou*, l'ordre des éditeurs impériaux du XVIIIe siècle, doit se trouver au ch. 60 下, parce que cette édition place après les « annales principales », les trente sections de « monographies », qui sont en réalité l'œuvre non de 范曄 Fan Ye, mais de 司馬彪 Sseu-ma Piao. L'édition grand format que j'ai à ma disposition, et qui se trouve à l'École des Langues Orientales, a été publiée au 金陵書局 Kin-ling-chou-kiu (donc à Nankin) en 1887 ; elle reproduit l'édition du Ki-kou-ko des Ming, où l'œuvre de Sseu-ma Piao n'est pas incorporée. La biographie de Siang Kiai forme donc ici la seconde partie du ch. 30 下.

(4) La biographie de Siang Kiai offre cet autre intérêt qu'il y est question du 太平清領書 *T'ai p'ing ts'ing ling chou* en 170 chapitres, plus connu sous le nom de 太平經 *T'ai p'ing king*, que 于吉 Yu Ki avait soi-disant reçu des dieux, et que sous l'empereur 順 Chouen (126-144 A. D.) un disciple de Yu Ki, 宮崇 Kong Tch'ong, vint présenter au trône. Le commentaire du *Heou han chou*, composé sous les T'ang, cite à ce propos d'assez longs fragments du *T'ai p'ing king* ; ce sont là, à ma connaissance, les premiers spécimens connus de ce qu'on peut appeler proprement la littérature des sectes. Les bouddhistes ne faisaient pas grand cas de ces livres « divins », mais ils avaient cependant à se défendre contre leur vogue, et on trouvera dans *Meou tseu* (*Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 露, IV, fo 5 ro), qui remonte à la fin du IIe siècle, un paragraphe dirigé contre les 神書百七十卷, c'est-à-dire contre les « cent soixante-dix chapitres du Livre divin » ; la biographie de Siang Kiai, qui emploie exactement les mêmes termes, prouve qu'il s'agit du *T'ai p'ing king*, dont le chef des Bonnets Jaunes, 張角 Tchang Kio, faisait alors grand usage.

(5) Voici le texte : 又聞宮中立黃老浮屠之祠·此道清虛貴尚無爲·好生惡殺省慾去奢·今陛下嗜慾不去·殺罰過理·既乖其道豈獲其祚哉·或言老子入夷狄爲浮屠·浮屠不三宿桑下·不欲久

« De plus, j'ai entendu dire que dans le palais on a élevé des autels de Houang(-ti) et de Lao(-tseu) et du Feou-t'ou (Buddha). Cette doctrine est celle de la pureté et du vide, et elle révère le *wou-wei* (¹); elle aime (à laisser) la vie et hait le meurtre; elle diminue les désirs et chasse les excès. Actuellement Votre Majesté ne chasse pas ses appétits et ses désirs; le meurtre et les châtiments passent la raison. Puisque (Votre Majesté) fausse cette doctrine, comment atteindrait-elle au bonheur (qui) en (devrait résulter)? On dit aussi que Lao-tseu est entré chez les barbares et est devenu le Buddha (²). Le Buddha ne couchait pas trois nuits

---

生恩愛·精之至也·天神遺以好女·浮屠曰·此但革囊盛血·遂不眄之·其守一如此迺成道·今陛下婬女豔婦極天下之麗·甘肥飲美單天下之味奈何欲如黃老乎·

(¹) J'ai préféré laisser ici 無爲 *wou-wei* sans traduction. Dans le taoïsme, il signifiait le « non-agir », mais dans la langue du bouddhisme, il est l'équivalent d'*asaṃskṛta*, et a été surtout employé pour traduire *nirvāṇa*. Cf. Chavannes, *Dix inscriptions de l'Asie Centrale*, p. 71, n. 3; cf. aussi le 正誣論 *Tcheng wou louen* de l'époque des Tsin incorporé au 弘明集 *Hong ming tsi*, dans *Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 露, IV, f° 6 r°. Comme il est assez difficile de dire laquelle des deux notions, taoïque ou bouddhique, l'emporte ici, je renonce à traduire.

(²) C'est exactement cette phrase de Siang Kiai que M. Ch. a retrouvée dans le *Fou tsou t'ong ki*, sous la forme 老子入夷狄爲浮圖化, et qu'il a traduite par « Lao-tseu se rendit chez les barbares et opéra leur conversion en bouddhistes » (*T'oung Pao*, II, v, 376). On voit que le texte chinois ne diffère que par l'addition du mot 化 *houa*. Par une coïncidence qui n'est peut-être pas fortuite, le commentaire du *Heou han chou*, qui date de l'époque des T'ang, se trouvait avoir déjà employé ce même mot en glosant la phrase de Fan Ye dans les termes suivants: 老子西入夷狄始爲浮屠之化. Il me paraît douteux que Feou-t'ou à lui seul signifie ici « bouddhiste ». Le commentaire du *Heou han chou* ne l'a compris que comme un équivalent exact de 佛 Fo, Buddha, et non de « religion de Fo » ou « disciple de Fo », et cette interprétation, conforme à la vérité étymologique, me semble pouvoir se défendre dans la plupart des cas. M. Ch. paraît avoir fait de la phrase qu'il a rencontrée dans le *Fo tsou t'ong ki* le mot à mot suivant: *wei*, faisant (d'eux); *feou-t'ou*, des bouddhistes; *houa*, il (les) convertit. Mais la leçon du commentaire de *Heou han chou*, qui intercale 之 *tche* entre *feou-t'ou* et *houa*, montre qu'il faut faire de *houa* le complément de *wei*, et qu'entre les deux mots *wei* et *houa*, *feou-t'ou* est à son tour régi par *houa*. Le mot-à-mot ne peut donc être que *wei*, fit; *houa*, la transformation; (*tche*, du;) *feou-t'ou*, Buddha. Cette transformation est-elle la réincarnation personnelle de Lao-tseu en Buddha, ou est-elle au contraire, suivant un sens fréquent en Chine, la transformation civilisatrice opérée par le bouddhisme, et par suite la doctrine bouddhique même? C'est ce dont on pourrait discuter, mais je pencherais assez volontiers vers la première interprétation; c'est en tout cas celle qui me paraît la plus probable pour le texte même du *Heou han chou*. M. Ch. a fait observer que d'une façon générale ce n'est pas Lao-tseu lui-même que les textes identifient au Buddha, mais son disciple 尹喜 Yin Hi. Ceci est exact, et cependant je ne crois pas que l'argument puisse être opposé à la traduction que j'adopte, car la version qui fait intervenir Yin Hi ne me semble pas la plus ancienne. C'est parce que Lao-tseu n'avait pu réussir à convertir lui-même les Hou qu'il fit de Yin Hi le Buddha et l'envoya prêcher à sa place les infidèles (cf. par ex. *Tripiṭaka* éd. de Tôkyô, 露, VII, 14). Mais bien des textes d'autre part attribuent à Lao-tseu lui-même la conversion des Hou, et ceci, rendant inutile la transformation de Yin Hi en Buddha, suppose que le rôle même du Buddha était en ce cas tenu par Lao-tseu. — On remarquera que bien que Lao-tseu soit allé dans l'ouest, il est question ici des 夷 Yi et des 狄 Ti, c'est-à-dire au propre des barbares de l'est et du nord, et non des 戎

sous le mûrier ; il ne souhaite pas faire naître longtemps le bienfait et l'affection ; c'est le degré extrême du raffinement (1). Les dieux lui laissèrent de belles filles, et le Buddha dit : « Ce ne » sont que des sacs de cuir pour contenir du sang » ; et il ne les regarda pas davantage (2). Quand on est ferme de propos à ce point, on peut réaliser la voie. Aujourd'hui les filles lascives et les jolies femmes de Votre Majesté sont ce qu'il y a de plus beau ici-bas, la douceur de vos mets et l'excellence de vos boissons sont d'une saveur unique ici-bas. Comment désireriez-vous être l'égal de Houang-ti et de Lao-tseu ? »

Jong, ou barbares de l'ouest. Je ne serais pas surpris qu'il y eût là une petite malice des lettrés orthodoxes à l'égard des bouddhistes. En effet, Confucius avait dit, selon le *Louen Yu* : 夷狄之有君不如諸夏之亡, ce que Legge (*Chinese Classics*, I, 156) rend, à la suite de Tchou Hi, par : « Les tribus sauvages de l'est et du nord ont leurs princes ; ce n'est pas comme les états de notre grand pays, qui en sont dépourvus. » Mais avant l'école des Song on interprétait tout différemment : « Les barbares de l'est et du nord, (même) avec leurs princes, ne sont pas égaux à la Chine, (même) quand elle n'en a pas. » A qualifier la patrie du bouddhisme, bien qu'en fait pays de Jong, de terre de Yi et de Ti, on y sous-entendait peut-être plus ou moins une application malicieuse qui, par son insolence, était la revanche de l'orthodoxie contre la religion étrangère. En tout cas, la phrase même de Confucius fut invoquée contre le bouddhisme, comme on le voit dans *Meou tseu* (*Tripitaka*, éd. de Tôkyô, 露 IV, f° 5 v°). Sur cette phrase célèbre, cf. aussi von Zach, *Lexicographische Beiträge*, I, p. 29.

(1) Le commentaire explique que le bouddhiste (浮屠之人) ne passe pas trois nuits sous un même toit (ou sous le toit familial?), afin de montrer le détachement de son cœur.

(2) Sur cet épisode, le commentaire renvoie au *Sūtra des 42 articles*. Le rapprochement n'est pas sans valeur. On sait en effet que le *Sūtra des 42 articles* est traditionnellement indiqué comme le principal texte rapporté d'Inde en 67 A. D. par la mission de Ming-ti. Aucune indication ne nous est en outre parvenue sur des traducteurs qui auraient travaillé en Chine entre l'arrivée de Kaçyapamatañga et Tchou Fa-lan en 67 A. D. et le milieu du IIe siècle de notre ère. Il est donc intéressant de relever dans un texte de 166 A. D. un passage qui paraît s'inspirer directement du *Sūtra des 42 articles* ; c'est un assez fort argument en faveur de l'opinion traditionnelle concernant ce *Sūtra*. Si d'ailleurs le 牟子 *Meou tseu* est bien, comme je le crois, du IIe siècle de notre ère, il y aura à son sujet ample matière à discuter les premières connaissances que les Chinois possédèrent sur le bouddhisme et à rechercher par quels textes ils ont pu les acquérir. Le passage du *Sūtra des 42 articles* se trouve dans le *Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 藏, V, f° 2 r°. Il n'est pas encore établi que le *Sūtra des 42 articles* ait été littéralement traduit d'un original hindou préexistant ; peut-être fut-il simplement compilé par les premiers moines hindous venus en Chine, comme une sorte de manuel des principes essentiels du bouddhisme. C'est en faveur de cette opinion que M. Nanjio invoque à juste titre un texte du *K'ai yuan lou* du VIIIe siècle (cf. Nanjio, *Catalogue*, p. 162), et je ne crois pas qu'on puisse beaucoup lui opposer les textes selon lesquels le *Sūtra des 42 articles* fut *rapporté* d'Inde par la mission de Ming-ti. Seulement, s'il y eut vraiment au IIIe siècle une nouvelle traduction chinoise du *Sūtra des 42 articles* (laquelle d'ailleurs était déjà perdue au VIIIe siècle) et qui différait peu de celle du Ier siècle (cf. Nanjio, *Catalogue*, p. 165), il faut admettre que les moines hindous venus en Chine commencèrent par rédiger leur résumé de la doctrine soit en sanscrit, soit dans quelqu'un des dialectes hindouisants que les bouddhistes employaient. A s'en tenir aux informations dont nous disposons actuellement, il semblerait que le rédacteur dût être plutôt Kaçyapamatañga, dont on ne dit pas qu'il ait jamais bien su le chinois, et le traducteur réel fut son compagnon hindou Tchou Fa-lan, qui lui s'était rendu rapidement maître de l'idiome étranger et dont nous connaissons, au moins par leurs titres, quatre et peut-être cinq autres traductions (cf. Nanjio, *Catalogue*, Appendice II, n° 3).

Tel qu'il est, ce texte me paraît offrir un double intérêt. D'abord, et c'est ce que nous y voyons de plus clair, il connaît la tradition qui fait voyager Lao-tseu en Occident, pour y devenir le Buddha (1). Il résulte de là que les Bonnets Jaunes ont pu répandre une légende qui servait leurs intérêts politiques, mais qu'ils ne l'ont pas créée. Mais je voudrais aussi insister sur une autre considération. Le plus ancien texte, par l'époque sur laquelle il porte, qui nous parle d'un Chinois converti au bouddhisme, se trouve dans la biographie du prince 英 Ying de 楚 Tch'ou insérée au *Heou han chou*. Nous y apprenons qu'en 65 av. J.-C., l'empereur Ming avait fait paraître un édit autorisant les condamnés à mort à se racheter avec un certain nombre de pièces de soie (2). Le prince Ying, s'étant révolté, voulut se prévaloir de cette mesure. Mais l'empereur, dont il était le demi-frère et qui l'aimait, lui fit grâce sans même accepter sa rançon, en basant cette faveur sur ce que le prince de Tch'ou « récitait les sentences profondes de Houang-ti et de Lao-tseu et vénérait les autels bienfaisants du Buddha » (cf. CHAVANNES, p. 550). Ming-ti envoya au prince de Tch'ou sa rançon pour qu'il l'employât à

---

(1) La tradition du voyage de Lao-tseu dans la Chine occidentale ne suppose pas en elle-même une influence bouddhique. Elle est attestée dès la fin du IIe siècle avant notre ère par la biographie de Lao-tseu insérée par Sseu-ma Ts'ien dans son *Che-ki*. Elle peut d'ailleurs ne pas remonter beaucoup plus haut, car au IVe siècle avant notre ère, Tchouang-tseu parle en termes très clairs d'une scène qui se serait passée à la mort de Lao-tseu. Ce passage a embarrassé les commentateurs, et certains d'entre eux n'y veulent voir qu'une « allégorie » (寓 言) de Tchouang-tseu (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 522). Mais il est vraisemblable que Tchouang-tseu n'eût pas reproduit ou inventé un tel récit s'il eût connu la tradition du départ de Lao-tseu vers l'ouest ; et s'il ne l'a pas connu, c'est sans doute qu'alors elle n'existait pas. Il serait donc prématuré de tenir la tradition enregistrée par Sseu-ma Ts'ien pour l'expression de la vérité historique. Dès cette époque, la personne de Lao-tseu s'enveloppait de cette brume que les Européens, non plus que les Chinois, n'ont depuis lors réussi à percer.

(2) Le passage de la biographie du prince Ying auquel je fais allusion ici a été traduit par M. CH. (p. 550). Le décret n'est pas un décret général de rachat de la peine de mort, qui pourrait faire songer à une influence bouddhique, mais une amnistie partielle accordée par l'empereur à la suite d'un sacrifice accompli dans le pavillon 辟 雍 P'i-yong. Sur les sacrifices accomplis au P'i-yong sous les Han, cf. 東 漢 會 要 *Tong han houei yao*, ch. 4, fo 1 vo et ss. Quant au sacrifice même de 65 A. D. et au décret qui suivit, on trouvera des renseignements, sous cette année 65, dans les « annales principales » du *Heou han chou*, ch. 2, fo 7 vo. Le prince Ying ne sut d'ailleurs pas gré à l'empereur de sa clémence, et à la fin de 70 A. D. se révolta à nouveau ; il périt peu après et sa principauté fut supprimée. Du texte du *Heou han chou* cité par M. CH., il faut rapprocher un long passage du 後 漢 記 *Heou han ki* de Yuan Hong (éd. de Canton de 1876, ch. 10, fo 4 vo), et un autre du 東 觀 漢 記 *Tong kouan han ki* (éd. du Wou-ying-tien de 1777, ch. 7, fo 6). Le *Heou han ki* dit que le prince Ying envoya 25 pièces de soie jaune et 5 pièces de soie blanche légère ; d'après le *Tong kouan han ki*, il y avait 35 pièces de soie jaune et 5 de soie blanche. Le *Heou han chou* donnant 30 en tout, il y a chance pour que, dans le *Tong kouan han ki*, 三 *san* soit fautif pour 二 *eul*. Le fait en lui-même n'a pas d'importance, mais il montre du moins que le *Heou han ki* et le *Tong kouan han ki* renferment des détails qui manquent aux histoires dynastiques. Le *Tong kouan han ki* a été achevé en 172-177 et comprenait primitivement 143 chapitres. Depuis longtemps il ne subsiste plus intégralement. Les fragments subsistants avaient été publiés jadis par 姚 之 駰 Yao Tche-yin en 8 ch. A la fin du XVIIIe siècle, on enrichit considérablement cette édition par de nouveaux fragments, presque tous retrouvés dans le *Yong lo ta tien*, et c'est cette œuvre reconstituée que les éditeurs impériaux publièrent au Wou-ying-tien, en la répartissant en 24 chapitres.

faire des aumônes alimentaires aux *upāsakas* et aux *çramaṇas*. Il résulte de cette biographie du prince de Tch'ou que les adeptes des nouvelles doctrines unissaient dans une même foi la croyance taoïque et la croyance bouddhique. Quand, un siècle plus tard, Houan-ti délaisse à son tour le confucéisme orthodoxe, Siang Kiai constate que cet empereur a élevé dans le palais des autels à Houang-ti et Lao-tseu et au Buddha. La tradition d'ailleurs a consacré cette adhésion de Houan-ti aux doctrines hétérodoxes en admettant qu'il est le premier à avoir accordé des « dais fleuris », 華蓋 *houa-kai*, à Houang-ti, à Lao-tseu, au Buddha (1). Si des faits enregistrés par l'histoire nous passons aux œuvres de doctrine, nous constatons une étrange sympathie entre le taoïsme et le premier bouddhisme chinois. Sans doute, et j'ai eu déjà l'occasion de le dire plus d'une fois, le taoïsme a emprunté son culte à l'église bouddhique, mais le bouddhisme chinois a puisé largement dans la terminologie taoïque. En face du confucéisme orthodoxe, d'une haute moralité, mais de sèche doctrine et d'un bon sens un peu plat, bouddhistes et taoïstes se reconnurent une commune tendance d'idéal, un même besoin d'au-delà. Si leurs idées s'exprimèrent par les mêmes mots, c'est que, malgré les nuances d'interprétation qu'un examen plus approfondi révèle et que les siècles suivants accusèrent, la parenté des formules répondait bien à une parenté d'inspiration. Aussi, dans les deux premiers siècles de notre ère, bouddhisme et taoïsme paraissent-ils dans une certaine mesure n'avoir fait qu'une seule religion. Du moins peut-on dire que l'église bouddhique admit la philosophie taoïque. Ce dont elle se défia par contre, c'est du charlatanisme qui poussa au IIe siècle tant de rêveurs ou d'ambitieux à mettre en avant de prétendus livres des génies et des secrets de longue vie. L'accueil crédule que le peuple faisait à ces impostures en fit voir aux bouddhistes le danger pour leurs propres doctrines, et le fossé commença à se creuser entre les deux églises.

---

(1) Le fait est mentionné dans les « annales principales » de Houan-ti au ch. 7 du *Heou han chou*. On y lit en effet (fo 11 vo) que la 9e année 延熹 *yen-hi* (166), le 7e mois, « au jour 庚午 *keng-wou*, on sacrifia à Houang(-ti) et Lao(-tseu) dans le 濯龍宮 Tcho-long-kong ». Puis la « discussion » qui clôt les annales de Houan-ti dit : « Les historiens précédents disent que Houan-ti aimait la musique et excellait sur le 琴 *K'in* et le 笙 *cheng* [*Note* : « Les historiens précédents, c'est le 東觀記 *Tong kouan ki* » ; sur cet ouvrage, aujourd'hui appelé *Tong kouan han ki*, cf. *supra*, no 50]. Il orna la Forêt parfumée et acheva le palais de Tcho-long. [La note nous apprend que, d'après le commentaire de 薛綜 Sie Ts'ong au 東京賦 *Tong king fou*, le nom de Forêt parfumée venait des essences odoriférantes plantées des deux côtés du Tcho-long-kong]. Il établit des dais fleuris pour sacrifier au 浮圖 Feou-t'ou (Buddha) et à Lao-tseu [Suit une note tirée du 續漢志 *Siu han tche* sur les sacrifices offerts à Lao-tseu au Tcho-long-kong]. » On remarquera que le taoïsme tient, dans ces textes sur le règne de Houan-ti, plus de place que le bouddhisme. Quoi qu'il en soit, la date de 166 est intéressante, puisque c'est dans cette même année que Siang Kiai écrivit son mémorial, où il mentionnait l'érection dans le palais d'autels au Buddha, à Houang-ti et à Lao-tseu. L'évènement était tout récent, et avait fait sensation. Le souvenir s'en perpétua, et, parmi plusieurs textes de la littérature profane, auquel il serait aisé d'en joindre d'autres tirés du *Tripiṭaka*, je me contenterai de renvoyer au 事物紀原 *Che wou ki yuan* de 高承 Kao Tch'eng des Song (éd. du 惜陰軒叢書 *Si yin hien ts'ong chou*, ch. 7, fo 25), et au 東漢會要 *Tong han houei yao* de 徐天麟 Siu T'ien-lin des Song (éd. du Wou-ying-tien, ch. 13, fo 13) L'octroi de « dais fleuris » était une marque de grande révérence accordée par Houan-ti au bouddhisme et au taoïsme, car ces dais étaient jusque-là réservés à l'empereur. La légende voulait que, dans sa lutte contre 蚩尤 Tch'e Yeou à 涿鹿 Tcho-lou, l'Empereur Jaune eût eu sans cesse au-dessus de sa tête des nuages de cinq couleurs, où on croyait reconnaître des rameaux d'or et des feuilles de jade. C'est en souvenir de cet évènement qu'on aurait placé des « dais fleuris » au-dessus de la tête des empereurs (cf. 古今注 *Kou kin tchou*, éd. du 子書百種 *Tseu chou po tchong*, ch. 上, fo 3 vo).

D'autre part les « croyances hétérodoxes » s'étaient assez fortement implantées pour se croire à l'abri des persécutions du confucéisme. Leur alliance avait été utile, mais elle se brisa quand des protecteurs différents s'imposèrent pour faire servir à leur politique la vogue de leurs protégés. C'est sans doute dès le premier siècle de notre ère, et en tout cas dès le milieu du second, que l'union du bouddhisme et du taoïsme avait aidé à naître la légende du voyage de Lao-tseu chez les Hou, où il devenait le Buddha. Les bouddhistes chinois très vraisemblablement y acquiescèrent d'abord, au moins par leur silence. Mais quand ils virent le taoïsme verser de plus en plus dans la recherche de la pierre philosophale, quand le chef des Bonnets Jaunes, Tchang Kio, qui, lui-même, en souvenir de Houang-ti, se faisait appeler « le Dieu jaune », se montra un adepte en apparence convaincu des doctrines hétérodoxes du *T'ai p'ing king* (1), quand la descendance réelle ou supposée de 張道陵 Tchang Tao-ling réclama pour elle-même une sorte de papauté héréditaire du taoïsme, le conflit politique accusa les différences doctrinales, et à la chute de la dynastie Han au début du III[e] siècle, le bouddhisme et le taoïsme étaient définitivement orientés dans des voies différentes. Toutefois la rupture fut surtout entre le bouddhisme et ce qu'on pourrait appeler le néo-taoïsme (2). Le lien assez étroit qui unissait réellement l'ancienne philosophie taoïque et le bouddhisme ne se brisa jamais complètement. Le texte de *Meou tseu*, qui nous est le meilleur témoin des idées religieuses d'un Chinois bouddhiste fervent et instruit à la fin du II[e] siècle, est tout imprégné des idées et des phrases de Lao-tseu (3). Le célèbre bouddhiste Kumārajīva, natif de Koutcha en Asie Centrale, écrivit

---

(1) C'est en l'honneur de Houang-ti, l'Empereur Jaune, que les Bonnets Jaunes adoptèrent sa couleur pour leurs turbans. Les textes les plus anciens sur le taoïsme unissent toujours Houang-ti et Lao-tseu, et on sait que Tchouang-tseu attribue à Houang-ti des phrases qui se trouvent dans le *Tao tö king* de Lao-tseu. Passé les premiers siècles de notre ère, Houang-ti, sans cesser de jouer un rôle dans le taoïsme, disparaît du premier plan, et la doctrine est désormais connue sous le nom de doctrine de 莊老, c'est-à-dire de Tchouang-tseu et de Lao-tseu. Il serait à rechercher si l'histoire politique ne rend pas un peu compte de ce changement. Tchang kio, le chef des Bonnets Jaunes, qui se réclamait de Houang-ti et du *T'ai p'ing king* en 170 chapitres (cf. la fin de la biographie de Siang Kiai dans le *Heou han chou*), n'avait pas lié partie avec les fondateurs de la véritable église taoïste, c'est-à-dire 張魯 Tchang Lou et sa famille (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 314). Houang-ti a peut-être plus ou moins pâti de la défaite finale de ceux qui l'invoquaient.

(2) Je n'ignore pas que les vues que j'expose ici, heurtent les idées généralement en cours parmi les sinologues. Si on se reporte au livre de M. Dvořák, *Lao-tsï und seine Lehre*, p. 146, on verra que l'influence bouddhique n'est reconnue sur le taoïsme que pour la période où le taoïsme est déjà constitué en église. Cette influence à partir du II[e] siècle est en effet indéniable, mais elle n'exclut pas, tant s'en faut, une lutte très âpre entre les deux clergés rivaux. Pour l'ancienne philosophie taoïque au contraire, et sans que j'admette d'ailleurs, au point de vue des textes mêmes de doctrine, une action d'un des systèmes sur l'autre, je crois reconnaître en eux une tendance commune, qui, dans les débuts, quand il fallait lutter contre un même ennemi, fut pour leurs adeptes une puissante raison de sympathiser et de s'associer.

(3) J'ai déjà nommé plusieurs fois cet ouvrage, dont personne ne paraît avoir signalé l'existence jusqu'à présent. Il fut composé tout à la fin du II[e] siècle par un Chinois du nom de famille 牟 Meou, qui s'était réfugié quelque temps au Tonkin pour fuir les troubles des Bonnets Jaunes. De fréquentes citations prouvent sa vogue dans les siècles suivants, et l'ouvrage est mentionné dans les chapitres bibliographiques de l'*Histoire des Souei* et des *Histoires des T'ang*. On le trouve également porté au *Catalogue des livres chinois existant au Japon* à la fin du IX[e] siècle (sur ce catalogue, cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 335). Il était alors divisé en 2 chapitres comprenant 37 paragraphes. Ensuite la littérature profane ignore *Meou tseu* jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. A ce moment, un des bons érudits de la

un commentaire de Lao-tseu (1). Au VIIe siècle, Yi-tsing nous apparaît très familier avec Lao-tseu et Tchouang-tseu (2). Quand vers la même époque le roi d'Assam Kumāra Bhāskaravarman demande à Hiuan-tsang de lui faire traduire en sanskrit un livre chinois, ce n'est pas une version du *Che king* ou du *Louen yu* qu'il réclame, mais bien du *Tao tö king* (3). Une tradition conservée par le bouddhisme veut que, dès le règne de Ming-ti, les taoïstes, inquiets de voir l'empereur incliner vers une religion nouvelle, aient provoqué contre les bouddhistes une ordalie pour décider de l'authenticité de leurs livres saints respectifs. Naturellement ce sont les écritures taoïques que le feu consume, mais il faut mettre à part le *Tao tö king*, qui résiste aux flammes comme l'aurait pu faire un écrit orthodoxe du bouddhisme (4). Au XIIIe siècle enfin, lorsqu'à la cour des empereurs mongols, les bouddhistes ont triomphé dans le débat ouvert sur le *Houa hou king*, ils obtiennent de Koubilaï-khan un édit qui condamne au feu tout le canon taoïste, mais à l'exception encore du *Tao tö king* (5). La transformation de Lao-tseu en Buddha, pour hétérodoxe et condamnable qu'elle parût aux bouddhistes bien pensants, répondait donc, on le voit, à certaines affinités doctrinales, qui jusqu'à nos jours n'ont pas cessé de se traduire dans les faits.

---

dynastie actuelle, 孫星衍 Souen Sing-yen, en dépouillant le *Tripiṭaka*, retrouva *Meou tseu* dans le ch. I du 弘明集 *Hong ming tsi* de 僧祐 Seng-yeou, publiée vers 520 A. D. Souen Sing-yen réédita le texte séparément dans son 平津館叢書 *P'ing tsin kouan ts'ong chou* (dont il y a une réimpression récente par 朱記榮 Tchou Ki-jong; cf. *B. E. F. E.-O.*, IV, 1139), et l'édition de Souen Sing-yen a servi aux éditeurs du 子書百種 *Tseu chou po tchong* pour incorporer *Meou tseu* dans cette collection. Ces éditions ont l'avantage d'être précédées d'une préface de 洪頤煊 Hong Yi-siuan (1806). Par contre le *Tripiṭaka* de Tôkyô reproduit le *Hong ming tsi* d'après les éditions de Corée, des Song, des Yuan et des Ming, et offre quelques variantes utiles ; *Meou tseu* s'y trouve dans la section 露, IV, ff. 1-6. Dès l'époque des Souei le nom de famille Meou a fait attribuer le texte à 牟融 Meou Jong. Mais Meou Jong est mort en 79 A. D., et cette attribution est manifestement fautive. La division en deux chapitres n'ayant pas été reproduite dans le *Hong ming tsi*, il nous est maintenant impossible de savoir à quel endroit se faisait la séparation. Souen Sing-yen, excellent connaisseur en matière de littérature ancienne, ne doutait pas de l'authenticité du *Meou tseu* actuel, et j'ai moi-même trouvé dans l'étude du texte quelques raisons qui plaident dans le même sens. Or par sa date, *Meou-tseu* serait la première œuvre du bouddhisme chinois, puisque toutes les œuvres antérieures, y compris le *Sūtra des quarante-deux articles*, sont en principe de simples traductions. La controverse, sous forme dialoguée, y est très alerte, en même temps qu'elle nous montre quelles objections la Chine orthodoxe faisait au bouddhisme. J'ai achevé une traduction de *Meou tseu*, mais l'annotation n'est pas encore au point, et je ne sais quand mon travail pourra être publié.

(1) Le commentaire de Kumārajīva, aujourd'hui perdu, est loin d'être le seul que les bouddhistes aient composé sur Lao-tseu. Cf. DVOŘÁK, *Lao-tsï und seine Lehre*, p. 150.

(2) Cf. CHAVANNES, *Les Religieux éminents...*, p. 52, n. 4.

(3) Cf. S. LÉVI, *Missions de Wang Hiuen-ts'e dans l'Inde*, dans *J. A.*, mars-avril 1900, p. 308.

(4) Cf. le 題焚經臺詩 *T'i fen king t'ai che*, dans *Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 調, VII, fos 91-92. La tradition bouddhique fixe à 71 A. D. cette première lutte des bouddhistes et des taoïstes. Il faudrait tâcher de voir à quelle date remontent les premières informations à ce sujet. L'épisode de 71 A. D. est rapporté dans le 集古今佛道論衡實錄 *Tsi kou kin fo tao louen heng che lou* (NANJIO, no 1471), compilé en 661-664, et une œuvre un peu plus tardive, le 續集古今佛道論衡 *Kou kin fo tao louen heng*, rédigé en 730 par 智昇 Tche-cheng (NANJIO, no 1472), lui est entièrement consacré.

(5) Cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 327 ; CHAVANNES, dans *T'oung Pao*, V, 400-402.

Mais à vrai dire, toutes les conclusions qu'on peut déduire actuellement ne sont que provisoires, car elles ne reposent pas sur un dépouillement complet des sources que la littérature chinoise met à notre disposition. Toute l'histoire des débuts du bouddhisme en Chine est à reprendre par la base. On veut que le bouddhisme n'ait fait son entrée officielle en Chine qu'en 67 A. D., et dès l'an 65 il y a dans les provinces de Chine, loin de la capitale, des *upāsakas* et des *çramaṇas* aux besoins de qui la piété des fidèles doit subvenir. Sans doute on peut trouver étrange que ces deux informations, incompatibles entre elles dans les termes, proviennent d'un même ouvrage, mais il faut tenir compte du soin qu'ont toujours mis les lettrés orthodoxes à diminuer dans le livre et à supprimer même, quand il leur fut possible, l'action rivale du bouddhisme, qui s'exerçait malgré eux dans les faits. Les « annales principales » du *Heou han chou* ignorent le rêve de Ming-ti et la conversion du prince Ying de Tch'ou ; c'est dans la monographie des pays d'occident qu'il est question du rêve ; l'édit mentionnant la dévotion du prince Ying au taoïsme et au bouddhisme ne se trouve que dans sa biographie (1). C'est toujours de façon incidente et comme par raccroc que Fan Ye mentionne la religion nouvelle. Ce parti-pris porta ses fruits, et il fut admis que le bouddhisme n'avait pas pu s'enraciner fortement en Chine sous les Han il avait fallu les troubles de l'époque des Trois royaumes pour lui permettre d'assurer son empire. Bien plus, des bouddhistes eux-mêmes s'y sont laissé tromper, et, en 519 A. D., Houei-kiao, l'auteur du *Kao seng tchouan*, s'en prend au peu d'accueil fait à la nouvelle doctrine par la population chinoise pour expliquer que pendant son séjour à Lo-yang Kāçyapamataṅga n'ait autant dire rien publié (2).

Cependant la vérité commence à nous apparaître sous un autre jour. Le bouddhisme semble avoir été plus anciennement accepté en pays turc que nous ne le soupçonnions jusqu'à présent. Après avoir combattu l'interprétation des commentateurs chinois, il ne nous répugnerait plus aujourd'hui d'admettre que les « hommes d'or » pris en 121 av. J.-C. à une tribu turque du Kan-sou occidental, eussent été des statues du Buddha (3). Les Turcs furent-ils les

(1) La conversion du prince Ying est rappelée au chapitre des pays d'occident, mais sans qu'il soit fait mention de *çramaṇas* ou d'*upāsakas*.

(2) Voir la biographie de Kāçyapamataṅga au ch. 1 du *Kao seng tchouan*. La raison paraît avoir été autre : Kāçyapamataṅga arriva à Lo-yang en 67 A. D. ; il était ignorant de la langue chinoise, et mourut très peu après, sans avoir eu le temps sans doute de s'en rendre maître.

(3) L'identification de la statue ou des statues d'or prises par Houo K'iu-ping à des statues bouddhiques est généralement mise sur le compte de Yen Che-kou des T'ang, parce qu'elle est indiquée dans son commentaire au *Ts'ien han chou*. Mais elle était courante avant lui. Elle est formellement proposée dans la première moitié du IIe siècle par Lieou Siun dans son commentaire au *Che chouo sin yu* de Lieou Yi-k'ing (éd. du *Si yin hien t'song chou*, ch. 上, partie 下, f° 16 v°). Lieou Siun s'appuie principalement sur le passage suivant du 漢武故事 *Han wou kou che* : 昆邪王殺休屠王以其衆來降.得其金人之神置之甘泉宮.金人皆長丈餘.其祭不用牛羊唯燒香禮拜.上使依其國俗祀之. « Le roi des Kouen-sie tua le roi des Hieou-tch'ou et vint se soumettre (à l'empereur) avec son peuple. On obtint ses génies qui sont des hommes d'or, et on les plaça dans le Kan-ts'iuan-kong. Les « hommes d'or » étaient tous hauts de plus d'un *tchang*. Pour leur sacrifier, on ne se servait pas de bœufs ou de moutons ; on brûlait seulement de l'encens et on les saluait rituellement. L'empereur leur fit faire des sacrifices selon la coutume du pays (des Kouen-sie et des Hieou-tch'ou). » Le nom écrit Kouen-sie dans le *Han wou kou che* est le même qui est orthographié 渾邪 Houen-sie dans le *Ts'ien han chou*. La soumission du roi des Houen-sie eut lieu en 121 avant J.-C., c'est-à-dire l'année même où le *Che ki* fait conquérir par Houo K'iu-p'ing la statue d'or du roi des Hieou-tch'ou. Sur ce dernier événement,

intermédiaires qui firent parvenir jusqu'au Fleuve Jaune la religion de Çākyamuni ? Nous ne savons encore, mais en tout cas le texte du *Wei lio* nous montre la Chine et les Yue-tche en rapport à propos du bouddhisme dès l'an 2 avant J.-C. Le rêve même de Ming-ti en 61 A. D. suppose en Chine une connaissance préalable du bouddhisme (1). Enfin la mention des *çramaṇas* et des *upāsakas* en l'an 65 apparaît dans un édit impérial, dont il n'y a aucune chance que les termes aient été altérés en faveur du bouddhisme. Nous apprenons ainsi, par

---

cf. CHAVANNES, *Sculpture sur pierre en Chine*, pp. 26-27 ; *Mémoires historiques de Se-ma Ts'ien*, I, pp. LXVIII, CIII. Le texte que cite Lieou Siun se retrouve, à peu près dans les mêmes termes, incorporé au chapitre du *Wei chou* sur le bouddhisme ; tout ce paragraphe du *Wei chou* a été traduit par M. FRANKE dans ses *Beiträge... zur Kenntnis... Zentralasiens*, p. 91. Le *Wei chou* est l'œuvre de 魏收 Wei Cheou, qui, comme Lieou Siun, vivait sous les Leang ; mais le *Han wou kou che* est certainement antérieur. Ce même passage du *Han wou kou che* est cité dans le 潛権類書 *Ts'ien kiue lei chou*, ch. 61, f° 5, mais cette encyclopédie du temps des Ming écrit 毘耶 *p'i-ye* au lieu de 昆邪王 *kouen-sie-wang*, et supprime 之神 *tche chen* après 金人 *kin jen*. Le *p'i* de *p'i-ye* est sûrement fautif pour *kouen*, mais peut-être la leçon 耶 *ye* n'est-elle pas à rejeter ; resterait seulement à savoir si d'anciennes éditions du *Han wou kou che* l'autorisent. Il se pourrait en effet, comme il arrive souvent, que dans Kouen-sie ou Houen-sie, 邪 *sie* dût se lire, ce qui est autorisé dans certains cas, *ye* ou soit simplement fautif pour 耶 *ye*. (Cf. dans la traduction du chapitre du *Wei lio* sur les pays d'occident par M. CH., pp. 542, 543, les cas où 邪 *sie* est peut-être fautif pour 耶 *ye*, et en tout cas est transcrit à bon droit *ye* par M. CH. ; les mêmes leçons se retrouvent dans la citation du même texte faite anciennement par le commentaire de Lieou Siun au *Che chouo sin yu*). Comme il y a évidemment parenté entre les faits rapportés par le *Heou han chou* et par le *Han wou kou che*, je pense que, pour Houo K'iu-p'ing lui-même, on peut parler au pluriel *des* statues qu'il rapporta. La dimension de « plus d'un *tchang* » pour ces statues d'or, ou plutôt dorées, s'appliquerait bien à des statues bouddhiques, puisque la longueur rituelle du corps du Buddha est d'un *tchang* et six pieds, soit seize pieds. Le *Han wou kou che* subsiste, et il serait intéressant d'y rechercher le passage ; c'est un ouvrage d'auteur et de date inconnus, mais qui est évidemment antérieur aux Leang, peut-être d'un siècle seulement. Il y eut une édition du 古今逸史 *Kou kin yi che* et une du 古今說海 *Kou kin chouo hai* sous les Ming ; une autre fait partie du 道藏八種 *Tao tsang pa tchong*. L'édition la plus facilement accessible est la réimpression du *Kou kin chouo hai* parue sous Tao-kouang. Le texte semble d'ailleurs très altéré, sinon refait à une date assez basse au moyen d'anciens extraits. Ts'ien Ts'eng, sous les Ming, déclare dans son 讀書敏求記 *Tou chou min k'ieou ki*, posséder deux exemplaires qui diffèrent notablement entre eux. — M. CHAVANNES s'est prononcé jadis contre l'identification des hommes d'or du roi des Hieou-tch'ou au Buddha, dans les ouvrages auxquels j'ai renvoyé plus haut. M. HIRTH, dans son travail *Ueber die chinesischen Quellen zur Kenntnis Zentralasiens* (dans la *Wiener Zeitschrift*, t. X, p. 238), M. FRANKE *Beiträge*, p. 95, M. PARKER, à diverses reprises et tout récemment dans son livre *China and Religion* (p. 76), ont exprimé la même opinion. J'ai adopté les mêmes conclusions dans *B. E. F. E.-O.*, III, 98 ; je serais aujourd'hui moins affirmatif. Il faudra d'ailleurs tenir compte, pour trancher la question, d'un témoignage du VIe siècle, qui constate l'ancien usage chez les Tartares, de statues royales dorées ; sur ce témoignage, cf. PARKER, *China and Religion*, p. 77.

(1) Le rêve lui-même rentre vraisemblablement dans le domaine de la légende. On sait que les musulmans n'ont pas voulu venir de façon moins miraculeuse que les bouddhistes ; et à la fin du XVIIe siècle un ouvrage spécial, le 回回原來 *Houei-houei yuan lai*, a été écrit pour raconter comment ils furent appelés en Chine à la suite d'un rêve de l'empereur de Chine, au temps des T'ang.

le hasard d'un texte, un fait considérable, l'existence d'une organisation ecclésiastique du bouddhisme chinois dans certaines provinces, à l'époque même où les premiers moines hindous ne seraient, d'après la tradition courante, pas même arrivés à la capitale. La mission de Ming-ti a sans nul doute existé, et si le *Heou han chou* n'en fixe pas absolument le moment et la durée, le fait qu'il la place dans la période *yong-p'ing* (58-75 A. D.) nous autorise à accepter les dates de 61-67 fournies par les compilations bouddhiques (1). Seulement cette mission n'a fait que consacrer un état de choses déjà existant. De ce premier clergé du bouddhisme chinois, nous ne savons rien jusqu'à présent. Le confucéisme a cherché à accréditer cette tradition que Ming-ti et Houan-ti avaient bien favorisé le bouddhisme, mais sans autoriser l'entrée en religion des Chinois : tous les prêtres devaient être des moines étrangers. Ce n'est que lors des troubles qui au début du IVe siècle mirent la Chine du nord au pouvoir d'une dynastie turque, que l'ancienne défense aurait été levée. A l'époque des T'ang, 傅 奕 Fou Yi, l'un des plus farouches adversaires du bouddhisme, se faisait encore l'écho de cette tradition. En fait, il est possible que la Chine n'ait pas connu immédiatement les ordinations régulières, pour lesquelles la présence d'un certain nombre de moines était requise. Il y avait là des difficultés de fait que tous les pays bouddhiques en dehors de l'Inde propre ont connues, et auxquelles des dispositions spéciales des *vinayas* avaient pour but de parer (2). Les textes bouddhiques eux-mêmes ne placent qu'en 434 la première ordination solennelle de nonnes chinoises, en présence de dix nonnes singhalaises et de leur présidente (3). Mais il dut y avoir de très bonne heure, en dehors d'un clergé étranger assez nombreux, de pieux fidèles, qui, sans avoir reçu peut-être d'ordination régulière, menaient plus ou moins la vie du religieux. Il faudrait rechercher sur quels textes s'appuie la tradition bouddhique selon laquelle Ming-ti lui-même autorisa l'entrée en religion de 劉 峻 Lieou Siun, marquis de 陽 城 Yang-tch'eng, et de nonnes, qui ne furent peut-être que des *upāsikā*, comme 阿 潘 A-fan ou celle qu'on appelle 陰 夫 人 Yin fou-jen (4). En tout cas, à la fin du IIe siècle, Meou-tseu connaît un clergé bouddhique, des *çramaṇas* qui n'en sont déjà plus à la pureté des premiers âges de foi, car on reproche à certains d'entre eux d'aimer le vin et les femmes et de faire du commerce illicite (5). Rien n'indique que tous ces *çramaṇas* aient été d'origine étrangère.

Il est d'ailleurs notable que, malgré son parti-pris, Fan Ye, dans les rares fois où il parle du bouddhisme, nous le montre déjà singulièrement puissant. La biographie du prince Ying suppose l'existence d'un clergé ; un autre passage, qui vient de façon non moins incidente, montre qu'à l'époque des Han on élevait des temples. J'emprunte ce texte à la biographie de 陶 謙 T'ao K'ien, originaire de 丹 陽 Tan-yang au Kiang-sou, qui mourut en 194 A. D. (6). Dans

---

(1) Sur une autre date, celle de 64, fixée par certains textes pour le rêve de Ming-ti, cf. les remarques de M. Ch., dans *Les pays d'occident*...., p. 546. — La venue des images bouddhiques en Chine en 67 A. D. est mentionnée au 事 物 紀 原 *Che wou ki yuan* de Kao Tch'eng des Song (ch. 7, f° 29), qui cite le 鄴 城 舊 事 *Ye tch'eng kieou che*. Cet ouvrage, qui doit être un recueil d'anciennes traditions nankinoises, m'est inconnu.

(2) Cf. *B. E. F. E.-O.*, IV, 379.

(3) Cf. *B. E. F. E.-O.*, IV, 275, 356.

(4) Cf. *Fo tsou t'ong ki*, éd. du *Tripiṭaka* de Tôkyô, tout le ch. 35, et ch. 51, f° 134 ; *Che wou ki yuan*, ch. 7, f°s 30-31. Le *Che wou ki yuan* s'appuie principalement ici sur le 僧 史 畧 *Seng che lio*. Cette dernière œuvre, en 3 ch., a été compilée sous les Song par le bonze 贊 寧 Tsan-ning. Une édition japonaise récente se trouve à la bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient ; actuellement je n'ai pas l'ouvrage à ma disposition. Tsan-ning vivait à la fin du Xe siècle ; il a encore composé le *Song kao seng tchouan*, qui est incorporé au *Tripiṭaka* (Nanjio, *Catalogue*, n° 1495).

(5) *Hong ming tsi*, ch. 1, f° 3 v°.

(6) *Heou han chou*, éd. xylographique de Nankin, ch. 73 (= ch. 103 dans l'autre série d'éditions), f° 9 r°.

cette biographie, il est dit : « Antérieurement, un homme originaire de la même commanderie (que T'ao K'ien), 笮融 Tso Jong (1), réunissant plusieurs centaines d'hommes, était venu demander appui à (T'ao) K'ien. (T'ao) K'ien le chargea de diriger les transports de grains de 廣陵 Kouang-ling, 下邳 Hia-p'ei et 彭城 P'eng-tch'eng (2) ; en suite de quoi, (Tso Jong) intercepta les tributs des trois commanderies. Il éleva grandiosement un temple du 浮屠 Feou-t'ou. En haut, il amoncela les disques de métal (3) ; en bas, il multiplia les étages. De plus, des bâtiments construits tout autour pouvaient contenir environ 3.000 personnes. (Tso Jong) fit une image recouverte d'or, et la vêtit de brocart et d'étoffes à ramages. Chaque fois qu'on ondoyait le Buddha (4), (Tso Jong) offrait une grande abondance de mets et de boissons qu'on distribuait sur la route. Ceux qui venaient pour manger ou pour regarder étaient plus de dix mille... » (5). La description ne me paraît pas laisser place au doute. Les étages multiples, et en haut les disques de métal superposés désignent clairement un grand stūpa, entouré des bâtiments accessoires du temple. Ce ne fut certainement pas là un exemple isolé, et cependant, sans le hasard qui a fait insérer ces quelques phrases dans la biographie de T'ao K'ien, nous n'aurions aucun texte authentique qui nous permît d'affirmer que, dès l'époque des Han, le bouddhisme avait ses temples propres et ne se contentait pas d'anciens bâtiments officiels désaffectés, comme celui qu'on attribua à Kāçyapamataṅga et Tchou Fa-lan lors de leur arrivée à Lo-yang (6).

---

(1) Meou-tseu fut mêlé indirectement à une affaire de meurtre où Tso Jong était l'assassin. Cf. *Hong ming tsi*, ch. 1, f° 1 r°.

(2) Ces trois villes sont au Kiang-sou.

(3) Le texte a 金盤 *kin-p'an* ; j'ai réservé le mot « or » pour la phrase suivante où le texte spécifie qu'il s'agit de 黃金 *houang-kin*.

(4) Le texte est : 每浴佛輒 ; je prends le dernier mot comme un substantif, signifiant « occasion ». Il est intéressant de voir que, dès la fin du IIe siècle, l'ondoiement des statues du Buddha était une fête usuelle parmi les bouddhistes de Chine. Connue sous le nom de 浴佛會 *Yu-fo-houei*, elle est encore en honneur aujourd'hui. Elle se célèbre le jour anniversaire de la naissance du Buddha (佛誕日 ou 佛生日), c'est-à-dire le 8e jour de la 4e lune. C'est aussi le début du *varṣa*, de la saison de retraite, qui cesse le 15 de la 7e lune. La cérémonie consiste à laver les statues du Buddha avec de l'eau « aux cinq parfums » (五香水).

(5) La suite du texte montre Tso Jong fuyant à Kouang-ling en 195 par peur de Ts'ao Ts'ao et de 徐方 Siu Fang, puis passant au sud du Fleuve Bleu, où il finit assez vite par être défait et tué. Au sujet des banquets bouddhiques de Tso Jong, le commentaire du *Heou han chou* cite un passage du 獻帝春秋 *Hien ti tch'ouen ts'ieou* ; cet ouvrage m'est inconnu.

(6) La pauvreté de nos informations sur le bouddhisme de l'époque des Han tient certainement aux troubles effroyables qui désolèrent tout l'empire chinois à la fin du IIe et au début du IIIe siècle de notre ère. Certains paragraphes de Meou-tseu prouvent qu'à son époque, de très nombreuses œuvres bouddhiques devaient déjà avoir passé en chinois. Mais le même écrivain montre toutes les provinces aux mains de gouverneurs qui sont devenus en fait des souverains indépendants, et n'autorisent pas le passage sur leurs domaines des sujets des provinces voisines. Il fallut des guerres longues et sanglantes pour réduire tous ces principicules. Encore l'unité ne put-elle se refaire, et dut-on laisser trois princes souverains assurer chacun dans une portion de l'empire un calme relatif. Au cours de ces luttes incessantes, où chaque ville fut maintes fois prise et pillée, d'innombrables documents périrent. Il en fut de même lorsque, au début du IVe siècle, des invasions tartares enlevèrent aux Chinois, pour près de trois cents ans, l'hégémonie dans le bassin du Houang-ho. Nous avons à ce sujet des témoignages précis. M. Ch. a parlé tout récemment (*Mémoires historiques*, t. v, p. 465) de deux

On a utilisé depuis longtemps deux mentions du bouddhisme dans le *Heou han chou*, celle de la biographie du prince Ying d'une part, et d'autre part le rêve de Ming-ti rapporté au chapitre des pays d'occident. Je viens de signaler trois textes peu connus jusqu'ici, dans les annales principales de Houan-ti, dans la biographie de Siang Kiai et dans celle de T'ao K'ien (1) ; il me paraît peu probable que l'ouvrage de Fan Ye doive jamais fournir beaucoup plus. Par contre, il est urgent de grouper, autour de ces informations que leur provenance rend si précieuses, tout ce qui nous est parvenu par d'autres sources.

Et si ce travail est nécessaire pour le bouddhisme, il est plus urgent encore pour le taoïsme. On a toujours pris le taoïsme à ses origines, dans le *Tao tö king*, dans *Tchouang tseu*, et on s'est cru quitte envers une religion qui dure depuis deux mille ans, en disant qu'elle n'avait fait que déformer par de grossières superstitions la doctrine philosophique dont elle se réclamait. Sur la façon dont l'église taoïque s'est organisée, sur les vicissitudes par lesquelles elle a passé, on n'a pas dit un mot. Chacun a disserté sur les rapports éventuels de Lao-tseu et des philosophes de l'Inde ou de la Grèce ; mais le terrain historique reste vierge, les documents n'attirent l'attention d'aucun érudit. Une seule tentative a été faite, et dans des conditions bien insuffisantes. En 1886, M. Giles crut prouver que le texte connu aujourd'hui sous le nom de *Tao tö king* n'était pas l'œuvre de Lao-tseu, qu'il n'existait pas encore à l'époque de Sseu-ma Ts'ien, et qu'il avait probablement été rédigé à la fin de la dynastie Han, vers 200 A. D. Je ne veux pas reprendre ici la question, qui mériterait d'ailleurs un long examen, et je renvoie au livre de M. Dvořák, *Lao-tsï und seine Lehre*, pp. 15 et ss. (2). Je rappellerai seulement

---

ouvrages qu'on sait s'être perdus lors des troubles qui obligèrent les Tsin à quitter Lo-yang au Ho-nan, pour aller fixer en 417 leur capitale à Nankin. La littérature bouddhique connaît aussi les pertes qu'elle subit alors. Nous savons que l'un des deux moines arrivés à Lo-yang en 67 A. D., Tchou Fa-lan, avait traduit, en dehors du *Sûtra des 42 articles*, quatre et peut-être cinq autres œuvres du bouddhisme hindou. M. Nanjio (*Catalogue*, Appendice II, n° 2) constate que toutes ces œuvres étaient perdues au VIIIe siècle, mais on peut préciser davantage, car l'auteur du *Kao seng tchouan*, Po-kiao, dit dans sa biographie de Tchou Fa-lan que, lors des troubles qui marquèrent le changement de capitale, ces œuvres se perdirent et ne parvinrent pas à « gauche du Fleuve ». Autrement dit, dès le début du Ve siècle, les révolutions avaient anéanti presque tout le travail du premier traducteur dont le bouddhisme chinois ait gardé le souvenir.

(1) Ces textes ne sont pas absolument nouveaux. Ils avaient déjà été, je crois, réunis par le P. Hoang dans son *Tsi chouo ts'iuan tchen*, au chapitre du bouddhisme. Ce chapitre a été traduit par M. Parker dans le *Chinese Recorder* de 1894, et paraphrasé par le même auteur dans l'*Asiatic Quarterly Review* d'octobre 1902, pp. 372-390 ; les faits sont encore rappelés, avec suppression de tous les noms propres, dans son *China and Religion*, pp. 78-79. Mais il restait à reprendre ces passages dans l'ouvrage même dont ils sont tirés ; je n'ai pas cru inutile ce travail de mise au point.

(2) Le livre de M. Dvořák forme la deuxième partie des *Chinas Religionen*, la première étant *Confucius und seine Lehre*. La première partie avait paru en 1895, la deuxième n'a été achevée qu'en 1903. Dans l'ensemble, ce sont de bons manuels, et il n'est peut-être pas très flatteur pour nous tous sinologues, d'avoir laissé le soin de les rédiger à un professeur de « langues orientales » en général, surtout connu par ses travaux sur les langues des pays musulmans. Toutefois, M. Parker me paraît aller bien loin en qualifiant l'œuvre de M. Dvořák d'« admirable ». La partie historique n'est pas d'une critique très avisée, quoique l'auteur se distingue par beaucoup de bon sens ; de plus il ne semble pas que M. Dvořák ait eu à sa disposition, et ce n'est certes pas un reproche que je lui fais, puisqu'il n'y peut rien, les livres indispensables à un travail sur Lao-tseu et son école. Trop souvent il a dû se fier à des

que M. GILES, tout en proclamant sa thèse définitivement acquise, semble à la réflexion l'avoir modifiée sur un point essentiel : il place aujourd'hui la rédaction du *Tao tö king* non plus à la fin, mais au début de la dynastie Han, et ceci sans doute parce qu'il ne peut plus méconnaître que Sseu-ma Ts'ien, en parlant du livre de Lao-tseu divisé en 2 chapitres et qui contenait de 5 à 6.000 mots, avait bien en vue l'œuvre même qui nous est parvenue [1]. En fait rien ne prouve que le *Tao tö king* soit de l'auteur à qui on l'attribue ; mais nous savons que telle était la tradition au début du Ier siècle avant notre ère ; le mieux est de nous y tenir pour le

---

devanciers qui ne méritent pas pleine créance. Appelant le plus souvent les gens par leurs *hao* il ne les a pas reconnus quand ils sont désignés par leur *ming*. L'orthographe des *Sacred books* lui a joué un tour singulier. On sait que dans cette orthographe l'explosive palatale non aspirée est représentée par *k* italique quand le reste du mot est en romain et inversement; or M. DVOŘÁK paraît avoir pris cette notation pour celle d'un *k* véritable. C'est ainsi que 秦失 Ts'in Che devient Khin-Sik (p. 13), et que 吳澄 Wou Tch'eng (qui est d'ailleurs le même que le « Wu-yen-tshing » de la p. 16) est transcrit Wu-Kheng (p. 151). Enfin l'auteur a adopté une méthode de transcription qui me paraît insoutenable. Le nom de Khin-Sik en indique déjà le principe : les anciennes consonnes finales sont rétablies. M. DVOŘÁK suit ici le système de VON DER GABELENTZ, mais rien n'est moins conséquent que ce système. Si on rétablit les consonnes finales, de quel droit négliger les changements vocaliques, de quel droit surtout ne pas tenir compte de l'ancienne distinction d'initiales sourdes et sonores ? M. DVOŘÁK écrit *Tao-tek-king*, mais, aussi vrai que *tek* comportait anciennement une gutturale finale, il est sûr que *tao* commençait par une sonore, et devrait être transcrit *dao*. Seulement il y a des cas moins simples ; dans quel sens les tranchera-t-on ? Et tout nom qui viendra dans un ouvrage d'histoire, de littérature, de philosophie, devra-t-il être justifié en bas des pages par de longues discussions phonétiques ? Il y a plus, et à supposer même les difficultés précédentes vaincues, la prononciation a évolué, les consonnes finales autres que des nasales sont tombées en *kouan-houa*. Les rétablirez-vous pour des époques où elles n'étaient plus prononcées ? M. DVOŘÁK n'y répugne pas, et nous verrons par exemple adopter une transcription *Tao-tshang* [il faudrait ici *tsang*, même dans le système de M. DVOŘÁK]-*muk-luk-siang-ču* (p. 152) pour un ouvrage 道藏目錄詳注 paru en 1626, et dont l'auteur prononçait le nom, tout comme nous, *Tao tsang mou lou siang tchou*. C'est indéfendable.

[1] Ce déplacement de date me paraît résulter de l'article sur Lao-tseu inséré par M. GILES dans son *Biographical Dictionary* (nº 1088), et où il est dit que le *Tao tö king* est apocryphe et date « probably of the early years of the Han dynasty » ; M. DVOŘÁK ne paraît pas avoir remarqué ce *shifting* de la théorie. — Quelques-uns des arguments que M. GILES reprend dans cet article sont assez étranges dans les termes. M. GILES dit que le *Tao tö king* devint un livre sacré en 666, « quand le pur Tao de Lao-tseu commença à être mélangé de recherches d'alchimie et d'aspirations à l'élixir de longue vie ». Il en était ainsi depuis des siècles, et, à ne pas vouloir même remonter plus haut, il suffit de renvoyer M. GILES aux œuvres de 葛洪 Ko Hong qui vivait au IVe siècle. De même l'argument tiré contre l'authenticité du *Tao tö king*, de ce que Lao-tseu a dit que « ceux qui savent ne parlent pas », n'a à mon sens aucune valeur, même soutenu par une raillerie de Po Kiu-yi, toute naturelle chez un fervent disciple de la religion rivale. Enfin M. GILES renvoie à son article sur Ma Jong (*ibid.*, nº 1475), où il dit que le commentaire de Ho-chang-kong au *Tao tö king* fut reconnu apocryphe, parce qu'il reproduit un système que Ma Jong fut le premier à employer. Ce système consistait à « imprimer les notes ou le commentaire dans le corps de la page, en employant pour cet usage des caractères plus petits gravés sur deux colonnes ». Il n'est pas inutile de rappeler que Ma Jong vivait au début de notre ère, à une époque où la Chine avait quelques siècles à attendre avant de connaître l'imprimerie.

moment (1). Une autre question a été soulevée, celle de la division de l'œuvre en 81 paragraphes, au lieu que certains éditeurs n'en reconnaissaient que 72 ou 68 (2). J'ai rappelé plus haut que le chiffre de 81 avait été évidemment choisi à cause de la valeur mystique du carré de 9. Il n'est pas du tout sûr que cette division soit primitive ; en tout cas elle est ancienne. Meou-tseu, à la fin du IIe siècle, cite abondamment le livre de Lao-tseu, qu'il appelle, comme Sseu-ma Ts'ien, les « deux chapitres de maître Lao » (老氏上下之篇). Or l'opuscule même de Meou-tseu est en 37 paragraphes, et Meou-tseu s'en explique comme suit : « J'ai vu que l'essentiel des sūtras bouddhiques est en 37 sections, et que le *Tao king* de maître Lao est également en 37 paragraphes ; c'est pourquoi je les ai imités » (3). En effet, dans la division traditionnelle, la première partie du *Tao tö king*, celle qui porte plus spécialement sur le *tao* et à laquelle il est intéressant de voir donner dès le IIe siècle le nom spécial de *Tao king*, comporte 37 paragraphes. Il n'est donc pas douteux que cette division ait existé très anciennement, aussi haut que les textes nous permettent de remonter.

Une fois de plus, cette citation de Meou-tseu vient de nous montrer, réunis ensemble comme deux modèles, le Buddha et Lao-tseu. Meou-tseu est un bouddhiste fervent, mais qui a

---

(1) LEGGE, toujours docile à suivre la tradition, s'est prononcé de la façon la plus formelle en faveur de l'attribution du *Tao tö king* à Lao-tseu. C'est peut-être aller trop loin en sens inverse de GILES. La doctrine indigène en général inspirait justement un grand respect au traducteur des classiques ; ce respect n'est plus de mise quand il s'agit du taoïsme. — En dehors de GILES, deux sinologues ont voulu faire descendre assez bas la rédaction du *Tao tö king* : dès 1873, WASSILIEF, dans ses *Religii Vostoka*, refusait de placer la composition du *Tao tö king* plus haut que le IIe siècle avant notre ère, principalement parce qu'il y croyait retrouver une influence bouddhique (cf. DVORÁK, *Lao-tsï und seine Lehre*, p. 159). Lors de la controverse soulevée par GILES en 1886, H. J. ALLEN exprima de façon indépendante une opinion assez semblable à celle de WASSILIEF, allant jusqu'à faire éventuellement du *Tao tö king* une œuvre bouddhique (cf. PARKER, *The Taoïst Religion*, réimprimé de la *Dublin Review*, in-8o, p. 24).

(2) M. DVORÁK (*Lao-tsï und seine Lehre*, p. 16) attribue la division en 72 paragraphes à « Yen-kiün-phing », c'est-à-dire 嚴遵 Yen Tsouen, et celle en 68, à « Wu-yeu-tshing », c'est-à-dire 吳澄 Wou Tch'eng. Wou Tch'eng écrivait au début du XIVe siècle ; son opinion ne pourrait donc entrer en ligne de compte, que s'il apportait à l'appui de sa thèse des textes anciens. Quant à Yen Tsouen, il vivait sous les Han, au Ier siècle avant et après J.-C. selon GILES (*Biog. Dict.*, no 2476). Mais bien que le commentaire attribué à Yen Tsouen se trouve dans nombre de *ts'ong-chou* (秘冊彙函 *Pi ts'ö houei han*, 津逮秘書 *Tsin tai pi chou*, 漢魏叢書 *Han wei ts'ong chou*, 唐宋叢書 *T'ang song ts'ong chou*, 學津討原 *Hio tsin t'ao yuan*), il y a des doutes sérieux sur son authenticité. Les chapitres sur la première partie du *Tao tö king* n'étaient plus connus des lettrés au XVIIIe siècle, et les six chapitres restant, sur la 2e section (德經 *tö-king*), sont considérés par les bibliographes de K'ien-long comme l'œuvre d'un faussaire de l'époque des Ming. On voit qu'en ce cas la division en 72 paragraphes n'aurait aucune autorité. Il faut ajouter cependant que ce commentaire, intitulé 道德指歸論 *Tao tö tche kouei louen*, semble se trouver dans le *Canon taoïste*, et un exemplaire manuscrit reproduisant une édition des Song a dû reparaître au début du XIXe siècle ; s'il en est ainsi, nous aurions sans doute le commentaire qu'à l'époque des T'ang on attribuait à Yen Tsouen ; reste à savoir si cette attribution est fondée. Le commentaire de Yen Tsouen jouissait dans les premiers siècles de notre ère d'une grande célébrité ; témoin ce passage du *San kouo tche* (ch. 38, fo 8 ro) : 嚴君平見黃老作指歸.

(3) *Hong ming tsi*, ch. 1, fo 6 ro. Je ne sais à quoi Meou-tseu fait allusion en parlant des 37 sections des livres bouddhiques.

longtemps étudié et qui admire la philosophie taoïque. Les deux doctrines sont pour lui comme deux testaments, qui se complètent et ne se détruisent pas l'un par l'autre. Les affinités qu'il sentait entre elles continuèrent à frapper les esprits, et, à la fin du XI[e] siècle, 蘇轍 Sou Tchö, le frère du grand poète 蘇軾 Sou Che (1), basa son commentaire du *Tao tö king* sur l'identité foncière du taoïsme et du bouddhisme (2). Par contre Meou-tseu a en horreur tous ces charlatans qui sévissaient déjà à la cour de Wou-ti au temps de Sseu-ma Ts'ien, et qui proposaient à tout venant des secrets d'alchimie et des recettes d'immortalité. Dès la fin des Han, le taoïsme était envahi par ces docteurs de l'au-delà. Meou-tseu les connaît bien et les raille : il a eu successivement trois maîtres taoïstes. « Ils se disaient âgés de 700, de 500 et de 300 ans ; mais il y avait à peine trois ans que je m'étais mis à leur école que tous trois étaient morts. » Tous trois cependant pratiquaient « l'abstention de céréales » ; oui, « mais ils mangeaient de la viande par doubles assiettées, et buvaient du vin à pleines coupes », et ce régime les mena au tombeau avant l'âge (3). Il semble au résumé que le bouddhisme eût accepté sans peine le taoïsme, si celui-ci n'était resté que ce qu'il était primitivement, c'est-à-dire une philosophie. Du jour où il devint une religion, les deux clergés, à des degrés différents peut-être, usèrent des mêmes moyens pour prendre empire sur le peuple, tout en se reprochant l'un à l'autre la vulgarité de leurs procédés et le peu de dignité de leur conduite. Nous voyons mieux les griefs des bouddhistes contre les taoïstes, parce que, si le bouddhisme chinois a été peu étudié, encore s'en est-on occupé en Europe plus que du taoïsme, dont les écritures sont jusqu'à présent restées pour nous lettre morte. L'historien des religions chinoises devra étudier les compilations historiques, les monographies de temples ou d'écoles insérées au *Canon taoïste* (4). Les histoires dynastiques, les œuvres de polémique écrites par des bouddhistes

---

(1) C'est par erreur que WYLIE (*Notes on Chinese literature*, p. 173) et M. DVOŘÁK (*loc. laud.*, p. 151) attribuent ce commentaire au poète Sou Che lui-même, aussi connu par son *hao* 東坡 Tong-p'o. Il y a deux éditions des Ming, dont l'une fait partie du 兩蘇經解 *Leang sou king kiai*.

(2) La tentative de fondre en une seule doctrine le bouddhisme et le taoïsme s'est manifestée de bonne heure du côté taoïste, mais elle a toujours été contrecarrée par les bouddhistes orthodoxes, qui voyaient les taoïstes leur prendre jusqu'au nom de leurs personnages divins et aux termes hindous de leur théologie. On trouvera aux ch. 6 et 7 du *Hong ming tsi*, paru vers 520, les pièces de controverse concernant le 夷夏論 *Yi kia louen*, où un prêtre taoïste du nom de 顧 Kou débutait par affirmer que « le Buddha est Lao-tseu et Lao-tseu est le Buddha » (佛是老子·老子是佛. *Hong ming tsi*, ch. 6, f° 36 r°), et il continuait (f° 32 r°) : « Lao-tseu a passé la barrière et est arrivé dans le royaume de Kapilavastu de l'Inde. La femme du roi s'appelait 淸妙 Ts'ing-miao. Lao-tseu profita de ce qu'elle faisait la sieste ; empruntant l'essence active du soleil, il entra dans la bouche de Ts'ing-miao... ». On comprend que les bouddhistes ne se soient pas laissé piller de gaieté de cœur. Il resterait cependant à voir si, en dehors des œuvres de controverse, le nom de Lao-tseu n'apparaît pas dans le *Tripiṭaka*, autrement dit si quelque traducteur ne l'a jamais introduit dans un sūtra. Le *Tchö yi louen* (*Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 露, XI, ch. 5, f° 105 r°) cite à ce propos certains textes qu'il dit emprunter au Canon, mais un seul des titres qu'il donne répond à un ouvrage connu, si toutefois son 天地經 *T'ien ti king* est bien le 立世阿毘曇論 *Li che a p'i t'an louen* (NANJIO, n° 1297) auquel on donne parfois ce nom.

(3) *Hong ming tsi*, ch. 1, f° 5 r° et v°.

(4) Il y a maintenant à la Bibliothèque nationale un exemplaire du *Canon taoïste*, qui y a été envoyé par l'École française d'Extrême-Orient. Bien qu'incomplet, il pourra rendre de grands services, car c'est, je crois, le seul exemplaire existant en Europe. J'ai donné quelques indications bibliographiques sur le Canon taoïste dans *B. E. F. E.-O.*, III, 322. Ces indications

sont encore pleines de faits nouveaux et significatifs (1). Souhaitons qu'on finisse par y aller voir, au lieu de parfaire des traductions nouvelles du *Tao tö king*, qui ne se bornent pas, je veux le croire, à copier celles qui ont précédé, mais dont la science ne tire aucune profit. Bouddhisme, taoïsme, et, pourrais-je ajouter, confucéisme ont toujours été pris dans l'abstrait, à part des réalités vivantes qui donnent aux systèmes leur valeur occasionnelle et leur portée. Les philosophies, les religions sont nées, ont évolué et dépérissent dans des conditions données de temps et de milieu. Ce sont ces conditions qu'il faut connaître, et, pour leur intelligence, un petit fait correctement établi vaut de longs raisonnements. Nous avons eu beaucoup de dilettantes. Il est temps de suivre l'exemple des PALLADIUS et des WYLIE et de substituer toujours en sinologie l'histoire aux impressions.

Ces remarques nous ont mené un peu loin de la traduction du *Wei lio* publiée par M. CH. Pas si loin cependant qu'on pourrait croire, si nul n'a contribué plus que M. CH. à donner aux études sinologiques un caractère nettement objectif. Des idées en abondance, de fines intuitions, mais toujours maintenues par une forte charpente historique, voilà les qualités qui ont mis M. CH. au tout premier rang des sinologues contemporains. Sa traduction d'un chapitre du *Wei lio* éclaircit d'importants problèmes de géographie historique, mais en même temps la science des religions chinoises a plus à prendre dans les notes de son article que dans beaucoup d'in-8°. Je pense adresser à M. CH. le plus bel éloge en constatant qu'il n'est aucun de ses travaux que nous puissions ignorer sans dommage (2).

P. PELLIOT

---

seraient à compléter ; je renvoie en particulier à *Sin t'ang chou* (éd. de la librairie du T'ou-chou-tsi-ch'eng, ch. 59, f° 3 v°), 元史藝文志 *Yuan che yi wen tche* de 錢大昕 Ts'ien Ta-hin (ch. 3, f° 17 de l'édition collective de ses œuvres) et 諸史拾遺 *Tchou che che yi* du même (ch. 2, f° 11, de la même édition).

(1) Hormis ceux incorporés au *Canon taoïste*, les ouvrages consacrés à l'histoire du taoïsme sont fort rares. Pour l'étude du taoïsme, et aussi d'ailleurs, quoique à un moindre degré, pour celle du bouddhisme, il y aurait donc intérêt à rechercher un ouvrage écrit à la fin du XVIIe siècle et dont il est question dans le 宋元舊本書經眼錄 *Song yuan kieou pen chou king yen lou* de 莫友芝 Mo Yeou-tche, appellation 子思 Tseu-ssen (cette bibliographie en un volume comprend 3 chapitres, plus deux chapitres de supplément ; elle donne des notices sur des ouvrages vus par Mo Yeou-tche entre 1865 et 1869 et a été publiée par le fils de l'auteur en 1873 ; le passage dont je m'occupe ici est au ch. 3, f° 4). Mo Yeou-tche décrit un ouvrage en 50 chapitres, intitulé 通鑑紀事本末補後編 *T'ong kien ki che pen mo pou heou pien*, composé par 張星曜 Tchang Sing-yao, et dont l'auteur date la préface de l'année 1690. Tchang Sin-yao, prenant pour base la section spécialement consacrée au bouddhisme et au taoïsme dans le 通鑑紀事本末 *T'ong kien ki che pen mo* de 袁樞 Yuan Tch'ou des Song (cf. Wylie, *Notes*, p. 22), l'a développée en y joignant toutes les informations fournies par les histoires officielles et les œuvres privées. Comme l'œuvre de Yuan Tch'ou, celle de Tchang Sing-yao est d'ailleurs résolument hostile aux deux religions hétérodoxes. Les 41 premiers chapitres sont consacrés au bouddhisme ; ce sont ceux auxquels d'autres sources permettent le plus aisément de suppléer. Mais les neuf chapitres sur le taoïsme donnent toute réunie, avec indication des sources, une documentation que nous aurions beaucoup de mal à reconstituer avec autant d'abondance. L'œuvre de Tchang Sing-yao était inédite en 1867, et personnellement je ne l'ai pas vue. Mais le manuscrit original appartenait alors à 丁日昌 Ting Je-tch'ang, bien connu des anciens résidents de Changhai et de Fou-tcheou (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 1934), et il n'y a aucune raison de croire qu'il ait disparu depuis lors.

(2) Pp. 521 et 552, M. CH. parle de la préfecture secondaire de 普寧 P'ou-ning au Yunnan ; il faut lire 晋寧 Tsin-ning ; cf. *B. E. F. E.-O.*, IV, 367. — P. 524, n. 2, linge 3 : Au lieu de Yin-tsin, lire Yin-p'ing. — P. 525, l. 11 : N'est-il pas plus juste de rattacher 東西, « est et ouest », à la phrase précédente ? La phrase suivante sur les habitudes

Ed. Chavannes. — *Fables et contes de l'Inde extraits du Tripiṭaka chinois.* — [Actes du XIVe Congrès International des Orientalistes, Leroux, 1905, in-8°, t. I, pp. 84-145.]

Depuis la publication en 1859 du livre de Julien sur *Les Avadânas* (Paris, 3 vol. in-12), la sinologie a fort négligé les contes hindous incorporés au *Tripiṭaka*. Julien d'ailleurs n'avait à sa disposition que deux encyclopédies du VIIe et du XVIe siècle ; il fallait remonter plus haut Dans ces dernières années, MM. Sylvain Lévi, Ed. Huber, F. W. K. Müller ont fait à l'ancienne littérature des contes du *Tripiṭaka* chinois quelques emprunts intéressants. C'est un travail d'ensemble sur ce sujet que M. Ch. poursuit depuis assez longtemps ; il en a détaché des fragments pour les présenter au congrès d'Alger. Les contes qui sont ici traduits se retrouvent en d'autres domaines ; des notes, que M. Basset a enrichies de sa grande information, donnent la bibliographie essentielle pour chacun d'eux. On trouvera là plusieurs fables ésopiques très connues, et, en particulier des récits apparentés aux fables suivantes de la Fontaine : *La tortue et les deux canards* (pp. 88 et 90) ; *L'ours et l'amateur des jardins* (pp. 91, 92) ; *Le loup et la cigogne* (pp. 93, 94) ; *L'huître et les plaideurs*, pour la morale (p. 97) ; *Le lion et le rat*, au même point de vue (p. 98).

Sur un des contes, j'aurais quelques remarques à faire. Il s'agit de celui qui porte le n° XXV (pp. 136-138). Deux hommes, élèves du même maître, voyagent, et l'un d'eux, voyant les traces d'un éléphant, en déduit, par des inférences qui réjouiraient Sherlock Holmes, que c'est un éléphant femelle, que la bête est grosse d'un petit du sexe féminin, qu'elle est borgne, et qu'elle porte une femme enceinte d'une fille. Laissant les autres détails, je relève ici seulement que le sexe de l'enfant est révélé au voyageur sagace par ce fait que l'éléphant et, quand elle a marché à terre, la femme ont marqué plus profondément dans le sol l'empreinte de leur pied droit ; c'est le poids du fœtus qui en est cause. M. Ch. fait observer que ceci est en contradiction avec le texte de l'*Avadānaçataka* (trad. Feer, p. 5), où il est dit : « Du moment où il connaît l'entrée du fœtus, il sait si ce sera un fils ou une fille ; si c'est un fils, il repose sur le côté droit ; si c'est une fille, il repose sur le côté gauche. » Il est donc intéressant de pouvoir citer un texte fort ancien de la littérature chinoise laïque, où la même version se trouve que dans le conte hindou traduit par M. Ch. J'emprunte ce texte à la biographie de 華陀 Houa T'o,

---

nomades est toute faite ; elle se retrouve par exemple p. 559. — P. 528 : Je pense qu'au lieu de « au bout de six mois », il serait plus correct de traduire par « le sixième mois », de même que pour les grossesses ordinaires, on dit qu'elles aboutissent « le dixième mois ». — P. 530 : J'ai lu souvent *Sin kiang che lio*, comme le fait ici M. Ch. ; mais je doute aujourd'hui que cette lecture soit juste. Le mot 識 *che* étant pris ici au sens de 誌 *tche*, ce doit être un des cas où il se prononce *tche* (cf. Giles, *Chinese English Dictionary*, *s. v.* 識). — P. 559, *note*. M. Ch. fait allusion aux objections que, sur la foi de Schlegel, M. Marquart a élevées contre l'identification de 奄蔡 Yen-ts'ai avec le nom des Aorsoi. La nasale dentale finale, selon Schlegel, ne pourrait représenter l'*r*, contrairement à ce que Hirth avait prétendu antérieurement. C'est Hirth qui avait raison, et les exemples du type de *pan-nie-p'an* = *parinirvāṇa* abondent dans les transcriptions bouddhiques comme dans le nomenclature géographique. Seulement, cette transcription n'est établie que pour des mots qui, historiquement, ont toujours eu une nasale dentale finale, au lieu que 奄 *yen* est de ceux qui, jusqu'à l'époque mongole inclusivement, se terminaient en nasale labiale. C'est pour cette dernière raison que je ne crois guère possible l'équivalence proposée par M. Giles. — P. 559 et ss. : 勝兵 *cheng-p'ing* veut-il bien dire « soldats d'élite » ? — P. 560, l. 7 : Je ne sais si l'édition de M. Ch. a ici pour « martre » le mot 貂 *tiao*, comme plus haut ; l'édition xylographique de 1887 écrit 鼠 *chou*, « rat ».

le célèbre médecin chinois mort en 220 A. D. (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 850). Cette biographie est insérée au ch. 112 du *Heou han chou* et au ch. 29 du *San kouo tche*. Je m'appuierai sur le *San kouo tche*, parce que cette histoire, écrite dès la seconde moitié du IIIe siècle par 陳壽 Tch'en Cheou, est, comme rédaction, plus ancienne que le *Heou han chou*. La biographie commence par le passage bien connu suivant lequel Houa T'o opérait les malades après les avoir au préalable endormis avec du haschich (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 409). Puis vient l'histoire d'une femme qui, enceinte de six mois, souffrait de douleurs violentes. « (Houa) T'o lui tâta le pouls, et dit : Le fœtus est mort. Il fit tâter par quelqu'un pour savoir où (le fœtus) était. S'il était à gauche, c'était un garçon ; s'il était à droite, c'était une fille. Les gens constatèrent qu'il était à gauche. Là-dessus, (Houa T'o) prépara un bouillon pour le faire descendre, et il vint en effet (un fœtus) du sexe masculin. » Le texte utilisé par M. CH. a été traduit en 251 A. D. Le traducteur a-t-il modifié le texte original pour l'accommoder à la croyance chinoise ? Ou la tradition de l'*Avadānaçataka* ne reproduit-elle peut-être pas une opinion constante de la médecine hindoue ? Je ne suis pas en mesure de répondre à ces questions. Je ferai seulement observer que, la gauche étant la place d'honneur en Chine, il était normal que le fœtus mâle l'occupât (1).

P. PELLIOT

T'ANG Tsai-fou. — *Le mariage chez une tribu aborigène du sud-est du Yun-nan d'après une relation de Tch'en Ting* 陳鼎. — (*T'oung Pao*, sér. II, vol. VI, pp. 572-622.)

Le 滇黔土司婚禮記 *Tien k'ien t'ou sseu houen li ki* de Tch'en Ting a fait l'objet d'une communication de M. T. au congrès d'Alger avant d'être traduit par lui dans le *T'oung Pao*. Je signale le fait parce que c'est la première fois qu'un Chinois prend réellement part aux travaux d'un congrès d'orientalistes ; et d'ailleurs c'est aussi là première fois qu'un Chinois donne un article scientifique à une revue européenne. Il y a là un signe des temps nouveaux, et nous pouvons beaucoup attendre d'une collaboration de l'érudition indigène et de la philologie occidentale.

Tch'en Ting nous est connu par ailleurs. Comme le rappelle M. T., il a publié un 東林列傳 *Tong lin lie tchouan* en 24 ch., et un 滇黔紀游 *Tien k'ien ki yeou* en deux ch. Ce dernier ouvrage, qui raconte les voyages de l'auteur au Yunnan et au Kouei-tcheou, se trouve dans plusieurs *ts'ong-chou*, entre autres dans le 說鈴 *Chouo ling*, dans le 雲南備徵志 *Yun nan pei tcheng tche* et dans le 學海類編 *Hio hai lei pien*. J'ajouterai que Tch'en Ting est encore l'auteur d'un 黃山史槩 *Houang chan che kai* incorporé au 昭代叢書 *Tchao tai ts'ong chou* (2), et d'un 留溪外傳 *Lieou k'i*

(1) P. 89. M. CH. transcrit 頞 par *ngan* ; c'est la transcription que donnait jadis JULIEN. Je la crois inexacte ; les transcriptions ne paraissent justifier que la prononciation *ngo* de GILES, à ancienne implosive dentale finale. *Ngan* pourrait en effet s'assimiler en *ar*, mais je n'ai jamais vu de nasale dentale finale répondre à une sifflante, quelque évolution dialectale qui ait modifié d'ailleurs cette sifflante, comme c'est le cas pour certaines implosives dentales finales ; 頞波 *ngo-po* pour *açva* ne peut à mon sens s'expliquer par *ngan-ngo* ; la prononciation régulière de 頞 est d'ailleurs *ngo*, et *ngan* est exceptionnel, justifié seulement par un exemple du *Che ki*.

(2) Cf. DOUGLAS, *Catalogue of Chinesse books and manuscripts*, p. 24.

wai tchouan en 18 ch., dont une édition avait paru sous K'ang-hi et qui a été réimprimé il y a quelques années dans le 常州先哲遺書 *Tch'ang tcheou sien tchö yi chou* (1). M. T. a traduit le *Tien k'ien t'ou sseu houen li ki* d'après le texte donné dans le 小方壺齋輿地叢鈔 *Siao fang hou tchai yu ti ts'ong tch'ao* (2), éd. en petit format de 1891 (il y avait eu antérieurement une édition xylographique en grand format). Il eut été bon de comparer cette édition avec celles d'autres *ts'ong-chou*, par exemple celle du *Tchao tai ts'ong chou* et surtout celle du 知不足齋叢書 *Tche pou tsou tchai ts'ong chou*; le *Tche pou tsou tchai ts'ong chou* se trouve précisément à la Bibliothèque nationale.

Le court mémoire de Tch'en Ting est intéressant à un double titre. D'abord il est très rare qu'un Chinois se raconte dans le détail de sa vie intime, et celui-ci nous initie sans gêne aucune à la façon dont il a vécu avec deux femmes légitimes et une dizaine de concubines. Mais surtout, nous avons dans ces quelques pages la plus exacte description qui ait jamais été fournie jusqu'à présent des rites du ménage chez certaines populations du sud de la Chine. Ce qu'étaient au juste ces populations, c'est ce que le traducteur n'arrive pas à établir d'une façon certaine (3). Tch'en Ting, qui dans la seconde moitié du XVIIe siècle a épousé la fille aînée d'un chef indigène de la famille 龍 Long, néglige de dire où commandait ce chef Long, et c'est par inférence

---

(1) Ce *ts'ong-chou* a été édité sous la direction scientifique de 繆荃孫 Miao Ts'iuan-souen et aux frais de l'homme qui a été pendant longtemps le directeur des chemins de fer chinois et de la compagnie maritime des China Merchants, 盛宣懷 Cheng Siuan-houai (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, no 1705). La préface de Miao Ts'iuan-souen est datée de 1899. Le *ts'ong-chou*, comme son titre l'indique, est régional. La première série (集), seule publiée quand j'ai connu la collection (en 1902), compte en principe 40 ouvrages, en 64 *pen*; mais il y a en réalité 41 ouvrages, à cause d'un numéro 38 *bis*, qui est précisément constitué par l'ouvrage de Tch'en Ting. A titre de curiosité, je signale que le prix de la gravure de cette première série s'est élevé à plus de 4800 taëls, ce qui à nos yeux n'est d'ailleurs pas excessif. Miao Ts'iuan-souen est un des meilleurs érudits contemporains; je crois bien qu'en 1902 il fut engagé par Lieou K'ouen-yi pour diriger l'Université de Nankin. Il a publié un autre *ts'ong-chou* excellent, le 雲自在龕叢書 *Yun tseu tsai k'an ts'ong chou*. Dans une préface qu'il écrivit en 1896 pour le 聚學軒叢書 *Tsiu hio hien ts'ong chou* de 劉世珩 Lieou Che-heng, Miao Ts'iuan-souen donne sur l'histoire des *ts'ong-chou* des informations intéressantes. Depuis 錢大昕 Ts'ien Ta-hin (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, no 366), on admettait que le plus ancien *ts'ong-chou*, ou réunion de textes édités collectivement, était le 百川學海 *Po tch'ouan hio hai* de 左圭之 Tso Kouei-tche. Mais récemment un membre de la famille impériale a acquis une collection de textes éditée en 嘉定 *kia-ting* (1208-1224) des Song par 喻鼎孫 Yu Ting-souen, sous le titre de 儒學警悟 *Jou hio king wou*, plus de dix ans avant l'apparition du *Po tch'ouan hio hai*. La première collection de textes qui porta le nom de *ts'ong-chou* est le 格致叢書 *Ko tche ts'ong chou*, publié sous Wan-li (1573-1619). Enfin c'est seulement sous K'ien-long (1736-1795) qu'on commença à donner aux *ts'ong-chou* un nom de salle ou de pavillon; les premiers de ce genre furent le 奇晉齋叢書 *Ki tsin tchai ts'ong chou* et le 雅雨堂叢書 *Ya yu t'ang ts'ong chou*. Autrefois, le terme de *ts'ong-chou* s'appliquait aux œuvres d'un seul individu quand on publiait simultanément ses morceaux de prose ordinaire, ses proses rythmées, ses poésies, etc.; l'exemple le plus ancien que je connaisse de cet emploi est fourni par le 笠澤叢書 *Li tsö ts'ong chou* de 陸龜蒙 Lou Kouei-mong (IXe siècle; cf. GILES, *Biogr. Dict.*, no 1420).

(2) L'appellation de l'auteur de ce *ts'ong-chou* doit être lue 壽萱 Cheou hiuan, et non Cheou-siuan (p. 576).

(3) Peut-être eut-il été aidé de résoudre le problème en étudiant le *Tien k'ien ki yeou*; on y aurait vu probablement où Tch'en Ting s'était fixé.

que M. T. voit en lui le chef héréditaire de 納更山 Na-keng-chan au Yunnan. La supposition est vraisemblable, mais d'autre part il faut se souvenir que les textes chinois font des Long de Na-keng-chan une famille de 和尼 Ho-ni ou Woni et que la femme de Tch'en Ting était, d'après son récit même, d'une tribu 僰 P'o, c'est-à-dire Thai ; or je crois bien que, depuis l'expédition de Francis GARNIER, on range les Ho-ni parmi les populations plus proches des Lolo que des Thai. Quoi qu'il en soit, il y a chez toutes ces populations du sud de la Chine et de l'Indochine septentrionale un ensemble de rites communs. Toutes les descriptions des Miao-tseu nous ont parlé de ces assemblées annuelles où on « danse sous la lune » comme dans la peuplade à laquelle Tch'en Ting s'était apparenté (p. 596), et le fil rouge qu'on noue au bras des mariés (p. 603) se retrouve chez un grand nombre de tribus de la chaîne annamitique et du Laos. Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est de voir un Chinois reconnaître dans certaines coutumes Thai d'anciens rites chinois disparus. C'est ainsi que Tch'en Ting explique par un texte du *Tcheou li* ce qui n'est autre chose au Yunnan que le mariage par rapt (p. 598), et il se pourrait bien en effet que dans le *Tcheou li* même il fût fait allusion à un ancien mariage par rapt dont les Chinois modernes ont perdu le souvenir. Le fil rouge qui unit les conjoints n'est pas inconnu des Chinois ; une union ne se fait pas qu'il n'ait été lié invisiblement par le « Vieux de la lune ». Nous avons ici un exemple d'une des traditions qui constituaient le vieux fonds de croyances populaires commun à toutes les tribus de l'Asie Orientale ; il serait désirable qu'on réunît les éléments épars de cet ancien folklore. L'érudition confucéenne ne nous apprendra pas beaucoup à ce sujet, car elle fait peu de cas de ce que croit le vulgaire. Son dédain l'empêche de comprendre tout le parti qu'elle en pourrait tirer pour expliquer l'antiquité. La vérité scientifique s'est cependant affirmée dans un dicton que Tch'en Ting rappelle à bon droit (p. 621) : « Quand les rites sont perdus, il faut les chercher chez les gens de la campagne. »

La traduction paraît très soignée. Je soumettrai cependant à l'auteur une observation sur un point de détail ; il s'agit de la famille de Tch'en Ting. Si la tante de Tch'en Ting était bien la fille de Ts'ien Po-k'o (p. 578), la jeune Ts'ien Ki, qui fut élevée par cette tante (p. 579), ne pouvait être la fille aînée de Ts'ien Po-k'o (p. 582).

P. PELLIOT

Edward Harper PARKER. — *China and Religion*. — Londres, John Murray, 1905, in-8°, XXVII-317 pp., ill.

Depuis que M. P. a cessé de diriger la *China Review* et est rentré dans la mère-patrie, il n'y a pas en Angleterre de sinologue plus abondant que lui. A sa *China : Her history, diplomacy, and commerce* (1901), ont rapidement succédé *John Chinaman, and a few others*, puis, en 1903, *China : Past and present*, qui est d'ailleurs une réimpression d'articles parus antérieurement. En même temps de nombreuses études étaient publiées dans l'*Asiatic Quarterly Review*, dans les *Otia Mersiana*, dans la *Dublin Review*, etc. Tous ces travaux avaient pour caractère commun de vouloir être accessibles au public lettré en général, non moins qu'aux sinologues. Cette fois encore, c'est aussi et surtout au « general reader » que M. P. a pensé en rédigeant son livre *China and Religion*.

La place qu'y occupent les religions chinoises proprement dites n'est pas considérable : sur douze chapitres, quatre seulement sont consacrés à la religion primitive des Chinois, au taoïsme, au confucéisme, au bouddhisme ; les huit autres traitent du mazdéisme et du manichéisme, du nestorianisme, de l'Islam, des Juifs, du catholicisme, du protestantisme, de l'église russe orthodoxe et du shintoïsme. Cette part si large faite aux religions étrangères pourrait surprendre, si on ne se rendait compte que M. P. a vu là un sujet plus propre à susciter l'intérêt de nombreux lecteurs qu'un exposé dogmatique des trois doctrines officielles. Ajoutons que ces religions étrangères ont été dans les dernières années l'objet de monographies historiques sérieuses

dues à des hommes comme DEVÉRIA, M. CHAVANNES ou le regretté Père HAVRET, au lieu qu'on en est encore à attendre une esquisse un peu documentée de l'histoire du taoïsme ou du confucéisme. Ce sont ces travaux des sinologues français joints aux articles antérieurs de M. P. et à un usage restreint des histoires dynastiques, qui ont fourni à l'auteur presque toute la matière de son livre. Le dernier chapitre seul fait exception, puisque le shintoïsme ne passe pas pour avoir jamais pénétré du Japon en Chine. Mais M. P. n'est pas insensible à l'actualité, et les prouesses des armées japonaises l'ont aidé à découvrir un rapport non pas occasionnel, mais intime et presque originel, entre les conceptions religieuses des Japonais et des idées chinoises remontant à « plus de 3000 ans » (p. 249).

Quelle est la valeur de ces exposés ? Au lendemain de l'apparition de *China and Religion*, M. GILES publia dans la *Cambridge Review* un compte rendu qui débutait par ces mots : « This is a disappointing volume, with an attractive title », et le *reviewer* continuait en énumérant tous les défauts qui lui apparaissaient dans le livre. Seulement nous nous rappellerons qu'après avoir longtemps travaillé de concert au *Chinese-English Dictionary*, le professeur de Cambridge et celui de Manchester ne sont plus suspects d'entretenir l'un à l'égard de l'autre aucune sympathie ; en fait, plusieurs des critiques de M. GILES me paraissent porter à faux. C'est ainsi qu'on ne saurait faire un reproche à M. P. de n'avoir pas adopté les vues de M. Giles sur la date de composition du *Tao tö king*, puisque cette théorie n'a pas rencontré, tant s'en faut, un accueil favorable dans le monde savant. Il me paraît inutile, comme à M. GILES, d'avoir joint au présent volume, une nouvelle version du *Tao tö king*, « déjà traduit une douzaine de fois par différentes personnes », mais M. GILES peut-il bien en faire un reproche à M. P., quand la onzième traduction est de son propre fils ? M. P. a parlé de la venue en Chine, en l'an 67, de deux moines dont l'un s'appelait Kāçyapamātanga. M. Giles rappelle que trois ans auparavant M. P. avait dit du compagnon de Kāçyapamātanga qu'il portait le nom, méconnaissable sous sa forme chinoise, de Tchou Fa-lan. « Après trois ans de révision, déclare M. GILES, le professeur PARKER aurait dû être en état de découvrir que Tchou-fa-lan, sous une forme chinoise tout à fait reconnaissable, était le bien connu Gobharana ». Mais c'est M. PARKER qui dans l'espèce a raison. S'il est un original probable pour Tchou Fa-lan, c'est Dharmarakṣa. Quant au « well-known Gobharana », il n'existe que par une compilation tibétaine tardive, qui a sanscritisé la forme chinoise Tchou Fa-lan, tout comme du nom de l'Indoscythe 支婁迦讖 Tche Leou-kia-tch'an, qui représente sans doute Lokarakṣa, elle a tiré Cilukākṣa (1).

Est-ce à dire toutefois que l'ouvrage de M. P. soit dans l'ensemble satisfaisant ? Pour m'exprimer librement à ce sujet, je suis un peu gêné par la sympathie que M. P. a toujours témoignée aux sinologues français. Son livre est dédié au Père COLOMBEL, des Jésuites de Chang-hai, et lui-même déclare regarder M. CHAVANNES comme « le plus sûr et le plus laborieux des sinologues vivants ». Cependant il faut être sincère, et j'avoue que *China and Religion* ne m'inspire pas grand enthousiasme

Un des défauts les plus sensibles à mes yeux est l'insuffisance de l'information historique. Très honnête pour un écrivain qui travaillerait de seconde main sur la Chine, la documentation de M. P. n'est pas ce qu'on doit attendre d'un spécialiste qui depuis plus de trente ans se consacre à l'Extrême-Orient. En dehors du *Tsi chouo ts'iuan tchen*, M. P. nous indique

---

(1) Cf. NANJIO, *Catalogue*, Appendice II, nos 2 et 3; *B. E. F. E.-O.*, III, 101. Ce qu'il y a de piquant dans le reproche adressé à M. P. par M. GILES, c'est que, pour celui des deux noms dont la forme sanskrite n'est pas douteuse, Kāçyapamātañga, M. GILES, dans son *Biographical Dictionary* paru en 1898 (no 1084), rétablissait Kashiapmadanga, qui, dans sa toute récente *Introduction to the history of Chinese pictorial art* (1905, p. 10), est devenu Kashiapmadunga.

lui-même dans sa « List of authorities » que ses seules sources chinoises ont été les histoires dynastiques ; un historien des religions chinoises n'a plus le droit de ne pas recourir aux compilations religieuses indigènes. Toute la matière des chapitres sur les religions étrangères en Chine se retrouve dans les articles de CHAVANNES ou DEVÉRIA parus au *Journal Asiatique* et au *T'oung Pao*, dans la *Stèle chrétienne de Si-ngan-fou* du P. HAVRET, dans les *Inscriptions juives de K'ai-fong-fou* du P. TOBAR. Un pareil guide manquait pour l'islam, et le chapitre s'en ressent. Mais, en dehors des nombreuses erreurs de détail provenant de l'ignorance des travaux de MM. NANJIO, Sylvain LÉVI, ou simplement d'une certaine tendance à l'*inaccuracy*, c'est l'inspiration même du livre qui me paraît regrettable. Dans un travail un peu antérieur sur la religion taoiste, M. P. se bornait à rappeler qu'en 1869 EDKINS avait signalé des rapports entre le shintoïsme japonais et l'ancien taoïsme chinois de l'époque des Han. Cette question paraît avoir occupé depuis lors l'esprit de M. P., et lorsque l'alliance anglo-japonaise, puis la guerre de Mandchourie vinrent appeler l'attention du monde sur les braves « Japs », le shintoïsme prit pour l'interprétation de l'ancien taoïsme une importance capitale. Qu'il y ait entre le *shintoïsme*, écrit 神道 *shintō*, et une combinaison chinoise possible 神道 *chen-tao* identité phonétique et sémantique, c'est évident, mais il en résulte seulement que la religion nationale des Japonais porte un nom chinois, et non qu'elle-même soit venue de Chine [1]. M. P. objecte que toute la civilisation japonaise est d'origine chinoise ; il se pourrait cependant que la religion fît exception, et, sans partager la confiance que M. G. accorde à M. Michel REVON, je crois bien que M. MAITRE est tenté de chercher ailleurs qu'en Chine des parallèles à la mythologie shintoïque. Cette question du shintoïsme n'est du reste pas de mon ressort, et je me garderai d'y insister ; je devais la mentionner toutefois, car elle a eu sur tout le livre de M. P. une fâcheuse influence. Partant de la haute valeur dont l'âme japonaise a fait preuve récemment, M. P. y voit un effet des croyances shintoïques et ne peut admettre qu'une doctrine qui a produit au Japon de si magnifiques résultats, ait joué un rôle effacé dans son pays d'origine. Aussi le taoïsme, et il faut entendre par là l'ancienne philosophie taoïque, que M. P. réduit à peu près au *Tao tö king* [2], est-il substitué au confucéisme comme

---

(1) Il ne faut pas oublier, et M. P. est le premier à le reconnaître (p. 248), que *chen-tao* n'apparaît pas dans le *Tao tö king*, et d'autre part je ne vois pas que cette expression ait jamais été consacrée en Chine au sens du sino-japonais *shintō*.

(2) Le taoïsme de M. P. serait un peu celui de Sseu-ma T'an, le père de Sseu-ma Ts'ien ; les principes en ont été exposés par M. CHAVANNES au tome I, pp. XIII-XXI, de sa traduction des *Mémoires historiques*. Seulement il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas trace de rapports entre la Chine et le Japon avant le Ier siècle de notre ère, et que ce n'est qu'au début du Ve siècle qu'une influence sérieuse paraît s'être exercée de la Chine sur le Japon par l'intermédiaire de la Corée (cf. MAITRE, *La littérature historique du Japon des origines aux Ashikaga*, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 581 ss.). Or, dès le Ier siècle de notre ère, le monde officiel était décidément tourné au confucéisme, et on reprochait au *Che ki* ses tendances taoïques (cf. CHAVANNES, *Mémoires historiques*, t. I, p. XLIX). Quand, dans la seconde moitié du siècle et surtout cent ans plus tard, quelque faveur commence à se montrer pour le taoïsme et le bouddhisme, il ne s'agit plus de l'ancien taoïsme dont M. P. veut tirer le *shintō*, mais du néo-taoïsme qui allait incessamment se transformer en église avec un « pape ». — J'ai dit tout à l'heure que la première influence chinoise sérieuse sur le Japon ne paraît pas être antérieure au début du Ve siècle ; on peut dire plus précisément encore aux années 404 et 405. Il faut en effet, selon une brillante conjecture de M. ASTON à laquelle M. MAITRE a apporté des arguments nouveaux, corriger de 120 ans, soit de deux cycles sexagénaires, les dates de 284 et 285 traditionnellement fournies par l'histoire japonaise. La date de 285, que j'ai donnée dans *B. E. F. E.-O.* (II, 318) pour l'arrivée probable du *Louen yu* au Japon, doit donc être corrigée en 405.

éthique des Chinois bien pensants. Ce sera une surprise pour tous de livre des phrases dans le genre de celle-ci : « Le bouddhisme n'a jamais exercé — nous pourrions même dire que le confucéisme n'a jamais exercé — aucune influence durable sur les esprits chinois cultivés, comparable à celle du taoïsme pur, non altéré (p. 38) ». Les qualités « qui caractérisent les meilleurs esprits chinois sont shinto-taoïstes plutôt que confucéistes d'inspiration » (p. 11). Cette théorie ne vaut pas d'être discutée.

Dans bien des cas d'ailleurs, la pensée de M. P. est si fuyante qu'il semble qu'on ait affaire à quelque aspect nouveau de la dialectique orientale, à des procédés logiques dont le lien échappe. Un article de M. CHAVANNES a appris à M. P. l'histoire du *Houa hou king*. Le célèbre *Sūtra de la conversion des Hou* a été composé au début du IVe siècle par un prêtre taoïste ; les bouddhistes l'attaquent violemment et le font condamner au VIIe ; or M. P. voit dans ce dernier fait une manœuvre des taoïstes eux-mêmes qui veulent profiter de l'arrivée au trône de la dynastie T'ang, dont le nom de famille 李 Li est le même que celui de Lao-tseu (p. 10) ; autant dire de quelqu'un qu'il s'est cassé la jambe parce qu'il avait de bons bras. Le *Houa hou king* veut que Lao-tseu ait converti les Hou, et se soit rendu de Khotan dans l'Inde, où il créa le bouddhisme. Voici comment M. P. glose cette tradition : « Pour absurde que nous puissions tenir cette légende, les dates, dans la mesure où elles sont connues, ne sont pas du tout un obstacle à ce que nous l'acceptions ; les Chinois, au début du septième siècle, firent pour la première fois connaissance avec l'Inde par la voie du Népal et du Tibet, et c'est seulement dans les toutes dernières années que le Népal a été reconnu définitivement comme le lieu de naissance du Buddha. Ceux qui sans preuve sont désireux de tirer d'occident l'inspiration de Lao-tseu, doivent donc admettre qu'il y a quelque possibilité, quoique peut-être aucune évidence réelle, à ce que Lao-tseu ait porté ses propres idées originales *vers* l'ouest (p. 81) ». C'est aussi *hazy* que le *Yi king*. Ailleurs M. P. parle de la visite de Confucius à Lao-tseu, qu'il paraît tenir pour authentique. Et, pour justifier l'accueil très froid que le vieux philosophe aurait fait au sage du pays de Lou, M. P. a recours à une comparaison. « C'est comme si, durant les affres de la Guerre de Sécession, un chambellan européen était allé voir Abraham Lincoln pour s'assurer de son opinion sur le droit divin des rois et des grands-ducs, le respect qu'il est convenable de témoigner aux gens bien nés, les avantages du mariage morganatique, et la question de la place que les gens de couleur occuperaient au ciel » (p. 55). Si c'est là de l'*humour* pour distraire le *general reader*, c'est parfait. Mais si on prétend par là lui rien expliquer, on fait fausse route, car quel rapport peut-il y avoir entre un chef d'état aux prises avec la réalité, et un philosophe comme Lao-tseu qui préconise le non-agir ? Au fond, c'est bien le principal reproche que je serais tenter d'adresser à *China and Religion*. Tout y est superficiel. Les persécutions dont le bouddhisme eut parfois à pâtir sont attribuées aux prétextes qui les firent éclater, à l'échec d'un moine, à un miracle manqué (pp. 128 ss.) ; jamais on ne remonte aux causes politiques ou économiques qui nous rendent seules raison des évènements. Sur les écoles bouddhiques, nous apprenons des choses étranges : « Le Mahāyāna, ou Grand Véhicule, fondé par Nagārjuna, prit fermement racine dans la région de Cophène et plus spécialement et à Tchakuka (Yarkand)... » (p. 83). Le soi-disant Cophène est naturellement le Ki-pin, c'est-à-dire ici le Cachemire, mais que vient y faire Yarkand ? Ce Mahāyāna a des spéculations transcendantes « souvent presque indiscernables des abstractions de Lao-tseu ». « Finalement, il y eut l'école du Yoga, autrement appelée école du Tantra, fondée par Asangha du Gandhāra au IVe siècle, mélange de Dhyāna népalais, ou philosophie contemplative, mêlée d'idées çivaïques hétérogènes, et principalement acceptables à la mentalité bucolique des Tibétains, des Mongols et des anciens Siamois, c'est-à-dire des Thaï ou Shan, avant qu'ils aient quitté le Yunnan pour la vallée de la Menam et se soient pénétrés des notions birmanes plus élevées de la religion bouddhique » (pp. 83-84). Asaṅga vivait dans la deuxième moitié du Ve siècle et peut-être au début du VIe, et il n'y a, que je sache, aucune trace d'un tantrisme thaï. Mais cette conception du tantrisme « bucolique » avait séduit M. P., et elle reparait p. 97 pour la dynastie mongole de Chine. Au VIIe siècle, le jeune empire tibétain est un « Tantra Buddhist power » ; c'est fort de cette épithète qu'il envahit les marches

chinoises (p. 129). Autant de mots, sous lesquels on ne sent guère d'idées. Du moins le livre de M. P. témoigne-t-il au point de vue philosophique d'un réconfortant optimisme : il est probable que « la solution de toute la question de la vie humaine nous étonnera quelque jour par son évidence et sa simplicité ».

M. P. latinise les noms chinois ; j'ai pour ma part horreur de ce procédé. Confucius et Mencius jouissent d'une ancienne possession d'état, justifiée parce que le latin était encore il y a deux cents ans une langue scientifique usuelle. Mais pourquoi vouloir nous faire écrire Vainancius pour Houai-nan-tseu, Sancius pour Tchouang-tseu (p. 47), Cincius pour Tseng-tseu (p. 60), ou même Laocius pour Lao-tseu ? On avait tenté déjà de nous imposer Licius pour Lie-tseu et Micius pour Mo-tseu. L'inconvénient du système apparaît immédiatement : M. PARKER latinise à son tour Mo-tseu, mais en fait Meccius (p. 67) ; que gagne-t-on à ces déformations ? Naguère M. P. écrivait comme tout le monde Lao-tseu à la chinoise, et cette orthographe a persisté dans la traduction du *Tao tö king* jointe à *China and Religion* ; mieux vaudrait qu'il en fût de même dans le corps de volume (1).

Voici les principales remarques de détail que j'ai à faire sur le livre de M. P. :

P. 12 ; cf. aussi pp. 75. — Pour le rêve de Ming-ti, il faut adopter soit la date imprécise de 58-75 fournie par le *Heou han chou*, soit les dates de 61 ou 64 fournies par les textes bouddhiques. Les chances sont pour 61 (cf. CHAVANNES, dans *T'oung Pao*, II, VI, 546, n. 5). Je ne crois pas que la date de 62 de M. P. ait aucune autorité.

P. 22. — La restitution *tengri-kudu* pour le *hiong-nou* 撐犁孤塗 *tch'eng-li-kou-t'ou* est-elle justifiée ? Il est évident que, le titre signifiant Fils du Ciel, *tch'eng-li* est le mot bien connu *tengri* ; mais je ne crois pas que l'original de *kou-t'ou* ait été restitué jusqu'ici avec précision. Il est très vraisemblable qu'il faut chercher dans le domaine purement turc, mais on ne doit pas oublier cependant que *tengri* existe également en mongol. Sur la langue des Hiong-nou, cf. CHAVANNES, *Mémoires historiques*, I, p. LXVI (2). Quant à « khaghan »

(1) L'article de M. P. auquel je fais allusion est intitulé *The Taoist religion*, et a paru d'abord dans la *Dublin Review*, en 1903 ou 1904 ; il a été réimprimé tel quel depuis lors à Londres, chez LUZAC, *s. d.*, in-8°, 35 pp. Il y est déjà question (p. 5) d'une latinisation éventuelle des noms de philosophes, mais la forme proposée pour Lao-tseu, et que d'ailleurs M. P. n'employa pas alors, est Laucius, au lieu que l'ouvrage récent a adopté Laocius. En tout cas, la justification de ces formes en *us*, qui seraient réservées pour remplacer le 子 *tseu*, « maître », joint au nom des philosophes, est au moins inattendue. « Je puis indiquer ici, dit M. P. (p. 5), afin de jeter quelque lumière sur la nomenclature chinoise, que la terminaison *tseu* a, dans la pratique, presque exactement le même sens indéfini que le latin *us*, *ius* ou *cius*. » Quand donc on latinise un nom chinois, c'est qu'il s'agit d'un « savant en *us* ». Pourquoi les sinologues européens ne latiniseraient-ils pas aussi leurs noms, pour se distinguer du vulgaire ?

(2) On consultera aussi sur cette question, mais avec précaution, le travail du Dr K. SHIRATORI, *Ueber die Sprache des Hiung-nu Stammes und der Tung-hu Stämme*, Tôkyô, Kokubunsha, 1900, in-4°. Pour la transcription chinoise de *tengri*, j'ai adopté *tch'eng*, mais les opinions paraissent varier à ce sujet. M. SHIRATORI écrit « *ch'ang* », soit dans notre orthographe *tch'ang*, ce que je crois faux au point de vue vocalique. M. GILES (*Chinese-English Dictionary*, n° 735) adopte dans le titre *hiong-nou*, et là seulement, une transcription *t'ang*, au lieu de la prononciation ordinaire *tch'eng*. M. CHAVANNES écrit *tcheng-li*. Les gloses sont cause en partie de ces divergences. L'une d'elles dit seulement que 撐 *tch'eng* a ici la prononciation ordinaire de 牚 *tch'eng*. Par contre Yen Che-kou donne 丈 *tch(ang)* + 庚 *(k)eng*. Il semblerait que le résultat fût *tcheng*, mais il n'en est rien. Le mot 丈 *tchang* est à ancienne initiale sonore et se prononce au *k'iu-cheng* ; c'est ce qui lui a valu de passer à l'initiale sourde

ou *khan*, le *qaghan* des inscriptions en vieux-turc, M. P. veut qu'il ait été primitivement tongouse ; cette opinion vient, je crois, de TERRIEN DE LACOUPERIE, mais elle n'est fondée à ma connaissance sur aucun argument sérieux. Je ne crois pas non plus qu'aucune texte permette de donner à *qaghan* le sens propre de Fils du Ciel.

P. 49. — M. P. croit que jadis les Chinois écrivaient sur des galets avec un stylet de bambou. Je ne connais pas d'autorité pour cette opinion. Rien de tel n'est indiqué dans le meilleur travail sur le sujet, qui est celui de M. CHAVANNES, *Les livres chinois avant l'invention du papier*, dans *J. A.*, janv.-févr. 1905, pp. 5-75 (1).

P. 60. — Je ne crois pas que les descendants de Mencius et de Tseng-tseu aient le même titre héréditaire que le descendant de Confucius.

P. 67. — M. P. dit que le *Tch'ouen ts'ieou* est basé sur « les archives d'état de la cour centrale », que Confucius aurait peut-être consultées lors de sa visite à Lao-tseu. Mais le *Tch'ouen ts'ieou* est essentiellement la chronique de l'état de Lou.

P. 74. — La mission de Ming-ti ne rapporte pas « quarante-deux livres, ou chapitres, de *sūtras* », mais, selon une tradition constante, le *Sūtra en quarante-deux articles*, qui subsiste encore et a été traduit à plusieurs reprises dans des langues européennes. — Le *Wei lio* n'a pas été compilé vers 220, puisque c'est seulement à cette date que la dynastie des Han orientaux est tombée, mais dans le second tiers du IIIe siècle ; cf. CHAVANNES, *Les pays d'Occident d'après le Wei lio*, dans *T'oung Pao*, II, VI, 520-521, et la longue étude que j'ai consacrée à ce travail ci-dessus, pp. 361-400. — Le commentaire de P'ei Song-tche n'est pas de 425, mais de 429 ; cf. CHAVANNES, *loc. laud.*, p. 520.

P. 76. — M. P. croit pouvoir dire, d'après les dates, que la mission chinoise qui arrive chez les Indoscythes en l'an 2 av. J.-C. y trouva sur le trône le premier Kadphises. Ceci suppose résolue la question de l'ère dont se servaient les Indoscythes et on sait que les indianistes sont loin de s'accorder sur ce point.

P. 76. — M. P. fait dire au texte du *Wei lio* que le Buddha est né dans le pays de « K'ap'i », « manifestement Kapilavastu ». Je ne puis que reprendre ce que j'ai déjà dit à ce sujet il y a trois ans, en examinant dans le *Bulletin* un article antérieur de M. P. La leçon « K'ap'i », ou plus exactement 迦毘 Kia-p'i, est une correction de M. P. ; le texte a 林兒 Lin-eul ou 林倪 Lin-yi. Si M. P. ne déclarait pas faire fi des travaux européens sur le bouddhisme, il y aurait vu depuis longtemps le nom de Lin-eul ou Lin-yi, le même qui se trouve ailleurs écrit Lin-p'i, correctement rétabli par M. S. LÉVI en Lumbinī (2). Notre *Bulletin* est jeune, mais nous l'établissons avec assez de conscience pour qu'un sinologue y doive de temps à autre jeter les yeux.

---

correspondante non aspirée. Par contre *tch'eng* est au *p'ing-cheng*, comme *keng*. Or, au *p'ing-cheng*, les anciennes sonores initiales sont passées aujourd'hui à la sourde aspirée. Soit donc qu'on s'en tienne à la prononciation usuelle de *tch'eng*, qui a toujours été à initiale sourde aspirée, ou qu'on préfère suivre la glose de Yen Che-kou qui suppose une initiale sonore, le résultat en lecture moderne sera également *tch'eng*, à la seule différence que le mot sera dans le premier cas au *chang-p'ing*, dans le second au *hia-p'ing*. La nature sourde ou sonore des anciennes consonnes turques prête encore à trop de discussions pour qu'on puisse l'invoquer en faveur de l'une ou l'autre glose.

(1) M. P. dit en propres termes : « When books were painfully varnished upon shingles with a bamboo style ». C'est cet emploi du vernis qui a peut-être trompé M. P. ; mais il s'explique de lui-même, puisqu'on écrivait sur des fiches de bois, comme l'ont prouvé les découvertes de M. STEIN au Turkestan. Je ne pense pas que « shingle » puisse avoir dans la phrase de M. P. d'autre sens que « galet » ; mais mes remarques disparaissent naturellement si le mot est employé ici dans un sens que j'ignore.

(2) Cf. *B. E. F. O.-E.*, III, 98.

P. 76. — Le texte sur une ambassade indoscythe arrivée à la cour des Wei en 229, ou plus exactement tout au début de 230, et qui venait au nom d'un roi 波調 Po-tiao qui est presque sûrement un Vasudeva, est de grande importance. C'est à M. P. que revient l'honneur de l'avoir découvert naguère dans le *San kouo tche*. Il est bon d'insister sur ce texte, parce qu'il n'a pas encore passé dans le domaine courant de la science. M. Ch. a regretté avec raison (*T'oung Pao*, II, v, 489) que M. Franke n'en ait pas fait état dans ses *Beiträge aus Chinesischen Quellen zur Kentnis der Türkvölker und Skythen Zentralasiens*, Berlin, 1904, in-4°.

P. 77. — Il faut appeler également l'attention sur le texte dont M. P. parle ici, et qu'il est aussi, je crois, le premier à avoir signalé. C'est un document remontant au milieu du VIe siècle et qui établit que les populations turques avaient depuis longtemps l'habitude de fondre des « statues d'or » d'impératrices et de princes héritiers. Ce texte pourra jouer un rôle important dans l'interprétation définitive à adopter pour les fameuses statues d'or provenant des souverains turcs du Kan-sou et qui furent apportées à la cour de Chine en 121 av. J.-C.

P. 79. — Je ne crois pas qu'il y ait encore eu de « papes » taoïstes au milieu du IIe siècle. Ce n'est que cinquante ans plus tard que Tchang Lou, pour des raisons politiques, dut affirmer rétrospectivement la prétendue hégémonie sacerdotale qu'aurait exercée son grand-père.

Pp. 84-85. — M. P. parle du commerce hindou qui suivait au second siècle les côtes d'Indo-Chine, et des prêtres que les marchands durent amener avec eux. Il ajoute : « Les ruines d'Angkor et du Ciampa attestent encore le zèle bouddhique de l'Indochine de ces temps-là. » Mais Angkor Thom n'a pas été fondé avant le IXe siècle, Angkor Vat lui est postérieur, et l'ancienne civilisation khmère était principalement brahmanique. Il y a eu au Champa, comme d'ailleurs au Cambodge en dehors d'Angkor, des centres de civilisation hindoue plus anciens qu'Angkor, mais aucun monument cham connu ne remonte au IIe siècle, et le brahmanisme, qui a seul survécu d'ailleurs, paraît également avoir prédominé au Champa sur le bouddhisme. L'orthographe Ciampa n'est pas la nôtre ; du moins y a-t-il des précédents. Par contre il n'est pas défendable d'écrire également Ciampa (p. 88) le nom du Campa des bords du Gange. En disant que le royaume de l'Inde donna « sûrement » son nom au Champa d'Indo-Chine, M. P. tranche d'un mot une question sur laquelle les indianistes sont divisés.

P. 87. — Ici encore je dois répéter, après l'avoir déjà dit dans un compte rendu d'un autre article de M. P., que la forme « Buddhôchinga » empruntée à Eitel pour le nom hindou de 佛圖澄 Fo-t'ou-teng est un barbarisme (1).

P. 90. — Dans le même compte rendu auquel je viens de renvoyer, j'avais fait remarquer à M. P. qu'il n'y a pas d'alphabet pāli. Mais M. P. n'arrive toujours pas à distinguer une langue et son écriture, et il est question ici de livres « sanskrits, pālis et kharoṣṭhī ». On ne saurait croire combien cette confusion est usuelle ; j'ai relevé précédemment chez M. Giles cette indication que la *langue* coréenne est alphabétique.

P. 92. — La note sur les Jeou-jan et les Avares prouve que M. P. continue à ignorer l'*Ērānšahr* de M. Marquart.

P. 94. — L'empereur Yang des Souei, en 607, « envoya des ambassadeurs au Siam (aujourd'hui partiellement dans la vallée de la Menam ». Il s'agit en réalité de l'ambassade au Tch'e-t'ou, ou pays de la Terre rouge, qui est généralement identifié au bassin de la Menam. J'ai déjà parlé (*B. E. F. E.-O.*, IV, 231, 272-275, 276, 406) des objections que soulevait cette identification. A supposer qu'elle soit juste, elle ne peut s'appliquer au Siam qu'en tant que le bassin de la Menam est aujourd'hui géographiquement occupé par les Siamois, mais au VIIe siècle il est certain que les Siamois n'arrivaient pas encore au bord de la mer, et n'avaient pas dû séparer encore en deux tronçons le groupe môn-khmèr. Ce ne sont donc pas des Siamois qui reçurent les envoyés de Yang-ti, même si le Tch'e-t'ou correspond géographiquement au Siam, et je n'arrive pas à comprendre la parenthèse de M. P.

---

(1) *Cf. B. E. F. E.-O.*, III, 100.

P. 95. — M. P. continue à transcrire 女眞 Niu-tchen ; la forme qui prévaut généralement aujourd'hui, basée sur les transcription étrangères, est *jou-tchen*. Mais peut-être la lecture que suit encore M. P. peut-elle se défendre. Ce n'est pas par hasard que 汝 *jou* a pour phonétique 女 *niu*, et que 女 *niu* d'ailleurs, prononcé alors *jou*, s'emploie parfois pour 汝 *jou*, au sens de « toi ». Des initiales en *j* du type 日 *je* et en nasale dentale sont étroitement apparentées au point de vue de la phonétique chinoise. Si on tient compte des formes en *i* qu'ont dans certaines parties de la Chine des mots ordinairement prononcés en *iu*, et qu'atteste par exemple la prononciation fréquente en Chine centrale *k'i* pour 去 *k'iu*, il n'y aura guère de doute que 汝 *jou*, « toi », et le pronom 你 *ni*, « toi », de la langue vulgaire soient foncièrement le même mot (1). Il est donc possible que, dans le nom des 女眞 Niu-tchen ou Jou-tchen, *niu* eût eu, lorsque cette transcription fut adoptée, sa prononciation usuelle qui a aujourd'hui évolué en *niu*, mais qui était alors moins éloignée qu'aujourd'hui de celle de 汝, dont la prononciation moderne est *jou*.

---

(1) Il est clair d'ailleurs que 你 *ni* lui-même est apparenté à l'autre pronom de la langue écrite signifiant « toi », 爾 *eul*. On sait que *eul* est une prononciation toute moderne pour des mots à ancienne voyelle *i* et dont l'initiale était la même que celle des actuels 日 *je* ou 汝 *jou*. Il résulte de là que 汝 *jou*, 爾 *eul* et 你 *ni* ne sont en réalité qu'un même mot, ce qui peut paraître au premier abord surprenant, mais dont on pourrait donner d'autres exemples. Il y a un cas typique, et que je n'ai cependant pas vu signaler jusqu'à présent, c'est celui de 廿 *nien*, qui signifie « vingt ». Pour *nien*, qu'on orthographie parfois 念 *nien*, M. GILES indique aussi une prononciation *jou*. La prononciation *nien* est en réalité une prononciation à ancienne nasale labiale, qui alterne avec une prononciation *nie* à ancienne implosive labiale ; *jou* est également issu d'indications de lexiques qui indiquent une voyelle en *i* et une ancienne implosive labiale ; on aboutit donc en fait, d'après les dictionnaires, à une prononciation approximative *nyep*, avec cette initiale *n*, voisine de la nasale dentale, et qui me sert à désigner l'ancienne initiale commune qu'avaient autrefois, et jusqu'à l'époque mongole, les mots de type *jou* ou *eul* actuels. Or **nyep* est tout simplement la contraction de 二十 *eul-che*, « vingt ». En effet *eul* = **ni*, et 十 *che* est à ancienne implosive labiale finale. Si on doutait de cette explication, il suffirait de rappeler que 卅 *sa*, « trente », est d'après les dictionnaires un ancien **sap*, ce qui suppose une contraction de 三十 *san-che*, « trente », et qu'il en est de même pour 卌 *si*, « quarante », ancien **sip*, qui est contracté de 四十 *sseu-che*, « quarante ». Que cette contraction soit ancienne, c'est ce qui résulte clairement des inscriptions de Ts'in Che-houang-ti. En effet les estampages de celles de ces inscriptions qui nous ont été conservées montrent la forme 廿 *nien*, et non 二十 *eul-che*. De plus ces inscriptions sont en vers, et chaque vers ne doit avoir qu'un certain nombre de syllabes. Or, dans les ***Mémoires historiques*** de Sseu-ma Ts'ien, où ces inscriptions sont reproduites, les mots « vingt » et « trente » sont bien écrits chacun en deux mots 二十 *eul-che* et 三十 *san-che*, mais le résultat est que, dans chaque vers où ces nombres apparaissent, il y a une syllabe de trop. C'est donc à juste titre que les érudits chinois, et M. CHAVANNES à leur suite (*Mémoires historiques*, t. II, p. 141), ont supposé que Sseu-ma Ts'ien avait allongé à tort des nombres qui, dès cette époque, étaient susceptibles d'une forme monosyllabique. Il n'y a rien d'étonnant à ce que cette forme monosyllabique résulte de la contraction de la forme longue, et l'étude phonétique prouve bien que 廿, lu *nien* (= *nie*) ou *jou*, n'est étymologiquement pas différent de 二十 *eul-che*. On aura dès lors moins de scrupules à admettre de même l'identité de 汝 *jou*, 爾 *eul* et 你 *ni*. J'ajoute que l'écriture même sanctionne ces conclusions. L'élément 尔 est la contraction ordinaire, en écriture courante, de 爾 ; on écrit 弥 *mi* pour 彌, et 你 *ni* est si bien pour une forme 儞 *ni*, tardivement issue de 爾 *eul* par addition de la clef de l'homme, qu'on trouve cette forme 儞 *ni* dans des textes en langue vulgaire de l'époque mongole ; cf. par exemple le 辯僞錄 *Pien wei lou*, dans *Tripiṭaka*, éd. de Tôkyô, 露, XI, f° 70 v°.

P. 98. — M. P. parle à diverses reprises (cf. encore pp. 149, 181) du médecin byzantin Ngai-sie qui au XIIIe siècle servit à la cour des empereurs mongols. Il le qualifie toujours de musulman, mais le texte sur lequel il s'appuie ne paraît pas avoir grande autorité, et il faut, je crois, s'en tenir à l'opinion de Palladius, de Bretschneider et de Devéria, qui voyaient en lui un chrétien. Faut-il rappeler qu'il était originaire de Byzance et que tous ses enfants portent des prénoms usités dans l'orient chrétien ?

P. 99. — Il est question de « l'empereur Ming qui régnait (1521-1566) lorsque les premiers Portugais atteignirent Pékin ». Cet empereur serait Kia-tsing, dont le règne officiel ne commence qu'en 1522, mais qui était en effet monté sur le trône à la mort de son prédécesseur, au milieu de 1521. Cependant il y a une inexactitude dans la phrase de M. P. : c'est très probablement en juillet 1520 que Thomé Pires arriva à Pékin, et c'est précisément à la mort de Tcheng-tö (mai 1521) que l'envoyé portugais reçut l'ordre de repartir pour Canton (1). A propos des relations des Portugais et des Chinois, il est regrettable de voir donner une fois de plus la date de 1517 (p. 189) comme celle de l'arrivée des premiers Portugais devant Canton. Il y a près de 40 ans que Yule a indiqué la vraie date de 1514, basée sur une lettre d'Andréa Corsali au duc Julien de Médicis et sur une autre lettre écrite de Cochin par Giovanni d'Empolé ; ces deux lettres sont de 1515 (2).

P. 106. — Le voyage de Song Yun n'est pas de 515-517, mais de 518-522. Cf. Chavannes, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 379 et ss.

P. 110. — L'équivalence de *sa-pao* et *sâbâ* n'est qu'une hypothèse ; cf. mon article *Le Sa-pao*, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 665-670.

Pp. 110-111. — Il n'est pas exact de couper le nom de Prabhâkaramitra en « Prabhā-Karamitra ».

P. 113. — Je ne pense pas qu'on puisse dire la forme chinoise du nom de Mâni, 摩尼 Mo-ni, « empruntée du mot chinois antérieur dont on se servait pour la *mani* bouddhique, *sans tache* ». *Mani* désigne un joyau, et n'est pas un adjectif équivalent de *spotless*. De plus, *Maṇi* et Mâni sonnant à l'oreille de même façon, il était tout naturel qu'ils fussent transcrits de même. Ce n'est pas à dire d'ailleurs que les Manichéens n'aient pas laissé sciemment s'établir une confusion entre les deux noms.

P. 114. — Les « œuvres religieuses du onzième siècle » qui sont invoquées ici à propos du manichéisme sont en réalité le *Fo tsou t'ong ki* de Tche-p'an, paru en 1269-1271.

P. 126. — Il n'y a aucune raison pour transcrire 梵 *fan* par *fam*. Ou bien il faut s'en tenir à la prononciation moderne *fan*, ou bien, si on restitue l'ancienne finale *m*, on doit aussi rétablir l'initiale sonore, et écrire **vam*.

P. 128. — L'identification de *po-to-li* à *patriarche* devrait au moins être suivie d'un point d'interrogation.

P. 130. — Fou Yi fut un adversaire constant du bouddhisme ; lui et Han Yu furent les plus ardents parmi les lettrés orthodoxes à l'époque des T'ang. Que cet ennemi des religions étrangères ait soutenu par contre les Manichéens et les Nestoriens, c'est là une hypothèse gratuite autant qu'invraisemblable.

P. 131. — Au lieu de « Djamba Dvipa », lire Jambudvīpa.

---

(1) Il faut consulter sur la mission de Thomé Pires un travail très neuf de M. Donald Ferguson, *Letters from Portuguese captives in Canton, written in 1534 and 1536* (*Indian Antiquary*, oct.-nov. 1901, janv. 1902). Il a pour base deux lettres écrites en 1534 et 1536 par des compagnons de Pires, qui était mort en prison à Canton dès 1524 ; une copie de ces lettres, jusque-là considérées comme perdues, a été retrouvée à la Bibliothèque Nationale. Cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 210.

(2) Cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 210.

Pp. 139-140. — M. P. s'étonne avec raison du silence que l'histoire chinoise garde si longtemps sur la propagande musulmane, et à vrai dire je n'en vois pour ma part aucune explication satisfaisante. Celle que propose M. P. pp. 143-144, et qui n'est pas des plus limpides, ne paraît rendre compte de rien du tout. La route de l'Asie Centrale ne fut pas fermée sous les Song, puisque nous connaissons des ambassades comme celle de 高居誨 Kao Kiu-houei à Khotan en 939 ou de 王延德 Wang Yen-tö à Tourfan en 981. Quant à l'opinion de M. P. qu'il n'y a pas un mot, dans aucun texte, qui tende à nous faire croire que jusque vers 1100 l'Islam ait été pratiqué dans un état du Turkestan, les sources musulmanes se chargent de la réduire à néant. De même il suffit de se reporter aux voyageurs arabes dont le récit a été traduit par Reinaud pour constater que dans les ports de Chine il y avait au IXe siècle de nombreuses et remuantes communautés musulmanes (1).

P. 143. — M. P. attribue à l'année 1651 la première œuvre de l'islam chinois. En réalité, c'est en 1642 que parut le 正敎眞詮 *Tcheng kiao tchen ts'iuan* de 王岱輿 Wang Tai-yu, qui a eu depuis lors d'assez nombreuses éditions, et dont plusieurs exemplaires ont passé dans les bibliothèques d'Europe.

P. 145 — « Le pékinois moderne met un *r* final à la fin de la plupart des noms comme un diminutif ». Ceci n'est pas exact. Le 兒 *eul* qui se joint à tant de substantifs en pékinois n'a précisément pour effet que d'affirmer leur rôle de substantifs (je ne connais guère qu'un ou deux verbes, et encore en langue plus que familière, qui admettent la suffixation de *eul*) ; 門兒 *men-eul*, prononcé à peu près **meul*, signifie « porte » tout comme 門 *men* seul, sans aucune idée diminutive.

P. 150 — Je ne crois pas que 哈的 *ho-ti* réponde à *hadji*, mais plutôt peut-être à *qazi*. M. P. parle d'un édit de 1311 concernant les *ho-ti*. J'ai relevé une pièce de 1312 basée sur cet édit de 1311. Elle est rédigée dans le style spécial usité sous la dynastie mongole, et dont M. Ch. a récemment réuni quelques spécimens. On la trouvera, au milieu d'innombrables pièces du même style, dans le 大元聖政國朝典章 *Ta yuan cheng tcheng kouo tch'ao tien tchang*, ex. mss. de la bibliothèque de Cambridge, collection Wade, B. 190, section 28, fo 30, ch. 52 de l'œuvre entière.

P. 158. — Selon M. P., « Panthay » est une forme corrompue des mots birmans pour « musulman » et « musulman-chinois ». C'est en effet possible, mais la question est controversée. Cf. Yule, *Hobson-Jobson, s. v.* Panthay. J'ai discuté l'opinion de Yule, en tant qu'elle rapproche faussement de Panthay et *path'i* (ou *pass'i*) les Pa-sseu-wei (et non Pa-sseu) de Tcheou Ta-kouan, dans *B. E. F. E.-O.*, II, 149-150.

Pp. 165 et ss. — M. P. admet que les Juifs de K'ai-fong-fou sont venus d'Inde en Chine sous les Song. C'est en effet ce que nous apprennent, en termes on ne peut plus clairs, les inscriptions juives étudiées par le P. Tobar. Il n'y a qu'à s'étonner qu'on ait si longtemps cru à la venue des Juifs en Chine au Ier siècle de l'ère chrétienne. C'est sans doute par respect involontaire pour une opinion communément acceptée, que le P. Tobar n'a pas conclu en 1900

---

(1) M. P. dit qu'en Chine « l'histoire de l'islam commence à l'année 1124 ; l'histoire ne le mentionne sous aucun nom avant cette date ». C'est là l'ancienne information qui est usuelle au moins depuis *Le mahométisme en Chine* de Dabry de Thiersant (t. I, p. 4), et qui fixe à 1124 la première apparition du nom de 回回 Houei-houei actuellement encore usité pour désigner des musulmans. Mais une tradition dont j'ignore l'origine, et que je retrouve dans Boulger, *History of China*, I, 356, veut que dès le règne de 世宗 Che-tsong des Tcheou postérieurs, c'est-à-dire en 951-953, il soit question de colonies musulmanes fixées en Chine. La source de Boulger est vraisemblablement l'*Histoire* du P. de Mailla. En ce cas, il faudrait vérifier la teneur précise de l'original dans le *T'ong kien kang mou*, que le P. de Mailla se borne à traduire.

dans le sens même des textes qu'il étudiait avec tant de soin. Je crois que M. Ch., dans un article paru en 1900 au n° 1 de la *Revue de synthèse historique* (p. 196 ; cf. aussi *T'oung Pao*, II, v, p. 482) et moi-même, dans le *Bulletin* (I, 263), avons été les premiers à nous élever contre la tradition reçue. Mais la note de M. Ch. est restée inconnue de nos confrères, et moi-même, dans mes premières remarques, je n'avais pas osé me prononcer sur la voie maritime ou terrestre que les Juifs auraient empruntée pour arriver à l'époque des Song. M. B. Laufer a repris la question dans le *Globus* (13 avril 1905, pp. 245-247) et, se rangeant à l'opinion que j'avais exprimée, la précise en faisant remarquer que j'ai négligé le passage formel qui amène sous les Song, les Juifs de l'Inde à la Cour chinoise, où ils apportent en tribut des toiles des pays d'occident. En réalité, j'avais réparé mon premier oubli dans une note du *Bulletin* (II, 146) qui a échappé à M. Laufer. Quoi qu'il en soit, le fait que M. Chavannes, M. Laufer, M. Parker et moi-même sommes arrivés indépendamment à des conclusions identiques, me paraît bien devoir reléguer l'ancienne tradition de la venue à l'époque des Han dans le domaine des erreurs qu'il n'est plus permis de répéter. — M. P. dit que les Juifs sont venus d'Inde en Chine en 1163 ; c'est préciser un peu plus que les textes. Il est dit seulement qu'originaires de l'Inde, ils sont arrivés à la capitale en 1163, mais nous ne savons pas combien de temps ils s'étaient arrêtés parmi leurs coreligionnaires des grands ports marchands. Notre théorie sur la venue tardive des Juifs de K'ai-fong-fou n'implique pas en effet que le judaïsme n'ait pas fait jusqu'alors son apparition sur la terre chinoise. En 1457-1465, les Juifs de K'ai-fong-fou reçurent de leurs coreligionnaires de Ning-po deux exemplaires des livres saints ; or nous ne savons pas à quand remontait la Colonie juive de Ning-po. On sait d'autre part qu'au IX[e] siècle, les voyageurs arabes mentionnent la présence de Juifs dans la région de Hang-tcheou. — En dehors des passages connus du *Yuan che* et que rappelle M. P., j'ai relevé dans le *Ta yuan cheng tcheng kouo tch'ao tien tchang* quelques textes nouveaux où les Juifs sont nommés.

P. 175. — M. P. maintient l'équivalence de Fou-lin = Afrangh. On connaît les deux autres équivalences proposées, *Polin* (Constantinople) et Béthléem. A toutes trois on peut faire des objections ; j'ai déjà dit (*B. E. F. E.-O.*, III, 100) que l'hypothèse de M. P. aurait besoin d'être fortifiée par des textes précis et datés.

P. 177. — Les Musulmans « n'ont jamais éprouvé le besoin du patronage impérial. La charte pompeuse de l'empereur K'ien-long en 1767 était tout à fait bénévole, et, d'ailleurs, historiquement inexacte. » Pour s'exprimer ainsi, il est vraisemblable que M. P. n'a guère eu entre les mains d'œuvres de l'islam chinois ; il y aurait rencontré plus d'une fois un texte dont les musulmans de Chine sont très fiers, le 百字讚 *Po tseu tsan*, ou *Eloge en cent mots*, composé à la gloire de l'islam par le premier empereur Ming, quand il fonda une mosquée à Nankin.

P. 179. — M. P. paraît croire que le titre de « grande vertu », 大德 *ta-tö*, est essentiellement nestorien. Mais les nestoriens l'avaient pris aux bouddhistes, chez qui il est la traduction usuelle de *bhadanta*.

P. 182. — Les paroles prêtées par M. P à Mangou-khan sont un mélange étrange du récit de Rubruquis et du texte conservé dans le *Pien wei lou*. Sur ce dernier texte, signalé jadis par Palladius, voir la traduction de M. Chavannes dans *T'oung Pao*, II, v, 381-382.

P. 184. — Il est à peu près sûr que, par « Argon », Marco Polo désigne des métis, et n'a aucunement en vu les chrétiens. Ce mot *argon* n'a probablement rien de commun avec le nom d'*arkaun* qui, à l'époque mongole, fut en effet usuel pour les chrétiens. Cf. Yule, *Marco Polo*, éd. Cordier, I, 290 ss.

P. 186. — On sait que les formes mongoles rétablies dans le dictionnaire de Giles, et en particulier Ayulipalipatra, n'ont aucune autorité. M. von Zach a donné quelque part une liste rectifiée, mais que je ne retrouve pas présentement.

P. 243. — Lorsque les Russes prirent Moukden, en 1900, ils enlevèrent la riche bibliothèque impériale qui s'y trouvait, « y compris beaucoup de livres et de manuscrits qui avaient été emportés de Russie et de Hongrie par les Mongols au XIII[e] siècle ». Il y a là une légende dont M. P. s'était déjà fait l'écho dans *China : Her history, diplomacy and commerce*,

et qu'il importe de détruire une fois pour toutes. Nous en avons aujourd'hui les moyens, grâce à un article publié par M. RUDAKOV dans les *Izvestiya Vostočnago Instituta* de Vladivostok (1).

Lorsque la nouvelle se répandit de la découverte à Moukden d'une riche bibliothèque chinoise, le monde savant en Russie n'y resta pas indifférent. L'Académie des Sciences fut saisie, et son président, le grand-duc Constantin Constantinovitch, télégraphia au Gouverneur général de la Préamourie, GRODEKOV, pour qu'on envoyât à Moukden une mission scientifique dont l'Académie s'offrait à faire les frais. En même temps intervint le directeur de l'Institut de Vladivostok, M. POZDNÉIEV, et à la fin de mai 1901 parvenait à Moukden une mission composée de M. RUDAKOV, professeur à l'Institut de Vladivostok, accompagné de M. SCHMIDT, professeur au même établissement, du « futur professeur » KIOUNER (KÜHNER ?) et de deux étudiants de l'Institut. Tout ce monde à vrai dire s'occupa assez peu des livres, et beaucoup plus de recherches pratiques sur le pays, ses habitants, sa langue, ses mœurs. Toutefois on procéda à un examen rapide, et peu après M. RUDAKOV se rendait à Péking pour négocier, au nom de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, l'achat de la bibliothèque. Des raisons d'ordre extra-scientifique firent échouer sa tentative.

Que pouvait-il y avoir à Moukden ? Dans un article qu'il donna au *Peterburgskiya Vedomosti* de mai 1901, BRETSCHNEIDER, s'appuyant sur la traduction du 宸垣識畧 *Tch'en yuan tche lio* publiée jadis par le P. HYACINTHE, annonçait déjà qu'on devait y trouver un exemplaire du 四庫全書 *Sseu k'ou ts'iuan chou*. En fait, c'est ce que toute personne familière avec la bibliographie chinoise devait répondre. En 1773, l'empereur K'ien-long avait donné l'ordre de rechercher dans tout l'empire les livres existants. De ceux qui furent ainsi adressés au trône, et qu'une commission de savants fut chargée d'examiner, on fit trois classes. Les productions insignifiantes constituèrent la première ; on se borna à les éliminer. Les ouvrages utiles, mais que la faiblesse de leur style ou l'insuffisance de leur argumentation ne fit pas juger dignes de figurer dans la bibliothèque impériale furent l'objet d'analyses critiques, et on « conserva leurs titres » ; ce sont là les ouvrages qui figurent au catalogue impérial dans les sections 存目 *ts'ouen-mou*. Enfin toutes les œuvres importantes furent soigneusement copiées avant qu'on retournât les originaux à leurs propriétaires. C'est cette dernière catégorie qui constitua la bibliothèque impériale proprement dite, qui fut appelée *Sseu k'ou ts'iuan chou*. Les livres qui en font partie sont chacun l'objet d'une notice détaillée au *Catalogue impérial*, et en outre, une collection de notes critiques sur le texte même de ces œuvres, a été publiée par ordre impérial sous le titre de 欽定四庫全書考證 *K'in ting sseu k'ou ts'iuan chou k'ao tcheng* (2). On voit donc qu'il n'y a au *Sseu k'ou ts'iuan chou* aucun ouvrage imprimé, mais seulement des copies manuscrites exécutées toutes à la même époque, sous K'ien-long. Les éditions rares conservées au palais sont classées ailleurs ; le catalogue en a été également publié (3). Mais K'ien-long ne s'en tint pas là. Soucieux d'assurer la conservation

(1) Ce périodique est d'une difficulté insigne à acquérir ; je n'ai pu pour ma part le consulter qu'à Saint-Pétersbourg. L'article en question de M. RUDAKOV, intitulé *Bogdokhanskie dvortsy i knigokhranilišča v Mukdeni*, a paru dans le t. III, livraison 1, et est paginé 1-40. En appendice se trouve un *Katalog vajneišikh proizvedenii kitaiskoi literatury, khranyaščikhsya v Mukdenskoi biblioteke*, donnant 56 pp. de titres chinois, la pagination allant de droite à gauche. Il a été fait un tirage à part de l'article même de M. RUDAKOV, mais le *Katalog* n'y est pas joint. — Pendant la guerre russo-japonaise, l'Institut de Vladivostok avait été transféré à Vekhnii Udinsk à l'est du Baikal ; je ne sais s'il est revenu à Vladivostok depuis lors.

(2) Cet ouvrage a été édité par ordre impérial au Wou-ying-tien. La bibliothèque de l'Ecole française en possède un exemplaire.

(3) Ce catalogue fut rédigé une première fois en 1744, puis refondu et complété en 1775 ; on le publia alors, en 10 ch., sous le titre de 欽定天祿琳琅書目 *K'in ting t'ien lou lin lang chou mou*. Un supplément, intitulé *K'in ting t'ien lou lin lang chou mou heou*

des œuvres anciennes, et en même temps de les mettre à la disposition des érudits, il fit faire six autres copies de la collection dite *Sseu k'ou ts'iuan chou*. Voici comment les sept exemplaires furent répartis : 1° au 文淵閣 Wen-yuan-ko à Pékin ; 2° au 文源閣 Wen-yuan-ko du Yuan-ming-yuan (Palais d'été) ; 3° au 文津閣 Wen-tsin-ko de Jehol ; 4° au 文溯閣 Wen-cho-ko de Moukden ; 5° au 文匯閣 Wen-houai ko de Yang-tcheou ; 6° au 文宗閣 Wen-tsong-ko de Tchen-kiang ; 7° au 文瀾閣 Wen-lan-ko du 西湖 Si-hou près de Hang-tcheou. Les trois exemplaires de Tchen-kiang, de Yang-tcheou et de Hang-tcheou ont disparu depuis longtemps, dans les troubles qui ont désolé la vallée du Yang-tseu. Le Yuan-ming yuan ou Palais d'été a été brûlé par les Européens en 1860. Le Wen-yuan-ko de Pékin a de nos jours l'air vide de livres ; souhaitons qu'on les ait transportés en lieu sûr. Restent les collections de Jehol et de Moukden. Toutes deux subsistaient encore en 1900. La mission de M. RUDAKOV en 1901 a reconnu que celle de Moukden était à peu près intacte, et la liste de titres donnée comme *Catalogue* en appendice du travail de M. RUDAKOV, est en principe la liste des ouvrages qui sont l'objet d'une notice au *Catalogue impérial*, à l'exception naturellement des sections de *ts'ouen-mou*. Mais qu'est-il advenu de la bibliothèque de Moukden depuis 1901 ? A-t-elle souffert entre la retraite des Russes et l'arrivée des Japonais ? Les Japonais ont-ils sans bruit, et sans en négocier officiellement à Pékin, transporté chez eux tous ces manuscrits ? C'est ce que l'avenir nous dira. Peut-être n'y a-t-il plus d'intact que l'exemplaire de Jehol, et comme, depuis plus de 40 ans, les empereurs ne se sont plus rendus dans leur ancienne villégiature, il est à craindre que les fonctionnaires qui ont ces collections en charge, n'aient pas pris grand soin de leur entretien. En dehors du *Sseu k'ou ts'iuan chou*, qu'a-t-on trouvé encore à Moukden ? Rien qui ne dût s'y trouver d'après les statuts de la dynastie : un exemplaire de la généalogie impériale, une des trois copies légales des annales compilées après la mort de chaque empereur de la dynastie actuelle sur le règne qui vient de finir, quelques liasses de documents mandchoux du début du XVII[e] siècle [1], des souvenirs des premiers empereurs mandchoux, des portraits, des albums de batailles. Quant aux manuscrits rapportés au XIII[e] siècle de Russie ou de Hongrie, ils n'existaient que dans l'imagination de quelques nouvellistes. Mais peut-être se trouvera-t-il toujours des gens pour croire que tout n'a pas été dit, et que les Russes ont pu en cachette faire main basse sur d'inappréciables trésors ; une légende ne meurt pas si vite.

P. PELLIOT

Herbert A. GILES. — *Adversaria sinica*, n° 1. — Changhai, Kelly and Walsh, 1905, in-8°, 25 pp.

Le titre qu'en bon humaniste M. G. a donné à son opuscule indique assez quel en est le plan. Il s'agit de notes intéressant les études sinologiques, et que M. G. fera imprimer selon le progrès de ses recherches.

Les pp. 1-19 sont consacrées à un sujet dont on nous a déjà souvent entretenus : *Who was Si wang mu ?* Si-wang-mou doit sa popularité à la visite que lui aurait faite, mille ans

---

pien (後編), parut en 1810 ou 1811. Le supplément était devenu très rare, quand il y a quelques années 王先謙 Wang Sien-k'ien, le continuateur du *Tong houa lou*, donna une nouvelle édition, très soignée, des deux parties du catalogue ; c'est cette réédition que possède la bibliothèque de l'Ecole française.

(1) Ces documents mandchoux sont d'ailleurs importants et il y aurait pas mal à dire à leur sujet. Ils permettraient de préciser et peut-être de rectifier en quelques points les vues que M. POZDNÉIEV a développées dans une autre livraison des *Izvestiya* sur l'origine de l'alphabet mandchou, en s'appuyant sur un manuscrit unique de la Bibliothèque Nationale.

avant notre ère, à l'extrême ouest de la Chine, le roi 穆 Mou des Tcheou, et dont le récit a été conservé dans le 穆天子傳 *Mou t'ien tseu tchouan*. Si on interprète littéralement les caractères qui servent à écrire 西王母 Si-wang-mou, le nom signifie la « Mère reine d'Occident » ; il n'en avait pas fallu davantage au XVIIIe siècle pour identifier Si-wang-mou à la reine de Saba.

Mais depuis lors on avait serré les textes de plus près, LEGGE, qui rencontra le nom dans le *Tchou chou ki nien*, interpréta Si-wang-mou comme désignant un chef indigène d'Asie centrale, ou un peuple dont le chef avait pris le nom. Ce faisant, il était d'accord avec les plus autorisés des érudits chinois modernes, et les plus pondérés parmi les sinologues européens, MAYERS, le Dr EITEL, M. CHAVANNES, se sont rangés au même avis. Cependant, bien avant les missionnaires de Péking, les Chinois eux-mêmes avaient laissé courir leur imagination sur ce Si-wang-mou, au nom trop significatif, et qui occupait dans les hautes montagnes de l'ouest un domaine presque inaccessible. Dès le IIe siècle avant notre ère, Si-wang-mou est une reine immortelle, qui mène dans des palais somptueux et des jardins féeriques une existence de perpétuel bonheur. Par ce besoin de parallélisme, qui est si caractéristique de l'esprit chinois, Si-wang-mou, la « Mère reine d'Occident », ne fut pas plus tôt entrée dans la mythologie qu'elle eut pour parèdre un 東王公 Tong-wang-kong, un « Seigneur roi d'Orient ». Le Tong-wang-kong apparaît déjà sur les bas-reliefs du Chan-tong au IIe siècle de notre ère. Les innombrables écrivains, plus ou moins teintés de taoïsme, qui, du IIIe au VIIe siècle, assurèrent par le charme de leur style une longue fortune aux récits qu'ils contaient, ne manquèrent pas d'ajouter chacun quelque trait nouveau à une légende déjà populaire. L'esprit humain se ressemble assez en tous pays pour que les traditions d'un peuple ne soient pas sans parallèles chez les autres. Les faits paraissaient cependant nous montrer ce qui devait être ici la part de la légende, et on eût pu croire qu'après la publication des *Chinese Classics*, on ne verrait plus renaître l'identification de Si-wang-mou à la reine de Saba. Il n'en a rien été. La vieille thèse du XVIIIe siècle a été reprise en 1904 par M. FORKE dans un long article, *Mu Wang und die Königin von Saba* (1). Les monts Kouen-louen, où habite Si-wang-mou, sont localisés par M. FORKE... en Abyssinie. Les lecteurs de ce *Bulletin* n'auront pas oublié le compte rendu où M. HUBER a montré toutes les insuffisances du travail de M. FORKE ; la thèse allait contre les textes et, ce qui est plus grave, contre le sens commun : souhaitons qu'on en ait fini à jamais avec elle.

Mais, pendant que M. FORKE travaillait à Berlin, la même question préoccupait M. GILES à Cambridge. Ce n'est qu'après avoir rédigé son propre article que M. GILES connut le travail publié dans les *Mitteilungen* (2). Cette fois nous sortons du monde sémitique, et nous avons le plaisir trop rare dans nos études d'être remis en contact avec l'antiquité classique. Si-wang-mou quitte le Yémen et l'Arabie, mais sans déchoir : de reine, elle passe déesse ; elle est Junon, et le « Seigneur roi d'Orient » est naturellement son époux Jupiter.

Les arguments ne manquent pas. Si-wang-mou « a presque toujours été regardée comme une femme par les Chinois » ; un texte la qualifie de « fille du Ciel et de la Terre » ; elle est immortelle, divinement belle. Sa demeure est sur une montagne de l'ouest, au-dessus des

---

(1) L'article a été publié dans les *Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen*, 7e année, 1re partie, pp. 117-172. Je ne me suis pas reporté, à vrai dire, aux travaux des Jésuites sur la matière, et je n'y fais allusion que d'après TERRIEN DE LACOUPERIE, *Western Origin of the early Chinese civilisation*, p. 264. Dans son compte-rendu du travail de M. FORKE, M. HUBER (*B. E. F. E.-O.*, IV, 1131) a rappelé que la thèse avait été reprise en 1853 par M. DE PARAVEY, qui se plaignait du peu d'accueil fait à sa découverte par BURNOUF et HUMBOLDT. M. FORKE croyait être le premier à mettre en avant sa malheureuse identification.

(2) M. G. (p. 3) qualifie le travail de M. F. de « carefully-written and exhaustive » ; il faut qu'il l'ait lu d'un œil distrait.

nuages, et qui doit répondre à l'Olympe. Auprès d'elle sont des phénix, autrement dit des paons. Elle a pour fruit favori la pêche, mais ce pourrait être la pomme. Un fleuve, le 弱水 Jo-chouei, enceint son domaine : c'est le fleuve Océan. Et si le Jo-chouei fait neuf fois le tour du séjour de délices où vit la déesse, c'est par une confusion fâcheuse avec le Styx.

Rien n'est plus difficile que de répondre à de tels arguments, même quand on est convaincu qu'ils ne valent rien : leur peu de consistance est une défense naturelle contre les essais de réfutation Quand on aura dit qu'en tout pays la croyance populaire crée des divinités, que toujours quelqu'une est née du Ciel et de la Terre, que la montagne, par la difficulté de son accès, est le séjour indiqué des immortels, ce serait se leurrer cependant que d'espérer mettre les imaginations en garde contre la facilité des rapprochements mythologiques. Sur un point seulement, je suis tout prêt à donner partiellement raison à M. Giles : l'un des oiseaux qui, sous le nom de 鳳凰 *fong-houang*, « phénix », sont représentés dans le *T'ou chou tsi tch'eng*, est, à n'en pas douter, un paon. Mais que résulte-t-il de là ? Simplement que, lorsque les Chinois voulurent donner une représentation réelle à l'oiseau merveilleux que la légende associait à Si-wang-mou, ils prirent pour modèle le paon au beau plumage, qui joignait à ses brillantes couleurs le privilège d'être inconnu dans la Chine propre [1]. Le *T'ou chou tsi tch'eng* a paru dans la première moitié du XVIIIe siècle ; il y est dit que la planche représentant le *fong-houang* est empruntée au 三才圖會 *San ts'ai t'ou houei*, publié à la fin du XVIe siècle : c'est au bas mot un hiatus de 2,000 ans entre le moment où on commence à parler de Si-wang-mou et celui où nous voyons une image de son oiseau favori. D'ailleurs le *fong*, dont la femelle est le *houang*, n'est pas restreint à la légende de Si-wang-mou ; c'est un des animaux merveilleux qui apparaissent quand le souverain est parfait, et il est question de lui à diverses reprises dans les classiques, entre autres dans le *Che king*. Eut-il un prototype réel dans la nature ? Peut-être, mais l'hypothèse est toute gratuite, et je doute fort qu'on ait eu du *fong*, dans les siècles qui précédèrent l'ère chrétienne, l'image précise que croit M. Giles. Dans le travail de M. Forke, le *fong* était identifié à

---

(1) Le paon a un nom spécial en chinois, et qui n'est ni *fong*, ni *houang*, mais 孔雀 *k'ong-tsio*, et plus anciennement 孔 *k'ong*. Les tributs des pays voisins avaient de bonne heure fait connaître l'oiseau en Chine. M. Giles parle des deux paons qu'envoya en 179 av. J.-C. 趙佗 Tchao T'o, roi du 越南 Nan-yue, et ajoute qu'ils devaient être « de l'espèce qu'on trouve à Java ». Tchao T'o régnait sur les Kouang et le Tonkin et envoya probablement deux paons d'Annam. Un deuxième oiseau associé parfois à la légende de Si-wang-mou, le 鸞 *louan*, est encore représenté dans le *T'ou chou tsi tch'eng*. Le *louan* est également un oiseau de la fable chinoise, et, pour rappeler son caractère merveilleux, il suffit d'indiquer qu'un procédé de divination consiste à « évoquer le *louan* » (乩鸞 *ki-louan*, en langue vulgaire 扶鸞 *fou-louan*). Or le professeur Newton, le même ornithologiste qui a identifié le *fong* du *T'ou chou tsi tch'eng* au *Pavo cristatus*, pense que la représentation du *louan* est inspirée du « faisan argus qu'on trouva à Bornéo et à Malacca ». Le rapprochement avait déjà dû être fait, car il m'a suffi d'ouvrir le *Dictionnaire populaire illustré d'histoire naturelle* de Pizzetta (Paris, 1890) pour y lire (p. 571) que le faisan argus s'appelle aussi *luen*, ce qui m'a tout l'air d'être le chinois *louan*. Quoi qu'il en soit, M. Giles conclut que très probablement ces deux oiseaux fabuleux sont deux oiseaux réels. Ne voit-il pas que l'identification même va contre sa thèse, puisque l'argus, qui ne se trouve qu'en Indochine et dans l'Insulinde, ne peut avoir été un oiseau de Junon ? Et ne résulte-t-il pas de là que manifestement ce sont des Chinois modernes qui ont figuré leurs oiseaux fabuleux, le *fong* comme le *louan*, d'après les plus beaux oiseaux réels qui leur venaient de l'étranger ? M. Giles rappelle (p. 10) que le nom sanskrit du paon est *mayūra* ; cela n'a rien à voir à la question. Et si M. Giles voulait faire intervenir dans son article un peu d'indianisme, il eut bien fait de ne pas créer pour le nom de Ki-pin (Cachemire) un barbarisme nouveau en restituant Kapanī.

l'autruche, pour des raisons d'ailleurs qui ne résistent pas à l'examen. Mais, entre autres arguments, M. Forke invoquait que 鳳 *fong* est une forme relativement moderne de 鵬 *p'eng* ; le *p'eng* apparaît dans le *Tchouang tseu* comme un oiseau gigantesque, et son prototype aurait été l'autruche. Il n'y a aucune chance pour que le *p'eng*, dont Tchouang-tseu dit que son dos a « plusieurs milliers de *li* en largeur », puisse s'identifier à aucun oiseau réel. Seulement je ne suis pas d'accord avec M. Giles quand il combat l'identité foncière de 鳳 *fong* et 鵬 *p'eng*. Ce n'est pas ici le lieu de développer très longuement des vues sur l'ancienne phonétique chinoise, mais depuis longtemps je suis arrivé à cette opinion que 鳳 *fong* et 鵬 *p'eng* doivent représenter phonétiquement un même mot, dont les deux prononciations, empruntées sans doute à des dialectes différents, ont été affectées chacune à une nuance sémantique spéciale. *Fong* et *p'eng* désignaient un oiseau fabuleux ; *fong* est devenu le phénix de la littérature orthodoxe : *p'eng* s'est restreint au sens de rukh, peut-être grâce au *Tchouang tseu* (1).

Le Jo-chouei, le fleuve que la tradition, née sans doute sous les Han, met autour du palais de Si-wang-mou, fait son apparition dans la littérature chinoise dès le *Tribut de Yu* du *Chou king*. Le mot 弱 *jo* signifie « faible ». M. Giles, se basant sur une phrase où il est dit de quelqu'un qui a de mauvaises jambes qu'il « va faiblement », c'est-à-dire lentement, en conclut que Jo-chouei doit signifier le « Fleuve paresseux », et cherche à justifier cette épithète par quelques exemples d'Homère. En fait, il n'y a pas trace que les Chinois aient jamais eu en vue une telle interprétation, et dès qu'ils glosent le nom de cette rivière d'Asie centrale, c'est pour nous dire que l'eau y est si peu dense que des plumes seules y peuvent flotter.

---

(1) Le mot 鳳 *fong* est intéressant au point de vue linguistique. Sa phonétique est 凡 *fan*, anciennement **vam*, et comme, dans le *Che king*, 鳳 *fong* rime avec des mots à nasale labiale finale, il est absolument certain que, pour les créateurs du caractère comme pour les poètes du *Che king*, la prononciation était **vam*. Il semblerait donc qu'il y eût là une objection à l'identification phonétique de 鳳 *fong* et 鵬 *p'eng*, puisque, pour *p'eng*, nous n'avons aucune indication d'une prononciation à nasale labiale finale. Mais, au point de vue sémantique, les deux mots désignent un oiseau fabuleux. Au point de vue phonétique, leurs initiales sont apparentées, car *p'eng* dérive d'une ancienne prononciation à initiale sonore non aspirée ; la voyelle est historiquement la même, et notre système de transcription ne fait que noter une différenciation toute moderne. L'ancienne prononciation à laquelle nous arrivons pour 鵬 *p'eng* est donc **bong*, en face de 鳳 *fong* qui est un ancien **vam*, mais dont la prononciation médiévale était **vong*. Pour que **vam*, malgré la phonétique qui en aurait dû sauvegarder la prononciation, soit passé à **vong*, il me semble qu'il faut supposer le triomphe d'une forme dialectale qui avait conservé pour le nom du phénix une prononciation **vong* très voisine de celle de son doublet **bong*, passé au sens de rukh. L'écriture d'ailleurs nous est un témoin de l'unité ancienne de *fong* et de *p'eng*. Sans m'arrêter à ce qu'a dit M. G. (p. 12) en réponse à M. Forke, et qui n'est pas très exact, je rappellerai que la véritable donnée des dictionnaires chinois, c'est que la forme graphique de *fong* en *kou-wen* est la même que celle qui en écriture moderne a abouti à 朋 *p'eng*. Ce mot 朋 *p'eng* signifie « compagnon », mais c'est très probablement parce qu'il était homophone du nom d'un oiseau merveilleux dont la représentation idéographique était 朋 *p'eng*, qu'on a pris 朋 *p'eng*, primitivement « oiseau merveilleux », pour écrire « compagnon ». Après quoi, une prononciation **vam* du nom de l'oiseau merveilleux *p'eng* (**bong*) fit créer 鳳 *fong* (**vam*), à phonétique 凡 *fan* (**vam*). Et quand la forme voisine *p'eng* (**bong*) fut spécialisée au sens de rukh, comme 朋 *p'eng* n'avait plus que le sens de « compagnon », on écrivit *p'eng*, le rukh, en ajoutant à sa véritable forme ancienne la clef de l'oiseau, d'où 鵬 *p'eng*. Mon raisonnement peut se trouver faux, mais les faits phonétiques que j'énonce sont formulés en vertu de règles précises sur lesquelles je ne puis malheureusement m'étendre ici.

Mais ce qu'on peut répondre surtout à la théorie de M. G. sur le caractère généralement féminin de Si-wang-mou et son rôle de déesse, c'est que sa liste de sources est un trompe-l'œil. Il cite beaucoup de textes à l'appui de sa thèse, mais c'est que nous avons beaucoup plus d'ouvrages récents que d'écrits anciens, et en fait les deux premiers textes où Si-wang-mou apparaisse, le *Tchou chou ki nien* et le *Mou t'ien tseu tchouan*, montrent le personnage dans sa réalité historique, au Turkestan chinois, et comme le chef probable d'une tribu barbare qui rend hommage à son suzerain. Il est vrai que M. G. tenait d'abord ces deux textes pour de « very doubtful documents », mais il a reçu le t. V des *Mémoires historiques* de M. Chavannes à temps pour coudre à son article une note additionnelle. Il y reconnaît que l'argumentation de M. Ch. en faveur de l'authenticité du *Tchou chou ki nien* et du *Mou t'ien tseu tchouan* n'est pas à négliger. Il admet d'ailleurs comme à peu près prouvée l'hypothèse capitale de M. Chavannes, qui consiste à substituer au roi Mou des Tcheou (962?-908? av. J.-C.), dans le *Mou t'ien tseu tchouan*, le duc Mou de Ts'in (659-621 av. J.-C.). M. Giles estime toutefois que l'authenticité du *Tchou chou ki nien* d'une part, et d'autre part le fait que le *Mou t'ien tseu tchouan* raconte le voyage du roi Mou de Tcheou ou celui du duc Mou de Ts'in, sont sans répercussion sur sa thèse. Toute la question est là cependant. Si le *Tchou chou ki nien* est authentique, lui qui nomme à deux reprises Si-wang-mou comme un chef qui rendit réellement hommage à la Chine, si le *Mou t'ien tseu tchouan* raconte un voyage véritable d'un duc de Ts'in, au cours duquel ce duc visita effectivement le chef ou le peuple Si-wang-mou, il devient impossible, en présence de ces textes, qui sont nos sources les plus anciennes, de tenir compte des légendes nées ensuite de l'étymologie populaire (1).

Toutefois, si tous ces rapprochements ne nous ont pas convaincus, M. G. a conservé pour la fin une preuve dont je dois dire quelques mots. M. Forke avait soutenu que l'ancienne prononciation de 西 *si*, le premier caractère de Si-wang-mou, était *se* ou *sae*, et il y avait vu la première syllabe de Saba, qui devrait être vocalisé en Sĕbā. La reine de Saba est hors de question, mais il est de fait que 西 *si* appartient à la très nombreuse série des mots dont, à l'époque médiévale encore, la vocalisation n'était pas en *i*, mais en *ê* ou *ai*. M. Giles reprend l'argument pour le faire servir à sa thèse. *'Sei*, mais ce doit être tout simplement la première syllabe de Ἥρα, Junon, car des parallélismes comme ἕδος = *sedes*, ὕπνος = *somnus*, montrent clairement que « l'esprit rude grec est à un moment passé à *s* ». Je traduis en

(1) L'apparente autorité des sources fait illusion. C'est ainsi que M. Giles cite un long extrait sur la déesse Si-wang-mou, tiré du 漢武帝內傳 *Han wou ti nei tchouan*, « attribué à 班固 Pan Kou († 92 A. D.) ». Et ceci ferait encore un texte d'assez bonne date. Mais M. Giles ne nous dit pas que l'attribution à Pan Kou est certainement erronée, et que, de l'avis des critiques chinois, l'œuvre remonte aux IIIe-Ve siècles, c'est-à-dire à l'époque où l'imagination des taoïstes s'est donné le plus follement carrière. — Il est question dans ce texte de cinquante immortels, tous hauts de « plus de dix pieds ». M. Giles met en note que le pied était jadis plus court qu'à présent. Je ne crois pas que la longueur du pied soit ici en question ; il me semble bien plutôt reconnaître là une influence du bouddhisme. On sait que la hauteur rituelle du corps du Buddha est de seize pieds ; quand Ming-ti eut soi-disant son fameux rêve en 61 A. D., il vit un homme d'or haut de « plus de dix pieds », tout comme les immortels dont parle plus tard le *Han wou ti nei tchouan*. Les taoïstes ont ici une fois de plus copié le bouddhisme. M. Chavannes avait dit (*Mém. historiques*, t. II, pp. 7, 8) que « Sseu-ma Ts'ien passe complètement sous silence le nom de Si-wang-mou ». Il y a là une inexactitude que M. Chavannes a corrigée lui-même dans le tome V de sa traduction (p. 9). Je signale cette rectification, parce que, sur l'autorité de M. Chavannes, l'erreur commençait à se propager ; elle est répétée entre autres dans le *Bulletin* (IV, 1128), et M. Giles la reprend à la p. 5. Il faut ajouter d'ailleurs que M. Giles fait suivre immédiatement cette citation d'un passage du ch. 123 de Sseu-ma Ts'ien, où Si-wang-mou est nommé, et il ne voit pas qu'il y a là contradiction.

propres termes, quelque extraordinaire qu'il puisse paraître qu'un humaniste si familier avec Homère, Virgile et Petavius croie que le latin est tardivement né du grec. En réalité l'esprit rude grec répond à une *s* primitive indo-européenne, mais je ne sache pas qu'à une époque qui ne saurait être préhomérique, il ait gardé une valeur assez proche de la sifflante dentale pour être représenté par *s* en transcription chinoise. Si Junon doit être rejetée du Panthéon chinois, elle pourra se consoler avec Jupiter qui partage sa disgrâce, comme il convient. Sans oser trop insister, M. GILES proposait de voir dans le nom de 倪 Yi, qu'aurait porté le « Seigneur roi d'Orient », une transcription de Zeus, « qui devint *Diovis* et plus tard *Iovis* » ; nous n'insisterons pas plus que lui (1).

Il serait temps qu'on voulût bien tenir compte de ce que la légende naturellement fausse l'histoire. Si-wang-mou était à l'origine un personnage réel, nettement localisé en Asie centrale, à qui l'imagination populaire prêta ensuite un rôle mythique. Qu'il ne faille pas s'embarrasser de la légende et l'opposer aux faits d'histoire, c'est ce que maint exemple pris dans nos pays permettrait de montrer. Il y a du moins à l'époque médiévale un cas typique, et qui devrait faire réfléchir les exégètes quand ils promènent partout Si-wang-mou : c'est le cas du prêtre Jean. On sait comment, d'un chef karakhitai, le prêtre Jean devint une sorte de potentat d'Asie centrale, qui avait vaincu les Persans, était venu jusqu'au Tigre dans l'espérance de soutenir l'Eglise à Jérusalem, et méditait de « passer les Alpes » pour obtenir l'aide du roi des Romains et du roi des Francs. D'autres récits faisaient de lui un roi de l'Arménie et de l'Inde, et le miracle donna à sa légende la consécration des puissances d'en haut. Si-wang-mou peut, sur les hautes montagnes de l'Asie, donner au prêtre Jean sa fine main ; comme au prêtre Jean, il ne lui manque même pas, grâce à M. FORKE, d'avoir visité l'Abyssinie (2).

P. PELLIOT

---

(1) En 1898, dans son *Biographical Dictionary* (nº 680), M. G. semblait admettre l'origine tardive de la légende du « Seigneur roi d'Orient » puisque, parlant de Si-wang-mou, il disait : « Later tradition has given her a husband ». Le roi des dieux est de basse époque ; c'est humiliant.

(2) La seconde note, qui occupe les pp. 20-25 de la brochure de M. G., est intitulée : *What is filial piety ?* Elle porte sur trois passages du *Louen yu* où Confucius répond à des questions sur la piété filiale. Dans le premier cas, où la question est posée par Mong Wou, LEGGE a adopté l'explication de Tchou Hi ; M. G. propose de lui substituer celle de l'école des Han. La seconde question est posée par Tseu-yeou ; LEGGE l'a expliquée conformément aux scholiastes du temps des Han ; M. G. préfère ici la glose de Tchou Hi. Les deux fois, j'inclinerais plus volontiers à l'opinion de M. G. Reste la troisième question, où Confucius définit seulement la piété filiale par deux mots, 色 難 *sŏ-nan*, ce qui est énigmatique comme explication, mais du moins d'un mot-à-mot aisé ; *sŏ-nan* signifie : « La contenance [du visage] est difficile ». Les commentateurs discutent seulement pour savoir si c'est d'interpréter la contenance de ses parents qui est difficile, ou d'avoir soi-même la contenance d'un fils pieux. Selon M. G., 色 *sŏ* signifiant « couleur » et par suite « sorte », est passé au sens verbal de « ranger par sorte », autrement dit « définir ». Confucius aurait simplement répondu à Tseu-hia : « Définir (la piété filiale) est difficile ». *Solvuntur tabulae*, conclut M. G. Je crains bien qu'il ne se fasse illusion. Il n'y a aucun exemple d'un tel emploi de *sŏ*, et il ne suffit pas de l'imaginer pour en démontrer la justesse. A propos de ces questions posées à Confucius sur la piété filiale, je signalerai un passage de Meou-tseu qui vivait à la fin des seconds Han (fin du IIe siècle) (*Tripiṭaka* de Tōkyō, 露, IV, fº 2 rº) : « C'est ainsi que 子 長 Tseu-tchang et 子 游 Tseu-yeou posèrent tous deux une question sur une seule piété filiale ; Confucius leur répondit différemment ; c'est qu'il s'en prenait au défaut de chacun (d'eux). » La dernière phrase est intéressante, car cette interprétation des réponses différentes faites par Confucius à ses disciples se retrouve dans la littérature postérieure, mais je ne crois pas qu'il y en ait jusqu'à présent d'exemple antérieur à Meou-tseu.

Capitaine D'OLLONNE. — *La Chine novatrice et guerrière.* — Paris, Colin, 1906; 1 vol. in-16, VIII-318 pp.

Sous ce titre, M. d'O. ne nous a pas donné, comme on pouvait s'y attendre, une étude de la seule Chine moderne, — en fait cette étude n'occupe que les cinquante dernières pages du livre —, mais bien un essai de philosophie d'histoire de la Chine depuis Confucius jusqu'à nos jours. M. d'O. nous déclare (p. V) que « les éléments de son livre ont été recueillis en Chine au cours d'une mission qu'a bien voulu lui confier M. le Ministre de l'Instruction publique ». Pas tous, assurément, car il est bien certain que la plupart n'ont pas pour origine l'observation directe des réalités actuelles, mais bien toute une documentation de seconde main, que M. d'O. aurait pu tout aussi bien réunir sans quitter la France.

A vrai dire, quand nous disons « documentation de seconde main », nous ne sommes pas tout à fait sûr de ne pas être en contradiction avec les déclarations de M. d'O. lui-même. Bien qu'il accuse en certains endroits les *Annales dynastiques* chinoises d'être « pleines de fables, de phénomènes impossibles, de présages merveilleux qui annoncent tous les événements, et qui attestent l'imposture » (p. 142), en d'autres passages il professe pour elles le plus grand respect [1], et nous affirme que « c'est de celles-ci que sont tirés tous les noms, tous les textes cités dans ce volume » (p. V). Mais comment en ont-ils été extraits? M. d'O. laisse planer quelque doute là-dessus : « Aucune traduction intégrale n'existant de cette histoire immense, dit-il (p. VI), il m'eût fallu, pour citer mes sources, alourdir ces pages d'innombrables références. » Mais à quoi seraient empruntées ces références? Aux *Annales* elles-mêmes? C'est ce que, par moments, les expressions de M. d'O. donneraient à entendre : « En dehors de ce répertoire et des classiques chinois, il ne me restera à citer au cours de ces pages, que quelques auteurs dont les opinions méritent la discussion ou font autorité » (p. VI). Il est vrai qu'il nous parle aussi des « citations et des faits » qu'il a « puisés dans plus de cent ouvrages », mais sans nous dire si ces « cent ouvrages » étaient d'origine européenne, ou les Annales chinoises elles-mêmes [2]. Pour nous, on l'entend bien, le doute n'existe pas; et nul sinologue n'aurait jamais songé à faire un grief à l'auteur d'un ouvrage de vulgarisation sur la Chine de ne pas être lui-même un sinologue. Mais nous lui aurions su gré d'en prendre plus volontiers son parti.

L'ouvrage comporte trois livres. Le premier, « la Chine guerrière », est une sorte de vue d'ensemble de l'histoire de la Chine depuis 722 avant J. C. jusqu'à la dynastie actuelle; l'auteur y insiste sur « la valeur guerrière » des Chinois, sur les révolutions, les bouleversements, les changements de dynastie, « l'interminable suite de guerres, de massacres, de déchirements, de conquêtes » (p. 82), dont la Chine fut le théâtre dans cette période de plus de 2500 ans.

Le second livre, intitulé « la Chine novatrice », se divise lui-même en deux parties : « la Chine religieuse », et « la Chine administrative et sociale ». Voici, d'après ses propres expressions, la thèse que l'auteur y soutient : « Quand au lieu de s'en tenir à la sèche nomenclature

---

(1) « Cette histoire (de la Chine), nous devrions d'autant moins l'ignorer que les Chinois ont pris la peine de l'écrire; ils sont le seul peuple du monde qui possède des Annales officielles » (p. V). Ce qui est, du reste, inexact.

(2) « Alors que le livre était presque achevé, et la première partie, la Chine guerrière, avait déjà paru dans la *Revue de Paris* du 15 avril 1905, le père WIEGER, missionnaire de la Compagnie de Jésus, a publié, en trois volumes, un résumé des Annales et des principaux ouvrages qui s'y rapportent » : ce qui rendit le « labeur » accompli jusque-là par M. d'O. « désormais inutile » (p. VI). Et il ajoute en note : « Textes historiques, par le P. Wieger, 1905 ». C'est une erreur : le 3e volume seul est de 1905; le premier avait paru en 1903 et le second en 1904.

des principaux événements, on pénètre dans le détail de l'histoire, on est frappé de l'incessant travail d'évolution qui remue ces masses. Chacune de ces grandes transformations politiques que nous avons essayé d'esquisser, était accompagnée d'un cortège de réformes administratives... Philosophie, religion, inventions pratiques, organisation sociale, dans tous les domaines les innovations ont été continuelles » (p. 88).

Enfin le 5e livre, « la Chine actuelle », se décompose en une première partie : « Apparences et réalités », et une seconde : « La transformation moderne ». L'auteur, après avoir décrit les « forces d'évolution », expose les « forces de conversation », mais c'est pour dire aussitôt que les forces d'évolution l'emportent. Il passe ensuite rapidement en revue les réformes politiques, militaires, scolaires, les finances chinoises, la politique xénophobe et conclut ainsi : « Nous ne savons rien de la Chine » (p. 518).

Le vaste plan de ce « Discours » sur l'histoire de la Chine révèle assez la tournure d'esprit de l'auteur. C'est un déductif. Pour lui, les faits viennent naturellement se disposer dans des cadres tout préparés d'avance. Sans doute, M. d'O nous parle de l'enseignement que les faits portent en eux-mêmes (p. 89), de sa « confiance dans les attestations irréfutables des faits historiques » (p. 210); mais nous sentons bien que, la plupart du temps, la documentation vient à l'appui d'une thèse qui n'en est pas sortie peu à peu par un patient travail d'induction, si même elle ne lui a pas préexisté. Si étendue qu'on suppose l'information de M. d'O., on ne saurait évidemment admettre qu'elle soit en rapport avec le dogmatisme précis et tranchant de ses conclusions.

Certes, la plupart des thèses de M. d'O. ne nous paraissent pas discutables ; et il y avait assurément quelque utilité à réfuter les préjugés assez courants encore dans le grand public sur « l'immobilisme » chinois. En se plaçant à ce point de vue en quelque sorte polémique, on conçoit que M. O. ait systématiquement forcé la note, et en face de la Chine pacifique et stationnaire de la tradition, nous ait représenté une Chine foncièrement belliqueuse et guerrière, en mal incessant d'innovations et de transformations Mais ce n'est plus là de la pure histoire. Ceux qui ont étudié l'histoire de la Chine n'ont jamais partagé le préjugé courant et ne risquent pas davantage d'adopter dans son intégrité la thèse systématiquement opposée de M d'O. : ils se bornent à constater qu'à côté de longues périodes pacifiques, dont la plus proche de nous a été bien près d'être une période d'assoupissement, la Chine a présenté des périodes de troubles, où se sont développés des mouvements belliqueux, et aussi des périodes où, sortant de son traditionalisme, elle a renouvelé ses institutions et ses mœurs. Mais c'est là tout autre chose...

Il ne semble pas du reste que, dans la partie du livre qui est plus proprement le résultat des investigations personnelles de l'auteur en pays chinois, M. d'O. ait toujours été très heureux dans son interprétation des événements. Son affirmation que le danger européen a fait taire les querelles intestines et solidarisé Mandchoux et Chinois (p. 275), son appréciation du rôle et du programme de K'ang Yeou-wei (p. 249), sa méconnaissance systématique des tendances révolutionnaires, de la propagande de Souen Yi-tien, du rôle politique des étudiants, de toutes ces menaces qui chaque jour se font plus violentes contre la dynastie régnante, nous donnent à croire qu'il n'a pas parfaitement saisi la situation politique de la Chine contemporaine et la nature du mouvement qui anime aujourd'hui le peuple chinois.

Il nous resterait à signaler un grand nombre d'erreurs de détail. Nous nous bornerons à en relever quelques-unes, notre but ayant été surtout de mettre le lecteur en garde contre les tendances générales du livre, dont l'extrême dogmatisme pourrait de prime abord faire illusion.

Les transcriptions de M. d'O. sont d'une variété déconcertante, qui reflète assez la variété des sources européennes qu'il a consultées ; et nous n'y insisterions pas autrement, si M. d'O. ne se donnait si souvent l'apparence d'avoir puisé directement aux sources chinoises. Par exemple, il écrit indifféremment Lao-tse (p. 112) et Lao-tsé (p. 98), Meng-tzeu (p. 99) et Yang-tsé (p. 203), transcrivant ainsi de trois manières différentes un même caractère 子. De même le son que nous transcrivons *hi* devient *si* dans Kang-si, *hsi* dans Pin-hsiang (p. 42) et reste

hi dans Tchou-hi ; *che* est écrit tantôt *chi* et tantôt *cheu*. On trouve *Wang* et *Ouéi* (p. 265) ; On trouve encore Kien-loung et K'ien-loung, sans compter les cas où le signe de l'aspiration paraît avoir été pris pour un accent aigu (Han-kéou pour Han-k'eou).

P. 23, M. d'O., dit de la Grande Muraille qu'elle « était longue de dix mille li (3.500 kilomètres environ) ». Deux erreurs : M. d'O. a pris à la lettre l'expression figurée 萬里長城 *wan li tch'ang tch'eng*, « muraille de 10 000 *li* », et, de plus, 10.000 *li* équivaudraient à 6.500 kilomètres environ. En réalité la Grande Muraille ne s'étend guère que sur 2.000 kilomètres « en y comprenant les parties qui la doublent parfois et qui passent sur des montagnes de 1.200 mètres et plus [1] ».

P. 43, M. d'O., dit que les Chinois appelaient le Japon « Ouo-kouo, royaume barbare ». 倭國 Wo-kouo n'a jamais eu ce sens [2].

P. 107. « En 452, un nouvel empereur annula l'édit de proscription (contre les bonzes).... L'empereur était si dévot qu'il portait la tête rasée comme les moines... Son successeur abdiqua pour se faire bonze. » Ce ne fut pas « l'Empereur » qui régnait alors, et qui était 文帝 Wen-ti de la dynastie 宋 Song, mais bien le roi tongouse de Wei, T'o-pa-tsouen, qui annula les édits de proscription dans son propre royaume ; et ce ne fut pas son successeur, mais bien T'o-pa-tsouen lui-même, qui se fit bonze [3].

P. 163, M. d'O. parle de « Lichemimn, le fondateur de la dynastie T'ang. » La dynastie des T'ang fut fondée en 618, non pas par 李世民 Li Che-ming, mais par son père 李淵 Li Yuan (廟號 *miao-hao* 高祖 Kao-tsou ; 年號 *nien-hao* 武德 Wou-tö).

P. 196, M. d'O. parle des « soixante mille caractères » de l'écriture chinoise. Ici encore, il aurait eu avantage à mieux consulter, à défaut d'autres sources, les ouvrages du P. Wieger [4].

P. 251. Bien singulière est la note où M. d'O., racontant le coup d'Etat de 1898, nous apprend que *Yuan-chi-kai*, à qui *Kong-you-wei* avait donné l'ordre de s'assurer de la personne de l'Impératrice, communiqua cette note au généralisme *Youn-lou* (Jong-lou), etc...

B. C. Maybon

Japon

Th. Gollier. — *Manuel de la langue japonaise. I. Eléments de la grammaire.* — Bruxelles, Schepens, 1907, 1 vol. in-8°, 238 pp.

Ce manuel réalise un prodige que nous n'aurions pas cru possible ; il est une aggravation des trop fameux ouvrages de M. de Rosny. Il ne manque ni de bons, ni hélas ! de mauvais livres sur la langue japonaise. M. Gollier en connaît des uns et des autres ; il les cite même, p. 24 et 25, avec assez peu de soin, il est vrai, pour oublier, par exemple, le titre de l'ouvrage dont il nomme l'auteur (Imbrie) ; malheureusement, ce ne sont pas toujours les meilleurs qu'il a pris pour guides et des meilleurs eux-mêmes il n'a pas toujours fait un bien bon usage. Des chapitres entiers, celui du verbe entre autres, portent la marque d'influences et d'imitations regrettables.

---

(1) L. Richard, *Géographie de l'Empire de Chine (Cours supérieur)*, p. 54.

(2) Wieger, *Textes historiques*, t. III, p. 1648.

(3) *Ibid.*, p. 1349, 1353.

(4) *Rudiments du parler chinois*, t. XII, Introduction, p. 7.

L'auteur semble avoir été, à son insu peut-être, sollicité par deux manières de traiter son sujet, et n'avoir pu se résoudre à opter franchement pour l'une d'elles. Il pouvait suivre une méthode empirique, pour ainsi dire, et rechercher comment le français se traduit en japonais, ce que deviennent en japonais nos noms, nos adjectifs, nos verbes, etc. ; ou adopter une méthode plus scientifique, et étudier la morphologie et la syntaxe japonaises en elles-mêmes. L'intention première de M. G., — le plan de son livre en témoigne, — paraît avoir été de suivre la seconde ; en réalité, dans les développements et les détails, il se rapproche le plus souvent de la première. De là, pour ne pas parler des erreurs positives, fort nombreuses pourtant, le manque de netteté de beaucoup de règles et d'explications, des confusions, des inexactitudes, des expressions impropres ou de signification impossible à préciser. De là, sans doute, la préoccupation de la recherche du genre dans les noms japonais, l'étrange division des adjectifs en adjectifs proprement dits qui « sont nos adjectifs », en adjectifs-substantifs et en adjectifs-verbes ; de là aussi les injustifiables paradigmes de conjugaison personnelle des verbes, etc... Nous ne pouvons songer à relever ici en détail tout ce qui, dans ce livre, mériterait de l'être ; nous nous bornerons à quelques remarques sur les points les plus importants.

Dans l'Introduction, où abondent du reste les inexactitudes et les confusions les plus regrettables, M. G. traite assez longuement de l'écriture japonaise. « En règle générale, nous dit-il, (p. 20) les auteurs japonais emploient parallèlement les deux modes d'écriture, » le *hira-gana* et le *kata-kana*. Et en note : « Les Japonais appellent ce mode de composition *kana-majiri*. » C'est une erreur : le *kana-majiri* est l'emploi simultané des caractères chinois et du *kana*, quel qu'il soit ; quant au mélange des deux formes de *kana*, on ne le trouve que dans les cas où nous emploierions des italiques. — « Il est parfois impossible à un Chinois de comprendre oralement un Japonais et vice versa, » dit-il (p. 16 et 17). C'est toujours impossible, faudrait-il dire, à moins, bien entendu, que l'un n'ait étudié la langue de l'autre. « Mais, continue l'auteur, s'ils ont recours à l'écriture, toute difficulté disparaît. » Il faudrait ajouter, ce qui réduit la remarque à rien : à condition qu'il s'agisse de mots isolés, ou que l'un des deux interlocuteurs se serve de la langue de l'autre ; car la construction de la phrase diffère dans les deux langues, et de plus, le japonais entremêle aux caractères chinois ses propres caractères syllabiques que le chinois ne connaît pas.

Au chapitre du substantif (p. 27), l'auteur, après avoir posé la règle que « le même substantif est employé pour le masculin comme pour le féminin », croit y trouver des exceptions : homme, *otoko*, et femme, *onna;* père, *chichi*, et mère, *haha*, etc. Quand il s'agit « des êtres vivants » (c'est sans doute des animaux que M. G. veut dire), « le même substantif, suivant qu'il sera précédé du préfixe *o* (*on*) ou *me* (*men*) sera masculin ou féminin. » Exemples : le chat, *neko* ; le matou, *o-neko* ; la chatte, *me-neko*, etc.... » Resterait à déterminer le genre du substantif qui n'est précédé d'aucun préfixe. De toute évidence, M. Gollier confond ici le genre grammatical du subtantif, et l'indication du sexe ; choses qui demeurent bien distinctes, même dans des langues possédant de véritables genres, en français par exemple, où l'on parle d'éléphant femelle et de baleine mâle. En réalité, le japonais ignore toute distinction de genre, et il est tout à fait abusif de parler ici de masculin et de féminin. Signalons encore l'erreur grave où tombe M. G. lorsqu'il prend pour des participes présents (p. 31), les noms d'agent, comme *norite*, « cavalier », *yomite*, « lecteur », etc., composés en réalité du radical d'un verbe et du substantif *te*, « main », et par extension « agent ». D'ailleurs, dans la langue parlée, ces mots ne sauraient être des participes ; les participes correspondants, sont, dans certains cas, soumis à des contractions, qui donneraient à ceux qui sont cités les formes : *notte*, *yonde*, etc.

Il est parfaitement abusif aussi de parler de déclinaison (p. 32). Tous les paradigmes possibles montreront toujours le substantif invariable, à quelque prétendu cas qu'on le mette, c'est-à-dire précisément indéclinable. Les particules, dont l'adjonction au substantif peut en effet simuler une déclinaison, en sont séparables, peuvent prendre, suivant le contexte, un sens différent de celui qu'elles ont en ce cas, et jouer un tout autre rôle dans la proposition.

C'est le cas en particulier de *wa*, dont la fonction propre n'est nullement de désigner le sujet ou le nominatif.

Le chapitre de l'adjectif (p. 38), en dépit, et en un certain sens, à cause de ses multiples divisions et subdivisions, est un véritable fouillis, où abondent du reste les erreurs et les assertions contestables. C'est ainsi que nous y trouvons un « paradigme de la conjugaison d'un adjectif proprement dit ». M. G. ne semble pas s'être aperçu que la forme ordinaire du verbe être, *aru*, se contractant avec la forme adverbiale des adjectifs, il n'y avait là, en fait de conjugaison, que celle de ce verbe, et nullement celle d'un adjectif. Cela l'a amené à donner (p. 40) *yo* comme radical de la conjugaison positive, et *yoku*, forme adverbiale, comme radical de la conjugaison négative de l'adjectif *yoi*, « bon »! Nous ne suivrons pas M. G. dans toutes les fantaisies auxquelles il se livre sur la composition des adjectifs. Un exemple seulement. « On forme également, dit-il (p. 44), les adjectifs au moyen de deux substantifs unis par la particule du génitif *no*. Exemple : *Ten-no mei*, volonté céleste (litt. volonté du ciel), etc. » M. G. ignore-t-il la différence qu'il y a entre un adjectif et un substantif régime d'un autre substantif? L'adjectif dont il traite est l'adjectif français et sa traduction ou ses équivalents japonais plutôt que l'adjectif japonais ; cela seul peut expliquer qu'il prétende (p. 47) « transformer en adjectifs..... des substantifs, des adverbes, des locutions, voire même des propositions entières ». Les exemples destinés à illustrer cette étonnante théorie sont aussi étonnants qu'elle-même : *Kono yo wa yūshō reppai de aru*, « En ce monde, le fort triomphe et le faible succombe ». Il n'y a plus ici d'adjectif d'aucune langue. M. G. va plus loin : il voit des adjectifs (p. 49) dans le présent et le prétérit de « beaucoup de verbes » ; et pourquoi pas de tous ? En ce passage, manifestement tiré de l'ouvrage d'IMBRIE, *Handbook of English-Japanese Etymology* (p. 121 sqq), M. G. a eu le tort de ne copier que les exemples, et de chercher à modifier le texte. « Many english adjectives and participles used as adjectives *find their equivalents* in verbs in these tenses », dit IMBRIE. En réalité, il n'y a là que des verbes ou de vraies propositions relatives, précédant, comme le veut la syntaxe japonaise, le substantif auquel ils se rapportent. Il est inadmissible de considérer comme des adjectifs japonais : *dekiru*, *tada shite yaru*, *tame ni naranai*, *yoku wakatta* (p. 49-50), etc.... et même toute la première partie de cette phrase : *Ima o jigi wo shita no wa dare desu ka?* « Qui est ce Monsieur que vous venez de saluer ? » (p. 109). L'adjectif grandit ainsi jusqu'à devenir à lui seul plus de la moitié, sinon les trois quarts de la langue. Encore l'auteur en a-t-il retranché les adjectifs démonstratifs, pour les incorporer aux pronoms (p. 71) ! Nous ne reviendrons pas sur la « déclinaison » des pronoms personnels ; mais il faut admirer la liste des pronoms indéfinis (p. 75), où nous trouvons des mots comme « peu », « plus », « assez », etc...

Le chapitre du verbe est remarquable. Il commence (p. 83) par la classification des verbes en verbes transitifs, « ceux qui sont suivis d'un complément direct », verbes intransitifs, « ceux qui ne peuvent pas être accompagnés d'un complément direct », et verbes neutres, « qui sont tous les autres » ! On n'est pas plus net. « Pour exprimer la négation..., on ajoute à la racine du verbe affirmative, une particule négative, qui est elle-même conjugable » (p. 84). Il ne sera plus question par la suite de racine, mais de base : et l'adjonction dont il est parlé ici se fait en réalité à la base négative. L'auteur couvre des pages entières d'exemples de conjugaisons personnelles, bien que, de son propre aveu, la langue japonaise ne possède ni désinences ni « inflexions particulières pour désigner les personnes et le nombre ». Il ignore que le fréquentatif s'accompagne obligatoirement de l'auxiliaire *suru*, au présent, au passé ou au participe, et il le conjugue seul. Il le traduit du reste inexactement, en ajoutant l'adverbe « parfois » à l'imparfait de l'indicatif : *watakushi wa mimashitari*, « je voyais parfois », etc... Il le nomme aussi « alternatif », et le traduit alors par « quand » : *shitari*, « quand j'ai fait » (p. 102), *kitari*, « quand je venais » (p. 103). Il n'a manifestement rien compris à la nature du verbe japonais, dont le premier et le plus remarquable caractère est précisément l'impersonnalité. Cela nous dispense de toute autre critique. Notons seulement l'omission d'une forme très usuelle du causatif de certains verbes : *kakasu* pour *kakaseru* ; *tsukurasu*, pour *tsukuraseru*, etc. ; et la section V (p. 151), où les Japonais sont représentés comme ignorant les verbes impersonnels !

Nous ne dirons rien du chapitre de l'adverbe, sinon qu'il renferme les deux seules bonnes pages du livre : la classification des adverbes, d'après les grammairiens japonais. Il est à regretter que l'auteur n'ait cru devoir les suivre que sur ce seul point. La longue énumération — 6 pages et demie ! — d'onomatopées donnée par M. G., ne parait guère à sa place dans un simple manuel élémentaire de grammaire. Par contre, la syntaxe, ou syntaxique, pour parler comme l'auteur, est réduite à trois règles, forcément trop générales pour pouvoir être d'aucune utilité pratique.

L'ouvrage contient un certain nombre d'exercices avec vocabulaires, une anthologie et un lexique. Mais les exercices, défigurés souvent par d'énormes fautes d'impression, sont insuffisamment gradués. Les derniers sont manifestement trop difficiles, et hors de proportion avec les maigres notions que les élèves ont pu acquérir en étudiant cette grammaire. L'anthologie l'est encore plus. A côté de celle-ci, un lexique avait sa raison d'être. Malheureusement, sous ce nom, on ne nous donne guère que la simple répétition des mots et expressions parus dans les exemples de la grammaire et dans les vocabulaires accompagnant les exercices ; dans les vocabulaires, disons-nous, et non dans les exercices eux-mêmes : à faire le décompte des mots contenus dans les deux derniers exercices (p. 171-172), le nombre de ceux qui ne sont pas dans le lexique excède le nombre de ceux qui s'y trouvent. Il en est de même a fortiori pour l'anthologie ; et dans ces conditions, ce lexique est une pure superfétation.

D'après ces quelques remarques, on peut juger de la valeur de cet ouvrage. Elle est, à vrai dire, d'ordre absolument négatif. Nous en resterions là bien volontiers, si ce livre ne s'adressait pas à des étudiants. A ce titre, il constitue pour eux un véritable danger. Et dans le but de leur épargner une perte de temps et de travail, nous croyons devoir mettre en lumière encore un certain nombre des erreurs et des fautes qui le rendent inutilisable.

Nous ne chicanerons pas l'auteur sur sa langue, pourtant souvent peu claire, voire amphibologique. Cependant, si l'on dit peut-être en Belgique : « une ajoute » (p. 18), « inatteignable », « pas mouvable » (p. 50), « aller avec le train » (p. 72), « avec un autre bateau » (p. 78), « venir voir après quelqu'un » (p. 110), « s'encourir » (p. 112 et 138), « calmement » et « incidentellement » (p. 154), « se bouillir » (p. 250), etc., nous avons peine à croire qu'on y emploie des expressions aussi étrangères au français que : « Qu'est-ce pour un homme ? » (p. 75), dans le sens de : « Quel homme est-ce ? », ou qu'on y confonde « luxuriant » avec « luxurieux » (p. 50), « circonlocution » avec « circonvolution » (p. 117 et 119), etc.

Les traductions inexactes et les contresens sont en nombre tel, qu'ils suffiraient à enlever toute valeur pédagogique à l'ouvrage. Citons-en quelques-uns : ***sono***, « celui-là, ceux-là », pour « ce, cet, ces » (p. 31) ; ***hayaku***, « trop, beaucoup », pour « vite, rapidement » (p. 32) ; ***shu shu*** (sic), « la contrée », probablement pour ***shū*** (id.) ; ***shikata ga nai***, « pas d'espérance, désespéré », pour « il n'y a rien à faire » (p. 35), traduction dans laquelle le contresens est nettement caractérisé par la phrase de l'exercice suivant (p. 37) : « Le médecin est désespéré » ; ***aku***, « sale », pour « saleté » ; ***geka***, « médecin », pour « chirurgie » ; ***on-dori***, « cuisinier » pour « coq » (l'auteur aura sans doute confondu « coq » de basse-cour, et « maître coq ») ; ***futsugo***, « en français », pour « la langue française » (p. 37) ; ***kimari no yoi***, « systématique », pour « bien distribué » ou « bien réglé » ; ***hito-jini no ōi***, « sanguinaire », pour « sanglant, où il y eut beaucoup de morts » ; ***benri no warui***, « inconvénient » (*inconvenient* en anglais, dans IMBRIE, p. 119) pour « incommode » (p. 44) ; ***akindo*** et ***shōnin***, « commerce », pour « commerçant » (p. 45) ; ***sato***, « mère », pour « famille » ou « maison natale » ; ***muyami ni***, « insouciant », pour « à tort, inconsidérément » ; ***kitanai***, « vulgaire », pour « sale » ; ***neru***, « aller au lit », pour « dormir, être couché » (p. 48), etc. La traduction par des adjectifs des verbes cités p. 49, 50 et 51, est évidemment abusive ; mais elle est une conséquence de la singulière théorie de M. G. ; nous n'y insisterions donc pas, s'il ne s'y rencontrait en outre de véritables contresens, tels que : ***odoyaka naranai***, « hostile », pour « agité, bruyant » ; ***shimpai ni naru***, « harassant », pour « inquiétant » ; ***me ni tatsu***, « défiant », pour « qui frappe les yeux » ; ***yōi naranai***, « inexcusable », pour « difficile » ; ***hone no oreru***, « aride », pour « fatigant » (litt. « qui rompt les os ») ; ***ki no kikanai***, « inattentif »,

pour « sot, maladroit » ; *futo shita*, « accidenté », pour « subit, imprévu » ; *yoku wakatta*, « sensible », pour « compris » ; *chi no tsuita*, « sanguinaire », pour « ensanglanté » ; *kata no tsuita*, « taché » (?), pour « arrangé, fixé », etc... Nous conservons dans nos corrections la forme adjective, pour rendre plus sensibles les inexactitudes de sens. Plus loin, nous trouvons : *kotaeru*, « reprendre », pour « répondre » ; *sen ni*, « formellement » (anglais : *formerly* ?), pour « précédemment » ; *yahari*, « néanmoins, nonobstant », pour « aussi, également » (p. 51). Ce n'est pas « même », mais « le » ou « la même » qui se traduit par *onaji* ; et *no* est parfaitement incapable de traduire « un » (p. 75). La phrase : *Dare mo kono honyaku ga dekimasenu*, n'est nullement interrogative ; elle doit se traduire : « Personne ne peut faire cette traduction, » et non : « Quelqu'un ne peut-il pas traduire ce livre ? » (p. 75). L'expression *nani de nai* ne signifie pas : « Il n'y a absolument rien », mais : « Ce n'est rien » (p. 76). *Futari to mo onaji koto wo itte kikasemashita*, signifie : « Tous les deux ont dit la même chose », et non : « Je leur ai dit la même chose » ; il faudrait ajouter *ni* après *to mo*, pour que cette phrase prît le sens qui lui est attribué ; l'auteur a de plus omis la traduction de *futari*. *Anata ga uri nasatta ie* ne signifie pas : « La maison qui a été vendue », mais : « La maison que vous avez vendue » (p. 78). *Dokushin no watakushi* signifie : « Moi qui suis célibataire, » et non : « Moi qui suis un simple homme » (p. 80) (anglais : *a single man* ?). *Tetsudo basha* (il faudrait *tetsudō*) n'est pas « chemin de fer », mais « tramway traîné par des chevaux », et *nan de mo* ne signifie pas « probablement », mais « quoi qu'il en soit » (p. 81). Nous trouvons encore : *fuseru*, « aller au lit », pour « être couché, gisant » ; *keru*, « frapper », pour « donner des coups de pied » (p. 85) ; le participe *mimashite* traduit par « vu », au lieu de « voyant » (p. 89), et le participe *mimasenu* (sic) traduit par « n'avoir pas vu » (p. 90) ; *chotto*, « instant », pour « un peu, un instant » ; *ne*, « note », pour « son », par extension « voix » ; *kan*, « espèce », totalement inconnu dans ce sens (p. 99) ; *toshi-totta*, passé du verbe *toshi-toru*, « vieillir », pour *toshiyori*, « vieillard » ; *mōshi*, « s'appeler », évidemment pour *mōsu*, qui prend le sens de « se nommer » dans certains cas (au reste, les verbes sont cités tantôt sous la forme du présent, tantôt sous celle de leur base indéfinie, tantôt avec l'auxiliaire *masu*) ; *sagasu*, « prendre, s'enquérir », pour lequel le second sens seul est approché ; il faudrait : « chercher » ; *no ni nioi ga suru*, « sentir bon », qui ne peut signifier que : « Il y a une odeur, ou un parfum, dans la plaine » ; *nashi ni*, « prévenir », qui ne peut signifier que « sans » ou « pour faire » ou « à la poire » (p. 100) ; *shini wa itashimasumai*, « il ne veut pas mourir », pour « il ne mourra sans doute pas » (p. 105) ; *ano tegami wo kakitaku gozaimasenu deshita*, « je n'ai pas besoin d'écrire cette lettre », pour « je n'avais pas envie d'écrire, je ne désirais pas écrire cette lettre » ; *o hanashi wo shitai to omotte imasu*, « j'avais désiré vous parler », pour « je désire vous parler » (p. 108). A propos de l'exemple suivant : *O Takeo san wa kanzashi wo karitai*, « Takeo désire emprunter une épingle à cheveux », une remarque s'impose : *o* précédant un nom de personne, indique toujours qu'il s'agit d'une femme ; mais dans le nom *Takeo*, l'*o* final indique nécessairement un homme ; d'autre part, les hommes, au Japon, n'usent pas d'épingles à cheveux. *Kisha ni noru* ne signifie pas « être à bord », mais « prendre (litt., monter dans) le train » (p. 116) ; dans la traduction de la même phrase, IMBRIE a « get on board » (p. 155) : d'où l'erreur de M. G. *Setsudan shinakereba totemo naorimasumai* (p. 118) n'a rien de commun avec : « Cet enfant ne marchera jamais », qui en est présenté comme la traduction. Des trois exemples cités par IMBRIE, p. 140, paragraphe 2-(c), M. G. transcrit le second exactement, à une faute près (*mo* au lieu de *mō*), accole la traduction du premier à la phrase japonaise du troisième, et, pour en obtenir trois aussi sans doute, en transcrit un du paragraphe 2-(*d*) de la même page. Nous trouvons encore : *tsuki-ai*, « association », pour « relations » ; *gōna*, « espèce », pour *yō na*, « qui ressemble à, qui a l'apparence de » ; *daijin*, « Son Excellence », pour « ministre » ; *jitsu*, « réellement », pour « vérité, réalité » (p. 120). Dans une liste comparative de verbes transitifs et intransitifs à racine identique (p. 122), l'auteur cite : *aku*, « ouvrir », et *akeru*, « être ouvert » ; *atsumaru*, « réunir », et *atsumeru*, « être réuni » ; *kakaru*, « suspendre », et *kakeru*, « être

suspendu »; *mazaru*, « mélanger », et *mazeru*, « être mélangé » ; *tomaru*, « arrêter », et *tomeru*, « être arrêté » ; *wakaru*, « diviser », et *wakeru*, « être divisé », etc.... C'est exactement l'inverse qu'il faudrait dire : le transitif a pris la place de l'intransitif, et vice versa. Des verbes causatifs y sont donnés comme des transitifs ordinaires : par exemple : *osoresaseru*, « effrayer » ; *yureru*, qui signifie « trembler, être agité », y est donné comme intransitif de *yurusu*, « pardonner » ; « être pardonné » se dirait en réalité *yurusareru*, qui est un passif.

Ii yō wo sae shitte ireba, nihongo de nan de mo iemasu ne signifie pas : « On peut dire tout ce qu'on veut en japonais, du moment qu'on sait ce que l'on veut dire » ; mais : « On peut dire n'importe quoi en japonais, pourvu qu'on sache la manière de le dire [1] ». *Are wa kata mimi shika kikoenai*, ne signifie pas : « Je ne puis entendre que d'une oreille », mais : « Il ne peut entendre.... » (p. 128) [2]. *Ame-ga furi-mashitareba* doit se traduire : « S'il avait plu », et non : « S'il pleuvait » (p. 131). Relevons encore : *tonosama*, « Votre Excellence », pour « le seigneur », titre donné aux anciens seigneurs féodaux ; *furu*, « tomber, renverser », pour « pleuvoir » ; *anji*, « anxieux », qui est la base indéfinie du verbe *anzuru* ou *anjiru*, « être anxieux » ; *hō*, « vous », pour *sono hō*, la forme la plus impolie de la seconde personne ; *kenjutsu*, « faire des armes », pour « escrime », car *kenjutsu* est un substantif (p. 158) ; *omotta yori yasui*, « c'est plus cher que je ne pensais », au lieu de « c'est moins cher... » (p. 145) ; *o naka*, « l'estime, la vertu », pour « l'intérieur du corps, le ventre [3] » (p. 167) ; *doko ni irrasshaimashita ka* ? « Etiez-vous là » ? pour « Où étiez-vous » ? (p. 169) ; *himojii* (et non *himojū*), « la faim », pour « affamé » ; *shikakatta*, « convalescent », pour « qu'on a commencé de faire » (p. 170) ; *toganin*, « condamné aux travaux forcés », pour « coupable, criminel » ; *ido*, « mur », pour « puits » (p. 174) [4]. Arrêtons ici cette énumération par trop fastidieuse, bien qu'elle soit loin d'être complète.

Nous devons signaler, dans un autre genre, des phrases d'exercice ou des exemples rédigés en très mauvais style : *Anata no musume wa, kireini gozarimasu* (p. 32, 35 et 57). *Nani hito de gozaimasu ka* ? (p. 73) *Sono shodana ni wa hon ga ōku no* (p. 77) [5]. *Hitotsu jinriki ni norimashita* (p. 78). *Kono inu wa yoku tako gozaimasu* (p. 45). *Kuruma wa iku irimasu ka* (p. 65). *Dare wa goroshii gozarimasu ka* (p. 73). *Sore wa kodomo wakaru* (p. 116) [6]. *Kono hito to issho* (p. 158), qu'on ne soupçonnerait pas vouloir dire : « Partez avec cet homme », si on ne l'avait vu ailleurs (p. 144) sous sa forme complète : *Kono hito to issho ni ike*. Nous tombons évidemment dans le « petit nègre ». Puis des phrases surchargées de pronoms, telles qu'aucun Japonais n'en emploie jamais : *Watakushi to anata to ga ikimasu* (p. 69) ; *anata wa anata no neko wo urimashita ka* ? (p. 71), etc. Il y a des négligences graves : un exemple dont on a oublié la traduction (p. 77) [7] ; des mots répétés : *tabako mo tabako wo yamenai* (p. 161) ; des mots omis : *nete mo gozaimasuka ka*, pour : *nete mo yō gozaimasu ka* (p. 107) ; *shi naosanakereba* pour *shi-naosanakereba naranai* [8] (p. 114) : un paragraphe reproduit à une page de distance, avec

---

(1) Cf. Imbrie, *op. cit.*, p. 43. « You can say anything in Japanese, if you only know how. »

(2) Cf. Imbrie, *op. cit.*, p. 43 : « He can only hear in one ear. »

(3) Le dictionnaire Raguet (p. 54) donne « l'estomac, le ventre ». M. G., copiant avec son soin habituel, aura écrit « l'estime, la vertu ».

(4) *Omoya to daidokoro to no aida ni ido ga aru* est traduit par M. G. : « Il y a un mur entre le corps de la maison et la cuisine » ; et par Imbrie, p. 193 : « There is a *well* (M. G. aura lu *wall*) between the main house and the kitchen. »

(5) Imbrie, *op. cit.*, p. 112, dit correctement : *Sono shodana ni wa hon ga ō sugiru*.

(6) Ib., p. 166, a : *Sore wa kodomo de mo wakaru*.

(7) Elle se trouve pourtant dans Imbrie, p. 109.

(8) Imbrie, p. 141.

de légères différences, excluant la possibilité d'une simple erreur typographique (p. 160 et 161). Plus loin, deux phrases se mêlent dans le même exemple : *Kodomo ni shite wa hayaku hashira Watashi no iu koto wa nani mo ka mo o ki ni sakaran yō de gozaimasu* (p. 174)[1]. La fin de l'exercice, p. 165, est particulièrement maltraitée. Des noms de lieu y sont donnés sans majuscules ; une phrase y est coupée en deux par un point et un tiret [2] et le tout est couronné par ce rébus : « Shiobora Tasuke *par* Yenrchō » !

On nous avait annoncé des exemples nombreux ; plusieurs règles ou paragraphes en manquent ; il arrive que l'exemple ne cadre pas avec la règle dont il devrait être l'application ; plusieurs sont répétés et parfois avec des différences importantes dans la traduction. *Empitsu de kaita ho ga hayai*, « Vous écrivez (p. 36), et vous écririez (p. 142) plus vite avec un crayon » ; *Deru toki ni akari wo tsukete oite wa ikenai*, « Vous ne devez pas laisser votre feu allumé (p. 107), et votre lampe allumée (p. 112), quand vous sortez » [3], etc... Ces défauts sont inexcusables ; tant qu'à puiser aussi largement qu'il le fait dans l'ouvrage d'Imbrie, l'auteur aurait pu éviter ces répétitions, lui emprunter quelques exemples de plus, et surtout les traduire, ou au moins les transcrire exactement.

Une très grande quantité de fautes, ayant l'apparence de fautes d'impression, sont en réalité tout autre chose, car elles sont reproduites dans le lexique. Ainsi on trouve ; *misu*, *misū*, « eau », *omisu*, « inondation », pour *mizu* et *ōmizu* (p. 30 et lexique) ; *goai*, pour *jōai* (p. 35 et lexique), ce qui n'empêche pas de mentionner à part *jōai* (p. 43 et lexique) ; *mukai*, « antiquité » (p. 44 et lexique), pour *mukashi* (p. 46 et lexique) ; *ne no*, « haut » (p. 46 et lexique), pour *ue (no)*, « sur, au-dessus » (p. 48, 147 et lexique), *miya-ko* (p. 51) et *miya ko* (lexique), pour *miyako*, « capitale » ; *aye-ku ni* (p. 51) et *ayeku ni* (lexique), pour *ageku ni*, « finalement » ; *yōto* (p. 64 et lexique), pour *jōto*, « première classe » ; *yoku* (p. 64 et lexique), pour *shaku*, « le pied » (p. 61, 65 et lexique) ; *kyoku* (p. 64 et lexique), pour *kyaku* ; *yubun* (p. 75 et lexique), pour *jūbun*, avec les variantes *jinbun* (p. 135) et *jibun* (lexique) ; *bayashi* (p. 99 et lexique), pour *hayashi*, qui prend cette forme en composition seulement et que le lexique même ignore ; *yō-ni ni* (p. 136 et lexique), pour *yōi ni*, « aisément », qui se trouve aussi (p. 134 et lexique) ; *bachi* (p. 138 et lexique), « cuvette », pour *hachi*, qui prend cette forme en composition, tandis que *bachi* employé seul signifie proprement « plectre » ; *santaku suru* (p. 147 et lexique), « blanchir le linge », pour *sentaku suru* ; *yoshinau* (p. 147 et lexique), « nourrir », pour *yashinau*, etc., etc... Les simples fautes d'impression sont en outre très nombreuses, et elles portent à peu près uniquement sur les mots japonais, ce qui est plutôt regrettable. Nous ne parlons que de celles qui défigurent les mots, au point de les rendre à peu près incompréhensibles : *baku ni* (?), « aisément » (p. 51 et lexique) ; *zon ni naranai* (?), « incontestable » (p. 50 et lexique) ; « *mimaisho* », probablement *mimashō*, ou *mi ni mairimashō*, quoique cela ne cadre pas très bien avec la traduction (p. 71) ; *ūmaku*, pour *iimasu* (p. 82). La terminaison *ii* d'un grand nombre d'adjectifs est très souvent écrite *ū* ; par contre, on trouve *itamii*, pour *itamu* et *ubun* pour *iibun* (p. 42 et lexique). D'autres fautes sont plus graves encore, en ce qu'elles changent complètement le sens des mots ou des phrases : *sayō de wa gozaimasu*, affirmation, pour *gozaimasenu*, négation (p. 48) ; *kaeremashita*, forme particulière du potentiel, pour *kaerimashita*, actif (p. 72) ; *ryohi*, « l'un et l'autre » (p. 78), parfaitement inconnu dans ce sens ; le sens ordinaire est « frais de voyage » ; *karu*, « couper »,

---

[1] Elles sont cependant bien séparées dans Imbrie. La seconde, la seule traduite ici, est de la page 69 ; la première est de la page 189 : *kodomo ni shite wa hayaku hashiru* (et non *hashira* qui signifie « colonne en bois »), « he runs fast for a child ».

[2] Voir un autre exemple de ce genre de négligence, dans l'exercice de la page 57.

[3] Voir ces exemples correctement traduits dans Imbrie, *op. cit.*, p. 185 et 48.

pour *kuru*, « venir » (p. 81) ; *jibun ni*, « à soi-même, à lui-même », ou « à l'époque », pour *jūbun ni*, « suffisamment » (p. 116) ; *kabureru*, « porter sur la tête », pour *kakureru*, « être caché » (p. 127) ; *kaze ga furu*, « le vent pleut », pour *kaze ga fuku*, « le vent souffle » (p. 131 et lexique) ; *achi*, « là-bas », pour *uchi*, « dans » (p. 146) ; *yokumakeria*, « si l'on fait une bonne remise », pour *yoku nakeria*, « si ce n'est pas bon » (p. 161), forme populaire et peu correcte du reste ; *tamaru*, « s'amasser », pour *tamau*, « daigner » (p. 169), etc... A cette série, il faut rattacher les nombreux manquements à la règle donnée p. 25 : « Il importe de distinguer soigneusement les voyelles longues des voyelles brèves... La signification d'un mot peut dépendre de cette distinction. » M. G. cite entre autres exemples : *toru*, « prendre », et *tōru*, « passer » ; *yuki*, « neige », et *yū-ki*, « courage » ; puis il écrit : *tottarō*, « il aura pris », au lieu de *tōttarō*, « il aura passé » (p. 111) (¹) ; *yūki*, « courage », au lieu de *yuki*, « neige », et cela deux fois de suite (p. 131). Bien mieux : nous trouvons au lexique un article ainsi conçu : « *Yuki*, neige, *yūki ga furu*, il neige ». La terminaison du futur, qui est longue, est presque toujours indiquée brève. Nous trouvons encore : *tako*, « cerf-volant », pour *takō*, « haut, cher » (p. 41 et 45) ; *sato*, « famille ou pays natal », pour *satō*, « sucre » (p. 69, 77 et lexique) ; *muko*, « gendre » pour *mukō*, « en face, de l'autre côté » (p. 146 et lexique), etc. Par contre, quantité de brèves, voire de muettes, sont indiquées longues : *shinzetsū*, pour *shinsetsu* (161) ; *gozarimasū desū*, *natsū*, *gwatsū*, etc... La même syllabe est tantôt longue, tantôt brève, comme si cela n'était d'aucune importance : *chūgi* et *chugi* (p. 46), *yojin* et *yōjin* (p. 34), etc., etc. Au reste, l'orthographe, ou plutôt la transcription des mots japonais en caractères romains, subit chez M. G., les variations les plus fantaisistes : dans la même page, il écrit : *usinaimasita misemashita*, *demashita* et *si-masita* (p. 36) ; dans la même page encore : *myōnichi*, *konniti*, *mainiti* et *konnichi wa* (p. 48) ; il écrit tantôt *uma* et tantôt *muma*, « cheval », *ume* et *mume*, « prune » ; le lexique donne *mumebayashi*, « buisson de prunier » (!), et plus loin, *ume*, qu'il traduit « jeune » (!). Ce lexique, œuvre de M. Combaire, « un des meilleurs élèves » de M. G., non seulement reproduit les innombrables erreurs de la grammaire, mais il en ajoute de nouvelles. Il estropie les mots, et les range imperturbablement, dans l'ordre que leur assignent ces mutilations. *Ataramete*, pour *aratamete*, est placé entre *Atami* et *atarasii* ; *bgahi* (?), mot inconnu et ce n'est pas le seul, vient correctement avant *byōki* ; *hojiki*, « mendiant », pour *kojiki*, *hanashiikoto*, « affliction », pour *kanashii koto*, sont bien classés dans les mots commençant par un *h* ; *nigino* « droit », pour *migino*, également mentionné du reste, se trouve à l'*n*, et *yoshi*, « femme », pour *joshi*, *yunsa*, « policeman », pour *junsa*, également mentionné, sont catalogués à l'*y* ; *inta*, « forme contractée pour *itta* » — c'est de *iūta* qu'il s'agit — vient entre *Indo* et *inu* ; *nasakeru*, « nommer », pour *nazukeru*, vient avant *nasaru*, etc, etc... *Nado*, « et cætera », est traduit par « été », *natsu*, « été », par « jour », *nagareru*, « couler », par « murmurer », *tatoi*, « bien que », par « biens, précieux » (*sic*). *Kao*, « visage », est traduit par « parfum », auquel répondrait *kaori* ; *moda*, évidemment pour *mada*, « encore », l'est par « toujours » ; *guarkokujin*, pour *gwaikokujin*, « étranger », l'est par « changeur ». A côté de *naoru*, « guérir », on trouve *naorimasu*, forme polie du même, traduit par « marcher ». On y voit se suivre : *Nihon go de iru*, « dire en japonais », *Nihon go dekiru*, « idem », et *Nihon go no dekiru*, « pouvoir parler en japonais » ; le dernier seul est bon, le second est mauvais, le premier est impossible, et provient sans doute de l'omission irréfléchie du *k* dans le mot *dekiru*. *To omotte imasu*, « penser que », est donné comme une « forme désidérative », sans traduction ; et *Yamato*, nom d'une province non loin de Kyōto, comme désignant les « environs de Tokyo ». *Furanai*, « ne pas pleuvoir », devient « ne pleure pas ou ne pleurera pas » ;

(¹) Voir l'exemple en question correctement écrit dans Imbrie, *op. cit.*, p. 51.

otosu, « faire tomber », devient « verser des larmes », et *noru*, « monter », devient « voyager ». *Jinriki* est une « voiture », et *jinrikisha*, un « voiturier ». A côté de *ontori* « coq », on retrouve *ondori*, « cuisinier ». *Undō ni*, « vers, aux environs de », *wake ni iku*, « découvrir, trouver », *hatte dashite*, « aller porter », *okō ja*, « mettez », *dashi ni itta*, « aller à la poste », etc., relèvent évidemment d'un système de traduction que nous ne saurions mieux caractériser que par l'exemple célèbre : *Dixit*, le Seigneur, *Dominus*, a dit ! *Santaku suru*, pour *sentaku suru*, littéralement « faire un lavage », étant traduit par « blanchir le linge », et *shikata no (ga) nai*, « il n'y a rien à faire », par « désespéré, sans espoir », *santaku* devient « le linge », et *shikata* « l'espoir » ! Il faut admirer, et renoncer à expliquer, des traductions comme : *oi oku no*, « beaucoup plus », *go mō*, « dans », *go zonji masu*, « parler une langue », *yoroshii masu*, « pouvoir, permission », *hitotsu negaitai*, « combien de jours ! », *nono*, « jamais de la vie », etc, etc... Enfin, quelques mots y sont cités sans traduction ; et il est à regretter que l'auteur n'ait pas fait un plus large usage de ce système.

La matière est trop riche ; nous ne l'épuiserions pas. Il faut nous arrêter, en demandant pardon aux lecteurs de la longueur de ces remarques, pourtant si incomplètes. Quand la fantaisie atteint ces proportions, et l'ignorance cette audace, elles ne relèvent plus en vérité que de l'éclat de rire. Nous ne croyons pas que nulle part, en aucune langue, et sur aucune langue, il existe rien d'aussi mauvais que cet ouvrage. Si c'est un record que M. G. a voulu établir, il a pleinement réussi. Il a mis des fautes jusque dans le minuscule « Errata » — 19 lignes! — dont il a fait suivre son livre !

N. Peri.

E. Papinot. — *Dictionnaire de l'histoire et de la géographie du Japon.* — Tōkyō, Librairie française Sansaisha, 1906 ; 1 vol. in-8°, XVIII-992 p.

Voici un bel et substantiel ouvrage, dont nous sommes heureux de signaler l'apparition. Nous le croyons de nature à rendre de très appréciables services à tous ceux qu'intéressent les questions et les études japonaises. Ce n'est, à vrai dire, qu'une seconde édition ; mais elle est de dimensions triples ou quadruples du petit volume que M. P. avait précédemment donné sous le même titre. Elle s'est enrichie, en outre, d'une introduction présentant une vue d'ensemble de l'histoire du Japon, de cartes, de nombreuses gravures dans le texte et de plusieurs appendices. Tout cela fait de cette seconde édition une œuvre absolument nouvelle, et dont il est légitime de parler comme telle.

Les renseignements géographiques sont suffisamment détaillés, sans être minutieux ; leur ensemble équivaut, somme toute, à un bon manuel de géographie du Japon. Les cartes, formant un supplément à part, donnent séparément chacune des grandes divisions territoriales du Japon ; il est à regretter que l'auteur ne les ait pas complétées par une carte d'ensemble, permettant de saisir plus aisément les rapports qu'ont entre elles ces divisions. A la géographie appartiennent aussi plusieurs des 18 appendices qui terminent le volume : population, départements, anciennes provinces, etc.

C'est évidemment l'histoire qui occupe la majeure partie du volume ; et cela ne laisse pas de faire une somme considérable de renseignements utiles. Nous regrettons pourtant que l'auteur ne l'ait pas développée davantage. En ces matières, abondance ne peut nuire ; et trop de brièveté ne saurait être utile. Les ouvrages en français sur l'histoire du Japon sont rares ; ils sont en outre, ou de proportions trop réduites, ou limités à une seule époque. De plus en plus, le besoin se fait sentir d'un travail d'ensemble suffisamment développé. Dans le *Dictionnaire* de M. P., les articles concernant les grandes figures de l'histoire du Japon, telles que Minamoto Yoritomo, Oda Nobunaga, Toyotomi Hideyoshi, etc., sont assez largement traités, il est vrai ; mais, pour les personnages un peu moins marquants, sur lesquels précisément

on ne sait d'ordinaire où trouver des renseignements, ceux que donne M. P. sont parfois trop sommaires. L'auteur s'est interdit toute critique, ainsi que toute expression d'un sentiment personnel sur les points douteux ou contestables. Il reproduit simplement l'opinion généralement admise, ou du moins enseignée au Japon. L'heure n'est pas venue encore d'une critique sérieuse, devant donner des résultats définitifs. Les travaux historiques, bien que poussés avec activité, ne sont pas encore assez avancés au Japon, et trop de points restent obscurs ou incertains. De belles publications, en particulier celle du *Dai-Nihon Shiryō*, 大日本史料 mettent progressivement au jour des documents très précieux. Mais elles procèdent, celle-ci en particulier, avec une lenteur qui ne permet pas de prévoir de sitôt l'époque de leur achèvement. Et au dire de ceux à qui il a été donné d'y pénétrer, des choses d'une haute valeur, restent inconnues et inutilisables, dans les archives jalousement gardées, de beaucoup de grandes familles et de temples illustres. Force est donc actuellement, de s'en tenir aux opinions traditionnelles, dans la plupart des cas.

Un reproche assez sérieux que nous ne pouvons pas ne pas faire à M. P., c'est que son *Dictionnaire* ne contient ni références, ni bibliographie. L'omission est des plus regrettables. Pour les principaux articles au moins, des indications de ce genre s'imposaient, et auraient accru sensiblement la valeur de l'ouvrage et son utilité pratique. C'est une lacune à combler, lors d'une nouvelle édition, que nous souhaitons prochaine. Signalons par contre plusieurs idées heureuses. D'abord une liste alphabétique de mots français (appendice I), renvoyant aux articles du *Dictionnaire*, où les sujets qu'ils désignent sont traités. Cet index permet de retrouver rapidement, et sans qu'il soit besoin de connaître d'avance les mots japonais correspondants, tout ce qui a rapport aux mœurs, aux institutions, à la religion, aux arts, etc. Car, dans cet ouvrage, M. P. touche à tout cela ; on peut regretter qu'il ne fasse qu'y toucher le plus souvent. Un Supplément spécial est consacré à de brèves notices sur les étrangers, Européens et Américains, ayant eu des relations avec le Japon avant la Restauration. Quant aux Asiatiques, Coréens et Chinois, passés au Japon, ils ont pris place dans le *Dictionnaire* même, au rang que leur assigne la forme japonisée de leur nom. Il y aurait eu, croyons-nous, un certain intérêt, à mentionner aussi, par exemple dans le Supplément dont nous venons de parler, la forme chinoise ou coréenne de ces noms.

Lorsqu'ils parlent d'un personnage historique, les Japonais le désignent quelquefois simplement par son prénom, surtout lorsque la même famille a fourni plusieurs hommes illustres. Cela a donné à M. P. l'idée d'une table alphabétique des prénoms (appendice II), renvoyant aux noms de famille, sous lesquels sont réunies les notices biographiques. Idée bonne assurément, mais qui n'aurait pas dû, semble-t-il, dispenser de mentionner à leur place dans le *Dictionnaire* même, certains prénoms célèbres, plus connus que les noms de famille. Beaucoup de gens ne connaissent pas *Oda*, qui s'étonneront fort de ne pas trouver *Nobunaga* dans le *Dictionnaire* ; et il en est sans doute un bon nombre, qui ne penseront pas à chercher *Hideyoshi* dans un appendice.

Les appendices XV et XVI concernent la Corée et la Chine. Les rapports qui ont existé historiquement entre ces pays et le Japon, légitiment l'adjonction de ces appendices à ce *Dictionnaire* ; mais c'est évidemment à la condition de nous donner des renseignements de nature à faciliter l'intelligence de ces rapports, et des conditions dans lesquelles ils se sont produits. Ceux que nous y rencontrons sont beaucoup trop sommaires, et de ceux qu'on trouve un peu partout ; cela réduit à fort peu de chose l'utilité de ces appendices, qui aurait pu être très réelle.

Un autre est consacré à la liste des éres, *nengō* 年號. On sera surpris de constater que les dates qui y sont données diffèrent en général de celles que le *Dictionnaire* attribue à ces mêmes ères. La raison en est que celui-ci s'en tient aux dates officielles, établies d'après le comput japonais, dont le principe est que l'année au cours de laquelle a eu lieu un changement d'ère, est attribuée tout entière à l'ère nouvelle ; l'appendice au contraire compte cette même année deux fois, une fois pour chacune des ères entre lesquelles elle fut partagée. M. P. a omis de donner cette petite explication qui a pourtant son utilité.

Quoi qu'il en soit de ces critiques, dont plusieurs ne sont que l'expression de nos desiderata, ce livre représente une somme de travail considérable, et est une mine de renseignements précieux. Il convient d'en féliciter et d'en remercier l'auteur.

N. P.

Hayashi Rintarō 林森太郎. — *Yūshoku kojitsu* 有職故實. — Tōkyō, Bunkwaidō 文會堂, 1906. 1 volume in-8°, 10-470-21 p. avec 30 plans et figures.

M. Hayashi Rintarō, licencié ès-lettres, professeur au 3e lycée supérieur, a réuni dans cet ouvrage une grande quantité de renseignements, puisés aux meilleures sources, sur les choses de l'ancien Japon, ses mœurs, ses coutumes, son organisation, ses édifices, ses modes, etc. La connaissance de tous ces détails est, cela va sans dire, absolument indispensable à qui veut étudier l'histoire et la vieille littérature, dite classique, de ce pays. On ne les trouvait autrefois que dispersés dans différents ouvrages, de lecture difficile. Leur recherche était malaisée, et imposait des comparaisons de textes, longues et rebutantes. Depuis quelques années, la publication de grands dictionnaires et d'encyclopédies, inspirés des méthodes modernes, les a mis plus à portée des travailleurs. L'ouvrage de M. H. offre le nouvel avantage de les réunir sous un petit volume, et de les exposer dans un ordre méthodique, grâce auquel ils s'éclairent les uns les autres. Ce livre est divisé en trois parties. La première traite des « Cérémonies et rites » *Gishiki tenrei* 儀式典例, principalement de la cour du *Mikado*, des fêtes religieuses et civiles qui s'y célébraient, des palais qui en formaient le cadre. La seconde est consacrée à la « Hiérarchie », *Kwanshoku ikai* 官職位階, aux multiples titres et emplois religieux, civils, militaires, que les Japonais paraissent avoir tant estimés de tout temps. Dans la troisième enfin, « Edifices et ornements », *Densha sōshoku* 殿舍裝束, est réuni tout ce qui concerne la construction et la disposition intérieure et extérieure des maisons, les objets usuels, les vêtements, armures, etc... Les explications données par M. H. sont en général claires, et appuyées de citations des anciens textes classiques. Elles sont souvent un peu courtes malheureusement ; et on désirerait que les textes cités fussent plus nombreux. Il faut dire la même chose des plans et dessins réunis à la fin du volume. Mais évidemment M. H. n'a voulu faire qu'un manuel, et non un traité complet. Tel qu'il est, et malgré ses insuffisances, il reste très précieux. Un index, chose encore rare dans les livres japonais, permet de trouver rapidement le renseignement précis dont on a besoin. Les mots y sont écrits en caractères chinois ; il eût été bon, croyons-nous, d'y joindre en *kana* leur prononciation japonaise, puisque c'est d'après elle que l'index est rédigé, et non d'après le sino-japonais. Il peut en effet paraître étrange à première vue, de voir 上卷 rangé dans la section *a*, 馬道 dans la section *me*, 巾子 dans la section *ko* ; et surtout de trouver 主計寮 dans le *ka*, 主基殿 dans le *su*, 主水司 dans le *mo*, 主油司 dans le *a*, etc...

N. P.

O. Nachod. — *Geschichte von Japan*. Erster Band. Erstes Buch : *Die Urzeit*. — [Allgemeine Staatengeschichte, hrgg. von Karl Lamprecht. Zweite Abteilung. Erstes Werk.] Gotha, Perthes, 1906. 1 vol. in-8°, XXIX-426 pp.

Nous ne possédions jusqu'ici, dans les langues européennes, que trois sortes d'ouvrages sur l'histoire du Japon : des traductions de textes historiques, dont quelques-unes — celle du *Kojiki* par M. Chamberlain, celles du *Nihongi* par MM. Aston et Florenz — sont d'une importance capitale ; quelques bonnes monographies sur des périodes restreintes ou des sujets particuliers,

à vrai dire assez peu nombreuses ; et enfin un certain nombre d'histoires plus ou moins générales, dues soit à des Japonais qui les ont écrites « à l'usage des Européens », soit à des amateurs inégalement avertis, qui ont travaillé sur les textes mis à jour par les japonologues, sur les relations des missionnaires et des voyageurs et, avec l'aide d'interprètes, sur des histoires japonaises de seconde main. La plus considérable était celle du capitaine BRINKLEY [1], trésor d'informations variées sur l'histoire et surtout sur l'histoire des mœurs du Japon : mais l'absence de tout appareil critique, de toute référence, de toute indication et discussion de sources fait qu'il n'y a aucune partie de cette énorme compilation qui, aux yeux d'un historien, puisse être considérée comme acquise et ne soit pas à reprendre de bout en bout. L'histoire des temps modernes, entreprise par MURDOCH et YAMAGATA [2], quoique d'une méthode déjà plus sévère, pèche aussi par l'imprécision et les lacunes de sa documentation ; c'est encore de l'histoire académique. Nous ne mentionnerons ici que pour mémoire l'excellente histoire du christianisme au Japon de M. HAAS [3] : elle ne s'applique qu'à un sujet limité, et pour lequel les sources européennes sont les plus importantes.

M. NACHOD, qui, depuis plusieurs années, suit attentivement la littérature européenne relative à l'histoire du Japon [4] et a déjà contribué lui-même à cette histoire par un bon travail [5], a eu l'ambition de nous donner autre chose : une histoire du Japon fondée sur une bibliographie solide et un dépouillement complet des textes accessibles, pourvue de toutes les références et de toutes les discussions qui permettent au lecteur de contrôler les affirmations de l'historien, écrite en un mot « d'après les méthodes scientifiques modernes » (p. XI). Le premier volume, seul paru jusqu'ici et qui ne conduit le récit des événements que jusqu'à la réforme de Taikwa (645), nous permet de nous faire une idée de sa méthode et des résultats que nous pouvons attendre de son entreprise.

Il faut bien dire tout de suite, et, en le disant, nous n'apprendrons rien à M. N., qu'il y a un point sur lequel son œuvre ne saurait répondre aux légitimes exigences de la méthode moderne : c'est qu'elle ne repose pas sur une étude directe des textes indigènes. Il y aurait, je pense, quelque paradoxe à soutenir, comme on l'a fait quelquefois, qu'il est inutile de savoir le japonais pour écrire l'histoire du Japon ; ce sont aujourd'hui des sinologues qui écrivent l'histoire de la Chine, sans que les historiens s'en plaignent, et il faudra bien qu'un jour les japonologues s'essaient à celle du Japon. Mais puisque jusqu'ici ils se récusent, puisqu'aucun de ceux qui ont un accès direct aux textes ne paraît disposé à en extraire pour nous la substance, nous aurions mauvaise grâce à ne pas nous féliciter de voir la tâche entreprise par quelqu'un qui, à défaut de la préparation philologique désirable, possède du moins, en matière d'histoire, les qualifications d'un homme du métier. Ce n'est donc pas pour chercher à M. N. une vaine et pédante querelle que je me vois forcé d'insister encore sur ce point ; mais bien parce qu'il y a là, à mes yeux, une question de la plus haute importance pour l'avenir des études japonaises et qu'il serait absurde de vouloir l'éluder plus longtemps.

---

[1] F. BRINKLEY. *Japan. Its History, Arts and Literature.* 8 vol. in-8°. Londres et Boston, 1903-1904. Les quatre volumes suivants ont pour titre *China. Its History, Arts and Literature.*

[2] J. MURDOCH et I. YAMAGATA. *A History of Japan during the century of early foreign intercourse (1542-1651)* ; 1 vol. in-8°, Kobe, 1903.

[3] H. HAAS. *Geschichte des Christentums in Japan.* Supplément aux *Mitt. der Deutsch. Ges. Ostas.* ; t. I, 1902 (cf. *B. E. F. E.-O.* III, 591-512) ; t. II, 1906. L'ouvrage n'est pas encore terminé.

[4] Dans les *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft*, années 1903 sqq.

[5] *Die Beziehungen der Niederländischen Ostindischen Kompagnie zu Japan im siebzehnten Jahrhundert* ; in-8°, Berlin, 1897.

Assurément, les inconvénients qu'entraîne l'ignorance de la langue apparaîtront bien plus nettement, lorsque M. N. arrivera à des périodes dont l'histoire ne nous est connue par aucune traduction autorisée. Pour ce premier volume, ils sont infiniment moins sensibles. Il se trouve en effet que les japonologues n'ont guère traduit jusqu'ici que les textes historiques relatifs à la haute antiquité, et qu'en revanche ils ont traduit en totalité les plus importants. Il se trouve aussi que les données que l'on peut recueillir dans les sources étrangères, et notamment dans les Annales de la Chine et de la Corée sur l'histoire du Japon, n'ont été rassemblées et étudiées avec quelque soin que pour cette période primitive. Il se trouve enfin que la plupart des meilleurs travaux, en dehors des travaux d'histoire pure, qui aient été consacrés au Japon, comme les études géographiques de NAUMANN (1) et de REIN, les recherches anthropologiques de BALZ, les mémoires archéologiques de GOWLAND, ont leur utilisation naturelle dans ce premier volume. M. N. sera encore, semble-t-il, suffisamment à l'aise jusqu'à la fin du VIIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la période couverte par le *Nihongi*. C'est à partir de là, et jusqu'à l'arrivée des Européens au Japon, que les difficultés seront énormes, surtout si l'on songe que c'est justement au moment où les textes historiques deviennent le plus abondants et le plus précis que nous cessons d'en avoir des traductions.

En nous en tenant à ce premier volume, nous ne nous ferons donc pas accuser de nous faire la part trop belle. Et pourtant il est aisé de montrer combien M. N. aurait pu l'enrichir par un commerce direct avec les textes originaux. C'est ainsi que la documentation épigraphique, qui, dès le début du VIIe siècle, présente une certaine importance, fait totalement défaut. Certains ouvrages, d'importance secondaire il est vrai, mais qui permettent de rectifier et de compléter sur certains points les données des histoires officielles, comme le *Kogoshūi* 古語拾遺 (2) et le *Jōgū hōō teisetsu* 上宮法王帝說, n'ont pas encore été traduits. Les *Norito* ne nous sont connus que partiellement ; les *Fūdoki* 風土記, plus partiellement encore. Surtout il est impossible de se représenter avec quelque précision l'origine, le développement et le rôle des principales familles japonaises, c'est-à-dire l'histoire du Japon primitif elle-même, sans un dépouillement complet du *Kuni no miyatsuko hongi* 國造本紀 (3) et du *Shinsen shōjiroku* 新撰姓氏錄 : or rien n'a été traduit de ces deux textes. D'autre part les renseignements si précieux que nous donnent sur les relations anciennes du Japon et de la Corée le *Sam kuk sa keui* 三國史記 et le *Tong kuk t'ong kam* 東國通鑑, ne nous sont connus que par les exactes, mais brèves analyses de MM. ASTON (4) et COURANT (5) et par les indications moins précises de M. HULBERT (6). De même il s'en faut que les sources chinoises aient été complètement dépouillées. Dans son étude sur l'histoire primitive du Japon, M. ASTON, dont le seul objet était d'éprouver la valeur de la chronologie japonaise officielle, n'a guère traduit avec quelque détail que le texte du *Wei tche* 魏志, et pour le reste s'en est tenu à de très sommaires indications. M. PARKER (7), de son côté, n'a pas travaillé directement sur les Annales chinoises, mais sur les citations qui en sont faites dans le dictionnaire *Pei wen yun fou* 佩文韻府, ce qui enlève toute valeur à son étude. Et la traduction du chapitre de Ma Touan-lin sur le Japon (8) ne saurait tenir lieu d'une traduction des textes originaux qu'a utilisés ce médiocre compilateur.

---

(1) Pour la liste des principaux travaux des auteurs auxquels je fais allusion ici, voir l'excellent *Bibliographisches Verzeichnis* de l'ouvrage de M. NACHOD, p. 418-426.

(2) Cf. *B. E. F. E.-O.*, IV, 604-606.

(3) *Ibid.*, ib., 586-598.

(4) W. G. ASTON, *Early Japanese History* ; in *Trans. As. Soc. Jap.*, XVI, p. 39-75.

(5) M. COURANT, *La Corée jusqu'au IXe siècle* ; in *T'oung Pao*, IX (1898), 1-27.

(6) Homer B. HULBERT, *The History of Corea* 2 vol. in-8° ; Seoul, 1905.

(7) E. H. PARKER, *Early Japanese History* ; in *China Review*, XVIII (1874), 212-248.

(8) L. D'HERVEY DE SAINT-DENIS, *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine* ; Paris, 2 vol., 1876-1883 ; t. I, p. 49-141. — E. H. PARKER, *Ma Twan-lin's account of Japan up to A. D. 1200* ; in *Trans. As. Soc. Jap.*, XXII (1894), 35-68.

Mais ce qui manque surtout à la documentation de M. N. et ce qui fait que, malgré toute sa diligence, il lui arrive de ne plus être au courant et de s'en tenir à des hypothèses déjà surannées, c'est de n'avoir pas suffisamment connu les travaux de la jeune école historique japonaise. Dans des articles qu'il a publiés ici même, M. PELLIOT [1] s'est efforcé à diverses reprises de montrer le tort que faisait au progrès des études sinologiques en Europe l'ignorance des travaux d'érudition indigènes sous la dynastie actuelle. Cela est encore peut-être plus vrai du Japon, où il y a non seulement des travaux d'érudition comparables par le nombre et par la valeur à ceux des Kou Kouang-k'i et des Yuan Yuan, mais encore tout un groupe de savants, formés dans les Universités d'Europe et d'Amérique et rompus aux méthodes de l'histoire moderne, dont la *Revue historique* [2] est le principal organe et qui, au cours de ces quinze ou vingt dernières années, ont produit une œuvre aussi considérable par la variété que par le mérite. Sans doute, tout n'y est pas également admirable, et je demeure d'accord qu'un historien européen peut faire œuvre utile après eux : mais s'ils pèchent souvent par excès de timidité, lorsqu'il s'agit de questions d'origine, ou par excès de hardiesse, dans les sujets où la philologie est en jeu, il n'en est pas moins vrai que leurs recherches ont renouvelé presque toutes les questions et qu'il est impossible désormais de ne pas en tenir compte. Que penserions-nous d'un historien étranger qui voudrait écrire l'histoire de la Révolution française et aurait à sa disposition tous les documents contemporains, mais qui, de parti-pris, ignorerait les travaux des historiens français sur cette période ? Je n'hésite pas à dire qu'à vouloir écrire l'histoire du Japon sans utiliser les travaux des historiens japonais récents, la présomption n'est guère moins forte. Qu'on lise, par exemple, le chapitre de M. N. consacré aux « Koropokguru » (p. 26-31) et fondé sur l'exposé, fort succinct pourtant, que M. KOGANEI a fait en langue allemande des recherches et des discussions des anthropologistes japonais sur la question [3], et l'on se rendra compte de ce que ce chapitre doit de richesse et d'intérêt à la connaissance, même sommaire, des travaux indigènes. Il en serait de même partout. Les mémoires de M. GOWLAND ont fondé, si l'on veut, l'archéologie préhistorique et protohistorique japonaise ; mais depuis, que de recherches instructives, que de trouvailles capitales, qui ont éclairé certains problèmes d'un jour tout nouveau. Et il est vrai encore que le fameux mémoire de M. ASTON, *Early Japanese History*, marque une date dans le développement des études historiques japonaises : mais cette date est 1887 ! Et depuis cette époque, les recherches des historiens japonais ont rectifié sur plusieurs points les théories de M. ASTON, auxquelles s'attardent encore, par force, les écrivains européens.

Ces remarques, encore une fois, n'ont pas pour objet de diminuer la valeur du beau travail de M. N. Nous ne les eussions point faites à son propos, s'il n'eut été, par ailleurs, si remarquable. Nous rendons au contraire pleine justice à la richesse de son information, à la patience soigneuse avec laquelle il a recueilli, analysé, classé les faits connus, à l'exactitude du tableau qu'il a dressé du Japon primitif, à la parfaite justesse des divisions qu'il a introduites dans son histoire, à l'abondance et à la précision de ses références. A ce point de vue, l'ouvrage de M. N. est hors de pair, et constituera désormais pour les japonologues un répertoire qui leur épargnera bien des recherches fastidieuses. C'est un résumé, aussi bien fait qu'il était possible, des connaissances qu'un savant européen pouvait réunir, au début du XXe siècle, sur l'histoire primitive du Japon, sans dépouiller directement les sources et les travaux de seconde main indigènes. J'aimerais à le considérer comme le couronnement de la première phase des études d'histoire japonaise en Europe ; mais je voudrais qu'on entrât maintenant résolument dans la seconde.

---

(1) Voir en particulier *supra*, p. 56 sqq.

(2) *Shigaku zasshi* 史學雜志 ; Tōkyō, librairie Fuzambō 富山房 ; paraît tous les mois depuis 1890.

(3) Y. KOGANEI, *Die Urbewohner von Japan* ; in *Mitt. Deutsch. Ges. Ostasien*, IX (1903), 297-329, et in *Globus*, LXXXIV (1903), 101-106, 118-123.

Le volume a pour introduction une première partie intitulée « Erde und Mensch ». M. N. se réclame volontiers de RATZEL, et le rapprochement de ces deux termes, « la Terre » et « l'Homme », nous faisait espérer une étude sérieuse d'anthropogéographie. Nous avons été déçus; M. N., dont la timidité dogmatique se révèle encore en d'autres endroits, s'est borné à étudier isolément les deux termes sans chercher à établir leurs rapports. La description géographique, qui est fondée surtout sur les travaux de REIN et de NAUMANN et qui est, en elle-même, fort bonne, apparait ainsi comme un hors-d'œuvre, ou du moins n'a guère plus de liens avec le reste de l'ouvrage qu'un cadre avec un tableau. Il était possible à M. N. de faire plus et mieux.

La partie consacrée à « l'Homme » comprend elle-même plusieurs subdivisions. Et d'abord quels furent les premiers habitants du Japon (p. 26-31)? M. N. se borne à résumer, d'après le lumineux exposé de M. KOGANEI, la controverse qui divise sur ce point la jeune et brillante école anthropologique japonaise (1). D'après M. TSUBOI Shōgoro, ces premiers habitants auraient été les « Koropokguru », race de troglodytes dont les Ainu ont encore conservé le souvenir et qu'il faudrait identifier avec les Eskimos; d'après d'autres au contraire, et notamment d'après MM. YAGI et KOGANEI, les « Koropokguru » n'auraient jamais existé comme race distincte et les habitants primitifs du Japon, à l'âge de pierre, ne devraient pas être distingués des Ainu d'aujourd'hui. M. N. incline vers cette seconde solution, sans prendre trop nettement parti, et il faut reconnaitre que la question est loin d'être entièrement élucidée.

Sur les Ainu eux-mêmes (p. 31-38), M. N. expose les résultats des recherches de MM. CHAMBERLAIN et BÄLZ (2). Le premier a établi, pour des raisons de nomenclature géographique extrêmement ingénieuses, mais dont il est permis de penser qu'elle vont parfois un peu loin, qu'il occupaient primitivement la presque totalité de l'Archipel japonais (3). Il a établi aussi, pour des raisons de linguistique et de mythologie comparées, et le Dr BÄLZ a confirmé par des arguments d'ordre anthropologique (4), que les deux races, ainu et japonaise, n'avaient rien de commun. Le Dr BÄLZ a montré de plus, grâce à sa découverte des taches bleues caractéristiques des enfants mongols, que la première n'appartenait pas au groupe mongolique. C'est là un point définitivement acquis. Le Dr BÄLZ est allé plus loin et a voulu rattacher les Ainu à un rameau des races « caucasiques ». Sur ce point le débat reste ouvert, et M. N. a raison de ne pas se prononcer.

Restent les Japonais eux-mêmes (p. 38-45). Ici encore, ce sont surtout les théories du Dr BÄLZ que M. N. invoque : on sait que, d'après ce savant, la race japonaise actuelle serait le résultat du mélange de deux courants d'immigration, l'un, d'origine « malayo-mongolique », venu par le Sud de Kyūshū, l'autre, d'origine « coréano-mandchourienne », venu par la côte sud-ouest de l'île principale. Des raisons d'ordre historique et géographique confirment sur ce point les données de l'anthropologie; à vrai dire, des trois sortes d'arguments sur lesquels

---

(1) Cette école a pour organe la « Revue de la Société d'Anthropologie », *Jinrui-gakkwai zasshi* 人類學會雜誌, qui parait mensuellement à Tōkyō.

(2) Aux œuvres du Dr E. BÄLZ mentionnées dans le *Bibliographisches Verzeichnis* de M. N., ajouter : *Die Ostasiaten*, Stuttgart, K. Wittwer, 1901, in-8°, 59 p.

(3) *The Language, Mythology and Nomenclature of Japan viewed in the Light of Aino Studies* (Memoirs of the Liter. Coll. Imper. Univers. of Japan, no 1); Tōkyō, 1887.

(4) Sur un autre point l'anthropologie et la linguistique ne sont plus d'accord. Le Dr BÄLZ pense avoir prouvé par des arguments anthropologiques que les indigènes des îles Ryū-kyū sont foncièrement des Ainu; mais d'autre part M. CHAMBERLAIN a établi de la manière la plus décisive que leur langue est étroitement apparentée au japonais (*Essay in aid of a Grammar and a Dictionary of the Luchuan Language*; *Trans. As. Soc. Jap.*, suppl. au vol. XXIII).

s'appuie le Dr B., ce sont peut-être les arguments anthropologiques qui nous touchent le moins, et nous avons quelque doute sur sa théorie de la coexistence au Japon de deux types physiques encore très nettement marqués. Il s'en faut du reste qu'on ait épuisé sur la question de l'origine de la race japonaise tous les moyens d'investigation. A côté de l'enquête anthropologique, historique et géographique, il faudrait instituer l'enquête mythologique et ethnographique et l'enquête linguistique. De cette dernière au moins nous sommes surpris que M. N. n'ait pas dit un mot : car il y a longtemps qu'elle a été inaugurée par le brillant essai de BOLLER (1), trop ignoré, il est vrai, des japonologues.

La seconde partie du travail de M. N. (p. 47-202) est consacrée à la période qu'il appelle « demi-historique », c'est-à-dire à celle qui va des origines du peuple japonais à l'époque de l'introduction de l'écriture (Ve siècle de notre ère). La description et la critique des sources que nous avons à notre disposition pour la connaissance de cette époque (p. 47-96) sont excellentes. L'exposé des « faits » ne l'est pas moins (p. 47-202), et on y trouvera rassemblé et classé à peu près tout ce que nous savons de précis sur l'organisation politique, les idées religieuses et le culte, la vie familiale et sociale, la technologie, l'industrie, les rapports avec l'étranger, du Japon primitif. Peut-être seulement peut-on reprocher à cet exposé d'être un peu trop analytique et un peu trop morcelé : il semble que sa scrupuleuse conscience d'historien mette trop en garde M. N. contre les vues d'ensemble et les idées générales. Elle lui inspire aussi une défiance exagérée du contenu proprement historique des sources qu'il étudie : et limiter aux trois grands faits de la conquête de l'île principale par un chef venu de Kyūshū (Jimmu), de l'expédition en Corée sous une souveraine (Jingō) et de l'introduction de l'écriture, tout le résidu de l'analyse historique pour cette période considérable (p. 68-77), c'est décidément trop peu. Nous croyons que l'histoire intérieure du Japon et même sa chronologie pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne peuvent être reconstituées avec assez de précision et assez de certitude, et qu'il y a un juste milieu à tenir entre le fidéisme de l'histoire officielle japonaise et le quasi-agnosticisme de M. NACHOD.

La troisième partie (p. 203-405), consacrée à l'époque que M. N. caractérise comme l'époque des « clans » (*uji*), n'est pas entièrement à l'abri des mêmes reproches. Mais ici le terrain devient plus solide, la matière plus riche, et M. N., qui aime à se mouvoir parmi les certitudes, nous donne de l'organisation de l'état, de l'introduction et des progrès du bouddhisme, de l'influence grandissante des idées chinoises, du progrès de l'industrie et des arts, des efforts de l'autorité impériale pour centraliser tous les pouvoirs, des rapports du Japon avec la Corée et la Chine, un exposé très nourri et très documenté, où nous nous plaisons à reconnaître ce qu'on a écrit encore de mieux sur une période quelconque de l'histoire japonaise. Et si je ne m'y étends pas davantage, c'est qu'il est plus facile et plus profitable de développer les critiques que les éloges.

Terminons par quelques observations de détail :

P. 57 et p. 41. M. N. prend la peine de mentionner et même de discuter les théories du Rev. DOOMAN sur l'origine des Ainu et des Japonais. C'est bien de l'honneur qu'il lui fait.

P. 68. M. ASTON a mis en lumière le désaccord de 120 ans, c'est-à-dire de deux cycles sexagénaires, qui existe entre les sources coréennes et le *Nihongi* pour une certaine période de l'histoire japonaise : la plupart des dates du *Nihongi* entre 245 et 285 doivent être reportées à 365-405. Il est juste de faire honneur à M. ASTON des conclusions importantes qu'il a tirées de cette constatation. Mais il ne faut pas oublier qu'elle avait été faite bien avant lui, et que dès le début du XIXe siècle le grand érudit MOTOORI Norinaga, pourtant si respectueux de la tradition, n'hésitait pas à dire : « Bien que le *Tong kuk t'ong kam* et autres

(1) A. BOLLER, *Nachweis, dass das Japanische zum Ural-altaischen Stamme gehört* ; in *Sitzungsb. d. k. Ak., ph.-hist. Classe*, Vienne, 1857.

[livres coréens] renferment nombre de choses difficiles à accepter, leur chronologie [ici] doit être préférée à celle de ce livre (de *Nihongi*) [1]. »

P. 75. M. N. mentionne avec raison, parmi les preuves les plus frappantes de la théorie qui retarde de deux cycles la date indiquée par le *Nihongi* pour l'introduction de l'écriture au Japon, les différents textes relatifs à la création d'une fonction de Trésorier en faveur de l'immigré Achi no Omi et de ses descendants. Mais il se trompe en croyant avoir été le premier à signaler l'importance du passage du *Kojiki* qui mentionne cette création [2]. De si peu d'intérêt que soient ces questions de priorité, qu'il me permette de lui faire observer que l'argument avait déjà été développé, ici même, tout au long [3]. M. N. commet du reste une erreur, qu'il renouvelle p. 276, en identifiant Achi no Atae, ou Achi no Omi, à qui fut confiée la garde du trésor, avec Ajiki [4], ancêtre des Ajiki no Fubito, le savant coréen qui, au dire du *Nihongi*, serait arrivé au Japon un an avant Wani, c'est-à-dire en 284 (= 404 ?). L'Achi dont il est question ici est l'ancêtre des Yamato no Aya no Atae, arrivé au Japon, suivant la même source, quelques années plus tard, en 289 (= 409 ?) [5].

P. 77, note 1. M. N. paraît ignorer le travail le plus important qui ait paru dans une langue européenne sur la question de « l'écriture des Dieux » : celui de M. CHAMBERLAIN [6].

P. 88. M. N. confond le *Wei chou* 魏書, annales de la dynastie des Wei postérieurs qui régna dans le Nord de la Chine de 386 à 556, avec le *Wei tche* 魏志, histoire de la dynastie des Wei antérieurs (220-265), qui fait partie du *San kouo tche* 三國志 et est l'œuvre de Tch'en Cheou 陳壽 [7]. C'est de ce dernier texte uniquement que sont tirés les passages relatifs au Japon reproduits par M. N. La même confusion reparaît p. 191, où il est surprenant qu'elle n'ait pas frappé M. N., puisque les faits cités sont des années 238 à 265.

P. 89. L'inscription du sceau trouvé en 1784 à Shiga-shima porte les caractères : 漢委奴國王. La lecture en est assez controversée ; en tous cas, on ne peut guère traduire : « [Die] Han [- Dynastie] an den König des Landes Ido. » Je crois qu'il faut lire : « Le roi du pays *Nu* de *Wa* de *Han*, » et que dans les passages des Annales chinoises où l'on rencontre 倭奴國, 委奴國, il faut entendre : « le pays *Nu*, de *Wa* », et non pas : « le pays de *Wanu* ». Je ne crois pas du reste qu'il soit impossible d'identifier ce pays de *Nu*. Il est d'autre part inexact de dire (p. 89, note 2) que *Wanu* ou *Wonu* ait été pour les Chinois le vieux nom du Japon tout entier : c'est seulement plus tard que le mot a été pris dans cette acception : la confusion n'était pas faite par les premiers annalistes. Enfin M. N. commet une nouvelle erreur, plus grave, lorsqu'il nous dit (p. 101) que les Coréens et les Chinois employaient l'expression *Wo* ou *Wa* pour désigner les Japonais et *Wonu* pour désigner leur pays. Il va de soi que *Wo* ou *Wa* est un nom de pays au même titre que *Wonu*.

---

(1) *Kojiki-den* 古事記傳, l. XXXII.

(2) « Eine..... meines Wissens für diese Streitfrage bisher unberücksichtigt gebliebene Stelle. »

(3) *B. E. F. E.-O.*, III (1903), p. 582-584.

(4) La confusion vient sans doute de ce que ce personnage, appelé Ajiki 阿直岐 dans le *Nihongi* (tr. ASTON, t. II, p. 261) est appelé *Achi-kishi* 阿知吉師 dans le *Kojiki* (tr. CHAMBERLAIN, p. 252), et de ce que, dans ce dernier texte, l'arrivée de « l'ancêtre des Aya no Atae 漢直 » est mentionnée (ib., p. 253) sans que son nom soit donné.

(5) Tr. ASTON, t. II, p. 264.

(6) B. H. CHAMBERLAIN, *On two questions of Japanese Archæology, II. The so-called « Divine Characters »* ; in *Journ. Roy. As. Soc.*, N. S., t. XV (1883), p. 522-532. Cet important article a pour objet la réfutation de communications fantaisistes faites par M. de ROSNY à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(7) Cf. *supra*, p. 361 sqq.

P. 94, note 1, ligne 6. Au lieu de Suge lire Suga (SUGA Masatomo 菅政友).

P. 95. M. N. exprime l'idée qu'on trouvera peut-être dans des ouvrages indiens encore inexplorés des données sur l'histoire primitive du Japon. C'est au contraire absolument invraisemblable.

P. 206. Le *Taishi den* 太子傳 est une très médiocre compilation qui ne mérite à aucun degré d'être comptée parmi les sources principales de l'histoire du Japon aux VIe et VIIe siècles.

P. 207. Sur l'autorité de M. FLORENZ, M. N. a cru que le *Pei che* 北史 mentionnait seulement une ambassade japonaise à la cour de Chine au début du VIIe siècle, celle de 607. C'est une erreur. Le *Pei che* mentionne également l'ambassade de 600 (1), et c'est bien l'ambassadeur envoyé à cette époque qui décrivit en détail à un délégué de l'Empereur de Chine les mœurs du Japon. En revanche ce fut l'ambassade de 607 qui apporta la lettre qui débutait par l'expression : « L'Empereur du pays où le soleil se lève à l'Empereur du pays où le soleil se couche... » Sur l'ambassade de l'an 600, le *Souei chou* (2) est du reste entièrement d'accord avec le *Pei che*. Il faut donc bien conclure qu'au début du VIIe siècle, et contrairement au témoignage du *Nihongi*, il y eut deux ambassades envoyées en Chine, et non pas une seule. Pour cette période, l'autorité du *Nihongi* ne saurait encore être mise en parallèle avec celle des histoires dynastiques chinoises : il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer qu'il se trompe d'une année sur la mort de Shōtoku Taishi.

P. 258, ligne 5 : Shōtoku Taishi s'appelait encore « Toyoto-mimi, d. h. Grosser König der Gesetzes ». M. N. a mal compris le passage de la traduction ASTON (3) dont il s'inspire ici : « Toyoto-mimi, Great King of the Law ». Cette dernière expression est la traduction, non pas de la précédente, mais bien d'un autre surnom de Shōtoku, 法大王 *Nori no ōkimi* ou *Hō dai-ō*.

P. 258, ligne 11. Dans Shōtoku Taishi, *Taishi* signifie non pas « Grosser Lehrer », mais « Prince impérial », « Héritier présomptif ». M. N. a confondu *taishi* 太子 avec son homophone 大師 (comme dans Kōbō Daishi).

P. 298. M. HAAS a prétendu qu'à l'époque du premier bouddhisme japonais, « wir hören noch nichts von Nirvana, von Bodhi, von Erleuchtung oder was sonst als summum bonum des Buddhismus bezeichnet wird (4) ». M. N. aurait bien fait de ne pas reprendre pour son compte cette extraordinaire affirmation. Dans une inscription d'une statue de Shaka qui remonte à 622 et qui est encore conservée au Hōryū-ji, il n'est question que de la Bodhi. Rappelons aussi que Shōtoku avait commenté le *Çrīmālādevī-simhanāda-sūtra* et le *Saddharma-pundarīka-sūtra*.

P. 334. Il se peut que la date donnée par le *Nihongi* pour l'arrivée de Shiba Tatto au Japon (522) soit inexacte ; mais que ce Shiba Tatto soit bien le même que le Shiba Tatto, père de Tasuna et grand'père de Tori, c'est ce qui est hors de doute.

P. 337, ligne 5. L'origine indienne de la grande statue de bois du Hōryū-ji est absolument indéfendable. Il n'existe au Japon *aucune* œuvre antique qui ait cette provenance.

P. 376. — Pu-nam (Fou-nan 扶南) n'est pas « l'Archipel malais », mais l'ancien Cambodge (5).

Cl. E. MAITRE

---

(1) Livre 94 (= l. 82 des *lie-tchouan* 列傳).

(2) Livre 81.

(3) T. II, p. 107.

(4) *Beiträge zur ältesten Geschichte des Buddhismus in Japan* ; in *Zeitschr. für Missionskunde und Religionswiss.*, XVIII (1903), p. 367.

(5) Cf. P. PELLIOT, *Le Fou-nan* ; in *B. E. F. E.-O.*, III (1903), p. 248-303.

Asie centrale

A. Grünwedel. — *Bericht über archäologische Arbeiten in Idikutschari und Umgebung im Winter 1902-1903.* — Aus den Abhandlungen der K. Bayer. Akademie der Wiss., I Kl., XXIV Bd., 1 Abt. — Munich, 1906. In-4°, 196 pages, 31 planches.

L'Académie des Sciences de Bavière vient de faire paraître le rapport de M. Grünwedel sur ses travaux archéologiques dans la vallée-oasis de Turfan, du 24 novembre 1902 au commencement de mars 1903. La première idée d'organiser une expédition du Musée ethnographique de Berlin dans le Turkestan chinois remonterait à 1899, aussitôt après le voyage du Dr Klementz. On sait que, pour avoir été tardivement réalisée, l'entreprise n'en a pas été moins fructueuse. M. G. proteste à l'occasion de la façon la plus vigoureuse contre les déprédations des archéologues amateurs ; il se gendarme surtout, et à juste titre, contre la déplorable habitude d'enlever des inscriptions servant visiblement de légende à des images, si bien que, une fois séparés, des documents qui seraient ensemble d'un prix inestimable deviennent à peu près sans valeur. Mais tout son respect pour « la chose en place » ne l'a pas empêché d'enrichir de maintes fresques le Musée de Berlin. C'est l'éternelle histoire du chien qui porte au cou le dîner de son maître : démoralisé par le spectacle de l'universelle curée, il finit par donner aussi son coup de dent et emporter du moins son morceau. Certes nous croyons M. G. sur parole quand il nous assure qu'il n'a rien emprunté qu'à des monuments complètement ruinés et après avoir pris tous les plans et points de repère nécessaires. On serait d'autant plus mal venu à lui chercher querelle que ces ruines sont destinées à disparaître sous la houe des paysans turcs, soit qu'ils recherchent des « trésors » pour leur compte p rsonnel ou pour les vendre à l'Européen de passage, soit qu'ils poursuivent méthodiquement l'exploitation des vieilles murailles de bois et de terre pour fumer leurs champs et entretenir le feu de leur cuisine. Et puis il faut bien que l'archéologue le plus vertueux cède à la loi du temps ; les sociétés savantes qui l'ont envoyé ne lui sauraient sûrement aucun gré, s'il poussait la fidélité aux bons principes jusqu'à revenir les mains vides.

En dehors des bénéfices particuliers qui sont allés au Musée de Berlin, le rapport de M. G. fait part à tous des principaux résultats de sa mission, du moins au point de vue archéologique ; car, bien que le volume contienne en appendice une série de contrats en ouïgour traduits par M. Radlov, l'étude des manuscrits est réservée pour un autre rapport. M. G. insiste même sur le caractère provisoire — à l'exception de quelques planches en couleurs — de cette première publication. Il n'a pas davantage l'intention d'y dresser un tableau d'ensemble de ce que nous savons sur le Turfan et ses ruines, et il renvoie aux ouvrages de ses prédécesseurs, notamment à ceux du Dr Klementz. Ce qu'il prétend nous donner, c'est un simple compte-rendu de son activité, qui fut visiblement infatigable, et cela surtout « en guise d'encouragement à une nouvelle expédition ». S'il se montre ainsi trop modeste, — car nous retrouvons dans son nouvel ouvrage son exactitude et son ingéniosité coutumières —, sa modestie a été du moins récompensée. Il se plaint quelque part (p. 12, n. 1) d'avoir été rappelé au moment où il commençait le mieux à s'orienter au milieu d'un véritable chaos de ruines ; en cela il n'a fait que subir le sort commun des explorateurs. Mais sa bonne étoile lui a valu de pouvoir retourner au lieu de ses fouilles et sans doute pourra-t-il cette fois mener à bien ce qu'il considère avec raison comme la tâche la plus importante et la plus urgente (p. 179) : l'étude approfondie, dans l'ensemble comme dans le détail, d'un monument choisi parmi les mieux conservés. En son absence, ce sont des mains amies qui ont fort correctement édité le présent rapport.

Tel quel, l'ouvrage suffit du moins à nous donner un aperçu de l'incroyable richesse de ruines dont est encore parsemé le Turfan. La plus grande partie des trois mois — et par suite

de cette sorte de « journal des fouilles » — est consacrée à la vieille cité de temples et de monastères connue sous le nom d'Idikutschari. La « ville de Dakianus » occupe visiblement une place prééminente dans la vallée et doit être le centre de son antique civilisation. Dans une enceinte de forme vaguement carrée et mesurant plus de 2 kilomètres de côté, dont il nous fournit le plan, M. G. étudie tour à tour les monuments les plus remarquables et dans l'ordre où il les a remarqués. C'est ainsi qu'il épuise d'abord pour les désigner toutes les lettres de l'alphabet latin, puis toutes celles de l'alphabet grec. De là il passe aux établissements religieux disséminés dans les montagnes environnantes, notamment près de Sengyma'uz et de Murtuk, et dont quelques-uns lui paraissent avoir été spécialement en relations étroites avec telles ou telles « maisons-mères » enfermées dans la ville. Cette série ininterrompue de descriptions laborieuses encore qu'illustrées de nombreux croquis, est évidemment d'une lecture plutôt austère ; mais tels sont la richesse et l'intérêt des observations de détail, qu'elle n'arrive pas à épuiser la patience d'un lecteur spécialiste. M. G. a d'ailleurs pris soin de réunir lui-même les principales conclusions fermes auxquelles il a été ainsi peu à peu conduit.

Au point de vue architectural, le premier et le plus important fait acquis est que tous les édifices sont bouddhiques. En feuilletant les nombreux plans d'ensemble donnés par M. G., l'œil de l'indianiste retrouve en effet les contours familiers des cours rectangulaires enfermant tantôt un *stūpa* et tantôt une chapelle. Même à regarder les choses de plus près, on découvre peut-être moins de nouveautés que ne le semble penser l'éminent archéologue de Berlin (p. 173-4). Les *cella* entourées d'un corridor voûté, qui les ont fait comparer par le Dr Klementz à une boite enfermée dans une autre boite, ont par exemple leurs pendants exacts dans les temples-caves de l'Afghanistan. Plus maitres que les vieux architectes indiens de l'emploi de la voûte raccordée par de rudimentaires pendentifs à un soubassement carré, les constructeurs ouïgours ont pu trouver plus élégant ou plus utile à leurs desseins d'ériger certains *stūpa* avec des coupoles ou de doubles coupoles creuses ; et il n'est pas contestable qu'une confusion ne tende ainsi à se produire entre le tumulus et la chapelle. Mais on ne saurait à ce propos poser ici la question de la transformation du *stūpa* en *vihāra* : encore moins se pose-t-elle dans l'Inde où, aussi haut que nous remontions, nous trouvons ces deux types de monuments existant côte à côte avec leurs usages parfaitement distincts. De même il ne paraît pas possible pour qui a vu le temple de Mahābodhi à Bodh-Gayā, de reconnaître dans les trois exemplaires de grand *stūpa* à trois terrasses ornées de niches que l'on nous signale au Turfan, des « copies » de ce célèbre monument : nous y retrouvons pour notre part le développement naturel du *stūpa* du Nord-Ouest de l'Inde, le même qui a conduit ailleurs à la conception du Boro-budur, dont le plan — si l'on laisse de côté le plus ou moins grand nombre et le détail décoratif des terrasses — est tout à fait analogue. En revanche nous sommes prêts à admettre avec MM. K. et G. que ces « piliers carrés », avec ou sans niches, qui reviennent si fréquemment à Idikutschari, sont des « copies réduites » et déformées de cette sorte de *stūpa*. Mais ces « pfeiler », qui sont la chose la plus nouvelle pour qui vient d'Occident, sont des plus familiers aux Extrême-Orientaux. Ils abondent par exemple en Annam sous le nom significatif de *thâp* (pâli : *thūpa*, sanskrit : *stūpa*), et ils se construisent encore couramment à l'heure actuelle pour servir de tombeaux aux bonzes en renom. Nous ne voyons aucune raison pour que telle n'ait pas été déjà leur destination ancienne, et le temple P de M. G., qui porte sur une terrasse 84 de ces édicules, ne serait autre qu'un cimetière d'abbés.

Le décor de ces monuments se compose surtout de fresques et de reliefs, hauts et bas, souvent adroitement combinés Par exemple le dossier du trône de la statue se fond insensiblement avec les représentations des personnages peints sur le mur. Il semble qu'on ait cherché à produire une illusion d'optique analogue à celle des dioramas. Telle chapelle est décorée de draperies pareilles à celles d'une tente et qui se relèvent pour laisser sur des jardins figurés des échappées de vue toutes pareilles à celles que la porte d'entrée devait découper sur les vergers du monastère. Ailleurs (p. 59) une statue a pour siège un lotus épanoui dont la tige de bois jaillissait d'un étang peint sur le sol, tandis que son cortège de divinités et de donateurs se déroulait autour d'elle sur les murailles. Ce dernier système

décoratif pourrait même expliquer l'existence du couloir qui, comme nous l'avons signalé plus haut, règne autour de certaines *cella* : il n'y avait plus d'autre moyen de ménager aux fidèles la possibilité d'en faire la *pradakṣiṇā* sans dégrader les peintures dont le parvis même était revêtu. D'ailleurs, comme on pouvait s'y attendre, sujets et personnages sont bouddhiques. Telle chapelle « emboîtée » possédait par exemple trois socles accotés extérieurement à ses murs : au fond était représenté le « Nirvāṇa », à droite la « Tentation », à gauche la « première Prédication » (p. 152) : il y a beaucoup à parier que la scène intérieure n'était autre que la « Nativité » du Buddha. M. G. nous signale ailleurs des fragments du *Dīpaṅkara-jātaka*, de l'*Abhiniṣkramaṇa*, de l'offrande du singe, etc. Il semble qu'il faille encore voir dans la fig. 158 un fragment du *Viçvantara-jātaka* : au premier plan le méchant Brahmane mendie du Bodhisattva les enfants qui en vain se prosternent ou se cachent, tandis qu'au fond Çakra, sous la forme d'un lion blanc, retient à l'écart leur mère Mādrī. La plupart de ces fresques, dont les contours étaient d'abord tracés en noir, puis mis en couleurs, ne nous sont parvenues que très détériorées, et il est difficile d'imaginer à présent la valeur artistique qu'elles pouvaient avoir en leur fraîche nouveauté. Dans quelques-unes M. G. vante avec complaisance la vigueur du dessin, l'habileté de la composition, voire même le pathétique de l'expression. Plusieurs des têtes de stuc trouvées dans les décombres ne sont pas non plus sans grâce. Quant aux statues, dont quelques-unes étaient gigantesques, on n'en retrouve plus guère que la place : aussi bien étaient-elles le plus souvent misérablement établies en argile peinte sur un bâti de bois et de roseaux. Au total, il faut bien avouer que les découvertes faites au Turfan n'ont pas un très grand intérêt esthétique. On ne peut guère espérer y mettre la main que sur les pitoyables débris d'œuvres médiocrement artistiques, décorations d'édifices de boue et de briques et offrandes de barbares donateurs.

Pourquoi donc actuellement tant de missions scientifiques y accourent-elles de tout pays ? Et vaut-il vraiment la peine de venir de si loin et à si grands frais exciter la cupidité dévastatrice des paysans turcs et déranger les pigeons bleus qui nichent dans ces ruines ? C'est que l'intérêt de ces trouvailles n'est pas uniquement dans leur contestable beauté. Il est ailleurs, par exemple dans les jours surprenants que ces monuments figurés nous ouvrent sur l'histoire et l'ethnographie de ces régions encore mal connues : il suffit de signaler à ce point de vue tels costumes de princes et de princesses ouïgours, ou encore les curieuses figures vêtues de blanc, dans lesquelles M. G. se croit autorisé à reconnaître des Manichéens. Mais ce qui fait surtout la valeur inestimable de ces documents, c'est l'extraordinaire mélange de styles qu'ils nous révèlent. On y retrouve de tout : certaines figures sont d'inspiration évidemment classique, d'autres ont une allure toute persane, d'autres ont déjà les yeux retroussés à la chinoise ; telles images bouddhiques rappellent ou présagent tantôt les œuvres du vieil art japonais, tantôt les productions monstrueuses de l'art lamaïque moderne. Et cet invraisemblable mélange ne doit pas, bien au contraire, alarmer ou décourager l'archéologue. C'est le tri de tout ce fatras hétéroclite et sa répartition chronologique qui lui fourniront les preuves palpables et définitives du passage du panthéon bouddhique d'Occident en Extrême-Orient, et établiront sur des bases sûres le pont entre l'art encore imprégné d'hellénisme du Gandhāra et de la Bactriane et celui des plus lointaines îles du Soleil-levant.

A. F.

Notes bibliographiques

— Le t. II du *Journal of the Siam Society* (pour 1905, publié avril 1906), grâce aux travaux de M. Petithuguenin (*A propos des origines et de l'histoire ancienne du Siam*, d'après M. Aymonier) et du regretté Dr Brengues (*Note sur les populations de la Région des Montagnes des Cardamomes*), est en bonne partie rédigé en français. Citons encore

d'intéressants renseignements, que n'accompagne malheureusement aucune reproduction photographique, donnés par M. W. Bourke sur les monuments archéologiques du Mouthon Puket, dans la péninsule malaise. Le compte-rendu de la séance du 1er mars 1905 contient une longue et véhémente réfutation, due au Colonel Gerini, des étymologies de Schlegel et des idées de M. Aymonier sur l'histoire siamoise.

— Dans une étude publiée par les *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. xiv, sur la *Phrase nominale en sanskrit*, notre collaborateur, M. J. Bloch, a étudié dans les *Brāhmaṇa*, puis dans la partie en prose du *Mahābhārata* et de la *Vetālapañcaviṃçatikā* la disparition progressive des formes de conjugaison verbales et leur remplacement dans l'usage par un élément pronominal ou participial. Il tire de son travail d'intéressantes conclusions sur l' « existence linguistique réelle » du sanskrit en tant que langue sinon parlée, du moins « vivante », et « qui a évolué d'une manière continue et indépendante ». Ajoutons encore avec lui que les résultats fournis par son étude « pourraient en certains cas servir à fixer une datation relative des textes sanskrits ».

— Dans le no d'octobre 1906 du *Journal des Savants*, M. A. Barth reprend, après huit ans écoulés, la traduction de la fameuse inscription du *stūpa* de Piprāwa, dont il a donné la primeur à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Il discute tour à tour les opinions de MM. Rhys Davids, Pischel, S. Lévi et Fleet. Ce dernier a eu le grand mérite de rétablir l'ordre véritable des mots : l'inscription est gravée en cercle autour d'un vase en stéatite et la fin en est nettement indiquée par les deux syllabes que, faute de place, il a fallu ajouter au-dessus de la ligne. Mais il construit sur l'origine de l'ethnique *Çākya*, qui viendrait d'une fausse interprétation de *svakiya*, toute une théorie où ne le suit pas M. Barth (Cf. *J. R. A. S.*, octobre 1905 et janvier 1906). Celui-ci estime, comme M. Senart (*J. A.*, 1906, I, p. 132), qu' « il faut s'y résigner » et ne chercher décidément dans l'inscription que ce qu'elle dit : « Ce dépôt de reliques du saint Buddha des Çākyas (est l'œuvre pie) des frères de Sukīrti, conjointement avec leurs sœurs, avec leurs fils et leurs femmes. »

— Outre les études de M. J. F. Fleet, dont il vient d'être question, il convient de signaler encore dans le *J. R. A. S.* pour 1906 une discussion très serrée de F. W. Thomas sur le *Sakastana* ou séjour des Çakas ; des notes archéologiques de M. Sewell sur Java ; deux études de M. R. Hoernle sur la médecine indienne ; un essai de dogmatique bouddhique sur « les trois corps du Buddha » par M. L. de la Vallée-Poussin ; et l'explication de *pratolī* (porte) par notre collaborateur, M. J. Ph. Vogel.

— Le *Journal Asiatique* a publié dans son no de janvier-février 1906 une contribution intéressante de M. F. Lacôte au problème de la *Bṛhatkathā* de Guṇādhya sous la forme d'une version nouvelle du mystérieux recueil de contes. L'auteur ne nous en donne encore que le premier *sarga* (texte et traduction), réservant le reste pour une publication prochaine. Notons encore une étude fouillée et décisive, à son ordinaire, de M. A.-M. Boyer sur le sens du mot *Yakṣa* dans la littérature védique.

— Notre collaborateur, M Ch. Duroiselle, professeur de pâli au Collège de Rangoon, a donné l'édition annotée et la traduction anglaise d'un poème pâli sur la vie du Buddha, le *Jinacarita*. L'auteur, Medhaṅkara, aurait vécu à Ceylan au XIIe siècle de notre ère. Il prend les existences du Buddha à celle où, sous la forme de Sumedha, il reçut de Dīpaṅkara la prédiction de sa grandeur future ; mais ce premier *jātaka* est seul développé, et le poème passe aussitôt à la dernière renaissance sur la terre. Comme toujours la partie la plus détaillée est celle qui a trait à la jeunesse, à l'illumination et aux premières prédications du Maître. Les vingt dernières stances se bornent à énumérer les endroits où il aurait passé les quarante-cinq saisons des pluies qui séparèrent sa *sambodhi* de son *nirvāṇa*. Édition et traduction semblent fort bien faites, quoique l'ouvrage ne fût pas encore connu en Birmanie et que M. D. ait dû travailler sur des documents singhalais.

— Les *Annales du Musée Guimet* continuent leur intéressante série. Dans la « Bibliothèque de Vulgarisation », deux nouveaux volumes ont été publiés, contenant une série de conférences faites au Musée par d'éminents spécialistes en tout genre. Retenons une sympathique étude de Mlle D. MENANT sur le mouvement contemporain de *Réforme religieuse et sociale dans l'Inde* (t. XVIII), et une autre (t. XIX), non moins attachante, de M. S. LÉVI sur le sujet plus antique et érudit des *Jātakas* ou *Etapes du Bouddha sur la voie des transmigrations*. Dans la « Bibliothèque d'Etudes » viennent de paraître, outre le second volume du *Népâl* de M. S. LÉVI, dont nous avons rendu compte plus haut, le *Bod-youl ou Tibet* de M. de MILLOUÉ (t. XII), une étude de M. Adh. LECLÈRE sur les *Livres sacrés du Cambodge* (t. XX) et l'utile et consciencieuse *Bibliographie jaina* de M. GUÉRINOT (t. XXII) (cf. *supra*, aux comptes rendus).

— La Société Asiatique du Bengale a entrepris une nouvelle publication de *Mémoires* en grand format in-4°, dont les 8 premiers nos nous sont déjà parvenus. Ils traitent, comme le *Journal* de la même société, de questions aussi bien physico-chimiques que philologiques ou ethnographiques. Retenons les fascicules qui nous intéressent ici. Le premier est consacré par S. C. VIDYĀBHUṢĀNA à des objets provenant du récent pillage de Gyantse et qu'il aurait été d'autant plus nécessaire de reproduire que, si l'auteur nous en donne l'explication, il omet totalement de nous les décrire. Dans le no 2, le Rév. A. H. FRANCKE signale des ressemblances entre l'alphabet *brahmī* de Kashgar et l'alphabet tibétain, ce qui ne prouve rien sur l'origine de l'un ni de l'autre : les ressemblances qui ont été signalées à notre connaissance par le Dr P. CORDIER entre l'alphabet tibétain et celui des Gupta du VIIe siècle A. D. sont autrement intéressantes. Le no 6 nous donne un aperçu du contenu d'une charte sur cuivre de plus, provenant du Bengale oriental. Avec les nos 7 (*Fêtes et folklore de Gilgit*), 8 (*Notes sur les Bhotias d'Almora et du Gahrwal britannique*), 9 (*Religions et coutumes des Uraons*), nous retournons à l'envahissante ethnographie. Au total, si le fond de la publication nouvelle n'a rien de sensationnel, la forme en est séduisante : elle permet des planches de convenable grandeur, et il serait fort à souhaiter que les Sociétés Asiatiques d'Europe finissent par prendre le parti d'agrandir également le format de leurs journaux et d'imiter, en cela encore, leur antique aïeule de Calcutta.

— *The Brahmans and Kayasthas of Bengal*, by Babu G. N. DUTT (Madras, Natesan, 1906) est un recueil d'articles d'abord parus dans l'*Indian Review*, et qui tiennent à la fois de l'étude historique et du pamphlet social. L'auteur entreprend de démontrer que le Kulinisme, la plaie du Bengale, n'a pas l'origine qu'on lui attribue, qu'il est l'œuvre non d'un roi décidé à reconstituer la pureté de la race, mais des Musulmans qui trouvèrent ce biais précisément pour la détruire. Dès lors rien n'empêche les mariages de se faire entre les différentes sub-castes des Brahmanes et des Kayasthas, et le commerce des maris, qui résultait des règles rigoureuses en usage parmi les Kulins, disparaîtra à son tour. Aux quelques faits relatifs à l'histoire du mouvement réformiste mentionnés à la fin, il est permis d'ajouter qu'en juin 1906 un sensationnel festin réunissait plus de cinq cents Kayasthas de sections différentes.

— M. PISCHEL, dans une communication à l'Académie des Sciences de Berlin (*Über das altindische Schattenspiel*; in *Sitzunsber. d. Kgl. Preussischen Ak. der W.*, 1906, p. 482-502), montre que le soi-disant théâtre grec découvert par M. Th. BLOCH à Ramgarh (cf. *Z. D. M. G.*, LVIII, 455 sq. et *B. E. F. E.-O.*, V, p. 247) est un théâtre d'ombres construit suivant la formule indienne; le théâtre d'ombres est en effet, suivant M. P., une institution très ancienne dans l'Inde, et originale au point que, s'il y a lieu de reconnaître une relation entre l'art dramatique de l'Inde et celui de la Grèce, c'est le premier qui a influé sur le second. C'est ce théâtre d'ombres ancien qui serait à l'origine du *chāyānāṭaka*. Chemin faisant, M. P. établit le sens de plusieurs termes techniques jusqu'ici mal compris et, élucidant une des inscriptions de la cave de Ramgarh, y retrouve le souvenir des amours d'une *dāsī* et d'un scribe.

— Le *Madras Government Museum Bulletin* vient de s'enrichir d'un nouveau fascicule, dont la plus grande partie est occupée par une contribution importante, — peut-être la première étude d'ensemble concernant le sujet —, du Rév. CLAYTON sur les Parias; à la fin, une description des fêtes de l'équinoxe du printemps au Malabar par C. K. MENON (vol. V, fasc. 2; Madras, 1906).

— La « Sri Vani Vilas Press » installée à Srirangam inaugure une nouvelle série de publications sanskrites par une édition du *Pārvatīpariṇaya*, qui fait bien augurer de la série. Les caractères d'imprimerie ne le cèdent en rien à ceux du Nirnaya Sagar, qui sont pourtant les plus beaux dans l'opinion indienne: et le texte est d'une correction sensiblement supérieure à l'édition de Bombay. Comme il fallait s'y attendre, les mss. du sud donnent d'assez nombreuses variantes nouvelles. Mais le principal intérêt de cette édition réside dans l'introduction sanskrite où l'éditeur, R. V. KRISHNAMACHARIAR, discute l'attribution courante du drame à l'auteur de la *Kādambarī* et démontre par une argumentation, dont les grâces littéraires n'enlèvent rien à la solidité, que l'auteur du *Pārvatīpariṇaya* est un Vāmana Bhaṭṭa Bāṇa, auteur d'autres ouvrages, dont un *Vīranārāyaṇacarita* en l'honneur de son protecteur, le prince Vīranārāyaṇa ou Vema, connu par des généalogies et des inscriptions : ce qui permet de dater notre auteur du XVe siècle et d'épargner à l'illustre Bāṇa la responsabilité d'une pièce ennuyeuse.

Après l'œuvre du lointain imitateur et homonyme de Bāṇa, a paru dans la « Sri Vani Vilas Sanskrit Series » d'abord, puis à l'imprimerie du St Joseph's College de Trichinopoly, la *Vāsavadattā* de son prédécesseur Subandhu. Deux introductions, l'une en sanskrit par l'éditeur T. V. SRINIVASACHARIAR, pandit au St Joseph's College, l'autre en anglais par un professeur du collège de Mysore, donnent aux étudiants de l'Université de Madras, à qui le livre est destiné, quelques indications générales et peu nouvelles, où l'on retrouve, à propos de la date, l'argumentation traditionnelle, appuyée sur le texte traditionnel (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, p. 45); le commentaire très développé porte surtout sur l'élucidation des *çleṣa*, qui en sont, comme on sait, le principal ornement.

— En même temps qu'une série sanskrite, la même presse édite des ouvrages tamouls. Notons le début de la publication du *Bhagavad Gītā Venbā*, traduction du célèbre poème dans le mètre favori des Tamouls, et d'inspiration *viçiṣṭādvaita*; l'auteur, Vadikeçari Alakia Manavala Jīar, passe pour contemporain ou successeur immédiat de Vedānta Deçika.

— Un des ouvrages annoncés par la même maison est le *Bhāvaprakāça*, un commentaire très rare, paraît-il, et très précieux, de la *Siddhāntakaumudī*. En même temps, à Trichinopoly même, sous le nom de S. CANDRAÇEKHARA ÇĀSTRI (le travail est en réalité de T. V. SRINIVASACHARIAR), paraît par fascicules un autre commentaire, la *Bālamanoramā*, dont l'auteur est un certain Vasudeva Dīkshitar, qui vivait il y a sept générations dans un village des environs de Kumbakonam ; six livraisons ont paru jusqu'ici.

— On sait que M. KIELHORN travaille à une seconde édition du *Mahābhāṣya* de Patañjali. Le premier volume de cette réédition date de 1892, le second a paru cette année ; c'est le troisième volume qui contiendra la nouvelle préface.

— Le livre de M. P. LOTI, *L'Inde sans les Anglais*, dont il a été rendu compte *B. E. F. E.-O.*, III, p. 476, vient d'être traduit en anglais sous le titre : *India* (Londres, 1906).

— Le fascicule VI de la *Bibliotheca buddhica*, la collection publiée à Saint-Pétersbourg, contient le *Catalogue des objets du culte lamaïque du prince Oukhtomskii*, établi par le prof. A. GRÜNWEDEL. Le t. I renferme le texte explicatif, et le t. II les illustrations.

— Le n° 7 du t. VII des *Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint Pétersbourg* (*classe historico-philologique*), Saint-Pétersbourg, 1906, est occupé par une étude de M. W. RADLOV, intitulée *Einleitende Gedanken zur Darstellung der Morphologie der Türksprachen.*

— Dans le t. XXI (1904) de la V[e] série du *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg (classe historico-philologique)*, Saint-Pétersbourg, 1905, nous relevons le catalogue des 82 ouvrages tibétains en 333 volumes donnés au Musée de la Société géographique en 1902 par le lama bouriate Gonbojapov Tsybikov.

— Les *Verslagen en Mededeelingen der koninklijke Akademie van Wetenschappen*, IV[e] série, VII[e] partie (Amsterdam, 1906), contiennent plusieurs articles intéressant nos études : W. CALAND, *Contributions à la connaissance de la littérature de l'Atharvaveda*, pp. 1-25 ; H. KERN, *Taraṃyasad*, pp. 227-230 [M. K. montre que cet ἅπαξ λεγόμενον du *Rg-veda* IV, 42, épithète du cheval Dadhikrāvan, signifie « à la marche rapide », et que le verbe *sīdati*, en vieil indien, n'a pas seulement le sens de « être assis », mais aussi celui de « se mouvoir, marcher », en quoi il est apparenté au grec ὁδός et au slave *khoditi*] ; W. CALAND, *Une recension inconnue du Sāmaveda*, pp. 300-308.

— Les *Verhandelingen der koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam*, nouvelle série, part. VI, n° 2, 1905, contiennent une importante étude de M. W. CALAND sur *La Littérature du Sāmaveda et le Jaiminigrihyasūtra*.

— Le n° 2 de la part. VI de la même publication est occupé par un mémoire de M. KERN, *Etude de linguistique comparative sur l'Aneityum*, avec un appendice sur *le Système phonétique de l'Eromanga*. L'*aneityum* est une langue malayo-polynésienne parlée aux Nouvelles Hébrides, et l'*eromanga* est parlé dans une des îles les plus méridionales de ce groupe.

— Dans les derniers fascicules des *Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen*, nous trouvons à signaler les publications suivantes : Part. LV, 2[e] livr., G. A. J. HAZEU, Edition et traduction du *Pĕpakĕm Tjĕrbon*, code de Tjeribon de l'année 1768 ; Part. LVI, 2[e] livr., A. MATHIJSEN, *Vocabulaire tettum-hollandais avec une courte grammaire* (le *tettum* est un dialecte parlé dans le Timor hollandais) ; Part. LVI, 3[e] livr., J. A. SCHWARZ et N. ADRIANI, *Histoire du glouton en dialectes tontemboa, sangirais et bare*, texte, traduction et notes ; Part. LVI, 4[e] livr., J. SEIJNE KOK, *L'alfour de la côte sud-est de la Nouvelle-Guinée hollandaise*.

— Le *T'oung Pao* pour 1906 maintient le haut degré d'excellence où l'a porté la codirection de MM. CHAVANNES et H. CORDIER, mais, comme auparavant, il le doit à peu près uniquement aux contributions de ses deux directeurs. M. CORDIER a continué (p. 1-50 et 165-209) la publication de la partie relative à la Birmanie et à l'Assam de sa précieuse *Bibliotheca indosinica*, et repris (p. 557-570) celle de *La Correspondance générale de la Cochinchine (1785-1791)* : cette fois, les pièces publiées sont d'un intérêt tout particulier, puisqu'elles portent sur l'époque de la mission en France de l'évêque d'Adran. Signalons encore de lui : *La première légation de France en Chine (1847). Documents inédits* (p. 351-368) : conditions dans lesquelles fut décidée la création d'une légation de France en Chine, et instructions données à M. FORTH ROUEN, notre premier ministre à Pékin. — *Cinq lettres inédites du Père Gerbillon* (p. 437-468) : elles sont d'un assez mince intérêt. — *La France et la Cochinchine, 1852-1858 : la mission du* Catinat *à Tourane (1856)* (p. 481-514) : documents inédits et importants sur l'une des périodes les plus mal connues des relations de la France avec l'Annam. — *Les douanes impériales maritimes chinoises* (p. 515-525) : exposé historique, paru d'abord dans le *Temps*.

Dans le n° 1 (p. 51-122), M. CHAVANNES étudie, d'après les textes chinois et les documents iconographiques, *Le cycle turc des douze animaux*. Il arrive à la conclusion (p. 117), « d'une part, que le cycle des douze animaux fut connu en Chine au moins dès le premier siècle de notre ère, et, d'autre part, qu'il y apparaît comme un article d'importation venu des pays occupés par des peuples turcs. » Quant à la question « de savoir si les Turcs furent les inventeurs de ce cycle ou s'ils ne firent que le transmettre », M. CH. est porté à adopter la première solution, après avoir repoussé les hypothèses sur l'origine indienne, égyptienne ou

chaldéenne du cycle. L'origine égyptienne du cycle avait été soutenue antérieurement par M. J. HALÉVY, dans un article de la *Revue de l'histoire des religions* (t. XXII, 1890, p. 289-301) intitulé : *De l'introduction du christianisme en Haute Asie*. Il l'a défendue, dans le *T'oung Pao* même, contre les attaques de M. CHAVANNES, en la fortifiant d'arguments nouveaux, qui ne nous ont pas tous également impressionnés (*Nouvelles considérations sur le cycle turc des douze animaux*, p. 270-295). Voici sa conclusion : « Le cycle asiatique des animaux représente un remaniement du cycle de Teukros, qui ne peut avoir son berceau qu'en Égypte aux environs de l'ère chrétienne, lorsque le syncrétisme religieux avait atteint un haut degré de développement. » Le débat sera, sans doute, repris.

Les autres contributions de M. CH. au *T'oung Pao* de cette année sont : *Trois généraux chinois de la dynastie des Han orientaux* (p. 210-269) : ce sont les biographies de Pan Tch'ao 班 昭 (32-102), de son fils Pan Yong 班 勇 et de Leang K'in 梁 慬 († 112), extraites du ch. LXXVII du *Heou han chou* (à signaler aussi la traduction de la notice de Yu Tsing 余 靖 et Wang Chou 王 洙 sur les divers travaux auxquels donna lieu l'histoire des Han orientaux, p. 121-215). — *Trois inscriptions relevées par M. Sylvain Charria* (p. 671-701). La première est l'inscription chinoise de Lou-k'iuan 祿 勸 (Yun-nan), qui fait pendant à l'inscription lolo publiée ici même (*B. E. F. E.-O.*, V, 1905, p. 197). M. CH., qui a joint à sa traduction de l'inscription celle de la notice du *Ming che* sur les chefs aborigènes du district de Wou-ting 武 定, conclut (p. 672) : « L'inscription chinoise est datée de l'année 1533 ; elle retrace, en remontant jusqu'à l'année 1174, la généalogie du préfet aborigène de l'arrondissement de Wou-ting, nommé Fong Tchao 鳳 詔, et fournit plusieurs indications qui ne figurent pas dans l'histoire des Ming ; elle fait ensuite l'éloge de Fong Tchao qui resta fidèle aux Chinois lors de la révolte de son oncle Fong Tch'ao-wen 鳳 朝 文 et qui même rédigea une proclamation en écriture barbare pour appeler à lui les troupes indigènes ; il est possible que ce soit le texte même de cette proclamation qui constitue l'inscription lolo. En tout état de cause, il semble bien que la date de l'inscription lolo doive être fixée entre 1527 et 1533. » La deuxième inscription est l'inscription dite « du Rocher Rouge » ; elle provient de la préfecture de seconde classe de Yong-ning 永 寧 (Koei-tcheou) ; elle est rédigée en caractères indéchiffrables, où M. CH. soupçonne une mystification taoïque. Quant à la troisième, qui provient du temple Yuan-t'ong 圓 通 de Yunnan-fou, il faut y voir un « spécimen parfait de ces monuments apocryphes qu'ont excellé à faire les Taoïstes ».

Signalons encore : O. FRANKE. *Über die chinesische Lehre von Bezeichnungen* (正名) (p. 315-350). — M. FERAY. *Les Japonais à Hai-nan sous la dynastie des Ming* (p. 369-380) : traduction des passages du *K'ioung tcheou fou tche* 瓊州府志 relatifs aux incursions très nombreuses des pirates japonais à Hai-nan. — Cl. MADROLLE. *Le Thanh-hóa* (p. 351-395) : notice sur cette province annamite, empruntée en grande partie à un chapitre du *Đại nam nhứt thống chí* 大南一統志, un peu alourdie par des notes superflues et une inutile terminologie ethnographique. — G. DUMOUTIER. *Étude historique sur Triệu-võ-đế* 趙武帝 (*Tchao-wou-ti*) *et sa dynastie* (*206-109 av. J.-C.*) (p. 413-436) : travail posthume qui ne méritait peut-être pas d'être exhumé. — M. A. STEIN. *Hsüan-tsang's notice of P'i-mo and Marco Polo's Pein* (p. 469-480) : extrait des bonnes feuilles du *Detailed Report* de M. STEIN ; cf. *supra*, p. 336 sqq. — P. PELLIOT. *La ville de Bakhouân dans la géographie d'Idriçi* (p. 553-556) : Bakhouân serait la moderne Aqsou, et non pas Koutcha, comme le croyait M. GRENARD.

— M. POZDNÉIEV, directeur de l'Institut des Langues orientales de Vladivostok, a publié dans la Revue japonaise *Tōa-dōbunkwai hōkoku* 東亞同文會報告 (nº du 26 mars 1906) une étude, en japonais, sur la *Parenté grammaticale du mongol et du japonais*.

— M. FERGUSON, assistant des Douanes Maritimes Chinoises, qui a été pendant plusieurs années chargé du service postal à Pékin, a eu l'heureuse idée de réunir en une petite brochure, facile à consulter, les différentes expressions techniques en usage dans l'administration des postes. Il a consciencieusement dépouillé toutes les circulaires et instructions qui ont été

adressées aux « Postal Clerks », le « Postal Guide », les dépêches et mémoires échangés entre l'Inspectorat général et le Wai-wou-pou et a ainsi relevé 475 expressions qu'il a rangées en suivant l'ordre alphabétique du système de romanisation anglais. (*A Glossary of the principal Chinese expressions occuring in postal Documents*, compiled by W. H. Ferguson, Shanghai, Statistical Department of the Inspectorate general of Customs, 1906 ; 43 p.).

— Le vol. VII des Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient, *Dictionnaire čam-français* par Etienne Aymonier et Antoine Cabaton, vient de paraître : on en trouvera plus haut le compte-rendu.

Le vol. VIII, *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*, par le commandant E. Lunet de Lajonquière, tome II, est sous presse.

CHRONIQUE

INDOCHINE

Ecole française d'Extrême-Orient. — M. P. PELLIOT, professeur de chinois à l'Ecole française d'Extrême-Orient, chargé d'une mission scientifique en Asie centrale (cf. *B. E. F. E.-O.*, v, 478), a quitté Paris au mois de juin, accompagné du Dr VAILLANT, et s'est rendu directement à Tachkent, point de départ de son expédition. On trouvera plus loin des renseignements sur les premiers résultats de cette mission, que l'empressement des autorités russes et chinoises a beaucoup facilitée.

— M. J. BLOCH, pensionnaire de l'Ecole, a été chargé, par arrêté en date du 7 mars, d'une mission d'études linguistiques dans l'Inde. M. BLOCH, qui a trouvé partout le meilleur accueil, a fait porter surtout ses recherches sur le dialecte vulgaire de Pondichéry, sur les relations du système linguistique et du système des castes et sur l'état des études sanskrites dans l'Inde du Sud.

— M. Cl. E. MAITRE, professeur de japonais à l'Ecole, qui était rentré à Hanoi de sa mission au Japon (cf. *B. E. F. E.-O.*, v, 478) au mois de février, a été autorisé, par arrêté du 6 avril, à rentrer en France en congé administratif de six mois.

Au cours de son congé, il a été chargé par le Gouverneur général de l'Indochine de le représenter au « Congrès de l'enseignement laïque français aux colonies et à l'étranger », qui s'est tenu à Marseille du 24 au 28 septembre, et a inauguré ce Congrès par une conférence sur l'*Organisation de l'enseignement indigène en Indochine*, dont on trouvera le texte plus loin.

— M. Léon FROMAGE, pensionnaire de l'Ecole, rappelé en France par les obligations du service militaire, a été licencié par arrêté du 15 juillet.

— MM. Emmanuel GIRARD et Maurice DUFRESNE, stagiaires, ont été engagés par le vice-roi des deux Kouang pour professer, le premier à Long-tcheou (Kouang-si), le second à l'Université de Canton.

— M. H. PARMENTIER, chef du Service archéologique, a continué les travaux de consolidation du temple de Pô-Nagar à Nhatrang.

*
* *

Tonkin. — Un certain nombre d'immeubles et objets divers sis à Hanoi ont été, conformément aux desiderata de la Commission des Antiquités du Tonkin, classés comme monuments historiques, par arrêté en date du 24 novembre 1906. On en trouvera le détail plus loin, aux *Documents administratifs*.

La commission se propose d'étendre peu à peu son enquête aux diverses provinces du Tonkin.

— La question de l'enseignement indigène au Tonkin a fait, en 1906, un pas considérable. Jusqu'ici on peut dire qu'il avait été abandonné entièrement à la bonne volonté, assez intermittente, en tous cas mal coordonnée, des administrations locales. Des cinq pays de l'Union, deux seulement, la Cochinchine et le Tonkin, possédaient des directions de l'enseignement : encore les deux directeurs n'avaient-ils guère qu'un rôle de conseillers, leur personnel dépendant entièrement des bureaux des administrations. Depuis Paul Bert, aucun effort n'avait été fait pour imprimer une direction d'ensemble aux écoles indochinoises, dont le nombre même n'avait pas sensiblement augmenté. La Cochinchine, dans ses écoles cantonales et provinciales, continuait à former des interprètes et des secrétaires pour les besoins de ses services ; le Tonkin s'était borné à créer quelques écoles de français, sans toucher à l'organisation de l'enseignement purement indigène, que l'on considérait avec une sorte de respect superstitieux ; l'Annam était satisfait de son « Collège national », le Cambodge des interprètes qu'il empruntait à la Cochinchine et le Laos de son heureux climat. La création d'une Direction générale de l'Instruction publique (décret du 14 novembre 1905) a heureusement porté remède à cette déplorable situation. Sans doute on n'est pas allé tout de suite jusqu'au bout; on a laissé les crédits affectés à l'enseignement aux budgets locaux, et les fonctionnaires de l'enseignement dépendent encore des administrations locales. Il faut toujours quelque temps pour vaincre les préventions et les défiances du particularisme indochinois. Mais on est entré dans la bonne voie, et nous avons confiance que la seule solution logique finira bien par prévaloir.

— Une autre création non moins heureuse a été celle d'un Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement indigène (arrêté du 8 mai 1906), dont les membres devaient être choisis, aux termes du rapport préliminaire, parmi « les personnalités, françaises ou asiatiques, qui, par leur expérience des mœurs et de la mentalité des indigènes, par leur connaissance de l'histoire, de la philosophie et des langues de l'Extrême-Orient, ou par leurs études comparées sur les méthodes pédagogiques des pays voisins, sont qualifiées pour exprimer une opinion autorisée. » Le Conseil fut composé, en proportions à peu près égales, d'administrateurs, de savants, de lettrés indigènes et de professeurs. Le Gouverneur général avait tenu à y faire une place particulière à l'Ecole française d'Extrême-Orient, dont le directeur fut nommé président et l'un des professeurs membre du Conseil. Ainsi que l'a rappelé M. Foucher, dans son discours à la séance d'ouverture, il avait « pensé trouver dans notre institution scientifique, habituée à vivre à l'écart des préoccupations de la politique et des exigences pratiques de l'administration, un esprit d'impartialité sachant la valeur des méthodes occidentales, mais disposé à traiter avec la considération qu'elles méritent les littératures et les philosophies de l'Extrême-Orient, en un mot également éloigné d'une paresse routinière et d'une ardeur inconsidérée de réformes. »

La première session du Conseil, qui eut lieu à Hanoi, fut solennellement inaugurée le 11 avril par M. le Gouverneur général Beau, assisté de l'Empereur d'Annam, des princes d'Annam, de plusieurs ministres annamites et cambodgiens et des hauts fonctionnaires, français et indigènes, de la colonie. Voici en quels termes M. Beau, après avoir exposé la situation actuelle de l'enseignement en Indochine, traçait les grandes lignes de la tâche confiée au Conseil de perfectionnement :

« Un pareil enseignement (l'enseignement indigène traditionnel), qui s'adresse exclusivement à la mémoire et ne contient aucune connaissance pratique, est en opposition complète avec notre conception moderne de l'instruction, et nous ne l'avons conservé jusqu'ici que pour répondre au vœu d'une population qui y paraissait en majorité profondément attachée. Pour que la réforme soit possible, pour qu'elle n'ait pas les graves inconvénients qu'ont entraînés dans ce pays tant d'autres innovations faites hâtivement, il faut qu'elle ait été précédée d'un mouvement d'opinion parmi les intéressés eux-mêmes.

« Eh bien, Messieurs, je puis affirmer que ce mouvement d'opinion existe et que non seulement la réforme de l'enseignement sera acceptée, mais qu'elle est impatiemment attendue. Je

viens de parcourir pendant ces derniers mois les divers pays dont se compose l'Indochine et j'ai visité ses cinq villes capitales. Partout j'ai recueilli l'expression du même désir d'une instruction plus moderne. Le Cambodge et le Laos lui-même, qui — en dehors d'un petit nombre d'écoles franco-cambodgiennes ou franco-laotiennes — n'ont reçu jusqu'ici d'autre instruction que celle qui leur est donnée par les bonzes dans les pagodes, sont prêts à introduire des modifications dans leur enseignement traditionnel, et nous sommes assurés de trouver tous les concours indispensables, non seulement chez les souverains de ces deux pays, qui ont déjà donné des preuves de leurs sentiments à cet égard, mais même chez les chefs des bonzes à Luang-prabang aussi bien qu'à Phnom-penh.

« La présence parmi nous de l'Empereur d'Annam marque nettement son adhésion aux idées que je viens d'exposer et dont il désire prendre lui-même en mains l'application. Nulle tâche n'est plus digne de solliciter son activité. Les résultats qu'on en peut attendre suffisent à illustrer un règne.

« La partie la plus difficile de votre tâche, Messieurs, est l'introduction dans l'enseignement indigène des éléments de la science occidentale. Paul Bert, dont j'ai rappelé tout à l'heure le programme, avait pensé qu'il suffirait de faire traduire des résumés des livres européens. Cette solution ne répondra plus aux besoins nouveaux, et vous aurez à en rechercher une plus complète et plus satisfaisante.

« Quelle langue choisir comme véhicule des connaissances nouvelles ? Sera-ce le chinois des lettrés, l'annamite du peuple ou le français « tel qu'on le parle » ?

« Placés jadis dans la même alternative, entre les vieilles langues classiques, les langues vulgaires modernes et l'anglais, les maîtres de l'Inde ont choisi leur propre idiome. Nous avons fait la même tentative en Cochinchine. Rien ne nous force aujourd'hui à faire un choix exclusif. Pour donner aux indigènes l'enseignement moral traditionnel qu'ils désirent, nous aurons recours aux caractères chinois et au pâli classique, d'autant plus volontiers qu'il ne saurait entrer dans nos intentions de substituer nos propres doctrines religieuses ou philosophiques à celles du Buddha ou de Confucius. Pour tout ce qui regarde les notions élémentaires des sciences et les connaissances usuelles, nous ne devons pas craindre de faire fonds sur l'annamite et le cambodgien. Je ne doute pas que vous ne trouviez dans leur vocabulaire toutes les ressources nécessaires. J'augure même, comme l'un des meilleurs résultats éventuels que ne peuvent manquer de susciter la réforme des programmes et la composition des manuels scolaires, la constitution de véritables langues nationales, assouplies à tous les besoins, aptes à tous les usages, telles enfin qu'elles conviennent à des peuples entrés dans le grand courant de la civilisation. Enfin, Messieurs, la langue française offrira à ceux qui seront capables d'en acquérir la connaissance complète, le moyen d'aborder des études d'un ordre plus relevé, soit dans nos collèges secondaires, soit à cette Université dont je vous ai demandé d'étudier l'organisation.

« Ce terme d'Université a pu paraître ambitieux. Il convient de lui donner le même sens que dans les pays voisins, notamment en Chine, où depuis quelque temps se multiplie ce genre d'établissements. Or, Messieurs, telle est la diffusion de l'instruction en France, telles sont les garanties qui entourent le recrutement de nos fonctionnaires et de nos officiers, que, sans parler des membres de nos établissements scientifiques, on peut affirmer que nous possédons sur place, à Saigon et à Hanoi, tous les éléments nécessaires pour créer en Indochine un ou plusieurs centres d'enseignement supérieur indigène, capables de rivaliser avec tout ce qui a pu être fondé ailleurs, pour essayer de satisfaire l'ardente curiosité qui s'est emparée si vite de l'esprit des Extrême-Orientaux.

« Nous réserverons ainsi à la France une large place dans l'évolution qui se prépare.

« Entre l'Europe, fière de son récent développement scientifique, et l'Asie, infatuée de ses antiques philosophies, il a pu longtemps sembler qu'aucun rapprochement ne pourrait se faire, et qu'elles se borneraient à proclamer, les armes à la main, leur réciproque barbarie. Mais voici que des deux côtés s'opère une profonde transformation. Il y a trente-cinq ans à peine que le génie d'un Français a percé l'isthme qui séparait l'Europe de l'Asie, et, dans ce court

espace d'une génération, nous avons déjà vu tomber de part et d'autre des préjugés séculaires. L'Europe a compris que l'Orient n'avait que faire de ses lois et de sa morale. Il a les siennes, et qui lui suffisent. Nous ne prétendons plus faire son bonheur malgré lui, mais nous sommes prêts à lui faire fraternellement le don de la seule chose qu'il nous demande.

« Cette chose, vous la connaissez, Messieurs, c'est la science, c'est le magique talisman dans lequel l'Asie a subitement découvert le secret de la force de l'Europe. A la différence des arts, de la littérature, de la coutume, qui sont choses transitoires et locales, la science est de tous les pays et de tous les temps. Vouloir l'acquérir, c'est seulement réclamer sa part légitime du commun patrimoine de l'humanité.

« La France, plus qu'aucune autre nation, travaille à la diffusion des idées. Elle ne peut que se réjouir de voir s'ouvrir devant elle, à travers son vaste empire asiatique, de nouveaux champs à ensemencer. Vous l'aiderez, Messieurs, à faire lever cette moisson. Je confie cette noble tâche à votre science, à votre patriotisme, à votre amour de la France et de l'Indochine. »

Les délibérations du Conseil de Perfectionnement, qui furent très animées, durèrent du 11 au 25 avril. Les procès-verbaux des séances plénières ont été publiés, avec le tableau détaillé des propositions du Conseil (1). C'est la question de la réforme de l'enseignement indigène dans l'Annam-Tonkin qui a le plus retenu le Conseil et qui a été l'objet des propositions les plus précises et les plus importantes. Nous ne saurions mieux résumer l'œuvre accomplie qu'en mettant sous les yeux de nos lecteurs le texte de la conférence faite à Marseille sur ce sujet, le 24 septembre 1906, par notre collaborateur, M. Maitre, à la séance d'ouverture du Congrès de l'Enseignement laïque français aux colonies et à l'étranger :

« Le Comité d'organisation du Congrès m'a demandé d'inaugurer vos travaux par un exposé quelque peu détaillé de l'organisation indigène de l'enseignement dans l'Indochine annamite. Ce n'est pas sans de sérieuses raisons qu'il a tenu à donner à l'Indochine cette place spéciale. La première est, je pense, que nulle autre de nos colonies ne possède un système d'enseignement indigène aussi perfectionné, aussi mêlé à la vie politique et sociale de la nation, et qui demande à être traité avec autant de prudence et de respect. La seconde, et la plus importante, est que, précisément cette année, le Gouvernement de l'Indochine, rompant avec une longue tradition d'abstention en matière d'enseignement, vient d'inaugurer une politique nouvelle, qui ne se borne plus à dresser quelques écoles de français en face de l'imposant réseau des écoles indigènes, mais qui veut intervenir dans l'enseignement indigène lui-même pour le réformer, l'améliorer et le moderniser. Pour répondre au vœu ardent et presque impérieux de la population annamite, un Conseil de perfectionnement de l'enseignement indigène a été créé, dont l'objet est de rechercher, dans une collaboration intime de la pensée française et de la pensée annamite, les moyens d'améliorer les programmes et de renouveler les méthodes. Ce Conseil a tenu sa première session au printemps dernier, et ses délibérations ont eu dans tout l'Annam un retentissement si profond et éveillé de telles espérances que ce serait en vérité un désastre pour notre influence si elles ne devaient aboutir à aucun résultat pratique.

« Avant d'exposer dans ses grandes lignes le programme de réformes qui a été élaboré, il est nécessaire de vous rappeler en quelques mots ce qu'était l'enseignement annamite au moment de la conquête, ce qu'il est encore, à peu de modifications près, en Annam et au Tonkin.

« Un assez grand nombre de villages annamites — mais beaucoup moins qu'autrefois — entretiennent une école, ou plutôt un maître d'école, qui enseigne aux enfants les caractères chinois les plus usuels et les principales maximes de la morale traditionnelle. Ces maîtres

(1) *Gouvernement général de l'Indo-Chine. Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement indigène. Première session. Hanoi Avril 1906.* — Hanoi, Gallois, 1906 ; 1 vol. in-4°, 64 pp.

d'école ne sont à aucun degré des fonctionnaires d'Etat : ils sont choisis exclusivement par le municipe et ne dépendent que de lui. Du reste les familles aisées entretiennent presque toutes un instituteur privé, et il semble y avoir beaucoup plus d'instituteurs privés que d'instituteurs communaux. En somme, on peut dire qu'il y a peu d'enfants annamites à qui soit refusée la possibilité de recevoir les rudiments de l'instruction, et peu d'Annamites qui soient complètement illettrés. Mais il faut reconnaître que ceux qui s'en tiennent aux écoles de village en rapportent un bien maigre bagage. Ils n'ont aucune connaissance positive ; ils ne savent même pas assez de caractères pour pouvoir lire couramment ou pour pouvoir, dans leurs transactions, se passer de l'écrivain public (¹). La vraie valeur de ces écoles est exclusivement d'ordre éducatif. L'enfant y apprend, dans des formules consacrées par une tradition millénaire et qui ne s'effaceront plus de son esprit, les règles immuables de la morale confucéenne, le respect des parents et des supérieurs, les « cinq relations », tout ce code très simple de devoirs sociaux, qui est à la base de la société annamite comme de la société chinoise. Au sortir de l'école, il est imbu de la doctrine et de la tradition de sa race ; il est prêt à prendre sa place dans la famille, dans le municipe et dans l'Etat.

« La plupart des Annamites s'en tiennent là. Ceux qui veulent aller plus loin et se destinent à la carrière administrative se préparent dès lors aux grands concours triennaux. Les plus riches poursuivent leurs études sous la direction de professeurs privés. Mais l'Etat annamite, qui, nous l'avons vu, se désintéresse entièrement de l'instruction primaire, entretient dans toutes les préfectures (*phủ* 府) et sous-préfectures (*huyện* 縣) des professeurs publics (*giáo-thụ* 教授 et *huấn-đạo* 訓導), maigrement rétribués, qui sont chargés de préparer les candidats aux concours. Au-dessus d'eux se trouve, dans chaque province, un *đốc-học* 督學 ou « recteur », qui a pour tâche de surveiller les professeurs de district, de présider les jurys d'examen provinciaux et aussi de diriger les candidats les plus avancés. Dans tous les cas, les candidats suivent un cours uniforme d'études, déterminé par le programme même des grands concours. Ils étudient avant tout les livres chinois qui ont façonné les coutumes et la morale du peuple, les « Cinq Classiques », les « Quatre Livres », le *Che ki*, l'*Histoire des Han*, les vieux poèmes ; ils s'initient aussi aux principes de la législation et de l'administration ; ils s'exercent à la composition et à la versification chinoises, au style administratif. Leur grosse affaire est de réussir aux concours.

« D'abord, ils essaient, en quelque sorte, leurs forces, en se présentant, chaque année, au concours provincial (*khảo-khoá*), dont le programme est déjà celui du grand concours triennal. Les lauréats y gagnent l'exemption, pour un an, de l'impôt des corvées. De plus, tous les trois ans, a lieu dans chaque province un examen préliminaire d'admissibilité (*hạch*), dont le programme est également le même : seuls, ceux qui y réussissent — au Tonkin, 10.000 environ sur 40.000 — sont admis à se présenter au grand concours triennal.

« Les concours triennaux, qui ont lieu à peu près simultanément à Nam-dinh pour le Tonkin, et à Binh-dinh, à Huê, à Vinh et à Thanh-hoa pour l'Annam, sont l'événement périodique le plus important de la vie du peuple annamite. La rareté des sessions, l'abondance des candidats et le petit nombre des lauréats rendent ces concours très difficiles. Au Tonkin par exemple, sur 10.000 candidats il n'y a guère que 200 élus. Les 50 premiers reçoivent le titre de « licenciés » (*cử-nhân* 舉人), les 150 autres celui de « bacheliers » (*tú-tài* 秀才). Tous sont exempts à vie de l'impôt des corvées et du service militaire. De plus le titre qu'ils ont conquis leur ouvre l'accès de la carrière mandarinale ; c'est le passeport unique qui donne

(¹) « Je puis affirmer, à la suite d'une enquête, déclare un Annamite, que sur cent jeunes gens ayant de 5 à 6 ans d'école de caractères dans les villages, quatre ou cinq tout au plus sont capables d'exprimer leurs pensées à l'aide des caractères, et les autres en sont réduits, avec toute leur science, à recourir aux écrivains publics pour rédiger une requête ou une déclaration officielle. » (Rapport de M. Thông, interprète principal).

droit d'entrée dans les fonctions administratives. Supposons qu'en France toutes les professions libérales, sans distinction, doivent recruter leur personnel parmi les lauréats d'un concours unique et qui aurait lieu seulement une fois tous les trois ans, et nous comprendrons alors le prestige extraordinaire dont, en Annam, les concours triennaux sont entourés. Leur programme consiste invariablement en quatre épreuves écrites chinoises, toutes éliminatoires : amplification sur des textes tirés des classiques ; versification ; dissertation sur des questions d'administration et de morale ; épreuve récapitulative.

« Les licenciés (et aussi les bacheliers âgés de 40 ans) peuvent ensuite se rendre à Hué, où ont lieu tous les trois ans les concours pour les deux degrés du grade de « docteur ». Le programme de ces concours est, du reste, le même que celui des concours triennaux dont je viens de parler. Naturellement le grade de docteur confère une situation plus élevée dans la hiérarchie administrative que celui de bachelier ou de licencié.

« Telle est l'organisation originale que nous avons trouvée devant nous. Dégageons-en les traits principaux :

« 1° L'Etat annamite abandonne entièrement l'instruction primaire à la discrétion des communes et des familles. Il ne s'occupe, en fait, de l'enseignement que dans la mesure où l'enseignement a pour rôle de lui préparer des fonctionnaires, au moyen d'une série de concours hiérarchisés. Même les fonctionnaires de l'enseignement officiel sont moins des professeurs que des directeurs d'études et des examinateurs.

« 2° Si ces concours permettent au plus humble sujet de parvenir aux plus hautes fonctions administratives, en revanche il faut remarquer qu'il n'y a pas de l'un à l'autre un élargissement du programme imposé, un accroissement réel des connaissances requises des candidats. Du plus humble au plus élevé, de l'examen provincial annuel au concours pour le grade supérieur du doctorat, le programme reste le même. Les cinq concours se répètent stérilement les uns les autres : ils constatent chez les candidats, non pas un savoir de plus en plus étendu, mais simplement une habileté littéraire de plus en plus grande.

« 3° Dans les classiques chinois, qui forment la base de leur culture, les Annamites trouvent non seulement matière à divertissement littéraire, mais aussi les principes mêmes de la morale sociale qui régit encore leur législation et leurs mœurs. Mais si l'on met à part cette culture morale, dont l'importance pratique ne saurait, du reste, être exagérée, l'enseignement que reçoivent les Annamites est purement littéraire et formel. Les sciences et même les notions scientifiques les plus élémentaires n'y tiennent aucune place. Ils étudient sans doute l'histoire, mais seulement l'histoire fabuleuse et ancienne de la Chine : encore est-ce moins dans une intention historique que pour comprendre et employer eux-mêmes les innombrables allusions littéraires, dont cette histoire est le sujet ou le prétexte dans les rédactions chinoises. De l'histoire de l'Annam, il n'est pas question. Un certain bagage de connaissances administratives, voilà tout l'acquit positif qui est exigé d'eux.

« 4° Enfin notons bien que cet enseignement est purement chinois, qu'il ignore délibérément la langue annamite et que, si l'annamite appartient, pour dire les choses en gros, au même embranchement linguistique que le chinois, il n'en est nullement un dialecte ou un dérivé, ni même, selon toute apparence, un parent très proche. On pourrait comparer le rôle que joue le chinois en Annam à celui que jouait chez nous le latin au moyen âge : encore faudrait-il ajouter qu'aucun Annamite ne parle le chinois, tandis que nos clercs parlaient le latin. Il serait plus juste de dire que les Annamites ont deux langues : l'une, la chinoise, la seule qui s'écrive, mais qui ne se parle point ; l'autre, l'annamite, la seule qui se parle, mais qui ne s'écrit point.

« Ce remarquable système d'enseignement avait du reste, à côté de défauts auxquels nous ne pouvons manquer d'être sensibles, quelques éminents mérites. Il entretenait le goût et le culte des lettres ; il était d'un caractère foncièrement démocratique ; il formait des fonctionnaires très suffisamment préparés à leur tâche. Surtout il perpétuait la tradition d'une doctrine morale et sociale, sur laquelle repose entièrement la constitution de la famille et de l'Etat, et

pour laquelle le respect du peuple n'a jamais fléchi. Il méritait donc que nous n'y touchions qu'avec une extrême prudence et les plus grandes précautions. Or qu'avons-nous fait ?

« Il faut distinguer soigneusement, à ce point de vue, ce que nous avons fait en Cochinchine et ce que nous avons fait, plus tard, en Annam et au Tonkin.

« Les missionnaires ont précédé nos administrateurs sur la terre indochinoise, et c'est de leurs méthodes que, par la force des circonstances, nos premiers administrateurs ont hérité. Or les missionnaires avaient dès le début engagé contre la culture chinoise une lutte d'autant plus vive que ce qu'ils voulaient atteindre, à travers ce système d'éducation, c'était le système de morale auquel il était intimement lié et dans lequel ils voyaient, avec raison, le plus grand obstacle au progrès de leur propre doctrine. Ils s'étaient bien vite rendu compte qu'en Indochine l'enseignement des caractères ne se séparait pas de l'enseignement de la doctrine confucéenne. Or, si tolérante que soit en principe cette doctrine à l'égard des religions, il n'en est pas moins vrai que, par le prestige de son passé millénaire, par la précision et la rigueur de ses préceptes, par l'esprit purement laïque qui l'anime, par son caractère positif et son absence de tout mysticisme, elle a constamment opposé à l'expansion du christianisme une résistance victorieuse. La propagande des missionnaires, qui a obtenu à de certains moments de grands succès dans le menu peuple, n'a jamais réussi à entamer l'indifférence des lettrés imbus de l'esprit confucéen. Ils comprirent que pour atteindre et conquérir à leur foi l'ensemble de la population, il fallait s'attaquer résolument à la culture chinoise ; et, afin de donner aux Annamites le moyen de se passer de l'écriture et de la langue chinoises, ils inventèrent ce système de transcription de l'annamite en lettres latines que nous appelons *quốc-ngữ*, et qui est, du reste, une fort remarquable invention. Pendant la période de conquête de la Cochinchine, c'est naturellement parmi les lettrés, c'est-à-dire parmi ceux qui avaient le plus à perdre à notre domination, que nous trouvâmes nos adversaires les plus déterminés, et nos fonctionnaires et nos officiers héritèrent vis-à-vis d'eux de l'hostilité des missionnaires. Il faut dire aussi qu'à cette époque de singulières idées avaient cours sur la possibilité de l'assimilation des indigènes : certains administrateurs de la Cochinchine croyaient et affirmaient qu'on pourrait arriver en trois générations au plus à extirper, non seulement la langue chinoise, mais la langue annamite elle-même, et à les remplacer l'une et l'autre par la langue française.

« L'administration de la Cochinchine crut donc devoir supprimer purement et simplement tous les fonctionnaires de l'enseignement officiel et tous les examens. L'exode des mandarins après la conquête facilita d'ailleurs cette mesure radicale. A la place de l'ancien enseignement, on créa des écoles de français où l'on enseignait uniquement les rudiments de notre langue et la transcription de la langue annamite en lettres latines. Comme on manquait de personnel, on mit à la tête de ces écoles de jeunes interprètes mal préparés à leur tâche, sans instruction solide et sans autorité ; et, pour être sûr qu'elles auraient des élèves, on imposa aux villages l'obligation de leur fournir un contingent déterminé d'enfants. Suivant l'expression de Luro, on recruta les écoliers comme on recrute les soldats, et l'on fit de l'instruction l'une des formes de l'impôt.

« Les premiers résultats furent déplorables. Les élèves de ces écoles, privés de toute instruction morale, ignorants de tout ce qui avait du prix aux yeux des Annamites, faisaient, comme l'a dit l'auteur que je citais tout à l'heure, « le scandale de leurs familles ». Leur insuffisance desservit la cause même de la propagation de la langue française, dont la connaissance, bien imparfaite, resta longtemps confinée, en dehors de la classe spéciale des interprètes, « à nos domestiques et aux femmes de mauvaise vie ». Était-il possible, dans ces conditions, qu'elle apparût aux Annamites instruits comme le véhicule d'idées supérieures ?

« Je me hâte de dire que tout cela a bien changé. Le temps, à défaut des ménagements qui auraient évité une aussi longue attente, a fait tomber les anciennes préventions, et les écoles de français donnent maintenant une instruction plus solide. Nous n'avons rien fait sans doute pour restaurer en Cochinchine l'ancien enseignement ; mais on peut bien douter qu'il soit sage de vouloir faire machine arrière, après quarante ans écoulés, et que l'enseignement systématique des caractères soit réclamé aussi impérieusement par la population qu'au début de la conquête.

« Au Tonkin et en Annam, l'établissement d'un régime de simple protectorat, l'expérience acquise en Cochinchine, et surtout l'orientation imprimée à notre politique indigène par le premier de nos Résidents généraux civils, Paul Bert, nous ont préservés de ces déplorables exagérations. On se garda de toucher au système indigène d'enseignement et d'examens, et on se borna à créer un certain nombre d'écoles dites « franco-annamites », taillées sur le modèle des écoles cantonales de Cochinchine, et destinées à former des interprètes pour nos différents services. Notons en passant que ces écoles ne répondaient pas parfaitement à leur objet. L'étude des caractères chinois y était à peu près délaissée ; et même dans les écoles secondaires ou « complémentaires », ils y sont encore enseignés par des maîtres annamites choisis un peu au hasard, auxquels leurs collègues européens mesurent parcimonieusement le temps et la considération. De sorte que les meilleurs élèves de ces écoles, tout en sachant fort convenablement le français, sont incapables de traduire les documents écrits et font ainsi d'exécrables interprètes. On est obligé de doubler chaque interprète d'un « lettré », dont la fonction est de lui expliquer en annamite les documents écrits en chinois, et qu'il faut mettre en français : d'où perte de temps, perte d'argent pour l'administration et double traduction, c'est-à-dire double trahison. On s'efforce heureusement d'apporter des remèdes à cette situation paradoxale.

« Sur l'enseignement indigène lui-même, notre domination a eu, indirectement, des conséquences funestes. En raison des charges financières de plus en plus lourdes qui ont pesé sur les communes, le plus grand nombre des écoles publiques de villages ont disparu ; et, bien que les écoles privées se soient multipliées (1), on peut craindre que le nombre des purs illettrés ne se se soit, tout compte fait, accru. Il est fâcheux en tous cas que l'enseignement primaire soit donné aujourd'hui, d'une façon presque générale, par des lettrés sans emploi officiel et ne soit plus entouré de ce minimum de garanties que constituait le contrôle de l'assemblée des notables sur l'école de village. D'autre part, la conquête française a marqué la fin de l'influence directe de la Chine et de cet actif échange d'idées qui se poursuivait de temps immémorial entre les deux peuples et qui avait été de si grand bénéfice à l'Annam. Privée brusquement de tout accès à la source à laquelle elle s'était toujours alimentée et réduite à ses propres ressources, la civilisation annamite se trouva condamnée non seulement à l'immobilité, mais à une rapide décadence. Les livres chinois nouveaux cessaient d'arriver régulièrement ; les imprimeries indigènes, qui n'avaient jamais été bien actives, disparaissaient une à une ; la production littéraire s'arrêtait ; les œuvres mêmes du passé détruites par l'incendie ou perdues par la négligence, devenaient peu à peu introuvables. Ainsi la culture indigène vit sur un acquis, que rien ne vient enrichir et qui se restreint tous les jours. Les mêmes organes existent encore, mais ils fonctionnent à vide. Et, si nous mettons en balance ce que nous avons créé et ce que, moins par notre volonté que par la force des circonstances, nous avons affaibli ou détruit, nous ne sommes pas sûrs de pouvoir affirmer que notre domination ait marqué un progrès dans la vie intellectuelle de l'Annam.

« Bornerons-nous donc notre rôle éducateur à multiplier et à améliorer nos écoles franco-annamites, dont les élèves ne seront jamais, du moins pendant longtemps encore, qu'une minorité ? Ne ferons-nous rien pour modifier un enseignement qui ignore tout de la civilisation et des sciences modernes ? Et en même temps que nous nous efforçons enfin d'organiser en Indochine un enseignement français qui ne fasse pas table rase de la mentalité des élèves et du milieu où ils vivent, ne tâcherons-nous pas aussi de rajeunir l'enseignement indigène traditionnel en introduisant dans ses programmes les idées et les sciences de l'Occident ? Tels étaient les termes du problème essentiel qui se posait au Conseil de perfectionnement de l'enseignement indigène.

(1) En 1906, on ne comptait dans la province de Bắc-ninh que 15 écoles publiques contre 407 écoles privées.

« Messieurs, si l'état d'esprit de la population annamite était tel aujourd'hui qu'il y a dix ans, si l'attachement des lettrés à l'ancienne culture était resté aussi ombrageux et aussi exclusif, je n'hésiterais pas à dire qu'il faut, par prudence, attendre encore et laisser comme par le passé ce vaste système d'écoles et d'examens fonctionner en dehors de notre contrôle, en dehors de notre influence, en dehors presque de notre connaissance. Mais si complètement que notre domination ait rompu les liens qui unissaient l'Annam à la Chine, elle n'a pas pu faire que l'écho n'arrivât en Indochine du prodigieux mouvement de réformes qui emporte aujourd'hui, avec une vitesse sans cesse accrue, toute l'Asie mongolique. La réforme radicale des examens littéraires en Chine avait déjà jeté dans l'esprit des lettrés des doutes sur la valeur absolue du système traditionnel. Mais c'est un événement d'une tout autre importance, c'est la guerre russo-japonaise, qui a le plus contribué à modifier leurs idées et à leur révéler avec netteté la distance qui sépare aujourd'hui leur civilisation surannée de la civilisation moderne. Si l'issue de ce mémorable conflit a éveillé un moment chez quelques-uns de nos protégés des espérances et des illusions dangereuses, elle a eu aussi sur la majorité de la population intelligente et cultivée une influence plus heureuse et dont nous avons en somme lieu de nous féliciter. La supériorité des méthodes occidentales, qui frappait moins les Annamites lorsqu'elles étaient maniées par les Européens eux-mêmes, leur est apparue éclatante, quand ils les ont vu appliquer, avec tant de succès, par un peuple de race et de civilisation apparentées. Ils se sont rendu compte alors qu'ils sont restés très en arrière dans le développement intellectuel de l'humanité, et que, s'ils veulent reconquérir le terrain perdu, ils doivent avant toute chose refondre leurs méthodes et leurs programmes d'enseignement. De là ce mouvement d'opinion en faveur des réformes, dont M. le Gouverneur général Beau signalait, dans son discours inaugural, l'intensité et l'étendue.

« Ce mouvement d'opinion ne va pas sans quelque impatience. Des Annamites réfugiés au Japon ont publié des pamphlets, dans lesquels ils nous accusent de maintenir systématiquement les Annamites dans l'ignorance afin de les mieux dominer. Mais, sans parler de ces libelles ineptes et grossiers, nous avons pu constater l'unanimité avec laquelle les hauts fonctionnaires annamites et les lettrés les plus éminents, dans les rapports préliminaires qu'ils ont adressés au président du Conseil de perfectionnement de l'enseignement indigène, ont salué l'initiative prise par le Gouvernement de l'Indochine et exprimé leur satiété de l'ancien système, leur désir ardent du « Nouveau Savoir ». Tous ceux qui ont assisté aux délibérations du Conseil ont été frappés de voir avec quelle allégresse fervente des mandarins chargés de titres et d'honneurs, des triomphateurs des grands concours d'antan, des ministres même du roi d'Annam, brûlaient tout ce qu'ils avaient adoré jusque-là et réclamaient une culture nouvelle dont ils ne pouvaient plus être appelés à bénéficier : si bien que c'était parfois nous, Français, qui devions, par un singulier renversement des rôles, prêcher la modération et la prudence et tenter de sauver quelques débris de l'ancienne culture de l'ardeur destructive de ceux mêmes qu'elle avait formés.

« Les réformes préconisées par le Conseil de perfectionnement, dans sa première session, ont été empreintes, en même temps que de la volonté très nette de moderniser l'enseignement indigène, du souci de respecter autant que possible les formes, les cadres, les traditions, en un mot toute l'armature extérieure de cet enseignement. Tout ce qui pouvait être conservé sans trop de dommage, liberté de l'enseignement privé, caractère strictement municipal de l'enseignement primaire, rôle des fonctionnaires de l'enseignement officiel, hiérarchie et dénomination des concours, privilèges attachés aux titres universitaires, tout, jusqu'au principe très contestable de la triennalité des examens, a été scrupuleusement maintenu. Et si l'importance des études chinoises a été réduite, si elles n'accaparent plus la totalité des programmes, il s'en faut qu'elles aient été sacrifiées : elles gardent encore la première place, et peut-être même les nouvelles méthodes les rendront-elles plus fructueuses que par le passé.

« Je ne puis énumérer ici par le détail toute la série des réformes proposées. Qu'il me suffise d'indiquer, pour bien montrer l'esprit qui les a inspirées, les trois chefs sous lesquels on pourrait les grouper :

« 1° Au principe de la répétition indéfinie de concours de plus en plus difficiles, mais de programme identique, a été substitué le principe de la progression. Je vous ai dit tout à l'heure que tous les concours, depuis le plus humble, le concours provincial annuel jusqu'au plus élevé, le concours de « doctorat », comportaient les mêmes épreuves et les mêmes matières, et que de l'un à l'autre le candidat avait à faire preuve, non pas de connaissances de plus en plus étendues, mais seulement d'une habileté croissante à manier les clichés de la composition chinoise. Le Conseil a tenu au contraire à ce qu'à l'avenir les différents concours eussent pour objet de constater un progrès réel dans le savoir et fussent le couronnement naturel d'autant de dégrés distincts de l'enseignement.

« Au plus bas degré, l'enseignement primaire communal, ou enseignement du premier degré (*ấu-học* 幼學), couronné par un examen de fin d'études (*tuyển* 選) que devront avoir subi avec succès tous ceux qui veulent affronter les examens d'un ordre supérieur. Cet examen est du reste le seul qu'il ait fallu créer de toutes pièces, l'enseignement primaire étant, dans l'ancien système, sans sanctions, comme il était sans programme et sans contrôle. Le Conseil a de plus proposé toute une série de mesures destinées à reconstituer l'enseignement primaire, et surtout à lui restituer son caractère public, à le généraliser sous cette forme, à assurer un minimum de contrôle sur les écoles de villages et à exiger de leurs maîtres un minimum de garanties. Vous en trouverez le détail dans les annexes du procès-verbal imprimé des délibérations du Conseil.

« Vient ensuite l'enseignement du second degré (*tiểu-học* 小學), qui sera donné obligatoirement dans les chefs-lieux de ***huyện*** et de ***phủ*** par les fonctionnaires publics de l'enseignement (*huấn-đạo* et *giáo-thụ*). Cet enseignement sera couronné par un examen, qui est l'ancien examen provincial annuel transformé et qui en garde le nom (*khảo-khoa*). Jusqu'ici les candidats déjà reçus à cet examen pouvaient s'y présenter de nouveau chaque année, afin de bénéficier indéfiniment de l'exemption d'impôts pour un an qu'il conférait. A l'avenir, le titre sera acquis une fois pour toutes, et l'exemption, non renouvelable, sera portée à trois ans.

« Vient enfin l'enseignement du troisième degré (*trung-học* 中學), donné au chef-lieu de chaque province sous la direction du *đốc-học*, et sanctionné par l'ancien examen dit « d'admissibilité » (*hạch*). Cet examen aura lieu, comme par le passé, tous les trois ans, et les « admissibles » (*thí-sinh* 試生) seuls pourront se présenter aux grands concours régionaux triennaux (*thi-hương* 試鄉), pour y conquérir, s'il en sont capables, les titres de licenciés (*cử-nhân*) ou de bacheliers (*tú-tài*). Les privilèges et exemptions d'impôts attachés à la possession de ces grades universitaires resteront les mêmes qu'autrefois.

« Il existe actuellement, au-dessus des concours régionaux, un concours pour l'obtention des deux degrés du « doctorat » (*phó-bảng* 副榜 et *tiến-sĩ* 進士), qui a lieu tous les trois ans à Huế. La réforme du programme de ce concours suivra naturellement celle des programmes des examens inférieurs ; mais elle est à échéance si lointaine que le Conseil n'a pas cru, pour le moment, devoir s'en préoccuper. Du reste, dans son esprit, la création d'une Université indochinoise, dont j'aurai à vous entretenir tout à l'heure, devait avoir comme conséquence ultime la transformation complète du caractère du doctorat. Tel est le sens qu'il faut donner à la résolution qu'il a adoptée : « Le concours pour le grade de docteur sera modifié dans un sens conforme aux réformes introduites dans les concours régionaux, jusqu'au jour où le développement des études universitaires permettra de le transformer en un examen destiné à constater de la part du candidat des travaux vraiment originaux et personnels. »

« 2° Mais la réforme la plus importante qu'ait préconisée le Conseil, c'est l'introduction dans les programmes de l'enseignement indigène à tous les degrés, de l'étude des sciences, et, comme véhicule de cette étude, de la langue annamite.

« Les Annamites restent aussi attachés que par le passé à leur morale traditionnelle, et nous serions fort mal venus à vouloir lui substituer brusquement nos idées philosophiques ou religieuses, nos conceptions occidentales du devoir et de la vie. Ce n'est pas que le système confucéen n'ait, à nos yeux, d'assez graves défauts : le plus sensible est qu'il est fondé entièrement sur des relations de personne à personne, d'enfant à parent, de frère à frère, de femme

à mari, de serviteur à maître, de sujet à souverain, et qu'il se trouve pris de court, dès que l'individu, par le jeu des circonstances, se trouve engagé dans des relations nouvelles ; mais voici vingt-cinq siècles qu'il suffit aux besoins de plusieurs grands peuples, et il est en somme l'un des plus efficaces que l'humanité ait conçus. Du reste l'exemple de la Cochinchine est là pour nous montrer le danger qu'il y aurait à ébranler des conceptions sur lesquelles repose l'organisation de la famille, de la société et de l'Etat. Personne, heureusement, n'y songe.

« D'autre part, on sait que les textes qui, aux yeux des Annamites, renferment toute sagesse, sont les classiques chinois, et, que, par l'effet d'une accoutumance millénaire, les préceptes de cette sagesse sont liés d'une manière indissoluble aux formules qui les énoncent et à la langue même dans laquelle ils ont été d'abord exprimés. Le chinois doit donc rester la langue de la morale. Il restera aussi, et pendant longtemps encore, la langue des études historiques et de l'administration, car toutes les annales, tous les mémoires, tous les codes, tous les actes officiels, tous les contrats sont rédigés en langue chinoise. Abolir les études chinoises, ce serait risquer d'affaiblir non seulement la tradition morale, mais encore la vie intellectuelle du peuple annamite. Le Conseil les a donc maintenues à tous les degrés, parallèlement aux études nouvelles qu'il a instituées : et, pour permettre de compenser par de meilleures méthodes la diminution du temps consacré à ces études, il a cherché à en simplifier l'enseignement en proscrivant l'abandon de tous les exercices purement formels, discours en phrases parallèles, versification, en un mot de tout ce qui, dans les études chinoises, était pure chinoiserie. C'est ainsi que l'épreuve de vers chinois et l'épreuve, au moins aussi puérile, de « l'amplification » (*kinh-nghĩa* 經義) doivent disparaître successivement des concours triennaux, et pour l'épreuve de « dissertation » (*văn-sách* 文策), qui est maintenue, « la composition et le style ne seront soumis à aucune règle formelle : les candidats devront faire preuve avant tout de réflexion, de connaissances précises, et de simplicité et de naturel dans le maniement de la langue chinoise (¹) ».

« Mais le temps est passé où l'étude des moralistes, des poètes et des historiens de la Chine suffisait aux besoins intellectuels des Annamites. Le contact prolongé de la civilisation française, l'admiration que leur ont imposée, malgré leurs préventions, les grands travaux exécutés dans la colonie, l'influence des idées réformatrices qui ont gagné tant de terrain en Chine, l'exemple des progrès du Japon et de ses victoires, leur ont enfin inspiré un désir de plus en plus vif de s'initier aux sciences occidentales. La grosse préoccupation du Conseil a donc été l'introduction des sciences au programme des trois degrés d'enseignement.

« Cette réforme, si grosse de conséquences, en entraînait une autre, non moins capitale. Jusqu'ici c'est au riche fonds de la langue chinoise que la langue annamite, plus pauvre en termes abstraits, a toujours puisé les termes scientifiques ou philosophiques dont elle avait besoin ; et tant que c'était à la Chine que l'Annam demandait toute sa nourriture intellectuelle, tant qu'il s'agissait d'une science et d'une philosophie purement chinoises, il était naturel qu'il en fût ainsi. Mais il s'agit aujourd'hui de tout autre chose ; il s'agit de la science occidentale, c'est-à-dire d'une science créée par les Européens, exposée dans leurs livres, que les Chinois n'ont pas inventée, qu'ils commencent à peine à étudier et dont ils n'ont encore que bien imparfaitement institué le vocabulaire. Quelle perte de temps, si la science européenne ne pouvait parvenir à la connaissance des Annamites qu'après avoir pénétré en Chine et reçu, dans des livres chinois, une forme chinoise ! Il est donc nécessaire que la langue chinoise cesse d'être, entre la pensée occidentale et la pensée annamite, l'intermédiaire obligé ; et, puisqu'il ne saurait être question de l'adoption générale d'une nouvelle langue étrangère, — dans l'espèce de la langue française —, il faut donc que les Annamites se décident enfin à se servir de la leur, et qu'ils en fassent, à l'exclusion du chinois, le véhicule des idées scientifiques.

(¹) Propositions du Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement indigène, I, VI, §. 3.

« Les difficultés, sans doute, seront nombreuses, lorsqu'il s'agira de créer le vocabulaire scientifique de l'Annam ; mais, comme l'indiquait M. le Gouverneur général, rien n'oblige à faire un choix exclusif ; suivant les cas, on puisera dans le français, dans l'annamite et dans le chinois. N'est-ce pas aussi en puisant aux sources les plus variées, langues mortes, langues étrangères, fonds national, que nous créons chaque jour notre vocabulaire scientifique ?

« La langue annamite, tenue si longtemps en mépris par l'infatuation des lettrés, a cependant sur le chinois, et même sur le japonais moderne, un avantage énorme, et auquel les Annamites intelligents sont déjà sensibles : c'est que, malgré son monosyllabisme, elle présente une si grande variété de sons et d'intonations qu'elle se prête parfaitement à un système d'écriture purement alphabétique et phonétique.

« Du reste, la conscience de plus en plus nette que les Annamites ont de leur nationalité leur a donné l'ambition d'avoir enfin une langue nationale. Cette ambition si légitime est entièrement d'accord avec nos vues politiques. Il serait en effet d'une tactique singulièrement aveugle et imprudente de laisser les Annamites s'alimenter d'idées scientifiques et philosophiques aux seules sources qui leur soient aujourd'hui accessibles, en raison de la communauté de l'écriture, c'est-à-dire aux sources chinoises et japonaises, et resserrer encore les liens qui les unissent à cette civilisation mongolique, dont la solidarité s'est révélée si forte pendant les derniers événements.

« Ainsi le principe qui a été adopté est le suivant : enseignement double, mi-partie chinois, mi-partie annamite. Le chinois reste, dans les études, la langue de la morale, nous dirons même des sciences morales, si l'on comprend sous ce terme l'histoire et la géographie, la législation et l'administration. D'autre part l'enseignement scientifique sera donné exclusivement au moyen de la langue annamite transcrite alphabétiquement. Ces deux enseignements existeront désormais dans les écoles de tous les degrés comme à tous les concours. Aux grands concours triennaux, des épreuves en langue annamite remplaceront les plus condamnées des épreuves chinoises. L'obligation imposée à tous les maîtres d'écoles de villages, qui désirent être agréés, et à tous les fonctionnaires de l'enseignement nouvellement nommés de connaître le *quốc-ngữ*, la création de cours normaux pour les maîtres déjà en fonctions, la rédaction de manuels scolaires, dont le plan a été minutieusement arrêté, enfin l'utilisation dans les écoles indigènes du personnel des écoles franco-annamites, permettront à cette réforme de porter promptement ses fruits, si elle est suffisamment favorisée par l'administration.

« 3° Enfin, Messieurs, un troisième principe a guidé les travaux du Conseil. Dans un pays de protectorat, comme l'Annam-Tonkin, où coexistent deux administrations, l'administration purement indigène avec sa hiérarchie de mandarins, et l'administration française, qui comporte un personnel d'interprètes, de commis et de secrétaires indigènes, formés dans nos écoles et connaissant notre langue, il est naturel qu'à la dualité de l'administration corresponde la dualité de l'enseignement. Mais, outre que cette dualité administrative n'est peut-être pas définitive et que les cadres indigènes des deux administrations finiront sans doute par se pénétrer, il est assurément fâcheux que cette dualité, poussée à l'extrême, arrive à une scission véritable de la population indigène en deux parties : l'une vivant de nous et autour de nous, mais ignorante des traditions de la race et étrangère à son propre milieu ; l'autre, fermée à notre langue, à nos idées et à notre influence, absorbée dans la comptemtation et le regret du passé. Nous avons voulu mettre un terme à cette situation déplorable. De même qu'à l'avenir les élèves de nos écoles franco-annamites recevront une culture chinoise plus solide, de même l'enseignement purement indigène préparera des mandarins ouverts à nos idées et capables d'entretenir avec nos administrateurs des relations plus directes et plus familières. Nous avons assuré cette préparation par l'introduction des sciences et de l'histoire générale au programme de leurs études ; reprenant une idée de Paul Bert, que M. Doumer chercha plus tard à mettre en application, nous avons cru devoir la parfaire par l'enseignement au moins élémentaire du français. Cet enseignement, assurément inutile dans les écoles de village, devient facultatif dans les écoles du second degré. Au troisième degré, il est obligatoire, et les

concours triennaux comporteront désormais, et sous réserve de mesures transitoires, une épreuve obligatoire de français.

« C'est au même ordre d'idées que se rattache la création d'une Université indochinoise. Si l'on met à part l'Ecole de médecine indigène, école admirablement organisée, et dont les résultats dépassent les prévisions de ses fondateurs, l'Indochine ne possédait encore aucun établissement où les élèves sortis de nos écoles pussent recevoir une instruction littéraire, juridique ou scientifique assez sérieuse pour leur donner le goût des recherches personnelles. Pourtant les brillants succès obtenus par quelques Annamites privilégiés dans les grandes écoles de France, prouvent qu'ils sont capables de haute culture. L'Université la leur donnera. Elle sera le couronnement naturel des deux ordres d'enseignement, qui, après s'être rapprochés de plus en plus d'un degré à l'autre, arriveront ainsi à se rejoindre par leur sommet. Le nom d'Université a prêté à quelques railleries ; et il faut reconnaître que notre Université d'Indochine ne sera pas de longtemps un foyer d'études qui puisse se comparer, même de loin, aux Universités d'Europe. Mais ce sera un acheminement ; et, en attendant mieux, ses lauréats les plus brillants iront achever leurs études dans les Universités françaises.

« Telles sont, Messieurs, les grandes lignes du programme de réformes élaboré par le Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement indigène. Je ne vous ai parlé que de l'enseignement au Tonkin et en Annam : c'est la seule question que le Conseil ait pu étudier à fond et d'une manière systématique. Il ne s'est pas désintéressé pour cela des autres parties de l'Union indochinoise ; sur les programmes des écoles franco-annamites de Cochinchine et l'utilisation des écoles de pagodes du Cambodge, il a émis des vœux qui se rattachent aux mêmes préoccupations et dont quelques-uns mériteraient bien d'être notés ici ; mais ces questions n'ont été cette fois qu'effleurées et seront l'objet d'une enquête plus complète à la prochaine session du Conseil. J'en ai assez dit pour vous permettre de mesurer l'importance et de pressentir les conséquences de la politique nouvelle inaugurée en matière d'enseignement. Tous ceux qui connaissent la nature studieuse et l'intelligence fine et avertie des Annamites sont d'accord pour en attendre une véritable rénovation intellectuelle du peuple confié à notre protection. »

Les vœux du Conseil ne sont pas restés platoniques. Pendant qu'une ordonnance royale du 31 mai promulguait en Annam des réformes qui en étaient directement inspirées, une série d'arrêtés, en date du 16 mai, créaient l'Université indochinoise, instituaient des Comités locaux de l'enseignement dans les cinq pays de l'Union et ouvraient un concours public pour la rédaction de manuels en chinois et en annamite destinés aux écoles indigènes.

— Il est cependant un point sur lequel les décisions du Conseil ne paraissent pas avoir été très heureuses. Il avait estimé en effet que le mouvement était favorable pour examiner la question de la réforme de la transcription de l'annamite et avait recommandé un certain nombre de modifications, dont l'adoption dans les manuels scolaires a été édictée par l'un des arrêtés du 16 mai. Nous sommes de ceux qui croient nécessaire la réforme du *quốc-ngữ*, système fort remarquable, mais qui présente quelques injustifiables anomalies. Toutefois nous devons convenir que le mauvais accueil fait par l'opinion publique au projet du Conseil était fort justifié, et que ce projet était très inférieur à celui qui avait été présenté par le Congrès des Etudes d'Extrême-Orient, tenu à Hanoi en 1902. Il est probable que la question sera reprise sur de meilleures bases. Nous y reviendrons.

— L'un des faits qui prouvent le mieux l'impatience des Annamites à recevoir l'éducation nouvelle est l'ouverture à Thái-hà-ấp 泰河邑, près de Hanoi, d'un collège libre, tenu par des Annamites, et où les élèves, tous payants, reçoivent une instruction moderne et française. Ce collège, qui est placé sous le patronage de S. E. Hoàng-cao-Khải 黃高啟, ancien *kinh-lược* du Tonkin, a pour directeur M. Bùi-đình-Tá 裴廷佐, président de la Société d'enseignement mutuel. Dès la rentrée, l'affluence des élèves a été considérable, et le succès de la nouvelle institution paraît assuré.

INDE

— Nous avons signalé il y a juste un an (*B. E. F. E.-O.*, V, p. 489) l'agitation causée au Bengale par la « Reconstitution des provinces du Bengale et d'Assam » plus communément appelée « Partage du Bengale », *Partition of Bengal*. Elle est loin de s'être calmée. Le nouveau ministère libéral, sur qui certains comptaient pour reprendre la question, s'y est catégoriquement refusé : la nouvelle répartition géographique est, a dit et répété J. Morley, un fait acquis, « a settled fact ».

Au reste, si l'effervescence a été plus grande au Bengale qu'ailleurs, elle n'y est pas confinée. On sait que c'est à Poona que dès juin 1894, la *Sarvajanik Sabhā* de Poona, dont G. K. Gokhale était alors secrétaire, adopta le boycottage comme arme politique. Le même Gokhale, qui est pourtant un des congressistes les plus modérés, et dont la voix est écoutée avec déférence au Conseil Législatif de l'Inde et jusqu'en Angleterre, fondait en juin dernier la « Servants of India Society », dont le but est de « préparer des hommes décidés à consacrer leur vie à la cause du pays dans un esprit religieux, pour l'éducation et l'agitation politique ». La propagande sera menée par des moyens légaux. La domination anglaise est acceptée comme « dispensée par les décrets insondables de la Providence pour le bien de l'Inde » ; mais il s'agit d'obtenir le self-government tel qu'il existe dans les autres colonies anglaises. Le siège de la société est à Poona, où elle dispose d'une maison d'habitation et d'une bibliothèque. Les membres sont à vie. Il y a un « premier membre », des membres ordinaires et des stagiaires. Le stage est de cinq ans, sur lesquels deux se passeront en voyages dans les différentes parties de l'Inde. Il y a actuellement un premier membre, M. Gokhale, et trois stagiaires, deux Marathes et un Madrassi. Les membres prononcent, à leur admission, un serment portant sur sept points, parmi lesquels nous noterons la fraternité et la solidarité avec tous les Indiens, sans distinction de caste ou de croyances, et la promesse d'une vie désintéressée et pure.

Dans le même moment, l'autre leader marathe, le célèbre Tilak, se rendait à Calcutta pour célébrer avec Surendra Nāth Banerji la fête de Çivāji (5 juin). On se rappelle le procès et la condamnation de Tilak ; Surendra Nāth Banerji venait à son tour de conquérir les palmes du martyre pour la cause patriotique : ayant le 14 avril organisé, malgré la défense de la police, une procession à Barisal (une des villes récemment annexées à l'Assam) aux cris prohibés de *Bande Mātaram*, il s'était fait arrêter sur sa demande, et condamner à une amende de 400 roupies. Les deux héros eurent une entrevue sensationnelle et quelque peu théâtrale devant les images assemblées de Çivāji, de son guru Rāmdās, le célèbre poète marathe, et de Durgā — celle-ci symbolisant la mère-patrie, et pourvue de deux bras seulement, par déférence pour les scrupules des Brahmos sans doute ; le lendemain, vingt mille personnes s'en allaient processionnellement se baigner dans les eaux saintes du Gange, au Tagore's Ghāt. Ce rapprochement entre les deux nations prend sa valeur si l'on se rappelle que Çivāji ne s'était jadis montré au Bengale que comme envahisseur.

La « Partition », proclamée le 7 août 1905, était entrée en vigueur le 17 octobre : deux anniversaires dont la célébration s'annonçait comme d'autant plus agitée que l'énervement augmentait tous les jours, et aussi l'impopularité du lieutenant-gouverneur de la nouvelle province. Sir B. Fuller, à qui était échue la tâche difficile de la gouverner le premier, s'en était acquitté avec une rudesse impolitique et désapprouvée même par son gouvernement : déjà plusieurs mesures prises par lui avaient été plus ou moins directement annulées, en particulier une circulaire interdisant de chanter le *Bande Mātaram*, le nouvel « hymne national ». Or le 4 août on apprenait sa démission ; la chose était confirmée par un communiqué officiel du 5 ; le même jour lord Minto, dans une lettre à Sir B. Fuller, écrivait qu'ayant accepté le 3 août sa démission, présentée depuis le 15 juillet, il avait espéré en retarder la publication jusqu'après les « Partition Public Meetings » annoncés pour le 7, « mais malheureusement les journaux avaient réussi à se procurer la nouvelle ». Il est bon de noter que parmi ces journaux se place en premier lieu le *Pioneer* d'Allahabad, organe des fonctionnaires anglo-indiens,

généralement inspiré de Simla. Or, rendant compte des événements qui suivirent, l'éditeur de l'*East and West* constate que « l'agitation contre le Partage est continuée par certains, encore que la démission de Sir B. Fuller l'ait privée en grande partie du secours qu'elle tirait auparavant de l'agitation parallèle contre ce qui se faisait dans sa province ». Tout ceci est d'autant plus significatif que Sir B. Fuller était tombé sur une question secondaire, à tel point que les motifs avancés ont été universellement considérés comme des prétextes jusqu'à la publication de la correspondance officielle, en novembre. Il s'agissait d'une question de police scolaire. Les élèves de deux « high schools » de Sirajganj avaient participé au mouvement « swadeshi » et faisaient de la propagande dans les bazars ; ils s'étaient organisés en corps de volontaires, sous un état major composé de plusieurs de leurs maîtres, le général étant le professeur de gymnastique ; le 15 novembre 1905, ils avaient attaqué un Mārwarī qui, au mépris des conventions passées avec la *Svadeçī samiti*, dont faisaient partie des principaux de la ville, importait de nouvelles marchandises anglaises, et renversèrent sa voiture ; le soir ils malmenèrent un Européen qui s'était trouvé sur leur chemin et qui, « c'est tout à fait possible », dit le rapport de l'enquête, avait dû les menacer en paroles, voire du fouet. Sir B. Fuller demanda (10 février 1906) aux syndics de l'Université de Calcutta la « disaffiliation » des deux écoles, c'est-à-dire le retrait de toute aide financière aux écoles et aux élèves et du droit de présenter des candidats aux examens. Le 5 juillet le Gouvernement lui enjoignait de retirer sa demande, car si suite lui était donnée devant le syndicat, « la question viendrait certainement devant le sénat de l'Université, où elle formerait le sujet d'une discussion publique acrimonieuse, dans laquelle le partage du Bengale et l'administration de la nouvelle province seraient attaqués violemment », chose à éviter avant tout « dans l'état présent de l'esprit public au Bengale ». Le Gouvernement, de son propre aveu, cédait devant cette agitation que lord Curzon dans son discours de Dacca (février 1905) avait déclarée superficielle et artificielle, « hollow and unreal ».

Cette concession déroute peut-être pendant un temps l'agitation, mais ne l'apaise pas. A Jamalpur une grève d'ouvriers du chemin de fer est entretenue par les politiciens (1) ; l'indiscipline subsiste chez les étudiants ; la nervosité gagne les indifférents : Calcutta vit pendant plusieurs semaines dans la panique à la suite de prétendus vols d'enfants. La presse anglo-indienne ne fait rien pour calmer les esprits : elle-même mène grand bruit autour d'un complot supposé, autour du « couronnement » de S. N. Banerji comme roi du Bengale — cérémonie plus ridicule que dangereuse — ; surtout, elle cherche à semer la discorde entre Hindous et Musulmans.

En cela au moins, elle semble bien d'accord avec les intentions du gouvernement. Cette politique n'est pas nouvelle (2), mais par plus d'un côté les circonstances elles-mêmes la servaient. L'agitation « anti-partitionniste » était menée principalement par des Hindous ; la majorité des Musulmans du Bengale refusait de la suivre, soit par esprit rétrograde — on sait que la communauté musulmane est de beaucoup la plus réfractaire à l'éducation et aux idées occidentales —, soit par intérêt économique : dans l'*Eastern Bengal* les propriétaires agricoles sont généralement hindous, les tenanciers musulmans ; or ceux-ci, s'ajoutant aux Musulmans de l'Assam, forment 65 % de la population totale de la nouvelle province. Aussi voit-on Sir B. Fuller recommander à ses subordonnés de distribuer les places aux Musulmans proportionnellement au chiffre de la population et non suivant leurs aptitudes professionnelles. En regard de la proportion donnée ci-dessus, il est bon de noter que de la population *lettrée* les Musulmans forment à peine plus du tiers. A la chute du lieutenant-gouverneur, les Musulmans tinrent des réunions publiques, des députations vinrent sur tout le chemin de son voyage jusqu'à Bombay

(1) A signaler, un peu auparavant (août), une grève de facteurs à Bombay, purement économique.

(2) M. PIRIOU en a noté les débuts dans son *Inde contemporaine*, chap. V.

lui porter des témoignages de reconnaissance et de sympathie ; manifestations dont plus d'une aussi semble avoir été « hollow and unreal » ; en tout cas, ce qui chez d'autres aurait passé pour une protestation contre le gouvernement n'attirait que la sympathie du monde officiel, et le *Pioneer* oubliait les manifestations anti-partitionnistes d'août et d'octobre, pour célébrer les meetings musulmans concurrents. Il signalait aussi avec insistance que le *Bande Mātaram* était un hymne exclusivement hindou, tiré d'un roman historique célébrant la révolte du Bengale contre les Musulmans en 1772, que Çivāji, le héros du jour, avait lutté jadis contre les Musulmans et s'était entouré de brahmanes. Enfin, alors que lord Curzon avait constamment refusé de recevoir aucune députation du Congrès national, son successeur admettait solennellement à Simla (1er octobre) une députation musulmane dont il reconnaissait le « caractère représentatif » et qu'elle « exprimait les aspirations de la communauté éclairée des Musulmans de l'Inde » : or, s'il n'y a pour le Congrès national qu'un simulacre d'élection, il n'y avait même pas un simulacre dans ce cas. Tout en s'abstenant de promesses précises, le vice-roi reconnaissait qu'il fallait faire quelque chose pour les « descendants d'une race conquérante et régnante » et leur donner une représentation dans les divers conseils et des droits en rapport « non pas simplement avec leur nombre (ils forment moins d'un quart de la population totale de l'Inde), mais aussi avec leur importance politique et la valeur de la contribution qu'ils apportent à la défense de l'empire ». Les différents gouverneurs de provinces dans leurs tournées assurent les Musulmans de l'appui qu'ils sont prêts à leur accorder, à condition qu'ils fassent quelque chose par eux-mêmes. Alors, tandis qu'on mène grand bruit autour de l'« Educational conference » musulmane de Vellore (28 juillet) et de celle de Dacca (tenue au même moment que le Congrès national de Calcutta), autour des préparatifs de réception de l'Emir d'Afghanistan, un rapprochement se dessine entre les deux communautés, « les deux yeux de l'Inde », et des meetings se tiennent un peu partout pour manifester l'entente : au Congrès, c'est le frère du nawab de Dacca, leader de l'agitation musulmane, qui est chargé de présenter la motion « anti-partitionniste ». Jusqu'où ce mouvement s'étendra, il est bien difficile de s'en rendre compte encore.

— La fin de l'année a été marquée, comme d'habitude, par les Congrès de Calcutta. Du Congrès national, le programme n'est pas nouveau, et il est inutile d'y revenir. Mais par un autre côté le dernier Congrès marque une époque dans l'histoire de l'éducation politique de l'Inde. L'agitation anti-partitionniste avait en somme échoué, malgré les circonstances politiques favorables, malgré quelques succès partiels sur le terrain politique ou économique. Dadabhai Naoroji avouait avoir « éprouvé des déceptions en assez grand nombre pour décourager et conduire au désespoir et peut-être à la révolte ». Un parti se forma, « la Nouvelle Ecole », celle des « Extrémistes ». La « méthode de prière et de pétition », disent-ils, la « politique de mendicité », a fait ses preuves ; il faut maintenant ne plus compter que sur soi, et puisque le boycottage économique a eu quelques résultats il faut l'étendre à la politique, au *svadeç* ajouter le *svarāj*, au moins dans sa partie négative : ignorer le gouvernement, ne pas recourir à lui pour la justice, ni l'instruction publique, en attendant qu'on lui refuse les impôts, et surtout ne pas accepter de postes dans les divers services ; cette dernière clause, seule réalisable, est opposée à toute la politique traditionnelle du Congrès, qui consiste à réclamer pour les indigènes une part de plus en plus grande dans l'administration anglo-indienne. Les polémiques furent vives avant et après le Congrès ; pour trouver un nom sur lequel tous les suffrages pussent se rassembler, on dut demander à Dadabhai, le « grand old man », de venir d'Angleterre, malgré ses quatre-vingt-un ans, pour présider le Congrès : sa présence même ne put empêcher une séance d'être houleuse [1]. Il faut noter aussi que le Congrès a décidé de mettre à l'étude une constitution qui lui donnerait plus de régularité et d'autorité.

---

[1] Il s'agissait du boycottage, reconnu par la majorité légitime au Bengale seulement ; les « extrémistes » auraient voulu qu'on l'étendît à l'Inde entière.

— Une revue des assemblées tenues à Calcutta pendant la semaine de Noël formerait un tableau assez complet des aspirations de l'Inde. Les membres s'en retrouvent souvent de l'une à l'autre, mais les tendances n'en sont pas convergentes. A la conférence industrielle, le mot d'ordre est « vrai svadeçi », voire « svadeçi honnête » ; et toutes les conférences de réforme sociale ou religieuse (Social conf., Ladies conf., Temperance conf., Theistic conf., Bhārat Dharma Mahāmandal ; ajouter la conférence musulmane de Dacca et le congrès théosophique de Madras) s'entendent sur un point, à savoir que la nationalité ne pourra se construire, que les droits politiques ne pourront s'acquérir, que si l'on s'en rend digne par le progrès social, surtout par l'éducation.

Deux de ces congrès étaient nouveaux cette année. Nous connaissons déjà le sens du congrès musulman, et ses ordres du jour pourraient au besoin nous éclairer : sur cinq, quatre sont des remerciements à des fonctionnaires anglais. Plus intéressante est la première manifestation nationale d'une société orthodoxe qui semble destinée à un certain avenir. Le *Çrī Bhārata Dharma Mahāmaṇḍala* ou « All-India Hindu Association », a pour objet de lutter contre « l'indifférence religieuse croissante dans certaines classes », entendez dans les classes cultivées, et « de constituer une vie nationale par une religion nationale » ; il s'abstient de toute ingérence dans la politique, car pour un Hindou la « loyalty », *rājabhakti*, est commandée par la religion. L'œuvre de la société se divise en cinq sections : 1° la propagande (*dharmapracāravibhāga*) pour laquelle on emploie à peu près 150 missionnaires (*upadeçaka*) ; cinq *maṇḍals* provinciaux font parvenir les brochures aux 500 *sabhās* de l'Inde du Nord ; il est question d'étendre l'organisation à Madras, à Bombay et à l'Inde centrale ; 2° le contrôle des lieux sacrés et des institutions charitables (*dharmalayasaṃskāravibhāga*) : cette œuvre n'est qu'à son début : on a créé des inspecteurs et on a distribué des guides pour la gestion financière des œuvres religieuses ; 3° l'éducation (*vidyāpracāravibhāga*) : contrôle des écoles sanskrites, préparation d'un programme « combinant avec l'étude de l'ancien sanskrit tout ce qu'il y a de meilleur et de plus utile dans la science occidentale » ; le *çāradāmaṇḍal* sera à la fois un corps enseignant et un jury d'examinateurs. On inaugurera prochainement un *brahmacaryāçrama* pour les étudiants à Bénarès, et on généralisera l'institution. Des huit grands *vidyāpīṭha* de l'Inde ancienne que la société a entrepris de faire revivre, elle a déjà repris celui de Mithila (« Mithila Research Society ») ; 4° la recherche et l'étude des ouvrages sanskrits (*pustakasaṃgrahānusandhānavibhāga*), portant principalement sur l'astronomie, le droit et la littérature védique ; préparation d'une bibliographie complète de la littérature sanskrite, édition d'ouvrages anciens et publications nouvelles « incorporant les recherches faites dans les livres anciens avec celles des développements modernes » ; 5° la presse (*çāstraprakāçavibhāga*) : huit publications mensuelles en différents langages, brochures, etc. — Il y a également cinq classes de membres : les patrons (*saṃrakṣakas*) comprenant les princes indigènes et les chefs de secte (*dharmācāryas*) : presque tous ces derniers ont donné leur adhésion ; une vingtaine de princes ont donné leur concours financier ; 2° une centaine de *pratinidhis*, « membres éminents de l'aristocratie, et leaders de nos communautés » ; 3° des paṇḍits de toutes les parties de l'Inde ; 4° des adhérents (*sāhāyaka*) ; 5° les membres ordinaires (*sādhāraṇasabhya*), c'est-à-dire ceux qui s'engagent par une déclaration écrite à soutenir la religion hindoue et donnent une cotisation minime au *Mahāmaṇḍal*. Les deux dernières catégories sont ouvertes aux deux sexes.

— L'acte le plus important jusqu'ici du gouvernement de lord Minto est sans contredit l'envoi d'une circulaire (22 novembre) par laquelle il demande aux gouvernements locaux d'examiner la question de la gratuité de l'enseignement primaire. Quand la fameuse dépêche de 1854 établit l'enseignement payant, c'était avec la double idée que la population n'apprécierait pas la valeur d'un enseignement pour lequel elle n'aurait rien à dépenser, et que l'assiduité et le travail des élèves seraient meilleurs si l'on taxait si peu que ce fût l'enseignement. Depuis ce temps l'éducation gratuite s'est répandue dans presque tout le monde civilisé ; d'autre part, si l'usage ancien dans l'Inde était de payer dans les écoles où l'on enseignait les

vernaculaires, les écoles sanskrites, comme d'ailleurs en Birmanie les écoles bouddhistes, ont toujours été gratuites. Enfin la situation financière permettra peut-être aujourd'hui ce qui aurait été impossible plus tôt.

La mesure s'étendrait aux écoles primaires (¹) des deux sexes, sauf deux exceptions : les écoles primaires à l'usage des Européens et les classes primaires annexées aux établissements secondaires. Le problème est de compenser par des subventions la perte que les directeurs et les maîtres éprouveront du fait de la gratuité de l'enseignement, le résultat étant l'absorption graduelle des écoles subventionnées (aided schools) dans les écoles publiques (board schools) ; sans compter que la concurrence obligera la plupart des écoles non subventionnées à accepter la subvention, et que l'éducation étant gratuite attirera par là même plus d'élèves dans l'avenir. Pour le moment, voici ce que nous dit le dernier rapport quinquennal (1902) sur la proportion des écoles privées et des écoles publiques : en Birmanie, les premières formaient presque la totalité ; il y en avait 98 % au Bengale, 86 % à Madras, 67 % en Assam, 44 % dans les Central Provinces, 35 % dans les United Provinces, 29 % dans le Penjab. La grande objection prévue est l'inévitable objection financière. Elle sera d'autant plus sérieuse que pour prévenir les inconvénients pouvant résulter d'une réforme partielle — complication des calculs, défiance du public, enfin désorganisation des études elles-mêmes —, le gouvernement songe à établir la mesure d'un coup et sans gradation. Attendons la réponse des gouvernements locaux.

— Le *Bande Mātaram*, « la Marseillaise des Bengalis », auquel nous avons fait déjà allusion plus haut, a fait couler beaucoup d'encre dans le *Times* et dans la presse de l'Inde. Il s'agissait de savoir si l'hymne en question s'adressait à Kālī ou à la « Motherland », si c'était un hymne proprement hindou ou si toutes les races qui habitent l'Inde, en y comprenant les Anglo-indiens, pouvaient en faire leur hymne national. Dans ce concert d'opinions, quelques rares voix autorisées se sont fait entendre. M. Grierson dit n'avoir rencontré, dans ses lectures, le mot *mātā* appliqué métaphoriquement qu'à trois objets : 1° à la déesse Kālī ; 2° à la vache ; 3° à la déesse de la variole ; il en conclut que *Bande Mātaram* équivaut à *Kālī māī ke jay* « Vive Kālī-mère », formule d'usage courant. Il ajoute que l'idée de « mère-patrie » est étrangère à l'Inde et est un emprunt des Bengalis anglicisés à la littérature anglaise. Ceci nous donne évidemment la vraie solution. Bankim Candra Chattarji, l'auteur de l'*Ānanda maṭh* (publié en 1882) d'où l'hymne est tiré, est l'un de ces Bengalis anglicisés dont parle M. Grierson ; dès 1874, dans un essai publié, sous un pseudonyme, dans le *Bangadarçan*, il avait développé la conception de la maternité de la patrie ; mais le texte de l'*Ānanda maṭh* ne laisse aucun doute à cet égard, si nous en croyons le *Bande Mātaram*, journal du parti nouveau. Au chap. x, écoutant Bhāvānanda chanter l'hymne : « *Vande mātaram sujalāṃ suphalāṃ malayajaçītalāṃ sasyaçyāmalāṃ*,... etc. », Mahendra s'écrie : « mais ceci est le pays, ce n'est pas la mère ». Bhāvānanda répond : « Nous ne connaissons pas d'autre mère », et citant le dicton sanskrit : *jananī janmabhūmiç ca svargād api garīyasī*, explique l'identité des deux idées. D'autre part au chapitre suivant, Satyānanda conduit Mahendra à une série de sanctuaires contenant diverses représentations de la « Mère » ; d'abord c'est une divinité assise sur les genoux de Viṣṇu ; puis c'est la figure de Jagaddhātrī, brillante et ornée, « la Mère comme elle était jadis » ; enfin Kālī, représentant « la Mère comme elle est

(¹) En y comprenant les « middle vernacular schools », que la classification existante range à tort dans les écoles secondaires. En principe sont primaires les établissements où l'enseignement se donne en vernaculaire ; l'éducation s'y suffit à elle-même ; — secondaires, ceux qui préparent à l'Université et où l'enseignement se fait à la fois en vernaculaire et en anglais ; — enfin dans les Collèges de l'Université tout l'enseignement se fait en anglais.

maintenant...; noire, car elle est enveloppée de ténèbres; nue, parce qu'elle est dépouillée de toute sa fortune. Aujourd'hui le pays est un vaste cimetière, c'est pourquoi la Mère porte les os de ses propres enfants autour de son cou. Elle foule aux pieds son propre bien — Çiva. Ah, Mère! ».

— La pratique de la dot semble avoir fait récemment dans l'Inde des progrès inquiétants. Jusqu'à ces dernières années, si nous en croyons un article de l'*Indian Review* (août 1906), il était déshonorant pour le mari de rien demander au beau-père. Maintenant le mariage, surtout dans la communauté brahmane, est une affaire: on marie son fils pour payer ses dettes, ou pour retrouver l'argent dépensé pour son éducation, ou pour parer à la dépense du mariage de sa propre fille. La *varadakṣiṇā* est plus forte — cela va de soi — si la fiancée est laide; elle est plus forte aussi dans le cas où le fiancé a des titres universitaires. La revue *Hindustan* nous fournit quelques prix: pour un étudiant qui a passé sa « Matriculation », 500 roupies, pour un F. A., 800 roupeis; pour un B. A., 1000 roupies (cent de moins, dans chaque cas, pour les « incomplets »); un B. L. vaut au minimum 1500 roupies; quant aux diplômés et aux médaillés, c'est un article de grand luxe. Les extorsions se poursuivent même parfois après le mariage: G. N. Dutt (*Brahmans and Kayathas*, p. 157) nous raconte l'histoire d'un syndicat de garçons d'honneur, exploitant le beau-père sous menace d'internement pour sa fille. — Il faut dire que l'éducation universitaire coûte cher, et que les emplois publics — pour lesquels les jeunes brahmanes montrent généralement un goût décidé — rapportent peu, au moins pour les débutants, sans compter que la vie, qui devient plus coûteuse pour tous, l'est davantage encore pour eux. Quelles seront les conséquences de ces nouvelles habitudes? Dans certains cas, comme chez les Kulins du Bengale, il pourrait bien en résulter un élargissement des règles du mariage; certains pensent que l'on verra bientôt refleurir le *kumārībrahmacaryam* au Penjab et prévoient la fondation de couvents de nonnes hindoues [1]. Peut-être aussi les polémiques, auxquels les abus dont nous parlons ont donné lieu, serviront-elles à les diminuer.

— La politique semble avoir à l'occasion plus d'action sur les mœurs que toute la propagande des « social reformers ». On a remarqué que le Congrès national contribue à rendre plus aisés les rapports entre castes, voire entre religions différentes; les repas en commun ne scandalisent plus; un « National Dinner », donné à Calcutta en septembre, consacrait solennellement l'usage nouveau. D'autre part il y a eu grande affluence féminine à l'ouverture du Congrès; à la pose de la première pierre du « Federation Hall » à Calcutta, assistaient nombre de dames appartenant aux familles les plus orthodoxes; il y a eu à l'Exposition industrielle un jour réservé pour elles, et il a été très fréquenté; enfin elles ne craignent pas de se montrer dans les théâtres où l'on joue des pièces à tendance politique. Devra-t-on la ruine du *Zenana* à l'agitation anti-partitionniste?

— La « Deccan Vernacular Translation Society » a décerné un prix à l'auteur d'une comédie intitulée *Rao Bahadur Parvatya* et qui est une adaptation en marāṭhī du *Bourgeois gentilhomme*; elle a déjà été jouée à Nagpur et à Amravati avec un grand succès. Son auteur, M. Tatcherkar, a aussi fait jouer récemment une adaptation de *Ruy Blas*, où il a su trouver une occasion d'attaquer le confinement des femmes hindoues. D'autres pièces de Molière et de V. Hugo avaient d'ailleurs déjà été traduites en marāṭhī. A signaler aussi, vu les circonstances, la traduction annoncée de l'Essai de Renan, « *Qu'est-ce qu'une nation* ? ».

---

[1] Il en existe déjà un à Hardvar, fondé par une dame bengalie qui convertit une riche veuve des Provinces Centrales.

CHINE

— D'importants évènements politiques ont eu lieu durant les derniers mois de 1906. Le vent a soufflé aux réformes, plus violemment qu'en 1898 même, et si, en définitive, la « Nouvelle Chine » a obtenu peu de réformes, elle a du moins entendu de fort belles paroles.

Dès le retour en Chine des missions envoyées en Europe et aux Etats-Unis pour enquêter sur les formes de gouvernement, la question de la Constitution s'est posée avec instance et a captivé l'attention des fonctionnaires, des lettrés, des notables, des étudiants, de tous ceux qui pensent dans l'Empire. Comme on sut rapidement dans la capitale et même dans les provinces que les commissaires impériaux de retour de l'étranger étaient favorables à l'établissement d'un Gouvernement constitutionnel, il s'éleva contre leurs intentions un mouvement d'opposition déclarée, avant même que fussent connues les dispositions de la Cour.

Il ne semble pas cependant que cette opposition ait intimidé l'Impératrice douairière, et il est à présumer que l'influence du duc Tsai-tsö 載澤, du prince Tsai-tchen 載振, fils du prince K'ing, et de Touan-fang 端方, tous gagnés à la cause des réformes, a, dès l'origine, pesé sur la décision de la Souveraine. En effet, le 27 août, un édit nomme une commission chargée d'examiner les dix rapports fournis par les commissaires impériaux. Cette commission est ainsi formée : les ministres du Kiun-ki-tch'ou 軍機處, les membres du Tcheng-wou-tch'ou 政務處, et, — fait significatif —, S. E. Yuan Che-k'ai. Cinq jours plus tard seulement, c'est-à-dire à un moment où il eût été difficile à la Commission de formuler déjà son opinion, il paraît un nouvel édit qui fait connaître les intentions des souverains. Ce document contient des phrases importantes ; il suffira de citer les plus remarquables : « Les commissaires impériaux estiment que la situation arriérée de la Chine est due au manque de confiance qui est visible du premier au dernier des habitants de l'Empire, entre les souverains et les ministres d'une part, et le peuple d'autre part... Les Etats étrangers ont acquis la richesse et la force en donnant au peuple une Constitution et en appelant tous les citoyens à élire leurs représentants... Nous devons nous préparer à établir un gouvernement constitutionnel, dont le contrôle suprême serait exercé par les souverains, tandis que les intérêts du peuple seraient confiés aux élus du peuple. Ce sera le moyen, espérons-le, de consolider les fondements de l'Empire... Mais, pour le moment, l'éducation du peuple n'est pas faite ; si nous entrions avec trop de précipitation dans la voie des réformes, nous risquerions de détruire le résultat des efforts antérieurs (?), et alors... comment regagner la confiance de nos sujets ? Avant toutes choses, il importe de réformer l'administration, de reviser soigneusement toutes les lois, de développer l'instruction, de réglementer les sources des revenus publics, de déterminer le système financier du gouvernement, de réorganiser l'armée et d'établir une forte police dans tout l'Empire... Dans un petit nombre d'années (1), quand les réformes urgentes auront été réalisées, le moment sera venu de fixer la date de l'inauguration du Gouvernement constitutionnel... Que cet édit soit transmis dans tout l'Empire ; que les vice-rois et les gouverneurs fassent des proclamations ; que tous se préparent à jouir des bienfaits immenses de la Constitution. »

Cet édit paraît le 1er septembre ; le lendemain, « en considération de la nécessité qui s'impose de préparer sans retard le peuple à la forme constitutionnelle », une Commission des Réformes administratives est constituée par un nouvel édit. Cette commission comprend : sept Mandchous, parmi lesquels le duc Tsai-tsö, le prince Tsai-tchen, Tie-liang 鐵良, président

(1) Des journaux chinois ont raconté que la rédaction primitive de l'édit portait : « dans trois ans... » Plusieurs fonctionnaires du palais, et, paraît-il, deux ministres du conseil d'Etat, représentèrent à l'Impératrice qu'il valait mieux rester dans le vague. Elle s'est rendue à leurs raisons.

du Hou-pou, Na-tong 那桐, président du Wai-wou-pou; sept Chinois, parmi lesquels les présidents du Li-pou 禮部, du Hing-pou 刑部, du Kong-pou 工部 et Yuan Che-k'ai. D'autres vice-rois sont adjoints à ces membres: Tchang Tche-tong 張之洞, Tsen Tch'ouen-hien 岑春萱, Touan-fang 端方, Tcheou-fou 周馥.

Toutes les lumières de la Chine et aussi, toutes les opinions sont représentées dans cette commission. Le président mandchou du Ministère des Finances, Tie-liang, s'est déjà révélé comme un des chefs de l'opposition; on insinue que sa jalousie à l'égard de Yuan Che-k'ai ne serait pas étrangère à son attitude; ancien subordonné du vice-roi du Tche-li, il n'a pas laissé passer une occasion de battre en brèche l'énorme influence de Yuan à la cour. En outre, il est Mandchou, et il est à remarquer que, malgré l'exemple venu du haut, (le prince K'ing lui-même, président du Kiun-ki-tch'ou, serait gagné aux réformes), les Mandchous sont en général contraires à tout changement; parmi eux, se distingue le Conseiller d'Etat Yong-king 榮慶. Quant aux Chinois, ceux qui ont nettement pris parti contre les réformes sont Wang Wen-chao 王文韶, Lou Tch'ouang-lin 鹿傳霖, Sin Che-tch'ang 徐世昌 et Kiu Hong-ki 瞿鴻禨, ainsi que plusieurs membres du Han-lin; ils sont à la tête d'un grand nombre de lettrés, mandarins en fonctions ou en expectative d'emploi, qui redoutent d'être victimes de la moindre transformation dans les rouages administratifs. Des requêtes arrivent journellement à la Cour, disent les journaux chinois, pour supplier les souverains de ne rien modifier à la marche des affaires. Le détail comique est donné par les eunuques; cette classe de serviteurs spéciaux s'est émue des bruits qui courent sur sa suppression (le parti réformiste l'a en effet demandée), et l'on raconte que, leurs chefs ayant rencontré l'Impératrice dans les jardins du palais, se sont jetés aux pieds du « vénérable Buddha », et, avec des larmes et des gémissements, l'ont supplié de les protéger contre leurs persécuteurs. Le « vénérable Buddha » leur aurait dit qu'ils n'avaient rien à craindre.

Dans les provinces, les vice-rois et les gouverneurs sont, à quelques exceptions près, bien disposés à l'égard des réformes. D'autre part, plusieurs grandes villes ont organisé des fêtes pour célébrer « l'édit de la Constitution »; la promesse des réformes a soulevé l'enthousiasme du peuple; des dizaines de milliers de manifestants ont crié leur joie, et parmi eux se trouve une majorité de jeunes patriotes qui croient sincèrement aux promesses impériales. Et, si les requêtes contre les réformes ont été très nombreuses, par contre, il est arrivé à la commission impériale et au Tcheng-wou-tch'ou de nombreux télégrammes relatant les fêtes organisées dans les grandes villes et priant les ministres d'adresser aux souverains un rapport sur la joie du peuple. L'Impératrice et l'Empereur ont, d'après les journaux, marqué beaucoup de contentement à la lecture de ce rapport.

A côté des journaux conservateurs et des feuilles réformistes suivant la manière de K'ang Yeou-wei, il est bon de consulter les journaux révolutionnaires pour se faire une idée complète de l'état produit sur le peuple chinois par l'édit du 1er septembre. Le *Tchong kouo je pao* 中國日報 de Hong-kong discute ainsi la question :

« En établissant le Gouvernement constitutionnel, la Cour pense mettre d'accord Mandchous et Chinois..., mais, avant de songer à faire une Constitution, il faut se faire une méthode. Dire que l'on espère réaliser la fusion des divers éléments de l'Empire par un gouvernement constitutionnel mandchou, c'est une inutile fourberie; quand la racine est pourrie, peut-on croire que l'arbre va croître et prospérer? Vous voyez que le Tzar vient de dissoudre la Douma (下議院); que ce fait vous éclaire et vous soit une preuve (de la sincérité des autocrates)! »

Il y aurait, dans la série d'articles que le *Tchong kouo je pao* a publiés sur la Constitution, d'autres passages à citer, car le journalisme révolutionnaire se distingue du journalisme chinois en général par une science plus exacte des méthodes européennes, par des connaissances d'histoire et d'histoire politique que l'on ne rencontre pas chez les rédacteurs qui n'ont reçu qu'une éducation purement chinoise. On trouve aussi chez eux une rigueur plus grande de raisonnement, et les puérilités, les naïvetés qui sont comme caractéristiques des journaux chinois, sont absentes de leurs articles. A titre d'exemple, cette discussion serrée :

« 1° Le grand examinateur (提學使) du Kan-sou a envoyé un rapport à l'Empereur au sujet de la Constitution, où il dit en substance : « Si l'on hâte l'établissement de la Constitution, les paroles magiques de liberté et d'égalité (自由平等之邪說) perdront de leur vertu (aux yeux du peuple) et cesseront d'être effrayantes (pour nous) », et il prie l'Impératrice et l'Empereur d'approfondir cette question.

« Mais, donner au peuple une Constitution pour détruire (l'effet) des paroles de liberté et d'égalité, c'est prouver que le but de l'établissement de la Constitution serait d'empêcher la liberté et l'égalité chez le peuple. Cependant, la liberté et l'égalité sont à la base de toute Constitution ; la bonté ou la malice des gouvernements constitutionnels existants dépend de l'idée que se fait le peuple de la liberté et de l'égalité. Ainsi l'affaire est claire. Bien que le gouvernement russe soit tyrannique, l'Empereur, pendant que la Douma siégeait, a été obligé de s'y rendre en personne et de proclamer qu'il octroyait au peuple les trois grandes libertés de pensée, de parole et de réunion. C'est qu'il savait bien que la liberté et l'égalité sont parties intégrantes de la Constitution, et que, si le peuple n'a pas le droit de penser, de parler et de se réunir, c'est comme s'il n'avait pas de Constitution ou comme s'il avait la Constitution du Gouvernement turc. Et le Gouvernement mandchou octroierait au peuple une Constitution pour lui enlever la liberté et l'égalité ! Comment n'être pas frappé de l'étrangeté de la chose ?

« 2° Le duc Tsai et Chang Ki-heng ont présenté un rapport à l'Empereur le priant d'imiter la Constitution allemande, parce que la puissance et le prestige de l'Allemagne sont à leur apogée et parce qu'il y a de l'analogie entre la forme de la monarchie mandchoue et la forme de la monarchie allemande.

« Cette proposition prouve que le voyage de Tsai et de Touan n'a servi qu'à dépenser des sommes considérables au détriment des Chinois (1). En effet, le gouvernement constitutionnel allemand est le résultat de plusieurs révolutions. Un dicton allemand dit : « La liberté et l'égalité ont grandi dans les forêts germaines. » La Constitution allemande est l'essence de ces idées de liberté et d'égalité. Or, le gouvernement mandchou veut arrêter la marée montante d'égalité et de liberté ; comment Tsai et Chang ne voient-ils pas que la Constitution allemande est fondée sur la liberté et sur l'égalité ? Les deux ta-tch'en ne connaissent ni l'histoire ni le contenu de cette Constitution. L'Allemagne, en 1871, a eu sa Constitution ; dès que les affaires militaires ont été terminées, l'Empereur a transmis le pouvoir législatif à une Assemblée. Est-il possible en vérité que Kouang-siu établisse une puissance législative, et, régnant sans rien faire, signera-t-il la promulgation d'une Constitution ? Le gouvernement allemand est une Confédération ; si le gouvernement mandchou voulait imiter la Constitution allemande, est-ce que chaque province enverrait des représentants au Parlement ? Ce n'est pas possible, car les deux Chambres alors seraient chinoises. Quoique les Mandchous ne soient pas intelligents, ils ne feront certainement pas une pareille sottise ! Je pense que leur idée, c'est de n'admettre que des Mandchous dans la Chambre Haute. Et nous arriverions ainsi à un but contraire à celui de la Constitution allemande. Je ne peux consentir que cette vile horde nous berne par de belles promesses et sème le doute dans l'âme des Chinois. »

En faisant la part de l'exagération du polémiste, on ne peut s'empêcher de penser qu'il raisonne juste, et l'on se demande en effet si le but de l'Impératrice, en promettant une Constitution à ses sujets, n'était pas seulement de leur faire prendre patience, de gagner du temps. Toute la « Jeune Chine » était affolée de réformes ; lui en promettre, c'était éviter qu'elle ne fît tout de suite cause commune avec les antidynastiques.

Mais qu'a fait la Commission impériale des réformes administratives ? Une communication du 28 septembre dit qu'elle recommandait aux Souverains de ne pas changer le système administratif actuel jusqu'à ce que le pays eût reçu une Constitution. Remarquons que l'édit du

---

(1) Le texte dit : « les frais de voyage des cinq esclaves (de la dynastie) sont le sang et la graisse des Chinois » 彼五奴游歷歐美之費固漢人之脂膏也.

1er septembre proclamait qu'il était utile, avant de donner une Constitution, de réformer l'administration. Le cercle vicieux est joli. D'autre part, la Commission cessait bientôt ses travaux à cause de la fête du Moyen Automne. Une phase d'activité est ensuite à signaler dans le courant du mois d'octobre, dès que Yuan Che-k'ai revient des grandes manœuvres qu'il était allé diriger. Il est vrai que la puissance et l'influence de cet homme paraissent alors avoir atteint leur maximum ; les journaux sont pleins de son nom, de ses faits, de ses gestes ; il n'est point d'affaire sur laquelle il ne soit consulté ; on parle même d'un projet qui en ferait le « Premier » de la Chine, avec la présidence du Conseil d'Etat et le contrôle de tous les ministres (¹). Quoi qu'il en soit de ce projet, il est indéniable que jamais la Cour n'a paru plus docile aux suggestions du grand vice-roi. La preuve la plus éclatante de cette faveur est l'édit du 6 novembre qui relève Lou Tch'ouang-lin, Yong-king, Siu Che-tch'ang et Tie-liang de leur emploi de conseillers d'Etat, et qui leur ordonne de s'occuper uniquement des affaires de leur ministère. L'opposition était détruite par ce coup de force et Yuan débarrassé de ses adversaires du Grand Conseil. Au même moment, un rapport de la Commission est pris en considération, et il est décidé que le nombre des présidents et des vice-présidents des ministères sera réduit. Au lieu de deux présidents, l'un Mandchou et l'autre Chinois pour chaque ministère, il n'y aura plus qu'un seul président, sans distinction de race ; et il n'y aura plus que deux vice-présidents au lieu de quatre. Le nombre des ministres de chaque ministère était ainsi réduit de six à trois. Un autre édit revient sur la question des rapports des mandarins et du peuple dans les provinces et ordonne aux vice-rois et gouverneurs de régler ces rapports en se souvenant « que les mandarins inférieurs ne sont créés que pour entretenir le peuple, pour le rendre heureux et satisfait de son sort ».

Enfin, le même jour, 6 novembre, un important édit ordonne des changements dans la nature et les attributions de chaque ministère. Voici les plus remarquables : le Tcheng-wou-tch'ou 政務處, Conseil des Affaires du gouvernement, prend le nom de Ming-tcheng-pou 民政部 ou Ministère des Affaires nationales. Le Hou-pou 戶部 devient le Tou-tche-pou 度支部, Ministère des Dépenses. Le T'ai-tch'ang-che 太常寺, Cour des Services impériaux, le Hong-lou-che 鴻臚寺, Cour des Cérémonies, le Kouang-lou-che 光祿寺, Cour des Banquets impériaux, etc., sont joints au Li-pou 禮部, Ministère des Rites. Le Ping-pou, 兵部, Ministère de la Guerre, est changé en Lou-kiun-pou 陸軍部 Ministère de l'Armée de terre ; le Lien-ping-tch'ou 練兵處, Conseil de Réorganisation de l'armée, y sera rattaché. Quant aux affaires se rapportant au Hai-kiun-pou 海軍部, Ministère de la Marine, dont la création a été proposée, elles ressortiront au Lou-kiun-pou en attendant que le Hai-kiun-pou soit organisé. Le Hing-pou 刑部, Ministère des Châtiments, est changé en Fa-pou 法部, Ministère de la Justice ; le Ta-li-che 大理寺, Tribunal suprême des Causes capitales, devient le Ta-li-yuan 大理院. Le Kong-pou 工部, Ministère des Travaux, est réuni au Chang-pou 商部, Ministère du Commerce, pour former le Nong-kong-chang-pou 農工商部, Ministère de l'Agriculture, des Travaux et du Commerce. Les bureaux des Télégraphes, des Chemins de fer, des Postes forment le Yeou-tch'ouan-pou 郵傳部, Ministère des Communications. Le Li-fan-yuan 理藩院, Cour de l'Administration des états tributaires, forme un ministère, le Li-fan-pou 理藩部. Le Kiun-ki-tch'ou, le Wai-wou-pou, le Li-pou (吏部), le Hio-pou (學部) ne subissent pas de modification.

(¹) Dans le cas où cette désignation aurait été faite, Ma Yu-k'iun 馬玉崑, général en chef du Tche-li, devait prendre le siège de Yuan. Mais, si tant est que l'offre de venir à Pékin ait été vraiment faite au vice-roi du Tche-li, il a montré peu d'empressement à l'accepter ; il se trouvait plus en sûreté dans sa province avec son armée que dans la capitale au milieu de ses ennemis. D'aucuns ont voulu voir dans ce projet un indice de la disgrâce prochaine de Yuan Che-k'ai ; la puissance de cet homme était vraiment devenue si grande qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'Impératrice en eût pris ombrage. Les événements confirmeront ou infirmeront cette opinion.

A lire l'édit qui énumère ces changements de pure forme, on peut rester étonné qu'après tant de bruit mené au sujet d'un programme de réformes, la grande Commission se soit contentée de changer le nom de quelques rouages gouvernementaux et d'attribuer à certains le rôle jusqu'à présent joué par d'autres. Faut-il dire, comme certains journaux l'ont imprimé : la farce est jouée ? Il convient au moins d'attendre de voir comment le peuple va la prendre. En dehors du sacrifice fait à Yuan Che-k'ai (¹), qu'a-t-il été réalisé d'important après tant de magnifiques promesses ? D'autre part, les Mandchous tiennent une grande place dans les nouveaux ministères.

Et l'année se termine sans réformes : on ne parle plus de la Constitution, si ce n'est pour la ridiculiser. Ainsi cet écho du *Sin wen pao*, reproduit par d'autres journaux : « Les femmes et les filles de la famille impériale, les femmes et les filles des princes mandchous de la capitale se sont réunies auprès de l'Impératrice, et toutes en pleurs, l'ont adjurée de ne pas faire la Constitution, qui serait la ruine du pays et du gouvernement. En les entendant, l'Impératrice s'est elle-même mise à pleurer abondamment et leur a dit d'être tranquilles, qu'elle ne voulait que leur bonheur. »

— Un mouvement assez notable dans les Vice-royautés a eu lieu dans le courant du mois de septembre. Ting Tchen-to 丁振鐸, vice-roi du Yunnan, est désigné pour remplacer Tcheou-fou 周馥 dans le Min-tche (Fou-kien-Tche-kiang) ; Tcheou-fou doit aller à Canton, et le vice-roi actuel des deux Kouang, Ts'en Tch'ouen-hien 岑春萱, est envoyé au Yun-kouei. Enfin Tcheou-fou est remplacé dans les deux Kiang par Touan-fang.

On affirme que Ting Tchen-to a été déplacé sur les plaintes des étudiants yunnanais du Japon qui l'accusaient de favoriser les Anglais et surtout les Français ; ce qui donnerait quelque apparence de vérité à cette nouvelle, c'est justement le choix de son successeur, Ts'en, dont le père, vice-roi du Yunnan en 1883, combattit avec vigueur contre nous au Tonkin, et qui a lui-même la réputation d'un homme énergique, entreprenant et rebelle à toute influence étrangère. Ces qualités cependant ne seraient pas la seule raison de sa désignation ; on dit à Canton que son déplacement était rendu inévitable par la façon maladroite et trop autoritaire dont il a mené les affaires du Yue-Han tie-lou (Chemin de fer de Canton à Han-k'eou). Mais Ts'en, paraît-il, n'a aucun désir d'aller au Yunnan et intriguerait pour revenir au Sseu-tch'ouan où il a été vice-roi avant d'être nommé dans les deux Kouang. La désignation de Touan-fang a été, d'une manière générale, très bien reçue à Nanking ; habile gouverneur du Hou-pei, puis du Kiang-si, il doit une illustration nouvelle à son voyage en Europe où il a accompagné le duc Tsai-tsö et au rôle qu'il a joué dans l'affaire de la Constitution.

JAPON

— Dès l'année 1878, le Japon avait essayé de se donner une petite Académie. Sa fondation est due au comte Saigō Yorimichi 西郷從道, alors ministre de l'Instruction publique, qui adopta sur ce sujet les propositions de son vice-ministre, Tanaka Fujimaro 田中不二麿. L'Académie ainsi établie avait pris le nom d'Académie de Tōkyō, *Tōkyō Gakushikwaiin* 東京學士會院. Le nombre des membres était fixé à 40, dont 15 étaient nommés par l'Empereur, et les autres élus par leurs collègues. Le but principal assigné à leurs travaux

---

(¹) Et encore Tie-liang, dans la nouvelle organisation, occupe le Ministère de la guerre, Lou Tch'ouang-lin, le Ministère des charges. Siu Che-tch'ang obtient aussi une compensation. Yong-king demeure le seul sacrifié.

était l'avancement général des études et les progrès de l'enseignement. Ils devaient tenir une réunion chaque mois; les études et mémoires qui y seraient présentés, les discours qui y seraient prononcés, devaient être publiés dans un recueil périodique spécial, le ***Gakushi-kwaiin-zasshi*** **學士會院雜誌**, dont la collection contient en effet des pages intéressantes à plus d'un titre. Mais depuis quelques années, l'Académie semblait avoir perdu beaucoup de son ardeur des premiers temps et de son influence; elle était, à vrai dire, en train de se laisser oublier. Elle vient de rentrer en scène. Sollicitée par celle de Vienne de s'agréger à l'Association internationale des Académies, elle a jugé devoir, avant de répondre à cette invitation, modifier son règlement et se réformer sur un plan plus large. Cela a été l'œuvre de la haute autorité qui l'avait primitivement établie; et cette réforme a fait l'objet d'un décret impérial (nº 149) en date du 15 juin de cette année. L'Académie prend le titre d'Académie Impériale, ***Teikoku Gakushiin*** 帝國學士院. Le nombre des membres est fixé à soixante, partagés également entre deux sections, la section des lettres et la section des sciences. Tous sont élus par leurs collègues, sur la présentation de la section à laquelle ils doivent appartenir. Des élections s'imposaient pour porter le nombre des Académiciens au chiffre fixé par le nouveau règlement. Les premières ont eu lieu le 14 septembre dernier. Vingt-cinq nouveaux académiciens ont été élus. Le résultat semble avoir quelque peu déçu l'attente générale, et on l'a critiqué. Tout en admettant le caractère universitaire de cette Académie, on s'est étonné que, sauf deux, tous les nouveaux élus fussent professeurs à l'Université de Tōkyō; on paraît craindre que la nouvelle institution ne se transforme en une simple dépendance de celle-ci. L'avenir nous dira ce que ces critiques et ces craintes ont de fondé. En attendant, il faut applaudir à plusieurs des choix qui ont été faits. Nous citerons en particulier: M. Nanjō Bunyū 南條文雄, l'orientaliste bien connu; le Dr Kitasato Shibasaburō 北里柴三郎, dont on connaît les travaux bactériologiques avec les professeurs Koch et Behring, et les remarquables études sur la peste; M. Tsuboi Shōgorō 坪井正五郎, le distingué anthropologiste et préhistorien; M. Furuichi Kōi, 古市公威, ancien élève de l'Ecole Centrale de Paris, le constructeur du chemin de fer Séoul-Fusan, et l'auteur des plans d'aménagement du port de Tōkyō, etc...

L'Académie est présidée par le baron Katō Hiroyuki 加藤弘之, ancien président de l'Université de Tōkyō, l'un des hommes qui ont le plus contribué à la diffusion des idées européennes au Japon. Chacune des deux sections a à sa tête un doyen. C'est M. Hozumi Nobushige 穗積陳重, professeur de droit, pour la première; et, pour la seconde, le baron Kikuchi Dairoku 菊池大麓, mathématicien distingué, ancien président de l'Université, ancien ministre de l'Instruction publique, qui se dispose à partir pour l'Angleterre, où il a été invité à faire, à l'Université de Londres, une série de conférences sur l'éducation et l'instruction au Japon.

— Dans l'énorme programme post-bellum que s'est tracé le Japon après son triomphe sur la Russie, le développement de l'instruction n'a pas été oublié. On avait fait beaucoup déjà dans ce sens; les écoles du Japon sont parmi les plus fréquentées du monde; d'après les dernières statistiques, la moyenne des enfants y recevant l'instruction est de 97 pour 100 pour les garçons et de 91 pour 100 pour les filles. Cependant l'organisation actuelle de l'enseignement ne paraît pas assez complète; elle donne prise à des critiques et ne répond plus à l'état et aux aspirations du pays. Tout d'abord, la durée de l'obligation pour l'instruction primaire va être portée de quatre à six ans. Non pas que ce temps soit nécessaire, comme on l'entend dire parfois, pour apprendre à lire et à écrire les caractères chinois; mais simplement parce qu'on juge le moment venu d'élever le niveau général de l'instruction primaire dans son ensemble. On simplifiera du même coup l'organisation de cet enseignement. Il était jusqu'à présent à deux degrés: primaire inférieur, d'une durée de quatre ans, et obligatoire; primaire supérieur, de quatre ans aussi, et facultatif. Mais les deux dernières années faisaient à peu près double emploi avec les deux premières de l'enseignement secondaire, et depuis assez longtemps on en réclamait la suppression. Elle va s'accomplir: les deux premières années

de l'école primaire supérieure seront jointes aux quatre de l'école primaire inférieure, et on aura ainsi un seul type d'école primaire obligatoire, d'une durée totale de six ans.

L'enseignement secondaire ne bénéficie pas cette fois de réformes ou de développements valant la peine d'être mentionnés.

Quant à l'enseignement supérieur, il n'était représenté jusqu'à présent que par la grande Université de Tōkyō et celle, plus modeste, de Kyōto. Nous ne parlons pas des établissements libres. L'Université de Kyōto, qui ne possédait encore que les facultés de droit, de médecine, de sciences naturelles et de génie civil, va recevoir une faculté des lettres. L'école d'agriculture de Sapporo 札幌 sera transformée en faculté ; Sendai 仙臺 recevra une faculté de sciences et Fukuoka 福岡 une faculté de génie civil, amorces de futures universités. Le chef de la famille Furukawa, propriétaire des importantes mines de cuivre d'Ashio 足尾, Furukawa Toranosuke 古河虎之助, a fait part au ministre de l'Instruction publique de son désir de prendre à sa charge, conformément à la volonté de son père Ichibei 市兵衛 et de son grand'père Junkichi 潤吉, les frais de ces fondations, s'élevant à la somme de 1.056.876 yen. L'offre a été acceptée. D'autres créations sont en projet : une école de médecine à Niigata 新瀉, une école supérieure de commerce à Otaru 小樽, une école supérieure d'agriculture et des forêts à Kagoshima 鹿兒島, et une école des arts et métiers à Yonezawa 米澤 ; d'autres encore de moindre importance.

Un effort sérieux sera fait aussi en faveur des écoles techniques, industrielles et commerciales dans leur ensemble. Un congrès en a réuni tous les directeurs, à Tōkyō, du 6 au 13 octobre dernier, pour l'étude des réformes à introduire dans l'enseignement et des moyens de développer l'instruction technique. Les ministres de l'Instruction publique, du Commerce et des Finances y assistaient. Il y a été beaucoup insisté sur la moralité commerciale, dont il est banal de dire que les Japonais n'en ont pas toujours une notion bien exacte.

— C'est à propos des écoles encore, et de questions relatives à l'éducation, qu'éclatèrent les manifestations anti-japonaises de San-Francisco. Disons-le de suite, ce qui en a fait la gravité, ce n'est pas la question même des écoles mixtes ou séparées, la seule — ou du moins la principale — en cause officiellement, et qui ne semblait pas devoir produire pareille levée de boucliers. Le vrai coupable en l'espèce fut bien plutôt l'esprit résolument anti-asiatique et particulièrement japonophobe, d'une importante partie de la population. Il n'en était plus à sa première manifestation. Nous ne parlons pas des lois obtenues contre les immigrants chinois. Mais il y a quelques années déjà, il s'était attaqué aux Japonais. C'est à lui encore qu'incombe la responsabilité de l'accueil injurieux fait à la mission dirigée par le professeur Ōmori Fusakichi 大森房吉, le distingué sismologue, et venue à San-Francisco pour y étudier les effets du tremblement de terre qui avait détruit cette ville. Il n'est pas téméraire de penser qu'il a été, pour une bonne part, l'inspirateur de la mesure prise par l'administration compétente, à propos des enfants japonais fréquentant les écoles publiques. Et c'est lui encore qui est responsable des violences contre les personnes, qui sont venues compliquer la question. Aussi est-il nécessaire de dire d'abord un mot de ses origines.

La majeure partie de la population de la Californie est formée d'émigrants de tous pays, qu'y attire l'élévation des salaires. Tous y acquièrent facilement et rapidement les droits politiques et la nationalité américaine. Il se forme ainsi un puissant parti du travail, dont l'influence est considérable, sinon prépondérante, dans toutes les questions de politique et d'administration locale, et dans les élections. Les émigrants japonais y sont nombreux aussi : 50.000 environ, d'après des évaluations modérées, 80.000 d'après d'autres. Mais soit qu'ils restent plus attachés à leur patrie, soit que l'interprétation donnée en Californie des lois constitutionnelles le leur interdise, et sans doute, pour les deux raisons à la fois, ils n'acquièrent pas la nationalité américaine. Ils sont donc, malgré leur nombre, sans action comme sans valeur, au point de vue politique. D'autre part, le Japonais, on le sait, s'estime heureux de salaires qui seraient insuffisants pour d'autres ; soigneux et adroit, il se fait préférer pour beaucoup de travaux délicats. On l'accuse, sinon de faire baisser les salaires, ce qui serait difficile dans un pays où la demande

dépasse l'offre en matière de travail, du moins d'en retarder la hausse. Les Japonais peuvent, il est vrai, répondre qu'ils se renferment en général dans les métiers et les situations dont les autres sont écartés par la modicité même des gains qu'ils procurent, et que le bas prix de leur travail a contribué pour une part à la prospérité de l'industrie californienne. Ces raisons semblent obtenir peu de créance ; et ils n'en sont pas moins en butte à l'animosité d'une partie de la population. Les grands travaux entrepris à San-Francisco, après le tremblement de terre, ont eu pour effet d'y attirer des émigrants japonais en quantité plus considérable encore que les années précédentes. Un certain nombre même éludaient les prescriptions des lois sur l'immigration, au moyen d'un court séjour aux îles Hawaï. Et l'accroissement rapide de la population japonaise en Californie a sans doute contribué, dans une certaine mesure, à exciter les esprits.

Il existe d'ailleurs, et depuis assez longtemps déjà, des causes plus profondes et plus graves de dissentiment entre les deux pays. On ne les ignore ni d'un côté ni de l'autre, encore qu'on les déplore et qu'on s'efforce généralement d'en atténuer les effets. Elles ne sont sans doute qu'obscurément perçues par la masse du peuple ; mais c'est d'elles pourtant, semble-t-il, que tirent leur force et leur violence les sentiments hostiles, auxquels il ne faut qu'une occasion pour se manifester. Elles peuvent s'exprimer d'un mot : la rivalité des deux pays pour la prépondérance politique et commerciale dans le bassin septentrional du Pacifique. En 1904, M. Taft, alors secrétaire d'État pour la marine, s'autorisait de cette rivalité et de ses conséquences éventuelles pour réclamer une augmentation de crédits. Dans son numéro du 15 juillet 1905, c'est-à-dire au moment où l'intervention du président Roosevelt en faveur de la paix tendait à rendre les Etats-Unis populaires au Japon, la revue *Taiheiyō* 太平洋, après avoir exposé cette rivalité, résultant de la situation même des deux pays, n'hésitait pas à conclure que la prochaine grande guerre qu'aurait à soutenir le Japon serait une guerre avec les Etats-Unis. Un peu plus tard, nous relevons ces lignes dans un article des *Annals of the American Academy of political and social Science* : « Les intérêts de l'Amérique... iront certainement à l'encontre de ceux du Japon. Le Japon est la seule nation qui puisse nous disputer la suprématie commerciale dans cette partie du monde. La lutte sera certainement rude, non seulement parce que les intérêts commerciaux des deux pays seront en conflit, mais aussi à cause des antipathies de races qui agitent maintenant nos états. De ce côté existe un puissant mouvement en faveur de l'extension au peuple japonais des mesures d'exclusion édictées contre la Chine. Le Japon usera naturellement de représailles. »

M. Miller, résumant ses impressions de consul des Etats-Unis à Yokohama dans un livre très lu sur *La Question d'Extrême-Orient*, déclarait que les Etats-Unis avaient commis une faute, en aidant le Japon contre la Russie ; il attribuait aux menées japonaises le boycottage des marchandises américaines en Chine, et concluait à une opposition radicale des intérêts des deux pays. Cette conclusion était aussi celle d'une série d'articles parus à cette époque dans le *Tōyō keizai shimpō* 東洋經濟新報, la plus sérieuse des revues japonaises d'économie politique, sur les rapports des deux pays.

Ces quelques indications peuvent donner une idée de l'état des esprits et des divers aspects de la question japonaise en Californie. Tôt ou tard, il devait en résulter des incidents pénibles. L'approche des élections semble les avoir précipités. Au commencement du mois de novembre des manifestations anti-japonaises éclatèrent à San-Francisco. On n'y attacha d'abord qu'une importance secondaire, encore qu'elles aient très péniblement surpris ceux qu'avaient grisés les bruyantes admirations américaines, du temps de la guerre russo-japonaise. Mais le 19, une nouvelle plus sérieuse éclatait. Environ 200 enfants japonais, qui jusque-là avaient fréquenté les écoles publiques, en étaient brusquement exclus, par ordre du Bureau des Ecoles de San-Francisco. A partir de ce moment, les choses prirent un certain caractère de gravité. Le Japon vit dans cette décision brusque, que peut-être il n'aurait pas été impossible de justifier par des raisons plausibles et que quelques ménagements auraient pu faire accepter, une injure gratuite faite à ses nationaux et un manquement aux stipulations des traités. Immédiatement, M. Ueno Suesaburō 上野季三郎, consul du Japon à San-Francisco, protesta auprès des autorités

locales. Il revint à la charge à plusieurs reprises, sans obtenir de résultat. Le 18, on apprenait que les Etats-Unis envoyaient quatre croiseurs en Extrême-Orient pour y renforcer leur flotte. Il était inévitable que des esprits échauffés voulussent voir, bien à tort sans doute, dans la simultanéité de ces faits, autre chose qu'une simple coïncidence. Entre temps, l'excitation avait augmenté à San-Francisco; des voies de fait étaient exercées contre les Japonais, qui ne s'y sentaient plus en sûreté, des maisons étaient attaquées, on boycottait notamment les restaurants tenus par eux; un peu plus tard, une banque japonaise était envahie en plein jour, et un employé assassiné. Le 20 novembre, sur les ordres venus de Tōkyō, le vicomte Aoki Shūzō 青木周藏, ambassadeur du Japon à Washington, présentait au gouvernement central une protestation dont voici les points principaux.

En vertu des traités conclus entre l'Amérique et le Japon, les citoyens japonais doivent jouir, en ce qui concerne le droit de résidence et la protection de leurs personnes et de leurs biens, d'un traitement égal à celui des citoyens américains et de la nation la plus favorisée; il en est de même en ce qui concerne l'exercice de leurs professions. Il est certain que des actes comme le boycottage des restaurants japonais à San-Francisco constituent une violation de ce traité. Le droit à l'éducation est inséparable du droit de résidence; il en est la partie la plus indispensable et la plus noble. Les Japonais doivent donc, sur ce point, jouir du même traitement que les citoyens des Etats-Unis et de la nation la plus favorisée. L'établissement d'écoles séparées, destinées spécialement aux Japonais, en même temps qu'il imposerait à ceux-ci un traitement particulier, aurait une signification injurieuse pour le Japon. Aussi le gouvernement impérial ne peut-il admettre la manière d'agir à ce sujet des autorités de San-Francisco. Enfin, sur tout le territoire des Etats-Unis, une protection complète doit être assurée aux individus contre tout mauvais traitement.

Le 24, l'ambassadeur des Etats-Unis au Japon recevait par dépêche la réponse de son gouvernement, et la transmettait le lendemain au ministre des Affaires Etrangères du Japon, M. Hayashi Tadasu 林董. Il y était dit en substance que les troubles étaient limités à San-Francisco, et que leur caractère purement local, c'est-à-dire ressortissant à l'administration d'un état particulier, avait empêché le gouvernement central d'en connaître d'abord tous les détails. Des informations très complètes reçues depuis, ajoutait la réponse, il résulte qu'il faut chercher l'origine de ces difficultés dans les questions ouvrières qui se sont posées à San-Francisco, après le tremblement de terre et les incendies qui ont dévasté la ville. En ce qui concerne la question des écoles, les difficultés sont dues surtout au fait que, des bâtiments des écoles fréquentées auparavant par les enfants japonais ayant été détruits, le temps a manqué jusqu'à présent pour les reconstruire. Le gouvernement des Etats-Unis n'a pas eu un seul instant la pensée d'imposer aux Japonais un traitement différent de celui qui est accordé aux Européens de toute nationalité. Le peuple des Etats-Unis ne désire nullement au surplus voir le gouvernement s'engager dans une voie différente. Le gouvernement des Etats-Unis n'éprouve aucune difficulté à en donner les assurances les plus formelles au gouvernement japonais. Le président a ordonné au département de la justice de prendre rapidement toutes les mesures nécessaires, pour assurer aux Japonais la jouissance de tous les droits que leur garantissent les traités, conformément aux sentiments d'amitié et de considération que le peuple américain a toujours éprouvés pour le Japon. Les Japonais sont répandus actuellement sur tout le territoire des Etats-Unis; des étudiants japonais sont reçus avec empressement dans plusieurs centaines d'écoles, tant ordinaires que spéciales. Il n'est donc pas douteux que ce qui s'est passé à San-Francisco à propos des écoles soit purement local et accidentel.

Des explications concordantes étaient en même temps données au vicomte Aoki. Elles se résument en ceci: 1° Le gouvernement des Etats-Unis considère les événements de San-Francisco comme une question purement locale; 2° Le gouvernement des Etats-Unis est résolu à faire respecter et à protéger les droits et les intérêts des Japonais; 3° L'attorney général a déjà reçu l'ordre de prendre toutes les mesures nécessaires à la répression des violences; 4° Les Etats-Unis considèrent les deux pays comme unis non seulement par une amitié ordinaire, mais par des relations d'amitié particulièrement intimes.

Ces documents permettent de se rendre compte du degré de gravité que l'on reconnaissait aux événements. Il était tel que, dès le 27 octobre, le président Roosevelt, après en avoir longuement conféré avec les ministres, envoyait à San-Francisco M. Metcalf, secrétaire d'État du commerce, avec mission de faire une enquête directe et de trouver un accommodement. En dépit de ses efforts, sa mission ne devait pas avoir le succès qu'on en espérait. Une Ligue anti-japonaise et anti-coréenne — cette dernière qualification ne laissait pas que d'étonner quelque peu — s'était fondée, qui devait rapidement étendre son influence sur un bon nombre d'associations politiques et se les agréger. Le 28 octobre, dès que fut connue la nouvelle du prochain voyage de M. Metcalf, elle décidait d'intervenir énergiquement auprès de lui, et de lui exposer les raisons qui militaient en faveur des écoles séparées, et même de l'exclusion des Japonais du territoire de la Californie. Puis commençait une campagne de presse et de réunions publiques, qui devait se poursuivre longtemps, et dans laquelle on ne garda pas toujours la mesure désirable en ces graves questions. Elle rencontra, du reste, des adversaires qui tentèrent courageusement de faire prévaloir des conseils de calme et de modération. Leurs efforts furent vains. L'excitation des esprits ne fit que s'accroître. Dès le commencement des difficultés, on avait représenté la civilisation américaine comme mise en péril par l'immigration japonaise; plus tard on rappela Salamine et la lutte de l'Europe contre l'Asie. On parla publiquement de guerre; on en discuta les chances et les opérations. Ce n'était déjà plus le fait des seuls journalistes ou politiciens; des officiers même prenaient part à ces discussions énervantes. Des dépêches annonçaient l'arrivée à Hawaï de vétérans japonais, conduits par des officiers, et dont quelques-uns, disait-on, portaient encore le costume militaire! La presse japonaise répondait. Les attaques et les premiers défis n'étaient pas venus de son côté; mais elle les relevait énergiquement, et recherchait et énumérait tous les griefs, même anciens et presque oubliés, du Japon contre l'Amérique. Cependant elle fut en somme notablement moins violente que la presse californienne. Il semble d'ailleurs qu'on ait cherché, en haut lieu, à la modérer et à empêcher, autant que possible, la discussion de s'envenimer. La comparaison du texte anglais original de certaines dépêches et de la traduction qui en fut donnée dans les journaux de Tōkyō, est très suggestive à cet égard.

Cependant les Japonais de San-Francisco décidaient d'en appeler aux tribunaux pour savoir si réellement on avait le droit d'exclure leurs enfants des écoles publiques et de les reléguer dans des écoles séparées, et d'épuiser pour cela toutes les juridictions, jusqu'à la Cour suprême des Etats-Unis, si c'était nécessaire. La question n'était pas aisée à résoudre. Le parti anti-japonais s'appuyait sur le texte du Code politique de Californie, dont l'article 1664 est ainsi conçu: « Trustees shall have the power also to establish separate schools for the Indian children and for children of Mongolian or Chinese descent. When such separate schools are established, Indian, Chinese or Mongolian children must not be admitted into any other school. » Longtemps cet article était resté lettre morte en ce qui concernait les Japonais, et ne leur avait pas été appliqué. On s'explique leur surprise et leur mécontentement, au moment où il leur fut brusquement signifié d'avoir à s'y soumettre, en leur qualité de descendants de Mongols. La question de race ainsi soulevée, à propos d'éducation, était particulièrement offensante; et le Japon l'a vivement ressentie. Il avait d'ailleurs quelques raisons de croire ses nationaux protégés contre tout ennui de ce genre par la clause du traité américo-japonais, leur garantissant en toutes choses le traitement de la nation la plus favorisée. C'est à lui que ceux-ci en appellent. Les stipulations d'un traité international, disent-ils, doivent obtenir leurs effets, en dépit des lois particulières d'un état. Cela ne fait aucun doute, riposte l'administration des écoles de San-Francisco; mais il est non moins certain que le traité invoqué ne contient rien de spécial au sujet de l'éducation; par conséquent il ne saurait avoir aucune influence sur l'application des lois particulières de l'état. L'opinion du gouvernement central, et en particulier celle du président Roosevelt, est en l'espèce nettement favorable à la thèse japonaise; mais la constitution américaine ne leur reconnaît aucun moyen de l'imposer à la Californie. Frappé de cette impuissance du gouvernement à faire prévaloir dans les états particuliers son interprétation des traités qu'il conclut, le président Roosevelt, à la suite du dépôt du rapport de M. Metcalf,

adressa, le 3 décembre, aux chambres un message qui eut un grand retentissement. Il y proposait en effet, d'abord d'accroître les pouvoirs du président en ce qui concerne l'interprétation et l'application des traités internationaux, et ensuite de modifier la loi sur la naturalisation, de manière à en étendre le bénéfice aux Japonais, cette dernière mesure devant contribuer à empêcher le retour d'incidents du genre de celui qu'on s'efforçait d'apaiser, en plaçant les immigrants japonais sur le même pied que ceux des autres nations ; il y déclarait en outre son intention d'employer tous les moyens « civils et militaires » à sa disposition, pour arriver à la solution des difficultés. Ce message fut violemment attaqué, surtout dans les Etats méridionaux ; et les Californiens en prirent occasion d'affirmer à nouveau leur volonté d'obtenir l'interdiction de l'immigration japonaise. L'excitation croissait toujours ; un des chefs du parti du travail déclarait que, malgré la demande énorme de main-d'œuvre, « si mille travailleurs japonais débarquaient à San-Francisco, il y aurait mille meurtres (1). » Par contre, le message du président Roosevelt fut accueilli avec enthousiasme au Japon, et la presse ne ménagea les éloges ni à l'auteur ni à l'œuvre. Mais en dépit de son énergie et de l'assurance qu'il affectait, ce message n'obtint pas l'effet dont on s'était flatté. Quelques termes, dont le public s'était ému, durent être atténués par des explications officielles, plus ou moins embarrassées (2). Le président ne voulut sans doute pas rester sur cet échec, et le 16, il adressait aux chambres un second message, de forme plus modérée, mais dans lequel il insistait à nouveau sur la nécessité de donner au gouvernement central le pouvoir d'intervenir dans les affaires particulières des états, lorsqu'elles touchaient à des intérêts étrangers. Dans l'intervalle, on avait émis au Sénat une proposition tendant à la révision du traité américo-japonais, dans le but de réglementer plus sévèrement l'immigration japonaise. La question, on le voit, n'est pas résolue, il s'en faut. Et il faut prévoir que sa solution, quelle qu'elle soit, ne fera pas oublier de sitôt les paroles imprudentes qui ont été prononcées, les menaces, les défis échangés, les manifestations si caractérisées d'antipathie, l'humiliation imposée, dont la rancœur subsistera longtemps. De part et d'autre, on prévoit aussi que l'agitation, apaisée cette fois, pourra renaître à la moindre occasion, et surtout au moment des campagnes politiques.

En face de ces difficultés, et comme élément d'apaisement, il faut noter la fondation d'une Association japonaise de la paix, *Dai-Nihon heiwa kyōkwai* 大日本平和協會. Elle a tenu sa première réunion générale au mois de novembre, dans les locaux de l'Association de la Jeunesse chrétienne, où ses bureaux restent établis temporairement. Elle s'est mise immédiatement en rapport avec l'Association internationale de la paix à Berne, et l'Association similaire existant aux Etats-Unis. A celle-ci en particulier elle a demandé d'unir ses efforts aux siens, pour calmer les esprits et faciliter la solution du différend qui agite les deux pays.

Par ailleurs, une nouvelle direction, celle de l'Amérique du Sud, s'offre à l'émigration japonaise. La grande compagnie de navigation Tōyō kisen kwaisha 東洋汽船會社, a établi un service régulier de grands vapeurs entre les ports de ces pays et le Japon. Un traité de commerce a été signé avec le Chili. Les avantages que des pays comme le Pérou, le Chili, la République Argentine même, offrent aux émigrants, ont été à plusieurs reprises exposés dans des discours et des articles de revues et de journaux. Il est à prévoir que, en même temps que l'émigration, les relations commerciales entre le Japon et l'Amérique du Sud vont prendre un développement qui pourra être considérable, et sera certainement à l'avantage des deux parties.

---

(1) Dans la traduction des dépêches donnée par les journaux japonais, ces paroles furent modifiées de diverses façons : « on pourrait craindre qu'il n'y eût quelques meurtres », ou « mille personnes mourront de faim » !

(2) L'emploi de « tous les moyens civils et militaires » fut ainsi réduit à la protection des Japonais contre toute violence.

— On sait assez que, depuis quelques années, le nombre des étudiants chinois au Japon a suivi une progression rapide, à peine interrompue un instant par les prescriptions spéciales du ministère de l'Instruction publique à leur sujet. Actuellement ce nombre dépasse 10.000, et quelques-uns même l'évaluent à 12.000 environ. Le Japon se montre naturellement assez fier de ce rôle d'éducateur des nouvelles générations chinoises et du prestige qu'il lui confère. Aussi s'y est-on fort ému du résultat des grands examens d'octobre dernier à Pékin. Sur 42 candidats admis à les subir, 17 avaient fait leurs études en Amérique, 1 en Angleterre, 1 en Allemagne, et 23 au Japon. Or, ceux de ces derniers qui furent reçus se classèrent dans les derniers rangs, et un bon nombre échouèrent, tandis que les premières places et les titres les plus élevés étaient attribués aux étudiants venant d'Amérique. Cet insuccès, pensa-t-on au Japon et ailleurs, était de nature à enrayer le mouvement qui portait un si grand nombre d'étudiants vers Tōkyō. La presse japonaise, tout en récriminant contre les éducateurs et les professeurs, chercha à l'atténuer en en donnant diverses raisons, dont la meilleure est sans doute que les bourses d'études en Europe et en Amérique sont naturellement réservées aux élèves donnant le plus d'espérances. Quoi qu'il en soit, les pronostics pessimistes ne semblent pas devoir se réaliser. Les facilités qu'offre le Japon pour les étudiants chinois sont trop considérables pour que la masse s'en détourne. Comme par le passé, ils continuent et continueront d'y venir, et des professeurs japonais, hommes et femmes, d'être appelés en Chine.

Deux traits sont à noter à propos de ces étudiants. C'est d'abord les progrès rapides que font chez eux les idées révolutionnaires, en dépit de la surveillance exercée sur eux par des inspecteurs spécialement envoyés à Tōkyō dans ce but. Il serait inexact, semble-t-il, d'en faire porter directement la responsabilité à l'éducation qu'ils y reçoivent. Les comparaisons de toute sorte qui s'imposent à eux, le milieu si nouveau où ils se trouvent brusquement transportés, l'atmosphère ambiante si différente de celle qu'ils ont jusqu'alors respirée et qui peut-être les grise un peu, les préparent à souhait à adopter les idées et les programmes des révolutionnaires chinois réfugiés au Japon. Du reste, sans avoir quitté leur pays natal, combien d'étudiants chinois sont imbus de ces mêmes idées ! Et combien sont déjà révolutionnaires en débarquant au Japon !

Le second point qui mérite d'attirer l'attention, est que le Japon ne semble pas se concilier l'affection des étudiants qu'il reçoit, et que la plupart d'entre eux éprouvent contre lui une antipathie décidée. Les causes en sont multiples sans doute ; si l'on cherche à s'en rendre compte, il faudrait probablement mettre au premier rang les souvenirs de la guerre de 1894-1895 et de l'humiliation infligée à la Chine à cette époque. Et puis, la raison qui fait que les Japonais sont fiers, et le marquent, d'être aujourd'hui les professeurs et les guides de la Chine, dont ils furent autrefois les élèves, doit agir aussi fortement, mais en sens inverse, sur l'esprit des étudiants chinois. Ceux-ci du reste n'ignorent rien des ambitions du Japon. Sa puissance, la situation prépondérante qu'il occupe en Extrême-Orient, paraissent aux Chinois comme une humiliation de leur propre pays. C'est aux dépens de la Chine surtout que s'est élevée cette puissance et que cette situation a été conquise. Depuis le jour où, suivant l'expression d'un journal de Pékin, « la Mandchourie est sortie de la bouche des Russes pour entrer dans le ventre des Japonais », la Chine s'inquiète des progrès de toute nature du Japon. En Mandchourie notamment, elle fait tous ses efforts pour garder le plus possible de son autorité et pour l'affirmer. Le Japon en conçoit de l'humeur et ne s'en tait pas. « La Chine est tout entière à la revendication de ses droits, répète fréquemment la presse ; sans doute, cela est légitime ; mais enfin il y faudrait de la mesure, et il doit y avoir une limite ; c'est devenu une véritable fièvre, qui risque de faire perdre à la Chine les sympathies étrangères. » Il n'est pas probable que cette fièvre s'apaise ; et tous les traités ou conventions qu'on pourra conclure n'y seront jamais que des palliatifs.

— La Chine n'est pas le seul pays d'Extrême-Orient dont le Japon attire les regards et l'attention, et qui lui confie l'éducation d'un certain nombre de ses enfants. Le Siam lui en envoie quelques-uns ; l'école des officiers de la marine à Etajima 江田島 a reçu notamment un

certain nombre d'élèves siamois : et l'école normale supérieure des jeunes filles de Tōkyō prépare à l'enseignement quelques jeunes Siamoises. Des professeurs japonais, hommes et femmes, ont même été, en petit nombre, il est vrai, engagés au Siam.

— L'Inde avait précédé le Siam dans cette voie. Il y a huit ans que le premier étudiant hindou, envoyé par l'Etat de Gwalior, arrivait au Japon. D'autres le suivirent peu à peu, venant du Bengal, du Punjab, du Népal. Ils sont aujourd'hui plus de cinquante. Quelques-uns reçoivent une aide de riches particuliers ; le plus grand nombre est envoyé aux frais d'Etats particuliers ou de la « Calcutta Industrial Association ». Car c'est à peu près uniquement l'instruction technique industrielle, que les jeunes Indiens viennent chercher au Japon. Et ils y sont attirés, en dépit des difficultés que leur oppose la langue, par la pensée que le Japon a, en quelque sorte, orientalisé la science et les méthodes européennes. Une Association indo-japonaise s'est fondée il y a quelques années, sous la présidence du vicomte Nagaoka Moriyoshi 長岡護美, avec le double but de venir en aide aux étudiants indiens au Japon, et de promouvoir les relations commerciales entre les deux pays. C'est le comte Okuma Shigenobu 大隈重信, toujours prêt à payer de sa personne pour toutes les œuvres sociales, charitables, d'éducation, etc., qui font appel à son concours, qui a succédé au vicomte Nagaoka. C'est sous sa présidence que s'est tenue, le 14 octobre dernier, la réunion générale de l'Association, à laquelle assistaient un certain nombre de représentants de la presse et de personnages politiques. Le comte Okuma a rappelé à cette occasion combien le Japon avait toujours estimé et vénéré l'Inde qu'il considère comme une sorte de Terre-Sainte, et a exprimé l'espoir que, grâce au bon vouloir et à l'esprit éclairé de son Empereur, l'Inde sortirait de sa condition actuelle et connaîtrait des jours plus heureux, à l'exemple du Canada et de l'Australie. Il est bien certain que jamais l'Inde n'enverra au Japon un nombre considérable d'étudiants, et que les relations des deux pays ne sauraient devenir très intimes. Cependant, on travaille des deux côtés à les resserrer. Si des jeunes gens indiens viennent s'instruire au Japon, des bonzes et des savants japonais vont étudier sur place les religions et les philosophies de l'Inde qu'ils ne connaissent qu'à travers la Chine. Bon nombre d'ouvrages sont publiés sur ces sujets, qui sont traités dans des chaires d'universités. D'autres part, des grammaires japonaises ont été publiées à Bombay ; et M. Shafi, E. M., C. E., résidant à Tōkyō, a fait paraître une « Information on Japan », destinée aux Indiens désireux d'aller au Japon pour y perfectionner leur instruction technique.

ASIE CENTRALE

— Nous extrayons d'une lettre de notre collaborateur, M. Paul Pelliot, les renseignements suivants sur la mission qu'il dirige en Asie centrale, assisté du Dr Louis Vaillant, médecin aide-major de 1re classe de l'armée coloniale, et de M. Charles Nouette, photographe :

« Partis de Paris le 15 juin, nous avons passé au Turkestan russe le mois de juillet. Ce délai, imposé par la nécessité d'attendre nos bagages de petite vitesse, nous a permis de nous familiariser avec les populations turques, d'engager un personnel indigène et d'acheter nos chevaux. Je tenais d'ailleurs, ayant vécu plusieurs années en Indochine, à comparer aux nôtres les méthodes de colonisation suivies ici par la Russie, et je dois dire qu'à voir le peu de souci que prennent les Russes du mouvement de rénovation indigène qui se dessine aujourd'hui parmi leurs sujets du Turkestan comme chez tous les peuples d'Asie, je suis porté à augurer pour l'avenir de la domination slave en Asie centrale une ère de sérieuses difficultés. La traversée des montagnes qui relient le Pamir aux Monts Célestes s'est faite sans encombre par le col de Taldyk. A la fin d'août nous sommes arrivés à Kachgar, où commençait réellement notre champ d'investigations.

« Le Consul général de Russie à Kachgar, M. Kolokolov, et l'agent anglais, M. Macartney, nous ont obligeamment servis dans des détails d'organisation matérielle, mais j'insiste surtout et dès l'abord sur l'accueil cordial et l'appui efficace que nous avons rencontrés auprès des fonctionnaires chinois. Grâce à l'intervention de M. le Ministre des Affaires étrangères, le Ministère chinois avait envoyé à ses agents du Turkestan une circulaire expliquant le but purement scientifique de notre entreprise, et enjoignant de nous apporter le plus large concours. Ces instructions ne sont pas restées lettre morte. Le tao-t'ai et le sous-préfet de Kachgar, depuis lors le sous-préfet de Faïzabad et le préfet de Maralbachi ont rivalisé de prévenances, et leur affabilité, au lieu de se résoudre, comme il arrive, en bonnes paroles et en collations abondantes, nous a valu de pouvoir assurer sans peine nos transports, et recruter, chaque fois qu'il en fut besoin, des travailleurs pour nos fouilles. Mes séjours antérieurs à Pékin et la connaissance du dialecte de la capitale ont naturellement contribué à entretenir chez les mandarins provinciaux ces bonnes dispositions, mais ne les auraient pas créées, et sans doute il faut voir dans la réception qui nous a été faite, autant qu'un résultat des démarches de notre Légation, un effet des tendances nouvelles qui, depuis quelques années et jusqu'en ces confins éloignés, rapprochent la Chine des nations modernes.

« Sinologue de métier, il m'a fallu plusieurs semaines pour prendre quelque connaissance pratique du dialecte turc qu'on parle en Kachgarie. Mais ce temps du moins n'a pas été perdu pour notre enquête archéologique. Sans être aussi riche en sites préislamiques que Khotan, Koutcha ou Tourfan, l'oasis de Kachgar renferme quelques ruines dont l'étude n'a pas été jusqu'ici si poussée que de nouvelles recherches n'y puissent être encore fructueuses. Sur la route de Kachgar à Naryn, à quelque 15 kilomètres au nord de Kachgar, nous avons visité les grottes dites des « Trois fenêtres », qui n'ont d'intérêt que par la date où elles furent creusées, et surtout les ruines voisines de Tegurman [1] qui comprennent, outre une tour ou *stūpa*, passablement endommagée, un quadrilatère assez vaste répondant sans doute à un ancien temple ou *vihāra*. Dans ce quadrilatère, j'ai eu l'heureuse chance de ramasser à fleur du sol une tablette portant encore quelques signes d'écriture brahmī ; c'est le premier spécimen d'écriture hindoue qu'ait livré jusqu'ici l'oasis de Kachgar. Les fouilles ultérieures n'ont malheureusement pas justifié les espérances que cette trouvaille fortuite avait pu faire naître.

« Un peu plus loin de Kachgar et plus au nord-est, presque en bordure de la route qui, par Kalty-Yaïlâq et le pied des Monts Célestes se dirige sur Utch-Tourfan, s'étend une vaste aire déserte que limite à l'ouest le village de Khân-uï, reconquis lui-même sur le sable il y a 25 ans. Khân-uï signifie la « demeure du Khân » ; le nom vient des ruines qui jonchent la plaine à l'est et au nord-est du village actuel, soi-disant vestiges d'une capitale païenne détruite lors de la conversion du pays à l'Islam. Deux enceintes portant le nom de Saqâl Tam et de Hasa Tam, d'innombrables poteries brisées, des fragments de verre, le cours surélevé d'un ancien *östang* ou canal d'irrigation, attestent en effet que l'homme habita jadis cette terre aujourd'hui désolée. Le Russe Petrovski et le Hongrois Stein ont parlé déjà des ruines de Khân-uï et tous deux les ont rapportées à l'époque bouddhique. Mais il me semble qu'ils se sont laissé influencer par la proximité, à l'est et au nord-est de Khân-uï, de deux monuments incontestablement bouddhiques, deux *stūpa*, le Topa Tim et le Mori Tim, celui-ci admirablement conservé. Quant aux ruines mêmes de Khân-uï, les descriptions antérieures montrent qu'on les a mal étudiées. Non seulement elles ne nous ont offert aucune trace de bouddhisme, mais la nature même des objets trouvés ne peut les faire rattacher qu'à l'époque musulmane. Les poteries aux émaux brillants polychromes, les morceaux de porcelaine et ces fragments de verre où M. Petrovski voulait voir des fleurs de lotus, ne se sont jamais rencontrés, que je sache, dans des ruines bouddhiques du Turkestan. Surtout la grande abondance dans la plaine de Khân-uï

---

[1] Cf. *supra*, p. 255-269.

d'anciennes monnaies musulmanes ne laisse aucun doute sur l'âge de ces établissements. La tradition indigène est en défaut, qui veut que Satoq Boghrâ Khân, en imposant l'Islam en Kachgarie, ait détruit Khân-uï au Xe siècle : les monnaies chinoises ramassées dans la plaine descendent jusqu'à la fin du siècle suivant, et, selon toutes probabilités, le début du XIIe siècle est la date où le manque d'eau, bien plutôt que le caprice d'un conquérant, fit déserter un sol devenu impropre à la culture.

« Pendant notre séjour à Khân-uï, j'entendis parler d'un *stūpa* jusqu'ici inconnu, le Qârgha Tim, qui se trouvait plus à l'est, sur le territoire d'Aqqâch. En allant le visiter, je tombai d'abord, à l'angle sud-est de la plaine de Khân-uï, sur un groupe de ruines nouveau, appelé le Toqqouz Hodjrah, c'est-à-dire les « Neuf cellules », et qui remonte aussi aux premiers siècles de l'Islam kachgarien. D'autres sites, dont un *stūpa* très ruiné portant le nom de Qyzyl Tim, furent relevés au cours de cette excursion. Du Qârgha Tim, au lieu de rentrer directement à Kachgar, je fis au sud un crochet sur l'oasis de Khân-aryq, où j'espérais recueillir des renseignements sur les Abdâl. Les Abdâl sont un groupe ethnique qu'on ne connaissait jusqu'ici que par quelques renseignements recueillis à Kéria et à Tchertchen par M. Grenard. A mes questions, les gens de Kachgar répondaient uniformément que les Abdâl ne sont qu'une classe de « moines mendiants ». Enfin un beau jour il me fut dit que les Abdâl peuplaient le village de Païnâp dans l'oasis de Khân-aryq. C'est là que je me suis rendu, et j'y ai trouvé en effet près de 400 familles Abdâl : ce sont des gens d'un type peu différent de celui des Turcs, leurs voisins, mais qui continuent à employer entre eux un grand nombre de mots et quelques constructions de leur dialecte primitif, qui est à fonds persan et non turc. Tant sur place qu'à Kachgar, où je pus emmener ensuite deux vieillards de la tribu, il m'a été possible de vérifier et de compléter les données linguistiques recueillies par Grenard dans les oasis méridionales.

« Rien ne nous retenant plus à Kachgar, nous avons pris le 17 octobre la direction d'Aqsou et de Koutcha. Désireux de passer par l'oasis d'Utch-Tourfan, j'avais songé à prendre la route des montagnes, impraticable aux charrettes, mais qui, n'ayant guère été suivie jusqu'ici par les Européens, me paraissait avoir chance de nous fournir des documents intéressants. En particulier, Merzbacher y signalait récemment, à proximité de Soum-tâch, une « ville ruinée » qu'aucun archéologue n'a encore visitée. Mais, tout compte fait, et comme il était possible de rejoindre Utch-Tourfan en quittant à Yakkaqoudoud ou à Tchilan la grand'route de Kachgar à Aqsou, je me décidai pour cette voie qui nous permettrait d'étudier en passant les ruines « musulmanes » reconnues il y a dix ans par Sven Hedin dans le voisinage de Toumchouq, à deux étapes au nord-est de Maralbachi.

« Le sous-préfet de Faïzabad, avisé par le tao-t'aï de notre venue prochaine et sachant que je désirais me renseigner sur les sites anciens de sa circonscription, avait procédé à une enquête préalable ; je pus ainsi, sans perte de temps, reconnaître quelques anciens *stūpa* et des enceintes ruinées, qui furent tantôt des temples bouddhiques et tantôt des établissements musulmans. Aucune de ces ruines ne me parut mériter un arrêt prolongé et des fouilles. Par contre, je ne crus pas inutile de consacrer trois jours à étudier une « ville ruinée », qui se trouve en plein désert, entre le Kachgar Dâria et la première ligne montagneuse du nord, à environ 20 kilomètres au nord d'Ördeklik. Bien que particulièrement intéressé par l'archéologie bouddhique, et encore que dès l'abord ces ruines m'eussent apparu comme d'origine musulmane, il me semblait bon de préciser l'époque où cette région, jadis très peuplée, se transforma en une forêt demi-morte. La même céramique, les mêmes débris de verre et de porcelaine, les mêmes monnaies qui jonchaient la plaine de Khân-uï, se sont retrouvés à Ördeklik, bien qu'en moindre abondance. Quelques lignes d'écriture sur une poterie sont venues attester, s'il en était besoin encore, le caractère musulman des ruines. Qu'il s'agisse d'Ördeklik ou de Khân-uï, et peut-être parce qu'un même système d'irrigation servait aux deux établissements, le XIIe siècle me paraît la date vraisemblable où le manque d'eau contraignit l'homme d'émigrer.

« D'Ördeklik, traversant Maralbachi, nous sommes arrivés à Toumchouq. Le village de ce nom se trouve dans une région stérile, où seuls les tamaris et les saxaouls persistent à végéter, mais où d'innombrables emplacements couverts de poteries et de débris de verre attestent l'ancienne présence de l'homme. A six kilomètres environ au sud-ouest de Toumchouq, la plaine est coupée par un soulèvement montagneux dont des fortifications médiévales dominent toutes les passes. Du village de Toumchouq aux montagnes, ce ne sont que pans de murs et maisons effondrées, datant clairement de l'époque musulmane. Des deux côtés de la passe que traverse la grand'route, les constructions anciennes sont particulièrement abondantes ; ce sont celles qu'a signalées Sven Hedin. A celles de l'est est réservé plus spécialement le nom de Toumchouq, mot à mot « bec » et « promontoire » ; celles de l'ouest sont connues sous le nom de Toqqouz Saraï, les « Neuf hôtelleries ».

« Les ruines de Toqqouz Saraï comprennent d'abord une série de murs, qui tantôt dessinent des retranchements et tantôt montent en double ligne à l'assaut de la montagne, pour se terminer au sommet par deux sortes de larges tours, pleines, en briques. En outre, sur le versant sud-ouest de la pointe de Toqqouz Saraï s'élèvent deux constructions presque carrées, l'une en briques cuites et portant encore aux angles intérieurs sa décoration d'alvéoles polychromes, l'autre toute nue, en briques crues, deux fûts de colonnes marquant seulement le côté où la porte se trouva vraisemblablement. Le caractère musulman de ces deux ruines est incontestable, mais Sven Hedin trompé par les plis de terrain saillants qui entourent en quadrilatère le second monument, s'est mépris en y voyant un fort. Outre que la construction carrée est mal centrée et orientée par rapport au quadrilatère, j'ai trouvé sur le sol, dès ma première visite, des fragments sculptés et deux têtes en terre cuite qui attestaient l'origine bouddhique de l'enceinte et des tumuli adjacents. Dès lors des fouilles s'imposaient, qui nous ont vite montré que le quadrilatère et les tertres adjacents cachaient les restes d'un ancien temple bouddhique, incendié sans doute lors de la pénétration islamique il y a dix siècles ; quant à la construction carrée encore debout, c'est évidemment un tombeau musulman mis là, comme à l'ordinaire, dans un site sans habitants et sans cultures.

« Pendant un mois et demi nous avons poursuivi les fouilles, qui ont complètement dégagé le monument. Notre plan est à ma connaissance le premier plan d'un important temple bouddhique d'Asie centrale qu'on ait pu lever méthodiquement. Malgré l'incendie, on voit encore que cette architecture comportait une ornementation très riche ; les colonnes étaient décorées de sujets à fleurs et les principaux murs peints à fresque.

« Dès à présent il est possible de distinguer dans les ruines de Toqqouz Saraï plusieurs influences, qui répondent sans doute à des époques différentes. En premier lieu, l'art dit gréco-bouddhique, où on suit encore les vestiges de la tradition hellénique, est représenté par de nombreuses terres cuites trouvées près des autels qui entouraient la première cour du temple. Une importante galerie de bas-reliefs dégagée dans un des tertres adjacents à l'enceinte est plus voisine de l'art de l'Inde centrale. Enfin un *stūpa* séparé de la cour antérieure par une seconde cour plus petite, est, comme sculpture et comme décoration, semblable à ceux que nous connaissons dans l'art religieux de la Chine jusqu'à l'époque moderne.

« Comme collections destinées aux musées et bibliothèques de France, nous avons recueilli, en trop petit nombre, des textes manuscrits sur papier en écritures hindoue et chinoise ; ces documents sont trop fragmentaires et surtout trop froissés pour qu'on puisse espérer en tirer quelque indication précise avant une sérieuse élaboration. Les monnaies rencontrées ne sont que de deux sortes : ou de simples disques minces, fragiles et très oxydés, sans aucune inscription, ou des sapèques chinoises du type *wou-tchou*, frappées dans les premiers siècles de notre ère et de l'époque *K'ai-yuan*, c'est-à-dire du VIIIe siècle. Ces dernières monnaies correspondent à une époque où nous savons que la domination chinoise s'était établie en Kachgarie, et c'est sans doute de la même période que date la construction de ce *stūpa* aux hauts reliefs de torchis peint, qui contraste outrageusement avec l'art consciencieux des écoles du Gandhāra et du Magādha.

« Mais bien plus que les manuscrits et les monnaies, et en dehors de quelques fragments de fresques intéressants, mais trop rares, ce sont des terres cuites qui nous ont permis de faire une moisson abondante et variée. A l'exception de l'époque chinoise, dont les produits sont trop inférieurs comme matière et comme technique pour autoriser un long transport, les influences mentionnées plus haut sont représentées chacune par une riche série. Parmi les 350 numéros recueillis à Toqqouz Saraï, il y a plus de 125 têtes de types et d'expression variés ; cet ensemble pourra, je pense, donner en France une idée suffisante d'écoles locales jusqu'ici peu connues et dont les œuvres manquaient dans nos collections.

« Enfin il me reste à mentionner que le temple bouddhique de Toqqouz Saraï n'était pas isolé jadis dans le pays, car à la pointe même de Toumchouq, de l'autre côté de la passe, j'ai dégagé un sanctuaire bouddhique moins important, mais du même type que les autels bordant la cour antérieure du grand monument.

« En outre, le Dr Vaillant, secondé par M. Nouette, a fait un grand nombre d'observations astronomiques, et s'est occupé consciencieusement à lever notre itinéraire. Les collections d'histoire naturelle, bien commencées dans l'Alaï et continuées à Kachgar, n'ont guère profité de notre séjour dans une région désertique où la faune est très pauvre en hiver et la flore presque nulle. Du moins nos fouilles nous ont-elles permis de recueillir, sans éveiller les susceptibilités musulmanes, un certain nombre de crânes destinés à la galerie d'anthropologie du Muséum. »

D'après les dernières nouvelles reçues de notre collaborateur, son expédition était sur le point d'atteindre Koutcha à la fin du mois de décembre. Signalons enfin qu'il a envoyé à M. Senart, président du Comité de l'Asie française, une intéressante lettre sur la situation politique et commerciale du Turkestan, qui a paru dans le numéro de décembre du *Bulletin* de ce Comité.

— Une lettre du Dr M. A. Stein nous apprend que de son côté il a atteint Kachgar en juin à travers le Chitral, et, par permission spéciale de l'émir, le Wakhan afghan. Comme il était encore de très bonne heure dans la saison, et que la chute de neige avait été exceptionnellement abondante, ses traversées des passes de Darkot, de Baroghil et du Wakhjir furent des plus mouvementées. De Kachgar il fit une tournée géographique et anthropologique dans les montagnes au sud de la rivière de Yarkand, en même temps qu'il corrigeait les dernières épreuves de ses deux volumes sur sa précédente expédition. Cela le mena à Khotan au commencement d'août. Une nouvelle et rude excursion dans les montagnes lui permit de relever les grands glaciers qui donnent naissance au Yurungkash.

Quand il commença sa campagne archéologique, vers le milieu de septembre, le désert était encore terriblement chaud : il le trouva d'ailleurs, par rapport à ce qu'il avait vu il y a cinq ans, un peu partout en recul devant les cultures. Les ruines d'un temple, qu'il fouilla auprès de Hanguya, lui fournirent quantité de reliefs en terre cuite, très étroitement apparentés à ses anciennes trouvailles de Rawak ; ils aideront à dater les curieux « grotesques » de Yotkan. Le nombre de fragments anciennement dorés qui a été mis au jour confirme d'ailleurs pleinement sa conjecture sur l'origine de l'or trouvé dans le sol de la vieille capitale.

Un site voisin de Domoko, qui avait été découvert par des chercheurs de trésors dans l'intervalle des deux voyages du Dr Stein, s'est montré extraordinairement riche en manuscrits chinois et tibétains, voire même rédigés en cette langue inconnue dont un rouleau bilingue nous donnera peut-être quelque jour le secret. L'endroit était trop près des lieux habités pour avoir échappé au vandalisme des pilleurs de bois, etc. ; mais il n'en a pas moins livré des objets ayant un intérêt artistique.

En octobre, le Dr Stein fit une seconde visite au site de Niya, mais cette fois en amenant avec lui une forte escouade de travailleurs. Il lui fut par suite possible de déblayer les constructions qu'il n'avait pu ouvrir en 1901, et d'autres encore que ses émissaires lui signalèrent cachées dans le creux des dunes. Les résultats d'un travail incessant de douze jours furent très satisfaisants. Le nombre des documents en *kharoṣṭhī* sur tablettes de bois a été presque

doublé; et, comme le Dr Stein eut la chance de tomber sur les archives soigneusement dissimulées d'un fonctionnaire local, il y a dans le nombre maints actes et contrats en parfait état de conservation. Leurs sceaux d'argile, la plupart ornés de dessins classiques, forment toute une collection.

Le mois de novembre a été consacré à gagner, par la route de Charchan, Charklik, au sud du Lop-nor. Sans compter les petits sites explorés en chemin, le Dr Stein a eu la satisfaction de vérifier une fois de plus l'exactitude de tout ce que Hiuan-tsang et Marco Polo nous disent de cette bordure désolée du désert. De Charklik, qui correspond au Lou-lan de Hiuan-tsang, l'expédition mit le cap sur les sites que Sven Hedin fut le premier à découvrir au nord du Lop-nor : il fallut emporter de l'eau (sous forme de glace) pour une cinquantaine de personnes sur une distance de près de cent milles, et le terrain était le pire qui eût été encore rencontré par les chameaux. Les ruines ont rendu, en dépit des ravages de l'érosion, près de 400 documents, tous du IIIe siècle A. D. Outre les textes chinois, ce sont des textes indiens en *kharosthī*, sur bois, papier ou soie, qui dominent. Tous les débris d'art ou d'industrie sont très voisins des trouvailles de Niya, et les nombreuses sculptures sur bois sont d'excellent style gréco-bouddhique. Ce fut une compensation pour les difficultés traversées par l'heureux et vaillant archéologue que de faire de telles trouvailles à l'autre bout de la *Scythia extra Imaon!* Son projet, au moment où il nous écrivait, était de regagner le Tarim par un nouvel itinéraire, à travers une région encore inexplorée du désert. Il ne faut pas oublier qu'en hiver le thermomètre s'y abaisse couramment jusqu'à 30° centigrades et nous devons savoir un gré particulier au Dr M.-A. Stein des renseignements qu'il a bien voulu nous donner d'une plume où gelait l'encre.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

7 mars 1906

— Arrêté chargeant M. J. Bloch, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, d'une mission d'études linguistiques dans l'Inde, pour une période d'environ dix mois. (*J. O.*, 12 mars 1906, p. 566).

— Arrêté nommant correspondants de l'École française d'Extrême-Orient, pour une période de trois ans, MM. Beauvais, vice-consul de France à Hoi-hao ; Cadière, missionnaire en Annam ; Chéon, administrateur des Services civils en retraite ; Durand, missionnaire en Annam ; Florenz, professeur à l'Université de Tōkyō ; colonel Gerini, directeur de l'Ecole militaire à Bangkok ; Maspero (Georges), administrateur des Services civils ; Raquez (A.), publiciste ; De Rijk, ingénieur des chemins de fer à Java ; Takakusu, professeur à l'Université de Tōkyō. (*J. O.*, 12 mars 1906, p. 565).

8 mars 1906

— Arrêté instituant un Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement indigène et déterminant ses attributions. (*J. O.*, 22 mars 1906, p. 414-415).

— Arrêté portant que « cesse d'être classé parmi les monuments historiques de l'Indochine le tumulus situé à Stung-treng, au sommet d'un plateau sur lequel doit être édifié le groupe résidentiel et compris dans le tableau n° 4 annexé à l'arrêté du 6 février 1901 parmi les vestiges inscrits sous la rubrique : « Ruines de plusieurs constructions en briques ou en pierres à l'embouchure de la Sekong ». (*J. O.*, 19 mars 1906, p. 395.)

9 mars 1906

— Arrêté désignant les membres du Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement indigène, et nommant en particulier M. Foucher, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, *président*, et M. Maitre, professeur à l'Ecole française, *membre* de ce Conseil. (*J. O.*, 22 mars 1906, p. 416).

6 avril 1906

— Arrêté accordant un congé administratif de six mois à M. Cl. E. Maitre, professeur à l'Ecole française d'Extrême-Orient, pour en jouir en France. (*J. O.*, 12 avril 1906, p. 514).

15 juillet 1906

— Arrêté accordant un passage de retour en France à M. L. FROMAGE et mettant fin à sa mission comme pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient. (*J. O.*, 25 juillet 1906, p. 1036).

12 août 1906

Arrêté chargeant M. E. GIRARD, stagiaire à l'Ecole française d'Extrême-Orient, d'une mission d'un mois à Canton. (*J. O.*, 20 août 1906, p. 1170).

1er septembre 1906

RAPPORT AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INDOCHINE SUR LA SITUATION MATÉRIELLE ET LES TRAVAUX DE L'ECOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Le fait le plus saillant et le plus nouveau dans la vie de l'Ecole française d'Extrême-Orient, pendant l'année écoulée entre le 31 août 1905 et le 1er septembre 1906, est la part qu'elle a prise dans l'élaboration des nouveaux programmes de l'enseignement indigène. Deux de ses membres figuraient parmi le Conseil institué à cette occasion, et l'un d'eux, M. MAITRE, a joué dans ses délibérations un rôle assez important pour que la tâche de rédiger à leur sujet un rapport d'ensemble lui ait été dévolue d'un commun accord. L'Ecole s'est fait un point d'honneur de montrer en cette occasion que, si son caractère strictement scientifique la maintient à l'écart des affaires politiques et administratives, ses membres sont toujours prêts à mettre sans réserves au service de la colonie, dès qu'il y est fait appel, la compétence technique ou l'expérience que, du fait de leurs études spéciales ou au cours de leur carrière universitaire, ils ont pu acquérir, soit sur place, soit dans la métropole.

En dehors de cet épisode, auquel son importance locale, en raison de l'influence que la réforme de l'Enseignement indigène peut avoir sur les destinées de l'Indochine française, valait d'être citée en première ligne, il convient encore de noter que l'Ecole a figuré à l'Exposition de Marseille. Une salle spéciale lui avait été réservée à l'extrémité d'une des ailes du palais central de l'Indochine. A la différence de l'Exposition de Hanoi (1902), où l'on avait fait figurer ses précieuses collections de Chine, il a été décidé de ne rien exposer à Marseille qui ne fût de provenance strictement indochinoise et le résultat direct des travaux des professeurs ou pensionnaires de l'Ecole ou de ceux de ses correspondants et collaborateurs. Les murs de la salle et une partie des vitrines ont été meublés par ses publications et des dessins et photographies présentant un intérêt archéologique ou ethnographique, parmi lesquels ont été remarqués particulièrement les levés de monuments chams et khmèrs dus à MM. PARMENTIER et DUFOUR et les photographies typiques rapportées du Haut-Tonkin et du Laos par MM. BONIFACY et RAQUEZ. La vitrine centrale était réservée à une maquette de statue chame demi-grandeur, ornée de la parure complète des bijoux d'or et d'argent : tiare, boucles d'oreille, colliers, bracelets, etc., trouvés dans les fouilles de Mĩ-sơn (Quảng-nam). L'ensemble a produit, paraît-il, une impression des plus favorables sur tout le public éclairé.

Personnel. — Par ailleurs l'Ecole a poursuivi sa tâche laborieuse d'établissement de recherches scientifiques, et ses membres ont fait preuve de leur activité coutumière dans les différentes branches où ils sont appelés à l'exercer.

Son ancien directeur, M. L. FINOT, en sa qualité de représentant de l'Ecole en France, a eu toute la charge de son installation à l'Exposition de Marseille où il s'est rendu en personne. Il

avait déjà suivi de près, dans les ateliers des Musées nationaux, à Saint-Germain, la remise en état des bijoux de Mĩ-sơn et la confection de la maquette de statue chame. En même temps il surveillait l'édition, à l'Imprimerie nationale, du *Dictionnaire čam-français* de MM. Aymonier et Cabaton, et s'entendait avec le commandant Lunet de Lajonquière, rentré en France après sa mission au Siam, pour la publication du deuxième volume de l'*Inventaire des monuments khmers*. Enfin il a été chargé de représenter l'Indochine au Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique qui s'est tenu, en avril dernier, à Monaco, et sur lequel il a fait parvenir un intéressant rapport.

Ainsi qu'il en a été rendu compte au Conseil supérieur, il y a un an, M. P. Pelliot, professeur de chinois, a été autorisé à accepter la mission archéologique en Asie centrale que le Ministère de l'Instruction publique et plusieurs sociétés savantes de la Métropole proposaient de lui confier. Les ressources considérables, qui ont été mises à sa disposition dans ce but, prouvent assez l'estime dans laquelle est tenu le jeune et intrépide sinologue et les espérances que l'on fonde sur son expédition. Malheureusement la période de troubles par laquelle vient de passer la Russie, jointe aux habituelles lenteurs de son administration, a fait différer, de mois en mois, la délivrance des passeports nécessaires, et M. Pelliot n'a pu définitivement partir pour le Turkestan, accompagné du docteur Vaillant et d'un photographe, qu'au mois de juin dernier. Ces retards involontaires font présumer que l'Indochine devra prolonger d'un an au moins l'autorisation d'absence qu'elle lui a accordée, — prolongation que justifieront certainement les premiers résultats obtenus par l'explorateur. — Pendant les loisirs forcés qui ont précédé son départ, celui-ci n'a d'ailleurs cessé de collaborer à la bibliographie chinoise du *Bulletin*.

M. H. Parmentier, architecte diplômé, chef du Service archéologique de l'Ecole, est rentré de France en novembre 1905, et s'est employé, pendant les premiers mois de son séjour, à l'installation de l'Ecole dans son nouvel immeuble et notamment au classement de ses estampages et de ses clichés. Dans le courant du mois de janvier 1906, il s'est rendu à Nha-trang et a préludé aux travaux de consolidation du temple de Pō-Nagar par un déblaiement général des alentours, au cours duquel ont été découverts deux nouveaux emplacements de tours et deux dépôts, malheureusement tous deux d'une grande pauvreté artistique. Les réparations elles-mêmes, très difficiles et minutieuses, exigeront de longs mois. M. Parmentier, installé sur place, se propose d'utiliser le temps que lui laissera la surveillance des chantiers en mettant la dernière main au texte et aux dessins de son *Inventaire des monuments chams*.

M. Cl. E. Maitre, professeur de japonais, s'est rendu au mois de septembre 1905 à Saigon pour procéder au transfert des sculptures khmères de l'Ecole, qui ont été déposées à Phnom-penh. De là, il a gagné le Japon, où il a continué à rassembler les matériaux de son étude, déjà en partie parue, sur les sources de l'histoire japonaise. Après plus de quatre ans de séjour en Extrême-Orient, il est rentré en France, où il représentera l'Indochine à la section de « l'Education des indigènes » du Congrès colonial de Marseille.

M. E. Huber, chargé des fonctions de professeur de chinois pendant l'absence de M. P. Pelliot, a été, à Hanoi, pendant plusieurs mois, et en dehors de ses cours réguliers, le seul collaborateur du Directeur. Grâce à sa compétence si variée, il lui a été d'une aide considérable pour assurer le fonctionnement du bureau de renseignements qu'est également l'Ecole. De ce fait, les travaux originaux qu'il avait entrepris sur la littérature bouddhique, tant indienne que chinoise, ont subi un léger temps d'arrêt : mais la suite va en être reprise dans les prochains numéros du *Bulletin*.

D'une façon générale, les nouveaux pensionnaires ont été moins favorisés par le sort que leurs aînés. L'un d'eux, nommé en décembre 1904, a dû être rapatrié pour raison de santé, au mois de septembre de l'année suivante. Les exigences du service militaire ont forcé un autre à quitter la colonie au bout de sept mois de séjour (janvier 1906 à août 1906). Le Directeur a d'ailleurs pris soin d'attirer l'attention de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur

l'intérêt qu'il y aurait à ne présenter à la nomination du Gouverneur général que des candidats ayant déjà rempli toutes leurs obligations civiques. L'unique pensionnaire restant a été, conformément au désir de ses maîtres et à l'orientation de ses études antérieures, chargé d'une mission linguistique dans l'Inde. Ses travaux sur le tamoul et le marāṭhi l'ont tour à tour conduit à Pondichéry et à Poona; les résultats qu'il est permis d'en attendre ont déterminé le Directeur à demander la prorogation pour une seconde année de son temps de séjour à l'Ecole.

L'institution nouvelle, par l'arrêté du 17 août 1905, de bourses à l'usage de jeunes sinologues désireux d'aller enseigner en Chine, a commencé à fonctionner au début de 1906. Un second arrêté, en date du 25 octobre 1905, a affecté aux boursiers la désignation de stagiaires et, sur la proposition de l'Académie, a nommé les deux premiers bénéficiaires de ces bourses. Ainsi qu'il avait été convenu, ceux-ci ont donné quotidiennement une heure d'enseignement aux étudiants chinois de l'Ecole Pavie à Hanoi. En même temps ils poursuivaient leurs études sinologiques et s'occupaient tout particulièrement, l'un de la bibliothèque européenne de l'Ecole, et l'autre de la chinoise. Au bout de six mois de stage, il a paru qu'on pouvait en toute sûreté les mettre à la disposition du ministre de France à Pékin et de nos consuls généraux en Chine pour le cas où les autorités des diverses provinces feraient appel à des professeurs étrangers. Les propositions les plus fermes, reçues en réponse, ont été adressées par le consul de France à Canton, d'accord avec le vice-roi; il est probable que, en dépit de la modicité des honoraires offerts par les Chinois, et grâce à des subsides qui sont accordés au compte de l'Indochine, pendant la période de début de ces jeunes licenciés, les négociations actuellement pendantes ne tarderont pas à aboutir.

M. S. Lévi, professeur au Collège de France, a poursuivi dans le Bulletin la publication de ses importantes *Notes chinoises sur l'Inde*. Parmi ses correspondants attitrés, MM. Bonifacy, Cadière, Chéon et Durand ont particulièrement favorisé l'Ecole de leur collaboration.

Publications. — Aussi la cause de regrettable retard qui s'est produit dans l'apparition du *Bulletin* ne réside-t-elle pas, comme on pourrait l'imaginer, dans la disette de copie, mais bien dans les difficultés qui se sont présentées pour son impression. Depuis des mois déjà, l'imprimerie à laquelle l'Ecole est liée par contrat a ralenti peu à peu sa production. C'est à grand'peine que le numéro de 1905 a pu être terminé. A l'heure présente, ces embarras ont pris un caractère aigu, et on ne sait encore dans quelles conditions pourra être exécuté le numéro de 1906. Pendant ce temps la grève des ouvriers typographes en France a également causé un fâcheux retard dans l'apparition du *Dictionnaire čam-français* de MM. Aymonier et Cabaton, qui est sous presse depuis l'année dernière.

Bibliothèque. — La Bibliothèque a été complètement réinstallée, à la suite du déménagement de l'Ecole. Le fond européen a été revu avec soin: la principale addition portée au catalogue consiste dans les livres russes donnés pour la plupart, à la suite des voyages de M. Pelliot en Russie, par l'Académie des Sciences et la Société de géographie de Pétersbourg. On s'est occupé aussi du reclassement du fond chinois; grâce au tirage de planches qui sont conservées dans diverses pagodes de Hanoi et à la copie de différents ouvrages, le fond annamite a été porté à 429 ouvrages en 1298 volumes.

Musée. — Le Musée a reçu divers dons qui ont été consignés, ainsi que ceux faits à la Bibliothèque, dans la Chronique du *Bulletin*. Il s'est rendu acquéreur d'une collection authentique de « bleus » dits de Hué. Deux garnitures d'autel en porcelaine de Chine, représentant les « sept joyaux » bouddhiques, qui avaient été brisées lors du typhon de 1905, ont été jugées assez précieuses pour être envoyées en France en vue d'y être réparées. Tous les objets chinois ou annamites ont été disposés au rez-de-chaussée du nouvel immeuble, tandis que la vérandah du premier étage était réservée aux objets de provenance cambodgienne, chame, laotienne, siamoise ou birmane: à la fin de l'Exposition de Marseille, les bijoux de Mĭ-sơn doivent venir y prendre la place d'honneur. Quant à la partie lapidaire du Musée, les sculptures

khmères conservées à Saïgon ont été rapportées à Phnom-penh et placées, en attendant la construction d'un édifice spécial, à l'intérieur du palais royal, autour de la pagode bâtie par le feu roi Norodom. Il y a lieu d'espérer qu'une combinaison analogue permettra prochainement la constitution, soit à Tourane, soit à Hué, que la prochaine ouverture du chemin de fer va rendre aisément accessible, de la « section des antiquités chames » du Musée de l'Indochine.

Locaux. — La question des locaux a enfin reçu une solution. Les services de l'Ecole ont été définitivement installés dans l'immeuble qui lui avait été affecté l'an dernier et, à partir du premier septembre, ses membres, tant directeur que pensionnaires, doivent être logés dans deux maisons voisines, construites à leur intention.

En résumé, la situation matérielle de l'Ecole est satisfaisante, et il est permis d'en dire autant de ce qu'on pourrait appeler sa situation morale dans la colonie. Si sa production scientifique a paru se ralentir, la faute, on l'a vu, en est moins à elle et aux dévoués collaborateurs qu'elle a su s'attacher qu'aux difficultés qu'elle a rencontrées de la part des imprimeurs. Il est permis d'espérer que cette situation regrettable ne s'éternisera point.

A. Foucher

27 octobre 1906

Arrêté allouant une indemnité à MM. E. Girard et M. Dufresne, nommés professeurs, l'un à Long-tcheou et l'autre à Canton (*J. O.*, 5 novembre 1906, p. 1579).

24 novembre 1906

Arrêté classant comme Monuments historiques certains immeubles et objets divers sis à Hanoi.

Le Gouverneur général p. i. de l'Indochine, Officier de la Légion d'Honneur,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;

Vu l'arrêté du 9 mars 1900, sur la conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique ou artistique ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 1901, créant une Commission des Antiquités du Tonkin ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 1903, portant réorganisation du domaine en Indochine ;

Sur la proposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et l'avis conforme du Secrétaire général de l'Indochine ;

La Commission permanente du Conseil supérieur de l'Indochine entendue,

Arrête :

Article premier. — Les immeubles et objets divers compris dans les tableaux annexés au présent arrêté sont classés parmi les monuments historiques de l'Indochine.

Leur conservation sera assurée conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mars 1900.

Art. 2. — Le Secrétaire général de l'Indochine, le Résident supérieur au Tonkin et le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 24 novembre 1906.

Broni.

MONUMENTS HISTORIQUES DE LA VILLE DE HANOI

I. — *Immeubles*

NUMÉROS	DÉSIGNATION DES MONUMENTS	OBSERVATIONS
1	*Văn-miếu* (文 廟), ou temple de la littérature, dit « l'agode des Corbeaux ».	Des raisons d'ordre architectural (ordonnance du plan et construction des charpentes), épigraphiques (82 stèles), historiques (suite d'inscriptions allant du XVe siècle au XVIIIe siècle) et politiques (prestige aux yeux des lettrés indigènes) militent en faveur de la conservation de ce monument.
2	*Huyền-thiên Trấn-vũ-tư* (玄 天 鎮 武 祠), ou vulgairement *Chùa Quan-thánh* (廚 觀 聖), la pagode du Dieu de la Guerre, dit le « Grand-Bouddha », au coin du Grand Lac.	Intérêt pittoresque (site), architectural (portail d'entrée) artistique (statue de bronze de 3 m 72, fondue au XVIIe siècle) et religieux (culte universellement populaire). — La question a été soulevée au sein de la Commission de savoir s'il n'y aurait pas lieu de corriger dans l'usage l'appellation inexacte et un peu ridicule de « Grand-Bouddha ».
3	Temple de *Ngọc-sơn* (玉 山) ou de l'île de Jade, dit du « Petit-Lac », avec l'obélisque du pinceau et son monticule.	Objet d'agrément au point de vue européen (l'un des coins les plus pittoresques de Hanoi) et, en outre, de dévotion légendaire au point de vue indigène. — Le monticule aurait été bâti au XVIIIe siècle par l'un des derniers rois Lê, en commémoration d'une victoire, sur le modèle de la montagne qui en avait été le théâtre.
4	Porte de la rue Jean-Dupuis.	La Commission est d'accord que l'intérêt historique prime ici toute autre considération et impose la conservation de cette porte. Elle propose en outre l'apposition d'une inscription commémorative rappelant que c'est par cette porte que Jean DUPUIS et Francis GARNIER ont fait leur entrée dans Hanoi.
5	*Nhị-vương-trưng từ* (二 王 徵 祠), dit vulgairement *Chùa Hai-bà*, ou pagode des Deux-Sœurs (Boulevard Armand-Rousseau, entre les nos 82 et 84).	Il paraîtrait de bonne politique indigène de conserver le temple élevé aux deux sœurs héroïques Trưng, dont le souvenir vit encore dans la mémoire des Tonkinois. — La commission émet le vœu que l'entretien de cette pagode, dont les ressources sont actuellement très réduites, soit pris à sa charge, au moins en partie, par l'administration.

NUMÉROS	DÉSIGNATION DES MONUMENTS	OBSERVATIONS
6	*Đình Bach-mã*, (白 馬) ou temple du Cheval Blanc (rue des Voiles, n° 3).	Temple dont la légende se rapporte à la fondation de Hanoi et qui est aussi vénéré par la colonie chinoise que par les Annamites.
7	*Nhất-chu-tự* (一柱寺) ou *Chùa Một-côt*, pagode du Pilier unique (derrière la poudrière, près du Jardin Botanique).	Monument très original, sinon unique en son genre, et qui passe pour l'une des plus anciennes fondations de Hanoi.

Vu pour être annexé à l'arrêté du 24 novembre 1906.

Hanoi, le 24 novembre 1906.

Le Gouverneur général p. i. *de l'Indochine*,

BRONI.

II. — *Objets mobiliers*

NUMÉROS	DÉSIGNATION DES OBJETS	OBSERVATIONS
1	Stèle du *Nam-giao* (南郊), route de Huế, au Sud de la fabrique d'allumettes.	Stèle commémorative joliment encadrée de sculptures décoratives et datant de 1680. — Largeur moyenne : 1 m 42. Hauteur : 2 m 13 (h. soub. 0 m 52). Épaisseur : 0 m 34.
2	3 stèles (une à l'entrée et l'autre à chaque côté) de la pagode de *Hàm-long* (咸 降) ou *Ham-châu* (啣 珠), boulevard Doudart de Lagrée, n° 18.	Intérêt artistique et épigraphique. La première à l'entrée est quadrangulaire et mesure 0 m 65 de largeur moyenne sur 1 m 79 de hauteur. Celle de droite a 1 m 95 de largeur, 2 m 50 de hauteur au-dessus du soubassement et 0 m 41 d'épaisseur. Celle de gauche mesure respectivement 1 m 52 × 2 m 31 × 0 m 45.
3	Inscription dans le *đình* de *Hoa-lôc* (花 祿 亭) (90, rue de la Soie).	Datée de la période 1706-1721. — Largeur : 0 m 50. Hauteur : 0 m 50.

NUMÉROS	DÉSIGNATION DES OBJETS	OBSERVATIONS
4	Quatre statues en haut relief et une colonne surmontée d'un pinceau, le tout en pierre, dans le *đình* de *Li-quốc-sư* (李國師祠) (rue de la Mission).	Colonne du pinceau : largeur de la base : 0 m 80 ; du fût : 0 m 26 ; hauteur totale : 2 m 60. — Statues : à droite, 1re largeur : 0 m 60 ; hauteur : 1 m 04 ; épaisseur : 0 m 26 ; 2e) féminine, largeur : 0 m 32 ; hauteur : 0 m 75 ; épaisseur : 0 m 38 ; — à gauche, 1re) barbue, largeur : 0 m 64 ; épaisseur : 0 m 31 ; 2e) largeur : 0 m 54 ; hauteur : 1 mètre ; épaisseur : 0 m 34.
5	Un *khánh* (磬) de bronze, une stèle inscrite et une stèle portant 3 statuettes en niches, dans la pagode de *Hoà-giai* (和佳寺) (rue du Charbon).	Le *khánh*, daté de 1740, mesure 1 mètre de hauteur sur 1 m 60 de grande largeur. — La stèle inscrite (1676) mesure : largeur, 0 m 05 ; hauteur, 1 m 75 ; épaisseur, 0 m 40 ; et la stèle sculptée : largeur, 0 m 80 ; hauteur, 1 mètre.
6	Deux phénix (鳳 *phượng*) de bois dans le *đình* de *Đông-hà* (東河祠), village de *Đông-tân* (route de Huế, no 133).	Types rares à tête de perroquet, fort anciens. Hauteurs resp. : 1 m 20 et 1 m 28.
7	Deux phénix sur tortues et deux chimères (麟 *lân*) de bois dans la pagode de *Hội-đồng* (會同), au Jardin Botanique.	Les phénix sont du même type que les précédents (hauteur : 2 m 35). Les chimères, de facture analogue, mesurent 1 m 10.

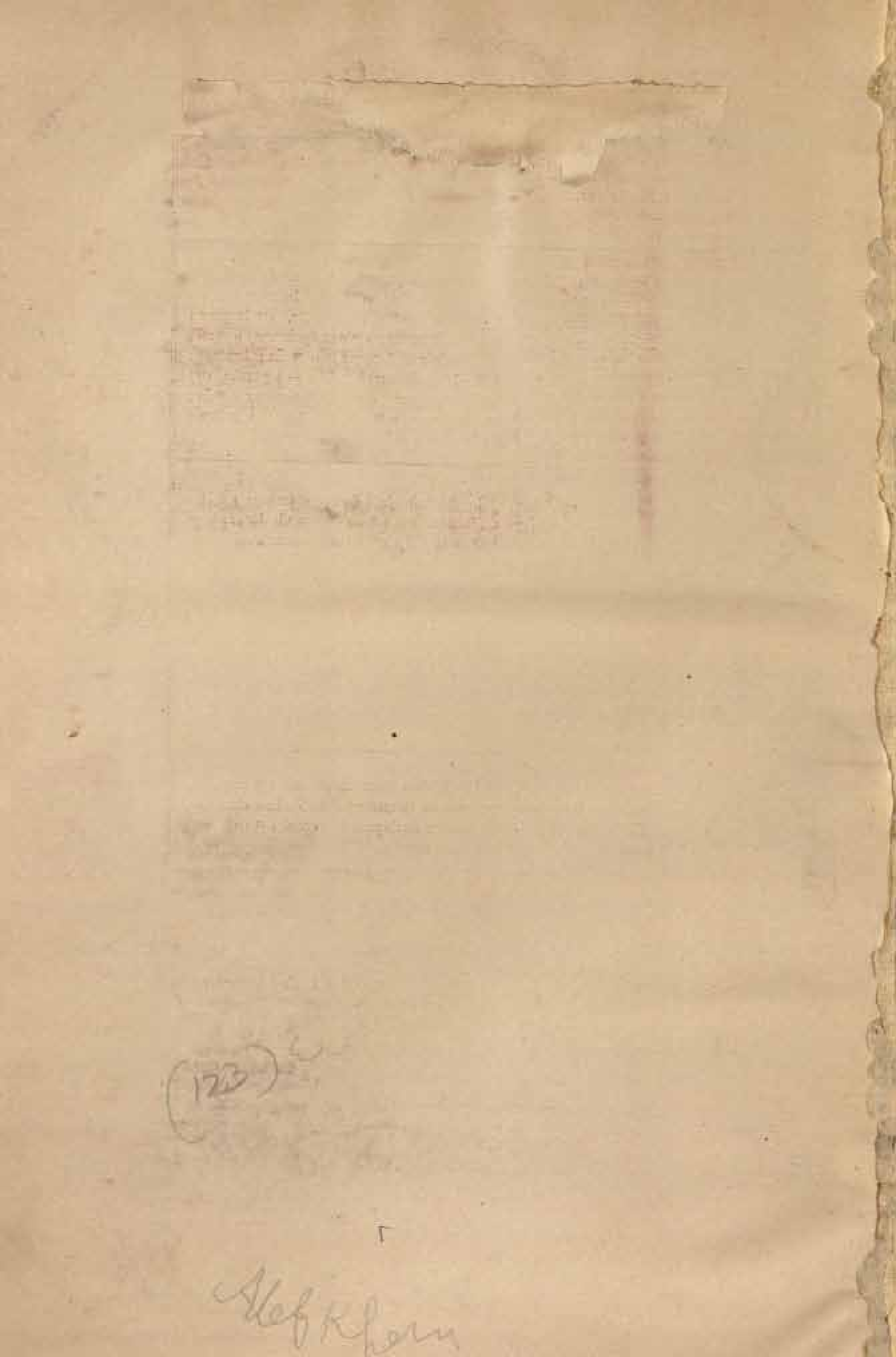
Vu pour être annexé à l'arrêté du 24 novembre 1906, No 3308.

Hanoi, le 24 novembre 1906.

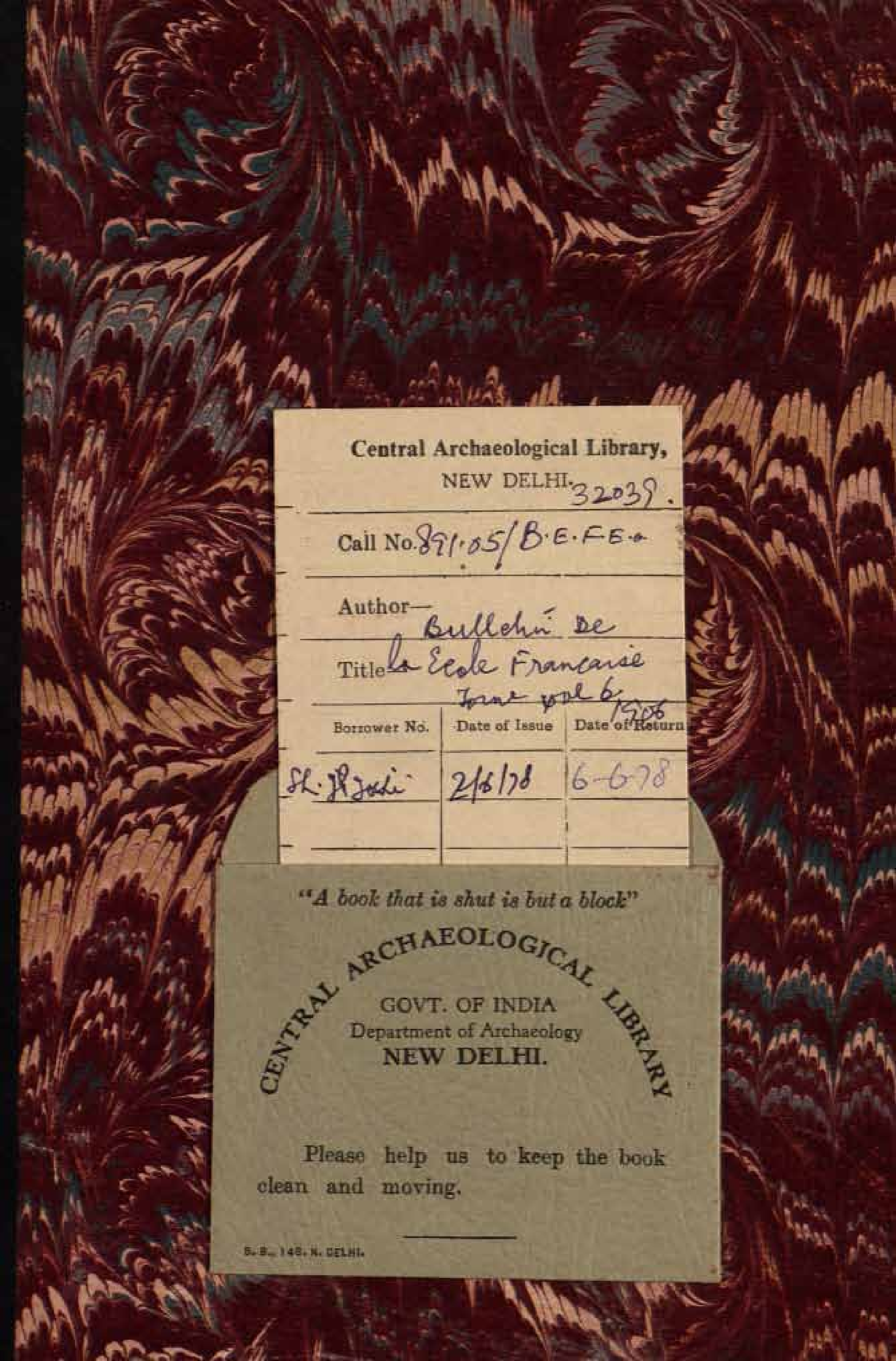
Le Gouverneur général p. i. de l'Indochine,

BRONI.








Central Archaeological Library,
NEW DELHI. 32039.
Call No. 891.05/B.E.F.E.O.
Author—
Title
Borrower No.
Date of Issue
Date of Return
"A book that is shut is but a block"
CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY
GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.
Please help us to keep the book clean and moving.
S. B., 148. N. DELHI.